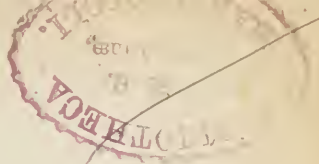




Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa



XVII. 2 ✓

NOUVEAU
COMMENTAIRE

SUR TOUS LES LIVRES

DES DIVINES ÉCRITURES

THE REDEEMPTORISTS
HOLY REDEEMER COLLEGE
WINDSOR, ONTARIO
N9G IV8



IMPRIMERIE V^{ro} P. LAROUSSE ET C^o
19, RUE MONTPARNASSE, 19



NOUVEAU
COMMENTAIRE

LITTÉRAL, CRITIQUE ET THÉOLOGIQUE

AVEC RAPPORT AUX TEXTES PRIMITIFS SUR

TOUS LES LIVRES DES DIVINES ÉCRITURES

PAR M. LE DOCTEUR J.-F. D'ALLIOLI

AVEC L'APPROBATION DU SAINT-SIÈGE

et les recommandations de la plupart des Archevêques et Evêques de l'Allemagne.

Traduit de l'allemand en français sur la sixième édition

Par M. l'abbé GIMAREY

CHANOINE HONORAIRE D'AUTUN, ANCIEN PROFESSEUR DE DOGME, D'ÉCRITURE SAINTE. ETC.

HUITIÈME ÉDITION

Revue et considérablement augmentée

AVEC LE TEXTE LATIN ET LA VERSION FRANÇAISE EN REGARD

TOME TROISIÈME



PARIS

LOUIS VIVÈS, LIBRAIRE-ÉDITEUR

43, RUE DELAMBRE, 43

—
1884

51-0329

LES PARALIPOMÈNES

ou

LES CHRONIQUES

DANS L'HÉBREU DIBRE HAIAMIM

LIVRE SECOND

CHAPITRE PREMIER.

Prière, sagesse, gloire et richesses de Salomon, nombre de ses chariots et de ses cavaliers.

1. Confortatus est ergo Salomon filius David in regno suo, et Dominus Deus ejus erat cum eo, et magnificavit eum in excelsum.

2. Præcepitque Salomon universo Israeli, tribunis, et centurionibus, et ducibus, et judicibus omnis Israel, et principibus familiarum :

3. et abiit cum universa multitudine in Excelsum Gabaon, ubi erat tabernaculum fœderis Dei, quod fecit Moyses famulus Dei in solitudine.

4. Arcam autem Dei adduxerat David de Cariathiarim, in locum quem præparaverat ei, et ubi fixerat illi tabernaculum, hoc est, in Jerusalem.

1. Le règne de Salomon, fils de David, fut donc affermi; et le Seigneur son Dieu était avec lui, et il l'éleva à un très-haut degré de puissance. 3. *Rois*, 3, 1.

2. Ce prince donna ses ordres à tout Israël, aux tribuns, aux centurions et aux autres officiers, aux magistrats et aux chefs de toutes les familles¹.

3. Et il s'en alla avec toute cette multitude au haut lieu de Gabaon, où était le tabernacle de l'alliance de Dieu, que Moÿse, son serviteur, lui avait dressé dans le désert².

4. Or David avait déjà fait venir l'arche de Dieu de la ville de Cariathiarim, au lieu qu'il lui avait préparé, et où il lui avait élevé un tabernacle, c'est-à-dire à Jérusalem. 2. *Rois*, 6, 17. 1. *Par.* 16, 1. 2. *Moÿs.* 37, 1.

†. 2. —¹ pour aller avec lui célébrer par des sacrifices une fête d'action de grâces.

†. 3. —² * Voy. 1. *Par.* 16, 1. 2. 4 et les remarq.†

5. L'autel d'airain qu'avait fait Béséléel, fils d'Uri, fils de Hur, était là ³ devant le tabernacle du Seigneur. Et Salomon, accompagné de ~~la~~ cette multitude, l'y alla chercher.

6. Il monta à cet autel d'airain *qui était* devant le tabernacle de l'alliance; et il immola dessus mille victimes ⁴.

7. Or il arriva que la nuit même ⁵ Dieu lui apparut, et lui dit : Demandez-moi ce que vous voulez que je vous donne.

8. Alors Salomon dit à Dieu : Vous avez fait éclater la grandeur de votre miséricorde envers David, mon père, et vous avez bien voulu m'établir roi en sa place.

9. *Qu'il vous plaise* donc, Seigneur, *mon Dieu*, d'accomplir maintenant votre parole et la promesse que vous avez faite à David, mon père. Puisque vous m'avez établi roi sur votre grand peuple, qui est aussi innombrable que la poussière de la terre,

10. donnez-moi la sagesse et l'intelligence, afin que je sache comment je dois me conduire ⁶ à l'égard de votre peuple : car qui pourrait gouverner dignement un si grand peuple?

11. Alors Dieu répondit à Salomon : Puisque votre cœur a préféré ces choses *à toutes les autres*, que vous ne m'avez point demandé des richesses ni de grands biens, ni de la gloire, ni la vie de ceux qui vous haïssent, ni même une vie longue, et que vous m'avez demandé la sagesse et la science, afin que vous puissiez gouverner mon peuple sur lequel je vous ai établi roi;

12. la sagesse et la science vous sont accordées; et je vous donnerai *de plus* tant de biens, tant de richesses et tant de gloire, que nul roi devant vous, ni après vous, ne vous aura été égal.

13. Salomon descendit donc de ce lieu haut de Gabaon, et s'en revint de devant le tabernacle de l'alliance ⁷ à Jérusalem. Et il régna sur Israël.

14. Il amassa un grand nombre de chariots de guerre et de cavalerie : il eut mille quatre cents chariots, et douze mille hommes de cavalerie. Il en fit mettre une partie dans les villes destinées à loger les équi-

5. Altare quoque æneum, quod fabricatus fuerat Beseleel filius Uri filii Hur, ibi erat coram tabernaculo Domini : quod et requisivit Salomon, et omnis ecclesia.

6. Ascenditque Salomon ad altare æneum, coram tabernaculo fœderis Domini, et obtulit in eo mille hostias.

7. Ecce autem in ipsa nocte apparuit ei Deus, dicens : Postula quod vis, ut dem tibi.

8. Dixitque Salomon Deo : Tu fecisti cum David patre meo misericordiam magnam : et constituisti me regem pro eo.

9. Nunc ergo Domine Deus impleatur sermo tuus, quem pollicitus es David patri meo : tu enim me fecisti regem super populum tuum multum, qui tam innumera bilis est, quam pulvis terræ.

10. Da mihi sapientiam et intelligentiam, ut ingrediar et egrediar coram populo tuo : quis enim potest hunc populum tuum digne, qui tam grandis est, judicare?

11. Dixit autem Deus ad Salomonem : Quia hoc magis placuit cordi tuo, et non postulasti divitias, et substantiam, et gloriam, neque animas eorum qui te odiant, sed nec dies vite plurimos : petisti autem sapientiam et scientiam, ut judicare possis populum meum, super quem constitui te regem.

12. Sapientia et scientia datae sunt tibi : divitias autem et substantiam et gloriam dabo tibi, ita ut nullus in regibus nec ante te nec post te fuerit similis tui.

13. Venit ergo Salomon ab excelso Gabaon in Jerusalem coram tabernaculo fœderis, et regnavit super Israel.

14. Congregavitque sibi currus et equites, et facti sunt ei mille quadringenti currus, et duodecim millia equitum : et fecit eos esse in urbibus quadrigarum,

ÿ. 5. — ³ à Gabaon.

ÿ. 6. — ⁴ des holocaustes, par le ministère d'un prêtre.

ÿ. 7. — ⁵ la nuit qui suivit le sacrifice. Comp. 3. *Rois*, 3, 5 et les remarq.

ÿ. 10. — ⁶ Litt. : afin que j'entre et que je sorte, — que je me conduise bien.

ÿ. 13. — ⁷ celui de David. Dans l'hébr. : (il vint) d'auprès du tabernacle de l'alliance (de Moïse, qui était à Gabaon).

et cum rege in Jerusalem.

pages⁸, et le reste à Jérusalem, près de sa personne. 3. *Rois*, 10, 26.

15. Præbuitque rex argentum et aurum in Jerusalem quasi lapides, et cedros quasi sycomoras, quæ nascuntur in campestribus multitudine magna.

15. Il rendit l'or et l'argent aussi communs que les pierres dans Jérusalem, et les cèdres aussi communs que ce grand nombre de sycomores qui naissent dans la campagne.

16. Adducebantur autem ei equi de Ægypto, et de Coa, a negotiatoribus regis, qui ibant, et emebant pretio,

16. Les marchands qui trafiquaient pour ce prince lui amenaient des chevaux d'Égypte et de Coa⁹. Ils y allaient et en achetaient à certain prix.

17. quadrigam equorum sexcentis argenteis, et equum centum quinquaginta : similiter de universis regnis Hethæorum, et a regibus Syriæ, emptio celebrabatur.

17. L'attelage de quatre chevaux revenait à six cents sicles d'argent¹⁰, et un cheval à cent cinquante : et l'on en achetait ainsi de tous les rois des Héthéens, et de ceux de Syrie.

CHAPITRE II.

Ouvriers pour la construction du temple. Traité de Salomon avec Hiram, nombre et ordre des ouvriers.

1. Decrevit autem Salomon ædificare domum nomini Domini, et palatium sibi.

1. Salomon résolut donc de bâtir un temple au nom du Seigneur, et un palais pour lui.

2. Et numeravit septuaginta millia virorum portantium humeris, et octoginta millia qui cæderent lapides in montibus, præpositosque eorum tria millia sexcentos.

2. Et il fit compter soixante et dix mille hommes pour porter sur leurs épaules¹, et quatre-vingt mille pour tailler les pierres dans les montagnes, trois mille six cents pour être inspecteurs².

3. Misit quoque ad Hiram regem Tyri, dicens : Sicut egisti cum David patre meo, et misisti ei ligna cedrina ut ædificaret sibi domum, in qua et habitavit :

3. Salomon envoya aussi vers Hiram, roi de Tyr, et donna ordre qu'on lui dit de sa part : Faites-moi la même grâce que vous avez faite à David, mon père, lui ayant envoyé des bois de cèdre pour bâtir le palais où il a demeuré *depuis*, 3. *Rois*, 5, 2.

4. sic fac mecum, ut ædificem domum nomini Domini Dei mei, ut consecrem eam ad adolendum incensum coram illo, et fumiganda aromata, et ad propositio-

4. afin que je puisse bâtir un temple à la gloire du Seigneur mon Dieu, et le lui dédier³ pour y brûler de l'encens en sa présence, y consumer des parfums, et y exposer toujours des pains *devant lui*, comme aussi

ŷ. 14. —⁸ où il y avait des écuries préparées pour les chevaux.

ŷ. 16. —⁹ Dans l'hébr. comme 3. *Rois*, 10, 28, 29.

ŷ. 17. —¹⁰ Litt. : pièces d'argent, sicles, environ 870 f. — * On suppose que le sicle d'argent était d'environ 1,45, comme quelques-uns l'estiment; l'auteur évalue la somme à environ 300 florins. Le florin d'Autriche valant 2,59, les 600 sicles feraient environ 777.

ŷ. 2. —¹ des portefaix.

² D'après 3. *Rois*, 5, 16. il n'y en avait que 3,300; les trois cents qui sont ici en surplus étaient vraisemblablement les inspecteurs généraux, et ils ont été omis au livre des Rois.

ŷ. 4. —³ Litt. : le consacrer, le dédier.

pour offrir des holocaustes le matin et le soir, ainsi qu'il a été ordonné pour toujours à Israël, les jours du sabbat, les premiers jours des mois, et dans les autres solennités du Seigneur.

. Car le temple que j'ai dessein de bâtir doit être grand, parce que notre Dieu est grand au-dessus de tous les dieux.

6. Qui pourra donc se croire capable de lui bâtir une maison digne de lui? Si le ciel et les cieux des cieux ne peuvent le contenir, qui suis-je, moi, pour entreprendre de lui bâtir une maison? Mais aussi ce n'est seulement que pour faire brûler de l'encens en sa présence⁶.

7. Envoyez-moi donc un homme habile, qui sache travailler en or, en argent, en cuivre, en fer, en *ouvrages* de pourpre, d'écarlate et d'hyacinthe⁵, et qui sache faire toutes sortes de sculptures et de ciselures, pour l'employer avec les ouvriers que j'ai auprès de moi dans la Judée et à Jérusalem, et que David, mon père, avait choisis.

8. Envoyez-moi aussi des bois de cèdre, de sapin, et des pins du Liban; car je sais que vos sujets sont adroits à couper les arbres du Liban, et les miens travailleront avec les vôtres;

9. afin que l'on me prépare quantité de bois, parce que la maison que je désire bâtir doit être très-grande et très-magnifique.

10. Je donnerai pour la nourriture de vos gens qui seront occupés à la coupe de ces bois, vingt mille sacs de froment, et autant d'orge⁶, avec vingt mille barils⁷ de vin, et vingt mille barriques d'huile⁸.

11. Hiram, roi de Tyr, écrivit à Salomon, et lui manda : Parce que le Seigneur a aimé son peuple, il vous en a établi roi.

12. Et il ajouta : Que le Seigneur, le Dieu d'Israël, qui a fait le ciel et la terre, soit béni d'avoir donné au roi David un fils si

nem panum sempiternam, et ad holocaustomata mane, et vespere, sabbatis quoque, et nomeniis, et solemnitatibus Domini Dei nostri in sempiternum, quæ mandata sunt Israeli.

5. Domus enim, quam ædificare cupio, magna est : magnus est enim Deus noster super omnes deos.

6. Quis ergo poterit prævalere, ut ædificet ei dignam domum? Si cælum et cæli cælorum capere eum nequeunt : quantus ego sum, ut possim ædificare ei domum? sed ad hoc tantum, ut adoleatur incensum coram illo.

7. Mitte ergo mihi virum eruditum, qui noverit operari in auro, et argento, ære, et ferro, purpura, coccino, et hyacintho, et qui sciat sculpsere cælaturas, cum his artificibus, quos mecum habeo in Judæa et Jerusalem, quos præparavit David pater meus.

8. Sed et ligna cedrina mitte mihi, et arceuthina, et pinea, de Libano : scio enim quod servi tui noverint cædere ligna de Libano, et erunt servi mei cum servis tuis,

9. ut parentur mihi ligna plurima. Domus enim, quam cupio ædificare, magna est nimis, et inclyta.

10. Præterea operariis, qui cæsuri sunt ligna, servis tuis dabo in cibaria tritici coros viginti millia, et hordei coros totidem, et vini viginti millia metretas, olei quoque sata viginti millia.

11. Dixit autem Hiram rex Tyri per litteras, quas miserat Salomoni : Quia dilexit Dominus populum suum, idcirco te regnare fecit super eum.

12. Et addidit, dicens : Benedictus Dominus Deus Israel, qui fecit cælum et terram, qui dedit

ŷ. 6. — ⁴ mais aussi je ne veux bâtir un temple que etc. — et non pour préparer à Dieu une demeure qui puisse le contenir.

ŷ. 7. — ⁵ qui sache mettre en œuvre la soie pourpre, cramoisie et bleue de ciel, et qui en général sache traiter ces couleurs.

ŷ. 10. — ⁶ Litt. : 20,000 cors de froment etc. — Voy. 3. Rois, 5, 11

⁷ Litt. : métrètes, — ou baths. Voy. 3. Rois, 5, 11.

⁸ Litt. : 20,000 sats d'huile. — Le sat est le tiers d'un bath. Dans l'hébr. : 20,000 baths d'huile. Il n'est question dans 3. Rois, ni d'orge ni de vin, mais cette omission a été ici suppléée.

David regi filium sapientem et eruditum et sensatum atque prudentem, ut ædificaret domum Domino, et palatium sibi.

13. Misi ergo tibi virum prudentem et scientissimum Hiram, patrem meum,

14. filium mulieris de filiabus Dan cujus pater fuit Tyrius, qui novit operari in auro, et argento, ære, et ferro, et marmore, et lignis, in purpura quoque, et hyacintho, et bysso, et coccino : et qui scit cælare omnem sculpturam, et adinvenire prudenter quodcumque in opere necessarium est, cum artificibus tuis, et cum artificibus domini mei David patris tui.

15. Triticum ergo, et hordeum, et oleum, et vinum, quæ pollicitus es domine mi, mitte servis tuis.

16. Nos autem cædemus ligna de Libano, quot necessaria habueris, et applicabimus ea ratibus per mare in Joppe : tuum autem erit transferre ea in Jerusalem.

17. Numeravit igitur Salomon omnes viros proselytos, qui erant in terra Israel, post dinumerationem, quam dinumeravit David pater ejus, et inventi sunt centum quinquaginta millia, et tria millia sexcenti.

18. Fecitque ex eis septuaginta millia, qui humeris onera portarent, et octoginta millia, qui lapides in montibus cæderent : tria autem millia et sexcentos præpositos operum populi.

sage, si habile, si plein d'esprit et de prudence, pour bâtir un temple au Seigneur, et un palais pour soi.

13. Je vous envoie donc un homme fort sage et d'une très-grande capacité, Hiram, mon père⁹.

14. Sa mère est de la ville de Dan, et son père est Tyrien¹⁰. Il sait travailler en or, en argent, en cuivre, en fer, en marbre, en bois, et même en pourpre, en hyacinthe, en fin lin et en écarlate. Il sait encore graver toutes sortes de figures; et il a un génie merveilleux pour inventer tout ce qui est nécessaire dans sa profession. Il travaillera avec¹¹ vos ouvriers et avec ceux de David, mon seigneur, votre père.

15. Envoyez donc, mon seigneur, à vos serviteurs, le blé, l'orge, l'huile et le vin que vous leur avez promis.

16. Nous ferons couper dans le Liban tout le bois dont vous aurez besoin, et nous le ferons charger sur des barques pour le rendre à Joppé, d'où vous donnerez ordre qu'on le transporte à Jérusalem.

17. Salomon fit donc faire un dénombrement de tous les étrangers¹² qui étaient dans la terre d'Israël, depuis le dénombrement qu'en avait fait faire David, son père; et il s'en trouva cent cinquante-trois mille six cents.

18. Il en choisit soixante et dix mille pour porter les fardeaux sur leurs épaules, et quatre-vingt mille pour tailler les pierres dans les montagnes, et trois mille six cents pour conduire les ouvrages¹³.

ŷ. 13. — ⁹ que j'honore comme mon père. Comp. *Jug.* 17, 10. D'autr. trad. l'hébr. : un homme de mon père, qui était déjà auprès de mon père. — * Hébr. à la lettre : Et maintenant je vous ai envoyé un homme sage, connaissant (ayant de) l'habileté d'Hiram, mon père.

ŷ. 14. — ¹⁰ * sur l'origine de Hiram, voy. 3. *Rois*, 7, 14.

¹¹ dans la société de etc.

ŷ. 17. — ¹² Litt. : de tous les prosélytes, — de tous les étrangers. Voy. 1. *Par.* 22, 2.

ŷ. 18. — ¹³ * Salomon ne voulut pas se servir d'hommes de sa nation pour porter les fardeaux, extraire et tailler les pierres. Pour tous ces travaux pénibles, il employa des étrangers. Comp. *pl. b.* 8, 9; 3. *Rois*, 9, 22.

CHAPITRE III.

Description des édifices du temple.

1. Salomon commença donc à bâtir le temple du Seigneur à Jérusalem sur la montagne de Moria, qui avait été montrée à David, son père¹, et au lieu même que David avait disposé dans l'aire d'Ornan, Jébuséen.

3. *Rois*, 6, 1. 2. *Rois*, 24, 25. 1. *Par.* 21, 26.

2. Il commença cet édifice le second mois de la quatrième année de son règne².

3. Et voici le plan que suivit ce prince pour construire cette maison du Seigneur. La longueur était de soixante coudées³, suivant la première mesure⁴, la largeur de vingt coudées.

4. Le vestibule qui était devant, dont la longueur répondait à la largeur du temple, était aussi de vingt coudées. Mais sa hauteur était de cent vingt⁵. Et Salomon le fit tout dorer⁶ par dedans d'un or très-pur.

5. Il fit aussi lambrisser la partie la plus grande du temple⁷ de bois de sapin, et fit appliquer sur tout ce lambris des lames d'or le plus pur. Et il y fit graver des palmes, et comme de petites chaînes qui étaient entrelacées les unes dans les autres.

6. Il fit paver le temple d'un marbre très-précieux, dont les compartiments faisaient un très-grand ornement⁸.

7. L'or des lames dont il fit couvrir le lambris de cet édifice, les poutres, les pilastres, les murailles et les portes, était très-fin⁹; et il fit aussi représenter des chérubins sur les murailles.

1. Et cœpit Salomon ædificare domum Domini in Jerusalem in monte Moria, qui demonstratus fuerat David patri ejus, in loco, quem paraverat David in area Ornan Jebusæi.

2. Cœpit autem ædificare mense secundo, anno quarto regni sui.

3. Et hæc sunt fundamenta, quæ jecit Salomon, ut ædificaret domum Dei, longitudinis cubitos in mensura prima sexaginta, latitudinis cubitos viginti.

4. Porticum vero ante frontem, quæ tendebatur in longum juxta mensuram latitudinis domus, cubitorum viginti : porro altitudo centum viginti cubitorum erat : et deauravit eam intrinsecus auro mundissimo.

5. Domum quoque majorem textit tabulis ligneis abiegnis, et laminas auri obrizi affixit per totum : sculpsitque in ea palmas, et quasi catenulas se invicem complectentes.

6. Stravit quoque pavementum templi pretiosissimo marmore, decore multo.

7. Porro aurum erat probatissimum, de cujus laminis textit domum, et trabes ejus, et postes, et parietes, et ostia : et cælavit cherubim in parietibus.

ÿ. 1. —¹ Voy. 1. *Par.* 21, 15. 26, 28. 22, 1. 2.

ÿ. 2. —²* Comp. 3. *Rois*, 6, 1.

ÿ. 3. —³ Litt. : voici les fondements que jeta Salomon, — la dimension des fondements que etc.

⁴ la mesure de Moïse. Après le retour de Babylone les mesures changèrent. Comp. *Ezéch.* 40, 3. 5. 43, 13.

ÿ. 4. —⁵ Il devrait y avoir : vingt coudées, comme lisent un manuscrit hébreu, la version grecque dans quelques manuscrits, et la version arabe. Le texte hébreu, d'où est venue notre version, a éprouvé dans les temps postérieurs quelque changement, parce qu'on a voulu l'accommoder au portique, en forme de tour, du temple d'Hérode, lequel était en effet haut de 120 coudées.

⁶ le sanctuaire.

ÿ. 5. —⁷ Litt. : la plus grande maison, — le Saint.

ÿ. 6. —⁸ Dans l'hébr. : Et il incrusta la maison (le sanctuaire) de pierres précieuses, pour l'ornement.

ÿ. 7. —⁹ Dans l'hébr. : et l'or, était de l'or de Parvaïm (de l'or fin. D'autres rad. : de la poussière d'or de Parvaïm. D'autres autrement.).

8. Fecit quoque domum Sancti sanctorum : longitudinem juxta latitudinem domus, cubitorum viginti : et latitudinem similiter viginti cubitorum : et laminis aureis textit eam, quasi talentis sexcentis.

9. Sed et clavos fecit aureos, ita ut singuli clavi siclos quinquagenos appenderent : cœnacula quoque textit auro.

10. Fecit etiam in domo Sancti sanctorum cherubim duos, opere statuario : et textit eos auro.

11. Alæ cherubim viginti cubitis extendebantur, ita ut una alâ haberet cubitos quinque, et tangeret parietem domus : et altera quinque cubitos habens, alam tangeret alterius cherub.

12. Similiter cherub alterius alâ quinque habebat cubitos, et tangebatur parietem : et alâ ejus altera quinque cubitorum, alam cherub alterius contingebat.

13. Igitur alæ utriusque cherubim expansæ erant, et extendebantur per cubitos viginti : ipsi autem stabant erectis pedibus, et facies eorum erant versæ ad exteriorem domum.

14. Fecit quoque velum ex hyacintho, purpura, cocco et bysso : et intexuit ei cherubim.

15. Ante fores etiam templi duas columnas, quæ triginta et quinque cubitos habebant altitudinis : porro capita earum, quinque cubitorum.

16. Necnon et quasi catenulas in oraculo, et superposuit eas capitibus columnarum : malograna etiam centum, quæ catenulis interposuit.

17. Ipsas quoque columnas posuit in vestibulo templi, unam a dextris, et alteram a sinistris :

8. Il fit encore le sanctuaire : sa longueur, qui répondait à la largeur du temple, était de vingt coudées ; sa largeur avait pareillement vingt coudées. Il le couvrit tout de lames d'or, qui pouvaient monter à six cents talents.

9. Il fit aussi les clous d'or, dont chacun pesait cinquante sicles. Les chambres des étages d'en haut ¹⁰ étaient aussi revêtues d'or.

10. Outre cela il fit faire dans le sanctuaire deux chérubins en statues, qu'il couvrit d'or.

11. L'étendue des ailes de ces chérubins était de vingt coudées, de sorte qu'une de ces ailes avait cinq coudées, et touchait la muraille du temple ; et que l'autre, qui avait encore cinq coudées, touchait l'aile du second chérubin.

12. De même une des ailes de ce second chérubin, de cinq coudées d'étendue, touchait la muraille ; et son autre aile, qui était aussi de cinq coudées, venait joindre l'aile du premier.

13. Les ailes de ces deux chérubins étaient donc déployées, et avaient vingt coudées d'étendue. Et ces chérubins étaient droits sur leurs pieds, et leurs faces tournées vers le temple extérieur ¹¹

14. Il fit aussi un voile d'hyacinthe, de pourpre, d'écarlate et de lin fin, sur lequel il fit représenter des chérubins. *Matth.* 27, 51.

15. Il fit de plus deux colonnes devant la porte du temple, de trente-cinq coudées de haut ¹², et leurs chapiteaux ¹³ étaient de cinq coudées. *Jér.* 52, 20.

16. Il fit aussi des chaînes comme il y en avait dans le sanctuaire ¹⁴, et il les mit sur les chapiteaux des colonnes, et cent grenades qui étaient entrelacées dans ces chaînes.

17. Il fit mettre ces colonnes dans le vestibule du temple, l'une à droite, l'autre à gauche. Il appela celle qui était du côté

ŷ. 9. — ¹⁰ Comp. 3. *Rois*, 6, 9, 10.

ŷ. 13. — ¹¹ vers le Saint.

ŷ. 15. — ¹² à savoir les deux ensemble. Elles n'avaient par conséquent chacune que dix-sept coudées et demie de hauteur, et avec le chapiteau de cinq coudées (3. *Rois*, 7, 16.), vingt-deux coudées et demie. — Si, dans 3. *Rois*, 7, 15., chaque colonne a dix-huit coudées de haut, c'est que dans cette hauteur est comprise la demi-coudée qui était couverte par le chapiteau.

¹³ Litt. : leurs têtes, — les sommets, les chapiteaux.

ŷ. 16. — ¹⁴ Litt. : dans l'oracle, dans le sanctuaire (ŷ. 5.), des guirlandes. D'autres trad. : Et il fit aussi comme une espèce de petites chaînes dans le Saint des saints (de même qu'il en avait déjà fait dans le Saint) (ŷ. 5.).

droit, Jachin, et celle qui était du côté gauche, Booz ¹⁵. | eam, quæ a dextris erat, vocavit
Joachim : et quæ ad lævam, Booz.

CHAPITRE IV.

Des objets qui se trouvaient dans le temple.

1. Salomon fit ensuite un autel d'airain de vingt coudées de long, de vingt de large, et de dix de haut.

2. Et une mer de fonte, qui avait dix coudées d'un bord à l'autre, et qui était toute ronde. Elle avait cinq coudées de haut; et un cordon de trente coudées entourait sa circonférence. 2. *Rois*, 6, 23.

3. Au dessous du bord de cette mer, il y avait des figures de bœufs, et elle était environnée au dehors de deux rangs de consoles ¹, y en ayant dix dans l'espace de chaque coudée ². Or ces bœufs ³ avaient été jetés en fonte ⁴.

4. Cette mer était posée sur douze bœufs, trois desquels regardaient le septentrion, trois l'occident, trois le midi, et les trois autres l'orient. Cette mer était posée sur ces bœufs, et le derrière du corps de ces bœufs était caché sous cette mer.

5. L'épaisseur de ce vaisseau était d'un palme, et son bord était fait comme celui d'une coupe, ou comme la feuille d'un lis

1. Fecit quoque altare æneum viginti cubitorum longitudinis, et viginti cubitorum latitudinis, et decem cubitorum altitudinis.

2. Mare etiam fusile decem cubitis a labio usque ad labium, rotundum per circuitum : quinque cubitos habebat altitudinis, et funiculus triginta cubitorum ambebat gyrum ejus.

3. Similitudo quoque boum erat subter illud, et decem cubitis quædam extrinsecus celaturæ, quasi duobus versibus alvum maris circumuibant. Boves autem erant fusiles :

4. et ipsum mare super duodecim boves impositum erat, quorum tres respiciebant ad aquilonem, et alii tres ad occidentem : porro tres alii meridiem, et tres qui reliqui erant, orientem, habentes mare superpositum : posteriora autem boum erant intrinsecus sub mari.

5. Porro vastitas ejus habebat mensuram palmi, et labium illius erat quasi labium calicis, vel re-

ŷ. 17. — ¹⁵ * Sur la signification des mots Jachin et Booz, voy. la note sur 3. *Rois*, 7, 21.

ŷ. 3. — ¹ Litt. : de ciselures. Selon l'hébr. : également de bœufs.

² Comme la mer avait trente coudées de circonférence, la longueur de ces travaux en fonte n'était pas suffisante pour l'entourer, et il y a, ce semble, une contradiction dans le texte. Cette contradiction disparaît, si l'on suppose que chacun des deux rangs était divisé en trois parties, chacune de dix coudées de long, environnant le ventre de la mer, tellement que l'on ne rapporte point la longueur de dix coudées au rang tout entier, mais seulement à une de ses divisions. D'autres autrement. — * Le texte latin porte litt. : ... de bœufs, et au dehors certaines ciselures de dix coudées environnaient le ventre de la mer comme sur deux rangs. Or, ces bœufs, etc. — C'est à cette traduction que se rapporte la note. La version française fait disparaître la difficulté, qui, du reste, n'existe pas dans l'hébreu. On peut le traduire : *Et des ressemblances de bœufs au-dessous du lui* (du bord) *l'environnant tout autour, DIX DANS UNE COUDÉE, enseignant la mer tout autour, deux rangs de bœufs, jetés en fonte dans sa fusion* (de la mer). — Ainsi il y avait dix bœufs par coudées, et 300 bœufs dans les trente coudées; et comme il y avait deux rangs de figures semblables, la somme totale de ces bœufs jetés en fonte avec la mer, et formant un double cordon au-dessous du bord, était de 600.

³ de 3 rangs (formant les guirlandes).

⁴ d'un seul jet avec la mer.

pandi lili : capiebatque tria millia metretas.

6. Fecit quoque conchas decem : et posuit quinque a dextris, et quinque a sinistris, ut lavarent in eis omnia quæ in holocaustum oblaturi erant : porro in mari sacerdotes lavabantur.

7. Fecit autem et candelabra aurea decem, secundum speciem qua jussa erant fieri : et posuit ea in templo, quinque a dextris, et quinque a sinistris.

8. Necnon et mensas decem : et posuit eas in templo, quinque a dextris et quinque a sinistris : phialas quoque aureas centum.

9. Fecit etiam atrium sacerdotum, et basilicam grandem : et ostia in basilica, quæ textit ære.

10. Porro mare posuit in latere dextro contra orientem ad meridiem.

11. Fecit autem Hiram labetes, et creagras, et phialas : et complevit omne opus regis in domo Dei :

12. hoc est, columnas duas, et epistylia, et capita, et quasi quædam retiacula, quæ capita tege-
rent super epistylia.

13. Malo granata quoque quadringenta, et retiacula duo, ita ut bini ordines malogranatorum singulis retiaculis jungerentur, quæ protegerent epistylia, et capita columnarum.

courbée en dehors ; et il contenait trois mille mesures ⁵.

6. Il fit aussi dix bassins ⁶ ; et il en mit cinq à droite et cinq à gauche ⁷, pour y laver tout ce qui devait être offert en holocauste, au lieu que les prêtres se lavaient dans la mer.

7. Il fit encore dix chandeliers d'or, selon la forme en laquelle il avait été ordonné qu'on les fit ; et il les mit dans le temple, cinq d'un côté et cinq de l'autre.

8. Il fit aussi dix tables ⁸ et les mit dans le temple, cinq à droite et cinq à gauche, et cent fioles d'or.

9. Il fit aussi le parvis des prêtres, et une grande enceinte ⁹, où il y avait des portes qui étaient couvertes de cuivre.

10. Or il mit la mer au côté droit ¹⁰, vis-à-vis l'orient, vers le midi ¹¹.

11. Hiram fit aussi des chaudières, des fourchettes ¹² et des fioles ; et il acheva tout l'ouvrage que le roi avait entrepris de faire dans le temple de Dieu ¹³ :

12. c'est-à-dire les deux colonnes, leurs épistyles et leurs chapiteaux, avec une espèce de rets qui couvraient les chapiteaux par-dessus les épistyles ¹⁴.

13. Il fit encore quatre cents grenades et deux rets, de sorte qu'il y avait deux rangs de ces grenades à chaque rets, jointes ensemble par autant de petites chaînes faites en forme de rets, qui couvraient les cordons et les chapiteaux des colonnes.

ŷ. 5. — ⁵ Litt. : métrètes. — Dans l'hébr. : Baths. Voy. 3. *Rois*, 5, 11. D'après 3. *Rois*, 7, 26. le vaisseau ne contenait que deux mille baths. Il semble qu'en cet endroit il soit tenu compte des bœufs qui étaient aussi creux en partie, et qui recevaient l'eau de la mer, laquelle, suivant le rapport des rabbins, on pouvait faire couler par leurs museaux.

ŷ. 6. — ⁶ D'autres trad. : dix conques.

⁷ de la mer.

ŷ. 8. — ⁸ Ainsi il faut entendre dans un sens spécial ce qui est marqué en général 3. *Rois*, 7, 48.

ŷ. 9. — ⁹ Litt. : et une grande basilique. — D'autres trad. : un grand parvis ; d'autres : la grande enceinte, le grand enclos, qui environnait le parvis des prêtres. Autour des édifices du temple proprement dit (le sanctuaire) étaient deux espaces clos de murs : l'espace intérieur formait le parvis des prêtres, ce parvis proprement dit où s'offraient les sacrifices ; l'espace extérieur formait le parvis du peuple. Voy. 4. *Rois*, 21, 5.

ŷ. 10. — ¹⁰ du côté qui est à la droite quand on sort du sanctuaire.

¹¹ c'est-à-dire au sud-est. Le sanctuaire était construit de telle sorte que le Saint des saints était tourné vers l'occident, et l'entrée dans le Saint, vers l'orient.

ŷ. 11. — ¹² D'autres : des pelles, pour tirer la chair des victimes.

¹³ l'ouvrage, que le roi destinait à la maison de Dieu.

ŷ. 12. — ¹⁴ Voy. 3. *Rois*, 7, 16-20.

14. Il fit aussi des socles, et les bassins qu'il mit dessus,

15. une mer ¹⁵, et douze bœufs qui la soutenaient,

16. les chaudières, les fourchettes et les fioles. Enfin Hiram fit à Salomon, *qui l'aimait comme son père* ¹⁶, toutes sortes de vases pour la maison du Seigneur, de l'airain le plus pur.

17. Le roi les fit jeter en fonte dans la terre d'argile, en une plaine *proche* du Jourdain, entre Sochet et Saredatha.

18. Or la multitude de ces vases était innombrable, et l'on ne peut savoir le poids du métal *qui y entra*.

19. Ainsi Salomon fit faire tous les vaisseaux du Seigneur avec l'autel d'or, et les tables sur lesquelles on mettait les pains de proposition.

20. Il fit encore d'un or très-pur les chandeliers, avec leurs lampes, pour les faire brûler devant l'oracle, selon la coutume.

21. Il fit aussi les fleurons, les lampes ¹⁷, et les pincettes d'un or très-pur.

22. Les cassolettes, les encensoirs, les coupes, les mortiers, étaient de même d'un or très-pur ¹⁸. Les portes du temple intérieur, c'est-à-dire qui conduisaient dans le Saint des saints, étaient toutes ciselées; et les portes du temple étaient d'or par le dehors ¹⁹. Et ainsi Salomon acheva tous les ouvrages qu'il avait entrepris de faire pour la maison du Seigneur.

14. Bases etiam fecit, et conchas, quas superposuit basibus :

15. mare unum, boves quoque duodecim sub mari.

16. Et lebetes, et creagras, et phialas. Omnia vasa fecit Salomoni Hiram pater ejus in domo Domini ex ære mundissimo.

17. In regione Jordanis fudit ea rex in argilosa terra, inter Sochet et Saredatha.

18. Erat autem multitudo vasorum innumerabilis, ita ut ignoraretur pondus æris.

19. Fecitque Salomon omnia vasa domus Dei, et altare aureum, et mensas, et super eas panes propositionis :

20. candelabra quoque cum lucernis suis, ut lucerent ante oraculum juxta ritum ex auro purissimo :

21. et florentia quædam, et lucernas, et forcipes aureos : omnia de auro mundissimo facta sunt.

22. Thymiateria quoque, et thuribula, et phialas, et mortariola, ex auro purissimo. Et ostia cælavit templi interioris, id est in Sancta sanctorum : et ostia templi forinsecus aurea. Sicque completum est omne opus, quod fecit Salomon in domo Domini.

CHAPITRE V.

Consécration du temple.

1. Salomon fit donc apporter *dans le temple* tout ce que David, son père, lui avait voué, et mit l'or, l'argent et tous les vases dans les trésors de la maison de Dieu. 3. *Rois*, 7, 51.

1. Intulit igitur Salomon omnia, quæ voverat David pater suus, argentum, et aurum, et universa vasa posuit in thesauris domus Dei.

ŷ. 15. — ¹⁵ Celle qui a été décrite.

ŷ. 16. — ¹⁶ Litt. : Hiram, son père, fit à Salomon etc., — son père, c'est-à-dire son conseil. D'autres prennent l'hébr. comme un nom propre : Hiram-Abiou.

ŷ. 21. — ¹⁷ c'est-à-dire les fleurons et les lampes des chandeliers.

ŷ. 22. — ¹⁸ D'autres trad. selon l'hébreu : les couteaux, les coupes, les plats, les encensoirs.

¹⁹ Selon l'hébreu, toutes les portes étaient dorées, mais il n'est pas fait mention expresse des ciselures.

2. Post quæ congregavit majores natu Israel, et cunctos principes tribuum, et capita familiarum de filiis Israel in Jerusalem, ut adducerent arcam fœderis Domini de civitate David, quæ est Sion.

3. Venerunt itaque ad regem omnes viri Israel in die solemnâ mensis septimi.

4. Cumque venissent cuncti seniorum Israel, portaverunt Levitæ arcam,

5. et intulerunt eam, et omnem paraturam tabernaculi. Porro vasa sanctuarii, quæ erant in tabernaculo, portaverunt sacerdotes cum Levitis.

6. Rex autem Salomon, et universus cœtus Israel, et omnes qui fuerunt congregati ante arcam, immolabant arietes, et boves absque ullo numero : tanta enim erat multitudo victimarum.

7. Et intulerunt sacerdotes arcam fœderis Domini in locum suum, id est ad oraculum templi, in Sancta sanctorum subter alas cherubim :

8. ita ut cherubim expandent alas suas super locum, in quo posita erat arca, et ipsam arcam tegerent cum vectibus suis.

9. Vectium autem, quibus portabatur arca, quia paululum longiores erant, capita parebant ante oraculum : si vero quis paululum faisset extrinsecus, eos videre non poterat. Fuit itaque arca ibi usque in præsentem diem.

10. Nihilque erat aliud in arca, nisi duæ tabulæ, quas posuerat Moyses in Horeb, quando legem dedit Dominus filiis Israel egredientibus ex Ægypto.

11. Egressis autem sacerdotibus de sanctuario (omnes enim sacerdotes, qui ibi poterant inveniri,

2. Après cela il assembla à Jérusalem tous les anciens d'Israël, tous les princes des tribus et les chefs des familles des enfants d'Israël, pour transporter l'arche de l'alliance du Seigneur de la ville de David, c'est-à-dire de Sion. 3. *Rois*, 8, 1.

3. Ainsi tout Israël se rendit auprès du roi le jour solennel du septième mois.

4. Et tous les anciens d'Israël étant venus, les Lévites prirent l'arche,

5. et ils la portèrent dans le temple, avec toutes les suites et dépendances du tabernacle¹. Or les prêtres et les Lévites² portèrent tous les vases du sanctuaire qui étaient dans le tabernacle.

6. Le roi Salomon et tout le peuple d'Israël, et généralement tous ceux qui s'étaient rassemblés marchaient devant l'arche; et ils immolèrent des moutons et des bœufs sans nombre, tant était grande la multitude des victimes.

7. Les prêtres portèrent l'arche de l'alliance du Seigneur au lieu qui lui avait été destiné, c'est-à-dire dans l'oracle du temple, dans le Saint des saints, sous les ailes des chérubins;

8. de sorte que les chérubins étendaient leurs ailes sur le lieu où l'arche avait été mise, et la couvraient tout entière avec les bâtons qui y tenaient.

9. Et parce que les bâtons avec lesquels on portait l'arche étaient un peu longs, on en voyait l'extrémité de devant le sanctuaire : mais si l'on était un peu dehors, on ne pouvait plus les voir³. Et l'arche a toujours été là jusqu'à présent⁴.

10. Il n'y avait dans l'arche que les deux tables, qui y furent mises par Moïse à Horeb, lorsque le Seigneur donna sa loi aux enfants d'Israël, à leur sortie d'Égypte⁵.

11. Lors donc que les prêtres furent sortis du sanctuaire (car tous les prêtres qui se purent trouver là furent sanctifiés⁶; et jus-

ÿ. 5. —¹ Dans l'hébr. : avec le tabernacle.

² * Dans l'hébr. selon quelques-uns : les prêtres Lévites — ou la tribu de Lévi. — Mais dans 3. *Rois*, 8, 4., l'hébr. porte : les prêtres et les Lévites; sens que peut également recevoir l'hébreu en cet endroit, car le mot prêtres est séparé du mot Lévites par un point de disjonction, équivalant à une virgule : en sorte qu'il faut lire : les prêtres, les Lévites, etc.

ÿ. 9. —³ Voy. 2. *Rois*, 8, 8.

⁴ C'est ainsi qu'elle fut placée d'après les monuments primitifs, auxquels l'auteur de notre livre a emprunté son récit; car de son temps le temple était déjà détruit.

ÿ. 10. —⁵ * Comp. *Hébr.* 9, 4 et les remarq.

ÿ. 11. —⁶ disposés et consacrés. L'ordre établi par David (1. *Par.* 24 et suiv.)

qu'alors les fonctions et l'ordre des ministères n'avaient point encore été établis ni distribués entre eux),

12. tant les Lévites que les chantres, c'est-à-dire ceux qui étaient sous Asaph, sous Eman, sous Idithun avec leurs enfants et leurs parents, revêtus de lin, faisaient retentir leurs cymbales, leurs psaltériens et leurs guitares, et étaient à l'orient de l'autel avec cent vingt prêtres qui sonnaient de leurs trompettes.

13. Tous chantant donc en même temps avec des trompettes, des voix, des cymbales, des orgues et diverses autres sortes d'instruments de musique, et faisant retentir leurs voix fort haut, ce bruit s'entendait de bien loin. Et quand ils eurent commencé à louer le Seigneur, et à entonner *ce cantique* : Rendez gloire au Seigneur, parce qu'il est bon, et parce que sa miséricorde est éternelle, la maison de Dieu fut remplie d'une nuée ;

14. en sorte que les prêtres ne pouvaient y demeurer ni faire les fonctions de leur ministère, à cause de la nuée, la gloire du Seigneur ayant rempli la maison de Dieu ?.

sanctificati sunt : nec adhuc in illo tempore vices, et ministeriorum ordo inter eos divisus erat)

12. tam Levitæ quam cantores, id est, et qui sub Asaph erant, et qui sub Eman, et qui sub Idithun, filii, et fratres eorum, vestiti byssinis, cymbalis, et psalteriis, et citharis congregabant, stantes ad orientalem plagam altaris, et cum eis sacerdotes centum viginti canentes tubis.

13. Igitur cunctis pariter, et tubis, et voce, et cymbalis, et organis, et diversi generis musicorum concinentibus, et vocem in sublime tollentibus, longe sonitus audiebatur, ita ut cum Dominum laudare cœpissent et dicere : Confitemini Domino quoniam bonus, quoniam in æternum misericordia ejus ; impleretur domus Dei nube,

14. nec possent sacerdotes stare et ministrare propter caliginem. Compleverat enim gloria Domini domum Dei.

CHAPITRE VI.

Continuation.

1. Alors Salomon dit : Le Seigneur avait promis qu'il habiterait dans une nuée ¹ ;

3. *Rois*, 8, 12.

2. et moi j'ai bâti une maison à son nom, afin qu'il y pût demeurer à jamais.

3. Et le roi tournant le visage vers toute l'assemblée d'Israël, la bénit (car toute cette multitude était debout attentive), et il dit :

4. Béni soit le Seigneur, le Dieu d'Israël, qui a accompli ce qu'il avait fait entendre à David, mon père, lorsqu'il lui dit :

5. Depuis le jour que j'ai fait sortir mon

1. Tunc Salomon ait : Dominus pollicitus est ut habitaret in caligine :

2. ego autem ædificavi domum nomini ejus, ut habitaret ibi in perpetuum.

3. Et convertit rex faciem suam, et benedixit universæ multitudini Israel (nam omnis turba stabat intenta), et ait :

4. Benedictus Dominus Deus Israel, qui quod locutus est David patri meo, opere complevit, dicens :

5. A die, qua eduxi populum

n'avait pu encore être réalisé ; et c'est pourquoi beaucoup de prêtres n'étaient pas encore consacrés et n'avaient pu entrer dans l'exercice de leurs fonctions. Or en cette occasion on avait besoin d'un grand nombre de ministres pour l'oblation des nombreux sacrifices.

ÿ. 14. — ⁷ * Comp. les remarq. sur 3. *Rois*, 8, 11.

ÿ. 1. — ¹ * Comp. 2. *Moys.* 16, 10 ; 24, 16 ; 4. *Moys.* 9, 15.

meum de terra Ægypti, non elegi civitatem de cunctis tribubus Israël, ut ædificaretur in ea domus nomini meo : neque elegi quemquam alium virum, ut esset dux in populo meo Israël,

6. sed elegi Jerusalem, ut sit nomen meum in ea, et elegi David, ut constituerem eum super populum meum Israël.

7. Cumque fuisset voluntatis David patris mei, ut ædificaret domum nomini Domini Dei Israël,

8. dixit Dominus ad eum : Quia hæc fuit voluntas tua, ut ædificares domum nomini meo, bene quidem fecisti hujusmodi habere voluntatem :

9. sed non tu ædificabis domum, verum filius tuus, qui egredietur de lumbis tuis, ipse ædificabit domum nomini meo.

10. Complevit ergo Dominus sermonem suum, quem locutus fuerat : et ego surrexi pro David patre meo, et sedi super thronum Israël, sicut locutus est Dominus : et ædificavi domum nomini Domini Dei Israël.

11. Et posui in ea arcam, in qua est pactum Domini, quod pepigit cum filiis Israël.

12. Stetit ergo coram altari Domini ex adverso universæ multitudinis Israël, et extendit manus suas.

13. Siquidem fecerat Salomon basim æneam, et posuerat eam in medio basilicæ, habentem quinque cubitos longitudinis, et quinque cubitos latitudinis, et tres cubitos altitudinis : stetitque super eam : et deinceps flexis genibus contra universam multitudinem Israël, et palmis in cælum levatis,

peuple de la terre d'Égypte, je n'ai point choisi de ville dans toutes les tribus d'Israël, pour y élever une maison à mon nom, et je n'ai point non plus choisi d'autre homme pour lui donner la conduite de mon peuple d'Israël ;

6. mais j'ai choisi Jérusalem pour être le lieu où mon nom soit honoré² ; et j'ai élu David pour l'établir *roi* sur mon peuple d'Israël.

7. Et lorsque mon père eut formé le dessein de bâtir une maison au nom du Seigneur le Dieu d'Israël,

8. le Seigneur lui dit : Quand vous avez eu la volonté de bâtir une maison à mon nom, vous avez bien fait d'avoir cette volonté :

9. mais ce ne sera pas vous néanmoins qui bâtirez cette maison. Votre fils qui sortira de vous, sera celui qui bâtira une maison à mon nom³.

10. Ainsi le Seigneur a accompli la parole qu'il avait dite. C'est moi qui ai succédé à David, mon père. Je suis assis sur le trône d'Israël, comme le Seigneur l'avait dit ; et j'ai bâti une maison au nom du Seigneur le Dieu d'Israël.

11. J'y ai fait apporter l'arche, où est l'alliance que le Seigneur a faite avec les enfants d'Israël.

12. Salomon se tint donc devant l'autel du Seigneur, à la vue de toute l'assemblée d'Israël, et il étendit ses mains.

13. Car il avait fait faire une espèce d'estrade⁴ d'airain de cinq coudées de long, d'autant de large, et de trois de haut, qu'il avait fait mettre au milieu du temple⁵ : il s'y tint debout ; puis il se mit à genoux, tourné vers toute cette multitude, et les mains élevées au ciel⁶,

ŷ. 6. — ² L'unité de Dieu suppose et nécessite l'unité de religion, *unus Deus, una fides* (Ephés. 4, 5.) ; et l'unité de religion, dans l'ancienne loi, était figurée, symbolisée par l'unité du lieu où Dieu voulut être adoré. — Dans la loi nouvelle, cette unité de Dieu et de religion est représentée extérieurement par le centre unique de la catholicité, le pape vicaire de Jésus-Christ sur la terre, et successeur de saint Pierre.

ŷ. 9. — ³ Dans tout ce qu'il fit pour le culte de Dieu et la glorification de son saint nom, Salomon était une figure et un type du vrai fils de David, Jésus-Christ (Ps. 109, 1. Luc, 1, 32.) ; et c'est en effet Jésus-Christ qui, par l'établissement de l'Eglise, a bâti véritablement à Dieu une maison permanente sur la terre

ŷ. 13. — ⁴ une tribune, un ambon.

⁵ Litt. : de la basilique, — dans le parvis du peuple.

⁶ Salomon se plaça sur l'estrade, et se tourna vers le peuple, lorsqu'il prononça

14. il dit : Seigneur Dieu d'Israël, il n'y a point de Dieu semblable à vous, ni dans le ciel, ni sur la terre; vous qui conservez l'alliance et la miséricorde que vous avez promise à vos serviteurs qui marchent devant vous de tout leur cœur; 2. *Mach.* 2, 8.

15. qui avez exécuté la promesse que vous aviez faite à David, mon père, votre serviteur, et qui avez mis à exécution la parole que vous lui aviez donnée, ainsi que nous le voyons aujourd'hui.

16. Accomplissez donc maintenant, Seigneur Dieu d'Israël, en faveur de David, mon père, votre serviteur, tout ce que vous lui avez promis en lui disant : Vous ne manquerez point d'héritiers qui seront assis devant moi sur le trône d'Israël, pourvu toutefois qu'ils demeurent fermes dans leur voie, et qu'ils marchent dans l'observance de ma loi, comme vous avez marché en ma présence.

17. Faites voir présentement, Seigneur Dieu d'Israël, la vérité et l'effet de la parole que vous avez donnée à David, votre serviteur.

18. Est-il donc croyable que Dieu habite avec les hommes sur la terre? Si le ciel et les cieus des cieus ne peuvent vous contenir, combien moins cette maison que j'ai bâtie!

19. Aussi n'a-t-elle été faite que pour vous porter, Seigneur mon Dieu, à regarder favorablement l'oraison de votre serviteur et ses humbles demandes, et à exaucer les prières qu'il fera en votre présence⁷,

20. afin que jour et nuit vous ayez les yeux ouverts sur cette maison, en laquelle vous avez promis qu'on invoquerait votre nom,

21. que vous écouteriez l'oraison qu'y ferait votre serviteur, et exauceriez ses prières et celles de votre peuple d'Israël. Ecoutez, de votre demeure, qui est dans le ciel, tous ceux qui feront ici leurs prières, et faites-leur miséricorde.

22. Lorsque quelqu'un aura péché contre son prochain, et qu'il se présentera pour prêter serment contre lui, et qu'il se sera

14. ait : Domine Deus Israel, non est similis tui Deus in cœlo et in terra : qui custodis pactum et misericordiam cum servis tuis, qui ambulat coram te in toto corde suo :

15. Qui præstitisti servo tuo David patri meo quæcumque locutus fueras ei : et quæ ore promiseras, opere complesti, sicut et præsens tempus probat.

16. Nunc ergo Domine Deus Israel, imple servo tuo patri meo David quæcumque locutus es, dicens : Non deficiet ex te vir coram me, qui sedeat super thronum Israel : ita tamen si custodierint filii tui vias suas, et ambulaverint in lege mea, sicut et tu ambulasti coram me.

17. Et nunc Domine Deus Israel, firmetur sermo tuus, quem locutus es servo tuo David.

18. Ergone credibile est ut habitet Deus cum hominibus super terram? Si cælum et cœli cœlorum non te capiunt, quanto magis domus ista, quam ædificavi?

19. Sed ad hoc tantum facta est, ut respicias orationem servi tui, et obsecrationem ejus, Domine Deus meus : et audias preces quas fundit famulus tuus coram te :

20. ut aperias oculos tuos super domum istam diebus ac noctibus, super locum, in quo pollicitus es ut invocaretur nomen tuum,

21. et exaudires orationem, quam servus tuus orat in eo : et exaudias preces famuli tui et populi tui Israel. Quicumque oraverit in loco isto, exaudi de habitaculo tuo, id est, de cœlis, et propitiare.

22. Si peccaverit quispiam in proximum suum, et jurare contra eum paratus venerit, sequæ male-

les paroles (ŷ. 1-11.) au commencement de sa prière. Pendant sa prière même (ŷ. 14-42.), il demeura toujours sur l'estrade, mais il se tourna vers l'autel (ŷ. 12.) dans le parvis des prêtres, et la fit à genoux.

ŷ. 19. —⁷ * *Voy. pl. h. 2, 6* et les remarq. — Les temples sont élevés moins pour Dieu que pour la commodité des hommes, afin qu'ils puissent lui rendre plus dignement les honneurs qui sont dus à sa souveraine majesté.

dicto constrinxerit coram altari in domo ista :

23. tu audies de cœlo, et facies iudicium servorum tuorum, ita ut reddas iniquo viam suam in caput proprium, et ulciscaris iustum, retribuens ei secundum iustitiam suam.

24. Si superatus fuerit populus tuus Israel ab inimicis (peccabunt enim tibi) et conversi egerint penitentiam, et obsecraverint nomen tuum, et fuerint deprecati in loco isto,

25. tu exaudies de cœlo, et propitiare peccato populi tui Israel, et reduc eos in terram, quam dedisti eis, et patribus eorum.

26. Si clauso cœlo pluvia non fluxerit propter peccata populi, et deprecati te fuerint in loco isto, et confessi nomini tuo, et conversi a peccatis suis, cum eos afflixeris,

27. exaudi de cœlo Domine, et dimitte peccata servis tuis et populi tui Israel, et doce eos viam bonam, per quam ingrediantur : et da pluviam terræ, quam dedisti populo tuo ad possidendum.

28. Fames si orta fuerit in terra, et pestilentia, ærugo, et aurugo, et locusta, et bruchus, et hostes, vastatis regionibus, portas obsederint civitatis, omnisque plaga et infirmitas presserit :

29. si quis de populo tuo Israel fuerit deprecatu, cognoscens plagam et infirmitatem suam, et expanderet manus suas in domo hac,

30. tu exaudies de cœlo, de sublimi scilicet habitaculo tuo, et propitiare, et redde unicuique secundum vias suas, quas nosti eum habere in corde suo (tu

dévoué à la malédiction, *en jurant* dans cette maison devant votre autel ⁸,

23. vous écouterez du ciel, et vous ferez justice à vos serviteurs; vous ferez retomber la perfidie ⁹ du coupable sur sa tête, et vous vengerez le juste et le traiterez favorablement selon sa justice.

24. Lorsque le peuple d'Israël (après avoir péché contre vous) sera vaincu par ses ennemis, et que rentrant en lui-même, il fera pénitence, il invoquera votre nom, et viendra faire ses prières en ce lieu-ci ¹⁰,

25. vous l'exaucerez du ciel, vous pardonnerez le péché de votre peuple d'Israël, et le ramènera dans la terre que vous leur avez donnée, à eux et à leurs pères.

26. Lorsque le ciel sera fermé, et qu'il ne tombera point de pluie à cause des péchés de votre peuple, et que venant faire ses prières dans ce lieu-ci, il rendra gloire à votre nom, se convertissant et faisant pénitence de ses péchés, à cause de l'affliction où vous l'aurez réduit,

27. exaucez-le du ciel, Seigneur, et pardonnez les péchés de vos serviteurs et de votre peuple d'Israël; enseignez-leur une voie droite par laquelle ils marchent, et répandez la pluie sur la terre que vous avez donnée à votre peuple pour la posséder.

28. Lorsqu'il viendra sur la terre une famine, une peste, de la nielle, ou quelque corruption de l'air, des sauterelles et des chenilles; ou que l'ennemi, après avoir ravagé tout le pays, viendra assiéger les portes de la ville, et que le peuple se trouvera pressé de toutes sortes de maux et de maladies :

29. si quelqu'un de votre peuple d'Israël, reconnaissant ses blessures et ses maladies, vient étendre ses mains vers vous en cette maison,

30. vous l'exaucerez du ciel, ce lieu élevé de votre demeure, et vous lui serez favorable; et vous rendrez à chacun selon ses œuvres, et selon les dispositions que vous voyez dans son cœur (puisqu'il n'y a que

ŷ. 22. — ⁸ C'est ici une allusion à la coutume, bien que cette coutume ne soit nulle part commandée par la loi, de venir au temple pour y prêter serment, et prendre Dieu à témoin de ce que l'on disait ou de ce que l'on promettait. Celui qui faisait le serment, l'accompagnait d'ordinaire d'imprécations contre lui-même, se dévouant à la colère de Dieu, s'il était parjure.

ŷ. 23. — ⁹ Litt. : la voie, les actions.

ŷ. 24. — ¹⁰ Litt. : et priera en ce lieu, après s'y être rendu en pèlerinage.

vous seul qui connaissiez les cœurs des enfants des hommes),

31. afin qu'ils vous craignent, et qu'ils marchent dans vos voies tant qu'ils vivront sur la face de la terre, que vous avez donnée à nos pères.

32. Si même un étranger qui ne sera point de votre peuple vient d'un pays éloigné, attiré par la grandeur de votre nom, par la force de votre main, et par la puissance de votre bras, et qu'il vous adore dans ce temple,

33. vous l'exaucerez du ciel, qui est votre demeure ferme et inébranlable, et vous accorderez à cet étranger tout ce qu'il vous aura demandé dans ses prières, afin que tous les peuples de la terre apprennent à connaître votre nom et qu'ils vous craignent comme fait votre peuple d'Israël, et qu'ils reconnaissent que votre nom a été invoqué sur cette maison que j'ai bâtie ¹¹.

34. Si votre peuple sort pour aller à la guerre contre ses ennemis, et que, marchant par le chemin par lequel vous les aurez envoyés, il vous adore la face tournée vers la ville ¹² que vous avez choisie, et vers la maison que j'ai bâtie à votre nom,

35. vous exaucerez du ciel leurs oraisons et leurs prières, et vous les vengerez de leurs ennemis.

36. Que s'ils viennent à pécher contre vous (car il n'y a point d'homme qui ne pèche), et qu'étant en colère contre eux, vous les livriez entre les mains de leurs ennemis; et que ces ennemis les emmènent captifs dans un pays éloigné, ou dans un autre plus proche, 3. *Rois*, 8, 46. *Eccli.* 7, 21. 1. *Jean*, 1, 8.

37. et qu'étant convertis du fond du cœur, ils fassent pénitence dans le pays où ils auront été emmenés captifs, et que dans cette captivité ils aient recours à vous, et vous disent : Nous avons péché, nous avons commis l'iniquité, et nous avons fait des actions injustes :

38. s'ils reviennent à vous de tout leur cœur et de toute leur âme dans le lieu de leur captivité, où ils ont été emmenés, et qu'ils vous adorent la face tournée vers la terre que vous avez donnée à leurs pères,

enim solus nosti corda filiorum hominum) :

31. ut timeant te, et ambulent in viis tuis cunctis diebus, quibus vivunt super faciem terræ, quam dedisti patribus nostris.

32. Externum quoque, qui non est de populo tuo Israel, si venerit de terra longinqua, propter nomen tuum magnum, et propter manum tuam robustam, et brachium tuum extentum, et adoraverit in loco isto,

33. tu exaudies de cælo firmissimo habitaculo tuo, et facies cuncta, pro quibus invocaverit te ille peregrinus : ut sciant omnes populi terræ nomen tuum, et timeant te sicut populus tuus Israel, et cognoscant, quia nomen tuum invocatum est super domum hanc, quam ædificavi.

34. Si egressus fuerit populus tuus ad bellum contra adversarios suos per viam in qua miseris eos, adorabunt te contra viam, in qua civitas hæc est, quam elegisti, et domus, quam ædificavi nomini tuo :

35. tu exaudies de cælo preces eorum, et obsecrationem, et ulciscaris.

36. Si autem peccaverint tibi (neque enim est homo, qui non peccet) et iratus fueris eis, et traderis hostibus, et captivos duxerint eos in terram longinquam, vel certe quæ juxta est,

37. et conversi in corde suo, in terra, ad quam captivi ducti fuerant, egerint pœnitentiam, et deprecati te fuerint in terra captivitatis suæ, dicentes : Peccavimus, inique fecimus, injuste egimus :

38. et reversi fuerint ad te in toto corde suo, et in tota anima sua, in terra captivitatis suæ, ad quam ducti sunt, adorabunt te contra viam terræ suæ, quam de-

† 33. — ¹¹ * que ce n'est pas sans raison que cette maison est appelée la maison de Dieu.

† 34. — ¹² il se tourne durant la prière qu'il fera dans la contrée où il sera, vers etc,

disti patribus eorum, et urbis, quam elegisti, et domus, quam ædificavi nomini tuo :

39. tu exaudies de cœlo, hoc est, de firmo habitaculo tuo, preces eorum, et facias iudicium, et dimittas populo tuo, quamvis peccatori :

40. tu es enim Deus meus : aperiantur, quæso, oculi tui, et aures tuæ intentæ sint ad orationem quæ fit in loco isto.

41. Nunc igitur consurge Domine Deus in requiem tuam, tu et arca fortitudinis tuæ : sacerdotes tui Domine Deus induantur salutem, et sancti tui lætentur in bonis.

42. Domine Deus ne averteris faciem christi tui : memento misericordiarum David servi tui.

vers la ville que vous avez choisie, et le temple que j'ai bâti à votre nom,

39. vous exaucerez du ciel, c'est-à-dire de votre demeure stable, leurs prières; vous leur ferez justice et vous ferez grâce à votre peuple, quoiqu'il ait péché :

40. car vous êtes mon Dieu. Que vos yeux soient ouverts, je vous en conjure, et que vos oreilles se rendent favorables aux prières qui se feront en ce lieu-ci.

41. Maintenant donc, ô Seigneur mon Dieu, levez-vous pour établir ici votre repos¹³, vous et l'arche par laquelle vous signalez votre puissance¹⁴. Que vos prêtres, ô Seigneur mon Dieu! soient secourus et protégés par vous¹⁵, et que vos saints jouissent de vos biens avec joie. *Ps.* 131, 8. 9. 10.

42. Seigneur mon Dieu, ne rejetez point la prière de votre christ¹⁶ : souvenez-vous de toutes les bontés que vous avez eues pour David, votre serviteur¹⁷.

CHAPITRE VII.

Continuation. Dieu apparaît de nouveau à Salomon.

1. Cumque complisset Salomon fundens preces, ignis descendit de cœlo, et devoravit holocausta et victimas : et majestas Domini implevit domum.

2. Nec poterant sacerdotes ingredi templum Domini, eo quod implesset majestas Domini templum Domini.

3. Sed et omnes filii Israel videbant descendentem ignem, et gloriam Domini super domum : et corruentes proni in terram super pavimentum stratum lapide, adoraverunt, et laudaverunt Dominum : Quoniam bonus, quoniam in sæculum misericordia ejus.

1. Salomon ayant achevé sa prière, le feu descendit du ciel, et consuma les holocaustes et les victimes; et la majesté de Dieu remplit toute la maison¹;

2. de sorte que les prêtres mêmes ne pouvaient entrer dans le temple du Seigneur, parce que sa majesté avait rempli son temple. 2. *Mach.* 2, 8. 3. *Rois*, 8, 11.

3. Tous les enfants d'Israël virent descendre le feu et la gloire du Seigneur sur ce temple : ils se prosternèrent la face contre terre sur le pavé qui était de pierre, ils adorèrent le Seigneur et le louèrent, parce qu'il est bon, et que sa miséricorde est éternelle.

1. 41. —¹³ Litt. : levez-vous pour votre repos, — pour entrer dans votre demeure, dans le Saint des saints.

¹⁴ au moyen de laquelle vous avez, par votre présence, opéré tant de merveilles en faveur de votre peuple. Voy. *Ps.* 77, 61.

¹⁵ Litt. : se revêtent du salut. — Comblez-les de vos grâces, afin que par eux votre peuple puisse aussi être sanctifié.

1. 42. —¹⁶ ne rebutez point le roi que vous avez oint (que vous avez établi).

¹⁷ Litt. : des miséricordes de David etc., — dont vous avez prévenu David etc.

1. 1. —¹ * Comp. 3. *Rois*, 8, 10 etc., où tout ce chapitre a été expliqué.

4. Le roi et tout le peuple immolaient donc des victimes devant le Seigneur.

5. Le roi Salomon sacrifia vingt-deux mille bœufs, et cent vingt mille moutons. Et le roi avec tout le peuple fit la dédicace de la maison du Seigneur. 3. *Rois*, 8, 63.

6. Les prêtres étaient appliqués *chacun* à leurs fonctions ²; et les Lévites touchaient les instruments *et* faisaient retentir les hymnes du Seigneur que le roi David a composées pour louer le Seigneur, disant : Que sa miséricorde est éternelle. Ils chantaient *ainsi* les hymnes de David sur les instruments qu'ils touchaient. Or les prêtres qui étaient devant eux sonnaient de la trompette, et tout le peuple était présent *et* debout.

7. Le roi consacra aussi le milieu du parvis qui était devant le temple du Seigneur; car il avait offert là les holocaustes et la graisse des victimes pacifiques, parce que l'autel d'airain qu'il avait fait ne pouvait suffire pour les holocaustes, les sacrifices et les graisses *des hosties*.

8. Salomon fit dans le même temps une fête solennelle pendant sept jours ³, et tout Israël la fit avec lui. Cette assemblée fut fort grande, *parce que l'on y vint en foule* depuis l'entrée d'Emath jusqu'au torrent de l'Égypte ⁴.

9. Le huitième jour ⁵, il célébra l'assemblée solennelle ⁶, à cause qu'il avait employé sept jours à la dédicace de l'autel, et sept jours à la fête.

10. Ainsi le vingt-troisième jour du septième mois, il renvoya le peuple à ses tentes. Tout le monde était rempli de joie et de reconnaissance des grâces que le Seigneur avait faites à David, à Salomon et à son peuple d'Israël.

11. Salomon acheva donc la maison du Seigneur et le palais du roi; et il réussit dans tout ce qu'il s'était proposé de faire, tant dans la maison du Seigneur que dans son palais. 3. *Rois*, 9. 1.

12. Or le Seigneur lui apparut la nuit, et lui dit : J'ai exaucé votre prière, et j'ai

4. Rex autem, et omnis populus, immolabant victimas coram Domino.

5. Mactavit igitur rex Salomon hostias, boum viginti duo millia, arietum centum viginti millia : et dedicavit domum Dei rex, et univversus populus.

6. Sacerdotes autem stabant in officiis suis : et Levitæ in organis carminum Domini, quæ fecit David rex ad laudandum Dominum : Quoniam in æternum misericordia ejus, hymnos David canentes per manus suas : porro sacerdotes canebant tubis ante eos, cunctusque Israel stabat.

7. Sanctificavit quoque Salomon medium atriæ ante templum Domini : obtulerat enim ibi holocausta et adipēs pacificorum : quia altare æneum, quod fecerat, non poterat sustinere holocausta et sacrificia et adipēs.

8. Fecit ergo Salomon solemnitatem in tempore illo septem diebus, et omnis Israel cum eo : ecclesia magna valde, ab introitu Emath usque ad torrentem Ægypti.

9. Fecitque die octavo collectam, eo quod dedicasset altare septem diebus, et solemnitatem celebrasset diebus septem.

10. Igitur in die vigesimo tertio mensis septimi dimisit populos ad tabernacula sua, lætantes atque gaudentes super bono, quod fecerat Dominus Davidi, et Salomoni, et Israeli populo suo.

11. Complevitque Salomon domum Domini, et domum regis, et omnia quæ disposuerat in corde suo, ut faceret in domo Domini : et in domo sua, et prosperatus est.

12. Apparuit autem ei Dominus nocte, et ait : Audivi orationem

ÿ. 6. — ² offraient les sacrifices et faisaient tout ce qui était d'ailleurs dans leur ministère.

ÿ. 8. — ³ Après les sept jours de fêtes que dura la consécration du temple, Salomon célébra encore pendant sept jours la fête des tabernacles. Voy. 3. *Rois*, 8, 65.

⁴ * Voy. 3. *Rois*, 8, 65.

ÿ. 9. — ⁵ après la seconde semaine.

⁶ la fête qui devait terminer toutes les autres. Voy. 3. *Moy.* 23, 36. — * Aussitôt après la fête de la dédicace du temple, on célébra la fête des Tabernacles, et ce fut après cette dernière fête que Salomon congédia le peuple. Voy. 3. *Rois*, 8, 63.

tuam, et elegi locum istum mihi in domum sacrificii.

13. Si clausero cœlum, et pluvia non fluxerit, et mandavero et præcepero locustæ, ut devoret terram, et misero pestilentiam in populum meum :

14. conversus autem populus meus, super quos invocatum est nomen meum, deprecatus me fuerit, et exquisierit faciem meam, et egerit pœnitentiam a viis suis pessimis : et ego exaudiam de cœlo, et propitius ero peccatis eorum, et sanabo terram eorum.

15. Oculi quoque mei erunt aperti, et aures meæ erectæ ad orationem ejus, qui in loco isto oraverit.

16. Elegi enim, et sanctificavi locum istum, ut sit nomen meum ibi in sempiternum, et permanent oculi mei, et cor meum ibi cunctis diebus.

17. Tu quoque si ambulaveris coram me, sicut ambulavit David pater tuus, et feceris juxta omnia quæ præcepi tibi, et justitias meas judiciumque servaveris :

18. suscitabo thronum regni tui, sicut pollicitus sum David patri tuo, dicens : Non auferetur de stirpe tua vir, qui sit princeps in Israël.

19. Si autem aversi fueritis, et dereliqueritis justitias meas, et præcepta mea, quæ proposui vobis, et abeunte servieritis diis alienis, et adoraveritis eos,

20. evellam vos de terra mea, quam dedi vobis : et domum hanc, quam sanctificavi nomini meo, projiciam a facie mea, et tradam eam in parabolam, et in exemplum cunctis populis.

21. Et domus ista erit in proverbium universis transeuntibus, et dicent stupentes : Quare fecit Dominus sic terræ huic, et domui huic ?

22. Respondebuntque : Quia dereliquerunt Dominum Deum patrum suorum, qui eduxit eos de terra Ægypti, et apprehenderunt

choisi pour moi ce lieu pour en faire une maison de sacrifice.

13. S'il arrive que je ferme le ciel, et qu'il ne tombe point de pluie, ou que j'ordonne et que je commande aux sauterelles de ravager la terre, et que j'envoie la peste parmi mon peuple ;

14. et que mon peuple, sur qui mon nom a été invoqué ⁷ se convertisse, qu'il me vienne prier, qu'il recherche mon visage, et qu'il fasse pénitence de sa mauvaise vie, je l'exaucerai du ciel, et je lui pardonnerai ses péchés, et je purifierai la terre où il a fait sa demeure.

15. Mes yeux seront ouverts, et mes oreilles attentives à la prière de celui qui m'invoquera en ce lieu,

16. parce que j'ai choisi ce lieu, et que je l'ai sanctifié, afin que mon nom y soit à jamais, et que mes yeux et mon cœur y demeurent toujours.

17. Et vous-même, si vous marchez en ma présence, ainsi que David, votre père, y a marché ; si vous agissez en tout selon les ordres que je vous ai donnés, et que vous gardiez mes préceptes et mes ordonnances,

18. je conserverai le trône de votre règne, ainsi que je l'ai promis à David, votre père, lorsque je lui dis : Vous aurez toujours des successeurs de votre race, qui seront princes en Israël.

19. Mais si vous et vos enfants vous vous détournez de moi, et que vous abandonniez les lois et les ordonnances que je vous ai proposées ; si vous courez après les dieux étrangers, et que vous les serviez et les adoriez,

20. je vous exterminerai de la terre qui est à moi, et que je vous ai donnée ; je rejetterai loin de moi ce temple que j'ai consacré à mon nom, et je le rendrai la fable du monde, et je ferai en sorte qu'il serve d'exemple à tous les peuples.

21. Et cette maison sera tournée en proverbe par tous ceux qui passeront devant, et qui, frappés d'étonnement, diront : Pourquoi le Seigneur a-t-il traité ainsi cette terre et cette maison ?

22. Et on répondra : C'est qu'ils ont abandonné le Seigneur le Dieu de leurs pères, qui les avait retirés de la terre d'Égypte, qu'ils ont pris des dieux étrangers, et qu'ils

ŷ. 14. — 7 à qui ma protection a été promise. D'autres : qui est appelé de mon nom.

les ont adorés et révéérés. Voilà ce qui a été tiré tous ces maux sur eux⁸.

deos alienos, et adoraverunt eos, et coluerunt : idcirco venerunt super eos universa hæc mala.

CHAPITRE VIII.

Constructions de Salomon, les corvées qu'il impose, ses réglemens concernant le culte de Dieu, sa marine.

1. Après vingt années que Salomon employa à bâtir le temple du Seigneur et son palais¹, 3. *Rois*, 9, 10.

2. il fit bâtir et fortifier les villes que Hiram lui avait données², et y établit les enfans d'Israël.

3. Il s'en alla aussi à Emath-Suba³, et en prit possession.

4. Il fit bâtir et bien fortifier Palmyre⁴ dans le désert, et encore plusieurs autres villes dans le pays d'Emath.

5. Il bâtit aussi Béthhoron, tant la haute que la basse⁵, qui étaient des villes murées, et qui avaient de bonnes portes garnies de barres et de serrures.

6. Il en fit de même à Balaath et à toutes les meilleures places qui étaient à lui, et à toutes les villes des chariots et de la cavalerie. Enfin Salomon fit et bâtit tout ce qu'il lui plut tant dans Jérusalem que sur le Liban, et dans toute l'étendue de ses Etats.

7. Il soumit aussi à son empire tous les peuples qui étaient restés des Héthéens, des Amorrhéens, des Phérézéens, des Hévéens et des Jébuséens, qui n'étaient point de la race d'Israël;

8. mais qui étaient les enfans ou descendants de ceux que les Israélites n'avaient point fait mourir. Salomon se les rendit tri-

1. Expletis autem viginti annis, postquam ædificavit Salomon domum Domini et domum suam :

2. civitates, quas dederat Hiram Salomoni, ædificavit et habitare ibi fecit filios Israel.

3. Abiit quoque in Emath Suba, et obtinuit eam.

4. Et ædificavit Palmiram in deserto, et alias civitates munitissimas ædificavit in Emath.

5. Extruxitque Bethhoron superiorem, et Bethhoron inferiorem, civitates muratas, habentes portas et vectes et seras :

6. Balaath etiam et omnes urbes firmissimas, quæ fuerunt Salomonis, cunctasque urbes quadrigarum, et urbes equitum; omnia quæcumque voluit Salomon atque disposuit, ædificavit in Jerusalem et in Libano, et in universa terra potestatis suæ.

7. Omnem populum, qui derelictus fuerat de Hethæis, et Amorrhæis, et Pherezæis, et Hevæis, et Jebuseis, qui non erant de stirpe Israel;

8. de filiis eorum, et de posteris quos non interfecerant filii Israel, subjugavit Salomon in tri-

ŷ. 22. — ⁸ * Tout cela se vérifia à la lettre lors de la destruction de Jérusalem et du temple par Nabuchodonosor. Comp. *Lam.* ch. 1. 2.

ŷ. 1. — ¹ * Il mit sept ans à bâtir le temple et treize ans à bâtir le palais.

ŷ. 2. — ² rendues. Voy. 3. *Rois*, 9, 11.

ŷ. 3. — ³ vers cette partie au nord d'Emath, que le roi de Suba (Tsoba, de Nisibe en Mésopotamie) avait adjointe à son territoire.

ŷ. 4. — ⁴ * Comp. 3. *Rois*, 9, 18. — Il ne reste aujourd'hui de cette grande ville, autrefois si florissante et le siège d'un puissant empire, que quelques ruines. On y voit cependant encore des colonnes magnifiques et d'une superbe architecture, des pierres d'une grandeur prodigieuse, des obélisques et quelques restes d'un temple qu'on présume avoir été consacré à Baal.

ŷ. 5. — ⁵ * Ces villes étaient déjà bâties (*Jos.* 16, 3.), mais Salomon les répara, il les étendit et les fortifia, ce que l'Écriture appelle aussi bâtir.

butarios, usque in diem hanc.

9. Porro de filiis Israel non posuit ut serviret operibus regis : ipsi enim erant viri bellatores, et duces primi, et principes quadrigarum et equitum ejus.

10. Omnes autem principes exercitus regis Salomonis fuerunt ducenti quinquaginta, qui erudiebant populum.

11. Filiam vero Pharaonis transtulit de civitate David, in domum quam ædificaverat ei. Dixit enim rex : Non habitabit uxor mea in domo David regis Israel, eo quod sanctificata sit : quia ingressa est in eam arca Domini.

12. Tunc obtulit Salomon holocausta Domino super altare Domini, quod extruxerat ante porticum,

13. ut per singulos dies offerretur in eo juxta præceptum Moysi in sabbatis et in calendis, et in festis diebus, ter per annum, id est in solemnitate azymorum, et in solemnitate hebdomadarum, et in solemnitate tabernaculorum.

14. Et constituit juxta dispositionem David patris sui, officia sacerdotum in ministeriis suis : et Levitas in ordine suo, ut laudarent, et ministrarent coram sacerdotibus, juxta ritum uniuscujusque diei : et janitores in divisionibus suis per portam et portam : sic enim præceperat David homo Dei.

15. Nec prætergressi sunt de mandatis regis, tam sacerdotes

butaires, comme ils le sont encore aujourd'hui ⁶.

9. Il ne voulut point que les enfants d'Israël fussent assujettis à travailler à ses ouvrages ; mais il s'en servit pour la guerre, et leur donna le commandement de ses armées, de sa cavalerie et de ses chariots.

10. Or tous les principaux officiers de l'armée ⁷ du roi Salomon montaient au nombre de deux cent cinquante qui avaient le commandement *et* le gouvernement du peuple ⁸.

11. Ensuite il fit passer la fille de Pharaon de la ville de David dans la maison qu'il lui avait bâtie ; car il dit : Il ne faut pas que ma femme demeure dans la maison de David, roi d'Israël, parce qu'elle a été sanctifiée par le séjour que l'arche du Seigneur y a fait ⁹. 3. *Moy.* 15, 18. 3. *Rois* : 3, 1.

12. Alors Salomon offrit des holocaustes au Seigneur sur l'autel qu'il lui avait élevé devant le vestibule,

13. pour y offrir chaque jour *des sacrifices* selon l'ordonnance de Moïse, les jours du sabbat, les premiers jours du mois, les trois grandes fêtes de l'année, savoir : celle des Azymes, celle des Semaines, et celle des Tabernacles ¹⁰.

14. Il ordonna aussi que les prêtres s'acquittassent de leurs devoirs dans leur ministère, selon l'ordre prescrit par David, son père, et que les Lévites gardassent leur rang pour chanter les louanges de Dieu, et pour servir devant les prêtres, observant les cérémonies propres à chaque jour, et que ¹¹ les portiers fissent aussi leur devoir aux portes dont la garde leur avait été donnée, selon la distribution que David, l'homme de Dieu, en avait faite à chacun d'eux.

15. Les prêtres ni les Lévites n'omirent rien, et ne firent aussi rien au-delà de tout

ÿ. 8. — ⁶ * paroles qui se lisaient dans les monuments primitifs, et que l'auteur de ce livre a transcrites sans y rien changer. Pour lui, il vivait après la captivité, et à cette époque les Chananéens n'étaient plus tributaires des enfants d'Israël (*Voy.* la dernière note sur le 2^e livre des Mach.). *Comp. pl. h.* 5, 9.

ÿ. 10. — ⁷ Dans l'hébr. : Et tous les premiers inspecteurs (des travaux).

⁸ Litt. : qui instruisaient le peuple, — le dirigeaient dans les travaux.

ÿ. 11. — ⁹ * Après avoir épousé la fille de Pharaon, Salomon ne la fit point habiter dans la maison de David son père, mais dans une autre demeure. Il aurait cru profaner ce lieu, où l'arche avait reposé, en en faisant le séjour d'une femme étrangère. Plût à Dieu qu'il eût toujours conservé le même respect pour le nom du Dieu d'Israël !

ÿ. 13. — ¹⁰ * La fête des Azymes est la fête de Pâques, et la fête des Semaines, celle de la Pentecôte. *Voy.* 3. *Moy.* 23, 6. 16.

ÿ. 14. — ¹¹ il ordonna.

ce que le roi avait ordonné, et de ce qui regardait la garde du trésor.

16. Salomon avait préparé toutes choses pour fournir à la dépense, depuis le jour où il commença à jeter les fondements du temple, jusqu'au jour où il y mit la dernière main.

17. Ensuite il alla à Asiongaber et à Ailath, qui sont sur le bord de la mer Rouge, qui est dans la terre d'Edom.

18. Hiram lui avait envoyé par ses sujets des vaisseaux ¹² et des matelots expérimentés et bons hommes de mer, qui s'en allèrent avec des serviteurs de Salomon à Ophir, d'où ils rapportèrent au roi Salomon quatre cent cinquante talents d'or.

quam Levitæ, ex omnibus quæ præceperat, et in custodiis thesaurorum.

16. Omnes impensas præparatas habuit Salomon, ex eo die quo fundavit domum Domini, usque in diem quo perfecit eam.

17. Tunc abiit Salomon in Asiongaber, et in Ailath ad oram maris Rubri, quæ est in terra Edom.

18. Misit autem ei Hiram per manus servorum suorum naves, et nautas gnaros maris, et abierunt cum servis Salomonis in Ophir, tuleruntque inde quadringenta talenta auri et attulerunt ad regem Salomonem.

CHAPITRE IX.

Visite de la reine de Saba. Gloire et mort de Salomon.

1. La reine de Saba ¹ ayant entendu parler de la grande réputation de Salomon, vint à Jérusalem pour le tenter, en lui proposant des énigmes. Elle avait avec elle de grandes richesses, et des chameaux qui portaient des aromates, et une grande quantité d'or, et des pierres précieuses. Elle vint trouver Salomon, et lui exposa tout ce qu'elle avait dans le cœur ². 3. *Rois*, 10, 1. *Matth.* 12, 42. *Luc.* 11, 31.

2. Et Salomon lui expliqua tout ce qu'elle lui avait proposé; et il n'y eut rien qu'il ne lui éclaircît entièrement ³.

3. Après que cette reine eut vu la sagesse de Salomon, et la maison qu'il avait bâtie,

1. Regina quoque Saba, cum audisset famam Salomonis, venit ut tentaret eum in enigmatibus in Jerusalem, cum magnis opibus, et camelis qui portabant aromata, et auri plurimum, gemmasque pretiosas. Cumque venisset ad Salomonem, locuta est ei quæcumque erant in corde suo

2. Et exposuit ei Salomon omnia quæ proposuerat: nec quidquam fuit, quod non perspicuum ei fecerit.

3. Quæ postquam vidit, sapientiam scilicet Salomonis, et domum quam ædificaverat,

§. 18. — ¹² Il ordonna que quelques-uns des vaisseaux, qu'il entretenait sur la mer Rouge, se joignissent à la flotte de Salomon. — * Ophir, pays vers l'Orient à l'égard de la Judée, ainsi nommé d'Ophir, fils de Jectan (1. *Moys.* 10.). Josèphe remarque qu'on l'appelait la terre de l'or, et quelques-uns croient que c'est l'île de Sumatra (Voy. 3. *Rois*, 7, 28.). — Les 450 talents d'or, suivant de Sacy, font près de trente millions, monnaie de son temps: ce qui porterait la valeur du talent d'or à environ 66,600 fr. Il n'y a que 420 talents 3. *Rois*, 9, 28.

§. 1. — ¹ Pays du midi *Matth.* 12. ainsi nommé de Saba, fils de Chus (1. *Moys.* 10, 7.).

² * L'Écriture semble nous marquer assez ailleurs que ces questions regardaient principalement le culte de Dieu et la piété, lorsque (3. *Rois*, 10, 1.) il est dit qu'elle vint au nom du Seigneur, et que Jésus-Christ (*Matth.* 12, 42.) loue hautement le zèle de cette reine, et assure qu'elle s'élèvera au jour du jugement contre la nation infidèle des Juifs. De Sacy.

4. necnon et cibaria mensæ ejus, et habitacula servorum, et officia ministrorum ejus, et vestimenta eorum, pincernas quoque et vestes eorum, et victimas quas immolabat in domo Domini : non erat præ stupore ultra in ea spiritus.

5. Dixitque ad regem : Verus est sermo, quem audieram in terra mea de virtutibus et sapientia tua.

6. Non credebam narrantibus, donec ipsa venissem, et vidissent oculi mei, et probassem vix medietatem sapientiæ tuæ mihi fuisse narratam : vicisti famam virtutibus tuis.

7. Beati viri tui, et beati servi tui, qui assistunt coram te omni tempore, et audiunt sapientiam tuam.

8. Sit Dominus Deus tuus benedictus, qui voluit te ordinare super thronum suum, regem Domini Dei tui. Quia diligit Deus Israel, et vult servare eum in æternum, idcirco posuit te super eum regem, ut facias judicia atque justitiam.

9. Dedit autem regi centum viginti talenta auri, et aromata multa nimis, et gemmas pretiosissimas : non fuerunt aromata talia ut hæc, quæ dedit regina Saba regi Salomoni.

10. Sed et servi Hiram cum servis Salomonis attulerunt aurum de Ophir, et ligna thyina, et gemmas pretiosissimas :

11. de quibus fecit rex, de lignis scilicet thyinis, gradus in domo Domini, et in domo regia, citharas quoque et psalteria cantoribus : numquam visa sunt in terra Juda ligna talia.

12. Rex autem Salomon dedit reginæ Saba cuncta quæ voluit, et quæ postulavit, et multo plura quam attulerat ad eum : quæ reversa, abiit in terram suam cum servis suis.

13. Erat autem pondus auri,

4. les mets de sa table, les logements de ses officiers, les diverses classes de ceux qui le servaient, *la magnificence* de leurs habits, ses échansons, les victimes qu'il immolait dans la maison du Seigneur, elle en fut tellement étonnée, qu'elle paraissait toute hors d'elle-même.

5. Et elle dit au roi : Ce qu'on m'avait dit dans mon royaume de votre mérite et de votre sagesse est bien véritable.

6. Je ne voulais point croire néanmoins ce qu'on m'en rapportait, jusqu'à ce que je sois venue moi-même, et que j'aie vu de mes propres yeux, et que j'aie reconnu qu'on ne m'avait pas dit la moitié *de ce que je vois* de votre sagesse. Votre mérite *et* votre vertu va au-delà de tout ce que publie la renommée.

7. Heureux sont ceux qui sont à vous, heureux vos serviteurs qui sont sans cesse devant vous, et qui écoutent votre sagesse.

8. Béni soit le Seigneur votre Dieu, qui a voulu vous faire asseoir sur son trône, et vous a établi roi pour tenir la place du Seigneur votre Dieu³. Comme Dieu aime Israël, et qu'il veut le conserver à jamais, aussi il vous a établi roi pour le gouverner et pour rendre la justice avec toute sorte d'équité.

9. Ensuite la reine de Saba présenta au roi cent vingt talents d'or, et une quantité prodigieuse de parfums et de pierres très-précieuses. On n'a jamais vu des parfums si excellents que ceux dont la reine de Saba fit présent à Salomon.

10. Les sujets d'Hiram avec les sujets de Salomon apportèrent aussi de l'or d'Ophir, et d'une espèce de bois très-rare, et des pierres très-précieuses.

11. Et le roi fit faire de ces bois les degrés de la maison du Seigneur, et ceux de la maison du roi, les harpes et les lyres pour les musiciens. On n'avait jamais vu jusqu'alors de ces sortes de bois dans la terre de Juda.

12. Or le roi Salomon donna à la reine de Saba tout ce qu'elle put désirer et ce qu'elle demanda, et beaucoup plus qu'elle ne lui avait apporté. Et la reine s'en retourna dans son royaume avec toute sa suite.

13. Le poids de l'or qu'on apportait tous

3. 8. — ³ pour être roi à la place du Seigneur : en effet, le roi des Israélites n'était que le représentant de Dieu, leur vrai roi.

les ans à Salomon ⁴, était de six cent soixante-six talents d'or ⁵,

14. sans compter ce qu'avaient accoutumé de lui apporter les députés de diverses nations ⁶, les marchands ⁷, tous les rois de l'Arabie et tous les gouverneurs des provinces ⁸, qui apportaient tous de l'or et de l'argent à Salomon.

15. Le roi Salomon fit donc faire deux cents piques ⁹ d'or, du poids de six cents sicles ¹⁰ qu'il donnait pour chacune.

16. Il fit faire aussi trois cents boucliers ¹¹, chacun de trois cents sicles d'or que l'on employait à les couvrir; et le roi les mit dans son arsenal qui était planté d'arbres ¹².

17. Le roi fit aussi un grand trône d'ivoire, qu'il revêtit d'un or très-pur.

18. Les six degrés par lesquels on montait au trône et le marche-pied étaient d'or, avec deux bras qui le tenaient de chaque côté, et deux lions près de ces deux bras,

19. et douze autres petits lions posés sur les degrés de côté et d'autre; de sorte qu'il n'y a jamais eu de trône semblable dans tous les royaumes du monde.

20. Tous les vases de la table du roi étaient d'or, et toute la vaisselle de la maison du bois du Liban était aussi d'un or très-pur. Car l'argent était alors regardé comme rien,

21. parce que la flotte du roi faisait voile de trois ans en trois ans, et allait avec celle de Hiram en Tharsis, et elles apportaient de là de l'or, de l'argent, de l'ivoire, des singes et des paons.

22. Ainsi le roi Salomon surpassa tous les rois du monde en richesses et en gloire ¹³.

23. De sorte que tous les rois de la terre désiraient voir le visage de Salomon, et entendre la sagesse que Dieu avait répandue dans son cœur.

quod afferebatur Salomoni per singulos annos, sexcenta sexaginta sex talenta auri :

14. excepta ea summa, quam legati diversarum gentium, et negotiatores afferre consueverant, omnesque reges Arabiæ, et satrapæ terrarum, qui comportabant aurum et argentum Salomoni.

15. Fecit igitur rex Salomon ducentas hastas aureas de summa sexcentorum aureorum, qui in singulis hastis expendebantur :

16. trecenta quoque scuta aurea trecentorum aureorum, quibus tegebantur singula scuta : posuitque ea rex in armamentario, quod erat consitum nemore.

17. Fecit quoque rex solium eburneum grande, et vestivit illud auro mundissimo.

18. Sex quoque gradus, quibus ascendebatur ad solium, et scabellum aureum, et brachiola duo altrinsecus, et duos leones stantes juxta brachiola,

19. sed et alios duodecim leuculos stantes super sex gradus ex utraque parte : non fuit tale solium in universis regnis.

20. Omnia quoque vasa convivii regis erant aurea, et vasa domus saltus Libani ex auro purissimo. Argentum enim in diebus illis pro nihilo reputabatur.

21. Siquidem naves regis ibant in Tharsis cum servis Hiram, semel in annis tribus : et deferabant inde aurum et argentum, et ebur, et simias, et pavos.

22. Magnificatus est igitur Salomon super omnes reges terræ præ divitiis et gloria.

23. Omnesque reges terrarum desiderabant videre faciem Salomonis, ut audirent sapientiam, quam dederat Deus in corde ejus :

ÿ. 13. — ⁴ les revenus de l'Etat.

⁵ * Voy. 1. Par. 29, 4.

ÿ. 14. — ⁶ tributaires.

⁷ du roi.

⁸ les tenanciers des rentes des biens privés du roi, dans les provinces. — * Comp.

1. Par. 25, 26-34 et les remarq.

ÿ. 15. — ⁹ Dans l'hébr. : boucliers.

¹⁰ d'or.

ÿ. 16. — ¹¹ de petits boucliers : Tartschen, des ronaacnes.

¹² Plus exactement selon l'hébr. : ... dans la maison du bois du Liban.

ÿ. 22. — ¹³ Dans l'hébr. : et en sagesse.

24. et deferebant ei munera, vasa argentea, et aurea, et vestes, et arma, et aromata, equos et mulos, per singulos annos.

25. Habuit quoque Salomon quadraginta millia equorum in stabulis, et curruum equitumque duodecim millia, constituitque eos in urbibus quadrigarum, et ubi erat rex in Jerusalem.

26. Exercuit etiam potestatem super cunctos reges, a flumine Euphrate usque ad terram Philistinorum, et usque ad terminos Ægypti.

27. Tantamque copiam præbuit argenti in Jerusalem quasi lapidum; et cedrorum tantam multitudinem velut sycomororum, quæ gignuntur in campestribus.

28. Adducebantur autem ei equi de Ægypto, cunctisque regionibus.

29. Reliqua autem operum Salomonis priorum et novissimorum scripta sunt in verbis Nathan prophetæ, et in libris Ahîæ Silonitis, in visione quoque Addo Videntis, contra Jeroboam filium Nabat.

30. Regnavit autem Salomon in Jerusalem super omnem Israel quadraginta annis.

31. Dormivitque cum patribus suis, et sepelierunt eum in Civitate David: regnavitque Roboam filius ejus pro eo.

24. Et chacun lui faisait présent tous les ans de vases d'or et d'argent, d'étoffes, d'armes, de parfums, de chevaux et de mulets.

25. Salomon eut aussi quarante mille chevaux dans ses écuries¹⁴, douze mille chariots et douze mille hommes de cheval: et il les distribua dans les villes qui étaient destinées à les loger, et dans Jérusalem, auprès de sa personne.

26. Sa puissance s'étendit même sur tous les rois qui étaient depuis l'Euphrate jusqu'à la terre des Philistins, et jusqu'aux frontières d'Égypte.

27. Et il fit que l'argent devint aussi commun à Jérusalem que les pierres, et qu'on y vit autant de cèdres qu'il y a de sycomores qui naissent dans la campagne.

28. On lui amenait aussi des chevaux d'Égypte et de tous les autres pays¹⁵.

29. Pour le reste des actions de Salomon, tant les premières que les dernières, elles sont écrites dans les livres du prophète Nathan, dans ceux du prophète Ahias, qui était de Silo, et dans les prédictions du prophète Addon contre Jéroboam, fils de Nabat.

30. Salomon régna quarante ans à Jérusalem et sur tout Israël.

31. Et il s'endormit avec ses pères, et fut enseveli en la ville de David. Et Roboam son fils régna en sa place.

CHAPITRE X.

Roboam. Division du royaume.

1. Profectus est autem Roboam in Sichem: illuc enim cunctus Israel convenerat ut constituerent eum regem.

2. Quod cum audisset Jeroboam filius Nabat, qui erat in Ægypto

1. Roboam vint alors à Sichem¹, parce que tout Israël s'y était assemblé pour l'établir roi. 3. *Rois*, 12, 1.

2. Mais Jéroboam, fils de Nabat, qui s'était enfui en Égypte par la crainte de Salo-

ÿ. 25. — ¹⁴ Dans l'hébr.: Et Salomon avait des écuries pour vingt-quatre mille chevaux et chariots. Voy. 3. *Rois*, 4, 26.

ÿ. 28. — ¹⁵ * Tout ceci, de même que le reste du chapitre, trouve son explication dans ce qu'on a dit sur 3. *Rois*, 10.

ÿ. 1. — ¹ * Tout cela est raconté presque mot pour mot dans 3. *Rois*, 12, où l'on en trouvera l'explication.

mon ², ayant appris cette nouvelle, revint aussitôt.

3. Le peuple d'Israël députa vers lui pour le faire venir. Il se rendit au lieu où ils étaient tous assemblés; et il vint avec tout ce peuple trouver Roboam, et ils lui dirent :

4. Votre père nous a tenus opprimés sous un joug très-dur. Traitez-nous plus favorablement que votre père, qui nous avait soumis à une si onéreuse servitude, et diminuez quelque chose de ce poids, afin que nous puissions vous servir ³.

5. Il leur dit : Revenez me trouver dans trois jours. Et après que le peuple se fut retiré,

6. Roboam tint conseil avec les vieillards, qui avaient été du conseil de Salomon, son père pendant sa vie, et il leur dit : Quelle réponse me conseillez-vous de faire à ce peuple?

7. Ils lui dirent : Si vous témoignez de la bonté à ce peuple, et que vous l'apaisiez par des paroles douces, il s'attachera pour toujours à votre service.

8. Mais Roboam n'approuva point le conseil des vieillards, et consulta les jeunes gens qui avaient été nourris avec lui, et qui l'accompagnaient toujours.

9. Et il leur dit : Que vous en semble? et que dois-je répondre à ce peuple qui m'est venu dire : Adoucissez le joug que votre père nous a imposé?

10. Ils lui répondirent comme des jeunes gens qui avaient été nourris avec lui dans les délices, et ils lui dirent : Voici la réponse que vous devez faire à ce peuple qui vous est venu dire : Votre père a rendu notre joug très-pesant; nous vous supplions de le rendre léger et supportable; et vous lui parlerez en ces termes : Le plus petit de mes doigts est plus gros que n'était le dos de mon père.

11. Mon père vous a imposé un joug pesant, et moi j'y ajouterai un poids encore plus pesant; mon père vous a frappés avec des verges, et moi je vous frapperai avec des scorpionibus.

(ingerat quippe illuc ante Salomonem) statim reversus est.

3. Vocaveruntque eum, et venit cum universo Israel, et locuti sunt ad Roboam, dicentes :

4. Pater tuus durissimo jugo nos pressit, tu leviora impera patre tuo, qui nobis imposuit gravem servitutem, et paululum de onere subleva, ut serviamus tibi.

5. Qui ait : Post tres dies revertimini ad me. Cumque abiisset populus,

6. iniit consilium cum senibus, qui steterant coram patre ejus Salomone dum adhuc viveret, dicens : Quid datis consilii ut respondeam populo?

7. Qui dixerunt ei : Si placueris populo huic, et leniveris eos verbis clementibus, servient tibi omni tempore.

8. At ille reliquit consilium senum, et cum juvenibus tractare cœpit, qui cum eo nutriti fuerant, et erant in comitatu illius.

9. Dixitque ad eos : Quid vobis videtur? vel respondere quid debeo populo huic, qui dixit mihi : Subleva jugum quod imposuit nobis pater tuus?

10. At illi responderunt ut juvenes, et nutriti cum eo in deliciis, atque dixerunt : Sic loqueris populo, qui dixit tibi : Pater tuus aggravavit jugum nostrum, tu subleva : et sic respondebis ei : Minimus digitus meus grossior est lumbis patris mei.

11. Pater meus imposuit vobis grave jugum, et ego majus pondus apponam : pater meus cecidit vos flagellis, ego vero cœdam vos scorpionibus.

2. — ² Litt. : qui était en Egypte (car il s'y était enfai), — par la crainte de etc.

3. — ³ * Quoique Salomon fût très-riche et eût de grandes ressources, néanmoins les dépenses excessives qu'il fit soit pour bâtir ses palais, soit pour satisfaire la cupidité insatiable de ce nombre prodigieux de femmes étrangères à qui il s'abandonna dans sa vieillesse, épuisèrent ses trésors et lui firent surcharger ses sujets d'impôts. C'est ainsi que le luxe et la prodigalité dans les princes, vices que souvent même on décoré du nom de grandeur et de générosité, ne manquent jamais de ruiner les Etats, de provoquer le mécontentement des peuples et d'amener des catastrophes.

12. Venit ergo Jeroboam, et universus populus, ad Roboam die tertio, sicut præceperat eis.

13. Responditque rex dura, derelicto consilio seniorum :

14. locutusque est juxta juvenum voluntatem : Pater meus grave vobis imposuit jugum, quod ego gravius faciam : pater meus cecidit vos flagellis, ego vero cædam vos scorpionibus.

15. Et non acquievit populi precibus : erat enim voluntatis Dei, ut completeretur sermo ejus, quem locutus fuerat per manum Abiæ Silonitis ad Jeroboam filium Nabat.

16. Populus autem universus, rege duriora dicente, sic locutus est ad eum : Non est nobis pars in David, neque hereditas in filio Isai. Revertere in tabernacula tua Israel ; tu autem pascere domum tuam David. Et abiit Israel in tabernacula sua.

17. Super filios autem Israel, qui habitabant in civitatibus Juda, regnavit Roboam.

18. Misitque rex Roboam Aduram, qui præerat tributis, et lapidaverunt eum filii Israel, et mortuus est : porro rex Roboam curram festinavit ascendere, et fugit in Jerusalem.

19. Recessitque Israel a domo David, usque ad diem hanc.

12. Jéroboam et tout le peuple vint donc trouver Roboam le troisième jour, selon l'ordre qu'il leur avait donné.

13. Et le roi ne fit point de cas du conseil des vieillards, et fit une réponse dure.

14. Il leur dit selon le conseil des jeunes gens : Mon père vous a imposé un joug très-pesant, et moi je l'aggraverai encore ; mon père vous a frappés avec des verges, et moi je vous frapperai avec des scorpions

15. Ainsi il ne se rendit point aux prières du peuple, parce que Dieu avait résolu ⁴ d'accomplir la parole qu'il avait dite à Jéroboam, fils de Nabat, par le ministère d'Abias, Silonite.

16. Mais tout le peuple se voyant traité si durement par le roi, lui répondit : Nous n'avons aucun intérêt à la maison de David, ni aucun héritage à espérer du fils d'Isaï. Israël, retirez-vous dans vos tentes ; et vous, David, prenez soin de votre maison. Et ainsi Israël se retira dans ses tentes.

17. Roboam régna néanmoins sur les enfants d'Israël qui habitaient dans les villes de Juda.

18. Le roi Roboam envoya ensuite Adura, surintendant de ses tributs ; mais les enfants d'Israël le lapidèrent, et il mourut. Roboam monta aussitôt sur son char, et s'enfuit à Jérusalem.

19. Ainsi Israël se sépara de la maison de David, comme il l'est encore aujourd'hui

CHAPITRE XI.

Roboam se renferme dans les limites de Juda. Ses forteresses. Les Lévites et ceux qui aiment Dieu se ranquent de son côté. Femmes et enfants de Roboam.

1. Venit autem Roboam in Jerusalem, et convocavit universam domum Juda et Benjamin, centum octoginta millia electorum atque bellantium, ut dimicaret contra Israel, et converteret ad se regnum suum.

1. Roboam étant arrivé à Jérusalem, assembla toute la tribu de Juda et la tribu de Benjamin, et marcha à la tête de cent quatre-vingt mille hommes de guerre choisis, pour combattre contre Israël, et pour le remettre sous son obéissance. 3. Rois, 12, 21.

§. 15. — ⁴ par une simple permission. Dieu permet le mal, pour ne point faire violence à la liberté de l'homme ; mais il le fait ensuite tourner au salut des justes et à l'exécution de ses desseins impénétrables.

2. Mais le Seigneur adressa sa parole à Séméias, homme de Dieu, et lui dit :

3. Allez dire à Roboam, fils de Salomon, roi de Juda, et à tout le peuple d'Israël qui est dans la tribu de Juda et de Benjamin :

4. Voici ce que dit le Seigneur : Vous ne vous metrez point en campagne, et vous ne combattrez point contre vos frères. Que chacun s'en retourne en sa maison; car cela ne s'est fait que par ma volonté. Après qu'ils eurent entendu la parole du Seigneur, ils s'en retournèrent, et n'avancèrent pas davantage contre Jéroboam¹.

5. Ainsi Roboam établit sa demeure à Jérusalem, et bâtit des villes murées dans la tribu de Juda².

6. Il bâtit aussi³ Bethléhem, et Etam, et Thécué.

7. comme encore Bethsur, Socho, Odolla,

8. avec Geth, Marésa et Ziph,

9. et même Adura, Lachis et Azéca.

10. Saraa, Aïalon, Hébron, qui étaient dans Juda et Benjamin, et étaient toutes des places très-fortes.

11. Et quand il les eut fermées de murailles, il y mit des gouverneurs, et il y fit des magasins de vivres, c'est-à-dire, d'huile et de vin.

12. Il établit dans chaque ville un arsenal qu'il fit remplir de boucliers et de piques, et fit fortifier ces places avec grand soin. Ainsi il régna sur la tribu de Juda et sur celle de Benjamin.

13. Or les prêtres et les Lévités qui étaient dans tout Israël, quittèrent leurs demeures, et vinrent se rendre auprès de sa personne.

14. Ils abandonnèrent les faubourgs, et les biens qui leur avaient été donnés, se retirèrent dans Juda et à Jérusalem, parce que Jéroboam et ses enfants les avaient chassés, afin qu'ils n'exerçassent aucune fonction du sacerdoce du Seigneur⁴. 4. *Moy.* 35, 3.

15. Il se fit lui-même des prêtres pour

2. Factusque est sermo Domini ad Semeiam hominem Dei, dicens :

3. Loquere ad Roboam filium Salomonis regem Juda, et ad universum Israel, qui est in Juda et Benjamin :

4. Hæc dicit Dominus : Non ascendetis, neque pugnabitis contra fratres vestros : revertatur unusquisque in domum suam, quia mea hoc gestum est voluntate. Qui cum audissent sermonem Domini, reversi sunt nec perrexerunt contra Jeroboam.

5. Habitavit autem Roboam in Jerusalem, et ædificavit civitates muratas in Juda.

6. Extruxitque Bethlehem, et Etam, et Thecua.

7. Bethsur quoque, et Socho, et Odollam,

8. necnon et Geth, et Maresa, et Ziph,

9. sed et Aduram, et Lachis, et Azeca,

10. Saraa quoque, et Aialon, et Hebron, quæ erant in Juda et Benjamin, civitates munitissimas.

11. Cumque clausisset eas muris, posuit in eis principes, ciborumque horrea, hoc est, olei, et vini.

12. Sed et in singulis urbibus fecit armamentarium scutorum et hastarum, firmavitque eas summa diligentia, et imperavit super Judam et Benjamin.

13. Sacerdotes autem et Levitæ, qui erant in universo Israel, venerunt ad eum de cunctis sedibus suis,

14. relinquentes suburbana et possessiones suas, et transeuntes ad Judam et Jerusalem : eo quod abjecisset eos Jeroboam, et posterius ejus, ne sacerdotio Domini fungerentur.

15. Qui constituit sibi sacerdo-

ŷ. 4. — ¹ Comp. 3. *Rois*, 12, 22 et les remarq.

ŷ. 5. — ² des villes fortes, environnées de murailles.

ŷ. 6. — ³ Litt. : Et il bâtit, — c'est-à-dire à savoir il bâtit, — * il fortifia, car ces villes, de même que celles dont il est question dans ce qui suit, existaient depuis des siècles.

ŷ. 14. — ⁴ * Il demeura néanmoins toujours un certain nombre de prêtres de la race d'Aaron parmi les dix tribus, et Ezéchiel reproche même à plusieurs d'avoir abandonné le vrai Dieu (*Ezéch.* 44, 12 et suiv.).

tes excelsorum, et dæmoniorum, vitulorumque quos fecerat.

16. Sed et de cunctis tribubus Israel, quicumque dederant cor suum ut quærerent Dominum Deum Israel, venerunt in Jerusalem ad immolandum victimas suas coram Domino Deo patrum suorum.

17. Et roboraverunt regnum Juda, et confirmaverunt Roboam filium Salomonis per tres annos : ambulaverunt enim in viis David et Salomonis, annis tantum tribus.

18. Duxit autem Roboam uxorem Mahalath, filiam Jerimoth, filii David : Abihail quoque filiam Eliab filii Isai,

19. quæ peperit ei filios, Jehus, et Somoriam, et Zoom.

20. Post hanc quoque accepit Maacha filiam Absalom, quæ peperit ei Abia, et Ethai, et Ziza, et Salomith.

21. Amavit autem Roboam Maacha filiam Absalom, super omnes uxores suas, et concubinas : nam uxores decem et octo duxerat, concubinas autem sexaginta : et genuit viginti octo filios, et sexaginta filias.

22. Constituit vero in capite, Abiam filium Maacha, ducem super omnes fratres suos : ipsum enim regem facere cogitabat,

23. quia sapientior fuit, et potentior super omnes filios ejus, et in cunctis finibus Juda, et Benjamin, et in universis civitatibus muratis : præbuitque eis escas plurimas, et multas petivit uxores.

es hauts lieux, pour les démons⁵ et pour es veaux d'or qu'il avait fait faire⁶.

16. Tous ceux aussi qui, dans toutes les tribus d'Israel, s'étaient appliqués de tout leur cœur à chercher le Seigneur le Dieu d'Israël, vinrent à Jérusalem, pour immoler leurs victimes en la présence du Seigneur le Dieu de leurs pères.

17. Ainsi ils affermirent le royaume de Juda, et ils soutinrent⁷ Roboam, fils de Salomon, durant trois ans. Car ils ne marchèrent dans les voies de David et de Salomon que durant ces trois années⁸.

18. Roboam épousa Mahalath, fille de Jerimoth, fils de David, et encore Abihail, fille⁹ d'Eliab, fils d'Isaï,

19. de laquelle il eut Jésus et Somoria, et Zoom.

20. Après celle-ci il épousa encore Maacha, fille d'Absalom, dont il eut Abia, Ethaï, Ziza et Salomith.

21. Or Roboam aime Maacha, fille d'Absalom, plus que toutes ses autres femmes et concubines : car il eut dix-huit femmes et soixante concubines ; et il eut vingt-huit fils et soixante filles.

22. Il établit Abias, fils de Maacha, le chef et le gouverneur de tous ses frères, dans le dessein qu'il avait de le faire régner après lui,

23. parce qu'il était plus sage, et plus puissant que tous ses enfants dans toute l'étendue de Juda et de Benjamin, et dans toutes les villes murées, où il leur donnait de quoi vivre dans l'abondance, et leur faisait épouser plusieurs femmes¹⁰.

ŷ. 15. — ⁵ Voy. 3. *Moy.* 17, 7. — * Le texte latin désigne expressément les idoles sous le nom de démons, parce que, suivant la doctrine des saints Pères, le paganisme et, en général, le culte des idoles, est l'adoration des démons (*Chrys., Aug.*). Comp. *Matth.* 4, 9. 1. *Cor.* 10, 20. 5. *Moy.* 32, 17. *Ps.* 95, 5.

⁶ * Dans l'hébr. : ... hauts lieux, pour les boucs et les veaux. Comp. 3. *Rois*, 12, 30. — Le bouc, comme le bœuf, était adoré dans quelques parties de l'Égypte, et Jéroboam put aussi lui faire rendre un culte. Le dieu Pan, dans la mythologie grecque, était représenté sous la figure d'un bouc.

ŷ. 17. — ⁷ ils rendirent puissant.

⁸ * avant que Salomon fût tombé dans l'idolâtrie. Quelques interprètes aussi infèrent de ce passage que Salomon se releva de sa chute avant sa mort par la pénitence, et ils disent que l'auteur de ce livre canonique ne l'aurait pas représenté avec le saint roi David comme un modèle de piété, lorsqu'il était déjà mort, s'il ne fût mort dans la pénitence. *Synops.*

ŷ. 18. — ⁹ vraisemblablement petite-fille.

ŷ. 23. — ¹⁰ Il leur acheta beaucoup de femmes (à ses fils, après d'autres pour lui-

CHAPITRE XII.

Invasion de Sésac; mort de Roboam. Abia.

1. Le royaume de Roboam ayant été fortifié et affermi, il abandonna la loi du Seigneur : et tout Israël ¹ suivit son exemple.

2. Mais la cinquième année du règne de Roboam, Sésac ², roi d'Égypte, vint contre Jérusalem (parce que *les Juifs* avaient péché contre le Seigneur). 3. *Rois*, 14, 25.

3. Il avait avec lui douze cents chariots de guerre, et soixante mille hommes de cavalerie; et le petit peuple qui était venu d'Égypte avec lui ne se pouvait compter. *Ils étaient tous* Lybiens, Troglodytes ³ et Ethiopiens ⁴.

4. Et il se rendit maître des plus fortes places de Juda, et s'avança jusque devant Jérusalem.

5. Alors le prophète Séméïas vint trouver le roi et les princes de Juda qui s'étaient retirés à Jérusalem, pour ne pas tomber entre les mains de Sésac, et il leur dit : Voici ce que dit le Seigneur : Vous m'avez abandonné, et je vous ai aussi abandonnés entre les mains de Sésac.

6. Alors les princes d'Israël et le roi fort consternés, dirent : Le Seigneur est juste.

7. Et lorsque le Seigneur les vit humiliés, il fit entendre sa parole à Séméïas, et lui dit : Puisqu'ils se sont humiliés, je ne les exterminerai point; je leur donnerai quelque secours ⁵, et je ne ferai point tomber ma fureur sur Jérusalem par les mains de Sésac.

8. Néanmoins ils lui seront assujettis, afin

1. Cumque roboratum fuisset regnum Roboam et confortatum, dereliquit legem Domini, et omnis Israel cum eo.

2. Anno autem quinto regni Roboam, ascendit Sesac rex Ægypti in Jerusalem (quia peccaverant Domino)

3. cum mille ducentis curribus, et sexaginta millibus equitum : nec erat numerus vulgi quod venerat cum eo ex Ægypto, Lybies scilicet, et Troglodytæ, et Æthiopes.

4. Cepitque civitates munitissimas in Juda, et venit usque in Jerusalem.

5. Semeias autem propheta ingressus est ad Roboam, et principes Juda, qui congregati fuerant in Jerusalem, fugientes Sesac, dixitque ad eos : Hæc dicit Dominus : Vos reliquistis me, et ego reliqui vos in manu Sesac.

6. Consternatique principes Israel et rex dixerunt : Justus est Dominus.

7. Cumque vidisset Dominus, quod humiliati essent, factus est sermo Domini ad Semeiam, dicens : Quia humiliati sunt, non disperdam eos, daboque eis pauxillum auxilii, et non stillabit furor meus super Jerusalem per manum Sesac.

8. Verumtamen servient ei, ut

même). Dans l'hébr. ce verset porte : Et il (Roboam) eut de la sagesse, et il divisa tous ses fils entre toutes les terres de Juda et de Benjamin, dans toutes les places fortes; et il leur donna des aliments en abondance, et demanda une multitude de femmes.

ⲗ. 1. — ¹ * une grande partie d'Israël.

ⲗ. 2. — ² * Sur Sésac voy. les remarq. sur 3. *Rois*, 11, 4.

ⲗ. 3. — ³ c'est-à-dire habitants des cavernes (sur les côtes de la mer Rouge). Dans l'hébr. : les Succhites, un peuple inconnu. — ⁴ Dans l'hébreu Succhim, qui signifie : habitants des tentes, des cavernes.

⁵ Dans l'hébr. : les Cuschites. Il y avait des populations de ce nom qui habitaient dans l'Arabie du sud, et d'autres en Ethiopie.

ⲗ. 7. — ⁵ Dans l'hébr. : je leur donnerai sous peu de temps des secours.

sciunt distantiam servitutis meæ, et servitutis regni terrarum.

9. Recessit itaque Sesac rex Ægypti ab Jerusalem, sublatis thesauris domus Domini, et domus regis, omniaque secum tulit, et clypeos aureos, quos fecerat Salomon,

10. pro quibus fecit rex æneos, et tradidit illos principibus scutariorum, qui custodiebant vestibulum palatii.

11. Cumque introiret rex domum Domini, veniebant scutarii, et tollebant eos, iterumque referebant eos ad armamentarium suum.

12. Verumtamen quia humiliati sunt, aversa est ab eis ira Domini, nec delati sunt penitus : siquidem et in Juda inventa sunt opera bona.

13. Confortatus est ergo rex Roboam in Jerusalem, atque regnavit : quadraginta autem et unius anni erat cum regnare cœpisset, et decem et septem annis regnavit in Jerusalem, urbe quam elegit Dominus, ut confirmaret nomen suum ibi, de cunctis tribus Israel : nomen autem matris ejus Naama Ammanitis.

14. Fecit autem malum, et non præparavit cor suum ut quæreret Dominum.

15. Opera vero Roboam prima et novissima scripta sunt in libris Semeiæ prophætæ, et Addo Videntis, et diligenter exposita : pugnaveruntque adversum se Roboam et Jeroboam cunctis diebus.

16. Et dormivit Roboam cum

qu'ils apprennent *par là* quelle différence il y a entre me servir et servir les rois de la terre.

9. Sésac, roi d'Égypte, se retira donc de Jérusalem, après avoir enlevé les trésors de la maison du Seigneur et ceux du palais du roi; et il emporta tout avec lui, et même les boucliers d'or que Salomon avait fait faire;

10. au lieu desquels le roi en fit faire d'autres d'airain, et les donna aux officiers de ceux qui les portaient⁶, et qui gardaient la porte du palais.

11. Et lorsque le roi entra dans la maison du Seigneur, ceux qui portaient les boucliers venaient prendre ceux-ci, et les reportaient ensuite dans le magasin.

12. Et parce qu'ils s'étaient humiliés, Dieu détourna sa colère de dessus eux; et ils ne furent pas entièrement exterminés, parce qu'il trouva encore quelques bonnes œuvres dans Juda⁷.

13. Ainsi le roi Roboam se fortifia dans Jérusalem, et y régna. Il avait quarante et un ans quand il commença à régner, et il régna dix-sept ans à Jérusalem, cette ville que le Seigneur avait choisie entre toutes celles des tribus d'Israël, pour y établir son nom⁸. Sa mère s'appelait Naama, et elle était Ammonite⁹. 3. *Rois*, 14, 21.

14. Ce prince fit le mal, et ne prépara point son cœur pour chercher le Seigneur.

15. Or les actions de Roboam, tant les premières que les dernières, sont écrites dans les livres¹⁰ du prophète Séméias et du prophète Addon, où elles sont rapportées avec soin. Roboam et Jéroboam se firent la guerre durant toute leur vie.

16. Et Roboam s'endormit avec ses

ŷ. 10. — ⁶ Dans l'hébr. : aux chefs des coureurs, — de ses gardes du corps, qui sont appelés *coureurs*, parce qu'ils suivaient le roi à pied, toujours prêts à exécuter ses ordres.

ŷ. 12. — ⁷ Parmi le reste des habitants de Juda, il se rencontra des hommes craignant Dieu et pratiquant la vertu, qui, par leurs bonnes œuvres, apaisèrent la colère du ciel. D'autres trad. : Il y eut encore dans Juda de bonnes prophéties. — ^{*} Litt. : *debarim thobim*, de bonnes paroles.

ŷ. 13. — ⁸ pour y établir le culte et la sanctification de son nom.

⁹ Litt. : Ammanite, — proprement Ammonite.

ŷ. 15. — ¹⁰ Selon l'hébr. : dans les catalogues généalogiques, qui ordinairement étaient accompagnés de l'histoire. — ^{*} Les prophètes Samuel, Nathan et Gad avaient aussi écrit l'histoire de David (1. *Par.* 29, 29.); Nathan, Ahias et Addo, celle de Salomon (*Pl. h.* 9, 29.). Les prophètes Séméias et Addo écrivirent celle de Roboam (*Comp. pl. h.* 12, 5.); et ainsi des autres.

pères ¹¹. Il fut enseveli dans la ville de David; et son fils Abia régna en sa place.

patribus suis, sepultusque est in civitate David. Et regnavit Abia filius ejus pro eo.

CHAPITRE XIII.

Victoire d'Abia sur Jéroboam. Ses enfants.

1. La dix-huitième année du règne de Jéroboam, Abia régna en Juda. 3. *Rois*, 15, 1.

2. Il régna trois ans dans Jérusalem; et sa mère s'appelait Michaïa ¹, et était fille d'Uriel ² de Gabaa. Et il y eut guerre entre Abia et Jéroboam. 3. *Rois*, 15, 6.

3. Abia se mit en état de donner combat. Il avait de très-braves gens, et quatre cent mille hommes choisis. Jéroboam mit aussi son armée en bataille; elle était de huit cent mille hommes, tous gens choisis et très-vaillants.

4. Abia s'en alla camper sur la montagne de Séméron ³, qui était dans Ephraïm, et il dit : Ecoutez, Jéroboam, et que tout Israël écoute.

5. Ignorez-vous que le Seigneur le Dieu d'Israël a donné pour toujours à David et à ses descendants la souveraineté sur Israël, par un pacte inviolable ⁴?

6. que Jéroboam, fils de Nabat, sujet de Salomon, fils de David, s'est élevé et révolté contre son seigneur; 3. *Rois*, 11, 26.

7. et qu'une multitude de gens de néant, enfants de Bélial, se sont joints à lui, et se sont rendus plus forts que Roboam, fils de Salomon, parce qu'il était homme sans expérience et sans cœur, et incapable de leur résister?

8. Et vous osez dire aujourd'hui que vous

1. Anno octavo decimo regis Jeroboam, regnavit Abia super Judam.

2. Tribus annis regnavit in Jerusalem, nomenque matris ejus Michaia, filia Uriel de Gabaa : et erat bellum inter Abiam et Jeroboam.

3. Cumque iniisset Abia certamen, et haberet bellicosissimos viros, et electorum quadringenta millia : Jeroboam instruxit contra aciem octingenta millia virorum, qui et ipsi electi erant, et ad bella fortissimi.

4. Stetit ergo Abia super montem Semeron, qui erat in Ephraim, et ait : Audi Jeroboam, et omnis Israel.

5. Num ignoratis quod Dominus Deus Israel dederit regnum David super Israel in sempiternum, ipsi et filiis ejus in pactum salis?

6. Et surrexit Jeroboam filius Nabat, servus Salomonis filii David : et rebellavit contra dominum suum;

7. congregatique sunt ad eum viri vanissimi, et filii Belial : et prævaluerunt contra Roboam filium Salomonis : porro Roboam erat rudis, et corde pavido, non potuit resistere eis.

8. Nunc ergo vos dicitis quæ

ŷ. 16. — ¹¹ * Sur Roboam et Naama, sa mère, voy. les remarq. sur 3. *Rois*, 14, 34.

ŷ. 2. — ¹ *Voy. pl. h.* 11, 20. ; elle est appelée Maacha.

² ou d'Absalom, c'est-à-dire petite-fille d'Absalom, qui est aussi appelé Uriel, fille de Thamar. *Voy. 2. Rois*, 14, 27.

ŷ. 4. — ³ * Selon quelques-uns, la montagne où fut depuis Samarie. Selon d'autres, d'après l'hébr. qui porte : sur la montagne de Tséméroïm, une ville de la tribu de Benjamin, à une grande distance du mont Séméron dans la tribu d'Ephraïm.

ŷ. 5. — ⁴ Litt. : par un pacte de sel. *Voy. 4. Moys.* 18, 19. — * Le sel est le symbole de l'incorruptibilité; d'où un pacte contracté avec le sel, est un pacte éternel et inviolable.

resistere possitis regno Domini, quod possidet per filios David, habetisque grandem populi multitudinem, atque vitulos aureos, quos fecit vobis Jeroboam in deos.

9. Et ejecistis sacerdotes Domini, filios Aaron, atque Levitas : et fecistis vobis sacerdotes sicut omnes populi terrarum : quicumque venerit, et initiaverit manum suam in tauro de bobus, et in arietibus septem, fit sacerdos eorum qui non sunt dii.

10. Noster autem Dominus, Deus est, quem non reliquimus, sacerdotesque ministrant Domino de filiis Aaron, et Levitæ sunt in ordine suo :

11. Holocausta quoque offerunt Domino per singulos dies mane et vespere, et thymiama juxta legis præcepta confectum, et proponuntur panes in mensa mundissima, estque apud nos candelabrum aureum, et lucerna ejus, ut accendantur semper ad vesperam : nos quippe custodimus præcepta Domini Dei nostri, quem vos reliquistis.

12. Ergo in exercitu nostro dux Deus est, et sacerdotes ejus, qui clangunt tubis, et resonant contra vos : filii Israel nolite pugnare contra Dominum Deum patrum vestrorum, quia non vobis expedit.

13. Hæc illo loquente, Jeroboam retro moliebatur insidias. Cumque ex adverso hostium stare, et ignorantem Judam suo ambiebat exercitu.

14. Respiciensque Judas vidit instare bellum ex adverso et post tergum, et clamavit ad Dominum : ac sacerdotes tubis canere cœperunt.

15. Omnesque viri Juda vociferati sunt : et ecce illis clamanti-

serez assez forts pour résister au royaume du Seigneur, qu'il possède par les descendants de David; et que vous avez ⁵ une grande multitude de peuple, et des veaux d'or que Jéroboam vous a faits pour vos dieux ?

9. Vous avez chassé les prêtres du Seigneur, qui sont enfants d'Aaron, et les Lévités ⁶; et vous vous êtes faits vous-mêmes des prêtres comme font les autres peuples de la terre. Quiconque vient et consacre sa main par l'immolation d'un jeune taureau et de sept béliers ⁷, est fait prêtre de ceux qui ne sont point dieux ⁸.

10. Mais notre Seigneur est véritablement Dieu, et nous ne l'avons point abandonné. Les prêtres qui le servent sont de la race d'Aaron, et les Lévités servent chacun à leur rang ⁹.

11. On offre ¹⁰ chaque jour, soir et matin, des holocaustes au Seigneur, et des parfums composés selon que la loi l'ordonne. On expose aussi les pains sur une table très-nette. Nous avons le chandelier d'or garni de sept lampes qu'on doit toujours allumer au soir; car nous gardons fidèlement les ordonnances du Seigneur notre Dieu, que vous avez abandonné. 2. *Moys.* 27, 21.

12. Ainsi le chef de notre armée, c'est Dieu même; et ses prêtres sonnent des trompettes, dont le son retentit contre vous ¹¹. Prenez donc garde, enfants d'Israël, de ne pas combattre contre le Seigneur le Dieu de vos pères, de crainte qu'il ne vous en arrive du mal.

13. Comme il parlait ainsi, Jéroboam tâchait de le surprendre par derrière; et étant campé vis-à-vis des ennemis, il enfermait Juda avec son armée sans qu'il s'en aperçût.

14. Mais Juda ayant tourné la tête, reconnut qu'on allait fondre sur lui par devant et par derrière. Il cria en même temps au Seigneur, et les prêtres commencèrent à sonner de la trompette.

15. Toute l'armée de Juda fit de grands cris ¹²; et comme ils criaient ainsi, Dieu

ÿ. 8. — ⁵ c'est-à-dire parce que vous avez.

ÿ. 9. — ⁶ *Voy. pl. h.* 11, 13, 14.

⁷ *Voy. 3. Rois*, 13, 33.

⁸ *Voy. 3. Rois*, 12, 31.

ÿ. 10. — ⁹ Litt. : sont à leur rang, — à leur ministère.

ÿ. 11. — ¹⁰ Litt. : Ils offrent, — les prêtres avec l'assistance des Lévités.

ÿ. 12. — ¹¹ *Voy. 4. Moys.* 10, 9.

ÿ. 15. — ¹² poussa un cri de guerre.

jeta l'épouvante dans Jéroboam et dans tout Israël, qui était vis-à-vis d'Abia et de Juda

16. Ainsi les enfants d'Israël prirent la fuite devant Juda; et Dieu les leur livra entre les mains.

17. Abia et ses gens en défrent donc une grande partie; et il y eut cinq cent mille hommes des plus braves tués ou blessés du côté d'Israël¹³;

18. de sorte que dans cette conjoncture Israël fut fort humilié, et Juda reprit de nouvelles forces et un nouveau courage, parce qu'il avait mis sa confiance dans le Seigneur le Dieu de ses pères.

19. Abia poursuivit Jéroboam dans sa fuite, et il prit *plusieurs* de ses villes, comme Béthel et toutes ses dépendances¹⁴, Jésana et ses dépendances, avec Ephron et ses dépendances.

20. Et depuis cela Jéroboam ne fut plus en état de faire aucune résistance durant tout le règne d'Abia. Enfin Dieu le frappa¹⁵, et il mourut¹⁶.

21. Abia voyant donc son royaume affermi, épousa quatorze femmes, dont il eut vingt-deux fils et seize filles.

22. Or le reste des paroles, des mœurs¹⁷ et des actions d'Abia, a été très-exactement écrit dans le livre du prophète Addo¹⁸.

bus, perterruit Deus Jeroboam, et onmem Israel qui stabat ex adverso Abia et Juda.

16. Fugeruntque filii Israel Judam, et tradidit eos Deus in manu eorum.

17. Percussit ergo eos Abia, et populus ejus, plaga magna : et corruerunt vulnerati ex Israel quingenta millia virorum fortium.

18. Humiliatique sunt filii Israel in tempore illo, et vehementissime confortati filii Juda, eo quod sperassent in Domino Deo patrum suorum.

19. Persecutus est autem Abia fugientem Jeroboam, et cepit civitates ejus, Bethel et filias ejus, et Jesana cum filiabus suis, Ephron quoque et filias ejus :

20. nec valuit ultra resistere Jeroboam in diebus Abia : quem percussit Dominus, et mortuus est.

21. Igitur Abia, confortato imperio suo, accepit uxores quatuordecim : procreavitque viginti duos filios, et sedecim filias.

22. Reliqua autem sermonum Abia, viarumque et operum ejus, scripta sunt diligentissime in libro Addo prophetæ.

ÿ. 17. — ¹³ * Le nombre des troupes qui entrent ici (ÿ. 2. 3.) en campagne, ou qui périssent dans le combat, de même que le chiffre des armées marqué dans quelques autres endroits des Ecritures (17, 14-19. 1. *Rois*, 11, 8.), ont paru excessifs, et on les a contestés. Mais, si l'on veut demeurer dans le vrai, il ne faut jamais, dans ces sortes de questions, oublier ce que l'on a déjà eu occasion d'observer que, dans ces temps reculés, spécialement chez les peuples asiatiques, tout homme valide était soldat, et sur l'ordre du prince allait se ranger sous les drapeaux. Les armées n'étaient point permanentes, ni stipendiées, comme parui nous. Chaque soldat portait ce qui lui était nécessaire pour subsister pendant la durée de la guerre, ou vivait de pillage. D'autre part, comme l'on combattait toujours de près, et souvent corps à corps, on conçoit que la mêlée devait être grande, et le carnage affreux. — La Palestine était d'ailleurs un pays très-fertile, extrêmement peuplé, et sa population ne se composait guère que d'agriculteurs, ce qui faisait qu'il y avait autant de soldats que d'hommes en état de porter les armes. Enfin ce que nous lisons non-seulement des multitudes innombrables et confuses que, dans des temps bien postérieurs, les rois d'Orient, par exemple, ceux de Perse, traînaient à leur suite à la guerre, mais encore des troupes fournies par certaines villes, peut nous donner une idée de ce que pouvait être un camp sous les rois d'Israël ou de Juda. C'est ainsi que Diodore de Sicile nous montre cent mille Sybarites armés contre cent mille Crotoniates, quoique Crotona et Sybaris, situées dans un coin de l'Italie, ne fussent les capitales que de deux très-petits districts.

ÿ. 19. — ¹⁴ Litt. avec ses filles, c'est-à-dire les bourgs situés autour.

ÿ. 20. — ¹⁵ * Qui? Jéroboam, ou Abia? Plus vraisemblablement, d'après la suite du discours, Jéroboam. Comp. cependant 3. *Rois*, 14, 20 et 15, 9.

¹⁶ Dieu permit qu'il devint si malade, qu'il etc.

ÿ. 22. — ¹⁷ Litt. : des voies, — des mœurs. Voy. 3. *Rois*, 15, 3.

¹⁸ * Tout ce qui est ici marqué d'Abia semble le représenter comme un prince

CHAPITRE XIV.

Piété d'Asa, sa victoire sur les Ethiopiens et ses grandes forces militaires.

1. Dormivit autem Abia cum patribus suis, et sepelierunt eum in Civitate David : regnavit Asa filius ejus pro eo, in cujus diebus quievit terra annis decem.

2. Fecit autem Asa quod bonum et placitum erat in conspectu Dei sui, et subvertit altaria peregrini cultus, et excelsa,

3. et confregit statuas, lucosque succidit :

4. et præcepit Judæ ut quæreret Dominum Deum patrum suorum, et faceret legem, et universa mandata :

5. et abstulit de cunctis urbibus Juda aras, et fana, et regnavit in pace.

6. Ædificavit quoque urbes munitas in Juda, quia quietus erat, et nulla temporibus ejus bella surrexerant, pacem Domino largiente.

7. Dixit autem Judæ : Ædificemus civitates istas, et vallemus muris, et roboremus turribus, et portis, et seris, donec a bellis quieta sunt omnia, eo quod quæsierimus Dominum Deum patrum nostrorum, et dederit nobis pacem per gyrum. Ædificaverunt igitur, et nullum in extruendo impedimentum fuit.

8. Habuit autem Asa in exercitu suo portantium scuta et hastas de

1. Après cela Abia s'endormit avec ses pères; et on l'ensevelit dans la ville de David. Et son fils Asa régna en sa place, et sous son règne la terre fut en paix ¹ pendant dix années. 3. *Rois*, 13, 8.

2. Or Asa fit ce qui était juste et agréable aux yeux de son Dieu. Il détruisit les autels d'un culte étranger et les hauts lieux ²,

3. brisa les statues, abattit les bois des faux dieux,

4. et commanda à Juda de chercher le Seigneur le Dieu de leurs pères, et d'observer la loi et tout ce qui était ordonné.

5. Il ôta aussi les autels et les temples ³ de toutes les villes de Juda; et il régna en paix.

6. Il fit réparer les murailles des villes dans Juda, parce qu'il était tranquille, qu'il n'avait point alors de guerre ⁴, et que le Seigneur lui donnait la paix.

7. C'est pourquoi il dit au peuple de Juda : Travaillons à réparer ces villes, fortifions-les de murailles, et y ajoutons des tours avec des portes et des serrures, pendant que nous n'avons point de guerre, parce que nous avons cherché le Seigneur le Dieu de nos pères, et qu'il nous a donné la paix avec tous nos voisins. Ils se mirent donc à bâtir, et personne ne les en empêcha.

8. Or Asa leva dans Juda une armée de trois cent mille hommes qui portaient des

plein de gravité et de religion, bien que ce fût un pécheur et même un impie (3. *Rois*, 16, 3.). Mais cela veut dire qu'il faisait servir la religion à ses intérêts, et que ses paroles, conformes à la vérité, tendaient à relever le courage des siens et à abattre celui des ennemis.

ŷ. 1. — ¹ Litt. : se reposa, demeura en paix.

ŷ. 2. — ² * Les hauts lieux où s'exerçait le culte des idoles; pour les hauts lieux sur lesquels on honorait le vrai Dieu, il les laissa subsister (*Pl. b.* 13, 17.). — Il s'en faut bien, du reste, qu'Asa se soit toujours montré vraiment pieux et irréprochable (*Voy. pl. b.* 16, 7-10.).

ŷ. 5. — ³ Dans l'hébr. : les hauts lieux et les colonnes du soleil (les obélisques). *Voy. 3. Moys.* 26, 30.

ŷ. 6. — ⁴ * Il n'en avait point eu jusque-là; mais il n'en manqua pas dans la suite (ŷ. 9. 10 etc. 16, 1. 9.).

boucliers et des piques, et dans Benjamin deux cent quatre-vingt mille hommes qui portaient aussi des boucliers et qui tiraient des flèches, tous gens de cœur et d'exécution.

9. Car Zara, roi d'Éthiopie⁵, vint les attaquer avec une armée d'un million d'hommes et trois cents chariots, et s'avança jusqu'à Marésa.

10. Asa marcha au-devant de lui, et rangea son armée en bataille dans la vallée de Séphata, près de Marésa.

11. Et il invoqua le Seigneur son Dieu, et dit : Seigneur, c'est une même chose à votre égard de nous secourir avec un petit nombre ou avec un grand. Secourez-nous donc, Seigneur, vous qui êtes notre Dieu : car c'est parce que nous nous confions en vous et en votre nom, que nous sommes venus contre cette multitude. Seigneur, vous êtes notre Dieu : ne permettez pas que l'homme l'emporte sur vous. 1. *Rois*, 14, 6.

12. Ainsi le Seigneur jeta l'épouvante parmi les Éthiopiens qui étaient en présence d'Asa et de Juda; et les Éthiopiens prirent la fuite.

13. Asa et tout le peuple qui était avec lui, les poursuivit jusqu'à Gérare⁶; et les Éthiopiens furent défaits, sans qu'il en restât un seul⁷, parce que c'était le Seigneur qui les taillait en pièces pendant que son armée combattait. Ainsi les Juifs remportèrent de grandes dépouilles.

14. Ils ravagèrent toutes les villes qui étaient aux environs de Gérare, parce que l'épouvante avait saisi tout le monde; de sorte qu'ils pillèrent les villes et en emportèrent un grand butin.

15. Ils ravagèrent encore les bergeries et les étables des troupeaux, et ils emmenèrent une multitude de moutons et de chameaux, et s'en revinrent ainsi à Jérusalem.

Juda trecenta millia, de Benjamin, vero scutariorum, et sagittatorum ducenta octoginta millia, omnes isti viri fortissimi.

9. Egressus est autem contra eos Zara Æthiops cum exercitu suo, decies centena millia, et curribus trecentis : et venit usque Maresa.

10. Porro Asa perrexit obviam ei, et instruxit aciem ad bellum in valle Sephata, quæ est juxta Maresa :

11. et invocavit Dominum Deum, et ait : Domine, non est apud te ulla distantia, utrum in paucis auxiliaris, an in pluribus : adjuva nos Domine Deus noster : in te enim, et in tuo nomine habentes fiduciam, venimus contra hanc multitudinem. Domine, Deus noster tu es, non prævaleat contra te homo.

12. Exterruit itaque Dominus Æthiopes coram Asa et Juda : fugeruntque Æthiopes.

13. Et persecutus est eos Asa, et populus qui cum eo erat, usque Gerara : et ruerunt Æthiopes usque ad internecionem, quia Domino cadente contriti sunt, et exercitu illius præliante. Tulerunt ergo spolia multa,

14. et percusserunt civitates omnes per circuitum Geraræ : grandis quippe cunctos terror invaserat : et diriperunt urbes, et multam prædam asportaverunt.

15. Sed et caulas ovium destruentes, tulerunt pecorum infinitam multitudinem, et camelorum : reversique sunt in Jerusalem.

§. 9. — ⁵ Dans l'hébr. : Zara, le couschite. — Le mot hébr. *Cousch* désigne un grand nombre de contrées différentes, les unes au nord de la Palestine, les autres au midi, dans l'Arabie, sur les bords de la mer Rouge, et même au sud de l'Égypte. L'Éthiopie dont il s'agit ici était certainement au midi, par rapport au royaume de Juda (§. 13.); mais est-il question de l'Éthiopie proprement dite, ou de quelque contrée d'Arabie? Ce dernier sentiment est le plus probable; à moins que, comme le veulent quelques-uns, Zara ne tint sous sa domination l'Égypte tout entière. On voit *pl. b.* 16, 8. qu'il avait pour alliés les Lybiens, peuples qui habitaient au nord-ouest de l'Égypte, sur les bords de la mer Méditerranée. — Marésa fut fortifiée par Roboam (*Pl. h.* 11, 8.) et elle était située au sud de Juda.

§. 13. — ⁶ ville au midi de la Palestine, où habitèrent longtemps les patriarches Abraham et Isaac. Voy. 1. *Moy.* 20, 1.

⁷ D'autres trad. l'hébr. : tellement qu'ils ne purent pas se relever.

CHAPITRE XV.

Prophéties d'Azarias. Asa rétablit le culte de Dieu dans sa pureté.

1. Azarias autem filius Oded, factus in se Spiritu Dei,

2. egressus est in occursum Asa, et dixit ei : Audite me, Asa et omnis Juda et Benjamin : Dominus vobiscum, quia fuistis cum eo. Si quæsieritis eum, invenientis : si autem dereliqueritis eum derelinquet vos.

3. Transibunt autem multi dies in Israel absque Deo vero, et absque sacerdote doctore, et absque lege.

4. Cumque reversi fuerint in angustia sua ad Dominum Deum Israel, et quæsierint eum, reperient eum.

5. In tempore illo non erit pax egredienti et ingredienti, sed terrores undique in cunctis habitatoribus terrarum :

6. pugnabit enim gens contra gentem, et civitas contra civitatem, quia Dominus conturbabit eos in omni angustia.

7. Vos ergo confortamini, et non dissolvantur manus vestræ : erit enim merces operi vestro.

8. Quod cum audisset Asa, verba scilicet et prophetiam Azariæ filii Oded prophætæ, confortatus est, et abstulit idola de omni terra Juda, et de Benjamin, et ex urbibus,

1. Alors Azarias ¹, fils d'Oded, fut rempli de l'Esprit de Dieu.

2. Il alla au-devant d'Asa, et lui dit : Ecoutez-moi, Asa, et vous tous, *peuple de Juda et de Benjamin* : Le Seigneur vous a assistés, parce que vous vous êtes tenus attachés à lui. Si vous le cherchez, vous le trouverez ; mais si vous le quittez, il vous abandonnera ².

3. Il se passera beaucoup de temps pendant lequel Israël sera sans vrai Dieu, sans prêtre, sans docteur et sans loi.

4. Mais lorsque dans leur affliction ils reviendront au Seigneur le Dieu d'Israël, et qu'ils le chercheront, ils le trouveront.

5. Dans ce temps-là ils ne pourront point aller et venir sûrement ³. La terreur sera de toutes parts parmi les habitants de la terre.

6. Une nation se soulèvera contre une nation, et une ville contre une ville, parce que le Seigneur jettera le trouble parmi eux et les réduira à la dernière extrémité ⁴.

7. Prenez donc courage ; que vos mains ne s'affaiblissent point, et votre persévérance sera récompensée ⁵.

8. Asa, ayant entendu ce discours et ces prédictions du prophète Azarias, fils d'Oded, sentit en lui de nouvelles forces. Il extermina les idoles de toute la terre de Juda et de Benjamin, et des villes du mont Ephraïm,

ŷ. 1. — ¹ * Ce prophète n'est pas connu si ce n'est par ce qui en est ici marqué.

ŷ. 2. — ² * C'est par une fidèle coopération à la grâce qu'on se rend digne de grâces nouvelles et plus abondantes. L'abus qu'on fait de la grâce en tarit la source, ou en diminue l'abondance.

ŷ. 3. — ³ Les hommes n'auront point de sûreté dans le commerce habituel de la vie.

ŷ. 6. — ⁴ Cette prophétie se rapporte, il est vrai, dans le sens prochain, aux temps d'avant la captivité de Babylone ; mais elle s'applique aussi en même temps à l'état des Juifs après Jésus-Christ, avant le Jugement général. Bien que présentement les Juifs soient sans le vrai Dieu, sans prêtres et sans loi, parce qu'ils ont rejeté l'Evangile, qui seul apprend à connaître parfaitement Dieu, et qui est l'accomplissement de la loi ; cependant vers la fin des temps, alors que l'agitation et les mouvements qui s'élèveront parmi les peuples (ŷ. 5. 6.) seront le prélude de l'apparition du Fils de l'homme (*Matth.* 24, 6. 7. 9. 13. Comp. *Osée*, 3, 4. 5.), ils reconnaîtront leur faute, et trouveront le Sauveur.

ŷ. 7. — ⁵ Comp. *Luc*, 21, 19.

qu'il avait prises; et il rétablit *et dedia* ⁶ l'autel du Seigneur ⁷, qui était devant le portique du Seigneur.

9. Il rassembla tout Juda et Benjamin, et avec eux plusieurs étrangers des *tribus* d'Ephraïm, de Manassé et de Siméon; car beaucoup d'Israélites s'étaient venus rendre à lui, voyant que le Seigneur son Dieu était avec lui.

10. Et lorsqu'ils se furent rendus à Jérusalem le troisième mois ⁸, et l'an quinzième du règne d'Asa,

11. ils immolèrent au Seigneur en ce jour-là sept cents bœufs et sept mille moutons, des dépouilles et du butin qu'ils avaient emmenés.

12. Et le roi entra, selon la coutume, pour confirmer l'alliance ⁹, et *promettre de nouveau* de chercher le Dieu de leurs pères de tout leur cœur et de toute leur âme ¹⁰.

13. Et si quelqu'un, ajouta-t-il, ne cherche pas le Seigneur le Dieu d'Israël, qu'il soit puni de mort ¹¹, grands ou petits, hommes ou femmes, sans exception.

14. Ils firent donc serment au Seigneur avec de grandes exclamations et des cris de joie, au son des trompettes et des hautbois.

15. Tous ceux qui étaient dans la Judée accompagnèrent ce serment d'exécration ¹²; car ils jurèrent de tout leur cœur, et ils cherchèrent Dieu de toute la plénitude de leur volonté. Aussi ils le trouvèrent; et le Seigneur leur donna le repos et la paix avec tous leurs voisins.

16. Il ôta aussi l'autorité souveraine à Maacha, sa mère, parce qu'elle avait élevé dans un bois une idole à Priape ¹³, laquelle il détruisit entièrement, la mit en pièces, et la brûla dans le torrent de Cédron.

quas ceperat, montis Ephraim, et dedicavit altare Domini quod erat ante porticum Domini.

9. Congregavitque universum Judam et Benjamin, et advenas cum eis de Ephraim, et de Manasse, et de Simeon: plures enim ad cum confugerant ex Israel, videntes quod Dominus Deus illius esset cum eo.

10. Cumque venissent in Jerusalem mense tertio, anno decimoquinto regni Asa,

11. immolaverunt Domino in die illa, de manubiis et præda quam adduxerant, boves septingentos, et arietes septem milia.

12. Et intravit ex more ad corroborandum fœdus, ut quærerent Dominum Deum patrum suorum in toto corde, et in tota anima sua.

13. Si quis autem, inquit, non quæsierit Dominum Deum Israel, moriatur, a minimo usque ad maximum, a viro usque ad mulierem.

14. Juraveruntque Domino voce magna in jubilo, et in clangore tubæ, et in sonitu buccinarum,

15. omnes qui erant in Juda cum execratione: in omni enim corde suo juraverunt, et in tota voluntate quæsierunt eum, et invenerunt: præstititque eis Dominus requiem per circuitum.

16. Sed et Maacham matrem Asa regis ex Augusto deposuit imperio, eo quod fecisset in loco simulacrum Priapi: quod omne contrivit, et in frusta comminuens combussit in torrente Cedron:

ŷ. 8. — ⁶ Litt. : et il dedia, — rétablit.

⁷ * Asa rétablit l'autel, ce qui ne veut pas dire qu'on ne s'en était pas servi jusque-là, mais qu'il le répara, parce qu'on devait (ŷ. 11) y offrir en action de grâces, un très-grand nombre de victimes. Selon l'hébreu, il le renouvela, le restaura.

ŷ. 10. — ⁸ * Le troisième mois de l'année sacrée, mois dans lequel se célébrait la fête des Semaines, ou de la Pentecôte.

ŷ. 12. — ⁹ il entra dans le temple, et, après avoir offert des sacrifices, comme c'était la coutume, il se mit à renouveler l'alliance.

¹⁰ * Comp. 1 Moys. 15, 9. 10. 17.

ŷ. 13. — ¹¹ * Comp. 5. Moys. 17, 2-5.

ŷ. 15. — ¹² firent des exécérations, c'est-à-dire prononcèrent le serment, en y ajoutant la malédiction contre les transgresseurs de l'alliance. Voy. 3. Rois, ch. 8. Dans l'hébr. : Et tout Juda se réjouit du serment; car etc.

ŷ. 16. — ¹³ Voy. 3. Rois, 15, 13.

17. Excelsa autem derelicta sunt in Israel : attamen cor Asa erat perfectum cunctis diebus ejus.

18. Eaque quæ voverat pater suus, et ipse, intulit in domum Domini, argentum, et aurum, vasorumque diversam supellectilem.

19. Bellum vero non fuit usque ad trigesimum quintum annum regni Asa.

17. Cependant il y eut encore quelques hauts lieux dans Israël¹⁴ ; mais le cœur d'Asa fut néanmoins parfait tous les jours de sa vie.

18. Et il porta dans la maison du Seigneur ce que son père et lui avaient fait vœu d'y donner, l'argent, l'or et les vases de différentes sortes.

19. Et il n'y eut point de guerre jusqu'à la trente-cinquième année du règne d'Asa¹⁵.

CHAPITRE XVI.

Guerre d'Asa avec Baasa, ses fautes et sa mort.

1. Anno autem trigesimo sexto regni ejus, ascendit Baasa rex Israel in Judam, et muro circumdabat Rama, ut nullus tute posset egredi, et ingredi de regno Asa.

2. Protulit ergo Asa argentum et aurum de thesauris domus Domini, et de thesauris regis, misitque ad Benadad regem Syriæ, qui habitabat in Damasco, dicens :

3. Fœdus inter me et te est, pater quoque meus et pater tuus habuere concordiam : quam ob rem misi tibi argentum et aurum, ut rupto fœdere, quod habes cum Baasa rege Israel, facias eum a me recedere.

4. Quo comperto, Benadad misit principes exercituum suorum ad urbes Israel : qui percusserunt Ahion, et Dan, et Abelmaim, et universas urbes Nephthali muratas.

5. Quod cum audisset Baasa, desiit ædificare Rama, et intermisit opus suum.

6. Porro Asa rex assumpsit universum Judam, et tulerunt la-

1. Mais l'an trente-six de son règne, Baasa, roi d'Israël, vint en Juda, et y fortifia Rama d'une muraille tout autour, afin que nul du royaume d'Asa ne pût sûrement ni entrer ni sortir¹.

2. Alors Asa prit l'or et l'argent qui étaient dans les trésors de la maison du Seigneur et dans les trésors du roi, et les envoya à Bénadad, roi de Syrie, qui demeurait à Damas, et lui fit dire de sa part :

3. Il y a une alliance entre vous et moi, comme mon père et le vôtre ont toujours vécu en bonne intelligence ; c'est pourquoi je vous ai envoyé de l'argent et de l'or, afin que vous rompiez l'alliance que vous avez faite avec Baasa, roi d'Israël, et que vous l'obligiez de se retirer de mes Etats.

4. Bénadad n'eut pas plutôt reçu cette nouvelle, qu'il envoya ses généraux d'armée contre les villes d'Israël, et ils prirent Ahion, Dan, Abelmaïm, et toutes les villes murées de Nephthali.

5. Ce que Baasa ayant appris, il cessa de bâtir Rama, et laissa son ouvrage imparfait.

6. Alors le roi Asa prit ce qu'il y avait de monde dans Juda, et fit enlever de Rama

ŷ. 17. — ¹⁴ * Voy. pl. h. 14, 2 et la note.

ŷ. 19. — ¹⁵ La plupart des interprètes comptent cette 35^e année à dater de la séparation des royaumes de Juda et d'Israël, en sorte que c'est la 15^e du règne d'Asa. — * La séparation des deux royaumes arriva l'an 975 avant Jésus-Christ ; la trente-cinquième année, à partir de cette époque, tombe vers l'an 940, laquelle est aussi la quinzième du règne d'Asa, qui monta sur le trône en l'an 955.

ŷ. 1. — ¹ Dans l'hébr. : afin que nul ne pût sûrement sortir et aller vers Asa, roi de Juda. Il fit de Rama une forteresse pour protéger ses frontières.

toutes les pierres et tout le bois que Baasa avait préparés pour la bâtir ², et il les employa à bâtir Gabaa et Maspha.

7. En même temps le prophète Hanani vint trouver le roi Asa, et lui dit : Parce que vous avez mis votre confiance dans le roi de Syrie, et non pas dans le Seigneur votre Dieu, pour cette raison, l'armée du roi de Syrie s'est échappée de vos mains ³.

8. Les Ethiopiens et les Lybiens n'avaient-ils point une armée plus nombreuse en chariots, en cavalerie et en une multitude prodigieuse? Et parce que vous mîtes votre confiance en Dieu, Dieu vous les livra entre les mains. *Pl. h. 14, 9.*

9. Car les yeux du Seigneur contemplent toute la terre, et ils inspirent de la force à ceux qui croient en lui d'un cœur parfait ⁴. Vous avez donc agi follement; et pour cela même des guerres vont s'élever dès à présent contre vous ⁵.

10. Asa, en colère contre le prophète, commanda qu'on le mit en prison ⁶; car la remontrance de ce prophète l'avait irrité au dernier point. Et dans ce même temps il en fit mourir ⁷ plusieurs d'entre le peuple.

11. Or toutes les actions d'Asa, depuis les premières jusqu'aux dernières, sont écrites dans le Livre des rois de Juda et d'Israël.

12. Asa tomba aussi malade la trente-neuvième année de son règne, d'une très-violente douleur aux pieds; et cependant il n'eut point recours au Seigneur dans son mal, mais il mit plutôt sa confiance dans la science des médecins ⁸.

13. Et il s'endormit avec ses pères, et mourut la quarante-unième année de son règne.

pides de Rama, et ligna quæ ædificationi præparaverat Basaa, ædificavitque ex eis Gabaa, et Maspha.

7. In tempore illo venit Hanani propheta ad Asa regem Juda, et dixit ei : Quia habuisti fiduciam in rege Syriæ, et non in Domino Deo tuo, idcirco evasit Syriæ regis exercitus de manu tua.

8. Nonne Æthiopes et Libyes multo plures erant, quadrigis et equitibus, et multitudine nimia : quos, cum Domino credidisses, tradidit in manu tua?

9. Oculi enim Domini contemplantur universam terram, et præbent fortitudinem his, qui corde perfecto credunt in eum. Stulte igitur egisti, et propter hoc ex presenti tempore adversum te bella consurgunt.

10. Iratusque Asa adversus Videntem, jussit eum mitti in nervum : valde quippe super hoc fuerat indignatus : et interfecit de populo in tempore illo plurimos.

11. Opera autem Asa prima et novissima scripta sunt in Libro regum Juda et Israel.

12. Ægrotavit etiam Asa anno trigesimo nono regni sui dolore pedum vehementissimo, et nec in infirmitate sua quesivit Dominum, sed magis in medicorum arte confusus est.

13. Dormivitque eum patribus suis : et mortuus est anno quadragésimo primo regni sui.

ÿ. 6. — ² pour la fortifier; et ainsi du mot *bâtir* en ce qui concerne Gabaa et Maspha.

ÿ. 7. — ³ Si vous aviez mis votre confiance en Dieu, vous auriez remporté la victoire non-seulement sur Israël, mais encore sur ses alliés, les Syriens.

ÿ. 9. — ⁴ Contempler, de la part de Dieu, marque ici cette puissance divine présente à tout, avec laquelle il règne sur toutes les créatures, et favorise de son assistance spéciale ceux qui se confient en lui.

⁵ Depuis ce moment jusqu'à la fin du règne de Baasa, une guerre perpétuelle fut allumée entre les royaumes de Juda et d'Israël. 3. *Rois*, 15, 32.

ÿ. 10. — ⁶ Litt. : in nervum, dans les liens, dans les cepts. — D'autres trad. l'hébr. : en prison, dans une maison d'aliénés. — ⁷ L'hébr. porte : et il le mit dans la maison hammahephechet. Ce dernier mot signifie : renversement, et on le rend ordinairement comme la Vulgate, par *nervus*, *cippus*, cep, parce que dans ce supplice le corps était renversé, tourné en divers sens.

⁷ Selon l'hébr. : il en opprima, il en traita tyranniquement etc.

ÿ. 12. — ⁸ Osa n'est point blâmé pour avoir eu recours aux médecins : il y a plus, Dieu veut qu'on les honore et que l'on en fasse usage (*Eccli.* 38, 1.) ; mais pour avoir compté uniquement sur leur art, au lieu de se confier en Dieu, de la grâce duquel dépend tout le succès de l'art médical.

14. Et sepelierunt eum in sepulchro suo, quod foderat sibi in civitate David : posueruntque eum super lectum suum, plenum aromatibus et unguentis meretricis, quæ erant pigmentariorum arte confecta, et combusserunt super eum ambitione nimia.

14. Il fut enterré dans le sépulchre qu'il s'était fait faire en la ville de David ; et on le mit sur son lit tout rempli d'odeurs et de parfums les plus excellents ⁹, où les parfumeurs avaient employé toute leur science ; et ils les brûlèrent sur lui avec beaucoup d'appareil et de pompe ¹⁰.

CHAPITRE XVII.

Règne pieux et puissance de Josaphat.

1. Regnavit autem Josaphat filius ejus pro eo, et invaluit contra Israel.

1. Josaphat, son fils, régna en sa place, et il eut l'avantage sur Israël.

2. Constituitque militum numeros in cunctis urbibus Juda, quæ erant vallatæ muris. Prædicaque disposuit in terra Juda, et in civitatibus Ephraim, quas ceperat Asa pater ejus.

2. Il mit garnison dans toutes les villes de Juda fermées de murailles, et il distribua ses troupes dans la terre de Juda et dans les villes d'Ephraïm qu'Asa son père avait prises ¹.

3. Et fuit Dominus cum Josaphat, quia ambulavit in viis David patris sui primis : et non speravit in Baalim,

3. Le Seigneur fut avec Josaphat, parce qu'il marcha dans les premières voies de David, son aïeul ², et qu'il ne mit point sa confiance dans les idoles,

4. sed in Deo patris sui, et perrexit in præceptis illius, et non juxta peccata Israel

4. mais dans le Dieu de son père, et il marcha fidèlement dans la voie de ses préceptes, et ne suivit point les dérèglements d'Israël.

5. Confirmavitque Dominus regnum in manu ejus, et dedit omnis Juda munera Josaphat : fac-

5. Ainsi Dieu affermit le royaume dans sa main ; et tous ceux de Juda vinrent lui faire des présents, de sorte qu'il se trouva comblé

x. 14. — ⁹ * Litt. : de parfums de courtisanes. Dans l'hébr. : de parfums de toutes les espèces etc.

¹⁰ en même temps que le cadavre, comme s'exprime le texte hébreu. A partir de cette époque l'usage de brûler les corps devint très-fréquent. Voy. 1. *Rois*, 31, 12. *Pl. b.* 21, 19. *Jér.* 34, 5. Il est dit ici qu'on l'enterra, parce qu'on plaça ses cendres dans le tombeau. — * Selon d'autres, on brûlait des parfums autour des corps, mais on ne brûlait pas les corps mêmes ; on les embaumait à la manière des Egyptiens. Ce fut par exception qu'on brûla le corps de Saül (1. *Rois*, 31, 13.), parce qu'étant mort depuis longtemps, et tombant déjà en pourriture, on ne pouvait plus l'embaumer. Il est digne de remarque que dans les trois ou quatre autres passages qu'on cite pour prouver qu'on brûlait les corps, il n'est pas dit, dans le texte, qu'on brûla le cadavre du mort, mais qu'on brûla des parfums pour lui, à lui (au mort, en son honneur). C'est ce que porte encore ici le texte hébreu : *Et combusserunt illi combustionem magnam vehementissime*, c'est-à-dire qu'on fit brûler en son honneur, autour de lui, une quantité considérable de parfums et d'aromates (Rosennüller in Amos 6, 10.).

ÿ. 2. — ¹ * On vit sous Josaphat revivre dans l'armée l'organisation et la discipline que David avait établies. 1. *Par.* 27. L'histoire ne parle pas ailleurs de ces villes qu'Asa enleva au royaume d'Israël.

ÿ. 3. — ² parce qu'il fut aussi pieux que David l'était avant sa chute, dans les premières années de sa vie.

d'une infinité de richesses et d'une très-grande gloire.

6. Comme son cœur était plein de force et de zèle pour l'observation des préceptes du Seigneur³, il fit abattre dans Juda les hauts lieux et les bois sacrés⁴.

7. La troisième année de son règne, il envoya des premiers seigneurs de sa cour, savoir : Benhail, Obdias, Zacharie, Nathanael et Michée, pour instruire dans les villes de Juda.

8. Il joignit à eux les Lévites Séméias, Nathanas et Zabadias, Asael, Sémiramoth et Jonathan, Adonias, Thobias et Thobadonias, tous Lévites, et les prêtres Elisama et Joram⁵.

9. Et ils instruisaient tout le peuple de Juda, et portaient avec eux le livre de la loi du Seigneur; et ils allaient dans toutes les villes de Juda, et y enseignaient le peuple⁶.

10. Ainsi la terreur du nom de Dieu se répandit dans tous les royaumes qui étaient aux environs de Juda, de sorte qu'ils n'osaient prendre les armes contre Josaphat⁷.

11. Les Philistins mêmes venaient faire des présents à Josaphat et lui payaient un tribut d'argent. Les Arabes lui amenaient des troupeaux, sept mille sept cents moutons et autant de boucs,

12. de sorte que Josaphat devint puissant, et s'éleva jusqu'à un très-haut point de grandeur; et il bâtit des forteresses dans Juda, en forme de tours, et des villes fermées de murailles⁸.

13. Et il fit de grandes choses dans toutes les villes de Juda; et il y avait aussi des gens aguerris et vaillants dans Jérusalem,

14. dont voici le dénombrement, selon les maisons et les familles de chacun. Dans Juda

tæque sunt ei infinitæ divitiæ, et multa gloria.

6. Cumque sumpsisset cor ejus audaciam propter vias Domini, etiam excelsa et lucos de Juda abstulit.

7. Tertio autem anno regni sui, misit de principibus suis Benhail, et Obdiam, et Zachariam, et Nathanael, et Michæam, ut docerent in civitatibus Juda :

8. et cum eis Levitas, Semeiam, et Nathanium, et Zabadiam, Asael quoque, et Semiramoth, et Jonathan, Adoniamque et Thobiam, et Thobadoniam, Levitas, et cum eis Elisama et Joram sacerdotes,

9. docebantque populum in Juda, habentes librum legis Domini, et circuibant cunctas urbes Juda, atque erudiebant populum.

10. Itaque factus est pavor Domini super omnia regna terrarum, que erant per gyrum Juda, nec audebant bellare contra Josaphat.

11. Sed et Philisthæi Josaphat munera deferebant, et vestigal argenti, Arabes quoque adducebant pecora, arietum septem milia septingenta, et hircorum totidem.

12. Crevit ergo Josaphat, et magnificatus est usque in sublime : atque ædificavit in Juda domos ad instar turrium, urbesque muratas.

13. Et multa opera paravit in uribus Juda : viri quoque bellatores, et robusti erant in Jerusalem,

14. quorum iste numerus per domos atque familias singulorum.

ÿ. 6. — ³ Comme sa conduite pieuse lui inspirait du courage. L'homme pieux a d'autant plus d'assurance et se montre d'autant plus ferme dans sa conduite, qu'il s'appuie davantage sur Dieu, et qu'il fait plus de progrès dans la vertu et la piété.

⁴ consacrés aux faux dieux. Comp. 3. Rois, 22, 44. Pl. b. 20, 33.

ÿ. 8. — ⁵ * C'était aux prêtres et aux Lévites qu'appartenaient le soin et le droit d'enseigner la loi de Dieu aux peuples (Mal. 2, 7); et toute la suite du discours montre qu'en cette occasion même ce furent eux qui portaient le livre de la loi et qui instruisaient les populations. Mais combien l'instruction donnée par les prêtres devient plus efficace, quand elle est favorisée par le zèle et l'appui d'un prince pieux!

ÿ. 9. — ⁶ Les prêtres et les Lévites, chargés d'instruire le peuple, étaient soutenus par l'autorité des princes qui les accompagnaient.

ÿ. 10. — ⁷ * La foi et la fidélité au service de Dieu, rendent les peuples redoutables à leurs ennemis et invincibles.

ÿ. 12. — ⁸ Dans l'hébr. : des citadelles et des villes de la couronne. — * Litt. : harei mischenoth, des villes de dépôts, penurias.

In Juda principes exercitus, Ednas dux, et cum eo robustissimi viri trecenta millia.

15. Post hunc Johanan princeps, et cum eo ducenta octoginta millia.

16. Post istum quoque Amasias filius Zechri, consecratus Domino, et cum eo ducenta millia virorum fortium.

17. Hunc sequebatur robustus ad prælia Eliada, et cum eo tenentium arcum et clypeum ducenta millia.

18. Post istum etiam Jozabab, et cum eo centum octoginta millia expeditorum militum.

19. Hi omnes erant ad manum regis, exceptis aliis, quos posuerat in urbibus muratis, in universo Juda.

les principaux officiers de l'armée⁹ étaient Ednas, qui en était le général, et qui avait avec lui trois cent mille hommes très-vail-lants.

15. Après lui le premier était Johanan, qui avait avec lui deux cent quatre-vingt mille hommes.

16. Après celui-ci était Amasias, fils de Zéchri, consacré au Seigneur¹⁰, et avec lui deux cent mille hommes fort braves.

17. Il était suivi d'Eliada, redoutable dans les combats, qui commandait deux cent mille hommes armés d'arcs et de bou-ciers¹¹.

18. Après lui était aussi Jozabad, qui était à la tête de cent quatre-vingt mille hommes, tous gens prêts à combattre.

19. Toutes ces troupes étaient auprès de la personne du roi, sans compter les autres qu'il avait mises dans les villes murées par tout le royaume de Juda.

CHAPITRE XVIII.

Expédition de Josaphat et d'Achab contre les Syriens. Prophétie de Michée. Mort d'Achab.

1. Fuit ergo Josaphat dives et inclytus multum, et affinitate conjunctus est Achab.

2. Descenditque post annos ad eum in Samariam : ad cujus adventum mactavit Achab arietes et boves plurimos, ipsi, et populo qui venerat cum eo : persuasitque illi ut ascenderet in Ramoth Galaad.

3. Dixitque Achab rex Israel ad Josaphat regem Juda : Veni mecum in Ramoth Galaad. Cui ille respondit : Ut ego, et tu : sicut populus tuus, sic et populus meus : tecumque erimus in bello.

1. Josaphat fut donc très-riche, et acquit beaucoup de gloire ; et il contracta alliance avec Achab¹. 4. *Rois*, 8, 18. 2. *Par.* 21, 6.

2. Quelques années après il l'alla voir à Samarie ; et Achab, à son arrivée, fit immoler beaucoup de bœufs et de moutons en sa considération, et en considération du monde qui était venu avec lui : et il lui persuada de marcher avec lui contre Ramoth de Galaad.

3. Achab, roi d'Israël, dit donc à Josaphat, roi de Juda : Venez avec moi à Ramoth de Galaad. Et Josaphat lui répondit : Vous pouvez disposer de moi comme de vous ; mon peuple est votre peuple, et nous vous accompagnerons à cette guerre.

ÿ. 14. —⁹ Dans l'hébr. : les chefs de mille.

ÿ. 16. —¹⁰ c'est-à-dire qui servait le Seigneur volontairement, qui s'était voué à son service. Les autres servaient bien aussi sans solde, comme c'était alors la coutume générale ; mais ils étaient, en qualité de chefs de familles, astreints au service.

ÿ. 17. —¹¹ Sur ce nombre de troupes si considérable voy. *pl. h.* 13, 17 et la note.

ÿ. 1. —¹ Joram, son fils, épousa Athalie, fille d'Achab. Cette union avec une famille impie attira de grands malheurs sur lui et sur son peuple. Voy. *pl. t.* 19, 2, 20-33. Como. du reste avec ce chapitre 3. *Rois*, 22.

4. Et Josaphat dit au roi d'Israël : Consultez, je vous prie, la volonté du Seigneur.

5. Le roi d'Israël assembla donc quatre cents prophètes, et il leur dit : Dois-je aller faire la guerre à Ramoth de Galaad, ou me tenir en paix ? Allez, dirent-ils, et Dieu livrera la ville entre les mains du roi.

6. Josaphat lui dit : N'y a-t-il point ici quelque prophète du Seigneur, afin que nous le consultations aussi ?

7. Et le roi d'Israël dit à Josaphat : Il y a ici un homme par qui nous pouvons consulter la volonté du Seigneur ; mais je le hais, parce qu'il ne me prophétise jamais rien de bon, et me prédit toujours du mal. C'est Michée, fils de Jemla. Josaphat répondit : O roi, ne parlez pas ainsi.

8. Le roi d'Israël fit donc venir un de ses eunuques, et lui dit : Faites-moi venir tout présentement Michée, fils de Jemla.

9. Or le roi d'Israël et Josaphat, roi de Juda, étaient assis chacun sur un trône, vêtus avec une magnificence royale ; et ils étaient assis dans la place qui est près de la porte de Samarie ; et tous les prophètes prophétisaient devant eux.

10. Alors Sédécias, fils de Chanaana, se fit des cornes de fer, et dit : Voici ce que dit le Seigneur : Vous secouerez et vous frapperez avec ces cornes la Syrie, jusqu'à ce que vous l'ayez détruite².

11. Les autres prophètes prophétisaient tous la même chose, et disaient : Marchez contre Ramoth de Galaad, vous aurez un succès heureux, et le Seigneur la livrera entre les mains du roi.

12. Or celui qui avait été envoyé pour faire venir Michée, lui dit : Voilà que tous les prophètes prédisent tous d'une voix un bon succès au roi. Je vous prie donc que vos paroles ne soient point différentes des leurs, et que votre prédiction soit favorable.

13. Michée lui répondit : Vive le Seigneur, je dirai tout ce que mon Dieu m'aura ordonné de dire.

14. Michée vint donc se présenter au roi. Et le roi lui dit : Michée, devons-nous mar-

4. Dixitque Josaphat ad regem Israel : Consule obsecro impræsentiarum sermonem Domini.

5. Congregavit igitur rex Israel prophetarum qualingentos viros, et dixit ad eos : In Ramoth Galaad ad bellandum ire debemus an quiescere ? At illi : Ascende, inquit, et tradet Deus in manu regis.

6. Dixitque Josaphat : Numquid non est hic propheta Domini, u. ab illo etiam requiramus ?

7. Et ait rex Israel ad Josaphat : Est vir unus, a quo possumus quærere Domini voluntatem : sed ego odi eum, quia non prophetat mihi bonum, sed malum omni tempore : est autem Michæas filius Jemla. Dixitque Josaphat : Ne loquaris rex hoc modo.

8. Vocavit ergo rex Israel unum de eunuchis, et dixit ei : Vocato Michæam filium Jemla.

9. Porro rex Israel, et Josaphat rex Juda, uterque sedebant in solio suo, vestiti cultu regio : sedebant autem in area juxta portum Samarie, omnesque prophetae vaticinabantur coram eis.

10. Sedecias vero filius Chanaana fecit sibi cornua ferrea, et ait : Hæc dicit Dominus : His ventitabis Syriam, donec conteras eam.

11. Omnesque prophetae similiter prophetabant, atque dicebant : Ascende in Ramoth Galaad, et prosperaberis, et tradet eos Dominus in manu regis.

12. Nuntius autem, qui ierat ad vocandum Michæam, ait illi : En verba omnium prophetarum uno ore bona regi annuntiant : quæso ergo te ut et sermo tuus ab eis non dissentiat, loquarisque prospera.

13. Cui respondit Michæas : Vivit Dominus, quia quodcumque dixerit mihi Deus meus, hoc loquar.

14. Venit ergo ad regem. Cui rex ait : Michæa, ire debemus in

§. 10. — 2* Il était assez ordinaire aux prophètes de joindre l'action à la parole, pour faire plus d'impression sur les hommes. De sorte que pour entendre ceci, il faut s'imaginer que Sédécias qui faisait le prophète, s'agitait comme un taureau furieux, et frappait avec ces cornes qu'il s'était faites. De Sacy.

Ramoth Galaad ad bellandum, an quiescere? Cui ille respondit: Ascendite: cuncta enim prospera evenient, et tradentur hostes in manus vestras.

15. Dixitque rex: Iterum atque iterum te adjuro, ut mihi non loquaris, nisi quod verum est, in nomine Domini.

16. At ille ait: Vidi universum Israel dispersum in montibus, sicut oves absque pastore: et dixit Dominus: Non habent isti dominos: revertatur unusquisque in domum suam in pace.

17. Et ait rex Israel ad Josaphat: Nonne dixi tibi, quod non prophetaret iste mihi quidquam boni, sed ea quæ mala sunt?

18. At ille: Idcirco, ait, audite verbum Domini: Vidi Dominum sedentem in solio suo, et omnem exercitum cæli assistentem ei a dextris et a sinistris.

19. Et dixit Dominus: Quis decipiet Achab regem Israel, ut ascendat et corruat in Ramoth Galaad? Cumque diceret unus hoc modo, et alter alio:

20. processit spiritus, et stetit coram Domino, et ait: Ego decipiam eum. Cui Dominus: In quo, inquit, decipies?

21. At ille respondit: Egrediar, et ero spiritus mendax in ore omnium prophetarum ejus. Dixitque Dominus: Decipies, et prævalebis: egredere, et fac ita.

22. Nunc igitur, ecce Dominus dedit spiritum mendacii in ore omnium prophetarum tuorum, et Dominus locutus est de te mala.

23. Accessit autem Sedecias filius Chanaana, et percussit Michææ maxillam, et ait: Per quam viam transivit Spiritus Domini a me, ut loqueretur tibi?

24. Dixitque Michæas: Tu ipse videbis in die isto, quando ingressus fueris cubiculum de cubiculo ut abscondaris.

cher contre Ramoth de Galaad pour l'assiéger, ou demeurer ici en paix? Michée lui répondit: Allez, toutes choses vous réussiront heureusement, et les ennemis vous seront livrés entre les mains³.

15. Le roi ajouta: Je vous conjure instamment de ne me parler que selon la vérité, au nom du Seigneur.

16. Michée alors lui dit: J'ai vu tout Israël dispersé dans les montagnes comme des brebis sans pasteur: et le Seigneur a dit: Ces gens-là n'ont point de chef: que chacun retourne en paix dans sa maison.

17. Aussitôt le roi d'Israël dit à Josaphat: Ne vous ai-je pas bien dit que cet homme ne me prophétise jamais rien de bon, mais seulement des malheurs?

18. Et Michée répliqua: Ecoutez donc la parole du Seigneur: J'ai vu le Seigneur assis sur son trône, et toute l'armée du ciel autour de lui à droite et à gauche.

19. Et le Seigneur a dit: Qui séduira Achab, roi d'Israël, afin qu'il marche contre Ramoth de Galaad, et qu'il y périsse? Comme l'un répondait d'une façon et l'autre d'une autre,

20. un esprit s'avança, et se présenta devant le Seigneur, et lui dit: C'est moi qui le séduirai. Le Seigneur ajouta: Comment le séduiras-tu?

21. J'irai, répondit cet esprit, et je serai un esprit menteur en la bouche de tous ses prophètes. Le Seigneur dit: Tu le séduiras et tu en viendras à bout. Va, et fais ce que tu dis⁴.

22. C'est donc maintenant que le Seigneur a mis un esprit de mensonge en la bouche de tous vos prophètes; et le Seigneur a prononcé des malheurs contre vous.

23. Or Sédécias, fils de Chanaana, s'approcha de Michée, et le frappa sur la joue, et dit: Par où l'esprit du Seigneur a-t-il passé, et s'en est-il allé de moi pour te parler?

24. Michée répondit: Vous le verrez vous-même le jour que vous passerez de chambre en chambre pour vous cacher.

ŷ. 14. — ³ * Il parle ironiquement, comme s'il eût dit: Oui, allez, rapportez-vous en à vos prophètes; tout vous réussira comme ils vous le prédisent. Mais moi, je vois le contraire (ŷ. 16. 18. 19 etc.).

ŷ. 21. — ⁴ * Dieu ne commande pas le mensonge, ni ne l'approuve, mais il le permet par un juste jugement, en sorte que celui qui hait la vérité, est séduit par le mensonge qu'il aime. *Comp. Jean, 13, 27.*

25. Le roi d'Israël donna ses ordres, et dit : Prenez Michée, et le menez à Amon, gouverneur de la ville, et à Joas, fils d'Amélech,

26. et dites-leur : Voici ce que le roi a ordonné : Mettez cet homme dans la prison, et qu'on ne lui donne qu'un peu de pain et un peu d'eau, jusqu'à ce que je revienne en paix.

27. Michée répartit : Si vous revenez en paix, le Seigneur n'a point parlé par ma bouche, et il ajouta : Peuples, écoutez tous.

28. Le roi d'Israël, et Josaphat, roi de Juda, marchèrent donc contre Ramoth de Galaad.

29. Et le roi d'Israël dit à Josaphat : J'irai au combat après avoir changé d'habit. Mais pour vous, prenez vos habits ordinaires. Ainsi le roi d'Israël changea d'habit, et vint au combat.

30. Mais le roi de Syrie donna ses ordres aux officiers qui commandaient la cavalerie⁵, et leur dit : Ne vous attachez dans le combat à aucun, ni petit ni grand, mais seulement au roi d'Israël.

31. Ainsi lorsque ceux qui commandaient la cavalerie aperçurent Josaphat, ils dirent : C'est le roi d'Israël. Ils l'environnèrent de tous côtés, et commencèrent à le charger; mais ce prince poussa des cris au Seigneur qui le secourut et les écarta tous de lui.

32. Car comme ces chefs de la cavalerie virent que ce n'était point le roi d'Israël, ils le laissèrent.

33. Cependant il arriva qu'un homme du peuple tira une flèche au hasard, et qu'il en frappa le roi d'Israël entre le cou et les épaules⁶. Le roi dit aussitôt à son cocher : Tourne bride, et tire-moi du combat, car je suis blessé.

34. Ainsi la guerre fut terminée en ce jour. Cependant le roi d'Israël demeura dans son chariot jusqu'au soir, faisant ferme contre les Syriens; et il mourut au coucher du soleil.

25. Præcepit autem rex Israel, dicens : Tollite Michæam, et ducite eum ad Amon principem civitatis, et ad Joas filium Amelech.

26. Et dicetis : Hæc dicit rex : Mittite hunc in carcerem, et date ei panis mollicum, et aquæ paucillum, donec revertar in pace.

27. Dixitque Michæas : Si reversus fueris in pace, non est locutus Dominus in me. Et ait : Audite omnes populi.

28. Igitur ascenderunt rex Israel et Josaphat rex Juda in Ramoth Galaad.

29. Dixitque rex Israel ad Josaphat : Mutabo habitum, et sic ad pugnam vadam, tu autem induere vestibus tuis. Mutatoque rex Israel habitu, venit ad bellum.

30. Rex autem Syriæ præceperat ducibus equitatus sui, dicens : Ne pugnetis contra minimum, aut contra maximum, nisi contra solum regem Israel.

31. Itaque cum vidissent principes equitatus Josaphat, dixerunt : Rex Israel est iste. Et circumdederunt eum dimicantes : at ille clamavit ad Dominum, et auxiliatus est ei, atque averit eos ab illo.

32. Cum enim vidissent duces equitatus, quod non esset rex Israel, reliquerunt eum.

33. Accidit autem ut unus e populo sagittam in incertum jaceret, et percuteret regem Israel inter cervicem et scapulas; at ille aurigæ suo ait : Convertite manum tuam, et educ me de acie, quia vulneratus sum.

34. Et finita est pugna in die illo : porro rex Israel stabat in curru suo contra Syros usque ad vesperam, et mortuus est occidente sole.

§. 30. — ⁵ Dans l'hébr. : ses chariots.

§. 33. — ⁶ Dans l'hébr. : entre les jointures de sa cuirasse.

CHAPITRE XIX.

Josaphat est blâmé par le prophète Jéhu; ses ordonnances relativement au culte de Dieu et aux fonctions de juges.

1. Reversus est autem Josaphat rex Juda in domum suam pacifice in Jerusa'em.

2 Cui occurrit Jehu filius Hanani Videns, et ait ad eum : Impio præbes auxilium, et his qui oderunt Dominum amicitia jungeris, et idcirco iram quidem Domini merebaris :

3. sed bona opera inventa sunt in te, eo quod abstuleris lucos de terra Juda, et præparaveris cor tuum ut requireres Dominum Deum patrum tuorum.

4. Habitavit ergo Josaphat in Jerusalem : rursumque egressus est ad populum de Bersabee usque ad montem Ephraim, et revocavit eos ad Dominum Deum patrum suorum.

5. Constituitque judices terræ in cunctis civitatibus Juda munitis per singula loca.

6. et præcipiens judicibus : Videte, ait, quid faciatis : non enim hominis exercetis judicium, sed Domini : et quodcumque judicaveritis, in vos redundabit.

7. Sit timor Domini vobiscum, et cum diligentia cuncta facite : non est enim apud Dominum Deum nostrum iniquitas, nec per-

1. Josaphat s'en revint en paix dans son palais à Jérusalem.

2. Le prophète Jéhu, fils d'Hanani ¹, vint au devant de lui, et lui dit : Vous donnez du secours à un impie, et vous faites alliance avec ceux qui haïssent le Seigneur. Vous vous étiez rendu digne pour ce sujet de la colère de Dieu.

3. Mais il s'est trouvé de bonnes œuvres en vous, parce que vous avez fait disparaître de la terre de Juda les bois sacrés, et que vous avez porté votre cœur à chercher le Seigneur le Dieu de vos pères ².

4. Josaphat demeura donc à Jérusalem; et il fit encore la visite de son peuple ³, depuis Bersabée jusqu'aux montagnes d'Ephraïm; et il les fit rentrer dans le culte du Seigneur le Dieu de leurs pères.

5. Il établit aussi des juges dans toutes les places fortes de Juda, et dans chaque lieu ⁴.

6. Et il donna ses ordres à ses juges, et leur dit : Prenez bien garde à tout ce que vous ferez; car ce n'est pas la justice des hommes ⁵ que vous exercez, c'est celle du Seigneur. Et ⁶ tout ce que vous aurez jugé retombera sur vous.

7. Que la crainte du Seigneur soit avec vous; et apportez tous les soins imaginables à vous bien acquitter de votre devoir : car il n'y a point d'injustice dans le Seigneur

ŷ. 2. — ¹ Hanani lui-même avait, sous Aza, déployé son zèle contre l'alliance avec la Syrie. *Voy. pl. h. 16, 7.*

ŷ. 3. — ² La foi nous apprend que l'homme, par ses propres forces, ne peut rien dans l'ordre surnaturel; mais elle nous apprend aussi qu'avec le secours de la grâce nous avons la liberté de choisir le bien et de rejeter le mal.

ŷ. 4. — ³ il parcourut le pays.

ŷ. 5. — ⁴ Dans la visite qu'il fit du pays (ŷ. 4.), Josaphat s'aperçut que l'ordre que David avait établi afin que la justice fût bien rendue (1. *Par.* 23, 4; 26, 29-32.), était tombé en décadence : c'est pourquoi il voulut de nouveau établir des juges consciencieux. — Point d'instructions, du reste, plus utiles pour des magistrats, que celles que Josaphat donne ici (ŷ. 6-10.) à ceux qu'il institue juges.

ŷ. 6. — ⁵ En rendant la justice, vous ne tenez pas la place d'un homme.

⁶ Dans l'hébr. : et il (Dieu) est avec vous dans le jugement, — il vous assiste. *Voy. 5. Moys. 1, 17.*

notre Dieu, ni d'acception de personnes, ni aucuns desirs de présents. 5. *Moys.* 10, 17. *Sag.* 6, 8. *Eccli.* 35, 16. *Act.* 10, 34. *Ephés.* 6, 9. *Coloss.* 3, 25.

8. Josaphat établit aussi dans Jérusalem des Lévites, des prêtres et des chefs des familles d'Israël⁷, afin qu'ils y rendissent la justice à ceux qui y demeuraient⁸ dans les affaires qui regardaient le Seigneur⁹, et dans celles qui regardaient les particuliers¹⁰.

9. Il leur donna ses ordres, et leur dit : Vous ferez toutes choses dans la crainte du Seigneur avec fidélité et avec un cœur parfait.

10. Quand quelque affaire de vos frères qui sont dans leurs villes, viendra à vous, soit qu'il s'agisse de quelque intérêt de famille, ou de quelque question de la loi, des commandements, des cérémonies et des préceptes; instruisez-les, de peur qu'ils ne pêchent contre le Seigneur, et que sa colère ne vienne sur vous et sur vos frères. Et si vous vous conduisez de la sorte, vous ne pêcherez point.

11. Amarias, votre pontife, présidera dans les choses qui regardent Dieu¹¹, et Zabadias, fils d'Israhel, chef de la maison de Juda, présidera dans les affaires qui regardent le roi. Vous avez aussi les Lévites parmi vous, qui vous serviront de maîtres¹². Soyez pleins de force, et acquittez-vous avec soin de vos devoirs : et le Seigneur vous traitera favorablement.

sonarum acceptio, nec cupido munerum.

8. In Jerusalem quoque constituit Josaphat Levitas, et sacerdotes, et principes familiarum ex Israel, ut judicium et causam Domini judicarent habitatoribus ejus.

9. Præcepitque eis, dicens : Sic agetis in timore Domini fideliter et corde perfecto.

10. Omnem causam, quæ venerit ad vos, fratrum vestrorum, qui habitant in urbibus suis, inter cognitionem et cognitionem, ubicumque quæstio est de lege, de mandato, de cæremoniis, de justificationibus : ostendite eis, ut non peccent in Dominum, et ne veniat ira super vos et super fratres vestros : sic ergo agentes non peccabitis.

11. Amarias autem sacerdos et pontifex vester, in his, quæ ad Deum pertinent, præsidebit : porro Zabadias filius Israhel, qui est dux in domo Juda, super ea opera erit, quæ ad regis officium pertinent : habetisque magistròs Levitas coram vobis, confortamini, et agite diligenter, et erit Dominus vobiscum in bonis.

ÿ. 8. — 7 pour en former un tribunal supérieur (ÿ. 10, 11. *Comp.* 5. *Moys.* 17, 8. 9. 19, 17.).

⁸ Dans l'hébr. : ... la justice, lorsqu'ils furent revenus à Jérusalem (de la tournée avec le roi dont il est parlé *pl. h.* ÿ. 4.).

⁹ dans les choses spirituelles.

¹⁰ dans les choses temporelles. Autrement... particuliers; et ils (les juges) demeuraient à Jérusalem. D'autres autrement.

ÿ. 11. — ¹¹ dans les choses spirituelles, concernant la religion.

¹² Dans l'hébr. : de préposés, — de magistrats. *Voy.* 5. *Moys.* 16, 18. — * On voit par là qu'il y avait à Jérusalem un tribunal pour les cas ordinaires, de même que dans toutes les villes (ÿ. 8.), un tribunal supérieur pour les appels, pour les cas difficiles, et enfin un tribunal pour les affaires spirituelles. Ainsi la distinction des deux puissances était dès lors clairement établie. Lors donc qu'il est marqué que les rois établirent des prêtres, des Lévites, qu'ils réglèrent le culte de Dieu etc., cela s'entend avec le concours et par le ministère du grand prêtre ou de l'autorité spirituelle.

CHAPITRE XX.

Victoire de Josaphat sur les Ammonites, les Moabites et les Syriens; son alliance avec l'impie Ochozias.

1. Post hæc congregati sunt filii Moab, et filii Ammon, et cum eis de Ammonitis, ad Josaphat, ut pugnarent contra eum.

2. Veneruntque nuntii, et indicaverunt Josaphat, dicentes : Venit contra te multitudo magna, de his locis quæ trans mare sunt, et de Syria, et ecce consistunt in Asanthismar, quæ est Engaddi.

3. Josaphat autem timore perterritus, totum se contulit ad rogandum Dominum, et prædicavit jejunium universo Juda.

4. Congregatusque est Juda ad deprecandum Dominum : sed et omnes de urbibus suis venerunt ad obsecrandum eum.

5. Cumque stetisset Josaphat in medio cœtu Juda, et Jerusalem, in domo Domini ante atrium novum;

6. ait : Domine Deus patrum nostrorum, tu es Deus in cœlo, et dominaris cunctis regnis gentium, in manu tua est fortitudo et potentia, nec quisquam tibi potest resistere.

7. Nonne tu Deus noster interfecisti omnes habitatores terræ hujus coram populo tuo Israël, et dedisti eam semini Abraham amici tui in sempiternum?

8. Habitaveruntque in ea, et extruxerunt in illa sanctuarium nomini tuo, dicentes :

1. Après cela les Moabites et les Ammonites avec leurs alliés ¹, s'assemblèrent contre ² Josaphat, pour lui faire la guerre.

2. Des courriers en vinrent apporter la nouvelle à Josaphat, et lui dirent : Voici une grande multitude qui vient contre vous des lieux qui sont au-delà de la mer ³ et de la Syrie ⁴; et ils sont campés à Asanthismar, qui est Engaddi ⁵.

3. Alors Josaphat, saisi de crainte, s'appliqua entièrement à prier Dieu, et fit publier un jeûne dans tout le royaume de Juda.

4. Tout Juda s'assembla pour implorer l'assistance du Seigneur; et tout le monde même sortit des villes pour venir lui offrir leur prière.

5. Après que Josaphat se fut levé au milieu de cette multitude dans la maison du Seigneur, devant le nouveau vestibule ⁶,

6. il dit : Seigneur, qui êtes le Dieu de nos pères, vous êtes le Dieu du ciel, et vous dominez sur les royaumes des nations; vous avez la force et la puissance en main, et nul ne peut vous résister

7. N'est-ce pas vous, mon Dieu, qui avez fait mourir tous les habitants de cette terre, en présence de votre peuple d'Israël, et qui l'avez donnée pour toujours à la postérité d'Abraham, votre ami?

8. Ils y ont établi leur demeure, et y ont bâti un sanctuaire à votre nom, et ils ont dit :

ÿ. 1. — ¹ Litt : et avec eux (quelques) Ammonites, — plus exactement selon d'autres éditions : et les Iduméens (ÿ. 10. 22.).

² Litt. : vers, — contre.

ÿ. 2. — ³ de la mer Morte.

⁴ en général des pays de l'Orient.

⁵ * Engaddi était situé entre Jéricho et la mer Morte, mais plus près de Jéricho.

ÿ. 5. — ⁶ Le roi était dans le parvis du peuple à sa place, qui s'élevait au-dessus des autres, devant le parvis des prêtres. Ce parvis est ici appelé neuf, parce qu'ayant été jusque-là souillé par le péché, il fut en cette occasion remis par la pénitence dans l'état où il était primitivement, lorsqu'il était neuf (*Jérôm.*). — * Ce vestibule était appelé nouveau, ou parce qu'on y avait fait une nouvelle division, pour séparer les hommes d'avec les femmes, ou parce qu'on l'avait réparé et purifié de toutes les ordures par lesquelles les rois précédents l'avaient souillé, *Synops.*

9. Si les maux viennent fondre sur nous, l'épée de *vo*tre jugement ⁷, la peste, la famine, nous nous présenterons devant vous dans cette maison, où votre nom a été invoqué ⁸, et nous pousserons nos cris vers vous dans nos afflictions; et vous nous exaucerez, et vous nous délivrerez.

10. Voici donc maintenant que les enfants d'Ammon et de Moab, et la montagne de Scîr ⁹, sur les terres desquelles vous ne voulûtes pas permettre à votre peuple d'Israël de passer, lorsqu'ils sortaient d'Égypte, les obligeant de prendre une autre route ¹⁰, et de ne les pas détruire; 5. *Moys.* 2, 1.

11. *Voici, dis-je*, qu'ils tiennent une conduite bien différente, et font tous leurs efforts pour nous chasser des terres que vous nous avez données, et dont vous nous avez mis en possession.

12. Vous qui êtes notre Dieu, ne ferez-vous donc point justice de ces gens-là? Nous reconnaissons que nous n'avons point assez de force pour résister à toute cette multitude qui vient fondre sur nous. Mais comme nous ne savons pas *même* ce que nous avons à faire, il ne nous reste autre chose que de tourner nos yeux vers vous.

13. Or tout le peuple de Juda était devant le Seigneur, avec leurs femmes, leurs enfants et ceux-mêmes qui étaient encore à la mamelle ¹¹.

14. Là se trouva aussi Jahaziel, fils de Zacharie, fils de Banaïas, fils de Jehiel, fils de Mathanias, Lévite de la famille d'Asaph; et l'Esprit de Dieu descendit sur lui au milieu de cette multitude;

15. et il dit : Ecoutez, vous tous, Juda, et vous autres qui demeurez à Jérusalem; et vous aussi, roi Josaphat : Voici ce que le Seigneur vous dit : Ne craignez rien, et n'appréhendez point cette multitude. Ce ne sera pas vous qui combattrez, mais Dieu ¹².

16. Demain vous irez au-devant d'eux : car ils monteront par le coteau du mont appelé Sis ¹³, et vous les rencontrerez à l'ex-

9. Si irruerint super nos maia, gladius judicii, pestilentia, et fames, stabimus coram domo hac in conspectu tuo, in qua invocatum est nomen tuum : et clamabimus ad te in tribulationibus nostris, et exaudies, salvosque facies.

10. Nunc igitur ecce filii Ammon, et Moab, et mons Scir, per quos non concessisti Israel ut transirent quando egrediebantur de Ægypto, sed declinaverunt ab eis, et non interfecerunt illos :

11. econtrario agunt, et nituntur ejicere nos de possessione, quam tradidisti nobis.

12. Deus noster, ergo non judicabis eos? In nobis quidem non est tanta fortitudo, ut possimus huic multitudini resistere, quæ irruit super nos. Sed cum ignoremus quid agere debeamus, hoc solum habemus residui, ut oculos nostros dirigamus ad te.

13. Omnis vero Juda stabat coram Domino, cum parvulis, et uxoris, et liberis suis.

14. Erat autem Jahaziel filius Zachariæ, filii Banaïæ, filii Jehiel, filii Mathanïæ, Levites de filiis Asaph, super quem factus est Spiritus Domini in medio turbæ,

15. et ait : Attendite omnis Juda, et qui habitatis Jerusalem, et tu rex Josaphat : Hæc dicit Dominus vobis : Nolite timere, nec paveatis hanc multitudinem : non est enim vestra pugna, sed Dei.

16. Cras descendetis contra eos : ascensuri enim sunt per elivum nomine Sis, et inveniatis illos in

ÿ. 9. — ⁷ de vos châtimens.

⁸ où réside votre puissance.

ÿ. 10. — ⁹ les Iduméens.

¹⁰ Voy. 5. *Moys.* 2, 1. 18. 19.

ÿ. 13. — ¹¹ Les Hébreux, dans les calamités publiques, paraissent souvent devant Dieu avec leurs enfants nouveaux-nés et à la mamelle, afin de lui faire, par les gémissements de l'innocence, une sainte violence, ce qui, comme le remarque Tertullien, lui est agréable. Voy. *Judith*, 4, 9. *Joël*, 2, 16.

ÿ. 15. — ¹² Vous combattez, non pour votre cause, mais pour celle de Dieu

ÿ. 16. — ¹³ * Dans l'hébr. ... par la montée de Tzitz. Tzitz en hébr. signifie fleur ou brillant; d'où quelques-uns traduisent : *la montée fleurie, la montée brillante.*

summitate torrentis, qui est contra solitudinem Jeruel.

17. Non eritis vos qui dimicabitis, sed tantummodo confidenter state, et videbitis auxilium Domini super vos, o Juda, et Jerusalem : nolite timere, nec paveatis : eras egrediemini contra eos, et Dominus erit vobiscum.

18. Josaphat ergo, et Juda, et omnes habitatores Jerusalem, ceciderunt proni in terram coram Domino, et adoraverunt eum.

19. Porro Levitæ de filiis Caath, et de filiis Core, laudabant Dominum Deum Israel voce magna, in excelsum.

20. Cumque mane surrexissent, egressi sunt per desertum Thecuc, profectisque eis, stans Josaphat in medio eorum, dixit : Audite me viri Juda, et omnes habitatores Jerusalem : credite in Domino Deo vestro, et securi eritis : credite prophetis ejus, et cuncta evenient prospera.

21. Deditque consilium populo, et statuit cantores Domini, ut laudarent eum in turnis suis, et antecederent exercitum, ac voce consona dicerent : Confitemini Domino, quoniam in æternum misericordia ejus.

22. Cumque cepissent laudes canere, vertit Dominus insidias eorum in semetipsos, filiorum scilicet Ammon, et Moab, et montis Seir, qui egressi fuerant ut pugnarent contra Judam, et percussi sunt.

23. Namque filii Ammon, et Moab, consurrexerunt adversum habitatores montis Seir, ut interficerent et delerent eos : cumque

trémité du torrent ¹⁴ qui regarde le désert de Jéruel.

17. Ce ne sera pas vous qui combattrez. Demeurez seulement fermes, et vous verrez le secours du Seigneur sur vous, ô Juda et Jérusalem : ne craignez point, et ne vous effrayez point; vous marcherez demain contre eux, et le Seigneur sera avec vous.

18. Alors Josaphat et le peuple de Juda, et tous ceux qui demeuraient à Jérusalem, se prosternèrent en terre devant le Seigneur, et l'adorèrent.

19. Et en même temps les Lévités de la famille de Caath et de celle de Coré, chantaient hautement les louanges du Seigneur le Dieu d'Israël, et de toute la force de leurs voix ¹⁵.

20. Et le lendemain au matin ils se levèrent, et marchèrent au travers du désert de Thécuc; et comme ils étaient en chemin, Josaphat se tint debout au milieu d'eux, et leur dit : Ecoutez-moi, hommes de Juda, et vous tous qui demeurez à Jérusalem : mettez votre confiance dans le Seigneur votre Dieu, et vous n'aurez rien à craindre : croyez à ses prophètes, et tout vous réussira.

21. Après avoir donné eet avis au peuple, il établit par troupes des chantres pour louer le Seigneur ¹⁶. Ils marchaient devant l'armée, et tous ne faisant qu'un concert, ils chantaient : Louez le Seigneur, parce que sa miséricorde est éternelle ¹⁷. Ps. 133, 4.

22. Et dans le même temps qu'ils eurent commencé à chanter ces paroles, le Seigneur tourna tous les desseins des ennemis contre eux-mêmes, c'est-à-dire des enfants d'Ammon et de Moab, et des habitants du mont Seir, qui, s'étant mis en marche dans le dessein de battre Juda, furent tous défaits.

23. Car les enfants d'Ammon et de Moab se soulevèrent contre ceux du mont Seir, les tuèrent et les défirent. Et après cette action ils tournèrent encore leurs armes contre eux-

¹⁴ proprement de la vallée. Les vallées et les ruisseaux n'ont dans l'Écriture qu'un seul et même nom, parce que dans les vallées du pays montagneux de la Palestine coulent ordinairement des ruisseaux.

ŷ. 19. — ¹⁵ Ils élevèrent leur voix d'une manière extraordinaire, afin de manifester par ces chants à voix élevée, la reconnaissance qu'ils avaient pour le secours que Dieu leur avait promis par son prophète.

ŷ. 21. — ¹⁶ Litt. : pour louer le Seigneur selon leurs troupes. — Dans l'hébr. : dans les ornements de la sainteté.

¹⁷ Josaphat était si assuré de la victoire qu'il fit chanter les cantiques qu'on avait coutume de chanter aux jours de fêtes et de réjouissances. Voy. pl. h. 7, 3; 1. Par. 16, 34.

même, et ils se tuèrent les uns les autres ¹⁸.

24. L'armée de Juda étant donc arrivée sur ce lieu élevé d'où l'on découvre le désert ¹⁹, elle vit de loin toute la plaine couverte de corps morts, sans qu'il fût resté un seul homme qui eût pu se sauver.

25. Josaphat vint donc avec tout son monde, pour prendre les dépouilles des morts. Ils trouvèrent parmi les corps morts diverses sortes de meubles, des habits et des vases très-précieux qu'ils prirent; de sorte qu'ils ne purent emporter tout, ni enlever pendant trois jours ces dépouilles tant le butin fut grand.

26. Le quatrième jour ils s'assemblèrent dans la vallée de Bénédiction ²⁰; car parce qu'ils y avaient béni le Seigneur, ils nommèrent ce lieu, la vallée de Bénédiction, *et ce nom lui est demeuré* jusqu'à présent.

27. Ensuite tout Juda, et ceux qui habitaient dans Jérusalem s'en retournèrent à Jérusalem. Josaphat marchait devant eux, et ils étaient tous comblés de joie de ce que le Seigneur les avait fait triompher de leurs ennemis.

28. Ils entrèrent donc à Jérusalem et dans le temple au son des harpes, des guitares et des trompettes.

29. Et la terreur du Seigneur se répandit sur tous les royaumes voisins ²¹, lorsqu'ils eurent appris que le Seigneur avait *lui-même* combattu contre les ennemis d'Israël.

30. Ainsi le royaume de Josaphat demeura tranquille, et Dieu lui donna la paix avec ses voisins.

31. Josaphat régna donc sur Juda. Il commença à régner à l'âge de trente-cinq ans, et en régna vingt-cinq à Jérusalem. Sa mère se nommait Azuba, et était fille de Sélahi.

32. Il marcha dans les voies de son père

hoc opere perpetrasset, etiam in semetipsos versi, mutuis concidere vulneribus.

24. Porro Juda cum venisset ad speculam, quæ respicit solitudinem, vidit procul omnem late regionem plenam cadaveribus, nec superesse quemquam, qui necem potuisset evadere.

25. Venit ergo Josaphat, et omnis populus cum eo, ad detrahenda spolia mortuorum: invenieruntque inter cadavera variam supellectilem, vestes quoque, et vasa pretiosissima, et diripuerunt, ita ut omnia portare non possent, nec per tres dies spolia auferre præ prædæ magnitudine.

26. Die autem quarto congregati sunt in valle Benedictionis: etenim quoniam ibi benedixerant Domino, vocaverunt locum illum vallis Benedictionis usque in præsentem diem.

27. Reversusque est omnis vir Juda, et habitatores Jerusalem, et Josaphat ante eos, in Jerusalem cum lætitia magna, eo quod dedisset eis Dominus gaudium de inimicis suis.

28. Ingressique sunt in Jerusalem cum psalteriis, et citharis, et tubis, in domum Domini.

29. Irruit autem pavor Domini super universa regna terrarum, cum audissent quod pugnasset Dominus contra inimicos Israel.

30. Quievitque regnum Josaphat, et præbuit ei Deus pacem per circuitum.

31. Regnavit igitur Josaphat super Judam; et erat triginta quinque annorum cum regnare cœpisset: viginti autem et quinque annis regnavit in Jerusalem, et nomen matris ejus Azuba filia Selahi.

32. Et ambulavit in via patris

ŷ. 23. — ¹⁸ Selon notre Version, la division existait entre les ennemis confédérés, et ils s'exterminèrent les uns les autres, en sorte que l'embuscade tendue aux Juifs, tourna contre ceux qui l'avaient dressée. D'autres entendent l'hébr. comme si une embuscade, une bande de voleurs, fût tombée sur eux, et les eût mis en déroute, ce qui les jeta dans la confusion et la mésintelligence, tellement qu'ils s'exterminèrent les uns les autres. *Comp. Jug. 7, 22. 1. Rois, 14, 20.*

ŷ. 24. — ¹⁹ sur les hauteurs de Sis (ŷ. 16.).

ŷ. 26. — ²⁰ de l'action de grâces, de la louange.

ŷ. 29. — ²¹ Litt. : sur les royaumes des contrées, — voisines.

sui Asa, nec declinavit ab ea, faciēns quæ placita erant coram Domino.

33. Verumtamen excelsa non abstulit, et adhuc populus non direxerat cor suum ad Dominum Deum patrum suorum.

34. Reliqua autem gestorum Josaphat priorum et novissimorum scripta sunt in verbis Jehu filii Hanani, quæ digessit in Libros regum Israel.

35. Post hæc iniiit amicitias Josaphat rex Juda cum Ochozia rege Israel, cujus opera fuerunt impiissima.

36. Et particeps fuit ut facerent naves, quæ irent in Tharsis : feceruntque classem in Asiongaber.

37. Prophetavit autem Eliezer filius Dodau de Maresa ad Josaphat, dicens : Quia habuisti fœdus cum Ochozia, percussit Dominus opera tua, contritæque sunt naves, nec potuerunt ire in Tharsis.

Asa; il ne s'en détourna point, et fit ce qui était agréable aux yeux de Dieu.

33. Néanmoins il ne détruisit pas les hauts lieux²², et le peuple n'avait pas encore tourné son cœur vers le Seigneur le Dieu de ses pères.

34. Or le reste des actions de Josaphat, tant les premières que les dernières, est écrit dans l'histoire de Jehu²³, fils d'Hanani, qui a été insérée dans les Livres des rois d'Israël.

35. Après cela Josaphat, roi de Juda, fit amitié avec Ochozias, roi d'Israël, dont les actions furent très-impies. 3. *Rois*, 22, 45.

36. Et il convint avec lui qu'ils équiperaient une flotte pour aller à Tharsis²⁴. Ils firent donc bâtir des vaisseaux à Asiongaber.

37. Mais Eliézer, fils de Dodau, de Maresa, prophétisa à Josaphat, et lui dit : Parce que vous avez fait alliance avec Ochozias, Dieu a renversé vos desseins, et vos vaisseaux ont été brisés; de sorte qu'ils ne purent aller à Tharsis.

CHAPITRE XXI.

Cruauté de Joram, son châtement et sa mort.

1. Dormivit autem Josaphat cum patribus suis, et sepultus est cum eis in Civitate David : regnavitque Joram filius ejus pro eo.

2. Qui habuit fratres, filios Josaphat, Azariam, et Jahiel, et Zachariam, et Azariam, et Michael, et Saphatiam; omnes hi, filii Josaphat regis Juda.

3. Deditque eis pater suus multa munera argenti et auri, et pensationes, cum civitatibus munitissimis in Juda : regnum autem tradidit Joram, eo quod esset primogenitus.

4. Surrexit ergo Joram super regnum patris sui : cumque se

1. Josaphat s'endormit avec ses pères, et il fut enseveli avec eux dans la ville de David. Et son fils Joram régna en sa place.

2. Joram eut pour frères Azarie¹, Jahiel, Zacharie, Azarie, Michel et Saphatie, tous fils de Josaphat, roi de Juda².

3. Leur père leur donna de grandes sommes d'or et d'argent, avec des pensions et des villes très-fortes dans le royaume de Juda; mais il donna le royaume à Joram, parce qu'il était l'aîné.

4. Joram prit donc possession du royaume de son père; et lorsqu'il s'y fut bien affermi,

ŷ. 33. — ²² * *Voy. pl. h. 17, 6.*

ŷ. 34. — ²³ * Le prophète dont il est fait mention ci-dessus ch. 19. Les rois d'Israël sont mis ici, comme il arrive souvent dans ces livres, pour les rois de Juda.

ŷ. 36. — ²⁴ Tharsis (proprement Tartessus en Espagne) est mise ici en général pour les pays maritimes fort reculés. *Voy. 3. Rois*, 22, 49, où il y a Ophir.

ŷ. 2. — ¹ Dans l'hébr. : Asarialou.

² * Dans l'hébr. : roi d'Israël, mais dans le même sens. *Voy. 21, 34.*

il fit mourir par l'épée tous ses frères et quelques-uns des principaux d'Israël³.

5. Joram avait trente-deux ans lorsqu'il commença à régner; et il régna huit ans à Jérusalem.

6. Il marcha dans les voies des rois d'Israël, comme avait fait la maison d'Achab; car sa femme était fille d'Achab⁴, et il fit le mal en la présence du Seigneur.

7. Cependant le Seigneur ne voulut point perdre la maison de David, à cause de l'alliance qu'il avait faite avec lui⁵, et parce qu'il lui avait promis qu'il lui⁶ donnerait toujours une lampe⁷, à lui et à ses enfants.

8. Edom se révolta alors pour n'être plus assujéti à Juda, et se fit un roi. 1. *Moy.* 27, 40.

9. Joram se mit en campagne avec ses principaux officiers, et toute sa cavalerie qui le suivait; et s'étant levé la nuit, il attaqua et défit Edom qui l'avait environné, et tous ceux qui commandaient sa cavalerie.

10. Edom a continué néanmoins de se révolter jusqu'aujourd'hui, afin de n'être plus sous la puissance de Juda. En ce même temps Lobna se retira aussi de l'obéissance de Joram, parce qu'il avait abandonné le Seigneur le Dieu de ses pères.

11. Il fit faire outre cela des hauts lieux dans les villes de Juda, et il engagea les habitants de Jérusalem dans la fornication⁸, et rendit Juda prévaricateur.

12. Or on lui apporta des lettres du prophète Elie⁹, où il était écrit¹⁰: Voici ce que

confirmasset, occidit omnes fratres suos gladio, et quosdam de principibus Israel.

5. Triginta duorum annorum erat Joram cum regnare cœpisset: et octo annis regnavit in Jerusalem.

6. Ambulavitque in viis regum Israel, sicut egerat domus Achab: filia quippe Achab erat uxor ejus, et fecit malum in conspectu Domini.

7. Noluit autem Dominus perdere domum David, propter pactum quod inierat cum eo: et quia promiserat ut daret ei lucernam, et filiis ejus omni tempore.

8. In diebus illis rebellavit Edom, ne esset subditus Judæ, et constituit sibi regem.

9. Cumque transisset Joram cum principibus suis, et cuncto equitatu qui erat secum, surrexit nocte, et percussit Edom qui se circumdederat, et omnes duces equitatus ejus.

10. Attamen rebellavit Edom, ne esset sub ditione Judæ, usque ad hanc diem: eo tempore et Lobna recessit, ne esset sub manu illius. Dereliquerat enim Dominum Deum patrum suorum:

11. in super et excelsa fabricatus est in urbibus Judæ, et fornicari fecit habitatores Jerusalem, et prævaricari Judam.

12. Allatæ sunt autem ei litteræ ab Elia propheta, in quibus

γ. 4. — ³ * Joram commit cet acte de cruauté pour se mettre à l'abri des entreprises de ses frères, et pour s'assurer de plus en plus la paisible possession du trône.

δ. 6. — ⁴ * C'était la fameuse Athalie.

ε. 7. — ⁵ avec David

⁶ à David.

ζ. 7. — ⁷ une postérité, qui serait illustre, qui brillerait par ses bonnes œuvres.

η. 11. — ⁸ dans le culte des idoles.

θ. 12. — ⁹ Mais Elie fut enlevé de dessus la terre sous Josaphat? — Il apparut vrai semblablement alors comme il apparut plus tard sur la montagne de la transfiguration (*Matth.* 17, 3.), à Elisée ou à quelque autre prophète, et lui donna ses lettres pour les porter à Joram. Ainsi communément les Interprètes. — * Quelques Interprètes, suivant la tradition des Hébreux, croient qu'Elie les avait écrites par un esprit prophétique avant sa mort, pour être rendues à Joram lorsqu'il serait temps de la faire. D'autres ont cru que ces lettres avaient été écrites par Elie depuis son enlèvement, et envoyées miraculeusement à ce prince. Ce qui n'est pas moins possible que la main qui parut à Balthazar (*Dan.* 5, 5.) et que la vision dont il est parlé dans 2. *Mach.* 15, 12 et suiv. Quelques autres ont cru que c'était Elisée qui les avait écrites, et qu'il est nommé Elie, parce qu'il était rempli de son esprit. Il y en a enfin qui les attribuent à un prophète différent d'Elie de Thèbes, quoique portant le même nom. *Synops.*

¹⁰ * Dans l'hébr. : Et il lui arriva un écrit de la part du prophète Elie, disant etc.

scriptum erat : Ilæc dicit Dominus Deus David patris tui : Quoniam non ambulasti in viis Josaphat patris tui, et in viis Asa regis Juda,

13. sed incessisti per iter regum Israel, et fornicari fecisti Judam, et habitatores Jerusalem, imitatus fornicationem domus Achab, insuper et fratres tuos, domum patris tui, meliores te, occidisti :

14. ecce Dominus percutiet te plaga magna, cum populo tuo, et filiis, et uxoribus tuis, universaque substantia tua ;

15. tu autem ægrotabis pessimo languore uteri tui, donec egrediantur vitalia tua paulatim per singulos dies.

16. Suscitavit ergo Dominus contra Joram spiritum Philistinorum, et Arabum, qui confines sunt Æthiopicibus ;

17. et ascenderunt in terram Juda, et vastaverunt eam, diruperuntque cunctam substantiam, quæ inventa est in domo regis, insuper et filios ejus, et uxores : nec remansit ei filius, nisi Joachaz, qui minimus natu erat.

18. Et super hæc omnia percussit eum Dominus alvi languore insanabili.

19. Cumque dici succederet dies, et temporum spatia volverentur, duorum annorum expletus est circulus : et sic longa consumptus tabe, ita ut egeret etiam viscera sua, languore pariter et vita caruit. Mortuusque est in infirmitate pessima, et non fecit ei populus secundum morem combustionis, exequias, sicut fecerat majoribus ejus.

20. Triginta duorum annorum fuit, cum regnare cœpisset, et octo annis regnavit in Jerusalem. Ambulavitque non recte, et sepe-lierunt eum in Civitate David : verumtamen non in sepulchro regum.

dit le Seigneur le Dieu de votre aïeul David : Parce que vous n'avez point marché dans les voies de votre père Josaphat, ni dans celles d'Asa, roi de Juda ;

13. mais que vous avez suivi l'exemple des rois d'Israël, et que vous avez fait tomber Juda et les habitants de Jérusalem dans la fornication, imitant la fornication de la maison d'Achab ; et que de plus vous avez fait tuer vos frères qui étaient de la maison de votre père, et meilleurs que vous

14. le Seigneur va aussi vous frapper d'une grande plaie, vous et votre peuple, vos enfants, vos femmes et tout ce qui vous appartient.

15. Vous serez frappé dans le ventre d'une maladie très-maligne, qui vous fera jeter tous les jours peu à peu vos entrailles.

16. Le Seigneur excita donc contre Joram l'esprit¹¹ des Philistins et des Arabes, voisins des Ethiopiens¹².

17. Ils entrèrent dans la terre de Juda, la ravagèrent et emportèrent tout ce qu'ils trouvèrent dans le palais du roi, emmenèrent ses fils et ses femmes, de sorte qu'il ne lui resta d'enfants que Joachaz¹³, le plus jeune de tous.

18. Et par dessus tout cela, Dieu le frappa d'une maladie incurable dans les entrailles.

19. Ainsi les jours et les temps se succédant les uns aux autres, deux ans se passèrent, de sorte qu'étant tout consumé et pourri par la longueur de ce mal, il jetait même ses entrailles ; et il ne trouva la fin de son mal que dans celle de sa vie. Il mourut ainsi d'une très-horrible maladie. Le peuple ne lui rendit point dans sa sépulture les honneurs qu'on avait rendus à ses ancêtres, en brûlant pour lui des parfums, selon la coutume.

20. Joram avait trente-deux ans quand il commença à régner ; et il régna huit ans à Jérusalem. Mais il ne marcha pas avec un cœur droit¹⁴. On l'enterra dans la ville de David ; mais on ne le mit point dans le sépulchre des rois.

ÿ. 16. — ¹¹ le courage.

¹² * Dans l'hébr. : des Couschim. Voy. pl. h. la remarq. sur 14, 9.

ÿ. 17. — ¹³ appelé dans le chapitre suivant Ochozias et Azarias. — * Le nom Joachaz est formé, par transposition, des mêmes lettres que le nom Ochozias, et c'est ainsi le même nom que celui-ci. Voy. 22, 1. etc.

ÿ. 20. — ¹⁴ D'autres trad. l'hébr. : et il s'en alla sans être pleuré, regretté.

CHAPITRE XXII.

Règne et mort d'Ochozias. Cruauté d'Athalie. Joas.

1. Les habitants de Jérusalem établirent roi en sa place Ochozias, le plus jeune de ses fils, parce qu'une troupe de voleurs Arabes qui avaient fait une irruption dans le camp ¹, avaient tué tous ses frères, qui étaient plus âgés que lui. Ainsi Ochozias, fils de Joram, roi de Juda, prit possession du royaume. 4. *Rois*, 8, 24.

2. Il avait quarante-deux ans ² quand il commença à régner, et il ne régna qu'un an à Jérusalem. Sa mère se nommait Athalie, fille d'Amri.

3. Ce prince suivit aussi les voies de la maison d'Achab ; car sa mère le porta à l'impïété.

4. Il fit donc le mal en la présence du Seigneur, comme la maison d'Achab, qui lui servit de conseil après la mort de son père : et ce fut là la cause de sa perte.

5. Il marcha selon leurs conseils ; et il alla avec Joram, fils d'Achab, roi d'Israël, porter la guerre à Hazael, roi de Syrie, à Ramoth de Galaad. Et Joram fut blessé par les Syriens.

6. Comme il avait reçu beaucoup de blessures dans cette bataille, il s'en revint à Jezrahel pour s'y faire traiter. Ochozias donc, fils de Joram, roi de Juda, vint à Jezrahel pour voir Joram, fils d'Achab, qui y était malade.

7. Et ce fut par la volonté de Dieu, qui voulait punir Ochozias ³, qu'il vint rendre visite à Joram, et qu'y étant venu, il marcha avec lui contre Jéhu, fils de Namsi, que le Seigneur avait oint pour exterminer la maison d'Achab.

8. Comme donc Jéhu s'appliquait à ruiner la maison d'Achab, il trouva les princes de

1. Constituerunt autem habitatores Jerusalem Ochoziam filium ejus minimum, regem pro eo : omnes enim majores natu, qui ante eum fuerant, interfecerant latrones Arabum, qui irruerunt in castra : regnavitque Ochozias filius Joram regis Juda.

2. Quadraginta duorum annorum erat Ochozias cum regnare cœpisset, et uno anno regnavit in Jerusalem, et nomen matris ejus Athalia filia Amri.

3. Sed et ipse ingressus est per vias domus Achab : mater enim ejus impulit eum ut impie ageret.

4. Fecit igitur malum in conspectu Domini, sicut domus Achab : ipsi enim fuerunt ei consilarii post mortem patris sui, in interitum ejus.

5. Ambulavitque in consiliis eorum. Et perrexit cum Joram filio Achab rege Israel, in bellum contra Hazael regem Syriæ in Ramoth Galaad : vulneraveruntque Syri Joram.

6. Qui reversus est ut curaretur in Jezrahel : multas enim plagas acceperat in supradicto certamine. Igitur Ochozias filius Joram, rex Juda, descendit ut inviseret Joram filium Achab in Jezrahel ægrotantem.

7. Voluntatis quippe fuit Dei adversus Ochoziam, ut veniret ad Joram : et cum venisset, et egrederetur cum eo adversum Jehu filium Namsi, quem unxit Dominus ut deleteret domum Achab.

8. Cum ergo everteret Jehu domum Achab, invenit principes

ⲓ. 1. — ¹ dans le pays et les possessions du roi.

ⲓ. 2. — ² Il faut lire 22 ans, comme 4. *Rois*, 8, 26. ; car son père n'avait que quarante ans lorsqu'il mourut (*Pl. h.* 21, 20.). Ainsi portent également la Version syriaque et l'arabe.

ⲓ. 7. — ³ la volonté de Dieu permettant cela pour son malheur.

Juda, et filios fratrum Ochoziæ, qui ministrabant ei, et interfecit illos.

9. Ipsum quoque perquirens Ochoziam, comprehendit latitantem in Samaria : adductumque ad se, occidit, et sepelierunt eum : eo quod esset filius Josaphat, qui quæsierat Dominum in toto corde suo; nec erat ultra spes aliqua, ut de stirpe quis regnaret Ochoziæ;

10. siquidem Athalia mater ejus, videns quod mortuus esset filius suus, surrexit, et interfecit omnem stirpem regiam domus Joram.

11. Porro Josabeth filia regis tulit Joas filium Ochoziæ, et furata est eum de medio filiorum regis, cum interficerentur : absconditque eum cum nutrice sua in cubiculo lectulorum : Josabeth autem, quæ absconderat eum, erat filia regis Joram, uxor Joiadæ pontificis, soror Ochoziæ, et idcirco Athalia non interfecit eum.

12. Fuit ergo cum eis in domo Dei absconditus sex annis, quibus regnavit Athalia super terram.

Juda, et les fils des frères d'Ochozias, qui le ⁴ servaient, et il les tua tous.

9. Et cherchant aussi Ochozias, il le surprit caché dans Samarie ⁵; et après qu'on le lui eut amené, il le fit mourir. On lui rendit l'honneur de la sépulture, parce qu'il ⁶ était fils de Josaphat, qui avait cherché le Seigneur de tout son cœur. Mais il n'y avait plus d'espérance qu'aucun de la race d'Ochozias pût régner,

10. parce qu'Athalie, sa mère, voyant que son fils était mort, fit tuer tout ce qui restait de la maison royale de Joram ⁷. 4. *Rois*, 11, 1.

11. Néanmoins Josabeth, fille du roi, prit Joas fils d'Ochozias, et le déroba du milieu des enfants du roi, lorsqu'on les massacrait; et elle le cacha, lui et sa nourrice, dans la chambre des lits ⁸: et Josabeth qui l'avait ainsi caché, était fille de Joram, femme du pontife Joiada, et sœur d'Ochozias; c'est pourquoi Athalie ne put point le faire mourir ⁹.

12. Joas fut donc caché avec les prêtres dans la maison de Dieu durant les six années que régna Athalie sur le pays.

CHAPITRE XXIII.

Joas est sacré roi, Athalie mise à mort, le culte de Dieu rétabli.

1. Anno autem septimo confortatus Joiada, assumpsit centuriones, Azariam videlicet filium Jeroham, et Ismahel filium Johanan, Azariam quoque filium Obed, et Maasiam filium Adaïæ, et Elisaphat filium Zechri : et iniit cum eis fœdus.

2. Qui circumeuntes Judam, congregaverunt Levitas de cunctis urbibus Juda, et principes fami-

1. La septième année, Joiada, animé d'un nouveau courage, choisit les centeniers Azarias, fils de Jérham, Ismahel, fils de Johanan, Azarie, fils d'Obed, Maasie, fils d'Adaïe, et Elisaphat, fils de Zéchri, et fit un traité avec eux. 4. *Rois*, 11, 4.

2. Et comme ils parcouraient toute la Judée, ils rassemblèrent les Lévites de toutes les villes de Juda, et les chefs de toutes les

ÿ. 8. — ⁴ Ochozias.

ÿ. 9. — ⁵ c'est-à-dire dans le pays de Samarie; car Ochozias ne mourut pas dans la ville de Samarie, mais à Mageddo. 4. *Rois*, 9, 27.

⁶ Dans l'hébr. :... de la sépulture; car ils dirent : Il est fils de Josaphat etc.

ÿ. 10. — ⁷ les fils d'Ochozias.

ÿ. 11. — ⁸ Voy. 4. *Rois*, 11, 2.

⁹ Dans l'hébr. :... caché, de peur qu'Athalie ne le tuât, était etc.

familles d'Israël¹, qui se rendirent² à Jérusalem.

3. Toute cette multitude fit donc un traité dans le temple avec le roi ; et Joïada leur dit : Voilà le fils du roi ; c'est lui qui doit régner, selon que le Seigneur a prononcé en faveur de tous les descendants de David³.

4. Voici ce que vous devez faire :

5. La troisième partie de vous tous, prêtres, Lévites et portiers, qui venez pour faire votre semaine dans le temple, gardera les portes⁴ ; l'autre troisième partie se placera vers le palais du roi ; et la troisième à la porte que l'on nomme du Fondement⁵ : le reste du peuple se tiendra dans le parvis de la maison du Seigneur.

6. Que qui que ce soit n'entre dans la maison du Seigneur, que les prêtres et les Lévites qui sont en fonction ; il n'y entrera que ceux-là parce qu'ils sont sanctifiés. Le reste du peuple fera garde à la maison du Seigneur⁶.

7. Que les Lévites demeurent toujours auprès de la personne du roi avec leurs armes ; et si quelque autre entrait dans le temple, qu'on le tue. Qu'ils accompagnent toujours le roi, soit qu'il entre ou qu'il sorte.

8. Les Lévites et tout Juda exécutèrent tout ce que le pontife Joïada leur avait ordonné. Tous prirent les gens qui étaient sous eux, tant ceux qui venaient selon l'ordre de leur semaine⁷, que ceux qui s'en étaient acquittés⁸ et qui devaient sortir, parce que le pontife Joïada n'avait point permis aux troupes qui devaient se succéder chaque semaine de se retirer.

9. Le grand prêtre Joïada donna aux centeniers les lances, les boucliers et les écussons du roi David, qu'il avait consacrés dans la maison du Seigneur.

liarum Israel, veneruntque in Jerusalem.

3. Iniit ergo omnis multitudo pactum in domo Dei cum rege : dixitque ad eos Joiada : Ecce filius regis regnabit, sicut locutus est Dominus super filios David.

4. Iste est ergo sermo quem faciatis :

5. Tertia pars vestrum qui venient ad sabbatum, sacerdotum, et Levitarum, et janitorum, erit in portis : tertia vero pars ad domum regis : et tertia ad portam, quæ appellatur Fundamenti : omne vero reliquum vulgus sit in atrii domus Domini.

6. Nec quisquam alius ingreditur domum Domini, nisi sacerdotes, et qui ministrant de Levitis : ipsi tantummodo ingreditur, quia sanctificati sunt : et omne reliquum vulgus observet custodias Domini.

7. Levitæ autem circumdant regem, habentes singuli arma sua : (et si quis alius ingressus fuerit templum, interficiatur) sicutque cum rege et intrante et egrediente.

8. Fecerunt ergo Levitæ, et universus Juda, juxta omnia quæ præceperat Joiada pontifex : et assumpserunt singuli viros qui sub se erant, et veniebant per ordinem sabbati, cum his qui impleverant sabbatum, et egressuri erant ; siquidem Joiada pontifex non dimiserat abire turmas, quæ sibi per singulas hebdomadas succedere consueverant.

9. Deditque Joiada sacerdos centurionibus lanceas, clypeosque et peltas regis David, quas consecraverat in domo Domini.

1. 2. — ¹ * de Juda. — Les chefs des familles étaient les principaux des villes et des autres localités.

² tous.

3. 3. — ³ * A savoir que les descendants de David seraient toujours rois d'Israël. Voy. 2. Rois, 7, 16.

4. 5. — ⁴ du temple.

⁵ La principale porte du temple. Voy. 4. Rois, 11, 6.

6. 6. — ⁶ attendra dans le parvis du peuple en silence, dans une sainte méditation. Le jeune roi avait parmi le peuple des partisans qui lui avaient été gagnés, selon toute apparence, par Joïada.

7. 8. — ⁷ selon leur rang au jour du sabbat.

⁸ qui avaient fait la garde durant toute la semaine.

10. Constituitque omnem populum tenentium pugiones, a parte templi dextera, usque ad partem templi sinistram, coram altari, et templo, per circuitum regis.

11. Et eduxerunt filium regis, et imposuerunt ei diadema, et testimonium, dederuntque in manu ejus tenendam legem, et constituerunt eum regem : unxit quoque illum Joiada pontifex, et filii ejus : imprecatique sunt ei, atque dixerunt : Vivat rex.

12. Quod cum audisset Athalia, vocem scilicet currentium atque laudantium regem, ingressa est ad populum in templum Domini.

13. Cumque vidisset regem stantem super gradum in introitu, et principes turmasque circa eum, omnemque populum terre gaudentem, atque clangentem tubis, et diversi generis organis concinentem, vocemque laudantium, scidit vestimenta sua, et ait : Insidiæ, insidiæ.

14. Egressus autem Joiada pontifex ad centuriones, et principes exercitus, dixit eis : Educite illam extra septa templi, et interficiatur foris gladio. Præcepitque sacerdos ne occideretur in domo Domini.

15. Et imposuerunt cervicibus ejus manus : cumque intrasset portam eorum domus regis, interfecerunt eam ibi.

16. Pepigit autem Joiada fœdus inter se, universumque populum, et regem, ut esset populus Domini.

17. Itaque ingressus est omnis populus domum Baal, et destruxerunt eam : et altaria ac simulacra illius confregerunt : Mathan quoque sacerdotem Baal interfecerunt ante aras.

18. Constituit autem Joiada præpositos in domo Domini, sub

10. Et il rangea tout le peuple ⁹ qui avait l'épée à la main devant l'autel, depuis le côté droit du temple jusqu'au côté gauche, tout autour du roi.

11. Ensuite ils amenèrent le fils du roi, et lui mirent la couronne *sur la tête*. Ils le revêtirent des ornements de sa dignité, lui mirent dans la main le livre de la loi ¹⁰, et le déclarèrent roi. Le grand prêtre Joiada assisté de ses enfants l'oignit *et le sacra* ; et lui souhaitant un règne heureux, ils crièrent : Vive le roi !

12. Lorsqu'Athalie eut entendu la voix du peuple qui courait et qui bénissait le roi, elle vint vers ce peuple dans le temple du Seigneur.

13. Et comme elle eut vu à l'entrée *du temple* ¹¹ le roi sur une estrade, les princes et des troupes autour de lui, et tout le peuple qui, dans la joie, sonnait de la trompette, et jouait de toutes sortes d'instruments, et *qu'elle eut entendu* les voix de ceux qui chantaient les louanges du roi, elle déchira ses vêtements, et dit : Trahison ! trahison !

14. Or le pontife Joiada s'avançant vers les centeniers et les chefs de l'armée, leur dit : Tirez-la hors l'enceinte du temple ; et lorsqu'elle sera dehors, percez-la de vos épées ¹². Mais il leur commanda *surtout* de ne pas la tuer dans la maison du Seigneur.

15. Ils la prirent donc par le cou ¹³ ; et lorsqu'elle fut entrée dans la porte des chevaux de la maison du roi, ils la tuèrent en cet endroit.

16. Joiada fit une alliance entre lui, tout le peuple et le roi, afin qu'ils fussent à l'avenir le peuple du Seigneur.

17. C'est pourquoi tout le peuple entra dans le temple de Baal, et le détruisit. Il brisa toutes ses images et ses autels, et il tua Mathan, prêtre de Baal, devant l'autel.

18. Joiada établit aussi des officiers pour la garde du temple du Seigneur, qui dé-

ŷ. 10. — ⁹ les Lévités chargés de faire la garde.

ŷ. 11. — ¹⁰ Dans l'hébr. : et ils mirent sur lui le diadème et le témoignage. — Le témoignage était une membrane contenant quelques sentences de la loi (Voy. 4. Rois, 11, 12.). Selon d'autres, le livre du Deutéronome (5. Moys. 17, 18-20.).

ŷ. 13. — ¹¹ dans le parvis des prêtres.

ŷ. 14. — ¹² Cet ordre du grand prêtre était un juste châtement infligé à Athalie pour le sang qu'elle avait injustement répandu. Pl. h. 22, 10 ; 1. Moys. 9, 6.

ŷ. 15. — ¹³ D'autres trad. : Ils lui firent donc place. — ^{*} Dans l'hébr. : Et ils mirent les mains sur elle.

prendraient ¹⁴ des prêtres et des Lévites, selon la distribution que David en avait faite ¹⁵, afin que l'on offrit des holocaustes au Seigneur, comme il est écrit dans la loi de Moïse, avec joie et avec des cantiques, ainsi que David l'avait ordonné.

19. Il mit encore des portiers aux portes de la maison du Seigneur, afin que nul, souillé de quelque impureté que ce fût, n'y pût entrer.

20. Ensuite il prit les centeniers, et les plus braves et les premiers du peuple, avec tout le reste de la multitude; et ils firent descendre le roi de la maison du Seigneur, le conduisirent dans son palais, le firent passer par la grande porte, et le mirent sur le trône royal.

21. Tout le peuple fut dans la joie, et la ville en paix, après que l'on eut fait mourir Athalie par l'épée.

manibus sacerdotum, et Levitarum, quos distribuit David in domo Domini : ut offerrent holocausta Domino, sicut scriptum est in lege Moysi, in gaudio et canticis, juxta dispositionem David.

19. Constituit quoque janitores in portis domus Domini, ut non ingrederetur eam immundus in omni re.

20. Assumpsitque centuriones, et fortissimos viros ac principes populi, et omne vulgus terræ, et fecerunt descendere regem de domo Domini, et introire per medium portæ superioris in domum regis, et collocaverunt eum in solio regali.

21. Lætatusque est omnis populus terræ, et urbs quievit : porro Athalia interfecta est gladio.

CHAPITRE XXIV.

Règne de Joas et sa mauvaise fin.

1. Joas n'avait que sept ans quand il comença à régner, et il régna quarante ans à Jérusalem. Sa mère s'appelait Sébie, et elle était de Bersabée. 4. Rois, 11, 21. 12, 1.

2. Et il fit ce qui était bon en la présence du Seigneur, tant que vécut le pontife Joïada.

3. Joïada lui fit épouser deux femmes, dont il eut des fils et des filles.

4. Après cela Joas eut le dessein de réparer la maison de Dieu.

5. Ainsi il fit assembler les prêtres et les Lévites, et il leur dit : Allez par toutes les villes de Juda, et ramassez de tout Israël l'argent qu'il doit fournir tous les ans pour les réparations du temple, et faites ceci avec toute la diligence possible. Mais les Lévites exécutèrent cet ordre avec assez de négligence.

6. Le roi fit appeler le pontife Joïada, et lui dit : Pourquoi n'avez-vous point eu soin d'obliger les Lévites d'apporter tout l'argent qui se lève sur Juda et sur Jérusalem, selon

1. Septem annorum erat Joas cum regnare cœpisset : et quadraginta annis regnavit in Jerusalem, nomen matris ejus Sebïa de Bersabee.

2. Fecitque quod bonum est coram Domino cunctis diebus Joïadæ sacerdotis.

3. Accepit autem ei Joïada uxores duas, e quibus genuit filios et filias.

4. Post quæ placuit Joas ut instauraret domum Domini.

5. Congregavitque sacerdotes, et Levitas, et dixit eis : Egredimini ad civitates Juda, et colligite de universo Israel pecuniam ad sartatecta templi Dei vestri, per singulos annos, festinatoque hoc facite : porro Levitæ egere negligentius.

6. Vocavitque rex Joïadam principem, et dixit ei : Quare tibi non fuit curæ, ut cogeres Levitas inferre de Juda et de Jerusalem pe-

ÿ. 18. — ¹⁴ Litt. : sous la main des prêtres, — sous la surveillance etc.

¹⁵ c'est-à-dire selon que David leur avait assigné leurs fonctions.

cuniam, quæ constituta est a Moyse servo Domini, ut inferret eam omnis multitudo Israel in tabernaculum testimonii?

7. Athalia enim impiïssima, et filii ejus, destruxerunt domum Dei, et de universis, quæ sanctificata fuerant in templo Domini, ornauerunt fanum Baalim.

8. Præcepit ergo rex, et fecerunt arcam : posueruntque eam juxta portam domus Domini forinsecus.

9. Et prædicatum est in Juda et Jerusalem, ut deferrent singuli pretium Domino, quod constituit Moyses servus Dei super omnem Israel in deserto.

10. Lætatiq̄ sunt euncti principes, et omnis populus : et ingressi contulerunt in arcam Domini, atque miserunt ita ut impleretur.

11. Cumque tempus esset ut deferrent arcam coram rege per manus Levitarum (videbant enim multam pecuniam) ingrediebatur scriba regis, et quem primus sacerdos constituerat : effundebantque pecuniam quæ erat in arca : porro arcam reportabant ad locum suum : sicque faciebant per singulos dies, et congregata est infinita pecunia.

12. Quam dederunt rex et Joiada his, qui præerant operibus domus Domini : at illi conducebant ex ea cæsores lapidum, et artifices operum singulorum, ut instaurarent domum Domini : fabros quoque ferri et æris, ut quod cadere cœperat fulciretur.

13. Egeruntque hi qui operantur arietum industrie, et obducebatur parietum cicatrix per manus eorum, ac suscitaverunt domus Domini in statum pristinum, et firmiter eam stare fecerunt.

14. Cumque complerent omnia opera, detulerunt coram rege et Joiada reliquam partem pecuniæ : de qua facta sunt vasa templi in ministerium, et ad holocausta,

l'ordonnance que fit Moÿse, serviteur de Dieu ¹, lorsqu'il engagea tout Israël de contribuer à la construction du tabernacle de l'alliance?

7. Car la très-impie Athalie et ses enfants ² avaient ruiné la maison de Dieu, et avaient orné le temple de Baalim de tout ce qui avait été offert et consacré ³ au temple du Seigneur.

8. Et le roi leur commanda de faire un tronc; et ils le mirent auprès de la porte de la maison du Seigneur, en dehors

9. Puis on fit publier en Juda et à Jérusalem, que chacun vint apporter au Seigneur l'argent que Moÿse, son serviteur, avait imposé sur tout Israël dans le désert.

10. Tous les officiers et le peuple eurent une grande joie : ils entrèrent et mirent leur argent dans le tronc du Seigneur, et y en jetèrent tant qu'il en fut rempli.

11. Lorsqu'il était temps de faire porter ce tronc devant le roi par les mains des Lévités (parce qu'ils voyaient qu'il y avait beaucoup d'argent) le secrétaire du roi venait avec celui que le grand prêtre avait choisi; et ils vidaient tout l'argent du tronc, puis ils reportaient le tronc à sa place; ce qu'ils faisaient tous les jours : et ils amassèrent une somme immense d'argent,

12. que le roi et le pontife mirent entre les mains des officiers qui commandaient les ouvrages de la maison du Seigneur : ces officiers l'employaient à payer des tailleurs de pierres, et tous les autres ouvriers qu'ils faisaient travailler aux réparations de la maison du Seigneur; et ils en payaient aussi des artisans qui travaillaient en fer et en cuivre, afin qu'ils rétablissent ce qui menaçait ruine.

13. Ces ouvriers travaillèrent avec beaucoup de soin et d'industrie, et ils réparèrent toutes les fentes et les ouvertures des murs. Ils rétablirent la maison du Seigneur dans son premier état, et l'affermirent sur ses fondements.

14. Après avoir fait faire entièrement tous les ouvrages, ils portèrent au roi et au pontife Joiada l'argent qui restait; et l'on en fit les vases nécessaires pour le ministère du temple et pour les holocaustes, des tasses et

ŷ. 6. — ¹ Voy. 2. Moÿs. 30, 13. 4. Rois, 12, 4.

ŷ. 7. — ² encore du temps de Joram, leur père; car voy. pl. h. 21, 17.

³ ce qui avait été offert par consécration, et pour une destination sainte.

tous les autres vaisseaux d'or et d'argent : et l'on offrait continuellement des holocaustes dans le temple du Seigneur durant toute la vie de Joïada.

15. Or Joïada vécut jusqu'à une grande vieillesse; et étant plein de jours, il mourut âgé de cent trente ans.

16. On l'ensevelit avec les rois dans la ville de David, parce qu'il avait fait beaucoup de bien à Israël et à sa maison ⁴.

17. Après que Joïada fut mort, les princes de Juda ⁵ vinrent trouver le roi, et lui rendirent de profonds respects ⁶. Ce prince, gagné par leurs soumissions, consentit à ce qu'ils voulurent ⁷.

18. Ils abandonnèrent le temple du Seigneur le Dieu de leurs pères, et s'attachèrent au culte des idoles et des bois consacrés aux faux dieux. Et ce péché attira la colère ⁸ du Seigneur sur Juda et sur Jérusalem.

19. Il leur envoyait des prophètes pour les ramener au Seigneur ⁹, mais ils ne voulaient point les écouter, quelques protestations qu'ils leur fissent.

20. L'Esprit de Dieu remplit ¹⁰ donc le pretre Zacharie, fils de Joïada ¹¹, et il vint se présenter devant le peuple, et leur dit : Voici ce que dit le Seigneur Dieu : Pourquoi violez-vous les préceptes du Seigneur? Cela ne vous sera pas avantageux ¹². Et pourquoi avez-vous abandonné le Seigneur, pour le porter aussi à vous abandonner?

21. Ces gens s'unirent ensemble contre lui, et le lapidèrent dans le vestibule du temple, selon l'ordre qu'ils en avaient reçu du roi ¹³.

22. Ainsi Joas ne se souvint point des extrêmes obligations qu'il avait à Joïada, père

phialæ quoque, et cætera vasa aurea et argentea : et offerebantur holocausta in domo Domini jugiter cunctis diebus Joïadæ.

15. Senuit autem Joïada plenus dierum, et mortuus est cum esset centum triginta annorum;

16. sepelieruntque eum in civitate David cum regibus, eo quod fecisset bonum cum Israel, et cum domo ejus.

17. Postquam autem obiit Joïada, ingressi sunt principes Juda, et adoraverunt regem; qui delinitus obsequiis eorum, acquievit eis.

18. Et dereliquerunt templum Domini Dei patrum suorum, servieruntque lucis et sculptilibus, et facta est ira contra Judam et Jerusalem propter hoc peccatum.

19. Mittebatque eis prophetas ut reverterentur ad Dominum quos protestantes, illi audire nolebant.

20. Spiritus itaque Dei induit Zachariam filium Joïadæ sacerdotem, et stetit in conspectu populi, et dixit eis : Hæc dicit Dominus Deus : Quare transgredimini præceptum Domini, quod vobis non proderit, et dereliquistis Dominum ut derelinqueret vos?

21. Qui congregati adversus eum, miserunt lapides juxta regis imperium in atrio domus Domini.

22. Et non est recordatus Joas rex misericordiæ, quam fecerat

ŷ. 16. — ⁴ à la maison de David.

ŷ. 17. — ⁵ qui, en qualité de gens éclairés, sacrifiaient à l'esprit du temps, étaient adonnés au culte des idoles.

⁶ lui donnèrent des marques hypocrites de respect.

⁷ Ces courtisans, voués à la volupté, soulaient d'obtenir du faible roi la permission de planter des bois sacrés, dans lesquels ils pourraient honorer leurs faux dieux par l'impureté. Joas acquiesça à leurs désirs. Si Joïada avait été en vie, cela n'aurait pas eu lieu. Tant est grande l'influence qu'exerce un homme réputé homme de bien!

ŷ. 18. — ⁸ Litt. : et la colère éclata contre Juda, — la colère du Seigneur.

ŷ. 19. — ⁹ On ignore quels furent ces prophètes; tout ce qu'on sait, c'est que vers ce temps-là fleurirent et prophétisèrent Elisée, Michée, Jéhu fils d'Hananî et Eliézer, his de Dodau (*Pl. h.* 20, 14-17. 34.).

ŷ. 20. — ¹⁰ Voy. *Jug.* 6, 34.

¹¹ Dans *Matth.* 23, 35. et *Isaïe*, 8, 2. il est appelé fils de Barachie, qui était peut-être son grand-père; ou Joïada pouvait porter aussi le nom de Barachie (bénédition de Dieu). Voy. la remarque 1. *Par.* 1, 2.

¹² à savoir la transgression des préceptes.

ŷ. 21. — ¹³ Voyez ce qui a été dit dans *Matth.* 23, 35.

Joiada pater minus secum, sed interfecit filium ejus. Qui cum moreretur, ait : Videat Dominus, et requirat.

23. Cumque evolutus esset annus, ascendit contra eum exercitus Syriæ : venitque in Judam et Jerusalem, et interfecit cunctos principes populi, atque universam pradam miserunt regi in Damascus.

24. Et certe cum permodicus venisset numerus Syrorum, tradidit Dominus in manibus eorum infinitam multitudinem, eo quod dereliquissent Dominum Deum patrum suorum : in Joas quoque ignominiosa exercuere judicia.

25. Et abeuntes dimiserunt eum in languoribus magnis : surrexerunt autem contra eum servi sui, in ultionem sanguinis filii Joiadæ sacerdotis, et occiderunt eum in lectulo suo, et mortuus est : sepe-lieruntque eum in Cavitate David, sed non in sepulcris regum.

26. Insiatiati vero sunt ei Zabab filius Semmaath Ammanitidis, et Jozabad filius Semaarith Moabitidis.

27. Porro filii ejus, ac summa pecuniæ quæ adunata fuerat sub eo, et instauratio domus Dei, scripta sunt diligentius in Libro regum : regnavit autem Amasias filius ejus pro eo.

de Zacharie ; mais il fit tuer son fils qui, sur le point d'expirer, dit : Dieu voit le traitement que vous me faites et il vengera ma mort.

23. L'année finie, l'armée de Syrie vint contre lui. Elle entra dans Juda et dans Jérusalem, et fit mourir tous les princes du peuple ; et elle envoya au roi de Damas tout le butin qu'elle fit. 4. *Rois*, 12, 17.

24. Et il est remarquable que les Syriens étaient venus en fort petit nombre, et que Dieu leur livra entre les mains une multitude infinie, parce qu'ils ¹⁴ avaient abandonné le Seigneur le Dieu de leurs pères ; et ils ¹⁵ traitèrent Joas même avec la dernière ignominie ¹⁶.

25. Ils se retirèrent ensuite, et le laissèrent dans d'extrêmes langueurs ¹⁷ ; ses serviteurs mêmes s'élevèrent contre lui, pour venger le sang du fils de Joiada, souverain pontife, et ils le tuèrent dans son lit. Il fut enterré dans la ville de David, mais non dans le tombeau des rois ¹⁸.

26. Ceux qui avaient conspiré contre lui, étaient Zabab, fils de Semmaath, Ammonite, et Jozabad, fils de Semaarith, Moabite.

27. Ce qui regarde ses enfants, la grande somme d'argent qu'on avait amassée sous lui, et le retablisement de la maison de Dieu est écrit avec plus de soin et plus en détail dans le Livre des rois. Et Amasias son fils, régna au lieu de lui.

CHAPITRE XXV.

Règne d'Amasias, roi de Juda.

1. Viginti quinque annorum erat Amasias cum regnare cœpisset, et viginti novem annis regnavit in Jerusalem, nomen matris ejus Joadan de Jerusalem.

1. Amasias avait vingt-cinq ans lorsqu'il commença à régner ; et il en régna vingt-neuf ans à Jérusalem. Sa mère s'appelait Joadan, et était de Jérusalem. 4. *Rois*, 14, 2

γ. 24. — ¹⁴ les Israélites.

¹⁵ les Syriens.

¹⁶ lui firent souffrir un châtement ignominieux, par cette guerre, où il fut blessé (γ. 25.).

γ. 25. — ¹⁷ D'autres trad. : douleurs, blessures.

¹⁸ C'est ainsi qu'étaient punis après leur mort les princes qui avaient mené une vie répréhensible. Le peuple exerçait à leur égard, après leur trépas, sa juste vengeance, à l'abri de laquelle l'autorité et la puissance royale les avaient mis pendant leur vie.

2. Il fit le bien en la présence du Seigneur; mais non pas d'un cœur parfait ¹.

3. Lorsqu'il vit son empire affermi, il fit mourir les serviteurs qui avaient tué le roi son père;

4. mais il ne fit point mourir leurs enfants, comme il est écrit dans le Livre de la loi de Moïse, où le Seigneur fait cette ordonnance, et dit : Vous ne ferez point mourir les pères pour les enfants, ni les enfants pour les pères; mais chacun souffrira la mort pour son propre péché. 5. *Moys.* 24, 16. 4. *Rois*, 14, 6. *Ezech.* 18, 20.

5. Amasias assembla donc Juda; il les distribua par familles, et leur donna des tribuns et des centeniers dans toute l'étendue de Juda et de Benjamin; et dans le dénombrement qu'il en fit, depuis l'âge de vingt ans et au-dessus, il trouva trois cent mille jeunes hommes, qui pouvaient aller à la guerre et porter la lance et le bouclier.

6. Il prit aussi à sa solde cent mille hommes forts et robustes du royaume d'Israël, pour lesquels il donna cent talents ² d'argent.

7. Alors un prophète ³ vint le trouver, et lui dit : O roi, ne souffrez point que l'armée d'Israël marche avec vous; car Dieu n'est point avec Israël, ni avec les enfants d'Ephraïm ⁴.

8. Que si vous vous imaginez que le succès de la guerre dépend de la force de l'armée, Dieu fera que vous serez vaincu par vos ennemis; car c'est de Dieu que vient tout secours, et c'est lui qui met en fuite.

9. Amasias répondit à l'homme de Dieu : Que deviendront donc les cent talents que j'ai donnés aux soldats d'Israël? Et le prophète répliqua : Dieu est assez riche pour vous en rendre beaucoup davantage ⁵.

10. Ainsi Amasias sépara l'armée qui lui

2. Fecitque bonum in conspectu Domini : verumtamen non in corde perfecto.

3. Cumque roboratum sibi videret imperium, jugulavit servos, qui occiderant regem patrem suum,

4. sed filios eorum non interfecit, sicut scriptum est in Libro legis Moysi, ubi præcepit Dominus, dicens : Non occidentur patres pro filiis, neque filii pro patribus suis, sed unusquisque in suo peccato morietur.

5. Congregavit igitur Amasias Judam, et constituit eos per familias, tribunosque et centuriones in universo Juda et Benjamin : et recensuit a viginti annis supra, invenitque trecenta millia juvenum, qui egrederentur ad pugnam, et tenerent hastam et clypeum :

6. Mercede quoque conduxit de Israel centum millia robustorum, centum talentis argenti.

7. Venit autem homo Dei ad illum, et ait : O rex, ne egredietur tecum exercitus Israel : non est enim Dominus cum Israel, et cunctis filiis Ephraim :

8. quod si putas in robore exercitus bella consistere, superari te faciet Deus ab hostibus : Dei quippe est adjuvare, et in fugam convertere.

9. Dixitque Amasias ad hominem Dei : Quid ergo fiet de centum talentis, quæ dedi militibus Israel? Et respondit ei homo Dei : Habet Dominus unde tibi dare possit multo his plura.

10. Separavit itaque Amasias

§. 2. — ¹ * Sa piété n'était pas vraie et sincère, et elle ne fut pas solide et constante.

§. 6. — ² * Ces cent talents revenaient au trésor du roi d'Israël. Dieu avait plusieurs fois manifesté le déplaisir avec lequel il voyait que les rois de Juda s'unissaient aux rois d'Israël, à cause de l'impiété qui régnait dans le royaume de cette nation; mais rarement cette considération prévalut auprès des rois de Juda sur les considérations de la politique ou de famille (*Voy. pl. h.* 15, 2; 16, 3; 19, 2; 20, 37.).

§. 7. — ³ * Selon quelques-uns, ce prophète aurait été Amos, père du prophète Isaïe; mais l'opinion qu'Amos, père d'Isaïe, était prophète, n'a aucun fondement.

⁴ Israël est aussi appelé Ephraïm, parce que cette tribu en était la principale.

§. 9. — ⁵ * Admirable réponse, qui nous apprend que lorsqu'il s'agit d'obéir à Dieu, tous les avantages et tous les biens de la terre doivent être comptés pour rien.

exercitum, qui venerat ad eum ex Ephraim, ut reverteretur in locum suum : at illi contra Judam vehementer irati, reversi sunt in regionem suam.

11. Porro Amasias confidenter eduxit populum suum, et abiit in vallem Salinarum, percussitque filios Seir decem millia.

12. Et alia decem millia virorum ceperunt filii Juda, et adduxerunt ad præruptum cujusdam petræ, præcipitaveruntque eos de summo in præceps, qui universi crepuerunt.

13. At ille exercitus, quem remiseraat Amasias ne secum iret ad prælium, diffusus est in civitatibus Juda, a Samaria usque ad Bethhoron, et interfectis tribus millibus, diripuit prædam magnam.

14. Amasias vero post eadem Idumæorum, et allatos deos filiorum Seir, statuit illos in deos sibi, et adorabat eos, et illis adolebat incensum.

15. ~~Quam~~ ob rem iratus Dominus contra Amasiam, misit ad illum prophetam, qui diceret ei : Cur adorasti deos, qui non liberaverunt populum suum de manu tua ?

16. Cumque hæc ille loqueretur, respondit ei : Num consiliarius regis es ? quiesce ne interficiam te. Discedensque propheta : Scio, inquit, quod cogitaverit Deus occidere te, quia fecisti hoc malum, et insuper non acquievisti consilio meo.

17. Igitur Amasias rex Juda, inuito pessimo consilio, misit ad Joas filium Joachaz filii Jehu, regem Israel, dicens : Veni, videamus nos mutuo.

18. At ille remisit nuntios, dicens : Carduus, qui est in Libano, misit ad cedrum Libani, dicens : Da filiam tuam filio meo uxorem : et ecce bestię, quæ erant in silva Libani, transierunt, et conculcaverunt carduum.

était venue d'Ephraïm, et la renvoya en son pays. Ces troupes s'en retournèrent chez eux, mais étrangement irritées contre Juda.

11. Amasias, plein de force et de confiance, fit marcher son peuple, et se rendit dans la vallée des Salines, où il défit dix mille des enfants de Séïr⁶.

12. Les fils de Juda firent aussi dix mille prisonniers. Il les menèrent sur la pointe d'un rocher, et les précipitèrent du haut en bas, de sorte qu'ils furent tous brisés⁷.

13. Mais l'armée qu'Amasias avait congédiée, afin qu'elle ne vint point à la guerre avec lui, se répandit par toutes les villes de Juda⁸, depuis Samarie jusqu'à Béthhoron ; et après avoir tué trois mille hommes, elle fit un grand butin.

14. Et Amasias, après avoir taillé en pièces les Iduméens, et avoir emporté les dieux des enfants de Séïr, en fit ses propres dieux, les adora, et leur offrit de l'encens.

15. Cette action irrita le Seigneur contre Amasias, et il lui envoya un prophète pour lui dire : Pourquoi avez-vous adoré des dieux qui n'ont pu délivrer leur peuple de vos mains ?

16. Comme le prophète parlait ainsi, Amasias répondit : Est-ce à vous à donner conseil au roi ? Taisez-vous, de peur qu'il ne vous en coûte la vie. Alors le prophète se retira, et lui dit : Je sais que Dieu a résolu de vous perdre, parce que vous avez commis un si grand crime, et que de plus vous n'avez pas voulu vous rendre à mes avis.

17. Amasias, roi de Juda, prit donc une malheureuse résolution, et envoya des ambassadeurs à Joas, fils de Joachaz, fils de Jehu, roi d'Israël, et lui fit dire : Venez, et voyons-nous l'un l'autre⁹.

18. Mais Joas lui fit cette réponse par ses ambassadeurs : Le chardon qui est sur le mont Liban envoya vers le cèdre du Liban, et lui dit : Donnez votre fille en mariage à mon fils. Et voilà que les bêtes qui étaient dans la forêt du Liban, passèrent et foulèrent aux pieds le chardon.

ŷ. 11. — ⁶ des Iduméens.

ŷ. 12. — ⁷ * Sur le droit de la guerre reçu dans ces temps-là voy. 3. Moys, 24, 52 ; 2. Rois, 8, 2 et les remarq.

ŷ. 13. — ⁸ de Samarie, où ils s'étaient déjà retirés. ŷ. 10.

ŷ. 17. — ⁹ Voy. 4. Rois, 14, 8. — * Cette manière de parler était un défi.

19. Vous avez dit : J'ai défait Edom, et votre cœur s'est enflé d'orgueil de ce succès. Demeurez chez vous *en paix*. Pourquoi vous attirez-vous du mal pour périr vous-même, et faire périr Juda avec vous ?

20. Amasias ne le voulut point écouter, parce que le Seigneur avait résolu de le livrer entre les mains des ennemis, à cause des dieux d'Edom.

21. Joas, roi d'Israël, s'avança donc; et les deux armées se mirent en présence. Amasias, roi de Juda, était à Bethsamès de Juda.

22. Et Juda plia devant Israël, et s'enfuit dans ses tentes.

23. Enfin Joas, roi d'Israël, prit Amasias, roi de Juda, fils de Joas, fils de Joachaz, dans Bethsamès, et l'emmena à Jérusalem, et jeta par terre quatre cents coudées de ses murailles, depuis la porte d'Ephraïm jusqu'à la porte de l'Angle.

24. Et il emporta à Samarie tout l'or et l'argent et tous les vases qu'il trouva dans la maison de Dieu et chez Obédédôm¹⁰, et dans les trésors du palais royal. Il emmena aussi avec lui à Samarie les fils de ceux qu'il avait en otage.

25. Amasias, fils de Joas, roi de Juda, vécut quinze ans après la mort de Joas, fils de Joachaz, roi d'Israël.

26. Le reste des actions d'Amasias, tant les premières que les dernières, est écrit dans le Livre des rois de Juda et d'Israël.

27. Après que ce prince eut abandonné le Seigneur, il se fit une conspiration contre lui dans Jérusalem; et comme il se fut enfui à Lachis, *les conjurés* y envoyèrent, et l'y firent assassiner.

28. Ils le rapportèrent sur des chevaux, et l'enterrèrent avec ses ancêtres dans la ville de David.

19. Dixisti : Percussi Edom, et ideo erigitur cor tuum in superbiam : sed in domo tua, cur malum adversum te provocas ut cadas et tu, et Juda tecum ?

20. Noluit audire Amasias, eo quod Domini esset voluntas ut traderetur in manus hostium propter deos Edom.

21. Ascendit igitur Joas rex Israel, et mutuos sibi præbuere conspectus : Amasias autem rex Juda erat in Bethsames Juda :

22. corruitque Juda coram Israel, et fugit in tabernacula sua.

23. Porro Amasiam regem Juda, filium Joas, filii Joachaz, cepit Joas rex Israel in Bethsames, et adduxit in Jerusalem : destruxitque murum ejus a porta Ephraim usque ad portam Anguli, quadringentis cubitis.

24. Omne quoque aurum, et argentum, et universa vasa, quæ repperat in domo Dei, et apud Obededom, in thesauris etiam domus regie, necnon et filios obsidum, reduxit in Samariam.

25. Vixit autem Amasias filius Joas rex Juda, postquam mortuus est Joas filius Joachaz rex Israel, quindecim annis.

26. Reliqua autem sermonum Amasie priorum et novissimorum scripta sunt in Libro regum Juda et Israel.

27. Qui postquam recessit a Domino, tetenderunt ei insidias in Jerusalem. Cumque fugisset in Lachis, miserunt, et interfecerunt eum ibi.

28. Reportantesque super equos, sepelierunt eum cum patribus suis in Civitate David.

γ. 24. — ¹⁰ chez le maître du trésor qui était un descendant d'Obédédôm (1. Par 26, 15.), ou qui était ainsi appelé lui-même.

CHAPITRE XXVI.

Victoire d'Ozias; ses péchés et son châtiment.

1. Omnis autem populus Juda, filium ejus Oziam annorum sedecim, constituit regem pro Amasia patre suo.

2. Ipse ædificavit Ailath, et restituit eam ditioni Juda, postquam dormivit rex cum patribus suis.

3. Sedecim annorum erat Ozias cum regnare cœpisset, et quinquaginta duobus annis regnavit in Jerusalem, nomen matris ejus Jechelia de Jerusalem.

4. Fecitque quod erat rectum in oculis Domini, juxta omnia quæ fecerat Amasias pater ejus.

5. Et exquisivit Dominum in diebus Zachariæ intelligentis et videntis Deum : cumque requireret Dominum, direxit eum in omnibus.

6. Denique egressus est, et pugnavit contra Philistiim, et destruxit murum Geth, et murum Jabnie, murumque Azoti : ædificavit quoque oppida in Azoto, et in Philistiim.

7. Et adjovit eum Deus contra Philistiim, et contra Arabes, qui habitabant in Gurbaal, et contra Ammonitas.

8. Appendebantque Ammonitæ

1. Tout le peuple de Juda prit Ozias¹, âgé de seize ans, et le déclara roi en la place d'Amasias, son père. 4. *Rois*, 14, 21.

2. Ce prince bâtit Ailath², et la remit sous l'empire de Juda, après que le roi se fut endormi avec ses pères.

3. Ozias avait seize ans quand il commença à régner; et il en régna cinquante-deux dans Jérusalem. Sa mère *était* de Jérusalem, et s'appelait Jéchélie.

4. Il fit ce qui était droit aux yeux du Seigneur³, et il se conduisit en tout comme Amasias, son père.

5. Il chercha le Seigneur tant que vécut Zacharie⁴, qui avait le don d'intelligence, et qui voyait Dieu⁵. Et parce qu'il cherchait Dieu, Dieu le fit prospérer en toutes choses.

6. Enfin il se mit en campagne pour faire la guerre aux Philistins. Il ruina les murs de Geth⁶, de Jabnie et d'Azot, et il bâtit des places fortes dans Azot, et dans *les terres des Philistins*.

7. Et Dieu le soutint contre les Philistins et contre les Arabes qui demeuraient dans Gurbaal⁷, et contre les Ammonites⁸.

8. Les Ammonites⁹ faisaient des présents

ÿ. 1. — ¹ * Appelé aussi Azarias dans 4. *Rois*, 14, 21. 15, 7.

ÿ. 2. — ² * Ville de l'Idumée qui, ainsi que tout le reste du pays, avait secouru, sous Joram, le joug des rois de Juda. Ozias la reprit et la fortifia.

ÿ. 4. — ³ * Voy. ÿ. 5. 16 et suiv.

ÿ. 5. — ⁴ * On prend ce Zacharie pour le fils de celui que Joas fit tuer. *Pl. h.* 24, 21.

⁵ qui, en sa qualité de prophète, pouvait pénétrer par ses regards dans les choses de Dieu.

ÿ. 6. — ⁶ * « Geth, une des cinq villes des Philistins, près des confins de la Judée... jusqu'à ce jour un bourg même très-grand » (Jérôm.). Aujourd'hui on cherche en vain les restes de Geth. — Jabnia, autre ville des Philistins, vraisemblablement la même que Jabneel (*Jos.* 15, 41) et que Jamnia (1. *Mach.* 4, 15.) est située entre Ramla et Gaza. Encore existante. — Sur Azot voy. 1. *Mach.* 5, 5.

ÿ. 7. — ⁷ * Vraisemblablement la même ville que Gabala dans l'Arabie.

⁸ Dans l'hébr. : contre les Méhounites; peut-être les Minéens dans l'Arabie reuse.

ÿ. 8. — ⁹ Dans l'hébr. : Les Méhounites; cependant une autre leçon porte les Ammonites.

à Ozias ; et sa réputation se répandit jusqu'en Egypte, à cause de ses fréquentes victoires.

9. Ozias éleva aussi des tours à Jérusalem sur la porte de l'Angle¹⁰ et sur la porte de la Vallée, et d'autres encore dans le même côté de la muraille¹¹, et il fortifia ces tours.

10. Il bâtit encore des tours dans la solitude¹², et il fit creuser plusieurs citernes, parce qu'il avait beaucoup de troupeaux, tant dans la campagne que dans l'étendue du désert. Il avait aussi des vignes et des vigneron sur les montagnes et dans le Carmel¹³, parce qu'il se plaisait fort à l'agriculture.

11. Les troupes qui composaient son armée et qui marchaient aux combats étaient commandées par Jehiel, secrétaire, par Maasie, docteur de la loi¹⁴, et par Hanania, l'un des généraux du roi¹⁵.

12. Le nombre des chefs de familles et des hommes d'une valeur distinguée montait à deux mille six cents.

13. Et toute l'armée qu'ils avaient sous eux était de trois cent sept mille cinq cents soldats, tous gens de cœur et aguerris, et qui combattaient pour le roi contre ses ennemis.

14. Ozias donna ordre qu'il y eût toujours provision d'armes pour toute cette armée, des boucliers, des piques, des casques, des cuirasses, des arcs et des frondes pour jeter des pierres.

15. Et il fit faire dans Jérusalem toutes sortes de machines¹⁶, qu'il fit mettre dans les tours, et dans les angles des murailles, pour tirer des flèches et jeter de grosses pierres : de sorte que la gloire de son nom se répandit fort loin, parce que le Seigneur était son secours et sa force.

16. Mais dans ce haut point de puissance et de grandeur, son cœur s'éleva d'orgueil pour sa perte ; il négligea le Seigneur son

munera Ozias : et divulgatum est nomen ejus usque ad introitum Ægypti propter crebras victorias.

9. Edificavitque Ozias turres in Jerusalem super portam Anguli, et super portam Vallis, et reliquas in eodem muri latere, firmavitque eas.

10. Extruxit etiam turres in solitudine, et effodit cisternas plurimas, eo quod haberet multa pecora, tam in campestribus, quam in eremi vastitate : vineas quoque habuit et vitiores in montibus, et in Carmelo : erat quippe homo agriculturæ deditus.

11. Fuit autem exercitus bellatorum ejus, qui procedebant ad prælia, sub manu Jehiel scribæ, Maasieque doctoris, et sub manu Hananiæ, qui erat de ducibus regis.

12. Omnisque numerus principum per familias virorum fortium, duorum millium sexcentorum.

13. Et sub eis universus exercitus, trecentorum et septem millium quingentorum : qui erant apti ad bella, et pro rege contra adversarios dimicabant.

14. Præparavit quoque eis Ozias, id est cuncto exercitui, clypeos, et hastas, et galeas, et loricas, arcusque et fundas ad jaciendos lapides.

15. Et fecit in Jerusalem diversi generis machinas, quas in turribus collocavit, et in angulis murorum, ut mitterent sagittas, et saxa grandia : egressumque est nomen ejus præcul, eo quod auxiliaretur ei Dominus, et corroboret illum.

16. Sed cum roboratus esset, elevatum est cor ejus in interitum suum, et neglexit Dominum Deum

ŷ. 9. — ¹⁰ au-dessus et auprès de cette porte.

¹¹ Dans l'hébr. : et sur la saillie, sur l'angle. Voy. 2. Esdr. 3, 19. 20. 24. 25.

ŷ. 10. — ¹² afin de protéger les troupeaux errants çà et là, pour trouver dans ces contrées à moitié désertes les pâturages qui leur étaient nécessaires.

¹³ * Non pas le Carmel sur les bords de la Méditerranée, car il n'était pas sur son territoire ; mais le Carmel dans la tribu de Juda, où étaient les troupeaux de Nabal (1. Rois, 25, 2.).

ŷ. 11. — ¹⁴ Dans l'hébr. : magistrat, officier, qui peut-être tenait les registres.

¹⁵ Selon l'hébr. : ces officiers étaient chargés des revues.

ŷ. 15. — ¹⁶ des machines à projectiles, des balistes.

suum : ingressusque templum Domini, adolere voluit incensum super altare thymiamatis.

17. Statimque ingressus post eum Azarias sacerdos, et cum eo sacerdotes Domini octoginta, viri fortissimi,

18. resisterunt regi, atque dixerunt : Non est tui officii Ozia, ut adoleas incensum Domino, sed sacerdotum, hoc est filiorum Aaron, qui consecrati sunt ad hujusmodi ministerium : egredere de sanctuario, ne contempseris : quia non reputabitur tibi in gloriam hoc a Domino Deo.

19. Iratusque Ozias, tenens in manu thuribulum ut adoleret incensum, minabatur sacerdotibus. Statimque orta est lepra in fronte ejus coram sacerdotibus, in domo Domini super altare thymiamatis.

20. Cumque respexisset eum Azarias pontifex, et omnes reliqui sacerdotes, viderunt lepram in fronte ejus, et festinato expulerunt eum. Sed et ipse perterritus, acceleravit egredi, eo quod sensisset illico plagam Domini.

21. Fuit igitur Ozias rex leprosus usque ad diem mortis sue, et habitavit in domo separata plenus lepra, ob quam ejectus fuerat de domo Domini. Porro Joatham filius ejus rexit domum regis, et judicabat populum terræ.

22. Reliqua autem sermonum Ozia priorum et novissimorum, scripsit Isaias filius Amos, propheta.

23. Dormivitque Ozias cum patribus suis, et sepelierunt eum in agro regalium sepulchrorum, eo quod esset leprosus : regnavitque Joatham filius ejus pro eo.

Dieu; et après être entré dans le temple du Seigneur, il voulut y brûler de l'encens sur l'autel des parfums ¹⁷.

17. Le pontife Azarias y entra aussitôt après lui, accompagné de quatre-vingts prêtres du Seigneur, tous gens d'une grande fermeté.

18. Ils s'opposèrent au roi, et lui dirent : Il ne vous appartient pas, Ozias, de brûler de l'encens devant le Seigneur; mais c'est aux prêtres, c'est-à-dire aux enfants d'Aaron, qui ont été consacrés pour ce ministère. Sortez du sanctuaire, et ne méprisez point *notre conseil*, parce que cette action ne vous sera pas imputée à gloire par le Seigneur Dieu. 2. *Moys.* 30, 7 et suiv.

19. Ozias, transporté de colère, et tenant *aujourd'hui* l'encensoir à la main pour offrir de l'encens, menaça les prêtres. Dans ce moment il fut frappé de la lèpre; et elle parut sur son front en présence des prêtres, dans le temple du Seigneur auprès de l'autel des parfums ¹⁸.

20. Et comme le pontife Azarias et tous les autres prêtres eurent jeté les yeux sur lui, ils aperçurent la lèpre sur son front, et ils le chassèrent promptement. Et lui-même, saisi de frayeur, se hâta de sortir, parce qu'il sentit tout d'un coup que le Seigneur l'avait frappé de cette plaie.

21. Le roi Ozias fut donc lèpreux jusqu'au jour de sa mort; et il demeura dans une maison séparée, à cause de cette lèpre qui le couvrait, et qui l'avait fait chasser de la maison du Seigneur. Cependant Joatham, son fils, gouvernait la maison du roi, et rendait la justice au peuple du pays. 4. *Rois*, 15, 5.

22. Le reste des actions d'Ozias, tant les premières que les dernières, a été écrit par le prophète Isaïe, fils d'Amos.

23. Et Ozias s'endormit avec ses pères, et on l'enterra dans le champ où étaient les tombeaux des rois ¹⁹, parce qu'il était lèpreux. Et Joatham, son fils, régna en sa place.

ÿ. 16. — ¹⁷ * L'élévation de son cœur consista en ce qu'il voulut joindre à la dignité royale les fonctions du sacerdoce, qui étaient réservées à la famille d'Aaron. Comp. 4. *Rois*, 15, 6 et suiv.

ÿ. 19. — ¹⁸ * Il y avait peine de mort contre ceux qui s'ingéraient, sans autorité, dans les fonctions sacrées. 4. *Moys.* 3, 10. La lèpre, en séparant Ozias pour le reste de ses jours de la société des hommes, fut pour ce prince une mort civile : d'où vient que quelques-uns expliquent les paroles d'Isaïe, ch. 6, 1 : *Dans l'année de la mort d'Ozias*, de celle dans laquelle il fut frappé de la lèpre.

ÿ. 23. — ¹⁹ dans le champ auprès des tombeaux, non dans les tombeaux mêmes.

CHAPITRE XXVII.

Règne de Joatham.

1. Joatham avait vingt-cinq ans quand il commença à régner, et il régna seize ans dans Jérusalem. Sa mère s'appelait Jérusa, et était fille de Sadoc. 4. *Rois*, 15, 33.

2. Il fit ce qui était droit en la présence du Seigneur, et il se conduisit en tout comme avait fait Ozias, son père, si ce n'est qu'il n'entra point dans le temple du Seigneur¹; cependant le peuple continuait encore de vivre dans ses désordres².

3. Ce fut lui qui bâtit la grande porte de la maison du Seigneur, et qui fit faire beaucoup de bâtiments sur la murailles d'Ophel³.

4. Il fit encore bâtir des villes sur les montagnes de Juda, et des châteaux et des tours dans les bois⁴.

5. Il fit la guerre au roi des Ammonites⁵, et il les vainquit; et ils lui donnèrent en ce temps-là cent talents d'argent, dix mille mesures de froment et autant d'orge⁶. Ce fut là ce que les enfants d'Ammon lui donnèrent en la seconde et la troisième année.

6. Et Joatham devint puissant, parce qu'il avait réglé ses voies en la présence du Seigneur son Dieu.

7. Le reste des actions de Joatham, tous ses combats, et ce qu'il avait fait de grand, est écrit dans le Livre des rois d'Israël et de Juda.

8. Il avait vingt-cinq ans quand il commença à régner; et il en régna seize dans Jérusalem.

9. Et Joatham s'endormit avec ses pères;

1. Viginti quinque annorum erat Joatham cum regnare cœpisset, et sedecim annis regnavit in Jerusalem : nomen matris ejus Jerusa filia Sadoc.

2. Fecitque quod rectum erat coram Domino, juxta omnia quæ fecerat Ozias pater suus, excepto quod non est ingressus templum Domini, et adhuc populus delinquebat.

3. Ipse ædificavit portam domus Domini excelsam, et in muro Ophel multa construxit.

4. Urbes quoque ædificavit in montibus Juda, et in saltibus castella et turres.

5. Ipse pugnavit contra regem filiorum Ammon, et vicit eos, dederuntque ei filii Ammon in tempore illo centum talenta argenti, et decem millia coros tritici, ac totidem coros hordei : hæc ei præbuerunt filii Ammon, in anno secundo et tertio.

6. Corroboratusque est Joatham, eo quod direxisset vias suas coram Domino Deo suo.

7. Reliqua autem sermonum Joatham, et omnes pugnae ejus, et opera, scripta sunt in Libro regum Israel et Juda.

8. Viginti quinque annorum erat cum regnare cœpisset, et sedecim annis regnavit in Jerusalem.

9. Dormivitque Joatham cum

ÿ. 2. —¹ pour offrir de l'encens, comme avait fait criminellement son père. *Voy. pl. h.* 26, 16.

² était encore livré à l'idolâtrie (4. *Rois*, 15, 35.).

ÿ. 3. —³ dans la proximité du temple. *Voy. 2. Esdr.* 3, 26.

ÿ. 4. —⁴ * Les rois de Juda (*Voy. pl. h.* 26, 9-15 etc.) cherchaient par toutes sortes de moyens à se fortifier et à se mettre à l'abri des invasions des rois d'Israël et des autres peuples voisins; mais le vrai rempart du peuple de Dieu contre ses ennemis eût été une piété sincère et une entière confiance en Dieu. (*Pl. b.* 28, 5 et suiv. *Voy. la préf. sur le livr. des Jug.*)

ÿ. 5. —⁵ * Ozias les avait soumis et rendus tributaires (26, 7. 8.); mais ils s'étaient révoltés et furent de nouveau vaincus par Joatham.

⁶ *Litt.* : 10,000 cors, etc. *Voy. 4. Moys.* 11, 32. note.

patribus suis, et sepelierunt eum in Civitate David : et regnavit Achaz filius ejus pro eo.

et il fut enseveli dans la ville de David. Et Achaz, son fils, régna en sa place

CHAPITRE XXVIII.

Achaz. Ezéchias.

1. Viginti annorum erat Achaz cum regnare cœpisset : et sedecim annis regnavit in Jerusalem : non fecit rectum in conspectu Domini sicut David pater ejus :

2. sed ambulavit in viis regnum Israel, insuper et statuas fudit Baalim.

3. Ipse est, qui adolevit incensum in valle Benennom, et lustravit filios suos in igne, juxta ritum gentium, quas interfecit Dominus in adventu filiorum Israel.

4. Sacrificabat quoque, et thymiana succendebat in excelsis, et in collibus, et sub omni ligno frondoso.

5. Tradiditque eum Dominus Deus ejus in manu regis Syriae, qui percussit eum, magnamque prædam cepit de ejus imperio, et adduxit in Damascum : manibus quoque regis Israel traditus est, et percussus plaga grandi.

6. Occiditque Phacee, filius Romeliæ, de Juda centum viginti millia in die uno, omnes viros bellatores : eo quod reliquissent Dominum Deum patrum suorum.

7. Eodem tempore, occidit Zechri, vir potens ex Ephraim, Maasiam filium regis, et Ezricam ducem domus ejus, Elcanam quoque secundum a rege.

8. Ceperuntque filii Israel de fratribus suis ducenta millia mulierum, puerorum, et puellarum, et infinitam prædam : pertuleruntque eam in Samariam.

1. Achaz avait vingt ans quand il commença à régner; et il régna seize ans à Jérusalem. Il ne fit point ce qui était droit en la présence du Seigneur, comme David, son père : 4. *Rois*, 13, 2.

2. mais il marcha dans les voies des rois d'Israël, et fit même fondre des statues à Baal ¹.

3. C'est lui qui brûla de l'encens dans la vallée de Bénennom ², et qui fit passer ses enfants par le feu ³, selon la superstition des nations, que le Seigneur fit mourir ⁴ à l'arrivée des enfants d'Israël.

4. Il sacrifiait aussi, et brûlait des parfums sur les hauts lieux, sur les collines et sous tous les arbres chargés de feuilles.

5. Et le Seigneur son Dieu le livra entre les mains du roi de Syrie, qui le défit, pillâ ses états, et emmena un grand butin à Damas. Dieu le livra aussi entre les mains du roi d'Israël, qui le frappa d'une grande plaie.

6. Car Phacée ⁵, fils de Romélie, tua cent vingt mille hommes de Juda en un seul jour, tous gens braves; parce qu'ils avaient abandonné le Seigneur le Dieu de leurs pères.

7. En même temps Zécni, homme très-puissant dans Ephraïm, tua Maasie, fils du roi, Ezrica, grand-maitre de la maison du roi, et Elcana qui tenait après le roi le second rang dans ses états.

8. Et les enfants d'Israël prirent et firent captifs deux cent mille de leurs frères, tant femmes que garçons et filles, avec un butin infini qu'ils emmenèrent à Samarie.

ÿ. 2. — ¹ Litt. : aux Baals

ÿ. 3. — ² Voy. *Jos.* 15, 8.

³ Voy. 4. *Rois*, 16, 3.

⁴ Dans l'hébr. : expulsa.

ÿ. 6. — ⁵ roi d'Israël.

9. Il y avait là alors un prophète du Seigneur, nommé Oded ⁶, qui alla au-devant de l'armée qui venait à Samarie, et il leur dit : Vous avez vu que le Seigneur le Dieu de vos pères étant en colère contre Juda, l'a livré entre vos mains; et vous les avez tués très-inhumainement, en sorte que votre cruauté est montée jusqu'au ciel.

10. Mais outre cela vous voulez encore vous assujettir les enfants de Juda et de Jérusalem pour en faire vos esclaves et vos servantes; ce que vous ne devez point faire : car vous avez en cela même péché contre le Seigneur votre Dieu ⁷.

11. Mais écoutez le conseil que je vais vous donner : Remenez ces captifs que vous avez amenés d'entre vos frères; car Dieu est près de faire éclater sa grande fureur sur vous.

12. Ainsi quelques-uns des principaux des enfants d'Ephraïm, savoir : Azarias, fils de Johanan, Barachias, fils de Mosollamoth, Ezechias, fils de Sellum, et Amasa, fils d'Adali, se présentèrent devant ceux qui venaient du combat,

13. et leur dirent : Vous ne ferez point entrer ici vos captifs, de peur que nous ne péchions contre le Seigneur. Pourquoi voulez-vous ajouter de nouveaux péchés à ceux que nous avons déjà commis, et mettre le comble à nos anciens crimes? Car ce péché est grand, et le Seigneur est sur le point de faire tomber sur Israël les plus redoutables effets de sa fureur ⁸.

14. Et cette armée renvoya le butin et tout ce qu'elle avait pris, en présence des principaux et de toute la multitude.

15. Et les personnes dont nous avons parlé prirent les captifs et tous ceux qui étaient nus, les vêtirent des dépouilles, les habillèrent, les chaussèrent et leur donnèrent à boire et à manger; ils les oignirent à cause qu'ils étaient fort fatigués, et en prirent tout le soin qu'ils purent : ils mirent sur des chevaux tous ceux qui ne pouvaient marcher, et dont les corps étaient dans une grande faiblesse, et les emmenèrent à Jéricho, ville

9. Ea tempestate erat ibi propheta Domini, nomine Oded : qui egressus obviam exercitui venientium in Samariam, dixit eis : Ecce iratus Dominus Deus patrum vestrorum contra Juda, tradidit eos in manibus vestris, et occidistis eos atrociter, ita ut ad cælum pertingeret vestra crudelitas.

10. Insuper filios Juda et Jerusalem vultis vobis subjicere in servos et ancillas; quod nequaquam factu opus est : peccatis enim super hoc Domino Deo vestro.

11. Sed audite consilium meum, et reducite captivos, quos adduxistis de fratribus vestris, quia magnus furor Domini imminet vobis.

12. Steterunt itaque viri de principibus filiorum Ephraim, Azarias filius Johanan, Barachias filius Mosollamoth, Ezechias filius Sellum, et Amasa filius Adali, contra eos qui veniebant de prælio,

13. et dixerunt eis : Non introducetis huc captivos, ne peccemus Domino. Quare vultis adjicere super peccata nostra, et vetera cumulare delicta? grande quippe peccatum est, et ira furoris Domini imminet super Israel.

14. Dimiseruntque viri bellatores prædam, et universa quæ ceperant, coram principibus, et omni multitudine.

15. Steteruntque viri, quos supra memoravimus, et apprehendentes captivos, omnesque qui nudi erant, vestierunt de spoliis : cumque vestissent eos, et calceassent, et refecissent cibo ac potu, unxissentque propter laborem, et adhibuissent eis curam : quicumque ambulare non poterant, et erant imbecillo corpore, imposue-

§. 9. — ⁶ Ce prophète n'est pas autrement connu.

§. 10. — ⁷ Dans l'hébr. : servantes. N'y a-t-il donc pas parmi vous-mêmes des crimes contre Jéhova, votre Dieu.

§. 13. — ⁸ Cet exemple auquel on pourrait en joindre plusieurs autres, est une preuve que, quoique le culte des veaux d'or et des idoles fut établi dans Israël, les Israélites ne cessèrent jamais de reconnaître et d'honorer le Dieu de leurs pères.

runt eos jumentis, et adduxerunt Jericho Civitatem palmarum ad fratres eorum, ipsique reversi sunt in Samariam.

16. Tempore illo misit rex Achaz ad regem Assyriorum, postulans auxilium.

17. Veneruntque Idumæi, et percusserunt multos ex Juda, et ceperunt prædam magnam.

18. Philistiim quoque diffusi sunt per urbes campestris, et ad meridiem Juda : ceperuntque Bethsames, et Aialon, et Gaderoth, Socho quoque, et Thamnan, et Ganzo, cum viculis suis, et habitaverunt in eis.

19. Humiliaverat enim Dominus Judam propter Achaz regem Juda, eo quod nudasset eum auxilio, et contemptui habuisset Dominum.

20. Adduxitque contra eum Thelgathphalnasar regem Assyriorum, qui et afflixit eum, et nullo resistente vastavit.

21. Igitur Achaz, spoliata domo Domini, et domo regum ac principum, dedit regi Assyriorum munera, et tamen nihil ei profuit.

22. Insuper et tempore angustie suæ auxit contemptum in Dominum, ipse per se rex Achaz.

23. immolavit diis Damasci victimas percussoribus suis, et dixit :

des palmiers, vers leurs frères; après quoi ils s'en retournèrent à Samarie ⁹.

16. En ce même temps le roi Achaz envoya au roi ¹⁰ des Assyriens pour lui demander du secours.

17. Les Iduméens vinrent, tuèrent beaucoup de monde de Juda, et firent un grand butin.

18. Les Philistins se répandirent aussi par les villes de la campagne, et au midi de Juda : ils prirent Bethsamès ¹¹, Aialon, Gaderoth, Socho, Thamnan et Ganzo, avec leurs bourgades, et ils s'y établirent.

19. Car Dieu avait humilié Juda, à cause de son roi Achaz ¹², parce qu'il l'avait réduit ¹³ à être dénué de tout son secours ¹⁴ et qu'il avait méprisé le Seigneur.

20. Le Seigneur fit aussi venir contre lui Thelgathphalnasar, roi des Assyriens, qui le battit, et ravagea son pays, sans trouver aucune résistance ¹⁵.

21. Achaz prenant donc tout ce qu'il y avait dans la maison du Seigneur, et dans le palais du roi et des princes, fit des présents au roi des Assyriens; ce qui néanmoins ne lui servit de rien.

22. Mais de plus le roi Achaz, dans le temps même de sa plus grande affliction, fit paraître encore un plus grand mépris du Seigneur par cette action qu'il fit de lui-même.

23. Il immola des victimes aux dieux de Damas, qu'il regardait comme les auteurs

ŷ. 15. — ⁹ Exemple remarquable d'humanité et de commisération.

ŷ. 16. — ¹⁰ Dans l'hébr. : aux rois; entendez : au roi.

ŷ. 18. — ¹¹ * ville célèbre dans l'histoire, et dont on a retrouvé les ruines au sud-ouest de Jérusalem.

ŷ. 19. — ¹² Litt. : à cause d'Achaz, roi de Juda. — Dans l'hébr. : d'Israël, ce qu'il faut entendre dans un sens éloigné, ou : du roi, qui se conduisait avec autant d'impétuosité qu'un roi d'Israël.

¹³ Juda.

¹⁴ c'est-à-dire il l'avait rendu païen, et par là privé du secours de Dieu. Voy. 2. Moys. 32, 25.

ŷ. 20. — ¹⁵ Dans l'hébr. : qui l'affligea, mais ne l'affermir pas. D'après 4. Rois, 16, 7. 8, Telgathphalnasar délivra Achaz des rois de Syrie et d'Israël. Mais ce barbare allié changea bientôt de dispositions, et marcha même contre Achaz, qui s'efforça d'en obtenir la paix en lui prodiguant les trésors du temple, de sa résidence et de la nation. — C'est ainsi que Dieu châtie les rois par la guerre, quand ils changent sa religion contre la religion à la mode de l'esprit du temps, qu'ils méprisent ses lois, et qu'ils servent les idoles qu'ils se sont faites à eux-mêmes. Puissent tous les rois avoir ces divers châtimeuts devant les yeux, afin qu'ils leur fassent comprendre que tout leur salut, la sûreté de leur pays au dedans et au dehors, repose sur la religion de leurs peuples, et que Dieu les rejette quand eux-mêmes ils rejettent Dieu et ses lois!

de son malheur¹⁶, et dit : Ce sont les dieux des rois de Syrie qui leur donnent secours. Je me les rendrai favorables par mes sacrifices, et ils m'assisteront; au lieu qu'au contraire ils furent cause de sa ruine et de celle de tout Israël¹⁷.

24. Achaz ayant donc pris tous les vases de la maison de Dieu, et les ayant brisés¹⁸, fit fermer les portes du temple de Dieu¹⁹; et il fit dresser des autels dans toutes les places de Jérusalem.

25. Il éleva aussi des autels dans toutes les villes de Juda pour y brûler de l'encens. Et ainsi il provoqua la colère du Seigneur le Dieu de ses ancêtres.

26. Pour le reste de ses actions et de toutes les choses qu'il fit, les premières et les dernières, il est écrit dans les Livres des rois de Juda et d'Israël.

27. Enfin Achaz s'endormit avec ses pères; et il fut enseveli dans la ville de Jérusalem : mais ils ne le mirent pas dans les tombeaux des rois d'Israël²⁰. Et Ezéchias, son fils, régna en sa place.

Dii regum Syriæ auxiliantur eis, quos ego placabo hostiis, et aderunt mihi, cum e contrario ipsi fuerint ruinæ ei, et universo Israel.

24. Direptus itaque Achaz omnibus vasis domus Dei, atque fractis, clausit januas templi Dei, et fecit sibi altaria in universis angulis Jerusalem.

25. In omnibus quoque urbibus Juda extruxit aras ad cremandum thus, atque ad iracundiam provocavit Dominum Deum patrum suorum.

26. Reliqua autem sermonum ejus, et omnium operum suorum priorum et novissimorum, scripta sunt in Libro regum Juda et Israel.

27. Dormivitque Achaz cum patribus suis, et sepelierunt eum in Civitate Jerusalem: neque enim receperunt eum in sepulchra regum Israel. Regnavitque Ezechias filius ejus pro eo.

CHAPITRE XXIX.

Ezéchias. Rétablissement du culte de Dieu.

1. Ezéchias commença donc à régner à l'âge de vingt-cinq ans¹; et il en régna vingt-neuf dans Jérusalem. Sa mère s'appela Abia, et était fille de Zacharie.

2. Il fit ce qui était agréable aux yeux du Seigneur, selon tout ce qu'avait fait David, son père.

3. Dès les premiers mois de la première

1. Igitur Ezechias regnare cœpit, cum viginti quinque esset annorum, et viginti novem annis regnavit in Jerusalem: nomen matris ejus Abia, filia Zachariæ.

2. Fecitque quod erat placitum in conspectu Domini, juxta omnia quæ fecerat David pater ejus.

3. Ipse anno et mense primo

ÿ. 23. — ¹⁶ Litt. : ceux qui l'avaient frappé, — dans son opinion. C'est ainsi que l'impie se plaît toujours à rechercher hors de lui la cause de son infortune, quand il ne devrait la chercher qu'en lui-même, dans son cœur corrompu.

¹⁷ * Ils en furent cause, non par eux-mêmes; car les idoles ne sont rien (1. Cor. 8, 4.), mais parce que l'impiété d'Achaz attira sur lui les effets de la colère de Dieu (ÿ. 25.). En outre, dans les idoles c'étaient les démons qui se faisaient adorer (1. Cor. 10, 20 et les remarq.), et les démons ne cherchaient qu'à nuire au peuple de Dieu.

ÿ. 24. — ¹⁸ en ayant réduit le métal en pièces.

¹⁹ à la fin il ne toléra même plus le culte du vrai Dieu.

ÿ. 27. — ²⁰ * Même après la séparation du peuple de Dieu en deux, le nom d'Israël est souvent employé dans les Ecritures pour désigner soit l'un soit l'autre de ces royaumes, quoique communément il soit mis pour le royaume des dix tribus.

ÿ. 1. — ¹ * Sur l'histoire d'Ezéchias, voy. 4. Rois, ch. 18-20.

regni sui, aperuit valvas domus Domini, et instauravit eas :

4. adduxitque sacerdotes atque Levitas, et congregavit eos in plateau orientalem.

5. Dixitque ad eos : Audite me Levite, et sanctificamini, munde domum Domini Dei patrum vestrorum, et auferite omnem immunditiam de sanctuario.

6. Peccaverunt patres nostri, et fecerunt malum in conspectu Domini Dei nostri, dereliquentes eum : averterunt facies suas a tabernaculo Domini, et præbuerunt dorsum.

7. Clauserunt ostia, quæ erant in porticu, et extinxerunt lucernas, incensumque non adoleverunt, et holocausta non obtulerunt in sanctuario Deo Israel.

8. Concitatus est itaque furor Domini super Judam et Jérusalem, tradiditque eos in commotionem, et in interitum, et in sibilum, sicut ipsi cernitis oculis vestris.

9. En, corruerunt patres nostri gladiis; filii nostri, et filia nostra, et conjuges captivæ ductæ sunt, propter hoc scelus.

10. Nunc ergo placet mihi ut ineamus fœdus cum Domino Deo Israel, et avertet a nobis furem iræ suæ.

11. Filii mei nolite negligere : vos elegit Dominus ut stetis coram eo, et ministretis illi, colatisque eum, et cremetis ei incensum.

12. Surrexerunt ergo Levitæ : Mahath filius Amasai, et Joel filius Azariæ, de filiis Caath. Porro de filiis Merari, Cis filius Abdi, et Azarias filius Jalaleel. De filiis autem Gersom, Joah filius Zemina, et Eden filius Joah.

13. At vero de filiis Elisaphan, Samri, et Jahiel. De filiis quoque Asaph, Zacharias, et Mathanias :

année de son règne, il fit ouvrir les grandes portes de la maison du Seigneur, et il les rétablit².

4. Il fit aussi venir les prêtres et les Lévites, et les assembla dans la place qui est à l'orient.

5. Et il leur parla ainsi : Ecoutez-moi, Lévites; purifiez-vous; nettoyez la maison du Seigneur le Dieu de vos pères, et ôtez toutes les impuretés³ du sanctuaire.

6. Nos pères ont péché, et ils ont commis le mal devant le Seigneur notre Dieu, en l'abandonnant. Ils ont détourné leur visage de son tabernacle, et lui⁴ ont tourné le dos.

7. Ils ont fermé les portes du vestibule⁵, et ils ont éteint les lampes; ils n'ont plus brûlé d'encens, et n'ont plus offert de victimes dans le sanctuaire au Dieu d'Israël.

8. Ainsi la colère de Dieu s'est enflammée contre Juda et Jérusalem. Il les a livrés à tous les mauvais traitements, jusqu'à les faire périr, et il les a rendus l'objet de leurs railleries, comme vous le voyez vous-mêmes de vos propres yeux.

9. C'est ainsi que nos pères sont périés par l'épée, et que nos fils, nos filles et nos femmes ont été emmenés captifs en punition d'un si grand crime.

10. Je suis donc d'avis que nous renouvelions l'alliance avec le Seigneur le Dieu d'Israël; et il détournera la fureur de sa colère de dessus nous.

11. Mes enfants, ne vous montrez point négligents. Dieu vous a choisis pour paraître devant lui, pour le servir, pour lui rendre le culte qui lui est dû, et pour brûler de l'encens en son honneur.

12. Alors plusieurs Lévites se levèrent : d'entre les descendants de Caath, Mahath, fils d'Amasai, et Joël, fils d'Azarie; des descendants de Merari, Cis, fils d'Abdi, et Azarias, fils de Jalaleel; des descendants de Gersom, Joah, fils de Zemina, et Eden, fils de Joah;

13. des descendants d'Elisaphan⁶, Samri, et Jahiel; des descendants d'Asaph, Zacharie et Mathanie;

ŷ. 3. — ² il les renouvela.

ŷ. 5. — ³ tout ce qui a rapport à l'idolâtrie.

ŷ. 6. — ⁴ Litt. : et ont tourné le dos — contre lui.

ŷ. 7. — ⁵ Le vestibule lui-même n'avait point de portes, mais les battants de la porte du sanctuaire peuvent être considérés comme les portes du vestibule.

ŷ. 13. — ⁶ qui était aussi des fils de Caath. 2. Moys. 6, 18. 22.

14. des descendants d'Héman, Jahiel, et Séméï; des descendants d'Idithun, Séméias et Oziel.

15. Ils assemblèrent leurs frères, et s'étant sanctifiés, ils entrèrent dans le temple suivant l'ordre du roi et le commandement du Seigneur, pour le purifier.

16. Les prêtres entrèrent aussi dans le temple du Seigneur, pour le sanctifier; et ils ôtèrent tout ce qu'ils trouvèrent d'impur au dedans, et le portèrent dans le vestibule de la maison du Seigneur, où les Lévites le prirent pour le jeter dans le torrent de Cédron⁷.

17. Ils commencèrent le premier jour du premier mois à tout nettoyer; et le huitième jour du même mois ils entrèrent dans le portique du temple du Seigneur⁸. Ils employèrent *encore* huit jours à purifier le temple; et le seizième du même mois ils achevèrent ce qu'ils avaient commencé.

18. Ils se rendirent ensuite au palais du roi Ezéchias, et lui dirent : Nous avons sanctifié toute la maison du Seigneur, l'autel de l'holocauste, les vases sacrés, la table où l'on expose les pains avec tous les vaisseaux,

19. et tous les ustensiles du temple que le roi Achaz avait souillés durant son règne, depuis qu'il eut abandonné Dieu; et l'on a tout exposé devant l'autel du Seigneur.

20. Alors le roi Ezéchias se levant de grand matin, assembla les principaux de la ville, et monta dans la maison du Seigneur.

21. Ils offrirent donc ensemble sept taureaux et sept béliers, sept agneaux et sept boucs pour l'expiation des péchés, pour le royaume, pour le sanctuaire et pour Juda. Et il dit aux prêtres, descendants d'Aaron, d'offrir *tout cela* sur l'autel du Seigneur.

22. Les prêtres immolèrent donc les taureaux, et ils en prirent le sang qu'ils répandirent sur l'autel; ils immolèrent aussi des béliers, et en répandirent le sang sur l'au-

14. necnon de filiis Heman, Jahiel, et Semei : sed et de filiis Idithun, Someias, et Oziel.

15. Congregaveruntque fratres suos, et sanctificati sunt, et ingressi sunt juxta mandatum regis et imperium Domini, ut expiarent domum Dei.

16. Sacerdotes quoque ingressi templum Domini ut sanctificarent illud, extulerunt omnem immunditiam, quam intro repererant in vestibulo domus Domini, quam tulerunt Levitæ, et asportaverunt ad torrentem Cedron foras.

17. Cœperunt autem prima die mensis primi mundare, et in die octavo ejusdem mensis ingressi sunt porticum templi Domini, expiaveruntque templum diebus octo, et in die sextadecima mensis ejusdem, quod cœperant impleverunt.

18. Ingressi quoque sunt ad Ezechiam regem, et dixerunt ei : Sanctificavimus omnem domum Domini, et altare holocausti, vasaque ejus, necnon et mensam propositionis cum omnibus vasis suis,

19. cunctamque templi supellectilem, quam polluerat rex Achaz in regno suo, postquam prevaricatus est : et ecce exposita sunt omnia coram altare Domini.

20. Consurgensque diluculo Ezechias rex, adunavit omnes principes civitatis, et ascendit in domum Domini :

21. obtuleruntque simul tauros septem, et arietes septem, agnos septem, et hircos septem, pro peccato, pro regno, pro sanctuario, pro Juda, dixitque sacerdotibus filiis Aaron ut offerrent super altare Domini.

22. Mactaverunt igitur tauros, et susceperunt sanguinem sacerdotes, et fuderunt illum super altare, mactaverunt etiam arietes,

7. 16. — 7* Les prêtres chargés de purifier la partie intérieure du temple, dans laquelle les Lévites ne pouvaient pas entrer, en portèrent les immondices dans le vestibule, afin que les Lévites les transportassent en un lieu impur, dans le torrent de Cédron.

8. 17. — 8 dans le sanctuaire même, après avoir purifié le parvis.

et illorum sanguinem super altare fuderunt, immolaveruntque agnos, et fuderunt super altare sanguinem.

23. Applicuerunt hircos pro peccato, coram rege et universa multitudine, imposueruntque manus suas super eos :

24. et immolaverunt illos sacerdotes, et asperserunt sanguinem eorum coram altare pro piaculo universi Israelis : pro omni quippe Israel præceperat rex ut holocaustum fieret, et pro peccato.

25. Constituit quoque Levitas in domo Domini, cum cymbalis, et psalteriis, et citharis, secundum dispositionem David regis, et Gad Videntis, et Nathan propheta : siquidem Domini præceptum fuit, per manum prophetarum ejus.

26. Steteruntque Levitæ tenentes organa David, et sacerdotes tubas.

27. Et jussit Ezechias ut offerrent holocausta super altare : cumque offerrentur holocausta, cœperunt laudes canere Domino, cœperunt tubis, atque in diversis organis, quæ David rex Israel præparaverat, concrepare.

28. Omni autem turba adorante, cantores, et ii qui tenebant tubas, erant in officio suo, donec compleretur holocaustum.

29. Cumque finita esset oblatio, incurvatus est rex, et omnes qui erant cum eo, et adoraverunt.

30. Præcepitque Ezechias et principes Levitis, ut laudarent Dominum sermonibus David, et Asaph Videntis : qui laudaverunt eum magna lætitia, et incurvato genu adoraverunt.

31. Ezechias autem etiam hæc

tel; ils immolèrent de même les agneaux, et en répandirent le sang sur l'autel⁹.

23. Ils firent amener les boucs qui étaient pour le péché devant le roi et devant tout le monde, et ils leur imposèrent les mains¹⁰.

24. Les prêtres les immolèrent, et en répandirent le sang devant l'autel, pour l'expiation des péchés de tout Israël : car le roi avait commandé d'offrir l'holocauste pour tout Israël, et pour le péché.

25. Il établit aussi les Lévités dans la maison du Seigneur, avec les cymbales, les harpes et les guitares, en suivant ce que le roi David avait réglé par l'avis des prophètes Gad et Nathan : car c'était un ordre du Seigneur qui avait été donné par le ministère de ses prophètes¹¹.

26. Les Lévités se trouvèrent donc dans le temple; ils tenaient les instruments de David, et les prêtres avaient des trompettes.

27. Aussitôt Ezéchias commanda qu'on offrît les holocaustes sur l'autel; et lorsque l'on offrait des holocaustes, ils se mirent à chanter les louanges du Seigneur, à sonner des trompettes, et à jouer de diverses sortes d'instruments que David, roi d'Israël, avait inventés.

28. Et pendant que tout le peuple adorait, les chantres et ceux qui tenaient des trompettes s'acquittaient de leur devoir, jusqu'à ce que l'holocauste fût achevé.

29. L'oblation finie, le roi se prosterna, et tous ceux qui étaient avec lui, et ils adorèrent.

30. Ezéchias et les principaux de la cour commandèrent aux Lévités de chanter les louanges de Dieu, et de n'y employer que les paroles¹² de David et du prophète Asaph. Ils le firent avec grande joie, et s'étant mis à genoux, ils adorèrent.

31. Ezéchias ajouta encore ceci : Vous

ÿ. 22. — ⁹ Dans l'hébr. : et ils en arrosèrent l'autel

ÿ. 23. — ¹⁰ * confessant leurs péchés (3. Moys. 4, 15).—Un seul veau suffisait, selon la loi, pour le péché du peuple (3. Moys. 4, 14); mais le pieux roi, considérant la gravité des péchés (parmi lesquels l'idolâtrie était le principal), et la longueur du temps pendant lequel l'impiété avait dominé, choisit le nombre de sept hosties (ÿ. 21), comme un nombre sacré, très-propre à représenter la multitude.

ÿ. 25. — ¹¹ * Ce que David et les prophètes réglèrent et prescrivirent touchant le culte de Dieu, ne fut pas de leur invention, mais expressément ordonné de Dieu par l'organe de ses prophètes. Ainsi l'ordre établi pour les chœurs de musique (1. Par. 25.) n'est point du tout en opposition avec la loi de Moïse (4. Moys. 10, 10.), qui ne prescrivait que de sonner de la trompette.

ÿ. 30. — ¹² les Psaumes, — * dont plusieurs portent encore aujourd'hui dans leur titre le nom d'Asaph, soit qu'ils soient de lui, comme ce livre semble le mar

avez empli vos mains ¹³ pour le Seigneur; approchez-vous, et offrez des victimes et des louanges ¹⁴ dans la maison du Seigneur. Ainsi toute cette multitude offrit des hosties, des louanges et des holocaustes, avec un esprit rempli de dévotion.

32. Voici le nombre des holocaustes qui furent offerts : soixante et dix taureaux, cent bœufs, et deux cents agneaux.

33. Outre cela ils sanctifièrent *encore* ¹⁵ au Seigneur six cents bœufs et trois mille moutons.

34. Or il y avait *alors* peu de prêtres, et ils ne pouvaient suffire à ôter la peau des victimes destinées aux holocaustes : c'est pourquoi leurs frères les Lévites les aidèrent, jusqu'à ce que tout fût achevé, et que l'on eût consacré des prêtres ¹⁶; car il y a bien moins de cérémonies à faire pour purifier des Lévites, que pour consacrer des prêtres ¹⁷.

35. Ainsi l'on offrit beaucoup d'holocaustes, de graisse des hosties pacifiques, et de libations des holocaustes; et l'on rétablit entièrement le culte de la maison du Seigneur.

36. Et Ezéchias avec tout son peuple témoigna une grande joie de ce que le ministère du culte du Seigneur était rétabli; car la résolution de le faire en fut prise tout d'un coup ¹⁸.

addidit : Implestis manus vestras Domino, accedite, et offerte victimas, et laudes in domo Domini. Obtulit ergo universa multitudo hostias, et laudes, et holocausta, mente devota.

32. Porro numerus holocaustorum, quæ obtulit multitudo, hic fuit, tauros septuaginta, arietes centum, agnos ducentos.

33. Sanctificaveruntque Domino boves sexcentos, et oves tria millia.

34. Sacerdotes vero pauci erant, nec poterant sufficere ut pelles holocaustorum detraherent : unde et Levitæ fratres eorum adjuverunt eos, donec impleretur opus, et sanctificarentur antistites : Levite quippe faciliori ritu sanctificantur, quam sacerdotes.

35. Fuerunt ergo holocausta plurima, adipēs pacificorum, et libamina holocaustorum : et completus est cultus domus Domini.

36. Lætatusque est Ezechias, et omnis populus, eo quod ministerium Domini esset expletum. De repente quippe hoc fieri placuerat.

CHAPITRE XXX.

Célébration de la pâque.

1. Ezéchias envoya aussi avertir tout Israël ¹ et Juda; et il écrivit à ceux d'Ephraïm et de Manassé, pour les inviter à venir au

1. Misit quoque Ezechias ad omnem Israel et Judam : scripsitque epistolas ad Ephraim et Ma-

quer; soit que l'air et le chant sur lequel on les avait mis fussent de sa composition, et qu'ils eussent été chantés par l'école et le chœur où il présidait. *Synops.*

ŷ. 31. — ¹³ d'offrandes. Voy. 2. *Moy.* 28, 41. 3. *Rois*, 13, 33. note.

¹⁴ des sacrifices de demande et d'action de grâces. Voy. 3. *Moy.* 1. note 1.

ŷ. 33. — ¹⁵ comme victimes pacifiques (de demande et d'action de grâces).

ŷ. 34. — ¹⁶ c'est-à-dire jusqu'à ce qu'on eût trouvé un nombre suffisant d'hommes de la race d'Aaron, et qu'on les eût consacrés pour les fonctions du sacerdoce; car durant ces temps d'oubli de Dieu qui venaient de s'écouler, les Aaronites s'étaient dispersés, et appliqués en partie à d'autres occupations, parce qu'ils ne trouvaient plus de ministère à remplir dans le temple.

¹⁷ Comp. 2. *Moy.* 29. 4. *Moy.* 8. Dans l'hébr. : car les Lévites étaient mieux disposés (plus zélés) pour se sanctifier que les prêtres.

ŷ. 36. — ¹⁸ à la hâte.

ŷ. 1. — ¹ Alors régnait dans Israël Osée, qui était moins impie que ses prédécesseurs, et qui, vraisemblablement parce qu'il avait été peu auparavant pressé par

nassen, ut venirent ad domum Domini in Jerusalem, et facerent Phase Domino Deo Israel.

2. Inito ergo consilio regis et principum, et universi cœtus Jerusalem, decreverunt ut facerent Phase mense secundo.

3. Non enim potuerant facere in tempore suo, quia sacerdotes, qui possent sufficere sanctificati non fuerant, et populus nondum congregatus fuerat in Jerusalem.

4. Placuitque sermo regi, et omni multitudini.

5. Et decreverunt ut mitterent nuntios in universum Israel, de Bersabee usque Dan, ut venirent, et facerent Phase Domino Deo Israel in Jerusalem : multi enim non fecerant sicut lege præscriptum est.

6. Perrexeruntque cursores cum epistolis ex regis imperio, et principum ejus, in universum Israel et Judam, juxta id, quod rex jusserat, prædicantes : Filii Israel revertimini ad Dominum Deum Abraham, et Isaac, et Israel, et revertetur ad reliquias, quæ effugerunt manum regis Assyrium.

7. Nolite fieri sicut patres vestri et fratres, qui recesserunt a Domino Deo patrum suorum, qui tradidit eos in interitum, ut ipsi cernitis.

8. Nelite indurare cervices vestras, sicut patres vestri : tradite manus Domino, et venite ad sanctuarium ejus, quod sanctificavit in æternum : servite Domino Deo patrum vestrorum, et avertetur a vobis ira furoris ejus.

temple de Jérusalem, pour immoler la Pâque au Seigneur le Dieu d'Israël.

2. Car le roi et les princes et tout le peuple s'étant assemblés à Jérusalem, avaient arrêté qu'on la ferait au second mois ² ;

3. parce qu'ils n'avaient pu la faire en son temps ³, n'ayant pas assez de prêtres sanctifiés ⁴, et que le peuple n'était pas encore assemblé à Jérusalem.

4. Cette résolution ⁵ fut agréée du roi et de tout le monde.

5. Et ils ordonnèrent qu'on enverrait des courriers dans tout le royaume d'Israël, depuis Bersabée jusqu'à Dan, pour les inviter à venir célébrer la Pâque du Seigneur le Dieu d'Israël dans Jérusalem, parce que plusieurs ne l'avaient point célébrée comme il est ordonné par la loi ⁶.

6. Les courriers partirent par le commandement du roi et des princes, étant chargés de lettres ; et ils passèrent dans tout Israël et Juda, publiant ce que le roi avait ordonné : Enfants d'Israël, revenez au Seigneur le Dieu d'Abraham, d'Isaac et d'Israël ; et il reviendra aux restes qui ont échappé de la main des Assyriens ⁷.

7. Ne faites pas comme vos pères et vos frères qui se sont retirés du Seigneur le Dieu de leurs pères, qui les a livrés à la mort, comme vous voyez.

8. N'endurcissez pas vos cœurs comme vos pères ont fait ; donnez les mains au Seigneur, et venez à son sanctuaire, qu'il a sanctifié pour jamais. Servez le Seigneur le Dieu de vos pères, et il détournera sa colère et sa fureur de dessus vous.

les Assyriens, permit par crainte que ses tribus allassent célébrer la Pâque à Jérusalem. — * Selon d'autres, Osée, roi d'Israël, avec une partie notable de son peuple, avait déjà été emmené dans la captivité en Assyrie (Voy. 4. Rois, 17, 3-6), et Ezéchias invita les familles de ce royaume qui avaient été laissées, et qui étaient restées fidèles à Dieu. Voy. 5. 6.

2. — ² Pl. h. 29, 34. — * Le temps légal pour la célébration de la Pâque était le quatorzième jour du premier mois (2. Moys. 12, 6) ; mais il était aussi permis de la célébrer plus tard. Voy. 4. Moys. 9, 10.

3. — ³ dans le premier mois.

⁴ pour offrir tous les sacrifices.

4. — ⁵ Litt. : Cette parole, cette résolution.

5. — ⁶ * Le sens de ces paroles est qu'un grand nombre n'avaient pas célébré la Pâque, laquelle est cependant strictement commandée par la loi. Il est probable qu'il est ici fait allusion au règne d'Achaz, durant lequel la Pâque ni les autres fêtes ne purent être célébrées parce qu'il avait fermé les portes du temple.

7. — ⁷ c'est-à-dire vers vous, qui n'avez pas été enlevés de votre pays. Voy. 4. Rois, 15, 19. 29. 1. Par. 5, 26.

9. Car si vous revenez au Seigneur, vos frères et vos enfants trouveront miséricorde auprès des maîtres qui les ont emmenés captifs, et ils reviendront en ce pays-ci, parce que le Seigneur votre Dieu est bon et porté à faire miséricorde; et il ne détournera point son visage de vous, si vous revenez à lui.

10. Les courriers faisaient diligence, et allaient de ville en ville dans toute la terre d'Ephraïm, de Manassé et de Zabulon; mais ces peuples se moquaient d'eux, et leur insultaient d'une manière insolente ⁸.

11. Néanmoins il y en eut quelques-uns d'Aser, de Manassé et de Zabulon, qui suivirent l'avis qu'on leur donnait ⁹, et vinrent à Jérusalem ¹⁰.

12. Pour ce qui est du royaume de Juda, la main du Seigneur agit sur eux, et fit qu'ils n'eurent tous qu'un cœur pour accomplir la parole du Seigneur, selon les ordres du roi et des princes.

13. Ainsi beaucoup de peuples s'assemblèrent à Jérusalem, pour y célébrer la solennité des Azymes le second mois.

14. Et se levant, ils détruisirent les autels qui étaient à Jérusalem; ils mirent en pièces tout ce qui servait à offrir de l'encens aux idoles, et le jetèrent dans le torrent de Cédron.

15. Ils immolèrent donc la Pâque le quatorzième jour du second mois. Et enfin les prêtres et les Lévites qui s'étaient sanctifiés ¹¹, offrirent des holocaustes dans la maison du Seigneur.

16. Et ils se mirent tous en leur rang, selon l'ordonnance et la loi de Moïse, l'homme de Dieu : et les prêtres recevaient de la main des Lévites le sang que l'on devait répandre,

17. parce qu'une grande partie du peuple ne s'était point sanctifiée : et c'est pour cela que les Lévites immolèrent la Pâque pour

9. Si enim vos reversi fueritis ad Dominum : fratres vestri, et filii habebunt misericordiam coram dominis suis, qui illos duxerunt captivos, et revertentur in terram hanc : pius enim et clemens est Dominus Deus vester, et non avertet faciem suam a vobis, si reversi fueritis ad eum.

10. Igitur cursores pergebant velociter de civitate in civitatem, per terram Ephraim et Manasse usque ad Zabulon, illis irridentibus et subsannantibus eos.

11. Attamen quidam viri ex Aser, et Manasse, et Zabulon, acquiescentes consilio, venerunt Jerusalem.

12. In Juda vero facta est manus Domini ut daret eis cor unum, ut facerent juxta præceptum regis et principum, verbum Domini.

13. Congregatique sunt in Jerusalem populi multi, ut facerent sollemnitatem azymorum, in mense secundo :

14. et surgentes destruxerunt altaria, quæ erant in Jerusalem, atque universa, in quibus idolis adolebatur incensum, subvertentes, projecerunt in torrentem Cedron.

15. Immolaverunt autem Phase quartadecima die mensis secundi. Sacerdotes quoque atque Levitæ tandem sanctificati, obtulerunt holocausta in domo Domini :

16. steteruntque in ordine suo, juxta dispositionem et legem Moysi hominis Dei : sacerdotes vero suscipiebant effundendum sanguinem de manibus Levitarum,

17. eo quod turba multa sanctificata non esset : et ideo immolarent Levitæ Phase his, qui non

¶. 10. — ⁸ C'est également ce qui arriverait aujourd'hui à des envoyés de ce genre, s'ils allaient parmi nos prétendus lettrés, qui, pareils à ces Israélites, n'admettent la loi de Dieu qu'autant qu'ils la trouvent d'accord avec leur propre raison ou déraison, les presser d'assister avec zèle aux fêtes chrétiennes. Tous les temps se ressemblent; et c'est pourquoi les châtimens de Dieu sont toujours les mêmes!

¶. 11. — ⁹ Dans l'hébr. : qui s'humilièrent.

¹⁰ Il n'y en eut qu'un petit nombre, et vraisemblablement des gens pauvres et illettrés.

¶. 15. — ¹¹ Dans l'hébr. : les prêtres eurent honte, se sanctifièrent et offrirent etc. C'est-à-dire ils eurent honte de leur négligence et de leur indifférence, lorsqu'ils virent l'empressement et le zèle du peuple.

occurrerant sanctificari Domino.

18. Magna etiam pars populi de Ephraïm, et Manasse, et Issachar, et Zabulon, quæ sanctificata non fuerat, comedit Phase, non juxta quod scriptum est : et oravit pro eis Ezechias, dicens : Dominus bonus propitiabitur

19. cunctis, qui in toto corde requirunt Dominum Deum patrum suorum : et non imputabit eis quod minus sanctificati sunt.

20. Quem exaudivit Dominus, et placatus est populo.

21. Feceruntque filii Israel, qui inventi sunt in Jerusalem, solemnitatem azymorum septem diebus in letitia magna, laudantes Dominum per singulos dies : Levitæ quoque et sacerdotes, per organa, quæ suo officio congruebant.

22. Et locutus est Ezechias ad cor omnium Levitarum, qui habebant intelligentiam bonam super Domino : et comederunt septem diebus solemnitatis, immolantes victimas pacificorum, et laudantes Dominum Deum patrum suorum.

23. Placuitque universæ multitudini ut celebrarent etiam alios dies septem : quod et fecerunt cum ingenti gaudio.

24. Ezechias enim rex Juda præbuerat multitudini mille tauros, et septem millia ovium : principes vero dederant populo tauros mille, et oves decem millia : sanctificata est ergo sacerdotum plurima multitudo.

25. Et hilaritate perfusa omnis turba Juda, tam sacerdotum et Levitarum, quam universæ fre-

ceux qui n'avaient pas assez pris de soin de se sanctifier au Seigneur ¹².

18. Une grande partie du peuple d'Ephraïm et de Manassé, d'Issachar et de Zabulon, qui ne s'était point non plus sanctifiée, ne laissa pas de manger la Pâque, ne suivant point en cela ce qui est écrit ¹³. Mais Ezéchias pria pour eux, et dit : Le Seigneur est bon ; il fera miséricorde

19. à tous ceux qui cherchent de tout leur cœur le Seigneur le Dieu de leurs pères ; et il ne leur imputera point ce défaut de sanctification.

20. Le Seigneur exauça ce prince, et se rendit favorable au peuple ¹⁴.

21. Ainsi les enfants d'Israël qui se trouvèrent à Jérusalem, célébrèrent la solennité des Azymes durant sept jours dans une grande joie, chantant tous les jours les louanges du Seigneur. Les Lévités et les prêtres firent aussi la même chose, en touchant les instruments qui étaient convenables à leur fonction.

22. Ezéchias parla au cœur de tous les Lévités qui avaient une vraie science en ce qui regarde le Seigneur ¹⁵ ; et ils mangèrent la Pâque durant les sept jours que dura cette fête, immolant des victimes d'action de grâces, et louant le Seigneur le Dieu de leurs pères.

23. Tout le monde fut aussi d'avis de célébrer encore sept autres jours de fête : ce qu'ils firent avec grande joie.

24. Car Ezéchias, roi de Juda, avait donné à tout ce monde mille taureaux et sept mille moutons ; et les principaux de la cour donnèrent au peuple mille taureaux et dix mille moutons. Ainsi il y eut une grande quantité de prêtres qui se purifièrent.

25. Et tout le peuple de Juda fut comblé de joie, tant les prêtres et les Lévités, que toute la multitude qui était venue d'Is-

§. 17. — ¹² Un grand nombre d'entre le peuple étaient impurs, parce que les lois relatives à la pureté n'étaient plus observées. A raison de cette impureté, ils n'auraient pu célébrer la Pâque que dans le mois à venir (4. Moys. 9, 10. 11.) ; ce à quoi néanmoins ils n'étaient point tenus : seulement, ils ne devaient point, ce qui était d'ailleurs la fonction de cha que père de famille (2. Moys. 12. 6.), immoler eux-mêmes l'agneau pascal, mais le faire immoler par les Lévités, qui présentaient ensuite le sang aux prêtres pour en faire des aspersions.

§. 18. — ¹³ ne s'était point purifié (Voy. 4. Moys. 9, 10. 11.), mais quoique étant impur, comme le peuple de Juda.

§. 20. — ¹⁴ il le tint pour pur, ainsi que cela résulte de ce qu'ils ne moururent point. — * La loi (4. Moys. 15, 31.) menace en effet de mort ceux qui mangeraient la Pâque sans être purifiés.

§. 22. — ¹⁵ qui possédaient la connaissance du Seigneur ; il les exhorta à remplir leurs devoirs avec zèle.

raël; et les prosélytes ¹⁶ mêmes, tant de la terre d'Israël, que ceux qui demeuraient dans celle de Juda. 2. *Moys.* 12, 48.

26. Et il se fit une grande solennité à Jérusalem, telle qu'il n'y en avait point eu de semblable dans cette ville depuis le temps de Salomon, fils de David ¹⁷.

27. Enfin les prêtres et les Lévites se levèrent pour bénir le peuple ¹⁸; et leur voix fut exaucée, leur prière ayant pénétré jusque dans le sanctuaire du ciel.

quentiæ, quæ venerat ex Israel; proselytorum quoque de terra Israel, et habitantium in Juda.

26. Factaque est grandis celebritas in Jerusalem, qualis a diebus Salomonis filii David regis Israel in ea urbe non fuerat.

27. Surrexerunt autem sacerdotes atque Levite benedicentes populo: et exaudita est vox eorum: pervenitque oratio in habitaculum sanctum cæli.

CHAPITRE XXXI.

Extirpation de l'idolâtrie. Rétablissement des prêtres et des Lévites dans leurs anciennes prérogatives.

1. Toutes ces choses s'étant faites avec les cérémonies accoutumées, tous les Israélites qui se trouvèrent dans les villes de Juda sortirent, et brisèrent les idoles, abattirent les bois sacrés, ruinèrent les hauts lieux, et renversèrent les autels, non-seulement dans la terre de Juda et de Benjamin, mais aussi dans celle d'Ephraïm et de Manassé ¹, jusqu'à ce qu'ils eussent tout détruit. Après cette action tous les enfants d'Israël s'en retournèrent dans leurs héritages et dans leurs villes.

2. Et Ezéchias établit des compagnies de prêtres et de Lévites selon leurs divisions, chacun dans son office propre, tant des prêtres que des Lévites, pour les holocaustes et les sacrifices de paix, afin qu'ils pussent servir dans leur ministère, louer Dieu et chanter aux portes du camp du Seigneur ².

3. Et le roi pour sa part voulut que l'on prit sur son domaine de quoi offrir l'holocauste du matin et du soir, comme aussi pour celui des jours de sabbat, des premiers

1. Cumque hæc fuissent rite celebrata, egressus est omnis Israel, qui inventus fuerat in urbibus Juda, et fregerunt simulacra, succideruntque lucos, demoliti sunt excelsa, et altaria destruxerunt, non solum de universo Juda et Benjamin, sed et de Ephraim quoque et Manasse, donec penitus everterent: reversique sunt omnes filii Israel in possessiones et civitates suas.

2. Ezechias autem constituit turmas sacerdotales et leviticæ per divisiones suas, unumquemque in officio proprio, tam sacerdotum videlicet quam Levitarum, ad holocausta et pacifica, ut ministrarent et confiterentur, canerentque in portis castrorum Domini.

3. Pars autem regis erat, ut de propria ejus substantia offerretur holocaustum, mane semper et vespere. Sabbatis quoque, et ca-

ŷ. 25. — ¹⁶ * Cette sorte de prosélytes qui avaient complètement embrassé le judaïsme, et reçu la circoncision (12. *Moys.* 12, 48.).

ŷ. 26. — ¹⁷ spécialement par rapport à la participation des dix tribus, qui après Salomon se séparèrent de Juda, et ne célébraient plus ses fêtes.

ŷ. 27. — ¹⁸ *Voy.* 4. *Moys.* 6, 24.

ŷ. 1. — ¹ * Ou bien le peuple fit cela par un mouvement irréflecti d'un zèle peu éclairé, sans l'ordre d'Ezéchias; ou bien il faut croire qu'Ezéchias avait l'assentiment d'Osée, roi d'Israël. Josias imita le zèle ardent d'Ezéchias. *Pl.* 5. 34, 6. 9.

ŷ. 2. — ² c'est-à-dire dans le temple, qui est considéré comme le camp du Seigneur contre les ennemis du salut.

tendis, et solemnitatibus cæteris, sicut scriptum est in lege Moysi.

4. Præcepit etiam populo habitantium Jerusalem, ut darent partes sacerdotibus, et Levitis, ut possent vacare legi Domini.

5. Quod cum percrebuisset in auribus multitudinis, plurimas obtulere primitias filii Israel trumenti, vini et olei, mellis quoque: et omnium, quæ gignit humus, decimas obtulerunt.

6. Sed et filii Israel et Juda, qui habitabant in urbibus Juda, obtulerunt decimas boum et ovium, decimasque sanctorum, quæ voverant Domino Deo suo: atque universa portantes, fecerunt acervos plurimos.

7. Mense tertio cœperunt acervorum jacere fundamenta, et mense septimo compleverunt eos.

8. Cumque ingressi fuissent Ezechias et principes ejus, viderunt acervos, et benedixerunt Domino ac populo Israel.

9. Interrogavitque Ezechias sacerdotes et Levitas, cur ita jacerent acervi.

10. Respondit illi Azarias sacerdos primus de stirpe Sadoc, dicens: Ex quo cœperunt offerri primitiæ in domo Domini comedimus, et saturati sumus, et remanserunt plurima, eo quod benedixerit Dominus populo suo: reliquiarum autem copia est ista, quam cernis.

11. Præcepit igitur Ezechias ut præpararent horrea in domo Domini. Quod cum fecissent,

12. intulerunt tam primitias, quam decimas, et quæcumque voverant, fideliter. Fuit autem præ-

jours des mois et des autres solennités qu'il est marqué dans la loi de 4. Moys. 28, 29.

4. Il commanda aussi au peuple qui demeurerait à Jérusalem, de donner aux prêtres et aux Lévites leur part, afin qu'ils pussent se donner tout entiers à la loi de Dieu³.

5. Ce qui étant venu aux oreilles du peuple, les enfants d'Israël leur offrirent plusieurs prémices, du blé, du vin, de l'huile et du miel⁴, et leur donnèrent encore la dîme de tout ce que porte la terre.

6. Les enfants d'Israël et de Juda, qui demeuraient dans les villes de Juda, offrirent aussi la dîme des bœufs et des moutons, avec la dîme des choses sanctifiées qu'ils avaient vouées au Seigneur leur Dieu⁵; et portant tout cela, ils en firent plusieurs monceaux.

7. Ils commencèrent à faire ces monceaux le troisième mois, et ils les achevèrent le septième⁶.

8. Le roi et les principaux de sa cour étant entrés, virent ces monceaux, et ils en louèrent le Seigneur, et souhaitèrent des bénédictions au peuple d'Israël.

9. Ezéchias demanda aux prêtres et aux Lévites pourquoi ces monceaux demeuraient ainsi exposés.

10. Le grand prêtre Azarias, qui était de la race de Sadoc, répondit: Nous avons toujours vécu de ces prémices, depuis que l'on a commencé à les offrir au Seigneur, et nous en avons pris abondamment; cependant il en est encore resté beaucoup, parce que le Seigneur a béni son peuple; et cette grande abondance que vous voyez n'en est que les restes.

11. Ezéchias donna donc ordre que l'on préparât des greniers dans la maison du Seigneur⁷.

12. Ce qui étant fait, ils y portèrent fidèlement tant les prémices que les dîmes, et tout ce qui avait été offert; et l'on en

ſ. 4. — ³ sans avoir à se mettre en peine de leur entretien.

ſ. 5. — ⁴ * Le miel ne pouvait s'offrir en sacrifice (3. Moys. 2, 11.); mais il n'était pas défendu d'en donner les prémices pour l'usage des prêtres. Sous le nom de miel, les Hébreux et plusieurs interprètes modernes, entendent toute espèce de fruits doux, comme les dattes, les figues, etc.

ſ. 6. — ⁵ Voy. 3. Moys. 27, 30.

ſ. 7. — ⁶ * au troisième mois (juin) la moisson était terminée, et la vendange au septième (octobre), et on en offrait alors la dîme. Voy. 3. Moys. 27, 30.

ſ. 11. — ⁷ * Salomon avait autrefois construit des greniers, des magasins et des celliers dans les bâtiments du temple; mais, par l'incurie des rois et des prêtres, ils étaient détruits ou hors de service. Ezéchias les fit réparer, et en fit construire d'autres.

donna le soin au Lévite Chonénias, et à son frère Séméï en second ⁸,

13. après lequel on établit encore pour gardes Jahiel, Azarias, Nabath, Asael, Jérimoth, Jozabad, Eliel, Jesmachias, Mahath et Banaïas, sous l'autorité ⁹ de Chonénias et de Séméï, son frère, par l'ordre du roi Ezéchias et d'Azarias, pontife de la maison de Dieu, auxquels on rendait compte de toutes choses ¹⁰.

14. Le Lévite Coré, fils de Jemma, qui gardait la porte orientale, était préposé sur les dons qu'on offrait volontairement au Seigneur, et sur les prémices et autres choses que l'on offrait dans le sanctuaire ¹¹.

15. Sous lui étaient Eden, Benjamin, Jésusé, Séméias, Amarias et Séchéniás, dans les villes des prêtres, pour distribuer fidèlement à leurs confrères leur part, tant aux grands qu'aux petits,

16. et même aux enfants mâles depuis l'âge de trois ans et au-dessus ¹², enfin à tous ceux qui avaient droit d'entrer dans le temple du Seigneur. *Ces officiers avaient encore soin de tout ce que l'on devait distribuer chaque jour à ceux qui étaient en service et dans les divers offices, selon la distribution qu'on en avait faite,*

17. aux prêtres mêmes pris selon l'ordre de leurs familles, et aux Lévites, à compter depuis vingt ans et au-dessus ¹³, en les divisant par troupes selon leur ordre.

18. Enfin l'on prenait sur les choses qui avaient été offertes, des vivres pour toute la multitude, pour les femmes et pour les enfants, garçons ou filles.

19. Il y avait même des descendants d'Aaron dans la campagne et dans les faubourgs de toutes les villes ¹⁴, qui avaient soin de ce qu'il fallait donner à tous les mâles qui descendaient des prêtres ou des Lévites.

fectus eorum Chonenias Levita, et Semei frater ejus, secundus,

13. post quem Jahiel, et Azarias, et Nabath, Asael, Jerimoth, Jozabad quoque, et Eliel, et Jesmachias, et Mahath, et Banaïas, præpositi sub manibus Choneniæ, et Semei fratris ejus, ex imperio Ezechiæ regis et Azariæ pontificis domus Dei, ad quos omnia pertinebant.

14. Core vero filius Jemma Levites et janitor orientalis portæ, præpositus erat iis quæ sponte offeriebantur Domino, primitiisque et consecratis in Sancta sanctorum.

15. Et sub cura ejus Eden, et Benjamin, Jesue, et Semeias, Amarias quoque et Sechenias, in civitatibus sacerdotum, ut fideliter distribuèrent fratribus suis partes, minoribus atque majoribus :

16. exceptis maribus ab annis tribus et supra, cunctis qui ingrediebantur templum Domini, et quidquid per singulos dies conducebat in ministerio, atque observationibus juxta divisiones suas,

17. sacerdotibus per familias, et Levitis a vigesimo anno et supra, per ordines et turmas suas,

18. universæque multitudini, tam uxoribus, quam liberis eorum utriusque sexus, fideliter cibi, de his quæ sanctificata fuerant, præbebantur.

19. Sed et filiorum Aaron per agros, et suburbana urbium singularum, dispositi erant viri, qui partes distribuèrent universo sexui masculino de sacerdotibus et Levitis.

γ. 12. — ⁸ Litt. : le second — sous-intendant.

γ. 13. — ⁹ Litt. : sous la main, sous la surintendance.

¹⁰ auxquels appartenait la haute direction de toutes ces choses, ainsi que de tout le reste. Les mots : « auxquels... choses » ne sont pas dans l'hébreu.

γ. 14. — ¹¹ sur ce qui était offert pour le culte de Dieu même.

γ. 16. — ¹² Les enfants étaient allaités trois ans. Voy. 2. Mach. 7, 27.

γ. 17. — ¹³ * David (1. Par. 23, 24.) avant, au lieu de trente ou de vingt-cinq ans au moins qu'exigeait la loi (4. Moys. 4, 3; 8, 24), fixé à vingt ans l'âge où les Lévites commençaient à servir dans le temple.

γ. 19. — ¹⁴ des villes des Lévites, dont l'enceinte et le territoire, jusqu'à une certaine étendue, appartenait également aux Lévites.

20. Fecit ergo Ezechias universa quæ diximus in omni Juda: operatusque est bonum, et rectum, et verum, coram Domino Deo suo,

21. in universa cultura ministerii domus Domini, juxta legem et cæremonias, volens requirere Deum suum in toto corde suo: ecitque et prosperatus est.

20. Ezéchias fit donc tout ce que nous venons de dire dans toute l'étendue de Juda; et il fit ce qui était bon, droit et véritable en la présence du Seigneur son Dieu,

21. dans tout ce qu'il fit ou entreprit pour le service de la maison du Seigneur, selon la loi et les cérémonies, cherchant Dieu de tout son cœur. Il le fit, et tout lui réussit heureusement.

CHAPITRE XXXII.

Défaite de Sennachérib. Mort d'Ezéchias.

1. Post quæ et hujuscemodi veritatem, venit Sennacherib rex Assyriorum, et ingressus Judam, obsedit civitates munitas, volens eas capere.

2. Quod cum vidisset Ezechias, venisse scilicet Sennacherib, et totum belli impetum verti contra Jerusalem,

3. inito cum principibus consilio, virisque fortissimis, ut obturarent capita fontium, qui erant extra urbem: et hoc omnium decernente sententia,

4. congregavit plurimam multitudinem, et obturaverunt cunctos fontes, et rivum qui fluebat in medio terræ, dicentes: Ne veniant reges Assyriorum, et inveniant aquarum abundantiam.

5. Edificavit quoque, agens industrie, omnem murum, qui fuerat dissipatus, et extruxit turres desuper, et forinsecus alterum murum: instauravitque Mello in civitate David, et fecit universi generis armaturam et clypeos:

6. constituitque principes bellatorum in exercitu: et convocavit universos in platea portæ civitatis

1. Après que toutes ces choses eurent été fidèlement exécutées¹, Sennachérib, roi des Assyriens, vint et entra dans Juda et assiégea les plus fortes places pour s'en rendre maître. 4. *Rois*, 18, 13. *Eccli.* 48, 20. *Isaï.* 36, 1.

2. Ezéchias voyant que Sennachérib s'avancait, et que tout l'effort de la guerre allait tomber sur Jérusalem,

3. tint conseil avec les principaux de la cour et les plus braves officiers, s'il ne fallait point boucher les sources des fontaines qui étaient hors de la ville; et tous en ayant été d'avis,

4. il assembla beaucoup de monde, et ils bouchèrent toutes les sources et le ruisseau² qui coulait au milieu du pays, afin, disaient-ils, que si les rois des Assyriens viennent, ils ne trouvent pas beaucoup d'eau.

5. Il rebâtit aussi avec grand soin tous les remparts qui avaient été ruinés, et il fit faire des tours dessus, avec une autre enceinte de murailles par dehors. Il rétablit Mello³ en la ville de David, et donna ordre que l'on fit toutes sortes d'armes et de boucliers.

6. Il nomma ensuite des officiers pour commander son armée; puis, rassemblant tout le monde dans la place de la porte de la

ŷ. 1. — ¹ Dans l'hébr. : Après ces (paroles) actions et cette fidélité. Après qu'Ezechias eut, pour la gloire de Dieu, rétabli la religion, Dieu voulut éprouver sa fidélité par l'invasion du roi d'Assyrie, et purifier sa vertu par les tribulations.

ŷ. 4. — ² Quelques-uns entendent le Cédron, que l'on détourna; d'autres un canal que l'on avait creusé.

³ la citadelle.

ville, il leur fit ce discours pour les animer :

7. Soyez braves, et conduisez-vous en gens de cœur : ne craignez point, et n'ayez point de peur du roi des Assyriens, ni de toute cette multitude qui l'accompagne ; car il y a beaucoup plus de monde avec nous qu'avec lui ⁴.

8. Tout ce qui est avec lui n'est qu'un bras de chair ; mais nous avons avec nous le Seigneur notre Dieu, qui nous secourt et combat pour nous. Le peuple prit un nouveau courage par ces paroles d'Ezéchias, roi de Juda.

9. Après cela Sennachérib, roi des Assyriens (qui assiégeait Lachis avec toute son armée), envoya quelques officiers à Jérusalem vers Ezéchias ⁵, roi de Juda, et à tout le peuple qui était dans la ville, pour leur dire :

10. Voici ce que vous mande Sennachérib, roi des Assyriens : Sur qui pouvez-vous vous appuyer, pour demeurer en repos assiégés dans Jérusalem ?

11. Ne voyez-vous pas qu'Ezéchias vous trompe pour vous faire mourir de faim et de soif, vous assurant que le Seigneur votre Dieu vous délivrera de la main du roi des Assyriens ?

12. N'est-ce pas cet Ezéchias qui a renversé ses hauts lieux et ses ⁶ autels, et qui a publié un ordre dans Juda et dans Jérusalem, qui porte que vous ne devez adorer que devant un seul autel, et que vous y brûlerez aussi vos encens ?

13. Ignorez-vous ce que nous avons fait, moi et mes ancêtres, à tous les peuples de la terre ? Les dieux des nations et de toutes les provinces du monde ont-ils été assez forts pour les retirer de mes mains ?

14. Qui de tous les dieux des nations que mes ancêtres ont ravagées, a pu tirer son peuple de mes mains, pour que votre Dieu puisse aussi vous sauver d'une telle puissance ?

15. Prenez donc garde qu'Ezéchias ne vous trompe, et qu'il ne vous joue par une

ac locutus est ad eor eorum, dicens :

7. Viriliter agite, et confortamini : nolite timere, nec paveatis regem Assyriorum, et universam multitudinem quæ est cum eo : multo enim plures nobiscum sunt, quam cum illo.

8. Cum illo enim est brachium carneum : nobiscum Dominus Deus noster, qui auxiliator est noster pugnatusque pro nobis. Confortatusque est populus hujusce-modi verbis Ezechiaë regis Juda.

9. Quæ postquam gesta sunt, misit Sennacherib rex Assyriorum servos suos in Jerusalem (ipse enim cum universo exercitu obsidebat Lachis) ad Ezechiam regem Juda, et ad omnem populum qui erat in urbe, dicens :

10. Hæc dicit Sennacherib rex Assyriorum : In quo habentes fiduciam sedetis obsessi in Jerusalem ?

11. Num Ezechias decipit vos, ut tradat morti in fame et siti, affirmans quod Dominus Deus vester liberet vos de manu regis Assyriorum ?

12. Numquid non iste est Ezechias, qui destruxit excelsa illius, et altaria, et præcepit Juda et Jerusalem, dicens : Coram altari uno adorabitis, et in ipso comburetis incensum ?

13. An ignoratis quæ ego fecerim, et patres mei, cunctis terrarum popalis ? Numquid prævaluerunt dii gentium, omniumque terrarum liberare regionem suam de manu mea ?

14. Quis est de universis diis gentium quas vastaverunt patres mei, qui potuerit eruere populum suum de manu mea, ut possit etiam Deus vester eruere vos de hac manu ?

15. Non vos ergo decipiat Ezechias, nec vana persuasionem delu-

ÿ. 7. — ⁴ * Avec nous sont Dieu et ses anges (ÿ. 8.). Comp. 4. Rois, 6, 16, 17.

ÿ. 9. — ⁵ * Il faut soigneusement distinguer cette mission de Rabsacès envoyé du siège de Lachis à Ezéchias, pour lui faire entendre les menaces du roi d'Assyrie, de cette autre ambassade dont il est parlé au ÿ. 17, par laquelle Sennachérib fit porter du siège de Lobna à Ezéchias des lettres pleines de blasphèmes. Comp. 4. Rois, 18, 13 et les remarq.

ÿ. 12. — ⁶ de Dieu.

dat, neque credatis ei. Si enim nullus potuit deus cunctarum gentium atque regnorum liberare populum suum de manu mea, et de manu patrum meorum, consequenter nec Deus vester poterit eruere vos de manu mea.

16. Sed et alia multa locuti sunt servi ejus contra Dominum Deum, et contra Ezechiam servum ejus.

17. Epistolas quoque scripsit plenas blasphemiarum in Dominum Deum Israel, et locutus est adversus eum : Sicut dii gentium cæterarum non potuerunt liberare populum suum de manu mea, sic et Deus Ezechiae eruere non poterit populum suum de manu ista.

18. Insuper et clamore magno, lingua judaica, contra populum qui sedebat in muris Jerusalem, personabat, ut terreret eos, et caperet civitatem.

19. Locutusque est contra Deum Jerusalem, sicut adversum deos populorum terræ, opera manuum hominum.

20. Oraverunt igitur, Ezechias rex, et Isaias filius Amos prophètes, adversum hanc blasphemiam, ac vociferati sunt usque in cælum.

21. Et misit Dominus angelum, qui percussit omnem virum robustum, et bellatorem, et principem exercitus regis Assyriorum : reversusque est cum ignominia in terram suam. Cumque ingressus esset domum dei sui, filii qui egressi fuerant de utero ejus, interfecerunt eum gladio.

22. Salvavitque Dominus Ezechiam et habitatores Jerusalem de manu Sennacherib regis Assyriorum, et de manu omnium, et præstitit eis quietem per circuitum.

23. Multi etiam deferebant hostias et sacrificia Domino in Jerusalem, et munera Ezechiae regi Juda : qui exaltatus est post hæc coram cunctis gentibus.

vaine persuasion ; ne croyez rien de ce qu'il vous dit. Si aucun dieu des nations ni des autres royaumes n'a pu délivrer son peuple de ma main, ni de celle de mes pères, votre Dieu conséquemment ne pourra non plus vous tirer de la mienne.

16. Ces officiers de Sennachérib dirent encore beaucoup d'autres choses contre le Seigneur et contre Ezéchias, son serviteur.

17. Il écrivit aussi des lettres pleines de blasphèmes contre le Seigneur et le Dieu d'Israël, et il parla ainsi contre lui : Comme les dieux des autres nations n'ont pu délivrer leur peuple de ma puissance, de même le Dieu d'Ezéchias ne pourra pas non plus sauver son peuple de ma puissance.

18. De plus, élevant sa voix de toutes ses forces, il parla en langue judaïque au peuple qui était sur les murailles de Jérusalem, pour l'épouvanter, et se rendre ainsi maître de la ville.

19. Il parla contre le Dieu de Jérusalem, comme il avait fait contre les dieux des peuples de la terre, qui sont l'ouvrage des mains des hommes.

20. Mais le roi Ezéchias et le prophète Isaïe, fils d'Amos, opposèrent leurs prières à ces blasphèmes⁷, et poussèrent des cris jusqu'au ciel.

21. Le Seigneur envoya un ange qui tua tout ce qu'il y avait de gens forts et propres à la guerre dans l'armée du roi des Assyriens, et le chef même qui la commandait ; en sorte que Sennachérib s'en retourna avec ignominie en son pays. Et étant entré dans le temple de son dieu, ses enfants qui étaient sortis de lui, le tuèrent de leur propre épée⁸. Tob. 1, 21.

22. Le Seigneur délivra ainsi Ezéchias et les habitants de Jérusalem de la main de Sennachérib, roi des Assyriens, et de la main de tous leurs ennemis ; et il leur donna la paix avec leurs voisins.

23. Plusieurs même faisaient porter des victimes à Jérusalem, pour y offrir des sacrifices au Seigneur, et faisaient des présents à Ezéchias, roi de Juda, dont la réputation fut depuis fort grande parmi toutes les nations.

7. 20. — ⁷ Ils opposèrent aux blasphèmes d'humbles prières.

8. 21. — ⁸ Dieu punit l'orgueil, et exalte l'humilité.

24. En ce temps Ezéchias fut malade jusqu'à la mort; et il fit sa prière au Seigneur qui l'exauça, et il lui en donna un signe ⁹. 4. *Rois*, 20, 1. et suiv. *Isai.* 38, 1. et suiv.

25. Mais Ezéchias ne rendit pas à Dieu ce qu'il lui devait pour les biens qu'il avait reçus de lui, parce que son cœur s'éleva ¹⁰, et la colère de Dieu s'alluma contre Juda et contre Jérusalem.

26. Il s'humilia ensuite avec tous les citoyens de Jérusalem, de ce que son cœur s'était élevé : c'est pourquoi la colère de Dieu ne vint point sur eux durant la vie d'Ezéchias.

27. Or Ezéchias fut un prince très-riche et très-glorieux. Il amassa de grands trésors d'argent, d'or et de pierreries, d'aromates, de toutes sortes d'armes et de vases de grand prix.

28. Il avait aussi de grands magasins de blé, de vin et d'huile, des étables et des écuries pour toutes sortes de gros bétail, et des bergeries pour ses troupeaux.

29. Et il fit bâtir des villes pour lui, parce qu'il avait une infinité ¹¹ de troupeaux de brebis, et de toutes sortes de grandes bêtes, et que le Seigneur lui avait donné une abondance extraordinaire de biens.

30. C'est ce même roi Ezéchias qui boucha la haute fontaine ¹² des eaux de Gihon ¹³, et les fit couler sous terre à l'occident de la ville de David ¹⁴, et qui réussit heureusement en toutes ses entreprises.

31. Néanmoins Dieu, pour le tenter, et pour faire voir tout ce qu'il avait dans son

24. In diebus illis ægrotavit Ezechias usque ad mortem, et oravit Dominum : exaudivitque eum, et dedit ei signum.

25. Sed non juxta beneficia, quæ acceperat, retribuit, quia elevatum est cor ejus : et facta est contra eum ira, et contra Judam et Jerusalem.

26. Humiliatusque est postea, eo quod exaltatum fuisset cor ejus, tam ipse, quam habitatores Jerusalem : et idcirco non venit super eos ira Domini in diebus Ezechia.

27. Fuit autem Ezechias dives, et inclytus valde, et thesauros sibi plurimos congregavit argenti et auri et lapidis pretiosi, aromatum, et armorum universi generis, et vasorum magni pretii.

28. Apothecas quoque frumenti, vini, et olei, et præsepia omnium jumentorum, caulasque pecorum,

29. et urbes ædificavit sibi : habebat quippe greges ovium et armentorum innumerabiles, eo quod dedisset ei Dominus substantiam multam nimis.

30. Ipse est Ezechias, qui obturavit superiorem fontem aquarum Gihon, et avertit eas subter ad occidentem urbis David : in omnibus operibus suis fecit prospere quæ voluit.

31. Attamen in legatione principum Babylonis, qui missi fue-

ŷ. 24. — ⁹ un signe miraculeux. Dans l'hébr. : il lui parla (par le prophète Isaïe), et lui donna etc.

ŷ. 25. — ¹⁰ * au sujet des honneurs que lui rendaient les princes étrangers, et surtout de l'ambassade que lui envoya le roi de Babylone (ŷ. 31.), comp. 4. *Rois*, 20, 12.

ŷ. 29. — ¹¹ Dans l'hébr. : un très-grand nombre.

ŷ. 30. — ¹² D'autres trad. : l'écoulement des eaux, la source ¹³ étang au nord-ouest de Jérusalem.

¹⁴ * La ville de David était sur le mont Sion. Ezéchias, par des conduits souterrains, enfouis à une grande profondeur, conduisit les eaux du Gihon (ŷ. 1-4.) jusque sous le temple. Là était un vaste réservoir, creusé de main d'homme, d'où les eaux s'écoulaient à l'est, au sud, et dans le temple même pour le purifier des immondices et du sang des victimes, par des canaux connus des sacrificateurs et qui servaient à expliquer une multitude de passages des prophètes et des autres livres de l'Écriture (Comp. *Ezéch.* 47, 1-12; *Zach.* 13, 1. et 14, 8 etc.). On a retrouvé encore sur le mont Sion des conduits se dirigeant de l'ouest à l'est. Du reste, ces réservoirs d'eau qui étaient sous le temple, existent encore sous la mosquée d'Omar, élevée sur l'emplacement du temple, et c'est de là que vient l'eau de la fontaine de Marie, à l'est du mont Moria, et de la fontaine de Siloé, au sud-est de la même montagne. Comp. 4. *Rois*, 25, 3. *Lam.* 2, 20, 4, 4. 5. 9. 10.

rant ad eum, ut interrogarent de portento, quod acciderat super terram, dereliquit eum Deus ut tentaretur, et nota fierent omnia quæ erant in corde ejus.

32. Reliqua autem sermonum Ezechie, et misericordiarum ejus, scripta sunt in visione Isaie filii Amos prophetæ, et in Libro regum Juda et Israel.

33. Dormivitque Ezechias cum patribus suis, et sepelierunt eum super sepulchra filiorum David : et celebravit ejus exequias universus Juda, et omnes habitatores Jerusalem : regnavitque Manasses filius ejus pro eo.

cœur¹⁵, se retira de lui dans cette ambassade de princes de Babylone, qui avaient été envoyés vers lui pour s'informer du prodige¹⁶ qui était arrivé sur la terre.

32. Pour le reste des actions d'Ezéchias, et de toutes ses bonnes œuvres, il est écrit dans les prophéties du prophète Isaïe, fils d'Amos, et dans le Livre des rois de Juda et d'Israël.

33. Et Ezéchias s'endormit avec ses pères, et on l'ensevelit dans un lieu plus élevé que les tombeaux des rois ses prédécesseurs¹⁷. Tout Juda et tout Jérusalem célébrèrent ses funérailles. Et Manassé, son fils, régna en sa place.

CHAPITRE XXXIII.

Manassé, sa captivité et sa pénitence. Amon. Josias.

1. Duodecim annorum erat Manasses cum regnare cœpisset, et quinquaginta quinque annis regnavit in Jerusalem.

2. Fecit autem malum coram Domino, juxta abominationes gentium, quas subvertit Dominus coram filiis Israel :

3. et conversus instauravit excelsa, quæ demolitus fuerat Ezechias pater ejus : construxitque aras Baalim, et fecit lucos, et adoravit omnem militiam cœli, et coluit eam.

4. Edificavit quoque altaria in domo Domini, de qua dixerat Dominus : In Jerusalem erit nomen meum in æternum.

5. Edificavit autem ea cuncto exercitui cœli, in duobus atriis domus Domini.

1. Manassé avait douze ans quand il comença à régner, et il en régna cinquante-cinq à Jérusalem. 4. *Rois*, 21, 1.

2. Mais il fit le mal devant le Seigneur, suivant les abominations des peuples que le Seigneur avait exterminés¹ devant les enfants d'Israël.

3. Il rebâtit les hauts lieux que son père Ezéchias avait démolis : il dressa des autels à Baal ; il planta des bois profanes, et il adora toute la milice du ciel² et lui sacrifia.

4. Il bâtit aussi des autels dans la maison du Seigneur, de laquelle le Seigneur avait dit : Mon nom demeurera éternellement dans Jérusalem. 2. *Rois*, 7, 10.

5. Et il les éleva en l'honneur de toute l'armée du ciel³, dans les deux vestibules du temple du Seigneur⁴.

ÿ. 31. — ¹⁵ Dieu l'abandonna à lui-même pour l'éprouver, tellement que le secret orgueil qu'il nourrissait au fond du cœur, parut au grand jour.

¹⁶ de la rétrogradation de l'ombre du soleil. Voy. 4. *Rois*, 20, 9.

ÿ. 33. — ¹⁷ Litt. : des fils de David — par respect et par reconnaissance.

ÿ. 2. — ¹ Dans l'hébr. : expulsés.

ÿ. 3. — ² * Manassé adora *Baal* ou le soleil, *Astarté* ou la lune, et tous les *as-res*. Comp. 3. *Rois*, 21, 26.

ÿ. 5. — ³ de tous les astres.

⁴ * dans le parvis du peuple et dans celui des prêtres. Selon quelques-uns, dans le parvis d'Israël et dans celui des gentils ; mais on ne voit nulle part dans l'Écriture qu'il y ait eu, dans le temple, un parvis des gentils avant la captivité de Babylone.

6. Il fit aussi passer ses fils par le feu dans la vallée de Bénennom. Il observait les songes; il suivait les augures; il s'adonnait à l'art de la magie; il avait auprès de lui des magiciens et des enchanteurs, et commit beaucoup de maux devant le Seigneur, qui en fut irrité.

7. Il mit aussi une idole taillée et une de fonte dans la maison du Seigneur ⁵, de laquelle Dieu avait dit, parlant à David et à Salomon, son fils : J'établirai mon nom pour jamais dans cette maison et dans Jérusalem, que j'ai choisie entre toutes les tribus d'Israël. 3. *Rois*, 8, 17.

8. Et je ne ferai plus sortir Israël de la terre que j'ai donnée à leurs pères, pourvu seulement qu'ils aient soin d'accomplir ce que je leur ai commandé, toute la loi, les cérémonies et les préceptes que je leur ai donnés par l'entremise de Moïse.

9. Manassé séduisit donc Juda et les habitants de Jérusalem, les porta à faire plus de mal que toutes les autres nations que le Seigneur avait détruites en présence des enfants d'Israël.

10. Et Dieu lui parla ⁶, à lui et à son peuple, et ils ne voulurent point l'écouter.

11. C'est pourquoi Dieu fit venir sur eux les princes de l'armée du roi des Assyriens, qui, après avoir pris Manassé, lui mirent les fers aux pieds et aux mains, et l'emmenèrent à Babylone ⁷.

12. Manassé, réduit dans cette grande extrémité, pria le Seigneur son Dieu, et il conçut un très-vif repentir en la présence du Dieu de ses pères.

13. Il lui adressa ses gémissements et ses instantes supplications; et le Seigneur exauça sa prière, et le ramena à Jérusalem dans son royaume ⁸; et Manassé reconnut que le Seigneur était le vrai Dieu.

14. Après cela il fit travailler à la muraille qui est hors de la ville de David, à l'occident de Gihon ⁹ dans la vallée, depuis l'entrée de la porte des poissons, continuant

6. Transireque fecit filios suos per ignem in Valle Benennom : observabat somnia, sectabatur auguria, maleficis artibus inserviebat, habebat secum magos, et incantatores : multaque mala operatus est coram Domino, ut irretaret eum :

7. Sculptile quoque et conflatile signum posuit in domo Dei, de qua locutus est Deus ad David, et ad Salomonem filium ejus, dicens : In domo hac et in Jerusalem, quam elegi de cunctis tribubus Israel, ponam nomen meum in sempiternum.

8. Et moveri non faciam pedem Israel de terra, quam tradidi patribus eorum : ita duntaxat si custodierint facere quæ præcepi eis, cunctamque legem et cærimonias, atque judicia per manum Moysi.

9. Igitur Manasses seduxit Judam, et habitatores Jerusalem, ut facerent malum super omnes gentes, quas subverterat Dominus a facie filiorum Israel.

10. Locutusque est Dominus ad eum, et ad populum illius, et attendere noluerunt.

11. Idcirco superinduxit eis principes exercitus regis Assyriorum : ceperuntque Manassen, et vinctum catenis atque compedibus duxerunt in Babylonem.

12. Qui postquam coangustatus est, oravit Dominum Deum suum : et egit pœnitentiam valde coram Deo patrum suorum.

13. Deprecatusque est eum, et obsecravit intente : et exaudivit orationem ejus, reduxitque eum Jerusalem in regnum suum, et cognovit Manasses quod Dominus ipse esset Deus.

14. Post hæc ædificavit murum extra civitatem David, ad occidentem Gihon in convalle, ab introitu portæ piscium per circui-

ŷ. 7. — ⁵ dans le sanctuaire, à la place de l'arche.

ŷ. 10. — ⁶ par ses prophètes.

ŷ. 11. — ⁷ Thartan, général en chef de Sargan, fut envoyé contre Manassé, *Isaïe*, 20.

ŷ. 13. — ⁸ On ne sait pas combien de temps dura la captivité de Manassé; mais l'Écriture laisse assez entendre qu'elle ne fut pas de longue durée.

ŷ. 14. — ⁹ une vallée au sud-est, près de Jérusalem.

tum usque ad Ophel, et exaltavit illum vehementer : constituitque principes exercitus in cunctis civitatibus Juda munitis :

15. et abstulit deos alienos, et simulacrum de domo Domini : aras quoque, quas fecerat in monte domus Domini, et in Jerusalem, et projecit omnia extra urbem.

16. Porro instauravit altare Domini, et immolavit super illud victimas, et pacifica, et laudem : præcepitque Judæ ut serviret Domino Deo Israel.

17. Attamen adhuc populus immolabat in excelsis Domino Deo suo.

18. Reliqua autem gestorum Manasse : et obsecratio ejus ad Deum suum : verba quoque Videntium, qui loquebantur ad eum in nomine Domini Dei Israel, continentur in sermonibus regum Israel.

19. Oratio quoque ejus et exaudition, et cuncta peccata atque contemptus, loca etiam in quibus ædificavit excelsa, et fecit lucos et statuas, antequam ageret pœnitentiam, scripta sunt in sermonibus Hozai.

20. Dormivit ergo Manasses cum patribus suis, et sepelierunt eum in domo sua : regnavitque pro eo filius ejus Amon.

21. Viginti duorum annorum erat Amon cum regnare cœpisset, et duobus annis regnavit in Jerusalem.

22. Fecitque malum in conspectu Domini sicut fecerat Manasses pater ejus : et cunctis idolis, quæ Manasses fuerat fabricatus, immolavit atque servivit.

23. Et non est reveritus faciem Domini, sicut reveritus est Manasses pater ejus : et multo majora deliquit.

l'enceinte jusqu'à Ophel¹⁰; et il éleva fort cette muraille. Il mit aussi des officiers de l'armée dans toutes les places fortes de Juda.

15. Il ôta les dieux étrangers et l'idole de la maison du Seigneur. Il détruisit les autels qu'il avait fait faire sur la montagne de la maison du Seigneur et dans Jérusalem, et il fit jeter tout hors de la ville.

16. Il rétablit aussi l'autel du Seigneur, et il y immola des victimes et des hosties pacifiques¹¹ et d'action de grâces; et il ordonna à Juda de servir le Seigneur le Dieu d'Israël.

17. Cependant le peuple immolait encore sur les hauts lieux au Seigneur son Dieu¹².

18. Le reste des actions de Manassé, la prière qu'il fit à son Dieu¹³, et les remontrances qui lui furent faites par les prophètes qui lui parlaient de la part du Seigneur le Dieu d'Israël, sont rapportés dans les Livres des rois d'Israël.

19. La prière aussi qu'il fit à Dieu, et la manière dont Dieu l'exauça, tous les crimes qu'il commit et le mépris de Dieu, les hauts lieux qu'il fit construire, les bois profanes qu'il planta, et les statues qu'il y érigea avant sa pénitence, sont écrits dans les livres d'Hozai¹⁴.

20. Manassé s'endormit donc avec ses pères, et il fut enseveli dans sa maison. Son fils Amon régna au lieu de lui.

21. Amon avait vingt-deux ans quand il commença à régner; et il régna deux ans dans Jérusalem.

22. Il fit le mal en la présence du Seigneur, comme Manassé son père; et il sacrifia à toutes les idoles que Manassé avait fait faire, et il les adora.

23. Et il ne respecta point le Seigneur, comme son père Manassé l'avait respecté; mais il commit des crimes beaucoup plus grands.

¹⁰ c'est-à-dire à la colline, une partie de la montagne de Sion.

ŷ. 16. — ¹¹ à savoir des sacrifices de paix et de louanges (de joie et de prière)

ŷ. 17. — ¹² * lui rendant un culte qui n'était ni superstitieux ni profane, mais illicite, parce que Dieu ne voulait recevoir de culte public que dans son temple.

ŷ. 18. — ¹³ * Nous avons sous le nom de Manassé une prière, qui est comme l'expression de son repentir; mais elle ne se lit pas dans l'hébreu, et elle n'est reçue ni dans le canon des Juifs, ni dans celui de l'Eglise.

ŷ. 19. — ¹⁴ * Selon quelques-uns, Isaïe; mais dans le texte, le nom d'Isaïe et celui de ce prophète ne sont pas écrits de la même manière.

24. Ses serviteurs conspirèrent contre lui, et le tuèrent dans sa maison.

25. Mais le reste du peuple ayant fait mourir tous ceux qui avaient tué Amon, établit roi Josias, son fils, au lieu de lui.

24. Cumque conjurassent adversus eum servi sui, interfecerunt eum in domo sua.

25. Porro reliqua populi multitudo, cæsis iis qui Amon percusserant, constituit regem Josiam filium ejus pro eo.

CHAPITRE XXXIV.

Piété de Josias. Découverte du livre de la loi. Renouvellement de l'alliance.

1. Josias avait huit ans quand il commença à régner; et il régna trente et un ans à Jérusalem. 4. *Rois*, 22, 1.

2. Il fit ce qui était juste en la présence du Seigneur, et il marcha dans les voies de David, son père, sans se détourner ni à droite ni à gauche.

3. Dès la huitième année de son règne, n'étant encore qu'un enfant ¹, il commença à chercher le Dieu de David, son père. Et la douzième année après qu'il eut commencé à régner, il purifia Juda et Jérusalem des hauts lieux, des bois profanes, des idoles et des figures de sculpture ².

4. Il fit détruire en sa présence les autels de Baal, et briser les idoles ³ qu'on avait posées dessus. Il fit encore abattre les bois profanes, et mit en pièces les idoles ⁴, et en jeta tous les morceaux sur les tombeaux de ceux qui avaient accoutumé de leur offrir des victimes.

5. De plus, il brûla les os des prêtres ⁵ sur les autels des idoles, et il purifia Juda et Jérusalem.

6. Il renversa encore tout dans les villes de Manassé, d'Ephraïm et de Siméon, jusqu'à Nephthali ⁶.

1. Octo annorum erat Josias cum regnare cœpisset, et triginta et uno anno regnavit in Jerusalem.

2. Fecitque quod erat rectum in conspectu Domini, et ambulavit in viis David patris sui : non declinavit neque ad dexteram, neque ad sinistram.

3. Octavo autem anno regni sui, cum adhuc esset puer, cœpit quærere Deum patris sui David : et duodecimo anno postquam regnare cœperat, mundavit Judam et Jerusalem ab excelsis, et lucis, simulacrisque et sculptilibus.

4. Destruxeruntque coram eo aras Baalim : et simulacra, quæ superposita fuerant, demoliti sunt : lucos etiam, et sculptilia succidit atque comminuit : et super tumulos eorum, qui eis immolare consueverant, fragmenta dispersit.

5. Ossa præterea sacerdotum combussit in altaribus idolorum, mundavitque Judam et Jerusalem.

6. Sed et in urbibus Manasse, et Ephraim, et Simeon, usque Nephthali, cuncta subvertit.

ŷ. 3. — ¹ étant âgé de seize ans, et ayant déjà l'administration de son royaume, parce que la tutelle ne durait que jusqu'à treize ans. *Synops.* — Il semble que cette réflexion est placée ici pour sa louange, comme si l'auteur sacré voulait dire qu'à un âge même encore si peu avancé, où la volupté du culte des idoles eût pu si aisément soulever les passions du jeune roi, et l'entraîner à l'apostasie, il avait néanmoins montré le plus grand zèle pour le Seigneur. *Chrys.*

² des statues des dieux taillées et jetées en fonte, comme porte l'hébr.

ŷ. 4. — ³ Quelques-uns selon l'hébr. : les colonnes du soleil.

⁴ Dans l'hébr. : les idoles taillées et jetées en fonte.

ŷ. 5. — ⁵ des prêtres des idoles.

ŷ. 6. — ⁶ Même dans le royaume d'Israël, dont les habitants avaient été pour la

7. Cumque altaria dissipasset, et lucos, et sculptilia contrivisset in frusta, cunctaque delubra demolitus esset de universa terra Israel, reversus est in Jerusalem.

8. Igitur anno octavodecimo regni sui, mundata jam terra, et templo Domini, misit Saphan filium Eseliæ, et Maasiam principem civitatis, et Joha filium Joachaz a commentariis, ut instaurarent domum Domini Dei sui.

9. Qui venerunt ad Helciam sacerdotem magnum : acceptamque ab eo pecuniam, quæ illata fuerat in domum Domini, et quam congregaverant Levitæ, et janitores, de Manasse, et Ephraïm, et universis reliquiis Israel, ab omni quoque Juda, et Benjamin, et habitatoribus Jerusalem,

10. tradiderunt in manibus eorum qui præerant operariis in domo Domini, ut instaurarent templum, et infirma quæque sarcirent.

11. At illi dederunt eam artificibus, et cæmentariis, ut emerent lapides de lapidinis, et ligna ad commissuras ædificii, et ad contignationem domorum, quas destruxerant reges Juda.

12. Qui fideliter cuncta faciebant. Erant autem præpositi operantium, Jahath et Abdias de filiis Merari, Zacharias et Mosollam de filiis Caath, qui urgebant opus : omnes Levitæ scientes organis canere.

13. Super eos vero, qui ad diversos usus onera portabant, erant scribæ, et magistri de Levitis janitores.

14. Cumque efferrent pecuniam, quæ illata fuerat in templum Domini, reperit Helcias sacerdos librum legis Domini per manum Moysi.

7. Et après qu'il eut renversé les autels et les bois profanes, et qu'il eut mis en pièces les idoles et ruiné tous leurs temples dans toute la terre d'Israël, il s'en revint à Jérusalem.

8. Ainsi l'an dix-huit de son règne, ayant déjà purifié la terre et le temple du Seigneur, il envoya Saphan, fils d'Esélie, et Maasias, gouverneur de la ville, et Joha, fils de Joachaz, son secrétaire, pour rétablir la maison du Seigneur son Dieu,

9. lesquels étant venus trouver le grand prêtre Helcias, et ayant reçu de lui l'argent qui avait été porté en la maison du Seigneur, et que les Lévités et les portiers avaient recueilli de Manassé et d'Ephraïm, et de tout ce qui était resté d'Israël, et encore de tout Juda et Benjamin, et de tous ceux qui demeuraient à Jérusalem,

10. ils le mirent entre les mains de ceux qui faisaient travailler les ouvriers dans le temple pour le rétablir, et pour en réparer toutes les ruines.

11. Et ceux-ci donnèrent cet argent à des ouvriers et à des tailleurs de pierres, afin qu'ils en achetassent des pierres des carrières, et du bois pour la charpente, et pour faire les planchers des maisons que les rois de Juda avaient détruites.

12. Et ces officiers s'acquittaient fidèlement de toutes choses. Or ceux qui avaient soin de faire travailler les ouvriers, et qui pressaient l'ouvrage, étaient Jahath et Abdias, de la race de Mérari; Zacharie et Mossolla, de la race de Caath, tous Lévités qui savaient jouer des instruments.

13. Mais ceux qui portaient les fardeaux pour divers usages, étaient commandés par des scribes, des juges et des portiers de l'ordre des Lévités.

14. Or comme l'on transférait l'argent qui avait été porté au temple du Seigneur, le pontife Helcias trouva le livre de la loi du Seigneur de la main de Moïse.

plupart emmenés captifs en Assyrie, il détruisit tout ce qui avait rapport au culte des idoles.

ŷ. 7. — ⁷ Dans l'hébr. : les colonnes du soleil, les colonnes érigées en l'honneur du soleil, images de ses rayons.

ŷ. 8. — ⁸ Plus de deux cents ans s'étaient écoulés depuis la restauration du temple par Joas (24, 4.), et durant cet espace de temps tout l'édifice avait souffert de grands dommages. Voy. ŷ. 11.

ŷ. 13. — ⁹ D'autres trad. Hébr. : (Et ces mêmes Lévités) étaient encore préposés aux portefaix, et ils étaient inspecteurs des ouvriers employés à tous les travaux et parmi les Lévités (d'autres) étaient scribes, magistrats et portiers.

15. Et il dit au secrétaire Saphan : J'ai trouvé le livre de la loi du Seigneur dans le temple ¹⁰. Et il le lui mit entre les mains.

16. Et Saphan porta ce livre au roi; et lui rendant compte de tout, il lui dit : Ce que vous aviez commandé à vos serviteurs s'exécute fidèlement.

17. Ils ont ramassé tout l'argent qu'ils ont trouvé dans la maison du Seigneur, et ils l'ont donné à ceux qui veillent sur les ouvriers, et sur les gens de métiers qui font divers ouvrages.

18. Outre cela le pontife Helcias m'a encore chargé de ce livre. Et il le lut devant le roi.

19. Le roi ayant entendu les paroles de la loi, déchira ses vêtements :

20. et il donna ses ordres à Helcias, à Ahicam, fils de Saphan, à Abdon, fils de Micha, à Saphan, secrétaire, et à Asaas, serviteur du roi, et leur dit :

21. Allez, et priez ¹¹ le Seigneur pour moi et pour ce qui reste d'Israël et de Juda, sur tout ce qui est écrit dans ce livre qui a été trouvé; car la colère du Seigneur est prête de fondre sur nous, parce que nos pères n'ont point écouté les paroles du Seigneur, et n'ont point accompli ce qui a été écrit dans ce livre.

22. Helcias et les autres qui avoient été envoyés par le roi, s'en allèrent donc trouver la prophétesse Olda, femme de Sellum, fils de Thécuath, fils de Hasra, gardien des vêtements, laquelle demeurait à Jérusalem dans la seconde partie de la ville, et ils lui dirent ce que nous venons de rapporter ci-dessus.

23. Olda leur répondit : Voici ce que dit le Seigneur le Dieu d'Israël : Dites à l'homme qui vous a envoyés vers moi :

24. Le Seigneur a dit : Je vais faire tomber sur ce lieu et sur ses habitants les maux et toutes les malédictions qui sont écrites dans ce livre qui a été lu devant le roi de Juda,

25. parce qu'ils m'ont abandonné, et qu'ils ont sacrifié aux dieux étrangers, et qu'ils m'ont irrité par toutes les œuvres de leurs mains. C'est pourquoi ma fureur se répandra sur ce lieu, et elle ne s'apaisera point.

15. Et ait ad Saphan scribam : Librum legis inveni in domo Domini. Et tradidit ei.

16. At ille intulit volumen ad regem, et nuntiavit ei dicens : Omnia quæ dedisti in manu servorum tuorum, ecce complentur.

17. Argentum, quod repertum est in domo Domini, conflaverunt : datumque est præfectis artificum, et diversa opera fabricantium.

18. Præterea tradidit mihi Helcias sacerdos hunc librum. Quem cum rege præsentè recitasset,

19. audissetque ille verba legis, scidit vestimenta sua :

20. et præcepit Helciæ, et Ahicam filio Saphan, et Abdon filio Micha, Saphan quoque scribæ, et Asaæ servo regis, dicens :

21. Ite, et orate Dominum pro me, et pro reliquiis Israel et Juda, super universis sermonibus libri istius, qui repertus est : magnus enim furor Domini stillavit super nos, eo quod non custodierint patres nostri verba Domini, ut facerent omnia quæ scripta sunt in isto volumine.

22. Abiit ergo Helcias, et hi qui simul a rege missi fuerant, ad Oldam prophetidem, uxorem Sellum filii Thecuath, filii Hasra custodis vestium : quæ habitabat in Jerusalem in secunda : et locuti sunt ei verba, quæ supra narra vimus.

23. At illa respondit eis : Hæc dicit Dominus Deus Israel : Dicite viro, qui misit vos ad me :

24. Hæc dicit Dominus : Ecce ego inducam mala super locum istum, et super habitatores ejus, cunctaque maledicta, quæ scripta sunt in libro hoc, quem legerunt coram rege Juda.

25. Quia dereliquerunt me, et sacrificaverunt diis alienis, ut me ad iracundiam provocarent in cunctis operibus manuum suarum, idcirco stillabit furor meus super locum istum, et non extinguetur.

ŷ. 15. — ¹⁰ * Sur ce fait et toutes les circonstances qui l'accompagnent voy. 4. Rois, 22, 8. et suiv. et les remarq.

ŷ. 21. — ¹¹ Proprement : interrogez.

26. Ad regem autem Juda, qui misit vos pro Domino deprecando, sic loquimini : Ilæc dicit Dominus Deus Israel : Quoniam audisti verba voluminis,

27. atque emollitum est cor tuum, et humiliatus es in conspectu Dei, super his quæ dicta sunt contra locum hunc, et habitatores Jerusalem, reveritusque faciem meam, scidisti vestimenta tua, et flevistis coram me : ego quoque exaudivi te, dicit Dominus.

28. Jam enim colligam te ad patres tuos, et infereris in sepulchrum tuum in pace : nec videbunt oculi tui omne malum, quod ego inducturus sum super locum istum, et super habitatores ejus. Retulerunt itaque regi cuncta quæ dixerat.

29. At ille convocatis universis majoribus natu Juda et Jerusalem,

30. ascendit in domum Domini, unaque omnes viri Juda et habitatores Jerusalem, sacerdotes et Levitæ, et cunctus populus a minimo usque ad maximum. Quibus audientibus in domo Domini, legit rex omnia verba voluminis :

31. et stans in tribunali suo, percussit fœdus coram Domino, ut ambularet post eum, et custodiret præcepta, et testimonia, et justificationes ejus, in toto corde suo, et in tota anima sua, faceretque quæ scripta sunt in volumine illo, quod legerat.

32. Adjuravit quoque super hoc omnes qui reperti fuerant in Jerusalem et Benjamin : et fecerunt habitatores Jerusalem juxta pactum Domini Dei patrum suorum.

33. Abstulit ergo Josias cunctas abominationes de universis regionibus filiorum Israel : et fecit omnes, qui residui erant in Israel, servire Domino Deo suo. Cunctis diebus ejus non recesserunt à Domino Deo patrum suorum.

26. Quant au roi de Juda qui vous a envoyés pour implorer par vos prières la miséricorde du Seigneur¹², vous lui direz : Voici ce que dit le Seigneur, le Dieu d'Israël : Parce que vous avez écouté les paroles de ce livre,

27. que votre cœur s'a été attendri, et que vous vous êtes humilié devant Dieu, en entendant les maux dont Dieu menace ce lieu-ci et les habitants de Jérusalem; et parce que vous avez été touché de ma crainte, que vous avez déchiré vos vêtements, et que vous avez pleuré devant moi, je vous ai aussi exaucé, dit le Seigneur.

28. C'est pourquoi je vous ferai reposer avec vos pères; vous serez mis en paix dans votre tombeau, et vos yeux ne verront point tous les maux que je dois faire tomber sur cette ville et sur ses habitants. Ils vinrent donc rapporter au roi tout ce que cette prophétesse leur avait dit. 4. Rois, 23, 4.

29. Et le roi ayant fait assembler tous les anciens de Juda et de Jérusalem,

30. il monta à la maison du Seigneur, accompagné de tous les hommes de Juda et des citoyens de Jérusalem, des prêtres, des Lévites et de tout le peuple, depuis le plus petit jusqu'au plus grand. Ils se mirent tous à écouter dans la maison du Seigneur; et le roi leur lut toutes les paroles de ce livre.

31. Et se tenant debout dans son tribunal, il fit alliance avec le Seigneur, pour marcher après lui dans ses préceptes, ses ordonnances et ses cérémonies, de tout son cœur et de toute son âme, et pour accomplir tout ce qui était écrit dans ce livre qu'il avait lu.

32. Et il fit promettre avec serment la même chose à tous ceux qui s'étaient trouvés à Jérusalem et dans la terre de Benjamin. Et tous ceux qui demeuraient à Jérusalem consentirent à cette alliance du Seigneur le Dieu de leurs pères.

33. Ainsi Josias bannit toutes sortes d'abominations de toutes les terres des enfants d'Israël; et il obligea tous ceux qui restaient encore dans Israël, de servir le Seigneur leur Dieu. Et tant qu'il vécut, ils ne se séparèrent point du Seigneur le Dieu de leurs pères.

, 26. — ¹² c'est-à-dire pour interroger le Seigneur.

CHAPITRE XXXV.

Josias célèbre la Pâque, il marche à la guerre, il périt et il est l'objet d'un grand deuil.

1. Josias célébra ensuite à Jérusalem la Pâque du Seigneur, et elle fut immolée le quatorzième du premier mois. 4. *Rois*, 23, 21.

2. Il établit les prêtres dans leurs fonctions, et les exhorta à servir dans la maison du Seigneur.

3. Il dit aussi aux Lévites, par les exhortations desquels tout Israël était sanctifié au Seigneur ¹ : Remettez l'arche dans le sanctuaire du temple, que Salomon, fils de David, roi d'Israël, a fait bâtir ²; car vous ne la porterez plus ³. Ayez seulement soin maintenant de servir le Seigneur votre Dieu, et son peuple d'Israël.

4. Préparez-vous donc par vos maisons et par vos familles, selon la distribution de chacun de vous, ainsi que l'avait ordonné David, roi d'Israël, et que l'a écrit Salomon, son fils.

5. Et servez dans le sanctuaire ⁴, selon la distribution des familles et des compagnies établies parmi les Lévites.

6. Après vous être sanctifiés, immolez la Pâque, et disposez aussi vos frères ⁵ à pouvoir faire ce que le Seigneur a commandé par le ministère de Moÿse ⁶.

7. Josias donna à tout le peuple qui se

1. Fecit autem Josias in Jerusalem Phase Domino, quod immolatum est quartadecima die mensis primi :

2. et constituit sacerdotes in officijs suis, hortatusque est eos ut ministrarent in domo Domini.

3. Levitis quoque, ad quorum eruditionem omnis Israel sanctificabatur Domino, locutus est : Ponite arcam in sanctuario templi, quod ædificavit Salomon filius David rex Israel, nequaquam enim eam ultra portabitis : nunc autem ministrare Domino Deo vestro, et populo ejus Israel.

4. Et præparate vos per domos et cognationes vestras, in divisionibus singulorum, sicut præcepit David rex Israel, et descripsit Salomon filius ejus.

5. Et ministrare in sanctuario per familias turmasque leviticæ,

6. et sanctificati immolate Phase : fratres etiam vestros, ut possint juxta verba quæ locutus est Dominus in manu Moysi facere, præparate.

7. Dedit præterea Josias omni

ŷ. 3. — ¹ par les exhortations desquels tous les Israélites s'étaient de nouveau consacrés au Seigneur.

² L'arche sainte fut sous Achaz, qui mit des statues d'idoles dans le temple, transportée par des prêtres pieux dans la maison du mari d'Olda (Jérôm.). — * Nous apprenons par le second livre des Paralipomènes (2. *Par.* 33, 7.) que Manassé fit placer des idoles dans la maison de Dieu. Que devint l'arche pendant ce temps-là? c'est ce que l'on ignore. Il y en a qui pensent avec saint Jérôme qu'elle fut transportée dans la maison de Sellum, époux de la prophétesse Olda; d'autres qu'elle demeura négligée dans un coin du sanctuaire, ou fut renfermée dans un lieu secret du temple. Le texte dit expressément qu'elle était portée sur les épaules des prêtres; ce qui semblerait signifier qu'ils la transportaient, selon l'occurrence et la nécessité des temps, d'un lieu à un autre. *D. Calmet.*

³ c'est-à-dire, elle demeurera de nouveau à l'avenir en repos dans le sanctuaire. *Voy. pl. h. 6, 41.*

ŷ. 5. — ⁴ auprès du sanctuaire; car les Lévites n'avaient aucun ministère à remplir dans le sanctuaire même.

ŷ. 6. — ⁵ Dans l'hébr. : et préparez à vos frères (la Pâque et les autres victimes qui devaient l'accompagner. ŷ. 5. 7. 11-15.).

⁶ Lit. : par la main de Moÿse.

populo, qui ibi fuerat inventus in solemnitate Phase, agnos et hædos de gregibus, et reliqui pecoris triginta millia, boum quoque tria millia; hæc de regis universa substantia.

8. Duces quoque ejus, sponte quod voverant, obtulerunt, tam populo, quam sacerdotibus et Levitis. Porro Helcias, et Zacharias, et Jahiel, principes domus Domini, dederunt sacerdotibus ad faciendum Phase pecora commixtim duo millia sexcenta, et boves trecentos.

9. Chonenias autem, et Semeias, etiam Nathanael, fratres ejus, necnon Hasabias, et Jehiel, et Jozabad, principes Levitarum, dederunt cæteris Levitis ad celebrandum Phase quinque millia pecorum, et boves quingentos.

10. Præparatumque est ministerium, et steterunt sacerdotes in officio suo : Levitæ quoque in turmis, juxta regis imperium.

11. Et immolatum est Phase : asperseruntque sacerdotes manu sua sanguinem, et Levitæ detraxerunt pelles holocaustorum :

12. et separaverunt ea ut darent per domos et familias singulorum, et offerrentur Domino, sicut scriptum est in libro Moysi : de bobus quoque fecerunt similiter.

13. Et assaverunt Phase super ignem, juxta quod in lege scriptum est : pacificas vero hostias coxerunt in lebetibus, et cacabis, et ollis, et festinato distribuerunt universæ plebi :

14. sibi autem, et sacerdotibus

trouva à la solennité de Pâques, des agneaux et des chevreux de ses troupeaux, et du reste de son bétail jusqu'à trente mille ⁷, et trois mille bœufs ⁸. Le roi donna tous ces animaux de son propre bien ⁹.

8. Ses officiers offrirent aussi ce qu'ils avaient promis tant au peuple qu'aux prêtres et aux Lévites. Outre cela, Helcias, Zacharie et Jahiel, qui étaient les premiers officiers de la maison du Seigneur ¹⁰, donnèrent aux prêtres, pour célébrer cette Pâque, deux mille six cents bêtes de menu bétail ¹¹, avec trois cents bœufs.

9. Mais Chonénias avec Séméias et Nathanael, ses frères, comme aussi Hasabias, et Jehiel, et Jozabad, chefs des Lévites, donnèrent aux autres Lévites, pour célébrer la Pâque, cinq mille menues bêtes et cinq cents bœufs.

10. Après que tout fut préparé pour ce ministère, les prêtres se rendirent à leurs fonctions, et les Lévites aussi, divisés par compagnies, selon le commandement du roi.

11. On immola donc la Pâque; et les prêtres en répandirent eux-mêmes le sang; et les Lévites écorchèrent les victimes des holocaustes ¹² :

12. et ils les séparèrent ¹³ pour les distribuer par les maisons et les familles, et pour les offrir au Seigneur, selon ce qui est écrit dans le livre de Moïse : et ils firent la même chose des bœufs ¹⁴.

13. Ensuite ils firent rôtir la Pâque sur le feu, comme il est écrit dans la loi. Ils firent cuire les victimes pacifiques ¹⁵ dans des marmites, des chaudrons et des pots; et les distribuèrent promptement à tout le peuple.

14. Après quoi ils en préparèrent pour

7. — ⁷ qui furent immolés comme victimes pascales.

⁸ pour d'autres sacrifices.

⁹ On a remarqué ailleurs (1. Par. 27, 26 et suiv.) que l'une des principales branches des revenus des rois, chez les Hébreux, consistait dans les produits des biens qui leur appartenaient en propre et qu'ils faisaient exploiter par des intendants. *Comp. pl. h. 30, 24.*

8. — ¹⁰ Helcias était grand prêtre, les deux autres étaient vraisemblablement les plus anciens et les principaux des classes des prêtres.

¹¹ agneaux et chevreux.

11. — ¹² C'étaient les prêtres qui d'ailleurs le faisaient, mais voy. *pl. h. 29, 34*,

12. — ¹³ les holocaustes de menu bétail, selon les familles auxquelles ils appartenaient. Les familles les remettaient aux prêtres, qui les plaçaient sur l'autel des holocaustes.

¹⁴ parmi lesquels beaucoup étaient aussi destinés pour des holocaustes.

13. — ¹⁵ à quoi une partie des bœufs fut employée.

eux et pour les prêtres; car les prêtres furent occupés jusqu'à la nuit à offrir les holocaustes et les graisses; ce qui fut cause que les Lévites n'en purent préparer pour eux, et pour les prêtres, fils d'Aaron, que les derniers.

15. Les chantres, fils d'Asaph, étaient aussi là dans leur rang¹⁶, selon l'ordre de David, et d'Asaph, d'Iléman et d'Idithun, prophètes¹⁷ du roi. Les portiers étaient aussi soigneux de garder toutes les portes, sans s'éloigner un seul moment de leur office; c'est pourquoi les Lévites, leurs frères, leur préparèrent à manger.

16. Tout le culte du Seigneur fut donc exactement accompli ce jour-là, soit dans la célébration de la Pâque, soit dans l'oblation des holocaustes qui se fit sur l'autel du Seigneur, selon que le roi Josias l'avait ordonné.

17. Et les enfants d'Israël qui se trouvèrent là firent la Pâque en ce temps, et célébrèrent les azymes durant sept jours.

18. Il n'y eut point de Pâque semblable à celle-ci dans Israël, depuis le temps du prophète Samuel¹⁸; et de tous les rois d'Israël, il n'y en a point eu qui ait fait une Pâque comme celle que Josias fit avec les prêtres, les Lévites, tout le peuple de Juda, et ce qui se trouva d'Israël, et les habitants de Jérusalem.

19. Cette Pâque fut célébrée la dix-huitième année du règne de Josias.

20. Après que Josias eut réparé le temple, Néchao, roi d'Égypte, alla porter la guerre à Charcamis¹⁹ sur l'Euphrate. Et Josias marcha pour s'opposer à lui. 4. *Rois*, 23, 29.

21. Mais ce prince lui envoya des ambassadeurs, qui lui dirent: Qu'avez-vous à démêler avec moi, ô roi de Juda? Ce n'est pas contre vous que je viens aujourd'hui, mais je viens faire la guerre à une autre maison, contre laquelle Dieu m'a commandé de marcher en diligence. Cessez donc de vous opposer aux desseins de Dieu²⁰ qui est avec moi, de peur qu'il ne vous tue.

postea paraverunt : nam in oblatione holocaustorum et adipum usque ad noctem sacerdotes fuerunt occupati : unde Levitæ sibi, et sacerdotibus filiis Aaron paraverunt novissimis.

15. Porro cantores filii Asaph stabant in ordine suo, juxta præceptum David, et Asaph, et Heman, et Idithun prophetarum regis : janitores vero per portas singulas observabant, ita ut nec puncto quidem discederent a ministerio : quam ob rem et fratres eorum Levitæ paraverunt eis cibos.

16. Omnis igitur cultura Domini rite completa est in die illa, ut facerent Phase, et offerrent holocausta super altare Domini juxta præceptum regis Josiæ.

17. Feceruntque filii Israel, qui reperti fuerant ibi, Phase in tempore illo, et solemnitatem azymorum septem diebus.

18. Non fuit Phase simile huic in Israel a diebus Samuelis prophetæ : sed nec quisquam de cunctis regibus Israel fecit Phase sicut Josias, sacerdotibus et Levitis, et omni Judæ, et Israel qui repertus fuerat, et habitantibus in Jerusalem.

19. Octavodecimo anno regni Josiæ hoc Phase celebratum est.

20. Postquam instauraverat Josias templum, ascendit Nechao rex Ægypti ad pugnandum in Charcamis juxta Euphraten : et processit in occursum ejus Josias.

21. At ille, missis ad eum nuntiis, ait : Quid mihi et tibi est rex Juda? non adversum te hodie venio, sed contra aliam pugno domum, ad quam me Deus festinato ire præcepit : desine adversum Deum facere, qui mecum est, ne interficiat te.

ŷ. 15. — ¹⁶ faisaient leurs fonctions.

¹⁷ chantres chargés d'exécuter les saints cantiques, conformément à leur primitive institution. Voy. 4. *Par.* 25.

ŷ. 18. — ¹⁸ eu égard à la noble munificence de Josias. ŷ. 7. 8. (Jérôme).

ŷ. 20. — ¹⁹ contre la place forte de Circésium, Carcuisium, c'est-à-dire contre les Assyriens ou les Babyloniens.

ŷ. 21. — ²⁰ Jérémie avait prédit à Néchao la victoire contre Charcamis, ce qui n'était pas ignoré du roi d'Égypte (Jérôme).

22. Noluit Josias reverti, sed preparavit contra eum bellum, nec acquievit sermonibus Nechao ex ore Dei: verum perrexit ut dimicaret in campo Mageddo.

23. Ibi que vulneratus a sagittariis, dixit pueris suis: Educite me de prælio, quia oppido vulneratus sum.

24. Qui transtulerunt eum de curru in alterum currum, qui sequebatur eum more regio, et asportaverunt eum in Jerusalem, mortuusque est, et sepultus in mausoleo patrum suorum: et universus Juda et Jerusalem luxerunt eum:

25. Jeremias maxime: cujus omnes cantores atque cantatrices, usque in præsentem diem Lamentationes super Josiam replicant; et quasi lex obtinuit in Israel: Ecce scriptum fertur in Lamentationibus.

26. Reliqua autem sermonum Josiæ et misericordiarum ejus, quæ lege præcepta sunt Domini;

27. opera quoque illius prima et novissima, scripta sunt in Libro regum Juda et Israel.

22. Josias ne voulut point s'en retourner, mais il se prépara à le combattre; et il ne se rendit point à ce que lui dit Nécho de la part de Dieu, mais il continua sa marche pour lui livrer bataille dans le champ de Mageddo.

23. Et étant là il fut blessé par des archers, et dit à ses gens: Tirez-moi d'ici, parce que je suis extrêmement blessé.

24. Ils le transportèrent d'un char²¹ dans un autre qui le suivait, selon la coutume des rois, et ils le portèrent à Jérusalem. Il mourut, et il fut mis dans le tombeau de ses pères, et tout Juda et Jérusalem le pleura;

25. particulièrement Jérémie, dont les Lamentations²² sur la mort de Josias se chantent jusqu'à cette heure par les musiciens et musiciennes: et c'est ce qui a passé comme une espèce de loi dans Israël²³. On les trouve écrites parmi les Lamentations²⁴.

26. Or le reste des actions de Josias, et toutes ses bonnes œuvres, conformes à ce qui est ordonné par la loi de Dieu,

27. et tout ce qu'il a fait, tant au commencement, qu'à la fin de son règne, est écrit dans le Livre des rois de Juda et d'Israël.

CHAPITRE XXXVI.

Joachaz, Eliakim, Joachin, Sédécias. Captivité de Babylone. Délivrance de la captivité par Cyrus.

1. Tulit ergo populus terræ Joachaz filium Josiæ, et constituit regem pro patre suo in Jerusalem.

2. Viginti trium annorum erat Joachaz cum regnare cœpisset, et tribus mensibus regnavit in Jerusalem.

3. Amovit autem eum rex

1. Le peuple de ce pays prit donc Joachaz, fils de Josias, et l'établit roi en la place de son père dans Jérusalem. 4. *Rois*, 23, 30.

2. Joachaz avait vingt-trois ans quand il commença à régner; et il régna trois mois dans Jérusalem.

3. Mais le roi d'Egypte étant venu à Jérusalem,

ŷ. 24. — ²¹ de son chariot de guerre.

ŷ. 25. — ²² les chants funèbres.

²³ à savoir d'employer et de chanter les chants funèbres de Jérémie même dans d'autres circonstances fâcheuses et tristes.

²⁴ Litt.: Voici, dit-on, que cela est écrit dans les Lamentations. — C'est-à-dire il faut aller chercher cela dans les Lamentations de Jérémie, recueil qui est perdu. Il ne faut pas ici songer aux Lamentations de Jérémie que nous avons encore (Voy. la préf. sur les *Lam.*).

saalem ¹, le déposa, et condamna le pays à lui donner cent talents d'argent et un talent d'or.

4. Et il établit Eliakim, son frère, roi en sa place sur Juda et sur Jérusalem, et l'appela Joakim. Et après s'être saisi de Joachaz, il l'emmena en Egypte avec lui ².

5. Joakim avait vingt-cinq ans quand il commença à régner; et il régna onze ans à Jérusalem : mais il fit le mal devant le Seigneur son Dieu.

6. Ce fut contre lui que marcha Nabuchodonosor, roi des Chaldéens; et l'ayant chargé de chaînes, il l'emmena à Babylone ³,

7. où il transporta aussi les vases du Seigneur, et les mit dans son temple ⁴.

8. Le reste des actions de Joakim, et des abominations qu'il commit et qui se trouvèrent en lui, est contenu dans le Livre des rois de Juda et d'Israël. Son fils Joachin ⁵ régna en sa place.

9. Joachin avait huit ans quand il commença à régner ⁶, et il régna trois mois et dix jours dans Jérusalem, où il commit le mal en la présence du Seigneur.

10. Et à la fin de l'année, le roi Nabuchodonosor envoya des troupes qui l'emmenèrent à Babylone, et emportèrent avec lui les vases les plus précieux de la maison du Seigneur; et il établit roi en sa place sur Juda et Jérusalem son oncle ⁷ Sédécias. 4. *Rois*, 24, 15. *Jér.* 37, 1.

11. Sédécias avait vingt-un ans quand il commença à régner; et il régna onze ans à Jérusalem.

12. Il fit le mal en la présence du Seigneur son Dieu, et il n'eut point de respect

Ægypti cum venisset in Jerusalem, et condemnavit terram centum talentis argenti, et talento auri.

4. Constituitque pro eo regem, Eliakim fratrem ejus, super Judam et Jerusalem : et vertit nomen ejus Joakim : ipsum vero Joachaz tulit secum, et abduxit in Ægyptum.

5. Viginti quinque annorum erat Joakim cum regnare cœpisset, et undecim annis regnavit in Jerusalem : fecitque malum coram Domino Deo suo.

6. Contra hunc ascendit Nabuchodonosor rex Chaldæorum, et vinctum catenis duxit in Babylonem.

7. Ad quam et vasa Domini transtulit et posuit ea in templo suo.

8. Reliqua autem verborum Joakim, et abominationum ejus, quas operatus est, et quæ inventa sunt in eo, continentur in Libro regum Juda et Israel. Regnavit autem Joachin filius ejus pro eo.

9. Octo annorum erat Joachin cum regnare cœpisset, et tribus mensibus, ac decem diebus regnavit in Jerusalem, fecitque malum in conspectu Domini.

10. Cumque anni circulus volveretur, misit Nabuchodonosor rex, qui adduxerunt eum in Babylonem, asportatis simul pretiosissimis vasis domus Domini. Regem vero constituit Sedeciam patrum ejus super Judam et Jerusalem.

11. Viginti et unius anni erat Sedecias cum regnare cœpisset, et undecim annis regnavit in Jerusalem.

12. Fecitque malum in oculis Domini Dei sui, nec erubuit fa-

ÿ. 3. — ¹ trois mois après la mort de Josias.

ÿ. 4. — ² * Sur cet événement, comp. 4. *Rois*, 23, 33. 34. et *Ezéch.* 19, 3.

ÿ. 6. — ³ mais il le remit quelque temps après en liberté (4. *Rois*, 24, 1.). A cette époque commencèrent les soixante et dix années de captivité prédites par Jérémie.

ÿ. 7. — ⁴ D'autres trad. : dans son palais. Voy. *Dan.* 1, 2. 1. *Esdr.* 1, 7.

ÿ. 8. — ⁵ appelé aussi Conias, Jéchonias. *Jér.* 22, 24.

ÿ. 9. — ⁶ Selon 4. *Rois*, 24, 8. il avait seize ans, comme portent aussi quelques manuscrits et versions. D'autres cherchent à lever la contradiction en disant que Joachin fut associé au gouvernement pendant huit ans, et que ce fut dans sa seizième année qu'il commença à régner seul.

ÿ. 10. — ⁷ Dans l'hébr. : son frère, c'est-à-dire son parent.

ciem Jeremiæ prophetæ, loquentis ad se ex ore Domini.

13. A rege quoque Nabuchodonosor recessit, qui adjuraverat eum per Deum : et induravit cervicem suam et cor, ut non reverteretur ad Dominum Deum Israel.

14. Sed et universi principes sacerdotum, et populus, prævaricati sunt inique juxta universas abominationes gentium, et polluerunt domum Domini, quam sanctificaverat sibi in Jerusalem.

15. Mittebat autem Dominus Deus patrum suorum ad illos per manum nuntiorum suorum, de nocte consurgens, et quotidie commonens : eo quod parceret populo et habitaculo suo.

16. At illi subsannabant nuntios Dei, et parvipendebant sermones ejus, illudebantque prophetis, donec ascenderet furor Domini in populum ejus, et esset nulla curatio.

17. Adduxit enim super eos regem Chaldæorum, et interfecit juvenes eorum gladio in domo sanctuarii sui : non est misertus adolescentis, et virginis, et senis, nec decrepiti quidem, sed omnes tradidit in manibus ejus.

18. Universaque vasa domus Domini, tam majora, quam minora, et thesauros templi, et regis, et principum, transtulit in Babylonem.

19. Incenderunt hostes domum Dei, destruxeruntque murum Jerusalem, universas turres combusserunt, et quidquid pretiosum fuerat, demoliti sunt.

20. Si quis evaserat gladium, ductus in Babylonem servivit regi et filiis ejus, donec imperaret rex Persarum,

21. et compleretur sermo Do-

pour la présence du prophète Jérémie, qui lui parlait de la part du Seigneur.

13. Il se révolta même contre le roi Nabuchodonosor, à qui il avait juré fidélité, en employant le nom de Dieu ⁸. Il endurcit donc sa tête et son cœur, pour ne plus retourner au Seigneur le Dieu d'Israël.

14. Et même tous les princes des prêtres et le peuple s'abandonnèrent à toutes les abominations des gentils, et ils profanèrent la maison du Seigneur qu'il avait sanctifiée pour soi à Jérusalem.

15. Or le Seigneur le Dieu de leurs pères leur adressait souvent sa parole ⁹ par l'entremise de ceux qu'il leur envoyait; et il ne cessait de leur donner, soit de nuit, soit de jour, des avertissements, afin qu'il pût pardonner à son peuple et à sa maison.

16. Mais eux se moquaient des personnes que Dieu leur envoyait; ils méprisaient ses paroles, et traitaient très-indignement ses prophètes, jusqu'à ce que la fureur du Seigneur s'élevât contre son peuple, et que le mal fût sans remède ¹⁰.

17. Car il fit venir contre eux le roi des Chaldéens, qui égorga leurs enfants dans la maison de son sanctuaire, sans avoir pitié ni des jeunes gens, ni des jeunes filles, ni des personnes âgées, ni même de ceux qui étaient dans la dernière vieillesse; Dieu les livra tous entre ses mains,

18. comme aussi tous les vaisseaux du temple, tant grands que petits, tous les trésors de la maison de Dieu et de celle du roi et des princes, qu'il fit emporter à Babylone. 4. Rois, 23, 14. 15.

19. Les ennemis brûlèrent la maison du Seigneur, et ruinèrent les murs de Jérusalem. Ils mirent le feu à toutes les tours, et détruisirent tout ce qu'il y avait de précieux ¹¹.

20. Si quelqu'un avait échappé à la mort, il était emmené à Babylone pour être esclave du roi et de ses enfants, jusqu'à ce que Dieu mit le roi de Perse ¹² sur le trône,

21. et que s'accomplît la parole du Sei-

ŷ. 13. — ⁸ Litt. : qui l'avait fait jurer au nom de Dieu, — de lui demeurer soumis.

ŷ. 15. — ⁹ Litt. : ... de leurs pères, se levant dès le matin et les avertissant chaque jour, envoyait auprès d'eux par la main (l'entremise) de ses délégués, afin etc. — c'est-à-dire dès les premiers temps il ne cessa de les exhorter etc.

ŷ. 16. — ¹⁰ et que ce même peuple n'eût plus de secours à attendre.

ŷ. 19. — ¹¹ * Ils brûlèrent beaucoup de vases précieux, et n'en conservèrent qu'une faible partie dans le trésor du roi et dans son temple (ŷ. 7.). Ces vases, en effet, surpassaient beaucoup en nombre ceux qui furent rendus par Cyrus, et qui furent trouvés dans son trésor.

ŷ. 20. — ¹² Cyrus.

gneur, qui avait été prononcée par la bouche de Jérémie ¹³, et que la terre célébra ses jours de sabbat ¹⁴ : car elle fut dans un sabbat continuél durant tout le temps de sa désolation, jusqu'à ce que les soixante et dix ans fussent accomplis ¹⁵.

22. Mais dans la première année de Cyrus, roi des Perses ¹⁶, le Seigneur, pour accomplir la parole qu'il avait dite par la bouche du prophète Jérémie, toucha le cœur de Cyrus, roi des Perses, qui commanda de publier dans tout son royaume l'édit qui suit, et d'en expédier même les patentes en cette forme : 1. *Esd.* 1, 1. 6, 3. *Jér.* 23, 12, 29, 10.

23. Voici ce que dit Cyrus, roi des Perses ¹⁷ : Le Seigneur le Dieu du ciel m'a mis tous les royaumes de la terre entre les mains, et il m'a aussi commandé ¹⁸ de lui bâtir une maison dans Jérusalem qui est dans la Judée. Qui d'entre vous se trouve être de son peuple ? Que le Seigneur son Dieu soit avec lui, et qu'il parte *promptement*.

mini ex ore Jeremiæ, et celebraret terra sabbata sua : cunctis enim diebus desolationis egit sabbatum, usque dum complerentur septuaginta anni.

22. Anno autem primo Cyri regis Persarum, ad explendum sermonem Domini, quem locutus fuerat per os Jeremiæ, suscitavit Dominus spiritum Cyri regis Persarum : qui jussit prædicari in universo regno suo, etiam per scripturam, dicens :

23. Hæc dicit Cyrus rex Persarum : Omnia regna terræ dedit mihi Dominus Deus cæli, et ipse præcepit mihi ut ædificarem ei domum in Jerusalem, quæ est in Judæa : quis ex vobis est in omni populo ejus ? sit Dominus Deus suus cum eo, et ascendat.

ÿ. 21. — ¹³ Voy. *Jér.* 23, 11 et suiv.

¹⁴ se reposât par la cessation de la culture.

¹⁵ ce qui avait été ainsi prédit 3. *Moys.* 26, 34. *Jér.* 25, 11. 12. 29, 10. 11.

ÿ. 22. — ¹⁶ L'an du monde 3468 ; avant Jésus-Christ 536.

ÿ. 23. — ¹⁷ * Ces mêmes paroles se lisent encore au commencement du livre d'Esdras. C'est ainsi que les anciens avaient coutume de rattacher la suite de leurs écrits à ce qui les précédait, afin que le lecteur pût aisément, et sans interruption d'idées, passer d'un livre à un autre. Comp. *Jos.* 1, 1 ; *Jug.* 1, 1 ; 1. *Rois*, 1, 1 etc. *Act.* 1, 1 et les remarq.

¹⁸ Cyrus connut et adora le vrai Dieu, — de même que les anciens Perses en général le connurent et l'adorèrent aussi.

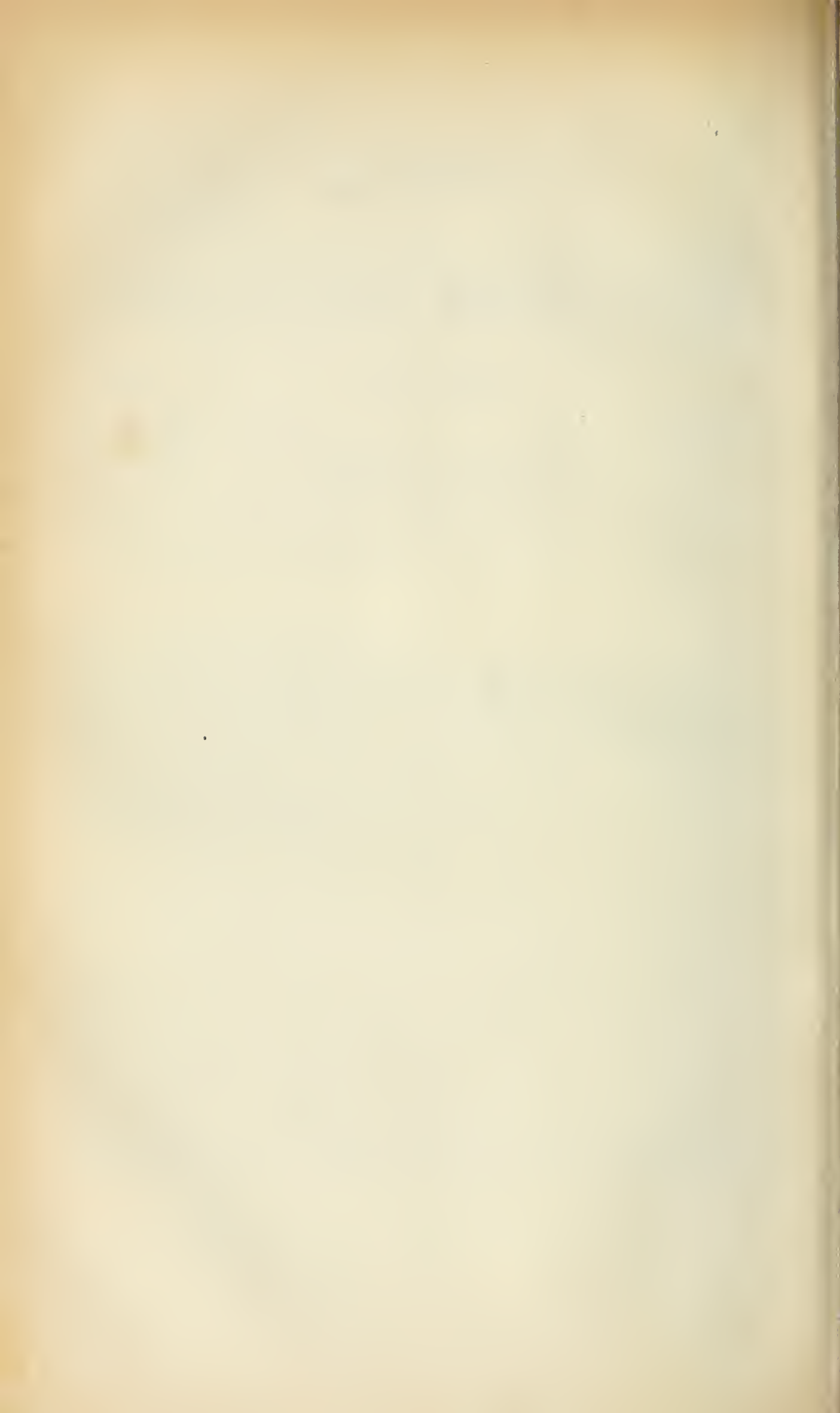
PRÉFACE

SUR LE PREMIER LIVRE D'ESDRAS

APPELÉ EN HÉBREU

LIVRE D'ESRA.

Esdras, qui a écrit ce livre, était un petit-fils du grand prêtre Saraïa (ch. 7, 1. 4. *Rois*, 25, 18.), un homme éclairé de l'esprit de Dieu, très-versé dans la loi, ce qui lui a fait donner le nom de Scribe (Docteur) vélocé (habile) dans la loi (ch. 7, 6.). Il décrit dans son livre (ch. 1-7), le retour d'une partie des Juifs (des tribus de Juda et de Benjamin) de la captivité de Babylone à Jérusalem, et la reconstruction, de même que l'achèvement du temple, malgré tous les obstacles qui s'y opposèrent, — événements qui se passèrent dans un espace de vingt ans, depuis la première année du roi Cyrus (3468 après la création du monde, 536 avant Jésus-Christ), jusqu'à la septième année du roi Darius, fils d'Hystaspe (3489 après la création du monde, 515 avant Jésus-Christ). Depuis le septième chapitre jusqu'à la fin du livre, il raconte ses propres actions, la marche d'une seconde colonie de Juifs qu'il ramena la septième année du roi Artaxerxès Longue-Main (l'an de la création 3547, avant Jésus-Christ 457), le rétablissement du culte de Dieu selon les prescriptions mosaïques et la restauration de l'Etat des Israélites. La Synagogue aussi bien que l'Eglise chrétienne ont de tout temps reconnu, d'un accord unanime, qu'Esdras est l'auteur de ce livre.



PREMIER LIVRE D'ESDRAS

APPELÉ EN HÉBREU

LIVRE D'ESRA

CHAPITRE PREMIER.

Cyrus autorise le retour de la captivité de Babylone.

1. In anno primo Cyri regis Persarum, ut completeretur verbum Domini ex ore Jeremiæ, suscitavit Dominus spiritum Cyri regis Persarum : et traduxit vocem in omni regno suo, etiam per scripturam, dicens :

2. Hæc dicit Cyrus rex Persarum : Omnia regna terræ dedit mihi Dominus Deus cæli, et ipse præcepit mihi ut ædificarem ei domum in Jerusalem, quæ est in Judæa.

1. La première année ¹ de Cyrus ², roi de Perse, le Seigneur, pour accomplir la parole qu'il avait prononcée par la bouche de Jérémie, suscita l'esprit de Cyrus, roi de Perse, qui fit publier dans tout son royaume cette ordonnance même par écrit. 2. *Par.* 36, 22. *Jér.* 25, 12. 29, 10.

2. Voici ce que dit Cyrus, roi de Perse : Le Seigneur le Dieu du ciel m'a donné tous les royaumes de la terre ³, et m'a commandé ⁴ de lui bâtir une maison dans la ville de Jérusalem qui est en Judée.

§. 1. — ¹ * Dans l'hébr. : *Et in anno primo.* — La conjonction *et* est pour former la liaison entre le livre d'Esdras et le 2^e livre des Paralip. Voy. 2. *Par.* 36 note dernière.

² La première année de son règne à Babylone. Il avait déjà régné auparavant vingt-huit ans en Perse. Il fut le fondateur de la grande monarchie de Perse, qui suivit la monarchie Assyrico-Chaldéenne, et eut après elle la monarchie grecque, sous Alexandre. Il commanda à presque tout le monde civilisé à cette époque. —

* Cet édit de Cyrus se lit tel qu'il est ici à la fin du deuxième livre des Paralipomènes : ce qui montre que le premier livre d'Esdras n'est qu'une continuation des livres des Chroniques, et qu'il a le même auteur.

§. 2. — ³ Voy. note 2.

⁴ * par l'organe de ses prophètes. Isaïe (44, 28. 45, 1. 2.) avait prédit deux siècles d'avance que Jérusalem serait rétablie et le temple rebâti par Cyrus; et ce fut aux efforts du prophète Daniel, qui vint à la cour de Cyrus, et qui lui communiqua la prophétie d'Isaïe, que les Juifs furent redevables de la permission qu'ils obtinrent de rentrer dans leur patrie. Flav. Josèphe. — Cyrus reconnaît ici que le Dieu d'Israël est le vrai Dieu. Plusieurs autres rois de Perse, des rois égyptiens, des empereurs romains le reconnurent aussi; mais ils ne cessèrent pas pour cela d'honorer leurs idoles.

3. Qui d'entre vous est de son peuple ? Que son Dieu soit avec lui, qu'il aille à Jérusalem qui est en Judée, et qu'il rebâtisse la maison du Seigneur, Dieu d'Israël. Ce Dieu, qui est à Jérusalem, est le vrai Dieu ⁵.

4. Et que tous les autres ⁶, en quelques lieux qu'ils habitent, l'assistent ⁷ du lieu où ils sont, soit en argent et en or, soit de tous leurs autres biens et de leurs bestiaux, outre ce qu'ils offrent volontairement ⁸ au temple de Dieu, qui est à Jérusalem.

5. Alors les principaux chefs de familles de Juda et de Benjamin, les prêtres et les Lévites, et tous ceux dont Dieu suscita l'esprit, se préparèrent à s'en retourner, pour bâtir le temple du Seigneur, qui était à Jérusalem ⁹.

6. Et tous ceux qui demeuraient aux environs les assistèrent de vaisselle d'argent et d'or ¹⁰, de leurs biens, de leurs bêtes et de leurs meubles, outre ce qu'ils avaient offert volontairement.

7. Le roi Cyrus leur remit aussi entre les mains les vases du temple du Seigneur, que Nabuchodonosor avait emportés de Jérusalem, et qu'il avait mis dans le temple de son dieu. 2. Par. 36, 7. 18.

8. Cyrus, roi de Perse, les leur fit rendre par Mithridate, fils de Gazabar ¹¹, qui les donna par compte à Sassabasar, prince de Juda ¹².

9. Voici le nombre de ces vases : Trente

3. Quis est in vobis de universo populo ejus ? Sit Deus illius cum ipso. Ascendat in Jerusalem, quæ est in Judæa, et ædificet domum Domini Dei Israel, ipse est Deus qui est in Jerusalem.

4. Et omnes reliqui in cunctis locis ubicumque habitant, adjuvent eum viri de loco suo, argento et auro, et substantia, et pecoribus, excepto quod voluntarie offerunt templo Dei, quod est in Jerusalem.

5. Et surrexerunt principes patrum de Juda, et Benjamin, et sacerdotes, et Levitæ, et omnis cujus Deus suscitavit spiritum, ut ascenderent ad ædificandum templum Domini, quod erat in Jerusalem.

6. Universique qui erant in circuitu, adjuverunt manus eorum in vasis argenteis et aureis, in substantia et jumentis, in supellectili, exceptis his quæ sponte obtulerant.

7. Rex quoque Cyrus protulit vasa templi Domini, quæ tulerat Nabuchodonosor de Jerusalem, et posuerat ea in templo dei sui.

8. Protulit autem ea Cyrus rex Persarum per manum Mithridatis filii Gazabar, et annumeravit ea Sassabasar principi Juda.

9. Et hic est numerus eorum :

ÿ. 3. — ⁵ Litt. : ... Dieu d'Israël. C'est le Dieu, qui est à Jérusalem. — C'est le vrai Dieu.

ÿ. 4. — ⁶ parmi ceux qui ont été amenés ici en captivité, et parmi leurs enfants, à savoir même parmi ceux qui ne voulaient point retourner dans leur patrie.

⁷ celui qui s'en retourne.

⁸ Outre le demi siècle que tous les Hébreux devaient payer au temple (2. Moys. 30, 13.), Cyrus permet que ceux qui restent aident ceux qui partent de tout ce qu'ils voudront donner en or, en argent et en tous autres objets qu'il leur plaira, soit pour leur voyage, soit pour la reconstruction du temple même (ÿ. 6.).

ÿ. 5. — ⁹ Ceci est une preuve que les Juifs, durant la captivité, conservèrent pour leur nation l'organisation qu'ils avaient toujours eue. Nous voyons également par l'histoire de Suzanne et par la première lettre d'Assuérus (*Esther*, 3.) que, quoique dispersés dans toute l'étendue de l'empire, ils vivaient selon leur loi. Ce fut même là le prétexte que prit Aman pour les proscrire.

ÿ. 6. — ¹⁰ pour le temple (ÿ. 4.).

ÿ. 8. — ¹¹ Dans l'hébr. : Mithridate, maître du trésor.

¹² Sassabasar est le nom persan pour Zorobabel (*Pl. b. 2, 2.*). — Au conducteur des Juifs et au restaurateur du temple. Voy. *Zach. 4, 9. Pl. b. 3, 2. 5, 2. 14.* C'était un descendant de David (*Matth. 1, 12.*), et il fut gouverneur pour les Perses dans la Judée. — * Selon d'autres, Sassabasar était un Persan envoyé par le roi pour mettre les Hébreux en possession de leur pays; et lorsqu'il est dit qu'il jeta les fondements du temple (*Pl. b. 5, 16; Zach. 4, 9.*), cela veut dire simplement que le temple fut fondé sous son autorité et sa protection.

Phialæ aureæ triginta, phialæ argenteæ mille, cultri viginti novem, scyphi aurei triginta,

10. scyphi argentei secundi quadringenti decem : vasa alia mille.

11. Omnia vasa aurea et argentea, quinque millia quadringenta : universa tulit Sassabasar, cum his qui ascendebant de transmigratione Babylonis in Jerusalem.

coupes d'or, mille coupes d'argent, vingt-neuf couteaux ¹³, trente tasses d'or,

10. quatre cent dix tasses d'argent pour de moindres usages, et mille autres vases.

11. Il y avait cinq mille quatre cents vases tant d'or que d'argent ¹⁴. Sassabasar les emporta tous, en même temps que ceux qui avaient été emmenés captifs à Babylone retournèrent à Jérusalem.

CHAPITRE II.

Dénombrement de ceux qui revinrent de la captivité, et sacrifices qu'ils offrirent.

1. Hi sunt autem provinciae filii, qui ascenderunt de captivitate, quam transtulerat Nabuchodonosor rex Babylonis in Babylonem, et reversi sunt in Jerusalem et Judam, unusquisque in civitatem suam.

2. Qui venerunt cum Zorobabel, Josue, Nehemia, Saraia, Rahe-

1. Voici le dénombrement des enfants d'Israël ¹ qui, ayant été emmenés captifs à Babylone par Nabuchodonosor, roi de Babylone, revinrent à Jérusalem et dans le pays de Juda, chacun en sa ville ². 2. *Esdr.* 7, 6.

2. Ceux qui vinrent avec Zorobabel ³ furent Josué ⁴, Néhémias ⁵, Saraia, Rahélaïa,

̄. 9. — ¹³ des couteaux pour immoler les victimes.

̄. 11. — ¹⁴ Les vases marqués aux ̄. 9. et 10. sont en moindre nombre; vraisemblablement parce qu'ils ne sont énumérés que comme les principaux.

̄. 1. — ¹ Litt. : des enfants de la province qui etc. — de la Judée; ou de la Chaldée, où ils étaient captifs. — * La Chaldée elle-même n'était qu'une province du vaste empire des Perses.

² * Lorsque l'on compare le recensement rapporté au livre de Néhémie, ou second livre d'Esdras (2. *Esdr.* 7), avec celui qu'Esdras donne ici, on remarque que le fond dans l'un et dans l'autre est le même. C'est la même marche dans l'énumération des familles, ce sont, à peu de chose près, les mêmes noms. Le recensement des personnes est suivi, des deux côtés, de celui des animaux dont le nombre est exactement le même. Avant le dénombrement des animaux est placé celui des serviteurs et des servantes, celui des chantres et des chanteuses, et les nombres sont uniformément les mêmes. Il n'est pas jusqu'aux dons faits par les principaux de la nation qui sont placés dans le même ordre, mais cependant avec quelques différences dans le montant des sommes offertes. Il semblerait donc que ces deux dénombremens sont le même cité deux fois, d'autant plus que le nombre total donné dans les deux livres est le même aussi, savoir : 42,360. Cependant, nonobstant tous ces traits de conformité, on a des raisons de croire que ce sont deux dénombremens différents. Les nombres partiels diffèrent entre eux, et ajoutés ensemble ils ne forment, ni d'un côté ni de l'autre, l'effectif de 42,360. Le recensement d'Esdras n'aurait-il pas été fait à Babylone, et celui de Néhémie à Jérusalem? Voy. sur 2. *Esdr.* 7, 5., les causes qui ont pu, dans cette hypothèse, occasionner les divergences qu'on remarque.

̄. 2. — ³ leur chef. *Pl. h.* 1, 8.

⁴ le grand prêtre.

⁵ vraisemblablement un autre que l'auteur du second livre d'Esdras. *Comp.* 2 *Esdr.* 7, 5. 7.

Mardochai ⁶, Belsan, Mesphar, Béguai, Réhum et Baana. Voici le nombre des hommes du peuple d'Israël :

3. Les enfants ⁷ de Pharos *étaient* deux mille cent soixante et douze.

4. Les enfants de Séphatia *étaient* trois cent soixante et douze.

5. Les enfants d'Aséa, sept cent soixante et quinze.

6. Les enfants de Phahath-Moab, fils de Josué ⁸, *et ceux de Joab étaient* deux mille huit cent douze.

7. Les enfants d'Elam, mille deux cent cinquante-quatre.

8. Les enfants de Zéthua, neuf cent quarante-cinq.

9. Les enfants de Zachai, sept cent soixante.

10. Les enfants de Bani, six cent quarante-deux.

11. Les enfants de Bébaï, six cent vingt-trois.

12. Les enfants d'Azgad, mille deux cent vingt-deux.

13. Les enfants d'Adonicam, six cent soixante-six.

14. Les enfants de Béguai, deux mille cinquante-six.

15. Les enfants d'Adin, quatre cent cinquante quatre.

16. Les enfants d'Ather, qui venaient d'Ezéchias, quatre-vingt-dix-huit.

17. Les enfants de Bésaï, trois cent vingt-trois.

18. Les enfants de Jora, cent douze.

19. Les enfants d'Hasum, deux cent vingt-trois.

20. Les enfants de Gebbar, quatre-vingt-sept.

21. Les enfants de Bethléhem ⁹, cent vingt-trois.

22. Les hommes de Nétupha, cinquante-six.

23. Les hommes d'Anathoth, cent vingt-huit.

24. Les enfants d'Azmaveth, quarante-deux.

25. Les enfants de Cariathiarim, de Cé-

laia, Mardochai, Belsan, Mesphar, Beguai, Rehum, Baana. Numerus virorum populi Israel :

3. Filii Pharos, duo millia centum septuaginta duo.

4. Filii Sephatia, trecenti septuaginta duo.

5. Filii Asea, septingenti septuaginta quinque.

6. Filii Phahath-Moab, filiorum Josue : Joab, duo millia octingenti duodecim.

7. Filii Ælam, mille ducenti quinquaginta quatuor.

8. Filii Zethua, nongenti quadraginta quinque.

9. Filii Zachai, septingenti sexaginta.

10. Filii Bani, sexcenti quadraginta duo.

11. Filii Bebai, sexcenti viginti tres.

12. Filii Azgad, mille ducenti viginti duo.

13. Filii Adonicam, sexcenti sexaginta sex.

14. Filii Beguai, duo millia quinquaginta sex.

15. Filii Adin, quadringenti quinquaginta quatuor.

16. Filii Ather, qui erant ex Ezechia, nonaginta octo.

17. Filii Besai, trecenti viginti tres.

18. Filii Jora, centum duodecim.

19. Filii Hasum, ducenti viginti tres.

20. Filii Gebbar, nonaginta quinque.

21. Filii Bethlehem, centum viginti tres.

22. Viri Netupha, quinquaginta sex.

23. Viri Anathoth, centum viginti octo.

24. Filii Azmaveth, quadraginta duo.

25. Filii Cariathiarim, Cephira,

⁶ Peut-être celui dont il est parlé dans *Esther*, 2, 5., lequel plus tard retourna à Suse.

ÿ. 3. — ⁷ Les descendants.

ÿ. 6. — ⁸ Dans l'hébr. : de Jésusa.

ÿ. 21. — ⁹ * Les Israélites portés dans les versets 21-29, 34-35, et vraisemblablement encore 30-33, sont désignés par des noms de lieux ; les autres sont en général désignés sous des noms de familles : seulement les mots *enfants, fils, etc.* sont mis pour des descendants à un degré quelconque, selon la coutume des Hébreux.

et Beroth, septingenti quadraginta tres.

26. Filii Rama et Gabaa, sexcenti viginti unus.

27. Viri Machmas, centum viginti duo.

28. Viri Bethel et Hai, ducenti viginti tres.

29. Filii Nebo, quinquaginta duo.

30. Filii Megbis, centum quinquaginta sex.

31. Filii Ælam alterius, mille ducenti quinquaginta quatuor.

32. Filii Harim, trecenti viginti.

33. Filii Lod, Hadid, et Ono, septingenti viginti quinque.

34. Filii Jericho, trecenti quadraginta quinque.

35. Filii Senaa, tria millia sexcenti triginta.

36. Sacerdotes : Filii Jadaia in domo Josue, nongenti septuaginta tres.

37. Filii Emmer, mille quinquaginta duo.

38. Filii Pheshur, mille ducenti quadraginta septem.

39. Filii Harim, mille decem et septem.

40. Levitæ : Filii Josue et Cedmihel filiorum Odovix, septuaginta quatuor.

41. Cantores : Filii Asaph, centum viginti octo.

42. Filii janitorum : filii Sellum, filii Ater, filii Telmon, filii Accub, filii Hatita, filii Sobai : universi centum triginta novem.

43. Nathinæi : filii Siha, filii Hasupha, filii Tabbaoth,

44. filii Ceros, filii Saa, filii Phadon,

45. filii Lebana, filii Hagaba, filii Accub,

46. filii Hagab, filii Semlai, filii Hanan,

47. filii Gaddel, filii Gaher, filii Raia,

phira et de Béroth, sept cent quarante-trois.

26. Les enfants de Rama et de Gabaa, six cent vingt et un.

27. Les hommes de Machmas, cent vingt-deux.

28. Les hommes de Béthel et de Hai, deux cent vingt-trois.

29. Les enfants de Nébo¹⁰, cinquante-deux.

30. Les enfants de Megbis, cinquante-six.

31. Les enfants de l'autre Elam, douze cent cinquante quatre.

32. Les enfants d'Harim, trois cent vingt.

33. Les enfants de Lod, d'Hadid et d'Ono¹¹, sept cent vingt-cinq.

34. Les enfants de Jéricho, trois cent quarante-cinq.

35. Les enfants de Sénaa, trois mille six cent trente.

36. Les prêtres : Les enfants de Jadaïa dans la maison de Josué, neuf cent soixante et treize.

37. Les enfants d'Emmer, mille cinquante-deux.

38. Les enfants de Pheshur, douze cent quarante-sept.

39. Les enfants d'Harim, mille dix-sept.

40. Les Lévites : Les enfants de Josué et de Cedmihel, fils d'Odovia, soixante et quatorze.

41. Les chantres : Les enfants d'Asaph, cent vingt-huit.

42. Les enfants des portiers : Les enfants de Sellum, les enfants d'Ater, les enfants de Telmon, les enfants d'Accub, les enfants d'Hatita, les enfants de Sobai, qui tous ensemble font cent trente-neuf.

43. Les Nathinéens¹² : Les enfants de Siha, les enfants d'Hasupha, les enfants de Tabbaoth,

44. les enfants de Céros, les enfants de Saa, les enfants de Phadon,

45. les enfants de Lebana, les enfants d'Hagaba, les enfants d'Accub,

46. les enfants d'Hagab, les enfants de Semlai, les enfants de Hanan,

47. les enfants de Gaddel, les enfants de Gaher, les enfants de Raia,

ŷ. 29. — ¹⁰ Les descendants des habitants de la ville de Nébo (Nabo). Voy. 2. Esdr. 7, 33.

ŷ. 33. — ¹¹ noms de trois villes dans la tribu de Benjamin. Voy. 1. Par. 8, 12.

ŷ. 43. — ¹² c'est-à-dire ceux qui avaient été donnés, les esclaves du sanctuaire. Voy. 1. Par. 9, 2. Jos. 9.

48. les enfants de Rasin, les enfants de Nécoda, les enfants de Gazam,

49. les enfants d'Asa, les enfants de Phasea, les enfants de Bésée,

50. les enfants d'Aséna, les enfants de Munim, les enfants de Néphusim,

51. les enfants de Bachuc, les enfants de Hacupha, les enfants de Harhur,

52. les enfants de Besluth, les enfants de Mahida, les enfants de Harsa,

53. les enfants de Bercos, les enfants de Sisara, les enfants de Théma,

54. les enfants de Nasia, les enfants d'Hatipha,

55. les enfants des serviteurs de Salomon¹³, les enfants de Sotai, les enfants de Sophé-reth, les enfants de Pharuda,

56. les enfants de Jala, les enfants de Dercon, les enfants de Geddel,

57. les enfants de Saphatia, les enfants de Hatil, les enfants de Phoché-reth, qui étaient d'Asébaïm, les enfants d'Ami :

58. tous les Nathinéens, et les enfants des serviteurs de Salomon, étaient au nombre de trois cent quatre-vingt-douze.

59. Voici ceux qui vinrent de Thelmala, de Thelharsa, de Chérub, d'Adon et d'Emer¹⁴, et qui ne purent faire connaître la maison de leurs pères, ni s'ils étaient de la maison d'Israël¹⁵.

60. Les enfants de Dalaïa, les enfants de Tobie, les enfants de Nécoda, six cent cinquante-deux.

61. Et des enfants des prêtres : Les enfants d'Hobie, les enfants d'Accos, les enfants de Berzellaï, qui épousa l'une des filles de Berzellaï de Galaad, et qui fut appelé de leur nom¹⁶ :

62. ceux-ci cherchèrent l'écrit où était leur généalogie, et ne l'ayant point trouvé, ils furent rejetés du sacerdoce ;

63. Et Athersatha¹⁷ leur dit de ne point manger de viandes sacrées¹⁸, jusqu'à ce

48. filii Rasin, filii Necoda, filii Gazam,

49. filii Asa, filii Phasea, filii Besce,

50. filii Asena, filii Munim, filii Nephusim,

51. filii Bachuc, filii Hacupha, filii Harhur,

52. filii Besluth, filii Mahida, filii Harsa,

53. filii Bercos, filii Sisara, filii Thema,

54. filii Nasia, filii Hatipha,

55. filii servorum Salomonis, filii Sotai, filii Sopheret, filii Pharuda,

56. filii Jala, filii Dercon, filii Geddel,

57. filii Saphatia, filii Hatil, filii Phochereth, qui erant de Asebaim, filii Ami ;

58. omnes Nathinaci, et filii servorum Salomonis, trecenti nonaginta duo.

59. Et hi qui ascenderunt de Thelmala, Thelharsa, Cherub, et Adon, et Emer : et non potuerunt indicare domum patrum suorum et semen suum, utrum ex Israel essent.

60. Filii Dalaia, filii Tobia, filii Necoda, sexcenti quinquaginta duo.

61. Et de filiis sacerdotum : Filii Hobia, filii Accos, filii Berzellai, qui accepit de filiabus Berzellai Galaaditis, uxorem, et vocatus est nomine eorum :

62. hi quæsierunt scripturam genealogiæ suæ, et non invenerunt, et ejecti sunt de sacerdotio.

63. Et dixit Athersatha eis, ut non comederent de Sancto santo-

ÿ. 55. — ¹³ Voy. 3. *Rois*, 4. — * Selon quelques-uns, ces enfants des serviteurs de Salomon étaient les descendants des ouvriers étrangers, tyriens ou chananéens, que ce prince avait employés à la construction du temple, et qui ayant embrassé le judaïsme, étaient restés parmi les Nathinéens. 3. *Rois*, 5.

ÿ. 59 — ¹⁴ noms de villes de la Chaldée.

¹⁵ Ce sont ceux qui vont suivre. On les prend pour les descendants de ces Israélites qui furent emmenés captifs en Assyrie par Salmanasar. Ils avaient perdu leurs tables généalogiques, et ils ne purent par conséquent prouver leur descendance d'Israël.

ÿ. 61. — ¹⁶ des filles, c'est-à-dire du nom de la famille de Berzellaï.

ÿ. 63. — ¹⁷ c'est-à-dire le gouverneur du pays, vraisemblablement Zorobabel, de même que Néhémie portait aussi le même nom. Voy. 2. *Esdr.* 8, 9, 10, 1.

¹⁸ Litt. : du Saint des saints — de la portion des victimes réservée aux prêtres

rum, donec surgeret sacerdos doc-
tus atque perfectus.

64. Omnis multitudo quasi
unus, quadraginta duo millia tre-
centi sexaginta :

65. exceptis servis eorum, et
ancillis, qui erant septem millia
trecenti triginta septem : et in
ipsis cantores atque cantatrices
ducenti.

66. Equi eorum septingenti tri-
ginta sex, muli eorum, ducenti
quadraginta quinque,

67. cameli eorum, quadringenti
triginta quinque, asini eorum,
sex millia septingenti viginti.

68. Et de principibus patrum,
cum ingrederentur templum Do-
mini, quod est in Jerusalem,
sponte obtulerunt in domum Dei
ad extruendam eam in loco suo.

69. Secundum vires suas dede-
runt impensas operis, auri solidos
sexaginta millia et mille, argenti
minas quinque millia, et vestes
sacerdotales centum.

70. Habitaverunt ergo sacerdo-
tes, et Levitæ, et de populo, et
cantores, et janitores, et Nathi-
næi, in urbibus suis, universus-
que Israel in civitatibus suis.

qu'il s'élevât un pontife docte et parfait ¹⁶.

64. Toute cette multitude était comme un
seul homme, et comprenait quarante-deux
mille trois cent soixante personnes ²⁰,

65. sans les serviteurs et les servantes ²¹,
qui étaient sept mille trois cent trente-sept.
Et parmi eux il y avait deux cents chantres,
hommes et femmes.

66. Ils menaient avec eux sept cent trente-
six chevaux, deux cent quarante-cinq mu-
lets,

67. quatre cent trente-cinq chameaux, six
mille sept cent vingt ânes.

68. Quelques-uns des chefs des familles
étant entrés dans Jérusalem au lieu où avait
été le temple ²² du Seigneur, offrirent d'eux-
mêmes de quoi rebâti la maison de Dieu
au lieu où elle était autrefois.

69. Ils donnèrent selon leurs forces, pour
faire la dépense de cet ouvrage, soixante et
un mille drachmes ²³ d'or, cinq mille mines
d'argent ²⁴, et cent vêtements sacerdotaux.

70. Les prêtres et les Lévites, et ceux
d'entre le peuple, les chantres, les portiers
et les Nathinéens s'établirent donc dans leurs
villes : et tout le peuple d'Israël demeura
chacun dans sa ville.

¹⁶ Dans l'hébr. : jusqu'à ce que s'élevât un prêtre avec l'Urim et le Thummim (2. Moys. 28, 30.), qui pût au moyen de l'Urim et du Thummim consulter Dieu au sujet de ces prêtres. Après la captivité de Babylone, Dieu ne se révéla plus par ce moyen mystérieux ; ainsi un tel prêtre manqua.

ŷ. 64. — ²⁰ D'après les nombres qui précèdent, elle n'en comprenait que 29,818 ; ceux qui sont en surplus sortaient probablement des dix tribus, et ils ne furent point compris dans le dénombrement, parce qu'ils ne purent prouver leur origine. — * Les Nathinéens et les enfants des serviteurs de Salomon ne durent pas non plus être compris dans le nombre, car ils n'avaient point d'héritage à recouvrer.

ŷ. 65. — ²¹ * lesquels vraisemblablement étaient étrangers, car les Hébreux ne perdaient pas leur liberté, si ce n'est dans le cas marqué 2. Moys. 21, 6, et n'étaient pas considérés comme esclaves.

ŷ. 68. — ²² * Litt. : dans le temple — c'est-à-dire dans le lieu où avait été le temple ; car le temple n'existait plus.

ŷ. 69. — ²³ Voy. 1. Par. 29, 7 et les remarq.

²⁴ Voy. 3. Rois, 10, 17.

CHAPITRE III.

Erection de l'autel des holocaustes, fête des Tabernacles, fondation du temple.

1. Le septième mois étant venu, les enfants d'Israël qui étaient dans leurs villes, s'assemblèrent tous comme un seul homme dans Jérusalem.

2. Et Josué, fils ¹ de Josédéc ², et ses frères qui étaient prêtres, avec Zorobabel, fils de Salathiel, et ses frères, commencèrent à bâtir l'autel du Dieu d'Israël, pour y offrir des holocaustes, selon qu'il est écrit dans la loi de Moÿse, l'homme de Dieu.

3. Ils posèrent l'autel de Dieu sur ses bases ³, pendant que tous les peuples dont ils étaient environnés s'efforçaient de les empêcher ⁴. Et ils offrirent au Seigneur sur cet autel l'holocauste le matin et le soir.

4. Ils célébrèrent la fête des Tabernacles, selon qu'il est écrit ; et ils offrirent l'holocauste chaque jour, selon l'ordre et la manière qu'il est commandé de l'observer jour par jour.

5. Ils offrirent encore l'holocauste perpétuel, tant au premier jour des mois, que dans les fêtes solennelles consacrées au Seigneur, et dans toutes celles auxquelles on offrait volontairement des présents au Seigneur.

6. Ils commencèrent au premier jour du septième mois à offrir des holocaustes au Seigneur. Or on n'avait pas encore jeté les fondements du temple de Dieu.

7. Ils distribuèrent donc de l'argent aux tailleurs de pierres et aux maçons; et ils

1. Jamque venerat mensis septimus, et erant filii Israel in civitatibus suis: congregatus est ergo populus quasi vir unus in Jerusalem.

2. Et surrexit Josue filius Josedec, et fratres ejus sacerdotes, et Zorobabel filius Salathiel, et fratres ejus, et ædificaverunt altare Dei Israel, ut offerrent in eo holocaustomata, sicut scriptum est in lege Moysi viri Dei.

3. Collocaverunt autem altare Dei super bases suas, deterrentibus eos per circuitum populis terrarum, et obtulerunt super illud holocaustum Domino mane et vespere.

4. Feceruntque solemnitatem Tabernaculorum, sicut scriptum est, et holocaustum diebus singulis per ordinem secundum præceptum opus diei in die suo.

5. Et post hæc holocaustum juge, tam in calendis quam in universis solemnitatibus Domini, que erant consecrata, et in omnibus in quibus ultro offerebatur munus Domino.

6. A primo die mensis septimi cæperunt offerre holocaustum Domino: porro templum Dei nondum fundatum erat.

7. Dederunt autem pecunias latomis et cæmentariis: cibum quo-

ÿ. 2. — ¹ descendant. Comp. 1. Par. 3, 17-19.

² le grand prêtre, petit-fils de Saraïa. Voy. 4. Rois, 25, 18

ÿ. 3. — ³ à son ancienne place.

⁴ Ces peuples qui s'opposaient au rétablissement de l'autel et du temple, étaient surtout les Samaritains (Pl. b. 4, 9. 10).

ÿ. 4. — ⁵ Voy. 3. Moÿs. 23, 34 et suiv. 4. Moÿs. 29, 12-38. Ils étaient partis le premier mois, qui est celui de Nisan (mars). Six mois s'étaient écoulés soit pendant le voyage, soit pendant qu'ils s'établirent de nouveau dans le pays. Or, comme d'après la loi, la fête des Tabernacles devait se célébrer le septième mois, ce fut par cette fête qu'ils recommencèrent leurs solennités religieuses. Quels sentiments de reconnaissance et d'amour cette fête ne dut-elle pas faire naître en eux, alors qu'il leur était donné de la célébrer de nouveau pour la première fois dans le pays de leurs pères!

que, et potum, et oleum Sidoniis Tyriisque, ut deferrent ligna cedrina de Libano ad mare Joppe, juxta quod præceperat Cyrus rex Persarum eis.

8. Anno autem secundo adventus eorum ad templum Dei in Jerusalem, mense secundo, cœperunt Zorobabel filius Salathiel, et Josue filius Josedec, et reliqui de fratribus eorum sacerdotes, et Levitæ, et omnes qui venerant de captivitate in Jerusalem, et constituerunt Levitas, a viginti annis et supra, ut urgerent opus Domini.

9. Stetitque Josue et filii ejus, et fratres ejus, Cedmihel, et filii ejus, et filii Juda, quasi vir unus, ut instarent super eos qui faciebant opus in templo Dei : filii Henadad, et filii eorum, et fratres eorum Levitæ.

10. Fundato igitur a cæmentariis templo Domini, steterunt sacerdotes in ornatu suo cum tubis : et Levitæ filii Asaph in cymbalis, ut laudarent Deum per manus David regis Israel.

11. Et concinebant in hymnis, et confessione Domino : Quoniam bonus, quoniam in æternum misericordia ejus super Israel. Omnis quoque populus vociferabatur clamore magno in laudando Dominum, eo quod fundatum esset templum Domini ;

12. plurimi etiam de sacerdotibus et Levitis, et principes patrum, et seniores, qui viderant templum prius cum fundatum esset, et hoc templum in oculis eorum, flebant voce magna : et

donerent à manger et à boire, avec de l'huile, aux Sidoniens et aux Tyriens ⁶, afin qu'ils portassent des bois de cèdre du Liban à la mer de Joppé, selon l'ordre que Cyrus, roi de Perse, lui en avait donné.

8. La seconde année de l'arrivée du peuple en la ville de Jérusalem, où avait été le temple de Dieu, au second mois ⁷, Zorobabel, fils de Salathiel, Josué, fils de Josédéc, et leurs autres frères, prêtres et Lévites, avec tous ceux qui étaient venus du lieu de leur captivité à Jérusalem, commencèrent à presser l'œuvre du Seigneur ; et ils établirent pour cela des Lévites depuis vingt ans et au-dessus ⁸.

9. Et Josué avec ses fils et ses frères, Cedmihel et ses enfants, et tous les enfants de Juda ⁹, comme un seul homme, furent toujours présents pour presser ceux qui travaillaient au temple de Dieu, comme aussi les enfants de Hénadad, avec leurs fils et leurs frères qui étaient Lévites.

10. Les fondements du temple du Seigneur ayant donc été posés par les maçons, les prêtres, revêtus de leurs ornements, se présentèrent avec leurs trompettes, et les Lévites, fils d'Asaph, avec leurs cymbales, pour louer Dieu selon que David, roi d'Israël, l'avait institué ¹⁰.

11. Ils chantaient tous ensemble des hymnes, et publiaient la gloire du Seigneur, en disant : Qu'il est bon, que sa miséricorde s'est répandue pour jamais sur Israël. Tout le peuple poussait aussi de grands cris en louant le Seigneur, parce que les fondements du temple du Seigneur étaient posés.

12. Et plusieurs des prêtres et des Lévites, des chefs des familles et des anciens, qui avaient vu le premier temple ¹¹, après que l'on eut posé à leurs yeux les fondements de celui-ci, jetaient de grands cris mêlés de larmes ¹² : et plusieurs aussi éle-

ÿ. 7. — ⁶ Comp. 3. Rois, 5, 11. 2. Par. 2, 15. 16.

ÿ. 8. — ⁷ L'an du monde 3469, avant Jésus-Christ 535.

⁸ pour avoir l'inspection des travaux, et stimuler le zèle des ouvriers pour la construction.

ÿ. 9. — ⁹ D'autres trad. l'hébr. : ... et ses enfants, les enfants d'Odovia, d'après chap. 2, 40.

ÿ. 10. — ¹⁰ c'est-à-dire avec les psaumes composés par lui.

ÿ. 12. — ¹¹ Ils avaient très-bien pu le voir, car il n'y avait que cinquante-trois ans qu'il était détruit (Voy. 4. Rois, 25, 9.), depuis l'an 588 avant Jésus-Christ. Les soixante-dix ans de la captivité remontent jusqu'à la première trausmigration (4. Rois, 24, 1).

¹² parce qu'ils voyaient que ce second temple ne pouvait point être comparé au premier sous le rapport de la magnificence. En réalité ce second temple fut toujours inférieur au premier, alors même qu'il eut reçu à l'extérieur de grands accroisse-

vant leurs voix, poussaient des cris de réjouissance ¹³.

13. Et on ne pouvait discerner les cris de joie d'avec les plaintes de ceux qui pleuraient, parce que tout était confus dans cette grande clameur du peuple, et le bruit en retentissait bien loin.

multi vociferantes in lætitia, elevabant vocem.

13. Nec poterat quispiam agnoscere vocem clamoris lætantium, et vocem fletus populi : commixtim enim populus vociferabatur clamore magno, et vox audiebatur procul.

CHAPITRE IV.

Obstacles à la construction du temple.

1. Or les ennemis de Juda et de Benjamin ¹ apprirent que les Israélites, revenus de leur captivité, bâtissaient un temple au Seigneur le Dieu d'Israël.

2. Et étant venus trouver Zorobabel et les chefs des familles, ils leur dirent : Laissez-nous bâtir avec vous, parce que nous cherchons votre Dieu comme vous ²; et nous lui avons toujours immolé des victimes ³, depuis qu'Asor Haddan, roi d'Assyrie, nous a envoyés en ce lieu ⁴.

3. Zorobabel, Josué et les autres chefs des familles d'Israël leur répondirent : Nous ne pouvons bâtir avec vous ⁵ une maison à notre Dieu; mais nous bâtirons nous seuls un temple au Seigneur notre Dieu, comme Cyrus, roi des Perses, nous l'a ordonné.

1. Audierunt autem hostes Judæ et Benjamin, quia filii captivitatis ædificarent templam Domino Deo Israel :

2. et accedentes ad Zorobabel, et ad principes patrum, dixerunt eis : Ædificemus vobiscum, quia ita ut vos, querimus Deum vestrum : ecce nos immolavimus victimas a diebus Asor Haddan regis Assur, qui adduxit nos huc.

3. Et dixit eis Zorobabel, et Josue, et reliqui principes patrum Israel : Non est vobis et nobis ut ædificemus domum Deo nostro, sed nos ipsi soli ædificabimus Domino Deo nostro, sicut præcepit nobis Cyrus rex Persarum.

mients par les constructions du roi Hérode. Ainsi en est-il du temple spirituel de l'Eglise chrétienne, dont le temple terrestre était un type (1. *Pier.* 2, 5.). Dans les premiers temps, alors que l'Eglise n'avait que peu d'étendue, elle n'en était que plus riche par les vertus de ses enfants. De nos temps l'Eglise a gagné en extension au dehors, mais elle a perdu de sa beauté intérieure.

¹³ ceux qui n'avaient pas vu le premier temple. Ils étaient aussi excités à la joie par le prophète Aggée (2, 10), qui les assurait que le second temple surpasserait le premier en gloire, ce qui s'est réalisé en ce que Jésus-Christ y est entré et y a enseigné.

ÿ. 1. — ¹ les Samaritains (4. *Rois*, 17, 24. et suiv. *Comp. pl. b. ÿ. 4. 9. 10.*).

ÿ. 2. — ² Les Samaritains prétendaient que c'était sur le mont Garizim qu'il fallait adorer Dieu, parce que c'était là, selon eux, que Josué avait dressé le premier autel, et que depuis ce temps-là on n'avait pas cessé d'y offrir des sacrifices (*Comp. 5. Moys.* 27, 4.). Ils confondaient le mont Garizim avec le mont Hébal (*Jos.* 8, 30 et suiv.). — La demande qu'ils font ici aux Juifs est, du reste, une preuve qu'après le retour de la captivité de Babylone, ils n'avaient point encore de temple; ce qui convainc de fausseté leur chronique, dans laquelle on lit que le temple bâti sur le mont Garizim était plus ancien que le temple de Salomon. *Comp. 4. Rois*, 17, 24; 19, 37; *Jean*, 4, 20.

³ à ce Dieu. *Voy. 4. Rois*, 17, 32 et suiv.

⁴ *Voy. 4. Rois*, 17, 24. 19, 37.

ÿ. 3. — ⁵ d^e concert, en commun avec des adorateurs des idoles, tels qu'étaient aussi les Samaritains.

4. Factum est igitur, ut populus terræ impediret manus populi Judæ, et turbaret eos in ædificando.

5. Conduxerunt autem adversus eos consiliatores, ut destruerent consilium eorum omnibus diebus Cyri regis Persarum, et usque ad regnum Darii regis Persarum.

6. In regno autem Assueri, in principio regni ejus, scripserunt accusationem adversus habitatores Judæ et Jerusalem.

7. Et in diebus Artaxerxis scripsit Beselam, Mithridates, et Thabeel, et reliqui qui erant in consilio eorum, ad Artaxerxem regem Persarum : epistola autem accusationis scripta erat syriace, et legebatur sermone syro.

8. Reum Beelteem, et Samsai scriba, scripserunt epistolam unam de Jerusalem Artaxerxi regi, hujuscemodi :

9. Reum Beelteem, et Samsai scriba, et reliqui consiliatores eorum, Dinæi, et Apharsathachæi, Terphalæi, Apharsæi, Erchuæi, Babylonii, Susanechæi, Dievi, et Elamitæ,

10. et cæteri de gentibus, quas transtulit Asenaphar magnus et

4. Ainsi tout le peuple du pays empêcha, autant qu'il put, le peuple de Juda de bâtir le temple, et il le troubla dans son ouvrage.

5. Ils gagnèrent aussi par argent ⁶ des ministres du roi, pour vaincre leur dessein pendant tout le règne de Cyrus, roi de Perse, jusqu'au règne de Darius, roi de Perse ⁹.

6. Au commencement du règne d'Assuerus ¹⁰, ils présentèrent par écrit une accusation contre ceux qui habitaient en Juda et dans Jérusalem.

7. Et sous le règne d'Artaxerxès ¹¹, Bésélam, Mithridates, Thabéel et les autres qui étaient de leur conseil, écrivirent à Artaxerxès, roi de Perse. Leur lettre, par laquelle ils accusaient les Israélites, était écrite en syriaque ¹², et se lisait en la langue des Syriens ¹³.

8. Réum Béeltéem ¹⁴, et Samsaï, secrétaire, écrivirent de Jérusalem une lettre au roi Artaxerxès, en ces termes :

9. Réum Béeltéem, Samsaï, secrétaire, et leurs autres conseillers ¹⁵, les Dinéens ¹⁶, les Apharsathachéens, les Terphaléens, les Arphaséens, les Erchuéens, les Babyloniens, les Susanéchéens, les Diévéens et les Elamites,

10. et les autres d'entre les peuples que le grand et le glorieux Asénaphar ¹⁷ a trans-

ŷ. 5. — ⁶ Ils corrompirent les conseillers du roi de Perse pour les faire agir contre les Juifs.

⁷ le projet des Juifs.

⁸ Litt. : pendant tous les jours, — pendant le reste de la vie.

⁹ Darius, fils d'Hystaspes, qui bientôt après Cambyse, fils de Cyrus, arriva au pouvoir, l'an du monde 3483, avant J.-C. 521; l'empêchement dura par conséquent (pl. h. 3, 8.) 14 ou 15 ans.

ŷ. 6. — ¹⁰ fils de Cyrus, qui est aussi appelé Cambyse. Les rois de Perse avaient souvent deux noms — * Depuis le ŷ. 6 de ce chapitre jusqu'au ŷ. 18 du ch. 6, le livre 1^{er} d'Esdras est écrit en chaldéen.

ŷ. 7. — ¹¹ Artaxerxès (grand guerrier) est vraisemblablement ici le nom que prit, en montant sur le trône, le mage Oropastes, qui se fit passer pour le frère de Cambyse, Smerdis, et régna cinq mois.

¹² en Araméen, proprement en chaldéen, comme on le voit plus bas ŷ. 8 et suiv. La langue araméenne se divise en deux dialectes, le syriaque et le chaldaïque, dont le dernier était parlé à Babyloue.

¹³ en langue chaldéenne. Les personnages cités conçurent leur lettre comme il convenait pour que Réum et Samsaï y missent leur apostille et leur approbation (ŷ. 8.).

ŷ. 8. — ¹⁴ Il y en a qui traduisent « Béelteem » par : chancelier. — * Ce mot peut signifier : Maître des sentences, des jugements.

¹⁵ Les personnages mentionnés achevèrent et confirmèrent la lettre; c'est pour cette raison qu'Esdras les met en tête de cet écrit.

ŷ. 9. — ¹⁶ les préposés de Dina. Les autres nations désignées sont les colons que Salmanasar transféra à Samarie, et ceux qui, avec les Israélites qui étaient revêtus, formaient le peuple des Samaritains. Leurs chefs eurent part à la lettre.

ŷ. 10. — ¹⁷ C'est vraisemblablement un autre nom d'Asor-Haddan (ŷ. 2) ou Salmanasar.

férés d'Assyrie, et qu'il a fait demeurer en paix dans les villes de Samarie, et dans les autres provinces au-delà du fleuve ¹⁸.

11. Voici la copie de la lettre qu'ils lui envoyèrent ¹⁹ : Les serviteurs du roi Artaxerxès, qui sont au-delà du fleuve, souhaitent au roi toutes sortes de prospérités ²⁰.

12. Nous avons cru devoir avertir le roi, que les Juifs, qui sont retournés d'Assyrie en ce pays, étant venus à Jérusalem, qui est une ville rebelle et mutine, la rebâtissent, et travaillent à en rétablir les murailles et les maisons ²¹.

13. Nous supplions donc le roi de considérer que si cette ville se rebâtit, et qu'on en relève les murailles, on ne paiera plus les tributs, les impôts et les revenus annuels; et cette perte tombera jusque sur les rois ²².

14. Et comme nous nous souvenons que nous avons été nourris autrefois au palais du roi ²³, et que nous ne pouvons souffrir qu'on blesse ses intérêts en la moindre chose, nous avons cru vous devoir donner cet avis,

15. et vous supplier d'ordonner que l'on consulte les livres de l'histoire des rois, vos prédécesseurs, où vous trouverez écrit, et où vous reconnaîtrez que cette ville est une ville rebelle, ennemie des rois et des provinces, qui a excité des guerres depuis plusieurs siècles, et que c'est pour cela même qu'elle a été ruinée.

16. Nous vous déclarons donc, ô roi, que si cette ville est rétablie, et qu'on en rebâtit les murailles, vous perdrez toutes les terres que vous possédez au-delà du fleuve ²⁴.

17. Le roi répondit à Réum Béeltéem et à Samsai, secrétaire, aux autres habitants de Samarie qui étaient de leur conseil, et à tous ceux qui demeuraient au-delà du fleuve. Il leur souhaita premièrement le salut et la paix; et il leur écrivit en ces termes :

18. La lettre d'accusation que vous m'a-

gloriosus : et habitare eas fecit in civitatibus Samariæ, et in reliquis regionibus trans flumen in pace :

11. (Hoc est exemplar epistolæ, quam miserunt ad eum;) Artaxerxi regi, servi tui, viri qui sunt trans fluvium, salutem dicunt.

12. Notum sit regi, quia Judæi, qui ascenderunt a te ad nos, venerunt in Jerusalem civitatem rebellem et pessimam, quam ædificant, exstruentes muros ejus, et parietes componentes.

13. Nunc igitur notum sit regi, quia si civitas illa ædificata fuerit, et muri ejus instaurati, tributum, et vectigal, et annuos redditus non dabunt, et usque ad reges hæc noxa perveniet.

14. Nos autem memores salis, quod in palatio comedimus, et quia læsiones regis videre nefas ducimus, ideirco misimus et nuntiavimus regi,

15. ut recenseas in libris historicarum patrum tuorum, et invenies scriptum in commentariis : et scies quoniam urbs illa, urbs rebellis est, et nocens regibus et principibus, et bella concitantur in ea ex diebus antiquis : quam ob rem et civitas ipsa destructa est.

16. Nuntiamus nos regi, quoniam si civitas illa ædificata fuerit, et muri ipsius instaurati, possessionem trans fluvium non habebis.

17. Verbum misit rex ad Reum Beelteem, et Samsai scribam, et ad reliquos qui erant in consilio eorum habitatores Samariæ, et cæteris trans fluvium, salutem dicens et pacem.

18. Accusatio, quam misistis

¹⁸ de l'Euphrate; dans la province de Samarie et les autres provinces du royaume des dix tribus.

ŷ. 11. — ¹⁹ Les versets 9. 10. forment le titre de la lettre.

²⁰ Dans le Chaldéen (car depuis ŷ. 8, jusqu'à chap. 6, 18., ce livre est écrit en chaldéen, de même que le chap. 7, 12-26.) il n'y a point de salut, mais il faut le sous-entendre.

ŷ. 12. — ²¹ Dans le chald. : en jettent les fondements.

ŷ. 13. — ²² et cela causera un préjudice au trésor royal.

ŷ. 14. — ²³ Litt. : du sel que nous mangeons au palais. — Comme nous nous souvenons de la nourriture que nous mangeons au service du roi, de nos appointements. Le sel est mis en général chez les anciens pour la rémunération, les appointements; et de là le mot salaire, solde.

ŷ. 16. — ²⁴ de l'Euphrate.

ad nos, manifeste lecta est coram me,

19. et a me præceptum est : et recensuerunt, inveneruntque quoniam civitas illa a diebus antiquis adversum reges rebellat, et seditiones, et prælia concitantur in ea :

20. nam et reges fortissimi fuerunt in Jerusalem, qui et dominati sunt omni regioni, quæ trans fluvium est : tributum quoque et vectigal, et reditus accipiebant.

21. Nunc ergo audite sententiam : Prohibeatis viros illos, ut urbs illa non ædificetur, donec si forte a me jussum fuerit.

22. Videte ne negligenter hoc impleatis, et paulatim crescat malum contra reges.

23. Itaque exemplum edicti Artaxerxis regis lectum est coram Reum Beelteem, et Samsai scriba, et consiliariis eorum : et abierunt festini in Jérusalem ad Judæos, et prohibuerunt eos in brachio et robore.

24. Tunc intermissum est opus domus Domini in Jerusalem, et non fiebat usque ad annum secundum regni Darii regis Persarum.

vez envoyée, a été lue devant moi ²⁵.

19. J'ai commandé que l'on consultât les histoires ²⁶. On l'a fait; et il s'est trouvé que cette ville, depuis plusieurs siècles, s'est révoltée contre les rois, et qu'il s'y est excité des séditions et des troubles;

20. car il y a eu dans Jérusalem des rois très-vaillants qui ont été maîtres de tous les pays qui sont au-delà du fleuve ²⁷, et ils recevaient d'eux des tributs, des tailles et des impôts.

21. Voici donc ce que j'ai ordonné sur ce que vous proposez : Empêchez ces gens-là de rebâtir cette ville, jusqu'à nouvel ordre de ma part ²⁸.

22. Prenez garde de n'être pas négligents à faire exécuter cette ordonnance, de peur que ce mal ne croisse peu à peu contre l'intérêt des rois.

23. La copie de cet édit du roi Artaxerxès fut lue devant Réum Béeltém, Samsai, secrétaire, et leurs conseillers. Ils allèrent ensuite en grande hâte la porter aux Juifs dans Jérusalem; et ils les empêchèrent par force de continuer à bâtir.

24. Alors l'ouvrage de la maison du Seigneur fut interrompu à Jérusalem ²⁹; et on n'y travailla point, jusqu'à la seconde année du règne de Darius, roi de Perse.

CHAPITRE V.

Continuation de la construction du temple.

1. Prophetaverunt autem Aggeus propheta et Zacharias filius Addo, prophetantes ad Judæos,

1. Cependant le prophète Aggée ¹ et Zacharie, fils ² d'Addo, furent envoyés aux Juifs qui étaient en Judée et dans Jérusalem : et

ŷ. 18. — ²⁵ D'autres trad. le chald. : a été brisée et lue devant moi. D'autres traduisent : a été interprétée en persan.

ŷ. 19. — ²⁶ Litt. : et il a été ordonné par moi. — Ajoutez : de faire des recherches dans les annales.

ŷ. 20. — ²⁷ David et Solomon. Voy. 3. Rois, 4, 24. etc.

ŷ. 21. — ²⁸ * Ce décret était particulier et donné par le roi seul, ce qui faisait qu'il pouvait être modifié et même révoqué. En cela il différait des décrets que le prince rendait avec le conseil des grands du royaume. Pour ces derniers, il ne lui était pas permis d'y rien changer. Dan. 6, 7.

ŷ. 24. — ²⁹ * L'édit du roi défendait seulement de rétablir la ville (ŷ. 21.); mais les ennemis des Juifs étendirent la défense au temple.

ŷ. 1. — ¹ Voy. Agg. 1, 1.

² c'est-à-dire petit-fils. Voy. Zach. 1, 1.

ils prophétisèrent au nom du Dieu d'Israël³.

2. Alors Zorobabel, fils de Salathiel, et Josué, fils de Josédec, commencèrent à bâtir le temple de Dieu à Jérusalem. Les prophètes de Dieu étaient avec eux, et les assistaient⁴.

3. En même temps Thathanai, chef de ceux qui étaient au-delà du fleuve⁵, Stharbazanai et leurs conseillers, les vinrent trouver, et leur dirent : Qui vous a conseillé de rebâtir ce temple, et de rétablir ses murailles ?

4. Nous leur répondîmes, en leur déclarant les noms de ceux qui nous avaient conseillé de travailler à ce bâtiment.

5. Or l'œil de Dieu regarda favorablement les anciens des Juifs⁶, et ces gens⁷ ne purent les empêcher de bâtir. Il fut arrêté⁸ que l'affaire serait rapportée à Darius, et que les Juifs⁹ répondraient devant lui à l'accusation qu'on formait contre eux.

6. Voici la lettre que Thathanai, chef des provinces d'au-delà du fleuve, et Stharbazanai et leurs¹⁰ conseillers les Arphasachéens¹¹, qui étaient au-delà du fleuve, envoyèrent au roi Darius.

7. La lettre qu'ils lui envoyèrent était écrite en ces termes : Au roi Darius, paix et toute sorte de prospérité.

8. Nous avons cru devoir donner avis au roi que nous avons été en la province de Judée, à la maison du grand Dieu¹², qui se bâtit de pierres non polies¹³, où la charpenterie se pose déjà sur les murailles¹⁴ : et cet ouvrage se fait avec grand soin, et s'avance entre leurs mains.

9. Nous nous sommes informés des an-

qui erant in Judæa et Jerusalem, in nomine Dei Israel.

2. Tunc surrexerunt Zorobabel filius Salathiel, et Josue filius Josedec, et cœperunt ædificare templum Dei in Jerusalem, et cum eis prophete Dei adjuvantes eos.

3. In ipso autem tempore venit ad eos Thathanai, qui erat dux trans flumen, et Stharbazanai, et consiliarii eorum : sicque dixerunt eis : Quis dedit vobis consilium ut domum hanc ædificaretis, et muros ejus instauraretis ?

4. Ad quod respondimus eis, quæ essent nomina hominum auctorum ædificationis illius.

5. Oculus autem Dei eorum factus est super senes Judæorum, et non potuerunt inhibere eos. Placuitque ut res ad Darium referretur, et tunc satisfacerent adversus accusationem illam.

6. Exemplar epistolæ, quam misit Thathanai dux regionis trans flumen, et Stharbazanai, et consiliarios ejus Arphasachæi, qui erant trans flumen, ad Darium regem.

7. Sermo, quem miserant ei, sic scriptus erat : Dario regi pax omnis.

8. Notum sit regi, isse nos ad Judæam provinciam, ad domum Dei magni, quæ ædificatur lapide impolito, et ligna ponuntur in parietibus : opusque illud diligenter extruitur, et crescit in manibus eorum.

9. Interrogavimus ergo senes

³ Ces prophètes exhortaient à la construction du temple. Ils parurent vraisemblablement après qu'Artaxerxès, le faux Smerdis, eut été mis à mort, et que tous les actes de son règne eurent été déclarés nuls, en sorte que l'ordre de Cyrus pour la construction du temple eut de nouveau toute sa force.

ÿ. 2. — ⁴ par leurs exhortations.

ÿ. 3. — ⁵ gouverneur du pays pour les Perses.

ÿ. 5. — ⁶ c'est-à-dire : Quoiqu'on eût fait connaître les noms des promoteurs de la construction, la Providence divine veilla si bien sur les chefs des Juifs, qu'ils ne furent pas empêchés de continuer la construction.

⁷ les Samaritains.

⁸ de concert, on convint.

⁹ Litt. : qu'ils répondraient — les Juifs.

ÿ. 6. — ¹⁰ Litt. : ejus, ses, — dans le chald. : leurs.

¹¹ C'étaient des colons de Samarie (*Pl. h. 4, 9*). Les conseillers des gouverneurs étaient choisis parmi eux, peut-être parce qu'ils étaient les plus riches.

ÿ. 8. — ¹² Même les Gentils regardaient Jéhova comme un grand Dieu.

¹³ qui n'ont plus besoin d'être taillées, avec des pierres carrées.

¹⁴ Voy. 3. Rois. 6, 6.

illos, et ita diximus eis : Quis dedit vobis potestatem ut domum hanc ædificaretis, et muros hos instauraretis?

10. Sed et nomina eorum quæ-sivimus ab eis, ut nuntiaremus tibi : scripsimusque nomina eorum virorum, qui sunt principes in eis.

11. Hujuscemodi autem sermonem responderunt nobis, dicentes : Nos sumus servi Dei cœli et terræ, et ædificamus templum, quod erat exstructum ante hos annos multos, quodque rex Israel magnus ædificaverat, et exstruxerat.

12. Postquam autem ad iracundiam provocaverunt patres nostri Deum cœli, tradidit eos in manus Nabuchodonosor, regis Babylonis Chaldæi, domum quoque hanc destruxit, et populum ejus transtulit in Babylonem.

13. Anno autem primo Cyri regis Babylonis, Cyrus rex proposuit edictum ut domus Dei hæc ædificaretur.

14. Nam et vasa templi Dei aurea et argentea, que Nabuchodonosor tulerat de templo, quod erat in Jerusalem, et asportaverat ea in templum Babylonis, protulit Cyrus rex de templo Babylonis, et data sunt Sassabasar vocabulo, quem et principem constituit,

15. dixitque ei : Hæc vasa tolle, et vade, et pone ea in templo, quod est in Jerusalem, et domus Dei ædificetur in loco suo.

16. Tunc itaque Sassabasar ille venit et posuit fundamenta templi Dei in Jerusalem, et ex eo tempore usque nunc ædificatur, et necdum completum est.

17. Nunc ergo, si videtur regi bonum, recenseat in bibliotheca regis, quæ est in Babylone, utrumnam a Cyro rege jussum fuerit ut ædificaretur domus Dei in Jeru-

ciens, et nous leur avons dit : Qui vous a donné le pouvoir de bâtir cette maison, et de rétablir ces murailles ?

10. Nous leur avons aussi demandé leurs noms ¹⁵ pour vous les pouvoir rapporter ; et nous avons écrit les noms de ceux qui sont les premiers entre eux.

11. Ils nous ont répondu en ces termes à la demande que nous leur avons faite : Nous sommes serviteurs du Dieu du ciel et de la terre ; nous rebâtissons le temple qui subsistait il y a plusieurs années, ayant été fondé et bâti par un grand roi d'Israël.

12. Mais nos pères ayant attiré sur eux la colère du Dieu du ciel, Dieu les livra entre les mains de Nabuchodonosor, roi de Babylone, Chaldéen. Ce prince détruisit cette maison, et transféra à Babylone le peuple de cette ville.

13. Mais Cyrus, roi de Babylone, la première année de son règne, fit un édit pour rétablir cette maison de Dieu ;

14. et il ordonna qu'on retirerait du temple de Babylone les vases d'or et d'argent du temple de Dieu, que Nabuchodonosor avait fait transporter du temple de Jérusalem au temple de Babylone ; et ces vases furent donnés à Sassabasar ¹⁶, que le roi établit chef des Israélites,

15. et il lui dit : Prenez ces vases, allez et mettez-les dans le temple qui était à Jérusalem ; et que la maison de Dieu soit rebâtie au lieu où elle était.

16. Alors Sassabasar vint à Jérusalem, et il y jeta les fondements du temple de Dieu. Depuis ce temps-là on a toujours travaillé à cet édifice ¹⁷, et il n'est pas encore achevé.

17. Nous supplions donc le roi d'agréer, si c'est sa volonté, qu'on voie en la bibliothèque ¹⁸ du roi, qui est à Babylone, s'il est vrai que le roi Cyrus ait ordonné que la maison de Dieu fût rebâtie à Jérusalem ; et

ŷ. 10. — ¹⁵ de ceux qui leur en avaient donné le pouvoir — de bâtir.

ŷ. 14. — ¹⁶ Voy. pl. h. 1, 8.

ŷ. 16. — ¹⁷ Les magistrats ne font point mention de la défense de bâtir qui était arrivée sous le faux Smerdis ; vraisemblablement parce qu'ils la considéraient comme n'ayant aucune force.

ŷ. 17. — ¹⁸ les archives de sa maison.

qu'il plaise au roi de nous envoyer sur cela | salem, et voluntatem regis super
son ordre et sa volonté ¹⁹. | *hac re mittat ad nos.*

CHAPITRE VI.

Achèvement du temple. Première Pâque.

1. Alors le roi Darius commanda qu'on allât consulter les livres de la bibliothèque qui était à Babylone.

2. Et il se trouva à Ecbatanes ¹, qui est un château de la province de Médie ², un livre où était écrit ce qui suit :

3. La première année du roi Cyrus : Le roi Cyrus a ordonné que la maison de Dieu, qui est à Jérusalem, fût rebâtie dans le lieu où elle était, pour y offrir des hosties, et qu'on en posât les fondements qui pussent porter un édifice de soixante coudées de haut et de soixante coudées de large ³ ;

4. qu'il y eût trois étages de pierres non polies ⁴, et que l'on mit dessus une charpente de bois tout neuf ⁵, et que l'argent pour cette dépense fût fourni de la maison du roi ;

5. que l'on rendit aussi les vases d'or et d'argent du temple de Dieu, que Nabuchodonosor avait transportés du temple de Jérusalem à Babylone, et qu'ils fussent reportés dans ce temple au même lieu où ils avaient été autrefois placés dans le temple de Dieu ⁶.

6. Maintenant donc, vous Thathanai, chef du pays qui est au-delà du fleuve, Stharbazanaï, et vous, Apharsachéens, qui êtes leurs

1. Tunc Darius rex præcepit : et recensuerunt in bibliotheca librorum, qui erant repositi in Babylone,

2. et inventum est in Ecbatani, quod est castrum in Medena provincia, volumen unum, talisque scriptus erat in eo commentarius :

3. Anno primo Cyri regis : Cyrus rex decrevit ut domus Dei ædificaretur, quæ est in Jerusalem, in loco ubi immolent hostias, et ut ponant fundamenta supportantia altitudinem cubitorum sexaginta, et latitudinem cubitorum sexaginta,

4. ordines de lapidibus impolitis tres, et sic ordines de lignis novis : sumptus autem de domo regis dabuntur.

5. Sed et vasa templi Dei aurea et argentea, quæ Nabuchodonosor tulerat de templo Jerusalem et attulerat ea in Babylonem, reddantur, et referantur in templum in Jerusalem in locum suum, quæ et posita sunt in templo Dei.

6. Nunc ergo Thathanai dux regionis, quæ est trans flumen, Stharbazanai, et consilarii vestri

¹⁹ Heureux les princes qui ont des serviteurs tels que, sans aller contre leurs devoirs à l'égard de leurs maîtres, ils emploient tous les moyens pour procurer la gloire de Dieu et le bien de leurs sujets!

ŷ. 2. — ¹ où les rois de Perse avaient leur résidence d'été.

² Litt. : de Médena, — de Médie.

ŷ. 3. — ³ Il s'agit du sanctuaire, du temple proprement dit. Les dimensions indiquées sont plus grandes que celles du premier temple (Comp. 3. *Rois*, 6, 2.) ; il ne paraît pas néanmoins qu'elles fussent rigoureusement prescrites ; elles furent données seulement pour montrer les dimensions qu'il ne faudrait pas dépasser.

ŷ. 4. — ⁴ *Voy. pl. h.* 5, 8.

⁵ Dans le chaldéen : et une assise de bois. Il s'agit du mur qui devait séparer le parvis des prêtres du parvis du peuple. Voy. l'explication 3. *Rois*, 6, 36. note.

ŷ. 5. — ⁶ Ici finit la charte royale. Ce qui suit comprend les ordres que le roi Darius donna ultérieurement.

Apharsachæi, qui estis trans flumen, procul recedite ab illis,

7. et dimittite fieri templum Dei illud a duce Judæorum, et a senioribus eorum, ut domum Dei illam ædificent in loco suo.

8. Sed et a me præceptum est, quid oporteat fieri a presbyteris Judæorum illis, ut ædificetur domus Dei, scilicet ut de arca regis, id est, de tributis, quæ dantur de regione trans flumen, studiosè sumptus dentur viris illis, ne impediatur opus.

9. Quod si necesse fuerit, et vitulos, et agnos, et hædos in holocaustum Deo cœli, frumentum, sal, vinum, et oleum, secundum ritum sacerdotum, qui sunt in Jerusalem, detur eis per singulos dies, ne sit in aliquo querimonia.

10. Et offerant oblationes Deo cœli, orentque pro vita regis, et filiorum ejus.

11. A me ergo positum est decretum : Ut omnis homo qui hanc mutaverit jussionem, tollatur lignum de domo ipsius, et erigatur, et configuratur in eo, domus autem ejus publicetur.

12. Deus autem, qui habitare fecit nomen suum ibi, dissipet omnia regna, et populum qui extenderit manum suam, ut repugnet, et dissipet domum Dei illam, quæ est in Jerusalem. Ego Darius statui decretum, quod studiosè impleri volo.

13. Igitur Thathanai dux regio-

conseillers, et qui demeurez au-delà du fleuve, retirez-vous loin des Juifs,

7. et n'empêchez point le chef de ces Juifs et leurs anciens de travailler au temple de Dieu, et de bâtir sa maison dans le même lieu où elle était.

8. J'ai ordonné aussi ⁷ de quelle manière on doit en user envers les anciens des Juifs ⁸, pour rebâtir cette maison de Dieu, et je veux que de l'épargne du roi et des tributs qui se lèvent sur le pays au-delà du fleuve, on leur fournisse avec soin tout ce qui sera nécessaire pour les frais de cet édifice, afin que rien n'empêche qu'il ne continue à se bâtir.

9. *Nous voulons de plus* que, s'il est nécessaire, on leur donne chaque jour les veaux, les agneaux et les chevreaux ⁹ pour les offrir en holocauste au Dieu du ciel, le froment, le sel, le vin et l'huile, selon les cérémonies des prêtres qui sont à Jérusalem, sans qu'on leur laisse aucun sujet de se plaindre ¹⁰,

10. afin qu'ils offrent des sacrifices au Dieu du ciel, et qu'ils prient pour la vie du roi et celle de ses enfants ¹¹.

11. C'est pourquoi nous ordonnons que si quel'un contrevient à cet édit, on tire une pièce de bois de sa maison, qu'on la plante en terre, qu'on l'y attache ¹², et que sa maison soit confisquée ¹³.

12. Que le Dieu qui a établi son nom en ce lieu-là ¹⁴, dissipe tous les royaumes, et extermine le peuple qui étendra sa main pour lui contredire, et pour ruiner cette maison qu'il a dans Jérusalem ¹⁵. Moi Darius j'ai fait cet édit, et je veux qu'il soit exécuté très-exactement.

13. Thathanai, gouverneur des provinces

ÿ. 8. — ⁷ en outre.

⁸ Litt. : aussi ce qui devra être fait par ces anciens des Juifs, etc. — Dans le chaldéen : aussi ce que vous devrez faire à l'égard de ces anciens des Juifs.

ÿ. 9. — ⁹ Dans le chald. : des bœliers.

¹⁰ Dans le chald. : que, s'il est nécessaire, on leur donne... qui sont à Jérusalem, jour par jour, sans qu'il leur soit rien soustrait. D'autres : ... jour par jour, et cela sans y manquer.

ÿ. 10. — ¹¹ Ce roi païen lui-même reconnaissait que les supplications des fidèles avaient une grande puissance auprès de Dieu. Voy. 2. *Moys.* 8, 8. 1. *Tim.* 2, 1. 2. *Jér.* 29, 7. 1. *Mach.* 12, 11. — ¹² Il se recommandait à la protection du Dieu des Juifs, mais sans en reconnaître l'unité et le néant de tous les dieux des Gentils. Comp. 2. *Moys.* 8, 8.

ÿ. 11. — ¹² peut-être, qu'on l'y cloue. Pendre et crucifier étaient deux genres de supplices très-fréquents chez les Perses. Voy. *Esth.* 2, 23.

¹³ Dans le chald. : que sa maison soit réduite en fumier (en boue). Voy. *Dan.* 2, 5. Autrem. : qu'elle soit confisquée au profit du trésor sacré.

ÿ. 12. — ¹⁴ Voy. 3. *Rois.* 9, 3.

¹⁵ * Ces peines sont atroces et ces imprécations singulières; mais tout cela est en

au-delà du fleuve, Stharbazanaï et leurs conseillers exécutèrent donc avec un grand soin tout ce que le roi Darius avait ordonné.

14. Cependant les anciens des Juifs bâtissaient le temple, et tout leur succédait heureusement, selon la prophétie d'Aggée et de Zacharie, fils d'Addo. Ils travaillaient à cet édifice par le commandement du Dieu d'Israël, et par l'ordre de Cyrus, de Darius et d'Artaxerxès¹⁶, rois de Perse.

15. Et la maison de Dieu fut achevée de bâtir le troisième jour du mois d'Adar¹⁷, la sixième année du règne du roi Darius¹⁸.

16. Alors les enfants d'Israël, les prêtres et les Lévités, et tous les autres qui étaient revenus de captivité, firent la dédicace de la maison de Dieu avec de grandes réjouissances¹⁹.

17. Et ils offrirent pour cette dédicace de la maison de Dieu cent veaux, deux cents béliers, quatre cents agneaux, douze boucs pour le péché de tout Israël, selon le nombre des tribus d'Israël.

18. Et les prêtres furent établis en leurs ordres, et les Lévités en leur rang, pour faire l'œuvre de Dieu dans Jérusalem, selon qu'il est écrit dans le livre de Moïse²⁰.

19. Les enfants d'Israël qui étaient revenus de captivité, célébrèrent la Pâque le quatorzième jour du premier mois²¹.

20. Car les prêtres et les Lévités avaient été tous purifiés comme s'ils n'eussent été qu'un seul homme²²; et étant tous purs, ils immolèrent la Pâque pour tous les Israélites revenus de captivité, pour les prêtres, leurs frères, et pour eux-mêmes.

nis trans flumen, et Stharbazanaï, et consiliarii ejus, secundum quod præceperat Darius rex, sic diligenter executi sunt.

14. Seniores autem Judæorum ædificabant, et prosperabantur juxta prophetiam Aggæi prophetæ, et Zachariæ filii Addo, et ædificaverunt, et construxerunt, jubente Deo Israel, et jubente Cyro, et Dario, et Artaxerxe, regibus Persarum :

15. Et compleverunt domum Dei istam, usque ad diem tertium mensis Adar, qui est annus sextus regni Darii regis.

16. Fecerunt autem filii Israel, sacerdotes et Levitæ, et reliqui filiorum transmigrationsis, dedicationem domus Dei in gaudio.

17. Et obtulerunt in dedicationem domus Dei, vitulos centum, arietes ducentos, agnos quadringentos, hircos caprarum pro peccato totius Israel duodecim, juxta numerum tribuum Israel.

18. Et statuerunt sacerdotes in ordinibus suis, et Levitas in vicibus suis, super opera Dei in Jerusalem, sicut scriptum est in libro Moysi.

19. Fecerunt autem filii Israel transmigrationsis, Pascha, quatuordecima die mensis primi.

20. Purificati enim fuerant sacerdotes et Levitæ quasi unus : omnes mundi ad immolandum Pascha universis filiis transmigrationsis, et fratribus suis sacerdotibus, et sibi.

parfaite harmonie avec les mœurs connues des anciens monarques d'Orient; et ceux de nos jours ne s'en éloignent pas beaucoup.

ÿ. 14. — ¹⁶ Artaxerxès surnommé Longue-Main, qui favorisa beaucoup les Juifs (Voy. chap. 7, note 1.). Il semble que ce fut sous lui que le temple fut intérieurement meublé et orné, la construction, d'après ÿ. 15, eu ayant été achevée dès la sixième année de Darius.

ÿ. 15. — ¹⁷ qui correspond en partie à notre mois de février, en partie au mois de mars.

¹⁸ L'an du monde 3489, avant J.-C. 515.

ÿ. 16. — ¹⁹ Depuis l'édit de Cyrus jusqu'à la sixième année de Darius, on compte environ vingt ans, et ce fut le temps que dura la construction du Saint et du Saint des saints. Le temple dans son entier ne fut achevé que sous Artaxerxès (ÿ. 14), ce qui peut donner les quarante-six ans qu'il avait fallu pour l'édifier, selon la tradition judaïque (Jean, 11, 20.).

ÿ. 18. — ²⁰ Voy. 4. Moys. 3, 6. 8, 9. 11. 14. Ici finit le chaldéen.

ÿ. 19. — ²¹ Voy. 2. Moys. 12.

ÿ. 20. — ²² étaient tous purs. Ce qui n'eut point lieu du temps d'Ezéchiàs. Voy. 2. Par. 30, 3.

21. Et comederunt filii Israel, qui reversi fuerant de transmigratione, et omnes qui separaverant a coinquinatione gentium terræ ad eos, ut quærerent Dominum Deum Israel.

22. Et fecerunt solemnitatem azymorum septem diebus in lætitia, quoniam lætificaverat eos Dominus, et converterat cor regis Assur ad eos, ut adjuvaret manus eorum in opere domus Domini Dei Israel.

21. Les enfants d'Israël qui étaient retournés après la captivité, mangèrent la Pâque avec tous ceux qui s'étant séparés de la corruption des peuples du pays²³, s'étaient joints à eux, afin de chercher le Seigneur le Dieu d'Israël.

22. Et ils célébrèrent la fête solennelle des pains sans levain pendant sept jours avec grande réjouissance, parce que le Seigneur les avait comblés de joie, et avait tourné le cœur du roi d'Assyrie²⁴, afin qu'il les favorisât de son assistance pour pouvoir rebâtir la maison du Seigneur le Dieu d'Israël.

CHAPITRE VII.

Esdras, par l'ordre du roi Artaxerxès, se rend à Jérusalem, et instruit les Juifs.

1. Post hæc autem verba, in regno Artaxerxis regis Persarum, Esdras filius Saraïæ, filii Azariæ, filii Helcïæ,

2. filii Sellum, filii Sadoc, filii Achitob,

3. filii Amariæ, filii Azariæ, filii Maraioth,

4. filii Zarahiæ, filii Ozi, filii Bocci,

5. filii Abisue, filii Phinees, filii Eleazar, filii Aaron sacerdotis ab initio.

6. Ipse Esdras ascendit de Babylone, et ipse scriba velox in lege Moysi, quam Dominus Deus dedit Israel : et dedit ei rex, secundum manum Domini Dei ejus

1. Après ces choses, sous le règne d'Artaxerxès¹, roi de Perse, Esdras, fils de Saraïas², fils d'Azarias, fils d'Elcïas,

2. fils de Sellum, fils de Sadoc, fils d'Achitob,

3. fils d'Amarias, fils d'Azarias, fils de Maraioth,

4. fils de Zarahias, fils d'Ozi, fils de Bocci,

5. fils d'Abisué, fils de Phinéés, fils d'Eleazar, fils d'Aaron, *qui fut* le premier pontife³ ;

6. Esdras, dis-je, vint de Babylone : il était docteur et fort habile⁴ dans la loi de Moïse, que le Seigneur Dieu avait donnée à Israël. Et le roi lui accorda tout ce qu'il lui avait demandé, parce que la main favo-

ÿ. 21. — ²³ c'est-à-dire ceux qui avaient passé du paganisme impur (4. *Moy.* 35, 34.) au judaïsme, et s'étaient fait circoncire. Voy. 2. *Moy.* 12, 44. 48.

ÿ. 22. — ²⁴ proprement de Perse, dont l'Assyrie était une province.

ÿ. 1. — ¹ Dans l'hébr. : Arthasastha, c'est-à-dire Artaxerxès, surnommé Longimanus, Longue-Main, petit-fils de Darius, fils de Xerxès. Il commença à régner l'an du monde 3540, avant J.-C. 464.

² petit-fils ou arrière petit-fils de Saraïas. Saraïas avait été mis à mort 120 ans auparavant par Nabuchodonosor. Six des ancêtres d'Esdras ont été omis dans cette liste généalogique. Voy. 1. *Par.* 6, 7. 8.

ÿ. 5. — ³ Dans l'hébr. : grand prêtre.

ÿ. 6. — ⁴ Litt. : il était scribe vélocé — c'est-à-dire un docteur exercé dans les Écritures. — * Esdras, selon l'opinion commune, mérita particulièrement ce titre pour avoir rétabli les saints Livres dans leur ancienne pureté, en corrigeant les fautes qui s'y étaient glissées soit par la négligence des prêtres sous les derniers règnes, soit par l'erreur des copistes et la suite des temps, et pour avoir substitué les caractères chaldéens aux anciens, qu'il laissa aux Samaritains, afin d'éloigner davantage les Juifs de toute alliance avec ces peuples schismatiques et idolâtres. Tirin.

rable du Seigneur son Dieu était sur lui ⁵.

7. Plusieurs des enfants d'Israël, des enfants des prêtres, des enfants des Lévites, des chantres, des portiers et des Nathinéens ⁶, vinrent avec lui ⁷ à Jérusalem, en la septième année du roi Artaxerxès ⁸.

8. Et ils arrivèrent à Jérusalem au cinquième mois, la septième année du règne de ce roi.

9. Il partit de Babylone le premier jour du premier mois, et il arriva à Jérusalem le premier jour du cinquième mois ⁹, parce que la main favorable de son Dieu était sur lui ¹⁰.

10. Car Esdras avait préparé son cœur pour rechercher la loi du Seigneur, et pour exécuter et enseigner dans Israël ses préceptes et ses ordonnances ¹¹.

11. Voici la copie de la lettre en forme d'édit, que le roi Artaxerxès donna à Esdras, prêtre et docteur, instruit dans la parole et dans les préceptes du Seigneur, et dans les cérémonies qu'il a données à Israël :

12. Artaxerxès ¹², roi des rois, à Esdras, prêtre et docteur très-savant ¹³ dans la loi du Dieu du ciel, salut.

13. Nous avons ordonné que quiconque se trouvera dans mon royaume du peuple d'Israël, de ses prêtres et de ses Lévites, qui voudra aller à Jérusalem, y aille avec vous.

14. Car vous êtes envoyé par le roi et par ses sept conseillers ¹⁴, pour visiter la Judée

super eum, omnem petitionem ejus.

7. Et ascenderunt de filiis Israel, et de filiis sacerdotum, et de filiis Levitarum, et de cantoribus, et de janitoribus, et de Nathinæis, in Jerusalem, anno septimo Artaxerxis regis.

8. Et venerunt in Jerusalem mense quinto, ipse est annus septimus regis.

9. Quia in primo die mensis primi cœpit ascendere de Babylone, et in primo die mensis quinti venit in Jerusalem, juxta manum Dei sui bonam super se.

10. Esdras enim paravit cor suum, ut investigaret legem Domini, et faceret et doceret in Israel præceptum et judicium.

11. Hoc est autem exemplar epistolæ edicti, quod dedit rex Artaxerxes Esdræ sacerdoti, scribæ erudito in sermonibus et præceptis Domini, et cæremoniis ejus in Israel.

12. Artaxerxes rex regum Esdræ sacerdoti, scribæ legis Dei cœli doctissimo, salutem.

13. A me decretum est, ut cuicumque placuerit in regno meo de populo Israel, et de sacerdotibus ejus, et de Levitis, ire in Jerusalem, tecum vadat.

14. A facie enim regis, et septem consiliatorum ejus, missus

⁵ Litt. : selon la main du Seigneur, son Dieu, sur lui — c'est-à-dire selon que le Seigneur l'avait ordonné à son égard (d'Esdras).

⁶ *ŷ.* 7. — ⁶ *Voy. pl. h. 2, 43.*

⁷ Litt. . vinrent avec lui.

⁸ L'an du monde 3547, avant J.-C. 457. Le chapitre précédent finissant à la sixième année du roi Darius (avant J.-C. 545.), il en résulte qu'il y a entre la sixième et le septième chapitre une lacune de 58 ans dans l'histoire. Il semble que pendant ce temps-là le zèle des Juifs s'était ralenti, ce qui fit juger à Esdras qu'il était nécessaire de les instruire dans la loi. Il se mit ensuite en marche avec une seconde colonie de Juifs.

⁹ *ŷ.* 9. — ⁹ Cet espace de temps n'est pas trop long pour une caravane, au milieu de laquelle se trouvaient beaucoup de femmes, d'enfants et de troupeaux.

¹⁰ *Voy. ŷ.* 6.

¹¹ *ŷ.* 10. — ¹¹ Esdras commença par faire lui-même ce qu'il voulait enseigner aux autres, différent en cela des docteurs de la loi et des pharisiens qui étaient assis sur la chaire de Moïse, et qui disaient bien ce qu'il fallait faire, mais ne le faisaient pas eux-mêmes. *Matth.* 23, 3.

¹² *ŷ.* 12. — ¹² Depuis ici jusqu'au *ŷ.* 26 le texte est en chaldéen.

¹³ Dans le texte : consommé ou parfait.

¹⁴ *ŷ.* 14. — ¹⁴ Par rapport au nombre sacré sept, les rois de Perse avaient sept conseillers intimes, qui occupaient les premières places auprès de leur trône.

¹⁵ Il était par conséquent visiteur.

es, ut visites Judæam et Jerusalem in lege Dei tui, quæ est in manu tua :

15. et ut feras argentum et aurum, quod rex et consiliatores ejus sponte obtulerunt Deo Israel, ejus in Jerusalem tabernaculum est.

16. Et omne argentum et aurum quodcumque inveneris in universa provincia Babylonis, et populus offerre voluerit, et de sacerdotibus quæ sponte obtulerint domui Dei sui, quæ est in Jerusalem,

17. libere accipe, et studiose eme de hac pecunia vitulos, arietes, agnos, et sacrificia et libamina eorum, et offer ea super altare templi Dei vestri, quod est in Jerusalem.

18. Sed et si quid tibi et fratribus tuis placuerit, de reliquo argento et auro ut faciatis, juxta voluntatem Dei vestri facite.

19. Vasa quoque, quæ dantur tibi in ministerium domus Dei tui, trade in conspectu Dei in Jerusalem.

20. Sed et cætera, quibus opus fuerit in domum Dei tui, quantumcumque necesse est ut expendas, dabitur de thesauro, et de fisco regis,

21. et a me. Ego Artaxerxes rex, statui atque decrevi omnibus custodibus arcæ publicæ, qui sunt trans flumen, ut quodcumque petierit a vobis Esdras sacerdos, scriba legis Dei cœli, absque mora detis,

22. usque ad argenti talenta centum, et usque ad frumenti coros centum, et usque ad vini batos centum, et usque ad batos olei centum, sal vero absque mensura.

et Jérusalem¹⁵, selon la loi de votre Dieu, dont vous êtes très-instruit,

15. et pour porter l'argent et l'or que le roi et ses conseillers offrent volontairement au Dieu d'Israël, qui a établi son tabernacle à Jérusalem.

16. Prenez avec toute liberté tout l'or et l'argent que vous trouverez dans toute la province de Babylone, que le peuple aura voulu offrir, et que les prêtres auront offert d'eux-mêmes au temple de leur Dieu, qui est dans Jérusalem;

17. et ayez soin d'acheter de cet argent des veaux, des bœliers, des agneaux, et des hosties avec des oblations de liqueurs¹⁶, pour les offrir sur l'autel du temple de votre Dieu, qui est à Jérusalem.

18. Que si vous trouvez bon, vous et vos frères, de disposer en quelque autre sorte du reste de l'argent et de l'or qui vous aura été donné, usez-en selon la volonté de votre Dieu.

19. Portez aussi à Jérusalem, et exposez devant votre Dieu les vases qui vous ont été donnés pour servir au ministère du temple de votre Dieu¹⁷.

20. S'il est nécessaire de faire quelque autre dépense pour la maison de votre Dieu, quelque grande qu'elle puisse être, on vous fournira de quoi la faire du trésor et de l'épargne du roi, et de ce que je vous donnerai en particulier.

21. Moi Artaxerxès roi, j'ordonne et je commande à tous les trésoriers de mon épargne, qui sont au-delà du fleuve, qu'ils donnent sans aucune difficulté à Esdras, prêtre et docteur de la loi du Dieu du ciel, tout ce qu'il leur demandera,

22. jusqu'à cent talents d'argent¹⁸, cent muids¹⁹ de froment, cent tonneaux de vin, cent barils d'huile²⁰, et du sel sans mesure.

ÿ. 17. — ¹⁶ à savoir du miel, du vin, de l'huile, du sel, selon que Darius en a aussi fait don. *Pl. h.* 6, 9. *Comp.* 3. *Moy.* 2, 2. 13. *Jug.* 9, 13.

ÿ. 19. — ¹⁷ Placez-les devant Dieu.

ÿ. 22. — ¹⁸ Le talent comprenait 3,000 sicles, le sicle d'argent valait environ 1 fr. 47 c. *Voy.* 2. *Moy.* 38, 26. — * L'auteur évalue le sicle à un demi-florin. Le florin valait environ 2 fr. 59 c., le sicle serait réduit d'après lui à 1 l. 29 c. —

¹⁹ Litt. : cent cors. *Voy.* 4. *Moy.* 11, 32.

²⁰ Litt. : cent baths de vin, cents baths d'huile. *Voy.* 3. *Rois.* 7, 26.

23. Qu'on ait grand soin de fournir au temple du Dieu du ciel tout ce qui sert à son culte, de peur que sa colère ne s'allume contre le royaume du roi et de ses enfants.

24. Nous vous déclarons aussi, que vous n'aurez point le pouvoir d'imposer ni taille, ni tribut, ni d'autre charge sur aucun des prêtres, des chantres, des portiers, des Nathinéens et des ministres du temple du Dieu d'Israël²¹.

25. Et vous, Esdras, établissez des juges et des magistrats, selon la sagesse que votre Dieu vous a donnée²², afin qu'ils jugent tout le peuple qui est au-delà du lleuve, c'est-à-dire tous ceux qui connaissent la loi de votre Dieu; et enseignez aussi avec liberté ceux qui auront besoin d'être instruits²³.

26. Quiconque n'observera pas exactement la loi de votre Dieu, et cette ordonnance du roi, sera condamné ou à la mort, ou à l'exil, ou à une amende sur son bien, ou à la prison²⁴.

27. Béni soit le Seigneur le Dieu de nos pères, qui a mis au cœur du roi cette pensée de relever la gloire du temple du Seigneur, qui est dans Jérusalem,

et qui par sa miséricorde m'a fait trouver grâce devant le roi²⁵ et ses conseillers, et devant tous les plus puissants princes de sa cour. C'est pourquoi étant fortifié par la main du Seigneur mon Dieu qui était sur moi, j'ai assemblé les premiers d'Israël pour venir avec moi à Jérusalem.

23. Omne, quod ad ritum Dei cœli pertinet, tribuatur diligenter in domo Dei cœli : ne forte irascatur contra regnum regis, et filiorum ejus.

24. Vobis quoque notum facimus de universis sacerdotibus, et Levitis, et cantoribus, et janitoribus, Nathinæis, et ministris domus Dei hujus, ut vectigal, et tributum, et annonas, non habeatis potestatem imponendi super eos.

25. Tu autem Esdra, secundum sapientiam Dei tui, quæ est in manu tua, constitue judices et præsides, ut judicent omni populo qui est trans flumen, his videlicet qui noverunt legem Dei tui, sed et imperitos docete libere.

26. Et omnis qui non fecerit legem Dei tui, et legem regis diligenter, judicium erit de eo, sive in mortem, sive in exilium, sive in condemnationem substantiæ ejus, vel certe in carcerem.

27. Benedictus Dominus Deus patrum nostrorum, qui dedit hoc in corde regis, ut glorificaret domum Domini, quæ est in Jerusalem,

et in me inclinavit misericordiam suam coram rege et consiliatoribus ejus, et universis principibus regis potentibus : et ego confortatus manu Domini Dei mei, quæ erat in me, congregavi de Israel principes qui ascenderent mecum.

ŷ. 24. — ²¹ * Artaxerxès confirme ici la loi de Moÿse, qui exemptait les prêtres et les Lévites de toutes charges publiques, parce qu'ils étaient voués au culte du Seigneur et au service de son temple. Les prêtres égyptiens, dès le temps de Joseph, jouissaient des mêmes privilèges (1. Moÿs. 47, 22), et on trouve établies chez toutes les nations ces immunités en faveur des prêtres et des ministres de leurs dieux. Il était réservé au malheur et à l'impiété de nos temps de méconnaître ces droits sacrés à l'égard des prêtres et des ministres de la loi chrétienne.

ŷ. 25. — ²² Litt. : la sagesse de votre Dieu, qui est en votre main, — en possession de laquelle vous êtes.

²³ * Artaxerxès donne à Esdras le pouvoir d'établir des juges de leur nation pour juger les Juifs. La justice, ce semble, leur avait été jusque-là administrée par des juges royaux et étrangers, au moins dans les affaires civiles. Voy. pl. b. 10, 8.

ŷ. 26. — ²⁴ Ici finit le chaldéen. C'est Esdras qui parle dans ce qui suit.

ŷ. 28. — ²⁵ Litt. : a incliné sur moi sa miséricorde devant, etc. — m'a fait trouver, etc.

CHAPITRE VIII.

Continuation.

1. Hi sunt ergo principes familiarum, et genealogia eorum, qui ascenderunt mecum in regno Artaxerxis regis de Babylone.

2. De filiis Phinees, Gersom. De filiis Ithamar, Daniel. De filiis David, Hattus.

3. De filiis Secheniæ, filii Pharos, Zacharias : et cum eo numerati sunt viri centum quinquaginta.

4. De filiis Phahath Moab, Elieonai filius Zarehe, et cum eo ducenti viri.

5. De filiis Secheniæ, filius Ezechiel, et cum eo trecenti viri.

6. De filiis Adan, Abed filius Jonathan, et cum eo quinquaginta viri.

7. De filiis Alam, Isaias filius Athaliæ, et cum eo septuaginta viri.

8. De filiis Saphatiæ, Zebedia filius Michael, et cum eo octoginta viri.

9. De filiis Joab, Obedia filius Jahiel, et cum eo ducenti decem et octo viri.

10. De filiis Selomith, filius Josphiæ, et cum eo centum sexaginta viri.

11. De filiis Bebai, Zacharias filius Bebai, et cum eo viginti octo viri.

12. De filiis Azgad, Johanan filius Eccetan, et cum eo centum et decem viri.

13. De filiis Adonicam, qui erant novissimi : et hæc nomina

1. Voici les noms des chefs de familles, et le dénombrement de ceux qui sont venus avec moi de Babylone¹, sous le règne du roi Artaxerxès.

2. Des enfants de Phinéés², Gersom³. Des enfants d'Ithamar, Daniel⁴. Des enfants de David, Hattus.

3. Des enfants de Séchéniás, qui étaient enfants de Pharos⁵, Zacharias ; et on compte avec lui cent cinquante hommes.

4. Des enfants de Phahath Moab, Flioënaï, fils de Zaréhé, et avec lui deux cents hommes.

5. Des enfants de Séchéniás, le fils d'Azéchiél⁶, et avec lui trois cents hommes.

6. Des enfants d'Adan, Abed, fils de Jonathan, et avec lui cinquante hommes.

7. Des enfants d'Alam, Isaïe, fils d'Athaliás, et avec lui soixante et dix hommes.

8. Des enfants de Saphatias, Zébédia, fils de Michaël, et avec lui quatre-vingts hommes.

9. Des enfants de Joab, Obédia, fils de Jahiel, et avec lui deux cent dix-huit hommes.

10. Des enfants de Sélomith, le fils de Josphias, et avec lui cent soixante hommes.

11. Des enfants de Bébaï, Zacharie, fils de Bébaï, et avec lui vingt-huit hommes.

12. Des enfants d'Azgad, Johanan, fils d'Eccétan, et avec lui cent dix hommes.

13. Des enfants d'Adonicam, qui étaient les derniers⁷, voici leurs noms : Eliphéleth,

§. 1. — ¹ * Babylone est mise en général pour le royaume de Babylone, car il ne paraît pas qu'Esdras soit parti de Babylone même, mais de Suse, où Artaxerxès faisait sa demeure ordinaire.

§. 2. — ² c'est-à-dire : De la race des enfants de Phinéés.

³ Gersom, chef de la famille.

⁴ non point le prophète de ce nom.

§. 3. — ⁵ Cette addition distingue ce Séchéniás de celui dont il est question plus bas (§. 5.).

§. 5. — ⁶ Dans l'hébr. : Jahasiel.

§. 13. — ⁷ qui se réunirent à la colonie les derniers.

Jéhïel, Samaïas, et avec eux soixante hommes.

14. Des enfans de Bégui, Uthai et Zachur, et avec eux soixante et dix hommes.

15. Je les assemblai près du fleuve qui coule vers celui d'Ahava⁸, et nous demeurâmes trois jours en ce lieu : et ayant cherché parmi le peuple et les prêtres des enfans de Lévi, je n'y en trouvai point⁹.

16. J'envoyai donc Eliézer, Ariel, Séméïa, Elnathan, Jarib et un autre Elnathan, Nathan, Zacharie et Mosollam qui étaient pleins de sagesse et de science¹⁰:

17. je les envoyai, dis-je, vers Eddo¹¹, qui était le chef dans le lieu nommé Chasphia¹², et je leur marquai les propres paroles qu'ils y devaient dire à Eddo et aux Nathinéens¹³, ses frères, afin qu'ils nous amenassent des ministres du temple de notre Dieu.

18. Et comme la main favorable de notre Dieu était sur nous, ils nous amenèrent un homme très-savant des enfans de Moholi, fils de Lévi, fils d'Israël, et Sarabia avec ses fils et ses frères, qui étaient dix-huit personnes;

19. et Hasabia et Isaïe des enfans de Mérari, avec ses frères et ses fils, qui étaient vingt personnes;

20. et deux cent vingt Nathinéens de ceux que David et les princes avaient institués pour servir les Lévites. Toutes ces personnes étaient distinguées et nommées par leurs noms.

21. Etant sur le bord du fleuve Ahava, je publiai un jeûne pour nous affliger devant le Seigneur notre Dieu, et pour lui demander qu'il nous conduisît heureusement dans notre chemin, nous, nos enfans, et tout ce que nous portions avec nous.

22. Car j'eus honte de demander au roi

eorum : Elipheleth, et Jehiel. et Samaïas, et cum eis sexaginta viri.

14. De filiis Begui, Uthai et Zachur, et cum eis septuaginta viri.

15. Congregavi autem eos ad fluvium, quod decurrit ad Ahava, et mansimus ibi tribus diebus : quæsi vique in populo et in sacerdotibus de filiis Levi, et non inveni ibi.

16. Itaque misi Eliezer, et Ariel, et Semeïam, et Elnathan, et Jarib, et alterum Elnathan, et Nathan, et Zachariam, et Mosollam principes : et Joiarib, et Elnathan sapientes.

17. Et misi eos ad Eddo, qui est primus in Chasphiæ loco, et posui in ore eorum verba, quæ loquerentur ad Eddo, et fratres ejus Nathinæos, in loco Chasphiæ, ut adducerent nobis ministros domus Dei nostri.

18. Et adduxerunt nobis per manum Dei nostri bonam super nos, virum doctissimum de filiis Moholi filii Levi filii Israel, et Sarabiam et filios ejus et fratres ejus decem et octo,

19. et Hasabiam, et cum eo Isaïam de filiis Merari, fratresque ejus et filios ejus viginti :

20. et de Nathinæis, quos dederat David et principes ad ministeria Levitarum, Nathinæos ducentos viginti : omnes hi suis nominibus vocabantur.

21. Et prædicavi ibi jejunium juxta fluvium Ahava, ut affligeremur coram Domino Deo nostro, et peteremus ab eo viam rectam nobis et filiis nostris, universæque substantiæ nostræ.

22. Erubui enim petere a rege

ÿ. 15. — ⁸ fleuve inconnu.

⁹ Il y avait en ce lieu des prêtres, mais point de simples Lévites, qui étaient indispensables pour la célébration du service divin.

ÿ. 16. — ¹⁰ Litt. : sages — des docteurs intelligents.

ÿ. 17. — ¹¹ qui, à ce qu'il semble, était le principal des Lévites qui se trouvaient dans cette contrée.

¹² localité inconnue dans la Babylonie. — * Selon quelques-uns, le pays de Chasphia serait la contrée où est située la mer Caspienne. Il est du moins hors de doute qu'un grand nombre d'Israélites des dix tribus disséminés dans l'ancien empire d'Assyrie, se réunirent à Esdras, et rentrèrent avec lui dans la Palestine. Cela était d'autant plus facile que les rois de Perse étaient alors maîtres des trois royaumes des Mèdes, des Perses et des Chaldéens.

¹³ Voy. 1. Par. 9, 2.

auxilium et equites, qui defenderent nos ab inimico in via : quia dixeramus regi : Manus Dei nostri est super omnes, qui quærent eum in bonitate : et imperium ejus, et fortitudo ejus, et furor super omnes, qui derelinquant eum.

23. Jejunavimus autem, et rogavimus Deum nostrum per hoc : et evenit nobis prospere.

24. Et separavi de principibus sacerdotum duodecim, Sarabiam, et Hasabiam, et cum eis de fratribus eorum decem ;

25. appendique eis argentum et aurum, et vasa consecrata domus Dei nostri, quæ obtulerat rex et consiliatores ejus, et principes ejus universusque Israel eorum qui inventi fuerant

26. et appendi in manibus eorum argenti talenta sexcenta quinquaginta, et vasa argentea centum, auri centum talenta :

27. et crateres aureos viginti, qui habebant solidos milles, et vasa æris fulgentis optimi duo, pulchra, ut aurum.

28. Et dixi eis : Vos sancti Domini, et vasa sancta, et argentum et aurum quod sponte oblatum est Domino Deo patrum nostrorum :

29. vigilate et custodite, donec appendatis coram principibus sacerdotum, et Levitarum, et ducibus familiarum Israel in Jerusalem, in thesaurum domus Domini.

30. Susceperunt autem sacerdotes et Levite pondus argenti, et auri, et vasorum, ut deferrent Jerusalem in domum Dei nostri.

une escorte de cavaliers pour nous défendre de nos ennemis pendant le chemin ¹⁴, parce nous avons dit au roi : La main de notre Dieu est sur tous ceux qui le cherchent sincèrement ; et son empire, sa puissance et sa fureur éclatent sur tous ceux qui l'abandonnent.

23. Nous jeûnâmes donc, et nous fîmes dans ce dessein notre prière à notre Dieu, et tout nous succéda heureusement.

24. Et je choisis douze d'entre les premiers des prêtres, que je séparai des autres, Sarabias, Hasabias, et dix d'entre leurs frères ;

25. et je pesai devant eux l'argent et l'or, et les vases consacrés de la maison de notre Dieu, que le roi, ses conseillers et ses princes, et tous ceux qui s'étaient trouvés dans Israël ¹⁵ avaient offerts au Seigneur.

26. Je pesai entre leurs mains six cent cinquante talents d'argent, cent vases d'argent, cent talents d'or ¹⁶,

27. vingt tasses d'or du poids de mille drachmes ¹⁷, et deux vases d'un airain clair et brillant, aussi beaux que s'ils eussent été d'or.

28. Et je leur dis : Vous êtes les saints du Seigneur ¹⁸ ; et ces vases sont saints ¹⁹, comme tout cet argent, qui a été offert volontairement au Seigneur le Dieu de nos pères.

29. Gardez donc ce dépôt avec grand soin, jusqu'à ce que vous le rendiez dans le même poids à Jérusalem aux princes des prêtres, aux Lévites et aux chefs des familles d'Israël, pour être conservé au trésor de la maison du Seigneur.

30. Les prêtres et les Lévites reçurent cet argent, cet or et ces vases dans le même poids qui leur fut marqué, pour les porter à Jérusalem dans la maison de notre Dieu.

ŷ. 22. — ¹⁴ Esdras craignit qu'en demandant une escorte pour son voyage, il n'affaiblît dans le roi la persuasion où il était de la puissance du vrai Dieu, et du soin qu'il prenait de son peuple ; c'est pourquoi sachant combien est puissant devant Dieu le pouvoir du jeûne et de la prière, il n'eut recours qu'à ces seules armes pour se protéger contre ses ennemis durant la route. — Quel secours plus puissant contre nos ennemis invisibles durant le voyage de la vie avons-nous, qu'un recours habituel à Dieu par la prière, et l'affaiblissement des forces de la sensualité qui est en nous au moyen des jeûnes et de la mortification du corps et de l'âme ?

ŷ. 25. — ¹⁵ les Israélites qui se trouvaient dans la Babylonie, et qui ne voulurent point retourner en Palestine.

ŷ. 26. — ¹⁶ Voy. pl. h. 7, 15-22.

ŷ. 27. — ¹⁷ Voy. pl. h. 2, 69.

ŷ. 28. — ¹⁸ Vous êtes saints pour le Seigneur, consacrés au Seigneur.

¹⁹ destinés au culte saint.

31. Nous partîmes donc du bord du fleuve Ahava le douzième jour du premier mois, pour aller à Jérusalem; et la main favorable de notre Dieu fut sur nous, et il nous délivra des mains de nos ennemis, et de tous ceux qui nous dressaient des embûches pendant le voyage.

32. Nous arrivâmes à Jérusalem; et après y avoir demeuré trois jours,

33. le quatrième jour, l'argent, l'or et les vases furent portés en la maison de notre Dieu par Mérémoth, fils d'Urie, prêtre, qui était accompagné d'Eléazar, fils de Phinéas; et Jozabed, fils de Josué, et Noadaïa, fils de Bennoi, Lévites, étaient avec eux.

34. Tout fut livré par compte et par poids; et on écrivit alors ce que pesait chaque chose.

35. Les enfants d'Israël qui étaient revenus de captivité offrirent aussi pour holocauste au Dieu d'Israël douze veaux pour tout le peuple d'Israël, quatre-vingt seize béliers, soixante et dix-sept agneaux, et douze boucs pour le péché; et le tout fut offert en holocauste au Seigneur.

36. Ils donnèrent les édits du roi aux satrapes ²⁰ qui étaient de sa cour, et aux gouverneurs des pays au-delà du fleuve, lesquels ²¹ commencèrent à favoriser ²² le peuple et la maison de Dieu.

31. Promovimus ergo a flumine Ahava duodecimo die mensis primi ut pergeremus Jerusalem: et manus Dei nostri fuit super nos, et liberavit nos de manu inimici et insidiatoris in via.

32. Et venimus Jerusalem, et mansimus ibi tribus diebus.

33. Die autem quarta appensum est argentum, et aurum, et vasa in domo Dei nostri per manum Meremoth filii Uriæ sacerdotis, et cum eo Eleazar filius Phinees cumque eis Jozabed filius Josue, et Noadaia filius Bennoi Levitæ,

34. juxta numerum et pondus omnium: descriptumque est omne pondus in tempore illo.

35. Sed et qui venerant de captivitate filii transmigracionis, obtulerunt holocaustata Deo Israel, vitulos duodecim pro omni populo Israel, arietes nonaginta sex, agnos septuaginta septem, hircos pro peccato duodecim: omnia in holocaustum Domino.

36. Dederunt autem edicta regis satrapis, qui erant de conspectu regis, et ducibus trans flumen, et elevaverunt populum et domum Dei.

CHAPITRE IX.

Douleur d'Esdras au sujet des mariages contractés avec des femmes étrangères. Sa prière pour obtenir miséricorde.

1. Après que cela fut fait, les chefs des tribus me vinrent dire : Le peuple d'Israël, les prêtres et les Lévites ne se sont point séparés des abominations ¹ des peuples de ce pays, des Chananéens ², des Héthéens, des Phéréziens, des Jésuséens, des Ammo-

1. Postquam autem hæc completa sunt, accesserunt ad me principes, dicentes: Non est separatus populus Israel, sacerdotes et Levitæ, a populis terrarum, et abominationibus eorum, Chana-

ÿ. 36. — ²⁰ * Les satrapes (*achaschdarphenim*) étaient les préfets des principales provinces dans le royaume des rois de Perse. Ils étaient investis du double pouvoir civil et militaire, et les lieutenants des rois, dont ils affectaient souvent d'égaliser la splendeur. Les satrapes avaient sous eux des gouverneurs qui dirigeaient les diverses parties ou les cercles des provinces.

²¹ satrapes.

²² Litt.: élevèrent, — protégèrent.

ÿ. 1. — ¹ du culte des idoles. Voy. 5. *Moys.* 12, 31. des abominations des Chananéens etc.

næi videlicet, et Hethæi, et Phere-
zæi, et Jebusæi, et Ammonitarum,
et Moabitarum, et Ægyptiorum,
et Amorrhæorum :

2. tulerunt enim de filiabus eor-
um sibi et filiis suis, et commis-
cuerunt semen sanctum cum po-
pulis terrarum : manus etiam prin-
cipum et magistratum fuit in
transgressione hac prima.

3. Cumque audissem sermonem
istum, scidi pallium meum et tuni-
cam, et evelli capillos capitis
mei et barbæ, et sedi mœrens.

4. Convenerunt autem ad me
omnes, qui timebant verbum Dei
Israel, pro transgressione eorum
qui de captivitate venerant, et ego
sedebam tristis usque ad sacrifici-
um vespertinum :

5. et in sacrificio vespertino sur-
xi de afflictione mea, et scisso
pallio et tunica, curvavi genua
mea, et expandi manus meas ad
Dominum Deum meum,

6. et dixi : Deus meus confun-
dor et erubesco levare faciem
meam ad te : quoniam iniquitates
nostræ multiplicatæ sunt super
caput nostrum, et delicta nostra
creverunt usque ad cælum,

7. a diebus patrum nostrorum :
sed et nos ipsi peccavimus gravi-
ter usque ad diem hanc, et in
iniquitatibus nostris traditi sumus
ipsi, et reges nostri, et sacerdotes
nostri, in manum regum terrarum,
et in gladium, et in captivi-
tatem, et in rapinam, et in confu-

nites, des Moabites, des Egyptiens et des
Amorrhéens ³.

2. Car ils ont pris de leurs filles, et les
ont épousées. Ils ont donné aussi de ces
filles à leurs fils ⁴ et ils ont mêlé la race
sainte avec les nations. Et les chefs *des fa-
milles* et les magistrats sont entrés les pre-
miers dans ce violement de la loi ⁵.

3. Lorsque je les eus entendus parler de
la sorte, je déchirai mon manteau et ma
tunique, je m'arrachai les cheveux de la tête
et les poils de la barbe; et je m'assis tout
abattu de tristesse ⁶.

4. Tous ceux qui craignaient la parole du
Dieu d'Israël s'assemblèrent auprès de moi,
pour ce violement de la loi qu'avaient com-
mis ceux qui étaient revenus de captivité;
et je demeurai assis et tout triste jusqu'au
sacrifice du soir ⁷.

5. Et lorsqu'on offrait le sacrifice du soir ⁸,
je me levai de l'affliction où j'avais été; et
ayant mon manteau et ma tunique déchirés,
je me mis à genoux, et j'étendis mes mains
vers le Seigneur mon Dieu,

6. et je lui dis : Mon Dieu, je suis dans
la confusion, et j'ai honte de lever les yeux
devant vous, parce que nos iniquités se sont
multipliées par-dessus notre tête, et nos
péchés se sont élevés jusqu'au ciel,

7. depuis le temps de nos pères, et que
nos péchés se sont accrus et sont montés
jusqu'au ciel. Nous sommes tombés aussi
nous-mêmes jusqu'aujourd'hui dans de
grands péchés, et nos iniquités ont été cause
que nous avons été livrés, nous, nos rois et
nos prêtres, entre les mains des rois des
nations, et que nous avons été abandonnés,

³ Il avait été permis jusque-là aux Israélites de contracter des alliances avec les Ammonites, les Moabites et les Egyptiens (3. Rois, 3, 1.). A partir de ce moment cela leur fut interdit, à cause du danger qu'il y avait qu'ils se laissassent entraîner à l'idolâtrie. — Il était expressément défendu aux Israélites de contracter mariage avec les populations du pays de Chanaan (2. Moys. 34, 16. 5. Moys. 7, 3.); avec les autres peuples, lorsque la partie infidèle se soumettait à la loi judaïque, et renonçait au paganisme, les mariages étaient permis. Les prêtres toutefois ne pouvaient épouser que des vierges juives d'origine. Voy. 3. Moys. 21, 14.

ŷ. 2. — ⁴ Litt. : Ils ont pris de leurs filles pour eux et pour leurs fils, — c'est-à-dire pour femmes.

⁵ eux, qui auraient dû se distinguer par le bon exemple, ont péché les premiers.

ŷ. 3. — ⁶ D'autres trad. : solitaire, plein de trouble. Tout cela en signe d'une extrême douleur.

ŷ. 4. — ⁷ Voy. 2. Moys. 29, 39. 41. 3. Rois, 18, 29.

ŷ. 5. — ⁸ * Le sacrifice perpétuel s'offrait le matin dès l'aurore, et le soir sur le déclin du jour, *inter duas vesperas*, c'est-à-dire entre trois et six heures, selon notre manière de compter. Comp. 2. Moys. 29, 39 et la remarq.

comme nous le sommes encore aujourd'hui⁹, à l'épée, à la servitude, au pillage, aux insultes et à la confusion.

8. Et maintenant le Seigneur notre Dieu a écouté un peu nos prières, et nous a fait une grâce comme d'un moment, pour nous laisser ce qui était demeuré d'entre nous, pour nous donner un établissement¹⁰ dans son lieu saint, pour éclairer nos yeux, et pour nous laisser un peu de vie dans notre esclavage.

9. Car nous sommes esclaves, et notre Dieu ne nous a pas abandonnés dans notre captivité; mais il nous a fait trouver grâce et miséricorde devant le roi des Perses¹¹; afin qu'il nous donnât la vie, qu'il élevât la maison de notre Dieu, qu'il la rebâtît après avoir été longtemps désolée, et qu'il nous laissât un lieu de retraite¹² dans Juda et dans Jérusalem.

10. Et maintenant, ô mon Dieu, que dirons-nous après tant de grâces¹³? puisque nous avons violé vos commandements,

11. que vous nous avez donnés par les prophètes vos serviteurs, en nous disant : La terre que vous allez posséder est une terre impure, comme le sont celles de tous les autres peuples, et elle est remplie des ordures et des abominations dont ils l'ont couverte depuis un bout jusqu'à l'autre¹⁴.

12. C'est pourquoi ne donnez point vos filles à leurs fils; ne prenez point leurs filles pour les faire épouser à vos fils, et ne recherchez jamais ni leur paix, ni leur prospérité¹⁵, afin que vous deveniez puissants,

sionem vultus, sicut et die hac.

8. Et nunc quasi parum et ad momentum facta est deprecatio nostra apud Dominum Deum nostrum, ut dimitterentur nobis reliquiae, ut daretur nobis paxillus in loco sancto ejus, et illuminaret oculos nostros Deus noster, et daret nobis vitam modicam in servitute nostra,

9. quia servi sumus, et in servitute nostra non dereliquit nos Deus noster, sed inclinavit super nos misericordiam coram rege Persarum, ut daret nobis vitam, et sublimaret domum Dei nostri, et exstrueret solitudines ejus, et daret nobis sepem in Juda et Jerusalem.

10. Et nunc quid dicemus Deus noster post hæc? quia dereliquimus mandata tua,

11. quæ præcepisti in manu servorum tuorum prophetarum, dicens : Terra, ad quam vos ingredimini ut possideatis eam, terra immunda est, juxta immunditiam populorum, cæterarumque terrarum, abominationibus eorum qui repieverunt eam ab ore usque ad os in coinquinatione sua.

12. Nunc ergo filias vestras ne detis filiis eorum, et filias eorum ne accipiat filii vestris, et non quærat pacem eorum, et prosperitatem eorum, usque in æter-

ÿ. 7. — ⁹ * Nonobstant la permission accordée aux Juifs par Cyrus, par Darius et par Artaxerxès, de retourner dans la Judée, le gros de la nation était encore dispersé dans diverses contrées, non-seulement dans les Etats des rois de Perse, mais encore dans l'Egypte et dans les îles, où les derniers malheurs arrivés à leur pays, au temps de Nabuchodonosor, les avaient contraints de chercher un asile.

ÿ. 8. — ¹⁰ Litt. : un pieu, — un pied ferme.

ÿ. 9. — ¹¹ Pl. h. 7, 28; litt. : il a fait incliner sur nous la miséricorde etc. — il nous a fait trouver grâce.

¹² Litt. : et qu'il nous donnât une haie dans etc., — un mur, la sécurité.

ÿ. 10. — ¹³ après ces preuves de votre bonté.

ÿ. 11. — ¹⁴ depuis une extrémité jusqu'à l'autre, partout.

ÿ. 12. — ¹⁵ Vous ne contracterez point de liaison d'amitié avec ces peuples, et vous ne vous occuperez de quoi que ce soit qui puisse tourner à leur utilité et à leur avantage. — Mais tout homme n'est-il pas obligé de procurer le bien de son prochain, quel qu'il soit, et de lui faire du bien toutes les fois qu'il le peut? — On répond à cela que nous ne sommes point tenus de donner au prochain des marques extérieures de charité qui pourraient contribuer à nous jeter nous-mêmes dans le danger d'être séduits. Dieu avait interdit aux Hébreux tout commerce, toute fraternité, toute amitié avec les peuples du pays de Chanaan, parce que par ces relations son peuple aurait pu facilement être entraîné à l'idolâtrie, ainsi qu'aux vices et aux

num : ut confortemini, et comedatis quæ bona sunt terræ, et heredes habeatis filios vestros usque in sæculum.

13. Et post omnia quæ venerunt super nos in operibus nostris pessimis, et in delicto nostro magno, quia tu Deus noster liberasti nos de iniquitate nostra, et dedisti nobis salutem sicut est hodie,

14. ut non converteremur, et irrita faceremus mandata tua, neque matrimonia jungeremus cum populis abominationum istarum. Numquid iratus es nobis usque ad consummationem ne dimitteres nobis reliquias ad salutem?

15. Domine Deus Israel justus es tu : quoniam derelicti sumus, qui salvaremur sicut die hac. Ecce coram te sumus in delicto nostro ; non enim stari potest coram te super hoc.

que vous mangiez les biens de cette terre, et qu'après vous vos enfants en héritent et en jouissent pour jamais. 5. *Moys.* 7, 3.

13. Après tous ces maux qui nous sont arrivés, à cause de nos œuvres très-dérégées et de nos grands péchés, vous nous avez délivrés de nos iniquités, ô mon Dieu ! et vous nous avez sauvés, comme nous le voyons aujourd'hui.

14. *Vous l'avez fait* afin que nous ne retournassions point en arrière ¹⁶, que nous ne violassions point vos commandements, et que nous ne fissions point d'alliance par des mariages avec les peuples abandonnés à toutes ces abominations. *O Seigneur !* serez-vous en colère contre nous jusqu'à nous perdre entièrement ¹⁷, sans laisser aucun reste de votre peuple pour le sauver ¹⁸ ?

15. O Seigneur Dieu d'Israël ! vous êtes juste ; car nous avons été laissés pour être sauvés, comme nous le voyons aujourd'hui. Voilà que nous sommes devant vous dans notre péché ¹⁹ : en effet, après cet excès, on ne peut pas subsister devant votre face ²⁰.

CHAPITRE X.

Séparation des femmes étrangères.

1. Sic ergo orante Esdra, et implorante eo, et flente, et jacente ante templum Dei, collectus est ad eum de Israel cœtus grandis nimis virorum, et mulierum, et puerorum, et flevit populus fletu multo.

2. Et respondit Sechenias filius

1. Lorsqu'Esdras priait de cette sorte, qu'il implorait *la miséricorde de Dieu*, qu'il pleurait et qu'il était étendu par terre devant le temple de Dieu ¹, une grande foule du peuple d'Israël, d'hommes et de femmes et de petits enfants, s'assembla autour de lui ; et le peuple versa une grande abondance de larmes.

2. Alors Séchéniás ², fils de Jéhiel, *l'un*

abominations qui l'accompagnaient. En outre, les crimes de ces peuples ayant atteint leur mesure, Dieu avait résolu de les exterminer de la terre. Voy. 5. *Moys.* 7, 2. 3.

ÿ. 14. — ¹⁶ au mal.

¹⁷ ce qui arriverait si nous faisons tout cela.

¹⁸ en sorte que les restes d'Israël, que vous avez délivrés, ne trouvent point non plus leur salut, et périssent.

ÿ. 15. — ¹⁹ à cause des mariages défendus.

²⁰ on ne peut trouver aucune justification.

ÿ. 1. — ¹ dans le parvis du peuple.

ÿ. 2. — ² Séchéniás n'avait rien à se reprocher ; car il n'est pas compris dans le catalogue qui suit des transgresseurs de la loi relative au mariage, quoique son père et ses frères s'y trouvent. Grandes étaient sa foi et sa fermeté, puisque, sans égard à la chair et au sang, il confesse les péchés de son peuple, et en demande pardon en son nom (du peuple).

des enfants d'Elam, dit à Esdras : Nous avons violé la loi de notre Dieu ; nous avons épousé des femmes des nations étrangères. Et maintenant, si Israël se repent de ce péché ³,

3. faisons alliance avec le Seigneur notre Dieu ; chassons toutes ces femmes ⁴ et ceux qui en sont nés ⁵, nous conformant à la volonté du Seigneur, et de ceux qui révèrent les préceptes du Seigneur notre Dieu ; et que tout se fasse selon la loi.

4. Levez-vous ; c'est à vous à ordonner ⁶. Nous serons avec vous ; revêtez-vous de force, et agissez.

5. Esdras se leva, et obligea les princes des prêtres et des Lévites, et tout Israël de lui promettre avec serment qu'ils feraient ce qu'on venait de dire ; et ils le lui jurèrent.

6. Esdras se leva de devant la maison de Dieu, et s'en alla à la chambre de Johanan, fils d'Eliasib ⁷ ; où étant entré, il ne mangea point de pain, et ne but point d'eau, parce qu'il pleurait le péché de ceux qui étaient revenus de captivité.

7. Alors on fit publier dans Juda et dans Jérusalem, que tous ceux qui étaient revenus de captivité s'assemblaient à Jérusalem ;

8. et que quiconque ne s'y trouverait pas dans trois jours, selon l'ordre des princes et des anciens, perdrait tout son bien ⁸, et serait chassé de l'assemblée de ceux qui étaient revenus en leur pays.

9. Ainsi tous ceux de Juda et de Benjamin furent assemblés en trois jours à Jérusalem.

Jehiel de filiis Ælam, et dixit Esdræ : Nos prævaricati sumus in Deum nostrum, et duximus uxores alienigenas de populis terræ : et nunc, si est pœnitentia in Israël super hoc,

3. percutiamus fœdus cum Domino Deo nostro, ut projiciamus universas uxores, et eos qui de his nati sunt, juxta voluntatem Domini, et eorum qui timent præceptum Domini Dei nostri : secundum legem fiat.

4. Surge, tuum est decernere, nosque erimus tecum : confortare, et fac.

5. Surrexit ergo Esdras, et adjuravit principes sacerdotum et Levitarum, et omnem Israel, ut facerent secundum verbum hoc, et juraverunt.

6. Et surrexit Esdras ante domum Dei, et abiit ad cubiculum Johanan filii Eliasib, et ingressus est illuc, panem non comedit, et aquam non bibit : lugebat enim transgressionem eorum, qui venerant de captivitate.

7. Et missa est vox in Juda, et in Jerusalem omnibus filiis transmigratorum, ut congregarentur in Jerusalem :

8. et omnis qui non venerit in tribus diebus juxta consilium principum et seniorum, auferetur universa substantia ejus, et ipse abjicietur de cœtu transmigratorum.

9. Convenerunt igitur omnes viri Juda et Benjamin in Jerusa-

³ Dans l'hébr. : s'il y a encore quelque espérance pour Israël.

ŷ. 3. — ⁴ toutes les femmes étrangères.

⁵ Les mariages avec les femmes étrangères étaient regardés non-seulement comme illicites, mais encore comme nuls, parce qu'ils avaient été contractés contre la loi. Les enfants furent renvoyés avec leurs mères, parce que dans le cas où on les aurait retenus, il y aurait eu un danger continuel que les pères ne reprissent les mères. — ⁶ D'après la loi (*Voy. pl. h. 9, 1. note 3*), les femmes Chananéennes ne pouvaient à aucune condition contracter des alliances avec des hommes Israélites, et les femmes des autres peuples ne le pouvaient que lorsqu'elles renouaient au culte des faux dieux, et embrassaient celui du Dieu d'Israël. Il y a apparence qu'il n'y eut de renvoyées avec leurs enfants que les femmes dont le mariage était légalement nul, c'est-à-dire les femmes Chananéennes, ou celles d'autres nations, qui ne voulurent point renoncer au paganisme.

ŷ. 4. — ⁶ Esdras avait non-seulement une connaissance profonde de la loi, mais encore le plein pouvoir de la part du roi de faire tout ce qui lui paraissait bon. Il se conduisit, comme on le voit en cette occasion, avec une grande modération, et il n'entreprit rien sans le consentement des anciens.

ŷ. 6. — ⁷ Eliasib était grand prêtre.

ŷ. 8. — ⁸ son bien serait confisqué, et dévolu au trésor du temple.

lem tribus diebus, ipse est mensis nonus, vigesimo die mensis : et sedit omnis populus in platea domus Dei, trementes pro peccato, et pluviis.

10. Et surrexit Esdras sacerdos, et dixit ad eos : Vos transgressi estis, et duxistis uxores alienigenas, ut adderetis super delictum Israel.

11. Et nunc date confessionem Domino Deo patrum vestrorum, et facite placitum ejus, et separamini a populis terræ, et ab uxoribus alienigenis.

12. Et respondit universa multitudo, dixitque voce magna : Juxta verbum tuum ad nos, sic fiat.

13. Veruntamen quia populus multus est, et tempus pluvix, et non sustinemus stare foris, et opus non est dici unius vel duorum (vehementer quippe peccavimus in sermone isto)

14. constituentur principes in universa multitudine : et omnes in civitatibus nostris qui duxerunt uxores alienigenas, veniant in temporibus statutis, et cum his seniores per civitatem et civitatem, et judices ejus, donec avertatur ira Dei nostri a nobis super peccato hoc.

15. Igitur Jonathan filius Asahel, et Jaasia filius Thecua, steterunt super hoc, et Mesollam et Sabethai Levites adjuverunt eos :

16. feceruntque sic filii transmigrationis. Et abierunt, Esdras sacerdos, et viri principes familiarum, in domos patrum suorum, et omnes per nomina sua, et sederunt in die primo mensis decimi ut quaererent rem.

17. Et consenmati sunt omnes viri, qui duxerant uxores alienigenas, usque ad diem primam mensis primi.

salem, et y vinrent le vingtième jour du neuvième mois : et tout le peuple se tint dans la place de devant le temple de Dieu, étant tous tremblants à cause de leurs péchés et des pluies ⁹.

10. Et Esdras, prêtre, se levant, leur dit : Vous avez violé la loi, et vous avez épousé des femmes étrangères pour ajouter ce péché à tous ceux d'Israël.

11. Maintenant donc rendez gloire au Seigneur le Dieu de vos pères; faites ce qui lui est agréable, et séparez-vous des nations et des femmes étrangères.

12. Tout le peuple répondit à haute voix : Que ce que vous nous avez dit soit exécuté.

13. Mais parce que l'assemblée du peuple est grande, et que pendant cette pluie nous ne pouvons demeurer dehors, outre que ce n'est pas ici l'ouvrage d'un jour ni de deux, le péché que nous avons commis en ce point étant très-grand ¹⁰,

14. qu'on établisse des chefs dans tout le peuple; que tous ceux d'entre nous qui ont épousé des femmes étrangères viennent au jour qu'on leur marquera, et que les anciens et les magistrats de chaque ville viennent avec eux, jusqu'à ce que nous ayons détourné de dessus nous la colère de notre Dieu, que nous nous sommes attirée par ce péché.

15. Jonathan, fils d'Azahel, et Jaasia fils de Thécué, furent donc établis pour cette affaire; et Mesollam et Séthéhai, Lévités, les y aidèrent.

16. Et ceux qui étaient revenus de captivité firent ce qui était ordonné. Esdras, prêtre, et les chefs des familles allèrent dans les maisons de leurs pères, chacun selon son nom; et ils commencèrent au premier jour du dixième mois à faire leurs informations.

17. Et le dénombrement de ceux qui avaient épousé des femmes étrangères, fut achevé le premier jour du premier mois ¹¹.

§. 9. — ⁹ Le neuvième mois correspond à la moitié de nos mois de novembre et de décembre, où il règne d'ordinaire en Palestine un temps froid et pluvieux.

§. 13. — ¹⁰ y en ayant beaucoup d'entre nous qui ont péché en ce point.

§. 17. — ¹¹ Le premier mois, dans la manière de compter des Hébreux, correspondait à la dernière quinzaine de mars et à la première quinzaine d'avril. — Comment se firent les informations pour le renvoi des femmes étrangères et de leurs enfants? Selon quelques-uns, on nomma des commissaires pour rechercher ceux qui avaient pris des femmes étrangères. Ces commissaires se transportaient dans chaque

18. Entre les enfants des prêtres, on trouva ceux-ci qui avaient épousé des femmes étrangères. Des enfants de Josué, les fils de Josédéc et ses frères, Maasia et Eliézer, Jarib et Godolia.

19. Et ils consentirent à chasser leurs femmes et à offrir un bœlier du troupeau pour leur péché.

20. Des enfants d'Emmer, Hanani et Zébédia.

21. Des enfants d'Harim, Maasia et Elia, Séméia, Jéhiel et Ozias.

22. Des enfants de Pheshur, Elioénaï, Maasia, Ismahel, Nathanael, Jozabed et Elasa.

23. Des enfants des Lévites, Jozabed, Séméï, Célaïa; c'est le même qui est appelé Calita, Phataïa, Juda et Eliézer.

24. Des chantres, Eliasib; des portiers, Sellum, Télem et Uri.

25. D'Israël: des enfants de Pharos, Ré-méïa, Jézia, Melchia, Miamin, Eliézer, Melchia et Banéa.

26. Des enfants d'Elam, Mathania, Zacharias, Jéhiel, Abdi, Jérimoth et Elia.

27. Des enfants de Zéthua, Elioénaï, Eliasib, Mathania, Jérimuth, Zabad et Aziza.

28. Des enfants de Bébaï, Johanan, Hanania, Zabbai et Athalaï.

29. Des enfants de Bani, Mosollam, Melluch, Adaïa, Jasub, Saal et Ramoth.

30. Des enfants de Phahath Moab, Edna, Chalal, Banaias, Maasias, Mathanias, Bésé-léel, Bennui et Manassé.

31. Des enfants de Hérem, Eliézer, Josué, Melchias, Séméias et Siméon,

32. Benjamin, Maloch, Samarias.

33. Des enfants d'Asom, Mathanaï, Ma-

18. Et inventi sunt de filiis sacerdotum qui duxerant uxores alienigenas. De filiis Josue filii Josedec, et fratres ejus, Maasia, et Eliezer, et Jarib, et Godolia.

19. Et dederunt manus suas ut eijcerent uxores suas, et pro delicto suo arietem de ovibus offerrent.

20. Et de filiis Emmer, Hanani, et Zebedia.

21. Et de filiis Harim, Maasia, et Elia, et Semeia, et Jehiel, et Ozias.

22. Et de filiis Pheshur, Elioenai, Maasia, Ismahel, Nathanael, Jozabed, et Elasa.

23. Et de filiis Levitarum, Jozabed, et Semei, et Celaia, ipse est Calita, Phataia, Juda et Eliezer.

24. Et de cantoribus, Eliasib. Et de janitoribus, Sellum, et Telem, et Uri.

25. Et ex Israel, de filiis Pharos, Remeia, et Jezia, et Melchia, et Miamin, et Eliezer, et Melchia, et Banea.

26. Et de filiis Ælam, Mathania, Zacharias, et Jehiel, et Abdi, et Jerimoth, et Elia.

27. Et de filiis Zethua, Elioenai, Eliasib, Mathania, et Jerimuth, et Zabad, et Aziza.

28. Et de filiis Bebai, Johanan, Hanania, Zabbai, Athalai.

29. Et de filiis Bani, Mosollam, et Melluch, et Adaia, Jasub, et Saal, et Ramoth.

30. Et de filiis Phahath Moab, Edna, et Chalal, Banaias, et Maasias, Mathanias, Beseleel, Bennui et Manasse.

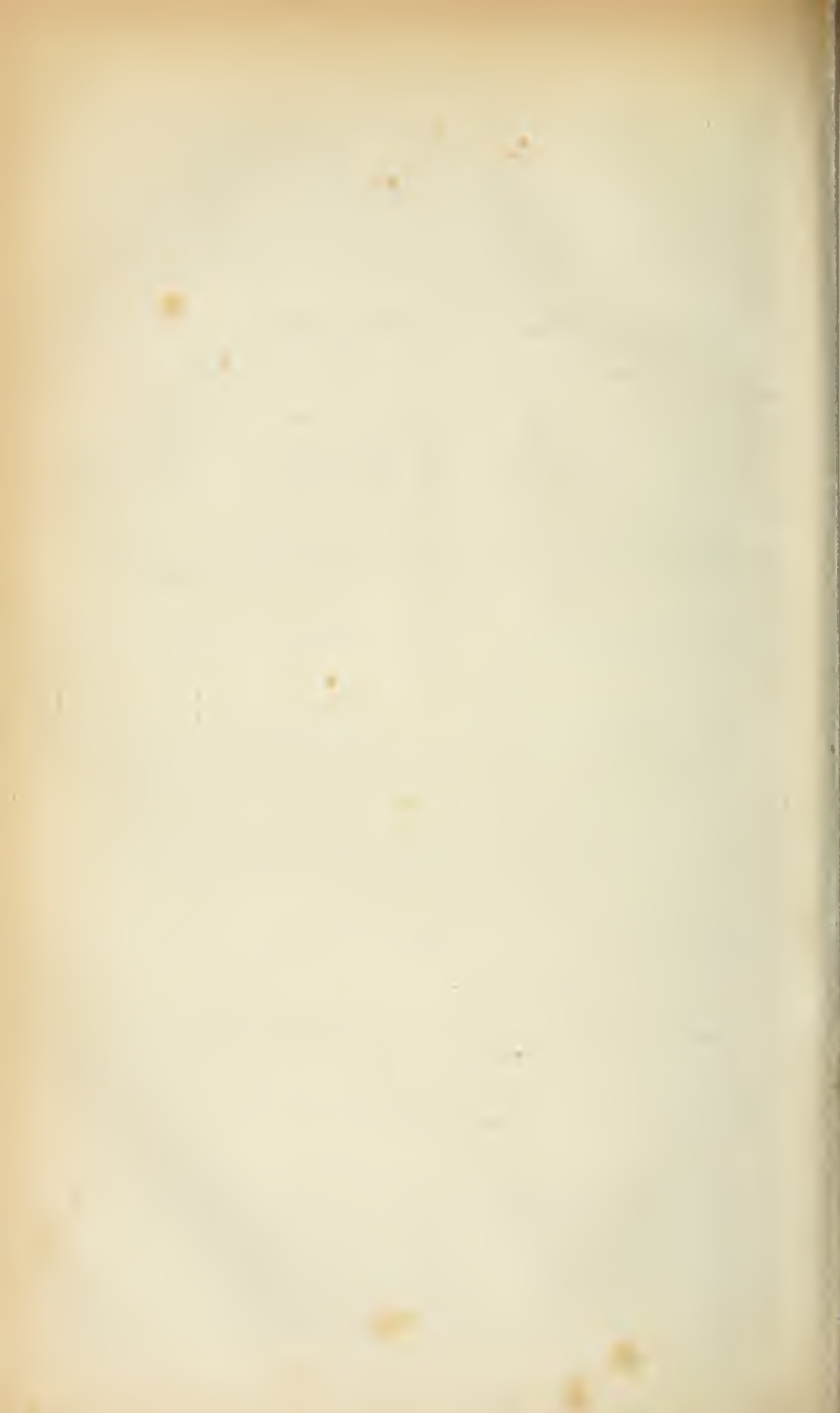
31. Et de filiis Herem, Eliezer, Josue, Melchias, Semeias, Simeon,

32. Benjamin, Maloch, Samarias.

33. Et de filiis Asom, Matha-

ville, et citaient devant eux tous ceux qui étaient dans ce cas; et conjointement avec les anciens et les magistrats de chaque lieu, ils rendaient leur jugement et faisaient exécuter leur sentence. C'est l'idée que semble donner le v. 16. Selon d'autres, on cita à Jérusalem devant l'assemblée des anciens, les coupables de chaque ville, suivant les rapports et les indications fournis par les anciens et les juges de chaque localité; ou bien encore, on fit simplement venir devant Esdras et les principaux de la nation, les juges des lieux, pour rendre compte de la manière dont la résolution prise dans l'assemblée générale avait été exécutée.

Sai, Mathatha, Zabad, Eliphelet, Jermai, Manasse, Semei.	thatha, Zabad, Eliphélet, Jermaï, Manassé et Séméi.
34. De filiis Bani, Maaddi, Amram, et Vel,	34. Des enfants de Bani, Maaddi, Amram et Vel,
25. Baneas, et Badaias, Cheliau,	35. Banéas, Badaïas, Chéliaü,
36. Vania, Marimuth, et Eliasib.	36. Vania, Marimuth, Eliasib,
37. Mathanias, Mathanai, et Jasi,	37. Mathanias, Mathanaï, Jasi,
38. et Bani, et Bennui, Semei.	38. Bani, Bennui, Séméï,
39. et Salmias, et Nathan, et Adaias,	39. Salmias, Nathan, Adaïas,
40. et Mechnedebai, Sisai, Sarai,	40. Mechnédébaï, Sisai, Saraï,
41. Ezrel, et Selemiau, Semia,	41. Ezrel, Sélémiaü, Séméria,
42. Sellum, Amaria, Joseph.	42. Sellum, Amaria et Joseph.
43. De filiis Nebo, Jehiel, Mathathias, Zabad, Zabina, Jeddu, et Joel, et Banaia.	43. Des enfants de Nébo, Jéhiel, Mathathias, Zabad, Zabina, Jeddu, Joel et Banaïa.
44. Omnes hi acceperant uxores alienigenas, et fuerunt ex eis mulieres, quæ pepererant filios.	44. Toutes ces personnes avaient pris des femmes étrangères; et il y en avait quelques-unes qui avaient eu des enfants.



PRÉFACE

SUR LE LIVRE DE NÉHÉMIE

APPELÉ AUSSI

LE SECOND LIVRE D'ESDRAS.

Le second livre d'Esdras est ainsi appelé, parce que c'est une continuation de l'histoire de la restauration de l'Etat des Juifs, histoire qui a été commencée dans le premier livre d'Esdras. L'auteur de ce livre n'est pas Esdras, mais Néhémie, un Israélite qui jouissait de la plus grande considération auprès d'Artaxerxès, roi de Perse (1. *Esdr.* 7, 41.), et à qui Dieu avait donné la grandeur d'âme, la noblesse du cœur et un amour profond pour ses frères, afin de former en lui un consolateur de son peuple, ce que signifie son nom ¹. Il raconte dans son livre comment il fut déterminé par la triste situation de la colonie juive à entreprendre un second voyage de Perse à Jérusalem, comment il rétablit les murs de la ville que ses ennemis avaient renversés, fixa les endroits où l'on résiderait dans la Judée, détruisit les abus, remit en vigueur les coutumes louables, et renouvela l'alliance avec Dieu. Il offre, ainsi que l'enseignent saint Jérôme et d'autres Pères, dans sa personne un type admirable de Jésus-Christ, qui reçut pareillement de son Père céleste (*Isaï.* 61, 2. 3.) l'ordre de consoler ceux qui pleuraient dans Sion, de renouveler ce qui avait vieilli, et de le transformer en son Eglise sans tache.

¹ Néhémie signifie en hébr. : Consolation de Dieu.



LIVRE DE NÉHÉMIE

APPELÉ AUSSI

LE SECOND LIVRE D'ESDRAS

CHAPITRE PREMIER.

Prière de Néhémie pour les enfants d'Israël.

1. Verba Nehemiæ filii Helchiæ. Et factum est in mense Casleu, anno vigesimo, et ego eram in Susis castro.

2. Et venit Hanani unus de fratribus meis, ipse et viri ex Juda : et interrogavi eos de Judæis, qui remanserant et supererant de captivitate et Jerusalem.

3. Et dixerunt mihi : Qui remanserunt, et relictis sunt de captivitate ibi in provincia, in afflictione magna sunt, et in opprobrio : et murus Jerusalem dissipatus est, et portæ ejus combustæ sunt igni.

1. Histoire de Nehémias ¹, fils de Helchias. La vingtième année ², au mois de Casleu ³, lorsque j'étais dans le château de Suse ⁴,

2. Hanani, l'un de mes frères, me vint trouver, avec quelques-uns de la tribu de Juda ⁵ ; et je leur demandai des nouvelles des Juifs qui étaient demeurés après la captivité, et qui vivaient encore, et de Jérusalem.

3. Ils me répondirent : Ceux qui sont restés après la captivité, et qui demeurent en la province, sont dans une grande affliction et dans l'opprobre. Les murailles de Jérusalem sont toutes détruites, et ses portes ont été consumées par le feu ⁶.

ŷ. 1. — ¹ Litt. : « Paroles de Néhémie. » ce qui est une preuve que l'auteur du livre est effectivement Néhémie lui-même.

² du roi Artaxerxès-Longue-Main (*Pl. b. 2, 1.*), l'an du monde 3560, avant Jésus-Christ 444.

³ la mi-novembre et décembre.

⁴ la résidence d'hiver des rois de Perse.

ŷ. 2. — ⁵ Autrement, selon l'hébr. : qui venaient de Juda — de la Judée. C'étaient des Juifs qui étaient rentrés dans leur patrie, et qui étaient revenus à Suse. — Hanani était parent de Néhémie (*Pl. b. 7, 2.*).

ŷ. 3. — ⁶ Cet état de choses était une suite des temps de trouble qui s'élevèrent bientôt après la restauration de Zorobabel et d'Esdras. La Palestine devint le théâtre de la guerre entre la Perse et l'Égypte, guerre dont non-seulement le pays eut en général beaucoup à souffrir, mais qui fournit encore aux Samaritains une nouvelle occasion de montrer à l'égard des Juifs avec impunité les sentiments hostiles qui les animaient.

4. Ayant entendu ces paroles, je m'assis, je pleurai, et je demeurai tout triste pendant plusieurs jours. Je jeûnai et je priai en la présence du Dieu du ciel ⁷.

5. Et je *lui* dis : Seigneur, Dieu du ciel, qui êtes fort, grand et terrible, qui gardez votre alliance, et conservez votre miséricorde à ceux qui vous aiment, et qui observent vos commandements, *Dan.* 9, 4.

6. ayez, je vous prie, l'oreille attentive et les yeux ouverts pour écouter la prière de votre serviteur, que je vous offre maintenant pendant le jour et pendant la nuit, pour les enfants d'Israël, vos serviteurs. Je vous confesse les péchés que les enfants d'Israël ont commis contre vous. Nous avons péché, moi et la maison de mon père.

7. Nous avons été séduits par la vanité, et nous n'avons point observé vos commandements, vos cérémonies et vos ordonnances que vous aviez prescrites à Moÿse votre serviteur.

8. Souvenez-vous de la parole que vous avez dite à votre serviteur Moÿse ⁸ : Lorsque vous aurez violé ma loi, je vous disperserai parmi les peuples ;

9. et alors si vous revenez à moi, si vous observez mes préceptes, et que vous fassiez ce que je vous ai commandé, quand vous auriez été emmenés jusqu'aux extrémités du monde, je vous rassemblerai de ces pays-là, et je vous ramènerai au lieu que j'ai choisi pour y établir mon nom.

10. Ceux-ci sont vos serviteurs et votre peuple; vous les avez rachetés par votre souveraine force et par votre main puissante.

11. Que votre oreille, Seigneur, soit attentive à la prière de votre serviteur et aux prières de vos serviteurs qui sont résolus de craindre votre nom. Conduisez aujourd'hui votre serviteur, et faites-lui trouver miséricorde devant ce prince ⁹. Car j'étais l'échanson du roi ¹⁰.

4. Cunque audissem verba hujuscemodi, sedi, et flevi, et luxi diebus multis : jejunabam, et orabam aute faciem Dei cœli.

5. Et dixi : Quæso Domine Deus cœli fortis, magne atque terribilis, qui custodis pactum et misericordiam cum his qui te diligunt, et custodiunt mandata tua ;

6. fiant aures tuæ auscultantes, et oculi tui aperti, ut audias orationem servi tui, quam ego oro coram te hodie, nocte et die, pro filiis Israel servis tuis : et confiteor pro peccatis filiorum Israel, quibus peccaverunt tibi : ego et domus patris mei peccavimus,

7. vanitate seducti sumus, et non custodivimus mandatum tuum, et cæremonias, et judicia, quæ præcepisti Moysi famulo tuo.

8. Memento verbi, quod mandasti Moysi servo tuo, dicens : Cum transgressi fueritis, ego dispergam vos in populos :

9. et si revertamini ad me, et custodiatis præcepta mea, et faciatis ea ; etiamsi abducti fueritis ad extrema cœli, inde congregabo vos, et reducam in locum, quem elegi ut habitaret nomen meum ibi.

10. Et ipsi servi tui, et populus tuus : quos redemisti in fortitudine tua magna, et in manu tua valida.

11. Obsecro Domine, sit auris tua attendens ad orationem servi tui, et ad orationem servorum tuorum, qui volunt timere nomen tuum : et dirige servum tuum hodie, et da ei misericordiam ante virum hunc ; ego enim eram pin-cerna regis.

ÿ. 4. — ⁷ Dans son affliction, Néhémie, à l'exemple de tous les saints personnages dont il est fait mention dans les livres saints, cherche sa consolation et sa force dans la prière et le jeûne. *Comp. Jacq.* 5, 16. — Néhémie demeura dans le deuil durant quatre mois. (*Voy.* 2, 1. note 1).

ÿ. 8. — ⁸ Voy. 5. *Moÿs.* 30, 1. et suiv.

ÿ. 11. — ⁹ le roi Artaxerxès.

¹⁰ L'échanson, charge que l'on peut comparer à celle de grand maréchal de la cour.

CHAPITRE II.

Néhémie reçoit le pouvoir et des lettres pour rebâtir Jérusalem.

1. Factum est autem in mense nisan, anno vigesimo Artaxerxis regis : et vinum erat ante eum, et levavi vinum, et dedi regi : et eram quasi languidus ante faciem ejus.

2. Dixitque mihi rex : Quare vultus tuus tristis est, cum te ægrotum non videam? non est hoc frustra, sed malum nescio quod in corde tuo est. Et timui valde, ac nimis :

3. et dixi regi : Rex in æternum vive : quare non mœreat vultus meus, quia civitas domus sepulchrorum patris mei deserta est, et portæ ejus combustæ sunt igni?

4. Et ait mihi rex : Pro qua re postulas? Et oravi Deum cœli,

5. et dixi ad regem : Si videtur regi bonum, et si placet servus tuus ante faciem tuam, ut mittas me in Judæam, ad civitatem sepulchri patris mei, et ædificabo eam.

1. La vingtième année du règne d'Artaxerxès¹, au mois de nisan², on apporta du vin devant le roi. Je le pris, et le lui servis³. Alors le roi me trouvant le visage tout abattu⁴,

2. me dit : Pourquoi avez-vous le visage si triste, quoique vous ne me paraissiez pas malade? Il faut que vous en ayez sujet, et que vous cachiez quelque mal qui vous tienne au cœur. Je fus saisi d'une très-grande crainte,

3. et je dis au roi : O roi, que votre vie soit éternelle ! Pourquoi mon visage ne serait-il pas abattu, puisque la ville où sont les tombeaux de mes pères⁵ est toute déserte, et que ses portes ont été brûlées?

4. Le roi me dit : Que me demandez-vous? Je priai le Dieu du ciel,

5. et je dis au roi : Si ma demande ne déplaît pas au roi, et si votre serviteur vous est agréable, envoyez-moi en Judée, à la ville des sépulcres de mes pères, afin que je la fasse rebâtir.

ÿ. 1. — ¹ Néhémie compte ici d'après l'année civile, qui commençait en automne, en sorte que les deux mois de casleu (*Pl. h. 1, 1.*) et de nisan, pouvaient tomber dans la vingtième année. — * La prière de Néhémie (ch. 1.) eut lieu la vingtième année du règne d'Artaxerxès, au mois de casleu, c'est-à-dire de la mi-novembre à la mi-décembre, et le fait rapporté dans le ch. 2. se passa dans la même vingtième année, au mois de nisan, c'est-à-dire de la mi-mars à la mi-avril : il semble donc que ce qui est rapporté au ch. 1. ne put précéder ce qui est dans celui-ci. Mais on peut dire que Néhémie suit ici la manière de compter des Chaldéens; et les Chaldéens comptaient leurs années selon les temps différents auxquels leurs rois commençaient à régner. Or l'année du règne d'Artaxerxès commença au mois de casleu. Ainsi pour eux nisan était le quatrième mois de l'année. Néhémie passa ces quatre mois dans le deuil et les gémissements. *Synops.*

² mi-mars et mi-avril.

³ * Les échansons servaient à tour de rôle. Le rang de Néhémie vint au mois de nisan. — La qualité d'échanson n'était pas peu de chose parmi les Perses. Les rois de cette nation donnaient d'ordinaire cet office aux fils des premiers personnages de leurs Etats. Et comme les rois de Perse, au rapport de Strabon et d'Athénée, ne buvaient que du vin de Syrie, Néhémie, qui était originaire de ces contrées, pouvait se connaître en bon vin, et remplir son office au gré d'Artaxerxès. *Comp. Esther, 1, 8* et les remarq.

⁴ me trouvant triste et abattu. D'autres trad. l'hébr. : Je n'étais d'ailleurs point triste devant lui. — * Autrement et plus littéralement : et je n'étais pas mal (mauvais) devant lui, c'est-à-dire le roi me voyait d'assez bon œil.

ÿ. 3. — ⁵ * Tous les peuples tinrent toujours les tombeaux des ancêtres pour saints et sacrés, mais les Perses surtout se distinguaient en ce point. C'est pourquoi Néhémie revient encore sur ce sujet au ÿ. 5.

6. Le roi et la reine qui était assise auprès de lui, me dirent : Combien durera votre voyage, et quand reviendrez-vous ? Je leur marquai le temps ⁶, et le roi l'agréa, et il me permit de m'en aller.

7. Je lui dis encore : Je supplie le roi de me donner des lettres pour les gouverneurs du pays de delà le fleuve afin qu'ils me fassent passer *sûrement*, jusqu'à ce que je sois arrivé en Judée.

8. Je le supplie aussi qu'il me donne une lettre pour Asaph, grand maître de la forêt du roi, afin qu'il me soit permis d'en prendre du bois, pour pouvoir couvrir les tours du temple ⁷, les murailles de la ville, et la maison où je me retirerai. Le roi m'accorda ma demande, parce que la main favorable de mon Dieu était sur moi ⁸.

9. J'allai donc trouver ensuite les gouverneurs du pays au delà du fleuve, et je leur présentai les lettres du roi. Or le roi avait envoyé avec moi des officiers de guerre et des cavaliers.

10. Sanaballat, Horonite ⁹, et Tobie, serviteur du roi, Ammonite ¹⁰, ayant été avertis de mon arrivée, furent saisis d'une extrême affliction, voyant qu'il était venu un homme qui cherchait à procurer le bien des enfants d'Israël,

11. Etant arrivé à Jérusalem, j'y demeurai pendant trois jours ;

12. et je me levai la nuit, ayant peu de gens avec moi. Je ne dis à personne ce que Dieu m'avait inspiré de faire dans Jérusalem ; et je n'avais point là de chevaux, hors celui sur lequel j'étais monté.

13. Je sortis la nuit par la porte de la Vallée ; je vins devant la fontaine du Dragon, et à la porte du Fumier ¹¹ : et je con-

6. Dixitque mihi rex, et regina quæ sedebat juxta eum : Usque ad quod tempus erit iter tuum, et quando reverteris ? Et placuit ante vultum regis, et misit me : et constitui ei tempus.

7. Et dixi regi : Si regi videtur bonum, epistolas det mihi ad duces regionis trans flumen, ut traducant me, donec veniam in Judæam :

8. et epistolam ad Asaph custodem saltus regis, ut det mihi ligna, ut tegere possim portas turris domus, et muros civitatis, et domum, quam ingressus fuero. Et dedit mihi rex juxta manum Dei mei bonam mecum.

9. Et veni ad duces regionis trans flumen, dedique eis epistolas regis. Miserat autem rex mecum principes militum, et equites.

10. Et audierunt Sanaballat Horonites, et Tobias servus Ammanites : et contristati sunt afflictionè magna, quod venisset homo, qui quæreret prosperitatem filiorum Israel.

11. Et veni Jerusalem, et eram ibi tribus diebus,

12. et surrexi nocte ego, et viri pauci mecum, et non indicavi cuiquam quid Deus dedisset in corde meo ut facerem in Jerusalem, et jumentum non erat mecum, nisi animal, cui sedebam.

13. Et egressus sum per portam Vallis nocte, et ante fontem dragonis, et ad portam stercoris, et

ÿ. 6. — ⁶ * L'espace de temps que Néhémie demanda fut de douze ans, depuis la vingtième (ÿ. 1.) jusqu'à la trente-deuxième année d'Artaxerxès (*Pl. b.* 5, 14 ; 13, 6.). — Dans les repas publics les femmes ne paraissaient pas, à moins d'être mandées (*Esth.* 1, 11.), mais dans le particulier, elles mangeaient avec leurs maris.

ÿ. 8. — ⁷ Litt. : les portes de la tour de la maison. — Quelques-uns entendent les portes du parvis du temple, d'autres les portes de la forteresse près du temple, qui fut plus tard réparée par les princes juifs, et appelée par les Romains Antonia.

⁸ parce que, et de la manière que la main favorable de Dieu, sa Providence favorable, qui était avec moi, le permit.

ÿ. 10. — ⁹ originaire d'Horonaim, ville du pays de Moab (*Isaïe*, 15, 5. *Jér.* 48, 34.), ou de Béthhoron dans la tribu d'Ephraïm, dont une portion du territoire appartenait alors au district des Samaritains. Selon l'historien juif Josèphe, Sanaballat bâtit le temple des Samaritains sur le mont Garizim.

¹⁰ Litt. : esclave Ammanite, ci-devant serviteur (esclave) des Ammanites (mieux Ammonites).

ÿ. 13. — ¹¹ * La fontaine du Dragon était ainsi appelée vraisemblablement parce qu'il y avait auprès quelque animal semblable à un dragon, à un grand serpent, ou autre animal fabuleux. — La porte du Fumier était celle par laquelle on portait les

considerabam murum Jerusalem dissipatum, et portas ejus consumptas igni.

14. Et transivi ad portam Fontis, et ad aquæductum Regis, et non erat locus jumento, cui sedebam, ut transiret.

15. Et ascendi per torrentem nocte, et considerabam murum, et reversus veni ad portam Vallis, et redi.

16. Magistratus autem nesciebant quo abissem, aut quid ego facerem : sed et Judæis et sacerdotibus, et optimalibus, et magistratibus, et reliquis qui faciebant opus, usque ad id loci nihil indicaveram.

17. Et dixi eis : Vos nostis afflictionem in qua sumus ; quia Jerusalem deserta est, et porte ejus consumptæ sunt igni : venite, et ædificemus muros Jerusalem, et non simus ultra opprobrium.

18. Et indicavi eis manum Dei mei, quod esset bona mecum, et verba regis, quæ locutus esset mihi, et aio : Surgamus et ædificemus. Et confortatæ sunt manus eorum in bono.

19. Audierunt autem Sanaballat Horonites, et Tobias servus Ammanites, et Gossem Arabs, et subsannaverunt nos, et despexerunt, dixeruntque : Quæ est hæc res, quam facitis ? numquid contra regem vos rebellatis ?

20. Et reddidi eis sermonem, dixique ad eos : Deus cæli ipse nos juvat, et nos servi ejus sumus : surgamus et ædificemus : vobis autem non est pars, et justitia, et memoria in Jerusalem.

sidérais les murailles de Jérusalem, qui étaient toutes abattues, et ses portes qui avaient été brûlées.

14. Je passai de là à la porte de la Fontaine¹² et à l'aqueduc du Roi¹³, et je ne trouvai point de lieu par où pût passer le cheval sur lequel j'étais monté¹⁴.

15. Il était encore nuit quand je remontai par le torrent¹⁵, et je considérais les murailles ; et je rentrai par la porte de la Vallée, et je m'en revins.

16. Les magistrats cependant ne savaient point où j'étais allé, ni ce que je faisais ; et jusqu'alors je n'avais rien découvert de *mon dessein*, ni aux Juifs, ni aux plus considérables *d'entre le peuple*, ni aux prêtres, ni aux magistrats, ni à aucun de ceux qui avaient le soin des ouvrages¹⁶.

17. Mais je leur dis alors : Vous voyez l'affliction où nous sommes. Jérusalem est déserte, et ses portes ont été brûlées. Venez, rebâtissons les murailles de Jérusalem, afin qu'à l'avenir nous ne soyons plus en opprobre.

18. Je leur rapportai ensuite de quelle manière Dieu avait étendu sa main favorable sur moi, et les paroles que le roi m'avait dites, et je leur dis : Venez, rebâtissons *les murailles*. Et ils s'encouragèrent à bien travailler.

19. Mais Sanaballat, Horonite, Tobie, serviteur *du roi*, Ammonite, et Gossem, Arabe, ayant été avertis, se raillèrent de nous avec mépris, et dirent : Que faites-vous là ? Cette entreprise n'est-elle pas une révolte contre le roi¹⁷ ?

20. Je répondis à cette parole, et je leur dis : C'est le Dieu du ciel qui nous assiste lui-même, et nous sommes ses serviteurs. Continuons donc à bâtir ; car pour vous, vous n'avez ni aucune part, ni aucun droit à Jérusalem¹⁸, et votre nom y sera toujours en oubli¹⁹.

immondices hors de la ville, dans la vallée d'Hennon. — Cette fontaine et cette porte étaient au sud-est de la ville.

χ. 14. — ¹² du côté occidental de la ville.

¹³ Dans l'hébr. : à l'étang du Roi, qu'Ézéchias avait fait faire (2. Par. 32, 3. 20.).

¹⁴ tant étaient grandes les ruines du mur !

χ. 15. — ¹⁵ proprement par la vallée. Voy. 4. Moys. 13, 24.

χ. 16. — ¹⁶ qui plus tard travaillèrent à la reconstruction de la ville et du temple.

χ. 19. — ¹⁷ comme il y en a apparence, puisque vous fertilisez la ville.

χ. 20. — ¹⁸ Litt. : vous n'avez ni droit ni souvenir à Jérusalem ; — ni souvenir, point de nom qui y subsiste. — * Il leur parle ainsi, parce que le royaume de Samarie ayant été séparé de celui de Juda, et les habitants du premier royaume ayant renoncé au temple de Jérusalem, ils étaient déchués de tout le droit qu'ils auraient pu prétendre à Jérusalem et au temple du Seigneur. En outre ceux qui demeuraient alors à Samarie étaient proprement des infidèles, que les Chaldéens y avaient fait transférer à la place des Israélites. De Sacy.

¹⁹ De même que Néhémie ne se laissa point effrayer dans la réédification de la Jé-

CHAPITRE III.

Les murs, les portes et les tours de Jérusalem sont rebâties.

1. Alors Eliasib, grand prêtre, et les prêtres, ses frères, s'appliquèrent à l'ouvrage ; et ils bâtirent la porte du Troupeau¹ : ils la consacrèrent² ; ils posèrent le bois, le seuil et les poteaux, et ils en consacrèrent tout l'espace, jusqu'à la tour de cent coudées³, jusqu'à la tour d'Hananeel.

2. Ceux de Jéricho bâtirent d'un côté auprès de lui, et de l'autre⁴ Zachur, fils d'Amri.

3. Les enfants d'Asnaa bâtirent la porte des Poissons. Ils la couvrirent, et y mirent les deux battants, les serrures et les barres. Marimuth, fils d'Urie, fils d'Accus, bâtit auprès d'eux.

4. Mosollam, fils de Barachias, fils de Mésézébel, bâtit auprès de lui ; et Sadoc, fils de Baana, bâtit auprès d'eux.

5. Ceux de Thécuâ bâtirent auprès de ceux-ci. Mais les principaux d'entre eux ne voulurent point s'abaisser, pour travailler à l'ouvrage de leur Seigneur⁵.

6. Joiada, fils de Phasca, et Mosollam, fils de Bésodia, bâtirent la Vieille Porte : ils la couvrirent, et ils y mirent les deux battants, les serrures et les barres.

1. Et surrexit Eliasib, sacerdos magnus, et fratres ejus sacerdotes, et ædificaverunt portam Gregis : ipsi sanctificaverunt eam, et statuerunt valvas ejus, et usque ad turrim centum cubitorum sanctificaverunt eam, usque ad turrim Hananeel.

2. Et juxta eum ædificaverunt viri Jericho : et juxta eum ædificavit Zachur filius Amri.

3. Portam autem Piscium ædificaverunt filii Asnaa : ipsi texerunt eam, et statuerunt valvas ejus, et seras, et vectes. Et juxta eos ædificavit Marimuth filius Uriæ, filii Accus.

4. Et juxta eum ædificavit Mosollam filius Barachîæ, filii Mesezebel : et juxta eos ædificavit Sadoc filius Baana.

5. Et juxta eos ædificaverunt Thecueni : optimates autem eorum non supposuerunt colla sua in opere Domini sui,

6. et portam veterem ædificaverunt Joiada filius Phaseæ, et Mosollam filius Besodia : ipsi texerunt eam, et statuerunt valvas ejus, et seras, et vectes.

Jérusalem terrestre, ne nous laissons pas non plus arrêter par aucun obstacle dans l'édification de la Jérusalem spirituelle, dans l'édification de l'Eglise de Dieu, dans l'édification de notre âme que nous devons orner de toutes les vertus de la justice. De nombreux ennemis s'efforceront, il est vrai, de nous en empêcher ; ils feront de nous l'objet de leurs railleries et de leurs mépris, à cause de l'édifice que nous élevons, et ils iront jusqu'à nous traiter de rebelles contre le roi et l'autorité (*Luc*, 23, 2) ; mais gardons-nous de nous laisser déconcerter par ces diverses persécutions, qu'il faut, selon la promesse, que nous éprouvions (*Marc*, 10, 30.). Bâtissons avec Dieu, et n'ayons de confiance qu'en son secours ; car sans lui c'est en vain que les ouvriers bâtissent (*Ps.* 126, 1.).

ŷ. 1. — ¹ la porte la plus près du temple, par laquelle on amenait les troupeaux au temple pour les immoler. Sur les murs et les portes de l'anc. Jérus. voy. Th. des div. Ecrit. § 136. 137.

² ils la consacrèrent, ou ils commencèrent la construction par des cérémonies religieuses et des sacrifices. Ce n'est qu'au chapitre 12. qu'il est fait mention d'une consécration solennelle de tout ce qui avait été construit.

³ Dans l'hébr. : jusqu'à la tour Méâ (Méâ signifie cent).

ŷ. 2. — ⁴ Litt. : Près de lui bâtirent les enfants de Jéricho ; et près de lui bâtit etc., — de l'autre côté.

ŷ. 5. — ⁵ Litt. : ne soumièrent point leurs cous dans l'œuvre du Seigneur etc., c'est-à-dire ne s'assujétirent pas au travail.

7. Et juxta eos ædificaverunt Meltias Gabaonites, et Jadon Meronathites, viri de Gabaon et Maspha, pro duce qui erat in regione trans flumen.

8. Et juxta eum ædificavit Eziel filius Araia auri⁶ ex : et juxta eum ædificavit Ananias filius pigmentarii : et dimiserunt Jerusalem usque ad murum plateæ latioris.

9. Et juxta eum ædificavit Raphaia filius Hur, princeps vici Jerusalem.

10. Et juxta eum ædificavit Jedaia filius Haromaph contra domum suam : et juxta eum ædificavit Hattus filius Haseboniæ.

11. Mediam partem vici ædificavit Melchias filius Herem, et Hasub filius Phahath Meab, et turrim Furnorum.

12. Et juxta eum ædificavit Sellum, filius Alohes princeps mediæ partis vici Jerusalem, ipse et filiæ ejus.

13. Et portam Vallis ædificavit Hanania, et habitatores Zanoë : ipsi ædificaverunt eam, et statuerunt valvas ejus, et seras, et vectes, et mille cubitos, in muro usque ad portam Sterquilini.

14. Et portam Sterquilini ædificavit Melchias filius Rechab, princeps vici Bethacharara : ipse ædificavit eam, et statuit valvas ejus, et seras, et vectes.

15. Et portam Fontis ædificavit Sellun filius Cholhoza, princeps pagi Maspha : ipse ædificavit eam, et textit, et statuit valvas ejus, et seras, et vectes, et muros piscinæ

7. Meltias, Gabaonite, et Jadon, Méronathite, qui étaient de Gabaon et de Maspha⁶, bâtirent auprès d'eux devant la maison du gouverneur⁷ du pays de delà le fleuve⁸.

8. Eziel, fils d'Araïa, orfèvre, bâtit auprès de lui⁹ ; et auprès d'Eziel, Ananias, fils d'un parfumeur ; et ils laissèrent ensuite cette partie de Jérusalem¹⁰, qui s'étend jusqu'à la muraille de la grande Rue¹¹.

9. Raphaïa, fils de Hur, capitaine d'un quartier de Jérusalem, bâtit auprès de lui.

10. Jédaïa, fils d'Haromaph, bâtit auprès de Raphaïa, vis-à-vis de sa maison, et Hattus, fils d'Hasebonias, bâtit auprès de lui.

11. Melchias, fils d'Hérem, et Hasub, fils de Phahath-Moab, bâtirent la moitié¹² d'une rue et la tour des Fours.

12. Sellum, fils d'Alohes, capitaine de la moitié d'un quartier de Jérusalem, bâtit auprès de ces deux, lui et ses filles¹³.

13. Hnum et les habitants de Zanoë bâtirent les portes de la Vallée : ce furent eux qui bâtirent cette porte, qui y mirent les deux battants, les serrures et les barres, et qui firent mille coudées des murailles, jusqu'à la porte du Fumier.

14. Melchias, fils de Réchab, capitaine du quartier de Béibacharam, bâtit la porte du Fumier. Il bâtit cette porte, et il y mit les deux battants, les serrures et les barres.

15. Sellun, fils de Cholhosa, capitaine du quartier de Maspha, bâtit la porte de la Fontaine. Il bâtit cette porte, la couvrit, y mit les deux battants, les serrures et les barres, et il refit les murailles¹⁴ de la pis-

ŷ. 7. — ⁶ Litt. : les hommes de Gabaon et de Maspha, — de même que les hommes de Gabaon etc.

⁷ Litt. : (bâtirent) pour le prince, — ils firent cette partie de la muraille aux frais du gouverneur, qui, ou bien avait un respect particulier pour la ville sainte, ou bien souhaitait se rendre agréable à Néhémie.

⁸ Ce gouverneur n'avait pas sous sa juridiction la Judée et le pays occupé par les Juifs qui étaient revenus de la captivité. Depuis Esdras les Juifs se gouvernèrent selon leurs lois, et eurent des juges et des magistrats de leur nation (Voy. 1. Esdr. 7, 25 26.). Néhémie lui-même avait reçu du roi les pouvoirs les plus étendus et portait le titre de gouverneur (Pl. b. 5, 14.).

ŷ. 8. — ⁹ de Meltias et de ses aides.

¹⁰ les murs de Jérusalem.

¹¹ Les ennemis n'avaient point renversé cette partie. D'autres trad. l'hébr. : et ils bâtirent Jérusalem etc. D'autres autrement.

ŷ. 11. — ¹² la moitié des murs d'un quartier.

ŷ. 12. — ¹³ qui vraisemblablement étaient des filles héritières.

ŷ. 15. — ¹⁴ Litt. : ... barres, et les murailles, — il rebâtit aussi etc.

cine de Siloé, le long du jardin du roi, jusqu'à x degrés par où l'on descend de la ville de David.

16. Néhémias, fils d'Azboe, capitaine de la moitié du quartier de Bethsur, bâtit proche de Sellun, jusque vis-à-vis le sépulchre de David, jusqu'à la piscine qui avait été bâtie avec grand travail, et jusqu'à la maison des Forts¹⁵.

17. Les Lévités bâtirent après lui : Réhum, fils de Benni, et après Réhum, Hasébias, capitaine de la moitié de Ceïla, bâtit le long de sa rue¹⁶.

18. Ses frères bâtirent après lui : Bavaï, fils d'Enadad, capitaine de la moitié du quartier de Ceïla.

19. Azer, fils de Josué, capitaine du quartier de Maspha, travailla auprès de lui, et bâtit un double espace¹⁷ vis-à-vis de la montée de l'angle très-fort¹⁸.

20. Baruch, fils de Zachaï, rebâtit après lui sur la montagne¹⁹ un double espace, depuis l'angle jusqu'à la porte de la maison du grand prêtre Eliasib.

21. Mérimuth, fils d'Urie, fils d'Haccus, bâtit après lui un double espace, depuis la porte de la maison d'Eliasib, jusqu'au lieu où se terminait la maison d'Eliasib.

22. Les prêtres qui étaient des plaines du Jourdain, bâtirent après lui.

23. Benjamin et Hasub bâtirent ensuite vis-à-vis de leur maison; et après eux Azarias, fils de Maasias, fils d'Ananias, bâtit vis-à-vis de sa maison.

24. Bennui, fils d'Hénadad, bâtit après lui un double espace, depuis la maison d'Azarias jusqu'au tournant et jusqu'à l'angle.

25. Phalel, fils d'Ozi, bâtit vis-à-vis du tournant et de la tour qui s'avance de la haute maison du roi, c'est-à-dire le long du vestibule de la prison; et après lui, Phadaïa, fils de Pharos.

Siloë in hortum regis, et usque ad gradus, qui descendunt de civitate David.

16. Post eum ædificavit Nehemias filius Azboe, princeps dimidiæ partis vici Bethsur, usque contra sepulchrum David, et usque ad piscinam, quæ grandi opere constructa est, et usque ad domum Fortium.

17. Post eum ædificaverunt Levitæ, Rehum filius Benni : post eum ædificavit Hasebias princeps dimidiæ partis vici Ceilæ in vico suo.

18. Post eum ædificaverunt fratres eorum, Bavaï filius Enadad, princeps dimidiæ partis Ceilæ.

19. Et ædificavit juxta eum Aser filius Josue, princeps Maspha, mensuram secundam, contra ascensum firmissimi anguli.

20. Post eum in monte ædificavit Baruch filius Zachai mensuram secundam, ab angulo usque ad portam domus Elhasib sacerdotis magni.

21. Post eum ædificavit Merimuth filius Uriæ filii Haccus mensuram secundam, a porta domus Eliasib, donec extenderetur domus Eliasib.

22. Et post eum ædificaverunt sacerdotes, viri de campestribus Jordanis.

23. Post eum ædificavit Benjamin et Hasub contra domum suam: et post eum ædificavit Azarias filius Maasie filii Ananie contra domum suam.

24. Post eum ædificavit Bennui filius Henadad mensuram secundam, a domo Asarie usque ad flexuram, et usque ad angulum.

25. Phalel filius Ozi contra flexuram et turrin, quæ eminet, de domo regis excelsa, id est in atrio carceris : post eum Phadaia filius Pharos.

ŷ. 16. — ¹⁵ Quelques-uns trad. l'hébr. : jusqu'à la piscine Asouiah et jusqu'à Beth-Gibborim. — * La Vulgate a mis la signification des noms hébreux, au lieu des nous eux-mêmes.

ŷ. 17. — ¹⁶ le long du mur, qui correspondait à son quartier.

ŷ. 19. — ¹⁷ un autre espace qui lui avait été assigné.

¹⁸ D'autres trad. l'hébr. : vis-à-vis de la hauteur de l'arsenal placé à l'angle.

ŷ. 20. — ¹⁹ D'autres traduisent l'hébr. : Après lui Baruch s'enflamma et bâtit un double etc. — * Saint Jérôme a lu hecharah au lieu de hecherah. La méprise entre le ה et le ח est très-facile.

26. Nathinæi autem habitabant in Ophel usque contra portum Aquarum ad orientem, et turrim, que prominēbat.

27. Post eum ædificaverunt Thecueni mensuram secundam e regione, a turre magna et eminente usque ad murum templi.

28. Sursum autem a porta Equorum ædificaverunt sacerdotes, unusquisque contra domum suam.

29. Post eos ædificavit Sadoc filius Emmer contra domum suam. Et post eum ædificavit Semaia filius Secheniæ, custos portæ orientalis.

30. Post eum ædificavit Hania filius Selemiæ, et Hanun filius Seleph sextus, mensuram secundam : post eum ædificavit Mosollam filius Barachiæ, contra gazophylacium suum. Post eum ædificavit Melchias filius aurificis usque ad domum Nathinæorum, et scruta vendentium contra portam Judicialem, et usque ad cœnaculum anguli.

31. Et inter cœnaculum anguli in porta Gregis ædificaverunt aurifices et negotiatores.

26. Or les Nathinéens demeuraient à Ophel ²⁰, jusque vis-à-vis de la porte des Eaux, vers l'Orient, et jusqu'à la tour qui s'avance au dehors.

27. Ceux de Thécua bâtirent après lui un double espace tout vis-à-vis, depuis la grande tour qui s'avance en dehors, jusqu'à la muraille du temple.

28. Les prêtres bâtirent en haut depuis la porte des Chevaux, chacun vis-à-vis de sa maison.

29. Sadoc, fils d'Emmer, bâtit après eux vis-à-vis de sa maison; et après lui Semaïa, fils de Séchéniàs, qui gardait la porte d'Orient.

30. Hania, fils de Sélémiàs, et Hanun, sixième fils de Séleph, bâtirent après lui un double espace ²¹; et après lui Mosollam, fils de Barachiàs, bâtit le mur vis-à-vis de ses chambres ²²; Melchias, fils de l'orfèvre, bâtit après lui jusqu'à la maison des Nathinéens et des merciers, vers la porte des Juges, et jusqu'à la chambre de l'angle.

31. Les orfèvres et les marchands bâtirent à la porte du Troupeau, le long de la chambre de l'angle ²³.

CHAPITRE IV.

On continue à bâtir au milieu de nombreux obstacles.

1. Factum est autem, cum audisset Sanaballat quod ædificaremus murum, iratus est valde : et motus nimis subsannavit Judæos,

2. et dixit coram fratribus suis, et frequentia Samaritanorum : Quid Judæi faciunt imbecilles ?

1. Mais Sanaballat ayant appris que nous rebâtissions les murailles, entra dans une grande colère; et dans cette émotion où il était, il commença à se railler des Juifs,

2. et dit devant ses frères et devant un grand nombre de Samaritains : Que font ces pauvres Juifs? Les peuples les laisseront-ils

ŷ. 26. — ²⁰ Voy. 2. Par. 27, 3.

ŷ. 30. — ²¹ Litt. : un second espace.

²² de son habitation dans le temple.

ŷ. 31. — ²³ Le grand prêtre commença à bâtir à la porte des Troupeaux (ŷ. 1.). On a donc ici la description de la construction du mur tout autour de la ville. Toutes les classes des habitants prirent part à la construction. Tous les fidèles doivent également contribuer à la construction de la Jérusalem spirituelle, de l'Eglise. Les pasteurs doivent marcher à la tête en donnant l'exemple, et le commun des fidèles les suivre. Le fondement de l'édifice est Jésus-Christ, sur lequel, comme dit saint Paul (1. Cor. 3, 6. et suiv.), tout chrétien doit édifier des œuvres qui puissent soutenir l'épreuve du feu.

faire? Sacrifieront-ils et achèveront-ils leur ouvrage en un même jour ¹? Bâtiront-ils avec des pierres que le feu a réduites en un grand monceau de poudre?

3. Tobie, Ammonite, qui était proche de lui, disait de même: Laissez-les bâtir; s'il vient un renard, il passera par-dessus leurs murailles de pierre.

4. Ecoutez, ô notre Dieu! car nous sommes devenus la fable et le mépris des hommes. Faites retomber leurs insultes sur leurs têtes. Rendez-les un objet de mépris dans le lieu où ils auront été emmenés captifs.

5. Ne couvrez point leur iniquité, et que leur péché ne s'efface point de devant vos yeux, parce qu'ils se sont raillés de ceux qui bâtissaient ².

6. Nous rebâtimmes donc la muraille, et toutes les brèches en furent réparées jusqu'à la moitié ³; et le cœur du peuple était excité à travailler.

7. Mais Sanaballat, Tobie, les Arabes, les Ammonites et ceux d'Azot, ayant appris que la plaie des murs de Jérusalem se refermait, et qu'on commençait à en réparer toutes les brèches, ils entrèrent dans une étrange colère;

8. et ils s'assemblèrent tous d'un commun accord, pour venir attaquer Jérusalem, et nous dresser des embûches ⁴.

9. Nous offrimes aussitôt nos prières à notre Dieu ⁵, et nous mimes des gardes jour et nuit sur la muraille pour nous opposer à leurs efforts ⁶.

Num dimittent eos gentes? Num sacrificabunt, et complebunt in una die? Numquid ædificare poterunt lapides de acervis pulveris, qui combusti sunt?

3. Sed et Tobias Ammanites proximus ejus, ait: Ædificent: si ascenderit vulpes, transiliet murum eorum lapideum.

4. Audi Deus noster, quia facti sumus despectui: converte opprobrium super caput eorum, et da eos in despectionem in terra captivitatis.

5. Ne operias iniquitatem eorum, et peccatum eorum coram facie tua non deleatur, quia irriserunt ædificantes.

6. Itaque ædificavimus murum, et conjunximus totum usque ad partem dimidiam: et provocatum est cor populi ad operandum.

7. Factum est autem, cum audisset Sanaballat et Tobias, et Arabes, et Ammanite, et Azotii, quod obducta esset cicatrix muri Jerusalem, et quod cœpissent interrupta concludi, irati sunt nimis.

8. Et congregati sunt omnes pariter, ut venirent, et pugnarent contra Jerusalem, et molirentur insidias.

9. Et oravimus Deum nostrum, et posuimus custodes super murum die ac nocte contra eos.

ÿ. 2. — ¹ en si peu de temps. — * Espèrent-ils achever si promptement leur ouvrage, que nous leur laissons le temps de le dédier et d'offrir les sacrifices d'usage dans la cérémonie de la dédicace?

ÿ. 5. — ² Cette prière et les autres semblables que les saints adressent à Dieu, ne sont pas des vœux inspirés par la haine et le désir de la vengeance, mais des prédictions des traitements que Dieu fera éprouver aux pécheurs endurcis et impénitents, qui ont persécuté ses saints. Ce sont des prophéties inspirées de Dieu. Nous ne devons pas en conséquence les prendre pour règles de notre conduite; loin de là, c'est pour nous un devoir de pardonner à nos ennemis, et de prier Dieu de ne les pas traiter comme ils nous ont traités nous-mêmes.

ÿ. 6. — ³ * Ils mirent en état les murs tout autour de la ville, jusqu'à la moitié de la hauteur qu'ils devaient avoir.

ÿ. 8. — ⁴ D'autres trad. l'hébr. : et la surprendre subitement. D'autres autrement.

ÿ. 9. — ⁵ L'homme pieux, dans la tribulation, se tourne avant tout vers Dieu, et il n'a au contraire recours aux moyens humains qu'en comptant sur le secours divin.

⁶ Les ennemis invisibles de notre salut, les puissances des ténèbres sont semblables à ces ennemis des Juifs. Ils se moquent de nous quand nous travaillons à notre perfection, et ils ne croient pas que nous y réussissions. Et quand néanmoins, avec la grâce de Dieu, nous triomphons, et que nous sommes rentrés dans la voie du salut, ils cherchent à nous assaillir avec violence, afin de détruire notre œuvre. Nous ne devons donc point, tant que nous marchons dans la voie du salut, nous

10. Dixit autem Judas : Debitata est fortitudo portantis, et humus nimia est, et nos non poterimus ædificare murum.

11. Et dixerunt hostes nostri : Nesciant, et ignorant, donec veniamus in medium eorum, et interficiamus eos, et cessare faciamus opus.

12. Factum est autem, venientibus Judæis, qui habitabant juxta eos, et dicentibus nobis per decem vices, ex omnibus locis quibus venerant ad nos,

13. statui in loco post murum per circuitum populum in ordinem cum gladiis suis, et lanceis, et arcubus.

14. Et perspexi atque surrexi : et aio ad optimates et magistratus, et ad reliquam partem vulgi : Nolite timere a facie eorum. Domini magni et terribilis mementote, et pugnae pro fratribus vestris, filiis vestris, et filiabus vestris, et uxoribus vestris, et domibus vestris.

15. Factum est autem, cum audissent inimici nostri nuntiatum esse nobis, dissipavit Deus consilium eorum. Et reversi sumus omnes ad muros, unusquisque ad opus suum.

16. Et factum est a die illa, media pars juvenum eorum faciebat opus, et media parata erat ad bellum, et lanceæ, et scuta, et arcus, et lorice, et principes post eos in omni domo Juda.

17. ædificantium in muro, et portantium onera, et inponentium : una manu sua faciebat opus, et altera tenebat gladium :

18. ædificantium enim unusquisque gladio erat accinctus rennes. Et ædificabant, et clangebant buccina juxta me.

10. Cependant les Juifs disaient⁷ : Ceux qui sont occupés à porter sont fatigués ; il y a beaucoup de terre, et ainsi nous ne pourrions bâtir la muraille.

11. Et nos ennemis dirent : Qu'ils ne sachent point notre dessein, afin que lorsqu'ils n'y penseront pas, nous venions tout d'un coup au milieu d'eux les tailler en pièces, et faire cesser l'ouvrage.

12. Mais les Juifs qui demeuraient au milieu de ces gens-là, étant venus, et n'ayant marqué dix fois leur dessein⁸, de tous les lieux différents d'où ils venaient me trouver,

13. je rangeai le peuple derrière les murs tout le long des murailles de la ville, avec leurs épées, leurs lances et leurs arcs.

14. Et ayant considéré toutes choses, j'allai trouver les personnes les plus considérables, les magistrats et le reste du peuple, et je leur dis : Ne craignez point ces gens-là. Souvenez-vous que le Seigneur est grand et terrible, et combattez pour vos frères, pour vos fils, pour vos filles, pour vos femmes et pour vos maisons.

15. Mais nos ennemis ayant su que nous avions été avertis, Dieu dissipa leur dessein : nous revînmes tous aux murailles, et chacun reprit son ouvrage.

16. Depuis ce jour-là, la moitié des jeunes gens était occupée au travail, et l'autre moitié se tenait prête à combattre. Ils avaient leurs lances, leurs boucliers, leurs arcs et leurs cuirasses, et les chefs du peuple étaient derrière eux dans toute la maison de Juda⁹.

17. Ceux qui étaient employés à bâtir les murs, et à porter ou à charger les fardeaux, faisaient leur ouvrage d'une main, et tenaient leur épée de l'autre¹⁰ :

18. car tous ceux qui bâtissaient avaient l'épée au côté. Ils travaillaient au bâtiment, et ils sonnaient de la trompette auprès de moi¹¹.

croire en sûreté, mais nous devons toujours redouter nos ennemis invisibles, veiller et prier, de peur que nous ne tombions dans les pièges d'un ennemi rusé, qui se tient en repos, mais pour nous surprendre.

χ. 10. — ⁷ Litt. : Juda disait, — c'est-à-dire les Juifs disaient.

χ. 12. — ⁸ * Les Juifs qui habitaient parmi les Samaritains, ou non loin d'eux, et qui voyaient leurs préparatifs, étant venus dix fois, c'est-à-dire plusieurs fois, etc.

χ. 16. — ⁹ se tenaient derrière toute la maison de Juda.

χ. 17. — ¹⁰ * C'est une manière de parler figurée, pour marquer que toute la nation était en même temps appliquée au travail et prête à la défense, quand l'ennemi se présentait.

χ. 18. — ¹¹ Quand ? Voy. ce qui suit.

19. Alors je dis aux personnes les plus considérables, aux magistrats et à tout le reste du peuple : Cet ouvrage est grand et de longue étendue, et nous sommes ici le long des murailles séparés bien loin les uns des autres.

20. Partout où vous entendrez sonner la trompette, courez-y aussitôt pour nous secourir, et notre Dieu combattra pour nous.

21. Cependant continuons à faire notre ouvrage, et que la moitié de ceux qui sont avec nous ait toujours la lance à la main, depuis le point du jour jusqu'à ce que les étoiles paraissent.

22. Je dis aussi au peuple en ce même temps : Que chacun demeure avec son serviteur au milieu de Jérusalem, afin que nous puissions travailler ¹² jour et nuit chacun en son rang.

23. Pour ce qui est de moi, de mes frères, de mes gens et des gardes qui m'accompagnaient, nous ne quittons point nos vêtements, et on ne les ôtait que pour se purifier ¹³.

19. Et dixi ad optimates, et ad magistratus, et ad reliquam partem vulgi : Opus grande est et latum, et nos separati sumus in muro procul alter ab altero :

20. in loco quocumque audieritis clangorem tubæ, illuc concurrite ad nos : Deus noster pugnabit pro nobis.

21. Et nos ipsi faciamus opus : et media pars nostrum teneat lanceas, ab ascensu auroræ, donec egrediantur astra.

22. In tempore quoque illo dixi populo : Unusquisque cum puero suo maneat in medio Jerusalem, et sint nobis vices per noctem, et diem, ad operandum.

23. Ego autem et fratres mei, et pueri mei, et custodes, qui erant post me, non deponebamus vestimenta nostra : unusquisque tantum nudabatur ad baptismum.

CHAPITRE V.

Extirpation de l'usure.

1. Alors le peuple et leurs femmes firent de grandes plaintes contre les Juifs, leurs frères ¹.

2. Et il y en avait qui disaient : Nous avons trop de fils et de filles ; vendons-les, et en achetons du blé ² pour nous nourrir, et pour avoir de quoi vivre.

3. D'autres disaient : Engageons nos champs, nos vignes et nos maisons, afin d'en avoir du blé pendant la famine.

1. Et factus est clamor populi et uxorum ejus magnus adversus fratres suos Judæos.

2. Et erant qui dicerent : Filii nostri, et filiaë nostræ multæ sunt nimis, accipiamus pro pretio eorum frumentum, et comedamus, et vivamus.

3. Et erant qui dicerent : Agros nostros, et vineas, et domos nostras opponamus, et accipiamus frumentum in fame.

ÿ. 22. — ¹² et faire la garde.

ÿ. 23. — ¹³ quand il fallait se baigner, à cause de quelque impureté. D'autres : chacun se modérait dans l'usage des bains. D'autres autrem. — ¹ On peut traduire l'hébreu à la lettre, *unusquisque Siloe, ejus aquæ*; les eaux (que l'on avait) étaient pour chaënn la fontaine de Siloë. Les Juifs regardaient les eaux de Siloë comme sacrées, et s'en priver était un grand sacrifice.

ÿ. 1. — ¹ les pauvres contre les riches.

ÿ. 2. — ² Litt. : prenons pour leur prix du blé, mangeons et vivons. — Vendons-les, et achetons du blé pour soutenir notre vie. Dans la pauvreté extrême le père pouvait vendre ses enfants (2. *Moys.* 21, 7.); mais ceux-ci ne pouvaient être retenus esclaves que six ans (2. *Moys.* 21, 2. 5. *Moys.* 15, 12.). D'autres trad. l'hébr. : nos fils, nos filles et nous, sommes nombreux ; où prendrons-nous du blé pour manger et vivre ?

4. Et alii dicebant : Mutuo sumamus pecunias in tributa regis, demusque agros nostros et vineas :

5. et nunc sicut carnes fratrum nostrorum, sic carnes nostræ sunt : et sicut filii eorum, ita et filii nostri ; ecce nos subjugamus filios nostros et filias nostras in servitutem, et de filiabus nostris sunt famulæ, nec habemus unde possint redimi, et agros nostros, et vineas nostras alii possident.

6. Et iratus sum nimis cum audissem clamorem eorum secundum verba hæc :

7. cogitavitque cor meum mecum : et increpavi optimates et magistratus, et dixi eis : Usurasne singuli a fratribus vestris exigitis ? Et congregavi adversum eos concionem magnam,

8. et dixi eis : Nos, ut scitis, redemimus fratres nostros Judeos, qui venditi fuerant gentibus, secundum possibilitatem nostram : et vos igitur vendetis fratres vestros, et redimemus eos ? Et siluerunt, nec invenerunt quid responderent.

9. Dixique ad eos : Non est bonas, quam facitis : quare non in timore Dei nostri ambulatis, ne exprobetur nobis a gentibus inimicis nostris ?

10. Et ego, et fratres mei, et pueri mei, commodavimus plurimam pecuniam et frumentum : non repetamus in commune istud, æs alienum concedamus, quod debetur nobis.

11. Reddite eis hodie agros suos, et vineas suas, et oliveta sua, et domos suas : quin potius et centesimam pecuniæ, frumenti, vini,

4. D'autres disaient encore : Faut-il que nous empruntions de l'argent pour payer les tributs du roi, et que nous abandonnions nos champs et nos vignes³ ?

5. Notre chair est comme la chair de nos frères, et nos fils sont comme leurs fils⁴ ; et cependant nous sommes contraints de réduire en servitude nos fils et nos filles, et nous n'avens rien pour racheter celles de nos filles qui sont esclaves. Nos champs et nos vignes sont possédés par des étrangers.

6. Lorsque je les entendis se plaindre de la sorte, j'entrai dans une grande colère.

7. Je réfléchis en moi-même au fond de mon cœur. Je fis une réprimande aux principaux du peuple et aux magistrats, et je leur dis : Exigez-vous donc de vos frères les intérêts et l'insure de ce que vous leur donnez⁵ ? Je fis faire en même temps une grande assemblée du peuple contre eux⁶,

8. et je leur dis : Vous savez que nous avons racheté, autant que nous l'avons pu, les Juifs, nos frères, qui avaient été vendus aux nations. Est-ce donc que maintenant vous vendrez vos frères, et qu'il faudra que nous les rachetions⁷ ? Et ils demeurèrent dans le silence, et ils ne surent que me répondre.

9. Je leur dis ensuite : Ce que vous faites n'est pas bien. Pourquoi ne marchez-vous point dans la crainte de notre Dieu, pour ne nous exposer point aux reproches des peuples qui sont nos ennemis ?

10. Mes frères, mes gens et moi nous avons prêté à plusieurs de l'argent et du blé ; accordons-nous tous à ne leur rien redemander, et à leur quitter ce qu'ils nous doivent.

11. Rendez-leur aujourd'hui leurs champs et leurs vignes, leurs plants d'oliviers et leurs maisons : payez même pour eux le centième de l'argent, du blé, du vin et de

ŷ. 4. — ³ Les riches, comme il paraît par ce qui suit, se rendaient coupables d'excès dans ces emprunts, et prêtaient à intérêts, ce qui était expressément défendu par la loi (2. *Moy.* 22, 23. 5. *Moy.* 23, 19.).

ŷ. 5. — ⁴ Nous sommes hommes comme eux, comme eux nous sommes enfants d'Abraham ; nous sommes par les droits de nature et d'élection égaux à eux (5. *Moy.* 15, 7.). Pourquoi sont-ils donc si durs à notre égard, et ne veulent-ils nous faire part de leur superflu qu'à un intérêt usuraire ?

ŷ. 7. — ⁵ * Le prêt à intérêt était défendu aux Juifs, à l'égard de ceux de leur nation. Comp. 2. *Moy.* 22, 23 ; 5. *Moy.* 23, 19-20 et les remarq. — Le centième de l'argent (ŷ. 11) était de un par mois ou de douze par an.

⁶ pour les convaincre d'injustice.

ŷ. 8. — ⁷ Dans l'hébr. : ... vos frères, afin qu'ils nous soient vendus ?

l'huile que vous avez accoutumé d'exiger d'eux⁸.

12. Ils me répondirent : Nous le leur rendrons : nous ne leur redemanderons rien, et nous ferons ce que vous avez dit. Alors je fis venir les prêtres, et je leur fis promettre avec serment qu'ils agiraient comme j'avais dit⁹.

13. Après cela je secouai mes habits¹⁰, et je dis : Que tout homme qui n'accomplira point ce que j'ai dit, soit ainsi secoué et rejeté de Dieu loin de sa maison, et privé du fruit de ses travaux¹¹; qu'il soit ainsi secoué et rejeté, et réduit à l'indigence. Tout le peuple répondit : Amen. Et ils louèrent Dieu. Le peuple fit donc ce qui avait été proposé.

14. Pour ce qui est de moi, depuis le jour que le roi m'avait commandé d'être gouverneur dans le pays de Juda, c'est-à-dire depuis la vingtième année du règne d'Artaxerxès jusqu'à la trente-deuxième, pendant l'espace de douze ans, nous n'avons rien pris mes frères et moi des revenus qui étaient dus aux gouverneurs.

15. Ceux qui l'avaient été avant moi avaient accablé le peuple, en prenant tous les jours quarante sicles sur le pain, sur le vin et sur l'argent¹², et leurs officiers les surchargeaient encore¹³. Mais pour moi, je ne l'ai point fait, parce que je crains Dieu¹⁴.

16. J'ai travaillé même aux réparations des murailles, sans acheter aucun champ¹⁵, et mes gens se sont tous trouvés ensemble au travail.

et olei, quam exigere soletis ab eis, date pro illis.

12. Et dixerunt : Reddemus, et ab eis nihil quæremus : sicque faciemus ut loqueris. Et vocavi sacerdotes, et adjuravi eos, ut facerent juxta quod dixeram.

13. Insuper excussi sinum meum, et dixi : Sic excutiat Deus omnem virum, qui non compleverit verbum istud, de domo sua, et de laboribus suis : sic excutatur, et vacuus fiat. Et dixit universa multitudo : Amen. Et laudaverunt Deum. Fecit ergo populus sicut erat dictum.

14. A die autem illa, qua præceperat rex mihi ut essem dux in terra Juda, ab anno vigesimo usque ad annum trigesimum secundum Artaxerxis regis, per annos duodecim, ego et fratres mei annonas, quæ ducibus debebantur, non comedimus.

15. Duces autem primi, qui fuerant ante me, gravaverunt populum, et acceperunt ab eis in pane, et vino, et pecunia, quotidie sicles quadraginta : sed et ministri eorum depresserunt populum. Ego autem non feci ita propter timorem Dei :

16. quin potius in opere muri ædificavi, et agrum non emi, et omnes pueri mei congregati ad opus erant.

ÿ. 11. — ⁸ Les riches furent contraints non-seulement à rendre les biens engagés, mais encore à payer pour eux la redevance que l'on devait payer à la caisse royale. Jusque-là les riches avaient non-seulement soustrait le produit des biens des pauvres, mais ils leur faisaient en outre payer ce tribut que l'on devait payer au roi. — Selon l'hébr. : bien plus, rendez-leur la redevance etc. — Néhémie demande ainsi que les Juifs rendent à leur frère l'intérêt qu'ils en avaient reçu. Chez les anciens l'intérêt se payait tous les mois.

ÿ. 12. — ⁹ Les usuriers devaient jurer en présence des prêtres qu'ils étaient disposés à faire ce que Néhémie exigeait.

ÿ. 13. — ¹⁰ Litt. : mon sein, — mes habits contre mon sein.

¹¹ que Dieu le chasse de sa maison, et le dépouille de son héritage!

ÿ. 15. — ¹² Dans l'hébr. : recevaient d'eux le pain, le vin et le blé, et en outre quarante-six sicles d'argent (chaque jour).

¹³ * Les gouverneurs levaient, comme on voit, sur le peuple des impôts en denrées et en argent, sans compter ce que leurs officiers tiraient du peuple par leurs exactions. Néhémie renonça à tous ces avantages et délivra le peuple des exacteurs.

¹⁴ * Néhémie ne se loue ici que dans une très-grande nécessité, pour s'animer à continuer dans une conduite si juste, augmenter la confiance qu'il avait en Dieu, et faire voir en sa personne quel est le devoir d'un gouverneur; ou même pour rabaisser sans doute des gens qui étaient jaloux de sa dignité, et qui tâchaient de le décrier.

ÿ. 16. — ¹⁵ dont la culture aurait demandé du temps.

17. Judæi quoque et magistratus, centum quinquaginta viri, et qui veniebant ad nos de gentibus quæ in circuitu nostro sunt in mensa mea erant.

18. Parabatur autem mihi per dies singulos bos unus, arietes sex electi, exceptis volatilibus, et inter dies decem vina diversa, et alia multa tribuebam : insuper et annonas ducatus mei non quæsi : valde enim attenuatus erat populus.

19. Memento mei Deus meus in bonum, secundum omnia quæ feci populo huic.

17. Les Juifs mêmes et les magistrats, au nombre de cent cinquante personnes¹⁶, et ceux qui nous venaient trouver d'entre les peuples qui étaient autour de nous, mangeaient à ma table¹⁷.

18. On m'apprêtait tous les jours un bœuf et six excellents moutons, sans les volailles. De dix en dix jours je distribuais une grande abondance de vin, et je donnais aussi beaucoup d'autres choses¹⁸, quoique je ne prisse rien de tout ce qui était dû à ma charge¹⁹, car le peuple était extrêmement pauvre.

19. O mon Dieu ! souvenez-vous de moi pour me faire miséricorde, selon tout le bien que j'ai fait à ce peuple.

CHAPITRE VI.

Malgré tous les artifices de ses ennemis, les murs de Jérusalem sont achevés.

1. Factum est autem, cum audisset Sanaballat, et Tobias, et Gossem Arabs, et cæteri inimici nostri, quod ædificassem ego murum, et non esset in ipso residua interruptio (usque ad tempus autem illud valvas non posueram in portis)

2. miserunt Sanaballat et Gossem ad me, dicentes : Veni, et percutiamus fœdus pariter in viculis in campo Ono. Ipsi autem cogitabant ut facerent mihi malum.

3. Misi ergo ad eos nuntios, dicens : Opus grande ego facio, et non possum descendere : ne forte negligatur, cum venero et descendero ad vos.

1. Mais Sanaballat, Tobie, Gossem, l'Arabe, et nos autres ennemis ayant appris que j'avais rebâti tous les murs, et qu'il n'y avait plus aucune brèche, quoique jusqu'alors je n'eusse pas fait mettre encore les battants aux portes¹,

2. ils m'envoyèrent des gens pour me dire : Venez, afin que nous fassions alliance avec vous en quelque village dans la campagne d'Ono². Mais leur dessein était de me faire quelque violence.

3. Je leur envoyai donc de mes gens, et je leur fis dire : Je travaille à un grand ouvrage ; ainsi je ne puis vous aller trouver, de peur qu'il ne soit négligé pendant mon absence, lorsque je serai allé vers vous³.

ŷ. 17. — ¹⁶ * Ces magistrats étaient de la nation juive, et rendaient la justice au peuple à Jérusalem et dans les autres villes soumises à leur juridiction.

¹⁷ Les juges de Jérusalem et tout ce qui était revêtu de quelque autorité dans la ville, outre ceux qui de temps en temps venaient nous visiter des peuples étrangers, étaient chaque jour à ma table.

ŷ. 18. — ¹⁸ Litt. : et tous les dix jours je donnais des vins différents et beaucoup d'autres choses. — Tous les dix jours je changeais de vin et de nourriture.

¹⁹ mais que je fournisse tout de mon propre bien ; vraisemblablement de ses revenus comme échanson du roi.

ŷ. 1. — ¹ * pour les tenir fermées pendant la nuit et dans les occasions périlleuses.

ŷ. 2. — ² Permettez que nous ayons une entrevue dans quelqu'un des villages de la contrée d'Ono (dans la tribu de Benjamin. *Pl. b.* 11, 35.).

ŷ. 3. — ³ * Ce n'était point la vraie et principale raison qui empêchait Néhémie d'aller joindre Sanaballat ; il craignait leurs embûches et leur violence. Il est per-

4. Ils me renvoyèrent dire la même chose par quatre fois; et je leur fis toujours la même réponse.

5. Enfin Sanaballat m'envoya encore pour la cinquième fois un de ses gens, qui portait une lettre écrite en ces termes :

6. Il court un bruit parmi le peuple, et Gosseu le publie, que vous avez résolu de vous révolter avec les Juifs; que votre dessein, dans le retablisement des murs de Jérusalem, est de vous faire roi des Juifs, et que, dans cette même pensée,

7. vous avez aposté des prophètes, afin qu'ils relèvent votre nom dans Jérusalem, et qu'ils disent de vous : C'est lui qui est le roi de Judée; et comme le roi doit être informé de ces choses, venez avec nous, afin que nous en délibérions ensemble.

8. Je lui envoyai un homme, et lui répondis : Tout ce que vous dites n'est point véritable; mais ce sont des choses que vous inventez de votre tête.

9. Tous ces gens ne travaillaient qu'à nous effrayer, s'imaginant que nous cesserions ainsi de bâtir, et que nous quitterions notre travail. Mais je m'y appliquai avec encore plus de courage ⁴.

10. J'entrai ⁵ ensuite en secret dans la maison de Sémaïas ⁶, fils de Dalaïas, fils de Metabeél, et il me dit : Consultons ensemble dans la maison de Dieu au milieu du temple, et fermous-en les portes; car ils doivent venir pour vous faire violence, et ils viendront la nuit pour vous tuer.

11. Je lui répondis : Un homme en la place où je suis doit-il s'enfuir ⁷? Et qui est l'homme comme moi qui entrera dans le temple, et y trouvera la vie ⁸? Je n'irai point.

4. Miserunt autem ad me secundum verbum hoc per quatuor vices : et respondi eis juxta sermonein priorem.

5. Et misit ad me Sanaballat juxta verbum prius quinta vice puerum suum, et epistolam habebat in manu sua scriptam hoc modo :

6. IN GENTIBUS auditum est, et Gosseu dixit, quod tu et Judæi cogitetis rebellare, et propterea ædifices murum, et levare te velis super eos regem : propter quam causam

7. et prophetas posueris, qui prædicent de te in Jerusalem, dicentes : Rex in Judæa est. Auditurus est rex verba hæc : idcirco nunc veni, ut ineamus consilium pariter.

8. Et misi ad eos, dicens : Non est factum secundum verba hæc, quæ tu loqueris : de corde enim tuo tu componis hæc.

9. Omnes enim hi terrebant nos, cogitantes quod cessarent manus nostræ ab opere, et quiesceremus. Quam ob causam magis confortavi manus meas :

10. et ingressus sum domum Semaïæ filii Dalaïæ filii Metabeel secreto. Qui ait : Tractemus nobiscum in domo Dei in medio templi, et claudamus portas ædis : quia venturi sunt ut interficiant te, et nocte venturi sunt ad occidendum te.

11. Et dixi : Num quisquam similis mei fugit? et quis ut ego ingrediatur templum, et vivet? non ingrediar.

mis de ne pas dire toutes les raisons qu'on a de faire ou de ne pas faire quelque chose; et il est quelquefois bon de faire semblant de ne pas voir les pièges qu'on nous tend.

ÿ. 9. — ⁴ Litt. : C'est pourquoi je fortifiai encore davantage mes mains. — Dans l'hébr. : C'est pourquoi (disais-je en moi-même) fortifiez mes mains (ô mon Dieu)! *Comp. pl. h. 5, 19. Pl. b. ÿ. 14.*

ÿ. 10. — ⁵ plus tard, apparemment sur son invitation.

⁶ Sémaïas était de la race sacerdotale (1. Par. 24, 18.), mais un faux prophète, vendu à Sanaballat et aux Samaritains (ÿ. 12.). On voit que Néhémie le prenait pour un homme de bien et un vrai prophète.

ÿ. 11. — ⁷ un homme de guerre et un chef!

⁸ * Est-il permis à quelqu'un qui n'est pas prêtre d'entrer dans le lieu où les prêtres seuls peuvent entrer? et celui qui aurait cette témérité, la main de Dieu ne le frapperait-elle pas d'une mort soudaine? — Ces paroles, ce semble, sont une preuve suffisante que Néhémie n'était pas de la race sacerdotale. Ceux qui croient

12. Et intellexi quod Deus non misisset eum, sed quasi vaticinans locutus esset ad me, et Tobias et Sanaballat conduxissent eum;

13. acceperat enim pretium, ut territus facerem, et peccarem, et haberent malum, quod exprobrarent mihi.

14. Memento mei Domine pro Tobia et Sanaballat, juxta opera eorum talia : sed et Noadiæ prophetæ, et cæterorum prophetarum, qui terrebant me.

15. Completus est autem murus vigesimo quinto die mensis Elul, quinquaginta duobus diebus.

16. Factum est ergo cum audissent omnes inimici nostri, ut timerent universæ gentes, quæ erant in circuitu nostro, et conciderent intra semetipsos, et scirent quod a Deo factum esset opus hoc.

17. Sed et in diebus illis, multæ optimatum Judæorum epistolæ mittebantur ad Tobiam, et a Tobia veniebant ad eos.

18. Multi enim erant in Judæa habentes juramentum ejus, quia gener erat Secheniæ filii Area, et Johanan filius ejus acceperat filiam Mosollam filii Barachiæ :

19. sed et laudabant eum coram me, et verba mea nuntiabant ei : et Tobias mittebat epistolas ut terreret me.

12. Et je reconnus que ce n'était point Dieu qui l'avait envoyé, mais qu'il m'avait parlé en feignant d'être prophète⁹, et qu'il avait été gagné par Tobie et par Sanaballat¹⁰.

13. Car il avait été payé par eux pour m'intimider, afin que je tombasse dans le péché, et qu'ils eussent toujours à me faire ce reproche.

14. Souvenez-vous de moi, Seigneur, en considérant toutes ces œuvres de Tobie et de Sanaballat. Et souvenez-vous aussi de ce qu'a fait le prophète Noadie et les autres prophètes¹¹, pour me donner de la terreur.

15. La muraille fut enfin toute rebâtie le vingt-cinquième jour du mois d'Elul¹², et fut achevée en cinquante-deux jours¹³.

16. Et nos ennemis l'ayant appris, tous les peuples qui étaient autour de nous furent frappés de terreur, et consternés au-dedans d'eux-mêmes¹⁴; et ils reconnurent que cet ouvrage était l'ouvrage de Dieu.

17. Pendant tout ce temps, plusieurs d'entre les principaux des Juifs envoyaient des lettres à Tobie, et Tobie leur envoyait aussi des siennes¹⁵.

18. Car il y en avait plusieurs dans la Judée qui avaient juré d'être de son parti, parce qu'il était gendre de Séchéniâs, fils d'Aréa, et que Johanan, son fils, avait épousé la fille de Mosollam, fils de Barachias :

19. ils venaient même le louer devant moi, et ils lui faisaient savoir ce que je disais; et Tobie ensuite envoyait des lettres pour m'épouvanter.

qu'il était de la tribu de Lévi et prêtre, expliquent ces mêmes paroles comme si Néhémie eût voulu dire : Me croyez-vous assez vil pour être capable de sauver ma vie en me renfermant dans le lieu saint?

ŷ. 12. — ⁹ comme s'il eût été un vrai prophète, ce qu'il n'était cependant pas.

¹⁰ * La conduite de Néhémie offre un modèle parfait de la droiture la plus irréprochable jointe à une prudence consommée. C'est là la vraie politique et la seule qui convienne à un homme qui a la crainte de Dieu et qui se respecte lui-même. Il connut la fausseté des prophéties que lui faisaient les prophètes subornés, en ce que leurs paroles étaient en opposition, soit avec les paroles des prophètes Aggée, Zacharie et Malaachie, soit avec l'ordre qu'il avait reçu de Dieu de rétablir Jérusalem et ses murs.

ŷ. 14. — ¹¹ qui se donnaient pour prophètes, sans l'être.

ŷ. 15. — ¹² août et septembre, tous les deux par moitié.

¹³ * Les fondements et même des morceaux notables de murs étaient encore debout; les décombres des anciens murs fournirent en très-grande partie les matériaux pour la construction des nouveaux, et tout le peuple, dont la crainte des ennemis et le zèle ardent de Néhémie stimulait vivement l'activité, travailla dans tous les lieux à la fois : et c'est là ce qui explique comment les murs purent être rétablis en si peu de temps.

ŷ. 16. — ¹⁴ D'autres trad. : et le courage leur manqua. C'est la même chose.

ŷ. 17. — ¹⁵ Litt. : et il leur en venait aussi de Tobie, — des lettres.

CHAPITRE VII.

Néhémie rétablit les portes de la ville, et y place des gardes. Dénombrement de ceux qui revinrent les premiers à Jérusalem.

1. Après que les murs furent achevés, que j'eus fait poser les portes, et que j'eus fait la revue ¹ des portiers, des chantres et des Lévites ²,

2. je donnai mes ordres touchant Jérusalem à mon frère Hanani ³, et à Hananias, grand-maître du palais ⁴, qui me paraissait un homme sincère et craignant Dieu plus que tous les autres, et je leur dis :

3. Qu'on n'ouvre point les portes de Jérusalem, jusqu'à ce que le soleil soit déjà bien haut. Et lorsqu'ils étaient encore devant moi, les portes furent fermées et barrées ⁵. Je mis en garde les habitants de Jérusalem ⁶ chacun à leur tour, et chacun devant sa maison ⁷.

4. Or la ville était fort grande et fort étendue, et il n'y avait dedans que fort peu de peuple, et les maisons n'étaient point bâties ⁸.

5. Dieu me mit donc dans le cœur d'assembler les plus considérables, les magistrats et le peuple, pour en faire la revue ⁹. Et je trouvai un mémoire où était le dé-

1. Postquam autem ædificatus est murus, et posui valvas, et recensui janitores, et cantores, et Levitas :

2. præcepi Hanani fratri meo, et Hananiam principi domus de Jerusalem (ipse enim quasi vir verax et timens Deum plus cæteris videbatur)

3. et dixi eis : Non aperiantur portæ Jerusalem usque ad calorem solis. Cumque adhuc assisterent, clausæ portæ sunt, et oppilatæ, et posui custodes de habitatoribus Jerusalem, singulos per vices suas, et unumquemque contra domum suam.

4. Civitas autem erat lata nimis et grandis, et populus parvus in medio ejus, et non erant domus ædificatæ.

5. Deus autem dedit in corde meo, et congregavi optimates, et magistratus et vulgus, ut recenserem eos : et inveni librum census

ÿ. 1. — ¹ placé, établi.

² D'autres trad. : des gardes des murailles. Sens : et que j'eus établi des portiers d'entre les chantres et les Lévites. — ³ L'hébr. à la lettre : et que les portiers, les gardes et les Lévites eurent été établis.

ÿ. 2. — ³ Le même qui alla trouver Néhémie en Perse (Pl. h. 1, 2.).

⁴ l'intendant général des édifices du temple. D'autres trad. l'hébr. : commandant de la citadelle.

ÿ. 3. — ⁵ D'autres trad. : bien haut, et pendant qu'ils sont encore là, que les portes soient fermées et barrées. D'autres autrem.

⁶ en sentinelle sur les murs.

⁷ Les habitants de Jérusalem devaient, chacun à leur tour, faire la garde vers la partie des murs, qui était en face de leur quartier.

ÿ. 4. — ⁸ c'est-à-dire en grand nombre.

ÿ. 5. — ⁹ d'après leur famille. Néhémie fit ce dénombrement afin d'en engager un nombre suffisant à demeurer à Jérusalem pour l'habiter. Le catalogue que l'on a ici est un peu différent de celui que l'on voit plus haut 1. *Esdr.* 2., vraisemblablement parce que Néhémie y comprit quelques nouveaux-nés, et omit quelques morts. — ^{*} Selon quelques-uns, le dénombrement qu'on lit 1. *Esdr.* 2. fut fait à Babylone, et contient tous ceux qui s'étaient déterminés à rentrer dans leur patrie avec Zorobabel (1. *Esdr.* 2, 2.); celui que l'on a ici fut fait après qu'on fut arrivé à Jérusalem, et les différences qu'on y remarque avec le premier viennent non-seulement des causes indiquées ici dans la note, mais de ce que plusieurs renoncèrent à leur projet de revenir dans la Palestine, quelques-uns périrent en chemin, d'autres enfin ne se joignirent que durant leur marche à ceux qui rentrèrent.

eorum, qui ascenderant primum, et inventum est scriptum in eo.

6. Isti filii provinciæ, qui ascenderunt de captivitate migrantium, quos transtulerat Nabuchodonosor rex Babylonis, et reversi sunt in Jerusalem, et in Judæam, unusquisque in civitatem suam.

7. Qui venerunt cum Zorobabel, Josue, Nehemias, Azarias, Raamias, Nahamani, Mardocheus, Belsam, Mespharath, Begoai, Nahum, Baana. Numerus virorum populi Israel :

8. Filii Pharos, duo millia centum septuaginta duo.

9. Filii Saphatia, trecenti septuaginta duo.

10. Filii Area, sexcenti quinquaginta duo.

11. Filii Phahath-Moab filiorum Josue et Joab, duo millia octingenti decem et octo.

12. Filii Elam, mille ducenti quinquaginta quatuor.

13. Filii Zethua, octingenti quadraginta quinque.

14. Filii Zachai, septingenti sexaginta.

15. Filii Bannui, sexcenti quadraginta octo.

16. Filii Bebai, sexcenti viginti octo.

17. Filii Azgad, duo millia trecenti viginti duo.

18. Filii Adonicam, sexcenti sexaginta septem.

19. Filii Begoai, duo millia sexaginta septem.

20. Filii Adin, sexcenti quinquaginta quinque.

21. Filii Ater, filii Hezecia, nonaginta octo.

22. Filii Ilasem, trecenti viginti octo.

23. Filii Besai, trecenti viginti quatuor.

24. Filii Hareph, centum duodecim.

25. Filii Gabaon, nonaginta quinque.

26. Filii Bethlehem et Ne-tupha, centum octoginta octo.

27. Viri Anathot, centum viginti octo.

nombrement de ceux qui étaient venus la première fois, où était écrit *ce qui suit* :

6. Ce sont ici ceux de la province¹⁰, qui sont revenus de la captivité où ils étaient, qui, après avoir été transférés à Babylone par le roi Nabuchodonosor, sont retournés à Jérusalem, et dans la Judée, chacun dans sa ville.

7. Ceux qui vinrent avec Zorobabel, furent Josué, Néhémias, Azarias, Raamias, Nahamani, Mardochee, Beisam, Mespharath, Begoai, Nahum, Baana. Voici le nombre des hommes du peuple d'Israël :

8. Les enfants de Pharos étaient deux mille cent soixante et douze.

9. Les enfants de Saphatia étaient trois cent soixante et douze.

10. Les enfants d'Aréa, six cent cinquante-deux.

11. Les enfants de Phahath-Moab, fils de Josué, et ceux de Joab, étaient deux mille huit cent dix-huit.

12. Les enfants d'Elam, mille deux cent cinquante-quatre.

13. Les enfants de Zéthua, huit cent quarante-cinq

14. Les enfants de Zachai, sept cent soixante.

15. Les enfants de Bannui, six cent quarante-huit.

16. Les enfants de Bébaï, six cent vingt-huit.

17. Les enfants d'Azgad, deux mille trois cent vingt-deux.

18. Les enfants d'Adonicam, six cent soixante-sept.

19. Les enfants de Béguaï, deux mille soixante-sept.

20. Les enfants d'Adin, six cent cinquante-cinq.

21. Les enfants d'Ater, fils d'Ilézécias, quatre-vingt-dix-huit.

22. Les enfants d'Ilasem, trois cent vingt-huit.

23. Les enfants de Bésaï, trois cent vingt-quatre.

24. Les enfants d'Hareph, cent douze.

25. Les enfants de Gabaon, quatre-vingt-quinze.

26. Les enfants de Bethléhem et de Ne-tupha, cent quatre-vingt-huit.

27. Les hommes d'Anathot, cent vingt-huit.

28. Les hommes de Bethazmoth, quarante-deux.

29. Les hommes de Cariathiarim, de Céphira, et de Béroth, sept cent quarante-trois.

30. Les hommes de Rama et de Gêba, six cent vingt et un.

31. Les hommes de Machmas, cent vingt-deux.

32. Les hommes de Béthel et de Haï, cent vingt-trois.

33. Les hommes de l'autre Nébo, cinquante-deux.

34. Les hommes de l'autre Elam, mille deux cent cinquante-quatre.

35. Les enfants d'Harem, trois cent vingt.

36. Les enfants de Jéricho, trois cent quarante-cinq.

37. Les enfants de Lod, d'Hadid, et d'Ono, sept cent vingt et un.

38. Les enfants de Sënaa, trois mille neuf cent trente.

39. Les prêtres : les enfants d'Idaïa, dans la maison de Josué, neuf cent soixante et treize.

40. Les enfants d'Emmer, mille cinquante-deux.

41. Les enfants de Phashur, mille deux cent quarante-sept.

42. Les enfants d'Arem, mille dix-sept.
Les Lévites :

43. Les enfants de Josué et de Cedmihel, fils

44. d'Oduïa, soixante et quatorze. Les chantres :

45. Les enfants d'Asaph, cent quarante-huit.

46. Les portiers : Les enfants de Sellum, les enfants d'Ater, les enfants de Telmon, les enfants d'Accub, les enfants d'Ilatita, les enfants de Sobai, cent trente-huit.

47. Les Nathinéens : Les enfants de Soha, les enfants d'Hasupha, les enfants de Tebbaoth,

48. les enfants de Céros, les enfants de Saa, les enfants de Phadon, les enfants de Lébana, les enfants d'Ilagaba, les enfants de Selmaï,

49. les enfants d'Hanan, les enfants de Geddel, les enfants de Gaher,

50. les enfants de Raaiä, les enfants de Rasin, les enfants de Nécoda,

51. les enfants de Gézem, les enfants d'Asa, les enfants de Phasëa,

52. les enfants de Bésaï, les enfants de Munim, les enfants de Néphussim,

53. les enfants de Bacbuc, les enfants d'Ilacupha, les enfants d'Harhur,

28. Viri Bethazmoth, quadraginta duo.

29. Viri Cariathiarim, Cephira, et Beroth, septingenti quadraginta tres.

30. Viri Rama et Geba, sexcenti viginti unus.

31. Viri Machmas, centum viginti duo.

32. Viri Bethel et Hai, centum viginli tres.

33. Viri Nebo alterius, quinquaginta duo.

34. Viri Elam alterius, mille ducenti quinquaginta quatuor.

35. Filii Harem, trecenti viginti.

36. Filii Jericho, trecenti quadraginta quinque.

37. Filii Lod, Hadid et Ono, septingenti viginti unus.

38. Filii Senaa, tria millia nongenti triginta.

39. Sacerdotes: Filii Idaia in domo Josue, nongenti septuaginta tres.

40. Filii Emmer, mille quinquaginta duo.

41. Filii Phashur, mille ducenti quadraginta septem,

42. Filii Arem, mille decem et septem. Levitæ :

43. Filii Josue et Cedmihel, filiorum

44. Oduiæ, septuaginta quatuor. Cantores :

45. Filii Asaph, centum quadraginta octo.

46. Janitores : Filii Sellum, filii Ater, filii Telmon, filii Accub, filii Ilatita, filii Sobai : centum triginta octo.

47. Nathinæi : filii Soha, filii Hasupha, filii Tebbaoth.

48. filii Ceros, filii Saa, filii Phadon, filii Lebana, filii Ilagaba, filii Selmaï,

49. filii Hanan, filii Geddel, filii Gaher,

50. filii Raaiä, filii Rasin, filii Necoda,

51. filii Gezem, filii Asa, filii Phasëa,

52. filii Besaï, filii Munim, filii Nephussim,

53. filii Bacbuc, filii Ilacupha, filii Harhur,

54. filii Besloth, filii Mahida, filii Harsa,

55. filii Bercos, filii Sisara, filii Thema,

56. filii Nasia, filii Hatipha,

57. filii servorum Salomonis, filii Sothai, filii Sopheret, filii Pharida,

58. filii Jahala, filii Darcon, filii Jeddell,

59. filii Saphatia, filii Hatil, filii Phochereth, qui erat ortus ex Sabaim, filio Amon.

60. Omnes Nathineï, et filii servorum Salomonis, trecenti nonaginta duo.

61. Hi sunt autem, qui ascenderunt de Thelmela, Thelharsa, Cherub, Addon, et Emmer : et non potuerunt indicare domum patrum suorum, et semen suum, atrum ex Israel essent.

62. Filii Dalaia, filii Tobia, filii Necoda, sexcenti quadraginta duo.

63. Et de sacerdotibus, filii Habia, filii Accos, filii Berzellai, qui accepit de filiabus Berzellai Galaaditis uxorem : et vocatus est nomine eorum.

64. Hi quæsierunt scripturam suam in censu, et non invenerunt : et ejecti sunt de sacerdotio.

65. Dixitque Athersatha eis ut non manducarent de Sanctis sanctorum, donec staret sacerdos doctus et eruditus.

66. Omnis multitudo quasi vir unus, quadraginta duo millia trecenti sexaginta,

67. absque servis et ancillis eorum, qui erant septem millia trecenti triginta septem, et inter eos cantores et cantatrices, ducenti quadraginta quinque.

68. Equi eorum, septingenti triginta sex : muli eorum, ducenti quadraginta quinque :

69. cameli eorum, quadringenti triginta quinque : asini, sex millia septingenti viginti.

Hucusque refertur quid in commentario tuerit, exin Nehemie historia textitur.

54. les enfants de Besloth, les enfants de Mahida, les enfants d'Harsa,

55. les enfants de Bercos, les enfants de Sisara, les enfants de Théma,

56. les enfants de Nasia, les enfants d'Hatipha,

57. les enfants des serviteurs de Salomon, les enfants de Sothai, les enfants de Sophereth, les enfants de Pharida,

58. les enfants de Jahala, les enfants de Darcon, les enfants de Jeddell,

59. les enfants de Saphatia, les enfants d'Hatil, les enfants de Phochéreth, qui était né de Sabbaïm fils d'Amon.

60. Tous les Nathinéens et les enfants des serviteurs de Salomon étaient au nombre de trois cent quatre-vingt-douze.

61. Or voici ceux qui vinrent de Thelméla, de Thelharsa, de Chérub, d'Addon et d'Emmer, et qui ne purent faire connaître la maison de leurs pères, ni leur race, et s'ils étaient d'Israël.

62. Les enfants de Dalaïa, les enfants de Tobie, les enfants de Nécoda, six cent quarante-deux.

63. Et entre les prêtres, les enfants d'Habia, les enfants d'Accos, les enfants de Berzellai, qui épousa l'une des filles de Berzellai, de Galaad, et qui fut appelé de leur nom.

64. Ceux-ci cherchèrent l'écrit de leur généalogie dans le dénombrement ; et ne l'ayant point trouvé, ils furent rejetés du sacerdoce.

65. Et Athersatha leur dit de ne point manger des viandes sacrées, jusqu'à ce qu'il y eût un pontife docte et éclairé.

66. Toute cette multitude étant comme un seul homme, se montait à quarante-deux mille trois cent soixante personnes,

67. sans leurs serviteurs et leurs servantes, qui étaient sept mille trois cent trente-sept ; et parmi eux il y avait deux cent quarante-cinq chantres, tant hommes que femmes.

68. Ils avaient sept cent trente-six chevaux, et deux cent quarante-cinq mulets,

69. quatre cent trente-cinq chameaux, et six mille sept cent vingt ânes.

Jusqu'ici ¹¹ sont les paroles qui étaient écrites dans le livre du dénombrement. Ce qui suit est l'histoire de Néhémie ¹².

¹¹ Jépnis le 5. 6.

¹² Ceci n'est ni dans l'hébreu ni dans les autres versions anciennes ; quelques manu crits de notre version ne l'ont qu'à la marge.

70. Or quelques-uns des chefs de familles contribuèrent à l'ouvrage. Athersatha ¹³ donna mille drachmes d'or pour être mises dans le trésor, cinquante fioles et cinq cent trente tuniques sacerdotales.

71. Et quelques chefs de familles donnèrent au trésor destiné pour l'ouvrage vingt mille drachmes d'or, et deux mille deux cent mines ¹⁴ d'argent.

72. Le reste du peuple donna vingt mille drachmes d'or, deux mille mines d'argent, et soixante-sept tuniques sacerdotales.

73. Les prêtres et les Lévites, les portiers et les chantres, avec tout le reste du peuple, les Nathinéens, et tout Israël demeurèrent dans leurs villes.

70. Nonnulli autem de principibus familiarum dederunt in opus. Athersatha dedit in thesaurum auri drachmas mille, phialas quinquaginta, tunicas sacerdotales quingentas triginta.

71. Et de principibus familiarum dederunt in thesaurum operis, auri drachmas viginti millia, et argenti minas duo millia ducentas.

72. Et quod dedit reliquus populus, auri drachinas viginti millia, et argenti minas duo millia, et tunicas sacerdotales sexaginta septem.

73. Habitaverunt autem sacerdotes, et Levitæ, et janitores, et cantores, et reliquum vulgus, et Nathinæi, et omnis Israel, in civitatibus suis.

CHAPITRE VIII.

Explication de la loi. La fête des Tabernacles.

1. Au septième mois ¹ les enfants d'Israël qui étaient dans leurs villes, s'assemblèrent tous comme un seul homme dans la place qui est devant la porte des Eaux ; et ils prièrent Esdras, docteur de la loi, d'apporter le livre de la loi de Moïse, que le Seigneur avait prescrite à Israël.

2. Esdras, prêtre, apporta donc la loi devant l'assemblée des hommes et des femmes, et de tous ceux qui pouvaient l'entendre, le premier jour du septième mois ².

3. Et il lut dans ce livre clairement et

1. Et venerat mensis septimus : filii autem Israel erant in civitatibus suis. Congregatusque est omnibus populus quasi vir unus, ad plateam quæ est ante portam Aquarum : et dixerunt Esdræ scribæ ut afferret librum legis Moysi, quam præceperat Dominus Israeli.

2. Attulit ergo Esdras sacerdos legem coram multitudinè virorum et mulierum, cunctisque qui poterant intelligere, in die prima mensis septimi.

3. Et legit in eo aperte in platea

§. 70. — ¹³ c'est-à-dire le gouverneur du pays, Néhémie. *Voy. pl. b. 8, 9.*

§. 71. — ¹⁴ *Voy. 1. Esdr. 2, 69.*

§. 1. — ¹ *Voy. 4. Moys. 29, 1.* — * Le septième mois était le mois de Tisri, et il correspondait à la moitié de septembre et d'octobre. C'était le premier mois de l'année civile, mais le septième de l'année sacrée.

§. 2. — ² * Ce fut la vingtième année d'Artaxerxès que Néhémie vint à Jérusalem pour en relever les murs (*Pl. h. 1, 1. 2, 1.*), et ce fut le septième mois de cette même année qu'Esdras fit la lecture de la loi au peuple. Or Saraias, père d'Esdras, fut tué la dernière année du règne de Sédécias ; et de cette époque à la vingtième année du règne d'Artaxerxès, on compte plus de cent quatorze ans (599-485.). N'y aurait-il pas eu deux Esdras ? ou dans la chaîne embrouillée des rois de Perse ne trouverait-on pas un prince pour un autre ? — Disons cependant qu'à cette époque encore les exemples d'une longévité égale à celle-ci n'étaient pas chose fort rare. *Voy. pl. b. 12, 1. note.*

quæ erat ante portam Aquarum, de mane usque ad mediam diem, in conspectu virorum et mulierum et sapientium : et aures omnis populi erant erectæ ad librum.

4. Stetit autem Esdras scriba super gradum ligneum, quem fecerat ad loquendum : et steterunt juxta eum Mathathias, et Semeia, et Ania, et Uria, et Helcia, et Maasia, ad dexteram ejus : et ad sinistram, Phadaia, Misael, et Melchia et Hasum, et Hasbadana, Zacharia, et Mosollam.

5. Et aperuit Esdras librum coram omni populo . super univversum quippe populum eminebat : et cum aperuisset eum, stetit omnis populus.

6. Et benedixit Esdras Domino Deo magno : et respondit omnis populus : Amen, Amen : elevans manus suas ; et incurvati sunt, et adoraverunt Deum proni in terram.

7. Porro Josue, et Bani, et Serëbia, Jamin, Accub, Septhai, Odia, Maasia, Celita, Azarias, Jozabed, Hanan, Phalaia, Levitæ, silentium faciebant in populo ad audiendam legem : populus autem stabat in gradu suo.

8. Et legerunt in libro legis Dei distincte, et aperte ad intelligendum : et intellexerunt cum legetur.

9. Dixit autem Nehemias (ipse est Athersatha) et Esdras sacerdos et scriba, et Levitæ interpretantes universo populo : Dies sanctifica-

distinctement au milieu de la place qui était devant la porte des Eaux, depuis le matin jusqu'à midi, en présence des hommes, des femmes et de ceux qui étaient capables de l'entendre. Et tout le peuple avait les oreilles attentives à la lecture de ce livre.

4. Esdras, docteur de la loi, se tint debout sur un marchepied de bois, qu'il avait fait pour parler devant le peuple. Mathathias, Séméias, Ania, Uria, Helcia et Maasia, étaient à sa droite ; et Phadaia, Misael, Melchia, Hasum, Hasbadana, Zacharie et Mosollam étaient à sa gauche.

5. Esdras ouvrit le livre devant tout le peuple ; car il était élevé au-dessus de tous : et après qu'il l'eut ouvert, tout le peuple se tint debout⁵.

6. Et Esdras bénit le Seigneur, le grand Dieu : et tout le peuple levant les mains en haut, répondit : Amen⁶, Amen. Et s'étant prosternés en terre, ils adorèrent Dieu.

7. Cependant Josué, Bani, Sérëbia, Jamin, Accub, Septhai, Odia, Maasia, Cérita, Azarias, Jozabed, Hanan, Phalaia, Lévites, faisaient faire silence au peuple⁷, afin qu'il écoutât la loi. Or le peuple était debout *cha-cun* en sa place.

8. Et ils lurent⁸ dans le livre de la loi de Dieu distinctement⁷, et d'une manière fort intelligible⁸, et le peuple entendit ce qu'on lui lisait.

9. Or Néhémie, qui avait la dignité d'Athersatha⁹, Esdras, prêtre et docteur de la loi, et les Lévites qui interprétaient la loi à tout le peuple, leur dirent : Ce jour est un

ŷ. 5. — ³ Voy. 4. *Moy.* 23, 18. *Jug.* 3, 20. Encore aujourd'hui nous nous tenons debout pendant la lecture du saint Evangile à la sainte Messe, en signe de respect, et pour montrer que nous sommes prêts à donner même notre vie pour notre foi.

ŷ. 6. — ⁴ * Ainsi soit-il, ainsi soit-il.

ŷ. 7. — ⁵ D'autres trad. l'hébr. : faisaient comprendre la loi au peuple.

ŷ. 8. — ⁶ Esdras et les Lévites, qui vraisemblablement s'étaient divisés parmi le peuple, pour lire et expliquer la loi.

⁷ Quelques-uns trad. : ils lurent en traduisant (en langue araméenne). Pendant leur captivité dans les contrées d'Aram, les Juifs avaient appris la langue araméenne et oublié la langue hébraïque ; c'est pourquoi depuis leur retour l'hébreu ne fut plus parlé dans la Palestine, mais un dialecte de l'araméen, la langue syriaque. C'est en cette langue que se fit depuis lors l'explication de la loi. — ⁸ La langue hébraïque ne fut pas, après le retour de la captivité, inconnue parmi les Juifs, mais elle commença à se corrompre, et le vulgaire ne l'entendait que difficilement. Du reste les docteurs de la loi et les prêtres ont toujours cultivé la langue sainte.

⁹ et expliquant en même temps ce qu'ils lisaient.

ŷ. 9. — ⁹ Voy. 1. *Esdr.* 2, 63.

jour saint et consacré au Seigneur notre Dieu ¹⁰, ne vous attristez point, et ne pleurez point; car tout le peuple entendant les paroles de la loi, fondait en pleurs.

10. Et il leur dit : Allez, mangez des viandes grasses, et buvez du vin nouveau, et faites-en part à tous ceux qui n'ont rien apprêté pour manger ¹¹, parce que ce jour est le jour du Seigneur. Et ne vous attristez point; car la joie du Seigneur est notre force ¹².

11. Or les Lévites faisaient faire silence à tout le peuple, en leur disant : Demeurez en silence, et ne vous affligez point, parce que ce jour est saint.

12. Tout le peuple s'en alla donc manger et boire, et envoyer de ce qu'il avait; et il fit grande réjouissance, parce qu'il avait compris les paroles qu'il leur avait enseignées.

13. Le lendemain les chefs des familles de tout le peuple, les prêtres et les Lévites, vinrent trouver Esdras, docteur de la loi, afin qu'il leur expliquât les paroles de la loi.

14. Et ils trouvèrent écrit dans la loi, que le Seigneur avait ordonné par le ministère de Moïse, que les enfants d'Israël demeurassent sous des tentes en la fête solennelle du septième mois ¹³,

15. Et qu'ils doivent faire publier ceci dans toutes les villes et dans Jérusalem, en disant au peuple : Allez sur les montagnes, et apportez des branches d'oliviers et des plus beaux arbres ¹⁴, des branches de myrte, des rameaux de palmiers et des arbres les plus touffus, pour en faire des couverts de branchages, selon qu'il est écrit ¹⁵.

16. Tout le peuple alla donc; et en ayant apporté, ils se firent des tentes, chacun sur le haut de sa maison, dans leur vestibule ¹⁶, dans le parvis de la maison de Dieu, dans la place de la porte des Eaux, et dans la place de la porte d'Ephraïm.

tus est Domino Deo nostro : nolite lugere, et nolite flere. Flebat enim omnis populus cum audiret verba legis.

10. Et dixit eis : Ite, comedite pinguis, et bibite mulsum, et mittite partes his qui non præparaverunt sibi : quia sanctus dies Domini est, et nolite contristari : gaudium etenim Domini est fortitudo nostra.

11. Levitæ autem silentium faciebant in omni populo, dicentes : Tacete, quia dies sanctus est, et nolite dolere.

12. Abiit itaque omnis populus, ut comederet et biberet, et mitteret partes, et faceret lætitiâ magnam : quia intellexerant verba, quæ docuerat eos.

13. Et in die secundo congregati sunt principes familiarum universi populi, sacerdotes et Levitæ, ad Esdrâ scribam, ut interpretaretur eis verba legis.

14. Et invenerunt scriptum in lege, præcepisse Dominum in manu Moysi, ut habitent filii Israël in tabernaculis, in die solenni, mense septimo :

15. Et ut prædicent, et divulgent vocem in universis urbibus suis, et in Jerusalem, dicentes : Egredimini in montem, et afferte frondes olivæ, et frondes ligni pulcherrimi, frondes myrti, et ramos palmarum, et frondes ligni nemorosi, ut fiant tabernacula, sicut scriptum est.

16. Et egressus est populus, et attulerunt. Feceruntque sibi tabernacula unusquisque in domo suo, et in atrii suis, et in atrio domus Dei, et in platea portæ Aquarum, et in platea portæ Ephraïm.

¹⁰ En ce jour-là (x. 2.) tombait le premier jour de l'année civile, ou la fête des Trompettes. Voy. 3. *Moys.* 23, 24.

x. 10. — ¹¹ Ainsi l'ordonne la loi de Moïse (5. *Moys.* 16, 11. 14.) et la loi chrétienne (*Luc.* 14, 13.). Comp. 1. *Cor.* 11, 21.

¹² c'est-à-dire si nous nous réjouissons dans le Seigneur (dans des sentiments de crainte, de repentir de nos fautes et de reconnaissance), son esprit nous fortifiera, et inspirera du courage à nos cœurs, pour le servir à l'avenir avec un zèle toujours plus ardent.

x. 14. — ¹³ Voy. 3. *Moys.* 23, 39 et suiv

x. 15. — ¹⁴ D'autres trad. l'hébr. : des branches de balsamier. D'autres autrement.

¹⁵ * Sur les cérémonies de la fête des Tabernacles voy. 3. *Moys.* 23, 34-43; 4. *Moys.* 29, 12-39.

x. 16. — ¹⁶ dans leurs cours.

17. Fecit ergo universa ecclesia eorum qui redierant de captivitate, tabernacula, et habitaverunt in tabernaculis : non enim fecerant a diebus Josue filii Nun taliter filii Israel usque ad diem illum. Et fuit lætitia magna nimis.

18. Legit autem in libro legis Dei per dies singulos, a die primo usque ad diem novissimum ; et fecerunt solemnitatem septem diebus, et in die octavo collectam juxta ritum.

17. Et toute l'assemblée de ceux qui étaient revenus de captivité, se fit des tentes et des couverts, et ils demeurèrent dans ces tentes. Les enfants d'Israël n'avaient point célébré ainsi cette fête depuis le temps de Josué, fils de Nun, jusqu'à ce jour-là, auquel il y eut une très-grande réjouissance ¹⁷.

18. Or Esdras lut dans le livre de la loi de Dieu ¹⁸ chaque jour de la fête, depuis le premier jusqu'au dernier ; cette solennité dura sept jours. Et au huitième jour ils firent l'assemblée ¹⁹, selon la coutume ²⁰.

CHAPITRE IX.

Pénitence publique du peuple.

1. In die autem vigesimo quarto mensis hujus convenerunt filii Israel in jejunio et in saccis, et humus super eos.

2. Et separatum est semen filiorum Israel ab omni filio alienigena : et steterunt, et confitebantur peccata sua, et iniquitates patrum suorum.

3. Et consurrexerunt ad standum : et legerunt in volumine legis Domini Dei sui, quater in die, et quater confitebantur, et adorabant Dominum Deum suum.

4. Surrexerunt autem super gradum Levitarum, Josue, et Bani, et Cedmihel, Sabania, Bonni, Sarebias, Bani, et Chanani : et clamaverunt voce magna ad Dominum Deum suum.

1. Le vingt-quatrième jour de ce même mois, les enfants d'Israël s'assemblèrent étant dans le jeûne, revêtus de sacs ¹ et couverts de terre ².

2. Ceux de la race des enfants d'Israël se séparèrent de tous les enfants étrangers ³. Ils se présentèrent devant le Seigneur ⁴, et ils confessaient leurs péchés et les iniquités de leurs pères.

3. Et se levant sur leurs pieds ⁵, ils lisaient dans le volume de la loi du Seigneur leur Dieu quatre fois le jour ; et ils bénissaient et adoraient par quatre fois le Seigneur leur Dieu ⁶.

4. Or Josué, Bani, Cedmihel, Sabania, Bonni, Sarebias, Bani et Chanani ⁷, se présentèrent sur le degré des Lévites ; et ils élevèrent leur voix, et poussèrent des cris au Seigneur leur Dieu

ŷ. 17. — ¹⁷ Depuis l'entrée de Josué dans le pays de la Palestine les Israélites n'avaient pas célébré la fête des Tabernacles avec tant de joie et d'enthousiasme.

ŷ. 18. — ¹⁸ Esdras et les Lévites (ŷ. 8.). Voy. 5. Moys. 34, 11-13.

¹⁹ ou la fête qui terminait la solennité, comme 3. Moys. 23, 36.

²⁰ * On croit que ce fut dans cette solennité qu'arriva la fameuse histoire du feu sacré racontée au second livre des Machabées ch. 4, 48 et suiv. Voy. les notes sur ce passage.

ŷ. 1. — ¹ d'habits de deuil.

² Litt. : et de la terre sur eux — sur leurs têtes.

ŷ. 2. — ³ Voy. 1. Esdr. 9, 1. 10, 11.

⁴ Litt. : Ils se tinrent, — ils se présentèrent.

ŷ. 3. — ⁵ Ils écoutaient la loi debout, ils louaient Dieu à genoux, ils confessaient leurs péchés à genoux et le front courbé dans la poussière.

⁶ quatre fois le jour ils louaient Dieu, et confessaient leurs péchés dans une attitude de suppliants.

ŷ. 4. — ⁷ qui étaient eux-mêmes Lévites.

5. Et Josué, Cedmihel, Bonni, Hasebna, Sérébia, Odaïa, Sebnia, Phathathia, dirent : Levez-vous ⁸ ; bénissez le Seigneur votre Dieu de siècle en siècle. Que le grand nom de votre gloire soit comblé pour jamais de bénédictions et de louanges.

6. Car c'est vous qui êtes le seul Seigneur, qui avez fait le ciel ⁹ et le ciel des cieux ¹⁰, et toute l'armée céleste ¹¹, la terre et tout ce qu'elle contient, la mer et tout ce qu'elle renferme. C'est vous qui donnez la vie à toutes ces créatures, et que l'armée du ciel adore.

7. C'est vous, ô Seigneur Dieu, qui avez choisi vous-même Abram, qui l'avez tiré du feu ¹² des Chaldéens, et qui lui avez donné le nom d'Abraham. 1. *Moys.* 11, 31.

8. Vous avez trouvé son cœur fidèle à vos yeux, et vous avez fait alliance avec lui, en lui promettant de lui donner, à lui et à sa race, le pays des Chananéens, des Héthéens, des Amorrhéens, des Phérézéens, des Jébuséens et des Gergéséens ; et vous avez accompli vos paroles, parce que vous êtes juste.

9. Vous avez vu dans l'Égypte l'affliction de nos pères, et vous avez entendu leurs cris sur le bord de la mer Rouge.

10. Vous avez fait éclater vos merveilles et vos prodiges sur Pharaon, sur ses serviteurs et sur tout le peuple de ce pays-là, parce que vous saviez qu'ils avaient traité les Israélites avec orgueil, et vous vous êtes fait un *grand nom* ¹³, comme il l'est encore aujourd'hui.

11. Vous avez divisé la mer devant eux ; et vous avez précipité leurs persécuteurs au fond *des eaux*, comme une pierre qui tombe dans les abîmes.

12. Vous avez été leur guide pendant le jour par la colonne de la nuée, et pendant la nuit par la colonne de feu, afin qu'ils discernassent le chemin par où ils devaient marcher.

5. Et dixerunt Levite, Josue, et Cedmihel, Bonni, Hasebna, Serébia, Odaïa, Sebnia, Phathathia : Surgite, benedicite Domino Deo vestro ab æterno usque in æternum : et benedicant nomini gloriæ tuæ excelso in omni benedictione et laude.

6. Tu ipse, Domine, solus, tu fecisti cælum, et cælum cælorum, et omnem exercitum eorum : terram, et universa quæ in ea sunt : maria et omnia quæ in eis sunt : et tu vivificas omnia hæc, et exercitus cœli te adorât.

7. Tu ipse Domine Deus, qui elegisti Abram, et eduxisti eum de igne Chaldæorum, et posuisti nomen ejus Abraham.

8. Et invenisti cor ejus fidele coram te : et percussisti cum eo fœdus, ut dares ei terram Chananæi, Hethæi, et Amorrhæi, et Pherezæi, et Jebusæi, et Gergesæi, ut dares semini ejus : et implesti verba tua, quoniam justus es.

9. Et vidisti afflictionem patrum nostrorum in Ægypto : clamoremque eorum audisti super mare Rubrum.

10. Et dedisti signa atque portenta in Pharaone, et in universis servis ejus, et in omni populo terræ illius : cognovisti enim quia superbe egerant contra eos : et fecisti tibi nomen, sicut et in hac die.

11. Et mare divisisti ante eos, et transierunt per medium maris in sicco : persecutores autem eorum projecisti in profundum, quasi lapidem in aquas validas.

12. Et in columna nubis ductor eorum fuisti per diem, et in columna ignis per noctem, ut appareret eis via, per quam ingrediebantur.

ŷ. 5. — ⁸ Allons, debout ! bénissez etc.

ŷ. 6. — ⁹ tous les cieux, le ciel aérien, le ciel étoilé, le ciel séjour du bonheur, où Dieu habite avec les saints.

¹⁰ le ciel séjour du bonheur, où Dieu se manifeste aux anges et aux saints. Voy.

3. *Rois*, 8, 27.

¹¹ et tout ce qui se trouve dans les cieux désignés

ŷ. 7. — ¹² de la ville d'Ur (c'est-à-dire du feu). Cette ville étant ainsi appelée du culte du feu et du soleil, qui y était surtout pratiqué.

ŷ. 10. — ¹³ Vous avez fait que tout homme soit contraint de vous reconnaître comme le Tout-Puissant.

13. Ad montem quoque Sinai descendisti, et locutus es cum eis de cœlo, et dedisti eis judicia recta, et legem veritatis, cœremonias, et præcepta bona :

14. et sabbatum sanctificatum tuum ostendisti eis, et mandata, et cœremonias, et legem præcipienti eis in manu Moysi servi tui.

15. Panem quoque de cœlo dedisti eis in fame eorum, et aquam de petra eduxisti eis sitientibus, et dixisti eis ut ingrederentur et possiderent terram, super quam levasti manum tuam, ut traderes eis.

16. Ipsi vero et patres nostri superbe egerunt, et induraverunt cervices suas, et non audierunt mandata tua.

17. Et noluerunt audire, et non sunt recordati mirabilium tuorum quæ feceras eis. Et induraverunt cervices suas, et dederunt caput, ut converterentur ad servitum suam, quasi per contentionem. Tu autem Deus propitius, clemens et misericors, longanimis et multa miserationis, non dereliquisti eos,

18. et quidem cum fecissent sibi vitulum conflatilem, et dixissent : iste est Deus tuus qui eduxit te de Ægypto : feceruntque blasphemias magnas.

19. Tu autem in misericordiis tuis multis non dimisisti eos in deserto : columna nubis non recessit ab eis per diem, ut duceret eos in viam, et columna ignis per noctem, ut ostenderet eis iter per quod ingrederentur.

20. Et spiritum tuum bonum dedisti qui doceret eos, et manna tuum non prohibuisti ab ore eorum, et aquam dedisti eis in siti.

21. Quadraginta annis pavisti eos in deserto, nihilque eis defuit : vestimenta eorum non in-

13. Vous êtes descendu sur la montagne de Sinai ; vous leur avez parlé du ciel, vous leur avez donné des ordonnances justes, une loi de vérité, des cérémonies et de bons préceptes ;

14. Vous leur avez appris à sanctifier votre sabbat, et vous leur avez prescrit par Moïse, votre serviteur, vos commandements, vos cérémonies et votre loi.

15. Vous leur avez aussi donné un pain du ciel lorsqu'ils étaient pressés de la faim, et vous leur avez fait sortir l'eau de la pierre lorsqu'ils avaient soif ; vous leur avez dit d'entrer dans la terre, et de posséder le pays que vous aviez juré¹⁵ de leur donner.

16. Mais eux et nos pères ont agi avec orgueil ; leur tête est devenue dure et inflexible, et ils n'ont point écouté vos commandements.

17. Ils n'ont point voulu entendre, et ils ont perdu le souvenir des merveilles que vous avez faites en leur faveur. Ils n'ont point voulu se soumettre à votre joug¹⁵ ; et par un esprit de révolte, ils se sont opiniâtrés¹⁶ à vouloir retourner à leur servitude. Mais vous, ô Dieu favorable, clément et miséricordieux, toujours patient et plein de miséricorde, vous ne les avez point abandonnés,

18. lors même qu'ils se firent un veau jeté en fonte, et qu'ils dirent : C'est là votre Dieu qui vous a tiré d'Égypte, et qu'ils comèrent de si grands blasphèmes.

19. Vous ne les avez point abandonnés dans le désert, parce que vos miséricordes sont grandes. La colonne de nuée ne les a point quittés, et n'a point cessé de les conduire pendant le jour, ni la colonne de feu pendant la nuit, pour leur faire voir le chemin par où ils devaient marcher.

20. Vous leur avez donné votre bon esprit pour les instruire¹⁷, vous n'avez point retiré votre manne de leur bouche, et vous leur avez donné de l'eau dans leur soif.

21. Vous les avez nourris pendant quarante ans dans le désert. Il ne leur a rien manqué ; leurs vêtements ne sont point devenus vieux,

ŷ. 15. — ¹⁴ Litt. : que vous avez levé la main, juré etc.

ŷ. 17. — ¹⁵ D'autres trad. : Ils ont endurci leurs têtes ; et ils ont voulu par un esprit de révolte se donner un chef pour retourner etc. Voy. 4. Moys. 14, 4.

¹⁶ Dans l'hébr. : et ils mirent leur tête pour retourner (ils firent mine de vouloir retourner) — à leur servitude, dans leur rébellion ; d'autres : dans leur impatience.

ŷ. 20. — ¹⁷ * Dans l'hébr. : pour leur donner l'intelligence. — C'est l'esprit saint qui non-seulement parle à l'esprit et l'éclaire pour lui faire connaître le bien, mais aussi qui embrase le cœur de l'amour de la vérité et de la vertu.

et leurs pieds n'ont point été foulés ¹⁸.

22. Vous leur avez donné les royaumes et les peuples, et vous leur avez partagé les terres par sort : et ils ont possédé le pays de Séhon, le pays du roi d'Hésébon, et le pays d'Og, roi de Basan.

23. Vous avez multiplié leurs enfants comme les étoiles du ciel, et vous les avez conduits en cette terre, où vous aviez promis à leurs pères de les faire entrer, afin qu'ils la possédassent.

24. Leurs enfants y sont venus, et ils l'ont possédée; vous avez humilié devant eux les Chananéens, habitants de cette terre, et vous leur avez livré entre les mains les rois et les peuples de ce pays, afin qu'ils en fissent comme il leur plairait.

25. Ils ont pris ensuite des villes fortes; ils ont possédé une bonne terre et des maisons pleines de toutes sortes de biens, des citernes que d'autres avaient bâties, des vignes, des plants d'oliviers et beaucoup d'arbres fruitiers. Ils en ont mangé, ils se sont rassasiés, ils se sont engraisés, et votre grande bonté les a mis dans l'abondance et dans les délices.

26. Mais ils ont irrité votre colère; ils se sont retirés de vous; ils ont rejeté votre loi avec mépris; ils ont tué vos prophètes qui les conjuraient ¹⁹ de revenir à vous, et ils ont blasphémé votre nom avec outrage.

27. C'est pourquoi vous les avez livrés entre les mains de leurs ennemis, qui les ont opprimés. Et pendant le temps de leur affliction, ils ont crié vers vous, et vous les avez écoutés du ciel; et selon la multitude de vos miséricordes, vous leur avez donné des sauveurs ²⁰ pour les délivrer d'entre les mains de leurs ennemis.

28. Et lorsqu'ils ont été en repos, ils ont commis de nouveau le mal devant vous; et vous les avez abandonnés entre les mains de leurs ennemis, qui s'en sont rendus les maîtres. Ils se sont ensuite tournés vers vous, et ils vous ont adressé leurs cris : et vous les avez exaucés du ciel, et vous les

veteraverunt, et pedes eorum non sunt attriti.

22. Et dedisti eis regna, et populos, et partitus es eis sortes : et possederunt terram Sehon, et terram regis Hesebon, et terram Og regis Basan.

23. Et multiplicasti filios eorum sicut stellas cœli, et adduxisti eos ad terram, de qua dixeras patribus eorum ut ingrederentur et possiderent.

24. Et venerunt filii, et possederunt terram, et humiliasti eorum eis habitatores terræ Chananæos, et dedisti eos in manu eorum, et reges eorum et populos terræ, ut facerent eis sicut placebat illis.

25. Ceperunt itaque urbes munitas, et humum pinguem, et possederunt domos plenas cunctis bonis : cisternas ab aliis fabricatas, vineas, et oliveta, et ligna pomifera multa : et comederunt, et saturati sunt, et impinguati sunt, et abundaverunt deliciis in bonitate tua magna.

26. Provocaverunt autem te ad iracundiam, et recesserunt a te, et projecerunt legem tuam post terga sua : et prophetas tuos occiderunt, qui contestabantur eos ut reverterentur ad te : feceruntque blasphemias grandes.

27. Et dedisti eos in manu hostium suorum, et afflixerunt eos. Et in tempore tribulationis suæ clamaverunt ad te, et tu de cœlo audisti, et secundum miserationes tuas multas dedisti eis salvatores, qui salvarent eos de manu hostium suorum.

28. Cumque requievissent, reversi sunt ut facerent malum in conspectu tuo : et dereliquisti eos in manu inimicorum suorum, et possederunt eos. Conversique sunt et clamaverunt ad te : tu autem de cœlo exaudisti, et liberasti eos

ŷ. 21. — ¹⁸ Voy. 5. *Moy.* 8, 4. 29, 5.

ŷ. 26. — ¹⁹ qui, par la parole de Dieu et le témoignage de la vie pieuse et pénitente qu'ils menaient eux-mêmes, s'efforçaient de porter les Israélites au retour à Dieu et à la pénitence. Le ministère de l'enseignement devient un véritable témoignage, quand la vie est d'accord avec les discours de celui qui enseigne.

ŷ. 27. — ²⁰ *Voy.* la préface sur le livre des *Juges*.

in misericordiis tuis, multi temporibus.

29. Et contestatus es eos ut reverterentur ad legem tuam. Ipsi vero superbe egerunt, et non audierunt mandata tua, et in iudiciis tuis peccaverunt, quæ faciet homo, et vivet in eis : et dederunt humerum recedentem, et cervicem suam induraverunt, nec audierunt.

30. Et protraxisti super eos annos multos, et contestatus es eos in spiritu tuo per manum prophetarum tuorum : et non audierunt, et tradidisti eos in manu populorum terrarum.

31. In misericordiis autem tuis plurimis non fecisti eos in consumptionem, nec dereliquisti eos : quoniam Deus miserationum, et clemens es tu.

32. Nunc itaque Deus noster magne, fortis, et terribilis, custodiens pactum et misericordiam, ne avertas a facie tua omnem laborem, qui invenit nos, reges nostros, et principes nostros, et sacerdotes nostros, et prophetas nostros, et patres nostros, et omnem populum tuum, a diebus regis Assur usque in diem hanc.

33. Et tu justus es in omnibus, quæ venerunt super nos : quia veritatem fecisti, nos autem impie egimus.

34. Reges nostri, principes nostri, sacerdotes nostri, et patres nostri, non fecerunt legem tuam, et non attenderunt mandata tua, et testimonia tua quæ testificatus es in eis.

35. Et ipsi in regnis suis, et in bonitate tua multa, quam dederas eis, et in terra latissima et pingui, quam tradideras in conspectu eorum, non servierunt tibi, nec reversi sunt a studiis suis pessimis.

avez délivrés souvent *et* en divers temps, selon la multitude de vos miséricordes.

29. Vous les avez encore sollicités ²¹ de retourner à votre loi ; mais ils ont agi avec orgueil, ils n'ont point écouté vos commandements ; ils ont péché contre vos ordonnances, où l'homme trouvera la vie lorsqu'il les observera. Ils *vous* ont tourné le dos ²², ils se sont endurcis *et* entêtés, et ils n'ont point écouté.

30. Vous avez différé de les punir pendant plusieurs années ²³ ; vous les avez exhortés par votre esprit en leur parlant par vos prophètes, et ils ne vous ont point écouté : et vous les avez livrés entre les mains des nations.

31. Vous ne les avez point néanmoins exterminés entièrement, et vous ne les avez point abandonnés, à cause de la multitude de vos bontés, parce que vous êtes un Dieu de miséricorde et plein de clémence.

32. Maintenant donc, ô notre Dieu, grand, fort et terrible, qui conservez inviolablement votre alliance et votre miséricorde, ne détournerez point vos yeux de tous les maux qui nous ont accablés, nous, nos rois, nos princes, nos prêtres, nos prophètes et nos pères, et tout votre peuple, depuis le temps du roi d'Assyrie ²⁴ jusqu'aujourd'hui.

33. Vous êtes juste dans toutes les afflictions qui nous sont arrivées, parce que vous nous avez traités selon votre vérité ²⁵, et que nous avons agi comme des impies.

34. Nos rois, nos princes, nos prêtres et nos pères n'ont point gardé votre loi ; ils n'ont point écouté vos commandements, ni la voix de ceux qui leur déclaraient votre volonté.

35. Lorsqu'ils jouissaient de leurs royaumes, et de cette abondance de biens dont votre bonté les faisait jouir dans cette terre si spacieuse et si fertile que vous leur aviez donnée, ils ne vous ont point servi, et ne sont point revenus de leurs inclinations méchantes *et* corrompues

ŷ. 29. — ²¹ Litt. : Et vous leur avez donné des témoignages, afin qu'ils etc., — vous avez placé sous leurs yeux des témoignages suffisants pour qu'ils etc. (note 19).

²² Litt. : Ils ont présenté une épaule qui se retirait, — ils ont retiré leurs épaules de dessous le fardeau qu'on voulait leur imposer.

ŷ. 30. — ²³ Vous avez usé pendant longtemps de patience à leur égard.

ŷ. 32. — ²⁴ Théglatphalasar, qui commença par emmener une partie des dix tribus en captivité.

ŷ. 33. — ²⁵ Litt. : parce que vous avez réalisé la vérité, — par l'accomplissement de ce que vous aviez promis.

36. Vous voyez que nous sommes aujourd'hui nous-mêmes esclaves, aussi bien que la terre que vous avez donnée à nos pères²⁶, afin qu'ils y mangeassent le pain et le fruit qu'ils en recueilleraient. Nous sommes nous-mêmes devenus esclaves dans cette terre.

37. Tous les fruits qu'elle porte sont pour les rois que vous avez mis sur nos têtes à cause de nos péchés. Ils dominent sur nos corps et sur nos bêtes, selon qu'il leur plaît; et nous sommes dans une grande affliction²⁷.

38. Dans la vue donc de toutes ces choses²⁸, nous faisons nous-mêmes une alliance²⁹ avec vous. Nous en dressons l'acte, et nos princes, nos Lévités et nos prêtres le vont signer³⁰.

36. Ecce nos ipsi hodie servi sumus : et terra, quam dedisti patribus nostris ut comederent panem ejus, et quæ bona sunt ejus, et nos ipsi servi sumus in ea.

37. Et fruges ejus multiplicantur regibus, quos posuisti super nos propter peccata nostra, et corporibus nostris dominantur, et jumentis nostris secundum voluntatem suam, et in tribulatione magna sumus.

38. Super omnibus ergo his nos ipsi percutimus fœdus, et scribimus, et signant principes nostri, Levitæ nostri, et sacerdotes nostri.

CHAPITRE X.

Signature de l'alliance renouvelée.

1. Ceux qui signèrent furent Néhémias, Athersatha¹, fils d'Hachélaï, et Sédécias,

2. Saraias, Azarias, Jérémie,
3. Psheshur, Amarias, Melchias,
4. Hattus, Sébénia, Melluch,
5. Harem, Mèrimuth, Obdias,
6. Daniel, Genthon, Baruch,
7. Mosollam, Abia, Miamin,

1. Signatores autem fuerunt, Nehemias, Athersatha filius Hachelai, et Sedecias,

2. Saraias, Azarias, Jeremias,
3. Psheshur, Amarias, Melchias,
4. Hattus, Sebenia, Melluch,
5. Harem, Merimuth, Obdias,
6. Daniel, Genthon, Baruch,
7. Mosollam, Abia, Miamin,

ÿ. 36. — ²⁶ * Même après le retour de la captivité, les Juifs ne furent pas entièrement affranchis, et ne cessèrent pas d'être assujettis aux rois de Perse. *Voy. pl. h. 7, 24; 5, 4.*

ÿ. 37. — ²⁷ * L'asservissement des Juifs n'était pas rigoureux, ni les redevances qu'ils payaient insupportables; mais la honte et l'affliction consistaient en ce qu'ils se voyaient contraints à payer tribut à un roi étranger, et à lui livrer les produits d'un pays que Dieu lui-même leur avait donné pour en jouir eux seuls.

ÿ. 38. — ²⁸ En considération de tout ce malheur.
²⁹ de fidélité, envers Dieu.

³⁰ Nous concluons l'alliance par écrit, et ceux qui sont à notre tête la signeront. — * Depuis Josué (*Jos. 24, 15 etc.*) jusqu'à Néhémie, tous les chefs les plus zélés du peuple de Dieu, et les rois les plus pieux, tels qu'Asa, Ezéchias (2. *Par. 15, 9* et suiv. 29, 10 et suiv.), eurent à cœur de faire renouveler au peuple, après ses égarements, l'alliance qui l'unissait à Dieu. Exemples qui nous apprennent que les pasteurs et les chefs du peuple chrétien, ne doivent jamais cesser de lui rappeler les obligations qu'il a contractées, et qu'il est d'une utilité réelle de les lui faire renouveler en certaines occasions solennelles. — Tout ce chapitre est un témoignage éclatant rendu à la vérité des prophéties faites par Moïse (3. *Moys. 26; 5. Moys. 28 etc.*) et par les autres prophètes relativement aux destinées d'Israël.

ÿ. 1. — ¹ * C'était le titre que portait Néhémie en sa qualité de gouverneur ou d'échanson du roi de Perse. — Le nom du grand prêtre Eliasib, ni celui d'Esdras ne figurent point parmi les signataires. Il est probable que ces personnages signèrent sous d'autres noms.

8. Maazia, Belgai, Semeia : hi sacerdotes.

9. Porro Levitæ, Josue filius Azanæ, Bennui de filiis Henadad, Cedmihel,

10. et fratres eorum, Sebenia, Odaia, Celita, Phalaia, Hanan,

11. Micha, Rohob, Hasebia,

12. Zachur, Serebia, Sabania,

13. Odaia, Bani, Baninu.

14. Capita populi, Pharos, Phathath-Moab, Elam, Zethu, Bani,

15. Bonni, Azgad, Bèbai,

16. Adonia, Bègoai, Adin,

17. Ater, Hèzècia, Azur,

18. Odaia, Hasum, Bèsaï,

19. Hareph, Anathoth, Nèbaï,

20. Megphia, Mosollam, Hazir,

21. Mésizabel, Sadoc, Jeddua,

22. Pheltia, Hanan, Anaia,

23. Osee, Hanania, Hasub,

24. Alohes, Phalea, Sobec,

25. Rehum, Hasebna, Maasia,

26. Echaia, Hanan, Anan,

27. Melluch, Haran, Baana :

28. et reliqui de populo, sacerdotes, Levitæ, janitores, et cantores, Nathinæi, et omnes qui se separaverunt de populis terrarum ad legem Dei, uxores eorum, filii eorum, et filia eorum,

29. omnes qui poterant sapere sapientes pro fratribus suis, optimates eorum, et qui veniebant ad pollicendum et jurandum ut ambularent in lege Dei, quam dederat in manu Moysi servi Dei, ut facerent et custodirent universa mandata Domini Dei nostri, et judicia ejus et cæremonias ejus,

30. et ut non daremus filias nostras populo terræ, et filias eorum non acciperemus filiis nostris.

31. Populi quoque terræ, qui important venalia, et omnia ad usum, per diem sabbati ut vendant, non accipiemus ab eis in sabbato et in die sanctificato. Et dimitemus annum septimum, et exactionem universæ manus.

32. Et statuemus super nos præ-

8. Maazia, Belgai, Séméia : ceux-là étaient prêtres.

9. Les Lévités étaient : Josué, fils d'Azanias, Bennui, des enfants d'Hénadad, Cedmihel,

10. et leurs frères, Sébénia, Odaïa, Célita, Phalaïa, Hanan,

11. Micha, Rohob, Hasébia,

12. Zachur, Sérébia, Sabania,

13. Odaïa, Bani, Baninu.

14. Les chefs du peuple étaient Pharos, Phathath-Moab, Elam, Zèthu, Bani,

15. Bonni, Azgad, Bèbaï,

16. Adonia, Bègoai, Adin,

17. Ater, Hèzècia, Azur,

18. Odaïa, Hasum, Bèsaï,

19. Hareph, Anathoth, Nèbaï,

20. Megphia, Mosollam, Hazir,

21. Mésizabel, Sadoc, Jeddua,

22. Pheltia, Hanan, Anaïa,

23. Osée, Hanania, Hasub,

24. Alohès, Phaléa, Sobec,

25. Réhum, Hasebna, Maasia,

26. Echaïa, Hanan, Anan,

27. Melluch, Haran, Baana,

28. et le reste du peuple, les prêtres, les Lévités, les portiers, les chantres, les Nathinéens, et tous ceux qui s'étaient séparés des nations pour embrasser la loi de Dieu, leurs femmes, leurs fils et leurs filles ².

29. Tous ceux qui avaient le discernement et l'intelligence donnèrent parole pour leurs frères ³; et les principaux d'entre eux vinrent promettre et jurer qu'ils marcheraient dans la loi de Dieu, que le Seigneur a donnée par Moïse, son serviteur, pour garder et observer tous les commandements du Seigneur notre Dieu, ses ordonnances et ses cérémonies,

30. pour ne point donner nos filles à ceux d'entre les nations, et pour ne point prendre leurs filles pour nos fils.

31. Nous n'achèterons point aussi aux jours du sabbat, ni dans les autres jours consacrés, ce que les nations nous pourront apporter à vendre, et tout ce qui peut servir à l'usage de la vie. Nous laisserons libre la septième année ⁴, et nous n'exigerons aucune dette.

32. Nous nous imposerons aussi une obli-

†. 28. — ² * Tous ceux-ci ne signèrent pas, mais adhèrent à l'alliance par l'organe des prêtres et des Lévités (v. 29.).

†. 29. — ³ se réunirent à ceux qui sont nommés v. 1-27.

†. 31. — ⁴ Nous n'exigerons point les dettes, nous mettrons nos serviteurs en li-

gation de donner chaque année la troisième partie d'un sicle, pour tout ce qu'il faut faire à la maison de notre Dieu ⁵,

33. pour les pains exposés devant le Seigneur, pour le sacrifice perpétuel ⁶, et pour l'holocauste éternel au jour du sabbat, aux premiers jours du mois, aux fêtes solennelles, aux sacrifices pacifiques ⁷, et à ceux qu'on offre pour le péché ⁸, afin que les prières soient offertes pour Israël ⁹, et qu'il ne manque rien au ministère de la maison de notre Dieu ¹⁰.

34. Nous jetâmes aussi le sort sur les prêtres, les Lévites et le peuple, pour l'offrande du bois, afin que chaque maison *des familles* de nos pères en fit porter chaque année ¹¹ en la maison de notre Dieu, au temps qui aurait été marqué, pour le faire brûler sur l'autel du Seigneur notre Dieu, selon qu'il est écrit dans la loi de Moïse ¹².

35. *Nous promîmes* aussi ¹³ d'apporter tous les ans en la maison du Seigneur les premiers-nés de notre terre, les prémices des fruits de tous les arbres,

36. les premiers-nés de nos fils et de nos troupeaux, comme il est écrit dans la loi, et les premiers-nés de nos bœufs et de nos brebis, pour les offrir dans la maison de notre Dieu aux prêtres qui servent dans la maison de notre Dieu ¹⁴.

cepta, ut demus tertiam partem sicii per annum ad opus domus Dei nostri,

33. ad panes propositionis, et ad sacrificium sempiternum, et in holocaustum sempiternum in sabbatis, in calendis, in solemnitatibus, et in sanctificatis, et pro peccato : ut exoretur pro Israel, et in omnem usum domus Dei nostri.

34. Sortes ergo misimus super oblationem lignorum, inter sacerdotes, et Levitas, et populum, ut inferrentur in domum Dei nostri per domos patrum nostrorum, per tempora, a temporibus anni usque ad annum : ut arderent super altare Domini Dei nostri, sicut scriptum est in lege Moysi :

35. et ut afferremus primogenita terræ nostræ, et primitiva universi fructus omnis ligni, ab anno in annum, in domo Domini;

36. et primitiva filiorum nostrorum, et pecorum nostrorum, sicut scriptum est in lege, et primitiva boum nostrorum, et ovium nostrorum, ut offerrentur in domo Dei nostri, sacerdotibus qui ministrant in domo Dei nostri :

berté, nous abandonnerons les fruits de la septième année aux pauvres. Voy. 2. *Moy.* 23, 10. 11. 3. *Moy.* 25, 10. 5. *Moy.* 15, 2.

§. 32. — ⁵ pour la célébration du culte divin. Auparavant chaque Israélite, qui était âgé de plus de vingt ans, donnait un demi-sicle pour tout le temps de sa vie. Voy. 2. *Moy.* 30, 13. 4. *Rois*, 12, 4.

§. 33. — ⁶ quotidien.

⁷ Litt. : pour les choses sanctifiées, — pour les choses saintes, l'huile, l'encens etc.

⁸ Litt. : et pour le péché, — pour les sacrifices qu'on offre pour le péché.

⁹ Dans l'hébr. : afin qu'Israël soit réconcilié.

¹⁰ * Avant la captivité, c'étaient en général les princes qui subvenaient aux dépenses nécessaires pour les sacrifices. Depuis le retour de la captivité, Darius fit un décret pour y pourvoir (1. *Esdr.* 6, 8. 9.) ; mais cette grâce accordée par Darius, et depuis par Artaxerxès (1. *Esdr.* 7, 21. 22.) ou n'eut point d'effet, ou ne fut pas de longue durée, et ce fut au peuple à fournir à tous les besoins du culte de Dieu.

§. 34. — ¹¹ Nous déterminâmes par le sort de quelle manière les familles, les unes après les autres, fourniraient le bois pour l'autel des holocaustes, et dans quel ordre les prêtres et les Lévites recevraient leur offrande.

¹² * Le soin de procurer le bois pour le temple était auparavant l'affaire des Gabonites, ou Nathinéens (*Jos.* 9, 23.) ; mais comme, après l'exil, ils étaient en trop petit nombre, il fallut que les familles s'engageassent à le fournir tour à tour : les Nathinéens le préparaient, et les prêtres le mettaient sur l'autel. Voy. 3. *Moy.* 6, 9.

§. 35. — ¹³ Litt. : et que nous apportions etc., — nous nous engageâmes à apporter etc.

§. 36. — ¹⁴ Le verset veut dire : Nous primes spécialement l'engagement de racheter à prix d'argent les premiers-nés de nos enfants et des animaux impurs que nous ne pouvions offrir en nature, et de remettre cet argent au prêtre pour le déposer dans le trésor. Voy. 2. *Moy.* 13, 12. 13.

37. et primitias ciborum nostrorum, et libaminum nostrorum, et poma omnis ligni, vindemiæ quoque et olei, afferemus sacerdotibus ad gazophylacium Dei nostri, et decimam partem terræ nostræ Levitis. Ipsi Levitæ decimas accipient ex omnibus civitatibus operum nostrorum.

38. Erit autem sacerdos filius Aaron cum Levitis in decimis Levitarum, et Levitæ offerent decimam partem decimæ suæ in domo Dei nostri, ad gazophylacium in domum thesauri.

39. Ad gazophylacium enim deportabunt filii Israël, et filii Levi, primitias frumenti, vini, et olei : et ibi erunt vasa sanctificata, et sacerdotes, et cantores, et janitores, et ministri, et non dimittemus domum Dei nostri.

37. *Nous promettons* encore d'apporter aux prêtres, au trésor de notre Dieu, les prémices de nos aliments, de nos liqueurs, des fruits de tous les arbres, de la vigne et des oliviers, et de payer la dîme de notre terre aux Lévités. Les mêmes Lévités recevront de toutes les villes, les dîmes de tout ce qui pourra venir de notre travail ¹⁵.

38. Le prêtre de la race d'Aaron aura part avec les Lévités aux dîmes qu'ils recevront ¹⁶; et les Lévités offriront la dixième partie de la dîme qu'ils auront reçue en la maison de notre Dieu, pour être réservée dans la maison du trésor ¹⁷.

39. Car les enfants d'Israël, et les enfants de Lévi porteront les prémices du blé, du vin et de l'huile en la maison du trésor; et c'est là que seront les vases consacrés, les prêtres, les chantres, les portiers et les ministres; et nous n'abandonnerons point la maison de notre Dieu.

CHAPITRE XI.

Recensement des nouveaux habitants de Jérusalem et des autres villes.

1. Habitaverunt autem principes populi in Jerusalem : reliqua vero plebs misit sortem, ut tollerent unam partem de decem, qui habitaturi essent in Jerusalem civitate sancta, novem vero partes in civitatibus.

2. Benedixit autem populus omnibus viris qui se sponte obtulerant ut habitarent in Jerusalem.

1. Or les princes du peuple demeurèrent dans Jérusalem : mais pour tout le reste du peuple, on jeta le sort, afin que la dixième partie demeurât dans cette sainte cité ¹, et que les neuf autres habitassent dans les autres villes.

2. Et le peuple donna des bénédictions et des louanges à tous les hommes qui s'offrirent volontairement à demeurer dans Jérusalem ².

ŷ. 37. — ¹⁵ * Toutes redevances qui étaient déterminées par la loi (4. *Moy.* 15, 20. 21.).

ŷ. 38. — ¹⁶ D'autres trad. : Il y aura un prêtre, enfant d'Aaron, avec les Lévités lorsqu'ils percevront la dîme.

¹⁷ * Pour les prêtres (4. *Moy.* 18, 26.).

ŷ. 1. — ¹ * Il convenait que la capitale fût une ville populeuse, soit pour sa splendeur, soit pour sa défense. — Il était à peine possible que chaque famille rentrât dans l'héritage de ses pères. Plusieurs de ces héritages n'étaient plus connus, et nombre de familles manquaient. Il est à croire néanmoins que dans la distribution qui fut faite de la population dans les villes et dans les champs, on eut égard aux traditions et aux titres que l'on pouvait exhiber. — Quoique parmi les familles qui revinrent de la captivité il y en eût de toutes les tribus, il n'est question dans ce chapitre que des tribus de Juda et de Benjamin, sans doute parce que ces tribus formaient le gros de la population.

ŷ. 2. — ² ce qui occasionnait plus de dépenses que d'habiter dans le pays.

3. Voici donc quels furent les princes de la province³, qui demeurèrent dans Jérusalem, et dans les villes de Juda⁴. Chacun habita dans son héritage, et dans ses villes, soit le peuple d'Israël, soit les prêtres ou les Lévites, les Nathinéens et les enfants des serviteurs de Salomon⁵.

4. Il y eut des enfants de Juda⁶ et des enfants de Benjamin qui demeurèrent à Jérusalem. Des enfants de Juda, *il y eut* Athaïas, fils d'Aziam, lequel était fils de Zacharie, fils d'Amarias, fils de Saphathias, fils de Malaléel. Des enfants⁷ de Pharès,

5. *il y eut* Mansia, fils de Baruch, fils de Cholhoza, fils d'Hazia, fils d'Adaïa, fils de Joïarib, fils de Zacharie, fils de Silonite.

6. Tous ces enfants de Pharès qui demeurèrent dans Jérusalem étaient *au nombre de* quatre cent soixante-huit, *tous* hommes forts et courageux.

7. Voici quels étaient⁸ les enfants de Benjamin : Sellum, fils de Mosollam, fils de Joed, fils de Phadaïa, fils de Colaïa, fils de Masia, fils d'Etheel, fils d'Isaïa,

8. et après lui⁹, Gebbaï, Sellai, *faisant tous ensemble* neuf cent vingt-huit hommes¹⁰.

9. Joel, fils de Zéchri, était leur chef, et Judas, fils de Senna, avait après lui l'intendance sur la ville¹¹.

10. Ceux d'être les prêtres *étaient* Idaïa, fils de Joarib, et Jachin,

11. Saraïa, fils d'Helcias, fils de Mosollam, fils de Sadoc, fils de Méraïoth, fils d'Achitob, *qui était* prince de la maison de Dieu¹²,

12. et leurs frères occupés aux fonctions du temple, *au nombre de* huit cent vingt-deux. Adaïa, aussi fils de Jérham, fils de Phélélia, fils d'Amsi, fils de Zacharie, fils de Pheshur, fils de Melchias,

13. et ses frères les princes des familles, *faisant en tout* deux cent quarante-deux. Comme aussi Amassaï, fils d'Azréel, fils d'A-

3. Hi sunt itaque principes provinciarum, qui habitaverunt in Jerusalem, et in civitatibus Juda. Habitatum autem unusquisque in possessione sua, in urbibus suis, Israel, sacerdotes, Levitae, Nathinaei, et filii servorum Salomonis.

4. Et in Jerusalem habitaverunt de filiis Juda, et de filiis Benjamin : de filiis Juda, Athaias filius Aziam, filii Zachariae, filii Amariae, filii Saphathiae, filii Malaleel : de filiis Phares,

5. Maasia filius Baruch, filius Cholhoza, filius Hazia, filius Adaia, filius Joarib, filius Zachariae, filius Silonitis :

6. omnes hi filii Phares, qui habitaverunt in Jerusalem, quadringenti sexaginta octo viri fortes.

7. Hi sunt autem filii Benjamin : Sellum filius Mosollam, filius Joed, filius Phadaia, filius Colaia, filius Masia, filius Etheel, filius Isaia,

8. et post eum Gebbai, Sellai, nongenti viginti octo,

9. et Joel filius Zechri praepositus eorum, et Judas filius Senua super civitatem secundus.

10. Et de sacerdotibus, Idaia filius Joarib, Jachin,

11. Saraia filius Helciae, filius Mosollam, filius Sadoc, filius Meraioth, filius Achitob princeps domus Dei,

12. et fratres eorum facientes opera templi : octingenti viginti duo. Et Adaia filius Jeroham, filius Phelelia, filius Amsi, filius Zachariae, filius Pheshur, filius Melchiae,

13. et fratres ejus principes patrum : ducenti quadraginta duo. Et Amassai filius Azreel, filius

ÿ. 3. — ³ de la Judée ou de Juda, qui était alors une province de la Perse. —

⁴ Plus exactement selon l'hébreu et la version grecque : ... dans Jérusalem. Or, dans les villes de Juda (les villes du pays de la campagne), ils se fixèrent chacun dans son héritage etc.

⁵ * Sur ces serviteurs de Salomon voy. les remarq. sur 1. Esdr. 2, 55 ; 1. Par. 9, 2.

ÿ. 4. — ⁶ de la tribu de Juda.

⁷ Des autres enfants.

ÿ. 7. — ⁸ Litt. : Ce sont là les enfants etc. — ceux qui suivent.

ÿ. 8. — ⁹ après Sellum.

¹⁰ y compris leurs descendants et leurs parents.

ÿ. 9. — ¹¹ était leur premier chef après Joël.

ÿ. 11. — ¹² Saraïa était intendant général des édifices du temple.

Ahazi, filius Mosollamoth, filius Emmer,

14. et fratres eorum potentes nimis : centum viginti octo, et præpositus eorum Zabdiel filius potentium.

15. Et de Levitis, Semoïa filius Hasub, filius Azaricam, filius Hasabia, filius Boni,

16. et Sabathai et Jozabed, super omnia opera, quæ erant forinsecus in domo Dei, a principibus Levitarum.

17. Et Mathania filius Micha, filius Zebedei, filius Asaph, princeps ad laudandum et ad confitendum in oratione, et Bebecia secundus de fratribus ejus, et Abda filius Samua, filius Galal, filius Idithum :

18. omnes Levitæ in civitate sancta ducenti octoginta quatuor.

19. Et janitores Accub, Telmon, et fratres eorum, qui custodiebant ostia : centum septuaginta duo.

20. Et reliqui ex Israel sacerdotes et Levitæ in universis civitatibus Juda, unusquisque in possessione sua.

21. Et Nathinæi, qui habitabant in Ophel, et Siaha, et Gaspha de Nathinæis.

22. Et episcopus Levitarum in Jerusalem, Azzi filius Bani, filius Hasabiæ, filius Mathaniæ, filius Micha. De filiis Asaph, cantores in ministerio domus Dei.

23. Præceptum quippe regis super eos erat, et ordo in cantoribus per dies singulos,

24. et Phathahia filius Mesezebel, de filiis Zara filii Juda in manu regis, juxta omne verbum populi,

hazi, fils de Mosollamoth, fils d'Emmer,

14. et leurs frères, qui étaient des hommes très-puissants, au nombre de cent vingt-huit. Leur chef était Zabdiel, l'un des grands et des puissants¹³.

15. Ceux d'entre les Lévites étaient Séméïa, fils d'Hasub, fils d'Azaricam, fils d'Hasabia, fils de Boni,

16. et Sabathai, et Jozabed, intendants de tous les ouvrages qui se faisaient au dehors pour la maison de Dieu, et princes des Lévites ;

17. et Mathania, fils de Micha, fils de Zébédéï, fils d'Asaph, qui était le chef de ceux qui chantaient les louanges du Seigneur, et qui publiaient sa gloire dans la prière¹⁴ ; et Bebécia, le second après lui¹⁵ d'entre ses frères, et Abda, fils de Samua, fils de Galal, fils d'Idithum.

18. Tous les Lévites qui demeurèrent dans la ville sainte, étaient au nombre de deux cent quatre-vingt-quatre.

19. Les portiers étaient Accub, Telmon et leurs frères qui gardaient les portes du temple, au nombre de cent soixante et douze.

20. Le reste du peuple d'Israël, et les autres prêtres et les Lévites demeurèrent¹⁶ dans toutes les villes de Juda, chacun dans son héritage.

21. Les Nathinéens demeurèrent aussi dans Ophel¹⁷, et Siaha, et Gaspha étaient chefs des Nathinéens.

22. Le chef établi sur les Lévites qui demeuraient à Jérusalem, était Azzi, fils de Bani, fils d'Hasabia, fils de Mathanias, fils de Micha. Des enfants d'Asaph¹⁸, il y avait des chantres occupés au ministère de la maison de Dieu.

23. Car le roi¹⁹ avait prescrit tout ce qui les regardait, et l'ordre qui devait être observé tous les jours parmi les chantres.

24. Et Phathahia, fils de Mésézebel, des enfants de Zara, fils de Juda, était commissaire du roi²⁰ pour toutes les affaires du peuple²¹.

ŷ. 14. — ¹³ Dans l'hébr. : fils de Gédolim. — * *Gedolim* est le pluriel de *Gadal* qui signifie grand. La Vulgate a le sens au lieu du mot.

ŷ. 17. — ¹⁵ * Il était chef de musique, et commençait la prière publique.

¹⁵ celui qui venait immédiatement après Mathanias

ŷ. 20. — ¹⁶ dispersés.

ŷ. 21. — ¹⁷ un quartier de Jérusalem. *Voy.* Théât. des div. Ecrit. § 139.

ŷ. 22. — ¹⁸ *Voy.* 2. *Par.* 33, 15.

ŷ. 23. — ¹⁹ David. *Voy. pl. b.* 12, 24.

ŷ. 24. — ²⁰ Il était par conséquent un auxiliaire de Néhémie.

²¹ concernant le peuple. — * C'étaient, comme on le voit, des Juifs qui remplissaient, sous Néhémie, au nom du roi, les fonctions d'intendants des travaux et

25. Et pour ce qui est des autres demeures où ils s'établirent dans tout le pays, les enfants de Juda demeurèrent dans Cariatharbé et dans ses dépendances²², dans Dibon et ses dépendances, dans Cabséel et dans ses villages,

26. dans Jésus, dans Molada et dans Bethphaleth,

27. dans Hasersual, Bersabée et ses dépendances²³,

28. dans Siceleg, dans Mochona et ses dépendances,

29. dans Remmon, dans Saraa, dans Jérimumth,

30. dans Zanoa, dans Odollam et dans leurs villages, dans Lachis et ses dépendances, dans Aséca et ses dépendances. Et ils demeurèrent depuis Bersabée, jusqu'à la vallée d'Ennom.

31. Quant aux enfants de Benjamin²⁴, ils demeurèrent depuis Géba, dans Mechmas, Hai, Béthel et ses dépendances;

32. Anathoth, Nob, Anania,

33. Asor, Rama, Géthaim,

34. Hadid, Séboïm, Néballat, Lod,

35. et dans Ono, la vallée des ouvriers.

36. Et les Lévités avaient leur demeure dans les partages de Juda et de Benjamin.

25. et in domibus per omnes regiones eorum. De filiis Juda habitaverunt in Cariatharbe, et in filiabus ejus : et in Dibon, et in filiabus ejus : et in Cabseel, et in viculis ejus,

26. et in Jesue, et in Molada, et in Bethphaleth,

27. et in Hasersual, et in Bersabee, et in filiabus ejus,

28. et in Siceleg, et in Mochona, et in filiabus ejus,

29. et in Remmon, et in Saraa, et in Jerimuth,

30. Zanoa, Odollam, et in villis earum, Lachis et regionibus ejus, et Aseca, et filiabus ejus. Et manserunt in Bersabee usque ad vallem Ennom.

31. Filii autem Benjamin, a Geba, Mechmas, et Hai, et Bethel, et filiabus ejus :

32. Anathoth, Nob, Anania,

33. Asor, Rama, Gethaim,

34. Hadid, Seboim, et Neballat, Lod,

35. et Ono valle artificum.

36. Et de Levitis portiones Judæ et Benjamin.

CHAPITRE XII.

Noms des prêtres et des Lévités. Consécration de la nouvelle ville. Entretien des ministres du temple.

1. Voici quels étaient les prêtres et les Lévités qui montèrent avec Zorobabel, fils de Salathiel, et avec Josué : Saraïa, Jérémie, Esdras¹,

1. Hi sunt autem sacerdotes et Levitæ, qui ascenderunt cum Zorobabel filio Salathiel, et Josue : Saraia, Jeremias, Esdras,

d'inspecteurs pour tout ce qui regardait le temple et le peuple. La nation juive se gouvernait elle-même, quoique sous la domination des rois de Perse.

ÿ. 25. — ²² Litt. : et dans ses filles, — dans les villes ses filles. Les villages circonvoisins.

ÿ. 27. — ²³ * C'est ici la dernière fois que ce lieu célèbre est mentionné dans les Ecritures. Du temps de saint Jérôme il y avait encore à Bersabée une forteresse ou station romaine. On n'y voit plus que deux belles fontaines, larges et profondes, donnant une eau abondante et fraîche, et le long des eaux des fontaines, des ruines qui s'étendent à un quart d'heure de marche.

ÿ. 31. — ²⁴ Dans l'hébr. : Et quant aux enfants de Benjamin de Gabaa (ils s'établirent de Gabaa) à Machmas etc.

ÿ. 1. — ¹ On dispute pour savoir si cet Esdras était le célèbre docteur de la loi, qui revint (1. Esdr. 7, 1.) avec plein pouvoir de la part du roi. L'affirmative semble résulter des versets 26. 35., où cet Esdras est aussi désigné sous le titre de docteur de la loi; la négative s'appuie sur l'âge avancé qu'Esdras aurait dû atteindre; car

2. Amarias, Melluch, Hattus,
3. Sebenias, Rheum, Merimuth,
4. Addo, Genthon, Abia,
5. Miamin, Madia, Belga,
6. Semeia, et Joiarib, Idaia, Sellum, Amoc, Helcias,
7. Idaia. Isti principes sacerdotum, et fratres eorum, in diebus Josue.
8. Porro Levitæ, Jesua, Bennui, Cedmihel, Sarebia, Juda, Mathanias, super hymnos ipsi et fratres eorum :
9. et Bebecia atque Hanni, et fratres eorum, unusquisque in officio suo.
10. Josue autem genuit Joacim, et Joacim genuit Eliasib, et Eliasib genuit Joiada,
11. et Joiada genuit Jonathan, et Jonathan genuit Jeddoa.
12. In diebus autem Joacim erant sacerdotes et principes familiarum : Saraïæ, Maraïa : Jeremiæ, Hanania :
13. Esdræ, Mosollam : Amariæ, Johanan :
14. Milicho, Jonathan : Sebeniæ, Joseph :
15. Haram, Edna : Maraioth, Helci :
16. Adaiæ, Zacharia : Genthon, Mosollam :
17. Abiæ, Zechri : Miamin et Moadiæ, Phelti :
18. Belgæ, Sammua : Semaïæ, Jonathan :
19. Joiarib, Mathanai : Jodaïæ, Azzi :
20. Sellai, Celai : Amoc, Heber :
21. Helciæ, Hasebia : Idaïæ, Nathanael.
22. Levitæ in diebus Eliasib, et Joiada, et Johanan, et Jeddoa, scripti principes familiarum, et sacerdotes in regno Darii Persæ.
2. Amarias, Melluch, Hattus,
3. Sébénias, Rhéum, Mérimuth,
4. Addo, Genthon, Abia,
5. Miamin, Madia, Belga,
6. Séméïa et Jôïarib, Idaïa, Sellum, Amoc, Helcias,
7. Idaïa. C'étaient là les principaux d'entre les prêtres ² qui furent avec leurs frères du temps de Josué.
8. Les Lévites étaient Jésusa, Bennui, Cedmihel, Sarébia, Juda, Mathanias, qui présidaient avec leurs frères aux saints cantiques.
9. Bebécia et Hanni, avec leurs frères, étaient chacun appliqués à leur emploi.
10. Or Josué engendra Joacim, Joacim engendra Eliasib, Eliasib engendra Joïada,
11. Joïada engendra Jonathan, et Jonathan engendra Jeddoa.
12. Voici quels étaient, du temps de Joacim, les prêtres et les chefs des familles ³ : Maraïa *était de celle* de Saraïa ⁴ ; Hananias *était de celle* de Jérémie ;
13. Mosollam *était de celle* d'Esdras ; Johanan *était de celle* d'Amarias ;
14. Jonathan *était de celle* de Milicho ; Joseph *était de celle* de Sébénias ;
15. Edna *était de celle* de Haram ; Helci *était de celle* de Maraïoth ;
16. Zacharie *était de celle* d'Adaïa ; Mosollam *était de celle* de Genthon ;
17. Zéchri *était de celle* d'Abia ; Phelti *était de celle* de Miamin et de Moadia ;
18. Sammua *était de celle* de Belgæ ; Jonathan *était de celle* de Sémaïa ;
19. Mathanaï *était de celle* de Jôïarib ; Azzi *était de celle* de Jodaïa ;
20. Célaï *était de celle* de Sellai ; Héber *était de celle* d'Amoc ;
21. Hasebia *était de celle* d'Helcias ; Nathanaël *était de celle* d'Idaïa.
22. Quant aux Lévites *qui étaient* du temps d'Eliasib, de Joïada, de Johanan et de Jeddoa, les noms des chefs de familles et des prêtres ont été décrits sous le règne de Darius, roi de Perse ⁵.

entre le retour de Zorobabel et celui de Néhémie, il s'écoula plus de quatre-vingts ans. — L'auteur sacré place ici les noms des principaux prêtres, afin de rapprocher de l'organisation civile, qui a été donnée dans le chapitre précédent, l'organisation ecclésiastique.

§. 7. — ² * les principaux, les chefs des familles sacerdotales.

§. 12. — ³ les chefs des familles sacerdotales.

⁴ Litt. : de Saraïa, Maraïa, c'est-à-dire Maraïa était chef de la famille Saraïa.

§. 22. — ⁵ à savoir de Darius Nothus, qui commença à régner l'an 432 avant Jé-

23. Les chefs des familles des enfants de Lévi ont été écrits dans le Livre des annales⁶, jusqu'au temps de Jonathan, fils d'Eliasib.

24. Or les chefs des Lévites étaient Hasébia, Sérébia, et Josué, fils de Cedmihel, et leurs frères, qui devaient chacun en leur rang chanter les louanges et relever la grandeur de Dieu, suivant l'ordre prescrit par David, l'homme de Dieu, et observer également chacun à son tour *tous les devoirs de leur ministère*⁷.

25. Mathania, Bebécia, Obédia, Mosollam, Telmon, Accub, étaient les gardes des portes, et des vestibules devant les portes.

26. Ceux-là étaient du temps de Joacim, fils de Josué, fils de Josédec, et du temps de Néhémias, gouverneur, et d'Esdras, prêtre et docteur de la loi.

27. Au temps de la dédicace du mur de Jérusalem⁸, on rechercha les Lévites dans tous les lieux où ils demeuraient, pour les faire venir à Jérusalem, afin qu'ils fissent cette dédicace avec joie et action de grâces, en chantant des cantiques, et en jouant des cymbales, des lyres et des harpes.

28. Les enfants des chantres s'assemblèrent donc de la campagne des environs de Jérusalem et des villages de Netuphati,

29. et de la maison de Galgal, et des cantons de Géba et d'Azmaveth, parce que les chantres s'étaient bâti des villages tout autour de Jérusalem.

30. Et les prêtres s'étant purifiés avec les Lévites⁹, ils purifièrent le peuple¹⁰, les portes et les murailles¹¹.

31. Quant aux princes de Juda¹², je les fis monter sur la muraille¹³, et j'établis deux

23. Filii Levi principes familiarum, scripti in Libro verborum dierum, et usque ad dies Jonathan filii Eliasib.

24. Et principes Levitarum, Hasébia, Serébia, et Josue filius Cedmihel : et fratres eorum per vices suas, ut laudarent et confiterentur juxta præceptum David viri Dei, et observarent æque per ordinem.

25. Mathania, et Bebecia, Obedia, Mosollam, Telmon, Accub, custodes portarum et vestibulorum ante portas.

26. Hi in diebus Joacim filii Josue, filii Josedec, et in diebus Nehemix ducis, et Esdræ sacerdotis scribæque.

27. In dedicatione autem muri Jerusalem, requisierunt Levitas de omnibus locis suis, ut adducerent eos in Jerusalem, et facerent dedicationem et lætitiâ in actione gratiarum, et cantico, et in cymbalis, psalteriis, et citharis.

28. Congregati sunt autem filii cantorum de campestribus circa Jerusalem, et de villis Netuphati,

29. et de domo Galgal, et de regionibus Geba et Azmaveth : quoniam villas ædificaverunt sibi cantores in circuitu Jerusalem.

30. Et mandati sunt sacerdotes et Levitæ, et mundaverunt populum, et portas, et murum.

31. Ascendere autem feci principes Juda super murum, et sta-

sus-Christ. — * Selon plusieurs interprètes ce Jeddoa ou Jeddoua, dont il est parlé ici, n'est pas celui qui, d'après Josèphe, alla au devant d'Alexandre le Grand. Selon d'autres, qui admettent que c'est le même personnage, les versets 11 et 12 sont une addition faite au livre de Néhémie. Entre Artaxerxès-Longue-Main, sous lequel vivait Néhémie, et Darius Codoman, auquel Alexandre fit la guerre, il s'écoula bien de 88 à 90 ans.

ÿ. 23. — ⁶ * lesquelles sont perdues, car on ne trouve point ce dénombrement dans les livres des Paralipomènes.

ÿ. 24. — ⁷ Autrement : et monter la garde à leur tour. — Voy. 1. Par. 26.

ÿ. 27. — ⁸ * Selon quelques-uns, cette dédicace eut lieu immédiatement après que les murs furent terminés; selon d'autres, elle ne se fit que lorsque les maisons et les édifices de la ville furent relevés. Voy. 11, 1.

ÿ. 30. — ⁹ Selon les prescriptions de la loi. 3. Moys. 15, 5. 2. Par. 29, 34.

¹⁰ ceux qui avaient contracté quelques souillures légères.

¹¹ vraisemblablement en faisaient des aspersions avec de l'eau consacrée, ou du sang des victimes.

ÿ. 31. — ¹² * aux magistrats et aux chefs de familles.

¹³ qui était très-large, et formait à sa partie supérieure une plate-forme.

tui duos magnos choros laudantium. Et ierunt ad dexteram super murum ad portam Sterquilini.

32. Et iuit post eos Osaias, et media pars principum Juda,

33. Et Azarias, Esdras, et Mosollam, Judas, et Benjamin, et Semeia, et Jeremias.

34. Et de filiis sacerdotum in tubis, Zacharias filius Jonathan, filius Semeiæ, filius Mathaniæ, filius Michaiæ, filius Zechur, filius Asaph,

35. et fratres ejus, Semeia, et Azareel, Malalai, Galalai, Maai, Nathanael, et Judas, et Hanani, in vasis cantu David viri Dei : et Esdras scriba ante eos in porta Fontis.

36. Et contra eos ascenderunt in gradibus civitatis David, in ascensu muri super domum David, et usque ad portam Aquarum ad orientem.

37. Et chorus secundus gratias referentium ibat ex adverso, et ego post eum, et media pars populi super murum et super turrim Furnorum, et usque ad murum latissimum,

38. et super portam Ephraim, et super portam Antiquam, et super portam Piscium, et turrim Hananeel, et turrim Emath, et usque ad portam Gregis : et steterunt in porta Custodiæ.

grands chœurs ¹⁵ qui chantaient les louanges du Seigneur. Ils marchèrent ¹⁵ à main droite sur le mur, vers la porte du Fumier.

32. Osaias marcha après eux, et la moitié des princes de Juda,

33. et Azarias, Esdras, Mosollam, Juda, Benjamin, Séméïa et Jérémie.

34. Et des enfants des prêtres suivaient avec leurs trompettes, Zacharie, fils de Jonathan, fils de Séméïa, fils de Mathanias, fils de Michaiâ, fils de Zéchur, fils d'Asaph;

35. et ses frères ¹⁶, Séméïa, Azaréel, Malalai, Galalai, Maai, Nathanael, Judas et Hanani, avec les instruments ordonnés par David, l'homme de Dieu, pour chanter les saints cantiques : et Esdras, docteur de la loi, était devant eux à la porte de la Fontaine.

36. Ils montèrent à leur opposé ¹⁷ sur les degrés de la ville de David ¹⁸, à l'endroit où le mur s'élève au-dessus de la maison de David, et jusqu'à la porte des Eaux, vers l'orient ¹⁹.

37. Ainsi le second chœur de ceux qui rendaient grâces à Dieu, marchait à l'opposite ; et je le suivais avec la moitié du peuple ²⁰ sur le mur, et sur la tour des Fourneaux, jusqu'à l'endroit où le mur est le plus large,

38. et sur la porte d'Ephraïm, et sur la porte Ancienne, et sur la porte des Poissons, et sur la tour d'Hananéel, et sur la tour d'Emath, et jusqu'à la porte du Troupeau : et ils s'arrêtèrent à la porte de la Prison ²¹.

¹⁵ deux troupes, deux processions qui, partant d'un même point, s'avancèrent l'une par la droite et l'autre par la gauche, sur la muraille, du côté du temple (x. 39.).

¹⁵ ceux qui composaient l'une des deux troupes (x. 38.).

x. 35. — ¹⁶ de Zacharie.

x. 36. — ¹⁷ de ceux qui tirèrent à gauche (x. 37.).

¹⁸ de la montagne de Sion, au pied de laquelle la muraille s'élevait.

¹⁹ Le verset porte plus exactement selon l'hébr. : ... devant eux. — Et vers la porte de la Fontaine, qui était en face d'eux, ils montèrent par les escaliers à la ville de David, à l'endroit etc.

x. 37. — ²⁰ du reste du peuple, qui ne faisait point partie des chœurs.

x. 38. — ²¹ * Il est souvent parlé dans les Ecritures des murs et des portes de Jérusalem; mais jusque-là à peine s'est-il rencontré deux interprètes qui fussent d'accord soit sur la position de chacune des portes, soit sur la direction et l'étendue des murs. Nous plaçons ici sur ce sujet si contesté un extrait d'un auteur récent, qui semble avoir résumé ce que l'on peut dire là-dessus de plus vraisemblable. — Jérusalem, avant sa destruction par les Romains, était environnée de trois murs : le premier, ou l'ancien mur ; le second mur, et le mur nouveau, ou d'Hérode Agrippa. — Le premier et le plus ancien de ces trois murs, commençait au nord, près de la tour Hippicus, il courait de cette tour, sur le penchant septentrional de Sion, jusqu'au Xystus, ou pont jeté sur le Tyropéon, et se terminait à la vallée à l'ouest du temple. De la même tour Hippicus, ce premier mur allait du côté opposé, autour

39. Et les deux chœurs de ceux qui chantaient les louanges du Seigneur, s'arrêtèrent devant la maison de Dieu, aussi bien que moi et la moitié des magistrats qui étaient avec moi.

40. Les prêtres aussi, savoir : Eliachim, Maasia, Miamin, Michéa, Elieônaï, Zacharie et Hananie, avec leurs trompettes,

41. et Maasia, Séméïa, Eléazar, Azzi, Johanan, Melchia, Elam et Ezer. Et les chœurs firent retentir bien haut leur voix, en chantant avec Jezraïa, qui était leur chef.

39. Steteruntque duo chori laudantium in domo Dei, et ego, et dimidia pars magistratum mecum.

40. Et sacerdotes Eliachim, Maasia, Miamin, Michea, Elieonai, Zacharia, Hanania, in tubis,

41. et Maasia, et Semeia, et Eleazar, et Azzi, et Johanan, et Melchia, et Elam, et Ezer. Et clare cecinerunt cantores, et Jezraia præpositus :

de Sion, jusqu'à la porte du Fumier ou des Esséniens; de là il tournait, du côté du sud, vers la fontaine de Siloë, faisait ensuite un coude en tournant vers le nord, au-dessus de l'étang de Salomon et finissait à la vallée à l'orient du temple. Ce mur avait soixante tours. — Le second mur commençait à la porte du premier mur, qui était appelée Gennath; il environnait à l'ouest et au nord l'Akra ou la ville basse et se terminait à la forteresse Antonia. Cette forteresse était placée au nord-ouest du temple, la porte Gennath à peu près à l'est de la tour Hippius et près de cette tour. Sur ce second mur étaient quatorze tours. — Le troisième mur, appelé aussi le mur d'Hérode Agrippa, parce qu'il fut bâti, ou du moins commencé par ce prince, prenait ainsi son origine à la tour Hippius, courait de là, vers le nord, jusqu'à la tour Pséphinus, le point le plus au nord de la ville, passait près du monument d'Hélène, et enfin se rattachait à l'ancien mur dans la vallée de Cédron. Ce troisième mur embrassait ainsi toute la partie de la ville formée depuis son rétablissement, au nord de l'Akra et du mont Moria. Maintenant pour ce qui regarde les portes, nous remarquerons d'abord que le deuxième livre d'Esdras, ou le livre de Néhémie, donne trois fois tout le pourtour des murs de Jérusalem. Premièrement, d'après ch. 2, 13-15, Néhémie fait le tour de Jérusalem en partant de la porte de la Vallée; et après avoir visité l'enceinte de la ville, il revient à la même porte. La direction que suivit Néhémie est assez clairement indiquée en cet endroit §. 15; puisqu'il remonta le torrent de Cédron, il allait du sud au nord. En second lieu, d'après le ch. 3, où est racontée la reconstruction des murailles, cette reconstruction commença par la porte des Brebis, qui construisirent les prêtres (§. 1.), et finit par la même porte des Brebis (§. 32.). La porte des Eaux (§. 26.) est placée au levant. Enfin le ch. 12 (§. 31-40.), fait connaître comment, après l'achèvement des murs, deux chœurs les parcoururent dans la cérémonie de la dédicace, en partant d'un même point et allant dans des directions opposées. Les deux chœurs se rencontrèrent près du temple (§. 40.), et par conséquent à l'orient de la ville. Ils partirent donc d'un point situé au couchant (vraisemblablement de la porte de la Vallée); le premier chœur se dirigea à droite, c'est-à-dire vers le midi, en faisant le tour de Sion; le second chœur prit sa direction vers le nord. — Or, si l'on compare ces trois passages de Néhémie, voici, ce semble, l'ordre qu'on peut établir dans la position des portes :

AU NORD : 1° La porte ancienne, vraisemblablement à l'angle au nord-est (§. 39. *Pl. h. 3, 6.*). — 2° La porte d'Ephraïm (de Benjamin) (§. 39.). Comp. *Jér. 38, 7; 37, 13. 2. Par. 23, 23.* — 3° La porte de l'Angle, à l'angle au nord-ouest (§. 38. *Pl. h. 3, 11.*). Comp. 2. *Par. 26, 9. 4. Rois, 14, 13. Zachar. 14, 10.*

AU COUCHANT : 4° La porte de la Vallée (*Pl. h. 2, 13. 3, 13.*). Comp. 2. *Par. 26, 9.*

AU MIDI : 5° La porte du Fumier (la porte des Esséniens?) (§. 31. *Pl. h. 2, 13.*). — 6° La porte de la Fontaine au sud-est (*Pl. h. 2, 14. 3, 15.*). La porte de la Fontaine était proche de l'étang du Roi (*Pl. h. 2, 14.*), proche aussi de l'étang de Siloë (*Pl. h. 3, 15.*), près du jardin du Roi; deux étangs qui peuvent bien être le même. C'est une question de savoir si la porte de la Fontaine n'est pas la même que la porte d'Argile ou du Potier, qui conduisait dans la vallée d'Henom (*Jér. 19, 2.*); ou si peut-être elle n'était pas située plus près de l'embouchure du Tyropéon, et la porte du Fumier au même endroit, mais un peu plus haut.

AU LEVANT : 7° La porte des Eaux (*Pl. h. 3, 26.*). — 8° La porte de la Prison et la porte des Chevaux vers le temple (§. 39. 40. *Pl. h. 3, 18.*). — 9° La porte des Brebis (proche de l'étang des Brebis?) (§. 39. *Pl. h. 3, 1. 32.*). — 10° La porte des Poissons, tout-à-fait au nord (§. 39. *Pl. h. 3, 3.*). Comp. *Sophon. 1, 11. 2. Par. 33-*

42. et immolaverunt in die illa victimas magnas, et lætati sunt : Deus enim lætificaverat eos lætitia magna : sed et uxores eorum et liberi gavisii sunt, et audita est lætitia Jerusalem procul.

43. Recensuerunt quoque in die illa viros super gazophylacia thesauri ad libamina, et ad primitias, et ad decimas, ut introferrent per eos principes civitatis in decore gratiarum actionis, sacerdotes et Levitas : quia lætificatus est Juda in sacerdotibus et Levitis astantibus.

44. Et custodierunt observationem Dei sui, et observationem expiationis, et cantores, et janitores juxta præceptum David, et Salomonis filii ejus,

45. quia in diebus David et Asaph ab exordio erant principes constituti cantorum, in carmine laudantium et confitentium Deo.

46. Et omnis Israel, in diebus Zorobabel, et in diebus Nehemiæ, dabant partes cantoribus et janitoribus per dies singulos, et sanctificabant Levitas, et Levitæ sanctificabant filios Aaron.

42. Ils immolèrent en ce jour-là de grandes victimes dans des transports de joie ; car Dieu les avait remplis d'une joie très-grande. Leurs femmes mêmes et leurs enfants se réjouirent comme eux ; et la joie de Jérusalem se fit entendre fort loin.

43. On choisit aussi ce jour là entre les prêtres et les Lévites, des hommes pour les établir sur les chambres du trésor, afin que les principaux de la ville se servissent d'eux pour recevoir avec de dignes actions de grâces, et renfermer dans ces chambres les offrandes de liqueurs, les prémices et les dîmes ²², car Juda était dans une grande joie de voir les prêtres et les Lévites ainsi rassemblés.

44. Et ils observèrent l'ordonnance de leur Dieu, et celle de l'expiation ²³, et de même les chantres et les portiers, suivant ce qui avait été prescrit par David et par Salomon son fils ;

45. car dès le commencement, au temps de David et d'Asaph, il y eut des chefs établis sur les chœurs qui louaient Dieu par de saints cantiques, et qui chantaient des hymnes à sa gloire.

46. Tout le peuple d'Israël eut soin, du temps de Zorobabel et du temps de Néhémias, de donner aux chantres et aux portiers leur portion de chaque jour. Ils donnaient aussi aux Lévites ce qui leur était dû des choses saintes ²⁴, et les Lévites donnaient de même aux enfants d'Aaron la part sainte ²⁵ qui leur était destinée.

14. Entre la huitième et la neuvième porte étaient les tours Mea et Hananéel (ŷ. 39. *Pl. h.* 3, 1.). Comp. *Zach.* 14, 10. *Ezéch.* 47, 1. note 2. *Matth.* 27, 66.

ŷ. 43. — ²² D'autres trad. l'hébr. : On établit ce jour-là des hommes sur les chambres des trésors, des élévations (offrandes que l'on tenait élevées en les offrant), des prémices et des dîmes, afin d'y amasser des champs des villes les parts qui appartenaient, selon la loi, aux prêtres et aux Lévites etc.

ŷ. 44. — ²³ de la purification (ŷ. 30.).

ŷ. 46. — ²⁴ Ils donnèrent ce qui était sanctifié (consacré à Dieu), les dîmes aux Lévites.

²⁵ Litt. : ils sanctifiaient les Lévites, et les Lévites sanctifiaient les enfants d'Aaron, — ils donnaient la dîme aux Lévites, et les Lévites donnaient aux prêtres la portion qui leur en revenait. *Voy.* 4. *Moy.* 18, 26-28.

CHAPITRE XIII

Lecture du livre de la loi. Abolition des abus.

1. En ce jour-là ¹ on fit la lecture d'un volume de Moÿse devant le peuple ; et on y trouva écrit que les Ammonites et les Moabites ne devaient jamais entrer dans l'Eglise de Dieu,

2. parce qu'ils ne virent point au-devant des enfants d'Israël avec du pain et de l'eau, et qu'ils corrompirent par argent Balaam, pour les maudire : mais notre Dieu changea en bénédiction les malédictions.

3. Lors donc qu'ils eurent entendu ces paroles de la loi, ils séparèrent d'Israël tous les étrangers ².

4. Et avant cela le pontife Eliasib ³ avait été établi intendant du trésor de la maison de notre Dieu, et il était allié de Tobie ⁴.

5. Or il lui avait fait une grande chambre dans le lieu du trésor ⁵, où l'on portait devant lui ⁶ les présents ⁷, l'encens, les vases, es dimes du blé, du vin et de l'huile, la part des Lévites, des chantres et des portiers ⁸, et les prémices qu'on offrait aux prêtres.

6. Pendant tout ce temps-là je n'étais point à Jérusalem, parce que la trente-deuxième année du règne d'Artaxerxès, roi

1. In die autem illo lectum est in volumine Moysi audiente populo : et inventum est scriptum in eo, quod non debeant introire Ammonites et Moabites in ecclesiam Dei usque in æternum :

2. eo quod non occurrerint filiis Israel cum pane et aqua : et conduxerint adversum eos Balaam, ad maledicendum eis : et convertit Deus noster maledictionem in benedictionem.

3. Factum est autem, cum audissent legem, separaverunt omnem alienigenam ab Israel.

4. Et super hoc erat Eliasib sacerdos, qui fuerat prepositus in gazophylacio domus Dei nostri, et proximus Tobie.

5. Fecit ergo sibi gazophylacium grande, et ibi erant ante eum reponentes munera, et thus, et vasa, et decimam frumenti, vini, et olei, partes Levitarum, et cantorum, et janitorum, et primitias sacerdotales.

6. In omnibus autem his non fui in Jerusalem, quia anno trigesimo secundo Artaxerxis regis

ŷ. 1. — ¹ En un certain jour, qui n'est pas déterminé, — ^{*} mais dix ans au moins après la dédicace des murs de Jérusalem. Néhémie, après avoir exercé les fonctions de gouverneur pendant douze ans à Jérusalem (2, 1-6), retourna à la cour du roi Artaxerxès ; il y demeura quelque temps ; selon l'opinion la plus probable, environ dix ans, après lesquels il lui fut permis de revenir pour toujours dans la ville de ses pères. Ce fut à ce second retour qu'il trouva parmi ceux de sa nation et parmi les prêtres mêmes les désordres dont il est parlé dans ce chapitre. Voy. ŷ. 6 et les remarq.

ŷ. 3. — ² ils séparèrent ceux qui n'étaient pas Israélites, particulièrement les femmes étrangères, dont ils avaient eu des enfants, ainsi que les enfants eux-mêmes.

ŷ. 4. — ³ avant que Néhémie arrivât.

⁴ il s'était allié avec Tobie, l'Ammonite, l'ennemi héréditaire des Juifs.

ŷ. 5. — ⁵ Dans les bâtiments annexés au temple, qui servaient en partie de magasins, en partie d'habitations aux prêtres, Eliasib disposa pour son parent Tobie un vaste emplacement, qui devait lui servir de demeure et de magasin. C'était là une horrible profanation du temple.

⁶ avant que Tobie y vint.

⁷ les offrandes en aliments.

⁸ les dons qui leur revenaient.

Babylonis veni ad regem, et in fine dierum rogavi regem.

7. Et veni in Jerusalem, et intellexi malum, quod fecerat Eliasib Tobie, ut faceret ei thesaurum in vestibulis domus Dei.

8. Et malum mihi visum est valde. Et projecit vasa domus Tobie foras de gazophylacio :

9. præcepique, et emundaverunt gazophylacia : et retuli ibi vasa domus Dei, sacrificium, et thus.

10. Et cognovi quod partes Levitarum non fuissent datæ : et fugisset unusquisque in regionem suam de Levitis, et cantoribus, et de his qui ministrabant :

11. et egi causam adversus magistratus, et dixi : Quare dereliquimus domum Dei ? Et congregavi eos, et feci stare in stationibus suis.

12. Et omnis Juda apportabat decimam frumenti, vini et olei, in horrea.

13. Et constituimus super horrea Selemiam sacerdotem, et Sadoc scribam, et Phadaïam de Levitis, et juxta eos Hanan filium Zachur, filium Mathanie : quoniam fideles comprobati sunt, et ipsis creditæ sunt partes fratrum suorum.

14. Memento mei Deus meus pro hoc, et ne deleas miserationes meas, quas feci in domo Dei mei, et in cæremoniis ejus.

15. In diebus illis vidi in Juda

de Babylone, je l'étais allé retrouver⁹, et j'obtins enfin¹⁰ mon congé du roi¹¹.

7. Etant revenu à Jérusalem, je reconnus le mal qu'Eliasib avait fait en faveur de Tobie, de lui faire un trésor dans le vestibule de la maison de Dieu.

8. Le mal me parut extrêmement grand. C'est pourquoi je jetai les meubles de la maison de Tobie hors du trésor ;

9. et je donnai ordre qu'on purifiât le trésor, ce qui fut fait ; et j'y rapportai les vases de la maison de Dieu, le sacrifice et l'encens¹².

10. Je reconnus aussi que la part des Lévitites ne leur avait point été donnée, et que chacun d'eux, des chantres, et de ceux qui servaient au temple, s'était enfui et retiré en son pays¹³.

11. Alors je parlai avec force aux magistrats, et leur dis : Pourquoi avons-nous abandonné la maison de Dieu ? Après cela, je rassemblai les Lévitites¹⁴, et je les fis demeurer chacun dans les fonctions de son ministère¹⁵.

12. Tout Juda apportait dans les greniers¹⁶ les dimes du blé, du vin et de l'huile.

13. Et nous établimes, pour avoir soin des greniers, Sélémiâs, prêtre, Sadoc, docteur de la loi, et Phadaïas d'entre les Lévitites ; et avec eux Hanan, fils de Zachur, fils de Mathanias, parce qu'ils avaient été reconnus fidèles : et la part de leurs frères leur fut confiée.

14. Souvenez-vous de moi, mon Dieu, pour ces choses, et n'effacez pas de votre souvenir les bonnes œuvres que j'ai faites dans la maison de mon Dieu et à l'égard de ses cérémonies¹⁷.

15. En ce temps-là, je vis des gens en

ÿ. 6. — ⁹ Litt. : J'étais allé auprès du roi, — j'étais retourné. L'an du monde 3572, avant Jésus-Christ 432.

¹⁰ Litt. : et à la fin des jours j'obtins etc. — c'est-à-dire après un certain temps. Quelques-uns entendent au bout d'un an ; mais durant l'espace d'un an des abus dans le paiement des dimes, tels que ceux dont il est parlé ÿ. 10., n'auraient pu s'introduire ; il n'aurait pu non plus naître dans le cours d'une année des mariages mixtes, qui ne purent être contractés qu'après le départ de Néhémie, des enfans capables de parler. Toutes les circonstances tendent à prouver que la seconde arrivée de Néhémie eut lieu vers la première année de Darius Nothus (Pl. h. 12, 22.).

¹¹ Litt. : je priai le roi — de me permettre de retourner à Jérusalem.

ÿ. 9. — ¹² * *Huminechah*, les aliments, les fruits qui étaient offerts.

ÿ. 10. — ¹³ Le peuple vit que le païen Tobie se formait un revenu des dons sacrés ; ce fut ainsi avec justice qu'il cessa de payer ses dimes.

ÿ. 11. — ¹⁴ Litt. : je les assemblai, — les Lévitites et les chantres.

¹⁵ Litt. : à leurs places, — dans leurs fonctions.

ÿ. 12. — ¹⁶ dans les magasins du temple.

ÿ. 14. — ¹⁷ en faisant que le temple fût rebâti, et en contribuant à rétablir votre culte saint.

Juda, qui foulaient le pressoir au jour du sabbat, qui portaient des gerbes, et qui mettaient sur des ânes du vin, des raisins, des figues et toutes sortes de charges, et les apportaient à Jérusalem au jour du sabbat. Et je leur ordonnai expressément¹⁸ de ne plus rien vendre que dans un jour où il était permis de vendre.

16. Les Tyriens aussi demeuraient dans la ville¹⁹, et y portaient du poisson et toutes sortes de choses à vendre, et les vendaient dans Jérusalem aux enfants de Juda les jours du sabbat.

17. C'est pourquoi j'en fis des reproches aux premiers de Juda, et je leur dis : Quel est ce désordre que vous faites, et pourquoi profanez-vous le jour du sabbat ?

18. N'est-ce pas ainsi qu'ont agi nos pères, et notre Dieu n'a-t-il pas fait tomber ensuite²⁰ sur nous et sur cette ville tous les maux que vous voyez ? Et après cela vous attirez encore sa colère sur Israël, en violant le sabbat²¹.

19. Lors donc que les portes de Jérusalem commençaient à être en repos au jour du sabbat²², je commandai qu'on les fermât, et qu'on ne les ouvrît point jusqu'après le jour du sabbat : et j'ordonnai à quelques-uns de mes gens de se tenir aux portes, afin que personne ne fit entrer aucun fardeau au jour du sabbat.

20. Et les marchands, et ceux qui portaient toutes sortes de choses à vendre, demeurèrent une fois ou deux hors de Jérusalem.

21. Et ensuite je leur fis cette déclaration²³, et leur dis : Pourquoi demeurez-vous près des murailles ? Si cela vous arrive encore une fois, je vous en ferai punir. Depuis ce temps-là, ils ne vinrent plus aux jours du sabbat.

22. J'ordonnai aussi aux Lévites de se purifier et de venir garder les portes, et de

calcantes torcularia in sabbato, portantas acervos, et onerantes super asinos vinum, et uvas, et ficus, et omne onus, et inferentes in Jerusalem die sabbati. Et contestatus sum, ut in die qua vendere liceret, venderent.

16. Et Tyrii habitaverunt in ea, inferentes pisces, et omnia venalia : et vendebant in sabbatis filiis Juda in Jerusalem :

17. et objurgavi optimates Juda, et dixi eis : Quæ est hæc res mala, quam vos facitis, et profanatis diem sabbati ?

18. Numquid non hæc fecerunt patres nostri, et adduxit Deus noster super nos omne malum hoc, et super civitatem hanc ? Et vos additis iracundiam super Israel violando sabbatum.

19. Factum est autem, cum quievissent portæ Jerusalem in die sabbati, dixi : et cluserunt januas, et præcepi ut non aperirent eas usque post sabbatum : et de pueris meis constitui super portas ut nullus inferret onus in die sabbati.

20. Et manserunt negotiatores, et vendentes universa venalia foris Jerusalem semel et bis.

21. Et contestatus sum eos, et dixi eis : Quare manetis ex adverso muri ? si secundo hoc feceritis, manum mittam in vos. Itaque ex tempore illo non venerunt in sabbato.

22. Dixi quoque Levitis ut munderentur, et venirent ad custo-

ŷ. 15. — ¹⁸ Litt. : Et je rendis témoignage qu'ils eussent à vendre etc. — je constatai la vérité, et je leur ordonnai de etc. — * Autrem. : je fis connaître ce que prescrivait la loi, et je leur ordonnai etc.

ŷ. 16. — ¹⁹ à Jérusalem.

ŷ. 18. — ²⁰ pour cette raison.

²¹ * Les leçons que la Providence donne aux peuples par les fléaux dont elle punit leurs péchés sont rarement comprises de la multitude. Il faut des hommes pieux et suscités de Dieu pour les faire comprendre, et ramener les autres à la fidélité à la loi divine. Combien n'aurions-nous pas besoin que de nos jours la Providence nous envoyât un de ces hommes, et suscitât un autre Néhémie, pour faire cesser au moins le désordre de la violation du jour du repos du Seigneur, et ramener les cœurs à sa fidèle observation !

ŷ. 19. — ²² Dans l'hébr. : Lorsque les portes de Jérusalem étaient dans l'ombre, avant le sabbat, — lorsque le soir fut venu, le soir qui précédait le sabbat.

ŷ. 21. — ²³ Comme note 18.

diendas portas, et sanctificandam diem sabbati : et pro hoc ergo memento mei Deus meus, et parce mihi secundum multitudinem miserationum tuarum.

23. Sed et in diebus illis vidi Judæos ducentes uxores Azotidas, Ammonitidas, et Moabitidas.

24. Et filii eorum ex media parte loquebantur Azotice, et nesciebant loqui Judaice, et loquebantur juxta linguam populi et populi.

25. Et objurgavi eos, et maledixi. Et cecidi ex eis viros, et decalvavi eos, et adjuravi in Deo, ut non darent filias suas filiis eorum, et non acciperent de filiabus eorum filios suos, et sibimetipsis, dicens :

26. Numquid non in hujusmodi re peccavit Salomon rex Israel ? et certe in gentibus multis non erat rex similis ei, et dilectus Deo suo erat, et posuit eum Deus regem super omnem Israel : et ipsum ergo duxerunt ad peccatum mulieres alienigenæ.

27. Numquid et nos inobedientes faciemus omne malum grande hoc, ut prævaricemur in Deo nostro, et ducamus uxores peregrinas ?

28. De filiis autem Joiada filii Eliasib sacerdotis magni, gener erat Sanaballat Horonites, quem fugavi à me.

29. Recordare Domine Deus meus, adversare eos qui polluunt sacerdotium, jusque sacerdotale et leviticum.

30. Igitur mundavi eos ab omnibus alienigenis, et constitui ordines sacerdotum et Levitarum, unumquemque in ministerio suo :

sanctifier le jour du sabbat. Souvenez-vous de moi, ô mon Dieu, pour ces choses, et pardonnez-moi selon la multitude de vos miséricordes.

23. En ce même temps je vis des Juifs qui épousaient des femmes d'Azot, d'Ammon et de Moab.

24. Et leurs enfants parlaient à demi la langue d'Azot²⁴, et ne pouvaient parler Juif²⁵, et leur langage tenait de la langue de ces deux peuples.

25. Je les repris donc fortement, et leur donnai ma malédiction²⁶. J'en battis quelques-uns ; je leur fis raser les cheveux²⁷ ; je leur fis jurer devant Dieu qu'ils ne donneraient point leurs filles aux fils des étrangers²⁸, et qu'ils ne prendraient point de leurs filles pour les épouser eux-mêmes, ou pour les donner à leurs fils, et je leur dis :

26. N'est-ce pas ainsi que pécha Salomon, roi d'Israël ? Cependant il n'y avait point de roi qui pût l'égaliser dans tous les peuples. Il était aimé de son Dieu, et Dieu l'avait établi roi sur tout Israël : et après cela, néanmoins, des femmes étrangères le firent tomber dans le péché. 3. *Rois*, 3, 7. 11, 1. 4.

27. Serons-nous donc aussi nous-mêmes désobéissants, et nous rendrons-nous coupables d'un si grand crime, et violerons-nous la loi de notre Dieu en épousant des femmes étrangères ?

28. Or entre les fils de Joiada, fils d'Eliasib, grand prêtre, il y en avait un qui était gendre de Sanaballat²⁹ Horonite ; et je le chassai³⁰.

29. Seigneur, mon Dieu, souvenez-vous dans votre indignation de ceux qui violent le sacerdoce, et la loi des prêtres et des Lévites.

30. Je les purifiai donc de toutes les femmes étrangères ; et j'établis les prêtres et les Lévites chacun dans son ordre et dans son ministère,

ŷ. 24. — ²⁴ Les enfants qui avaient des mères d'un autre pays, parlaient en partie la langue de leur mère, en partie celle de leur père.

²⁵ le pur juif.

ŷ. 25. — ²⁶ c'est-à-dire je les exclus de l'assemblée des Juifs (de la synagogue).

²⁷ A l'exclusion des assemblées (de l'Eglise), Néhémie joignit des châtimens corporels qui, chez les Juifs, étaient justes et conformes à la loi. Voy. 5. *Moys.* 25, 2. Raser les cheveux était un traitement ignominieux, et il était destiné à faire comprendre qu'ils s'étaient déshonorés par leurs mariages.

²⁸ Litt. : ... leurs filles à leurs fils, — aux fils des étrangers

ŷ. 28. — ²⁹ qui avait épousé la fille du gentil Sanaballat.

³⁰ du pays comme un homme qui était indigne de servir à l'autel. Il y a apparence qu'il ne voulut point se séparer de sa femme qui était demeurée païenne.

<p>31. et pour présider à l'offrande des bois qui se devait faire dans les temps marqués ³¹, et à l'offrande des prémices. O mon Dieu ! souvenez-vous de moi, pour me faire miséricorde ³². Amen.</p>	<p>31. et in oblatione lignorum in temporibus constitutis, et in primitivis : memento mei Deus meus in bonum. Amen.</p>
---	---

ŷ. 31. — ³¹ Voy. pl. h. 10, 34.

³² Néhémie était au fond de lui-même sûr de la droiture de ses intentions et de la bonté de ses actions ; il ne laisse pas de conjurer Dieu de les avoir pour agréables ; il ne se repose pas sur ses mérites, mais il demande à Dieu sa grâce et sa récompense.

PRÉFACE

SUR LE LIVRE DE TOBIE

Le livre de Tobie contient la charmante et instructive histoire des deux Tobies, le père et le fils. Tous les deux conduits en captivité à Ninive par le roi d'Assyrie, Salmanasar (4. *Rois*, 17, 6.), y demeurèrent, de même que dans leur patrie, fidèles à la loi de Moïse, et donnèrent à ceux qui partageaient leur croyance, même en pays étranger, un sublime exemple d'une foi inébranlable et d'une noble et magnanime piété. Le père, dans les épreuves nombreuses et de divers genres qui lui survinrent, fut un modèle de patience et de résignation aux ordres de la Providence. S'étant rendu digne d'être favorisé de la part de Dieu de lumières particulières relativement à la voie du salut, non-seulement il donna les avis les plus salutaires pour une conduite sainte et agréable à Dieu, mais il prédit encore, éclairé d'en haut, la dévastation de la ville de Ninive, le retour des Israélites dans leur patrie, la conversion des nations et l'éclat dont brillerait un jour la nouvelle Jérusalem. Tobie, son fils, fut un modèle parfait d'obéissance et de toutes les vertus propres aux enfants. Selon l'opinion commune et très-bien fondée des interprètes catholiques, ce furent les deux Tobies qui écrivirent le livre qui porte leur nom jusqu'au récit de la mort de Tobie le jeune (ch. 14, 4-17.), récit qui vraisemblablement est une addition faite par quelqu'un de leurs parents. On ne sait en quelle langue le livre fut écrit. Saint Jérôme l'a fait passer d'un texte chaldéen, qui est perdu, dans le texte latin, d'après lequel est faite notre traduction; mais il en existe encore d'autres versions. La plus connue est la version grecque, dite des Septante, dont les saints Pères des temps antérieurs à saint Jérôme se servaient. Que le livre de Tobie soit un livre sacré, c'est ce dont rend témoignage la tradition ecclésiastique. Les plus anciens Pères en font usage comme d'un livre divin, et le concile œcuménique de Florence, sous

le pape Eugène IV, ainsi que le concile de Trente, le placent parmi les autres Livres saints ¹.

¹ * Le livre de Tobie est un des livres qu'on appelle Deutérocanoniques. Il ne fait point partie du canon des Juifs, parce qu'il ne se trouve pas dans l'hébreu. Les exemplaires hébreux qu'on en possède sont bien postérieurs au temps de saint Jérôme, et n'ont point d'autorité. Le texte latin est le texte le plus estimé ; le grec, s'il est le même pour le fond, s'en éloigne beaucoup sous le rapport de la forme et des détails.

LIVRE DE TOBIE

CHAPITRE PREMIER.

Origine de Tobie et sa crainte de Dieu.

1. Tobias ex tribu et civitate Nephthali (quæ est in superioribus Galilææ supra Naasson, post viam quæ ducit ad occidentem, in sinistro habens civitatem Sephet)

2. cum captus esset in diebus Salmanasar regis Assyriorum, in captivitate tamen positus, viam veritatis non deseruit,

3. ita ut omnia, quæ habere poterat, quotidie concaptivis fratribus, qui erant ex ejus genere, impertiret.

4. Cumque esset junior omnibus in tribu Nephthali, nihil tamen puerile gessit in opere.

5. Denique cum irent omnes ad

1. Tobie, de la tribu et de la ville de Nephthali¹, qui est dans la haute Galilée, au-dessus² de Naasson, derrière³ le chemin qui mène vers l'occident, ayant à sa gauche la ville de Séphet,

2. fut emmené captif du temps de Salmanasar, roi des Assyriens⁴; et dans sa captivité même il n'abandonna point la voie de la vérité⁵;

3. en sorte qu'il distribuait tous les jours ce qu'il pouvait avoir à ceux de sa nation, ses frères, qui étaient captifs avec lui⁶.

4. Et quoiqu'il fût le plus jeune de tous ceux de la tribu de Nephthali, il ne fit néanmoins rien paraître dans ses actions qui tint de l'enfance⁷.

5. Enfin lorsque tous allaient vers les

ÿ. 1. — ¹ appelé Thisbé dans la version grecque. Tobie vivait par conséquent dans le royaume des dix tribus, qui s'étaient séparées de Juda, et qui adoraient les veaux d'or; il était néanmoins un fervent adorateur du vrai Dieu, et au milieu d'hommes adonnés aux vices, il persévéra dans l'amour et la pratique du bien.

² au nord de etc.

³ au couchant du etc.

⁴ laquelle (la ville de Tobie) a à sa gauche, c'est-à-dire au nord etc. En Orient on tourne le visage du côté du matin, quand on veut fixer la position des lieux.

ÿ. 2. — ⁵ Voy. 4. Rois, 17, 3. 18, 9. Tobie parvint vraisemblablement, par la fuite, à se soustraire à la première translation des captifs par Thelgathphalasar. — ^{*} La première translation des Israélites en Assyrie arriva sous Théglathphalasar ou Thelgathphalasar, vers l'an 758 avant Jésus-Christ, et ne fut que partielle. La seconde eut lieu sous Salmanasar, successeur de Théglathphalasar; elle tombe vers l'an 723 avant Jésus-Christ, et ce fut dans cette dernière que se trouva Tobie.

⁶ la foi et la charité au milieu des païens. La loi de Dieu est la vérité. On marche dans la voie de la vérité, quand on s'attache à la loi de Dieu, sans s'en laisser détourner. Voy. Ps. 118, 30.

ÿ. 3. — ⁷ Ceux qui marchent dans la voie de la vérité, n'attachent point leur cœur aux biens temporels, ils donnent leur superflu aux pauvres et vivent eux-mêmes pauvrement.

ÿ. 4. — ⁸ Suivant le grec, Tobie était un orphelin. Il eut, encore jeune, l'administration de ses biens, et se conduisit en les gérant avec la sagesse d'un homme mûr.

veaux d'or que Jéroboam, roi d'Israël, avait faits, il fuyait seul la compagnie de tous les autres; 3. *Rois*, 12, 28.

6. et il allait à Jérusalem au temple du Seigneur, où il adorait le Seigneur le Dieu d'Israël, offrant fidèlement les prémices et les dîmes de tous ses biens⁹;

7. et la troisième année¹⁰, il distribuait toute sa dime aux prosélytes¹¹ et aux étrangers.

8. Il observait ces choses, et d'autres semblables, conformément à la loi de Dieu, lorsqu'il n'était encore qu'un enfant.

9. Mais lorsqu'il fut devenu homme, il épousa une femme de sa tribu, nommée Anne, et en eut un fils, auquel il donna son nom.

10. Et il lui apprit dès son enfance à craindre Dieu, et à s'abstenir de tout péché¹².

11. Lors donc qu'ayant été emmené captif avec sa femme, son fils et toute sa tribu¹³, il fut arrivé dans la ville de Ninive¹⁴,

12. quoique tous les autres mangeassent des viandes des gentils¹⁵, il conserva néanmoins son âme pure, et il ne se souilla jamais par leurs viandes.

13. Et parce qu'il se souvint de Dieu de tout son cœur, Dieu lui fit trouver grâce devant le roi Salmausar¹⁶,

14. qui lui donna pouvoir d'aller partout où il voudrait, et la liberté de faire ce qu'il lui plairait.

15. Il allait donc trouver ceux qui étaient captifs, et leur donnait des avis salutaires.

16. Il vint un jour à Ragès¹⁷, ville des

vitulos aureos, quos Jeroboam fecerat rex Israel, hic solus fugiebat consortia omnium,

6. sed pergebat in Jerusalem ad templum Domini, et ibi adorabat Dominum Deum Israel, omnia primitiva sua, et decimas suas fideliter offerens,

7. ita ut in tertio anno proselytis et advenis ministraret omnem decimationem.

8. Hæc et his similia secundum legem Dei puerulus observabat.

9. Cum vero factus esset vir, accepit uxorem Annam de tribu sua, genuitque ex ea filium, nomen suum imponens ei,

10. quem ab infantia timere Deum docuit, et abstinere ab omni peccato.

11. Igitur, cum per captivitatem decessisset cum uxore sua, et filio in civitatem Niniven cum omni tribu sua,

12. (cum omnes ederent ex cibis gentilium) iste custodivit animam suam, et nunquam contaminatus est in escis eorum.

13. Et quoniam memor fuit Domini in toto corde suo, dedit illi Deus gratiam in conspectu Salmanasar regis,

14. et dedit illi potestatem quocumque vellet ire, habens libertatem quæcumque facere voluisset.

15. Pergebat ergo ad omnes qui erant in captivitate, et monita salutis dabat eis.

16. Cum autem venisset in Rages

ŷ. 6. — ⁹ * Comp. 3. *Rois*, 18, 4; 20, 18; 2. *Par.* 28, 13.

ŷ. 7. — ¹⁰ Voy. 5. *Moys.* 14, 28, 29.

¹¹ aux Gentils convertis qui vivaient parmi les Juifs. Ces prosélytes n'avaient point de possessions territoriales; et, comme ils ne pouvaient d'ailleurs que difficilement trouver d'autres moyens d'existence, ils étaient obligés de vivre des secours de la bienfaisance.

ŷ. 10. — ¹² * La crainte de Dieu, quand elle est véritable, chasse le péché du cœur (*Eccli.* 1, 27.); elle est le commencement et la consommation de la sagesse (*ibid.* 12, 22.); c'est enfin le don le plus précieux que Dieu puisse faire à l'homme (23, 14.); mais est-elle spécialement désirable dans la jeunesse (*ibid.* 1, 34. 36; 2. 1. 6.). Comp. *Ephes.* 5, 4 et les remarq.

ŷ. 11. — ¹³ qui avait déjà auparavant été transférée en Assyrie. Voy. 4. *Rois*, 15, 29.

¹⁴ * Sur Ninive voy. *Jon.* 3, 3; 4, 11.

ŷ. 12. — ¹⁵ des viandes qui étaient interdites aux Juifs par la loi, comme la chair de porc etc. Voy. 3. *Moys.* 11.

ŷ. 13. — ¹⁶ D'après la version grecque, il était pourvoyeur de la cour.

ŷ. 16. — ¹⁷ * La ville de Ragès était située dans la partie méridionale de la Médie, dans les montagnes qui séparent ce pays de celui des Parthes.

civitatem Medorum, et ex his, quibus honoratus fuerat a rege, nabuisset decem talenta argenti :

17. et cum in multa turba generis sui Gabelum egentem videret, qui erat ex tribu ejus, sub chirographo dedit illi memoratum pondus argenti.

18. Post multum vero temporis, mortuo Salmanasar rege, cum regnaret Sennacherib filius ejus pro eo, et filios Israel exosos habere in conspectu suo :

19. Tobias quotidie pergebat per omnem cognationem suam, et consolabatur eos, dividebatque unicuique, prout poterat, de facultatibus suis :

20. esurientes alebat, nudisque vestimenta præbebat, et mortuis atque occisis sepulturam sollicitus exhibebat.

21. Denique cum reversus esset rex Sennacherib, fugiens a Judæa plagam, quam circa eum fecerat Deus propter blasphemiam suam, et iratus multos occideret ex filiis Israel, Tobias sepeliebat corpora eorum.

22. At ubi nuntiatum est regi, jussit eum occidi, et tulit omnem substantiam ejus.

23. Tobias vero cum filio suo et cum uxore fugiens, nudus latuit, quia multi diligebant eum.

Mèdes, ayant dix talents d'argent¹⁸ qui venaient dès dons qu'il avait reçus du roi¹⁹.

17. Et parmi le grand nombre de ceux de sa race, voyant que Gabélus, qui était de sa tribu, était *fort* pauvre, il lui donna sous son seing²⁰ cette somme d'argent²¹.

18. Mais après beaucoup de temps le roi Salmanasar étant mort, et Sennachérib, son fils, qui régna après lui, ayant une grande haine contre les enfants d'Israël,

19. Tobie allait tous les jours visiter tous ceux de sa parenté, les consolait, et distribuait de son bien à chacun d'eux, selon son pouvoir.

20. Il nourrissait ceux qui avaient faim, il donnait des habits à ceux qui étaient nus, et avait grand soin d'ensevelir ceux qui étaient morts et ceux qui avaient été tués²².

21. Depuis, le roi Sennachérib s'étant enfui de la Judée, à cause de la plaie dont Dieu l'avait frappé²³ pour ses blasphèmes, et étant retourné *en son pays* dans une grande colère contre les enfants d'Israël, il en fit tuer plusieurs, dont Tobie ensevelissait les corps. 4. *Rois*, 19, 35. *Eccli.* 48, 24. 2. *Mach.* 8, 19.

22. Ce qui ayant été rapporté au roi, il commanda qu'on le tuât, et il lui ôta tout son bien²⁴.

23. Mais Tobie étant dépouillé de tout, s'enfuit avec son fils et sa femme; et il trouva moyen de se cacher²⁵, parce qu'il était aimé de plusieurs.

¹⁸ environ 44,445 fr. — * L'auteur évalue les dix talents à environ 15,000 thaler. En portant le thaler seulement à 3 fr. 71 c., on aurait 45,650 fr.

¹⁹ * auprès duquel il remplissait des fonctions importantes (v. 13 note 16).

γ. 17. — ²⁰ sous une reconnaissance par écrit de la dette, mais néanmoins sans exiger d'intérêts. Selon la version grecque, il lui confia cet argent comme un dépôt.

²¹ Litt. : le poids d'argent dont il a été parlé. — L'expression poids d'argent vient de ce que chez les anciens on pesait l'argent et l'or, et l'on ne comptait point par espèces monnayées.

γ. 20. — ²² C'était un traitement ignominieux de laisser les cadavres des criminels sans sépulture; car, en Orient, on regardait comme un grand malheur de savoir que ses restes seront abandonnés en proie aux animaux sauvages (*Jér.* 8, 2. 22, 19.) : c'est pourquoi aussi ensevelir les morts abandonnés est un service de charité signalé.

γ. 21. — ²³ son armée. Voy. 4. *Rois*, 19, 35.

γ. 22. — ²⁴ Tobie ensevelissait, sans craindre l'indignation du roi, ses concitoyens que l'on mettait à mort comme des malfaiteurs, parce que, suivant la pensée de saint Ambroise, il aurait cru se rendre coupable de péché en négligeant, par la crainte de la mort, un devoir de piété; bien plus, il considérerait la mort comme le prix et la récompense de la miséricorde qu'il exerçait envers les morts.

γ. 23. — ²⁵ Litt. : il se cacha nu. — Il se cacha chez ses amis, après qu'il eut été dépouillé de tout.

24. Quarante-cinq jours après, le roi fut tué par ses fils, 4. *Rois*, 19, 37. 2. *Par.* 32, 21. *Isai.* 37, 38.

25. Tobie revint dans sa maison, et on lui rendit tout son bien ²⁶.

24. Post dies vero quadraginta quinque occiderunt regem filii ipsius,

25. et reversus est Tobias in domum suam, omnisque facultas ejus restituta est ei.

CHAPITRE II.

Tobie devient aveugle, et il souffre sa cécité avec patience.

1. Après ce temps-là, un jour de fête du Seigneur étant arrivé ¹, Tobie fit préparer un grand repas dans sa maison ²;

2. et dit à son fils : Allez, et amenez ici quelques-uns de notre tribu qui craignent Dieu ³, afin qu'ils mangent avec nous ⁴.

3. Son fils y alla; et étant retourné il lui dit que le corps d'un des enfants d'Israël qu'on avait tué, était étendu dans la rue. Tobie se leva aussitôt de table ⁵; et laissant là le dîner, il vint au corps avant que d'avoir rien mangé.

4. Et l'enlevant, il l'emporta secrètement dans sa maison, afin de l'ensevelir sûrement ⁶ lorsque le soleil serait couché.

5. Et ayant caché le corps, il commença à manger avec larmes et tremblement,

6. repassant dans son esprit cette parole que le Seigneur avait dite par le prophète Amos : Vos jours de fête se changeront en pleurs et en larmes ⁷. *Amos*, 8, 10. 1. *Mach.* 1, 41.

1. Post hæc vero, cum esset dies festus Domini, et factum esset prandium bonum in domo Tobiae,

2. dixit filio suo : Vade, et adduc aliquos de tribu nostra, timentes Deum, ut epulentur nobiscum.

3. Cumque abiisset, reversus nuntiavit ei, unum ex filiis Israel jugulatum jacere in platea. Statimque exiliens de accubitu suo, relinquens prandium, jejunus pervenit ad corpus :

4. tollensque illud portavit ad domum suam occulte, ut, dum sol occubuisset, caute sepeliret eum.

5. Cumque occultasset corpus, manducavit panem cum luctu et tremore,

6. memorans illum sermonem, quem dixit Dominus per Amos prophetam : Dies festi vestri convertentur in lamentationem et luctum.

²⁶ Assar-Haddon, qui succéda a Sennachérib, rendit à Tobie ses biens et sa liberté. — On voit du reste par le *ŷ.* 23, que Tobie avait gagné, par ses bonnes œuvres, l'estime et l'affection même des Assyriens, car ce furent des Assyriens qui le reçurent chez eux et le cachèrent : les Juifs, dans les circonstances critiques où ils se trouvaient, n'auraient pu le faire.

ŷ. 1. — ¹ Selon le grec, la fête de la Pentecôte.

² Il est permis, aux jours de fêtes, d'avoir une meilleure table, pourvu qu'on y observe toujours les règles de la tempérance et de la religion.

ŷ. 2. — ³ Selon le grec, des pauvres craignant Dieu.

⁴ C'est ainsi que Tobie accomplissait ce que prescrivait la loi de Moïse (5. *Moys.* 16, 11. 14.). Nous devons aussi, nous chrétiens, inviter les pauvres à notre table, ou du moins contribuer à leur entretien. Voy. *Luc*, 14, 12. 13.

ŷ. 3. — ⁵ de la place où il était, de dessus son sofa, son lit de table. Les Orientaux sont, à table, plutôt couchés qu'assis sur leurs canapés.

ŷ. 4. — ⁶ en silence, sans être remarqué.

ŷ. 6. — ⁷ Le prophète parle, dans ce passage, de la destruction du royaume d'Israël. Amos prophétisa sous le règne d'Ozias, roi de Juda, et de Jéroboam, roi d'Israël, environ quatre-vingts ans avant l'événement dont il s'agit ici. On voit par là que Tobie lisait assidûment les Ecritures, et qu'il savait quand l'occasion s'en présentait, en faire usage pour sa consolation et son affermissement dans le bien.

7. Cum vero sol occubisset, abiit, et sepelivit eum.

8. Arguebant autem eum omnes proximi ejus, dicentes : Jam hujus rei causa interfici jussus es, et vix effugisti mortis imperium, et iterum sepelis mortuos?

9. Sed Tobias plus timens Deum, quam regem, rapiebat corpora occisorum, et occultabat in domo sua, et mediis noctibus sepeliebat ea.

10. Contigit autem ut quadam die fatigatus a sepultura, veniens in domum suam, jactasset se juxta parietem, et obdormisset,

11. et ex nido hirundinum dormienti illi calida stercora incidere super oculos ejus, fieretque cæcus.

12. Ilanc autem tentationem ideo permisit Dominus evenire illi, ut posteris daretur exemplum patientiæ ejus, sicut et sancti Job.

13. Nam cum ab infantia sua semper Deum timeret, et mandata ejus custodierit, non est contristatus contra Deum, quod plaga cæcitatatis eveniret ei,

14. sed immobilis in Dei timore permansit, agens gratias Deo omnibus diebus vitæ suæ.

7. Et lorsque le soleil fut couché, il alla l'ensevelir.

8. Or tous ses proches le blâmaient⁸, en lui disant : On a déjà commandé qu'on vous fit mourir pour ce sujet, et vous avez eu bien de la peine à sauver votre vie; et après cela vous ensevelissez encore les morts?

9. Mais Tobie craignant plus Dieu que le roi⁹, emportait les corps de ceux qui avaient été tués, les cachait dans sa maison, et les ensevelissait au milieu de la nuit. *Pl. h. 1, 21.*

10. Or il arriva un jour que s'étant lassé à ensevelir les morts, il revint en sa maison, où s'étant couché au pied d'une muraille¹⁰, il s'endormit;

11. et pendant qu'il dormait, il tomba d'un nid d'hirondelle de la fiente chaude sur ses yeux; ce qui le rendit aveugle¹¹.

12. Dieu permit que cette tentation lui arrivât, afin que sa patience servit d'exemple à la postérité, comme celle du saint homme Job.

13. Car ayant toujours craint Dieu dès son enfance, et ayant gardé ses commandements, il ne s'attrista point contre Dieu de ce qu'il l'avait affligé par cet aveuglement¹².

14. Mais il demeura immobile dans la crainte du Seigneur, rendant grâce à Dieu tous les jours de sa vie¹³.

ŷ. 8. — ⁸ Litt. : lui faisaient des représentations, — et le blâmaient.

ŷ. 9. — ⁹ Si Tobie avait craint les hommes, il se serait soumis à leurs ordres; mais parce que la piété régnaît dans son cœur, aucune défense ne put l'empêcher de rendre à ses frères un service dont, selon les principes de la charité, il leur était redevable. Ainsi tout dépend de l'esprit qui nous anime.

ŷ. 10. — ¹⁰ Litt. : au pied de la muraille — de sa maison. Il était trop fatigué pour pouvoir se purifier avant d'entrer dans sa maison; c'est pourquoi, comme il ne lui était pas permis d'approcher des siens sans être pur, il demeura hors de sa demeure. — ^{*} Tobie, en touchant à un corps mort, contracta une souillure dont il aurait dû se purifier avec l'eau de la vache rousse. Ne pouvant dans l'exil recourir à ce moyen légal, il était assujéti à une impureté de sept jours; et on suppose que dans le cas de nécessité la pureté pouvait se recouvrer par une ablution ou un simple bain. *Voy. 4. Moys. 19, 2-22.*

ŷ. 11. — ¹¹ Nous n'avons pas à rechercher comment cela put se faire; il suffit à notre foi que l'Écriture en rende témoignage; cependant Pline, naturaliste païen, dit que la fiente d'hirondelle a la propriété de dessécher et de brûler, ce qui est cause que souvent les petits d'hirondelles perdent la vue. La fiente tomba dans les yeux de Tobie vraisemblablement avant qu'il s'endormit. C'est ce que porte expressément le texte grec. — ^{*} La fiente d'hirondelle put aussi s'insinuer dans ses yeux pendant qu'il dormait; elle put y tomber au moment qu'il les ouvrit; ou enfin Tobie pouvait, comme tant d'autres, dormir les yeux à demi ou même entièrement ouverts. — La fiente des oiseaux renferme en général un acide caustique qui est de nature à fatiguer la vue, et même à aveugler, pour peu que l'on y soit prédisposé par quelque infirmité.

ŷ. 13. — ¹³ Il devint aveugle, remarque saint Ambroise, et il ne se plaignit point en disant : Est-ce donc là la récompense de toutes mes fatigues? C'était pour lui une douleur plus sensible de se voir hors d'état d'exercer les œuvres de charité auxquelles il se livrait, que d'être privé de la lumière des yeux.

ŷ. 14. — ¹⁴ Il rendait grâce à Dieu de l'avoir conservé dans des sentiments si

15. Et comme des rois ¹⁴ insultaient au bienheureux Job, ainsi ses parents et ses alliés se raillaient de sa manière de vie, en lui disant :

16. Où est votre espérance pour laquelle vous faisiez tant d'aumônes, et vous ensevelissez les morts ¹⁵?

17. Mais Tobie les reprenant, leur disait : Ne parlez point de la sorte ;

18. car nous sommes enfants des saints ¹⁶, et nous attendons cette vie que Dieu doit donner à ceux qui ne violent jamais la fidélité qu'ils lui ont promise ¹⁷.

19. Or Anne, sa femme, allait tous les jours faire de la toile, et elle apportait du travail de ses mains ce qu'elle pouvait gagner pour vivre ¹⁸.

20. Il arriva donc qu'ayant reçu un jour un chevreau, elle l'apporta à la maison.

21. Et son mari l'ayant entendu crier, dit : Prenez garde que ce chevreau n'ait été dérobé ; rendez-le à ceux à qui il est, parce qu'il ne nous est pas permis de manger, ou de toucher à quelque chose qui ait été dérobé ¹⁹. 5. *Moys.* 22, 1.

22. Alors sa femme lui répondit en colère : Il est aisé de voir combien toutes vos espérances étaient vaines, et à quoi se sont terminées toutes vos aumônes ²⁰. *Job.* 2, 9.

23. C'est par de tels discours, et par d'autres semblables, qu'elle lui insultait.

15. Nam sicut beato Job insultabant reges, ita isti parentes et cognati ejus irridebant vitam ejus, dicentes :

16. Ubi est spes tua, pro qua eleemosynas et sepulturas faciebas?

17. Tobias vero increpabat eos, dicens : Nolite ita loqui :

18. quoniam filii sanctorum sumus, et vitam illam expectamus, quam Deus daturus est his, qui fidem suam nunquam mutant ab eo.

19. Anna vero uxor ejus ibat ad opus texturinum quotidie, et de labore manuum suarum victum, quem consequi poterat, deferebat.

20. Unde factum est, ut hœdum caprarum accipiens detulisset domi :

21. cujus cum vocem balantis vir ejus audisset, dixit : Videte, ne forte furtivus sit, reddite eum dominis suis, quia non licet nobis aut edere ex furto aliquid, aut contingere.

22. Ad hæc uxor ejus irata respondit : Manifeste vana facta est spes tua, et eleemosynæ tuæ modo apparuerunt.

23. Atque his et aliis hujusmodi verbis exprobrabat ei.

pieux, parce que sa vie de piété était pour lui une source féconde de consolation et de bonheur.

ÿ. 15. — ¹⁴ les trois amis de Job, qui étaient des princes pasteurs d'Arabie. *Job.* 2, 11.

ÿ. 16. — ¹⁵ Où est la récompense terrestre que vous attendiez pour vos œuvres?

ÿ. 18. — ¹⁶ des patriarches, dont les espérances se portaient vers une meilleure vie. *Hébr.* 11, 9, 10.

¹⁷ Les péchés que nous avons commis ne nous ôtent point l'espérance de l'éternelle félicité, quand nous en avons fait une pénitence sincère et suffisante. C'est ce que montre l'exemple de David et d'autres saints pénitents. — * Toute cette comparaison (ÿ. 12-17.) de Tobie avec Job n'a pu être ici placée par Tobie le père; mais elle a très-bien pu y être insérée par son fils.

ÿ. 19. — ¹⁸ Tobie, par ses largesses (ÿ. 22.), s'était réduit à un état de pauvreté; et comme il était aveugle, il ne pouvait rien gagner; il fallait en conséquence que sa femme pourvût à leur subsistance.

ÿ. 21. — ¹⁹ D'après le grec, sa femme lui dit que ce chevreau lui avait été donné en surplus de son salaire. Tobie ne le crut point, et c'est pourquoi il commanda de le rendre. Il semble qu'il avait quelque raison de se défier de sa femme; autrement son soupçon eût été coupable.

ÿ. 22. — ²⁰ Vous avez cru que vos aumônes attireraient sur vous la bénédiction; mais on voit maintenant combien vos espérances étaient vaines.

CHAPITRE III.

Tobie et Sara prient Dieu, et leur prière est exaucée

1. nunc Tobias ingemuit, et cœpit orare cum lacrymis,

2. dicens : Justus es Domine, et omnia judicia tua justa sunt, et omnes viæ tuæ, misericordia, et veritas, et judicium.

3. Et nunc Domine memor esto mei, et ne vindictam sumas de peccatis meis, neque reminiscaris delicta mea, vel parentum meorum.

4. Quoniam non obedivimus præceptis tuis, ideo traditi sumus in direptionem, et captivitatem, et mortem, et in fabulam, et in improprium omnibus nationibus, in quibus dispersisti nos.

5. Et nunc Domine magna judicia tua, quia non egimus secundum præcepta tua, et non ambulavimus sinceriter coram te.

6. Et nunc Domine secundum voluntatem tuam fac mecum, et præcipe in pace recipi spiritum meum : expedit enim mihi mori magis quam vivere.

7. Eadem itaque die contigit, ut Sara filia Raguelis in Rages civitate Medorum, et ipsa audiret improprium ab una ex ancillis patris sui,

8. quoniam tradita fuerat sep-

1. Alors Tobie jetant un profond soupir, commença à prier avec larmes, en disant :

2. Seigneur, vous êtes juste; tous vos jugements sont pleins d'équité, et toutes vos voies ¹ ne sont que miséricorde, vérité ² et justice ³.

3. Et maintenant, Seigneur, souvenez-vous de moi; ne prenez point vengeance de mes péchés, et ne rappelez point en votre mémoire mes offenses ni celles de mes parents.

4. Nous n'avons point obéi à vos préceptes : c'est pourquoi vous nous avez abandonnés au pillage, à la captivité et à la mort, et vous nous avez rendus la fable et le jouet de toutes les nations parmi lesquelles vous nous avez dispersés. 5. *Moy.* 28, 13.

5. Seigneur, vos jugements sont grands, parce que nous ne nous sommes point conduits selon vos préceptes, et que nous n'avons point marché sincèrement en votre présence.

6. Et maintenant, Seigneur, traitez-moi selon votre volonté, et commandez que mon âme soit reçue en paix, parce qu'il m'est plus avantageux de mourir que de vivre ⁴.

7. En ce même jour il arriva que Sara, fille de Raguel, qui demeurait à Rages ⁵, ville des Mèdes, fut touchée d'un reproche que lui fit une des servantes de son père.

8. Elle avait déjà épousé sept hommes

ŷ. 2. — ¹ toute votre conduite.

² sont vraies, soins attentifs pour notre bien.

³ décrets justes.

ŷ. 6. — ⁴ Plusieurs saints ont fait la même prière (*Job.* 7, 15; 3. *Rois.* 4; 2. *Cor.* 1, 8.), mais ils ne l'ont faite qu'en unissant leur volonté à la volonté de Dieu. De même Tobie souhaitait de mourir, pour jouir de la paix du repos éternel dans une vie meilleure; mais en formant ce vœu, il se soumettait entièrement à la volonté de Dieu.

ŷ. 7. — ⁵ ou Ecbathane (*Comp. pl. b.* 7, 1. avec 9, 3.), qui portait aussi le nom de Rages, et qui, par conséquent, était différente de Rages dont il est parlé ci-dessus (1, 16. 5, 8.), où Gabélus demeurait. — * Cette ville de Rages, où Raguel habitait avec sa famille, devait être passablement éloignée de la ville du même nom, où Gabélus (1, 16.), faisait sa demeure. Le texte grec désigne Ecbathane comme le lieu de la demeure de Raguel. Peut-être qu'Ecbathane était aussi quelquefois appelée Rages. On sait que ces deux villes étaient le séjour des rois de Perse, Ecbathane en hiver, et Rages en été.

l'un apres l'autre; et un démon, nommée Asmodée ⁶, les avait tués aussitôt qu'ils s'étaient approchés d'elle.

9. Comme donc elle reprenait cette servante pour quelque faute qu'elle avait faite, elle lui répondit : Que jamais nous ne voyions de toi, ni fils ni fille sur la terre, meurtrière de tes maris.

10. Ne veux-tu point me tuer aussi, comme tu as déjà tué sept maris? A cette parole Sara monta dans une chambre qui était au haut de la maison, où elle demeura trois jours et trois nuits sans boire et sans manger.

11. Et persévérant dans la prière, elle demandait à Dieu avec larmes qu'il la délivrât de cet opprobre ⁷.

12. Or, le troisième jour, achevant sa prière en bénissant le Seigneur,

13. elle dit : Que votre nom soit béni, ô Dieu de nos pères, qui faites miséricorde, après vous être mis en colère, et qui dans le temps de l'affliction pardonnez les péchés à ceux qui vous invoquent.

14. Seigneur, je tourne vers vous mon visage, et j'arrête mes yeux sur vous.

15. Je vous demande, Seigneur, que vous me délivriez de ce reproche, auquel je me vois exposée, ou que vous me retiriez de dessus la terre.

16. Vous savez, Seigneur, que je n'ai jamais désiré un mari, et que j'ai conservé mon âme pure de tous les mauvais désirs.

17. Je ne me suis jamais mêlée avec ceux qui aiment à se divertir ⁸, et je n'ai jamais eu aucun commerce avec les personnes qui se conduisent avec légèreté.

tem viris, et dæmonium nomine Asmodæus occiderat eos, mox ut ingressi fuissent ad eam.

9. Ergo cum pro culpa sua increparet puellam, respondit ei, dicens : Amplius ex te non videamus filium aut filiam super terram, interfecitrix virorum tuorum.

10. Numquid et occidere me vis, sicut jam occidisti septem viros? Ad hanc vocem perrexit in superius cubiculum domus suæ : et tribus diebus, et tribus noctibus non manducavit, neque bibit :

11. sed in oratione persistens, cum lacrymis deprecabatur Deum, ut ab isto improprio liberaret eam.

12. Factum est autem die tertia, dum compleret orationem, benedicens Dominum,

13. dixit : Benedictum est nomen tuum Deus patrum nostrorum : qui cum iratus fueris, misericordiam facies, et in tempore tribulationis peccata dimittis his, qui invocant te.

14. Ad te Domine faciem meam converto, ad te oculos meos dirigo.

15. Peto Domine ut de vinculo improprietatis hujus absolvas me, aut certe desuper terram eripias me.

16. Tu scis Domine, quia nunquam concupivi virum, et mundam servavi animam meam ab omni concupiscentia.

17. Nunquam cum ludentibus miscui me, neque cum his, qui in levitate ambulant participem me præbui.

¶ 8. — ⁶ c'est-à-dire dévastateur. Que Dieu permette quelquefois aux malins esprits de nuire aux hommes, c'est un enseignement des Écritures en général, et spécialement de l'ancien Testament (*Job. 1, 2.*). Pourquoi Dieu a-t-il permis qu'il en fût ainsi dans certains cas, c'est ce que nous ne pouvons pas toujours pénétrer. Mais on peut voir chap. 6, 17. pourquoi il a permis à un malin esprit, portant le nom de dévastateur, de mettre à mort les sept maris de Sara la première nuit de leur mariage. Satan avait pouvoir sur ces époux impudiques, qui s'approchaient de la jeune et vertueuse Sara dans des dispositions toutes brutales, et Dieu exécuta au moyen d'Asmodée le châtiment qu'il a coutume d'exercer (*1. Moys. 38, 6-11.*) à l'égard des hommes voués aux voluptés animales. Le malin esprit n'avait aucun pouvoir sur la vertueuse Sara; et elle était réservée à un époux plus digne d'elle.

¶ 11. — ⁷ non point des paroles injurieuses de la servante; elle les supportait avec patience; mais de l'opprobre d'être généralement considérée comme coupable de la mort de ses maris, et de demeurer stérile.

¶ 17. — ⁸ à jouer, à danser, à folâtrer.

18. Virum autem cum timore tuo, non cum libidine mea consensi suscipere.

19. Et, aut ego indigna fui illis, aut illi forsitan me non fuerunt digni : quia forsitan viro alii conservasti me.

20. Non est enim in hominis potestate consilium tuum.

21. Hoc autem pro certo habet omnis qui te colit, quod vita ejus si in probatione fuerit, coronabitur : si autem in tribulatione fuerit, liberabitur : et si in correptione fuerit, ad misericordiam tuam venire licebit.

22. Non enim delectaris in perditionibus nostris : quia post tempestatem, tranquillum facis : et post lacrymationem et fletum, exultationem infundis.

23. Sit nomen tuum Deus Israel benedictum in sæcula.

24. In illo tempore exauditæ sunt preces amborum in conspectu gloriæ summi Dei :

25. et misus est angelus Domini sanctus Raphael, ut curaret eos ambos, quorum uno tempore sunt orationes in conspectu Domini recitatæ.

18. Que si j'ai consenti à recevoir un mari, je l'ai fait dans votre crainte, et non pour suivre ma passion.

19. Et ou j'ai été indigne de ceux que l'on m'a donnés, ou peut-être qu'ils n'étaient pas dignes de moi, parce que vous m'avez peut-être réservée pour un autre époux.

20. Car il n'est point au pouvoir de l'homme de pénétrer dans vos conseils ⁹.

21. Mais quiconque vous rend le culte qui vous est dû, se tient assuré que, si vous l'éprouvez pendant sa vie, il sera couronné; si vous l'affligez, il sera délivré; et si vous le châtiez, il pourra obtenir miséricorde.

22. Car vous ne prenez point plaisir à ce qui nous afflige : mais après la tempête vous rendez le calme; et après les larmes et les soupirs, vous nous comblez de joie.

23. O Dieu d'Israël, que votre nom soit béni dans tous les siècles.

24. Ces deux prières de Tobie et de Sara furent exaucées en même temps devant la gloire du Dieu souverain.

25. Et Raphaël ¹⁰, le saint ange du Seigneur, fut envoyé pour les guérir tous deux ¹¹, comme leurs prières avaient été présentées au Seigneur en même temps.

CHAPITRE IV.

Tobie donne à son fils des avis salutaires.

1. Igitur cum Tobias putaret orationem suam exaudiri ut mori potuisset, vocavit ad se Tobiam filium suum,

2. dixitque ei : Audi fili mi verba oris mei, et ea in corde tuo, quasi fundamentum construe.

3. Cum acceperit Deus animam

1. Tobie croyant donc que Dieu exaucerait la prière qu'il lui avait faite de pouvoir mourir, appela à lui son fils Tobie,

2. et lui dit : Mon fils, écoutez les paroles de ma bouche, et mettez-les dans votre cœur comme un fondement.

3. Lorsque Dieu aura reçu mon âme, en-

ŷ. 20. — ⁹ Aucun homme ne peut scruter les desseins de Dieu.

ŷ. 25. — ¹⁰ Raphaël veut dire : Vertu salutaire de Dieu.

¹¹ pour les secourir tous les deux. Dieu se sert des saints anges pour le salut des hommes; et comme il y a dans la société humaine diversité de fonctions, Dieu confie aussi aux anges divers ministères (*Ps.* 90, 11.). Qu'est-ce donc que l'homme, s'écrie saint Bernard, pour que Dieu se souvienne ainsi de lui? Cependant, ô mon Dieu, non-seulement vous commandez à vos anges de prendre soin de lui, mais encore vous lui envoyez votre Fils unique, vous lui envoyez votre Esprit-Saint, et vous lui promettez même de le faire jouir un jour de la vue de votre face.

sevenussez mon corps, et honorez votre mère tous les jours de sa vie. 2. *Moys.* 20, 12. *Eccli.* 7, 29.

4. Car vous devez vous souvenir de ce qu'elle a souffert, et à combien de périls elle a été exposée lorsqu'elle vous portait en son sein.

5. Et quand elle aura aussi elle-même achevé le temps de sa vie, ensevelissez-la auprès de moi ¹.

6. Ayez Dieu dans l'esprit tous les jours de votre vie; et gardez-vous de consentir jamais à aucun péché, et de violer les préceptes du Seigneur notre Dieu ².

7. Faites l'aumône de votre bien, et ne détournez votre visage d'aucun pauvre; car de cette sorte le Seigneur ne détournera point non plus son visage de dessus vous. *Prov.* 3, 9. *Eccli.* 4, 1. 14, 13. *Luc.* 14, 13.

8. Soyez charitable en la manière que vous le pourrez. *Eccli.* 35, 12.

9. Si vous avez beaucoup de bien, donnez beaucoup; si vous en avez peu, ayez soin de donner de ce peu même de bon cœur.

10. Car vous vous amassez ainsi un grand trésor et une grande récompense pour le jour de la nécessité ³;

11. parce que l'aumône délivre de tout péché et de la mort ⁴, et qu'elle ne laissera point tomber l'âme dans les ténèbres ⁵. *Eccli.* 29, 13.

12. L'aumône sera le sujet d'une grande confiance devant le Dieu suprême pour tous ceux qui l'auront faite ⁶.

13. Veillez sur vous, mon fils, pour vous

meam, corpus meum sepeli : et honorem habebis matri tuæ omnibus diebus vitæ ejus :

4. memor enim esse debes, quæ et quanta pericula passa sit propter te in utero suo.

5. Cum autem et ipsa compleverit tempus vitæ suæ, sepelias eam circa me.

6. Omnibus autem diebus vitæ tuæ in mente habeto Deum : et cave ne aliquando peccato consentias, et prætermittas præcepta Domini Dei nostri.

7. Ex substantia tua fac eleemosynam, et noli avertere faciem tuam ab ullo paupere : ita enim fiet ut nec a te avertatur facies Domini.

8. Quomodo potueris, ita esto misericors.

9. Si multum tibi fuerit, abundanter tribue : si exiguum tibi fuerit, etiam exiguum libenter impertiri stude.

10. Præmium enim bonum tibi thesaurizas in die necessitatis :

11. quoniam eleemosyna ab omni peccato et a morte liberat, et non patietur animam ire in tenebras.

12. Fiducia magna erit coram summo Deo eleemosyna omnibus facientibus eam.

13. Attende tibi fili mi ab omni

ŷ. 5. — ¹ * C'est ainsi que les anciens patriarches furent ensevelis avec leurs épouses. *Comp.* 1. *Moys.* 25, 10; 49, 29.

ŷ. 6. — ² * Avertissement vraiment digne d'un père qui a la crainte de Dieu, et qui a en vue le véritable bonheur de ses enfants (ŷ. 23). — Connaître, aimer et servir Dieu, c'est là tout l'homme, et le commencement et la fin de la sagesse (*Eccli.* 12, 13). *Voy.* ŷ. 23. — Les avis donnés ici par Tobie le père à son fils, ont été justement loués par les SS. PP. comme l'abrégé de la morale la plus sainte et la plus parfaite.

ŷ. 10. — ³ pour le jour de la mort, où vous aurez vous-même besoin de la miséricorde de Dieu. Heureux sont les miséricordieux, parce qu'eux-mêmes obtiendront miséricorde! *Matth.* 5, 7.

ŷ. 11. — ⁴ L'aumône, faite avec de bonnes intentions, nous mérite une augmentation de la grâce de Dieu, la sensibilité du cœur au sujet de nos fautes, et procure ainsi la conversion et la pénitence; c'est en ce sens que l'aumône délivre de tout péché et de la mort éternelle.

⁵ dans les ténèbres de l'intelligence et du cœur, lesquelles commencent ici-bas dans les pécheurs impénitents, et persévèrent au-delà de cette vie dans l'enfer durant toute l'éternité. *Matth.* 25, 30. 2. *Pier.* 2, 17. *Juil.* 13.

ŷ. 12. — ⁶ * Nous voyons dans le ŷ. 7-12 le précepte et les avantages de l'aumône. Toutefois la charité envers le prochain n'est véritablement méritoire qu'autant qu'elle est accompagnée de la charité envers Dieu, ou de l'amour de préférence qui lui est dû. *Comp.* 1. *Cor.* 13.

fornicatione, et præter uxorem tuam nunquam patiaris crimen scire.

14. Superbiam nunquam in tuo sensu, aut in tuo verbo dominari permittas : in ipsa enim initium sumpsit omnis perditio.

15. Quicumque tibi aliquid operatus fuerit, statim ei mercedem restitue, et merces mercenarii tui apud te omnino non remaneat.

16. Quod ab alio oderis fieri tibi, vide ne tu aliquando alteri facias.

17. Panem tuum cum esurientibus et egenis comede, et de vestimentis tuis nudos tege.

18. Panem tuum et vinum tuum super sepulturam justi constitue, et noli ex eo manducare et bibere cum peccatoribus.

19. Consilium semper a sapiente perquire.

20. Omni tempore benedic Deum : et pete ab eo, ut vias tuas dirigat, et omnia consilia tua in ipso permaneant.

21. Indico etiam tibi fili mi, dedisse me decem talenta argenti, dum adhuc infantulus esses, Gabelo, in Rages civitate Medorum, et chirographum ejus apud me habeo :

22. et ideo perquire quo modo ad eum pervenias, et recipias ab eo supra memoratum pondus argenti, et restituas ei chirographum suum.

23. Noli timere fili mi : pauperem quidem vitam gerimus, sed multa bona habebimus, si timeverimus Deum, et recesserimus ab omni peccato, et fecerimus bene.

garder de toute impureté; et, hors votre femme seule, évitez tout ce qui peut tendre au crime. 1. *Thess.* 4, 3.

14. Ne souffrez jamais que l'orgueil domine ou dans vos pensées, ou dans vos paroles; car c'est par l'orgueil que tous les maux ont commencé 7. 1. *Moy.* 3, 5.

15. Lorsqu'un homme aura travaillé pour vous, payez-lui aussitôt ce qui lui est dû pour son travail; et que la récompense du mercenaire ne demeure jamais chez vous. 3. *Moy.* 19, 13. 5. *Moy.* 24, 14.

16. Prenez garde de ne faire jamais à un autre ce que vous seriez fâché qu'on vous fit. *Matth.* 7, 12. *Luc.* 6, 31.

17. Mangez votre pain avec les pauvres et avec ceux qui ont faim, et couvrez de vos vêtements ceux qui sont nus. *Luc.* 14, 13.

18. Mettez votre pain et votre vin sur le tombeau du juste, et gardez-vous d'en manger et d'en boire avec les pécheurs 8.

19. Demandez toujours conseil à un homme sage.

20. Bénissez Dieu en tout temps, et demandez-lui qu'il conduise et rende droites vos voies; et que tous vos desseins demeurent fermes en lui 9.

21. Je vous avertis aussi, mon fils, que lorsque vous n'étiez qu'un petit enfant, j'ai donné dix talents d'argent à Gabélus, qui demeure dans la ville de Rages, au pays des Mèdes, et que j'ai sa promesse entre mes mains.

22. C'est pourquoi faites vos diligences pour l'aller trouver, et pour retirer de lui cette somme d'argent, et lui rendre son obligation.

23. Ne craignez point, mon fils. Il est vrai que nous sommes pauvres; mais nous aurons beaucoup de bien si nous craignons Dieu, et si nous nous retirons de tout péché, et si nous faisons de bonnes œuvres.

ÿ. 14. — 7 Les anges, de même que les premiers hommes, sont tombés par orgueil. Voy. *Eccli.* 10, 14.

ÿ. 18. — 8 Quand un juste meurt, faites en son honneur un festin auprès de son tombeau, et nourrissez les pauvres; mais ne prenez aucune part aux festins superstitieux et idolâtriques des Gentils. — * Ce n'était pas une pratique contraire à la loi de célébrer la cérémonie des morts par des repas (*Jérém.* 16, 7); seulement Yobie avertit son fils de ne prendre part en aucune manière au festin célébré en mémoire d'un homme méchant, parce que ce serait comme approuver ses vices, & par cette approbation s'en rendre coupable. — Dans les premiers temps du christianisme, on faisait aussi auprès des tombeaux des distributions d'aliments et de boissons aux pauvres afin que ceux-ci priassent pour les morts; mais comme il se mêla plus tard à cet usage des superstitions païennes, il fut prohibé et aboli (*Aug.*).

ÿ. 20. — 9 ne soient formés qu'en lui, et ne réussissent ainsi que par lui.

CHAPITRE V.

L'ange Raphaël devient le conducteur du jeune Tobie.

1. Alors Tobie répondit à son père, et lui dit : Mon père, je ferai tout ce que vous m'avez commandé.

2. Mais je ne sais comment je pourrai retirer cet argent. Cet homme ne me connaît point, et je ne le connais point aussi. Quelle marque ¹ lui donnerai-je? Je ne sais pas même le chemin par où l'on peut aller en ce pays-là.

3. Alors son père lui répondit : J'ai son obligation entre les mains, et aussitôt que vous la lui ferez voir, il vous rendra *cet argent*.

4. Mais allez chercher présentement quel homme fidèle qui puisse aller avec vous, en le payant de sa peine, afin que vous receviez cet argent pendant que je vis encore.

5. Tobie étant sorti ensuite, trouva un jeune homme fort bien fait, qui était ceint, et comme prêt à marcher ².

6. Il ne sachant pas que ce fût un ange de Dieu, il le salua, et lui dit : D'où venez-vous, bon jeune homme?

7. Il lui répondit : *Je suis un* des enfants d'Israël ³. Tobie lui dit : Savez-vous bien le chemin qui conduit au pays des Mèdes?

8. L'ange lui répondit : Je le sais; j'ai fait souvent tous ces chemins, et j'ai demeuré chez Gabelus, notre frère, qui demeure en la ville de Ragès, au pays des Mèdes, qui est située sur la montagne d'Ecbatanes ⁴.

9. Tobie lui répliqua : Je vous supplie d'attendre ici un peu, jusqu'à ce que j'aie rapporté à mon père ce que vous venez de me dire.

1. Tunc respondit Tobias patri suo, et dixit : Omnia quæcumque præcepisti mihi faciam pater.

2. Quomodo autem pecuniam hanc requiram, ignoro; ille me nescit, et ego eum ignoro : quod signum dabo ei? Sed neque viam, per quam pergatur illuc, aliquando cognovi.

3. Tunc pater suus respondit illi, et dixit : Chirographum quidem illius penes me habeo : quod dum illi ostenderis, statim restituet.

4. Sed perge nunc, et inquire tibi aliquem fidelem virum, qui eat tecum salva mercede sua : ut, dum adhuc vivo, recipias eam.

5. Tunc egressus Tobias, invenit juvenem splendidum, stantem præinctum, et quasi paratum ad ambulandum.

6. Et ignorans quod angelus Dei esset, salutavit eum, et dixit : Unde te habemus, bone juvenis?

7. At ille respondit : Ex filiis Israel. Et Tobias dixit ei : Nosti viam, quæ ducit in regionem Medorum?

8. Cui respondit : Novi : et omnia itinera ejus frequenter ambulavi, et mansi apud Gabelum fratrem nostrum : qui moratur in Rages civitate Medorum, quæ posita est in monte Ecbatanis.

9. Cui Tobias ait : Sustine me obsecro, donec hæc ipsa nuntiem patri meo.

ÿ. 2. — ¹ Quelle preuve que je suis votre fils.

ÿ. 5. — ² Les Orientaux, quand ils veulent se mettre en route, retroussent leurs longs vêtements au moyen d'une ceinture. Raphaël se tenait là comme un messenger prêt à entreprendre un voyage, pour une récompense convenue.

ÿ. 7. — ³ Autrem. : Je viens du milieu des etc. — Raphaël était ainsi un des esprits du ministère desquels Dieu se servait, et qu'il avait envoyés pour le salut des Israélites. Comp. Hébr. 1, 14.

ÿ. 8. — ⁴ La contrée montagneuse où était située Ragès, semble avoir reçu son nom de la place forte d'Ecbatanes.

10. Tunc ingressus Tobias, indicavit universa hæc patri suo. Super quæ admiratus pater, rogavit ut introiret ad eum.

11. Ingressus itaque salutavit eum, et dixit : Gaudium tibi sit semper.

12. Et ait Tobias : Quale gaudium mihi erit, qui in tenebris sedeo, et lumen cæli non video?

13. Cui ait juvenis : Forti animo esto, in proximo est ut a Deo cureris.

14. Dixit itaque illi Tobias : Numquid poteris perducere filium meum ad Gabelum in Rages civitatem Medorum? et cum redieris, restituum tibi mercedem tuam.

15. Et dixit ei Angelus : Ego ducam et reducam eum ad te.

16. Cui Tobias respondit : Rogo te, indica mihi, de qua domo, aut de qua tribu es tu?

17. Cui Raphael angelus dixit : Genus quæris mercenarii, an ipsum mercenarium, qui cum filio tuo eat?

18. Sed ne forte sollicitum te reddam, ego sum Azarias Ananiæ magni filius.

19. Et Tobias respondit : Ex magno genere es tu. Sed peto ne irascaris quod voluerim cognoscere tuum.

10. Alors Tobie étant rentré, rapporta tout ceci à son père, lequel admirant cette rencontre, lui offrit de prier ce jeune homme d'entrer.

11. Etant donc entré, il salua Tobie et *lui* dit : Que la joie soit toujours avec vous.

12. Tobie *lui* répondit : Quelle joie puis-je avoir, moi qui suis toujours dans les ténèbres, et qui ne vois point la lumière du ciel⁵?

13. Le jeune homme lui répondit : Ayez bon courage; le temps approche auquel Dieu doit vous guérir.

14. Alors Tobie lui dit : Pourrez-vous mener mon fils chez Gabelus, en la ville de Rages au pays des Mèdes? et quand vous serez de retour, je vous donnerai ce qui vous sera dû pour votre peine.

15. L'Ange lui dit : Je le mènerai et vous le ramènerai.

16. Tobie lui répartit : Dites-moi, je vous prie, de quelle famille⁶, ou de quelle tribu êtes-vous?

17. L'ange Raphaël lui répondit : Est-ce la famille du mercenaire qui doit conduire votre fils, ou le mercenaire lui-même que vous cherchez⁷?

18. Mais de peur que je ne vous donne de l'inquiétude : Je suis Azarias, fils du grand Ananias⁸.

19. Tobie lui répondit : Vous êtes d'une race illustre⁹. Mais je vous supplie de ne point vous fâcher si j'ai désiré de connaître votre race.

χ. 12. — ⁵ Tobie avait le sentiment de son malheur, mais il n'était pas pour cela chagrin, mais soumis (*Pl. h. 2, 13. 14.*). Dieu ne demande pas de nous l'insensibilité dans nos maux, mais la résignation à sa volonté.

χ. 16. — ⁶ Litt. : de quelle maison — de quelle famille.

χ. 17. — ⁷ Vous inquiétez-vous plus de la famille que des qualités personnelles du guide qui doit accompagner votre fils? Néanmoins l'Ange, comme la suite le fait voir, ne trouva pas la question de Tobie indiscret. Il fallait qu'il pût être rassuré au sujet de l'honnêteté du conducteur de son fils.

χ. 18. — ⁸ Ce n'était point là un mensonge; car il était réellement par sa forme extérieure ce qu'il disait être. C'est ainsi que l'on donne au portrait d'une personne le nom de la personne elle-même. Saint Augustin fait d'ailleurs ici cette remarque : Si celui qui apparaissait à Tobie sous la forme d'un jeune homme, lui eût dit : Je suis Raphaël; dès-lors il aurait jeté tout le monde dans l'étonnement, et il se serait mis lui-même hors d'état de remplir le ministère dont Dieu l'avait chargé. Tobie, par sa charité compatissante, ayant mérité d'avoir un ange pour servir de conducteur à son fils et pour en recevoir lui-même la guérison, il était nécessaire que l'ange lui demeurât caché. — * Azarias veut dire « Dieu aide, » et Ananias « Dieu est miséricordieux, favorable. » Raphaël pouvait fort bien prendre ce nom commun; et comme Tobie avait auparavant connu un personnage distingué de ce nom, il ne poussa pas plus loin les questions, dans la persuasion que c'était le fils de ce personnage qui était devant lui.

χ. 19. — ⁹ Tobie ne pouvait pas trouver invraisemblable que le fils d'une famille juive distinguée se chargeât du ministère de messenger; car dans la captivité les familles les plus riches et les plus distinguées tombent souvent subitement dans la pauvreté.

20. L'Ange lui dit : Je mènerai votre fils en bonne santé, et je vous le ramènerai de même.

21. Tobie lui répondit : Que votre voyage soit heureux ; que Dieu soit avec vous dans votre chemin, et que son Ange vous accompagne.

22. Alors ayant préparé tout ce qu'ils devaient porter dans leur voyage ¹⁰, Tobie dit adieu à son père et à sa mère, et ils se mirent tous deux en chemin.

23. Aussitôt qu'ils furent partis, sa mère commença à pleurer, et à dire : Vous nous avez ôté le bâton de notre vieillesse ¹¹, et vous l'avez éloigné de nous. *Pl. b. 10, 4.*

24. Plût à Dieu que cet argent pour lequel vous l'avez envoyé, n'eût jamais été !

25. Le peu que nous avions nous suffisait pour croire que ce nous était une assez grande richesse que de voir notre fils.

26. Tobie lui répondit : Ne pleurez point ; notre fils arrivera là sain et sauf ; et il en reviendra aussi vers nous en bonne santé ; et vos yeux le verront *encore*.

27. Car je crois que le bon Ange de Dieu l'accompagne, et qu'il règle tout ce qui le regarde ¹², et qu'ainsi il reviendra vers nous plein de joie.

28. A cette parole sa mère cessa de pleurer, et elle se tut.

20. Dixit autem illi Angelus : Ego sanum ducam, et sanum tibi reducam filium tuum.

21. Respondens autem Tobias, ait : Bene ambuletis, et sit Deus in itinere vestro, et Angelus ejus comitetur vobiscum.

22. Tunc paratis omnibus, quæ erant in via portanda, fecit Tobias vale patri suo, et matri suæ, et ambulaverunt ambo simul.

23. Cumque profecti essent, cœpit mater ejus flere et dicere : Baculum senectutis nostræ tulisti, et transmisisti a nobis.

24. Nunquam fuisset ipsa pecunia, pro qua misisti eum.

25. Sufficiebat enim nobis paupertas nostra, ut divitias computaremus hoc, quod videbamus filium nostrum.

26. Dixitque ei Tobias : Noli flere, salvus perveniet filius noster et salvus revertetur ad nos, et oculi tui videbunt illum.

27. Credo enim quod Angelus Dei bonus comitetur ei, et bene disponat omnia, quæ circa eum geruntur, ita ut cum gaudio revertatur ad nos.

28. Ad hanc vocem cessavit mater ejus flere, et tacuit.

CHAPITRE VI.

Ce qui arrive à Tobie au sujet d'un poisson. Instruction de l'Ange.

1. Tobie se mit donc en chemin, suivi du chien ¹ ; et il demeura pour la première nuit

1. Profectus est autem Tobias, et canis secutus est eum, et mansit

ŷ. 22. — ¹⁰ * Personne alors ne se mettait en route sans provisions de voyage ; car on ne trouvait que difficilement à acheter durant le chemin ce qui était nécessaire à la vie, et il fallait quelquefois marcher longtemps sans rencontrer de lieu où l'on pût s'abriter. *Comp. pl. b. 6, 7 ; 8, 21.*

ŷ. 23. — ¹¹ notre appui.

ŷ. 27. — ¹² * On voit ici la tradition de l'église judaïque touchant cet ange auquel Dieu commet le soin de chaque homme ; tradition qui est confirmée par de nombreux passages des Ecritures, notamment dans les Evangiles et les Actes des Apôtres (*Matth. 18, 10 ; Act. 12.*). *Comp. Ps. 30, 8 ; 90, 11.*

ŷ. 1. — ¹ La mention de cette circonstance n'est point superflue dans le récit sacré, pas plus que l'on ne peut regarder d'autres points comme superflus ou inutiles dans les divines Ecritures ; en effet, comme on peut le voir plus bas, ce fut le chien qui courut en avant pour annoncer, à la grande joie de ses vieux parents, le retour du jeune Tobie.

pruna mansione juxta fluvium Tigris.

2. Et exivit ut lavaret pedes suos, et ecce piscis immanis exivit ad devorandum eum.

3. Quem expavescens Tobias clamavit voce magna, dicens : Domine, invadit me.

4. Et dixit ei Angelus : Apprehende branchiam ejus, et trahere eum ad te. Quod cum fecisset, attraxit eum in siccum, et palpitare cœpit ante pedes ejus.

5. Tunc dixit ei Angelus : Exentera hunc piscem, et cor ejus, et fel, et jecur repone tibi : sunt enim hæc necessaria ad medicamenta utiliter.

6. Quod cum fecisset, assavit carnes ejus, et secum tulerunt in via : cætera salierunt, quæ sufficerent eis, quousque pervenirent in Rages civitatem Medorum.

7. Tunc interrogavit Tobias Angelum, et dixit ei : Obsecro te Azaria frater, ut dicas mihi quod remedium habebunt ista, quæ de pisce servare jussisti ?

8. Et respondens Angelus, dixit ei : Cordis ejus particulam si super carbones ponas, lumus ejus extricat omne genus dæmoniorum, sive a viro, sive a muliere, ita ut ultra non accedat ad eos.

en un lieu proche du fleuve du Tigre ².

2. Etant allé laver ses pieds ³, un très-grand poisson ⁴ sortit pour le dévorer.

3. Ce qui l'ayant rempli de frayeur, il jeta un grand cri, en disant : Seigneur, il va se jeter sur moi !

4. L'Ange lui dit : Prenez-le par les ouïes ⁵, et entraînez-le à vous. Ce qu'ayant fait, il le tira sur la terre, et le poisson commença à se débattre à ses pieds.

5. Alors l'Ange lui dit : Videz ce poisson et prenez-en le cœur, le fiel et le foie, parce qu'ils vous seront nécessaires pour en faire des remèdes très-utiles.

6. Ce qu'ayant fait, il fit rôti *une partie* de sa chair, qu'ils emportèrent avec eux. Ils salèrent le reste, qui leur devait suffire jusqu'à ce qu'ils arrivassent à Rages, au pays des Mèdes ⁶.

7. Alors Tobie s'adressant à l'Ange, lui dit : Mon frère Azarias, je vous supplie de me dire quels sont les remèdes que l'on peut tirer de ce que vous avez voulu que nous gardassions de ce poisson.

8. L'Ange lui répondit : Si vous mettez sur les charbons une partie de son cœur, la fumée qui en sort, chasse toute sorte de démons, soit d'un homme, soit d'une femme, en sorte qu'ils ne s'en approchent plus ⁷.

² * Ninive était elle-même située sur le Tigre, dont le cours se dirige vers le sud. — L'Ange et Tobie prirent leur route vers le nord, du côté de l'Adiabène et de la Médie. Ils purent, dans ces contrées, rencontrer assez aisément un lieu public où les voyageurs se retiraient, car, au rapport d'Hérodote, il y avait de ces sortes de lieux dans tout l'empire des Perses.

ÿ. 2. — ³ Avant de prendre de la nourriture dans les hôtelleries, les Orientaux qui voyagent se lavent les pieds et se purifient de la sueur qui, dans les pays chauds, est très-incommode.

⁴ Selon toute apparence un brochet d'une grosseur extraordinaire, comme il y en a dans le Tigre.

ÿ. 4. — ⁵ On appelle ouïes, dans la tête des poissons, les ouvertures osseuses avec des cartilages pectiniformes, qui leur tiennent lieu de poumons pour la respiration.

ÿ. 6. — ⁶ On ne doit point regarder comme un pur accident ce qui arriva à Tobie au sujet du poisson ; mais il faut y voir un trait de la divine Providence, et de la toute-puissance de Dieu, qui voulut se servir de ce poisson comme d'un moyen pour l'exécution de ses desseins.

ÿ. 8. — ⁷ L'Ange ne parle ici que de l'effet que Tobie pouvait obtenir par l'emploi de ce moyen. Ce moyen par conséquent n'avait point, par sa nature, ni pour tous ceux qui l'auraient employé, la vertu signalée ; mais il devait seulement être pour Tobie un signe externe de l'action secrète de la puissance de Dieu, que Dieu, en vue de récompenser sa piété, voulait déployer. Que l'Ange, ainsi que l'auteur sacré lui-même, n'ait vu en cela qu'un signe externe, c'est ce que prouve ce qui est marqué plus bas 8, 2. 3, qu'en même temps que ce moyen était employé, Raphaël (la vertu salutaire de Dieu) liait le malin esprit. C'est ainsi que Jésus, pour

9. Son fiel est bon pour oindre les yeux où il y a quelque taie⁸, et il les guérit,

10. Tobie lui dit ensuite : Où voulez-vous que nous logions ?

11. L'Ange lui répondit : Il y a ici un homme qui s'appelle Raguel, qui est de vos proches et de votre tribu. Il a une fille nommée Sara, qui est unique, n'ayant ni fils ni filles, hors elle seule.

12. Tout son bien vous doit revenir ; et il faut que vous épousiez cette fille⁹.

13. Demandez-la donc à son père, et il vous la donnera en mariage.

14. Tobie lui répondit : J'ai ouï dire qu'elle avait déjà épousé sept¹⁰ maris, et qu'ils sont tous morts ; et on m'a dit aussi qu'un démon les avait tués¹¹.

15. Je crains donc que la même chose ne m'arrive aussi ; et que comme je suis fils unique, je ne cause à mon père et à ma mère une affliction capable de conduire leur vieillesse jusqu'au tombeau¹².

16. L'Ange Raphaël lui répartit : Ecoutez-moi, et je vous apprendrai qui sont ceux sur qui le démon a du pouvoir¹³.

17. Lorsque des personnes s'engagent dans le mariage, de manière qu'elles bannissent

9. Et fel valet ad ungendos oculos, in quibus fuerit albugo, et sanabuntur.

10. Et dixit ei Tobias : Ubi vis ut maneamus ?

11. Respondensque Angelus, ait : Est hic Raguel nomine, vir propinquus de tribu tua, et hic habet filiam nomine Saram, sed neque masculum, neque feminam ullam habet aliam præter eam.

12. Tibi debetur omnis substantia ejus, et oportet eam te accipere conjugem.

13. Pete ergo eam a patre ejus, et dabit tibi eam in uxorem.

14. Tunc respondit Tobias, et dixit : Audio quia tradita est septem viris, et mortui sunt : sed et hoc audivi, quia dæmonium occidit illos.

15. Timeo ergo, ne forte et mihi hæc eveniant : et cum sim unicus parentibus meis, deponam senectutem illorum cum tristitia ad inferos.

16. Tunc angelus Raphael dixit ei : Audi me, et ostendam tibi qui sunt, quibus prævalere potest dæmonium.

17. Hi namque qui conjugium ita suscipiunt, ut Deum a se et a

guérir l'aveugle-né, se servit également de sa salive mêlée avec de la poussière (Jean, 9, 6.), sans que ce moyen fût autre chose qu'un signe extérieur. — Dans la suite, on fit usage assez superstitieusement du moyen qui n'avait été donné à Tobie que comme un signe, comme d'un moyen général propre à chasser les malins esprits. — Le Tout-Puissant peut se servir de ses créatures de la manière qu'il lui plaît ; quand il le veut, il donne aux choses les plus viles une puissance et une vertu capables d'humilier l'orgueil des esprits les plus superbes.

§. 9. — ⁸ Les anciens médecins savaient par l'expérience que l'on pouvait, avec le foie de certains poissons, guérir les taches blanches (la taie) des yeux.

§. 12. — ⁹ parce qu'il n'y a plus d'existant aucun autre parent que vous, comme porte le texte grec. D'après la loi de Moïse (4. Moys. 27, 8. 36, 8.) une fille qui héritait de son père, devait épouser quelqu'un de sa tribu et son parent. Sara avait donc droit de prétendre au mariage de Tobie, et il n'était pas permis à Tobie de se refuser à ses vœux, parce qu'il était tenu à ce mariage, qui lui était imposé comme une obligation légale (Voy. 5. Moys. 25, 5 et suiv. Ruth, 4, 4.).

§. 14. — ¹⁰ Le nombre sept est souvent mis, dans les Ecritures, pour plusieurs. Prov. 24, 16. 26, 25. Isaïe, 4, 1. Jér. 15, 9.

¹¹ Tobie avait pu apprendre cela chez lui, étant parent de Raguel.

§. 15. — ¹² On pouvait refuser de contracter un mariage même imposé par la loi, pourvu qu'on se soumit à certain traitement ignominieux. Voy. 5. Moys. 25, 5, et suiv.

§. 16. — ¹³ Le malin esprit ne peut faire plus que Dieu ne lui permet de faire, comme le remarque saint Augustin. Par rapport aux hommes qui demeurent unis à Dieu du fond du cœur, il n'a aucun pouvoir. Pour ces hommes qui, comme les précédents maris de Sara, bannissent, dans leur mariage, Dieu de leur cœur, ne recherchent, comme des animaux sans raison, que les jouissances charnelles, et, dans l'état du mariage, n'ont en vue que la satisfaction de leurs passions, Dieu les abandonne, comme ils l'ont abandonné, et satan les réduit sous sa puissance (§. 17.).

sua mente excludant, et suæ libidini ita vacent, sicut equus et mulus, quibus non est intellectus : habet potestatem dæmonium super eos.

18. Tu autem cum acceperis eam, ingressus cubiculum, per tres dies continens esto ab ea, et nihil aliud, nisi orationibus vacabis cum ea.

19. Ipsa autem nocte, incenso jecore piscis, fugabitur dæmonium.

20. Secunda vero nocte, in copulatione sanctorum patriarcharum admitteris.

21. Tertia autem nocte benedictionem consequeris, ut filii ex vobis procreentur incolomes.

22. Trausaeta autem tertia nocte, accipies virginem cum timore Domini, amore filiorum magis quam libidine ductus, ut in semine Abrahæ benedictionem in filiis consequaris.

Dieu de leur cœur et de leur esprit, et qu'elles ne pensent qu'à satisfaire leur brutalité ; comme les chevaux et les mulets qui sont sans raison, le démon a pouvoir sur eux.

18. Mais pour vous, après que vous aurez épousé cette fille, étant entré dans la chambre, vivez avec elle en continence pendant trois jours, et ne pensez à autre chose qu'à prier Dieu avec elle ¹⁴.

19. Cette même nuit ¹⁵ mettez dans le feu le foie du poisson ¹⁶, et il fera fuir le démon.

20. La seconde nuit vous serez associé aux saints patriarches ¹⁷.

21. La troisième nuit vous recevrez la bénédiction de Dieu, afin qu'il naisse de vous des enfants dans une parfaite santé ¹⁸.

22. La troisième nuit étant passée, vous prendrez cette fille dans la crainte du Seigneur, et dans le désir d'avoir des enfants, plutôt que par un mouvement de passion, afin que vous ayez part à la bénédiction de Dieu, ayant des enfants de la race d'Abraham ¹⁹.

CHAPITRE VII.

Mariage de Tobie avec la fille de Raguel.

1. Ingressi sunt autem ad Raguel, et suscepit eos Raguel cum gaudio.

2. Intuensque Tobiam Raguel, dixit Annæ uxori suæ : Quam similis est juvenis iste consobrinus meo !

1. Ils entrèrent ensuite chez Raguel ¹, qui les reçut avec joie.

2. Et lorsque Raguel eut jeté les yeux sur Tobie, il dit à Anne, sa femme : Que ce jeune homme ressemble à mon cousin ² !

ŷ. 18. — ¹⁴ L'Eglise chrétienne ne fait point, il est vrai, un précepte de cette conduite, mais elle rappelle dans les prières de la bénédiction nuptiale l'incomparable pureté de Tobie et de Sara, et en cela elle a l'intention d'inspirer à ceux qui s'engagent dans le mariage le désir de se conserver dans toute la pureté de la chasteté conjugale, d'avoir Dieu présent au plus profond de leur cœur, et de le conjurer de répandre sur eux, ainsi que sur leurs enfants, les bénédictions d'un mariage chrétien.

ŷ. 19. — ¹⁵ la première nuit.

¹⁶ Dans le grec : le cœur et le foie.

ŷ. 20. — ¹⁷ Vous vous rendrez digne, par votre continence, d'avoir part aux promesses des patriarches.

ŷ. 21. — ¹⁸ Telle est la principale bénédiction du mariage, la fécondité d'une épouse vertueuse, et la procréation d'enfants sains de corps et d'esprit.

ŷ. 22. — ¹⁹ afin qu'en contribuant à la propagation de la race d'Abraham, vous ayez part aux bénédictions de Dieu.

ŷ. 1. — ¹ à Ecbatanes. *Pl. h. 3, 7.*

ŷ. 2. — ² D'autres trad. : au fils de ma sœur. — Sœur est souvent mis, dans la

3. Après cela il leur dit : D'où êtes-vous, nos jeunes frères? Ils lui répondirent : Nous sommes de la tribu de Néphthali, du nombre des captifs de Ninive.

4. Raguel leur dit : Connaissez-vous mon frère Tobie? Ils lui répartirent : Nous le connaissons.

5. Et comme Raguel disait beaucoup de bien de Tobie, l'Ange lui dit : Tobie dont vous nous demandez des nouvelles, est le père de ce jeune homme.

6. Raguel s'avancant aussitôt vint le baiser avec larmes; et pleurant sur son cou,

7. il lui dit : Mon fils, que Dieu vous bénisse, parce que vous êtes le fils d'un homme de bien, d'un homme très-vertueux.

8. En même temps Aune, sa femme, et Sara, leur fille, commencèrent aussi à pleurer.

9. Après ces entretiens, Raguel commanda qu'on tuât un mouton, et qu'on préparât le festin. Et comme il les pria de se mettre à table⁴,

10. Tobie lui dit : Je ne mangerai point et ne boirai point ici d'aujourd'hui, que vous ne m'ayez accordé ma demande, et que vous ne m'ayez promis de me donner Sara, votre fille⁵.

11. Raguel, à ces paroles, fut saisi de frayeur, sachant ce qui était arrivé à ces sept maris qui s'étaient approchés d'elle; et il commença à appréhender que la même chose n'arrivât aussi à celui-ci. Etant donc dans cette incertitude, et ne répondant rien à la demande qu'on lui faisait,

12. l'Ange lui dit : Ne craignez point de donner votre fille à ce jeune homme, parce qu'il craint Dieu, et que votre fille lui est due pour épouse : et c'est pour cela que nul autre n'a pu l'avoir.

13. Raguel lui répondit : Je ne doute point que mes prières et mes larmes ne soient venues en la présence de Dieu, et qu'il ne les ait exaucées.

14. Et je crois qu'il a permis que vous soyez venus nous voir, afin que cette fille

3. Et cum hæc dixisset, ait : Unde estis juvenes fratres nostri? At illi dixerunt : Ex tribu Nephthali sumus, ex captivitate Ninive.

4. Dixitque illis Raguel : Nostis Tobiam fratrem meum? Qui dixerunt : Novimus.

5. Cumque multa bona loqueretur de eo, dixit Angelus ad Raguelum : Tobias, de quo interrogas, pater istius est.

6. Et misit se Raguel, et cum lacrymis osculatus est eum, et plorans supra collum ejus,

7. dixit : Benedictio sit tibi fili mi, quia boni et optimi viri filius es.

8. Et Anna uxor ejus, et Sara ipsorum filia, lacrymate sunt.

9. Postquam autem locuti sunt præcepit Raguel occidi arietem, et parari convivium. Cumque hortaretur eos discumbere ad prandium,

10. Tobias dixit : Hic ego hodie non manducabo neque bibam, nisi prius petitionem meam confirmes, et promittas mihi dare Saram filiam tuam.

11. Quo audito verbo, Raguel expavit, sciens quid evenerit illis septem viris, qui ingressi sunt ad eam : et timere cœpit ne forte et huic similiter contingeret : et cum nutaret, et non daret petenti ullum responsum,

12. dixit ei Angelus : Noli timere dare eam isti, quoniam huic timenti Deum debetur conjux filia tua : propterea alius non potuit habere illam.

13. Tunc dixit Raguel : Non dubito quod Deus preces et lacrymas meas in conspectu suo admitterit.

14. Et credo quoniam ideo fecit vos venire ad me, ut ista conjun-

manière de parler de la Bible, pour tante; on ne peut donc savoir au juste à quel degré de parenté Tobie était avec Raguel.

ŷ. 4. — ³ Frère peut pareillement être mis pour cousin, parent en général.

ŷ. 9. — ⁴ proprement : de se coucher; car les Orientaux se couchent à table sur des coussins.

ŷ. 10. — ⁵ Tobie fit cette déclaration pour ce qui le regardait, vraisemblablement par le conseil de son compagnon, qu'il avait appris à connaître comme un guide sage.

geretur cognationi suæ secundum legem Moysi : et nunc noli dum gerere quod tibi eam tradam.

15. Et apprehendens dexteram filię suæ, dexteræ Tobię tradidit, dicens : Deus Abraham, et Deus Isaac, et Deus Jacob vobiscum sit, et ipse jungat vos, impleatque benedictionem suam in vobis.

16. Et accepta charta, fecerunt conscriptionem conjugii.

17. Et post hæc epulati sunt, benedicientes Deum.

18. Vocavitque Raguel ad se Annam uxorem suam, et præcepit ei, ut præpararet alterum cubiculum.

19. Et introduxit illuc Saram filiam suam, et lacrymata est.

20. Dixitque ei : Forti animo esto filia mea : Dominus cœli det tibi gaudium pro tædio quod perpessa es.

épousât une personne de sa parenté, selon la loi de Moÿse; et ainsi ne doutez point que je ne vous donne ma fille.

15. Et prenant la main droite de sa fille, il la mit dans la main droite de Tobie⁶, et lui dit : Que le Dieu d'Abraham, le Dieu d'Isaac et le Dieu de Jacob soit avec vous; que lui-même vous unisse, et qu'il accomplisse sa bénédiction en vous⁷.

16. Et ayant pris du papier, ils firent l'écrit du mariage⁸.

17. Après cela ils firent le festin, en bénissant Dieu.

18. Raguel appela Anne, sa femme, et lui ordonna de préparer une autre chambre⁹.

19. Et elle y mena Sara, sa fille¹⁰, qui se mit à pleurer.

20. Elle lui dit : Ma fille, ayez bon courage; que le Seigneur du ciel vous comble de joie après tant d'afflictions que vous avez eues.

CHAPITRE

Tobie chasse le malin esprit. Raguel l'établit son héritier.

1. Postquam vero cœnaverunt, introduxerunt juvenem ad eam.

2. Recordatus itaque Tobias sermonem Angeli, protulit de cassidili suo partem jecoris, posuitque eam super carbones vivos.

3. Tunc Raphael angelus ap-

1. Or après qu'ils eurent soupé, ils firent entrer le jeune Tobie au lieu où elle était.

2. Lequel se souvenant de ce que l'Ange lui avait dit, tira de son sac une partie du foie du poisson, et la mit sur des charbons ardents.

3. Alors l'ange Raphaël prit le démon.

ŷ. 15. — ^{6*} On voit ici l'ancien rite usité dans les mariages. Le père, chef de toute la famille, unit les mains droites des deux époux, à la manière des Mèdes parmi lesquels ils vivaient, et qui en usaient de la sorte dans toutes les transactions. On retrouve fréquemment le même usage dans les Ecritures et dans les auteurs profanes; et l'on sait qu'il s'est conservé parmi les chrétiens dans les rites du mariage religieux.

⁷ Voy. pl. h. 6, 22. 1. Moys. 1, 28.

ŷ. 16. — ^{8*} Ils firent l'instrument, l'acte authentique, dans lequel ils consignèrent les conditions du pacte matrimonial, à savoir les promesses tant de l'époux que de l'épouse, et celles des parents. — L'Esprit Saint dirigeait tous ceux qui prirent part au mariage de Tobie et de Sara, et leur inspirait une ferme confiance qu'il n'arriverait rien de fâcheux au nouvel époux (Voy. pl. h. 6, 15-17 etc.; 7, 12. 13 etc.).

ŷ. 18. — ^{9*} une autre chambre que celle où les précédents maris de Sara avaient péri.

ŷ. 19. — ^{10*} Car les nouvelles mariées, chez les Hébreux, étaient conduites les premières à la chambre nuptiale (1. Moys. 29, 23.).

et l'alla lier dans le désert de la haute Egypte¹.

4. Tobie ensuite exhorta la fille, et lui dit : Sara, levez-vous, et prions Dieu aujourd'hui et demain, et après-demain, parce que durant ces trois nuits nous devons nous unir à Dieu : et après la troisième nuit nous vivrons dans notre mariage ;

5. car nous sommes les enfants des saints, et nous ne devons pas² nous marier comme les païens qui ne connaissent point Dieu.

6. S'étant donc levés tous deux, ils priaient Dieu avec grande instance, afin qu'il lui plût de les conserver en santé.

7. Et Tobie dit : Seigneur, Dieu de nos pères, que le ciel et la terre, la mer, les fontaines et les fleuves, avec toutes vos créatures qu'ils renferment, vous bénissent.

8. Vous avez fait Adam d'un peu de terre et de boue, et vous lui avez donné Eve pour son secours.

9. Et maintenant, Seigneur, vous savez que ce n'est point pour satisfaire ma passion que je prends ma sœur³ pour être ma femme, mais dans le seul désir de laisser des enfants, par lesquels votre nom soit béni dans tous les siècles⁴.

10. Sara dit aussi : Faites-nous miséricorde, Seigneur, faites-nous miséricorde ; et que nous puissions vivre ensemble jusqu'à la vieillesse dans une parfaite santé.

11. Vers le chant du coq⁵, Raguel com-
manda qu'on fit venir ses serviteurs ; et ils

prehendit dæmonium, et religavit illud in deserto superioris Ægypti.

4. Tunc hortatus est virginem Tobias, dixitque ei : Sara, exsurge, et deprecemur Deum hodie, et cras, et secundum cras : quia his tribus noctibus Deo jungimur : tertia autem transacta nocte, in nostro erimus conjugio ;

5. filii quippe sanctorum sumus, et non possumus ita conjugui, sicut gentes quæ ignorant Deum.

6. Surgentes autem pariter, instanter orabant ambo simul, ut sanitas daretur eis.

7. Dixitque Tobias : Domine Deus patrum nostrorum, benedicant te celi et terræ, mareque et fontes, et flumina, et omnes creaturæ tuæ, quæ in eis sunt.

8. Tu fecisti Adam de limo terræ, dedisti que ei adiutorium Evam.

9. Et nunc Dominus tu scis, quia non luxuriæ causa accipio sororem meam conjugem, sed sola posteritatis dilectione, in qua benedicatur nomen tuum in sæcula sæculorum.

10. Dixit quoque Sara : Misere nobis Domine, misere nobis, et consenescamus ambo pariter sani.

11. Et factum est circa pullorum cantum, accersiri jussit Raguel

ÿ. 3. — ¹ L'Ange relegua, par la vertu de Dieu, le malin esprit dans le désert, afin de lui ôter l'occasion de nuire aux hommes. L'expression « lier » est une expression figurée dont le sens est : ne plus permettre de tenter et de séduire les hommes (Aug.). Comp. 1. *Pier.* 5, 8. *Voy. Matth.* 8, 29 note 31. Le désert de la haute Egypte était, selon saint Jérôme, entièrement abandonné, rempli de serpents et d'animaux venimeux, et, sous ce rapport, un séjour tout-à-fait convenable pour celui qui, tout désolé en lui-même, recèle de plus le venin de tous les maux. Plus tard ce même désert fut habité par un grand nombre de saints personnages, et changé en un paradis de Dieu ; car ce fut dans ces solitudes que vécut les Antoine, les Macaire, les Pachôme, les Paphnuce et une infinité d'autres pieux solitaires qui combattirent contre satan, et l'expulsèrent par leur vie sainte. Quand un jour Jésus-Christ régnera dans tous les cœurs, les déserts se changeront en paradis, et satan ne trouvera plus aucun lieu où il puisse habiter sur la terre.

ÿ. 5. — ² à cause de l'obligation où nous sommes de mener une vie sainte.

ÿ. 9. — ³ ma cousine, ma parente. — *Voy. pl. h. ch. 7, note 2.*

⁴ * Sentiments de piété vraiment admirables dans un homme élevé sans les éléments de la loi mosaïque, parmi un peuple tel que le peuple du royaume d'Israël, et vivant dans une contrée vouée aux dissolutions les plus effrénées du culte idolâtrique. On ne pourrait rien attendre de plus parfait ni de plus sublime d'un homme imbu des principes les plus purs du christianisme.

ÿ. 11. — ⁵ Vers le temps du chant etc.

servos suos, et abierunt cum eo pariter ut foderent sepulchrum.

12. Dicebat enim : Ne forte simili modo evenierit ei, quo et cæteris illis septem viris, qui sunt ingressi ad eam.

13. Cumque parassent fossam, reversus Raguel ad uxorem suam, dixit ei :

14. Mitte unam ex ancillis tuis et videat si mortuus est, ut sepeliam eum antequam illucescat dies.

15. At illa misit unam ex ancillis suis. Quæ ingressa cubiculum, reperit eos salvos et incolumes, secum pariter dormientes.

16. Et reversa, nuntiavit bonum nuntium : et benedixerunt Dominum, Raguel videlicet et Anna uxor ejus,

17. et dixerunt : Benedicimus te Domine Deus Israel, quia non contigit quemadmodum putabamus.

18. Fecisti enim nobiscum misericordiam tuam, et exclusisti a nobis inimicum persequentem nos.

19. Misertus es autem duobus unicis. Fac eos Domine plenius benedicere te : et sacrificium tibi laudis tuæ et suæ sanitatis offerre, ut cognoscat universitas gentium, quia tu es Deus solus in universa terra.

20. Statimque præcepit servis suis Raguel, ut replerent fossam, quam fecerant, priusquam elucesceret.

21. Uxori autem suæ dixit ut instrueret convivium, et præpararet omnia, quæ in cibos erant iter agentibus necessaria.

22. Duas quoque pingues vaccas, et quatuor arietes occidi fecit, et parari epulas omnibus vicinis suis, cunctisque amicis.

23. Et adjuravit Raguel Tobiam, ut duas hebdomadas moraretur apud se.

s'en allèrent avec lui pour faire une fosse.

12. Car il disait : Il sera peut-être arrivé à celui-ci la même chose qu'à ces sept hommes qui ont été avec elle.

13. Et après avoir préparé la fosse, Raguel étant retourné vers sa femme, lui dit :

14. Envoyez une de vos servantes pour voir s'il est mort, afin que je l'ensevelisse avant qu'il fasse jour.

15. Sa femme envoya une de ses servantes, qui étant entrée dans la chambre, les trouva tous deux dans une parfaite santé, qui dormaient dans le même lit.

16. Et étant retournée, elle leur rapporta cette bonne nouvelle. Alors Raguel et Anne, sa femme, bénirent le Seigneur,

17. et dirent : Nous vous bénissons, Seigneur Dieu d'Israël, parce que ce que nous avions pensé ne nous est point arrivé.

18. Car vous nous avez fait miséricorde ; vous avez chassé loin de nous l'ennemi qui nous persécutait,

19. et vous avez eu pitié de deux enfants uniques⁶. Faites, Seigneur, qu'ils vous bénissent de plus en plus, et qu'ils vous offrent le sacrifice de la louange qu'ils vous doivent pour la santé qu'ils ont reçue de vous, afin que toutes les nations connaissent que dans toute la terre il n'y a point d'autre Dieu que vous.

20. Raguel aussitôt commanda à ses serviteurs de remplir avant le jour la fosse qu'ils avaient faite.

21. Il ordonna aussi à sa femme de préparer un festin, et tous les vivres nécessaires à ceux qui doivent faire un voyage⁷.

22. Il fit tuer deux vaches grasses et quatre moutons, pour traiter tous ses voisins et ses amis.

23. Raguel conjura ensuite Tobie de demeurer avec lui pendant deux semaines⁸.

γ. 19. — ⁶ Sara et Tobie étaient les uniques enfants de leurs parents.

δ. 21. — ⁷ Sans doute que Tobie avait manifesté l'intention de continuer sans délai son voyage pour aller trouver Gabélus à Ragès ; mais l'Ange lui en épargna les fatigues et les dangers.

ε. 23. — ⁸ Les réjouissances des noces duraient ordinairement sept jours (1. Moys.

24. Il lui donna aussi la moitié de tout le bien qu'il possédait; et il fit un écrit, afin que l'autre moitié qui lui restait, appartint à Tobie après sa mort⁹.

24. De omnibus autem, quæ possidebat Raguel, dimidiam partem dedit Tobiaë, et fecit scripturam, ut pars dimidia, quæ supererat, post obitum eorum, Tobiaë dominio deveniret.

CHAPITRE IX.

L'ange Raphaël recoit l'argent de Gabélus, et l'apporte à Tobie.

1. Alors Tobie appela l'Ange, qu'il croyait un homme, et lui dit : Mon frère Azarias, je vous prie de *vouloir bien* écouter mes paroles.

2. Quand je me donnerais à vous pour être votre esclave, je ne pourrais pas reconnaître dignement tous les soins que vous avez pris de moi¹.

3. J'ai néanmoins encore une prière à vous faire : c'est que vous preniez des bêtes et des serviteurs, et que vous alliez trouver Gabélus, en la ville de Ragès, au pays des Mèdes, pour lui rendre son obligation, en recevant de lui l'argent, et pour le prier de venir à mes noces².

4. Car vous savez bien vous-même que mon père compte les jours, et que si je tarde un jour de plus, son âme sera accablée d'ennui.

5. Vous voyez aussi de quelle manière Raguel m'a conjuré de *demeurer ici*, et que je ne puis pas résister à des instances si pressantes³.

6. Raphaël prit donc quatre serviteurs de Raguel et deux chameaux, et s'en alla en la ville de Ragès, au pays des Mèdes, où ayant trouvé Gabélus, il lui rendit son obligation, et reçut de lui tout l'argent.

1. Tunc vocavit Tobias Angelum ad se, quem quidem hominem existimabat, dixitque ei : Azaria frater, peto ut auscultes verba mea.

2. Si meipsum tradam tibi servum, non ero condignus providentia tua.

3. Tamen obsecro te, ut assumas tibi animalia sive servita, et vadas ad Gabelum in Rages civitatem Medorum : reddasque ei chirographum suum, et recipias ab eo pecuniam, et roges eum venire ad nuptias meas.

4. Scis enim ipse quoniam numerat pater meus dies : et si tardavero una die plus, contristatur anima ejus.

5. Et certe vides quomodo adjuravit me Raguel, cujus adjuramentum spernere non possum.

6. Tunc Raphael assumens quatuor ex servis Raguelis, et duos camelos, in Rages civitatem Medorum perrexit : et inveniens Gabelum, reddidit ei chirographum suum, et recepit ab eo omnem pecuniam.

29, 27. *Jug. 14, 13.*) La joie que Raguel ressentait, et la pensée qu'après cela il ne reverrait plus sa fille ni son gendre, lui firent désirer de voir ce nombre de jours doublé.

ŷ. 24. — ⁹ Litt. : après leur mort, — de Raguel et de son épouse.

ŷ. 2. — ¹ Litt. : je ne serais pas du prix de vos soins, — je ne serais pas un digne prix de tous vos soins, c'est-à-dire je ne pourrais reconnaître dignement les services que vous m'avez rendus.

ŷ. 3. — ² Raguel n'habitait pas à une grande distance de Ragès, puisque la contrée où il était avec sa famille, portait le nom de cette ville (*Pl. h. 3, 7.*). Et comme le temps des noces devait être de quatorze jours (*Pl. h. 8, 23.*), Gabélus pouvait fort bien arriver assez tôt pour y prendre part.

ŷ. 5. — ³ par respect pour le nom de Dieu.

7. Indicavitque ei de Tobia filio Tobiaë, omnia quæ gesta sunt : fecitque eum secum venire ad nuptias.

8. Cumque ingressus esset domum Raguelis, invenit Tobiam discumbentem : et exsiliens, osculati sunt se invicem : et flevit Gabelus, benedixitque Deum,

9. et dixit : Benedicat te Deus Israel, quia filius es optimi viri, et justus, et timentis Deum, et eleemosynas facientis :

10. et dicatur benedictio super uxorem tuam, et super parentes vestros :

11. et videatis filios vestros, et filios filiorum vestrorum usque in tertiam et quartam generationem : et sit semen vestrum benedictum a Deo Israel, qui regnat in sæcula sæculorum.

12. Cumque omnes dixissent, Amen, accesserunt ad convivium : sed et cum timore Domini nuptiarum convivium exercebant.

7. Il lui raconta aussi tout ce qui était arrivé au jeune Tobie; et il le fit venir avec lui aux noces.

8. Gabelus étant entré dans la maison de Raguel, trouva Tobie à table ⁴, qui se leva aussitôt. Ils s'entresaluèrent en se baisant : et Gabelus pleura et bénit Dieu, en disant :

9. Que le Dieu d'Israël vous bénisse, parce que vous êtes fils d'un homme très-vertueux, d'un homme juste qui craint Dieu, et qui fait beaucoup d'aumônes.

10. Que la bénédiction se répande aussi sur votre femme, et sur votre père et votre mère ⁵.

11. Et puissiez-vous voir vos fils et les fils de vos fils, jusqu'à la troisième et la quatrième génération ⁶; et que votre race soit bénie du Dieu d'Israël, qui règne dans les siècles des siècles.

12. Et tous ayant répondu Amen, ils se mirent à table. Or, dans le festin même des noces, ils se conduisirent avec la crainte du Seigneur ⁷.

CHAPITRE X.

Les parents de Tobie sont inquiets à son sujet. Raguel donne à sa fille, en se séparant d'elle, les avis les plus salutaires.

1. Cum vero moras faceret Tobias, causa nuptiarum, sollicitus erat pater ejus Tobias, dicens : Putas quare moratur filius meus, aut quare detentus est ibi?

2. Putasne Gabelus mortuus est, et nemo reddet illi pecuniam?

3. Cœpit autem contristari ni-

1. Cependant Tobie différant à revenir, à cause de ses noces, son père était en peine et disait : D'où peut venir ¹ ce retardement de mon fils, et qui peut le retenir là?

2. Ne serait-ce point que Gabelus serait mort, et qu'il ne se trouverait personne pour lui rendre cet argent?

3. Il commença donc à être saisi d'une

ÿ. 8. — ⁴ Litt. : sur son lit, — couché pour prendre son repas, qui était déjà commencé.

ÿ. 10. — ⁵ * Litt. : et que l'on dise bénédiction sur votre femme, etc. — Que tous ceux qui verront votre vertu, et par suite la bénédiction de Dieu et la prospérité qui en seront la récompense, vous bénissent et vous glorifient en disant : Bienheureuse est Sara, qui a mérité de devenir l'épouse d'un homme si vertueux; bienheureux sont les parents de l'un et de l'autre, de laisser après eux des fils et des filles si dignes d'estime et de louanges.

ÿ. 11. — ⁶ Ce vœu eut son accomplissement. Voy. pl. b. 14, 15.

ÿ. 12. — ⁷ avec joie et gaieté il est vrai, mais en se tenant dans les bornes d'une sobriété et d'une modestie raisonnables.

ÿ. 1. — ¹ Tobie parle à lui-même.

profonde tristesse ², et Anne, sa femme, avec lui; et ils se mirent ensemble à pleurer de ce que leur fils n'était point revenu au jour marqué.

4. Mais surtout sa mère versait des larmes sans pouvoir se consoler, en disant : Ah! mon fils! mon fils! pourquoi vous avons-nous envoyé si loin, *vous qui étiez* la lumière de nos yeux, le bâton de notre vieillesse, le soulagement de notre vie et l'espérance de notre postérité?

5. Nous ne devons pas vous éloigner de nous, puisque vous seul nous teniez lieu de toutes choses.

6. Mais Tobie lui disait : Cessez de parler ainsi; ne vous troublez point, notre fils se porte bien; cet homme avec qui nous l'avons envoyé, est très-fidèle.

7. Rien néanmoins ne la pouvait consoler; mais sortant tous les jours de sa maison, elle regardait de tous côtés, et allait dans tous les chemins par lesquels elle espérait qu'il pourrait revenir, pour tâcher de le découvrir de loin quand il reviendrait.

8. Cependant Raguel disait à son gendre : Demeurez ici, et j'enverrai à Tobie, votre père, des nouvelles de votre santé.

9. Tobie lui répondit : Je sais que maintenant mon père et ma mère comptent les jours, et qu'ils sont accablés d'inquiétude et de chagrin.

10. Raguel ayant fait encore au jeune Tobie de grandes instances, auxquelles il ne voulut jamais se rendre, il lui mit *sa fille* Sara entre les mains, et la moitié de tout ce qu'il possédait en serviteurs, en servantes, en troupeaux, en chameaux, en vaches, et en une grande quantité d'argent, et il le laissa aller plein de santé et de joie,

11. en lui disant : Que le saint Ange du Seigneur soit en votre chemin, qu'il vous conduise jusque chez vous sans aucun péril; et puissiez-vous trouver votre père et votre mère en une parfaite santé; et que mes yeux puissent voir vos enfants avant que je meure.

12. Alors le père et la mère prenant leur fille, la baisèrent, et la laissèrent aller,

13. l'avertissant d'honorer son beau-père

mis ipse, et Anna uxor ejus cum eo : et cœperunt ambo simul flere : eo quod die statuto minime revertetur filius eorum ad eos.

4. Flebat igitur mater ejus irremediabilibus lacrymis, atque dicebat : Heu ! heu ! me fili mi, ut quid te misimus peregrinari, lumen oculorum nostrorum, baculum senectutis nostræ, solatium vitæ nostræ, spem posteritatis nostræ?

5. Omnia simul in te uno habentes, te non debuimus dimittere a nobis.

6. Cui dicebat Tobias : Tace, et noli turbari, sanus est filius noster : satis fidelis est vir ille, cum quo misimus eum.

7. Illa autem nullo modo consolari poterat, sed quotidie exiliens circumspiciebat, et circumibat vias omnes, per quas spes remeandi videbatur, ut procul videret eum, si fieri posset, venientem.

8. At vero Raguel dicebat ad generum suum : Mane hic, et ego mittam nuntium salutis de te ad Tobiam patrem tuum.

9. Cui Tobias ait : Ego novi, quia pater meus et mater mea modo dies computant, et cruciatur spiritus eorum in ipsis.

10. Cumque verbis multis rogaret Raguel Tobiam, et ille eum nulla ratione vellet audire, tradidit ei Saram, et dimidiam partem omnis substantiæ suæ in pueris, in puellis, in pecudibus, in camelis, et in vaccis, et in pecunia multa : et salvum atque gaudentem dimisit eum a se,

11. dicens : Angelus Domini sanctus sit in itinere vestro, perducaturque vos incolumes, et inveniat omnia recte circa parentes vestros, et videant oculi mei filios vestros priusquam moriar.

12. Et apprehendentes parentes filiam suam, osculati sunt eam, et dimiserunt ire :

13. monentes eam honorare

† 3. — ² Se laisser aller à la tristesse est dans la nature humaine; Jésus-Christ lui-même fut dans la tristesse, mais avec résignation à la volonté divine.

soceros, diligere maritum, regere familiam, gubernare domum, et seipsam irreprehensibilem exhibere.

et sa belle-mère, d'aimer son mari, de régler sa famille, de gouverner sa maison et de se conserver irrépréhensible³.

CHAPITRE XI.

Tobie et Sara arrivent à la maison, et le vieux Tobie recouvre la vue.

1. Cumque revertentur, pervenerunt ad Charan, quæ est in medio itinere contra Ninivem, undecimo die.

2. Dixitque Angelus : Tobia frater, scis quemadmodum reliquisti patrem tuum.

3. Si placet itaque tibi, præcedamus, et lento gradu sequantur iter nostrum familiæ, simul cum conjugè tua, et cum animalibus.

4. Cumque hoc placuisset ut irent, dixit Raphael ad Tobiam : Tolle tecum ex felle piscis : erit enim necessarium. Tulit itaque Tobias ex felle illo, et abierunt.

5. Anna autem sedebat secus viam, quotidie in supercilio montis, unde respicere poterat de longinquo.

6. Et dum ex eodem loco specularetur adventum ejus, vidit a longe, et illico agnovit venientem filium suum : currensque nuntiavit viro suo, dicens : Ecce venit filius tuus.

7. Dixitque Raphael ad Tobiam : At ubi introieris domum tuam, statim adora Dominum Deum tuum : et gratias agens ei, accede ad patrem tuum, et osculare eum.

8. Statimque lini super oculos

1. S'étant donc mis en chemin, pour s'en retourner, ils arrivèrent le onzième jour à Charan¹, que l'on rencontre en chemin, en allant à Ninive.

2. Et l'Ange dit : Mon frère Tobie, vous savez l'état où vous avez laissé votre père.

3. Si vous le jugez donc à propos, allons devant, et que vos domestiques suivent lentement avec votre femme et vos bêtes.

4. S'étant résolus d'aller de la sorte, Raphaël dit à Tobie : Portez avec vous du fiel du poisson; car vous en aurez besoin. Tobie prit de ce fiel, et ils continuèrent leur chemin.

5. Anne cependant allait tous les jours s'asseoir proche du chemin sur le haut d'une montagne, d'où elle pouvait découvrir de loin.

6. Et comme elle regardait de là si son fils ne viendrait point, elle l'aperçut de bien loin. Elle le reconnut aussitôt, et elle courut en porter la nouvelle à son mari, et elle lui dit : Voilà votre fils qui vient.

7. Raphaël en même temps dit à Tobie : Aussitôt que vous serez entré dans votre maison, adorez le Seigneur votre Dieu²; et en lui rendant grâces, approchez-vous de votre père, et le baisez.

8. Et aussitôt frottez-lui les yeux³ avec ce

ÿ. 13. — ³ C'est là un abrégé succinct de tous les devoirs qu'une femme mariée a à remplir. Comp. *Tit.* 2. 1. *Pier.* 3. *Ephés.* 5.

ÿ. 1. — ¹ Non point Charan (Huran) en Mésopotamie (1. *Moys.* 11, 31. 27, 43.), mais une localité inconnue en Médie. Quoique Tobie eût mis onze jours, il ne suit pas de là que Charan fût à onze journées de marche d'Ecbatanes; car les caravanes dans lesquelles il se trouve du bétail, ne peuvent voyager que très-lentement.

ÿ. 7. — ² Saint Benoît a conservé dans sa règle la pieuse coutume de rendre grâces à Dieu après les voyages, car il ordonne que l'on conduise d'abord l'étranger qui arrive adorer et prier.

ÿ. 8. — ³ ses yeux ouverts.

fiel de poison que vous portez avec vous ; car sachez qu'en même temps ils seront ouverts ⁴, et que votre père verra la lumière du ciel, et sera comblé de joie en vous voyant.

9. Alors le chien qui les avait suivis durant le chemin, courut devant eux ; et comme s'il eût porté la nouvelle, il semblait témoigner sa joie par le mouvement de sa queue et par ses caresses ⁵.

10. Le père de Tobie, tout aveugle qu'il était, se leva et se mit à courir ; et parce qu'il heurtait des pieds, il donna la main à un serviteur, et s'en alla au-devant de son fils.

11. Et en l'accueillant, il l'embrassa, et sa mère ensuite : et ils commencèrent tous deux à pleurer de joie.

12. Puis, ayant adoré Dieu, et lui ayant rendu grâces, ils s'assirent.

13. Alors Tobie prenant du fiel du poisson, en frotta les yeux de son père.

14. Et après qu'il eut attendu environ une demi-heure, une petite peau blanche ⁶, semblable à celle d'un œuf, commença à sortir de ses yeux ⁷.

15. Tobie, son fils, la prenant, la tira de ses yeux ; et aussitôt il recouvra la vue.

16. Et ils commencèrent à rendre gloire à Dieu, lui et sa femme, et tous ceux qui le connaissaient.

17. Tobie disait : Je vous bénis, Seigneur Dieu d'Israël, parce que vous m'avez châtié, et que vous m'avez guéri ; et je vois maintenant de mes yeux mon fils Tobie.

18. Sara, la femme de son fils, arriva aussi sept jours après avec toute sa famille,

ejus ex felle isto piscis, quod portas tecum ; scias enim quoniam mox aperientur oculi ejus, et videbit pater tuus lumen cœli, et in aspectu tuo gaudebit.

9. Tunc præcucurrit canis, qui simul fuerat in via : et quasi nuntius adveniens, blandimento suæ caudæ gaudebat.

10. Et consurgens cæcus pater ejus, cœpit offendens pedibus currere : et data manu puero, occurrit obviam filio suo.

11. Et suscipiens osculatus est eum cum uxore sua, et cœperunt ambo flere præ gaudio.

12. Cumque adorassent Deum, et gratias egissent, consederunt.

13. Tunc sumens Tobias de felle piscis, linivit oculos patris sui.

14. Et sustinuit quasi dimidiam fere horam : et cœpit albugo ex oculis ejus, quasi membrana ovi, egredi.

15. Quam apprehendens Tobias traxit ab oculis ejus, statimque visum recepit.

16. Et glorificabant Deum, ipse videlicet, et uxor ejus, et omnes qui sciebant eum.

17. Dicebatque Tobias : Benedico te Domine Deus Israel, quia tu castigasti me, et tu salvasti me : et ecce ego video Tobiam filium meum.

18. Ingressa est etiam post septem dies Sara uxor filii ejus, et

⁴ Litt. : car sachez que ses yeux seront etc., — la faculté de voir lui sera rendue.

⁵ ⁶ ⁷ 9. — Les beaux esprits de notre temps ne trouveront point ce trait historique indigne des divines Ecritures, puisque Homère, qui est tant exalté, a cherché à répandre du charme dans l'un de ses poèmes épiques, l'Odyssee, par la description d'un chien. Ce qui est ici marqué sera donc plutôt l'objet de leurs éloges que de leur blâme. Pour nous, nous devons faire plus que de louer ; comme il n'y a rien dans les Ecritures qui soit pour le simple ornement, mais que tout a pour but l'édification, nous devons chercher notre instruction même dans les circonstances en apparence les plus insignifiantes. Nous apprenons par ce qui est marqué ici avec quelle attention les soins de la divine Providence (Matth. 10, 29.) s'étendent jusqu'aux animaux mêmes, et comment elle les fait servir à l'exécution de ses desseins pleins d'amour : nous voyons en effet que le chien de Tobie servit de messager de joie pour son père souffrant et impatient de son retour.

⁸ 14. — ⁶ la taie.

⁷ La force caustique du fiel du poisson fit dissoudre la pellicule et l'expulsa de l'œil. — Le moyen était, ce semble, naturel, mais la guérison n'en a pas moins le caractère de surnaturalité en ce qu'elle s'opéra en très-peu de temps, et que le remède était auparavant inconnu, comme il l'est encore présentement, parce que nous ne connaissons pas l'espèce du poisson.

omnis familia sana, et pecora, et cameli, et pecunia multa uxoris : sed et illa pecunia, quam receperat a Gabelo :

19. et narravit parentibus suis omnia beneficia Dei, quæ fecisset circa eum per hominem qui eum duxerat.

20. Veneruntque Achior et Nabath consobrini Tobiae, gaudentes ad Tobiam, et congratulantes ei de omnibus bonis, quæ circa illum ostenderat Deus.

21. Et per septem dies epulantes, omnes cum gaudio magno gavisi sunt.

en une parfaite santé, ayant avec elle ses troupeaux et ses chameaux, une grande somme d'argent de son mariage, et celui même que Gabelus avait rendu.

19. Et Tobie⁸ raconta à son père et à sa mère tous les bienfaits dont Dieu les avait comblés par cet homme qui l'avait conduit.

20. Achior et Nabath, cousins de Tobie, vinrent ensuite pleins de joie se conjourer avec lui de tous les biens que Dieu lui avait faits.

21. Et tous firent festin durant sept jours⁹ avec de grandes réjouissances.

CHAPITRE XII.

Raphaël se fait connaître, et donne de salutaires instructions.

1. Tunc vocavit ad se Tobias filium suum, dixitque ei : Quid possumus dare viro isti sancto, qui venit tecum ?

2. Respondens Tobias, dixit patri suo : Pater, quam mercedem dabimus ei ? aut quid dignum poterit esse beneficiis ejus ?

3. Me duxit et reduxit sanum, pecuniam a Gabelo ipse recepit, uxorem ipse me habere fecit, et dæmonium ab ea ipse compescuit, gaudium parentibus ejus fecit, meipsum a devoratione piscis eripuit, te quoque videre fecit lumen cæli, et bonis omnibus per eum repleti sumus. Quid illi ad hæc poterimus dignum dare ?

4. Sed peto te pater mi, ut roges eum, si forte dignabitur medietatem de omnibus, quæ allata sunt, sibi assumere.

5. Et vocantes eum, pater scilicet et filius, tulerunt eum in

1. Alors Tobie ayant appelé son fils, lui dit : Que pouvons-nous donner à ce saint homme qui a été avec vous ?

2. Tobie lui répondit : Mon père, quelle récompense pouvons-nous lui donner, qui ait quelque proportion avec les biens dont il nous a comblés ?

3. Il m'a mené et ramené dans une parfaite santé ; il a été lui-même recevoir l'argent de Gabelus ; il m'a fait avoir la femme que j'ai épousée ; il a éloigné d'elle le démon ; il a rempli de joie son père et sa mère ; il m'a délivré du poisson qui m'allait dévorer ; il vous a fait voir à vous-même la lumière du ciel ; et c'est par lui que nous nous trouvons remplis de toutes sortes de biens. Que pouvons-nous donc lui donner qui égale tout ce qu'il a fait pour nous ?

4. Mais je vous prie, mon père, de le supplier de vouloir bien accepter la moitié de tout le bien que nous avons apporté.

5. Tobie le père et le fils le firent venir ensuite ; et l'ayant pris à part, ils le conju-

ÿ. 19. — ⁸ Litt. : Et il raconta etc., — Tobie raconta.

ÿ. 21. — ⁹ Ils passèrent sept jours en festin, pour célébrer aussi les noces dans la maison paternelle. Les noces chez les Juifs duraient sept jours. Vcy. 1. Moys. 29, 27. Jug. 14, 12. 17.

rèrent de vouloir bien recevoir la moitié de tout ce qu'ils avaient apporté.

6. L'Ange alors leur dit en secret ¹ : Bénissez le Dieu du ciel, et rendez-lui gloire devant tous les hommes, parce qu'il a fait éclater sur vous sa miséricorde.

7. Car il est bon de tenir caché le secret du roi ; mais il y a de l'honneur à découvrir et à publier les œuvres de Dieu ².

8. La prière accompagnée du jeûne et de l'aumône, vaut mieux que tous les trésors et tout l'or qu'on peut amasser ³.

9. Car l'aumône délivre de la mort ; et c'est elle qui efface les péchés, et qui fait trouver la miséricorde et la vie éternelle ⁴.

10. Mais ceux qui commettent le péché et l'iniquité, sont les ennemis de leurs âmes ⁵.

11. Je vous découvrirai donc la vérité, et je ne vous cacherai point une chose qui est secrète.

12. Lorsque vous priez avec larmes, et que vous ensevelissiez les morts, que vous quittiez pour cela votre diner, et que vous cachiez les morts dans votre maison durant le jour pour les ensevelir durant la nuit, j'ai présenté vos prières au Seigneur ⁶.

13. Et parce que vous étiez agréable à Dieu, il a été nécessaire que la tentation vous éprouvât ⁷.

14. Maintenant donc le Seigneur m'a en-

partem : et rogare cæperunt, ut dignaretur dimidiam partem omnium, quæ attulerant, acceptam habere.

6. Tunc dixit eis occulte : Benedicite Deum cæli, et coram omnibus viventibus confitemini ei, quia fecit vobiscum misericordiam suam.

7. Etenim sacramentum regis abscondere bonum est : opera autem Dei revelare et confiteri honorificum est.

8. Bona est oratio cum jejunio et eleemosyna magis quam thesauros auri recondere :

9. quoniam eleemosyna a morte liberat, et ipsa est, quæ purgat peccata, et facit invenire misericordiam et vitam æternam.

10. Qui autem faciunt peccatum, et iniquitatem, hostes sunt animæ suæ.

11. Manifesto ergo vobis veritatem, et non abscondam a vobis occultum sermonem.

12. Quando orabas cum lacrymis, et sepeliebas mortuos, et derelinquebas prandium tuum, et mortuos abscondebas per diem in domo tua, et nocte sepeliebas eos, ego obtuli orationem tuam Domino.

13. Et quia acceptus eras Deo, necesse fuit ut tentatio probaret te.

14. Et nunc misit me Dominus

ÿ. 6. — ¹ * Ils l'avaient pris en particulier et conduit en un lieu secret, loin des gens de la maison, pour lui faire la proposition qu'on lit ici. Mais l'Ange demande un secret plus grand encore pour se manifester à eux.

ÿ. 7. — ² Il est bon de tenir secret ce qui a été résolu dans le conseil du roi, parce que le révéler pourrait en empêcher l'exécution. Il en est autrement des œuvres de Dieu ; les faire connaître est digne d'éloge, parce que la publication qu'on en fait ne peut point les empêcher, mais bien plutôt contribuer à faire reconnaître par ses créatures la sagesse et l'amour de Dieu.

ÿ. 8. — ³ Prier, jeûner et faire l'aumône, c'est là l'abrégé de toutes les bonnes œuvres. Le jeûne et l'aumône sont, selon l'enseignement des saints Pères, les deux ailes au moyen desquelles la prière s'élève vers le ciel.

ÿ. 9. — ⁴ Voy. *pl. h.* 4, 11.

ÿ. 10. — ⁵ * ils leur donnent cruellement la mort, et s'exposent aux périls de la damnation éternelle. Comp. *Ps.* 10, 6 ; *Jean*, 12, 13.

ÿ. 12. — ⁶ Le prêtre fait au saint sacrifice de la messe cette prière : Commandez que cette victime soit portée par les mains de votre ange saint sur votre autel sublime, en présence de votre divine majesté. Sur quoi saint Bonaventure remarque que les saints anges ne portent pas nos prières devant Dieu, comme si elles lui étaient inconnues, puisqu'il connaît toutes choses avant qu'elles soient, mais afin d'unir à nos prières leurs vœux très-purs et les rendre efficaces.

ÿ. 13. — ⁷ Voy. *Act.* 14, 21. *Hébr.* 12, 6.

ut curarem te, et Saram uxorem filii tui a dæmonio liberarem.

15. Ego enim sum Raphael angelus, unus ex septem, qui adstantus ante Dominum.

16. Cumque hæc audissent, turbati sunt, et trementes ceciderunt super terram in faciem suam.

17. Dixit eis Angelus : Pax vobis, nolite timere.

18. Etenim cum essem vobiscum, per voluntatem Dei eram : ipsum benedicite, et cantate illi.

19. Videbar quidem vobiscum manducare, et bibere : sed ego cibo invisibili, et potu, qui ab hominibus videri non potest, utor.

20. Tempus est ergo ut revertar ad eum, qui me misit : vos autem benedicite Deum, et narrate omnia mirabilia ejus.

21. Et cum hæc dixisset, ab aspectu eorum ablatum est, et ultra eum videre non potuerunt.

22. Tunc prostrati per horas tres in faciem, benedixerunt Deum : et exurgentes narraverunt omnia mirabilia ejus.

voiyé pour vous guérir, et pour délivrer du démon Sara, la femme de votre fils.

15. Car je suis l'ange Raphaël, l'un des sept qui sommes toujours présents devant le Seigneur⁸.

16. A ces paroles ils furent troublés ; et étant saisis de frayeur, ils tombèrent le visage contre terre⁹.

17. Et l'Ange leur dit : La paix soit avec vous ; ne craignez point.

18. Car lorsque j'étais avec vous, j'y étais par la volonté de Dieu¹⁰. Bénissez-le et chantez ses louanges.

19. Il vous a paru que je buvais et que je mangeais avec vous ; mais pour moi, je me nourris d'une viande invisible, et je me sers d'un breuvage qui ne peut être vu des hommes¹¹.

20. Il est donc temps que je retourne vers celui qui m'a envoyé ; et pour vous, bénissez Dieu, et publiez toutes ses merveilles.

21. Après ces paroles il disparut de devant eux, et ils ne purent plus le voir.

22. Alors s'étant prosternés le visage contre terre pendant trois heures, ils bénirent Dieu ; et s'étant levés, ils racontèrent toutes les merveilles qu'il avait faites.

CHAPITRE XIII.

Tobie rend à Dieu des actions de grâces, et fait diverses prophéties.

1. Aperiens autem Tobias senior os suum, benedixit Domini

1. Alors le vieux Tobie ouvrant la bouche, bénit le Seigneur, et il dit¹ : Seigneur,

ÿ. 15. — ⁸ L'un des anges nombreux qui contemplent la face de Dieu. Les divines Écritures parlent souvent à la manière des hommes.

ÿ. 16. — ⁹ Les saints Pères remarquent que c'est un caractère des apparitions célestes de jeter d'abord dans la crainte et l'effroi, puis ensuite de consoler et de réjouir. Ici pareillement l'Ange console ceux qu'il a effrayés. Dans les révélations et les apparitions de l'ange des ténèbres, c'est le contraire qui arrive.

ÿ. 18. — ¹⁰ Ma présence ne peut vous être nuisible, puisque c'est Dieu qui l'a ordonnée.

ÿ. 19. — ¹¹ Les anges n'éprouvent ni la faim ni la soif comme nous, dit saint Augustin, parce qu'ils sont divinement rassasiés du pain de la vérité, et tout pénétrés de la lumière de la sagesse éternelle, ce qui est le principe de leur félicité. Et du sein de cet état de bonheur, ils abaissent sur nous, comme sur des voyageurs, des regards favorables ; ils ont compassion de nous, ils se tiennent à nos côtés par l'ordre du Seigneur, et ils nous assistent pour nous aider à retourner dans notre commune patrie, afin que nous soyons avec eux surabondamment rassasiés en Dieu, qui est la source de la vérité et de l'immortalité.

ÿ. 1. — ¹ On croit que Tobie chanta ce cantique aussitôt après que l'Ange eut disparu.

vous êtes grand dans l'éternité, et votre règne s'étend dans tous les siècles.

2. Vous châtiez et vous sauvez, vous conduisez *les hommes* jusqu'au tombeau, et vous *les* en ramenez : et nul ne peut se soustraire à votre main. 5. *Moy.* 32, 29. 1. *Rois*, 2, 6. *Sag.* 16, 13.

3. Rendez grâces au Seigneur, enfants d'Israël, et louez-le devant les nations ;

4. car il vous a *ainsi* dispersés parmi les peuples qui le ne connaissent point, afin que vous publiiez ses merveilles, et que vous leur appreniez qu'il n'y en a point d'autre que lui qui soit le Dieu tout-puissant ².

5. C'est lui qui nous a châtiés à cause de nos iniquités ; et c'est lui qui nous sauvera pour *signaler* sa miséricorde.

6. Considérez donc la manière dont il nous a traités ; et bénissez-le avec crainte et tremblement, et rendez hommage par vos œuvres ³ au roi de tous les siècles.

7. Pour moi, je le bénirai dans cette terre où je suis captif, parce qu'il a fait éclater sa majesté sur une nation criminelle ⁴.

8. Vous donc, pécheurs, convertissez-vous, faites des œuvres de justice devant Dieu, et croyez qu'il vous fera miséricorde.

9. Pour moi, je me réjouirai en lui, et il sera la joie de mon âme ⁵.

10. Bénissez le Seigneur, vous tous qui êtes ses élus ; réjouissez-vous *en lui* tous les jours, et rendez-lui des actions de grâces.

11. Jérusalem, cité de Dieu, le Seigneur t'a châtiée ⁶ à cause des œuvres de tes mains ⁷.

num, et dixit : Magnus es Domine in æternum, et in omnia sæcula regnum tuum :

2. quoniam tu flagellas et salvas : deducis ad inferos, et reducis : et non est qui effugiat manum tuam.

3. Confitemini Domino filii Israel, et in conspectu gentium laudate eum :

4. Quoniam ideo dispersit vos inter gentes, quæ ignorant eum, ut vos enuretis mirabilia ejus, et faciatis scire eos, quia non est alius Deus omnipotens præter eum.

5. Ipse castigavit nos propter iniquitates nostras : et ipse salvabit nos propter misericordiam suam.

6. Aspicite ergo quæ fecit nobiscum, et cum timore et tremore confitemini illi : regemque sæculorum exaltate in operibus vestris.

7. Ego autem in terra captivitatis meæ confitebor illi : quoniam ostendit majestatem suam in gentem peccatricem.

8. Convertimini itaque peccatores, et facite justitiam coram Deo, credentes quod faciat vobiscum misericordiam suam.

9. Ego autem, et anima mea in eo letabimur.

10. Benedicite Dominum omnes electi ejus : agite dies lætitiæ, et confitemini illi.

11. Jerusalem civitas Dei, castigavit te Dominus in operibus manuum tuarum.

ŷ. 4. — ² Bien que les Juifs eussent été transférés en captivité à cause de leurs péchés, ce châtement ne laissa pas d'être un bienfait pour les nations. La reconnaissance d'un Dieu unique, les prodiges que Dieu opérait parmi les nations en faveur d'un grand nombre de saints Israélites, tels que Tobie, Daniel, Esaiher, les vertus admirables qui éclataient dans beaucoup des enfants d'Israël, tout cela devait faire de plus en plus estimer et vénérer la vraie religion parmi les gentils, et les disposer insensiblement à l'avènement du libérateur attendu.

ŷ. 6. — ³ par votre piété et votre vertu.

ŷ. 7. — ⁴ il a fait paraître sa gloire et sa justice dans le peuple coupable qu'il a châtié.

ŷ. 9. — ⁵ Je me réjouirai en lui au-dedans de mon âme.

ŷ. 11. — ⁶ * Dans le grec : te châtiéra.

⁷ Lorsque Tobie disait cela, Jérusalem n'avait pas encore été châtiée ; car son châtement ne lui fut infligé que par Nabuchodonosor, qui la détruisit plus de soixante-dix ans après la mort de Tobie. Mais les prophètes parlent souvent des événements futurs au temps passé, afin de faire comprendre par là que ce qu'ils prédisent dans l'avenir, se réalisera d'une manière aussi certaine que si cela avait déjà eu lieu.

12. Confitere Domino in bonis tuis, et benedic Deum sæculorum, ut reædificet in te tabernaculum suum, et revocet ad te omnes captivos, et gaudeas in omnia sæcula sæculorum.

13. Luce splendida fulgebis : et omnes fines terræ adorabunt te.

14. Nationes ex longinquo ad te venient : et munera deferentes, adorabunt in te Dominum, et terram tuam in sanctificationem habebunt.

15. Nomen enim magnum invocabunt in te.

16. Maledicti erunt qui contempserint te : et condemnati erunt omnes qui blasphemaverint te : benedictique erunt qui ædificaverint te.

17. Tu autem lætaberis in filiis tuis, quoniam omnes benedicentur, et congregabuntur ad Dominum.

18. Beati omnes qui diligunt te, et qui gaudent super pace tua.

19. Anima mea benedic Dominum, quoniam liberavit Jerusalem civitatem suam a cunctis tribulationibus ejus, Dominus Deus noster.

20. Beatus ero, si fuerint reliquæ seminis mei ad videndam claritatem Jerusalem.

21. Portæ Jerusalem ex sapphiro et smaragdo ædificabuntur : et ex

12. Rends grâces au Seigneur pour les biens qu'il t'a faits, et bénis le Dieu des siècles, afin qu'il rétablisse en toi son tabernacle, et rappelle à toi tous les captifs, et que tu sois comblée de joie dans tous les siècles des siècles.

13. Tu brilleras d'une lumière éclatante, et tu seras adorée de tous les peuples, jusqu'aux extrémités de la terre⁸.

14. Les nations viendront à toi des climats les plus reculés ; et t'apportant des présents, elles adoreront en toi le Seigneur, et considéreront ta terre comme une terre sainte⁹.

15. Car elles invoqueront le grand Nom¹⁰ au milieu de toi.

16. Ceux qui te mépriseront, seront maudits ; ceux qui te noirciront par leurs blasphèmes, seront condamnés, et ceux qui t'édifieront, seront bénis¹¹.

17. Pour toi, tu te réjouiras dans tes enfants, parce que le Seigneur les bénira tous, et qu'ils se réuniront tous en lui.

18. Heureux sont tous ceux qui t'aiment, et qui mettent leur joie dans ta paix !

19. O mon âme, bénis le Seigneur, parce qu'il a délivré sa ville de Jérusalem de tous les maux dont elle était affligée, lui qui est le Seigneur notre Dieu.

20. Je serai heureux s'il reste encore quelqu'un de ma race pour voir la lumière et la splendeur de Jérusalem.

21. Les portes de Jérusalem seront bâties de saphirs et d'émeraudes, et toute l'en-

ÿ. 13. — ⁸ Tous les peuples se tourneront vers toi, et dans toi se prosterneront devant le Seigneur.

ÿ. 14. — ⁹ Ces paroles se sont accomplies même à l'égard de la Jérusalem terrestre ; car après qu'elle eut été rebâtie, grand nombre de rois et de princes païens donnèrent des marques du respect qu'ils avaient pour elle, en y envoyant des présents et des victimes, et quelques-uns d'entre eux la visitèrent, afin d'y adorer le seul vrai Dieu dans le temple même. Mais elles s'appliquent surtout à la Jérusalem spirituelle, à l'Eglise chrétienne, qui prit son commencement dans la ville de Jérusalem. Tous les peuples se hâtent d'entrer dans cette Eglise, comme sortant des ténèbres pour aller à la lumière ; ils l'honorent comme l'épouse de Jésus-Christ, et ils regardent comme sainte la terre sur laquelle elle a pris naissance.

ÿ. 15. — ¹⁰ Le nom au-dessus de tous les noms est le nom de Jéhova (qui signifie celui qui sera à l'avenir, qui viendra, c'est-à-dire le Dieu libérateur), le nom de Jésus qui signifie sauveur ; d'où il suit que le nom de Jéhova ne forme avec le nom de Jésus qu'un seul et même nom. Ce nom ne pouvait pas et ne devait pas être articulé dans l'ancien Testament, parce que le Christ n'était pas encore manifesté dans l'ancien Testament, mais il n'y vivait que dans les prophéties et par l'attente ; ce n'a été que lorsqu'il a paru, que son nom, c'est-à-dire le nom de Jésus, a été révélé. Comp. *Phil.* 2, 9. Même de nos jours, les Juifs ne prononcent pas le nom de Jéhova, parce que Jéhova (le Dieu libérateur) n'est pas encore pour eux, et que l'on ne prononce le nom d'une personne que lorsqu'elle est.

ÿ. 16. — ¹¹ Comp. *Matth.* 18, 17. *Luc.* 10, 16.

ceinte de ses murailles sera de pierres précieuses ¹².

22. Toutes ses places publiques seront pavées de pierres blanches et pures; et l'on chantera le long de ses rues : Alleluia ¹³.

23. Que le Seigneur qui l'a élevée à ce comble de gloire, soit béni, et qu'il règne en elle dans la suite de tous les siècles. Ainsi soit-il.

lapide pretioso omnis circuitus murorum ejus.

22. Ex lapide candido et mundo omnes plateæ ejus sternentur : et per vias ejus alleluia cantabitur.

23. Benedictus Dominus, qui exaltavit eam, et sit regnum ejus in sæcula sæculorum super eam. Amen.

CHAPITRE XIV.

Derniers traits de l'histoire de Tobie l'ancien et de Tobie le jeune.

1. Ainsi finirent les paroles de Tobie. Et depuis qu'il eut recouvré la vue, il vécut quarante-deux ans, et il vit les enfants de ses petits-fils.

2. Après avoir vécu cent deux ans, il fut enseveli honorablement dans la ville de Ninive.

3. Il avait cinquante-six ans lorsqu'il perdit la vue, et il la recouvra à soixante.

4. Tout le reste de sa vie se passa dans la joie; et ayant beaucoup avancé dans la crainte de Dieu, il mourut en paix.

5. Lorsque l'heure de sa mort fut venue, il appela Tobie, son fils, et sept jeunes hommes qu'il avait, qui étaient ses petits-fils, et il leur dit :

6. La ruine de Ninive est proche; car il faut que la parole de Dieu soit accomplie ¹: et nos frères qui auront été dispersés hors de la terre d'Israël y retourneront. i. *Esdr.* 3, 8.

1. Et consummati sunt sermones Tobie. Et postquam illuminatus est Tobias, vixit annis quadraginta duobus, et vidit filios nepotum suorum.

2. Completis itaque annis centum duobus, sepultus est honorifice in Ninive.

3. Quinquaginta namque et sex annorum lumen oculorum amisit, sexagenarius vero recepit.

4. Reliquum vero vite sue in gaudio fuit, et cum bono profectu timoris Dei perrexit in pace.

5. In hora autem mortis sue vocavit ad se Tobiam filium suum, et septem juvenes filios ejus nepotes suos, dixitque eis :

6. Prope erit interitus Ninive : non enim excidit verbum Domini : et fratres nostri, qui dispersi sunt a terra Israel, revertentur ad eam.

ÿ. 21. — ¹² La Jérusalem spirituelle, l'Eglise qui, à la fin des temps, se transformera en la Jérusalem céleste, l'Eglise du ciel, est un édifice d'un prix infini. Les pierres dont elle est bâtie sont les élus, qui durant leur carrière mortelle se sont efforcés d'édifier leur vie sur le fondement de la foi en Jésus, l'or et les pierres précieuses de toutes les vertus chrétiennes, spécialement la charité. Voy. *Apoc.* 21, 18. Que chacun éprouve donc l'édifice de sa piété, si la foi vivante en Jésus-Christ en est le fondement, si sur ce fondement il élève un édifice d'humilité, de pureté, mais surtout de charité. Car il n'entre dans cet édifice rien autre que des pierres précieuses, que l'architecte divin sait mettre chacune à sa place.

ÿ. 22. — ¹³ c'est-à-dire : Louez Dieu. L'occupation des bienheureux est la louange continuelle de Dieu, louange qui émane de sa connaissance et de son amour béatifiques. Notre occupation la plus heureuse sur la terre est-elle aussi d'apprendre à connaître Dieu, de l'aimer, de le louer? Prenons garde de ne pas être trouvés incapables d'être admis dans la société de ceux qui louent Dieu!

ÿ. 6. — ¹ Litt. : car la parole du Seigneur ne tombe point, — elle ne demene point sans accomplissement. Les prophètes Nahum (3, 7.), et Sophonie (2, 13-15.) prédisent la ruine de Ninive : Tobie s'appuie sur leurs prophéties. La destruction de Ninive arriva l'an du monde 3378, 626 ans avant Jésus-Christ, par Astyage, le Mède, et Nabopolassar, le Babylonien, environ quatre-vingts ans après la mort de Tobie l'ancien.

7. Omnis autem deserta terra ejus replebitur, et domus Dei, quæ in ea incensa est, iterum reedificabitur : ibique revertentur omnes timentes Deum,

8. et relinquent gentes idola sua, et venient in Jerusalem, et inhabitabunt in ea,

9. et gaudebunt in ea omnes reges terræ, adorantes regem Israel.

10. Audite ergo filii mei patrem vestrum : Servite Domino in veritate, et inquirete ut faciatis quæ placita sunt illi :

11. et filiis vestris mandate ut faciant justitias et elemosynas, ut sint memores Dei, et benedicant eum in omni tempore in veritate, et in tota virtute sua.

12. Nunc ergo filii audite me, et nolite manere hic : sed quicumque die sepelieritis matrem vestram circa me in uno sepulchro, ex eo dirigite gressus vestros ut exeatis hinc :

13. video enim quia iniquitas ejus finem dabit ei.

14. Factum est autem post obitum matris suæ, Tobias abscessit ex Ninive cum uxore sua, et filiis, et filiorum filiis, et reversus est ad soceros suos;

15. invenitque eos incolumes in senectute bona : et curam eorum gessit, et ipse clausit oculos eorum : et omnem hereditatem domus Raguelis ipse percepit : viditque quintam generationem, filios filiorum suorum.

16. Et completis annis nonaginta novem in timore Domini, cum gaudio sepelierunt eum.

17. Omnis autem cognatio ejus, et omnis generatio ejus in bona vita, et in sancta conversatione permansit, ita ut accepti essent tam Deo, quam hominibus, et cunctis habitantibus in terra.

7. Tout le pays d'Israël qui a été désert sera repeuplé; et la maison de Dieu qui a été brûlée² sera rebâtie de nouveau, et tous ceux qui craignent Dieu y reviendront;

8. les nations abandonneront leurs idoles, elles viendront à Jérusalem, et elles y demeureront;

9. et tous les rois de la terre se réjouiront en elle, en adorant le roi d'Israël³.

10. Ecoutez donc, mes enfants, voire père : Servez le Seigneur dans la vérité, et travaillez à faire ce qui lui est agréable.

11. Recommandez avec soin à vos enfants de faire des œuvres de justice et des aumônes, de se souvenir de Dieu, et de le bénir en tout temps dans la vérité et de toutes leurs forces.

12. Ecoutez-moi donc maintenant, mes enfants, et ne demeurez point ici; mais aussitôt que vous aurez enseveli votre mère auprès de moi dans un même sépulchre, pensez plus qu'à vous hâter de sortir d'ici;

13. car je vois que l'iniquité de cette ville⁴ la fera périr.

14. Après donc que la mère du jeune Tobie fut morte, il sortit de Ninive avec sa femme, ses enfants et les enfants de ses enfants; et il retourna chez son beau-père et sa belle-mère.

15. Il les trouva encore en santé dans une heureuse vieillesse; il eut soin d'eux, et il leur ferma les yeux, et il recueillit toute la succession de la maison de Raguel : et il vit les enfants de ses enfants jusqu'à la cinquième génération⁵.

16. Après avoir vécu quatre-vingt-dix-neuf ans dans la crainte du Seigneur, ses enfants l'ensevelirent avec joie.

17. Tous ses alliés et tous ses enfants persévérèrent avec tant de fidélité dans la bonne vie, et dans une conduite sainte, qu'ils furent aimés de Dieu et des hommes, et de tous ceux qui étaient dans le pays⁶.

ŷ. 7. — ² Tobie voit d'avance, par esprit prophétique, l'embrasement de Jérusalem. *Comp. pl. h. ch. 13. note 7.*

ŷ. 9. — ³ le Messie. Tobie prédit ici la conversion des nations au christianisme.

ŷ. 13. — ⁴ de Ninive.

ŷ. 15. — ⁵ Eu égard à l'âge peu avancé où les Orientaux, qui sont assez ordinairement pères à quinze ans, se marient, il était très-possible que Tobie vit ses descendants jusqu'à la cinquième génération.

ŷ. 17. — ⁶ Sur l'auteur qui peut avoir écrit ce qui est ici marqué de la mort de Tobie le jeune, voy. la préface.



PRÉFACE

SUR LE LIVRE DE JUDITH.

Le livre de Judith tire son nom de Judith, veuve Israélite, qui délivra sa ville natale, Béthulie, et toute la Judée, des Assyriens, en coupant la tête au chef de leur armée. Les Interprètes ne sont pas d'accord sur l'époque où cela arriva. L'opinion la plus vraisemblable et la plus répandue parmi les saints Pères et les Interprètes catholiques, est celle qui soutient que ce qui est raconté dans ce livre se passa avant la captivité de Babylone, sous le règne de Manassé, roi de Juda, dans le temps que ce roi était en prison à Babylone (2. *Par.* 33, 41, 4. *Rois*, 21, 47, note). En ce temps-là régnait à Ninive le troisième fils de Sennachérib, Asarhaddon, Sennachérib (4. *Rois*, 49, 37.) ayant été, après sa malheureuse défaite dans la Judée, mis à mort par ses deux fils aînés, et ceux-ci à leur tour ayant été expulsés par leur jeune frère. Ce monarque puissant s'assujettit plusieurs peuples voisins des frontières de son royaume, et prit enfin le puissant roi de Médie, Phra, ainsi qu'Hérodote le rapporte. Il le vainquit et le tua, et se rendit maître du royaume Médico-Persique. Après avoir réduit sous son joug une multitude de peuples de l'Asie orientale, l'orgueil enflamma son cœur, et il voulut que toutes les nations lui rendissent hommage. Il envoya pour cette fin son général Holoferne avec une grande armée, afin qu'il subjuguât toutes les contrées d'Occident. Tout s'étant soumis à Holoferne dans les contrées qu'il parcourait, ce général fit du côté du nord une invasion dans la Judée; mais Béthulie, place forte appartenant aux Juifs, sur leur frontière septentrionale, lui ferma ses portes. Furieux de cette résistance, Holoferne décida la ruine de la ville. Comme déjà les Juifs se montraient disposés à se rendre, la pieuse veuve Judith s'offre pour les délivrer. Elle se rend dans le camp ennemi, elle séduit par sa beauté le général des troupes assyriennes, et trouve le moyen de le tuer avec sa

propre épée. Après cette héroïque action, les Juifs de Béthulie font une sortie, poursuivent l'armée assyrienne en déroute jusqu'au delà de leur pays, et remportent en outre un riche butin. Après cela le grand prêtre avec le grand conseil vont de Jérusalem à Béthulie, où l'on célèbre une fête de réjouissance, et l'on décide qu'en mémoire de cette victoire, un jour de fête sera célébré chaque année. Tel est le fonds de l'histoire contenue dans le livre de Judith. Les instructions que le lecteur attentif peut, sous divers rapports, y trouver pour son édification, ont dès le principe concilié à ce livre une grande autorité. Les saints Pères les plus anciens s'en sont servis pour instruire et exhorter, et saint Jérôme assure que déjà le premier concile œcuménique de Nicée l'a mis au nombre des livres sacrés. Mais quand cela ne serait pas, nous aurions dans les conciles œcuméniques de Florence, sous Eugène IV, et de Trente, une garantie infailible pour nous convaincre que c'est un livre divin; car ces deux conciles le rangent parmi les autres livres saints. On ignore absolument qui est l'auteur de ce livre ¹.

¹ * Le livre de Judith n'est pas compris dans le canon des Juifs, et il ne se trouve pas dans l'hébreu. Cependant les Juifs l'ont toujours fort estimé, et il passe pour certain qu'il a été traduit en grec vers l'époque des Septante. Du reste, dit D. Calmet (*Préf.* sur le livre de Judith), la version grecque est si différente de notre Vulgate... qu'on ne peut pas dire que ces deux versions aient été prises sur le même original, à moins que le traducteur grec n'eût voulu nous donner une paraphrase; ... ou à moins que saint Jérôme... n'ait abrégé exprès la narration, car il déclare qu'il s'est plus attaché au sens qu'à la lettre; et qu'il n'ait ajouté quelque chose du sien, pour aider le sens. — L'opinion de ceux qui n'ont voulu voir dans le livre de Judith qu'une parabole, non une histoire réelle, ne repose sur aucun fondement.

LE LIVRE DE JUDITH

CHAPITRE PREMIER.

Victoire de Nabuchodonosor sur Arphaxad, roi des Mèdes; son orgueil et le désir de vengeance qui l'anime.

1. Arphaxad itaque, rex Medorum, subjugaverat multas gentes imperio suo, et ipse ædificavit civitatem potentissimam, quam appellavit Ecbatanis,

2. ex lapidibus quadratis et sectis : fecit muros ejus in latitudinem cubitorum septuaginta, et in altitudinem cubitorum triginta, turres vero ejus posuit in altitudinem cubitorum centum.

3. Per quadrum vero earum latus utrumque vicenorum pedum spatio tendebatur, posuitque portas ejus in altitudinem turrium :

4. et gloriabatur quasi potens in potentia exercitus sui, et in gloria quadrigarum suarum.

5. Anno igitur duodecimo regni sui : Nabuchodonosor rex Assy-

1. Arphaxad ¹, roi des Mèdes, ayant assujetti ² à son empire un grand nombre de nations, bâtit ³ de pierres de taille une ville très-forte, qu'il appela ⁴ Ecbatanes ⁵.

2. Il y fit faire des murailles de soixante et dix coudées de large, et de trente coudées de haut, et des tours qui avaient cent coudées de hauteur ⁶.

3. Les tours étaient carrées; chaque côté de la tour avait vingt-cinq pieds de largeur, et il en fit faire les portes de la même hauteur que les tours.

4. Après cela il se glorifiait, comme étant invincible par la force de son armée et par la multitude de ses chariots.

5. Mais Nabuchodonosor, roi des Assyriens ⁷, qui régnaît dans la grande ville de

ŷ. 1. — ¹ Arphaxad, Aphra-Xad, c'est-à-dire Aphra, le Bon. C'est Aphra-Ortes, c'est-à-dire Aphra le Grand, roi des Mèdes, comme le nomme Hérodote, fils de Dèjocès.

² Litt. : ayant donc assujetti, — la particule « donc » est sans doute pour montrer que cette histoire est tirée des anciennes annales des Hébreux.

³ Bâtit, dans le style biblique, signifie souvent fortifier (Jos. 6, 26.). Phra-Ortes embellit et fortifia la ville d'Ecbatanes bâtie par son père Dèjocès.

⁴ comme son père l'avait déjà appelée.

⁵ Comp. Tob. 3, 7.

ŷ. 2. — ⁶ Selon le grec : soixante-dix coudées de haut, et cinquante coudées de large. — La largeur des murs des tours était, d'après le grec, de soixante coudées.

ŷ. 5. — ⁷ Assurhaddon, qui est ici appelé Nabuchodonosor, parce qu'il régnaît aussi sur Babylone, dont le titre commun des rois était Nabuchodonosor, de même que Pharaon en Egypte, Abimélech dans le pays des Philistins etc.

Ninive, fit la guerre, la douzième année ⁸ de son règne, à Arphaxad, et le vainquit

6. dans la grande plaine de Ragaü, près de l'Euphrate, du Tigre et de Jadason ⁹, dans la campagne d'Erioch ¹⁰, roi des Eliciens ¹¹.

7. Alors le règne de Nabuchodonosor devint illustre ¹², son cœur s'en éleva : et il envoya à tous ceux qui habitaient en la Cilicie, à Damas, sur le mont Liban,

8. et aux peuples qui sont dans le Carmel, en Cédar ¹³, et à ceux qui habitent dans la Galilée et dans la grande campagne d'Esdrélon ¹⁴,

9. et à tous ceux qui étaient en Samarie et au-delà du fleuve du Jourdain, jusqu'à Jérusalem, et dans toute la terre de Jessé ¹⁵, jusqu'aux confins de l'Ethiopie.

10. Nabuchodonosor, roi des Assyriens, envoya des ambassadeurs à tous ces peuples ¹⁶,

11. qui tous d'un commun accord refusèrent ce qu'il demandait, renvoyèrent ceux qui étaient venus de sa part, sans qu'ils pussent rien obtenir, et les traitèrent avec mépris ¹⁷.

12. Alors le roi Nabuchodonosor entra dans une grande indignation contre tous ces peuples, et il jura par son trône et par son royaume qu'il se vengerait de toutes ces nations.

riorum, qui regnabat in Ninive civitate magna, pugnavit contra Arphaxad, et obtinuit eum

6. in campo magno, qui appellatur Ragaü, circa Euphraten, et Tigrin, et Jadason, in campo Erioch regis Elicorum.

7. Tunc exaltatum est regnum Nabuchodonosor, et cor ejus elevatum est : et misit ad omnes, qui habitabant in Cilicia, et Damasco, et Libano,

8. et ad gentes quæ sunt in Carmelo, et Cedar, et inhabitantes Galilæam in campo magno Esdrélon,

9. et ad omnes qui erant in Samaria, et trans flumen Jordannem usque ad Jerusalem, et omnem terram Jesse, quousque perveniatur ad terminos Æthiopiæ.

10. Ad hos omnes misit nuntios Nabuchodonosor rex Assymorum :

11. qui omnes uno animo contradixerunt, et remiserunt eos vacuos, et sine honore abjecerunt.

12. Tunc indignatus Nabuchodonosor rex adversus omnem terram illam, juravit per thronum et regnum suum, quod defenderet se de omnibus regionibus his.

⁸ L'an du monde 3333, avant Jésus-Christ 671. On compte cette douzième année à partir de la conquête qu'il fit de Babylone.

ŷ. 6. — ⁹ Dans la version grecque on lit le fleuve d'Hydaspes.

¹⁰ * La plaine de Ragaü tirait peut-être son nom de la ville de Ragès, qui était située à l'orient d'Ecbatanes (Voy. *Tob.* 3, 7.). — Erioch (Arioch) était dans la Médie un nom commun à ses rois. Comp. 1. *Moys.* 14, 1.

¹¹ peuples d'Elam (de Perse).

ŷ. 7. — ¹² * Après la conquête de Babylone et des contrées qu'il fit passer sous sa domination (Voy. la Préf.).

ŷ. 8. — ¹³ Cédar, peuple pasteur dans le désert d'Arabie, à l'orient du Liban, descendant d'Ismaël. Voy. 1. *Moys.* 25, 13.

¹⁴ * Esdrélon est une plaine qui s'étend depuis le mont Carmel jusqu'au Jourdain. — Le Carmel est mis pour le pays montagneux au nord-ouest de la terre de Chanaan, sur les bords de la mer Méditerranée.

ŷ. 9. — ¹⁵ La terre de Jessé est la même que la terre de Gosen ou Gossen dans la version grecque, un district de la basse Égypte.

ŷ. 10. — ¹⁶ avec ordre de se soumettre.

ŷ. 11. — ¹⁷ * Litt. : sans honneur. — C'est-à-dire sans présents, par lesquels ils auraient dû faire connaître leur soumission. Comp. 3, 13.

CHAPITRE II.

Holoferne soumet un grand nombre de peuples.

1. Anno tertiodecimo Nabuchodonosor regis, vigesima et secunda die mensis primi, factum est verbum in domo Nabuchodonosor regis Assyriorum, ut defenderet se.

2. Vocavitque omnes majores natu, omnesque duces, et bellatores suos, et habuit cum eis mysterium consilii sui :

3. dixitque cogitationem suam in eo esse, ut omnem terram suo subjugaret imperio.

4. Quod dictum cum placuisset omnibus, vocavit Nabuchodonosor rex Holofernem principem militiæ suæ,

5. et dixit ei : Egredere adversus omne regnum Occidentis, et contra eos præcipue, qui contempserunt imperium meum.

6. Non parceret oculus tuus ulli regno, omnemque urbem munitam subjugabis mihi.

7. Tunc Holofernes vocavit duces, et magistratus virtutis Assyriorum : et dinumeravit viros in expeditionem, sicut præcepit ei rex, centum viginti milia peditum pugnatorum, et equitum sagittariorum duodecim milia.

8. Omnemque expeditionem suam fecit præire in multitudine innumerabilium camelorum, cum his quæ exercitibus sufficerent copiose, boum quoque armenta, gregesque ovium, quorum non erat numerus.

9. Frumentum ex omni Syria in transitu suo parari constituit.

1. L'an treizième du règne de Nabuchodonosor ¹, le vingt-deuxième du premier mois ², on tint conseil dans le palais de Nabuchodonosor, roi des Assyriens, sur le dessein qu'il avait de se venger.

2. Il assembla tous les anciens, tous ses généraux et ses officiers de guerre, et il leur communiqua le secret de son dessein.

3. Il leur dit que sa pensée était d'assujettir à son empire toute la terre ³.

4. Ce qui ayant été approuvé de tous, le roi Nabuchodonosor fit venir Holoferne, général de ses troupes,

5. et lui dit : Allez attaquer tous les royaumes d'Occident, et principalement ceux qui ont méprisé mon commandement.

6. Votre œil n'épargnera aucun royaume, et vous m'assujettirez toutes les villes fortes.

7. Alors Holoferne fit venir les chefs et les officiers des troupes des Assyriens; et pour se mettre en campagne selon l'ordre qu'il en avait reçu du roi, il choisit cent vingt mille hommes de pied, et douze mille archers à cheval.

8. Il fit marcher devant lui tout son bagage, où il y avait une multitude innombrable de chameaux, avec toutes les provisions dont l'armée pouvait avoir besoin, et des troupeaux de bœufs et de moutons qui étaient sans nombre.

9. Il commanda que l'on préparât du blé dans toute la Syrie, lorsqu'il passerait ⁴

1. 1. — ¹ La treizième année de Nabuchodonosor (d'Assarhaddon) concourt, selon les calculs de l'interprète catholique Dérèser, avec la vingt-huitième année du roi Manassé, l'an du monde 3334, avant Jésus-Christ 670. Voy. la Préf.

2. 2. — ² Le premier mois de l'année sacrée, appelé Nisan. Ce mois correspondait à la moitié des nos mois de mars et d'avril, et c'était l'époque où les armées se mettaient en campagne.

3. 3. — ³ Pourquoi? Parce que tel était son bon plaisir. Les grands conquérants du paganisme n'eurent pas d'autres mobiles dans leurs conquêtes.

4. 4. — ⁴ Il semble qu'une partie de la Syrie était déjà au pouvoir du potentat.

10. Il prit aussi de la maison du roi des sommes immenses d'or et d'argent.

11. Et il partit, lui et toutes ses troupes, avec ses chariots, sa cavalerie et ses archers, qui couvrirent la face de la terre comme des sauterelles.

12. Il passa au-delà des confins de l'Assyrie; il vint aux grandes montagnes d'Angé⁵ qui sont à gauche⁶ de la Cilicie; il entra dans tous les châteaux⁷, et il se rendit maître de toutes les places fortes.

13. Il prit d'assaut la célèbre ville de Mélothé⁸; il pillà tous les habitants de Tharsis⁹ et les enfants d'Ismaël¹⁰ qui étaient à la tête du désert et au midi de la terre de Cellon¹¹.

14. Il passa l'Euphrate, et vint en Mésopotamie¹²; il força toutes les grandes villes qui étaient là, depuis le torrent de Mambré jusqu'à la mer¹³.

15. Et il se rendit maître de tous les pays, depuis la Cilicie jusqu'aux confins de Japheth, qui sont au midi¹⁴.

16. Il emmena avec lui tous les enfants de Madian¹⁵; il pillà toutes leurs richesses, et fit passer au fil de l'épée tous ceux qui lui résistaient.

17. Il descendit ensuite dans les champs de Damas au temps de la moisson; il brûla tous les blés, et fit couper tous les arbres et toutes les vignes¹⁶.

18. Et la terreur de ses armes se répandit sur tous les habitants de la terre.

10. Aurum vero, et argentum, de domo regis assumpsit multum nimis.

11. Et profectus est ipse, et omnis exercitus, cum quadrigis, et equitibus, et sagittariis, qui cooperuerunt faciem terræ, sicut locustæ.

12. Cumque pertransisset fines Assyriorum, venit ad magnos montes Ange, qui sunt a sinistro Ciliciæ, ascenditque omnia castella eorum, et obtinuit omnem munitionem.

13. Effregit autem civitatem opinatissimam Melothi, prædavitque omnes filios Tharsis, et filios Ismael, qui erant contra faciem deserti, et ad austrum terræ Cellon.

14. Et transivit Euphraten, et venit in Mesopotamiam: et fregit omnes civitates excelsas, quæ erant ibi, a torrente Mambre usquequo perveniatur ad mare:

15. et occupavit terminos ejus, a Cilicia usque ad fines Japheth, qui sunt ad austrum.

16. Abduxitque omnes filios Madian, et prædavit omnem locupletationem eorum, omnesque resistentes sibi occidit in ore gladii.

17. Et post hæc descendit in campos Damasci in diebus messis, et succendit omnia sata, omnesque arbores et vineas fecit incidi:

18. et cecidit timor illius super omnes inhabitantes terram.

χ. 12. — ⁵ Angé est une partie de la grande montagne du Thaurus, dont les diverses parties portent divers noms.

⁶ au nord-est.

⁷ dans les forteresses.

χ. 13. — ⁸ la ville de Mallus en Cilicie. Voy. 2. Mach. 4, 30.

⁹ autrement appelée Tarsus, la ville natale de saint Paul.

¹⁰ les ismaélites nomades, qui errent dans le désert d'Arabie.

¹¹ qui est inconnue.

χ. 14. — ¹² dans cette partie qui était au-delà de l'Euphrate.

¹³ Le fleuve Mambré est appelé dans le grec Abrona, par où il faut entendre le Chaboras, qui se jette dans l'Euphrate. La mer marque ici la mer Méditerranée, ou, selon d'autres, le golfe Persique.

χ. 15. — ¹⁴ On ne sait pas jusqu'où les Juifs se figuraient que les descendants de Japhet (1. Moys. 10, 2. et suiv.) s'étendaient au midi; c'est pourquoi on ne connaît pas non plus la contrée dont il s'agit ici. — * D'après le grec, « les confins de Japheth » comprenaient les contrées limitrophes de l'Arabie Pétrée; les enfants de Madian habitaient tout-à-fait à l'extrémité.

χ. 16. — ¹⁵ Les Madianites étaient un peuple pasteur et nomade, qui s'occupait aussi de commerce (1. Moys. 37, 28.).

χ. 17. — ¹⁶ Damas était la capitale de la Syrie. Les lieux ne sont pas désignés dans l'ordre où Holoferne en fit la conquête, mais l'auteur sacré indique tantôt au nord, tantôt au sud, quelque point servant de limite aux contrées où les armées

CHAPITRE III.

Tout se soumet. Holoferne veut qu'on honore Nabuchodonosor comme un Dieu.

1. Tunc miserunt legatos suos, universarum urbium ac provinciarum reges ac principes, Syriæ scilicet Mesopotamiæ, et Syriæ Sobal, et Libyæ, atque Ciliciæ, qui venientes ad Holofernem, dixerunt :

2. Desinat indignatio tua circa nos : melius est enim ut viventes serviamus Nabuchodonosor regi magno, et subditi simus tibi, quam morientes cum interitu nostro ipsi servitutis nostræ damna patiamur.

3. Omnis civitas nostra, omnisque possessio, omnes montes, et colles, et campi, et armenta boum, gregesque ovium, et caprarum, equorumque et camelorum, et universæ facultates nostræ, atque familiæ, in conspectu tuo sunt :

4. sint omnia nostra sub lege tua.

5. Nos, et filii nostri, servi tui sumus.

6. Veni nobis pacificus dominus, et utere servitio nostro, sicut placuerit tibi.

7. Tunc descendit de montibus cum equitibus in virtute magna, et obtinuit omnem civitatem, et omnem inhabitantem terram.

8. De universis autem urbibus assumpsit sibi auxiliarios viros fortes et electos ad bellum.

1. Alors les rois et les princes de toutes les villes et de toutes les provinces de la Syrie, de Mésopotamie, de la Syrie Sobal¹, de la Libye², et de la Cilicie, envoyèrent leurs ambassadeurs vers Holoferne, et ils lui dirent :

2. Faites cesser votre colère contre nous ; car il vaut mieux que nous vivions en servant le grand roi Nabuchodonosor, et que nous vous soyons soumis, que de nous voir exposés à périr malheureusement, soit par la mort, ou par la misère de la servitude³.

3. Toutes nos villes et toutes nos terres, toutes nos montagnes, nos collines, nos champs, nos troupeaux de bœufs, de moutons et de chèvres, tous nos chevaux, nos chameaux, toutes nos richesses et nos familles sont en votre pouvoir.

4. Que tout ce que nous avons dépende de vous.

5. Nous serons vos esclaves, nous et nos enfants⁴.

6. Venez, soyez pour nous un maître pacifique, et tirez de nous tous les services qu'il vous plaira.

7. Il descendit ensuite des montagnes⁵ avec sa cavalerie et de grandes troupes ; il se rendit maître de toutes les villes et de tous les peuples du pays.

8. Et il prit de toutes les villes pour troupes auxiliaires les hommes les plus braves et les plus propres à la guerre.

assyriennes s'étaient répandues, jusqu'à ce que peu à peu elles se fussent approchées de la Palestine.

ŷ. 1. — ¹ de la contrée dont Soba, Nisibe, était la ville capitale.

² La Libye est située en Afrique ; il devrait vraisemblablement y avoir ici la Lycie, qui était située non loin de la Syrie.

ŷ. 2. — ³ que de nous voir en même temps mourir et devenir esclaves ; c'est-à-dire les uns mourir, les autres devenir esclaves.

ŷ. 5. — ⁴ * Tels étaiem, dans le paganisme, les droits que le vainqueur s'arrogeait sur les vaincus. L'histoire tant sacrée que profane en offre de nombreux exemples ; et c'est ainsi encore que les vaincus sont traités par les conquérants asiatiques, et surtout par les mahométans. La rigueur du droit de la guerre n'a été adoucie que parmi les peuples chrétiens.

ŷ. 7. — ⁵ * des montagnes qui séparent la Syrie de la Phénicie et de la Palestine.

9. Toutes ces provinces furent saisies d'une telle frayeur, que les princes et les personnes les plus honorables de toutes les villes sortaient au-devant de lui avec tous les peuples,

10. et le recevaient avec des couronnes et des lampes, en dansant au son des tambours et des flûtes.

11. Et néanmoins, quoiqu'ils fissent toutes ces choses, ils ne purent adoucir la fierté de son cœur ⁶ :

12. car il ne laissa pas de détruire leurs villes, et de couper par le pied leurs bois sacrés ⁷,

13. parce que le roi Nabuchodonosor lui avait commandé d'exterminer tous les dieux de la terre, afin qu'il fût seul appelé dieu par toutes les nations qu'Holoferne aurait pu assujettir à sa puissance ⁸.

14. Il traversa ensuite la Syrie Sobal, toute l'Apamée ⁹ et toute la Mésopotamie, et vint au pays d'Idumée en la terre de Gabaa ¹⁰.

15. Et toutes les villes se rendirent à lui ¹¹ ; et il demeura là pendant trente jours ¹², pendant lesquels il commanda qu'on rassemblât toutes les troupes de son armée.

9. Tantusque metus provinciis illis incubuit, ut universarum urbium habitatores principes, et honorati simul cum populis, exirent obviam venienti,

10. excipientes eum cum coronis, et lampadibus, ducentes choros in tympanis, et tibiis.

11. Nec ista tamen facientes, ferocitatem ejus pectoris mitigare potuerunt :

12. nam et civitates eorum destruxit, et lucos eorum excidit ;

13. præceperat enim illi Nabuchodonosor rex, ut omnes deos terræ exterminaret, videlicet ut ipse solus diceretur deus ab his nationibus, quæ potuissent Holofernus potentia subjugari.

14. Pertransiens autem Syriam Sobal, et omnem Apameam, omnemque Mesopotamiam, venit ad Idumæos in terram Gabaa,

15. accepitque civitates eorum, et sedit ibi per triginta dies, in quibus diebus adunari præcepit universum exercitum virtutis suæ.

ŷ. 11. — ⁶ Ces peuples aimèrent mieux se soumettre que de mourir. On peut comparer à ces peuples, ces chrétiens qui aiment mieux s'assujettir à satan, que d'offrir en sacrifices leurs désirs sensuels et d'immoler en eux la vie des sens. Que si les premiers se trompèrent vis-à-vis d'Holoferne, ces chrétiens se trompent pareillement vis-à-vis du prince de ce monde, satan ; car, comme le remarque saint Bernard, satan est beaucoup plus cruel à l'égard de ceux qui se soumettent à lui, qu'à l'égard de ceux qui n'en tiennent aucun compte.

ŷ. 12. — ⁷ qu'ils avaient plantés en l'honneur de leurs idoles.

ŷ. 13. — ⁸ Voilà jusqu'à quelle folie l'orgueil de l'homme a pu le conduire ! — * Les Perses et d'autres peuples de l'Orient étaient persuadés que la divinité s'incarnait dans leurs rois. En ordonnant qu'on leur rendit les honneurs divins, même exclusivement, ces princes agissaient d'une manière conforme aux idées de leurs nations.

ŷ. 14. — ⁹ Une contrée de Syrie.

¹⁰ Litt. : et vint chez les Iduméens etc. — c'est-à-dire dans le pays des montagnes. Au lieu d'Iduméens il faudrait peut-être lire les Judéens, c'est-à-dire les Juifs.

ŷ. 15. — ¹¹ la Judée septentrionale, c'est-à-dire la Galilée.

¹² pour assembler ses troupes, et se jeter avec toutes ses forces réunies dans la Judée, contre laquelle il souhaitait tirer vengeance de la défaite de Sennachérib.

CHAPITRE IV.

Les Israélites se disposent à la résistance, et ils implorent le secours de Dieu.

1. Tunc audientes hæc filii Israel, qui habitabant in terra Juda, timuerunt valde a facie ejus.

2. Tremor et horror inuasit sensus eorum, ne hoc faceret Jerusalem et templo Domini, quod fecerat cæteris civitatibus et templis earum.

3. Et miserunt in omnem Samariam per circuitum usque Jericho, et præoccupaverunt omnes vertices montium :

4. et muris circumdederunt vicos suos, et congregaverunt frumenta in præparationem pugnae.

5 Sacerdos etiam Eliachim scripsit ad universos qui erant contra Esdrelon, quæ est contra faciem campi magni juxta Dothain, et universos, per quos viæ transitus esse poterat,

6. ut obtinerent ascensus montium, per quos via esse poterat ad Jerusalem, et illic custodirent ubi angustum iter esse poterat inter montes.

1. Les enfants d'Israël qui demeuraient dans la terre de Juda¹, ayant donc appris toutes ces choses, craignirent beaucoup de tomber sous la puissance d'Holoferne.

2. La crainte et la frayeur saisit leurs esprits, et ils appréhendèrent qu'il ne fit à Jérusalem et au temple du Seigneur ce qu'il avait fait aux autres villes et aux autres temples².

3. C'est pourquoi ils envoyèrent dans toute la Samarie³, jusqu'à Jéricho, et se saisirent de tous les hauts des montagnes.

4. Et ils environnèrent leurs bourgs de murailles, et amassèrent des blés pour se préparer à soutenir cette guerre.

5. Le grand prêtre⁴ Eliachim écrivit aussi à tous ceux qui demeuraient vers Esdrelon, vis-à-vis de la grande plaine qui est près de Dothain⁵, et à tous ceux qui étaient sur le passage,

6. afin qu'ils se saisissent des montagnes par où on pouvait aller à Jérusalem, et qu'ils missent des corps-de-garde dans les lieux étroits par où on pourrait passer entre les montagnes.

1. 1. — ¹ dans le royaume de Juda.

2. 2. — ² Le grec ajoute ici, que les Juifs étaient depuis peu revenus de la captivité, et qu'ils avaient de nouveau purifié le temple, que Manassé avait souillé par son idolâtrie. Par cette captivité il ne faut pas entendre la captivité de Babylone, qui dura soixante-dix ans, comme il résulte clairement de cette remarque qu'il ne s'agit pas dans le texte grec d'une reconstruction du temple, mais seulement d'une nouvelle consécration par suite de la profanation dont il avait été l'objet; il s'agit de la captivité où l'impie Manassé fut conduit (Voy. l'Intr.) avec plusieurs Juifs. Les Juifs revinrent de cette captivité encore avant qu'Holoferne fit invasion dans la Judée, quoique le roi fût retenu captif à Babylone, et qu'il ne fût que plus tard remis en liberté. Ce furent les Juifs qui étaient revenus, qui purifièrent le temple, de même que Manassé le fit ensuite lui-même plus tard. Voy. 2. Par. 33, 11-16.

3. 3. — ³ que depuis la défaite de Sennachérib le roi de Juda avait réuni à son territoire.

4. 4. — ⁴ Litt. : le prêtre — le grand prêtre. — * Le grand prêtre Eliachim (15, 9. Joakim) avait alors la principale autorité, parce que le roi Manassé était encore retenu à Babylone. — D'autre part le royaume d'Israël n'ayant point de roi à cette époque, et une grande partie de ses habitants ayant été emmenés captifs en Assyrie, les Israélites qui étaient restés fidèles à Dieu (Voy. 4. Rois, 17, 6-41.) suivirent d'autant plus aisément les exhortations du grand prêtre. Comp. Isaïe, 22, 20.

5. 5. — ⁵ au nord de la tribu d'Ephraïm, non loin de Sichem. — Sur Esdrelon voy. pl. h. 1, 8.

7. Et les enfants d'Israël exécutèrent cet ordre qui leur avait été donné par Eliachim, grand prêtre du Seigneur.

8. Tout le peuple ensuite cria vers le Seigneur avec grande instance ; et ils humilièrent leurs âmes dans les jeûnes et les prières, eux et leurs femmes ⁸.

9. Les prêtres se revêtirent de cilices, et ils firent prosterner les enfants devant le temple du Seigneur ; et ils couvrirent d'un cilice l'autel même du Seigneur ⁷.

10. Puis ils crièrent tous d'un même cœur et d'un même esprit vers le Seigneur le Dieu d'Israël, afin qu'il ne permit pas que leurs enfants fussent donnés en proie, leurs femmes enlevées et dispersées, leurs villes détruites, leur sanctuaire profané, et qu'eux-mêmes devinssent l'opprobre des nations ⁸.

11. Alors Eliachim, le grand prêtre du Seigneur, alla dans tout le pays d'Israël, et il parla au peuple,

12. en lui disant : Sachez que le Seigneur vous exaucera si vous persévérez toujours dans le jeûne et dans la prière devant le Seigneur ⁹.

13. Souvenez-vous de Moïse, serviteur de Dieu, qui vainquit Amalec qui s'appuyait sur sa force et sur sa puissance, sur son armée, sur ses boucliers, sur ses chariots, et sur ses chevaux, en le combattant, non avec le fer, mais avec l'aideur et la sainteté de sa prière.

14. C'est ainsi que seront traités tous les ennemis d'Israël, si vous persévérez dans cette œuvre que vous avez commencée.

15. Le peuple étant donc touché de cette exhortation, pria le Seigneur et demeura toujours devant Dieu.

16. En sorte que ceux mêmes qui offraient des holocaustes ¹⁰ au Seigneur, lui présentaient les victimes, étant revêtus de cilices, et ayant la tête couverte de cendre.

7. Et fecerant filii Israel secundum quod constituerat eis sacerdos Domini Eliachim.

8. Et clamavit omnis populus ad Dominum instantia magna, et humiliaverunt animas suas in jejuniis, et orationibus, ipsi et mulieres eorum.

9. Et induerunt se sacerdotes ciliciis, et infantes prostraverunt contra faciem templi Domini, et altare Domini operuerunt cilicio :

10. et clamaverunt ad Dominum Deum Israel unanimiter, ne darentur in prædam infantes eorum, et uxores eorum in divisionem, et civitates eorum in exterminium, et sancta eorum in pollutionem, et fierent opprobrium gentibus.

11. Tunc Eliachim, sacerdos Domini magnus, circumvit omnem Israel, allocutusque est eos,

12. dicens : Scitote quoniam exaudiet Dominus preces vestras, si manentes permanseritis in jejuniis, et orationibus in conspectu Domini.

13. Memores estote Moysi servi Domini qui Amalec confidentem in virtute sua, et in potentia sua, et in exercitu suo, et in clypeis suis, et in curribus suis, et in equitibus suis, non ferro pugnando, sed precibus sanctis orando dejecit :

14. sic erunt universi hostes Israel : si perseveraveritis in hoc opere, quod cœpistis.

15. Ad hanc igitur exhortationem ejus deprecantes Dominum, permanebant in conspectu Domini,

16. ita ut etiam hi, qui offerebant Domino holocausta, præcincti ciliciis offerrent sacrificia Domino, et erat cinis super capita eorum.

ŷ. 8. — * * Sans négliger aucune des précautions de défense que dictait la prudence (ŷ. 3-6.), les Juifs mettaient surtout leur confiance dans le secours et la protection de Dieu. Voy. ŷ. 10, note 8.

ŷ. 9. — ⁷ pour montrer que le deuil et la pénitence devaient être universels, afin de détourner le danger dont on était menacé (ŷ. 10.).

ŷ. 10. — ⁸ Les autres peuples et princes se courbèrent sous la puissance d'Holferne ; le peuple d'Israël s'humilia (1. Pier. 5, 6.) sous la main puissante de Dieu, et par cette humiliation il mérita de triompher de l'orgueil et de l'impiété.

ŷ. 12. — ⁹ La victoire n'a été promise qu'à la persévérance. Luc, 11, 9, 10.

ŷ. 16. — ¹⁰ les prêtres. Dans les calamités publiques les prêtres portaient l'habit de deuil même au temple. Voy. Joël, 1, 13.

17. Et ex toto corde suo omnes orabant Deum, ut visitaret populum suum Israel.

17. Et tous priaient Dieu de tout leur cœur qu'il visitât son peuple d'Israël.

CHAPITRE V.

Achior dissuade Holoferne d'attaquer les enfants d'Israël, mais il se fait ainsi des ennemis.

1. Nuntiatumque est Holoferni principi militiæ Assyriorum, quod filii Israel præpararent se ad resistendum, ac montium itinera conclusissent,

2. et furore nimio exarsit in iracundiâ magna, vocavitque omnes principes Moab et duces Ammon,

3. et dixit eis : Dicit mihi quis sit populus iste, qui montana obsidet : aut quæ, et quales, et quantæ sint civitates eorum : quæ etiam sit virtus eorum, aut quæ sit multitudo eorum : vel quis rex militiæ illorum :

4. et quare præ omnibus, qui habitant in Oriente, isti contempserunt nos, et non exierunt obviam nobis, ut susciperent nos cum pace ?

5. Tunc Achior dux omnium filiorum Ammon respondens, ait : Si digneris audire domine mi, dicam veritatem in conspectu tuo, de populo isto qui in montanis habitat, et non egredietur verbum falsum ex ore meo.

6. Populus iste ex progenie Chaldæorum est :

7. hic primum in Mesopotamia habitavit, quoniam noluerunt sequi deos patrum suorum, qui erant in terra Chaldæorum.

1. On donna avis à Holoferne, général de l'armée des Assyriens, que les enfants d'Israël se préparaient à *lui* résister, et qu'ils avaient fermé les passages des montagnes.

2. Ce qui l'ayant transporté de colère et tout embrasé de fureur, il fit venir les princes de Moab et les chefs des Ammonites ¹,

3. et leur dit : Dites-moi qui est ce peuple qui occupe les montagnes ; quelles sont leurs villes, et quelle en est la force et le nombre ; quelle est aussi la puissance de ce peuple ², leur multitude, et le général qui commande leur armée ³ ;

4. et pourquoi ils sont les seuls entre tous les peuples d'Orient ⁴ qui nous ont méprisés, et qui ne sont point venus au-devant de nous, pour nous recevoir dans un esprit de paix ?

5. Alors Achior, chef de tous les enfants d'Ammon, lui répondit : Mon seigneur, s'il vous plaît de m'écouter, je vous dirai la vérité touchant ce peuple qui habite dans les montagnes, et nulle parole fausse ne sortira de ma bouche.

6. Ce peuple est de la race des Chaldéens ⁵.

7. Il habita premièrement en Mésopotamie ⁶, parce qu'ils ne voulaient pas suivre les dieux de leurs pères qui demeuraient dans la terre des Chaldéens.

ÿ. 2. — ¹ Les Moabites et les Ammonites, à l'orient de la Palestine, s'étaient rendus.

ÿ. 3. — ² Litt. : sa puissance, — la puissance de ce peuple.

³ Holoferne ne faisait pas ces questions pour s'instruire ; car comme général des Assyriens, qui avaient souvent fait invasion dans le pays d'Israël, il le connaissait bien ; il demandait tout cela par mépris, comme autrefois Nabal (1. *Rois*, 25, 10.).

ÿ. 4. — ⁴ Au lieu d'Orient, il devrait y avoir d'Occident, comme lisenl la version grecque et la syriaque. La Judée était à l'occident de l'Assyrie.

ÿ. 6. — ⁵ Abraham et son père Tharé demeuraient à Ur en Chaldée. Voy. 1. *Moy.* 11, 28.

ÿ. 7. — ⁶ où Ur était située.

8. Ayant donc abandonné les cérémonies de leurs ancêtres qui adoraient plusieurs dieux,

9. ils adorèrent le seul Dieu du ciel, qui leur commanda de sortir de ce pays-là, et d'aller demeurer à Charan ⁷. Mais une grande famine étant survenue dans tout le pays ⁸, ils descendirent en Egypte, où ils se multiplièrent de telle sorte pendant l'espace de quatre cents ans ⁹, que leur armée était innombrable.

10. Alors le roi d'Egypte les traitant avec dureté, et les accablant de travail en des ouvrages de terre et de brique, qu'il les obligeait de faire pour bâtir ses villes, ils crièrent à leur Dieu qui frappa de plaies différentes toute la terre d'Egypte.

11. Les Egyptiens les chassèrent donc de leur pays; et ils se délivrèrent ainsi de ces plaies. Mais ayant voulu s'en rendre maîtres de nouveau, et les remettre sous leur esclavage,

12. le Dieu du ciel leur ouvrit la mer lorsqu'ils fuyaient; et les eaux s'étant affermies de côté et d'autre, et ayant fait comme une muraille, ils passèrent à pied sec au travers du fond de la mer.

13. Et l'armée des Egyptiens, qui était innombrable, les ayant poursuivis dans ce même lieu, elle fut tellement ensevelie dans les eaux, qu'il n'en demeura pas un seul, de qui la postérité pût apprendre cet événement.

14. Après qu'ils furent sortis de la mer Rouge, ils campèrent dans les déserts de la montagne de Sina, dans lesquels personne n'avait jamais pu habiter, et où nul homme n'avait jamais pu demeurer.

15. Là les fontaines qui étaient amères devinrent douces pour eux, afin qu'ils en pussent boire; et durant l'espace de quarante ans ils reçurent du ciel la nourriture qui leur était nécessaire.

16. Partout où ils entraient sans arc et sans flèche, sans bouclier et sans épée, leur

8. Deserentes itaque cæremónias patrum suorum, quæ in multitudine deorum erant,

9 unum Deum cæli coluerunt, qui et præcepit eis ut exirent inde, et habitarent in Charan. Cumque operuisset omnem terram fames, descenderunt in Ægyptum, illicque per quadringentos annos sic multiplicati sunt, ut dinumerari eorum non posset exercitus.

10. Cumque gravaret eos rex Ægypti, atque in ædificationibus urbium suarum in luto et latere subjugasset eos, clamaverunt ad Dominum suum, et percussit totam terram Ægypti plagis variis.

11. Cumque ejecissent eos Ægyptii a se, et cessasset plaga ab eis, et iterum eos vellent capere, et ad suum servitium revocare,

12. fugientibus his Deus cæli mare aperuit, ita ut hinc inde aquæ quasi murus solidarentur, et isti pede sicco fundum maris perambulando transirent.

13. In quo loco dum innumerable exercitus Ægyptiorum eos persequeretur, ita aquis cooperatus est, ut non remaneret vel unus, qui factum posteris nuntiaret.

14. Egressi vero mare Rubrum, deserta Sina montis occupaverunt, in quibus nunquam homo habitare potuit, vel filius hominis requievit.

15. Illic fontes amari obdulcati sunt eis ad bibendum, et per annos quadraginta annonam de cælo consecuti sunt.

16. Ubi cumque ingressi sunt sine arcu et sagitta, et absque

ÿ. 9. — ⁷ Charan était également située en Mésopotamie; Achior veut donc dire: de sortir du lieu de leur première demeure, et d'aller habiter à Charan. Achior, dans notre version latine, omet entièrement le séjour dans le pays de Chanaan; d'après la version grecque et la syriaque, il devrait y avoir Chanaan au lieu de Charan.

⁸ dans le pays de Chanaan, où Abraham s'était rendu de Charan.

⁹ Il s'écoula tout ce nombre d'années depuis l'entrée de Jacob jusqu'à la sortie des Israélites. Depuis l'arrivée de Joseph, qui était venu auparavant en Egypte, jusqu'à la sortie, il s'écoula quatre cent trente ans. Voy. 2. Moys. 12, 40. Achior fait voir qu'il connaissait bien l'histoire du peuple d'Israël. — * Les Juifs ne furent que deux cent quinze ans en Egypte. Ainsi on doit expliquer ceci de la demeure qu'ils firent soit dans la terre de Chanaan, depuis qu'Abraham s'y fut retiré, soit dans l'Egypte. De Sacy.

scuto et gladio, Deus eorum pugnavit pro eis, et vicit.

17. Et non fuit qui insultaret populo isti, nisi quando recessit a cultu Domini Dei sui.

18. Quotiescumque autem præter ipsum Deum suum, alterum coluerunt, dati sunt in prædam, et in gladium, et in opprobrium.

19. Quotiescumque autem penituerunt se recessisse a cultura Dei sui, dedit eis Deus cæli virtutem resistendi.

20. Denique Chananæum regem, et Jebusæum, et Pherezæum, et Hethæum, et Hevæum, et Amor-rhæum, et omnes potentes in Hesebon prostraverunt, et terras eorum, et civitates eorum ipsi possederunt :

21. et usque dum non peccarent in conspectu Dei sui, erant cum illis bona : Deus enim illorum odit iniquitatem.

22. Nam et ante hos annos, cum recessissent a via, quam dederat illis Deus, ut ambularent in ea, exterminati sunt præliis a multis nationibus, et plurimi eorum captivi abducti sunt in terram non suam.

23. Nuper autem reversi ad Dominum Deum suum, ex dispersione qua dispersi fuerant, adunati sunt, et ascenderunt montana hæc omnia, et iterum possident Jerusalem, ubi sunt sancta eorum.

Dieu combattait pour eux, et il demeura vainqueur¹⁰.

17. Il ne s'est trouvé personne qui insultât à ce peuple, sinon lorsqu'il s'est retiré du service du Seigneur son Dieu¹¹.

18. Mais toutes les fois qu'ils ont adoré un autre dieu que leur Dieu, ils ont été livrés pour être pillés, tués et couverts d'opprobres.

19. Et toutes les fois qu'ils se sont repentis d'avoir abandonné le culte de leur Dieu, le Dieu du ciel leur a donné la force de résister¹².

20. C'est ainsi qu'ils ont vaincu les rois des Chananéens, des Jébuséens, des Phérézéens, des Héthéens, des Hévéens, des Amor-rhéens, et les plus puissants d'Hésébon, et qu'ils possèdent maintenant leurs terres et toutes leurs villes.

21. Et ils ont été heureux tant qu'ils n'ont point péché contre leur Dieu, parce que leur Dieu hait l'iniquité.

22. Aussi il y a quelques années que s'étant retirés de la voie que leur Dieu leur avait marquée pour y marcher, ils ont été taillés en pièces par diverses nations; et plusieurs d'entre eux ont été emmenés captifs dans une terre étrangère¹³.

23. Mais depuis peu, étant retournés vers le Seigneur leur Dieu, ils se sont réunis après cette dispersion; ils sont montés sur toutes ces montagnes, et ils possèdent de nouveau Jérusalem où est leur temple¹⁴.

ŷ. 16. — ¹⁰ Ils se servaient, il est vrai, d'armes, mais Dieu vainquit aussi souvent leurs ennemis sans qu'ils en fissent usage, comme Dieu lui-même le déclare par Josué. *Jos.* 24, 12.

ŷ. 17. — ¹¹ Nous autres chrétiens aussi nous prêtons par nos fautes de la force à nos ennemis contre nous, et ceux qui nous attaquent ne remportent la victoire sur nous qu'à cause de nos péchés. Avec le secours de Dieu nous serions tout-puissants, mais Dieu nous délaisse, et nous abandonne à nos ennemis, parce que nous le délaissions.

ŷ. 19. — ¹² * *Voy.* la préface du livre des *Juges*.

ŷ. 22. — ¹³ Les dix tribus avaient été peu de temps auparavant emmenées par Salmanazar captives en Assyrie, et Manassé n'avait dû être conduit que depuis peu à Babylone (4. *Rois*, 17, 3. 6. 2. *Par.* 33, 11.), assurément avec beaucoup de Juifs. Ceux qui prétendent que l'histoire contenue dans ce livre s'est passée après la captivité de Babylone, rapportent les paroles de ce verset à cette captivité, et ils pensent en avoir d'autant plus de raison, que le texte grec ajoute, qu'alors le temple même de Dieu avait été réduit en un sol foulé aux pieds : *Kai ô ναός του θεου αυτών ἐγενήθη εις έδρακος*, ce qui, disent-ils, ne peut marquer que sa destruction avant la captivité de Babylone. Mais cette addition peut très-bien s'entendre d'une profanation, telle que celle qui eut lieu du temps de Manassé. Ce qui milite en outre en faveur de cette époque, c'est la circonstance que plusieurs, ou un très-grand nombre seulement, furent emmenés captifs, car la captivité de Babylone frappa tout le peuple.

ŷ. 23. — ¹⁴ Même avant que Manassé revint de la captivité (2. *Par.* 33, 13.), plu-

24. Maintenant donc, mon seigneur, informez-vous si ce peuple a commis quelque faute contre son Dieu; et *si cela est*, allons les attaquer, parce que leur Dieu vous les livrera, et ils seront assujettis à votre puissance.

25. Mais si ce peuple n'a point offensé son Dieu, nous ne pourrons leur résister, parce que leur Dieu prendra leur défense, et nous deviendrons l'opprobre de toute la terre.

26. Achior ayant cessé de parler, tous les grands *du camp* d'Holoferne furent émus de colère contre lui, et faisaient dessein de le tuer, se disant l'un à l'autre :

27. Qui est celui-ci qui ose dire que les enfants d'Israël puissent résister au roi Nabuchodonosor et à toutes ses troupes, eux qui sont sans armes et sans force, et qui ne savent ce que c'est que l'art de combattre?

28. Pour faire donc voir à Achior qu'il nous trompe, allons à ces montagnes; et lorsque nous aurons pris les plus forts d'entre eux, nous le passerons avec eux au fil de l'épée,

29. afin que toutes les nations sachent que Nabuchodonosor est le dieu de la terre, et qu'il n'y en a point d'autre que lui¹⁵.

24. Nunc ergo mi domine, perquire si est aliqua iniquitas eorum in conspectu Dei eorum : ascendamus ad illos, quoniam tradens tradet illos Deus eorum tibi, et subjugati erunt sub jugo potentia tuae.

25. Si vero non est offensio populi hujus coram Deo suo, non poterimus resistere illis : quoniam Deus eorum defendet illos : et erimus in opprobrium universae terrae.

26. Et factum est, cum cessasset loqui Achior verba haec, irati sunt omnes magnates Holofernis, et cogitabant interficere eum, dicentes ad alterutrum :

27. Quis est iste, qui filios Israel posse dicat resistere regi Nabuchodonosor, et exercitibus ejus, homines inermes, et sine virtute, et sine peritia artis pugnare?

28. Ut ergo agnoscat Achior quoniam fallit nos, ascendamus in montana : et cum capti fuerint potentes eorum, tunc cum eisdem gladio transverberabitur :

29. ut sciat omnis gens, quoniam Nabuchodonosor deus terrae est, et praeter ipsum alius non est.

CHAPITRE VI.

Achior est livré aux Israélites ; ceux-ci jeûnent et prient.

1. Lorsqu'ils eurent cessé de parler, Holoferne, transporté de fureur, dit à Achior :

2. Parce que vous avez fait le prophète en nous disant que le Dieu d'Israël sera le défenseur de son peuple, pour vous faire voir qu'il n'y a point de dieu que Nabuchodonosor¹,

1. Factum est autem cum cessasset loqui, indignatus Holofernes vehementer, dixit ad Achior :

2. Quoniam prophetasti nobis dicens, quod gens Israel defendatur a Deo suo, ut ostendam tibi quoniam non est Deus, nisi Nabuchodonosor :

sieurs Juifs captifs, de même que plusieurs habitants du royaume d'Israël, purent obtenir la permission de rentrer dans leur pays, et choisir pour leur séjour les contrées montagneuses, où ils pouvaient mieux se défendre, et espéraient plus de sécurité.

γ. 29. — ¹⁵ * *Comp. pl. h. 3, 13; Dan. 6, 7, 8* et les remarques. Les empereurs païens, même chez les Romains, se firent souvent ériger des temples et des autels, et rendre les honneurs divins.

γ. 2. — ¹ *Voy. pl. h. 3, 13. Comp. Dan. 6, 7. Act. 12, 22.*

3. cum percusserimus eos omnes, sicut hominem unum, tunc et ipse cum illis Assyriorum gladio interibis, et omnis Israel tecum perditione disperiet :

4. et probabis quoniam Nabuchodonosor dominus sit universæ terræ : tuncque gladius militiæ meæ transiet per latera tua, et confixus cades inter vulneratos Israel, et non respirabis ultra, donec extermineris cum illis.

5. Porro autem si prophetiam tuam veram existimas, non concidat vultus tuus, et pallor, qui faciem tuam obtinet, abscedat a te, si verba mea hæc putas impleri non posse.

6. Ut autem noveris quia simul cum illis hæc experieris, ecce ex hac hora illorum populo sociaberis, ut, dum dignas mei gladii pœnas exceperint, ipse simul ultioni subjaceas.

7. Tunc Holofernes præcepit servis suis ut comprehenderent Achior, et perducerent eum in Bethuliam, et traderent eum in manus filiorum Israel.

8. Et accipientes eum servi Holofernis, profecti sunt per campestria : sed cum appropinquassent ad montana, exierunt contra eos fundibularii.

9. Illi autem divertentes a latere montis, ligaverunt Achior ad arborem manibus et pedibus, et sic vincum restibus dimiserunt eum, et reversi sunt ad dominum suum.

10. Porro filii Israel descendentes de Bethulia, venerunt ad eum : quem solventes duxerunt ad Bethuliam, atque in medium populi illum statuentes, percunctati sunt quid rerum esset, quod illum vincum Assyrii reliquissent.

11. In diebus illis erant illic principes, Ozias filius Micha de

3. lorsque nous les aurons tous tués comme un seul homme, vous tomberez vous-même sous le fer des Assyriens, et tout le peuple d'Israël périra avec vous.

4. Et vous connaîtrez ainsi que Nabuchodonosor est le seigneur de toute la terre ; et alors l'épée de mes soldats vous passera à travers le corps, et vous tomberez percé de coups parmi les morts et les blessés d'Israël, et vous ne pourrez vivre davantage, mais vous serez exterminé avec eux.

5. Que si vous croyez que votre prophétie soit véritable, que votre visage ne s'abatte point, et que cette pâleur dont il est couvert s'éloigne de vous, si vous vous imaginez que ce que je dis ne peut s'accomplir.

6. Et pour vous persuader que vous tomberez avec eux dans ce malheur, vous serez joint dès à présent à ce peuple, afin que lorsque mon épée leur fera souffrir la juste peine qu'ils ont méritée, vous soyez aussi vous-même puni avec eux.

7. Alors Holoferne commanda à ses gens de prendre Achior, de le mener vers Béthulie², et de le mettre entre les mains des enfants d'Israël.

8. Les gens d'Holoferne s'étant saisis de lui, s'en allèrent le long de la campagne ; mais étant près des montagnes, les frondeurs de la ville sortirent contre eux.

9. Et eux, en se détournant et côtoyant la montagne, lièrent Achior à un arbre par les pieds et par les mains ; et l'ayant ainsi attaché avec des cordes, ils le laissèrent là, et retournèrent vers leur maître.

10. Or les Israélites étant descendus de Béthulie, vinrent au lieu où il était. Ils le délièrent, et le conduisirent dans la ville ; et l'ayant amené au milieu du peuple, ils lui demandèrent pourquoi les Assyriens l'avaient laissé lié.

11. En ce temps-là Ozias, fils de Micha, de la tribu de Siméon, et Charmi qui s'ap-

† 7. — ² Béthulie était une forteresse bâtie par les Juifs, après leur retour, sur une montagne près de Dothain et d'Esdreton, qui appartenait à la ci-devant tribu d'Issachar (chap. 7, 3. 8, 3 selon le texte grec). C'est également en Galilée, dout la tribu d'Issachar faisait partie, que la place la tradition de l'Orient. — * Selon d'autres, Béthulie aurait été située dans la tribu de Siméon ; mais cette opinion est peu suivie, et elle n'est fondée que sur cette considération que Judith était de cette tribu. Voy. pl. b. 8, 1. note.

pelait aussi Gothoniël, étaient les princes et les chefs qui commandaient dans le pays.

12. Et Achior étant au milieu des anciens, et en présence de tout le peuple³, raconta ce qu'il avait répondu aux demandes d'Holoferne : comme les gens d'Holoferne l'avaient voulu tuer pour avoir parlé de la sorte ;

13. et comme Holoferne même étant dans une grande colère, avait commandé qu'on le mit entre les mains des Israélites, afin qu'après qu'il aurait vaincu les enfants d'Israël, il fit aussi mourir Achior de divers supplices, parce qu'il avait osé dire que le Dieu du ciel était leur défenseur.

14. Achior ayant rapporté toutes ces choses, tout le peuple se prosterna le visage contre terre, en adorant le Seigneur ; et mêlant ensemble leurs cris et leurs pleurs, ils offrirent conjointement et d'un même cœur leur prière à Dieu,

15. en lui disant : Seigneur, Dieu du ciel et de la terre, jetez les yeux sur leur orgueil⁴, et considérez notre abaissement et l'état où sont réduits ceux que vous avez sanctifiés⁵ ; faites voir que vous n'abandonnez point ceux qui présument de votre bonté, et que vous humiliez ceux qui présument d'eux-mêmes, et se glorifient de leurs propres forces.

16. Après ces pleurs, le peuple étant demeuré en prière durant tout le jour, ils consolèrent Achior,

17. en disant : Le Dieu de nos pères, dont vous avez relevé la puissance, vous en récompensera, et vous fera cette grâce de voir vous-même leur perte.

18. Et lorsque le Seigneur notre Dieu aura mis ainsi ses serviteurs en liberté, qu'il soit aussi votre Dieu au milieu de nous, afin que, selon qu'il vous plaira, vous viviez avec nous, vous et tous ceux qui vous appartiennent⁶.

19. L'assemblée étant finie, Ozias le reçut

tribu Simeon, et Charmi, qui et Gothoniël.

12. In medio itaque seniorum, et in conspectu omnium, Achior dixit omnia quæ locutus ipse fuerat ab Holoferne interrogatus : et qualiter populus Holofernis voluisset propter hoc verbum interficere eum,

13. et quemadmodum ipse Holofernes iratus jusserit eum Israelitis hac de causa tradi : ut, dum vicerit filios Israel, tunc et ipsum Achior diversis jubeat interire suppliciis, propter hoc quod dixisset : Deus cæli defensor eorum est.

14. Cumque Achior universa hæc exposuisset, omnis populus cecidit in faciem, adorantes Dominum, et communi lamentatione et fletu unanimes preces suas Domino effuderunt,

15. dicentes : Domine Deus cæli et terræ, intuere superbiam eorum, et respice ad nostram humilitatem, et faciem sanctorum tuorum attende, et ostende quoniam non derelinquis presumentes de te : et presumentes de se, et de sua virtute gloriantes, humilias.

16. Finito itaque fletu, et per totam diem oratione populorum completa, consolati sunt Achior,

17. dicentes : Deus patrum nostrorum, cujus tu virtutem prædicasti, ipse tibi hanc dabit vicissitudinem, ut eorum magis tu interitum videas.

18. Cum vero Dominus Deus noster dederit hanc libertatem servis suis, sit et tecum Deus in medio nostri : ut sicut placuerit tibi, ita cum tuis omnibus converseris nobiscum.

19. Tunc Ozias, finito consilio,

ÿ. 12. — ³ Litt. : de tous — du peuple.

ÿ. 15. — ⁴ et sur notre misère.

⁵ jetez les yeux sur votre peuple, que vous avez séparé et appelé à la sainteté.

ÿ. 18. — ⁶ Lorsque nous aurons obtenu notre liberté, notre Dieu, dont vous avez exalté la puissance, sera aussi votre partage parmi nous ; vous embrasserez notre religion, et vous habiterez au milieu de nous, — * ce qui était une grande faveur, car les enfants d'Ammon ne pouvaient être reçus parmi les enfants d'Israël qu'à la dixième génération. Voy. 5. Moys. 23, 3 ; 2. Esdr. 13, 1.

suscepit eum in domum suam, et fecit ei cœnam magnam.

20. Et vocatis omnibus presbyteris, simul expleto jejunio refererunt.

21. Postea vero convocatus est omnis populus, et per totam noctem intra ecclesiam oraverunt, petentes auxilium a Deo Israel.

en sa maison, et lui donna un grand souper.

20. Et y ayant invité tous les anciens, après avoir passé en jeûne tout le jour, ils prirent ensemble leur nourriture⁷.

21. On fit assembler ensuite tout le peuple, qui passa la nuit en prières dans le lieu où il s'était assemblé⁸, demandant au Dieu d'Israël qu'il lui plût de venir à leur secours⁹.

CHAPITRE VII.

Béthulie est assiégée, et ses habitants sont privés d'eau.

1. Holofernes autem altera die præcepit exercitibus suis, ut ascenderent contra Bethuliam.

2. Erant autem pedites bellatorum centum viginti millia, et equites viginti duo millia, præter præparationes virorum illorum, quos occupaverat captivitas, et abducti fuerant de provinciis et urbibus universæ juventutis.

3. Omnes paraverunt se pariter ad pugnam contra filios Israel, et venerunt per crepidinem montis usque ad apicem, qui respicit super Dothain, a loco qui dicitur Belma, usque ad Chelmon qui est contra Esdreton.

1. Le lendemain Holoferne commanda à toutes ses troupes de marcher contre Béthulie.

2. Il y avait dans son armée cent vingt mille hommes de pied, et vingt-deux mille hommes de cheval¹, sans compter ceux qu'il avait pris dans sa marche, et les jeunes hommes qu'il avait choisis et amenés des provinces et des villes dont il s'était rendu maître.

3. Ils se mirent tous en état de combattre les Israélites, et ils vinrent le long de la montagne² jusqu'au sommet qui regarde Dothain³, depuis le lieu appelé Belma jusqu'à Chelmon, qui est vis-à-vis d'Esdreton⁴.

ŷ. 20. — ⁷ Le jeûne durait depuis le soir du jour jusqu'au soir du lendemain, avec abstention de toute espèce de nourriture. Lorsque la nuit fut venue, Ozias fit en l'honneur d'Achior un modeste repas, et y invita les anciens de la ville.

ŷ. 21. — ⁸ dans le lieu de l'assemblée. Déjà depuis les temps anciens les Hébreux avaient dans les localités, qui étaient à une grande distance de Jérusalem, des maisons particulières de prière et de réunion, que l'on appelait synagogues et pro-seuches. Voy. *Act.* 16, 13.

⁹ Le jeûne et la prière étaient suivis d'un modeste repas; au repas succédaient les louanges de Dieu et la prière de la nuit; et tel était aussi le genre de vie des premiers chrétiens, au rapport de Tertullien. On nourrissait l'âme, dit-il, par la prière, avant d'accorder au corps sa nourriture, et l'on mangeait ensuite, pour satisfaire les besoins de la nature. On se gardait bien de boire plus qu'il ne convient à des personnes qui veulent pratiquer la chasteté et la sobriété, et qui se souviennent qu'il faudra qu'elles se lèvent pour louer Dieu durant la nuit; et quand le souper était terminé aussi par la prière, on se retirait, en toute modestie, montrant bien qu'on avait été attentif à nourrir l'âme aussi bien que le corps par cette sainte discipline, que l'on observait durant le repas.

ŷ. 2. — ¹ Lorsqu'il se mit en marche (*pl. h.* 2, 7.) Holoferne n'avait que douze mille hommes de cheval; il fallait donc qu'il eût reçu des renforts.

ŷ. 3. — ² près de Béthulie.

³ qui domine Dothain.

⁴ Sur Esdreton *voy. pl. h.* la remarq. sur 1, 8. Belma et Chelmon, dans le grec Bethem et Kuamon, étaient deux petites localités voisines.

4. Les Israélites voyant cette multitude,⁵ se prosternèrent en terre; et couvrant leur tête de cendre, ils prièrent d'un même cœur le Dieu d'Israël, afin qu'il lui plût de faire éclater sa miséricorde sur son peuple⁵.

5. Et prenant leurs armes, ils se mirent dans les lieux où il y avait de petits sentiers et des passages étroits qui conduisaient entre les montagnes, et ils y faisaient la garde pendant tout le jour et toute la nuit.

6. Holoferne faisant tout le tour de la montagne, trouva que la fontaine dont les eaux coulaient dans la ville, avait, du côté du midi, un aqueduc qui était hors des murailles; et il commanda qu'on coupât l'aqueduc.

7. Il y avait néanmoins des fontaines qui n'étaient pas loin des murs, où l'on voyait les assiégés aller puiser un peu d'eau à la hâte et en se cachant, pour soulager plutôt leur soif, que pour l'apaiser⁶.

8. Mais les Ammonites et les Moabites étant venus trouver Holoferne, lui dirent : Les Israélites n'espèrent ni en leurs lances; ni en leurs flèches; mais les montagnes les défendent, et ces collines escarpées, et ces précipices qui les environnent sont toutes leurs forces⁷.

9. Si vous voulez donc les vaincre sans combat, mettez des gardes à toutes les fontaines pour les empêcher d'y puiser de l'eau, et vous les ferez périr sans tirer l'épée; ou se lassant de souffrir la soif, ils rendront leur ville qu'ils croient imprenable, parce qu'elle est sur le haut d'une montagne.

10. Ce conseil plut à Holoferne et à ses officiers, et il commanda qu'on mit cent hommes en garde autour de chaque fontaine.

11. Cette garde ayant été faite pendant vingt jours, toutes les citernes et les réservoirs d'eaux qui étaient dans la ville de Béthulie furent à sec, et il ne restait pas dans toute la ville de quoi donner suffisamment

4. Filii autem Israel ut viderunt multitudinem illorum, prostraverunt se super terram, mitentes cinerem super capita sua, unanimes orantes ut Deus Israel misericordiam suam ostenderet super populum suum.

5. Et assumentes arma sua bellica, sederunt per loca, quæ ad angusti itineris tramitem dirigunt inter montosa, et erant custodientes ea tota die et nocte.

6. Porro Holofernes, dum circum per gyrum, reperit quod fons, qui influebat, aquæductum illorum a parte australi extra civitatem dirigeret: et incidi præcepit aquæductum illorum.

7. Erant tamen non longe a muris fontes, ex quibus furtim videbantur haurire aquam, ad refocillandum potius quam ad potandum.

8. Sed filii Ammon et Moab accesserunt ad Holofernem, dicentes: Filii Israel, non in lancea nec in sagitta confidunt, sed montes defendunt illos, et muniunt illos colles in præcipitio constituti.

9. Ut ergo sine congressione pugne possis superare eos, pone custodes fontium, ut non hauriant aquam ex eis, et sine gladio interficies eos, vel certe fatigati tradent civitatem suam, quam putant in montibus positam superari non posse.

10. Et placuerunt verba hæc coram Holoferne, et coram satellitibus ejus, et constituit per gym centenarios per singulos fontes.

11. Cumque ista custodia per dies viginti fuisset expleta, defecerunt cisternæ, et collectiones aquarum omnibus habitantibus Bethuliam, ita ut non esset intra

ŷ. 4. — ⁵ Les Israélites ne firent point parade de ce faux courage militaire qui se dissimule le danger, quoiqu'il soit réel; ils avouèrent au contraire qu'ils le redoutaient; mais ils ne se laissèrent pas pour cela aller au découragement; ils mirent toute leur espérance dans une prière animée par la foi, pour obtenir le secours de Dieu.

ŷ. 7. — ⁶ Litt. : ... en se cachant, pour se rafraîchir, plutôt que pour boire. — Ils ne pouvaient avec ce peu d'eau que soulager leur soif, et non l'éteindre.

ŷ. 8. — ⁷ La ville de Béthulie avait de hautes murailles, dont on ne pouvait pas aisément faire approcher ce qui servait à un siège, parce qu'elles s'élevaient sur des pentes escarpées.

civitatem unde satiarentur vel una die, quoniam ad mensuram dabatur populis aqua quotidie.

12. Tunc ad Oziam congregati omnes viri, feminaeque, juvenes, et parvuli, omnes simul una voce

13. dixerunt : Judicet Deus inter nos et te, quoniam fecisti in nos mala, nolens loqui pacifice cum Assyriis, et propter hoc vendidit nos Deus in manibus eorum.

14. Et ideo non est qui adjuvet, cum prosternamur ante oculos eorum in siti, et perditione magna.

15. Et nunc congregate universos qui in civitate sunt, ut sponte tradamus nos omnes populo Holofernis.

16. Melius est enim ut captivi benedicamus Dominum, viventes, quam moriamur, et simus opprobrium omni carni, cum viderimus uxores nostras, et infantes nostros, mori ante oculos nostros.

17. Contestamur hodie cœlum et terram, et Deum patrum nostrorum, qui ulciscitur nos secundum peccata nostra, ut jam tradatis civitatem in manu militiæ Holofernis, et sit finis noster brevis in ore gladii, qui longior efficitur in ariditate sitis.

18. Et cum hæc dixissent, factus est fletus et ululatus magnus in ecclesia ab omnibus, et per multas horas una voce clamaverunt ad Deum, dicentes :

19. Peccavimus cum patribus nostris, injuste egimus, iniquitatem fecimus.

20. Tu, quia pios es, miserere nostri, aut in tuo flagello vindica iniquitates nostras, et noli tradere confitentes te, populo qui ignorat te,

21. ut non dicant inter gentes : Ubi est Deus eorum ?

22. Et cum fatigati his clamoribus, et his fletibus lassati siliissent,

23. exurgens Ozias infusus lacrymis, dixit : Equo animo estote

à boire un seul jour aux habitants; car on distribuait chaque jour au peuple l'eau par mesure.

12. Alors les hommes, les femmes, les jeunes gens et les petits enfants vinrent en foule trouver Ozias, et lui dirent tous d'une voix :

13. Que Dieu soit juge entre vous et nous; car c'est vous qui nous avez attiré ces maux, n'ayant pas voulu parler de paix avec les Assyriens; et c'est pour cela que Dieu nous a livrés entre leurs mains.

14. Ainsi nous demeurons sans secours, et la soif nous fait périr malheureusement devant leurs yeux.

15. C'est pourquoi assemblez maintenant tous ceux qui sont dans la ville, afin que nous nous rendions tous volontairement au peuple d'Holoferne;

16. car il vaut mieux qu'étant captifs, nous vivions au moins et bénissions le Seigneur, que de mourir, et être en opprobre à tous les hommes, en voyant nos femmes et nos enfants périr ainsi devant nos yeux.

17. Nous vous conjurons aujourd'hui devant le ciel et la terre, et devant le Dieu de nos pères, qui se venge de nous selon la grandeur de nos péchés, de livrer incessamment la ville entre les mains de l'armée d'Holoferne, et de nous faire trouver une mort prompte par l'épée, au lieu de cette longue mort que la soif qui nous brûle nous fait souffrir.

18. Après qu'ils lui eurent parlé de la sorte, il se fit de grands cris et de grandes lamentations dans toute l'assemblée, et tous d'une voix pendant plusieurs heures crièrent à Dieu, en disant :

19. Nous avons péché avec nos pères; nous avons agi injustement; nous avons commis l'iniquité.

20. Ayez pitié de nous, parce que vous êtes bon; ou vengez nos crimes en nous châtiant nous-mêmes; et n'abandonnez pas ceux qui vous bénissent à un peuple qui ne vous connaît point *;

21. afin qu'on ne dise point parmi les nations : Où est leur Dieu ?

22. Après s'être lassés à force de crier et de pleurer, ils se turent.

23. Alors Ozias se leva ayant le visage tout trempé de ses larmes, et il dit : Ayez

ŷ. 20. — * Ils reconnaissent qu'ils sont pécheurs, et qu'ils (ŷ 17. 19.) méritent d'être châtiés; mais ils aiment mieux que le châtiement leur vienne immédiatement de Dieu que des peuples païens. Comp. 2. Rois, 24, 14.

bon courage, mes frères, et attendons *en-core* pendant ces cinq jours la miséricorde du Seigneur ⁹.

24. Peut-être qu'il apaisera sa colère, et qu'il fera éclater la gloire de son nom.

25. Que si, ces cinq jours étant passés, il ne nous vient point de secours, nous ferons ce que vous nous avez proposé.

fratres, et hos quinque dies expectemus a Domino misericordiam.

24. Forsitan enim indignationem suam abscindet, et dabit gloriam nomini suo.

25. Si autem transactis quinque diebus non venerit adiutorium, faciemus hæc verba, quæ locuti estis.

CHAPITRE VIII.

Judith relève le courage abattu de ses concitoyens.

1. Ces paroles d'Ozias furent rapportées à Judith, veuve, qui était fille de Mérari, fils d'Idox, fils de Joseph, fils d'Ozias, fils d'Elai, fils de Jannor, fils de Gédéon, fils de Raphaim, fils d'Achitob, fils de Melchia, fils d'Enan, fils de Nathania, fils de Salathiel, fils de Siméon, fils de Ruben ¹.

2. Son mari s'appelait Manassé, qui mourut au temps de la moisson des orges.

3. Car lorsqu'il faisait travailler ceux qui liaient les gerbes dans les champs, l'ardeur du soleil lui donna sur la tête ²; et il mourut dans Béthulie, ville de sa naissance, où il fut enseveli avec ses pères.

4. Il y avait déjà trois ans et demi que Judith était demeurée veuve.

5. Elle s'était fait au haut de sa maison ³ une chambre secrète où elle demeurait enfermée avec les filles qui la servaient.

6. Et ayant un cilice sur les reins, elle jeûnait tous les jours de sa vie ⁴, hors les

1. Et factum est, cum audisset verba Judith vidua, quæ erat filia Merari, filii Idox, filii Joseph, filii Ozie, filii Elai, filii Jannor, filii Gedeon, filii Raphaim, filii Achitob, filii Melchie, filii Enan, filii Nathanie, filii Salathiel, filii Simeon, filii Ruben:

2. et vir ejus fuit Manasses, qui mortuus est in diebus messis hordeaceæ:

3. instabat enim super alligantes manipulos in campo, et venit æstus super caput ejus, et mortuus est in Bethulia civitate sua, et sepultus est illic cum patribus suis.

4. Erat autem Judith relicta ejus vidua jam annis tribus, et mensibus sex.

5. Et in superioribus domus suæ fecit sibi secretum cubiculum, in quo cum puellis suis clausa morabatur,

6. et habens super lumbos suos cilicium, jejunabat omnibus die-

ŷ. 23. — ⁹ Peut-être Ozias espérait-il de la pluie dans l'espace de ces cinq jours.

ŷ. 1. — ¹ Au lieu de Ruben, il devrait y avoir Jacob ou Israël, comme portent le texte grec, le texte syriaque et saint Fulgence; car *pl. b.* 9, 2. Judith nomme expressément comme le patriarche de sa tribu ce Siméon qui était fils de Jacob. —

* En outre, ni dans la Genèse, ni dans l'Exode, ni dans les Paralipomènes où les enfants de Ruben sont nommés, on n'en trouve aucun qui soit nommé Siméon.

ŷ. 3. — ² ce qui, en Orient, est souvent mortel. *Comp. 4 Rois*, 18-20.

ŷ. 5. — ³ sur le toit plat de sa maison. *Comp. Jos.* 2, 6; *1. Rois*, 9, 25.

ŷ. 6. — ⁴ Elle se contentait d'un repas par jour, qu'elle prenait sur le soir, comme avaient coutume de faire ceux qui étaient dans le deuil et dans les exercices de la pénitence (*2. Rois*, 1, 12, 3, 55.). Elle menait cette vie austère moins par la douleur d'avoir perdu son mari, car cela eût été déraisonnable (*Eccli.* 38, 17-23.), que par esprit de pénitence.

bus vitæ suæ, præter sabbata, et neomenias, et festa domus Israel.

7. Erat autem elegantis aspectu nimis, cui vir suus reliquerat divitiarum multas, et familiam copiosam, ac possessiones armentis bouum et gregebus ovium plenas.

8. Et erat hæc in omnibus famosissima, quoniam timebat Dominum valde, nec erat qui loqueretur de illa verbum malum.

9. Hæc itaque cum audisset, quoniam Ozias promisisset quod transacto quinto die traderet civitatem, misit ad presbyteros Chabri et Charmi.

10. Et venerunt ad illam, et dixit illis : Quod est hoc verbum, in quo consensit Ozias, ut tradat civitatem Assyriis, si intra quinque dies non venerit vobis adiutorium ?

11. Et qui estis vos, qui tentatis Dominum ?

12. Non est iste sermo, qui misericordiam provocet, sed potius qui iram excitet, et furorem accendat.

13. Posuistis vos tempus miserationis Domini, et in arbitrium vestrum, diem constituistis ei.

14. Sed quia patiens Dominus est, in hoc ipso pœniteamus, et indulgentiam ejus fuis lacrymis postulemus :

15. non enim quasi homo, sic Deus comminabitur, neque sicut filius hominis ad iracundiam inflammabitur.

16. Et ideo humilium illi animas nostras, et in spiritu constituti humiliato, servientes illi,

17. dicamus flentes Domino, ut secundum voluntatem suam sic

jours de sabbat, les premiers jours du mois, et les fêtes ⁵ de la maison d'Israël.

7. Elle était parfaitement belle ; et son mari lui avait laissé de grandes richesses, un grand nombre de serviteurs, et des héritages pleins de troupeaux de bœufs et de moutons ⁶.

8. Elle était très-estimée de tout le monde, parce qu'elle avait une grande crainte du Seigneur ; et il n'y avait personne qui dit la moindre parole à son désavantage.

9. Ayant donc appris qu'Ozias avait promis de livrer la ville dans cinq jours, elle envoya quérir les anciens Chabri et Charmi,

10. qui la vinrent trouver ; et elle leur dit : Comment Ozias a-t-il consenti à livrer la ville aux Assyriens, s'il ne vous venait du secours dans cinq jours ?

11. Et qui êtes-vous, vous autres, qui tentez le Seigneur ? ⁷

12. Ce n'est pas là le moyen d'attirer sa miséricorde, mais plutôt d'exciter sa colère et d'allumer sa fureur.

13. Vous avez prescrit à Dieu le terme de sa miséricorde, selon qu'il vous a plu, et vous lui en avez marqué le jour.

14. Mais parce que le Seigneur est patient, faisons pénitence de cette faute même, et implorons sa miséricorde avec beaucoup de larmes.

15. Car Dieu ne menace point comme un homme, et il ne s'enflamme point de colère comme les enfants des hommes.

16. C'est pourquoi humilions nos âmes devant lui ; reconnaissons que nous sommes ses esclaves ; demeurons dans un esprit d'abaissement,

17. et prions le Seigneur avec larmes de nous faire sentir en la manière qu'il lui

⁵ les autres jours de fêtes. — * C'est ainsi que l'Eglise, quoiqu'elle recommande avec instance à ses enfants la sobriété et le jeûne, excepte néanmoins du précepte du jeûne les dimanches et les fêtes, comme des jours d'action de grâces et de joie.

⁷ 7. — ⁶ Être pauvre volontairement, et renoncer aux jouissances de cette vie au milieu des richesses, est une vertu surnaturelle qui n'est comprise que de ceux qu'aime l'Esprit de Dieu. D'autres veuves ont imité l'exemple de Judith. Sainte Angèle de Foligny donna tous ses biens, qui étaient considérables, aux pauvres, et mena une vie pauvre, cachée en Dieu et pénitente. Quoique toutes les veuves ne soient pas obligées à cette perfection, toutes doivent mener une vie de retraite et consacrée à Dieu ; car une veuve qui vit dans les délices, dit saint Paul, 1. *Tim.* 5, 6., quoique vivante, est morte.

⁷ 11. — ⁷ en fixant le temps dans les limites duquel il devra vous secourir.

plaira les effets de sa miséricorde, afin que, comme l'orgueil de nos ennemis nous a remplis de trouble *et* de crainte, notre humilité aussi devienne pour nous un sujet de gloire ⁸.

18. Car nous n'avons point suivi les péchés de nos pères qui ont abandonné leur Dieu, et qui ont adoré des dieux étrangers,

19. et qui ont mérité par ce crime d'être abandonnés à leurs ennemis qui les ont tués, pillés et couverts de confusion : mais pour nous, nous ne connaissons point d'autre Dieu que le nôtre.

20. Attendons avec une humble soumission ses consolations; et il nous vengera des afflictions que nos ennemis, qui sont altérés de notre sang, nous font souffrir; il humiliera toutes les nations qui s'élèvent contre nous, et il les couvrira de honte, lui qui est le Seigneur notre Dieu.

21. Et maintenant, mes frères, comme vous êtes les anciens du peuple de Dieu, et que leur âme *et* leur vie dépend de vous ⁹, parlez-leur d'une manière qui leur relève le cœur, en les faisant souvenir que nos pères ont été tentés, afin que l'on connût s'ils servaient Dieu véritablement.

22. Ils doivent se souvenir qu'Abraham, notre père, a été tenté; et qu'ayant été éprouvé par beaucoup de peines *et* d'afflictions, il est devenu l'ami de Dieu.

23. C'est ainsi qu'Isaac, que Jacob, que Moïse, et que tous ceux qui ont plu à Dieu, ont passé par plusieurs afflictions, et sont toujours demeurés fidèles.

24. Pour ceux qui n'ont pas reçu ces épreuves avec la crainte du Seigneur, qui ont témoigné leur impatience, et qui ont irrité le Seigneur par leurs reproches et par leurs murmures,

25. ils ont été exterminés par l'ange exterminateur, et ont péri par les serpents ¹⁰.

faciat nobiscum misericordiam suam : ut sicut conturbatum est cor nostrum in superbia eorum, ita etiam de nostra humilitate gloriamur :

18. quoniam non sumus secuti peccata patrum nostrorum, qui dereliquerunt Deum suum, et adoraverunt deos alienos,

19. pro quo scelere dati sunt in gladium, et in rapinam, et in confusionem inimicis suis : nos autem alterum Deum nescimus præter ipsum.

20. Exspectemus humiles consolationem ejus, et exquiret sanguinem nostrum de afflictionibus inimicorum nostrorum, et humiliabit omnes gentes, quæcumque insurgunt contra nos, et faciet illas sine honore Dominus Deus noster.

21. Et nunc fratres, quoniam vos estis presbyteri in populo Dei, et ex vobis pendet anima illorum, ad eloquium vestrum corda eorum erigite, ut memores sint, quia tentati sunt patres nostri ut probarentur, si vere colerent Deum suum.

22. Memores esse debent, quomodo pater noster Abraham tentatus est, et per multas tribulationes probatus, Dei amicus effectus est.

23. Sic Isaac, sic Jacob, sic Moyses, et omnes qui placuerunt Deo, per multas tribulationes transierunt fideles.

24. Illi autem, qui tentationes non susceperunt cum timore Domini, et impatientiam suam et improprium murmurationis suæ contra Dominum protulerunt,

25. exterminati sunt ab exterminatore, et a serpentibus perierunt.

ÿ. 17. — ⁸ c'est-à-dire demandons à Dieu qu'il fasse éclater sa miséricorde à notre égard par notre délivrance, afin que nous ayons sujet de nous réjouir de notre humiliation, qui aura eu pour effet notre délivrance, de même que maintenant nous sommes troublés par l'arrogance des Assyriens, qui est la cause de la situation malheureuse où nous nous trouvons.

ÿ. 21. — ⁹ à savoir, en tant qu'ils pourraient conserver Béthulie, qui était la clef de tout le pays. S'ils avaient rendu la place, l'ennemi se serait répandu partout sans obstacle, et aurait rempli le pays de cadavres.

ÿ. 25. — ¹⁰ C'est la mort qui est ici appelée l'exterminateur. Comp. 1. Cor. 10, 10. Hébr. 14, 28.

26. Et nos ergo non ulciscamur nos pro his quæ patimur,

27. sed reputantes peccatis nostris hæc ipsa supplicia minora esse flagella Domini, quibus quasi servi corripimur ad emendationem, et non ad perditionem nostram evenisse credamus.

28. Et dixerunt illi Ozias et presbyteri : Omnia quæ locuta es, vera sunt, et non est in sermonibus tuis ulla reprehensio.

29. Nunc ergo ora pro nobis, quoniam mulier sancta es, et times Deum.

30. Et dixit illis Judith : Sicut quod potui loqui, Dei esse cognoscitis :

31. ita quod facere disposui, probate si ex eo est, et orate ut firmum faciat Deus consilium meum.

32. Stabitis vos ad portam nocte ista, et ego exeam cum abra mea : et orate, ut sicut dixistis, in diebus quinque respiciat Dominus populum suum Israel.

33. Vos autem nolo ut scrutemini actum meum, et usque dum renuntiem vobis, nihil aliud fiat, nisi oratio pro me ad Dominum Deum nostrum.

34. Et dixit ad eam Ozias princeps Juda : Vade in pace, et Dominus sit tecum in ultionem inimicorum nostrorum. Etrevertentes abierunt.

26. C'est pourquoi ne témoignons point d'impatience ¹¹ dans ces maux que nous souffrons ;

27. mais considérons que ces supplices mêmes sont moindres que nos péchés ; croyons que ces fléaux dont Dieu nous châtie comme ses serviteurs, nous sont envoyés pour nous corriger, et non pour nous perdre.

28. Ozias et les anciens lui répondirent : Tout ce que vous *nous* avez dit est véritable ; et il n'y a rien à reprendre dans vos paroles.

29. Nous vous supplions donc de prier pour nous, parce que vous êtes une femme sainte et qui craignez Dieu.

30. Judith leur répondit : Comme vous reconnaissez que ce que je vous ai pu dire est de Dieu,

31. éprouvez aussi si ce que j'ai résolu de faire, vient de lui ; et priez-le, afin qu'il affermisse le dessein que j'ai ¹².

32. Vous vous tiendrez cette nuit à la porte *de la ville*, et je sortirai avec ma servante ¹³. Et priez le Seigneur, afin que, comme vous avez dit, il regarde *favorablement* son peuple dans ces cinq jours ¹⁴.

33. Je ne veux point que vous vous mettiez en peine de savoir ce que j'ai dessein ¹⁵ de faire ; et jusqu'à ce que je vienne moi-même vous dire de mes nouvelles, qu'on ne fasse autre chose que prier le Seigneur notre Dieu pour moi.

34. Ozias, prince de Juda, lui répondit : Allez en paix, et que le Seigneur soit avec vous pour se venger de nos ennemis. Et l'ayant quittée, ils s'en allèrent.

ŷ. 26. — ¹¹ Litt. : ne nous vengeons pas, — par l'impatience.

ŷ. 31. — ¹² qu'il m'y affermis, et qu'il fasse que je puisse l'accomplir. — Comme vous êtes persuadés que ce que je vous ai dit vient de Dieu, vous devez l'être pareillement que ce que j'ai résolu de faire, émane de son Esprit, et est un effet de son inspiration divine.

ŷ. 32. — ¹³ * Litt. : Abra mea, ce qui, d'après la racine hébraïque, désigne plutôt une compagne qu'une servante proprement dite.

¹⁴ Les anciens de la ville ayant déclaré au peuple que si, dans cinq jours, il n'arrivait point de secours, ils livreraient la ville, l'objet de leur prière devait être nécessairement de demander à Dieu de les secourir dans cet espace de temps.

ŷ. 33. — ¹⁵ * Judith savait, par une lumière surnaturelle, que son dessein venait de Dieu (note 12). Le plus grand secret était d'ailleurs nécessaire pour son exécution.

CHAPITRE IX.

Judith demande à Dieu son assistance.

1. Après qu'ils furent partis, Judith entra dans son oratoire ; et se revêtant d'un cilice¹, elle mit de la cendre sur sa tête, et se prosternant devant le Seigneur, elle criait vers lui, en disant :

2. Seigneur Dieu de mon père Siméon², qui lui avez mis l'épée entre les mains pour se venger des étrangers qui, transportés d'une passion impure, avaient violé une vierge, et lui avaient fait outrage, en la couvrant de confusion³ ;

3. qui avez exposé leurs femmes en proie, qui avez rendu leurs filles captives, et qui avez donné toutes leurs dépouilles en partage à vos serviteurs qui ont brûlé de zèle pour vous, assistez-moi, je vous prie, Seigneur mon Dieu, et soulenez une veuve.

4. Car c'est vous qui avez fait ces anciennes merveilles⁴, et qui avez résolu d'exécuter vos différents desseins, chacun dans son temps⁵ et il ne s'est fait que ce que vous avez voulu.

5. Toutes vos voies sont déjà préparées ; et vous avez établi vos jugements dans votre providence⁶.

6. Jetez les yeux maintenant sur le camp des Assyriens, comme vous daignâtes les jeter sur le camp des Egyptiens, lorsque leurs troupes armées couraient après vos serviteurs, se fiant sur leurs chariots, sur leur

1. Quibus abscedentibus, Judith ingressa est oratorium suum ; et induens se cilicio, posuit cinerem super caput suum : et prosternens se Domino, clamabat ad Dominum, dicens :

2. Domine Deus patris mei Simeon, qui dedisti illi gladium in defensionem alienigenarum, qui violatores exstiterunt in coinquinatione sua, et denudaverunt femur virginis in confusionem :

3. et dedisti mulieres illorum in prædam, et filias illorum in captivitatem ; et omnem prædam in divisionem servis tuis, qui zelaverunt zelum tuum : subveni quæso te Domine Deus meus mihi viduæ.

4. Tu enim fecisti priora, et illa post illa cogitasti : et hoc factum est quod ipse voluisti.

5. Omnes enim viæ tuæ paratæ sunt, et tua judicia in tua providencia posuisti.

6. Respice castra Assyriorum nunc, sicut tunc castra Aegyptiorum videre dignatus es, quando post servos tuos armati currebant, confidentes in quadrigis, et in

ÿ. 1. — ¹ Elle se dépouilla de ses habits, qui couvraient son habit de pénitence, pour paraître en pénitente devant Dieu.

ÿ. 2. — ² du patriarche de ma tribu.

³ Cette histoire est rapportée 1. *Moy.* 34, 26 et suiv. Il faut bien distinguer dans ce fait deux choses : 1^o le zèle de Siméon et de Lévi, pour venger la gloire de Dieu et de son peuple, à laquelle il avait été porté atteinte, et 2^o la manière dont cette vengeance avait été exécutée. Leur zèle était légitime ; la vengeance fut inhumaine et contraire aux droits des gens. Judith loue le zèle et elle le demande pour elle. Pour la vengeance, elle la détestait sans doute au fond de son cœur, comme l'avait détestée Jacob, père de Siméon et de Lévi. Voy. 1. *Moy.* 34, 30. 49, 5-7.

ÿ. 4. — ⁴ toutes les actions merveilleuses des temps anciens pour la délivrance des Israélites.

⁵ Litt. : et qui les avez conçues l'une après l'autre, — qui les avez exécutées ; car Dieu ne conçoit pas ces pensées l'une après l'autre, mais il conçoit tout en même temps et de toute éternité, comme le verset qui suit l'explique plus clairement.

ÿ. 5. — ⁶ Car tout ce que vous exécutez dans le monde, a été préparé de toute éternité, et tout ce que vous faites éclater sur les hommes, vous l'avez réglé par votre prévision que rien ne limite. Voy. *Sag.* 11, 21.

equitatu suo, et in multitudine bellatorum.

7. Sed aspexisti super castra eorum, et tenebræ fatigaverunt eos.

8. Tenuit pedes eorum abyssus, et aquæ operuerunt eos.

9. Sic fiant et isti, Domine, qui confidunt in multitudine sua, et in curribus suis, et in contis, et in scutis, et in sagittis suis, et in lanceis gloriantur,

10. et nesciunt quia tu ipse es Deus noster, qui conteris bella ab initio, et Dominus nomen est tibi.

11. Erige brachium tuum sicut ab initio, et allide virtutem illorum in virtute tua : cadat virtus eorum in iracundia tua; qui promittunt se violare sancta tua, et polluere tabernaculum nominis tui, et dejicere gladio suo cornu altaris tui.

12. Fac Domine, ut gladio proprio ejus superbia amputetur :

13. capiat laqueo oculorum suorum in me, et percusies eum ex labiis charitatis meæ.

14. Da mihi in animo constantiam, ut contennam illum; et virtutem, ut evertam illum.

15. Erit enim hoc memoriale

cavalerie et sur la multitude de leurs soldats. 2. *Moys.* 14, 9.

7. Vous ne fîtes que jeter un regard sur leur camp, et ils se trouvèrent enveloppés de ténèbres.

8. Leurs pieds se trouvèrent arrêtés au fond de la mer : et ils furent submergés dans les eaux.

9. Seigneur, que ceux-ci périssent de même, eux qui s'appuient sur leur grande multitude, et qui se glorifient dans leurs charriots, dans leurs dards, dans leurs boucliers, dans leurs flèches et dans leurs lances,

10. et qui ne savent pas que c'est vous qui êtes notre Dieu, vous qui depuis le commencement terrassez les armées; et que votre nom est le Seigneur.

11. Elevez en haut votre bras, comme vous avez fait autrefois; brisez leur force par votre force; que votre colère fasse tomber ceux qui se promettent de violer votre sanctuaire, de déshonorer le tabernacle de votre nom, et de renverser avec leur épée la majesté ⁷ de votre autel.

12. Faites, Seigneur, que la tête de ce superbe soit coupée de sa propre épée;

13. qu'il soit pris par ses propres yeux comme par un piège, en me regardant; et frappez-le par l'agrément des paroles qui sortiront de ma bouche ⁸.

14. Donnez-moi assez de constance dans le cœur pour le mépriser, et assez de force pour le perdre ⁹.

15. Ce sera un monument glorieux de

γ. 11. — ⁷ Litt. : la corne de votre autel, — ses ornements, sa gloire. Voy. 2. *Moys.* 27, 2.

γ. 13. — ⁸ par mes paroles douces, amicales.

γ. 14. — ⁹ Le désir de Judith est d'enchaîner Holoferne par sa beauté, sans lui servir d'épouse, afin de pouvoir le mettre à mort. Ce dessein n'était pas criminel; car Holoferne était l'ennemi des Juifs, elle avait le droit de lui ôter la vie, soit par ruse, soit par violence, dans la guerre qu'il avait entreprise contre toute justice. Que si, pour le surprendre, et le faire tomber en son pouvoir, elle eut recours à sa beauté et au charme de ses paroles, elle employa ce moyen, parce que, n'étant qu'une faible femme, elle n'avait point d'autres armes que celles-là, ou n'en avait point de plus fortes. Mais ces armes, lui était-il permis d'en faire usage, vu que par là elle exposait Holoferne au danger de pécher? — Si Holoferne prit de la beauté et du charme des paroles de Judith, occasion de chercher à satisfaire ses passions, ce fut sa faute et non celle de Judith, qui en se parant et en donnant à ses discours tout le charme qu'elle pouvait, n'avait rien autre en vue que de trouver accès auprès de lui, et de gagner sa confiance; ce qui lui était absolument permis. — * Peut-être pourrait-on dire aussi que la polygamie étant généralement permise chez les Orientaux, et même chez les Juifs, le désir que pouvait concevoir Holoferne d'avoir Judith pour femme n'avait rien d'illicite. — Du reste, avant l'accomplissement de l'œuvre de la rédemption, et sans la grâce plus abondante qu'elle nous a méritée, il ne faut pas attendre que la conduite des saints mêmes de l'ancien Testament soit dans une conformité rigoureuse avec les règles de la perfection, ni même de la morale chrétienne.

votre nom, qu'il périsse par la main d'une femme ¹⁰.

16. Car votre puissance, Seigneur, n'est point dans la multitude; vous ne vous plaisez point dans la force des chevaux, et dès le commencement les superbes ne vous ont point plu; mais vous avez toujours agréé les prières de ceux qui sont humbles et doux.

17. Dieu des cieux, Créateur des eaux, Seigneur de toute créature, exaucez-moi, exaucez celle qui a recours à vous dans sa misère, et qui présume de votre miséricorde.

18. Souvenez-vous, Seigneur, de votre alliance; mettez *vous-même* les paroles dans ma bouche, et fortifiez la résolution de mon cœur, afin que votre maison demeure toujours dans la sainteté qui lui est propre;

19. et que toutes les nations connaissent que vous êtes Dieu, et qu'il n'y en a point d'autre que vous.

nominis tui, cum manus feminæ dejecerit eum.

16. Non enim in multitudine est virtus tua Domine, neque in equorum viribus voluntas tua est, nec superbi ab initio placuerunt tibi : sed humilium et mansuetorum semper tibi placuit deprecatio.

17. Deus cœlorum, creator aquarum, et Dominus totius creaturæ, exaudi me miseram deprecantem, et de tua misericordia præsumentem.

18. Memento Domine testamenti tui, et da verbum in ore meo, et in corde meo consilium corrobora, ut domus tua in sanctificatione tua permaneat :

19. et omnes gentes agnoscant, quia tu es Deus, et non est alius præter te.

CHAPITRE X.

Judith se revêt de sa parure, elle se rend avec sa servante au camp ennemi, est introduite auprès d'Holoferne.

1. Judith ayant cessé de crier au Seigneur, se leva du lieu où elle était demeurée à terre prosternée devant le Seigneur.

2. Et ayant appelé sa servante, elle descendit dans sa maison ¹, elle ôta son cilice, elle quitta ses habits de veuve,

3. elle se lava le corps, s'oignit d'un parfum précieux ², frisa ses cheveux, et se mit une coiffure magnifique sur la tête. Elle se revêtit des habits de sa joie; elle prit une chaussure ³ très-riche, des bracelets, des lis d'or, des pendants d'oreilles, des bagues, et elle se para de tous ses ornements ⁴.

1. Factum est autem, cum cessasset clamare ad Dominum, surrexit de loco, in quo jacuerat prostrata ad Dominum.

2. Vocavitque abram suam, et descendens in domum suam, abstulit à se cilicium, et exiit se vestimentis viduitatis suæ,

3. et lavit corpus suum, et unxit se myro optimo, et discriminavit crinem capitis sui, et imposuit mitram super caput suum, et induit se vestimentis jucunditatis suæ, induitque sandalia pedibus suis, assumpsitque dextraliola, et lilia et inaures, et annulos, et omnibus ornamentis suis ornavit se.

ÿ. 15. — ¹⁰ * Périr de la main d'une femme était, pour un guerrier et un général d'armée, une grande honte. Comp. *Jug.* 5, 26, 9, 54.

ÿ. 2. — ¹ c'est-à-dire de son appartement de dessus à son appartement du bas, où elle ne demeurerait, comme porte la version grecque, que les jours de sabbat et de fêtes.

ÿ. 3. — ² Les Orientaux se lavent avec des eaux précieuses, et s'oignent de parfums, afin de répandre autour d'eux des odeurs agréables.

³ des sandales.

⁴ Judith, nous le répétons, ne se para de cette manière, qu'afin de trouver accès,

4. Cui etiam Dominus contulit splendorem : quoniam omnis ista compositio, non ex libidine, sed ex virtute pendeat : et ideo Dominus hanc in illam pulchritudinem ampliavit, ut incomparabili decore omnium oculis appareret.

5. Imposuit itaque abra suæ ascooperam vini, et vas olei, et polentam, et palathas et panes, et caseum, et profecta est.

6. Cumque venissent ad portam civitatis, invenerunt expectantem Oziam et presbyteros civitatis.

7. Qui cum viderent eam, stupentes mirati sunt nimis pulchritudinem ejus.

8. Nihil tamen interrogantes eam, dimiserunt transire, dicentes: Deus patrum nostrorum det tibi gratiam, et omne consilium tui cordis sua virtute corroboret, ut glorietur super te Jerusalem et sit nomen tuum in numero sanctorum et iustorum.

9. Et dixerunt hi qui illic erant, omnes una voce : Fiat, fiat.

10. Judith vero orans Dominum, transivit per portas ipsa et abra ejus.

11. Factum est autem, cum descenderet montem, circa ortum diei, occurrerunt ei exploratores Assyriorum, et tenuerunt eam, dicentes : Unde venis? aut quo vadis?

12. Quæ respondit : Filia sum Hebræorum, ideo ego fugi a facie eorum, quoniam futurum agnovi, quod dentur vobis in depredationem, pro eo quod contempnentes vos, noluerunt ultro tradere seipsum, ut invenirent misericordiam in conspectu vestro.

4. Dieu même lui ajouta un *nouvel* éclat, parce que tout cet ajustement n'avait pour principe aucun mauvais désir, mais la vertu. Ainsi le Seigneur lui augmenta encore sa beauté, afin de la faire paraître aux yeux de tous dans un lustre incomparable ⁵.

5. Elle donna à sa servante à porter un petit vaisseau où il y avait du vin, un vase d'huile, de la farine, des figues sèches, du pain et du fromage, et elle partit ⁶.

6. Etant arrivée avec sa servante à la porte de la ville, elle trouva Ozias et les anciens de la ville qui l'attendaient. *Pl. h. 8, 32.*

7. Ils furent dans le dernier étonnement en la voyant; et ils ne pouvaient assez admirer sa beauté.

8. Ils ne lui firent néanmoins aucune demande; *mais* ils la laissèrent passer, en *lui* disant : Que le Dieu de nos pères vous donne sa grâce, et qu'il affermissé par sa force toutes les résolutions de votre cœur, afin que Jérusalem se glorifie en vous, et que votre nom soit au nombre des saints et des justes.

9. Et ceux qui étaient présents répondirent tous d'une voix : Que cela soit ainsi, que cela soit de la sorte.

10. Cependant Judith priant Dieu passa les portes, elle et sa servante.

11. Comme elle descendait de la montagne vers le point du jour, les gardes avancées des Assyriens la rencontrèrent, et la prirent, en lui disant : D'où venez-vous? et où allez-vous?

12. Elle *leur* répondit : Je suis fille des Hébreux; je me suis enfuie d'avec eux, ayant reconnu que vous devez prendre et piller leur ville, parce qu'ils vous ont méprisés, et qu'ils n'ont pas voulu se rendre à vous volontairement, afin que vous leur fissiez miséricorde ⁷.

auprès d'Holoferne, et se tint ensuite, autant qu'il lui fut possible, dans sa retraite ordinaire. N'y a-t-il pas au contraire des femmes qui tous les jours paraissent couvertes d'une vaine parure, sans aucun motif et contre le précepte de l'Apôtre, qui dit que les femmes ne doivent point faire consister leur parure en des ornements extérieurs, mais orner l'homme intérieur et invisible, au-dedans de leur cœur, par la pureté sans tache d'un esprit plein de douceur et de paix; que c'est là aux yeux de Dieu l'ornement le plus précieux et le plus glorieux (1. *Pier.* 3, 4.).

ŷ. 4. — ⁵ Dieu communiqua à sa personne et à sa parure un attrait extraordinaire, qui charma tous ceux qui la voyaient, et répandit sur tout son maintien tant de dignité, que nul n'eût osé se permettre à son égard la moindre légèreté.

ŷ. 5. — ⁶ Judith porta avec elle toutes ces provisions en aliments, dans le camp ennemi, pour ne pas se voir dans la nécessité d'user des aliments des gentils, et de contracter ainsi quelque souillure.

ŷ. 12. — ⁷ Ici et dans ce qui suit, Judith tient des discours qui, étant contre sa

13. C'est pourquoi j'ai dit en moi-même : Je m'en irai trouver le prince Holoferne, pour lui découvrir leurs secrets, et pour lui donner un moyen de les prendre sans perdre un seul homme de son armée.

14. Ces soldats ayant entendu ces paroles, considéraient son visage ; et leurs yeux étaient tout surpris, tant ils admiraient sa beauté.

15. Et ils lui dirent : Vous avez sauvé votre vie, en prenant cette résolution de venir trouver notre prince.

16. Et vous devez vous assurer que lorsque vous paraîtrez devant lui, il vous traitera bien, et que vous lui serez très-agréable. Ils la menèrent donc à la tente d'Holoferne, et lui firent savoir qu'elle était là.

17. Elle entra ensuite ; et ayant paru devant Holoferne, il fut aussitôt pris par les yeux.

18. Ses officiers lui dirent : Qui pourrait mépriser le peuple des Hébreux, qui ont des femmes si belles ? ne méritent-elles pas bien que, pour elles, nous leur fassions la guerre ?

19. Judith voyant Holoferne assis sous son pavillon ⁸ qui était de pourpre et d'or, d'émeraudes et de pierres précieuses,

20. ayant arrêté les yeux sur son visage, elle se prosterna en terre ⁹, et l'adora ¹⁰ ; et les gens d'Holoferne la relevèrent par le commandement de leur maître.

13. Hac de causa cogitavi mecum, dicens : Vadam ad faciem principis Holofernis, ut indicem illi secreta illorum, et ostendam illi quo aditu possit obtinere eos, ita ut non cadat vir unus de exercitu ejus.

14. Et cum audissent viri illi verba ejus, considerabant faciem ejus, et erat in oculis eorum stupor, quoniam pulchritudinem ejus mirabantur nimis.

15. Et dixerunt ad eam : Conservasti animam tuam eo quod tale reperisti consilium, ut descenderes ad dominum nostrum.

16. Hoc autem scias, quoniam cum steteris in conspectu ejus, bene tibi faciet, et eris gratissima in corde ejus. Duxeruntque illam ad tabernaculum Holofernis, annuntiantes eam.

17. Cumque intrasset ante faciem ejus, statim captus est in suis oculis Holofernes.

18. Dixeruntque ad eum satellites ejus : Quis contemnat populum Hebræorum, qui tam decoras mulieres habent, ut non pro his merito pugnare contra eos debeamus ?

19. Videns itaque Judith Holofernem sedentem in conopeo, quod erat ex purpura, et auro, et smaragdo, et lapidibus pretiosis intextum :

20. et cum in faciem ejus intendisset, adoravit eum, prosternens se super terram. Et elevaverunt eam servi Holofernis jubente domino suo.

conviction, et par conséquent contre la vérité, étaient des mensonges. On ne peut en cela la justifier, parce que dans aucune circonstance le mensonge n'est permis ; mais il est possible de l'excuser. Ainsi que saint Thomas le croit, Judith, par une erreur invincible, se figura que le mensonge, en considération de l'action héroïque qu'elle se proposait de faire, et parce qu'elle se trouvait au milieu d'ennemis, était licite. Cette héroïque et sainte femme put être dans cette erreur, sans que sa grande vertu perdît de son prix (Voy. 1. *Rois*, 28. note 1.). Il y a bien eu des docteurs chrétiens qui ont avancé que le mensonge était permis en certains cas ! Que si, à la lumière de la foi chrétienne, on a pu soutenir une pareille opinion, comment n'eût-il pas été possible et ne serait-ce pas une chose digne d'excuse, qu'une femme Israélite, sans instruction, eût été dans la même erreur, erreur que Dieu qui la dirigeait d'ailleurs laissa, dans ses desseins impénétrables, subsister en elle ?

γ. 19. — ⁸ C'était un baldaquin à filet destiné à éloigner les mouches et autres insectes de ce genre qui, dans les pays chauds, sont extrêmement incommodés.

γ. 20. — ⁹ comme c'était l'usage devant tous les grands.

¹⁰ * elle l'adora se prosternant en terre, — s'inclinant et se prosternant à la ma-

CHAPITRE XI

Judith promet la victoire à Holoferne. Elle est comblée de louanges pour sa sagesse et sa beauté.

1. Tunc Holofernes dixit ei : Æquo animo esto, et noli pavere in corde tuo : quoniam ego nunquam nocui viro, qui voluit servire Nabuchodonosor regi.

2. Populus autem tuus, si non contempsisset me, non levassem lanceam meam super eum.

3. Nunc autem dic mihi, qua ex causa recessisti ab illis, et placuit tibi ut venires ad nos ?

4. Et dixit illi Judith : Sume verba ancillæ tuæ, quoniam si secutus fueris verba ancillæ tuæ, perfectam rem faciet Dominus tecum.

5. Vivit enim Nabuchodonosor rex terræ, et vivit virtus ejus, quæ est in te ad correptionem omnium animarum errantium : quoniam non solum homines serviunt illi per te, sed et bestię agri obtemperant illi.

6. Nuntiatur enim animi tui industria universis gentibus, et indicatum est omni sæculo, quoniam tu solus bonus et potens es in omni regno ejus, et disciplina tua omnibus provinciis prædicatur.

7. Nec hoc latet, quod locutus est Achior; nec illud ignoratur, quod ei jusseris evenire.

8. Constat enim, Deum nostrum sic peccatis offensum, ut mandaverit per prophetas suos ad populum, quod tradat eum pro peccatis suis.

1. Alors Holoferne lui dit : Ayez bon courage; bannissez la crainte de votre cœur, parce que je n'ai jamais fait de mal à qui que ce soit qui ait voulu servir le roi Nabuchodonosor¹.

2. Que si votre peuple ne m'avait point méprisé, je n'aurais point tourné mes armes contre lui.

3. Mais dites-moi, d'où vient que vous les avez quittés, et que vous vous êtes résolue de venir vers nous ?

4. Judith lui répondit : Recevez les paroles de votre servante, parce que, si vous ajoutez foi à ce que votre servante vous dira, Dieu achèvera d'accomplir à votre égard ce qu'il a résolu.

5. Vive Nabuchodonosor², roi de la terre, et sa puissance qui est en vous pour châtier toutes les âmes qui se sont égarées³ : car non-seulement les hommes lui sont asservis par vous, mais même les bêtes des champs lui sont assujetties.

6. La sagesse de votre esprit s'est rendue célèbre dans toutes les nations; tout le monde publie que vous êtes le seul dont la puissance et la capacité éclatent dans tout son royaume, et votre habileté militaire est louée dans tout le pays.

7. On sait aussi ce qu'a dit Achior, et on n'ignore pas de quelle manière vous avez voulu qu'il fût traité. *Pl. h. 5, 5.*

8. Car il est certain que notre Dieu est tellement irrité par les péchés de son peuple, qu'il lui a fait dire par ses prophètes qu'il le livrerait à ses ennemis à cause de ses offenses.

nière des Orientaux devant les princes, elle lui rendit hommage. C'est là le sens du grec προσκυνειν. L'adoration de Judith devant Holoferne ne fut donc que civile et point du tout religieuse.

1. — * Les faits étaient entièrement contraires à cette affirmation. *Voy. pl. h. 3, 9-12.*

2. — * C'est là une formule de jurement affirmatif semblable à celle qu'emploie Joseph (1. *Moy.* 22, 15.), et dont on trouve de fréquents exemples dans les livres des Rois (1. *Rois*, 25, 26; 4. *Rois*, 2, 2.).

3 qui ne veulent point se soumettre aux armées de Nabuchodonosor.

9. Et parce que les Israélites savent qu'ils ont offensé leur Dieu, la terreur de vos armes les a saisis.

10. Ils sont de plus tourmentés par la famine, et la soif dont ils sont brûlés les fait paraître déjà comme des morts.

11. Ils ont même résolu entre eux de tuer leurs bestiaux pour boire leur sang ⁴;

12. et ayant du froment, du vin et de l'huile qui sont consacrés au Seigneur leur Dieu, et auxquels Dieu leur a défendu de toucher, ils sont résolus de les employer à leur usage; et ils veulent consumer des choses qu'il ne leur est pas même permis de toucher des mains. Puis donc qu'ils se conduisent de cette sorte, il est certain qu'ils périront.

13. Ce que votre servante connaissant, elle s'est enfuie d'avec eux; et le Seigneur m'a envoyée vous découvrir toutes ces choses.

14. Car votre servante adore son Dieu, même à présent qu'elle est avec vous. Et je sortirai ⁵, et je prierai le Seigneur;

15. et il me dira quand il doit leur rendre ce qui leur est dû pour leurs péchés, et je viendrai vous le dire. Je vous mènerai ⁶ alors au milieu de Jérusalem; et tout le peuple d'Israël sera devant vous comme des brebis qui sont sans pasteur, sans qu'il se trouve seulement un chien qui aboie contre vous ⁷,

16. parce que tout ceci m'a été révélé par la providence de Dieu,

17. lequel étant en colère contre eux, m'a envoyée vers vous pour vous annoncer ces choses.

18. Tout ce discours plut à Holoferne et à ses gens. Ils admiraient la sagesse de Judith, et ils se disaient l'un à l'autre :

19. Il n'y a point dans toute la terre une femme semblable à celle-ci, soit pour l'air, pour la beauté, ou pour le sens *et la sagesse* des paroles.

20. Alors Holoferne lui répondit : Dieu nous a favorisés de vous envoyer devant ceux de votre nation, pour nous les livrer entre les mains.

21. Et parce que vos promesses sont très-avantageuses, si votre Dieu fait cela pour

9. Et quoniam sciunt se offendisse Deum suum filii Israel, tremor tuus super ipsos est.

10. Insuper etiam fames invasit eos, et ab ariditate aquæ jam inter mortuos contantur.

11. Denique hoc ordinant, ut interficiant pecora sua, et bibant sanguinem eorum :

12. et sancta Domini Dei sui, quæ præcepit Deus non contingi, in frumento, vino, et oleo, hæc cogitaverunt impendere, et volunt consumere quæ nec manibus debent contingere : ergo quoniam hæc faciunt, certum est quod in perditionem dabuntur.

13. Quod ego ancilla tua cognoscens, fugi ab illis, et misit me Dominus hæc ipsa nuntiare tibi.

14. Ego enim ancilla tua Deum colo, etiam nunc apud te : et exiet ancilla tua, et orabo Deum,

15. et dicet mihi quando eis reddat peccatum suum, et veniens nuntiabo tibi, ita ut ego adducam te per mediam Jerusalem, et habebis omnem populum Israel, sicut oves, quibus non est pastor, et non latrabit vel unus canis contra te :

16. quoniam hæc mihi dicta sunt per providentiam Dei.

17. Et quoniam iratus est illis Deus, hæc ipsa missa sum nuntiare tibi.

18. Placuerunt autem omnia verba hæc coram Holoferne, et coram pueris ejus, et mirabantur sapientiam ejus, et dicebant alter ad alterum :

19. Non est talis mulier super terram in aspectu, in pulchritudine, et in sensu verborum.

20. Et dixit ad illam Holofernes : Benefecit Deus, qui misit te ante populum, ut des illum tu in manibus nostris :

21. et quoniam bona est promissio tua, si fecerit mihi hoc

§. 11. — ⁴ ce qui était défendu sous peine d'extermination. Voy. 3. Moys. 17, 10.

5. Moys. 12, 16. 15, 23.

§. 14. — ⁵ hors du camp.

§. 15. — ⁶ par suite de la victoire que vous aurez remportée.

⁷ sans que nul vous fasse résistance.

Deus tuus, erit et Deus meus, et tu in domo Nabuchodonosor magna eris, et nomen tuum nominabitur in universa terra.

moi, il sera aussi mon Dieu ⁸, vous serez grande dans la maison de Nabuchodonosor, et votre nom deviendra illustre dans toute la terre.

CHAPITRE XII.

Judith a la liberté de sortir hors du camp et d'y rentrer; elle mange chez Holoferne, qui s'enivre.

1. Tunc jussit eam introire ubi repositi erant thesauri ejus, et jussit illic manere eam, et constituit quid daretur illi de convivio suo.

2. Cui respondit Judith, et dixit : Nunc non potero manducare ex his, quæ mihi præcipis tribui, ne veniat super me offensio : ex his autem, quæ mihi detuli, manducabo.

3. Cui Holofernes ait : Si defecerint tibi ista, quæ tecum detulisti, quid faciemus tibi?

4. Et dixit Judith : Vivit anima tua domine meus, quoniam non expendet omnia hæc ancilla tua, donec faciat Deus in manu mea hæc quæ cogitavi. Et induxerunt illam servi ejus in tabernaculum, quod præceperat.

5. Et petit dum introiret, ut daretur ei copia nocte et ante lucem egrediendi foras ad orationem, et deprecandi Dominum.

6. Et præcepit cubiculariis suis, ut sicut placeret illi, exiret et in-

1. Alors il commanda qu'on la fit entrer au lieu où étaient ses trésors, et qu'elle y demeurât; et il ordonna ce qu'on lui donnerait de sa table ¹.

2. Judith lui répartit : Je ne pourrai pas manger maintenant des choses que vous commandez qu'on me donne, de peur d'attirer l'indignation de Dieu sur moi ²; mais je mangerai de ce que j'ai apporté avec moi.

3. Holoferne lui répondit : Si ce que vous avez apporté avec vous vient à manquer, que pourrons-nous vous faire?

4. Judith lui répliqua : Je jure par votre salut, mon seigneur, qu'avant que votre servante ait consumé tout ce qu'elle a apporté, Dieu fera par ma main ce que j'ai pensé ³. Ensuite ses serviteurs la firent entrer dans la tente où il leur avait donné ordre de la mener.

5. Elle demanda, en y entrant, qu'on lui permit de sortir la nuit et avant le jour, pour aller faire sa prière et invoquer le Seigneur.

6. Et Holoferne commanda aux huissiers de sa chambre de la laisser entrer et sortir,

γ. 21. — ⁸ * De même que Judith cherche, par des flatteries excessives, à gagner la confiance d'Holoferne (γ. 5 et suiv.), Holoferne fait aussi à Judith des promesses trompeuses pour se concilier sa faveur et l'engager à lui venir en aide pour la conquête de la ville et de la Judée. Et comme Judith se montre disposée (γ. 14.) à demeurer fidèle à son Dieu, Holoferne lui donne aussi l'assurance que non-seulement il ne la contrariera point dans l'exercice de sa religion, mais que lui-même sera le serviteur de son Dieu, promesse qu'il n'avait certainement pas l'intention de tenir. Voy. pl. h. 6, 2 et suiv.

γ. 1. — ¹ Holoferne désigna à Judith, pour son habitation, la tente où étaient ses objets précieux, vraisemblablement afin de la charmer par la vue de ses richesses.

γ. 2. — ² en faisant usage de viandes impures. Voy. Tob. 1, 12. Dan. 1, 8.

γ. 4. — ³ Holoferne ne devait-il pas concevoir quelques soupçons en entendant ce discours? Il put se dire en lui-même : Elle se figure, la superbe, pouvoir contribuer à ma victoire! qu'elle se le figure tant qu'elle voudra, pourvu qu'elle serve à mes plaisirs!

selon qu'elle le voudrait, durant trois jours, pour adorer son Dieu ⁴.

7. Elle sortait donc durant les nuits dans la vallée de Béthulie, et elle se lavait dans une fontaine ⁵.

8. Et en remontant, elle priaït le Seigneur Dieu d'Israël, afin qu'il la conduisit dans le dessein qu'elle avait prémédité pour la délivrance de son peuple.

9. Puis rentrant dans sa tente, elle y demeurerait pure, jusqu'à ce qu'elle prit sa nourriture vers le soir ⁶.

10. Quatre jours après, Holoferne fit un festin à ses serviteurs; et il dit à Vagao, un de ses eunuques : Allez, et persuadez à cette femme du peuple hébreu, qu'elle consente d'elle-même à venir habiter avec moi.

11. Car les Assyriens croient qu'il est honteux à un homme qu'une femme se moque de lui, et qu'elle trouve moyen de se tirer d'avec lui sans consentir à ce qu'il désire d'elle ⁷.

12. Alors Vagao alla trouver Judith, et lui dit : Pourquoi cette bonne fille craindrait-elle d'entrer chez mon seigneur, pour être honorée de lui, pour manger avec lui, pour boire du vin et se réjouir ⁸?

13. Judith lui répondit : Qui suis-je, moi, pour m'opposer à la volonté de mon seigneur?

14. Je ferai tout ce qu'il trouvera bon et qui lui paraîtra le meilleur; car ce qui lui sera agréable, sera aussi le plus grand bien qui puisse jamais m'arriver tous les jours de ma vie ⁹.

troiret ad orandum Deum suum, per triduum :

7. et exibat noctibus in vallem Bethuliam, et baptizabat se in fonte aquæ.

8. Et ut ascendebat, orabat Dominum Deum Israel, ut dirigeret viam ejus ad liberationem populi sui.

9. Et introiens, munda manebat in tabernaculo, usque dum acciperet escam suam in vespere.

10. Et factum est, in quarto die Holofernes fecit cœnam servis suis, et dixit ad Vagao eunuchum suum : Vade, et suade Hebræam illam, ut sponte consentiat habitare mecum.

11. Fœdum est enim apud Assyrios, si femina irrideat virum, agendo ut immunis ab eo transeat.

12. Tunc introivit Vagao ad Judith, et dixit : Non vereatur bona puella introire ad dominum meum, ut honorificetur ante faciem ejus, ut manducet cum eo, et bibat vinum in jucunditate.

13. Cui Judith respondit : Quæ ego sum, ut contradicam domino meo?

14. Omne quod erit ante oculos ejus bonum et optimum faciam. Quidquid autem illi placuerit, hoc mihi erit optimum omnibus diebus vitæ meæ.

ŷ. 6. — ⁴ * Judith s'étant donnée comme ayant une mission spéciale de la part de son Dieu (*Pl. h.* 11, 14), Holoferne pouvait croire qu'en se retirant ainsi dans la solitude, elle allait recevoir les ordres du Dieu qu'elle adorait. Il avait d'ailleurs une telle confiance dans sa force et sa puissance illimitée, qu'il ne se figurait pas avoir rien à craindre des entreprises d'une femme; enfin, sa passion l'aveuglait au point (11, 17, 12, 16), qu'il ne soupçonna pas même le danger qui pouvait le menacer.

ŷ. 7. — ⁵ Se laver avant la prière, était un usage chez les Juifs depuis les temps les plus anciens, de même que chez les autres peuples d'Orient.

ŷ. 9. — ⁶ Judith continua à mener dans le camp le genre de vie qu'elle menait chez elle, et ne prenait qu'un seul repas par jour. C'est ainsi qu'elle se préparait par le jeûne et la prière à l'exécution de son grand dessein.

ŷ. 11. — ⁷ * Cette affreuse corruption et cette dissolution sans frein n'était pas tellement propre aux Perses et aux Assyriens, qu'on ne la retrouve chez les Grecs et les Romains; et des philosophes de nos jours qui ont combattu les principes de la morale chrétienne, ne sont pas tombés dans de moudres excès. C'est là, en effet, la pente du cœur humain; dès qu'il cesse d'être chrétien, il est chair. *Voy.* Corneil de Lapierre.

ŷ. 12. — ⁸ * Chez les autres peuples d'Orient, de même qu'encore de nos jours chez les Mahométans, les femmes ne paraissent jamais dans les festins publics : elles mangeaient à part. Les Perses les y admettaient quelquefois, et se livraient à une extrême dissolution. *Comp.* *Esth.*, 1, 9.

ŷ. 14. — ⁹ Judith répondit en style de compliment, qui en Orient est extrême-

15. Et surrexit, et ornavit se vestimento suo, et ingressa stetit ante faciem ejus.

16. Cor autem Holofernus concussus est : erat enim ardens in concupiscentia ejus.

17. Et dixit ad eam Holoferne : Bibe nunc, et accumbe in jucunditate, quoniam invenisti gratiam coram me.

18. Et dixit Judith : Bibam domine, quoniam magnificata est anima mea hodie præ omnibus diebus meis.

19. Et accepit, et manducavit, et bibit coram ipso, ea quæ paraverat illi ancilla ejus.

20. Et jucundus factus est Holoferne ad eam, bibitque vinum multum nimis, quantum nunquam biberat in vita sua.

15. Elle se leva ensuite, et elle se para de tous ses ornements; et étant entrée dans sa tente, elle parut devant lui.

16. Holoferne en la voyant fut frappé au cœur, parce qu'il brûlait de passion pour elle.

17. Et il lui dit : Buvez maintenant et mangez avec joie, parce que vous avez trouvé grâce devant moi.

18. Judith lui répliqua : Je boirai, mon seigneur, parce que mon âme reçoit aujourd'hui la plus grande gloire qu'elle ait reçue dans toute sa vie.

19. Elle prit ensuite ce que sa servante lui avait préparé, et elle mangea et but devant lui.

20. Et Holoferne fut transporté de joie en la voyant, et il but du vin plus qu'il n'en avait jamais bu dans toute sa vie.

CHAPITRE XIII.

Judith coupe la tête à Holoferne pendant son ivresse.

1. Ut autem sero factum est, festinaverunt servi illius ad hospitium sua, et conclusit Vagao ostia cubiculi, et abiit;

2. erant autem omnes fatigati a vino :

3. eratque Judith sola in cubiculo.

4. Porro Holoferne jacebat in lecto, nimia ebrietate sopitus.

5. Dixitque Judith puellæ suæ, ut staret foris ante cubiculum et observaret.

1. Le soir étant venu, ses serviteurs se hâtèrent de se retirer chacun chez soi; et Vagao ferma la porte de la chambre, et s'en alla.

2. Tous étaient assoupis par le vin;

3. et Judith était seule dans la chambre.

4. Holoferne était couché dans son lit, tout accablé de sommeil par sa grande ivresse.

5. Et Judith commanda à sa servante de se tenir dehors devant la chambre, et d'y faire le guet ¹.

ment obséquieux, exagéré et rampant. Du reste ces paroles ne se rapportent qu'à l'invitation. Comme par l'invitation Judith n'était priée que d'assister au repas, l'empressement qu'elle montra pouvait ne se rapporter non plus qu'à cette assistance. Elle accepta l'invitation, parce qu'elle espérait trouver pendant le repas l'occasion d'exécuter son projet. — * Que si elle eut quelque soupçon du mauvais dessein d'Holoferne (v. 11.), elle put avoir aussi confiance en sa prière, espérer qu'elle serait en état de repousser toute tentative contre son honneur, et que Dieu, dont elle n'avait que la gloire en vue, ne permettrait pas qu'elle fût victime de la violence.

ÿ. 5. — ¹ Litt. : et d'observer — si personne n'en approchait. Selon le grec, elle avait dit aussi à Vagao, que cette nuit-là elle irait, comme de coutume, faire sa prière hors du camp; la chambre ne put en conséquence être fermée de telle sorte qu'il fût impossible de l'ouvrir.

6. Or Judith se tint debout devant le lit, priant avec larmes, et remuant les lèvres en silence,

7. et elle dit : Seigneur Dieu d'Israël, fortifiez-moi et rendez-vous favorable en ce moment à ce que ma main va faire, afin que vous releviez, selon votre promesse, votre ville de Jérusalem, et que j'achève ce que j'ai cru qui se pourrait faire par votre assistance.

8. Ayant parlé de la sorte, elle s'approcha de la colonne qui était au chevet de son lit, et délia son sabre ² qui y était attaché.

9. Puis l'ayant tiré du fourreau, elle prit Holoferne par les cheveux de sa tête, et elle dit : Seigneur *mon* Dieu, fortifiez-moi à cette heure.

10. Elle lui frappa ensuite sur le cou ³ par deux fois, et lui coupa la tête; et ayant tiré un rideau du lit hors des colonnes, elle jeta par terre son corps mort ⁴.

11. Elle sortit peu après, et donna à sa servante la tête d'Holoferne, lui commandant de la mettre dans son sac ⁵.

12. Puis elles sortirent *toutes* deux, selon leur coutume, comme pour aller prier. Et étant passées au-delà du camp, elles tournèrent le long de la vallée, et arrivèrent à la porte de la ville.

13. Alors Judith dit de loin à ceux qui faisaient garde sur les murailles : Ouvrez les portes, parce que Dieu est avec nous, et qu'il a signalé sa puissance dans Israël.

14. Les gardes ayant entendu sa voix, appelèrent les anciens de la ville ⁶.

15. Et tous coururent à elle, depuis le plus petit jusqu'au plus grand, parce qu'ils ne s'attendaient plus qu'elle dût venir.

16. Ils allumèrent des flambeaux, et ils s'assemblèrent tous autour d'elle. Et elle, montant sur un lieu plus élevé, commanda

6. Stetitque Judith ante lectum, orans cum lacrymis, et labiorum motu in silentio,

7. dicens : Confirma me Domine Deus Israel, et respice in hac hora ad opera manuum mearum, ut, sicut promisisti, Jerusalem civitatem tuam erigas : et hoc, quod credens per te posse fieri cogitavi, perficiam.

8. Et cum hæc dixisset, accessit ad columnam, quæ erat ad caput lectuli ejus, et pugionem ejus, qui in ea ligatus pendeat, exsolvit.

9. Cumque evaginasset illum, apprehendit comam capitis ejus, et ait : Confirma me Domine Deus in hac hora;

10. et percussit bis in cervicem ejus, et abscidit caput ejus, et abstulit conopeum ejus a columnis, et evolvit corpus ejus truncum.

11. Et post pusillum exivit, et tradidit caput Holofernæ ancillæ suæ, et jussit ut mitteret illud in peram suam.

12. Et exierunt duæ, secundum consuetudinem suam, quasi ad orationem, et transierunt castra, et gyrantes vallem, venerunt ad portam civitatis.

13. Et dixit Judith a longe custodibus murorum : Aperite portas, quoniam nobiscum est Deus, qui fecit virtutem in Israel.

14. Et factum est, cum audissent viri vocem ejus, vocaverunt presbyteros civitatis.

15. Et concurrerunt ad eam omnes, a minimo usque ad maximum : quoniam sperabant eam jam non esse venturam.

16. Et accendentes luminaria congraverunt circa eam universi : illa autem ascendens in

ÿ. 8. — ² Le grec lit : *Acinacem*, espèce de glaive persan, dont on ne connaît pas exactement la forme, mais qui était plus court que le glaive des Grecs et des Romains.

ÿ. 10. — ³ sur le derrière du cou; Holoferne était par conséquent couché sur sa face.

⁴ en bas du lit, et elle tira ensuite les rideaux pour cacher tout à la fois le cadavre et le lit (*Pl. b. 14, 14.*).

ÿ. 11. — ⁵ dans son sac de voyage, où était son linge et sa nourriture. Comme Judith avait toujours besoin de quelque linge pour le bain qu'elle prenait la nuit (ch. 12, 7.), et qu'elle le faisait porter en un sac, il n'était pas étonnant que cette nuit-là aussi sa servante portât son sac.

ÿ. 14. — ⁶ qui avaient les clefs de la ville.

eminentiorem locum, jussit fieri silentium. Cumque omnes tacuissent,

17. dixit Judith : Laudate Dominum Deum nostrum, qui nos deseruit sperantes in se :

18. et in me ancilla sua adimplevit misericordiam suam, quam promisit domui Israel : et interfecit in manu mea hostem populi sui hac nocte.

19. Et proferens de pera caput Holofernis, ostendit illis, dicens : Ecce caput Holofernis principis militiae Assyriorum, et ecce conopeum illius, in quo recumbebat in ebrietate sua, ubi per manum feminae percussit illum Dominus Deus noster.

20. Vivit autem ipse Dominus, quoniam custodivit me angelus ejus, et hinc euntem, et ibi commorantem, et inde huc revertentem, et non permisit me Dominus ancillam suam coinquinari, sed sine pollutione peccati revocavit me vobis, gaudentem in victoria sua, in evasione mea, et in liberatione vestra.

21. Confitemini illi omnes, quoniam bonus, quoniam in sæculum misericordia ejus.

22. Universi autem adorantes Dominum, dixerunt ad eam : Benedixit te Dominus in virtute sua, quia per te ad nihilum redegit inimicos nostros.

23. Porro Ozias princeps populi Israel dixit ad eam : Benedicta es tu filia a Domino Deo excelso, præ omnibus mulieribus super terram.

24. Benedictus Dominus, qui creavit cælum et terram, qui te direxit in vulnera capitis principis inimicorum nostrorum :

qu'on fit silence. Et tous s'étant tus, elle dit :

17. Louez le Seigneur notre Dieu, qui n'a point abandonné ceux qui espéraient en lui ;

18. qui a accompli par sa servante la miséricorde qu'il avait promise à la maison d'Israël, et qui a tué cette nuit par ma main l'ennemi de son peuple.

19. Puis tirant de son sac la tête d'Holoferne, elle la leur montra, et leur dit : Voici la tête d'Holoferne, général de l'armée des Assyriens; et voici un rideau du pavillon dans lequel il était couché étant ivre, et où le Seigneur notre Dieu l'a frappé par la main d'une femme.

20. Le Dieu vivant m'est témoin que son ange m'a gardée ⁷, et lorsque je suis sortie d'ici, et tant que je suis demeurée là, et lorsque je suis revenue avec vous; et que le Seigneur n'a point permis que sa servante fût souillée, mais qu'il m'a fait revenir auprès de vous sans aucune tache de péché, comblée de joie de le voir demeurer vainqueur, moi sauvée, et vous délivrés.

21. Rendez-lui tous vos actions de grâces, parce qu'il est bon, parce que sa miséricorde s'étend dans tous les siècles.

22. Alors tous adorant le Seigneur, lui dirent : Le Seigneur vous a bénie, *il vous a soutenue* de sa force, et il a renversé par vous tous nos ennemis.

23. Ozias, prince du peuple d'Israël ⁸, dit alors à Judith : Vous êtes celle que le Seigneur, le Dieu très-haut, a bénie plus que toutes les femmes *qui sont* sur la terre.

24. Béni soit le Seigneur qui a créé le ciel et la terre, qui a conduit votre main pour trancher la tête au chef de nos ennemis ⁹;

7. 20. — ⁷ * Comme il paraissait humainement impossible qu'une femme d'une si grande beauté eût, en demeurant au milieu des Assyriens, conservé sa chasteté, elle prend Dieu à témoin que ni en allant, ni en revenant, ni durant tout le temps qu'elle était restée au milieu du camp des ennemis, elle n'a point souffert d'insulte de la part de ces barbares. Et parce que tout le peuple eût pu raisonnablement encore douter de ce miracle, elle ajoute que c'est l'ange du Seigneur qui l'a gardée; c'est-à-dire soit son ange propre commis particulièrement à sa garde, soit l'ange destiné primitivement à la garde et à la conduite du peuple de Dieu.

8. 23. — ⁸ qui avait la principale autorité de la ville de Béthulie. — * Mais qui, parce que de la délivrance de Béthulie dépendait la conservation de Jérusalem, de son temple et de tout le peuple, pouvait aussi légitimement et par distinction être appelé « le prince du peuple d'Israël. »

9. 24. — ⁹ * Le meurtre d'Holoferne est attribuée par l'écriture à la main de Dieu.

25. car il a rendu aujourd'hui votre nom si célèbre que votre louange ne sortira jamais de la bouche de ceux qui se souviendront éternellement de la puissance du Seigneur, parce que vous n'avez point épargné votre vie, en voyant l'extrême affliction où votre peuple se trouvait réduit; mais vous vous êtes présentée devant Dieu pour empêcher sa ruine.

26. Et tout le peuple répondit : Ainsi soit-il, ainsi soit-il.

27. On fit venir ensuite Achior, et Judith lui dit : Le Dieu d'Israël, à qui vous avez rendu témoignage *en déclarant* qu'il a le pouvoir de se venger de ses ennemis, a coupé lui-même par ma main la tête *du chef* de tous les infidèles.

28. Et pour vous faire voir que cela est vrai, voici la tête d'Holoferne qui, dans l'insolence de son orgueil, méprisait le Dieu d'Israël, et qui menaçait de vous faire mourir, en disant : Lorsque j'aurai vaincu le peuple d'Israël, je vous ferai passer l'épée au travers du corps.

29. Achior voyant la tête d'Holoferne, fut saisi d'une si grande frayeur, qu'il tomba le visage contre terre et s'évanouit.

30. Etant ensuite revenu à lui, il se jeta aux pieds de Judith, et l'adora ¹⁰, en lui disant :

31. Vous êtes bénie de votre Dieu dans toute la maison de Jacob ¹¹, parce que le Dieu d'Israël sera glorifié en vous parmi tous les peuples qui entendront parler de votre nom.

25. quia hodie nomen tuum ita magnificavit, ut non recedat laus tua de ore hominum, qui memores fuerint virtutis Domini in æternum, pro quibus non percipisti animæ tuæ, propter angustias et tribulationem generis tui, sed subvenisti ruinæ ante conspectum Dei nostri.

26. Et dixit omnis populus : Fiat, fiat.

27. Porro Achior vocatus venit, et dixit ei Judith : Deus Israel, cui tu testimonium dedisti quod ulciscatur se de inimicis suis, ipse caput omnium incredulorum incidit hæc nocte in manu mea.

28. Et ut probes quia ita est, ecce caput Holofernæ, qui in contemptu superbix suæ Deum Israel contempsit, et tibi interitum minabatur, dicens : Cum captus fuerit populus Israel, gladio perforari præcipiam latera tua.

29. Videns autem Achior caput Holofernæ, angustiatu præ pavore, cecidit in faciem suam super terram, et æstuavit anima ejus.

30. Postea vero quam resumpta spiritu recreatus est, procidit ad pedes ejus, et adoravit eam, et dixit :

31. Benedicta tu a Deo tuo in omni tabernaculo Jacob, quoniam in omni gente, quæ audierit nomen tuum, magnificabitur super te Deus Israel.

CHAPITRE XIV.

Les Juifs font une sortie. Consternation des Assyriens.

1. Alors Judith dit à tout le peuple : Ecoutez-moi, mes frères, suspendez cette tête au haut de nos murailles ¹;

1. Dixit autem Judith ad omnem populum : Audite me fratres, suspendite caput hoc super muros nostros :

On ne doit pas oublier que la guerre que faisait Holoferne, tant aux Juifs qu'aux autres nations, n'était qu'un brigandage (*Pl. h. 2, 3.*); et que, comme il portait partout le ravage et la mort, il était permis de se défendre contre lui en attendant à sa propre vie.

ŷ. 30. — ¹⁰ * lui rendit grâces, en louant son courage.

ŷ. 31. — ¹¹ De toutes les femmes, qui sont dans les demeures des Israélites, vous êtes la plus comblée de bénédictions et la plus digne de louanges.

ŷ. 1. — ¹ * afin que les Assyriens, voyant leur général décapité, soient frappés

2. Et erit, cum exierit sol, accipiat unusquisque arma sua, et exite cum impetu, non ut descendatis deorsum, sed quasi impetum facientes.

3. Tunc exploratores necesse erit ut fugiant ad principem suum excitandum ad pugnam.

4. Cumque duces eorum cucurrerint ad tabernaculum Holofernis, et invenerint eum truncum in suo sanguine volutatum, decedet super eos timor.

5. Cumque cognoveritis fugere eos, ite post illos securi, quoniam Dominus conteret eos sub pedibus vestris.

6. Tunc Achior videns virtutem quam fecit Deus Israel, relicto gentilitatis ritu, credidit Deo, et circumcidit carnem præputii sui, et appositus est ad populum Israel, et omnis successio generis ejus usque in hodiernum diem.

7. Mox autem ut ortus est dies, suspenderunt super muros caput Holofernis, accepitque unusquisque vir arma sua, et egressi sunt cum grandi strepitu et ululatu.

8. Quod videntes exploratores, ad tabernaculum Holofernis cucurrerunt.

9. Porro hi qui in tabernaculo erant, venientes, et ante ingressum cubiculi perstreptentes, excitandi gratia, inquietudinem arte moliebantur, ut non ab excitantibus, sed a sonantibus Holofernes evigilaret.

2. et aussitôt que le soleil sera levé, prenez tous les armes, et sortez avec un grand bruit, non pour descendre tout d'un coup, mais comme faisant une attaque

3. Alors il faudra nécessairement que les gardes avancées fuient, et s'en aillent éveiller leur général pour le combat.

4. Et lorsque leurs chefs auront couru à la tente d'Holoferne, et qu'ils n'y auront trouvé qu'un corps sans tête, nageant dans son sang, la frayeur les saisira

5. Et lorsque vous les verrez fuir, allez hardiment après eux, parce que le Seigneur vous les livrera pour les fouler sous vos pieds.

6. Alors Achior voyant ce que la toute-puissance de Dieu avait fait en faveur d'Israël, abandonna les superstitions païennes, crut en Dieu², se circoncit, et fut incorporé au peuple d'Israël, lui et toute sa race, comme elle l'est encore aujourd'hui³.

7. Aussitôt donc que le jour parut, ceux de Béthulie suspendirent au haut de leurs murs la tête d'Holoferne, et chacun ayant pris les armes, ils sortirent tous en faisant un grand bruit et jetant de grands cris.

8. Les sentinelles les voyant venir, coururent à la tente d'Holoferne.

9. Ceux qui étaient dans la tente⁴ vinrent à la porte de sa chambre, et ils tâchaient, en y faisant quelque bruit, d'interrompre son sommeil, afin qu'Holoferne fût plutôt éveillé par ce bruit confus qu'il entendrait que par quelqu'un de ses gens⁵.

d'épouvante et prennent la fuite. — Saint Ambroise remarque à ce sujet que Judith vainquit les Assyriens non-seulement par la main, ayant mis leur général à mort, mais encore par le conseil, ayant par sa prudence mis leur armée en déroute.

ŷ. 6. — ² Achior avait jusque-là considéré le Dieu des Israélites comme un Dieu véritable (*pl. h. 5, 9, 12, 19.*), mais non point comme le Dieu unique du ciel et de la terre.

³ Achior pouvait en qualité d'Ammonite embrasser la religion des Israélites, mais il ne pouvait avoir part aux droits politiques du peuple (5. *Moy.* 23, 3); il demeura donc exclu de toutes les dignités et honneurs civils. Il fallait qu'il fût animé d'un zèle d'autant plus pur, pour embrasser une religion qui ne lui offrait aucun avantage temporel. — ⁴ Quelques-uns néanmoins croient qu'en considération de sa foi et du courage avec lequel il avait rendu témoignage au vrai Dieu, Achior fut admis au droit de cité parmi les Hébreux avec tous les droits et privilèges d'un Israélite d'origine. — Les mots « encore aujourd'hui » indiquent que ce livre fut écrit assez longtemps après l'événement qui y est raconté; peut-être aussi n'est-il qu'un abrégé de mémoires plus étendus.

ŷ. 9. — ⁴ dans une autre pièce de la tente. Les grandes tentes, en Orient, ont plusieurs pièces.

⁵ par ceux qui l'éveillaient.

10. Car nul n'osait ni frapper à la porte, ni entrer dans la chambre du général ⁶ des Assyriens.

11. Mais les chefs, les colonels ⁷ et les principaux officiers de l'armée d'Assyrie étant venus à sa tente, ils dirent aux officiers de sa chambre :

12. Entrez, et éveillez-le, parce que ces rats sont sortis de leurs trous ⁸, et ont eu la hardiesse de nous appeler au combat.

13. Alors Vagao étant entré dans la chambre, se tint devant son pavillon ; et il frappa des mains ⁹, s'imaginant qu'il dormait avec Judith.

14. Mais prêtant l'oreille, et n'entendant aucun bruit, tel qu'en peut faire un homme qui dort, il s'approcha plus près du rideau ¹⁰ ; et le levant, il vit le corps mort d'Holoferne étendu par terre, sans tête, et tout couvert de son sang. Aussitôt il jeta un grand cri avec larmes, et il déchira ses vêtements.

15. Puis étant allé à la tente de Judith, et ne l'ayant point trouvée, il sortit devant le peuple, et leur dit :

16. Une seule femme du peuple hébreu a mis la confusion dans la maison du roi Nabuchodonosor ; car voici Holoferne étendu par terre, et sa tête n'est plus avec son corps.

17. Les chefs de l'armée des Assyriens ayant entendu ces paroles, déchirèrent tous leurs vêtements : ils furent surpris d'une crainte et d'une frayeur extrême, le trouble saisit leurs esprits ;

18. et tout le camp retentit de cris effroyables.

10. Nullus enim audebat cubiculum virtutis Assyriorum pulsando aut intrando aperire.

11. Sed cum venissent ejus duces ac tribuni, et universi majores exercitus regis Assyriorum, dixerunt cubiculariis :

12. Intrate, et excitate illum, quoniam egressi mures de cavernis suis, ausi sunt provocare nos ad prælium.

13. Tunc ingressus Vagao cubiculum ejus, stetit ante cortinam, et plausum fecit manibus suis : suspicabatur enim illum cum Judith dormire.

14. Sed cum nullum motum jacentis sensu aurium caperet, accessit proximans ad cortinam, et elevans eam, vidensque cadaver absque capite Holofernis in suo sanguine tabefactum jacere super terram, exclamavit voce magna cum fletu, et scidit vestimenta sua.

15. Et ingressus tabernaculum Judith, non invenit eam, et exiit foras ad populum,

16. et dixit : Una mulier hebræa fecit confusionem in domo regis Nabuchodonosor : ecce enim Holofernes jacet in terra, et caput ejus non est in illo.

17. Quod cum audissent principes virtutis Assyriorum, sciderunt omnes vestimenta sua, et intolerabilis timor et tremor cecidit super eos, et turbati sunt animi eorum valde.

18. Et factus est clamor incomparabilis in medio castrorum eorum.

ŷ. 10. — ⁶ Litt. : *Virtutis Assyriorum*, de la vertu des Assyriens, — titre honorifique donné à Holoferne, comme parmi nous on donne aux rois ou aux princes les titres de majesté, d'altesse etc.

ŷ. 11. — ⁷ Litt. *duces ac tribuni* : *duces*, ceux qui étaient à la tête des divers corps d'armée ; *tribuni*, les tribuns, qui dans un corps d'armée commandaient à mille hommes.

ŷ. 12. — ⁸ Ils entendent les Hébreux qui s'étaient jusque-là tenus renfermés dans leur ville.

ŷ. 13. — ⁹ n'osant l'appeler de la voix. Il se tenait devant le pavillon ou le rideau ; car les princes des Assyriens et des Perses conservaient leur dignité avec une telle rigueur, qu'ils ne parlaient et ne répondaient que de derrière une voile, comme font encore les empereurs de Chine et les rois de Birman etc.

ŷ. 14. — ¹⁰ du rideau, non pas du lit. Judith en avait enlevé un (*Pl. h. 13, 10. Pl. b. 16, 23*) ; mais il restait celui qui était tendu dans l'intérieur de la tente, et de derrière lequel Holoferne paraît.

CHAPITRE XV.

Fuite et défaite des Assyriens. Butin et triomphe des Juifs.

1. Cumque omnīs exercitus decollatum Holofernem audisset, fugit mens et consilium ab eis, et solo tremore et metu agitati, fugæ præsiuium sumunt,

2. ita ut nullus loqueretur cum proximo suo, sed inclinato capite, relictis omnibus, evadere festinabant Hebræos, quos armatos super se venire audiebant, fugientes per vias camporum et semitas collium.

3. Videntes itaque filii Israel rugientes, secuti sunt illos. Descenderuntque clangentes tubis, et ululantes post ipsos.

4. Et quoniam Assyrii non adunati, in lugam ibant præcipites : filii autem Israel uno agmine persequentes, debilitabant omnes, quos invenire potuissent.

5. Misit itaque Ozias nuntios per omnes civitates et regiones Israel.

6. Omnis itaque regio, omnisque urbs electam juventutem armatam misit post eos, et persecuti sunt eos in ore gladii, quousque pervenirent ad extremitatem finium suorum.

7. Reliqui autem, qui erant in Bethulia, ingressi sunt castra Assyriorum, et prædam, quam fugientes Assyrii reliquerant, abstulerunt, et onustati sunt valde.

1. La nouvelle qu'Holoferne avait eu la tête coupée s'étant répandue dans toute l'armée des Assyriens, ils se trouvèrent tous consternés, sans savoir quel conseil prendre ; et n'étant poussés que par la frayeur dont ils étaient saisis, ils ne pensaient qu'à trouver leur salut dans la fuite :

2. de sorte que nul ne parlait à son compagnon, mais tous baissant la tête et quittant tout, se hâtaient de se sauver des mains des Hébreux, qu'ils entendaient venir fondre sur eux les armes à la main ; et ils fuyaient çà et là par les chemins de la campagne, et par les sentiers des collines ¹.

3. Les Israélites les voyant donc fuir, les poursuivirent, et descendirent sonnans des trompettes, et jetant de grands cris après eux.

4. Et comme les Assyriens ne marchaient point en corps, mais que chacun se hâtait de fuir où il pouvait, et que les Israélites au contraire les poursuivaient tous ensemble et en bon ordre, ils taillaient en pièces tout ce qu'ils rencontraient.

5. En même temps Ozias envoya dire cette nouvelle dans toutes les villes et dans toutes les provinces d'Israël.

6. Ainsi chaque ville et chaque province ayant choisi les plus braves d'entre ses jeunes gens, leur fit prendre les armes, et les envoya après les Assyriens. Ils les poursuivirent jusqu'aux extrémités des confins de leur pays, passant au fil de l'épée tout ce qu'ils trouvaient.

7. Cependant ceux qui étaient restés à Bethulie entrèrent dans le camp des Assyriens, d'où ils remportèrent tout le butin que les Assyriens avaient laissé dans leur fuite, et ils en revinrent tout chargés.

§. 2. — ¹ Lorsque les Assyriens, demande un interprète catholique, eurent perdu Holoferne, n'avaient-ils pas d'autres généraux ? n'avaient-ils pas leurs armes et leurs bras ? Une armée innombrable comme la leur n'était-elle pas en état d'anéantir une poignée de Juifs ? La mort de leur général en chef n'aurait-elle pas dû les enflammer du désir de se venger et ranimer leur courage pour détruire Bethulie, qu'ils tenaient déjà ceruée, et surtout pour tirer de Judith une vengeance sanglante ? Tout cela sans doute serait arrivé, si Dieu ne fût venu d'une manière surnaturelle au secours des Juifs. Ce fut lui, le protecteur de ceux qui croient en lui, qui frappa les Assyriens d'aveuglement ; et de même que durant la nuit qui venait de s'écouler il avait inspiré à une femme le courage d'un homme, il jeta, au matin, des milliers d'hommes dans une fuite qui ne convenait qu'à des femmes. — * Du reste, la plus

8. Mais ceux qui, après avoir battu et poursuivi les ennemis, revinrent à Béthulie, emmenèrent avec eux tout ce qui avait été aux Assyriens, les troupeaux, les bestiaux, et toutes les richesses de leur bagage et de leur équipage qui étaient sans nombre; en sorte que tous s'enrichirent depuis le plus petit jusqu'au plus grand.

9. Joacim, grand pontife ², vint en même temps de Jérusalem à Béthulie avec tous les anciens, pour voir Judith,

10. laquelle sortit au-devant de lui. Et ils la bénirent tous d'une voix, en disant : Vous êtes la gloire de Jérusalem; vous êtes la joie d'Israël; vous êtes l'honneur de notre peuple :

11. car vous avez agi avec un courage mâle, et votre cœur s'est affermi, parce que vous avez aimé la chasteté ³, et qu'après avoir perdu votre mari, vous n'avez point voulu en épouser d'autre ⁴. C'est pour cela que la main du Seigneur vous a fortifiée, et que vous serez bénie éternellement.

12. Tout le peuple répondit : Ainsi soit-il, ainsi soit-il.

13. Or trente jours suffirent à peine au peuple d'Israël pour recueillir toutes les dépouilles des Assyriens ⁵.

14. Et tout ce qu'on put reconnaître qu'Holoferne avait possédé en or, en argent, en habillements, en pierreries, et en toutes sortes de meubles, fut donné à Judith par le peuple.

15. Et tous les hommes, les femmes, ies jeunes filles et les jeunes gens étaient dans des transports de joie qu'ils témoignaient par le son des harpes et des autres instruments de musique.

8. Hi vero, qui victores reversi sunt ad Bethuliam, omnia quæ erant illorum attulerunt secum, ita ut non esset numerus in pecoribus, et jumentis, et universis mobilibus eorum, ut a minimo usque ad maximum omnes divites fierent de prædationibus eorum.

9. Joacim autem summus pontifex, de Jerusalem venit in Bethuliam cum universis presbyteris suis, ut videret Judith.

10. Quæ cum exisset ad illum, benedixerunt eam omnes una voce, dicentes : Tu gloria Jerusalem, tu lætitia Israel, tu honorificentia populi nostri :

11. quia fecisti viriliter, et confortatum est cor tuum, eo quod castitatem amaveris, et post virum tuum, alterum nescieris : ideo et manus Domini confortavit te, et ideo eris benedicta in æternum.

12. Et dixit omnis populus : Fiat, fiat.

13. Per dies autem triginta, vix collecta sunt spolia Assyriorum a populo Israel.

14. Porro autem universa, quæ Holofernis peculiaribus fuisse probata sunt, dederunt Judith in auro, et argento, et vestibus, et gemmis, et omni supellectili, et tradita sunt omnia illi a populo.

15. Et omnes populi gaudebant, cum mulieribus, et virginibus, et juvenibus, in organis et citharis.

grande partie de l'armée assyrienne, recueillie par force dans les provinces conquises, ne demandait pas mieux que de retourner dans ses foyers.

ÿ. 9. — ² le même qui *pl. h. 4, 41.* est nommé Eliachim. L'un et l'autre nom signifie : Secours de Dieu. — * Les deux noms ont, en hébreu, la même signification : Dieu érigera.

ÿ. 11. — ³ * Ainsi la chasteté fut le principe de la force de Judith. La chasteté en effet fortifie le corps et l'esprit. Et de là vient qu'autrefois les athlètes qui devaient combattre dans les jeux olympiques, vivaient dans une absolue continence. *Comp. 1. Cor. 9, 24.* — Dieu sans doute donne aussi aux cœurs chastes plus de vigueur corporelle et spirituelle pour oser et entreprendre de grandes choses, parce qu'étant un esprit très-pur, il aime singulièrement ceux qui se conservent purs et chastes, et qui ainsi se rendent plus semblables à lui.

⁴ * Non-seulement dans le nouveau Testament (*Voy. 1. Cor., 7, 8*), mais même dans l'ancien, on trouve fréquemment l'éloge des veuves qui ne passent point à de secondes noces.

ÿ. 13. — ⁵ Cela ne doit point paraître surprenant, quand on fait réflexion à la multitude innombrable des Assyriens (*Voy. pl. h. 2, 7, 3, 8.*), et aux rapines qu'ils avaient exercées dans tous les pays (*pl. h. 2, 13-15.*).

CHAPITRE XVI.

Cantique de Judith. Son âge et sa mort.

1. Tunc cantavit canticum hoc Domino Judith, dicens :

2. Incipite Domino in tympanis, cantate Domino in cymbalis, modulamini illi psalmum novum, exaltate, et invocate nomen ejus.

3. Dominus conterens bella, Dominus nomen est illi.

4. Qui posuit castra sua in medio populi sui, ut eriperet nos de manu omnium inimicorum nostrorum.

5. Venit Assur ex montibus ab aquilone in multitudine fortitudinis suæ : cujus multitudo obturavit torrentes, et equi eorum cooperuerunt valles.

6. Dixit se incensurum fines meos, et juvenes meos occisurum gladio, infantes meos dare in prædam, et virgines in captivitatein.

7. Dominus autem omnipotens nocuit eum, et tradidit eum in manus femine, et confodit eum.

8. Non enim cecidit potens eorum a juvenibus, nec filii Titan percusserunt eum, nec excelsi gigantes opposuerunt se illi, sed Judith filia Merari in specie faciei suæ dissolvit eum.

9. Exiit enim se vestimento vi-

1. Alors Judith chanta ce cantique ¹ au Seigneur, et elle dit :

2. Chantez à la gloire du Seigneur au son des tambours et au bruit des cymbales ; chantez avec de saints accords un nouveau cantique, glorifiez et invoquez son nom.

3. Le Seigneur met les armées en poudre ; le Seigneur est le nom qui lui appartient ².

4. Il a mis son camp au milieu de son peuple ³, pour nous délivrer de la main de tous nos ennemis.

5. Le chef d'Assyrie est venu du côté des montagnes ⁴, du côté de l'aquilon, avec une multitude et une force extraordinaire : ses troupes sans nombre ont rempli les torrents ⁵, et sa cavalerie a couvert les vallées.

6. Il avait juré de brûler mes terres ⁶, de passer mes jeunes gens au fil de l'épée, de donner en proie mes petits enfants, et de rendre mes filles captives.

7. Mais le Seigneur tout-puissant l'a frappé ; il a livré leur général entre les mains d'une femme, et c'est par elle qu'il lui a ôté la vie.

8. Car ce ne sont point les jeunes hommes qui ont renversé celui qui était puissant parmi eux ; ce ne sont point les Titans qui l'ont frappé ⁷, ni les géants d'une hauteur démesurée qui se sont opposés à lui ; mais c'est Judith, fille de Mérari, qui l'a détruit par la beauté de son visage.

9. Elle a quitté ses habits de veuve, et

ŷ. 1. — ¹ * en action de grâces de ses nouveaux bienfaits.

ŷ. 3. — ² * Seigneur veut dire maître. Ce nom convient au Dieu d'Israël, car il est le maître absolu de toutes choses.

ŷ. 4. — ³ * il habite et réside au milieu de lui, et il y manifeste sa présence par les prodiges qu'il opère en sa faveur.

ŷ. 5. — ⁴ * du Liban et de l'Hermon. *Voy. pl. h.* 4. 7. 8 ; 2, 12. 13.

⁵ Les torrents n'ont plus pu couler dans les vallées, lorsque ses armées y ont eu pénétré.

ŷ. 6. — ⁶ Litt. : mes frontières — ma patrie.

ŷ. 8. — ⁷ Litt. : les enfants des Titans. — Les Titans sont, dans l'enseignement de la fable païenne, les enfants du ciel et de la terre, qui tâchèrent d'escalader le ciel et d'en précipiter Jupiter. Leur nom est mis ici au lieu de Raphaïm ou d'Enakim qui, dans la Bible, sont les noms ordinaires des géants. Du reste, remarque saint Jérôme, les écrivains sacrés en empruntant un mot à ce que la fable enseigne touchant les dieux, ne l'ont pas fait comme s'ils eussent voulu donner quelque poids à ces inventions de l'esprit humain, mais seulement pour se faire mieux comprendre.

s'est parée de ses habits de joie pour relever les espérances des enfants d'Israël.

10. Elle a mis sur son visage une huile d'une excellente odeur⁸; elle a ajusté ses cheveux et les a couverts d'un ornement superbe; elle s'est parée d'une robe toute neuve⁹ pour le tromper.

11. L'éclat de sa chaussure¹⁰ lui a ébloui les yeux; sa beauté a rendu son âme captive, et elle lui a coupé la tête avec *son propre* sabre.

12. Les Perses ont été épouvantés de sa constance, et les Mèdes de sa bardiesse¹¹.

13. Alors le camp des Assyriens a été rempli de hurlements, quand nos pauvres citoyens, mourant de soif, ont commencé à paraître.

14. Les enfants des jeunes femmes¹² les ont percés de coups, et les ont tués comme de petits garçons qui s'enfuient; ils ont péri dans le combat en la présence du Seigneur notre Dieu.

15. Chantons une hymne au Seigneur, chantons une hymne nouvelle à la louange de notre Dieu.

16. Seigneur, vous êtes grand¹³; vous vous signalez par votre puissance, et nul ne peut vous surmonter.

17. Que toutes vos créatures vous obéissent, parce que vous avez parlé, et elles ont été faites; vous avez envoyé votre esprit, et elles ont été créées¹⁴; et nul ne résiste à votre voix.

18. Les montagnes seront ébranlées jusqu'aux fondements avec leurs eaux; les pierres se fondront comme la cire devant votre face.

19. Mais ceux qui vous craignent, Sei-

duitatis, et induit se vestimento lætitiæ in exultatione filiorum Israël.

10. Unxit faciem suam unguento, et colligavit cincinnos suos mitra, accepit stolam novam ad decipiendum illum.

11. Sandalia ejus rapuerunt oculos ejus, pulchritudo ejus captivam fecit animam ejus, amputavit pugione cervicem ejus.

12. Horruerunt Persæ constantiam ejus, et Medi audaciam ejus.

13. Tunc ululaverunt castra Assyriorum, quando apparuerunt humiles mei, arescentes in siti.

14. Filii puellarum compunxerunt eos, et sicut pueros fugientes occiderunt eos: perierunt in prælio a facie Domini Dei mei.

15. Hymnum cantemus Domino, hymnum novum cantemus Deo nostro.

16. Adonai Domine magnus es tu, et præclarus in virtute tua, et quem superare nemo potest.

17. Tibi serviat omnis creatura tua: quia dixisti, et facta sunt: misisti spiritum tuum, et creata sunt, et non est qui resistat voci tuæ.

18. Montes a fundamentis movebuntur cum aquis: petreæ, sicut cera, liquescent ante faciem tuam.

19. Qui autem timent te, ma-

ÿ. 10. — ⁸ Elle s'est ointe, frottée d'huile odoriférante.

⁹ * Litt. : Elle a lié les boucles de ses cheveux avec une mitre, et elle a pris une étole neuve. — La mitre était proprement une bandelette d'étoffe précieuse, le plus souvent ornée de pierreries, dont les personnes de distinction, hommes ou femmes, se servaient pour attacher leurs cheveux ou leur coiffure. Cependant la coiffure elle-même est aussi quelquefois appelée mitre. L'étole (stola), était une espèce de vêtement long à l'usage tant des hommes que des femmes chez les Orientaux. Elle était ordinairement de lin fin et blanc.

ÿ. 11. — ¹⁰ * Litt. : Ses sandales lui ont ravi les yeux. — Les sandales étaient des socques, sans empeigne, attachées aux pieds et à la jambe, au moyen de courroies. C'est à peu près la chaussure que portent encore les religieux de l'ordre de saint François, capucins, cordeliers etc. — Mais la matière en était quelquefois riche et précieuse.

ÿ. 12. — ¹¹ Les Perses et les Mèdes étaient alors sous la domination des Assyriens.

ÿ. 14. — ¹² * C'est-à-dire des jeunes gens en bas âge, encore faibles; et eux-mêmes ont pris la fuite comme des enfants sans courage.

ÿ. 16. — ¹³ Litt. : Adonai, Seigneur, vous êtes grand etc. — Adonai est un nom de Dieu qui, en hébreu, a le sens de souverain maître.

ÿ. 17. — ¹⁴ * Comp. Ps. 148, 8; 32, 6. 1. Moys. 1, 2.

gni erunt apud te per omnia.

20. Væ genti insurgenti super genus meum : Dominus enim omnipotens vindicabit in eis, in die iudicii visitabit illos.

21. Dabit enim ignem, et vermes in carnes eorum, ut urantur, et sentiant usque in sempiternum.

22. Et factum est post hæc, omnis populus post victoriam venit in Jerusalem adorare Dominum : et mox ut purificati sunt, obtulerunt omnes holocausta, et vota, et repositiones suas.

23. Porro Judith, universa vasa bellica Holofernis, quæ dedit illi populus, et conopeum, quod ipsa sustulerat de cubili ipsius, obtulit in anathema oblivionis.

24. Erat autem populus jucundus secundum faciem sanctorum, et per tres menses gaudium hujus victoriæ celebratum est cum Judith.

25. Post dies autem illos unusquisque rediit in domum suam, et Judith magna facta est in Bethulia, et præclarior erat universæ terræ Israel.

26. Erat etiam virtuti castitas adjuncta, ita ut non cognosceret virum omnibus diebus vitæ suæ, ex quo defunctus est Manasses vir ejus.

27. Erat autem diebus festis procedens cum magna gloria.

28. Mansit autem in domo viri sui annos centum quinque, et

gneur, seront très-grands devant vous en toutes choses¹⁵.

20. Malheur à la nation qui s'élèvera contre mon peuple, car le Seigneur tout-puisant se vengera d'elle, et il la visitera au jour du jugement.

21. Il répandra dans leur chair le feu et les vers, afin qu'ils brûlent, et qu'ils le sentent éternellement¹⁶.

22. Après cette victoire, tout le peuple vint à Jérusalem pour adorer le Seigneur; et s'étant purifiés¹⁷, ils lui offrirent tous leurs holocaustes, et s'acquittèrent de leurs vœux et de leurs promesses.

23. Or Judith ayant pris toutes les armes d'Holoferne que le peuple lui avait données, et le rideau de son lit qu'elle avait emporté elle-même, les offrit au Seigneur comme un anathème d'oubli¹⁸.

24. Tout le peuple fut dans la réjouissance à la vue des lieux saints¹⁹; et la joie de cette victoire fut célébrée avec Judith pendant trois mois.

25. Chacun retourna ensuite en sa maison. Et Judith devint célèbre dans Béthulie, et la personne la plus considérée de tout Israël.

26. Car la chasteté était jointe à sa vertu; et depuis la mort de Manassé, son mari, elle ne connut point d'homme tout le reste de sa vie.

27. Les jours de fête elle paraissait en public²⁰ avec une grande gloire.

28. Et après avoir demeuré cent cinq ans dans la maison de son mari²¹, et avoir donné

ⲗ. 19. — ¹⁵ * Comp. Ps. 96, 4-7.

ⲗ. 21. — ¹⁶ Judith entend le feu qui ne s'éteint point, et le ver qui ne meurt point (Isaïe, 66, 24. Marc, 9, 45.), les peines éternelles de l'enfer, qui atteindront dans le corps et dans l'âme les ennemis enuourcis de l'assemblée des saints et du royaume de Dieu.

ⲗ. 22. — ¹⁷ L'effusion du sang et l'attouchement des cadavres et des viandes profanes avaient rendu les Israélites légalement impurs. Voy. 4. Moys. 19, 11-20. 31, 19.

ⲗ. 23. — ¹⁸ * elle les voua et consacra à Dieu, de telle sorte que tous ces objets ne devaient plus être employés à aucun usage (Comp. 3. Moys. 27, 28.), et que leur présence dans le lieu saint devait préserver de l'oubli l'événement qu'ils rappelaient. Comp. 1. Rois, 21, 9; 31, 10.

ⲗ. 24. — ¹⁹ * à savoir, du temple ou de la synagogue; car la synagogue, hors de Jérusalem, servait de temple. C'est là que les Juifs se réunissaient pour prier et entendre la lecture de la loi; seulement il leur était interdit d'y offrir des sacrifices.

ⲗ. 27. — ²⁰ hors de sa retraite, où elle continuait à se tenir comme auparavant.

ⲗ. 28. — ²¹ * Il n'est pas impossible que Judith ait vécu cent cinq ans à dater du jour de son mariage, et que sa vie se soit prolongée jusqu'à l'âge de cent vingt-cinq ans ou cent trente ans. Selon d'autres, le sens est qu'elle vécut en tout cent cinq ans, comme il est marqué dans le syriaque.

la liberté à sa servante, elle mourut, et fut enterrée dans Béthulie avec son mari.

29. Et tout le peuple la pleura pendant sept jours.

30. Tant qu'elle vécut, et plusieurs années après sa mort, il ne se trouva personne qui troublât Israël ²².

31. Or le jour de cette victoire a été mis par les Hébreux au rang des saints jours; et depuis ce temps-là jusqu'aujourd'hui, il est honoré comme un jour de fête parmi les Juifs ²³.

dimisit abram suam liberam, et defuncta est ac sepulta cum viro suo in Bethulia.

29. Luxitque illam omnis populus diebus septem.

30. In omni autem spatio vitæ ejus non fuit qui perturbaret Israel, et post mortem ejus annis multis.

31. Dies autem victoriæ hujus festivitatis, ab Hebræis in numero sanctorum dierum accipitur, et colitur a Judæis ex illo tempore usque in præsentem diem.

ⲗ. 30. — ²² * Ainsi la paix que Judith procura à son peuple fut de longue durée. — Le royaume de Juda jouit de la paix, du côté des ennemis du dehors, à peu près jusqu'à l'an 610, époque où Josias ayant témérairement entrepris la guerre contre Nécao, roi d'Égypte, il y fut tué. Voy. 4. Rois, 23, 29.

ⲗ. 31. — ²³ jusqu'au temps où l'auteur sacré composa ce livre. Dans les temps postérieurs, après la captivité de Babylone, cette fête ne fut plus célébrée, vraisemblablement parce que sa célébration aurait pu paraître aux yeux des Perses, les dominateurs des Juifs, comme une provocation. Elle tomba ainsi en oubli, et les Juifs de nos jours ne la célèbrent pas non plus. De là vient que dans les textes plus récents de ce livre, le grec, le syriaque et l'ancienne version latine, le dernier verset a été omis. — * La version grecque est certainement très-ancienne. Voy. *Préf. note*. Saint Jérôme a fait la sienne sur le chaldéen. D. Calmet. *Ibid.*

PREFACE

SUR LE LIVRE D'ESTHER

Ce livre tire son nom de la reine Esther. On y voit comment Esther, femme juive, fut élevée à la dignité de reine par le roi de Perse Assuérus, nom sous lequel il faut vraisemblablement entendre Xerxès I (il régna depuis l'an 485 jusqu'à l'an 464, avant Jésus-Christ); comment le projet d'exterminer les Juifs dans tout le royaume de Perse formé par le favori Aman, fut rendu vain par elle et son père nourricier, Mardochée; comment Aman fut renversé, Mardochée élevé à sa place, et la permission accordée aux Juifs de tirer de leurs ennemis une vengeance sanglante, vengeance en mémoire de laquelle fut instituée la fête des Phurim. Ces événements offrent au lecteur un riche fonds de salutaires réflexions, notamment une foule de traits instructifs de la Providence de Dieu, qui humilie les superbes, et exalte les humbles. Selon saint Jérôme et d'autres saints Pères, ce récit est une histoire figurative de l'Eglise, qui vit dans le monde sous une oppression toute semblable, mais qui, dans les derniers temps, apparaîtra victorieuse, florissante et environnée de gloire. Le livre d'Esther comprend deux parties. La première partie qui renferme les neuf premiers chapitres et trois versets du dixième, a été depuis les temps les plus anciens comptée parmi les écrits sacrés, et admise d'un accord unanime par les Latins, les Grecs et les Juifs, parce qu'elle se trouve dans le texte hébreu. La seconde partie, qui comprend quelques fragments détachés, n'est plus dans l'hébreu, ce qui est cause que les Juifs ne la reconnaissent pas pour divine. Mais les plus anciens Pères de l'Eglise, le troisième concile œcuménique de Carthage et celui de Trente, toute l'Eglise latine et l'Eglise grecque rangent également cette partie parmi les écrits divins. Autant qu'on peut le conclure des ch. 9, 20. 12, 4. ce livre fut composé par Mardochée et Esther eux-mêmes, mais il reçut de quelque auteur inspiré des temps postérieurs certaines additions.

LIVRE D'ESTHER

CHAPITRE PREMIER.

Le roi de Perse, Assuérus, donne un grand festin. La reine Vasthi est répudiée ¹.

1. In diebus Assueri, qui re-
gnavit ab India usque Æthiopiam,
super centum viginti septem provin-
cias :

2. quando sedit in solio regni

1. Au temps d'Assuérus ², qui a régné
depuis les Indes jusqu'à l'Ethiopie, sur cent
vingt-sept provinces ³,

2. lorsqu'il s'assit sur le trône de son

¹ Si l'on souhaite lire l'histoire du livre d'Esther dans l'ordre chronologique des événements, il faut ranger les chapitres dans l'ordre qui suit : chap. 11, 2-12. c. 1. c. 2, 1-20. c. 12, 1-6. c. 2, 21-23. c. 3, 1-13. c. 13, 1-7. c. 3, 14. 15. c. 4. c. 13, 8-18. c. 14. c. 15. c. 5, 1-8. c. 5, 9-14. c. 6, 1-14. c. 7. c. 8, 1-13. c. 16. c. 8, 14-17. c. 9, c. 10. c. 11, 1.

†. 1. — ² Le nom d'Assuérus se rencontre dans la Bible pour divers princes (*Dan.* 9. 1. 1. *Esd.* 4, 6.). Selon la plupart des interprètes catholiques, ce serait Darius, fils d'Hystaspe, qui serait ici désigné. Toutefois ce roi de Perse portant toujours son nom dans les Ecritures (1. *Esd.* 4, 5. 24. 5, 6. 7. *Agg.* 1, 1. *Zach.* 1, 1. 7.), ce serait déjà, ce semble, une raison de croire que ce n'est pas lui qui est marqué par Assuérus; mais ce qui va surtout contre lui, c'est que d'après chap. 1, 2., Assuérus était à Suse dès le commencement de son règne, tandis que Darius ne fixa sa résidence à Suse qu'après avoir régné sept ans. — C'est avec plus d'exactitude que par Assuérus on entend Xerxès I. Non-seulement ce qui est dit dans le livre d'Esther est en général en parfait accord avec le caractère de ce puissant monarque, aussi cruel que voluptueux, mais certaines circonstances de son règne, comme le grand conseil qu'il assembla la troisième année après qu'il fut monté sur le trône, au sujet de l'expédition contre la Grèce, son retour de la Grèce en Perse la septième année, conviennent très-bien à l'Assuérus de notre livre. Voy. chap. 1, 3. 2, 16. — ³ Assuérus (en hébr. Achaschverosch) n'est pas le nom d'un roi de Perse, mais seulement un surnom, un titre commun à plusieurs de ces monarques. Ce nom signifie « l'illustre, le grand. » — Artaxerxès, fils de Xerxès I, se montra très-favorable aux Juifs, ce qui, en confirmant l'opinion de l'auteur sur le roi de Perse ici désigné, ferait croire qu'Esther était la mère d'Artaxerxès. Voy. 1. *Esd.* 7, 1-28; 2. *Esd.* 2, 1-8.

³ Dans l'hébr. : *Medinah, judicatures*. Ce nombre de cent vingt-sept provinces ou judicatures est sans doute considérable, mais il ne paraîtra pas incroyable, si l'on fait attention à l'immense étendue de l'empire des Perses depuis les conquêtes de Cyrus. Ces provinces pouvaient d'ailleurs être plus ou moins vastes. — On a déjà remarqué au sujet de plusieurs livres des Ecritures (Voy. 2. 3. 4. *Moys.* *Jos.* *Jug.* *Ruth*, les quatre livres des *Rois*, etc.) qu'ils commencent, dans le texte hébr., par la conjonction *et*. Il en est de même du livre d'Esther, sans doute parce que l'auteur sacré le rattachait à quelque récit antérieur.

royaume, Suse était la capitale de son empire ⁴.

3. La troisième année de son règne il fit un festin magnifique à tous les princes, à tous ses officiers, aux plus braves d'entre les Perses, aux premiers d'entre les Mèdes, et aux gouverneurs des provinces, étant lui-même présent ⁵,

4. pour faire éclater la gloire et les richesses de son empire, et pour montrer la grandeur de sa puissance. *Ce festin dura* longtemps, ayant été continué pendant cent quatre-vingts jours ⁶.

5. Et vers le temps que ce festin finissait, le roi invita tout le peuple ⁷ qui se trouva dans Suse, depuis le plus grand jusqu'au plus petit. Il commanda qu'on préparât un festin pendant sept jours dans le vestibule de son jardin, et du bois digne de la magnificence royale, qui avait été planté par la main des rois.

6. On avait tendu de tous côtés des tapisseries de fin lin, de couleur de bleu céleste ⁸ et d'hyacinthe, qui étaient soutenues par des cordons de fin lin ⁹ teints en écarlate, qui étaient passés dans des anneaux d'ivoire, et attachés à des colonnes de marbre. Des lits d'or et d'argent ¹⁰ étaient rangés en ordre sur un pavé de porphyre et de marbre blanc, qui était embelli de plusieurs figures avec une admirable variété ¹¹.

7. Ceux qui avaient été invités buvaient en des vases d'or; et les viandes se servaient dans des bassins toujours différents les uns

sui, Susan civitas regni ejus exordium fuit.

3. Tertio igitur anno imperii sui, fecit grande convivium cunctis principibus et pueris suis, fortissimis Persarum, et Medorum inclytis, et præfectis provinciarum coram se,

4. ut ostenderet divitias gloriæ regni sui, ac magnitudinem, atque jactantiam potentiae suæ, multo tempore, centum videlicet et octoginta diebus.

5. Cumque implerentur dies convivii, invitavit omnem populum, qui inventus est in Susan, a maximo usque ad minimum: et jussit septem diebus convivium præparari in vestibulo horti, et nemoris, quod regio cultu et manu consitum erat.

6. Et pendebant ex omni parte tentoria aërii coloris, et carbasini ac hyacinthini, sustentata funibus byssinis atque purpureis, qui eburneis circulis inserti erant, et columnis marmoreis fulciebantur. Lectuli quoque aurei et argentei, super pavementum smaragdino, et pario stratum lapide, dispositi erant: quod mira varietate pictura decorabat.

7. Bibebant autem qui invitati erant, aureis poculis, et aliis atque aliis vasis cibi inferebantur.

ŷ. 2. — ⁴ * Darius fonda, ou plutôt embellit et orna la ville de Suse, et cette ville était la résidence d'hiver des rois de Perse. C'est pourquoi elle était considérée comme la capitale de l'empire (2. *Esdr.* 1, 1.), bien que Babylone tint toujours le premier rang.

ŷ. 3. — ⁵ lesquels il avait convoqués pour les consulter touchant l'expédition contre la Grèce.

ŷ. 4. — ⁶ Le festin dura six mois. On voit de pareils excès de dissolution à la cour des princes voluptueux d'Orient à toutes les époques. — ⁷ Le but des rois dans ces sortes de festins, était, d'une part, de montrer leur magnificence et leurs richesses, et d'autre part, de s'attirer l'affection de ceux qui y participaient. — Du reste, lorsqu'il est dit que le roi invita pendant sept jours, à son festin, tout le peuple qui se trouva à Suse (ŷ. 5.), cela ne signifie pas que tout le peuple de Suse se trouva en même temps assis au banquet: il pouvait n'y être admis que par troupes plus ou moins nombreuses; ou bien même on peut l'entendre d'une table ouverte pendant sept jours, de manière à ce que chaque individu pût, s'il le voulait, y participer au moins une fois, durant cet intervalle.

ŷ. 5. — ⁷ * C'est ainsi que les empereurs romains donnaient quelquefois à manger à toute la ville de Rome (Suét., *in Jul.*, xxxvii; *in Tib.*, xx.). De nos jours les empereurs de Russie, au jour de leur couronnement à Moscou, dressent des tables pour toute la foule du peuple qui est présente.

ŷ. 6. — ⁸ Dans l'hébr.: blanche.

⁹ de toile précieuse d'Égypte.

¹⁰ Les Perses, à table, n'étaient pas assis, mais couchés sur des coussins.

¹¹ Le pavé était incrusté de pierres de diverses couleurs; c'était une mosaïque.

Vinum quoque, ut magnificentia regia dignum erat, abundans, et præcipuum ponebatur.

8. Nec erat qui nolentes cogeret ad bibendum, sed sicut rex statuerat, præponens mensis singulos de principibus suis, ut sumeret unusquisque quod vellet.

9. Vasthi quoque regina fecit convivium feminarum in palatio, ubi rex Assuerus manere consueverat.

10. Itaque die septimo, eum rex esset hilarior, et post nimiam potationem incaluisset mero, præcepit Maumam, et Bazatha, et Harbona, et Bagatha, et Abgatha, et Zethar, et Charchas, septem eunuquis, qui in conspectu ejus ministrabant,

11. ut introducerent reginam Vasthi coram rege, posito super caput ejus diademate, ut ostenderet cunctis populis et principibus pulchritudinem illius : erat enim pulchra valde.

12. Quæ renuit, et ad regis imperium, quod per eunuchos mandaverat, venire contempsit. Unde iratus rex, et nimio furore succensus,

13. interrogavit sapientes, qui ex more regio semper ei aderant, et illorum faciebat cuncta consilio, scientium leges ac jura majorum :

14. (erant autem primi et proximi, Charsena, et Sethar, et Admatha, et Tharsis, et Mares, et Marsana, et Mamuchan, septem duces Persarum atque Medorum, qui videbant faciem regis, et primi post eum residere soliti erant)

15. cui sententiæ Vasthi regina subjaceret, quæ Assueri regis im-

des autres. On y présentait aussi du plus excellent vin, et en grande abondance, comme il était digne de la magnificence royale.

8. Nul ne contraignait à boire ceux qui ne le voulaient pas¹²; mais le roi avait ordonné que l'un des grands de sa cour fût assis à chaque table, afin que chacun prit ce qu'il lui plairait.

9. La reine Vasthi fit aussi un festin aux femmes dans le palais où le roi Assuérus avait accoutumé de demeurer¹³.

10. Le septième jour, lorsque le roi était plus gai qu'à l'ordinaire, dans cette chaleur du vin qu'il avait bu avec excès, il commanda à Maüman, Bazatha, Harbona, Bagatha, Abgatha, Zéthar et Charchas, qui étaient les sept eunuques, officiers du roi Assuérus¹⁴,

11. de faire venir devant le roi la reine Vasthi, ayant le diadème sur sa tête, pour faire voir sa beauté à tous ses peuples et aux premières personnes de sa cour, parce qu'elle était extrêmement belle.

12. Mais elle refusa, et dédaigna de venir selon le commandement que le roi lui en avait fait faire par ses eunuques. Assuérus entrant donc en colère, et étant transporté de fureur,

13. consulta les sages qui étaient toujours près de sa personne¹⁵, selon la coutume ordinaire à tous les rois, par le conseil desquels il faisait toutes choses, parce qu'ils savaient les lois et les ordonnances anciennes.

14. (Or, entre ces sages, les premiers et les plus proches étaient Charséna, Séthar, Admatha, Tharsis, Marès, Marsana et Mamuchan, qui étaient les sept grands seigneurs des Perses et des Mèdes¹⁶, qui voyaient le visage du roi, et qui avaient accoutumé de s'asseoir les premiers après lui).

15. Le roi leur demanda donc quelle peine méritait la reine Vasthi¹⁷, qui n'avait point

ÿ. 8. — ¹² Dans les repas des Perses, les rois de la fête forçaient leurs hôtes à vider un certain nombre de verres, ce qui leur devait être souvent très à charge.

ÿ. 9. — ¹³ Les femmes ne paraissaient pas aux repas publics, mais elles tenaient quelques tables dans les palais pour leur sexe.

ÿ. 10. — ¹⁴ Litt. : les sept eunuques qui servaient en sa présence, — non pas toutefois le plus près de lui; car voy. ÿ. 14; mais en qualité de chefs du harem.

ÿ. 13. — ¹⁵ Dans l'hébr. : qui connaissaient les temps.

ÿ. 14. — ¹⁶ Voy. 1. Esdr. 7, 14.

ÿ. 15. — ¹⁷ Litt. : à quelle sentence s'était exposée la reine Vasthi, — il demanda aux sages à quelle peine etc.

obéi au commandement que le roi lui avait fait faire par ses eunuques.

16. Mamuchan répondit en présence du roi et des premiers de sa cour : La reine Vasthi n'a pas seulement offensé le roi, mais encore tous les peuples et tous les grands seigneurs qui sont dans toutes les provinces du roi Assuérus.

17. Car cette conduite de la reine étant sue de toutes les femmes, leur apprendra à mépriser leurs maris, en disant : Le roi Assuérus a commandé à la reine Vasthi de venir se présenter devant lui, et elle n'a point voulu.

18. Et à son imitation les femmes de tous les grands seigneurs des Perses et des Mèdes mépriseront les commandements de leurs maris¹⁸. Ainsi la colère du roi est juste¹⁹.

19. Si vous l'agréez, qu'il se fasse un édit par votre ordre, et qu'il soit écrit, selon la loi des Perses et des Mèdes, qu'il n'est pas permis de violer²⁰, que la reine Vasthi ne se présentera plus devant le roi, mais que sa couronne sera donnée à une autre qui en sera plus digne qu'elle.

20. Et que cet édit soit publié dans toute l'étendue des provinces de votre empire (qui est si vaste), afin que toutes les femmes, tant des grands que des petits, rendent honneur à leurs maris.

21. Le conseil de Mamuchan plut au roi et aux grands; et pour exécuter ce qu'il lui avait conseillé,

22. il envoya des lettres à toutes les provinces de son royaume en diverses langues, selon qu'elles pouvaient être lues et entendues par les peuples différents de son royaume, afin que les maris eussent tout le pouvoir et toute l'autorité chacun dans sa maison²¹, et que cet édit fût publié parmi tous les peuples.

perium, quod per eunuchos mandaverat, facere nolisset.

16. Responditque Mamuchan audiente rege, atque principibus. Non solum regem læsit regina Vasthi, sed et omnes populos, et principes, qui sunt in cunctis provinciis regis Assueri.

17. Egredietur enim sermo reginæ ad omnes mulieres, ut contemnunt viros suce, et dicant : Rex Assuerus jussit ut regina Vasthi intraret ad eum, et illa noluit.

18. Atque hoc exemplo omnes principum conjuges Persarum atque Medorum, parvipendent imperia maritorum : unde regis justa est indignatio.

19. Si tibi placet, egredietur edictum a facie tua, et scribatur juxta legem Persarum atque Medorum, quam præteriri illicitum est, ut nequaquam ultra Vasthi ingredietur ad regem, sed regnum illius, altera, quæ melior est illa, accipiat.

20. Et hoc in omne (quod latissimum est) provinciarum tuarum divulgetur imperium, et cunctæ uxores tam majorum, quam minorum, deferant maritis suis honorem.

21. Placuit consilium ejus regi, et principibus : fecitque rex juxta consilium Mamuchan,

22. et misit epistolas ad universas provincias regni sui, ut quæque gens audire et legere poterat, diversis linguis et litteris, esse viros principes ac majores in domibus suis : et hoc per cunctos populos divulgari.

§. 18. — ¹⁸ * Il est assez clair de soi que le motif apporté par ce conseiller n'était pas sérieux, et qu'il ne parlait ainsi que pour se conformer aux désirs du roi.

¹⁹ Dans l'hébr. : ... de leurs maris, et ainsi le mépris et l'emportement n'auront point de fin.

§. 19. — ²⁰ et qui en outre est irrévocable. *Comp. pl. b. 8, 8. Dan. 6, 8. 15.* — * On peut voir par ce chapitre quelle était la forme du gouvernement chez les anciens Perses : 1° le roi; 2° les sept conseillers qui voyaient la face du roi, concouraient avec lui à faire les lois, et, par l'apposition de leurs sceaux avec le sceau royal, les rendaient irrévocables (§. 14. 19. 1. *Esdr. 7, 14.*), privilège qui néanmoins était quelquefois attaché à la seule parole du roi; 3° les sept eunuques connaissant les temps ou l'*astrologie*, et tenant les annales de l'empire, lesquels étaient des mages.

§. 22. — ²¹ * Cet édit d'Assuérus paraît, d'après nos mœurs, assez plaisant, pour ne pas dire ridicule; mais dans ces temps anciens et d'après les mœurs des Orien-

CHAPITRE II.

Esther, pupille de Mardocheé, devient reine. Mardocheé découvre un complot.

1. His ita gestis, postquam regis Assueri indignatio deferbuerat, recordatus est Vasthi, et quæ fecisset, vel quæ passa esset :

2. dixeruntque pueri regis, ac ministri ejus : Quærantur regi puellæ virgines ac speciosæ,

3. et mittantur qui considerent per universas provincias puellas speciosas et virgines : et adducant eas ad civitatem Susan, et tradant eas in domum feminarum sub manu Egei eunuchi, qui est præpositus et custos mulierum regiarum : et accipiant mundum muliebrem, et cætera ad usus necessaria.

4. Et quæcumque inter omnes oculis regis placuerit, ipsa regnet pro Vasthi. Placuit sermo regi : et ita, ut suggererant, jussit fieri.

5. Erat vir Judæus in Susan civitate, vocabulo Mardocheus, filius Jair, filii Semei, filii Cis, de stirpe Jemini,

6. qui translatus fuerat de Jerusalem eo tempore, quo Jehoniam regem Juda Nabuchodonosor rex Babylonis transtulerat,

7. qui fuit nutritius filiae fratris sui Edissæ, quæ altero nomine vocabatur Esther : et utrum-

1. Ces choses s'étant passées de la sorte, lorsque la colère du roi Assuérus fut adoucie, il se ressouvint de Vasthi, et de ce qu'elle avait fait, et de ce qu'elle avait souffert¹.

2. Alors les serviteurs et les officiers du roi lui dirent : Qu'on cherche pour le roi des filles qui soient vierges et belles²,

3. et qu'on envoie dans toutes les provinces des gens qui considèrent les plus belles d'entre les jeunes filles qui sont vierges, et qu'ils les amènent à la ville de Suse, et les mettent dans le palais des femmes, sous la conduite de l'eunuque Egée, qui a soin de garder les femmes du roi : là on leur donnera tous leurs ornements, et tout ce qui leur sera nécessaire.

4. Et celle qui plaira davantage aux yeux du roi, sera reine à la place de Vasthi. Cet avis plut au roi ; et il leur commanda de faire ce qu'ils lui avaient conseillé.

5. Il y avait dans la ville de Suse un homme Juif, nommé Mardocheé, fils de Jaïr, fils de Séméï, fils de Cis, de la race de Jémîni³,

6. qui⁴ avait été transféré de Jérusalem au temps que Nabuchodonosor, roi de Babilone, y avait fait amener Jéchonias, roi de Juda. 4. *Rois*, 24, 15. *Pl. b.* 11, 4.

7. Il avait élevé auprès de lui la fille de son frère, nommée Edisse, qui s'appelait autrement Esther⁵. Elle avait perdu son père

taux, il n'en était pas ainsi. Le mari était maître et despote dans sa maison ; le roi veut que son empire despotique soit absolu et sans contradiction.

ŷ. 1. — ¹ Le roi se repentait de ce qu'il avait fait ; mais les conseillers, qui avaient à redouter la vengeance de Vasthi, tâchèrent, en lui faisant d'autres propositions qui flattaient sa mollesse, d'étouffer en lui les sentiments de repentir.

ŷ. 2. — ² Encore de nos jours les monarques païens d'Orient, et même les empereurs turcs, quand ils veulent remplir leur harem, font choisir dans leur empire les filles les plus belles, et prennent ensuite pour favorite, plutôt que pour reine celle qui leur plaît davantage.

ŷ. 5. — ³ De la tribu de Benjamin. — De la similitude des noms il ne suit nullement que Mardocheé fût le même personnage qui revint avec Zorobabel à Jérusalem, d'où il serait ensuite retourné à Suse ; ni qu'il fût issu de la même famille que Saül (1. *Rois*, 9, 1.). Comp. 4. *Rois*, 24, 8-16.

ŷ. 6. — ⁴ Cis, trisaïeul de Mardocheé.

ŷ. 7. — ⁵ Le nom hébreu Hadassa signifie myrte, le nom persan Esther veut dire, selon quelques-uns, myrte vert, selon d'autres, astre. Il semble qu'elle reçut le nom d'Esther dans le harem du roi de Perse.

et sa mère. Elle était parfaitement belle, et il paraissait une grâce extraordinaire sur son visage. Son père et sa mère étant morts, Mardochée l'avait adoptée pour sa fille.

8. Cette ordonnance du roi ayant donc été répandue partout, lorsqu'on amenait à Suse plusieurs filles très-belles, et qu'on les mettait entre les mains de l'eunuque Egée, on lui amena aussi Esther entre les autres, afin qu'elle fût gardée avec les femmes.

9. Esther lui plut, et trouva grâce devant lui. C'est pourquoi il commanda à un eunuque ⁶ de se hâter de lui présenter tous ses ornements, et de lui donner tout ce qui devait lui appartenir, avec sept filles parfaitement belles de la maison du roi, et d'avoir grand soin de tout ce qui pourrait contribuer à la parer et à l'embellir, elle et ses filles ⁷.

10. Esther ne voulut point lui dire de quel pays et de quelle nation elle était ⁸, parce que Mardochée lui avait ordonné de tenir cela très-secret ⁹.

11. Il se promenait tous les jours devant le vestibule de la maison où étaient gardées les vierges choisies, se mettant en peine de l'état d'Esther, et voulant savoir ce qui lui arriverait.

12. Lorsque le temps de ces filles était venu, elles étaient présentées au roi en leur rang, après avoir fait tout ce qui était nécessaire pour se parer et se rendre plus agréables pendant l'espace de douze mois, se servant pour cela pendant les six premiers mois, d'une onction d'huile et de myrrhe; et pendant les six autres, de parfums et d'aromates ¹⁰.

13. Lorsqu'elles allaient trouver le roi, on leur donnait tout ce qu'elles demandaient pour se parer; et elles passaient de la chambre des femmes à celle du roi avec tous les ornements qu'elles avaient désirés.

que parentem amiserat : pulchra nimis, et decora facie. Mortuisque patre ejus ac matre, Mardochæus sibi eam adoptavit in filiam.

8. Cumque percrebrisset regis imperium, et juxta mandatum illius multæ pulchræ virgines adducerentur Susan, et Egeo traderentur eunucho : Esther quoque inter cæteras puellas ei tradita est, ut servaretur in numero feminarum.

9. Quæ placuit ei, et invenit gratiam in conspectu illius. Et præcepit eunucho, ut acceleraret mundum muliebrem, et traderet ei partes suas, et septem puellas speciosissimas de domo regis, et tam ipsam quam pedissequas ejus ornaret atque excoleret.

10. Quæ noluit indicare ei populum et patriam suam : Mardochæus enim præceperat ei, ut de hac re omnino reticeret :

11. qui deambulabat quotidie ante vestibulum domus, in qua electæ virgines servabantur, curam agens salutis Esther, et scire volens quid ei accideret.

12. Cum autem venisset tempus singularum per ordinem puellarum, ut intrarent ad regem, expletis omnibus quæ ad cultum muliebrem pertinebant, mensis duodecimis vertebatur : ita duntaxat, ut sex mensibus oleo ungerentur myrrhino, et aliis sex quibusdam pigmentis et aromatibus uterentur.

13. Ingredientesque ad regem, quidquid postulassent ad ornatum pertinens, accipiebant, et ut eis placuerat, compositæ de triclinio feminarum ad regis cubiculum transibant.

ŷ. 9. — ⁶ à un eunuque subalterne.

⁷ Dans l'hébr. : ... du roi. Et il la transféra avec ses jeunes filles dans le meilleur appartement de la maison des femmes.

ŷ. 10. — ⁸ Litt. : son peuple et sa patrie, — c'est-à-dire elle ne lui dit point de quel peuple elle était; du reste, on ne l'obligea pas à s'expliquer sur ce point, ainsi qu'on peut l'inférer assez clairement de l'hébreu.

⁹ de peur qu'elle ne devint pour cela un objet de mépris. — * Comme étant issue d'un captif, et d'une nation qui pouvait être odieuse à ses vainqueurs, parce qu'elle suivait d'autres lois, et adorait un seul Dieu.

ŷ. 12. — ¹⁰ * Que si, pour plaire à un roi mortel, on usait de tant de parfums, et on travaillait durant tant de temps à acquérir une beauté passagère, que ne devons-nous pas faire pour plaire au roi immortel du ciel, et pour faire de nos âmes des épouses dignes de sa divine majesté ?

14. Et quæ intraverat vespere, egrediebatur mane, atque inde in secundas ædes deducebatur, quæ sub manu Susagazi eunuchi erant, qui concubinis regis præsidebat : nec habebat potestatem ad regem ultra redeundi, nisi voluisset rex, et eam venire jussisset ex nomine.

15. Evoluto autem tempore per ordinem, instabat dies, quo Esther filia Abihail fratris Mardochei, quam sibi adoptaverat in filiam, deberet intrare ad regem. Quæ non quæsivit muliebrem cultum, sed quæcumque voluit Egeus eunuchus custos virginum, hæc ei ad ornatum dedit. Erat enim formosa valde, et incredibili pulchritudine, omnium oculis gratiosa et amabilis videbatur.

16. Ducta est itaque ad cubiculum regis Assuëri mense decimo, qui vocatur Tebeth, septimo anno regni ejus.

17. Et adamavit eam rex plus quam omnes mulieres, habuitque gratiam et misericordiam coram eo super omnes mulieres, et posuit diadema regni in capite ejus, fecitque eam regnare in loco Vasthi.

18. Et jussit convivium præparari permagnificum cunctis principibus, et servis suis, pro conjunctione et nuptiis Esther. Et

14. Celle qui y était entrée au soir en sortait le matin, et elle était conduite de là dans un autre appartement¹¹ où demeuraient les concubines du roi, dont Susagazi, eunuque, avait soin; et elle ne pouvait plus de nouveau se présenter devant le roi, à moins que lui-même ne le voulût, et qu'il ne l'eût commandé expressément en la nommant par son nom.

15. Après donc qu'il se fût passé du temps, le jour vint auquel Esther, fille d'Abihail, frère de Mardochée, et que Mardochée avait adoptée pour sa fille, devait être présentée au roi en son rang. Elle ne demanda rien pour se parer; mais Egée, eunuque, qui avait le soin de ces filles, lui donna pour cela tout ce qu'il voulut. Car elle était parfaitement bien faite, et son incroyable beauté la rendait aimable et agréable à tous ceux qui la voyaient.

16. Elle fut donc menée à la chambre du roi Assuërus, au dixième mois appelé Tébeth¹², la septième année de son règne.

17. Le roi l'aima plus que toutes ses autres femmes, et elle s'acquît dans son cœur et dans son esprit une considération plus grande que toutes les autres. Il lui mit sur la tête le diadème royal, et il la fit reine à la place de Vasthi¹³.

18. Et le roi commanda qu'on fit un festin très-magnifique à tous les grands de sa cour et à tous ses serviteurs, pour le mariage et les noces d'Esther. Il soulagea les peuples

ŷ. 14. — ¹¹ Litt. : elle était conduite de là dans d'autres bâtiments, qui étaient sous la main de l'eunuque Susagazi, lequel avait soin des concubines. — Elle était conduite dans un autre harem.

ŷ. 16. — ¹² Il tombe dans nos mois de décembre et de janvier. Depuis la réputation de Vasthi, il s'était écoulé quatre ans (*Pl. h. 1, 3.*). Immédiatement après, Xerxès partit pour son expédition contre la Grèce, laquelle se prolongea jusqu'à la sixième année de son règne. La septième année, ayant vu son armée de terre défaite à Platée, et ses forces de mer détruites à Mycales en un seul jour, il retourna en Perse, et s'y livra à toutes sortes de voluptés. Ce fut vers ce temps-là qu'il fit rassembler des jeunes filles, et qu'Esther fut choisie pour reine.

ŷ. 17. — ¹³ Ce mariage d'une jeune fille d'Israël avec un roi païen était une œuvre de la Providence divine, qui voulait procurer au peuple de Dieu une protection contre ses ennemis superbes. L'humilité profonde, la grande foi et l'attachement consciencieux à la loi de Dieu, que l'on vit toujours éclater dans la conduite d'Esther, sont une preuve suffisante qu'elle était conduite par l'Esprit de Dieu, lorsqu'elle contracta ce mariage. — Les princes d'Asie n'avaient guère que des concubines, et ils étaient dans l'usage d'élever à la dignité de reine celle de leurs femmes qui avait le plus d'ascendant sur eux, ou qui leur plaisait davantage, sans prendre en considération ni sa famille, ni son origine. On a dit qu'après la mort du mage Smerdis, il fut arrêté solennellement que le roi ne pourrait prendre femme ailleurs que dans la maison des sept prétendants au trône. Mais en admettant la réalité de ce décret, il n'obligeait certainement que ceux qui le portaient, et jamais les rois de Perse qui vinrent après Smerdis ne s'y conformèrent.

de toutes ses provinces¹⁴, et il fit des dons dignes de la magnificence d'un prince.

19. Et tant qu'on chercha des filles pour le second *mariage du roi*, et qu'on les rassemblait en un même lieu¹⁵, Mardochée demeura toujours à la porte du roi¹⁶.

20. Esther n'avait point encore découvert ni son pays, ni son peuple¹⁷, selon l'ordre que Mardochée lui en avait donné : car Esther observait tout ce qu'il lui ordonnait, et faisait encore toutes choses en ce temps-là comme elle avait coutume lorsqu'il la nourrissait auprès de lui, étant encore toute petite¹⁸.

21. Lors donc que Mardochée demeurait à la porte du roi¹⁹, Bagathan et Tharès, deux de ses eunuques qui commandaient à la première entrée du palais²⁰, ayant conçu quelque mécontentement contre le roi, entreprirent d'attenter sur sa personne et de le tuer.

22. Mais Mardochée ayant découvert leur dessein, en avertit aussitôt la reine Esther. La reine en avertit le roi au nom de Mardochée, dont elle avait reçu l'avis.

23. On fit des recherches à ce sujet ; et l'avis ayant été trouvé véritable, l'un et l'autre fut pendu. Et tout ceci fut écrit dans les histoires, et marqué dans les annales par ordre du roi²¹.

dedit requiem universis provinciis, ac dona largitus est juxta magnificentiam principalem.

19. Cumque secundo quærentur virgines et congregarentur, Mardocheus manebat ad januam regis :

20. necdum prodiderat Esther patriam, et populum suum, juxta mandatam ejus. Quidquid enim ille præcipiebat, observabat Esther : et ita cuncta faciebat, ut eo tempore solita erat, quo eam parvulam nutriebat.

21. Eo igitur tempore, quo Mardocheus ad regis januam morabatur, irati sunt Bagathan et Thares duo eunuchi regis, qui janitores erant, et in primo palatii limine presidebant : volueruntque insurgere in regem, et occidere eum.

22. Quod Mardocheum non latuit, statimque nuntiavit reginæ Esther : et illa regi, ex nomine Mardochei, qui ad se rem detulerat.

23. Quæsitum est, et inventum : et appensus est uterque eorum in patibulo. Mandatumque est historiis, et annalibus traditum coram rege.

ŷ. 18. — ¹⁴ en diminuant les charges.

ŷ. 19. — ¹⁵ Litt. : Et lorsqu'on cherchait et qu'on rassemblait des filles pour la seconde fois, — à savoir lorsqu'on réunit ensemble ces jeunes filles, parmi lesquelles se trouvait Esther ; la première fois fut lorsque le roi fit choix de Vasthi.

¹⁶ Mardochée entra au service du roi. La porte désigne la cour. *Pl. b. 3, 2. Dan. 2, 49.*

ŷ. 20. — ¹⁷ Si elle l'eût fait, Mardochée n'aurait vraisemblablement obtenu aucun emploi.

¹⁸ Les dispositions d'enfance qui l'animaient reçurent dès ici-bas leur récompense. Nul n'entrera dans le royaume du ciel, s'il ne se fait petit et obéissant comme un enfant. *Matth. 18, 3.*

ŷ. 21. — ¹⁹ lorsqu'il fut installé à la cour.

²⁰ vraisemblablement les chefs de Mardochée. On présume qu'ils étaient fâchés de l'éloignement de Vasthi, auprès de laquelle ils étaient peut-être en faveur.

ŷ. 23. — ²¹ Les anciens rois de Perse faisaient transcrire dans des annales tout ce qui arrivait de mémorable dans leur empire. Et cependant nonobstant ces annales des rois et des empires d'Orient, aucun monument sérieux de ces rois et de ces empires n'est parvenu jusqu'à nous. Les histoires des écrivains orientaux ne sont que des tissus de fables et de contes aussi puérides qu'incohérents. — Le livre d'Esther, du reste, nous peint dans toute leur monstruosité les mœurs des souverains d'Orient. Les princes, et à leur exemple, tous les grands, les riches et jusqu'au moindre de leurs sujets, avaient des gynécées ou sérails où étaient renfermées leurs épouses et leurs concubines, dont le nombre ne connaissait d'autres limites que le caprice des tyrans. Ces femmes étaient sous la garde d'un eunuque ; et il y avait pour les recevoir deux harem, l'un plus ample et mieux orné, destiné à celles qui avaient la faveur du prince ; l'autre moins bien tenu pour celles qu'il voulait humilier (ŷ. 2-4. 8. 15.) — Les jeunes filles qui étaient choisies passaient ordinairement un temps assez considérable, un an au moins, à se préparer à paraître devant le

CHAPITRE III.

Élévation d'Aman; son orgueil et sa cruauté à l'égard des Juifs.

1. Post hæc rex Assuerus exaltavit Aman filium Amadathi, qui erat de stirpe Agag : et posuit solium ejus super omnes principes, quos habebat.

2. Cunctique servi regis, qui in foribus palatii versabantur, flectebant genua, et adorabant Aman : sic enim præceperat eis imperator; solus Mardocheus non flectebat genu, neque adorabat eum.

3. Cui dixerunt pueri regis, qui ad fores palatii præsidebant : Cur præter cæteros non observas mandatum regis?

4. Cumque hoc crebrius dice-

1. Après cela le roi Assuérus éleva Aman, fils d'Amadath, qui était de la race d'Agag¹; et le trône sur lequel il le fit asseoir était au-dessus de tous les princes qu'il avait *près de sa personne*.

2. Et tous les serviteurs du roi qui étaient à la porte² du palais, fléchissaient les genoux devant Aman, et l'adoraient, parce que l'empereur le leur avait commandé. Il n'y avait que Mardochee qui ne fléchissait point les genoux devant lui, et qui ne l'adorait point³.

3. Et les serviteurs du roi qui commandaient à la porte du palais lui dirent : Pourquoi n'obéissez-vous point au commandement du roi comme tous les autres?

4. Et après lui avoir dit cela fort souvent,

roi. Pendant ce temps-là, elles avaient à leur disposition tous les moyens de relever leur beauté : parfums, ornements, nourriture recherchée, rien ne leur était refusé (x. 9. 41. 43.) On voit aussi qu'outre les eunuques, il y avait au palais de jeunes hommes et de jeunes filles employés au service soit du prince, soit de ses femmes (x. 2. 9.) On a objecté à la loi de Moïse qu'elle tolérât la polygamie. Elle la tolérât en effet plutôt qu'elle ne la permettait : mais c'était un mal nécessaire, qu'elle restreignait au moins autant que possible, comme on peut le conclure du livre d'Esther et de tout l'ensemble des livres saints. Pour ce qui est des autres peuples du paganisme, spécialement des peuples d'Orient, la polygamie prit chez eux un développement qui ne fit que s'étendre avec le temps. Ces mœurs efféminées, du reste, qu'on ne l'oublie pas, se conservent encore chez les peuples de ces contrées, et notamment parmi les Mahométans. Or, sans aucun doute, c'est là une des principales causes de l'ascendant que les peuples d'Occident ont pris sur eux. L'empire ottoman est, dit-on, un corps pourri, qui ne renferme plus que des populations abâtardies, énervées et minées par les infirmités. Cette dégradation est la suite nécessaire de la morale du Coran. Tant il est vrai que le christianisme, qui seul révèle à l'homme sa dignité, seul aussi donne aux empires la force et la stabilité. La femme surtout, dès qu'elle cesse d'être protégée par la loi chrétienne, perd tout rang et toute dignité dans la famille et dans la société : elle n'est plus qu'une esclave et le jouet des passions brutales d'un maître qui l'achète et la vend, la laisse vivre ou la fait mourir, comme bon lui semble. — Les soldats d'Alexandre, tout corrompus qu'ils étaient eux-mêmes, ne devaient pas avoir beaucoup de peine à triompher de princes et de peuples ainsi ensevelis dans la mollesse et énervés par le sensualisme.

1. roi des Amalécites, que Saül vainquit; et que Samuel coupa en morceaux. 1. *Rois*, 15, 33. *Comp. pl. b.* 16, 10.

2. — à la cour.

3. Aman voulait être honoré comme un Dieu (*pl. b.* 13, 14.); car s'il n'eût exigé que les témoignages d'honneur ordinaires envers les grands, Mardochee n'aurait pas refusé de les lui rendre, non plus que ne le refusèrent d'autres Hébreux en de pareilles occasions. — * Les rois de Perse, comme les représentants de la divinité, se faisaient rendre les honneurs divins (*Dan.* 3, 5-11 6, 4-7), et Aman prétendait aux mêmes honneurs que le roi. Le terme hébreu כָּרַע (karah) mis ici pour exprimer le genre d'honneur rendu à Aman, signifie en effet : *fléchir le genou, mettre le genou en terre*, et ne s'emploie que pour marquer le culte dû à Dieu.

voyant qu'il ne voulait point les écouter, ils en avertirent Aman, voulant savoir s'il demeurerait toujours dans cette résolution, parce qu'il leur avait dit qu'il était Juif⁴.

5. Aman ayant reçu cet avis, et ayant reconnu par expérience que Mardochée ne fléchissait point les genoux devant lui, et ne l'adorait point, entra dans une grande colère.

6. Mais il compta pour rien de se venger seulement de Mardochée. Et ayant su qu'il était Juif, il aima mieux entreprendre de perdre toute la nation des Juifs qui étaient dans le royaume d'Assuérus.

7. La douzième année du règne d'Assuérus, au premier mois appelé nisan⁵, le sort qui s'appelle en hébreu⁶ phur, fut jeté dans l'urne devant Aman, pour savoir en quel mois et en quel jour on devait faire tuer toute la nation juive : et le sort tomba sur le douzième mois appelé adar.

8. Et Aman dit au roi Assuérus : Il y a un peuple dispersé par toutes les provinces de votre royaume, gens séparés les uns des autres, qui ont des lois et des cérémonies toutes nouvelles, et qui de plus méprisent les ordonnances du roi. Et vous savez fort bien qu'il est de l'intérêt de votre royaume de ne pas souffrir que la licence le rende encore plus insolent.

9. Ordonnez donc, s'il vous plaît, qu'il périsse; et je paierai aux trésoriers de votre épargne dix mille talents⁷.

rent, et ille nollet audire, nuntiaverunt Aman, scire cupientes utrum perseveraret in sententia : dixerat enim eis se esse Judæum.

5. Quod cum audisset Aman, et experimento probasset quod Mardocheus non flecteret sibi genu, nec se adoraret, iratus est valde,

6. et pro nihilo duxit in unum Mardocheum mittere manus suas : audierat enim quod esset gentis Judææ ; magisque voluit omnem Judæorum, qui erant in regno Assueri, perdere nationem.

7. Mense primo (cujus vocabulum est Nisan) anno duodecimo regni Assueri, missa est sors in urnam, quæ hebraice dicitur phur, coram Aman, quo die et quo mense gens Judæorum deberet interfici : et exivit mensis duodecimus, qui vocatur Adar.

8. Dixitque Aman regi Assuero : Est populus per omnes provincias regni tui dispersus, et a se mutuo separatus, novis utens legibus et cæremoniis, insuper et regis scita contemnens. Et optime nosti quod non expediat regno tuo ut insolescat per licentiam :

9. si tibi placet, decerne ut pereat, et decem millia talentorum appendam arcariis gazæ tuæ.

§. 4. — ⁴ et qu'il n'était pas permis à un Juif de rendre à un homme les honneurs divins (Pl. b. 13, 12 et suiv.).

§. 7. — ⁵ en mars et avril. — * Le mois de nisan comprend la dernière moitié de mars et la première moitié d'avril, et le mois d'adar, comme le dernier mois de l'année, la fin de février et le commencement de mars. Ce fut par un effet particulier de la Providence à l'égard de son peuple qu'Aman, guidé par la superstition, eut recours au sort pour fixer le jour de l'exécution de son néfaste dessein : par là elle fut différée d'un an entier, et la malice du favori tourna contre lui-même.

⁶ proprement, en persan.

§. 9. — ⁷ Ordonnez qu'il soit exterminé; cela rapportera à votre trésor dix mille talents d'argent, environ 44,145,000 fr.; car Aman serait retiré au moins cette somme de la confiscation des biens des Juifs qui seraient mis à mort. — * L'auteur évalue les 10,000 talents d'argent à environ 30,000,000 de florins. En donnant au florin la valeur de 2 fr. 59 c. cela ferait 77,700,000. Ainsi la cupidité se joignait à l'orgueil dans le cœur d'Aman pour stimuler sa haine contre les Juifs. Il est à croire aussi que son origine de la race d'Agag (§. 1.), et le refus que probablement les Juifs, à l'exemple de Mardochée, firent de fléchir le genou devant lui, ne contribuèrent pas peu à lui faire concevoir son cruel dessein. — Pour ce qui est de la légèreté d'Assuérus à sanctionner le décret d'égoûtement de la nation juive, elle peut surprendre jusqu'à un certain point; mais sans rappeler les horreurs de notre propre histoire, dans les contrées et dans les temps dont il s'agit, il n'y a rien en cela de surprenant. Même de nos jours des traits nombreux et récents qui se sont passés en Perse, en Turquie, et surtout en Syrie, à l'égard des chrétiens, montrent que rien n'est changé dans les mœurs orientales. Et puis, Assuérus n'était-il pas ce

40. Tulit ergo rex annulum, quo utebatur, de manu sua, et dedit eum Aman filio Amadathi de progenie Agag, hosti Judæorum,

41. dixitque ad eum : Argentum, quod tu polliceris, tuum sit; de populo age quod tibi placet.

12. Vocatique sunt scribæ regis mense primo Nisan, terdiadecima die ejusdem mensis : et scriptum est, ut jusserat Aman, ad omnes satrapas regis, et judices provinciarum, diversarumque gentium, ut quæque gens legere poterat, et audire pro varietate linguarum, ex nomine regis Assueri : et litteræ signatæ ipsius annulo,

13. missæ sunt per cursores regis ad universas provincias, ut occiderent atque delerent omnes Judæos, a puero usque ad senem, parvulos et mulieres, uno die, hoc est, terciodecimo mensis duodecimi, qui vocatur Adar, et bonæ eorum diripent.

14. Summa autem epistolarum hæc fuit, ut omnes provinciæ scirent, et pararent se ad prædictam diem.

15. Festinabant cursores, qui missi erant, regis imperium explere, statimque in Susa pependit edictum, rege et Aman celebrante convivium, et cunctis Judæis, qui in urbe erant, silentibus.

40. Alors le roi tira de son doigt l'anneau dont il avait accoutumé de se servir⁸, et le donna à Aman, fils d'Amadath, de la race d'Agag, ennemi des Juifs⁹,

41. et lui dit : L'argent que vous me promettez sera pour vous; mais pour ce qui est de ce peuple, faites-en tout ce qu'il vous plaira.

12. Au premier mois appelé nisan, le treizième jour du même mois, on fit venir les secrétaires du roi, et l'on écrivit au nom du roi Assuérus, en la manière qu'Aman l'avait commandé, à tous les satrapes du roi, aux juges des provinces et des nations différentes, en diverses langues, selon que les lettres pouvaient être lues et entendues par chaque peuple : les lettres furent scellées avec l'anneau du roi,

13. et envoyées par les courriers du roi à toutes les provinces, afin qu'on tuât et qu'on exterminât tous les Juifs, depuis les plus jeunes jusqu'aux plus vieux, jusqu'aux femmes et aux petits enfants, en un même jour, c'est-à-dire le treizième jour du douzième mois appelé adar, et qu'on pillât tous leurs biens.

14. C'est ce que contenaient ces lettres du roi, afin que toutes les provinces sussent son intention, et qu'elles se tinssent prêtes pour ce même jour.

15. Les courriers envoyés par le roi allaient en grande hâte de tous côtés pour accomplir son commandement. Aussitôt cet édit fut affiché dans Suse, dans le même temps que le roi et Aman faisaient festin, et tous les Juifs qui étaient dans la ville fondaient en larmes¹⁰.

Xerxès le Grand qui fit fouetter la mer, et jeter des chaînes dans les flots, parce que le pont qu'il avait entrepris de construire sur l'Hellespont avait été renversé? N'est-ce pas lui qui fit condamner à mort les architectes chargés de la construction de ce pont? Un prince de ce caractère, voyant ses trésors épuisés par l'issue malheureuse de son expédition contre les Grecs, ne dut pas éprouver une grande répugnance à sanctionner la ruine d'un peuple de captifs, dont l'extermination remplirait ses coffres vides, et que d'ailleurs son favori et premier ministre lui représentait comme une nation dangereuse, séparée de toutes les autres nations de l'empire, ayant des lois et une religion particulières, et méprisant non-seulement les dieux et les cérémonies des autres peuples, mais même les ordonnances du roi (x. 8.).

x. 10. — ⁸ pour sceller les ordres royaux.

⁹ En donnant son anneau à quelqu'un, le roi lui donnait par là même plein pouvoir de rendre des ordonnances en son nom. Voy. 1. Moys. 41, 42. — ¹⁰ Le sceau de l'empire était à l'anneau du roi.

x. 15. — ¹⁰ Dans l'hébr. : et la ville de Suse fut troublée. — Aman fit afficher son décret d'extermination, mais non pas de suite après l'avoir obtenu du roi. Du reste voy. 4, 3 note.

CHAPITRE IV.

Consternation et jeûne des Juifs. Esther se détermine à intercéder pour eux.

1. Mardochée ayant appris ceci, déchira ses vêtements, se revêtit d'un sac¹, et se couvrit la tête de cendre, et jetant de grands cris au milieu de la place de la ville, il faisait éclater l'amertume de son cœur².

2. Il vint donc en se lamentant jusqu'à la porte du palais; car il n'était pas permis d'entrer revêtu d'un sac dans le palais du roi³.

3. Dans toutes les provinces, les villes et les lieux où ce cruel édit du roi avait été envoyé, les Juifs faisaient paraître une extrême affliction parmi les jeûnes, les cris et les larmes, plusieurs se servant de sac et de cendre au lieu de lit⁴.

4. En même temps les filles d'Esther et ses eunuques vinrent lui en apporter la nouvelle⁵; et en l'apprenant, elle fut toute consternée; et elle envoya un habit à Mardochée, afin qu'il le prit au lieu du sac dont il était revêtu: mais il ne voulut point le recevoir⁶.

5. Elle appela donc Athach, eunuque, que le roi lui avait donné pour la servir, et lui commanda d'aller trouver Mardochée, et de savoir de lui pourquoi il faisait cela.

1. Quæ cum audisset Mardocheus, seidit vestimenta sua, et indutus est sacco, spargens cinerem capiti: et in platea mediæ civitatis voce magna clamabat, ostendens amaritudinem animi sui,

2. et hoc ejulatu usque ad fores palatii gradiens. Non enim erat licitum indutum sacco aulam regis intrare.

3. In omnibus quoque provinciis, oppidis, ac locis, ad quæ crudele regis dogma pervenerat, planetus ingens erat apud Judæos, jejunium, ulatus, et fletus, sacco et cinere multis pro strato utentibus.

4. Ingressæ autem sunt puellæ Esther et eunuchi, nuntiaveruntque ei. Quod audiens consternata est: et vestem misit, ut ablato sacco induerent eum: quam accipere noluit.

5. Accitoque Athach eunucho, quem rex ministrum ei dederat, præcepit ei ut iret ad Mardocheum, et disceret ab eo cur hoc faceret.

ÿ. 1. — ¹ un habit de deuil d'un drap grossier.

² Pousser des cris dans les rues était un usage chez les Perses dans le deuil. C'est ainsi qu'après la défaite de Xerxès en Grèce on poussa pendant plusieurs jours de suite à Suse des cris dans les rues. Quand Mardochée n'aurait fait que suivre sa conscience, assurément ce devait être pour lui un très-grand sujet de douleur, d'avoir été l'occasion de l'extermination de sa nation.

ÿ. 2. — ³ Il était nécessaire que Mardochée fit retentir ses plaintes à la porte, afin qu'il pût être remarqué d'Esther, et qu'il lui indiquât le moyen de s'aboucher avec elle.

ÿ. 3. — ⁴ Les Juifs étaient en captivité, disséminés sur toute la surface de l'empire, sous l'oppression d'un gouvernement despotique, et surveillés de toutes les manières par les gouverneurs des provinces. Ils ne pouvaient songer à la résistance. Encore bien moins auraient-ils pu prendre la fuite. Outre qu'en fuyant, il fallait tout abandonner, emmener avec eux leurs femmes et leurs enfants, en quelles contrées auraient-ils pu fuir pour se soustraire à la domination des rois de Perse, dont l'empire s'étendait depuis l'Inde jusqu'à l'Hellespont?

ÿ. 4. — ⁵ que Mardochée se tenait dehors dans l'affliction.

⁶ Il fallait que Mardochée se revêtit de cet habit pour se rendre auprès d'Esther, afin de l'informer du sujet de sa douleur. Ne l'ayant pas accepté, Esther fut dans la nécessité de lui envoyer un eunuque dans la rue, pour apprendre par son moyen quel était le motif de son affliction.

6. Egressusque Athach, ivit ad Mardocheum stantem in platea civitatis, ante ostium palatii :

7. qui indicavit ei omnia quæ acciderant, quo modo Aman promississet, ut in thesauros regis pro Judæorum nece inferret argentum ;

8. exemplar quoque edicti, quod pendebat in Susan, dedit ei, ut reginæ ostenderet, et moneret eam, ut intraret ad regem, et deprecaretur eum pro populo suo.

9. Regressus Athach, nuntiavit Esther omnia quæ Mardocheus dixerat.

10. Quæ respondit ei, et jussit ut diceret Mardocheo :

11. Omnes servi regis, et cunctæ, quæ sub ditione ejus sunt, norunt provinciæ, quod sive vir, sive mulier, non vocatus, interius atrium regis intraverit, absque ulla cunctatione statim interficiatur : nisi forte rex auream virgam ad eum tetenderit pro signo clementiæ, atque ita possit vivere. Ego igitur quomodo ad regem intrare potero, quæ triginta jam diebus non sum vocata ad eum ?

12. Quod cum audisset Mardocheus,

13. rursum mandavit Esther, dicens : Ne putes quod animam tuam tantum liberet, quia in domo regis es præ cunctis Judæis :

14. si enim nunc silueris, per aliam occasionem liberabuntur Judæi : et tu, et domus patris tui, peribitis. Et quis novit, utrum idcirco ad regnum veneris, ut in tali tempore parareris ?

15. Rursumque Esther hæc Mardocheo verba mandavit :

6. Athach alla aussitôt vers Mardochee, qui était dans la place de la ville devant la porte du palais.

7. Et Mardochee lui découvrit tout ce qui était arrivé, et de quelle sorte Aman avait promis de porter beaucoup d'argent dans les trésors du roi pour le massacre des Juifs.

8. Il lui donna aussi un exemplaire de l'édit qui était affiché dans Suse, pour le faire voir à la reine, et pour l'avertir d'aller trouver le roi, afin d'intercéder pour son peuple.

9. Athach étant retourné, rapporta à Esther tout ce que Mardochee lui avait dit.

10. Esther, pour réponse, lui ordonna de dire ceci à Mardochee :

11. Tous les serviteurs du roi et toutes les provinces de son empire savent que qui que ce soit, homme ou femme qui entre dans la salle intérieure ⁷ du roi, sans y avoir été appelé par son ordre, est mis à mort infailliblement à la même heure, à moins que le roi n'étende vers lui son sceptre d'or, marque de clémence, et qu'il lui sauve ainsi la vie. Comment donc puis-je maintenant aller trouver le roi, puisqu'il y a déjà trente jours qu'il ne m'a point fait appeler ⁸ ?

12. Mardochee ayant entendu cette réponse,

13. envoya encore dire ceci à Esther : Ne croyez pas qu'à cause que vous êtes dans la maison du roi vous pourriez sauver seule votre vie, si tous les Juifs ⁹ périssaient.

14. Car si vous demeurez maintenant dans le silence, Dieu trouvera quelque autre moyen pour délivrer les Juifs ; et vous périrez, vous et la maison de votre père ¹⁰. Et qui sait si ce n'est point pour cela même que vous avez été élevée à la dignité royale, afin d'être prête d'agir en un temps comme celui-ci ?

15. Esther envoya faire cette réponse à Mardochee :

ŷ. 11. — ⁷ qui conduit à la salle d'audience du roi.

⁸ Elle découvre avec candeur à son tuteur les difficultés qui s'opposent à son intercession, et elle ne veut pas, sans qu'il le sache, s'exposer au danger. Les monarques persans vivaient dans une grande retraite, afin d'inspirer à leur peuple d'autant plus de respect et de crainte pour la majesté royale.

ŷ. 13. — ⁹ * Lorsqu'il fut connu que Mardochee était Juif (*Pl. h. 3, 4.*), l'origine d'Esther ne pouvait plus demeurer un mystère.

ŷ. 14. — ¹⁰ Lors même que vous n'intercédez pas, Dieu ne laissera pas de sauver les Juifs ; telle est ma ferme confiance : pour vous, en punition de votre indifférence, Dieu vous exterminera avec la maison de votre père.

16. Allez, assemblez tous les Juif que vous trouverez dans Suse, et priez ¹¹ pour moi. Ne mangez point et ne buvez point pendant trois jours et pendant trois nuits ¹², et je jeûnerai de même avec les femmes qui me servent. Et après cela j'irai trouver le roi contre la loi qui le défend, et sans y être appelée, en m'abandonnant au péril et à la mort.

17. Mardochée alla aussitôt exécuter ce qu'Esther lui avait ordonné ¹³.

¶ 6. Vade et congrega omnes Judæos, quos in Susan repereris, et orate pro me. Non comedatis, et non bibatis tribus diebus, et tribus noctibus : et ego cum ancillis meis similiter jejunabo, et tunc ingrediar ad regem, contra legem faciens, non vocata, tradensque me morti et periculo.

17. Ivit itaque Mardochæus, et fecit omnia, quæ ei Esther præceperat.

CHAPITRE V.

Esther se rend auprès du roi. Le roi et Aman mangent chez elle. Aman prend des mesures pour faire mourir Mardochée.

1. Le troisième jour Esther se vêtit de ses habits royaux ; et étant allée dans la salie intérieure ¹ de la maison du roi, qui était devant sa chambre ², elle s'y arrêta. Il était assis sur son trône, dans l'alcôve de sa chambre, tout vis-à-vis de la porte même de sa chambre ³.

2. Et ayant vu paraître la reine Esther, elle plut à ses yeux ; et il étendit vers elle le sceptre d'or qu'il avait à la main. Esther s'approchant, baisa le bout de son sceptre.

3. Et le roi lui dit : Que voulez-vous, reine Esther ? que demandez-vous ? Quand vous me demanderiez la moitié de mon royaume, je vous la donnerais ⁴.

1. Die autem tertio induta est Esther regalibus vestimentis, et stetit in atrio domus regie, quod erat interius, contra basilicam regis : at ille sedebat super solium suum in consistorio palatii contra ostium domus.

2. Cumque vidisset Esther reginam stantem, placuit oculis ejus, et extendit contra eam virgam auream, quam tenebat manu. Que accedens, osculata est summitatem virgæ ejus.

3. Dixitque ad eam rex : Quid vis Esther regina ? quæ est petitio tua ? etiam si dimidiam partem regni petieris, dabitur tibi.

¶ 16. — ¹¹ Dans l'hébr. : jeûnez.

¹² La détermination de trois jours et trois nuits ne doit pas toujours être prise à la lettre ; la partie d'un jour ou d'une nuit est quelquefois mise pour le jour entier et la nuit entière. Voy. *Matth.* 12, 40. Esther mangea avec le roi, avant même que le troisième jour fût passé. — * Les Juifs, quand ils jeûnaient, ne faisaient qu'un seul repas, encore très-faible, et après le coucher du soleil.

¶ 17. — ¹³ * Tout ce qui est ici raconté fait paraître également la piété d'Esther et celle de Mardochée. Quelle confiance, quelle vue pénétrante dans les desseins de la Providence ! mais aussi quelle ardeur à supplier la miséricorde divine, afin de détourner de dessus leur nation le malheur dont elle était menacée !

¶ 1. — ¹ dans le vestibule.

² qui était en face de la chambre où il se tenait, qui lui était contiguë.

³ de la chambre où il se tenait. Esther entra dans l'antichambre, et passa de l'antichambre à la porte de l'appartement du roi, qui était contigu. Dans cet appartement, en face de la porte, se trouvait un endroit pour s'asseoir, une espèce de niche pratiquée dans le mur, où était le trône royal, sur lequel le roi s'asseyait. L'appartement était sans doute revêtu d'or et de pierres précieuses. On voit *pl. b.* chap. 15, 9 et suiv. plus au long comment Esther fut accueillie par le roi.

¶ 3. — ⁴ * Formule qu'employaient les rois comme preuve de libéralité et de magnificence. Comp. *Marc.* 6, 23. — Comme Esther se présente devant le roi parée

4. At illa respondit : Si regi placet, obsecro ut venias ad me hodie, et Aman tecum, ad convivium quod paravi.

5. Statimque rex : Vocate, inquit, cito Aman, ut Esther obediât voluntati. Venerunt itaque rex et Aman ad convivium, quod eis regina paraverat.

6. Dixitque ei rex, postquam vinum biberat abundanter : Quid petis ut detur tibi? et pro qua re postulas? etiam si dimidium partem regni mei petieris, impetrabis.

7. Cui respondit Esther : Petitione mea, et preces sunt istæ :

8. Si inveni in conspectu regis gratiam, et si regi placet, ut det mihi quod postulo, et meam impleat petitionem : veniat rex et Aman ad convivium quod paravi eis, et cras aperiam regi voluntatem meam.

9. Egressus est itaque illo die Aman lætus et alacer. Cumque vidisset Mardocheum sedentem ante fores palatii, et non solum non assurrexisse sibi, sed nec motum quidem de loco sessionis suæ, indignatus est valde :

10. et dissimulata ira, reversus in domum suam, convocavit ad se amicos suos, et Zares uxorem suam :

11. et exposuit illis magnitudinem divitiarum suarum, filiorumque turbam, et quanta eum gloria super omnes principes et servos suos rex elevasset.

12. Et post hæc ait : Regina quoque Esther nullum alium vocavit ad convivium cum rege, præter me : apud quam etiam cras cum rege pransurus sum.

4. Esther lui répondit : Je supplie le roi de venir aujourd'hui chez moi, s'il lui plaît, et Aman avec lui, au festin que j'ai préparé.

5. Qu'on appelle Aman, dit le roi aussitôt, afin qu'il obéisse à la volonté de la reine. Le roi et Aman vinrent donc au festin que la reine leur avait préparé.

6. Et le roi lui dit après avoir bu beaucoup de vin : Que désirez-vous que je vous donne? et que me demandez-vous? Quand vous me demanderez la moitié de mon royaume, je vous la donnerais.

7. Esther lui répondit : La demande et la prière que je fais est,

8. que si j'ai trouvé grâce devant le roi, et qu'il lui plaise de m'accorder ce que je demande et de faire ce que je désire, le roi vienne encore, et Aman avec lui, au festin que je leur ai préparé; et demain je déclarerai au roi ce que je souhaite⁵.

9. Aman sortit donc ce jour-là fort content et plein de joie; et ayant vu que Mardochée qui était assis devant la porte du palais, non-seulement ne s'était pas levé pour lui faire honneur, mais ne s'était pas même remué de la place où il était, il en conçut une grande indignation;

10. et dissimulant la colère où il était, il retourna chez lui, et fit assembler ses amis avec sa femme Zarès.

11. Et après leur avoir représenté quelle était la grandeur de ses richesses, le grand nombre de ses enfants, et cette haute gloire où le roi l'avait élevé au-dessus de tous les grands de sa cour et de tous ses officiers,

12. il ajouta : La reine Esther n'en a point aussi invité d'autres que moi pour être du festin qu'elle a fait au roi; et je dois encore demain dîner chez elle avec le roi⁶.

et ornée, et demande et obtient le salut de son peuple, ainsi la Reine du ciel, Marie, rayonnante de l'éclat de ses mérites, se présente devant le trône de Dieu, supplie pour son peuple, l'Eglise militante, et l'effet de son intercession est l'exaltation des justes et l'humiliation de leurs ennemis (Bernard).

†. 8. — ⁵ * Dans la peine où elle était, et la difficulté qu'elle voyait à engager le roi à révoquer l'édit publié contre les Juifs, Esther se conduit avec une très-grande prudence et circonspection. Elle ne fait pas connaître immédiatement ce qu'elle avait dans le cœur; elle demande au roi une autre grâce, elle cherche à gagner de plus en plus ses faveurs; et ce n'est que lorsqu'elle aura ainsi disposé le roi à l'entendre, qu'elle lui dévoilera ce qui fait l'objet de sa demande. — Selon la remarque de plusieurs interprètes, Esther invita Aman seul avec le roi, afin de le rendre odieux aux autres favoris.

†. 12. — ⁶ C'était là en effet un très-grand honneur; car d'après la coutume de Perse, nul ne pouvait manger avec le roi, excepté son épouse et sa mère.

13. Mais quoique j'aie tous ces avantages, je croirai n'avoir rien, tant que je verrai le Juif Mardochée demeurer assis devant la porte du palais du roi ⁷.

14. Zarès, sa femme, et tous ses amis lui répondirent : Commandez qu'on dresse une potence fort élevée qui ait cinquante coudées de haut, et dites au roi *demain* matin qu'il y fasse pendre Mardochée ; et vous irez ainsi plein de joie au festin avec le roi. Ce conseil lui plut ; et il commanda qu'on préparât cette haute potence ⁸.

13. Et cum hæc omnia habeam nihil me habere puto, quandū videro Mardocheum Judæum sedentem ante fores regis.

14. Responderuntque ei, Zaref uxor ejus, et cæteri amici : Jube parari excelsam trabem, habentem altitudinis quinquaginta cubitos, et dic mane regi ut appendatur super eam Mardocheus, et sic ibis cum rege lætus ad convivium. Placuit ei consilium, et jussit excelsam parari crucem.

CHAPITRE VI.

Aman est contraint de rendre à Mardochée les honneurs royaux

1. Le roi passa cette nuit-là sans dormir¹ ; et il commanda qu'on lui apportât les histoires et annales des années précédentes. Et lorsqu'on les lisait devant lui,

2. il tomba sur l'endroit où il était écrit de quelle sorte Mardochée avait donné avis de la conspiration de Bagathan et de Tharès, eunuques, qui avaient voulu assassiner le roi Assuérus.

3. Ce que le roi ayant entendu, il dit : Quel honneur et quelle récompense Mardochée a-t-il reçus pour cette fidélité ? Ses serviteurs et ses officiers lui dirent : Il n'a reçu aucune récompense ².

4. Le roi ajouta en même temps : Qui est dans l'antichambre ³ ? Or Aman était entré dans l'antichambre la plus proche de la chambre du roi ⁴, pour le prier de comman-

1. Noctem illam duxit rex insonniam, jussitque sibi afferri historias et annales priorum temporum. Quæ cum illo præsentate legerentur,

2. ventum est ad illum locum ubi scriptum erat, quomodo nuntiasset Mardocheus insidias Bagathan et Thares eunuchorum, regem Assuerum jugulare cupientium.

3. Quod cum audisset rex, ait : Quid pro hac fide honoris ac præmii Mardocheus consecutus est ? Dixerunt ei servi illius ac ministri : Nihil omnino mercedis accepit.

4. Statimque rex : Quis est, inquit, in atrio ? Aman quippe interius atrium domus regis intraverat, ut suggereret regi, et juberet

ŷ. 13. — ⁷ * C'est-à-dire tant qu'il sera au service du roi, et qu'il ne se lèvera point pour me donner les marques d'honneur que j'exige. *Voy. pl. h. 3, 2 note.*

ŷ. 14. — ⁸ Le crucifiement était la peine ordinaire des grands coupables chez les Perses. Aman fit vraisemblablement dresser la croix devant son palais et à une grande hauteur, afin que le châtement exercé contre Mardochée pût frapper les yeux de la multitude.

ŷ. 1. — ¹ * Insomnie toute providentielle.

ŷ. 3. — ² * Il avait bien reçu quelques présents (12, 5) ; mais leur peu de valeur avait été cause qu'on n'en avait fait aucune mention dans le Livre des annales, et à peine pouvaient-ils être considérés comme une récompense eu égard à l'importance du service rendu par la délivrance du roi.

ŷ. 4. — ³ Litt. : in atrio, dans le portique, — dans l'antichambre.

⁴ du cabinet du roi. — * Dans l'hébr. : Or Aman était entré dans le portique (le vestibule) extérieur de la maison (de la chambre) du roi. — Nul n'entrait dans le vestibule intérieur sans être appelé. Les courtisans attendaient dans le vestibule

Mardocheum affigi patibulo, quod ei fuerat præparatum.

5. Responderunt pueri : Aman stat in atrio. Dixitque rex : Ingridiatur.

6. Cumque esset ingressus, ait illi : Quid debet fieri viro, quem rex honorare desiderat? Cogitans autem in corde suo Aman, et reputans quod nullum alium rex, nisi se, vellet honorare,

7. respondit : Homo, quem rex honorare cupit,

8. debet indui vestibus regiis, et imponi super equum, qui de sella regis est, et accipere regium diadema super caput suum,

9. et primus de regiis principibus ac tyrannis teneat equum ejus, et per plateam civitatis incedens clamet, et dicat : Sic honorabitur, quemcumque voluerit rex honorare.

10. Dixitque ei rex : Festina, et sumpta stola et equo, fac, ut locutus es, Mardocheo Judæo, qui sedet ante fores palatii. Cave ne quidquam de his, quæ locutus es, prætermittas.

11. Tulit itaque Aman stolam et equum, indutumque Mardocheum in platea civitatis, et impostum equo præcedebat, atque clamabat : Hoc honore condignus est, quemcumque rex voluerit honorare.

12. Reversusque est Mardocheus ad januam palatii : et Aman festinavit ire in domum suam, lugens et operto capite :

13. narravitque Zares uxori suæ, et amicis, omnia quæ evenissent sibi. Cui responderunt sapientes, quos habebat in consilio, et uxor ejus : Si de semine Judæorum est Mardocheus, ante

der que Mardochee fût attaché à la potence qu'il lui avait préparée.

5. Ses officiers lui répondirent : Aman est dans l'antichambre. Le roi dit : Qu'il entre.

6. Aman étant entré, le roi lui dit : Que doit-on faire pour honorer un homme que le roi désire combler d'honneur? Aman pensant en lui-même, et s'imaginant que le roi n'en voulait point honorer d'autre que lui,

7. lui répondit : Il faut que l'homme que le roi veut honorer

8. soit vêtu des habits royaux, qu'il monte sur le même cheval que le roi monte, qu'il ait le diadème royal sur sa tête ⁵,

9. et que le premier des princes et des grands de la cour du roi tienne son cheval, et que marchant par la place de la ville, il crie : C'est ainsi que sera honoré celui qu'il plaira au roi d'honorer ⁶.

10. Le roi lui répondit : Hâtez-vous, prenez une robe et un cheval, et faites tout ce que vous avez dit à Mardochee, Juif, qui est devant la porte du palais. Prenez bien garde de ne rien oublier de tout ce que vous venez de dire.

11. Aman prit donc une robe et un cheval. Et ayant fait prendre la robe à Mardochee dans la place de la ville, et lui ayant fait monter le cheval, il allait devant lui, et criait : C'est ainsi que mérite d'être honoré celui qu'il plaira au roi d'honorer.

12. Mardochee revint aussitôt à la porte du palais; et Aman s'en retourna chez lui en grande hâte, étant tout affligé, et ayant la tête couverte ⁷.

13. Il raconta à Zars, sa femme, et à ses amis tout ce qui lui était arrivé. Et les sages ⁸ dont il prenait conseil, et sa femme lui répondirent : Si ce Mardochee devant lequel vous avez commencé de tomber, est de la race des Juifs, vous ne pourrez lui

extérieur. Aman était venu dès le matin, afin de parler au roi avant qu'il fût occupé avec d'autres.

ŷ. 8. — ⁵ D'autres trad. l'hébr. : ... monte, lorsqu'on lui met la couronne royale sur la tête. — * Qu'il porte pendant quelque temps les insignes de la royauté, afin que l'on sache que le roi le fait participer à son pouvoir royal. Comp. 1. Moys. 41, 42 et suiv.

ŷ. 9. — ⁶ Les honneurs qu'Aman déclare qu'on doit rendre à celui que le roi veut honorer, paraissent fort extraordinaires; ce n'était pas là néanmoins une chose inusitée chez des peuples qui portaient tout à l'excès. Voy. Q. Curt. Xénoph.

ŷ. 12. — ⁷ selon la coutume de ceux qui étaient dans l'affliction. Voy. 2. Rois. 15, 30. Ezéch. 12, 6.

ŷ. 13. — ⁸ d'entre ses amis.

résister; mais vous tomberez devant lui ⁹. quem cadere cœpisti, non poteris ei resistere, sed cades in conspectu ejus.

14. Lorsqu'ils parlaient encore, les eunuques du roi survinrent, et le forcèrent de venir aussitôt au festin que la reine avait préparé ¹⁰.

14. Adhuc illis loquentibus, venerunt eunuchi regis, et cito eum ad convivium, quod regina paraverat, pergere compulerunt.

CHAPITRE VII.

Esther intercède pour les Juifs. Aman est pendu.

1. Le roi vint donc, et Aman avec lui, pour boire avec la reine ¹.

2. Et le roi lui dit encore ce second jour, dans la chaleur du vin : Que me demandez-vous, Esther, et que désirez-vous que je fasse? Quand vous me demanderiez la moitié de mon royaume, je vous la donnerais.

3. Esther lui répondit : O roi, si j'ai trouvé grâce devant vos yeux, je vous conjure de m'accorder, s'il vous plaît, ma propre vie ² et celle de mon peuple, pour lequel j'implore votre clémence.

4. Car nous avons été livrés, moi et mon peuple, pour être foulés aux pieds, pour être égorgés et exterminés. Et plutôt à Dieu qu'on nous vendit au moins et hommes et femmes comme des esclaves : ce mal serait supportable et je me contenterais de gémir dans le silence. Mais maintenant nous avons un ennemi dont la cruauté retombe sur le roi même ³.

5. Le roi Assuérus lui répondit : Qui est celui-là? et qui est assez puissant pour oser faire ce que vous dites ⁴.

1. Intravit itaque rex et Aman, ut biberent cum regina.

2. Dixitque ei rex etiam secunda die, postquam vino incaluerat : Quæ est petitio tua Esther ut detur tibi? et quid vis fieri? etiam si dimidiam partem regni mei petieris, impetrabis.

3. Ad quem illa respondit : Si inveni gratiam in oculis tuis o rex, et si tibi placet, dona mihi animam meam, pro qua rogo, et populum meum, pro quo obsecro.

4. Traditi enim sumus ego et populus meus, ut conteramur, jugulemur, et percamus. Atque utinam in servos et famulas venderemur : esset tolerabile malum, et gemens tacerem : nunc autem hostis noster est, cujus crudelitas redundat in regem.

5. Respondensque rex Assuerus ait : Quis est iste, et cujus potentia, ut hæc audeat facere?

⁹ Il est très-vraisemblable que les amis d'Aman, qui avaient de l'instruction, n'ignoraient pas de quelle protection spéciale les Israélites étaient l'objet de la part de Jéhova leur Dieu. Ils pouvaient savoir ce qui était arrivé à Sennachérib et à Holoferne dans la Judée; ils purent même conclure de l'élévation subite de Mardochée, qui était comme au bord de sa perte, qu'il était le bien-aimé de son Dieu.

ŷ. 14. — ¹⁰ * Manière de parler qui indique que l'heure était déjà avancée, et qu'Aman eût souhaité, s'il eût été possible, ne point paraître au festin de la reine.

ŷ. 1. — ¹ Boire est mis pour boire largement.

ŷ. 3. — ² * Esther ne pouvait enfoncer un trait plus acéré dans le cœur du roi qui l'aimait, et qui lui avait promis de lui donner tout ce qu'elle lui demanderait, fût-ce la moitié de son royaume.

ŷ. 4. — ³ Si nous étions, ma nation et moi, simplement condamnés à l'esclavage, à la vérité nous en souffririons, mais du moins le roi tirerait quelque avantage de nos services; mais comme l'on a en vue notre perte, et que l'état perdrait un nombre considérable de sujets utiles, il s'ensuit que le malheur qui nous menace retombe sur le roi.

ŷ. 5. — ⁴ Le monarque dissolu était peut-être dans l'ivresse lorsqu'il donna l'or-

6. Dixitque Esther : Hostis et inimicus noster pessimus iste est Aman. Quod ille audiens, illico obstupuit, vultum regis ac reginæ ferre non sustinens.

7. Rex autem iratus surrexit, et de loco convivii intravit in hortum arboribus consitum. Aman quoque surrexit ut rogaret Esther reginam pro anima sua, intellexit enim a rege sibi paratum malum.

8. Qui cum reversus esset de horto nemoribus consito, et intrasset convivii locum, reperit Aman super lectulum corruisse, in quo jacebat Esther, et ait : Etiam reginam vult opprimere, me præsentem, in domo mea ! Necdum verbum de ore regis exierat, et statim operuerunt faciem ejus.

9. Dixitque Harbona, unus de eunuchis, qui stabant in ministerio regis : En lignum, quod paraverat Mardocheo, qui locutus est pro rege, stat in domo Aman, habens altitudinis quinquaginta cubitos. Cui dixit rex : Appendite eum in eo.

10. Suspensus est itaque Aman in patibulo quod paraverat Mardocheo : et regis ira quievit.

6. Esther lui répondit : Notre ennemi et notre adversaire est ce pervers Aman. Aman entendant ceci, demeura tout interdit, ne pouvant supporter les regards ni du roi ni de la reine.

7. Le roi en même temps se leva tout en colère ; et étant sorti du lieu du festin, il entra dans un jardin planté d'arbres ⁵. Aman se leva aussi pour supplier la reine Esther de lui sauver la vie, parce qu'il avait bien vu que le roi était résolu de le perdre.

8. Assuérus étant revenu du jardin planté d'arbres, et étant rentré dans le lieu du festin, trouva qu'Aman s'était jeté sur le lit où était Esther, et il dit : Il veut faire violence à la reine, même en ma présence et dans ma maison ⁶ ! A peine cette parole était sortie de la bouche du roi, qu'on lui couvrit le visage ⁷.

9. Alors Harbona ⁸, l'un des eunuques qui servaient d'ordinaire le roi, lui dit : Il y a une potence de cinquante coudées de haut dans la maison d'Aman, qu'il avait fait préparer pour Mardochee, qui a donné un avis salutaire au roi ⁹. Le roi lui dit : Qu'il y soit pendu.

10. Aman fut donc pendu à la potence qu'il avait préparée à Mardochee ¹⁰ ; et la colère du roi s'apaisa.

dre ; Aman d'ailleurs, en parlant de son projet (*Pl. h. 3, 8.*), n'avait pas désigné le peuple qu'il voulait exterminer.

§. 7. — ⁵ Assuérus put alors se souvenir qu'il avait donné tout pouvoir à Aman ; c'est pour cela qu'il se lève en signe de mécontentement et s'éloigne. Encore de nos jours les potentats de Perse et de Turquie s'éloignent quand ils sont irrités à un haut degré. Ceux qui sont présents comprennent par là qu'il n'y a aucune faveur à espérer.

§. 8. — ⁶ Les Perses étaient couchés sur des coussins à table ; comme Aman s'était jeté aux pieds de la reine, le roi courroucé prit cette action comme s'il eût voulu lui faire violence.

⁷ Le soupçon que le roi témoigna fut en même temps une sentence de mort ; car chez les Perses quiconque touchait seulement une des concubines du roi, ou approchait sur la voie de sa litière, en avait fini avec la vie. On voilait le visage aux criminels qui étaient destinés à la mort, parce qu'on les réputait indignes de voir la face du roi.

§. 9. — ⁸ Selon l'ancien historien juif Josèphe, cet eunuque avait été envoyé chez Aman, pour l'inviter au festin (*Pl. h. 6. 14.*) ; il y vit la potence dressée, et il apprit de ceux de la maison qu'elle était destinée à Mardochee.

⁹ En dévoilant la conjuration. *Pl. h. 2, 22.*

§. 10. — ¹⁰ Ainsi Aman fut tout à coup précipité du comble des honneurs et de la faveur dans les bras de la mort, et peut-être dans l'abîme de la perte éternelle ! O déplorable amitié du monde, s'écrie ici saint Bernard, tu ne rends tes amis heureux qu'en en faisant des ennemis de Dieu ! Aman devient le favori du roi Assuérus, mais la faveur dont il jouit tourne à sa perte. Le monde, dit saint Augustin, est bien plus dangereux pour nous lorsqu'il nous flatte, que lorsqu'il nous persécute, et il est bien plus à redouter lorsqu'il nous propose des objets qui nous attirent, et qui sont capables de captiver notre amour, que lorsqu'il nous fournit quelque occasion, et que, pour ainsi parler, il nous contraint de le mépriser.

CHAPITRE VIII.

Les Juifs obtiennent la permission de se défendre, et de se venger de leurs ennemis.

1. Le même jour, le roi Assuérus donna à la reine Esther la maison d'Aman ¹, ennemi des Juifs, et Mardochée vint se présenter devant le roi ²; car Esther lui avait avoué qu'il était son oncle.

2. Et le roi commandant qu'on reprit son anneau qu'Aman avait eu, le donna à Mardochée ³. Esther fit aussi Mardochée intendant de sa maison.

3. Esther n'étant pas encore contente, alla se jeter aux pieds du roi ⁴, et le conjura avec larmes d'arrêter les mauvais effets de l'entreprise pleine de malice qu'Aman, fils d'Agag, avait formée pour perdre les Juifs.

4. Or le roi lui tendit, selon la coutume, son sceptre d'or, signe qui était une marque de clémence; et la reine se levant se tint devant lui,

5. et lui dit : S'il plaît au roi, et si j'ai trouvé grâce devant ses yeux, et que ma prière ne lui paraisse pas contraire à ses intentions, je le conjure de vouloir ordonner que les premières lettres d'Aman, ennemi des Juifs, et qui ne cherchait qu'à les perdre, par lesquelles il avait commandé qu'on les exterminât dans toutes les provinces du royaume, soient révoquées par de nouvelles lettres ⁵ du roi.

6. Car comment pourrais-je souffrir cette mort sanglante et le carnage de tout mon peuple

7. Le roi Assuérus répondit à la reine Esther et à Mardochée, Juif : J'ai donné à Esther la maison d'Aman, et j'ai commandé

1. Die illo dedit rex Assuerus Esther reginæ domum Aman adversarii Judæorum, et Mardochæus ingressus est ante faciem regis. Confessa est enim ei Esther quod esset patruus suus.

2. Tulitque rex annulum, quem ab Aman recipi jusserat, et tradidit Mardochæo. Esther autem constituit Mardochæum super domum suam.

3. Nec his contenta, procidit ad pedes regis, flevitque, et locuta ad eum oravit, ut malitiam Aman Agagitæ, et machinationes ejus pessimas, quas excogitaverat contra Judæos, juberet irritas fieri.

4. At ille ex more sceptrum aureum protendit manu, quo signum clementiæ monstrabatur : illaque consurgens stetit ante eum,

5. et ait : Si placet regi, et si inveni gratiam in oculis ejus, et deprecatio mea non ei videtur esse contraria, obsecro, ut novis epistolis, veteres Aman litteræ insidiatoris et hostis Judæorum, quibus eos in cunctis regis provinciis perire præceperat, corrigantur.

6. Quomodo enim potero sustinere necem et interfectionem populi mei?

7. Responditque rex Assuerus Esther reginæ, et Mardochæo Judæo : Domum Aman concessi

ŷ. 1. — ¹ et ce qui s'y rattachait, ses biens confisqués.

² Mardochée était déjà un des officiers subalternes de la cour; il fut désormais élevé au rang de ceux à qui il était permis de voir la face du roi.

ŷ. 2. — ³ Il fit de Mardochée son garde-des-sceaux, son premier ministre (Pl. h. 3, 10.).

ŷ. 3. — ⁴ un autre jour, et même sans avoir été appelée, comme on le voit par ŷ. 4.

ŷ. 5. — ⁵ * Le roi avait approuvé les lettres d'Aman; mais Esther ne les attribua qu'au favori, parce qu'il les avait sollicitées, et que les lettres du roi lui-même étaient irrévocables.

Esther. et ipsum jussi affligi cruci, qu'il fût attaché à une croix, parce qu'il quia ausus est manum mittere in avait osé entreprendre de perdre les Juifs. Judæos.

8. Scribite ergo Judæis, sicut vobis placet, regis nomine signantes litteras annulo meo. Hæc enim consuetudo erat, ut epistolis, quæ ex regis nomine mittebantur, et illius annulo signatæ erant, nemo auderet contradicere.

9. Accitisque scribis et librariis regis (erat autem tempus tertii mensis, qui appellatur siban) vigesima et tertia die illius, scriptæ sunt epistolæ, ut Mardocheus voverat, ad Judæos, et ad principes, procuratoresque et iudices, qui centum viginti septem provinciis ab India usque ad Æthiopiæ præsidebant : provinciæ atque provinciæ, populo et populo, juxta linguas et litteras suas, et Judæis, prout legere poterant, et audire.

10. Ipsæque epistolæ, quæ regis nomine mittebantur, annulo ipsius obsignatæ sunt, et missæ per veredarios : qui per omnes provincias discurrentes, veteres litteras novis nuntiis prævenirent.

11. Quibus imperavit rex, ut convenirent Judæos per singulas civitates, et in unum præciperent congregari, ut starent pro animabus suis, et omnes inimicos suos, cum conjugibus ac liberis et universis domibus, interficerent atque deleverent, et spolia eorum diriperent.

8. Ecrivez donc aux Juifs ⁶ au nom du roi comme vous le jugerez à propos, et scellez les lettres de mon anneau. Car c'était la coutume, que nul n'osait s'opposer aux lettres qui étaient envoyées au nom du roi, et cachetées de son anneau ⁷.

9. On fit donc venir les secrétaires et les écrivains du roi. Et comme c'était alors le troisième mois appelé siban ⁸, le vingt-troisième de ce même mois les lettres *du roi* furent écrites en la manière que Mardochee voulut, *et adressées* aux Juifs, aux grands seigneurs, aux gouverneurs et aux juges qui commandaient aux cent vingt-sept provinces du royaume, depuis les Indes jusqu'en Ethiopie ⁹, en diverses langues, selon la diversité des provinces, aux peuples divers, et aux Juifs, selon qu'ils pouvaient les lire et les entendre.

10. Ces lettres que l'on envoyait au nom du roi, furent cachetées de son anneau, et portées par les courriers, afin que courant en toute diligence par toutes les provinces ¹⁰, ils prévinsent les anciennes lettres par ces nouvelles ¹¹.

11. Le roi leur commanda en même temps d'aller trouver les Juifs en chaque ville, et de leur ordonner de s'assembler tous, et de se tenir prêts pour défendre leur vie, pour tuer et exterminer leurs ennemis avec leurs femmes, leurs enfants et toutes leurs maisons, et de piller leurs dépouilles ¹².

ŷ. 8. — ⁶ * Dans l'hébr., selon d'autres : en faveur des juifs.

⁷ Même le roi ne pouvait révoquer un ordre revêtu de ces formalités; il pouvait néanmoins donner un ordre contraire, destiné à annuler le premier d'une manière indirecte.

ŷ. 9. — ⁸ La perte des Juifs devant être consommée le douzième mois de l'année courante, il n'y avait point de temps à perdre.

⁹ * Dans l'hébr. : jusqu'à *Cousch*, — expression par laquelle sont désignées, dans les Ecritures, certaines contrées en Arabie, dans la Nubie et d'autres sur les bords de l'Euphrate. C'est apparemment de ces dernières qu'il s'agit ici.

ŷ. 10. — ¹⁰ * Dans l'hébr. le ŷ. 10 porte : Et il (Mardochee) écrivit au nom du roi Assuérus, et il scella avec l'anneau du roi, et il envoya les lettres par *la main* des coureurs, avec des chevaux, montés sur des chars, et avec des mulets, fils de juments. — Il y avait chez les anciens Perses une sorte de postes, comme celles qui existent parmi nous. Les dépêches étaient transportées, comme nous dirions, de relais en relais, avec une grande célérité. L'auteur sacré fait remarquer en cet endroit que les coureurs se servaient pour transporter les ordres du roi, des coursiers les plus légers, qui avaient un nom particulier sous lequel il les désigne. Comp. 3, 13.

¹¹ ils prévinsent leur exécution.

ŷ. 11. — ¹² Ce qu'Aman (3, 13.) avait permis contre les Juifs, Mardochee le permettait aux Juifs contre leurs ennemis. *Voy. pl. b. 9, 1* et la note.

12. Et on marqua à toutes les provinces un même jour pour la vengeance, savoir le treizième jour du douzième mois, appelé adar ¹³.

13. La substance de cette lettre était ¹⁴, qu'on fit savoir dans toutes les provinces et à tous les peuples qui étaient soumis à l'empire du roi Assuérus, que les Juifs étaient prêts à se venger de leurs ennemis ¹⁵.

14. Les courriers partirent aussitôt en grande hâte portant cette lettre, et l'édit fut affiché dans Suse.

15. Mardochée sortant du palais et d'avec le roi, parut dans un grand éclat, portant une robe royale de couleur d'hyacinthe et de bleu céleste ¹⁶, ayant une couronne d'or sur la tête, et un manteau de soie ¹⁷ et de pourpre ¹⁸. Toute la ville fut transportée de joie ¹⁹.

16. Et quant aux Juifs, il leur sembla qu'une nouvelle lumière se levait sur eux, à cause de cet honneur, de ces congratulations et de ces réjouissances publiques.

17. Parmi toutes les nations, les provinces et les villes où l'ordonnance du roi était portée, ils étaient dans un ravissement de joie. Ils faisaient des festins et des jours de fêtes ²⁰ : jusque là que plusieurs des autres nations, et qui étaient d'une autre religion qu'eux, embrassèrent leur religion ²¹ et leurs cérémonies ²². Car le nom du peuple juif avait rempli tous les esprits d'une très-grande terreur.

12. Et constituta est per omnes provincias una ultionis dies, id est tertia decima mensis duodecimi adar.

13. Summaque epistolæ hæc fuit, ut in omnibus terris ac populis, qui regis Assueri subjacebant imperio, notum fieret, paratos esse Judæos ad capiendam vindictam de hostibus suis.

14. Eggressique sunt veredarii celeres nuntia perforentes, et edictum regis pependit in Susan.

15. Mardocheus autem, de palatio, et de conspectu regis egrediens, fulgebat vestibus regiis, hyacinthinis videlicet et aereis, coronam auream portans in capite, et amictus serico pallio atque purpureo. Omnisque civitas exultavit, atque lætata est.

16. Judæis autem nova lux oriri visa est, gaudium, honor, et tripudium.

17. Apud omnes populos, urbes, atque provincias, quocumque regis jussa veniebant, mira exultatio, epulæ atque convivia, et festus dies : in tantum ut plures alterius gentis et sectæ, eorum religioni et cæremoniis jungerentur. Grandis enim cunctos Judaici nominis terror invaserat.

ŷ. 12. — ¹³ En ce jour-là, qui était fixé pour leur perte (*Pl. h.* 3, 7, 13.), les Juifs durent, dit un interprète catholique, attendre leurs ennemis les armes à la main; et conformément à la loi du talion, faire éprouver à leurs adversaires le sort que ceux-ci chercheraient à leur faire subir. L'édit faisait supposer que parmi les sujets du roi, aucun, ou du moins un fort petit nombre, seraient assez insensés et audacieux pour attaquer une nation qui était celle de la reine et du premier ministre.

ŷ. 13. — ¹⁴ Dans l'hébr. : L'exemplaire de la lettre était ouvert, c'est-à-dire n'était pas scellé extérieurement, et devait être lu non-seulement par les gouverneurs, mais par tout le peuple.

¹⁵ * L'ordre que le roi avait donné d'égorger les Juifs ne pouvait être révoqué directement (*Voy.* 1, 19.). C'est pourquoi les Juifs furent avertis comme le reste des sujets du roi, dans la pensée et l'espoir que nul n'oserait rien tenter contre le peuple qui jouissait de la faveur du monarque, et qui était par lui comblé d'honneur. *Voy. pl. b.* 9, 1 note 1.

ŷ. 15. — ¹⁶ Dans l'hébr. : hyacinthe et blanche.

¹⁷ La soie était alors d'un grand prix.

¹⁸ Il est probable que le roi avait fait don de son propre manteau à Mardochée, comme on en encore présentement coutume de faire les sultans, quand ils veulent donner à leurs favoris des marques spéciales de leur confiance et de leur bienveillance.

¹⁹ car tous ceux qui conservaient quelques sentiments de justice détestaient et déploraient l'arrêt d'extermination dicté par Aman, comme une injustice criante.

ŷ. 17. — ²⁰ Selon l'hébr. : parmi les Juifs.

²¹ des Juifs.

²² * Tout ce que Dieu avait fait en cette occasion, pour sauver son peuple d'une

CHAPITRE IX.

Les Juifs mettent à mort leurs ennemis, et célèbrent une fête de réjouissance.

1. Igitur duodecimi mensis, quem adar vocari ante jam diximus, tertiadecima die, quando cunctis Judæis interfectio parabatur, et hostes eorum inhiabant sanguini, versa vice Judæi superiores esse cœperunt, et se de adversariis vindicare.

2. Congregatique sunt per singulas civitates, oppida, et loca, ut extenderent manum contra inimicos et persecutores suos. Nullusque ausus est resistere, eo quod omnes populos magnitudinis eorum formido penetrarat.

3. Nam et provinciarum iudices, et duces, et procuratores, omnisque dignitas quæ singulis locis ac operibus præerat, extollebant Judæos timore Mardochei :

4. quem principem esse palatii, et plurimum posse cognoverant : fama quoque nominis ejus crescebat quotidie, et per cunctorum ora volitabat.

5. Itaque percuferunt Judæi inimicos suos plaga magna, et occiderunt eos, reddentes eis quod sibi paraverant facere :

1. Ainsi le treizième jour du douzième mois, que nous avons déjà dit auparavant se nommer adar, lorsque l'on se préparait à tuer tous les Juifs, et que ceux qui étaient leurs ennemis aspiraient à se repaître de leur sang, les Juifs au contraire commencèrent à être les plus forts, et à se venger de leurs adversaires ¹.

2. Ils s'assemblèrent dans toutes les villes, dans tous les bourgs et dans tous les autres lieux, pour attaquer leurs persécuteurs et leurs ennemis : et nul ² n'osait leur résister, parce que la crainte de leur puissance avait saisi généralement tous les peuples.

3. Car les juges des provinces, les gouverneurs et les intendants, et tous ceux qui avaient quelque dignité dans tous les lieux, et qui présidaient sur les ouvrages, relevaient la gloire des Juifs, par la crainte qu'ils avaient de Mardochee,

4. qu'ils savaient être le grand-maitre du palais, et avoir beaucoup de pouvoir. La réputation de son nom croissait aussi tous les jours, et était dans la bouche de tout le monde.

5. Les Juifs firent donc un grand carnage de leurs ennemis; et ils les tuèrent, leur rendant le mal qu'ils s'étaient préparés à leur faire.

ruine qui paraissait inévitable, servit à faire connaître que la divine Providence veillait avec une attention spéciale à la défense des Juifs, et, en rendant manifeste la puissance et la bonté du vrai Dieu, inclina les esprits d'un grand nombre de gentils à embrasser la vraie religion.

ÿ. 1. — ¹ Le treize d'adar, dit l'interprète catholique Déréser, les Juifs, par suite de l'édit du roi, devaient être tous mis à mort dans le royaume de Perse, et tous les sujets du roi être prêts à les égorgier (*Pl. h. 3, 12-14.*). Cet arrêt était, selon les lois des Perses, irrévocable, et quiconque souhaitait exterminer les Juifs, pouvait le tenter impunément. Si les Perses s'étaient entendus entre eux leur supériorité en nombre et en force eût infailliblement amené la ruine des Juifs. Mais la plupart des Perses comprirent que le roi ne tenait plus à l'exécution de ses ordres, et au jour déterminé ils demeurèrent tranquilles. Toutefois les partisans d'Aman répandus dans les provinces et dans Suse, la résidence royale, étant extrêmement irrités contre les Juifs, ne laissèrent pas, en s'appuyant sur le premier édit, d'attaquer les Juifs; mais contre leur attente, ils furent abandonnés par le reste des Perses, et repoussés avec une grande perte par les Juifs. En effet, les Juifs, en vertu du second édit, s'étaient mis en état de défense, et par leur union ils se trouvèrent assez forts pour soutenir l'attaque de leurs ennemis.

ÿ. 2. — ² d'entre ceux qui n'étaient pas du nombre de leurs ennemis.

6. Jusque-là que dans Suse même, ils tuèrent cinq cents hommes, outre les dix fils d'Aman, fils d'Agag, ennemi des Juifs, dont voici les noms³ : —

7. Pharsandatha, Delphon, Esphatha,

8. Phoratha, Adalia, Aridatha,

9. Phermesta, Arisaï, Aridaï et Jézatha.

10. Les ayant tués⁴, ils ne voulurent toucher à rien de ce qui était à eux⁵.

11. On rapporta aussitôt au roi le nombre de ceux qui avaient été tués dans Suse,

12. et il dit à la reine : Les Juifs ont tué cinq cents hommes dans la ville de Suse, outre les dix fils d'Aman. Combien grand croyez-vous que doit être le carnage qu'ils font dans toutes les provinces ? Que me demandez-vous davantage ? et que voulez-vous que j'ordonne encore ?

13. La reine lui répondit : S'il plaît au roi, que les Juifs aient le pouvoir de faire encore demain dans Suse ce qu'ils ont fait aujourd'hui et que les dix fils d'Aman soient pendus⁶.

14. Le roi commanda que cela fût fait ; et aussitôt l'édit fut affiché dans Suse, et les dix fils d'Aman furent pendus.

15. Les Juifs s'assemblèrent encore le quatorzième jour du mois d'adar, et ils tuèrent

6. in tantum ut etiam in Suzan quingentos viros interficerent, extra decem filios Aman Agagite hostis Judæorum : quorum ista sunt nomina :

7. Pharsandatha, et Delphon, et Esphatha,

8. et Phoratha, et Adalia, et Aridatha,

9. et Phermesta, et Arisai, et Aridai, et Jezatha.

10. Quos cum occidissent, prædas de substantiis eorum tangere noluerunt.

11. Statimque numerus eorum, qui occisi erant in Suzan, ad regem relatus est.

12. Qui dixit reginæ : In urbe Susan interfecerunt Judæi quingentos viros, et alios decem filios Aman : quantam putas eos exercere cædem in universis provinciis ? Quid ultra postulas, et quid vis ut fieri jubeam ?

13. Cui illa respondit : Si regi placet, detur potestas Judæis, ut sicut fecerunt hodie in Susan, sic et cras faciant, et decem filii Aman in patibulis suspendantur.

14. Præcepitque rex ut ita fieret. Statimque in Susan pependit edictum, et decem filii Aman suspensi sunt.

15. Congregatis Judæis quarta-decima die mensis adar, inter-

ÿ. 6. — ³ * Comp. *Dan.* 6, 24 et la note.

ÿ. 10. — ⁴ avec leurs autres ennemis de Suse (ÿ. 6.).

⁵ Les Juifs se contentèrent de mettre leur vie en sûreté, sans toucher aux biens de leurs ennemis, quoique ces derniers eussent eu en vue non-seulement leur mort, mais encore le pillage de leurs biens (*Pl. h.* 3, 43.).

ÿ. 13. — ⁶ Ils étaient déjà morts. Elle demandait seulement qu'ils fussent élevés et exposés sur des potences, pour une plus grande infamie. Voy. 5. *Moy.* 21, 22. 1. *Esd.* 6, 11. Ce n'était pas la cruauté, mais l'amour pour sa nation qui fut dans la pieuse reine le motif de cette demande. Elle pouvait savoir par des indications secrètes, que l'expérience vint confirmer (ÿ. 15.), qu'il restait encore beaucoup des ennemis des Juifs. Si ces ennemis eussent été laissés en vie, les Juifs auraient eu lieu de les redouter encore plus qu'auparavant, car la mort dont ceux de leur parti avaient été frappés, les avait jetés dans une irritation extrême. Il était donc absolument nécessaire, pour que la vie des Juifs fût complètement en sûreté, qu'ils disparussent aussi. Cette extermination totale des ennemis des Juifs était d'ailleurs conforme à la loi du talion, puisqu'eux-mêmes avaient projeté l'extermination totale des Juifs. Le sort qu'ils se proposaient de faire subir aux Juifs, retomba justement sur eux ! — * Rien ne nous oblige à disculper entièrement dans leur désir de vengeance, soit Esther, soit Mardochée. Remarquons d'ailleurs que si l'on recueillait les traits de cruauté qui se sont commis dans nos révolutions, et les excès auxquels les partis se sont portés les uns contre les autres, soit les armes à la main, soit de sang-froid et sous forme de justice, la vengeance que les Juifs tirèrent de ceux qui avaient juré leur perte, ne devrait pas paraître fort excessive. — D'après les calculs qu'on a faits, le nombre total des confidants d'Aman qui furent égorgés, aurait été d'environ 75,000, ou tout au plus de 75,800.

fecti sunt in Susan trecenti viri : nec eorum ab illis direpta substantia est.

16. Sed et per omnes provincias, quæ ditioni regis subjacebant, pro animabus suis steterunt Judæi, interfectis hostibus ac persecutoribus suis : in tantum ut septuaginta quinque millia occisorum implerentur, et nullus de substantiis eorum quidquam contingeret.

17. Dies autem tertiusdecimus mensis adar, primus apud omnes interfectionis fuit, et quartadecima die cædere desierunt. Quem constituerunt esse solemnem, ut in eo omni tempore deinceps vacarent epulis, gaudio atque conviviis.

18. At hi qui in urbe Susan cædem exercuerant, tertio decimo et quartodecimo die ejusdem mensis in cæde versati sunt : quinto decimo autem die percutere desierunt. Et idcirco eundem diem constituerunt solemnem epularum atque lætitiæ.

19. Hi vero Judæi, qui in oppidis non muratis ac villis morabantur, quartumdecimum diem mensis adar convivorum et gaudii decreverunt, ita ut exultent in eo, et mittant sibi mutuo partes epularum et ciborum.

20. Scripsit itaque Mardocheus omnia hæc, et litteris comprehensa misit ad Judæos, qui in omnibus regis provinciis morabantur, tam in vicino positos, quam procul,

21. ut quartamdecimam et quintamdecimam diem mensis adar pro festis susciperent, et rever-

trois cents hommes dans Suse, sans vouloir rien prendre de leur bien.

16. Les Juifs se tinrent aussi prêts pour la défense de leur vie dans toutes les provinces qui étaient soumises à l'empire du roi ; et ils tuèrent leurs ennemis et leurs persécuteurs en si grand nombre, que soixante-quinze mille hommes furent enveloppés dans ce carnage, sans qu'aucun des Juifs touchât à leur bien⁷.

17. Ils commencèrent tous⁸ à tuer leurs ennemis le treizième jour du mois d'adar, et ils cessèrent au quatorzième, dont ils firent aussi une fête solennelle pour la passer dans tous les siècles suivants dans la réjouissance et dans les festins.

18. Mais ceux qui étaient dans la ville de Suse avaient fait le carnage pendant le treizième et le quatorzième jour de ce même mois et n'avaient cessé qu'au quinzième. C'est pourquoi ils le choisirent pour en faire une fête solennelle de festins et de réjouissance.

19. Les Juifs qui demeuraient dans les bourgs sans murailles et dans les villages, choisirent le quatorzième jour du mois d'adar, pour être un jour de festins, dans lequel ils font une grande réjouissance, et s'envoient les uns aux autres quelque chose de ce qui a été servi dans leurs festins⁹.

20. Mardochée eut donc soin d'écrire toutes ces choses¹⁰; et en ayant fait un livre, il l'envoya aux Juifs qui demeuraient dans toutes les provinces du roi, soit dans les plus proches ou dans les plus éloignées,

21. afin que le quatorzième et le quinzième jours du mois d'adar leur fussent deux jours de fêtes, qu'ils célébrassent tous

ŷ. 16. — ⁷ * Quoique le roi leur eût permis de s'en emparer (*Pl. h.* 8, 11.). Les Juifs agirent de la sorte, ¹⁰ de peur de paraître conduits par l'avarice plutôt que par la nécessité de se défendre et de conserver leur vie. On voit quelque chose de semblable 1. *Moy.* 14, 22 ; 2° pour faire quelque gratification au roi, dans les trésors duquel ces biens retournaient ; 3° parce qu'autrefois c'était, chez les Juifs, une maxime reçue, que si quelqu'un avait l'intention de livrer un Israélite ou ses biens aux gentils, ou que si quelqu'un avait fait à toute la nation juive un grave outrage, un Israélite ne ferait aucun mal en procurant la perte de cet ennemi, pourvu toutefois qu'il laissât ses biens à ses héritiers.

ŷ. 17. — ⁸ dans les pays où habitaient des Juifs.

ŷ. 19. — ⁹ * Cet usage de s'envoyer des présents aux jours de fêtes et une partie des viandes des festins, était un signe d'union et de fraternité. *Comp.* 2. *Esdr.* 8.

10. 12. On le retrouve chez plusieurs peuples païens.

ŷ. 20. — ¹⁰ toute cette histoire.

les ans à perpétuité par des honneurs solennels ¹¹,

22. parce que c'est en ces jours-là que les Juifs se vengèrent de leurs ennemis, et que leur deuil et leur tristesse furent changés en réjouissance. *C'est pourquoi il voulut* ¹² que ces jours fussent des jours de festin et de joie, qu'ils s'envoyassent des mets de leur table les uns aux autres, et qu'ils y fissent aux pauvres de petits présents.

23. Les Juifs établirent donc une fête solennelle, conformément à ce qu'ils avaient commencé de faire en ce temps-là ¹³, selon l'ordre que Mardochee leur en avait donné par ses lettres.

24. Car Aman, fils d'Amadath, de la race d'Agag, ennemi déclaré des Juifs, avait formé le dessein de les perdre, de les tuer et de les exterminer; et il avait jeté *pour cela* le phur, c'est-à-dire le sort, en notre langue ¹⁴.

25. Mais Esther alla ensuite trouver le roi : elle le supplia de prévenir le mauvais dessein d'Aman par une *nouvelle* lettre, et de faire retomber sur sa tête le mal qu'il avait résolu de faire aux Juifs. Et le roi en effet fit pendre Aman à une croix, aussi bien que tous ses fils.

26. C'est pourquoi, depuis ce temps-là, ces jours ont été appelés les jours des phurim, c'est-à-dire *les jours* des sorts, parce que le phur, c'est-à-dire le sort, avait été jeté dans une urne. Et cette lettre, ou plutôt ce livre *de Mardochee*, contient tout ce qui se passa alors.

27. Les Juifs *donc*, en mémoire de ce qui avait été arrêté contre eux et de ce grand changement qui était arrivé ensuite ¹⁵, s'obligèrent eux et leurs enfants, et tous ceux qui voudraient se joindre à leur religion, d'en faire en ces deux jours une fête solennelle, sans que personne s'en pût dispenser, selon qu'il est marqué dans cet écrit ¹⁶, et ce qui s'observe exactement chaque année aux jours destinés à cette fête ¹⁷.

tente semper anno solemniter celebrarent honore :

22. quia in ipsis diebus se ultimum sunt Judæi de inimicis suis, et luctus atque tristitia in hilaritatem gaudiumque conversa sunt, essentque dies isti epularum atque lætitiæ, et mitterent sibi invicem ciborum partes, et pauperibus munuscula largirentur.

23. Susceperuntque Judæi in solemnem ritum cuncta quæ eo tempore facere cœperant, et quæ Mardochæus litteris faciendâ mandaverat.

24. Aman enim, filius Amadathi stirpis Agag, hostis et adversarius Judæorum, cogitavit contra eos malum, ut occideret illos, atque deleret : et misit phur, quod nostra lingua vertitur in sortem.

25. Et post ea ingressa est Esther ad regem, obsecrans ut conatus ejus, litteris regis irriti fierent : et malum, quod contra Judæos cogitaverat, reverteretur in caput ejus. Denique et ipsum et filios ejus affixerunt cruci,

26. atque ex illo tempore dies isti appellati sunt phurim, id est sortium : eo quod phur, id est sors, in urnam missa fuerit. Et cuncta quæ gesta sunt, epistolæ, id est libri hujus volumine continentur :

27. quæque sustinuerunt, et quæ deinceps immutata sunt, susceperunt Judæi super se et semen suum, et super cunctos qui religioni eorum voluerunt copulari, ut nulli liceat duos hos dies absque solemnitate transigere : quos scriptura testatur, et certa expetunt tempora, annis sibi jugiter succedentibus.

ÿ. 21. — ¹¹ * La fête devait se célébrer à Suse le quinzième, dans les autres lieux, le quatorzième du mois d'adar. *Comp.* les versets 18. 19. avec 2. *Mach.* 15, 37.

ÿ. 22. — ¹² il écrivit.

ÿ. 23. — ¹³ Les Juifs établirent, en mémoire de cet événement, un jour de fête annuel, et le célébrèrent toujours comme ils l'avaient célébré pour la première fois cette année-là.

ÿ. 24. — ¹⁴ * en notre langue n'est pas dans l'hébreu. qui porte simplement : c'est-à-dire le sort. — Ce qui suit est comme le résumé du livre d'Esther, parce que c'en est la fin, en y comprenant les trois premiers versets du chap. 10, dans le texte hébreu.

ÿ. 27. — ¹⁵ pour le plus grand bien des Juifs.

¹⁶ la lettre de Mardochee.

¹⁷ en sorte que ces jours de fêtes doivent se renouveler tous les ans à l'époque *année*, c'est-à-dire le quatorze et le quinze d'adar.

28. Isti sunt dies, quos nulla unquam delebit oblivio : et per singulas generationes cunctæ in toto orbe provinciæ celebrabunt : nec est ulla civitas, in qua dies phurim, id est sortium, non observentur a Judæis, et ab eorum progenie, quæ his cæremoniis obligata est.

29. Scripseruntque Esther regina filia Abihail et Mardocheus Judæus, etiam secundam epistolam, ut omni studio dies ista solemnitas sanciretur in posterum ;

30. et miserunt ad omnes Judæos, qui in centum viginti septem provinciis regis Assueri versabantur, ut haberent pacem, et susciperent veritatem,

31. observantes dies sortium, et suo tempore cum gaudio celebrarent : sicut constituerant Mardocheus et Esther, et illi observanda susceperunt a se, et a semine suo, jejunia et clamores, et sortium dies,

32. et omnia, quæ libri hujus, qui vocatur Esther, historia continentur.

28. Ce sont ces jours qui ne seront jamais effacés de la mémoire des hommes, et que toutes les provinces d'âge en âge célébreront par toute la terre. Et il n'y a point de ville en laquelle les jours des phurim, c'est-à-dire *les jours* des sorts, ne soient observés par les Juifs et par leurs enfants, qui sont obligés de pratiquer ces cérémonies ¹.

29. La reine Esther, fille d'Abihail, et Mardochee, Juif, écrivirent encore une seconde lettre, afin qu'on eût tout le soin possible d'établir ce jour comme une fête solennelle dans toute la postérité,

30. et ils l'envoyèrent ¹⁹ à tous les Juifs qui demeuraient dans les cent vingt-sept provinces du roi Assuérus, afin qu'ils eussent la paix et qu'ils reçussent la vérité,

31. en observant ces jours des sorts, et les célébrant en leur temps avec grande joie. Les Juifs s'engagèrent donc, selon que Mardochee et Esther l'avaient ordonné, à observer, eux et toute leur postérité, ces jours solennels du sort, en jeûnant et en adressant leurs cris à Dieu ²⁰,

32. et à recevoir tout ce qui est contenu dans ce livre qui porte le nom d'Esther ²¹.

CHAPITRE X.

Grandeur de Mardochee. Son songe.

1. Rex vero Assuerus, omnem terram, et cunctas maris insulas fecit tributarias :

2. cujus fortitudo et imperium, et dignitas atque sublimitas, qua

1. Or le roi Assuérus se rendit toute la terre et toutes les îles de la mer tributaires ¹.

2. Et on trouve écrit dans le livre des Perses et des Mèdes quels ont été sa puis-

ŷ. 28. — ¹⁸ Encore aujourd'hui les Israélites célèbrent les jours des Phurim avec des excès de réjouissance qui vont jusqu'à la dissolution. Selon leurs rabbins, il n'y a point de mal de s'enivrer ce jour-là, et tout Israélite peut boire jusqu'à ce qu'il ne puisse plus distinguer entre « maudit soit Aman » et « béni soit Aman »

ŷ. 30. — ¹⁹ la lettre.

ŷ. 31. — ²⁰ en priant avec ferveur et à haute voix pour leur délivrance.

ŷ. 32. — ²¹ * De ce verset et de ce qui est marqué aux versets 20-23. 29, on conclut avec assez de fondement, ce semble, que l'auteur de ce livre est Mardochee lui-même, ou que du moins il a été rédigé d'après les mémoires qu'il avait laissés.

ŷ. 1. — ¹ Autrem. : imposa des tributs à toute la terre... qui étaient soumises à sa domination. La malheureuse expédition contre la Grèce, ainsi que ses excès de dissolution, avaient épuisé sa caisse. — * Les conquêtes faites par ce roi sont décrites par Hérodote. Il fut le premier des rois de Perse qui imposa un tribut à tous ses sujets. Jusqu'à lui, chaque province offrait spontanément et libéralement au roi ses meilleurs de ses produits et cela formait son revenu.

sance et son empire, et le haut point de grandeur auquel il avait élevé Mardochée ;

3. et de quelle sorte Mardochée, Juif de nation, devint la seconde personne dans l'empire du roi Assuérus ; comme il fut grand parmi les Juifs, et aimé généralement de tous ses frères, ne cherchant qu'à faire du bien à sa nation, et ne parlant que pour procurer la paix et la prospérité de son peuple.

J'ai traduit ² fidèlement jusqu'ici ce qui se trouve dans le texte hébreu. Mais ce qui suit, je l'ai trouvé écrit dans l'édition Vulgate ³, où il est contenu en langue grecque et en caractère grec. Du reste, ce chapitre * se trouvait placé à la fin du livre ; et selon notre coutume, nous l'avons marqué d'un obèle (†), c'est-à-dire d'une petite broche ⁵.

4. Alors Mardochée dit : C'est Dieu qui a fait toutes ces choses.

5. Car je me souviens d'une vision que j'avais eue en songe, qui marquait tout ce qui est arrivé, et qui a été accompli jusqu'à la moindre circonstance.

6. Je vis une petite fontaine qui s'accrut et devint un fleuve : elle se changea ensuite en une lumière et en un soleil, et elle se répandit en une grande abondance d'eaux ⁶. C'est Esther, que le roi épousa, et il voulut qu'elle fût reine.

7. Les deux dragons, c'est moi-même et Aman.

8. Les peuples qui s'assemblèrent, sont ceux qui ont tâché d'exterminer le nom des Juifs.

9. Mon peuple est Israel qui cria au Seigneur ; et le Seigneur sauva son peuple : il nous délivra de tous nos maux ; il fit des miracles et de grands prodiges parmi les nations.

10. Et il ordonna qu'il y eût deux sorts ⁷, l'un du peuple de Dieu, et l'autre de toutes les nations ⁸.

exaltavit Mardochæum, scripta sunt in libris Medorum atque Persarum :

3. et quomodo Mardochæus Judaici generis secundus a rege Assuero fuerit : et magnus apud Judæos, et acceptabilis plebi fratrum suorum, quærens bona populo suo, et loquens ea quæ ad pacem seminis sui pertinerent.

Quæ habentur in hebræo, plena fide expressi. Hæc autem quæ sequuntur, scripta reperi in editone vulgata, quæ Græcorum lingua et litteris continentur : et interim post finem libri hæc capitulum ferebatur : quod juxta consuetudinem nostram obelo, id est veru prænotavimus.

4. Dixitque Mardochæus : A Deo facta sunt ista.

5. Recordatus sum somnii, quod videram, hæc eadem significantis : nec eorum quidquam irritum fuit.

6. Parvus fons, qui crevit in fluvium, et in lucem solemque conversus est, et in aquas plurimas redundavit : Esther est, quam rex accepit uxorem, et voluit esse reginam.

7. Duo autem dracones : ego sum, et Aman.

8. Gentes quæ convenerant : hi sunt, qui conati sunt delere nomen Judæorum.

9. Gens autem mea : Israel est, quæ clamavit ad Dominum, et salvum fecit Dominus populum suum : liberavitque nos ab omnibus malis, et fecit signa magna atque portenta inter gentes :

10. et duas sortes esse præcepit, unam populi Dei, et alteram eunctorum gentium.

² Remarque de saint Jérôme.

³ la version grecque des Septante, telle qu'on la lisait alors généralement. Ce qui suit maintenant jusqu'à la fin du livre comprend des fragments tirés de la version grecque, qu'on y lit intercalés dans le récit historique à peu près dans l'ordre indiqué *pl. h. ch. 1. note 1.*

⁴ depuis *ÿ. 4* jusqu'à *chap. 11, 1.*

⁵ pour marquer ainsi qu'il ne se trouve pas dans l'hébreu.

ÿ. 6. — ⁶ * Dans le grec, le verset porte *ÿ. 5.* : circonstance. *ÿ. 6.* La petite fontaine qui devint un fleuve, et il y avait la lumière, le soleil et beaucoup d'eau. Le fleuve est Esther que le roi etc. — Mardochée raconte son songe et en donne en même temps l'explication. Ce songe est d'ailleurs rapporté plus au long au chapitre suivant.

ÿ. 10. — ⁷ * Allusion au fait d'Aman, d'où le jour des *Phurim* ou des *sorts* a reçu sa dénomination (*Esth. 3, 7.*)

⁸ Dieu mit en balance les deux sorts, le sort des Juifs et celui des Gentils dans le royaume de Perse.

11. Venitque utraque sors in statutum ex illo jam tempore diem coram Deo universis gentibus :

12. et recordatus est Dominus populi sui, ac misertus est hereditatis suæ.

13. Et observabuntur dies isti in mense adar, quartadecima et quintadecima die ejusdem mensis, cum omni studio et gaudio in unum cœtum populi congregati, in cunctas deinceps generationes populi Israel.

11. Et ce double sort vint paraître devant Dieu au jour marqué dès ce temps-là à toutes les nations⁹.

12. Le Seigneur se ressouvint de son peuple, et il eut compassion de son héritage.

13. Ces jours s'observeront au mois d'adar, le quatorzième et le quinzième jour du même mois. Tout le peuple s'assemblera pour cela avec grand soin et avec grande joie ; et cette fête sera célébrée par le peuple d'Israël dans la suite de tous les âges.

CHAPITRE XI.

Autre songe de Mardochée.

1. Anno quarto, regnantibus Ptolemæo et Cleopatra, attulerunt Dositheus, qui se sacerdotem et levitici generis ferebat, et Ptolemæus filius ejus, hanc epistolam phurim, quam dixerunt interpretatum esse Lysimachum Ptolemæi filium in Jerusalem.

Hoc quoque principium erat in editione vulgata, quod nec in hebræo, nec apud ullum fertur interpretum.

2. Anno secundo, regnante Ar-

1. La quatrième année du règne de Ptolémée et de Cléopâtre¹, Dosithee, qui se disait prêtre et de la race de Lévi, et Ptolémée, son fils, apportèrent cette épître des phurim, qu'ils disaient avoir été traduite à Jérusalem par Lysimaque, fils de Ptolémée².

Ce qui suit (jusqu'au verset 6 du chapitre XII) fait le commencement de ce livre dans l'édition Vulgate : mais il ne se trouve point dans l'hébreu, ni dans aucun interprète³.

2. Dans la seconde année du règne du

ŷ. 11. — ⁹ Le sort des deux partis tomba au jour que Dieu avait marqué d'avance ; à savoir au treizième d'adar, jour auquel les Juifs prévalurent sur leurs ennemis.

ŷ. 1. — ¹ * Ce verset fait connaître par qui et à quelle époque le livre d'Esther, dans son entier, fut apporté en Palestine et en Egypte. La lettre de Mardochée au sujet de la fête des *Phurim* (*Pl. h.* 9, 20.), pouvait déjà y être connue. — Il est plus que probable que ce furent les Juifs d'Alexandrie qui, par reconnaissance, ajoutèrent ce verset au livre d'Esther, pour conserver le souvenir et fixer la date du don qui leur avait été fait.

² La version grecque termine le livre d'Esther par ce verset (*Voy. pl. h.* la remarq. de saint Jérôme). D'après ce même verset, la version grecque de ce livre arriva en Egypte sous un Ptolémée, qui avait une Cléopâtre pour épouse. Ce Ptolémée est, comme on le croit communément, Ptolémée-Philopator, qui fut un grand protecteur des Juifs ; la quatrième année de son règne tombe vers l'an du monde 3827, avant J.-C. 177.

³ Remarque de saint Jérôme. Après avoir rapporté à la fin de la première partie (*Pl. h.* 10, 3.) ce qui, dans la version grecque, forme la conclusion du livre (*Pl. h.* 10, 4. jusqu'à chap. 11, 1.), il fait maintenant suivre tout ce que la version grecque offre de disséminé çà et là dans le fil du récit. Il commence d'abord par ce que cette version met à la tête du livre (chap. 11, 2-12, 6.) ; puis il range à la suite les ans des autres les fragments qui, dans le cours du récit, complètent la partie qui est dans l'hébreu.

très-grand Artaxerxès⁴, le premier jour du mois de nisan, Mardochee, fils de Jair, fils de Séméï, fils de Cis, de la tribu de Benjamin, eut une vision en songe.

3. Il était Juif, et il demeurait dans la ville de Suse ; il devint un homme puissant et des premiers de la cour du roi.

4. Il était du nombre des captifs que Nabuchodonosor, roi de Babylone, avait transférés⁵ de Jérusalem avec Jéchonias, roi de Juda.

5. Voici la vision qu'il eut en songe : Il lui semblait qu'il entendait des voix, de grands bruits et des tonnerres, et que la terre tremblait et était agitée d'un grand trouble.

6. Et en même temps il vit paraître deux grands dragons prêts à combattre l'un contre l'autre.

7. Toutes les nations s'émurent aux cris qu'ils jetèrent, et elles se disposèrent à combattre contre la nation des justes⁶.

8. Ce jour fut un jour de ténèbres, de périls, d'affliction, d'angoisses et d'une grande épouvante sur la terre.

9. La nation des justes, dans la crainte des maux qui lui étaient préparés, était dans un étrange trouble et se disposait à la mort.

10. Ils crièrent à Dieu ; et au bruit de leurs cris et de leurs plaintes, une petite fontaine devint un grand fleuve, et répandit une grande abondance d'eaux⁷.

11. La lumière parut, et le soleil se leva, et ceux qui étaient dans l'humiliation furent élevés, et ils dévorèrent ceux qui étaient dans l'éclat⁸.

12. Mardochee ayant eu cette vision, et étant sorti de son lit, pensait en lui-même à ce que Dieu voulait faire. Il conserva cette vision gravée dans son esprit, ayant grande envie de savoir ce que ce songe lui pouvait marquer⁹.

taxerxe maximo, prima die mensis nisan, vidit somnium Mardocheus filius Jairi, filii Semei, filii Cis, de tribu Benjamin :

3. homo Judæus, qui habitabat in urbe Susis, vir magnus, et inter primos aulæ regiæ.

4. Erat autem de eo numero captivorum, quos transtulerat Nabuchodonosor rex Babylonis de Jerusalem cum Jechonia rege Juda :

5. et hoc ejus somnium fuit : Apparuerunt voces, et tumultus, et tonitrua, et terræmotus, et conturbatio super terram :

6. et ecce duo dracones magni, paratique contra se in prælium.

7. Ad quorum clamorem cunctæ concitate sunt nationes, ut pugnant contra gentem justorum.

8. Fuitque dies illa tenebrarum et discriminis, tribulationis et angustie, et ingens formido super terram.

9. Conturbataque est gens justorum timentium mala sua, et præparata ad mortem.

10. Clamaveruntque ad Deum : et illis vociferantibus, fons parvus crevit in fluvium maximum, et in aquas plurimas redundavit.

11. Lux et sol ortus est, et humiles exaltati sunt, et devoraverunt inelytos.

12. Quod cum vidisset Mardocheus, et surrexisset de strato, cogitabat quid Deus facere vellet : et fixum habebat in animo scire cupiens quid significaret somnium.

ÿ. 2. — ⁴ d'Assuérus, un an avant le grand festin (*Pl. h. 1, 3.*). Assuérus a ici le titre d'Artaxerxès (guerrier valeureux), ainsi que plusieurs rois de Perse. Durant les deux premières années de son règne, où il fit tributaires l'Égypte et plusieurs autres contrées, il le mérita.

ÿ. 4. — ⁵ c'est-à-dire dont il avait transféré les pères. *Voy. pl. h. 2, 6.*

ÿ. 7. — ⁶ * des Juifs, et ainsi au ÿ. 9. *Comp. pl. h. 3, 4.*

ÿ. 10. — ⁷ Esther devint grande, et elle communiqua de sa grandeur à sa nation.

ÿ. 11. — ⁸ * La lumière et le soleil, symboles du bonheur, figurent en outre ici la protection de Dieu. Ceux qui étaient dans l'éclat, étaient Aman et ses fauteurs. *Comp. pl. h. 7, 8.*

ÿ. 12. — ⁹ * Dieu qui voulait prévenir Mardochee, afin de soutenir son espérance et celle des siens au milieu des angoisses auxquelles ils devaient se trouver exposés, imprima profondément ce songe dans son esprit ; ce qui était déjà une preuve que ce n'était pas un songe vain, mais un avertissement du ciel et une figure de l'avenir.

CHAPITRE XII.

Mardochée découvre la conspiration.

1. Morabatur autem eo tempore in aula regis, cum Bagatha et Thara eunucnis regis, qui janitores erant palatii.

2. Cumque intellexisset cogitationes eorum, et curas diligentius pervidisset, didicit quod conarentur in regem Artaxerxem manus mittere, et nuntiavit super eo regi.

3. Qui de utroque habita questione, confessos jussit duci ad mortem.

4. Rex autem quod gestum erat, scripsit in commentariis : sed et Mardochæus rei memoriam litteris tradidit.

5. Præcepitque ei rex, ut in aula palatii moraretur, datis ei pro delatione muneribus.

6. Aman vero filius Amadathi Bugæus, erat gloriosissimus coram rege, et voluit nocere Mardochæo et populo ejus, pro duobus eunuchis regis qui fuerant interfecti.

1. Mardochée demeurait alors à la cour du roi ¹, avec Bagatha et Thara, eunuques du roi, qui étaient les gardes de la porte du palais ².

2. Et ayant eu connaissance de leurs desseins, et reconnu par une exacte recherche ce qu'ils machinaient, il s'assura qu'ils avaient entrepris sur la vie du roi Artaxerxès; et il en donna avis au roi ³.

3. Le roi commanda qu'on leur donnât la question ⁴ à tous deux; et après qu'ils eurent confessé leur crime, il les fit mener au supplice.

4. Le roi fit écrire en des mémoires ce qui s'était passé ⁵, et Mardochée le mit aussi par écrit, pour en conserver le souvenir.

5. Le roi lui commanda de demeurer dans son palais, et il lui fit des présents pour l'avis qu'il lui avait donné ⁶.

6. Mais Aman, fils d'Amadath Bugée ⁷, avait été élevé par le roi en grande gloire; et il voulut perdre Mardochée et son peuple, à cause de ces deux eunuques du roi qui avaient été tués ⁸.

ŷ. 1. — ¹ Il ne se oignait pas de la porte de la résidence royale, désireux d'avoir des nouvelles de sa nièce, qui avait été transférée au palais du roi (*Pl. h. 2, 21 etc.*). La conjuration des deux eunuques fut découverte la septième année d'Assérus.

² D'après le texte grec, ces eunuques étaient les principaux chefs de la garde du corps. *Comp. pl. h. 2, 21.*

ŷ. 2. — ³ par l'entremise d'Esther, comme on le voit *pl. h. 2, 22.*

ŷ. 3. — ⁴ La question consistait en divers tourments auxquels on soumettait ceux à qui on voulait arracher des aveux, de manière cependant à ne pas leur ôter la vie. En Orient, ces tourments étaient, comme ils le sont encore, très-rigoureux.

ŷ. 4. — ⁵ *Voy. pl. h. 2, 23* et les remarq. et 6, 1. — Cet usage de tenir des éphémérides, ou de marquer jour par jour ce qui arrive, existe encore à la cour des empereurs de Chine.

ŷ. 5. — ⁶ Il n'est fait ci-dessus (6, 3.) aucune mention de présents; peut-être ces présents étaient-ils insignifiants, ce qui fut cause qu'on ne les relata point dans les annales du royaume.

ŷ. 6. — ⁷ ce qui signifie un homme vain, grand parleur. — ⁸ Ce terme ne se trouve pas dans l'hébreu. Peut-être Bugæus a-t-il été mis par un changement de lettres pour Agagæus, fils, descendant d'Agag. *Voy. ch. 3, 1. 5. 11.*

⁸ Aman était d'intelligence avec les deux eunuques, et il aspirait à s'emparer du trône après la mort du roi; c'est pourquoi il semble que ce fut par les intrigues d'Aman que Mardochée ne reçut pour récompense que de simples présents.

Jusqu'ici c'est l'avant-propos⁹. Ce qui suit¹⁰ était mis à l'endroit du livre où il est écrit :

Et ils pillèrent leurs biens, ou leurs richesses¹¹.

Ce que nous n'avons trouvé que dans la seule édition Vulgate.

Or voici quelle était la teneur de la lettre¹² :

Hucusque proœmium. Quæ sequuntur in eo loco posita erant, ubi scriptum est in volumine :

Et diriperunt bona, vel substantias eorum.

Quæ in sola vulgata editione reperimus.

Epistolæ autem hoc exemplar fuit.

CHAPITRE XIII.

Copie de l'ordre du roi. Prière de Mardochée.

1. Le grand roi Artaxerxès, qui règne depuis les Indes jusqu'en Ethiopie, aux princes des cent vingt-sept provinces, et aux gouverneurs qui sont soumis à son empire, salut.

2. Quoique je commandasse à tant de nations, et que j'eusse soumis tout l'univers¹ à mon empire, je n'ai pas voulu abuser de la grandeur de ma puissance; mais j'ai gouverné mes sujets avec clémence et avec douceur, afin que passant leur vie doucement et sans aucune crainte, ils jouissent de la paix qui est si souhaitée de tous les hommes.

3. Et ayant demandé à ceux de mon conseil de quelle manière je pourrais accomplir ce dessein, l'un d'entre eux élevé par sa sagesse et par sa fidélité au-dessus des autres, et le second après le roi, appelé Aman,

4. nous a donné avis qu'il y a un peuple dispersé dans toute la terre, qui se conduit par de nouvelles lois, et qui s'opposant aux coutumes des autres nations, méprise les commandements des rois, et trouble par la contrariété de ses sentiments la paix et l'union de tous les peuples.

5. Ce qu'ayant appris, et voyant qu'une seule nation se révolte contre toutes les autres, suit des lois injustes, combat nos or-

1. Rex maximus Artaxerxes ab India usque Æthiopiæ, centum viginti septem provinciarum principibus et ducibus, qui ejus imperio subjecti sunt, salutem.

2. Cum plurimis gentibus imperarem, et universum orbem meæ ditioni subjugassem, volui nequaquam abuti potentiæ magnitudine, sed clementia et lenitate gubernare subjectos, ut absque ullo terrore vitam silentio transigentes, optata cunctis mortalibus pace fruerentur.

3. Quærente autem me a consiliariis meis, quomodo posset hoc impleri, unus qui sapientia et fide cæteros præcellebat, et erat post regem secundus, Aman nomine,

4. indicavit mihi in toto orbe terrarum populum esse dispersum, qui novis uteretur legibus, et contra omnium gentium consuetudinem faciens, regum jussa contemneret, et universarum concordiam nationum sua dissensione violaret.

5. Quod cum didicissemus, videntes unam gentem rebellem adversus omne hominum genus

⁹ Remarque de saint Jérôme. *Voy. pl. h. ch. 11.* remarq. 3.

¹⁰ depuis 13, 1-7.

¹¹ Ceci se trouve *pl. h. ch. 3, 13.*

¹² Saint Jérôme trouva cette lettre à la suite du chap. 3, 13., où la teneur de la lettre est donnée seulement d'une manière sommaire dans notre texte.

¶ 2. — ¹ C'est de l'exagération orientale.

perversis uti legibus, nostrisque jussionibus contraire, et turbare subjectarum nobis provinciarum pacem atque concordiam,

6. jussimus ut quoscumque Aman, qui omnibus provinciis præpositus est, et secundus a rege, et quem patris loco colimus, monstraverit, cum conjugibus ac liberis deleantur ab inimicis suis, nullusque eorum misereatur, quartadecima die duodecimi mensis adar anni præsentis :

7. ut nefarii homines uno die ad inferos descendentes, reddant imperio nostro pacem, quam turbaverant.

Hucusque exemplar epistolæ. Quæ sequuntur, post eum locum scripta reperi, ubi legitur :

Pergensque Mardochæus, fecit omnia, quæ ei mandaverat Esther.

Nec tamen habentur in hebræo et apud nullum penitus feruntur interpretum.

8. Mardochæus autem deprecatus est Dominum, memor omnium operum ejus,

9. et dixit : Domine, Domine rex omnipotens, in ditione enim tua cuncta sunt posita, et non est qui possit tuæ resistere voluntati, si decreveris salvare Israel.

10. Tu fecisti cælum et terram, et quidquid cæli ambitu continetur.

11. Dominus omnium es, nec est qui resistat majestati tuæ.

12. Cuncta nosti, et scis quia non pro superbia et contumelia, et aliqua gloriæ cupiditate, fecerim hoc, ut non adorarem Aman superbissimum,

13. (libenter enim pro salute Israel etiam vestigia pedum ejus deosculari paratus essem),

14. sed timui ne honorem Dei mei transferrem ad hominem, et

donnances et trouble la paix et la concorde des provinces qui nous sont soumises²,

6. nous avons ordonné que tous ceux qu'Aman, qui a l'intendance sur toutes les provinces, qui est le second après le roi, et que nous honorons comme notre père, aura fait voir être de ce peuple, soient tués par leurs ennemis, avec leurs femmes et leurs enfants, le quatorzième jour³ d'adar, le douzième mois de cette année, sans que personne en ait aucune compassion ;

7. afin que ces scélérats descendant en un même jour dans le tombeau, rendent à notre empire la paix qu'ils avaient troublée.

Jusqu'ici est la teneur de la lettre⁴. Ce qui sult, je l'ai trouvé écrit après l'endroit où on lit :

Et Mardochée s'en allant, fit tout ce qu'Esther lui avait marqué⁵.

Toutefois il ne se trouve point dans l'hébreu, et on n'en voit rien non plus dans aucun des interprètes.

8. Mardochée alla prier le Seigneur, se souvenant de toutes les œuvres qu'il avait faites,

9. et il dit : Seigneur, Seigneur, roi tout-puissant, toutes choses sont soumises à votre pouvoir, et nul ne peut résister à votre volonté, si vous avez résolu de sauver Israël.

10. Vous avez fait le ciel et la terre, et toutes les créatures qui sont sous le ciel.

11. Vous êtes le Seigneur de toutes choses, et nul ne peut résister à votre majesté.

12. Tout vous est connu ; et vous savez que quand je n'ai point adoré le superbe Aman, ce n'a été ni par orgueil, ni par mépris, ni par un secret désir de gloire ;

13. car j'aurais été disposé à baiser avec joie les traces mêmes de ses pieds pour le salut d'Israël.

14. Mais j'ai eu peur de transférer à un homme l'honneur qui n'est dû qu'à mon

ŷ. 5. — ² Voilà ce qu'on peut faire croire à un prince même de son royaume, lorsqu'il ne voit les choses que par les yeux d'autrui !

ŷ. 6. — ³ le treizième et le quatorzième jour ; l'extermination devait être achevée le quatorze.

⁴ Remarque de saint Jérôme.

⁵ Ces paroles se trouvent chap. 4, 17. Il faut par conséquent placer à la suite de ce verset le fragment ŷ. 8. — chap. 16, et d'autre part le rapprocher de la traduction faite sur le texte hébreu, pour compléter le récit.

Dieu, et d'adorer quelqu'un hors mon Dieu.

15. Maintenant donc, ô Seigneur roi, ô Dieu d'Abraham, ayez pitié de votre peuple, parce que nos ennemis ont résolu de nous perdre et d'exterminer votre héritage.

16. Ne méprisez pas ce peuple que vous vous êtes rendu propre, que vous avez racheté de l'Égypte pour être à vous.

17. Exaucez ma prière, soyez favorable à une nation dont vous avez fait votre partage⁶. Changez, Seigneur, nos larmes en joie, afin que nous employions la vie que vous nous conserverez à louer votre nom ; et ne fermez pas la bouche de ceux qui vous louent⁷.

18. Tout Israël cria aussi au Seigneur et lui adressa ses prières dans un même esprit, parce qu'ils se voyaient à la veille d'une mort certaine.

ne quemquam adorarem, excepto Deo meo.

15. Et nunc Domine rex Deus Abraham, miserere populi tui, quia volunt nos inimici nostri perdere, et hereditatem tuam delere.

16. Ne despicias partem tuam, quam redemisti tibi de Ægypto.

17. Exaudi deprecationem meam, et propitius esto sorti et funiculo tuo, et converte luctum nostrum in gaudium, ut viventes laudemus nomen tuum Domine, et ne claudas ora te canentium.

18. Omnis quoque Israel parimente et obsecratione clamavit ad Dominum, eo quod eis certa mors impenderet.

CHAPITRE XIV.

Prière d'Esther.

1. La reine Esther eut aussi recours au Seigneur, épouvantée du péril qui était si proche.

2. Et ayant quitté tous ses habits de reine, elle en prit de conformes à son affliction et à ses larmes, et au lieu de ses divers parfums¹, elle se couvrit la tête de cendre et d'ordure² : elle humilia son corps par les jeûnes, et s'arrachant les cheveux, elle en remplit les mêmes endroits où elle avait accoutumé de se réjouir auparavant.

3. Elle fit ensuite cette prière au Seigneur le Dieu d'Israël, et dit : Mon Seigneur, qui êtes seul notre roi, assistez-moi dans l'abandon où je me trouve, puisque vous êtes le seul qui me puissiez secourir.

4. Le péril où je me trouve est présent et inévitable³.

5. J'ai su de mon père, ô Seigneur, que

1. Esther quoque regina confugit ad Dominum, pavens periculum, quod imminabat.

2. Cumque deposuisset vestes regias, fletibus et luctui apta indumenta suscepit, et pro unguentis variis, cinere et stercore implevit caput, et corpus suum humiliavit jejuniis : omniaque loca, in quibus antea lætari consueverat, crinium laceratione complevit.

3. Et deprecabatur Dominum Deum Israel, dicens : Domine mi, qui rex noster es solus, adjuva me solitarius, et cujus præter te nullus est auxiliator alius.

4. Periculum meum in manibus meis est.

5. Audivi a patre meo, quod tu

ÿ. 17. — ⁶ Litt. : à votre lot et à votre cordeau — au peuple d'Israël que vous avez choisi entre tous les peuples pour votre lot, pour votre partage, de même que l'on sépare au moyen d'un cordeau une portion d'un héritage.

⁷ L'Église adresse à Dieu cette belle prière au saint sacrifice de la Messe le mercredi de la seconde semaine de carême.

ÿ. 2. — ¹ eaux odoriférantes.

² ce qui est un signe de deuil.

ÿ. 4. — ³ Litt. : est entre mes mains, — est imminent.

Domine tulisses Israel de cunctis gentibus, et patres nostros ex omnibus retro majoribus suis, ut possideres hereditatem sempiternam, fecistis eis sicut locutus es.

6. Peccavimus in conspectu tuo, et idcirco tradidisti nos in manus inimicorum nostrorum :

7. coluimus enim deos eorum. Justus es Domine :

8. et nunc non eis sufficit, quod durissima nos opprimunt servitute, sed robur manuum suarum, idolorum potentia deputantes,

9. volunt tua mutare promissa, et delere hereditatem tuam, et claudere ora laudantium te, atque extingere gloriam templi et altaris tui,

10. ut aperiant ora gentium, et laudent idolorum fortitudinem, et prædicent carnalem regem in sempiternum.

11. Ne tradas Domine sceptrum tuum his, qui non sunt, ne rideant ad ruinam nostram : sed converte consilium eorum super eos, et eum, qui in nos cœpit sævire, disperse.

12. Memento Domine, et ostende te nobis in tempore tribulationis nostræ, et da mihi fiduciam Domine rex deorum, et universæ potestatis :

13. tribue sermonem compositum in ore meo in conspectu

vous aviez pris Israël d'entre toutes les nations, et que vous aviez choisi nos pères, en les séparant de tous leurs ancêtres qui les avaient devancés, pour vous établir parmi eux un héritage éternel : et vous leur avez fait tout le bien que vous leur aviez promis ⁴.

6. Nous avons péché devant vous, et c'est pour cela que vous nous avez livrés entre les mains de nos ennemis ;

7. car nous avons adoré leurs dieux ⁵. Vous êtes juste, Seigneur.

8. Et maintenant ils ne se contentent pas de nous opprimer par une dure servitude ; mais attribuant la force de leurs bras à la puissance de leurs idoles ⁶,

9. ils veulent renverser vos promesses ⁷, exterminer votre héritage, fermer la bouche de ceux qui vous louent, et éteindre la gloire de votre temple et de votre autel ⁸,

10. pour ouvrir la bouche des nations, pour faire louer la puissance de leurs idoles, et pour relever à jamais un roi de chair ⁹.

11. Seigneur, n'abandonnez pas votre sceptre à ceux qui ne sont rien ¹⁰, de peur qu'ils ne se rient de notre ruine ; mais faites retomber sur eux leurs desseins, et perdez celui qui a commencé à nous faire ressentir les effets de sa cruauté.

12. Souvenez-vous de nous, Seigneur ; montrez-vous à nous dans le temps de notre affliction ; et donnez-moi de la fermeté et de l'assurance, ô Seigneur, roi des dieux ¹¹ et de toute puissance.

13. Mettez dans ma bouche des paroles convenables en la présence du lion ¹² ; et

ŷ. 5. — ⁴ * Comp. 5. Moys. 4, 20 ; 32, 9. Joël, 2, 19.

ŷ. 7. — ⁵ * Esther elle-même n'avait pas servi les faux dieux, mais ses ancêtres ou sa nation, spécialement sous Manassé et les autres rois fauteurs du culte des idoles (Comp. 2. Par. 36, 14.). Néanmoins, comme membre du peuple d'Israël, elle participait à ses fautes de même qu'à ses mérites. Comp. 2. Esdr. 1, 6 et suiv.

ŷ. 8. — ⁶ Dans le grec : ... servitude ; mais ils ont posé leurs mains sur les mains de leurs dieux, c'est-à-dire ils leur ont promis avec serment d'aueantir vos promesses etc.

ŷ. 9. — ⁷ * Par l'extermination du peuple juif aurait été anéantie la plus importante des promesses divines, celle d'après laquelle la bénédiction, par la naissance du Messie, devait découler d'Israël sur toute l'humanité. 1. Moys. 12, 3.

⁸ * Si Aman eût réussi dans son projet d'extermination de la nation juive dans la Perse, sa fureur ne se serait pas tenue là, mais il eût sûrement fait renverser le temple qui avait été relevé par l'ordre de Darius.

ŷ. 10. — ⁹ * Remarque que fait la pieuse reine par opposition à Dieu, qui était proprement le roi d'Israël (ŷ. 3.).

ŷ. 11. — ¹⁰ aux idoles et à leurs adorateurs.

ŷ. 12. — ¹¹ des rois, qui se font rendre les honneurs divins.

ŷ. 13. — ¹² en la présence d'Assuérus. Saint Augustin prend de cette prière occasion d'exhorter tous ceux qui traitent de la parole de Dieu, d'implorer auparavant son assistance ; car si une reine, dit-il, s'adresse à Dieu avec tant d'humilité, alors qu'elle doit simplement s'entretenir avec un roi du bien temporel de sa nation,

transférez son cœur de l'affection à la haine de notre ennemi, afin qu'il périsse lui-même avec tous ceux qui conspirent avec lui.

14. Délivrez-nous par votre puissante main, et assistez-moi, Seigneur, vous qui êtes mon unique secours, vous qui connaissez toutes choses,

15. et qui savez que je hais la gloire des injustes, et que je déteste le lit des incircconcis et de tout étranger¹³.

16. Vous savez la nécessité où je me trouve¹⁴, et qu'aux jours où je parais dans la magnificence et dans l'éclat, j'ai en abomination la marque superbe de ma gloire que je porte sur ma tête, et que je la déteste comme un linge souillé et qui fait horreur; que je ne la porte point dans les jours de mon silence¹⁵,

17. et que je n'ai point mangé à la table d'Aman, ni pris plaisir au festin du roi; que je n'ai point bu du vin offert sur l'autel des idoles¹⁶;

18. et que depuis le temps que j'ai été amenée en ce palais jusqu'aujourd'hui, jamais votre servante ne s'est réjouie qu'en vous seul, ô Seigneur Dieu d'Abraham¹⁷.

19. O Dieu puissant au-dessus de tous, écoutez la voix de ceux qui n'ont aucune espérance qu'en vous seul. Sauvez-nous de la main des méchants, et délivrez-moi de ce que je crains.

leonis, et transfer cor illius in odium hostis nostri, ut et ipse pereat, et cæteri qui ei consentiunt.

14. Nos autem libera manu tua, et adjuva me, nullum aliud auxilium habentem, nisi te, Domine, qui habes omnium scientiam,

15. et nosti quia oderim gloriam iniquorum, et detester cubile incircumcisorum, et omnis alienigenæ.

16. Tu scis necessitatem meam, quod abominer signum superbiæ et gloriæ meæ, quod est super caput meum in diebus ostentationis meæ, et detester illud quasi pannum menstruatæ, et non portem in diebus silentii mei,

17. et quod non comederim in mensa Aman, nec mihi placuerit convivium regis, et non biberim vinum libaminum :

18. et nunquam lætata sit ancilla tua, ex quo huc translata sum usque in præsentem diem, nisi in te Domine Deus Abraham.

19. Deus fortis super omnes, exaudi vocem eorum qui nullam aliam spem habent, et libera nos de manu iniquorum, et erue me a timore meo.

combien plus y est-on obligé quand on travaille par la parole et par des écrits au salut éternel des hommes!

ÿ. 15. — ¹³ Esther fut donc conduite contre sa volonté dans le harem royal. Elle se soumit tant à la violence qu'au désir de son tuteur, reconnaissant en tout cela l'ordre de la Providence divine.

ÿ. 16. — ¹⁴ la contrainte que je souffre.

¹⁵ dans ma retraite et durant les heures que je passe en silence et dans la prière en votre présence.

ÿ. 17. — ¹⁶ Une partie du vin des sacrifices était répandue sur l'autel, une partie était servie aux repas de réjouissance qui les accompagnaient. Voy. *Judith*, 12, 2.

ÿ. 18. — ¹⁷ Il y a, dit saint Augustin, deux sortes de gens dans le monde. Il y en a qui pensent au ciel, et d'autres à la terre. Le cœur des uns est déprimé et euseveli au milieu des choses d'ici-bas; le cœur des autres est uni aux anges; les uns mettent leur confiance dans les biens de la terre et dans les richesses trompeuses du siècle; les autres reportent tous leurs désirs vers les biens du ciel, que Dieu, qui ne peut tromper, leur a promis. Esther était au sein des honneurs et des plaisirs, mais elle méprisait tout, et n'avait de joie qu'en Dieu et dans la méditation des choses divines. C'était une vraie Israélite et une véritable — chrétienne!

CHAPITRE XV.

Esther, par l'ordre de Mardochée, va trouver le Roi.

Hæc quoque addita reperi in editione vulgata.

1. Et mandavit ei (haud dubium quin esset Mardocheus) ut ingrederetur ad regem, et rogaret pro populo suo et pro patria sua.

2. Memorare (inquit) dierum humilitatis tuæ, quomodo nutrita sis in manu mea, quia Aman secundus a rege locutus est contra nos in mortem :

3. et tu invoca Dominum, et loquere regi pro nobis, et libera nos de morte.

Non enim et ista quæ subdita sunt.

4. Die autem tertio deposuit vestimenta ornatus sui, et circumdata est gloria sua.

5. Cumque regio fulgeret habitu, et invocasset omnium rectorem et salvatorem Deum, assumpsit duas famulas,

6. et super unam quidem innitebatur, quasi præ deliciis et nimia teneritudine corpus suum ferre non sustinens :

7. altera autem famularum sequebatur dominam, deduentia in humum indumenta sustentans.

8. Ipsa autem roseo colore vultum perfusa, et gratis ac nitentibus oculis tristement celabat animum, et nimio timore contractum.

9. Ingressa igitur cuncta per ordinem ostia, stetit contra re-

J'ai trouvé aussi dans l'édition Vulgate l'addition qui suit ¹.

1. Il manda à Esther (c'est-à-dire sans doute, Mardochée) d'aller trouver le roi, et de le prier pour son peuple et pour son pays.

2. Souvenez-vous, lui dit-il, des jours de votre abaissement, et de quelle sorte vous avez été nourrie entre mes mains, parce qu'Aman, qui est le second après le roi, lui a parlé contre nous pour nous perdre.

3. Invoquez donc le Seigneur; parlez pour nous au roi, et délivrez-nous de la mort.

J'y ai trouvé pareillement ce qui suit ².

4. Le troisième jour ³ Esther quitta les habits dont elle s'était revêtue, et se para de ses plus riches ornements.

5. Dans cet éclat de la magnificence royale, ayant invoqué Dieu, qui est le conducteur et le sauveur de tous, elle prit deux des filles qui la servaient,

6. sur l'une desquelles elle s'appuyait comme ne pouvant soutenir son corps, à cause de son extrême délicatesse ⁴.

7. L'autre suivait sa maîtresse, portant sa robe qui traînait à terre.

8. Elle cependant, ayant un teint vermeil, et les yeux pleins d'agrèments et d'éclat, cachait la tristesse de son âme qui était toute saisie de frayeur ⁵.

9. Et ayant passé de suite par toutes les portes, elle se présenta devant le roi au

¹ Remarque de saint Jérôme. Les trois premiers versets de ce chapitre font suite au chap. 4, 8.

² Remarque de saint Jérôme.

ŷ. 4. — ³ * après le commencement des jeûnes et des prières. *Voy. pl. h. 4, 16.* — Fout ce qui est dit ici est aussi rapporté plus haut ch. 5, mais plus brièvement.

ŷ. 6. — ⁴ Cette afféterie est un des moyens employés pour plaire en Orient, parce que les dames de distinction se figurent que par une démarche qui ressent la mollesse et la faiblesse, elles se donnent des grâces particulières. Esther, dans la vue d'arriver à ses fins, souhaitait de plaire au roi; c'est pourquoi elle fit aussi usage de ce moyen.

ŷ. 8. — ⁵ * Craignant, d'une part, que le roi ne s'irritât contre elle et, d'autre part, de ne pas réussir dans sa démarche auprès de lui.

lieu où il était assis sur son trône avec une magnificence royale, étant tout brillant d'or et de pierres précieuses; et il était terrible à voir ⁶.

10. Aussitôt qu'il eut levé la tête, la fureur dont il était saisi, paraissant au-dehors par ses yeux étincelants, la reine tomba; et la couleur de son teint se changeant en pâleur, elle laissa tomber sa tête sur la fille qui la soutenait.

11. En même temps Dieu changea le cœur du roi ⁷, et lui inspira de la douceur. Il se leva tout d'un coup de son trône, craignant pour Esther; et la soutenant entre ses bras jusqu'à ce qu'elle fût revenue à elle, il la caressait, en lui disant :

12. Qu'avez-vous, Esther? Je suis votre frère ⁸; ne craignez point.

13. Vous ne mourrez point; car cette loi ⁹ n'a pas été faite pour vous, mais pour tous les autres ¹⁰.

14. Approchez-vous donc, et touchez mon sceptre ¹¹.

15. Et voyant qu'elle demeurait toujours dans le silence, il prit son sceptre d'or; et le lui ayant mis sur le cou, il la baisa, et lui dit : Pourquoi ne me parlez-vous point?

16. Esther lui répondit : Seigneur, vous m'avez paru comme un ange de Dieu ¹², et mon cœur a été troublé par la crainte de votre gloire.

17. Car, seigneur, vous êtes admirable, et votre visage est plein de grâces.

18. En disant ces paroles, elle retomba encore, et elle pensa s'évanouir.

19. Le roi en était tout troublé, et ses officiers la consolaient.

gem, ubi ille residebat super solium regni sui, indutus vestibis regis, auroque fulgens, et pretiosis lapidibus, eratque terribilis aspectu.

10. Cumque elevasset faciem, et ardentibus oculis furem pectoris indicasset, regina corruit, et, in pallorem colore mutato, lassum super ancillulam reclinavit caput.

11. Convertitque Deus spiritum regis in mansuetudinem, et festinus ac metuens exilivit de solio, et sustentans eam ulnis suis, donec rediret ad se, his verbis blandiebatur :

12. Quid habes Esther? Ego sum frater tuus, noli metuere.

13. Non morieris : non enim pro te, sed pro omnibus hæc lex constituta est.

14. Accede igitur, et tange sceptrum.

15. Cumque illa reticeret, tulit auream virgam, et posuit super collum ejus, et osculatus est eam, et ait : Cur mihi non loqueris?

16. Quæ respondit : Vidi te Domine, quasi angelum Dei, et conturbatum est cor meum præ timore gloriæ tuæ.

17. Valde enim mirabilis es domine, et facies tua plena est gratiarum.

18. Cumque loqueretur, rursus corruit, et pene exanimata est.

19. Rex autem turbabatur, et omnes ministri ejus consolabantur eam.

ŷ. 9. — ⁶ * Xerxès était d'un naturel féroce et irascible. Il pouvait aussi être irrité de ce qu'Esther avait osé paraître devant lui sans être appelée.

ŷ. 11. — ⁷ * soit par un sentiment de compassion naturelle envers Esther, soit par une touche intérieure, car tout ceci est providentiel.

ŷ. 12. — ⁸ * L'époux était un supérieur et un maître, le frère un égal et un ami. Comp. *Cant. des Cant.*, 4, 9. 8, 1. *Prov.* 7, 4.

ŷ. 13. — ⁹ la loi qui défendait de paraître devant le roi sans avoir été appelé. *Pl. h.* 4, 11.

¹⁰ * Elle n'atteint que les personnes du commun, et qui sont au-dessous de la dignité royale; pour vous, elle ne vous regarde point, vous n'êtes pas sujette à la peine qu'elle inflige.

ŷ. 14. — ¹¹ * que je vous tends en signe de clémence.

ŷ. 16. — ¹² * Manière de parler usitée dans la politesse des Hébreux (*Comp.* 1. *Moy.* 33, 10. 2 *Rois*, 14, 17.), et par laquelle Esther cherchait à gagner les bonnes grâces du roi.

CHAPITRE XVI.

Décret du roi en faveur des Juifs.

Exemplar epistolæ regis Artaxerxis, quam pro Judæis ad totas regni sui provincias misit: quod et ipsum in hebraico volumine non habetur.

1. Rex magnus Artaxerxes ab India usque Æthiopiam, centum viginti septem provinciarum ducibus ac principibus, qui nostræ jussioni obediunt, salutem dicit.

2. Multi bonitate principum, et honore qui in eos collatus est, abusi sunt in superbiam:

3. et non solum subjectos regibus nituntur opprimere, sed datam sibi gloriam non ferentes, in ipsos, qui dederunt, moliuntur invidias.

4. Nec contenti sunt gratias non agere beneficiis, et humanitatis in se jura violare, sed Dei quoque cuncta cernentis arbitrantur se posse fugere sententiam.

5. Et in tantum vesaniæ proruperunt, ut eos, qui credita sibi officia diligenter observant, et ita cuncta agunt ut omnium laude digni sint, mendaciorum cuniculis contentur subvertere,

6. dum aures principum simplices, et ex sua natura alios astimantes, callida fraude decipiunt.

7. Quæ res et ex veteribus probatur historiis, et ex his quæ geruntur quotidie, quomodo malis quorundam suggestionibus regum studia depraventur.

8. Unde providendum est pacem omnium provinciarum.

9. Nec putare debetis, si di-

Copte de la lettre que le roi Artaxerxès envoya en faveur des Juifs dans toutes les provinces de son royaume, laquelle ne se trouve point non plus dans le texte hébreu ¹.

1. Le grand roi Artaxerxès, qui règne depuis les Indes jusqu'en Ethiopie ², aux chefs et aux gouverneurs des cent vingt-sept provinces, qui sont soumis à notre empire, salut.

2. Plusieurs abusant de la bonté des princes et de l'honneur qu'ils en ont reçu, en sont devenus superbes;

3. et non-seulement ils tâchent d'opprimer les sujets des rois, mais ne pouvant supporter la gloire dont ils ont été comblés, ils font des entreprises contre ceux mêmes dont ils l'ont reçue.

4. Ils ne se contentent pas de méconnaître les grâces qu'on leur a faites, et de violer dans eux-mêmes les droits de l'humanité; mais ils s'imaginent même qu'ils pourront se soustraire au juste arrêt de Dieu qui voit tout.

5. Et leur folie passe quelquefois à un tel excès que, s'élevant contre ceux qui s'acquittent de leur charge avec une grande fidélité, et qui se conduisent de telle sorte qu'ils méritent d'être loués de tout le monde, ils tâchent de les perdre par leurs mensonges et leurs artifices,

6. en surprenant par leurs déguisements et par leurs adresses la bonté des princes, que leur sincérité naturelle porte à juger favorablement de celle des autres.

7. Ceci se voit clairement par les anciennes histoires; et on voit encore tous les jours combien les bonnes inclinations des princes sont souvent altérées par de faux rapports.

8. C'est pourquoi nous devons pourvoir à la paix de toutes les provinces.

9. Que si nous ordonnons des choses dif-

¹ Remarque de saint Jérôme. *Comp. pl. h.* chap. 8.

² 1. — ² *Voy. pl. h.* 9. — Dans les histoires grecs, le roi de Perse est constamment appelé le grand roi, comme on dit encore le grand Turc. — Cet édit d'Assuérus est la lettre même que Mardochée écrivit au nom du roi (*Pl. h.* 8, 9-13) aux Juifs de tout l'empire. La traduction n'en est sûrement pas littérale, car elle respire entièrement le génie grec.

férentes, vous ne devez pas croire que cela vienne de la légèreté de notre esprit; mais plutôt que c'est la vue du bien public qui vous oblige de former nos ordonnances selon la diversité des temps, et la nécessité des affaires ³.

10. Et pour vous faire connaître ceci plus clairement, nous avons reçu favorablement auprès de nous Aman, fils d'Amadath, étranger, Macédonien d'inclination et d'origine ⁴; qui n'avait rien de commun avec le sang des Perses, et qui a voulu déshonorer notre clémence par sa cruauté. *Pl. h. 3, 1.*

11. Et après que nous lui avons donné tant de marques de notre bienveillance, jusqu'à le faire appeler notre père et à le faire adorer de tous, comme le second après le roi ⁵,

12. il s'est élevé à un tel excès d'insolence, qu'il a tâché de nous faire perdre la couronne avec la vie ⁶.

13. Car il avait fait dessein, par une malignité toute nouvelle et inouïe, de perdre Mardochée, par la fidélité et les bons services duquel nous vivons, et Esther, notre épouse, et la compagne de notre royauté, avec tout son peuple;

14. afin qu'après les avoir tués, et nous avoir ôté ce secours, il nous surprit nous-même, et fit passer aux Macédoniens ⁷ l'empire des Perses.

15. Mais nous avons reconnu que les Juifs, qui étaient destinés à la mort par cet homme détestable, n'étaient coupables d'aucune faute; mais qu'au contraire ils se conduisent par des lois justes,

16. et qu'ils sont les enfants du Dieu très-haut, très-puissant et éternel, par la grâce duquel ce royaume a été donné à nos pères et à nous-mêmes, et se conserve encore aujourd'hui ⁸.

versa jubeamus, ex animi nostri venire levitate, sed pro qualitate et necessitate temporum, ut reipublicæ poscit utilitas, ferre sententiam.

10. Et ut manifestius, quod dicimus, intelligatis, Aman filius Amadathi, et animo et gente Macedo, alienusque a Persarum sanguine, et pietatem nostram sua crudelitate commaculans, peregrinus a nobis susceptus est :

11. et tantam in se expertus humanitatem, ut pater noster vocaretur, et adoraretur ab omnibus post regem secundus :

12. qui in tantum arrogantiae tumorem sublatus est, ut regno privare nos niteretur et spiritu.

13. Nam Mardocheum, cujus fide et beneficiis vivimus, et consortem regni nostri Esther, cum omni gente sua, novis quibusdam atque inauditis machinis expectivum in mortem :

14. hoc cogitans, ut illis interfectis, insidiaretur nostræ solitudini, et regnum Persarum transferret in Macedonas.

15. Nos autem, a pessimo mortalium Judæos neci destinatos, in nulla penitus culpa reperimus, sed e contrario justus utentes legibus,

16. et filios altissimi et maximi, semperque viventis Dei, cujus beneficio et patribus nostris et nobis regnum est traditum, et usque hodie custoditur.

ŷ. 9. — ³ Dans quelques manuscrits du texte grec, on lit ce verset comme il suit : Et nous ne prétons point l'oreille à la calomnie, mais quand quelque affaire vient devant nous, nous l'examinons toujours, et nous la décidons selon l'équité. Cette leçon paraît mieux en harmonie avec les mœurs persanes; car le roi ne pouvait, ce semble, dire dans son édit ce que porte notre version, attendu que les lois des Perses étaient immuables; néanmoins il serait possible que l'édit fût parvenu dans les provinces grecques du royaume des Perses avec certains changements, que les mœurs et les usages grecs autorisaient, à peu près tel que saint Jérôme l'a trouvé dans son manuscrit grec.

ŷ. 10. — ⁴ Il faut qu'Amadath, Amalécite d'origine, se fût fixé en Macédoine, et qu'Aman y fût né. Selon d'autres, le mot Macédonien est mis en général pour étranger — ⁴ ennemi des Perses, de même que *pl. h. 2, 1.* il peut être appelé descendant d'Agag, comme ennemi des Juifs.

ŷ. 11. — ⁵ et avoir voulu qu'on lui rendit honneur en fléchissant les genoux.

ŷ. 12. — ⁶ En effet, on croit qu'Aman était complice de la conjuration des eunuques.

ŷ. 14. — ⁷ à sa nation, dans sa personne.

ŷ. 16. — ⁸ On a observé que c'est Mardochée qui écrit au nom du roi. Du reste,

17. Unde eas litteras, quas sub nomine nostro ille direxerat, sciat esse irritas.

18. Pro quo scelere ante portas hujus urbis, id est Susan, et ipse qui machinatus est, et omnis cognatio ejus pendet in patibulis : non nobis, sed Deo reddente ei quod meruit.

19. Hoc autem edictum, quod nunc mittimus, in cunctis urbibus proponatur, ut liceat Judæis uti legibus suis.

20. Quibus debetis esse admiroculo, ut eos, qui se ad necem eorum paraverant, possint interficere tertiadecima die mensis duodecimi, qui vocatur adar;

21. hanc enim diem, Deus omnipotens, mœroris et luctus, eis vertit in gaudium.

22. Unde et vos, inter cæteros festos dies, hanc habetote diem, et celebrate eam cum omni lætitia, ut et in posterum cognoscatur,

23. omnes, qui fideliter Persis obediunt, dignam pro fide recipere mercedem : qui autem insidiantur regno eorum, perire pro scelere.

24. Omnis autem provincia et civitas, quæ noiverit solemnitatis hujus esse particeps, gladio et igne pereat, et sic deleatur, ut non solum hominibus, sed etiam bestiis in via sit in sempiternum, pro exemplo contemptus, et inobedientie.

17. C'est pourquoi nous vous déclarons que les lettres qu'il vous avait envoyées en notre nom, sont nulles et de nulle valeur⁹;

18. et qu'à cause de ce crime qu'il a commis, il a été pendu avec tous ses proches¹⁰ devant la porte de la ville de Suse, Dieu lui-même, et non pas nous, lui ayant fait souffrir la peine qu'il a méritée¹¹.

19. Or, que cet édit que nous vous envoyons présentement, soit affiché dans toutes les villes, afin qu'il soit permis aux Juifs de garder leurs lois.

20. Et vous aurez soin de leur donner du secours, afin qu'ils puissent tuer ceux qui se préparaient à les perdre le treizième jour du douzième mois, appelé adar :

21. car le Dieu tout-puissant leur a fait de ce jour un jour de joie, au lieu qu'il leur devait être un jour de deuil et de larmes.

22. C'est pourquoi nous voulons que vous mettiez aussi ce jour au rang des jours de fêtes¹², et que vous le célébriez avec toutes sortes de réjouissances, afin que l'on sache à l'avenir,

23. que tous ceux qui rendent une prompte obéissance aux Perses, sont récompensés comme leur fidélité le mérite, et que ceux qui conspirent contre leur royaume, reçoivent une mort digne de leurs crimes.

24. Que s'il se trouve quelque province ou quelque ville qui ne veuille point prendre part à cette fête solennelle, nous voulons qu'elle périclite par le fer et par le feu, et qu'elle soit tellement détruite, qu'elle demeure inaccessible pour jamais non-seulement aux hommes, mais aux bêtes¹³, afin qu'elles servent d'exemple du châtement qui est dû à ceux qui désobéissent aux rois, et méprisent leurs commandements.

plusieurs fois les rois païens, et en particulier ceux de Perse, firent de pareils aveux et reconnurent que le Dieu d'Israël était le vrai Dieu, sans pour cela renoncer à leurs idoles. Comp. 1. Esdr. 1, 3. Dan. 3, 96 et suiv. 14, 40 et suiv.

χ. 17. — ⁹ à savoir en tant que le décret qui suit les annule.

χ. 18. — ¹⁰ autant qu'on put se saisir d'eux. Les dix enfants d'Aman, qui d'abord avaient pourvu à leur salut par la fuite, ne furent exécutés que plus tard.

¹¹ * Les lois chez les Perses, dit Ammien (l. 22), sont extrêmement redoutées; car d'après ces lois toute la famille périt par la faute d'un seul.

χ. 22. — ¹² * Les Perses célébraient plusieurs fêtes, particulièrement en l'honneur de Mithra, ou du soleil, qu'ils adoraient comme un dieu. — Assuérus commande que ce jour soit célébré comme un jour de fête même par ses sujets idolâtres, parce qu'en ce jour le roi et la reine avaient été délivrés d'un très-grand danger.

χ. 24. — ¹³ * Tout ceci est dit avec l'exagération orientale. — Les lois et les ordonnances des dominateurs persans se terminent toujours par des menaces pour le cas de désobéissance. Comp. 1. Esdr. 6, 11. 7, 26.



PRÉFACE

SUR LE LIVRE DE JOB

Le saint homme Job, dont ce livre fait connaître la vertu, les épreuves, la patience, ainsi que la glorieuse récompense, était un prince pasteur arabe, possédant de grandes richesses, qui, selon l'opinion des saints Pères et des principaux Interprètes, vivait à l'époque où les Israélites gémissaient sous l'oppression de la servitude d'Egypte, dans cette partie de l'Arabie déserte qui était située entre le pays d'Edom et la Chaldée. Il faisait profession de la vraie religion, qui était celle du patriarche Abraham; il adorait le seul vrai Dieu, et marchait en sa présence dans la sainteté. Afin de mettre sa vertu à l'épreuve, de l'épurer, et pour d'autres vues secrètes, Dieu permit que satan l'accablât de maux, d'abord en le dépouillant de tout ce qu'il avait, ensuite en le frappant des plaies les plus douloureuses, dont il le couvrit depuis le sommet de la tête jusqu'à la plante des pieds. Les amis de Job ayant appris son sort horrible, se rendirent auprès de lui pour le consoler. Mais lorsqu'ils virent avec quel excès d'amertume il déplorait sa malheureuse vie, au lieu de le reprendre avec douceur, et d'attribuer les plaintes qu'il faisait entendre à la violence de la douleur qui le dominait, de consolateurs ils devinrent à son égard des censeurs injurieux. Ils l'engagèrent à reconnaître que ses souffrances étaient le châtement de ses péchés, et lui reprochèrent les crimes les plus énormes, s'appuyant sur ses souffrances mêmes, Dieu, dans sa justice, récompensant les hommes pieux par le bonheur, et punissant les méchants par l'infortune. Job répondit aux discours de ses amis sous la forme du dialogue. Il ne disconvient pas que Dieu puisse trouver dans l'homme, quel qu'il soit, des motifs d'exercer sa justice vengeresse; mais il nie qu'il soit un criminel, tel que ses amis le prétendent. Il défend son innocence, et se plaint de son malheur; mais ses plaintes, quoiqu'il souffre avec résignation, vont souvent si loin qu'il demande à Dieu compte de ses souffrances. Il nie la maxime, que les impies sont toujours punis par le malheur, et les hommes

pieux récompensés par le bonheur, et il fait voir par l'expérience combien il arrive souvent que les impies soient dans la prospérité et les hommes pieux dans l'infortune. Il trouve la cause de son malheur dans la triste condition de l'humanité en général, et il établit à la fin avec une éloquence triomphante ce principe, que Dieu, dans sa sagesse impénétrable, a des vues secrètes dans ce que souffrent les hommes pieux. Les trois amis de Job, qui avaient parlé jusque-là, ne sachant plus que répliquer, un nouvel interlocuteur, dont il n'avait pas été jusque-là fait mention, prend leur place; il trouve pareillement dans les fautes dont Job s'est rendu coupable la cause de ses souffrances, et il fait valoir, sous d'autres formes seulement, contre ses discours, qu'il altère de plusieurs manières, sans pouvoir les réfuter, les mêmes considérations que les autres. C'est pourquoi ce n'est plus Job qui lui répond; mais Dieu lui-même apparaît pour terminer le débat, sans toutefois avoir aucun égard à ce qu'avait dit le dernier interlocuteur. Il blâme, il est vrai, Job d'avoir entrepris d'entrer en jugement avec lui, et de lui avoir demandé compte de ses souffrances; mais il blâme plus encore ses amis, et réprime avec une éloquence toute céleste la témérité des hommes qui, malgré leur vue bornée, osent scruter la sagesse et la puissance inscrutables de Dieu, faisant entendre par là que, quand il afflige les hommes, et spécialement les justes, il a ses vues secrètes. Enfin, il récompense la fidélité et la patience de Job, et le rétablit dans un état de prospérité beaucoup plus grand que celui dont il jouissait auparavant. Tel est le contenu de ce livre qui, par la sublimité des pensées, par l'énergie et l'éclat du langage, l'emporte sur tous les livres de l'Écriture, et n'a pas son semblable sur la terre. Les trésors inépuisables de vérité, les exhortations pressantes à la piété et à la vertu qu'il renferme, lui ont concilié dans tous les temps le respect le plus profond, et personne, soit parmi les Juifs, soit parmi les chrétiens, n'a jamais douté que ce ne fût l'œuvre du Saint-Esprit, et que les vérités qu'il renferme ne fussent divines. Il est vrai que, pour ce qui concerne les discours des amis de Job, quelques saints Pères (saint Grégoire, saint Augustin, saint Chrysostôme) pensent avec raison qu'on y rencontre souvent des assertions qui ne sont point vraies; mais il faut bien remarquer que ces assertions inexactes viennent seulement de ce que les amis de Job déduisent, par rapport à ses souffrances, de maximes vraies, des conséquences fausses, pour attaquer son innocence. En lui-même et sous les autres rapports, ce qu'ils disent est vrai, et a été inspiré par l'Esprit-Saint pour notre instruction et notre édification. Les savants ne sont pas d'accord sur l'auteur du livre, ni sur l'époque où il fut écrit, non plus que sur la question de savoir, si ce qui y est raconté s'est passé, et si les discours ont été prononcés, comme le livre le

rapporte. Ce qu'il y a de certain, c'est que Job a réellement vécu, et éprouvé tout ce qui est marqué dans le texte, puisque le Saint-Esprit lui-même en rend témoignage, en le mettant comme un modèle de patience au nombre des personnes qui ont eu une existence réelle (*Ezech. 14, 14. Tob. 2, 12. Jac. 5, 11.*). Pour ce qui est des discours, il est vraisemblable que soit Job lui-même, soit quelqu'autre auteur éclairé de Dieu, les a développés plus qu'ils ne l'étaient à l'origine, et a donné au livre la forme sous laquelle nous l'avons maintenant. L'époque où il fut composé est sans aucun doute antérieure même à la sortie des Israélites hors de l'Egypte; car quoique l'auteur décrive les œuvres de la toute-puissance et de la providence divine, il ne dit rien des merveilles que Dieu opéra lors de la sortie miraculeuse des Hébreux, et on n'y rencontre non plus aucune mention de la loi mosaïque.

LIVRE DE JOB ¹

CHAPITRE PREMIER.

Richesses, malheurs et patience de Job.

1. Vir erat in terra Hus, nomine Job, et erat vir ille simplex, et rectus, ac timens Deum, et recedens a malo :

2. Natiq̄e sunt ei septem filii, et tres filiæ.

3. Et fuit possessio ejus septem millia ovium, et tria millia camelorum, quingenta quoque juga boum, et quingentæ asinæ, ac familia multa nimis : eratque vir ille magnus inter omnes Orientales.

4. Et ibant filii ejus, et faciebant convivium per domos, unusquisque in die suo. Et mittentes vocabant tres sorores suas ut comederent et biberent cum eis.

1. Il y avait en la terre de Hus ¹, un homme qui s'appelait Job. Cet homme était simple ² et droit ³; il craignait Dieu et se retirait du mal.

2. Il avait sept fils et trois filles.

3. Il possédait sept mille moutons, trois mille chameaux, cinq cents paires de bœufs, et cinq cents ânesses ⁴. Il avait de plus un très-grand nombre de domestiques; et il était grand parmi tous les Orientaux ⁵.

4. Ses enfants allaient les uns chez les autres, et ils se traitaient chacun à leur jour ⁶. Ils envoyaient prier leurs trois sœurs de venir boire et manger avec eux.

¹ * Selon quelques-uns, le nom de Job dérive de l'arabe, et signifie *respiciens*, qui revient à de meilleurs sentiments, comme si le nom de Job était une expression de repentir, après les plaintes trop amères du patient; selon d'autres, ce nom découle d'une racine hébraïque qui signifie *ennemi*, et il veut dire *infestatus*, *œrum-nosus*, celui qui est en but aux souffrances.

†. 1. — ¹ située entre le pays d'Edom et la Chaldée, dans l'Arabie déserte, comme le prouve le voisinage des amis de Job, qui sont de localités de l'Idumée (*Pl. b. 2, 11.*), et celui des Chaldéens (†. 17.); comp. 4. *Moy. 22, 21. Jér. 25, 20. Lam. 4, 21.*

² sans feintise. Dans l'hébr. : intègre, irréprochable.

³ droit, juste.

†. 3. — ⁴ pour porter les bagages durant les voyages, fort estimées à cause de l'avantage du lait.

⁵ les Arabes (*Jug. 6, 3.*), qui sont aussi appelés Orientaux dans l'Écriture, parce qu'une partie d'entre eux étaient campés à l'orient de la Palestine. Par rapport aux richesses de Job, saint Augustin fait cette remarque : Dieu, dit-il, donne les richesses aux bons et aux méchants : aux bons, de peur qu'on ne croie que les richesses sont par elles-mêmes mauvaises; aux méchants, de peur qu'on ne croie que ce sont de vrais biens, ou même l'unique bien.

†. 4. — ⁶ au jour de leur naissance. *Voy. pl. b. 3, 1. 1. Moy. 40, 20.*

5. Et lorsque ce cercle de jours de festins était achevé, Job envoyait chez ses enfants⁷, et il les purifiait⁸; et se levant de grand matin, il offrait des holocaustes pour chacun d'eux. Car il disait : Peut-être que mes enfants auront commis quelque péché, et qu'ils auront offensé Dieu⁹ dans leur cœur. C'est ainsi que Job se conduisait tous les jours¹⁰.

6. Or les enfants de Dieu¹¹ s'étant un jour présentés devant le Seigneur¹², satan¹³ se trouva parmi eux.

7. Le Seigneur lui dit : D'où viens-tu? Il lui répondit : J'ai fait le tour de la terre, et je l'ai parcourue tout entière¹⁴.

8. Le Seigneur ajouta : N'as-tu point considéré mon serviteur Job? Certainement il n'a point d'égal sur la terre; c'est un homme simple et droit, qui craint Dieu, et se retire du mal.

9. Satan lui répondit : Est-ce en vain¹⁵ que Job craint Dieu?

10. N'avez-vous pas environné de tous côtés, comme d'un rempart, et sa personne¹⁶, et sa maison, et tout son bien? Vous avez béni les œuvres de ses mains, et tout ce qu'il possède sur la terre se multiplie de plus en plus.

11. Mais étendez un peu votre main, et frappez tout ce qui est à lui, et vous verrez s'il ne vous maudira pas en face¹⁷.

12. Le Seigneur répondit à satan : Va,

5. Cumque in orbem transissent dies convivii, mittebat ad eos Job, et sanctificabat illos, consurgensque diluculo offerebat holocausta pro singulis. Dicebat enim : Ne forte peccaverint filii mei, et benedixerint Deo in cordibus suis. Sic faciebat Job cunctis diebus.

6. Quadam autem die, cum venissent filii Dei, ut assisterent coram Domino, adfuit inter eos etiam Satan.

7. Cui dixit Dominus : Unde venis? Qui respondens, ait : Circuivi terram, et perambulavi eam.

8. Dixitque Dominus ad eum : Numquid considerasti servum meum Job, quod non sit ei similis in terra, homo simplex, et rectus ac timens Deum, et recedens a malo?

9. Cui respondens Satan, ait : Numquid Job frus a timet Deum?

10. Nonne tu vallasti eum, ac domum ejus, universamque substantiam per circuitum, operibus manuum ejus benedixisti, et possessio ejus crevit in terra?

11. Sed extende paululum manum tuam, et tange cuncta quæ possidet, nisi in faciem benedixerit tibi.

12. Dixit ergo Dominus ad Sa-

ŷ. 5. — ⁷ il les faisait venir.

⁸ Litt. : il les sanctifiait, — par des ablutions, afin de les préparer au sacrifice d'expiation. Job, en qualité de père de famille, était aussi prêtre de même qu'Abraham, Jacob etc.

⁹ Litt. : béni Dieu, c'est-à-dire renoncé à Dieu; peut-être lui auront-ils donné congé par des péchés secrets du cœur, et par ce moyen blasphémé. Voy. 3. Rois, 21, 10. Job veut parler ici non-seulement des péchés extérieurement consommés, mais encore des mauvaises pensées, et de la délectation vicieuse qu'on y prend intérieurement.

¹⁰ chaque jour de la naissance de quelqu'un de ses enfants.

ŷ. 6. — ¹¹ Les anges. Pl. b. 2, 1. 38, 7. Ce qui est marqué ci-dessous du conseil tenu devant Dieu, ne s'est point passé en réalité comme il est marqué; c'est une manière de parler, pour faire comprendre, sous une figure prise de ce qui arrive dans les conseils des hommes, comment Dieu se sert des bons anges comme de ministres auprès des hommes (Hebr. 1, 14.), et permet à satan de les tenter et de l'frapper pour les éprouver et les purifier. Comp. 3. Rois, 22, note.

¹² pour prendre ses ordres.

¹³ c'est-à-dire l'adversaire, l'ennemi, l'accusateur. Voy. 3. Rois, 22, note.

ŷ. 7. — ¹⁴ Voy. 1. Pier. 5, 8.

ŷ. 9. — ¹⁵ sans motif, sans intérêt

ŷ. 10. — ¹⁶ Ne l'avez-vous pas couvert de votre protection?

ŷ. 11. — ¹⁷ Litt. : s'il ne vous bénira pas etc. — Vous verrez s'il ne renonce sans crainte à votre service. Voy. ŷ. 5.

tan : Ecce, universa quæ habet, in manu tua sunt : tantum in eum ne extendas manum tuam. Egressusque est Satan a facie Domini.

13. Cum autem quadam die filii et filiæ ejus comederent et biberent vinum in domo fratris sui primogeniti,

14. nuntius venit ad Job, qui diceret : Boves arabant, et asinæ pascebantur juxta eos,

15. et irruerunt Sabæi, tuleruntque omnia, et pueros percusserunt gladio, et evasi ego solus ut nuntiarem tibi.

16. Cumque adhuc ille loqueretur, venit alter, et dixit : Ignis Dei, cecidit e cælo, et tactas oves puerosque consumpsit, et effugi ego solus ut nuntiarem tibi.

17. Sed et illo adhuc loquente, venit alius, et dixit : Chaldæi fecerunt tres turmas, et invaserunt camelos, et tulerunt eos, necnon et pueros percusserunt gladio, et ego fugi solus ut nuntiarem tibi.

18. Adhuc loquebatur ille, et ecce alius intravit, et dixit : Filiis tuis et filiabus vescentibus et bibentibus vinum in domo fratris sui primogeniti,

19. repente ventus vehemens irruit a regione deserti, et concussit quatuor angulos domus, quæ corruens oppressit liberos tuos, et mortui sunt, et edûgi ego solus ut nuntiarem tibi.

20. Tunc surrexit Job, et scidit vestimenta sua, et tonso capite corruens in terram, adoravit,

21. et dixit : Nudus egressus sum de utero matris meæ, et nu-

tout ce qu'il a est ¹⁸ en ton pouvoir ; mais je te défends d'étendre la main sur lui. Et satan sortit de devant le Seigneur.

13. Or les fils et les filles de Job mangeant un jour et buvant dans la maison de leur frère aîné,

14. un homme vint dire à Job : Lorsque vos bœufs labouraient, et que vos ânesses paissaient auprès,

15. les Sabécens ¹⁹ sont venus fondre tout d'un coup, ont tout enlevé, ont passé vos gens ²⁰ au fil de l'épée ; et je me suis sauvé seul pour venir vous en dire la nouvelle.

16. Cet homme parlait encore, lorsqu'un second vint dire à Job : Le feu du ciel ²¹ est tombé sur vos moutons, et sur ceux qui les gardaient, et il a tout réduit en cendres ; et je me suis sauvé seul pour venir vous en dire la nouvelle.

17. Il n'avait pas achevé de parler, qu'un troisième vint dire à Job : Les Chaldéens ²² se sont divisés en trois bandes ; ils se sont jetés sur vos chameaux, et les ont enlevés ; ils ont tué tous vos gens, et je me suis sauvé seul pour venir vous en dire la nouvelle.

18. Cet homme parlait encore, quand un quatrième se présenta devant Job, et lui dit : Lorsque vos fils et vos filles mangeaient et buvaient dans la maison de leur frère aîné,

19. un vent impétueux s'étant levé tout d'un coup du côté du désert, a ébranlé les quatre coins de la maison ; et l'ayant fait tomber sur vos enfants, ils ont été accablés sous ses ruines, et ils sont tous morts, je me suis échappé seul pour venir vous en dire la nouvelle.

20. Alors Job se leva, déchira ses vêtements, et s'étant rasé la tête ²³, il se jeta par terre, adora Dieu,

21. et dit : Je suis sorti nu du ventre de ma mère, et j'y retournerai nu ²⁴. Le Sei-

χ. 12. — ¹⁸ c'est-à-dire sera.

χ. 15. — ¹⁹ peuple de l'Arabie heureuse. Voy. 3. Rois, 10, 1. ; ou bien les Sabécens sont mis en général pour les Arabes, qui ont toujours été, comme ils sont encore aujourd'hui, des déprédateurs.

²⁰ Litt. : vos enfants, — vos jeunes gens chargés de la garde des troupeaux.

χ. 16. — ²¹ Litt. : Le feu de Dieu, — un grand feu. Voy. Ps. 79, 11.

χ. 17. — ²² dont le pays confinait à l'Arabie déserte.

χ. 20. — ²³ en signe de deuil. Voy. Isaïe, 15, 2.

χ. 21. — ²⁴ Job reconnaît que Dieu est le maître de toutes choses. Il ne se plaint pas au sujet de toutes ses pertes des ravisseurs de ses biens, ni de satan, mais il attribue tout à l'ordre de la Providence, qui est toujours pour notre plus grand bien ; aussi jusqu'au milieu de son infortune ne cesse-t-il pas de la louer.

gneur m'avait *tout* donné, le Seigneur m'a *tout* ôté; il n'est arrivé que ce qu'il lui a plu. Que le nom du Seigneur soit béni.

22. Dans toutes ces choses Job ne pécha point par ses lèvres, et il ne dit rien contre Dieu qui fût indiscret.

duſ revertar illuc : Dominus dedit, Dominus abstulit : sicut Dominus placuit, ita factum est : sit nomen Domini benedictum.

22. In omnibus his non peccavit Job labiis suis, neque stultum quid contra Deum locutus est.

CHAPITRE II.

Job, frappé d'ulcères, devient l'objet des outrages de sa femme, et est visité par trois de ses amis.

1. Or les enfants de Dieu s'étant un jour présentés devant le Seigneur, et satan étant venu aussi parmi eux, et se tenant devant le Seigneur,

2. le Seigneur lui dit : D'où viens-tu ? Il lui répondit : J'ai fait le tour de la terre, et je l'ai parcourue tout entière.

3. Le Seigneur lui dit encore : N'as-tu point considéré mon serviteur Job, qui n'a point d'égal sur la terre, qui est un homme simple et droit, qui craint Dieu et se retire du mal, et qui se conserve encore dans l'innocence ? Cependant tu m'as porté à m'élever contre lui, pour l'affliger sans qu'il l'eût mérité ¹.

4. Satan lui répondit : L'homme donnera peau pour peau, et il abandonnera tout pour sauver sa vie ².

5. Mais étendez votre main, et frappez ses os et sa chair; et alors vous verrez s'il ne vous maudira pas en face.

6. Le Seigneur dit à satan : Va, il est en ta main, mais ne touche point à sa vie.

7. Satan étant sorti de devant le Seigneur, frappa Job d'une effroyable plaie ³, et depuis la plante des pieds jusqu'au sommet de la tête.

1. Factum est autem cum quadam die venissent filii Dei, et starent coram Domino, venisset quoque satan inter eos, et staret in conspectu ejus,

2. ut diceret Dominus ad satan. Unde venis? Qui respondens ait: Circuvi terram, et perambulavi eam.

3. Et dixit Dominus ad satan: Numquid considerasti servum meum Job, quod non sit ei similis in terra, vir simplex et rectus, ac timens Deum, et recedens a malo, et adhuc retinens innocentiam? Tu autem commovisti me adversus eum, ut affligerem eum frustra.

4. Cui respondens satan, ait: Pellem pro pelle, et cuncta que habet homo, dabit pro anima sua:

5. alioquin mitte manum tuam, et tange os ejus et carnem, et tunc videbis quod in faciem benedicat tibi.

6. Dixit ergo Dominus ad satan: Ecce in manu tua est, verumtamen animam illius serva.

7. Egressus igitur satan a facie Domini, percussit Job ulcere pessimo, a planta pedis usque ad verticem ejus:

ÿ. 3. — ¹ Litt. : sans cause. Je te l'ai abandonné, non parce qu'il l'avait mérité par une vie coupable, mais pour l'éprouver. Dieu encore ici parle humainement, ainsi que le remarque saint Grégoire.

ÿ. 4. — ² L'homme sacrifie tout, même la vie des hommes qui lui sont chers, pourvu qu'il parvienne à sauver sa propre vie. Tant que Job aura le corps intact, il est possible qu'il se console de ses pertes, et qu'il demeure pieux.

ÿ. 7. — ³ Saint Chrysostôme et d'autres interprètes anciens et modernes croient qu'il s'agit de la lèpre la plus maligne et la plus douloureuse, qui est particulièrement acclimatée en Egypte (5. Moys. 28, 27-35.), et qui est appelée éléphantiasis

8. qui testa sanie[m] radebat, sedens in sterquilinio.

9. Dixit autem illi uxor sua: Adhuc tu permanes in simplicitate tua? benedic Deo et morere.

10. Qui ait ad illam: Quasi una de stultis mulieribus locuta es; si bona suscepimus de manu Dei, mala quare non suscipiamus? In omnibus hiis non peccavit Jôb labiis suis.

11. Igitur audientes tres amici Job omne malum, quod accidisset ei, venerunt singuli de loco suo, Eliphaz Themanites, et Baldad Suhites, et Sophar Naamathites. Condixerant enim, ut pariter venientes visitarent eum, et consolarentur.

12. Cumque elevassent procul oculos suos, non cognoverunt eum, et exclamantes ploraverunt, scissisque vestibibus sparserunt pulverem super caput suum in cœlum.

13. Et sederunt cum eo in terra septem diebus et septem noctibus, et nemo loquebatur ei verbum: videbant enim dolorem esse vehementem.

8. Et Job s'étant assis sur un fumier ⁵, ôtait avec un morceau d'un pot de terre la pourriture qui sortait de ses ulcères ⁵.

9. Alors sa femme lui dit: Quoi! vous demeurez encore dans votre simplicité ⁶? Mandissez Dieu et mourez ⁷.

10. Job lui répondit: Vous parlez comme une femme qui n'a point de sens ⁸. Si nous avons reçu les biens du Seigneur, pourquoi n'en recevons-nous pas aussi les maux? Dans toutes ces choses, Job ne pécha point par ses lèvres.

11. Cependant trois amis de Job ayant appris tous les maux qui lui étaient arrivés, partirent chacun de leur pays pour venir le trouver: Eliphaz, de Théman; Baldad, de Suh, et Sophar, de Naamath ⁹. Car ils s'étaient donné jour pour le venir voir ensemble et le consoler.

12. Lors donc que de loin ils eurent levé les yeux, ils ne le reconnurent point; et ayant jeté un grand cri, ils commencèrent à pleurer: ils déchirèrent leurs vêtements, et ils jetèrent de la poussière en l'air pour la faire retomber sur leur tête ¹⁰.

13. Et ils demeurèrent avec lui assis sur la terre durant sept jours et durant sept nuits ¹¹; et nul d'eux ne lui dit aucune parole, parce qu'ils voyaient que sa douleur était excessive.

parce qu'elle fait surtout enfler les pieds, qui deviennent semblables à des pieds d'éléphant. Les souffrances de cette maladie ne sont pas seulement corporelles, mais elles se communiquent à l'âme, qui est continuellement obsédée par les angoisses, les inquiétudes, la défiance et le dégoût.

§. 8. — ⁵ signe de tristesse. Dans l'hébr. : au milieu de la cendre; ce qui est la même chose; car la cendre était jetée dans les lieux des immondices.

⁶ non avec les doigts, à cause du rafraichissement, et parce que la démangeaison insupportable qu'il endurait, exigeait qu'il fît usage d'un instrument plus dur.

§. 9. — ⁷ Dans votre amour sans partage pour Dieu.

⁸ Litt. : bénissez Dieu etc., c'est une ironie : il ne vous reste plus qu'à louer votre Dieu, qui vous a si bien récompensé de votre piété, et à mourir!

§. 10. — ⁸ Litt. : comme une d'entre les femmes folles, — comme une impie. Le mot folie est souvent, dans les Ecritures, synonyme d'impie (Ps. 13, 1.).

§. 11. — ⁹ De même que Théman (Jér. 49, 7. Ezéch. 25, 13. Comp. 1. Moys. 36, 10, 11.), Suah et Nahamath étaient vraisemblablement de petites localités de l'Idumée.

§. 12. — ¹⁰ en signe de la part qu'ils prenaient à sa douleur (Voy. Lam. 2, 10.).

§. 13. — ¹¹ Le deuil durait tout ce temps-là (1. Moys. 50, 10. 1. Rois, 31, 13); pendant qu'il durait on demeurait assis sur la terre, et on ne prenait que fort peu de nourriture. Eccli. 22, 13.

CHAPITRE III.

*Plaintes de Job au sujet de sa naissance et de son sort*¹

1 Après cela Job ouvrit la bouche, et il maudit le jour de sa naissance²,

2. et il parla de cette sorte :

3. Que le jour auquel je suis né périsse, et la nuit en laquelle il a été dit : Un homme est conçu³.

4. Que ce jour se change en ténèbres; que Dieu du haut du ciel ne s'en inquiète plus; et qu'il ne soit point éclairé de la lumière.

5. Qu'il soit couvert de ténèbres et de l'ombre de la mort; qu'une sombre obscurité l'environne, et qu'il soit plongé dans l'amertume.

6. Qu'un tourbillon ténébreux règne dans cette nuit; qu'elle ne soit point comptée parmi les jours de l'année, ni mise au nombre des mois.

1. Post hæc aperuit Job os suum et maledixit diei suo,

2. et locutus est :

3. Pereat dies in qua natus sum, et nox in qua dictum est : Conceptus est homo.

4. Dies ille vertatur in tenebras, non requirat eum Deus desuper et non illustretur lumine.

5. Obscurent eum tenebrae, et umbra mortis, occupet eum caligo, et involvatur amaritudine.

6. Noctem illam tenebrosus turbo possideat, non computetur in diebus anni, nec numeretur in mensibus.

¹ Toute la dispute entre Job et ses amis est comprise dans un dialogue où chacun des interlocuteurs prend trois fois la parole; c'est toujours Eliphaz qui parle le premier, et après lui les deux autres reprennent l'accusation, chacun à son tour. La première section, on pourrait dire le premier acte de la dispute, va depuis le chap. 4-14, la seconde depuis le chap. 15-21, et la troisième depuis le chap. 22, 31. En général, dit un critique allemand, le nombre *ternaire* se remarque dans toute la disposition du livre de Job. « Je ne dirai rien, ajoute-t-il, » des *trois* filles de Job, de ces *trois* mille chameaux ni des autres nombres ronds, sacrés pour les Hébreux, qui ne rentrent pas proprement dans la disposition du livre; je m'arrête surtout à l'artifice même du livre. Dans le prologue il y a *trois dialogues*; dans l'ouvrage même, *trois* disputes entre les sages; chaque dispute se compose de *trois* dialogues; la catastrophe ou le dénouement de la dispute dans lequel Dieu intervient, renferme lui-même *trois* parties; enfin dans l'épilogue l'auteur rappelle *trois* événements principaux. Rosenmüller. Prolog. in Job, p. 23. note 6.

Ÿ. 1. — ² Litt. . son jour, — le jour de sa naissance. Après avoir dépouillé le saint homme Job de tout ce qu'il possédait, et l'avoir frappé dans tout son corps de l'infirmité la plus douloureuse, afin de le porter à l'impatience et au blasphème contre Dieu, satan précipita encore son esprit dans la tentation la plus cruelle, dans le doute sur la justice de son existence. Job en conséquence éclate en plaintes amères sur l'infortune de sa vie; il maudit son jour, c'est-à-dire qu'il le déclare néfaste (*Pl. b. 5, 3.*), et, dans les angoisses de la tentation, il va jusqu'à demander pourquoi il a reçu la vie, et pourquoi, en général, les malheureux sont destinés à vivre. Ces plaintes ainsi que ces questions, lui sont arrachées par la violence de la tentation; elles sont le cri de la nature, les gémissements de ses puissances inférieures, que satan avait émues. La partie supérieure de son âme, sa volonté n'acquiesça point à cette expression de la douleur, ni aux questions qui en étaient la suite; sa volonté demeura toujours unie à la volonté de Dieu, même au milieu de l'émotion des puissances inférieures de son âme, et des ténèbres qui enveloppaient son esprit. C'est ce qui résulte non-seulement de son caractère (1, 22. 2, 10.) et des témoignages d'autres écrivains sacrés, qui le citent comme un modèle de patience (*Tob. 2, 12. Jacq. 5, 11.*), mais encore de son propre aveu (6, 10. 26.), où il se rend à lui-même le témoignage de n'avoir point par ses plaintes offensé Dieu (Chrys., Jérôm., Ambr.).

Ÿ. 3. — ³ Le jour de ma naissance est perdu, malheureux. Et c'est ainsi que toutes les malédictions qui suivent doivent être considérées comme des affirmations de malheur.

7. Sit nox illa solitaria, nec laude digna :

8. Maledicant ei qui maledicunt diei, qui parati sunt suscitare Léviathan :

9. Obtenebrentur stellæ caligine ejus : expectet lucem et non videat nec ortum surgentis auroræ :

10. Quia non conclusit ostia ventris, qui portavit me, nec abstulit mala ab oculis meis.

11. Quare non in vulva mortuus sum, egressus ex utero non statim periï ?

12. Quare exceptus genibus ? cur lactatus uberibus ?

13. Nunc enim dormiens silem, et somno meo requiescerem :

14. Cum regibus et consulibus terræ, qui ædificant sibi solitudines :

15. Aut cum principibus, qui possident aurum, et replent domos suas argento :

16. Aut sicut abortivum absconditum non subsisterem, vel qui concepti non viderunt lucem.

17. Ibi impii cessaverunt a tumultu, et ibi requieverunt fessi robore.

18. Et quondam vincti pariter sine molestia, non audierunt vocem exactoris.

19. Parvus et magnus ibi sunt, et servus liber a domino suo.

20. Quare misero data est lux,

7. Que cette nuit soit solitaire ⁴, et qu'elle ne soit jugée digne d'aucune louange.

8. Qu'elle soit maudite par ceux qui maudissent le jour, qui sont prêts à susciter Léviathan ⁵.

9. Que les étoiles soient obscurcies par sa noirceur ⁶, qu'elle attende la lumière, et qu'elle ne la voie point, et que l'aurore, lorsqu'elle commence à paraître, ne se lève point pour elle ;

10. parce qu'elle n'a point fermé le ventre qui m'a porté, et qu'elle n'a point fait disparaître les maux de devant mes yeux.

11. Pourquoi ne suis-je point mort dans le sein de ma mère ? pourquoi n'ai-je point cessé de vivre aussitôt que j'en suis sorti ?

12. Pourquoi ai-je été reçu sur les genoux ⁷ ? pourquoi ai-je été nourri du lait de la mamelle ?

13. Car je dormirais maintenant dans le silence, et je me reposerais dans mon sommeil ⁸,

14. avec les rois et les consuls de la terre, qui se bâtissent des solitudes ⁹,

15. ou avec les princes qui possèdent l'or, et qui remplissent leurs maisons d'argent ¹⁰.

16. Ou bien je n'aurais point paru, non plus qu'un fruit avorté, ou que ceux qui, ayant été conçus, n'ont point vu le jour.

17. C'est là ¹¹ que les impies ont cessé d'exciter des tumultes ; c'est là que les forts, après leur travail et leur lassitude, trouvent leur repos.

18. C'est là que ceux qui étaient autrefois enchaînés ensemble ne souffrent plus aucun mal, et qu'ils n'entendent plus la voix de celui qui les pressait avec dureté.

19. Là sont le grand et le petit, et l'esclave est affranchi de son maître.

20. Pourquoi la lumière a-t-elle été donc

ŷ. 7. — ⁴ elle a été désolée, stérile.

ŷ. 8. — ⁵ les enchanteurs, qui peuvent changer la clarté du jour en ténèbres, et qui, de plus, ont sous leur pouvoir les animaux les plus affreux. *Voy. pl. b. 40, 20.*

41, 1.

ŷ. 9. — ⁶ Dans l'hébr. : Que les étoiles de son aurore s'obscurcissent, c'est-à-dire les étoiles qui paraissent au moment de l'aurore.

ŷ. 12. — ⁷ Le père recevait étant assis les nouveaux-nés sur ses genoux, pour montrer qu'il était tout disposé à prendre soin de leur entretien. *Voy. 1. Moys. 30, 3.*

ŷ. 13. — ⁸ je n'éprouverais aucune douleur dans mon corps. La mort est souvent appelée, dans l'Écriture, un sommeil, afin de rappeler le souvenir de la future résurrection.

ŷ. 14. — ⁹ Litt. : des ruines, c'est-à-dire des palais qui, quelque somptueux qu'ils soient, seront tôt ou tard réduits en ruines désertes.

ŷ. 15. — ¹⁰ proprement : qui bâtissaient — avaient — remplissaient.

ŷ. 17. — ¹¹ dans le royaume de la mort.

née à un misérable, et la vie à ceux qui sont dans l'amertume du cœur;

21. qui attendent la mort, et la mort ne vient point, et qui la cherchent comme s'ils creusaient dans la terre pour trouver un trésor;

22. et qui sont ravis de joie lorsqu'ils ont trouvé le tombeau?

23. Pourquoi la vie a-t-elle été donnée à un homme¹² qui marche dans une route qui lui est inconnue, et que Dieu a environné de ténèbres¹³?

24. Je soupire avant que de manger¹⁴, et les cris que je pousse sont comme le bruit d'un débordement des grandes eaux¹⁵,

25. parce que ce qui faisait le sujet de ma crainte m'est arrivé, et que les maux que j'appréhendais sont tombés sur moi¹⁶.

26. N'ai-je pas conservé la retenue et la patience¹⁷? n'ai-je pas gardé le silence? ne me suis-je pas tenu dans le repos? et cependant la colère de Dieu est tombée sur moi¹⁸.

et vita his, qui in amaritudine animæ sunt?

21. qui expectant mortem, et non venit, quasi effodientes thesaurum :

22. Gaudentque vehementer cum invenerint sepulchrum :

23. Viro cujus abscondita est via, et circumdedit eum Deus tenebris?

24. Antequam comedam suspiro : et tanquam inundantes aquæ, sic rugitus meus :

25. Quia timor, quem timebam, evenit mihi : et quod verebar accidit.

26. Nonne dissimulavi? nonne silui? nonne quievi? et venit super me indignatio.

CHAP. 4. — 5.

CHAPITRE IV.

Eliphaz accuse Job de faiblesse, et il soutient que l'innocent ne tombe pas dans le malheur.

1. Alors Eliphaz, de Théman, prenant la parole, dit :

1. Respondens autem Eliphaz Themanites, dixit :

ÿ. 23. — ¹² Pourquoi la lumière a-t-elle été donnée à un homme etc. Voy. ÿ. 20. ¹³ qui est conduit par des voies obscures, qui ne sait ni d'où il vient, ni où il va, semblable au voyageur qui a perdu sa route, et qui se voit obligé d'errer au milieu d'une nuit profonde.

ÿ. 24. — ¹⁴ Si je veux manger, la douleur m'en empêche, et m'arrache des soupirs.

¹⁵ Le bruit de ma douleur est aussi difficile à contenir que des eaux qui débordent.

ÿ. 25. — ¹⁶ Le changement de mon heureux sort, que j'avais toujours redouté, est venu. Peut-être était-ce Dieu lui-même qui inspirait à Job cette crainte, afin que le malheur ne le surprit point sans qu'il y fût préparé. Mais quand cela ne se fait pas, il n'en est pas moins vrai qu'il est d'un sage de ne pas placer son espérance dans les biens périssables de cette vie, mais de craindre, dans les jours du bonheur, le jour de l'infortune (Eccl. 7, 5.).

ÿ. 26 — ¹⁷ Litt. : n'ai-je pas dissimulé? — dans mes premiers revers, dans la perte de mes troupeaux etc.

¹⁸ et cependant j'ai été frappé de la plaie affreuse de la lèpre! Job se laisse ici alier à un humble étonnement, sans cet orgueil qui conteste avec la Providence. D'autres trad. l'hébr. des ÿ. 25, 26. : Ce qui faisait le sujet de mon effroi, m'est arrivé, et ce que je redoutais a fondu sur moi : je n'ai ni tranquillité, ni repos, ni sommeil, le trouble s'est emparé de moi. — Us font l'application de ces paroles aux effets de l'élephantiasis, celui qui en est atteint étant en proie à des inquiétudes continuelles d'esprit, plongé dans les angoisses, et privé de tout sommeil. Ainsi Job terminerait son discours comme il l'a commencé, par le tableau du triste état où il était réduit.

2. Si cœperimus loqui tibi, forsitan moleste accipies, sed conceptum sermonem tenere quis poterit?

3. Ecce docuisti multos, et manus lassas roborasti :

4. Vacillantes confirmaverunt sermones tui, et genua tremantia confortasti :

5. Nunc autem venit super te plaga, et defecisti : tetigit te, et conturbatus es.

6. Ubi est timor tuus, fortitudo tua, patientia tua, et perfectio viarum tuarum?

7. Recordare obsecro te, quis unquam innocens periit? aut quando recti deleti sunt?

8. Quin potius vidi eos, qui operantur iniquitatem, et seminant dolores, et metunt eos,

9. Flante Deo perisse, et spiritu iræ ejus esse consumptos :

10. Rugitus leonis, et vox lænæ, et dentes catulorum leonum contriti sunt.

11. Tigris periit, eo quod non haberet prædam, et catuli leonis dissipati sunt.

12. Porro ad me dictum est verbum absconditum, et quasi furtive suscepit auris mea venas susurri ejus.

2. Vous trouverez peut-être mauvais si nous vous parlons; mais qui pourrait retenir les discours qu'il a conçus?

3. N'est-ce pas vous qui en avez *autrefois* instruit plusieurs, et qui avez soutenu les mains lasses et affaiblies?

4. Vos paroles ont affermi ceux qui étaient ébranlés, et vous avez fortifié les genoux tremblants¹.

5. Cependant la plaie vient sur vous, et vous perdez courage; elle vous frappe, et vous êtes dans le trouble.

6. Où est cette crainte de Dieu? où est cette force, cette patience et cette perfection qui a paru dans toutes vos voies²?

7. Considérez, je vous prie, si jamais un innocent est péri, ou si ceux qui avaient le cœur droit ont été exterminés³?

8. Ne voyons-nous pas au contraire, que ceux qui travaillent tant à faire des injustices, qui sèment les maux⁴ et qui les recueillent,

9. sont renversés par le souffle de Dieu, et sont emportés par le tourbillon de sa colère?

10. Le rugissement du lion et la voix de la lionne ont été étouffés, et les dents des lionceaux ont été brisées.

11. Le tigre⁵ est mort, parce qu'il n'avait point de proie, et les petits du lion ont été dissipés.

12. Pendant une parole m'a été dite en secret⁶, et j'en ai entendu à peine les faibles sons qui se dérobaient à mon oreille,

ŷ. 4. — ¹ Vous avez instruit, consolé et affermi dans la patience une multitude d'infortunés.

ŷ. 6. — ² dans toute votre vie. Où est donc cette piété, cette patience, cette perfection dont vous prétendiez être un maître? D'autres traduisent ce verset selon l'hébr. : Votre crainte de Dieu n'est-elle pas votre consolation, et la perfection de vos voies, votre espérance? — Ils rapportent ces paroles à ce qui suit, et les y rattachent ainsi : Assurément vous devez être dans la consolation et avoir bon espoir, puisque vous prétendez être un homme pieux; car l'homme pieux ne saurait avoir une mauvaise fin, et il n'y a qui périsse que l'impie; mais l'impie périra toujours, quelle que soit sa violence et sa force.

ŷ. 7. — ³ Ceci est vrai, l'innocence ne saurait périr, parce que si elle souffre en cette vie, elle se relève en l'autre. Mais Eliphaz fait une fausse application de cette vérité en ce que, pour représenter Job comme coupable, il en appelle au malheur qui frappe ici-bas les impies, ce qui, à la vérité, arrive souvent, mais non pas toujours.

ŷ. 8. — ⁴ pour les autres.

ŷ. 11. — ⁵ Dans l'hébr. : Le lion. Le lion est mis dans ces versets comme figure des impies puissants.

ŷ. 12. — ⁶ Eliphaz rapporte maintenant une révélation divine, dont il avait été en effet, ainsi que le croient la plupart des Pères et des Interprètes, favorisé de Dieu. Il fait voir par là que nul n'est juste devant Dieu, et qu'il a trouvé des taches même dans ses anges. L'intention d'Eliphaz est de prouver, à l'aide de cette vérité, que si Job souffre, c'est qu'il est pécheur.

13. Dans l'horreur d'une vision de nuit ⁷, lorsque le sommeil assouplit davantage les hommes,

14. je fus saisi de crainte et de tremblement, et la frayeur pénétra jusque dans mes os ⁸.

15. Un esprit vint se présenter devant moi, et les cheveux m'en dressèrent à la tête.

16. Je vis quelqu'un dont je ne connaissais point le visage; un spectre *parut* devant mes yeux, et j'entendis une voix comme un petit souffle :

17. L'homme ⁹ osera-t-il se justifier en se comparant à Dieu, et sera-t-il plus pur que celui qui l'a créé ¹⁰? *Pl. b. 25, 4.*

18. Ceux mêmes qui servaient Dieu n'ont pas été stables ¹¹; et il a trouvé du dérèglement *jusque* dans ses anges ¹². *Pl. b. 15, 5. 2. Pier. 2, 4.*

19. Comment donc ceux qui habitent en des maisons de boue, qui n'ont qu'un fondement de terre, ne seront-ils pas beaucoup plutôt consumés *et* comme rongés des vers ¹³?

20. Du matin au soir ¹⁴ ils seront exterminés; et parce que nul ¹⁵ n'a l'intelligence ¹⁶, ils périront pour jamais ¹⁷.

21. Ceux mêmes qui seront restés de leur race ¹⁸ seront emportés; et ils mourront, parce qu'ils n'ont point eu la sagesse ¹⁹.

13. In horrore visionis nocturnæ, quando solet sopor occupare homines,

14. pavor tenuit me, et tremor, et omnia ossa mea perterrita sunt :

15. Et cum spiritus me præsentem transiret, inhorruerunt pili carnis meæ.

16. Stetit quidam, cujus non agnoscebam vultum, imago coram oculis meis, et vocem quasi auræ lenis audivi.

17. Numquid homo, Dei comparatione justificabitur, aut factore suo purior erit vir?

18. Ecce qui serviunt ei, non sunt stabiles, et in angelis suis reperit pravitatem :

19. Quanto magis hi qui habitant domos luteas, qui terrenum habent fundamentum, consumuntur velut a tineæ?

20. De mane usque ad vesperam succidentur : et quia nullus intelligit, in æternum peribunt.

21. Qui autem reliqui fuerint, auferentur ex eis : morientur, et non in sapientia.

ŷ. 13. — ⁷ Dans l'hebr. : Au moment où les pensées s'agitent encore avant les visions (les songes) nocturnes. Elphaz va ici au-devant de l'objection, que sa réclamation n'était qu'un pur songe naturel.

ŷ. 14. — ⁸ Les vraies visions commencent par la crainte, et finissent par la paix et le calme.

ŷ. 17. — ⁹ Ici commencent les paroles de la révélation.

¹⁰ D'autres trad. l'hebr. : Un mortel sera-t-il trouvé juste par Dieu, et l'homme sera-t-il pur devant son Créateur.

ŷ. 18. — ¹¹ c'est-à-dire les anges n'ont pas été stables dans le bien; ils n'ont pas été stables comme Dieu par la nécessité intime de leur nature, mais seulement par un effet de la grâce.

¹² dans satan et ses suppôts. D'autres trad. : et dans ses anges mêmes il trouve des défauts — les limites dans lesquels tous les êtres finis sont, par leur nature, renfermés.

ŷ. 19. — ¹³ Si les anges ont pu être trouvés en défaut, combien plus des hommes formés du limon de la terre (1. *Moy. 2, 7.*), qui par cette raison même, sont d'autant plus fragiles.

ŷ. 20. — ¹⁴ en peu de temps.

¹⁵ Il s'agit des pécheurs.

¹⁶ c'est-à-dire ne réfléchit à sa fragilité, et ne fait pénitence.

¹⁷ dans l'hebr., le verset porte :... exterminés, et ils périssent pour jamais, orsqe personne n'y pense.

J. 21. — ¹⁸ leurs enfants, qui ne sont pas meilleurs que leurs pères.

¹⁹ C'est la fin de la révélation. D'autres trad. l'hebr. : et ils mourront, mais non avec sagesse.

CHAPITRE V.

Eliphaz continue à accuser Job d'impiété; il l'exhorte à revenir à Dieu, après quoi tout lui succédera.

1. Voca ergo, si est qui tibi respondeat, et ad aliquem sanctorum convertere.

2. Vere stultum interficit iracundia, et parvulum occidit invidia.

3. Ego vidi stultum firma radice, et maledixi pulchritudini ejus statim.

4. Longe fient filii ejus a salute, et conterentur in porta, et non erit qui eruat.

5. Cujus messem famelicus comedet, et ipsum rapiet armatus, et bibent sitientes divitias ejus.

6. Nihil in terra sine causa fit, et de humo non oritur dolor.

7. Homo naseitur ad laborem, et avis ad volatum.

8. Quamobrem ego deprecabor Dominum, et ad Deum ponam eloquium meum:

1. Appelez donc¹, s'il y a quelqu'un qui vous réponde, et adressez-vous à quelqu'un des saints.

2. Certes la colère fait mourir l'insensé, et l'envie tue les pusillanimes².

3. J'ai vu l'insensé affermi par de profondes racines³, et j'ai dans l'instant donné ma malédiction⁴ à tout son éclat⁵.

4. Ses enfants, bien loin de trouver leur salut, seront foulés aux pieds à la porte⁶, et il ne se trouvera personne pour les délivrer.

5. Celui qui mourait de faim, mangera le blé de cet *insensé*; l'homme armé⁷ s'emparera de lui comme de sa proie, et ceux qui séchaient de soif boiront ses richesses.

6. Rien ne se fait dans le monde sans sujet⁸, et ce n'est point de la terre que naissent les maux⁹.

7. L'homme est né pour le travail¹⁰, comme l'oiseau pour voler¹¹.

8. C'est pourquoi j'adresserai mes prières au Seigneur, et je parlerai à Dieu¹²,

ŷ. 1. — ¹ Puisque donc vous êtes pécheur, ainsi qu'il résulte de la révélation que j'ai eue, cessez de vous plaindre et de dire que vous êtes traité injustement : nul n'écouterà vos plaintes, aucun saint ne reconnaîtra votre justice.

ŷ. 2. — ² Par vos plaintes, vous montrez que vous êtes un insensé, parce qu'il n'y a que l'insensé qui perde courage, et qui porte envie aux impies plus heureux que lui; le sage ne le fait pas, sachant que le bonheur des impies (des insensés) n'est pas de durée : comme Eliphaz va le prouver par sa propre expérience.

ŷ. 3. — ³ J'ai vu le pécheur heureux.

⁴ Je l'ai déclaré malheureux, parce que je savais que le bonheur du pécheur n'a point de consistance.

⁵ Dans l'hébr. : à sa demeure.

ŷ. 4. — ⁶ devant les tribunaux. Les anciens avaient coutume de rendre la justice sous les portes.

ŷ. 5. — ⁷ le voleur le prendra et le fera esclave. Dans l'hébr. : ... son blé et l'arrachera même du milieu des épines, et ceux qui etc.

ŷ. 6. — ⁸ Dans l'hébr. : Car le malheur ne sort pas de la poussière, et ce n'est pas de la terre que germent les maux.

⁹ Rien n'arrive par hasard, et même le malheur ne naît pas de lui-même, comme une mauvaise herbe de la terre : il naît de la folie, du péché : il est inhérent à la nature de l'homme, comme il suit maintenant.

ŷ. 7. — ¹⁰ pour les peines, l'adversité.

¹¹ Dans l'hébr. : ... travail, comme les fils de l'aigle (lit. : les fils de la flamme) prennent leur essor vers les hauteurs.

ŷ. 8. — ¹² Puisque telle est la condition de notre nature coupable, puisqu'elle est née pour souffrir, du moins je me tournerai, plein de confiance, vers Dieu, vers

9. qui fait des choses grandes et impénétrables, des choses miraculeuses et qui sont sans nombre;

10. qui répand la pluie sur la face de la terre, et qui arrose d'eaux tout l'univers¹³;

11. qui élève ceux qui étaient abaissés, qui console et guérit ceux qui étaient dans les larmes;

12. qui dissipe les pensées des méchants et les empêche d'achever ce qu'ils avaient commencé;

13. qui surprend les sages dans leur propre finesse, et qui renverse les desseins des injustes.

14. Au milieu du jour ils trouveront les ténèbres; et ils marcheront à tâtons en plein midi, comme au milieu de la nuit¹⁴.

15. Mais Dieu sauvera l'indigent des traits de leur langue¹⁵, et le pauvre de la main des violents.

16. Et le pauvre ne sera point trompé dans son espérance; et l'iniquité demeurera muette¹⁶.

17. Heureux l'homme que Dieu corrige lui-même. Ne rejetez donc point le châtement du Seigneur¹⁷;

18. Car s'il fait du mal, il donne le remède; et si sa main blesse, sa main aussi guérit.

19. Après vous avoir affligé six fois, il vous délivrera; et à la septième, il ne permettra pas que le mal vous touche¹⁸.

20. Il vous sauvera de la mort pendant la famine, et de l'épée pendant la guerre.

21. Il vous mettra à couvert des traits de la langue perçante, et si l'affliction survient, vous ne l'appréhendez point.

22. Vous rirez au milieu de la désolation et de la famine, et vous ne craignez point les bêtes de la terre.

9. Qui facit magna et inscrutabilia et mirabilia absque numero.

10. Qui dat pluviam super faciem terræ, et irrigat aquis universa :

11. Qui ponit humiles in sublimi, et mœrentes erigit sospitate :

12. Qui dissipat cogitationes malignorum, ne possint implere manus eorum quod cœperant :

13. Qui apprehendit sapientes in astutia eorum, et consilium pravorum dissipat :

14. Per diem incurrent tenebras, et quasi in nocte sic palpabunt in meridie.

15. Porro salvum faciet egenum a gladio oris eorum, et de manu violenti pauperem.

16. Et erit egeno spes, iniquitas autem contrahet os suum.

17. Beatus homo, qui corripitur a Deo : increpationem ergo Domini ne reprobes :

18. Quia ipse vulnerat, et medetur : percutit, et manus ejus sanabunt.

19. In sex tribulationibus liberabit te, et in septima non tanget te malum.

20. In fame eruet te de morte, et in bello de manu gladii.

21. A flagello linguæ absconderis, et non timebis calamitatem cum venerit.

22. In vastitate et fame ridebis, et bestias terræ non formidabis.

le maître admirable, compatissant, juste et sage de la nature. Faites de même, ô vous Job !

ŷ. 10. — ¹³ Dans l'hébr. : les pâturages.

ŷ. 14. — ¹⁴ Peinture de l'aveuglement dont Dieu frappe la sagesse charnelle de ses ennemis.

ŷ. 15. — ¹⁵ Litt. : de l'épée de leur bouche, — de la calomnie. Ps. 63, 2 et suiv.

ŷ. 16. — ¹⁶ Litt. : aura la bouche fermée. — L'iniquité se sentira confuse, et demeurera muette.

ŷ. 17. — ¹⁷ Puisque les pauvres sont favorisés d'une délivrance si glorieuse, on peut bien estimer heureux les pauvres, ceux qui sont éprouvés, que Dieu châtie; car le châtement conduit au salut. Prov. 3, 11. 12. Apoc. 3, 19. Ne méprisez donc point le châtement, mais faites-en votre profit, et convertissez-vous à Dieu, alors il vous délivrera et vous rétablira dans un état de prospérité.

ŷ. 19. — ¹⁸ C'est-à-dire il vous secourra dans sept (de nombreuses) afflictions (Prov. 6, 16. 30, 15. Amos, 1, 3.), en sorte que vous n'en éprouverez aucun dommage.

23 Sed cum lapidibus regionum pactum tuum, et bestię terrę pacificę erunt tibi.

24. Et scies quod pacem habeat tabernaculum tuum, et visitans speciem tuam, non peccabis.

25. Scies quoque quoniam multiplex erit semen tuum, et progenies tua quasi herba terrę.

26. Ingredieris in abundantia sepulcrum, sicut infertur acervus fructi in tempore suo.

27. Ecce, hoc, ut investigavimus, ita est : quod auditum, mente pertracta,

23. Mais les pierres mêmes des chemins seront d'accord avec vous¹⁹, et les bêtes sauvages seront pour vous pacifiques²⁰.

24. Vous verrez aussi la paix régner dans votre maison ; et le soin que vous prendrez de votre famille sera suivi d'un heureux succès²¹.

25. Vous verrez aussi votre race se multiplier, et votre postérité croître comme l'herbe de la terre.

26. Plein de richesses, vous entrerez dans le sépulcre, comme un monceau de blé qui est serré en son temps²².

27. Ce que nous venons de vous dire est très-véritable ; écoutez-le donc, et le repas- sez dans votre esprit.

CHAP. 6. — 7.

CHAPITRE VI.

Job montre qu'il souffre plus qu'il n'a mérité; il se plaint de la mauvaise foi de ses amis.

1. Respondens autem Job, dixit:

2. Utinam appenderentur peccata mea, quibus iram merui : et calamitas, quam patior, in statera.

3. Quasi arena maris hæc gravior appareret : unde et verba mea dolore sunt plena :

4. Quia sagittę Domini in me

1. Job répondit en ces termes :

2. Plût à Dieu que les péchés par lesquels j'ai mérité la colère de Dieu et les maux que je souffre fussent mis dans une balance¹ !

3. Ceux-ci surpasseraient les autres de toute la pesanteur du sable de la mer. C'est pourquoi mes paroles sont pleines de douleur².

4. Car les flèches du Seigneur ont été

ŷ. 23. — ¹⁹ Litt. : il y aura un pacte entre vous et les pierres des champs. Vous ne vous heurterez à aucune pierre, vous marcherez avec sécurité. Ps. 90. D'autres l'expliquent ainsi : Les pierres de votre champ ne causeront aucun préjudice à votre moisson.

²⁰ Litt. : et les bêtes de la terre auront la paix avec vous ; — elles ne dévasteront point vos possessions, et ne vous attaqueront point vous-même.

ŷ. 24. — ²¹ Vous verrez votre état heureux, et vous cesserez de pécher par orgueil. Quelques-uns trad. l'hébr. : Vous verrez votre tente en paix ; vous ferez la visite de votre demeure, et il n'y manquera rien. D'autres autrem.

ŷ. 26. — ²² D'autres trad. l'hébr. : vous irez au tombeau après avoir accompli le nombre de vos années, comme un monceau de gerbes s'élève en son temps. D'autres autrem.

ŷ. 2. — ¹ Eliphaz, dans son discours, avait représenté les souffrances comme les suites du péché, et accusé Job d'être coupable. Job répond d'abord à cette accusation. Il avoue qu'il est pécheur ; mais il est persuadé que Dieu dans sa providence ordinaire, ne punit pas les petites fautes par de grandes souffrances. Celui qui mettrait dans une balance ses souffrances et ses péchés, verrait que les premières l'emportent beaucoup, et il en conclurait qu'un Dieu juste ne pouvait lui envoyer ces souffrances en punition de ses péchés. Que nul ne soit donc étonné de ses plaintes. Dans l'hébr., le verset porte : Plût à Dieu que mon impatience fût pesée avec mes souffrances ! c'est-à-dire plût à Dieu que l'on comparât mes plaintes avec ce que je souffre ! alors on ne les trouverait point excessives.

ŷ. 3. — ² d'amertume, dépassent toute mesure. D'autres autrem.

tirées contre moi ; leur indignation épuise mes esprits³, et les terreurs du Seigneur combattent contre moi⁴.

5. L'âne sauvage crie-t-il lorsqu'il a de l'herbe ? ou le bœuf mugit-il lorsqu'il est devant une auge pleine⁵ ?

6. Peut-on manger d'une viande fade, qui n'est point assaisonnée avec le sel ? ou quelqu'un peut-il goûter ce qui fait mourir celui qui en goûte⁶ ?

7. Dans l'extrémité où je me trouve, je me nourris maintenant de ce que auparavant je n'eusse pas voulu seulement toucher⁷.

8. Plaise au Seigneur que ce que je demande soit accompli, qu'il m'accorde ce que j'attends⁸ ;

9. qu'ayant commencé, il achève de me réduire en poudre ; qu'il ne retienne plus sa main, et qu'il me retranche !

10. Et que dans ces douleurs extrêmes dont il m'accablera sans m'épargner, il me reste au moins⁹ cette consolation, que je ne contredise jamais en rien aux ordonnances de celui qui est *souverainement* saint¹⁰ !

11. Car quelle est la force qui est en moi, pour pouvoir subsister¹¹ ? ou quelle est ma fin, pour me conserver dans la patience¹² ?

12. Ma force n'est point la force des pierres, et ma chair n'est pas de bronze.

13. Voici que je ne trouve en moi aucun secours, et mes propres amis m'ont abandonné¹³ ?

14. Celui qui voyant souffrir son ami, n'en

sunt, quarum indignatio ebit spiritum meum, et terrores Domini militant contra me.

5. Numquid rugiet onager cum habuerit herbam ? aut mugiet bos cum ante præsepe plenum steterit ?

6. Aut poterit comedi insulsum, quod non est sale conditum ? aut potest aliquis stare, quod gustatum affert mortem ?

7. Quæ prius nolebat tangere anima mea, nunc præ angustia, cibi mei sunt.

8. Quis det ut veniat petitio mea : et quod exspecto, tribuat mihi Deus ?

9. Et qui cœpit, ipse me conterrat : solvat manum suam, et succidat me ?

10. Et hæc mihi sit consolatio, ut affligens me dolore, non parcat, nec contradicam sermonibus Sancti.

11. Quæ est enim fortitudo mea ut sustineam ? aut quis finis meus, ut patienter agam ?

12. Nec fortitudo lapidum fortitudo mea, nec caro mea ænea est.

13. Ecce, non est auxilium mihi in me, et necessarij quoque mei recesserunt a me.

14. Qui tollit ab amico suo mi-

ÿ. 4. — ³ Dans l'hébr. : Les flèches du Seigneur sont enfoncées dans moi, leur venin absorbe mon esprit ; — paralyse la force de mon âme.

⁴ les souffrances m'assiègent.

ÿ. 5. — ⁵ Lorsqu'on a des viandes appétissantes, on peut bien être tranquille ; mais quand les douleurs et la maladie sont votre nourriture, qu'arrive-t-il alors ?

ÿ. 6. — ⁶ Dans l'hébr. : avec le sel ? y a-t-il quelque saveur dans le blanc d'œuf ?

ÿ. 7. — ⁷ Nul n'aime les nourritures fades, et moi, il faut que je mange ce que je ne pouvais autrefois toucher, à savoir, la lèpre dont je suis couvert (il faut que je la supporte), et cependant que je garde le silence !

ÿ. 8. — ⁸ la mort. — C'est là encore un cri et une plainte de la nature !

ÿ. 10. — ⁹ Litt. : il me reste, — au moins.

¹⁰ que je ne transgresse point les commandements de Dieu par la contradiction, par l'impatience. Job se rend ici à lui-même du fond de sa conscience le témoignage que, même lorsqu'il a été le plus violemment tenté d'impatience, il n'a point méconnu les commandements de Dieu, mais qu'il a souffert avec résignation, et béni la main qui le frappait avec si peu de ménagement. Donc il faut soigneusement distinguer, dans les discours de Job, l'expression de la sensibilité de la nature, de sa volonté ; pendant que la nature se plaignait, sa volonté reposait en Dieu.

ÿ. 11. — ¹¹ Toutefois, si j'ai jusque-là tout enduré avec patience, dois-je à l'avenir compter sur mes forces ? De plus, puisque je me vois entièrement abandonné, même par mes amis, la mort n'est-elle pas ce qu'il y a de plus sûr pour moi ?

¹² Qu'ai-je à attendre, pour que trouve dans un sort meilleur des motifs de patience ?

ÿ. 13. — ¹³ Je suis privé de toute consolation intérieure et extérieure.

sericordiam, timorem Domini derelinquit.

15. Fratres mei præterierunt me, sicut torrens qui raptim transit in convallibus.

16. Qui timent pruina, irruet super eos nix.

17. Tempore, quo fuerint dissipati, peribunt : et ut incaluerit, solventur de loco suo.

18. Involutæ sunt semitæ gressuum eorum : ambulabunt in vacuum, et peribunt.

19. Considerate semitas Thema, itinera Saba, et expectate paulisper.

20. Confusi sunt, quia speravi : venerunt quoque usque ad me, et pudore cooperti sunt.

21. Nunc venistis : et modo videntes plagam meam timetis.

22. Numquid dixi : Afferte mihi, et de substantia vestra donate mihi ?

a point de compassion, abandonne la crainte du Seigneur.

15. Mes propres frères ont passé devant moi, comme un torrent qui coule avec rapidité dans les vallées¹⁴.

16. Ceux qui craignent la gelée seront accablés par la neige¹⁵.

17. Dans le temps où ils commenceront à s'écouler, ils périront¹⁶ ; et lorsque la chaleur viendra, ils fondront, et tomberont du lieu où ils étaient¹⁷.

18. Ils vont par des sentiers embarrassés ; ils marchent sur le vide, et ils périront¹⁸.

19. Considérez les sentiers de Théma, les chemins de Saba, et attendez un peu¹⁹.

20. Ils sont confus, parce que j'ai espéré²⁰ ; ils sont venus jusqu'à moi²¹, et ils ont été couverts de confusion.

21. Vous ne faites que de venir, et aussitôt que vous voyez la plaie dont j'ai été frappé, vous craignez²².

22. Ai-je dit : Apportez-moi, et donnez-moi de votre bien²³ ?

ŷ. 15. — ¹⁴ sans prendre part à mes maux. Job veut désigner ses amis.

ŷ. 16. — ¹⁵ Mes amis craignent pour eux, et ils ont horreur de ma société ; mais ils tomberont eux-mêmes dans des maux encore plus grands.

ŷ. 17. — ¹⁶ Bientôt ils se diviseront entre eux, et iront au-devant de leur perte.
¹⁷ par les ardeurs de la vengeance divine.

ŷ. 18. — ¹⁸ Leur conduite n'est pas réglée, leurs maximes sont vaines, et leur fin sera la ruine.

ŷ. 19. — ¹⁹ pour voir si ceux qui se disaient autrefois mes amis, ne viennent pas de ce côté, pour me consoler, — ils ne viennent pas !

ŷ. 20. — ²⁰ en leur secours. Dans l'hébr. : parce qu'il (chacun d'eux) a espéré (en mon secours).

²¹ quelques-uns. Dans l'hébr. : Ils sont venus jusqu'à elle (à l'espérance, auprès des souffrances que j'endure avec constance).

ŷ. 21. — ²² Vous craignez d'être dans la nécessité de m'assister de vos biens, ou vous avez horreur de mon infirmité. Dans l'hébr. : Et maintenant que vous voilà, c'est comme si vous n'étiez pas venus. La traduction de ces versets (15-21.) peut se justifier d'après le texte hébreu ; néanmoins, suivant la leçon actuelle du texte, on explique tout le passage comme une comparaison entre les amis de Job et un torrent qui, après s'être gonflé au printemps par la gelée et les neiges, promet beaucoup, mais décroît bientôt, et se dessèche aux ardeurs du soleil, en sorte que lorsque les caravanes se détournent de leur route à cause de lui, au lieu d'y puiser de l'eau, elles se voient cruellement trompées, et périssent. On traduit : 15. Mes amis trompent comme un torrent, comme les ruisseaux des vallées, qui passent devant vous : 16. leurs flots sont troublés par la gelée, la neige s'y amoncelle et s'y perd. 17. Au bout de quelque temps ils décroissent, et ils cessent de couler ; aux ardeurs du soleil ils disparaissent de leur place. 18. Les caravanes se détournent de leur route, elles s'avancent dans le désert, et elles périssent. 19. Les caravanes de Théma dirigent de ce côté leurs regards, les voyageurs de Saba y placent leur espérance ! 20. Mais ils sont honteux de s'y être confiés, ils vont jusqu'auprès, et ils sont couverts de confusion. 21. C'est ainsi que maintenant vous-mêmes, vous vous perdez dans le néant, et parce que vous voyez le malheur, vous craignez pour vous-mêmes.

ŷ. 22. — ²³ Je ne vous ai rien demandé, et vous vous conduisez néanmoins envers moi avec si peu de charité.

23. Ou : Délivrez-moi de la main de celui qui m'afflige, et tirez-moi de la puissance des forts ?

24. Enseignez-moi, et je me tairai ; et si j'ai ignoré quelque chose, instruisez-moi ²⁴.

25. Pourquoi formez-vous des médisances contre des paroles de vérité ²⁵ ? puis-je nul d'entre vous ne peut me reprendre ²⁶.

26. Vous n'étudiez dans vos discours qu'à trouver des moyens d'accuser, et vous ne faites que parler en l'air ²⁷.

27. Vous vous jetez sur un orphelin, et vous vous efforcez de perdre entièrement votre ami ²⁸.

28. Mais achevez ce que vous avez commencé ²⁹ ; prêtez l'oreille, et voyez si je mens ³⁰.

29. Répondez, je vous prie, sans contention ; et en parlant, jugez des choses selon la justice ³¹.

30. Et vous ne trouverez point d'iniquité sur ma langue, ni de folie dans ma bouche ³².

23. Vel : Liberate me de manu hostis, et de manu robustorum eruite me ?

24. Docete me, et ego tacebo : et si quid forte ignoravi, instruite me.

25. Quare detraxistis sermonibus veritatis, cum e vobis nullus sit qui possit arguere me ?

26. Ad increpandum tantum eloquia concinnatis, et in ventum verba profertis.

27. Super pupillum irruitis, et subvertere nitimini amicum vestrum.

28. Verumtamen quod cœpistis explete ; præbete aurem, et videte an mentiar.

29. Respondete obsecro absque contentione : et loquentes id quod justum est, judicate.

30. Et non invenientis in lingua mea iniquitatem, nec in faucibus meis stultitia personabit.

ÿ. 24. — ²⁴ De ce que je souffre, vous concluez que je suis coupable, ce n'est point là une preuve : faites voir au moins en quoi j'ai péché (Chrys.)

ÿ. 25. — ²⁵ Pourquoi corrompez-vous la vérité, afin de me condamner sur un fondement faux ?

²⁶ me convaincre de péché. Quelques-uns trad. le verset d'après l'hébr. : O combien sont douces les paroles de la droiture ! mais que prouvent vos réprimandes ? D'autres autrem.

ÿ. 26. — ²⁷ Dans l'hébr. le verset porte : N'êtes-vous pas attentifs à reprendre mes paroles ? et voulez-vous prendre les discours d'un désespéré (d'un homme tenté de désespoir) pour les dispositions de son esprit ? Vos reproches ne s'adressent qu'aux paroles que la douleur naturelle m'arrache dans la tentation (*Pl. h. 3, 1.*) ; ils ne m'atteignent donc point, et ils se perdent en l'air : il faudrait que vous eussiez quelque sujet de censurer les sentiments de mon cœur. — * Autrement. Voulez-vous reprendre mes paroles ? mais les discours d'un désespéré sont emportés par le vent. Le mot *rouach*, esprit, signifie aussi vent.

ÿ. 27. — ²⁸ de le représenter comme un homme pervers.

ÿ. 28. — ²⁹ Appuyez donc vos preuves sur des faits ! Dans l'hébr. : Jetez, je vous prie, les yeux sur moi.

³⁰ si je suis coupable de ce dont vous m'accusez. Dans l'hébr. : et vous verrez si je suis un menteur.

ÿ. 29. — ³¹ Dans l'hébr. : Insistez de nouveau, pourvu qu'il n'y ait point d'iniquité ; insistez encore, ma cause est juste et elle se soutiendra !

ÿ. 30. — ³² et vous me rendrez justice !

CHAPITRE VII.

Job trace le tableau de la misère de la vie humaine et de la sienne, il prie Dieu de vouloir bien l'en délivrer.

1. Militia est vita hominis super terram : et sicut dies mercenarii, dies ejus.

2. Sicut servus desiderat umbram, et sicut mercenarius præstolatur finem operis sui :

3. Sic et ego habui menses vacuos, et noctes laboriosas enumeravi mihi.

4. Si dormiero, dicam : Quando consurgam? et rursum expectabo vesperam, et replebor doloribus usque ad tenebras.

5. Induta est caro mea putredine et sordibus pulveris, cutis mea aruit, et contracta est.

6. Dies mei velocius transierunt quam a textente tela succiditur, et consumpti sunt absque ulla spe.

7. Memento quia ventus est vita mea, et non revertetur oculus meus ut videat bona.

8. Nec aspiciet me visus homi-

1. La vie de l'homme sur la terre est une guerre continuelle, et ses jours sont comme les jours d'un mercenaire ¹.

2. Comme un esclave soupire après l'ombre, et comme un mercenaire attend la fin de son ouvrage ²;

3. ainsi je n'ai eu aussi que des mois vides ³, et je n'ai compté que des nuits pleines de travail ⁴.

4. Si je m'endors, je dis aussitôt : Quand me lèverai-je? et étant levé, j'attends le soir, et je suis rempli de douleurs jusqu'à la nuit ⁵.

5. Ma chair est couverte de pourriture et d'une sale poussière ⁶; ma peau est toute sèche et toute retirée ⁷.

6. Mes jours ont été retranchés plus vite que le fil de la toile n'est coupé par le tisserand ⁸; et ils se sont écoulés sans aucune espérance ⁹.

7. Souvenez-vous ¹⁰ que ma vie n'est qu'un souffle, et que je ne vois aucun retour pour un temps plus favorable.

8. Celui qui m'a vu, ne me verra plus.

ÿ. 1. — ¹ Après avoir mis fin à ses plaintes au sujet de ses amis, Job revient au vœu qu'il avait formé auparavant (*Pl. h. 6, 8. 9.*), de pouvoir mourir. Il fait voir qu'un tel vœu, lorsqu'on considère la misère de l'homme en général et la sienne en particulier, est tout naturel, le temps de cette vie n'étant pas un temps de liberté, de paix et de repos, mais un temps de servitude, de guerre, d'épreuves et de dangers (Grég. le Grand). De même que le mercenaire n'a de repos et ne reçoit de récompense qu'à la fin du jour, et le soldat qu'après la victoire, de même l'homme n'en est mis en possession qu'à la fin de sa vie.

ÿ. 2. — ² soupire après sa récompense.

ÿ. 3. — ³ sans repos, remplis de fatigues.

⁴ et je ne soupire de même maintenant qu'après le repos et la récompense.

ÿ. 4. — ⁵ Litt. : jusqu'aux ténèbres. Je ne me lève plus de ma place. Le jour et la nuit je suis en proie à la douleur. Quelques-uns traduisent l'hébr. : Si je me couche, je dis : Quand me lèverai-je? La nuit me paraît longue, et je suis rassasié de me retourner jusqu'au crépuscule (du matin). D'autres autrem. Les nuits des lépreux sont ordinairement pleines d'agitation.

ÿ. 5. — ⁶ est morte et a un aspect malpropre, couleur de terre, comme cela arrive ordinairement dans l'éléphantiasis.

⁷ D'autres traduisent l'hébr. : ma peau guérit, et devient de nouveau purulente. D'autres autrem.

ÿ. 6. — ⁸ Quelques-uns trad. : Mes jours ont passé plus vite que la navette du tisserand; et ils se sont consumés sans espérance.

⁹ de prolongation. et d'un sort meilleur.

ÿ. 7. — ¹⁰ O Dieu! — Job demande la délivrance de ses souffrances, puisqu'il n'a plus que quelque temps à vivre, et qu'il ne peut être rétabli dans son premier état de prospérité.

Vous avez arrêté sur moi votre œil, et je ne pourrai subsister ¹¹.

9. Comme une nuée se dissipe et passe sans qu'il en reste de trace, ainsi celui qui descend sous la terre ¹² ne remontera plus.

10. Il ne reviendra plus jamais dans sa maison; et le lieu où il était, ne le reconnaîtra plus.

11. C'est pourquoi je ne retiendrai pas ma langue; je parlerai dans l'affliction de mon esprit; je m'entretiendrai dans l'amertume de mon cœur ¹³.

12. Suis-je une mer ou une baleine, pour avoir été renfermé par vous comme dans une prison ¹⁴?

13. Si je dis en moi-même : Mon lit me consolera, et m'entretenant avec mes pensées, je me reposerai sur ma couche ¹⁵ :

14. vous me tourmenterez par des songes, et vous me troublez par d'horribles visions ¹⁶.

15. C'est pourquoi je choiserais plutôt de mourir d'une mort violente ¹⁷, et il vaudrait mieux que mes os fussent réduits en poudre.

16. J'ai perdu toute espérance de pouvoir vivre davantage ¹⁸. Epargnez-moi ¹⁹, car mes jours ne sont qu'un néant.

17. Qu'est-ce que l'homme pour mériter que vous le regardiez comme quelque chose de grand? et pourquoi daignez-vous appliquer votre cœur sur lui ²⁰?

nis : oculi tui in me, et non subsistam.

9. Sicut consumitur nubes et pertransit : sic qui descenderit ad inferos, non ascendet.

10. Nec revertetur ultra in domum suam, neque cognoscat eum amplius locus ejus.

11. Quapropter et ego non parcam ori meo, loquar in tribulatione spiritus mei : confabulabor cum amaritudine animæ meæ.

12. Numquid mare ego sum, aut cetus, quia circumdedisti me carcere?

13. Si dixero : Consolabitur me lectulus meus, et relevabor loquens mecum in strato meo :

14. Terrebis me per somnia, et per visiones horrore concuties.

15. Quam ob rem elegit suspendium anima mea, et mortem ossa mea.

16. Desperavi, nequaquam ultra jam vivam : parce mihi, nihil enim sunt dies mei.

17. Quid est homo, quia magnificas eum? aut quid apponis erga eum cor tuum?

ÿ. 8. — ¹¹ Je ne serai même plus vu à l'avenir sur cette terre, ni par aucun homme, ni par vous!

ÿ. 9. — ¹² Litt. : dans l'enfer. L'enfer est mis ici pour le tombeau, l'autre monde.

ÿ. 11. — ¹³ Précisément à cause du peu de temps que doit durer ma vie, je donnerai un libre cours à mes plaintes. Job retombe dans la tentation, et il demande de nouveau : Pourquoi? comme chap. 3. Jésus-Christ lui-même, dans son délaissement, demanda : Pourquoi? quoique sa volonté demeurât unie par la soumission la plus parfaite à la volonté de son Père céleste. C'est là l'idée que nous devons nous former des questions et des plaintes de Job.

ÿ. 12. — ¹⁴ Suis-je donc comme une mer ou un animal sauvage, que l'on ne peut un seul instant laisser sortir de sa prison, pour que vous ne me laissiez pas jouir d'un seul instant de repos?

ÿ. 13. — ¹⁵ Je vais tâcher de ranimer mon courage par les motifs de consolation qu'offre la religion.

ÿ. 14. — ¹⁶ Alors des songes et des visions affreuses viennent m'effrayer. Voyez note 5. Il y a toute apparence, dit saint Jean Chrysostôme, que c'était satan qui inquiétait intérieurement Job par ses visions.

ÿ. 15. — ¹⁷ Litt. : mon âme choisirait plutôt la corde; proprement d'être étranglée — que de souffrir des maux si affreux.

ÿ. 16. — ¹⁸ D'autres traduisent l'hébr. : Je suis pénétré de dégoût, et je ne vivrai pas toujours. D'autres traduisent en union avec le verset précédent : C'est pourquoi j'aurais du plaisir à me pendre (à m'étrangler), à me donner la mort, au moyen de mes propres os; — * (D'autres : plus qu'à conserver mes propres os); mais je le dédaigne.

¹⁹ dans mes derniers moments, qui seront comme un néant, tant ils seront courts.

ÿ. 17. — ²⁰ Pourquoi faites-vous attention à lui? Comment pouvez-vous l'estimer (m'estimer) digne de l'avoir sans cesse devant les yeux, et de l'éprouver?

18. Visitas eum diluculo, et subito probas illum :

19. Usquequo non parcis mihi, nec dimittis me ut glutiam salivam meam ?

20. Peccavi, quid faciam tibi, o custos hominum ? quare posuisti me contrarium tibi, et factus sum mihi metipsi gravis ?

21. Cur non toms peccatum meum, et quare non auferis iniquitatem meam ? ecce, nunc in pulvere dormiam : et si mane me quæsieris, non subsistam.

18. Vous le visitez le matin ²¹, et aussitôt vous le mettez à l'épreuve ²².

19. Jusqu'à quand ne m'épargnez-vous point, et ne me donnerez-vous point quelque relâche, afin que je puisse un peu respirer ²³ !

20. J'ai péché ; que ferai-je pour vous apaiser, ô Sauveur des hommes ²⁴ ? Pourquoi m'avez-vous mis dans un état contraire à vous ²⁵, et où je suis à charge à moi-même ?

21. Pourquoi n'ôtez-vous point mon péché, et ne me pardonnez-vous point mon iniquité ²⁶ ? Je vais ²⁷ m'endormir dans la poussière, et quand vous me chercherez le matin, je ne serai plus

CHAPITRE VIII.

Baldad promet à Job un meilleur sort, s'il se convertit ; il soutient que dans l'ordre de la Providence, le bonheur est le partage des bons, et le malheur celui des méchants.

1. Respondens autem Baldad Suhites, dixit :

2. Usquequo loqueris talia, et spiritus multiplex sermones oris tui ?

3. Numquid Deus supplantat judicium, aut Omnipotens subvertit quod justum est ?

4. Etiam si filii tui peccaverunt

1. Alors Baldad, de Suh, prenant la parole, dit :

2. Jusqu'à quand direz-vous toutes ces choses, et votre bouche proferera-t-elle des paroles qui sont comme un vent impétueux ?

3. Dieu est-il injuste dans ses jugements, et le Tout-Puissant renverse-t-il la justice ¹ ?

4. Quand vos enfants auraient péché contre

ŷ. 18. — ²¹ comme un père de famille qui dès le matin prend soin des siens.

²² D'autres : et vous l'éprouvez à chaque instant, — tantôt par les souffrances tantôt par les tentations, que vous permettez, afin de le mettre à l'épreuve.

ŷ. 19. — ²³ Litt. : et ne me permettez-vous pas d'avaler ma salive ? — Jusqu'à quand me soumettez-vous à ces épreuves non interrompues, tellement que je ne puis même jouir du repos pendant l'espace de temps nécessaire pour avaler ma salive ?

ŷ. 20. — ²⁴ Litt. : ô gardien des hommes ? — Comment pourrais-je vous apaiser, puisque vous observez si attentivement les hommes, et que vous éprouvez si rigoureusement leurs actions ?

²⁵ Pourquoi me considérez-vous comme votre ennemi, ce dont la seule pensée m'est insupportable ? Un savant interprète croit que Job, par ces paroles, déplore la loi des membres inhérente à la chair, que l'homme pieux lui-même porte toujours en lui, ce qui est cause qu'il paraît en quelque manière un adversaire de Dieu. Cette loi des membres lui est à charge, ainsi qu'à l'Apôtre qui s'écriait : Qui me délivrera de ce corps de mort ?

ŷ. 21. — ²⁶ Ceci vous serait assurément facile, et moi je serais délivré de mes souffrances.

²⁷ Litt. : je vais maintenant, — c'est-à-dire bientôt. — Ainsi en considération de la brièveté de ma vie, accordez-moi quelque repos !

ŷ. 3. — ¹ Dieu aurait été injuste, s'il ne vous avait puni ; — le pouvait-il ?

lui, et qu'il les aurait abandonnés à leurs passions injustes ²;

5. si néanmoins vous vous empressez d'aller à Dieu, et de conjurer par vos prières le Tout-Puissant;

6. si vous marchez avec un cœur pur et droit, il se lèvera aussitôt pour vous secourir, et il récompensera votre justice par la paix qu'il fera régner dans votre maison ³.

7. Il augmentera de telle sorte tout ce que vous avez eu de grandeur jusqu'alors, que votre premier état ne paraîtra rien en comparaison du second ⁴.

8. Interrogez les races passées, et consultez avec soin les histoires ⁵ de nos pères.

9. (Car nous ne sommes que d'hier au monde, et nous ne savons rien, parce que nos jours s'écoulent sur la terre comme l'ombre ⁶). *Pl. b. 14, 2. Ps. 143, 4.*

10. Et ils vous instruiront, ils vous parleront, et ils vous découvriront les sentiments de leur cœur.

11. Le jonc ⁷ peut-il verdier sans humidité, ou l'herbe des marais peut-elle croître sans eau ⁸?

12. A peine est-elle en fleur, qu'avant qu'on la cueille, elle se sèche plus tôt que toutes les herbes ⁹.

13. Telle est la voie ¹⁰ de tous ceux qui oublient Dieu, et c'est ainsi que périra l'espérance de l'hypocrite ¹¹.

ei, et dimisit eos in manu iniquitatis suæ :

5. Tu tamen si diluculo consurxeris ad Deum, et Omnipotentem fueris deprecatus :

6. Si mundus et reclus incesse- ris, statim evigilabit ad te, et pacatum reddet habitaculum justitiæ tuæ :

7. In tantum, ut si priora tua fuerint parva, et novissima tua multiplicentur nimis.

8. Interroga enim generationem pristinam, et diligenter investiga- rum memoriam :

9. (Hesterni quippe sumus, et ignoramus quoniam sicut umbra dies nostri sunt super terram.)

10. Et ipsi docebunt te : loquentur tibi, et de corde suo proferent eloquia.

11. Numquid virere potest scirpus absque humore? aut crescere carectum sine aqua?

12. Cum adhuc sit in flore, nec carpatur manu, ante omnes herbas arescit :

13. Sic viæ omnium qui obliviscuntur Deum, et spes hypocritæ peribit :

ÿ. 4. — ² Litt.: à la main de leur iniquité, — au pouvoir, aux suites de, etc.

ÿ. 6. — ³ Il rétablira dans un bon état votre demeure, où régnera (alors) la justice.

ÿ. 7. ⁴ votre premier bonheur. Litt.: en sorte que quand votre premier état eût été peu de chose, tout ce que vous possédez prendra un très-grand accroissement. *Voy. pl. b. 42, 10.*

ÿ. 8. — ⁵ Litt.: le souvenir, l'histoire.

ÿ. 9. — ⁶ Nous ne prolongeons plus notre vie jusqu'aux années de nos pères, et c'est pourquoi nous n'avons point leur expérience et leurs connaissances. Informez-vous donc auprès des anciens. Ils vous apprendront que lors même que l'impie est pendant quelque temps dans le bonheur, il ne tarde pas à trouver sa perte; tandis que l'homme pieux, lors même qu'après avoir péché, il est puni de Dieu, ne périt point, mais au moyen du repentir et de la pénitence, il trouve de nouveau grâce devant Dieu.

ÿ. 11. — ⁷ Suivent maintenant jusqu'à ÿ. 20, les instructions des anciens.

Les joncs et les herbes des marais ne croissent que dans un terrain humide et gras; pareillement il n'y a que l'impie qui paraît extérieurement dans un état de prospérité. Mais dans son bonheur il ressemble à une plante aquatique, qui croît avec rapidité du sol marécageux où elle naît.

ÿ. 12. — ⁸ Cette plante, pendant qu'elle est encore dans sa première fraîcheur, et avant qu'elle soit mûre et qu'on puisse la cueillir, se fane subitement et bien plus tôt que toute autre herbe; c'est ainsi que l'impie, avant qu'il arrive au comble de son bonheur, trouve une ruine prompte et bien plus rapide que le reste des hommes, qui paraissent moins heureux que lui.

ÿ. 13. — ¹⁰ le sort.

¹¹ de celui qui, par son bonheur, paraît au-dehors vertueux, mais qui en réalité est impie.

14. Non ei placebit recordia sua, et sicut tela aranearum fiducia ejus.

15. Innitetur super domum suam, et non stabit : fulciet eam, et non consurget.

16. Humectus videtur antequam veniat sol, et in ortu suo germen ejus egredietur.

17. Super acervum petrarum radices ejus densabuntur, et inter lapides commorabitur.

18. Si absorbuerit eum de loco suo, negabit eum, et dicit : Non novi te.

19. Hæc est enim lætitia viæ ejus, ut rursum de terra alii germinentur.

20. Deus non projiciet simplicem, nec porriget manum malignis :

21. Donec impleatur risu os tuum, et labia tua júbilo.

22. Qui oderunt te induentur confusione : et tabernaculum impiorum non subsistet.

14. Il sera forcé de condamner lui-même sa folie ¹², et toute sa confiance est comme des toiles d'araignées.

15. Il voudra s'appuyer sur sa maison, et elle n'aura point de fermeté; il fera ses efforts pour la soutenir, et elle ne subsistera point ¹³.

16. Il paraît plein de suc avant que le soleil se lève, et lorsqu'il (le soleil) est levé, ses rameaux ¹⁴ se développent ¹⁵;

17. ses racines se multiplient dans un tas de pierres, et il pullule au milieu des cailloux.

18. Si on l'arrache de sa place, le lieu même où il était ¹⁶ le renoncera, et lui dira : Je ne vous ai point connu ¹⁷.

19. Car c'est là toute la joie de sa voie ¹⁸, que d'autres croissent à leur tour de la terre ¹⁹.

20. Dieu ne rejettera point celui qui est simple ²⁰, et il ne tendra point la main aux méchants,

21. jusqu'à ce que la joie se répande sur votre visage, et les chants d'allégresse sur vos lèvres.

22. Et ceux qui vous haïssaient, seront couverts de confusion; et la maison des impies ne subsistera plus.

ŷ. 14. — ¹² sa folle espérance.

ŷ. 15. — ¹³ Le bonheur de l'impie est comme une maison qui menace ruine

ŷ. 16. — ¹⁴ Dans l'hébr. : et il étend ses rameaux à travers son jardin, etc. C'est ainsi que liseut, d'accord avec le texte hébreu, un grand nombre de manuscrits de notre version latine.

¹⁵ L'impie ressemble à une mauvaise herbe, qui a une végétation luxuriante, s'étend par tout le jardin et environne jusqu'aux amas de pierres et aux murs, mais qui enfin est tout à coup arrachée.

ŷ. 18. — ¹⁶ Litt. : elle (la place où elle était) la renoncera.

¹⁷ La mauvaise herbe est tellement méprisée que même la place où elle était rougit d'elle, quand le propriétaire l'a arrachée. L'impie pareillement, lorsque tout à coup il tombe dans la misère, est l'objet d'un tel mépris, que même ceux qui l'approchaient de plus près, le renoncent comme un inconnu

ŷ. 19. — ¹⁸ la fin heureuse de son sort — ironique!

¹⁹ que d'autres de son espèce, qui comme une mauvaise herbe croissent de la terre, se développent et aient une fin pareille.

ŷ. 20. — ²⁰ qui ne recherche que Dieu. Dans l'hébr. : le juste. Baldad conclut maintenant : Puisque telle est la fin des impies, et qu'ils sont délaissés, Dieu ne rejette donc point les hommes pieux, mais il les délivre de leur infortune. Par conséquent vous-même, si, comme il a été dit ci-dessus, vous vous tournez vers Dieu, et que vous vous convertissiez, vous deviendrez heureux, jusqu'à ce que etc.

CHAPITRE IX.

Job reconnaît la justice, la puissance et la sagesse de Dieu; mais il soutient que Dieu frappe l'innocent comme le coupable, et il défend son innocence.

1. Et Job répondit, et dit :

2. Je sais assurément que cela est ainsi, et que l'homme, si on le compare avec Dieu, ne sera point juste ¹.

3. S'il veut disputer contre Dieu, il ne pourra lui répondre sur une seule chose entre mille ².

4. Dieu est sage et tout-puissant. Qui lui a résisté, et est demeuré en paix ³?

5. C'est lui qui transporte les montagnes, et ceux ⁴ qu'il renverse dans sa fureur, ne s'en aperçoivent pas ⁵.

6. C'est lui qui remue la terre de sa place, et qui fait que ses colonnes sont ébranlées.

7. C'est lui qui commande au soleil, et le soleil ne se lève point; et il tient les étoiles enfermées comme sous le sceau ⁶.

8. C'est lui qui a formé seul la vaste étendue des cieux ⁷, et qui marche sur les flots de la mer ⁸.

1. Et respondens Job, ait :

2. Vere scio quod ita sit, et quod non justificetur homo compositus Deo.

3. Si voluerit contendere cum eo, non poterit ei respondere unum pro mille.

4. Sapiens corde est, et fortis robore : quis restitit ei, et pacem habuit?

5. Qui transtulit montes, et nescierunt hi quos subvertit in furore suo.

6. Qui commovet terram de loco suo, et columnæ ejus concutiuntur.

7. Qui præcipit soli, et non oritur : et stellas claudit quasi sub signaculo :

8. Qui extendit cælos solus, et graditur super fluctus maris.

ÿ. 2. — ¹ J'accorde que comparativement à Dieu, et devant le tribunal de Dieu, nul n'est juste, parce que celui qui est infiniment pur découvre des taches même dans le cœur le plus juste.

ÿ. 3. — ² Si l'homme pieux voulait entrer en jugement avec Dieu, et qu'il fût obligé à rendre compte de toutes ses actions, et de répondre aux mille accusations de Dieu, il ne pourrait se justifier sur un seul point. Car combien de fautes commet l'homme, sans s'en apercevoir? Combien d'orgueil et de recherche de nous-mêmes dans nos pensées et dans nos desirs, sans que nous en ayons conscience? Combien l'amour-propre souille même nos œuvres inspirées, ce semble, par la piété la plus pure? Combien de fois négligeons-nous de faire le bien, combien de fautes ne commettons-nous pas par notre langue? Voy. Ps. 142, 2. 1. Cor. 4, 4. — Ainsi disputer avec Dieu, est une folie d'autant plus grande, qu'il est cet Être sage et puissant, auquel rien ne résiste, comme il suit maintenant.

ÿ. 4. — ³ et est demeuré intact, sans éprouver de l'altération dans son bonheur extérieur et dans la paix de son cœur?

ÿ. 5. — ⁴ les impies.

⁵ c'est-à-dire ressentent soudain ses coups, sans s'y être attendus, comme les montagnes.

ÿ. 7. — ⁶ il les couvre, quand il lui plaît, d'obscurité.

ÿ. 8. — ⁷ Voy. Ps. 103, 2. Isaï, 40, 22. Il est le créateur du ciel, et c'est lui qui le maintient dans l'état où il est.

⁸ Au milieu de la tempête, alors que les flots de la mer retentissent, et s'élèvent comme des montagnes, le Seigneur s'avance sur les vagues en fureur, et il les abat en les foulant de son pied tout-puissant! — Marcher dessus veut dire aussi : enchaîner. Voy. 5. Moys. 33, 29. Amos, 4, 13.

9. Qui facit Arcturum, et Oriona, et Hyadas, et interiora austri.

10. Qui facit magna, et incomprehensibilia, et mirabilia, quorum non est numerus.

11. Si venerit ad me, non videbo eum : si abierit, non intelligam.

12. Si repente interroget, quis respondebit ei? vel quis dicere potest : Cur ita facis?

13. Deus, cujus iræ nemo resistere potest, et sub quo curvantur qui portant orbem.

14. Quantus ergo sum ego, ut respondeam ei, et loquar verbis meis cum eo?

15. Qui etiam si habuero quippiam justum, non respondebo, sed meum judicem deprecabor.

16. Et cum invocantem exaudierit me, non credo quod audierit vocem meam.

17. In turbine enim conteret me, et multiplicabit vulnera mea etiam sine causa.

18. Non concedit requiescere spiritum meum, et implet me amaritudinibus.

19. Si fortitudo quæritur, robustissimus est : si æquitas iudicii, nemo audet pro me testimonium dicere.

9. C'est lui qui a créé⁹ les étoiles de l'Ourse¹⁰, de l'Orion, des Hyades, et celles qui sont plus proches du midi¹¹.

10. C'est lui qui fait des choses grandes, des choses incompréhensibles, et des choses miraculeuses, qui sont sans nombre.

11. S'il vient à moi, je ne le verrai point; et s'il s'en va, je ne m'en apercevrai point.

12. S'il interroge tout d'un coup, qui pourra lui répondre¹²? ou qui pourra lui dire : Pourquoi faites-vous ainsi?

13. Etant Dieu, nul ne peut résister à sa colère; et ceux mêmes qui gouvernent le monde fléchissent sous lui¹³.

14. Qui suis-je donc moi, pour lui répondre, et pour oser lui parler¹⁴?

15. Quand il y aurait en moi quelque trace de justice, je ne répondrais point, mais je conjurerais mon juge de me pardonner¹⁵.

16. Et lors même qu'il aurait exaucé ma prière, je ne croirais pas qu'il eût daigné entendre ma voix¹⁶.

17. Car il me brisera d'un coup de foudre, et il multipliera mes plaies même sans raison¹⁷.

18. Il ne me laisse pas seulement respirer¹⁸, et il me remplit d'amertume.

19. Si l'on implore quelque puissance, il est tout-puissant; si l'on en appelle à la justice d'un juge, il n'y a personne qui osât rendre témoignage en ma faveur¹⁹.

‡. 9. — ⁹ qui a créé et qui soutient.

¹⁰ Le grand Chariot; autrem. la petite Ourse.

¹¹ Le Chariot, Orion et les Hyades, sont surtout visibles dans la partie septentrionale du ciel; à leur opposé sont les étoiles du Sud, que nous n'apercevons pas.

‡. 12. — ¹² Dans l'hébr. : S'il saisit (s'il prend), qui l'empêchera ?

‡. 13. — ¹³ les hommes les plus puissants, les princes. Dans l'hébr. : Il est Dieu, il ne rappellera point sa colère; les auxiliaires les plus superbes (ceux qui entreprennent de prêter assistance à ceux que Dieu délaisse et frappe) se courbent sous lui.

‡. 14. — ¹⁴ Comment aurais-je la témérité d'entrer en jugement avec un Dieu si juste, si sage et si puissant?

‡. 15. — ¹⁵ de me faire, non pas justice, mais grâce.

‡. 16. — ¹⁶ je ne pourrais croire qu'il m'eût exaucé à cause de mes supplications. Ce défaut d'égard dont je suis l'objet, de la part de Dieu, se voit clairement par les souffrances dont il m'accable. Voy. ce qui suit.

‡. 17. — ¹⁷ sans raison connue de moi. Car Job, ainsi qu'on le voit par ‡. 2., savait très-bien que Dieu pouvait avoir des raisons secrètes.

‡. 18. — ¹⁸ Litt. : Il ne laisse point de repos à mon esprit. — Dans l'hébr. : Il ne me laisse pas respirer.

‡. 19. — ¹⁹ Quand j'entreprendrais d'entrer en jugement avec Dieu, je serais toujours perdu. Car me réfugierais-je auprès de quelques auxiliaires puissants? il est lui-même cet Être puissant, auquel nul ne peut résister; tenterais-je d'entrer dans les voies de la justice? sa justice est elle-même si sûre et si redoutée que nul n'ose-

20. Si j'entreprends de me justifier, ma propre bouche me condamnera²⁰; si je veux montrer que je suis innocent, il me convaincra d'être coupable.

21. Quand je serais *juste et simple*²¹, cela même serait inconnu au fond de mon cœur²², et ma vie me serait à charge à moi-même²³.

22. Tout ce que j'ai dit se réduit à ce principe : Dieu afflige le juste comme l'impie²⁴.

23. S'il frappe de plaies, qu'il tue tout d'un coup et qu'il ne se rie pas des peines des innocents²⁵.

24. La terre est livrée entre les mains de l'impie²⁶, qui couvre d'un voile les yeux de ses juges²⁷. Que si ce n'est pas lui, qui est-ce donc²⁸?

25. Les jours de ma vie ont passé plus vite qu'un homme qui court; ils se sont évanouis, et ils n'ont vu aucun bien²⁹.

26. Ils ont passé avec la même vitesse que des vaisseaux qui portent du fruit³⁰, et qu'un aigle qui fond sur sa proie.

20. Si justificare me voluero, os meum condemnabit me : si innocentem ostendero, pravum me comprobabit.

21. Etiam si simplex fuero, hoc ipsum igrabit anima mea, et tædebit me vitæ meæ.

22. Unum est quod locutus sum, et innocentem et impium ipse consumit.

23. Si flagellat, occidat semel, et non de pœnis innocentum rideat.

24. Terra data est in manus impii, vultum judicum ejus operit; quod si non ille est, quis ergo est?

25. Dies mei velociores fuerunt cursore : fugerunt, et non viderunt bonum.

26. Pertransierunt quasi naves poma portantes, sicut aquila volans ad escam.

rait prendre ma défense. Dans l'hébr. : ... d'un juge, qui le citera (lui demandera raison devant le tribunal)? — * Litt. : si j'en appelle au courage du fort, « me voici, » (dira-t-il); et si j'en appelle au jugement, « qui me citera, » (dira-t-il encore)?

ŷ. 20. — ²⁰ Si, parce que les témoins me manquent, j'en appelle au témoignage de ma conscience, et j'entreprends de me justifier moi-même, ma propre bouche me condamnera : car Dieu découvrira les péchés secrets de mon cœur, en sorte que je serai obligé de prononcer ma propre condamnation.

ŷ. 21. — ²¹ Uniquement dévoué à Dieu, juste, innocent.

²² je ne serais point certain de mon innocence; parce que nul ne sait s'il est digne de haine ou d'amour. Ma conscience ne me fait aucun reproche, dit l'Apôtre, mais je ne suis pas pour cela justifié.

²³ Cette incertitude où je suis sur mon état, est cause que je ne puis que souhaiter la mort.

ŷ. 22. — ²⁴ Vous dites que si je suis châtié, c'est que je suis un pécheur, et moi je dis une seule chose, c'est qu'on ne peut déduire du sort que Dieu fait à l'homme ici-bas, aucune conséquence par rapport à son état de justice ou de culpabilité, parce qu'il visite par les souffrances l'innocent et le coupable, le premier pour l'éprouver, le second pour le châtier.

ŷ. 23. — ²⁵ Il serait plus facile de mourir d'un seul coup, que d'être en proie à des souffrances continuelles, en quoi il semble que Dieu prenne plaisir à voir souffrir les innocents. Par ces plaintes que lui arrache la nature, Job fait entendre un grand mystère. Il est bien vrai que Dieu prend plaisir aux souffrances des hommes, en tant que les souffrances sont un moyen de les purifier, et leur fournissent l'occasion d'acquérir des mérites pour eux-mêmes, et d'augmenter la gloire de Dieu.

ŷ. 24. — ²⁶ Les épreuves des innocents proviennent en partie de ce que les impies dominant sur la terre.

²⁷ Dieu fait qu'ils ne voient point, il le permet (2. Rois, 16, 10.). Suivant d'autres, par l'impie, c'est satan qui est désigné; — c'est la même chose, car le règne des impies vient de satan.

²⁸ Si ce n'est pas Dieu qui permet cela, qui est-ce donc? C'est des secrets desseins de sa Providence qu'il résulte que l'impie triomphe, et que l'homme pieux passe sa vie dans les souffrances.

ŷ. 25. — ²⁹ Job prouve par sa propre vie, qui est si fugitive et si éloignée de toute jouissance, que les innocents, et non pas seulement les coupables, comme le prétendent ses adversaires, sont sujets aux souffrances.

ŷ. 26. — ³⁰ dont la course est très-rapide, de peur que les fruits ne tombent en

27. Cum dixero : Nequaquam ita loquar : commuto faciem meam, et dolore torqueor.

28. Verebar omnia opera mea, sciens quod non parceres delinquenti

29. Si autem et sic impius sum, quare frustra laboravi?

30. Si lotus fuero quasi aquis nris, et fulserint velut mundissimæ manus meæ :

31. Tamen sordibus intinges me, et abominabuntur me vestimenta mea.

32. Neque enim viro qui similis mei est, respondebo : nec qui mecum in iudicio ex æquo possit audiri.

33. Non est qui utrumque valeat arguere, et ponere manum suam in ambobus.

34. Auferat a me virgam suam, et pavor ejus non me terreat.

35. Loquar, et non timebo cum : neque enim possum metuens respondere.

27. Lorsque j'é dis : Je ne parlerai plus de la sorte ³¹, je sens que mon visage se change aussitôt, et que la douleur me déchire.

28. Je tremblais à chaque action que je faisais, sachant que vous ne pardonnez pas à ceux qui péchent ³².

29. Que si après cela je passe néanmoins pour un impie, pourquoi aurais-je travaillé en vain ³³?

30. Quand j'aurais été lavé dans de l'eau de neige, et que la pureté de mes mains éclaterait;

31. vous ne laisseriez pas de me faire paraître couvert d'ordure, et mes vêtements m'auraient en horreur ³⁴.

32. Car je n'aurais pas à répondre à un homme semblable à moi ³⁵, ni à contester avec lui comme avec mon égal.

33. Il n'y a personne qui puisse reprendre les deux parties ³⁶, et mettre sa main entre les deux.

34. Qu'il retire sa verge de dessus moi, et que sa terreur ne m'épouvante point.

35. Je parlerai alors sans l'appréhender; car, dans la crainte où je suis, je ne puis répondre ³⁷.

pourriture. Dans l'hébr. : ... que des vaisseaux de joncs. D'autres autrem. : Les anciens Egyptiens faisaient usage sur le Nil de canots de roseaux et de joncs.

ŷ. 27. — ³¹ Mes souffrances sont si grandes que, lors même que je prendrais la résolution de me taire, et de ne plus parler de ce que j'endure, mon visage se changerait tout à coup, la douleur ferait naître en moi d'autres pensées, et me ferait éclater en plaintes.

ŷ. 28. — ³² Toutes mes actions ont été faites avec une sainte crainte de vous offenser, sachant bien que le pécheur n'échappe pas au châtement. D'autres traduisent l'hébreu : 27. Si je dis : J'oublierai mes plaintes, je quitterai la tristesse de mon visage, et je prendrai un air serein; 28. alors je frissonne à l'idée de toutes mes douleurs, parce que je sais que vous ne me tiendrez point pour innocent.

ŷ. 29. — ³³ Que si malgré la crainte de Dieu dont j'ai été pénétré, je ne laisse pas d'être traité comme un impie; à quoi bon la piété dont je faisais profession? David a tenu un langage à peu près semblable (*Ps.* 72, 13.). Les saints savent bien que les bonnes œuvres sont récompensées (*Sagesse*, 3, 15.); mais ils sont hommes, et, dans certains moments où ils sont moins sur leur garde, ils laissent éclater la voix de la nature, qui considère les souffrances comme des maux réels, et s'attend au bonheur en retour de la piété.

ŷ. 31. — ³⁴ Job, en butte à la tentation, s'affermir de nouveau par la foi. Oui, je suis un pécheur, je ne suis point pur devant Dieu.

ŷ. 32. — ³⁵ si je voulais entrer en jugement avec Dieu.

ŷ. 33. — ³⁶ Dieu et moi; — il n'y a point de juge qui soit au-dessus de nous deux.

ŷ. 35. — ³⁷ Mais qu'il cesse de se montrer à mon égard un Dieu terrible et vengeur; alors j'oserai entrer en contestation avec lui, et montrer que je ne suis point un impie tel que mes prétendus amis veulent le voir en moi. D'autres traduisent l'hébr. : car ainsi que j'en ai le sentiment intime, je suis juste et courageux. D'autres autrem.

CHAPITRE X.

Job désirerait connaître la cause de ses souffrances; il pense qu'il ne convient pas à Dieu de le laisser tant souffrir, et il se plaint de nouveau d'être né.

1. Mon âme est dégoûtée de la vie; je m'abandonnerai aux plaintes contre moi-même¹; je parlerai dans l'amertume de mon âme.

2. Je dirai à Dieu : Ne me condamnez pas²; faites-moi connaître pourquoi vous me traitez³ de la sorte.

3. Pourriez-vous vous plaire à me livrer à la calomnie, et à m'accabler, moi qui suis l'ouvrage de vos mains⁴? Pourriez-vous favoriser les mauvais desseins des impies⁵?

4. Avez-vous des yeux de chair? et regardez-vous les choses comme un homme les regarde⁶?

5. Vos jours sont-ils semblables aux jours de l'homme, et vos années à ses années⁷,

6. pour vous informer de mon iniquité, et faire une exacte recherche de mon péché⁸;

7. et pour savoir que je n'ai rien fait d'impie, n'y ayant personne qui pût me tirer d'entre vos mains⁹?

8. Ce sont vos mains qui m'ont formé; ce sont elles qui ont arrangé toutes les parties de mon corps¹⁰; et voudriez-vous après cela m'abimer en un moment?

1. Tædet animam meam vitæ meæ, dimittam adversum me eloquium meum, loquar in amaritudine animæ meæ.

2. Dicam Deo : Noli me condemnare : indica mihi cur me ita judices.

3. Numquid bonum tibi videtur, si calumniaris me, et opprimas me opus manuum tuarum, et consilium impiorum adjuves?

4. Numquid oculi carnei tibi sunt : aut sicut videt homo, et tu videbis?

5. Numquid sicut dies hominis dies tui, et anni tui sicut humana sunt tempora,

6. Ut quæras iniquitatem meam, et peccatum meum scrutaris?

7. Et scias quia nihil impium fecerim, cum sit nemo qui de manu tua possit eruere.

8. Manus tuæ fecerunt me, et plasmaverunt me totum in circuitu : et sic repente præcipitas me?

ÿ. 1. — ¹ Litt. : Mon âme est dégoûtée de ma vie, je laisserai mes discours s'exhaler contre moi. D'autres traduisent : en moi-même, à mon sujet.

ÿ. 2. — ² si je me plains.

³ Litt. : pourquoi vous me jugez, — vous me punissez. Si Job, dans toutes ces questions et ces plaintes, ne fût demeuré soumis à la volonté de Dieu, il serait véritablement répréhensible; car il n'appartient pas à l'homme de raisonner sur son sort avec Dieu; son devoir est de se résigner sans contestation à la volonté divine, et d'être dans la ferme persuasion que Dieu fait tourner toutes choses, le bonheur et le malheur, la joie et les souffrances, à son plus grand bien.

ÿ. 3. — ⁴ le Créateur, accabler son propre ouvrage!

⁵ permettre que les impies triomphent, tandis que l'innocence serait dans la peine.

ÿ. 4. — ⁶ Avez-vous donc une vue bornée?

ÿ. 5. — ⁷ Etes-vous borné dans votre science et dans votre expérience?

ÿ. 6. — ⁸ pour pouvoir ignorer ce que j'ai fait, et pour me soumettre à une si douloureuse épreuve?

ÿ. 7. — ⁹ pour que vous deviez vous assurer au moyen de recherches, que je ne suis point un pervers aux yeux des hommes, bien que d'ailleurs nul ne soit capable de soutenir mon innocence, parce que vous savez tout, et que vous connaissez jusqu'à mes souillures les plus secrètes (Aug.)? D'autres traduisent : sachant bien toutefois que je n'ai rien fait d'impie, n'y ayant etc.

ÿ. 8. — ¹⁰ L'ouvrier aime son ouvrage, et vous, vous voulez anéantir le vôtre.

9. Memento quæso quod sicut lutum feceris me, et in pulverem reduces me.

10. Nonne sicut lac mulstisti me, et sicut caseum me coagulasti?

11. Pelle et carnibus vestisti me : ossibus et nervis compegisti me :

12. Vitam et misericordiam tribuisti mihi, et visitatio tua custodivit spiritum meum.

13. Licet hæc celes in corde tuo, tamen scio quia universorum memineris.

14. Si peccavi, et ad horam pepercisti mihi : cur ab iniquitate mea mundum me esse non pateris?

15. Et si impius fuero, vae mihi est : et si justus, non levabo caput, saturatus afflictione et miseria.

16. Et propter superbiam quasi lænam capies me, reversusque mirabiliter me crucias.

17. Instauras testes tuos contra me, et multiplicas iram tuam adversum me, et pœnæ militant in me.

9. Souvenez-vous, je vous prie, que vous m'avez fait comme un ouvrage d'argile, et que vous me réduirez en poudre ¹¹.

10. Ne m'avez-vous pas fait d'abord comme un lait qui se caille, comme un lait qui s'épaissit et qui se durcit ¹²?

11. Vous m'avez revêtu de peau et de chair; vous m'avez affermi par des os et des nerfs;

12. Vous m'avez donné la vie et comblé de bienfaits; et la continuation de votre secours ¹³ a conservé mon âme.

13. Quoique vous teniez toutes ces choses cachées en vous-même, je sais néanmoins que vous vous souvenez de tout ¹⁴.

14. Si j'ai péché ¹⁵, et si vous m'avez épargné sur l'heure ¹⁶, pourquoi ne permettez-vous pas que je sois purifié de mon iniquité ¹⁷?

15. Si j'ai été méchant, malheur à moi! et si je suis juste, je ne lèverai point la tête, étant accablé d'affliction et de misère.

16. Vous vous saisissez de moi à cause de mon orgueil, comme une lionne, et vous me tourmenterez de nouveau d'une terrible manière ¹⁸.

17. Vous produisez ¹⁹ contre moi vos témoins ²⁰; vous multipliez sur moi les effets de votre colère, et je suis assiégé de maux comme d'une armée ²¹.

ŷ. 9. — ¹¹ D'autres : et vous voudriez me réduire en poussière? Ne délaissez pas, ô Seigneur, votre ouvrage; c'est vous, l'auteur de mon être, que j'invoque; je n'ai recours à aucun autre secours; tendez, pour m'aider, cette main que vous avez étendue pour me créer (Ambr.).

ŷ. 10. — ¹² Ne m'avez-vous pas fait naître d'une substance fluide, qui a pris une forme plus ferme, comme le lait qui se caille? La génération de l'homme est décrite ici, de même que *Sagesse*, 7, 2., d'après les idées que s'en formaient les anciens. Et de nos jours encore on n'est pas plus avancé dans son explication; car la génération est et demeure, comme faut d'autres choses dans la nature, un mystère.

ŷ. 12. — ¹³ Litt. : et votre visite, — votre providence, votre assistance.

ŷ. 13. — ¹⁴ Cette providence et ces grâces dont je suis l'objet, vous me les cachez présentement, mais je ne laisse pas de savoir que vous vous souvenez de moi, de même que de tout ce qui est. D'autres trad. selon l'hébr. : Et tout cela (ces souffrances) vous les teniez cachées dans votre cœur, et je dois voir que tels étaient vos desseins (votre providence à mon égard). D'autres autrem.

ŷ. 14. — ¹⁵ dans ma jeunesse.

¹⁶ si vous ne m'avez point châtié avant de me frapper de cette plaie.

¹⁷ pourquoi faut-il que je paraisse maintenant impur à vos yeux, et que je sois puni?

ŷ. 16. — ¹⁸ Je serai toujours à plaindre! Suis-je coupable? dès lors il ne peut aucunement être question de ma délivrance; suis-je juste? en ce cas même mes souffrances m'ont tellement abattu, que je n'ose ni lever la tête ni me défendre, ni concevoir aucune espérance; cela même serait de l'orgueil, et Dieu ne m'en punirait que d'une manière plus sensible.

ŷ. 17. — ¹⁹ Litt. : Vous renouvelez etc., vous renouvelleriez alors.

²⁰ à savoir les souffrances que vous m'envoyez; car les amis de Job concluaient de ce qu'il souffrait, qu'il était coupable.

²¹ D'autres traduisent : les plaies fondent sur moi en foule.

18. Pourquoi m'avez-vous tiré des entrailles de ma mère? Plût à Dieu que je fusse mort, et que personne ne m'eût jamais vu ²²!

19. J'aurais été comme n'ayant point été, n'ayant fait que passer du sein de ma mère dans le tombeau.

20. Le peu de jours qui me restent ne finiront-ils point bientôt? Donnez-moi donc un peu de relâche, afin que je puisse respirer dans ma douleur ²³,

21. avant que j'aie, sans *espérance d'aucun* retour, en cette terre ténébreuse, couverte de l'obscurité de la mort;

22. cette terre de misère et de ténèbres, où habite l'ombre de la mort, où tout est sans ordre, et dans une éternelle horreur ²⁴.

18. Quare de vulva eduxisti me? qui utinam consumptus essem ne oculus me videret!

19. Fuissem quasi non essem, de utero translatus ad tumulum.

20. Numquid non paucitas dierum meorum finietur brevi? dimitte ergo me, ut plangam paululum dolorem meum:

21. Antequam vadam et non revertar, ad terram tenebrosam, et opertam mortis caliginis:

22. Terram miseriam, et tenebrarum, ubi umbra mortis, et nullus ordo, sed sempiternus horror inhabitat.

CHAPITRE XI.

Sophar soutient que les péchés de Job sont la cause de ses souffrances; il dit que Dieu est incompréhensible, et que Job redeviendra heureux, s'il se convertit.

1. Sophar, de Naamath, prenant la parole, dit :

2. Celui qui parle beaucoup, n'écouterait-il pas aussi? et suffirait-il d'être un grand parleur pour paraître juste ¹?

3. Faut-il que tous les hommes se taisent pour vous seul ²? et après vous être moqué des autres, n'y aura-t-il personne qui vous confonde?

1. Respondens autem Sophar Naamathites, dixit:

2. Numquid qui multa loquitur, non et audiet? aut vir verborum justificabitur?

3. Tibi soli tacebunt homines? et cum cæteros irriseris, a nullo confutaberis?

ŷ. 18. — ²² Voy. pl. h. 3, 1.

ŷ. 20. — ²³ Litt. : afin que je déplore un peu ma douleur. — Accordez-moi avant ma mort assez de temps et de repos, pour pouvoir déplorer mes souffrances. D'autres traduisent : ... bientôt? Qu'il cesse donc, et qu'il me donne quelque relâche, afin que je me remette un peu. D'autres autrem.

ŷ. 22. — ²⁴ Dans l'hébr. : ... sans ordre, où l'éclat de la lumière est comme les ténèbres. Job trace ici le tableau de l'état des âmes après cette vie, et, selon la plupart des Pères grecs et latins et des interprètes, de l'enfer, du lieu des supplices des damnés. Job, lorsqu'il était dans un état calme et paisible, nourrissait sans aucun doute l'espérance de l'éternelle félicité; mais en proie à la tentation, et accablé par les souffrances, il n'était pas impossible que son tourment fût augmenté par la crainte de la damnation, et qu'il en parlât comme si elle eût dû être en effet son partage (Aug.). Tout est sans ordre dans l'enfer, parce que les passions des réprouvés sont sans règle, et que leurs âmes vivent dans un état perpétuel de division et de reproches vis-à-vis de Dieu, vis-à-vis des autres et vis-à-vis d'elles-mêmes.

ŷ. 2. — ¹ Dans l'hébr. : La multitude de paroles demeurera-t-elle sans réponse? Ou l'homme grand parleur sera-t-il innocent? — uniquement parce qu'il parlera beaucoup.

ŷ. 3. — ² Dans l'hébr. : Faudra-t-il qu'on se taise pour vos vains discours?

4. Dixisti enim : Purus est sermo meus, et mundus sum in conspectu tuo.

5. Atque utinam Deus loqueretur tecum, et aperiret labia sua tibi,

6. Ut ostenderet tibi secreta sapientiæ, et quod multiplex esset lex ejus, et intelligeres quod multo minora exigaris ab eo, quam meretur iniquitas tua.

7. Forsitan vestigia Dei comprehendes, et usque ad perfectum Omnipotentem reperies?

8. Excelsior cælo est, et quid facies? profundior inferno, et unde cognosces?

9. Longior terra mensura ejus, et latior mari.

10. Si subverterit omnia, vel in unum coarctaverit, quis contradicet ei?

11. Ipse enim novit hominum vanitatem, et videns iniquitatem, nonne considerat?

12. Vir vanus in superbiam erigitur, et tanquam pullum onagri se liberum natum putat.

13. Tu autem firmasti cor tuum, et expandisti ad eum manus tuas

4. Car vous avez dit : Ma conduite ³ est pure, et je suis sans tache devant vos yeux ⁴.

5. Qu'il serait à souhaiter que Dieu parlât lui-même avec vous, et qu'il ouvrît sa bouche,

6. pour vous découvrir les secrets de sa sagesse ⁵, et la multitude des préceptes de sa loi ⁶! vous comprendriez alors qu'il exige beaucoup moins de vous que ne mérite votre iniquité.

7. Prétendez-vous sonder ce qui est caché en Dieu ⁷, et connaître parfaitement le Tout-Puissant?

8. Il est plus élevé que le ciel; que ferez-vous? Il est plus profond que l'enfer; comment le connaîtrez-vous ⁸?

9. Sa mesure est plus longue que la terre, et plus large que la mer ⁹.

10. S'il renverse tout, ou s'il confond tout ensemble, qui pourra s'opposer à lui ¹⁰?

11. Car il connaît la vanité des hommes; et leur iniquité étant présente à ses yeux, ne la considère-t-il pas ¹¹?

12. L'homme vain s'élève en des sentiments d'orgueil, et il se croit né libre comme le petit de l'âne sauvage ¹².

13. Mais pour vous, vous avez endurci votre cœur; et *pendant* vous élevez vos mains vers Dieu ¹³.

ŷ. 4. — ³ Litt. : Mes discours, — mes paroles et mes actions.

⁴ ô Dieu! — Saint Grégoire, saint Chrysostôme etc. observent que Job a dit le contraire (*Pl. h. 9, 20.*), et qu'il ne disconvient point qu'il ne soit coupable de fautes légères et de transgressions secrètes, bien qu'en différents endroits il défende son innocence, et nie qu'il soit un pécheur tel que ses amis le font de lui.

ŷ. 6. — ⁵ les profondeurs cachées de sa sagesse; avec quelle sagesse Dieu gouverne le monde, et traite chacun selon ses mérites.

⁶ combien sa loi est riche en préceptes et en prescriptions. D'autres traduisent l'hébr. : ... sagesse; car les profondeurs de son être vous seraient alors doublement dévoilées. D'autres autrem. — * Autrement : car il est doublement grand, par la sagesse et par le conseil.

ŷ. 7. — ⁷ Litt. : Peut-être découvrirez-vous les traces de Dieu? — Prétendez-vous découvrir les voies de Dieu, les vues de sa Providence, les causes de vos souffrances?

ŷ. 8. — ⁸ Vos lumières pénétreront-elles dans de telles profondeurs? Il est plus élevé et plus profond que tout ce à quoi votre intelligence peut atteindre.

ŷ. 9. — ⁹ La sagesse de Dieu est incommensurable, infinie.

ŷ. 10. — ¹⁰ D'autres traduisent selon l'hébr. : S'il s'avance, qu'il vous garotte, et convoque l'assemblée (des juges), qui l'en empêchera? D'autres autrem.

ŷ. 11. — ¹¹ Dieu voit et punit le mal, et c'est pourquoi il punit vos péchés.

ŷ. 12. — ¹² L'homme orgueilleux, qui ne connaît ni ses devoirs ni ses fautes, croit qu'il est indépendant et qu'il ne mérite pas les châtimens qui lui sont infligés, de même que l'âne sauvage, qui hait tout frein et veut vivre libre et sans contrainte. D'autres traduisent d'après l'hébr. : Il faut que l'homme vain prenne de l'intelligence, et que le petit de l'âne sauvage naisse homme; c'est-à-dire même l'homme le plus stupide et le plus sauvage apprendrait à connaître Dieu et à se soumettre à lui, s'il pénétrait dans la sagesse divine. D'autres autrem.

ŷ. 13. — ¹³ Vous avez élevé vos mains vers lui comme un pécheur endurci, et c'est pourquoi votre prière a été vaine. D'autres traduisent le verset selon l'hébreu,

14. Si vous bannissez l'iniquité de vos œuvres, et que l'injustice ne demeure point dans votre maison,

15. vous pourrez élever alors votre visage, comme étant sans tache; vous serez stable, et vous ne craindrez point.

16. Vous oublierez même votre misère, et elle passera dans votre souvenir comme les eaux qui s'écoulent.

17. Lorsque votre vie semblera être dans son couchant, vous paraîtrez comme le soleil dans l'éclat de son midi; et lorsque vous vous croirez perdu, vous vous lèverez comme l'étoile du matin.

18. L'espérance qui vous sera proposée vous remplira de confiance¹⁴; et, étant environné de fosses¹⁵, vous dormirez en une assurance entière.

19. Vous serez en repos, sans que personne vous trouble, et plusieurs vous supplieront de les regarder favorablement¹⁶.

20. Mais les yeux des méchants seront couverts de ténèbres¹⁷; ils périront sans qu'il leur reste aucun moyen d'échapper¹⁸, et l'abomination de l'âme deviendra leur espérance¹⁹.

14. Si iniquitatem, quæ est in manu tua, abstuleris a te, et non manserit in tabernaculo tuo iniquitas :

15. Tunc levare poteris faciem tuam absque macula, et eris stabilis, et non timebis.

16. Miseriæ quoque oblivisceris, et quasi aquarum quæ præterierunt recordaberis.

17. Et quasi meridianus fulgor consurget tibi ad vesperam : et cum te consumptum putaveris, orieris ut lucifer.

18. Et habebis fiduciam, proposita tibi spe, et defossus securus dormies.

19. Requiesces, et non erit qui te exterreat : et deprecabuntur faciem tuam plurimi.

20. Oculi autem impiorum deficient, et effugium peribit ab eis, et spes illorum abominatio animæ.

CHAP. 12. 13. 14.

CHAPITRE XII.

Job réprime l'arrogance de ses amis, et il soutient que les impies sont souvent dans le bonheur, ce qu'il prouve par l'expérience.

1. Job reprenant la parole, dit :

2. N'y a-t-il donc que vous qui soyez

1. Respondens autem Job, dixit :

2. Ergo vos estis soli homines,

en union avec ce qui suit : 13. Si vous préparez votre cœur, et que vous éleviez vos mains vers lui; 14. si vous éloignez l'iniquité qui est dans vos mains etc.

ŷ. 18. — ¹⁴ Vous pourrez espérer avec confiance d'être heureux dans la suite, car un présent heureux renferme déjà en soi un heureux avenir.

¹⁵ D'autres traduisent : vous ferez un fossé, et vous dormirez avec sécurité. — Vous serez protégé comme par un fossé creusé autour de votre maison.

ŷ. 19. — ¹⁶ rechercheront vos faveurs.

ŷ. 20. — ¹⁷ Litt. : *deficient*, défailiront, — se fatigueront et s'affaibliront, en cherchant de tous côtés du secours, et n'en trouveront point.

¹⁸ Litt. : et tout refuge disparaîtra pour eux, — tout lieu de refuge; personne ne s'intéressera à leur sort.

¹⁹ Les choses dans lesquelles ils avaient mis leur espérance durant la vie, les richesses, les honneurs, les plaisirs, deviendront pour eux, à la mort, des objets d'abomination, parce qu'ils verront que ces prétendus biens seront la cause de leur perte éternelle. Autrem. selon l'hébr. : Mais les yeux des impies défailiront, tout moyen de fuir disparaîtra pour eux, et leur espoir sera l'exhalaison de l'âme (la mort). Autrem. : ... sera un souffle (un rien).

et vobiscum morietur sapientia?

3. Et mihi est cor sicut et vobis, nec inferior vestri sum : quis enim hæc, que nostis, ignorat?

4. Qui deridetur ab amico suo sicut ego, invocabit Deum et exaudiet eum : deridetur enim justus simplicitas.

5. Lampas contempta apud cogitationes divitum, parata ad tempus statutum.

6. Abundant tabernacula prædonum, et audacter provocant Deum, cum ipse dederit omnia in manus eorum.

7. Nimirum interroga jumenta et docebunt te : et volatilia cæli et indicabunt tibi.

8. Loquere terræ, et respondebit tibi : et narrabunt pisces maris.

9. Quis ignorat quod omnia hæc manus Domini fecerit?

10. In cujus manu anima omnium

hommes ¹? et la sagesse mourra-t-elle avec vous?

3. J'ai du sens ² aussi bien que vous, et je ne vous suis point inférieur; car qui est celui qui ignore ce que vous savez ³? *Pl. b. 13, 2.*

4. Celui qui devient comme moi l'objet des railleries de son ami, invoquera Dieu, et Dieu l'exaucera; car on se moque de la simplicité du juste ⁴. *Prov. 14, 2.*

5. C'est une lampe que les riches regardent avec mépris, mais qui est prête pour le temps marqué ⁵.

6. Les maisons des voleurs publics sont dans l'abondance ⁶, et ils s'élèvent audacieusement contre Dieu, quoique ce soit lui qui leur ait tout mis entre les mains ⁷.

7. Interrogez les animaux, et ils vous enseigneront; consultez les oiseaux du ciel, et ils seront vos maîtres.

8. Parlez à la terre, et elle vous répondra, et les poissons de la mer vous instruiront ⁸.

9. Qui ignore que c'est la puissance de Dieu qui a fait toutes choses ⁹?

10. Lui qui tient dans sa main l'âme de

ÿ. 2. — ¹ Dans l'hébr. : Etes-vous le peuple tout entier? — N'y a-t-il, excepté vous, personne qui sache quelque chose?

ÿ. 3. — ² Litt. : Moi aussi j'ai un cœur comme vous, — j'ai de l'intelligence.

³ Ce que vous dites là, tout le monde le sait, et je ne l'ignore pas moi-même.

ÿ. 4. — ⁴ Il faut que la simplicité du juste soit un objet de moquerie, parce que le monde ne la comprend pas. D'autres traduisent : Il faut que le juste, l'homme pieux, soit exposé à la dérision.

ÿ. 5. — ⁵ La sagesse du juste qui n'a que Dieu en vue, est une lampe qui est méprisée par les riches amis du siècle, parce qu'à leurs yeux ce n'est point la piété et la vertu, mais l'or, l'argent et une vaine science qui sont la lumière et qui ont de l'éclat. Mais Dieu, lorsqu'il en sera temps, fera briller cette lampe, de manière que la sagesse du siècle paraîtra folie, et que l'on verra clairement que tous ceux qui sont dans l'infortune ne sont pas impies, de même que tous ceux qui sont dans le bonheur, ne sont pas des hommes pieux. Le texte hébreu est si obscur dans ce verset que l'on en a donné plus de dix traductions et explications. Combien nous sommes heureux, nous catholiques, d'avoir une version des Ecritures que nous savons avoir été approuvée par un tribunal infallible et dirigé par l'Esprit-Saint! — ^{*} L'obscurité de l'hébreu en cet endroit vient moins de ce qu'on ignore la signification des mots que de son extrême encois. Il porte litt. : Lampas contemptus cogitationibus pinguis (divitis), paratus ad nutationes pedis. Celui qui est prêt à chanceler du pied est, dans la pensée de l'opulent, une lampe de mépris (méprisable) : sens qui est très-beau et assez clair. Rosenmüll.

ÿ. 6. — ⁶ d'autres : sont dans la sécurité.

⁷ Job répond maintenant à ce que Sophar avait soutenu en dernier lieu, que les impies sont malheureux, et les hommes pieux heureux. Il établit au contraire cette maxime, qu'on peut voir même dans la nature combien les choses malfaisantes sont en paix et dans un état prospère.

ÿ. 8. — ⁸ Les productions de la terre et les poissons, les animaux et les plantes d'une nature malfaisante, ont une existence plus paisible et plus heureuse que ceux d'une nature bienfaisante. Le loup vit plus en sûreté et plus heureux que l'agneau; le vautour est plus en paix que la colombe; le poisson vorace demeure caché au fond des mers; et pendant que la rose est cueillie, l'épine croît et se propage sans qu'on la touche.

ÿ. 9. — ⁹ Chacun sait que cet ordre vient de Dieu, bien que nul ne connaisse ses desseins.

tout ce qui a vie, et tous les esprits qui animent la chair des hommes.

11. L'oreille ne juge-t-elle pas des paroles, et le palais de ce qui a du goût ¹⁰? *Pl. b. 34. 3.*

12. La sagesse est dans les vieillards, et la prudence est le fruit de la longue vie ¹¹.

13. Mais la sagesse et la puissance est en Dieu; c'est lui qui possède le conseil et l'intelligence ¹².

14. S'il détruit, nul ne pourra édifier; s'il tient un homme enfermé ¹³, nul ne pourra lui ouvrir. *Isaï. 22, 22.*

15. S'il retient les eaux, tout deviendra sec; et s'il les lâche, elles inonderont la terre.

16. La force et la sagesse résident en lui; il connaît et celui qui trompe, et celui qui est trompé.

17. Il fait tomber ceux qui donnent conseil en des pensées extravagantes, dont la fin est malheureuse, et il frappe d'étourdissement les juges ¹⁴.

18. Il ôte le baudrier des rois ¹⁵, et il ceint leurs reins avec une corde.

19. Il fait que les pontifes ¹⁶ sont privés de leur gloire, et que les grands tombent par terre.

20. Il fait changer de langage à ceux qui aimaient la vérité ¹⁷, et il retire la science des vieillards.

21. Il fait tomber les princes dans le mépris; et il relève ceux qui avaient été opprimés ¹⁸.

22. Il découvre ce qui était caché dans de profondes ténèbres; et il produit au jour l'ombre de la mort ¹⁹.

viventis, et spiritus universæ carnis hominis.

11. Nonne auris verba diducit, et fauces comedentis, saporem?

12. In antiquis est sapientia, et in multo tempore prudentia.

13. Apud ipsum est sapientia et fortitudo, ipse habet consilium et intelligentiam.

14. Si destruxerit, nemo est qui ædificet: si incluserit hominem, nullus est qui aperiat.

15. Si continuerit aquas, omnia siccabuntur: et si emisit eas, subvertent terram.

16. Apud ipsum est fortitudo et sapientia: ipse novit et decipientem, et eum qui decipitur.

17. Adducit consiliarios in stultum finem, et iudices in stuporem.

18. Balteum regum dissolvit, et præcingit fune renes eorum.

19. Ducit sacerdotes inglorios, et optimates supplantat:

20. Committans labium veracium, et doctrinam senum auferens:

21. Effundit despectionem super principes, eos, qui oppressi fuerant, relevans.

22. Qui revelat profunda de tenebris, et producit in lucem umbram mortis.

ŷ. 11. — ¹⁰ N'est-il pas aussi facile à l'œil de voir tout cela (cet ordre établi de Dieu), qu'à l'oreille de distinguer les mots, et au goût de discerner les aliments? (Chrys. et autres).

ŷ. 12. — ¹¹ de l'expérience.

ŷ. 13. — ¹² Cet ordre vient de la sagesse de Dieu, laquelle, de même qu'elle est le partage des anciens, est en Dieu, en raison de son éternité (*Dan. 7, 9.*) sans borne ni mesure. Cette sagesse et cette providence de Dieu se montre dans tout le gouvernement du monde, sans que l'homme puisse rien faire ni dire de contraire.

ŷ. 14. — ¹³ S'il le fait tomber dans le malheur, s'il le réduit aux extrémités, et lui ôte toute ressource.

ŷ. 17. — ¹⁴ Voy. 2. *Rois*, 15, 31. 17, 14. *Isaï.* 3, 3. 19, 12. D'autres trad. l'hébr.: Il fait marcher les conseillers comme un butin, — * Corame des esclaves, et il infatue les juges. D'autres autrem.

ŷ. 18. — ¹⁵ Il les dépouille de leurs ornements et de leur puissance.

ŷ. 19. — ¹⁶ Dans l'hébr.: cohanim, les grands, qui sont au service du roi. Voy. 2. *Rois*, 8, 18.

ŷ. 20. — ¹⁷ Litt.: Il change les lèvres des hommes véridiques; — il permet que même les hommes véridiques s'éloignent de la sagesse au détriment de ceux qui suivent leurs conseils.

ŷ. 21. — ¹⁸ Autrem. d'après l'hébr.: ... la confusion, et il relâche la ceinture des puissants.

ŷ. 22. — ¹⁹ Devant lui il n'y a rien d'obscur ni de caché. *Hébr.* 4, 13.

23. Qui multiplicat gentes et perdit eas, et subversas in integrum restituit.

24. Qui immutat cor principum populi terræ, et decipit eos ut frustra incedant per invium :

25. Palpabunt quasi in tenebris, et non in luce, et errare eos faciet quasi ebrios.

23. Il multiplie les nations, et il les perd, et il les rétablit après leur ruine

24. Il change le cœur²¹ des princes qui sont établis sur les peuples de la terre : il les trompe, et les fait marcher inutilement par des routes égarées.

25. Ils marchent à tâtons parmi les ténèbres, au lieu de marcher dans la lumière du jour ; et il les fait chanceler à chaque pas, comme s'ils étaient ivres.

CHAPITRE XIII.

Job accuse ses amis d'appuyer leur défense sur la fausseté ; il défend lui-même son innocence, et il prie Dieu de le délivrer.

1. Ecce omnia hæc vidit oculus meus, et audivit auris mea, et intellexi singula.

2. Secundum scientiam vestram et ego novi ; nec inferior vestri sum.

3. Sed tamen ad Omnipotentem loquar, et disputare cum Deo cupio :

4. Prius vos ostendens fabricatores mendacii, et cultores perversorum dogmatum.

5. Atque utinam taceretis, ut putaremini esse sapientes !

6. Audite ergo correptionem meam, et judicium laborum meorum attendite.

7. Numquid Deus indiget vestro

1. J'ai vu de mes yeux toutes choses, je les ai entendues de mes oreilles, et je les ai toutes comprises.

2. Ce que vous savez ne m'est point inconnu, et je ne vous suis pas inférieur¹.

3. Mais je veux néanmoins parler au Tout-Puissant, et je désire m'entretenir avec Dieu² ;

4. en faisant voir auparavant que vous êtes des fabricateurs de mensonges³, et des défecteurs d'une doctrine corrompue⁴.

5. Et plutôt à Dieu que vous demeurassiez dans le silence, afin que vous pussiez passer pour sages !

6. Ecoutez donc les réprimandes que j'ai à vous faire⁵ ; prêtez l'oreille au jugement⁶ que mes lèvres prononceront.

7. Dieu a-t-il besoin de votre mensonge,

γ. 23. — ²⁰ Quelques-uns trad. l'hébr. : ... perd ; il dilate les peuples, et il les dilate de nouveau. D'autres autrem.

γ. 24. — ²¹ l'intelligence.

γ. 2. — ¹ Je sais pour le moins ce que vous savez, et je puis bien vous tenir tête.

γ. 3. — ² Mais quoique je n'aie pas à craindre d'être vaincu par vous, je veux néanmoins m'entretenir, non pas avec vous, mais avec Dieu, et savoir de lui la cause de mes souffrances ; car il est sagesse et amour.

γ. 4. — ³ après vous avoir représentés comme des fabricateurs etc.

⁴ Les amis de Job le regardaient comme coupable de grands crimes, en quoi ils mentaient. La fausseté de leur doctrine consistait en ce que, pour accuser Job d'iniquité, ils parlaient toujours du châtement des impies. Dans l'hébr. : selon d'autres : car vous êtes des fabricateurs de mensonges, et des médecins ineptes. D'autres autrem.

γ. 6. — ⁵ Autrem. : ma défense.

⁶ aux preuves qui sortiront de mes lèvres.

en sorte que vous usiez pour lui d'artifices trompeurs⁷?

8. Est-ce que vous prétendez favoriser Dieu, et faites-vous des efforts pour le justifier?

9. Cela peut-il plaire à Dieu⁸, lui à qui rien n'est caché? ou se laissera-t-il surprendre, comme un homme, à vos tromperies?

10. Lui-même vous condamnera, parce que vous défendez ses intérêts par des raisons qui vous sont cachées⁹.

11. Aussitôt qu'il fera paraître sa colère¹⁰, il vous épouvantera, et il vous accablera par la terreur de son nom.

12. Votre mémoire sera semblable à la cendre¹¹, et vos têtes ne seront plus que comme de la boue¹².

13. Demeurez un peu dans le silence, afin que je dise tout ce que mon esprit me suggérera¹³.

14. Pourquoi déchiré-je ma chair avec mes dents? et pourquoi est-ce que je porte ma vie entre mes mains¹⁴?

15. Quand Dieu me tuerait, je ne laisserais pas d'espérer en lui¹⁵. Ainsi j'exposerai mes voies¹⁶ en sa présence¹⁷.

mendacio, ut pro illo loquamini dolos?

8. Numquid faciem ejus accipitis, et pro Deo judicare nitimini?

9. Aut placebit ei quem celare nihil potest? aut decipietur ut homo, vestris fraudulentis?

10. Ipse vos arguet, quoniam in abscondito faciem ejus accipitis.

11. Statim ut se commoverit, turbabit vos, et terror ejus irruet super vos.

12. Memoria vestra comparabitur cineri, et redigentur in lutum cervices vestre.

13. Tacete paulisper, ut loquar quodcumque mihi mens suggererit.

14. Quare lacero carnes meas dentibus meis, et animam meam porto in manibus meis?

15. Etiam si occiderit me, in ipso sperabo : verumtamen vias meas in conspectu ejus arguam.

ÿ. 7. — ⁷ La justice vengeresse de Dieu a-t-elle besoin, pour être justifiée, que vous commettiez le mensonge, en me proclamant pécheur?

ÿ. 9. — ⁸ Le mensonge. Autrem. selon l'hébr. : Sera-ce une chose avantageuse pour vous, s'il vous sonde et vous éprouve.

ÿ. 10. — ⁹ Par le mensonge. Voyez note 4.

ÿ. 11. — ¹⁰ Litt. : Aussitôt qu'il s'émeuvra, — qu'il fera paraître sa puissance et sa majesté.

ÿ. 12. — ¹¹ s'envolera comme la cendre.

¹² Litt. : Vos nuques, cervices vestre. — La tête, dans les divines Ecritures, est souvent mise pour l'orgueil. Votre orgueil sera humilié jusqu'à la poussière. D'autres traduisent le verset d'après l'hébr. : Vos adages que vous rappelez, sont des maximes de cendre (plus frivoles que la cendre); vos boulevarts (vos preuves) sont des boulevarts d'argile

ÿ. 13. — ¹³ Job avait extrêmement à cœur de pouvoir se disculper au sujet de ce qu'il souffrait. Dans l'hébr. : ... silence, afin que je parle moi-même, qu'il m'arrive ce qu'il voudra.

ÿ. 14. — ¹⁴ Litt. : et pourquoi porté-je mon âme entre mes mains? — Pourquoi désiré-je sauver ma vie du corps? Lorsque les animaux veulent mettre leur proie en sûreté, ils la prennent entre leurs dents, et les voyageurs, lorsqu'ils craignent les volens, portent ce qu'ils ont de plus précieux dans leurs mains. Job veut dire : Je n'attache aucun prix à ma vie corporelle, quoique je conserve l'espérance; ce que je souhaiterais seulement, ce serait d'exposer ma conduite devant Dieu, ainsi qu'il va suivre.

ÿ. 15. — ¹⁵ d'espérer en une vie nouvelle, non-seulement de l'âme, mais encore du corps, par la résurrection; car Job, de même qu'Abraham (Hébr. 11, 19.), espérait contre l'espérance (Rom. 4, 18.). D'autres traduisent l'hébr. : Voici qu'il est sur le point de me tuer, je n'ai plus d'espérance (touchant cette vie); mais cette leçon est contraire à celle des Juifs anciens et modernes, qui lisent d'une manière conforme à notre version. — * Le texte hébr. porte en *Chétib*, c'est-à-dire, dans le texte écrit : Je n'espérerais pas; et en *Keri*, c'est-à-dire en note massorétique : j'espérerais en lui. Le *Chétib* à : *loh*, négation; et le *Keri* : *lo*, à lui, en lui, pronom. La différence est, comme on voit, peu de chose quant à la lettre.

¹⁶ Litt. : néanmoins je discuterai mes voies, ma conduite.

¹⁷ j'exposerai ma conduite au grand jour; je la condamnerai, si elle le mérite; mais, dans le cas contraire, je la justifierai.

16. Et ipse erit salvator meus : non enim veniet in conspectu ejus omnis hypocrita.

17. Audite sermonem meum, et ænigmata percipite auribus vestris.

18. Si fuero judicatus, scio quod justus inveniar.

19. Quis est qui judicetur mecum? veniat : quare tacens consumor?

20. Dno tantum ne facias mihi, et tunc a facie tua non abscondar :

21. Manum tuam longe fac a me, et formido tua non me terreat.

22. Voca me, et ego respondebo tibi : aut certe loquar, et tu responde mihi.

23. Quantas habeo iniquitates et peccata, scelera mea et delicta ostende mihi.

24. Cur faciem tuam abscondis, et arbitraris me inimicum tuum ?

25. Contra folium, quod vento rapitur, ostendis potentiam tuam, et stipulam siccam persequeris :

26. Scribis enim contra me amaritudines, et consumere me vis peccatis adolescentiæ meæ.

16. Et il sera lui-même mon Sauveur ¹⁸ ; car aucun hypocrite n'osera paraître devant ses yeux ¹⁹.

17. Rendez-vous attentifs à mes paroles ; prêtez l'oreille aux vérités ²⁰ que je vais vous dire.

18. Si ma cause était jugée, je sais que je serais reconnu innocent ²¹.

19. Qui est celui qui veut entrer avec moi en jugement? Qu'il vienne ; pourquoi me laisserais-je consumer sans voir parlé ²²?

20. Je vous demande ²³ seulement deux choses ; et après cela je ne me cacherai point de devant votre face.

21. Retirez votre main de dessus moi, et ne m'épouvantez point par la terreur de votre puissance ²⁴.

22. Appelez-moi, et je vous répondrai ; ou bien souffrez que je parle, et répondez-moi ²⁵.

23. Combien ai-je commis d'iniquités et de péchés? Faites-moi voir mes crimes et mes offenses ²⁶.

24. Pourquoi me cachez-vous votre visage? et pourquoi me croyez-vous votre ennemi?

25. Vous faites éclater votre puissance contre une feuille que le vent emporte, et vous poursuivez une paille sèche.

26. Car vous donnez contre moi des arrêts très-sévères ²⁷, et vous voulez me consumer pour les péchés de ma jeunesse ²⁸.

ŷ. 16. — ¹⁸ D'autres traduisent l'hébr. : Et cela (l'exposition de ma vie) sera mon soutien.

¹⁹ car celui qui feint seulement d'être bon, sans l'être en effet, ne peut se soutenir devant lui.

ŷ. 17. — ²⁰ Litt. : aux énigmes. Dans l'hébr. : {aux manifestations, à la sagesse céleste, qui a été manifestée aux croyants.

ŷ. 18. — ²¹ exempt des fautes, dont mes amis m'accusent ; car voy. pl. h. 9, 21.

ŷ. 19. — ²² Pourquoi faudrait-il me laisser opprimer sous le poids des accusations, sans dire un mot pour ma défense?

ŷ. 20. — ²³ ô Dieu!

ŷ. 21. — ²⁴ Les deux choses que je vous demande, sont de me délivrer de mes douleurs, et de l'effroi que je ressens en la présence de votre divine majesté.

ŷ. 22. — ²⁵ Après cela produisez vos accusations contre mes fautes, et je me justifierai ; ou permettez que je produise mes plaintes au sujet de mes souffrances, et montrez-moi que je les mérite. Dans cette manière dont Job parle avec Dieu et dont il défend son innocence, nous avons un exemple de la constance filiale et amoureuse avec laquelle le juste, sans perdre le respect qu'il doit à Dieu, expose devant lui ses pensées, ses vœux et ses tentations, toutes les plaintes et les émotions de sa nature, telles qu'il les ressent dans son cœur.

ŷ. 23. — ²⁶ Mes amis proclament que je suis un pécheur public, ce que je ne crois pas être ; mais si je le suis, montrez-le.

ŷ. 26. — ²⁷ Litt. : vous écrivez contre moi des choses pleines d'amertume, — comme une sentence judiciaire, qui ne peut plus être révoquée lorsqu'elle est écrite.

²⁸ Vous me faites expier les péchés de ma jeunesse. Les interprètes grecs concluent de cette expression qu'il fallait que la sainteté de Job fût bien grande, puisque depuis sa jeunesse il n'avait aucune faute à se reprocher.

27. Vous m'avez mis les pieds²⁹ dans les ceps³⁰; vous avez observé tous mes sentiers, et vous avez considéré avec soin toutes les traces de mes pas³¹,

28. moi qui, comme un cadavre, dois être consommé, et qui deviendrai comme un vêtement mangé des vers³².

27. Posuisti in nervo pedem meum, et observasti omnes semitas meas, et vestigia pedum meorum considerasti :

28. Qui quasi putredo consumendus sum, et quasi vestimentum, quod comeditur a tinea.

CHAPITRE XIV.

Job déplore la fragilité humaine, et il admire la providence de Dieu, il attend une autre vie, et il prédit la future résurrection.

1. L'homme né de la femme vit très-peu de temps, et il est rempli de beaucoup de misères.

2. Il naît comme une fleur qui n'est pas plutôt éclose qu'elle est foulée aux pieds; il fuit comme l'ombre, et il ne demeure jamais en un même état¹. *Pl. h. 8, 9. Ps. 143, 4.*

3. Et vous croirez qu'il soit digne de vous d'ouvrir les yeux sur lui, et de le faire entrer en jugement avec vous²?

4. Qui peut rendre pur celui qui est né d'un sang impur? N'est-ce pas vous seul qui le pouvez³? *Ps. 50, 7.*

5. Les jours de l'homme sont courts; le nombre de ses mois est entre vos mains⁴; vous avez marqué les bornes de sa vie, et il ne les peut passer.

1. Homo natus de muliere, brevi vivens tempore, repletur multis miseriis.

2. Qui quasi flos egreditur et conteritur, et fugit velut umbra, et nunquam in eodem statu permanet.

3. Et dignum ducis super hujuscemodi aperire oculos tuos, et adducere eum tecum in iudicium?

4. Quis potest facere mundum de immundo conceptum semine? nonne tu qui solus es?

5. Breves dies hominis sunt, numerus mensium ejus apud te est : constituisti terminos ejus, qui præteriri non poterunt.

ÿ. 27. — ²⁹ comme ceux d'un malfaiteur, jusqu'à l'exécution de la sentence (3. *Moys. 24, 12.*).

³⁰ instrument de supplice.

³¹ Proprement selon l'hébr. : vous avez circonscrit les traces de mes pieds, vous avez tracé autour de moi un cercle, d'où il ne m'est pas permis de sortir. Image d'une gêne extrême.

ÿ. 28. — ³² moi qui suis d'ailleurs un homme fragile et périssable.

ÿ. 2. — ¹ ni de corps ni d'esprit, qui l'un et l'autre sont sujets au changement.

ÿ. 3. — ² *Voy. pl. h. 7, 17.*

ÿ. 4. — ³ Vous entrez en jugement avec moi, misérable que je suis, à cause de mes péchés; mais ne suis-je pas, même par nature, sorti d'une source impure? Job exprime ici la foi au péché originel, d'où proviennent tous les maux temporels et spirituels (Clément d'Alex., Cyrille, Augustin, Basile et autres), spécialement la concupiscence vicieuse, qui est la racine de tous les péchés. D'autres traduisent l'hébr. : Où y a-t-il quelqu'un de pur qui soit sorti d'un impur? Il n'y en a pas un seul. La version grecque rattache le commencement du verset suivant à celui-ci, et elle traduit : Car qui d'impur sera pur? assurément personne, quand sa vie sur la terre ne serait que d'un jour. — * Ces derniers mots sont évidemment une glose, qui a été intercalée dans le texte grec. L'hébr. litt. : Quis dabit purum ex impuro? non unus. Les anciens Pères de l'Eglise prouvent par ces paroles la doctrine catholique touchant le péché originel.

ÿ. 5. — ⁴ Litt. : est en vous, — a été réglé par vous.

6. Recede paululum ab eo, ut quiescat, donec optata veniat, sicut mercenarii dies ejus.

7. Lignum habet spem : si præcisi fuerit, rursus virescit, et rami ejus pullulant.

8. Si senuerit in terra radix ejus, et in pulvere mortuus fuerit truncus illius,

9. Ad odorem aquæ germinabit, et faciet comam quasi cum primum plantatum est :

10. Homo vero cum mortuus fuerit, et nudatus atque consumptus, ubi quæso est?

11. Quomodo si recedant aquæ de mari, et fluviis vacuefactis arescat :

12. Sic homo cum dormierit, non resurget, donec atteratur cœlum, non evigilabit, nec consurget de somno suo.

13. Quis mihi hoc tribuat, ut in inferno protegas me, et abscondas me, donec pertranseat furor tuus, et constituas mihi tempus, in quo recorderis mei?

14. Putasne mortuus homo rursus vivat? cunctis diebus, quibus nunc milito, exspecto donec veniat immutatio mea.

15. Vocabis me, et ego respondebo tibi : operi manuum tuarum porriges dexteram.

16. Tu quidem gressus meos

6. Retirez-vous un peu de lui⁵, afin qu'il ait quelque repos, jusqu'à ce qu'il trouve, comme le mercenaire, la fin désirée de tous ses travaux⁶.

7. Un arbre n'est point sans espérance. Si on le coupe, il reverdit ensuite, et ses branches poussent de nouveau⁷.

8. Quand sa racine serait vieille dans la terre, quand son tronc desséché serait mort dans la poussière,

9. il ne laissera pas de pousser aussitôt qu'il aura senti l'eau, et il se couvrira de feuilles, comme lorsqu'il a été planté.

10. Mais quand l'homme est mort, quand il est dépouillé et consumé, je vous le demande, que devient-il⁸?

11. De même que si les eaux se retiraient de la mer, à l'instant les fleuves se sécheraient ;

12. ainsi quand l'homme est mort, il ne ressuscitera point⁹, jusqu'à ce que le ciel soit consumé et détruit¹⁰ ; il ne se réveillera point de son sommeil.

13. Qui pourra me procurer cette grâce, que vous me mettiez à couvert, et me cachiez dans l'enfer¹¹, jusqu'à ce que votre fureur soit entièrement passée, et que vous me marquiez un temps où vous vous souviendrez de moi¹²?

14. L'homme étant mort, pourrait-il bien vivre de nouveau¹³? Dans cette guerre où je me trouve maintenant, j'attends tous les jours que mon changement arrive¹⁴.

15. Vous m'appellerez¹⁵, et je vous répondrai ; vous tendrez votre main droite à l'ouvrage de vos mains.

16. Il est vrai que vous avez compté tous

⚭. 6. — ⁵ Voy. pl. h. 6, 19.

⁶ D'autant plus que cette vie terrestre ne revient jamais plus.

⚭. 7. — ⁷ L'arbre qui a été coupé, repousse du tronc qui est resté en terre.

⚭. 10. — ⁸ que devient-il sur la terre? Job parle de l'existence terrestre, comme on le voit clairement par la comparaison avec l'arbre. L'existence de l'homme sur la terre, n'est pas même comparable à celle d'un arbre. *Comp. pl. h. 7, 9, 10.*, où Job parle également de la durée de l'existence terrestre.

⚭. 12. — ⁹ Comme l'eau ne retourne plus à la mer, lorsqu'elle s'en est une fois écoulée et qu'elle s'est tarie, de même l'homme ne revient plus sur la terre.

¹⁰ c'est-à-dire le ciel passera, lorsque l'homme se réveillera. Job par ces paroles déclare que l'homme se réveillera, lorsque le ciel subira sa transformation. Voy. *Rom. 8, 19, 20. Hébr. 1, 11. Apoc. 21, 1. Chrysostôme.* C'est par conséquent une prophétie de la résurrection. *Comp. pl. b. 19, 25. et suiv. Isaïe, 26, 14, 19. Ps. 87, 11.*

⚭. 13. — ¹¹ Puissiez-vous toutefois me mettre à couvert des souffrances, et me cacher dans le séjour de ceux qui ont quitté la terre, jusqu'au temps marqué, où vous me ressuscitez et me rappellerez à la vie (Grég., Chrys.)!

¹² pour me rappeler à la vie.

⚭. 14. — ¹³ N'en est-il donc pas ainsi en effet? Il questionne, au lieu d'exposer directement ce qu'il pense, comme le montre la suite, où il dit que toute son espérance repose sur son retour à la vie.

¹⁴ ma résurrection.

⚭. 15. — ¹⁵ alors, lorsque vous me rappellerez à la vie. Voy. *Jean, 5, 28.*

mes pas¹⁶; mais pardonnez-moi mes péchés. *Pl. l. 31, 4. 34, 21. Prov. 5, 21.*

17. Vous avez mis mes offenses en réserve comme dans un sac cacheté¹⁷; mais vous avez guéri mon iniquité¹⁸.

18. Une montagne se détruit en tombant¹⁹, et un rocher est arraché de sa place :

19. Les eaux cavent les pierres, et l'eau qui bat contre la terre, la consume peu à peu; ainsi, et de la même manière, vous perdez aussi l'homme.

20. Vous l'avez affermi pour un peu de temps²⁰, afin qu'il passât pour jamais²¹; vous changerez son visage²², et vous le ferez sortir.

21. Que ses enfants soient dans l'éclat, ou qu'ils soient dans l'ignominie, il ne connaîtra ni l'un ni l'autre²³.

dinumerasti, sed parce peccatis meis.

17. Signasti quasi in sacco delicta mea, sed curasti iniquitatem meam.

18. Mons cadens defluit, et saxum transferitur de loco suo.

19. Lapidés excavant aquæ, et alluvione paulatim terra consumitur: et hominem ergo similiter perdes.

20. Roborasti eum paululum ut in perpetuum transiret: immutabis faciem ejus, et emittes eum.

21. Sive nobiles fuerint filii ejus, sive ignobiles, non inteliget.

ÿ. 16. — ¹⁶ éprouvé rigoureusement mes actions, et que vous m'en avez infligé le châtement.

ÿ. 17. — ¹⁷ Vous les avez recueillies comme des accusateurs continuels, pour en tirer vengeance.

¹⁸ Autrem. : quoique vous ayez déjà guéri etc. Quoique vous en ayez déjà purifié mon âme par les souffrances. Dans l'hébr. : Vous avez scellé mes péchés dans un sac, et ajouté à mon iniquité. D'autres autrem. Le texte hébreu est ici, comme en d'autres endroits de ce livre, obscur et douteux sous le rapport de la leçon; et c'est pourquoi la version grecque, qui remonte à une si haute antiquité, et avec laquelle d'ailleurs notre version latine s'accorde généralement, s'en éloigne d'une manière notable. Elle traduit : 14. Quoique l'homme meurt, il ne laissera pas de revivre. Tous les jours de ma vie j'espère en ma sortie (du tombeau), jusqu'à ce que vienne le temps où je reflourirai. 15. Alors vous m'appellerez, et je répondrai; Vous ne rejetterez point les œuvres de vos mains. 16. Quoique présentement vous comptiez tous mes pas, néanmoins vous ne retiendrez point mes péchés; 17. vous avez scellé mes iniquités dans le registre de vos actes, et si j'ai commis quelque faute contre ma volonté, vous l'avez effacée. — Combien n'avons-nous pas sujet de remercier Dieu de nous avoir délivrés de l'incertitude des leçons par l'infailibilité de l'Eglise, et de nous avoir prescrit comment nous devons lire et entendre la parole de Dieu! — * Si la traduction de notre auteur rend la pensée, elle s'éloigne assez de la lettre du texte grec. Ce texte porte littéralement : « 14. Si l'homme meurt, il vivra, après avoir achevé les jours de sa vie : j'attendrai que je vive de nouveau. 15. Ensuite vous m'appellerez, et je vous obéirai; mais ne rejetez pas les œuvres de vos mains. 16. Vous avez compté mes mouvements, et aucun de mes péchés ne vous a échappé. 17. Mais vous avez scellé mes iniquités dans une bourse, et si j'ai fait quelque faute sans le vouloir, vous l'avez marquée. »

L'hébreu à la lettre : « 14. Si l'homme meurt, revivra-t-il? J'espère tous les jours de mon combat, jusqu'à ce que vienne mon changement. 15. Vous crierez, et moi je vous répondrai; car vous aimerez (toujours) les œuvres de vos mains. 16. Mais maintenant vous comptez mes pas; n'exercez-vous pas une grande vigilance sur mes fautes. 17. Mon péché est scellé dans un sac, et vous fabriquez sur mon iniquité (aux iniquités que j'ai commises, vous en ajoutez d'autres, ou vous les punissez avec une rigueur extrême). » — On voit que le sens est au fond le même, quoique le texte hébreu rentre mieux dans l'analogie du reste du livre.

ÿ. 18. — ¹⁹ Job termine maintenant son discours par une peinture de la fragilité de l'homme, laquelle est d'autant plus compréhensible que tout passe, même les masses les plus gigantesques et les plus fermes.

ÿ. 20. — ²⁰ Vous ne lui avez donné que peu de force, ou un temps très-court. Dans l'hébr. : Vous le poussez jusqu'à la fin, afin qu'il s'en aille. D'autres autrem.

²¹ afin qu'il ne demeurât point longtemps ici-bas.

²² à la mort.

ÿ. 21. — ²³ L'homme meurt sans savoir ce qui adviendra à ceux qu'il laisse après lui.

22. Attamen caro ejus dum vivet dolebit, et anima illius super semetipso lugebit.

22. Sa chair, pendant qu'il vivra, sera dans la douleur, et son âme déplorera elle-même son état².

CHAPITRE XV.

Eliphaz accuse Job d'arrogance, d'impatience et de blasphème contre Dieu, devant qui nul n'est juste, et il trace le tableau du malheur des impies¹.

1. Respondens autem Eliphaz Themanites, dixit:

2. Numquid sapiens respondit quasi in ventum loquens, et implebit ardore stomachum suum?

3. Arguis verbis eum qui non est æqualis tibi, et loqueris quod tibi non expedit.

4. Quantum in te est, evacuasti timorem, et tulisti preces coram Deo.

5. Docuit enim iniquitas tua os tuum, et imitaris linguam blasphemantium.

6. Condemnabit te os tuum, et non ego: et labia tua respondebunt tibi.

7. Numquid primus homo tu natus es, et ante colles formatus?

1. Après cela, Eliphaz, de Théman, répondit, et dit:

2. Le sage doit-il dans ses réponses parler comme en l'air, et remplir son cœur² de chaleur?

3. Vous accusez dans vos discours celui qui n'a point d'égal³; vous parlez d'une manière qui ne peut vous être que désavantageuse.

4. Vous avez détruit, autant qu'il est en votre pouvoir, la crainte de Dieu⁴, et banni toutes les prières qu'on doit lui offrir⁵.

5. Car votre iniquité a instruit votre bouche⁶, et vous imitez les discours des blasphémateurs⁷.

6. Ce seront aussi vos paroles qui vous condamneront, et non pas moi; et ce seront vos lèvres qui vous répondront.

7. Etes-vous le premier homme qui a été créé? et avez-vous été formé avant les collines⁸?

ŷ. 22. — ² Tout ce qu'il sait sur son lit de mort, c'est son *moi* propre, accablé par la douleur.

¹ Jusqu'ici c'est le premier acte ou la première partie de la dispute qu'on a vu. La seconde partie qui suit, s'étendra jusqu'au chap. 22. Les adversaires de Job n'objectent rien de nouveau; ils répètent et confirment seulement ce qu'ils ont avancé dans la première partie, mais ils l'accusent d'une manière plus ouverte et proclament hautement qu'il est un impie et un homme odieux à Dieu.

ŷ. 2. — ² Litt. : son estomac. Dans l'hébr. : Est-ce d'un sage de répondre avec une science pleine de vent, et de remplir son ventre du vent brûlant du matin? Le sage tiendra-t-il des discours vains, violents et blessants?

ŷ. 3. — ³ Dieu. — Dans l'hébr. : ... de chaleur; raisonnant en des termes qui ne sauraient avoir aucun bon effet, et préférant des discours qui ne sont d'aucune utilité?

ŷ. 4. — ⁴ Litt. : la crainte — de Dieu. — Vous avez ôté aux hommes la crainte de Dieu, en enseignant que ni la piété ni le vice ne reçoivent leur récompense ou leur châtement en cette vie (*pl. h. 9, 22.*).

⁵ le zèle pour la prière, en ce que vous refusez vous-mêmes de vous adresser à Dieu pour le prier.

ŷ. 5. — ⁶ Vous parlez de la plénitude de votre impiété. D'autres traduisent : Votre bouche apprend (prouve) votre iniquité!

⁷ Dans l'hébr. : et vous choisissez le langage des hommes artificieux (qui corrompent la justice).

ŷ. 7. — ⁸ Etes-vous plus ancien que tout le reste des hommes, en sorte que vous ayez perfectionné votre science par une longue expérience (Chrys.)?

8. Etes-vous entré dans le conseil de Dieu ? et sa sagesse sera-t-elle inférieure à la vôtre ?⁹

9. Que savez-vous que nous ignorions ? et quelle lumière avez-vous que nous n'ayons pas ?

10. Il y a parmi nous des hommes vénérables par leur grand âge et par leur vieillesse, et il y en a de beaucoup plus anciens que vos pères. *Eccli.* 18, 8.

11. Serait-il difficile¹⁰ à Dieu de vous consoler¹¹ ? Mais vous l'en empêchez par vos paroles perverses¹².

12. Pourquoi votre cœur conçoit-il de si hauts sentiments de lui-même ? et pourquoi l'égarément de vos yeux témoigne-t-il de l'orgueil de vos pensées ?

13. Pourquoi votre esprit s'enfle-t-il contre Dieu, jusqu'à préférer de si étranges discours ?

14. Qu'est-ce que l'homme, pour être sans tache et pour paraître juste¹³, étant né d'une femme¹⁴ ?

15. Entre ses saints mêmes il n'y en a aucun qui ne soit sujet au changement¹⁵, et les cieus¹⁶ ne sont pas.

Pl. h. 4, 18.

16. Combien plus l'homme¹⁷, qui boit l'iniquité comme l'eau¹⁸, est-il abominable et inutile ?

17. Ecoutez-moi, et je vous donnerai des preuves ; je vous rapporterai ce que j'ai vu¹⁹.

18. Les sages publient ce qu'ils savent, et ils ne renient point leurs pères²⁰,

19. à qui seuls cette terre a été donnée,

8. Numquid consilium Dei audisti, et inferior te erit ejus sapientia ?

9. Quid nosti quod ignoremus ? quid intelligis quod nesciamus ?

10. Et senes et antiqui sunt in nobis, multo vetustiores quam patres tui.

11. Numquid grande est ut consoletur te Deus ? sed verba tua prava hoc prohibent.

12. Quid te elevat cor tuum, et quasi magna cogitans, attonitos habes oculos ?

13. Quid tumet contra Deum spiritus tuus, ut proferas de ore tuo hujuscemodi sermones ?

14. Quid est homo, ut immaculatus sit, et ut justus appareat natus de muliere ?

15. Ecce inter sanctos ejus nemo immutabilis, et cœli non sunt mundi in conspectu ejus.

16. Quanto magis abominabilis et inutilis homo, qui bibit quasi aquam iniquitatem ?

17. Ostendam tibi, audi me : quod vidi narrabo tibi.

18. Sapientes confitentur, et non abscondunt patres suos.

19. Quibus solis data est terra,

ŷ. 8. — ⁹ Dans l'hébr. : et avez-vous attiré à vous sa sagesse ?

ŷ. 11. — ¹⁰ impossible.

¹¹ D'autres traduisent l'hébr. : Comptez-vous pour peu de chose les consolations de Dieu ?

¹² D'autres traduisent l'hébr. : et les paroles que l'on vous adresse avec douceur ? D'autres autrem.

ŷ. 14. — ¹³ pour qu'il se croie juste, et qu'il cherche à prouver qu'il l'est.

¹⁴ C'est la femme qui a fait pécher l'homme, comment pourrait être pur celui qui provient de la source de l'impureté ?

ŷ. 15. — ¹⁵ qui soit immuable par nature ; ils ne le sont que par un effet de la grâce.

¹⁶ les habitants des cieus, les anges. *Comp. pl. h.* 4, 17, 18.

ŷ. 16. — ¹⁷ Combien plus corrompu est l'homme etc.

¹⁸ L'homme est par sa nature un être corrompu, odieux à Dieu, qui se porte au péché et à l'iniquité avec la même ardeur qu'un fiévreux soupire après l'eau, et qui, par un effet de sa fragilité, accumule fautes sur fautes.

ŷ. 17. — ¹⁹ Job avait fait voir ci-dessus chap. 12, 6. et suiv., que l'on ne pouvait tirer du sort des hommes aucune conclusion certaine relativement à la moralité de leur conduite ; Eliphaz entend de prouver par son expérience propre et par celle d'autrui, que les méchants sont toujours punis, ou que du moins ils ne sont jamais longtemps heureux.

ŷ. 18. — ²⁰ Litt. : et ils ne dissimulent pas qu'ils l'ont reçu de leurs pères, — que ce sont leurs pères qui leur ont transmis la science qu'ils possèdent.

et non transivit alienus per eos.

20. Cunctis diebus suis impius superbit, et numerus annorum incertus est tyrannidis ejus.

21. Sonitus terroris semper in auribus illius : et cum pax sit, ille semper insidias suspicatur.

22. Non credit quod reverti possit de tenebris ad lucem, circumspiciens undique gladium.

23. Cum se movet ad querendum panem, novit quod paratus sit in manu ejus tenebrarum dies.

24. Terrebit eum tribulatio, et angustia vallabit eum, sicut regem qui præparatur ad prælium.

25. Tetendit enim adversus Deum manum suam, et contra Omnipotentem roboratus est.

26. Cucurrit adversus eum erecto collo, et pingui cervice armatus est.

27. Operuit faciem ejus crassitudo, et de lateribus ejus arvina dependet.

28. Habitavit in civitatibus de-

et qui l'ont défendue des courses des étrangers ²¹.

20. L'impie croit en orgueil de jour en jour ²², et le nombre des années de sa tyrannie est incertain ²³.

21. Son oreille est toujours frappée de bruits effrayants; et au milieu même de la paix, il s'imagine toujours qu'on forme contre lui de mauvais desseins.

22. Quand il est dans la nuit, il n'espère plus le retour de la lumière ²⁴, et il ne voit de tous côtés que des épées nues ²⁵.

23. Lorsqu'il se remue pour chercher du pain ²⁶, il se voit prêt d'être accablé par le jour des ténèbres ²⁷.

24. L'adversité l'épouvante, et les malheurs l'assiégent comme un roi qui se prépare à donner bataille,

25. parce qu'il a porté sa main contre Dieu, et qu'il s'est endurci contre le Tout-Puissant ²⁵.

26. Il a couru contre lui la tête levée, et il s'est armé d'un orgueil inflexible ²⁹.

27. La graisse a couvert tout son visage, et elle lui pend de tous côtés ³⁰.

28. Il a fait sa demeure dans des villes

ŷ. 19. — ²¹ Ces sages ont été les seuls dominateurs dans ma patrie, et il n'a été reçu parmi ma nation aucun étranger, qui ait pu altérer les enseignements traditionnels; d'où vous pouvez conclure quelle est la pureté de ma doctrine. — Les Orientaux apprécient la sagesse d'après son antiquité et la pureté de la tradition.

ŷ. 20. — ²³ D'autres traduisent : L'impie se tourmente ou tremble toute sa vie. ²³ quoique le nombre etc., et que par conséquent il devrait trembler. Tout ce que dit ici Eliphaz est entièrement vrai; mais l'application qu'il en fait à la personne de Job est fautive.

ŷ. 22. — ²⁴ il ne croit pas pouvoir échapper à l'infortune.

²⁵ Litt. : et il voit le glaive de tous côtés. — Le méchant croit voir de toutes parts des épées nues.

ŷ. 23. — ²⁶ Lorsqu'il cherche ce qui lui est nécessaire pour subsister.

²⁷ Litt. : il s'aperçoit que le jour des ténèbres est près de lui; — les peines inutiles qu'il se donne lui font comprendre que le moment de l'infortune est arrivé. D'autres traduisent l'hébr. : il erre de tous côtés, pour devenir la proie du vautour; il comprend que le jour des ténèbres etc. D'autres autrem. — * Le mot hébreu *aieh*, que les Septante ont rendu par *vautour*, est un adverbe de lieu, et il signifie : ubi, où? et c'est pourquoi on traduit ordinairement l'hébreu avec saint Jérôme : Cum errat ad panem, ubi est? novit quod paratus sit in manu ejus dies tenebrarum. Lorsqu'errant il cherche son pain, quelle est sa coadition? il comprend que le jour etc.

ŷ. 25. — ²⁸ Le pécheur se soulève contre Dieu, et les facultés de son corps et de son âme qu'il aurait dû employer au service de Dieu, il les emploie à combattre contre lui.

ŷ. 26. — ²⁹ Litt. : pingui cervice, d'une tête grasse. — Ses armes ont été la témérité et l'orgueil. Dans l'hébr. : ... levée, sous le dos épais de son bouclier. — Lorsqu'on allait à l'assaut, on tenait son bouclier élevé sur la tête.

ŷ. 27. — ³⁰ Il n'a songé à rien autre qu'à nourrir sa chair et à s'engraisser. Saint Jacques regarde ces hommes pervers, chargés d'obésité, comme autant de victimes de la justice divine, qui sont engraisées pour le jour de l'immolation. *Jacq.* 5, 5.

désolées, dans des maisons désertes, qui ne sont plus que des monceaux de pierre ³¹.

29. Il ne s'enrichira point; son bien se dissipera en peu de temps, et il ne poussera point ³² de racines sur la terre.

30. Il ne sortira point des ténèbres ³³; la flamme fera sécher ses branches ³⁴, et un souffle de sa bouche ³⁵ l'emportera.

31. Il ne croira point, dans la vaine erreur qui le possède, qu'il puisse être racheté d'aucun prix ³⁶.

32. Il périra avant que ses jours soient accomplis, et ses mains ³⁷ se sécheront.

33. Il se flétrira comme la vigne tendre qui ne commençait qu'à fleurir ³⁸, et comme l'olivier qui laisse tomber sa fleur ³⁹.

34. Car tout ce qu'amasse l'hypocrite ⁴⁰ sera sans fruit, et le feu dévorera les maisons de ceux qui aiment à recevoir des présents ⁴¹.

35. Il conçoit la douleur, et il enfante l'iniquité; et son cœur ⁴² s'occupe à inventer de nouveaux pièges ⁴³.

solatis, et in domibus desertis, quæ in tumulos sunt redactæ.

29. Non ditabitur, nec perseverabit substantia ejus, nec mittet in terra radicem suam.

30. Non recedet de tenebris : ramos ejus arefaciet flamma, et auferetur spiritu oris sui.

31. Non credet frustra errore deceptus, quod aliquo pretio redimendus sit.

32. Antequam dies ejus impleantur, peribit : et manus ejus arecent.

33. Lædetur quasi vinea in primo flore botrus ejus, et quasi oliva projiciens florem suum.

34. Congregatio enim hypocritæ sterilis, et ignis devorabit tabernacula eorum, qui munera libenter accipiunt.

35. Concepit dolorem, et peperit iniquitatem, et uterus ejus præparat dolos.

CHAP. 16. — 17.

CHAPITRE XVI.

Job se plaint des discours de ses amis, il fait voir la grandeur de son infortune, et proteste qu'il est innocent.

1. Job répondit, et dit :

2. J'ai entendu souvent de pareils dis-

1. Respondens autem Job, dixit :

2. Audivi frequenter talia, con-

ÿ. 28. — ³¹ Il s'est jeté avec sa bande de déprédateurs sur les villes et sur les maisons, il les a pillées et dévastées, et il y a ensuite fixé sa tente. — * L'hébr. plus exactement : C'est pourquoi il habite des villes qui seront désolées, et des maisons qui deviendront désertes, qui bientôt seront réduites en monceaux.

ÿ. 29. — ³² Il ne poussera point profondément.

ÿ. 30. — ³³ de l'infortune.

³⁴ ses enfants.

³⁵ de la bouche de Dieu. Il mourra de mort subite.

ÿ. 31. — ³⁶ Il tombera dans le désespoir, parce qu'il ne connaît point la grâce et la miséricorde de Dieu. Dans l'hébr. : Qu'il ne mette point sa confiance dans la vanité, lui qui erre à l'aventure; car la vanité sera sa récompense.

ÿ. 32. — ³⁷ Dans l'hébr. : ses rejetons. Ses facultés, ses œuvres, ce qu'il laisse après lui, périra.

ÿ. 33. — ³⁸ Litt. : Sa grappe se flétrira etc., — tombera.

³⁹ L'impie perdra sa postérité. Eliphaz semble par ces mots faire allusion à la mort des enfants de Job.

ÿ. 34. — ⁴⁰ Litt. : l'assemblée de l'hypocrite etc., — sa maison.

⁴¹ des juges impies, qui se laissent volontiers corrompre.

ÿ. 35. — ⁴² Litt. : son ventre, — son cœur, par ses dispositions terrestres.

⁴³ pour les autres et pour lui-même. Voy. Ps. 7, 15. et suiv. Isaïe, 59, 4.

solatores onerosi omnes vos estis.

3. Numquid habebunt finem verba ventosa? aut aliquid tibi molestum est si loquaris?

4. Poteram et ego similia vestri loqui : atque utinam esset anima vestra pro anima mea :

5. Consolarer et ego vos sermonibus, et moverem caput meum super vos :

6. Roborarem vos ore meo : et moverem labia mea, quasi parrens vobis.

7. Sed quid agam? si locutus fuero, non quiescet dolor meus : et si tacuero, non recedet a me.

8. Nunc autem oppressit me dolor meus, et in nihilum redacti sunt omnes artus mei.

9. Rugæ meæ testimonium dicunt contra me, et suscitatur falsiloquus adversus faciem meam contradicens mihi.

10. Collegit furorem suum in me, et comminans mihi, infremit contra me dentibus suis : hostis meus terribilibus oculis me intuitus est.

11. Aperuerunt super me ora sua, et exprobrantes percusserunt

cours; vous êtes tous des consolateurs importuns.

3. Ces discours en l'air ne finiront-ils jamais? et qu'y a-t-il de plus aisé que de parler¹?

4. Je pourrais aussi moi-même parler comme vous; et plutôt à Dieu que votre âme fût au même état que la mienne!

5. Je vous consolerais aussi par mes discours, et je témoignerais sur mon visage ce que je ressentirais pour vous.

6. Je vous fortifierais par mes paroles, et je vous épargnerais dans tout ce qui sortirait de ma bouche².

7. Mais que ferai-je³? si je parle, ma douleur ne s'apaisera point; et si je demeure dans le silence, elle ne me quittera point.

8. Ma douleur me presse et m'accable maintenant, et tous les membres de mon corps sont réduits à rien⁴.

9. Les rides qui paraissent sur ma peau⁵, rendent témoignage de l'extrémité où je suis; et un homme s'élève en même temps contre moi, pour me contredire et me résister en face par de faux discours⁶.

10. Il⁷ s'est armé contre moi de toute sa fureur; il a grincé les dents en me menaçant; mon ennemi m'a envisagé avec un regard terrible⁸.

11. Ils ont ouvert leurs bouches contre moi⁹; et en me couvrant d'opprobres, ils

ÿ. 3. — ¹ Ces discours vains, commodes, auront-ils une fin? dans tout ce que vous avez dit (Eliphaz), y a-t-il quelque chose qui vous fût difficile? bien plus, peut-il y avoir rien de plus facile que de consoler comme vous le faites? D'autres traduisent l'hébr. : ou qu'est-ce qui vous a irrité, pour répondre de la sorte?

ÿ. 6. — ² Si vous étiez à ma place, il me serait facile de vous consoler également par de vaines paroles, d'agiter aussi la tête et de vous accabler de reproches, avec autant de ménagement que vous (*pl. h. 15, 11.*)!

ÿ. 7. — ³ Mais si vos consolations sont vaines, que ferai-je moi-même pour me consoler?

ÿ. 8. — ⁴ Maintenant je suis sans consolation soit extérieure soit intérieure, et je succombe comme anéanti sous le poids de mes douleurs. D'autres traduisent l'hébr. : Maintenant, vous (ô Dieu), vous avez détruit tout ce que je suis. Autrem. vous avez dévasté toute ma maison (onnem congregationem meam, toute ma famille). D'autres autrem.

ÿ. 9. — ⁵ qui se forment dans ma lèvre; les rides sont mises pour la lèvre même.

⁶ La maladie dont je suis frappé semble me condamner, et mes amis déraisonnables en prennent sujet de me traiter en face de criminel. — ⁷ D'autres traduisent l'hébr. : Parce que vous m'avez garrotté, c'est là un témoin, ma maigreur s'élève contre moi, et rend témoignage contre ma face (ma personne).

ÿ. 10. — ⁸ mon ennemi s'est etc.

⁹ Job décrit ses souffrances sans nombre; le cruel ennemi dont il parle, est, selon quelques interprètes, satan; mais c'est avec plus de fondement qu'on entend toute l'armée des bourreaux, qui assiégeait et tourmentait le pieux patient. C'est pourquoi Job parle tantôt au nombre singulier (ÿ. 10.), tantôt au nombre pluriel (ÿ. 11.).

ÿ. 11. — ⁹ Ils ont proféré de durs discours.

m'ont frappé sur la joue ¹⁰, ils se sont rassasiés de mes peines ¹¹.

12. Dieu m'a tenu lié sous la puissance de l'injuste, et il m'a livré entre les mains des impies ¹².

13. J'ai été tout d'un coup réduit en poudre, moi qui étais autrefois si puissant. Le Seigneur m'a fait plier le cou; il m'a brisé, et il m'a mis comme un but ¹³.

14. Il m'a environné de ses lances ¹⁴, il m'en a percé les reins de toutes parts; il ne m'a point épargné, et il a répandu mes entrailles ¹⁵ sur la terre.

15. Il m'a déchiré, il m'a fait plaie sur plaie, il est venu fondre sur moi comme un géant.

16. J'ai étendu un sac sur ma peau ¹⁶, et j'ai couvert ma tête de cendre ¹⁷.

17. Mon visage s'est bouffi ¹⁸ à force de pleurer, et mes paupières sont couvertes de ténèbres ¹⁹.

18. J'ai souffert tout cela, sans que ma main fût souillée de l'iniquité, lorsque j'offrais à Dieu des prières ²⁰ pures ²¹.

19. Terre, ne couvre point mon sang ²², et que mes cris ne se trouvent point étouffés dans ton sein ²³.

20. Car voici que mon témoin est dans le ciel, et celui qui connaît le fond de mon cœur réside en ces lieux sublimes.

21. Mes amis se répandent en paroles ²⁴; mais mon œil fond en larmes devant Dieu.

maxillam meam, satiati sunt pœnis meis.

12. Conclisit me Deus apud iniquum, et manibus impiorum me tradidit.

13. Ego ille quondam opulentus, repente contritus sum : tenuit cervicem meam, confregit me, et posuit me sibi quasi in signum.

14. Circumdedit me lanceis suis, convulneravit lumbos meos, non pepercit, et effudit in terra viscera mea.

15. Concidit me vulnere super vulnus, irruit in me quasi gigas.

16. Saccum consui super cutem meam, et operui cinere carnem meam.

17. Facies mea intumuit a fletu, et palpebræ meæ caligaverunt.

18. Hæc passus sum absque iniquitate manus meæ, cum haberem mundas ad Deum preces.

19. Terra ne operias sanguinem meum, neque inveniat in te locum latendi clamor meus.

20. Ecce enim in cœlo testis meus, et conscius meus in excelsis.

21. Verbosi amici mei : ad Deum stillat oculus meus.

¹⁰ Litt. : ils m'ont frappé avec opprobre sur la joue; — ce qui passait pour l'injure la plus grave (Voy. *Mich.* 5, 1. *Ps.* 3, 8.), doit être ici entendu, dans un sens figuré, des discours outrageants des amis de Job.

¹¹ D'autres traduisent l'hébr. : ... joue, et ils se sont tous ensemble entendus contre moi.

ÿ. 12. — ¹² il m'a abandonné à mes amis pleins de mauvaises dispositions à mon égard.

ÿ. 13. — ¹³ Litt. : il m'a placé comme un but pour lui.

ÿ. 14. — ¹⁴ D'autres traduisent : de ses arbalétriers.

¹⁵ Dans l'hébr. : mon fiel. L'expression est mise pour une blessure douloureuse en général. Voy. *Lam.* 2, 11. *Prov.* 7, 23.

ÿ. 16. — ¹⁶ Je me suis revêtu d'un habit de deuil.

¹⁷ Litt. selon l'hébr. : et j'ai renversé ma corne (l'orgueil de ma maison) dans la poussière. Voy. 1. *Rois.* 2, 1.

ÿ. 17. — ¹⁸ Dans l'hébr. : est devenu rouge; c'est la même chose.

¹⁹ Dans l'hébr. : et l'ombre de la mort s'est répandue sur mes paupières; — mon visage s'est entièrement couvert d'une teinte sombre à force de larmes.

ÿ. 18. — ²⁰ en général un culte; — lorsque toute ma conduite était réglée sur mes devoirs envers Dieu.

²¹ Les saints Pères représentent avec raison Job comme un type de Jésus-Christ. De même que Jésus-Christ, quoique pur et innocent, ne laissa pas de prendre sur lui les péchés du monde, et de se faire en quelque sorte lui-même pécheur; de même Job souffrit, non pas des douleurs égales, mais également innocent, comme juste, en union avec le sacrifice de Jésus-Christ, pour les hommes injustes.

ÿ. 19. — ²² mes souffrances.

²³ Que les maux que j'endure, sans être coupable, ne demeurent point cachés sur la terre.

ÿ. 21. — ²⁴ Dans l'hébr. : me tourment en dérision.

22. Atque utinam sic judicaretur vir cum Deo, quomodo iudicaretur filius hominis cum collega suo.

23. Ecce enim breves anni trans-eunt, et semitam, per quam non revertar, ambulo.

22. Que je souhaiterais qu'un homme pût se justifier devant Dieu, comme il peut se justifier devant un homme comme lui ²⁵!

23. Car mes années coulent et passent vite, et je marche par un sentier par lequel je ne reviendrai jamais.

CHAPITRE XVII.

Job se voit près de la mort, il accuse ses amis de folie, en ce qu'ils ne parlent que de la récompense d'ici-bas, et il vit dans l'attente du repos à venir.

1. Spiritus meus attenuabitur, dies mei breviabuntur, et solum mihi superest sepulcrum.

2. Non peccavi, et in amaritudinibus moratur oculus meus.

3. Libera me Domine, et pone me juxta te, et cujusvis manus pugnet contra me.

4. Cor eorum longe fecisti a disciplina, propterea non exaltabuntur.

5. Prædam pollicetur sociis, et oculi filiorum ejus deficient.

6. Posuit me quasi in proverbium vulgi, et exemplum sum coram eis.

1. Toutes mes forces sont épuisées ¹; mes jours ont été abrégés; et il ne me reste plus que le tombeau.

2. Je n'ai point péché, et cependant mon œil ne voit rien que de triste et d'affligeant ².

3. Délivrez-moi, Seigneur, et mettez-moi auprès de vous; et après cela, que la main de qui que ce soit s'arme contre moi ³.

4. Vous avez éloigné de leur cœur l'intelligence; c'est pourquoi ils ne seront point élevés ⁴.

5. Il promet du butin à ses compagnons; mais les yeux de ses enfants tomberont dans la défaillance ⁵.

6. Il m'a rendu comme la fable du peuple, et je suis devant leurs yeux un exemple ⁶.

ŷ. 22. — ²⁵ Que l'homme ne peut-il discuter avec Dieu, comme l'homme avec son ami! D'autres traduisent l'hébr. : Que je souhaiterais qu'il (Dieu) fit justice à l'homme contre Dieu, et au fils de l'homme contre son ennemi; c'est-à-dire que je souhaiterais que Dieu m'assistât contre Dieu!

ŷ. 1. — ¹ D'autres traduisent l'hébr. : Mon haleine est corrompue, — parce que celui qui est atteint de l'éléphantiasis a une haleine qui sent mauvais.

ŷ. 2. — ² Je suis innocent, mais mon œil n'en doit pas moins voir les offenses amères de mes amis et mes souffrances. L'hébreu porte : Des moqueurs m'environnent de toutes parts, et il faut que mon œil voie sans cesse leurs outrages.

ŷ. 3. — ³ parce qu'ainsi je serai en sûreté et bien protégé. Dans l'hébr. : Donnez, je vous en prie (une caution) pour moi, répondez pour moi auprès de vous; qui pourrait donc autrement me toucher à la main (quel autre pourrait se porter bon pour moi)?

ŷ. 4. — ⁴ Vous avez permis que mes amis, par leurs sentiments et leurs doctrines, tombassent dans l'aberration; et c'est pourquoi vous ne leur laisserez pas non plus la victoire sur moi.

ŷ. 5. — ⁵ Lui (Eliphaz) et ses amis, se promettent la victoire, mais lui et ses enfants seront malheureux. D'autres traduisent l'hébr. : Celui qui livre ses amis en proie, les yeux de ses enfants tomberont dans la défaillance. D'autres autrem.

ŷ. 6. — ⁶ Dieu a permis que je fusse exposé à leurs dérisions. Dans l'hébr. : .. peuple, et je suis devenu pour tous un objet d'abomination.

7. L'indignation ⁷ m'obscurcit les yeux, et les membres de mon corps sont comme réduits à rien.

8. Les justes seront épouvantés de cet état; et l'innocent s'élèvera contre l'hypocrite ⁸.

9. Le juste demeurera toujours ferme dans sa voie ⁹, et celui qui a les mains pures en deviendra plus fort ¹⁰.

10. Revenez donc tous, et convertissez-vous; et je vous ferai voir qu'il ne se trouve point de sage parmi vous ¹¹.

11. Mes jours se sont écoulés; et toutes les pensées que j'avais ayant été renversées ¹², ne servent qu'à me déchirer le cœur ¹³.

12. Ils ont changé la nuit en jour ¹⁴, et après les ténèbres, j'espère encore la lumière ¹⁵.

13. Quand j'attendrais jusqu'au bout, le tombeau sera ma maison, et je me suis préparé mon lit dans les ténèbres ¹⁶.

14. J'ai dit à la pourriture : Vous êtes mon père; et aux vers : Vous êtes ma mère et ma sœur ¹⁷.

15. Où est donc maintenant toute mon attente ¹⁸? et qui est celui qui considère ma patience ¹⁹?

16. Tout ce que j'ai descendra avec moi dans la profondeur du tombeau ²⁰. Croyez-

7. Caligavit ab indignatione oculus meus, et membra mea quasi in nihilum redacta sunt.

8. Stupebunt justi super hoc, et innocens contra hypocritam suscitabitur.

9. Et tenebit justus viam suam, et mundis manibus addet fortitudinem.

10. Igitur omnes vos convertimini, et venite, et non inveniam in vobis ullum sapientem.

11. Dies mei transierunt, cogitationes meæ dissipatæ sunt, torquentes cor meum.

12. Noctem verterunt in diem, et rursum post tenebras spero lucem.

13. Si sustinero, infernus domus mea est, et in tenebris stravi lectulum meum.

14. Putredini dixi : Pater meus es, mater mea, et soror mea, vermibus.

15. Ubi est ergo nunc præstolatio mea, et patientiam meam quis considerat?

16. In profundissimum infernum descendunt omnia mea : pu-

ŷ. 7. — ⁷ contre ces discours moqueurs.

ŷ. 8. — ⁸ Les hommes vertueux s'élèveront avec moi, pleins d'un noble zèle, contre mes contradicteurs qui, par le bonheur dont ils jouissent, semblent être des hommes pieux.

ŷ. 9. — ⁹ ne se laissera pas égarer.

¹⁰ Dieu ne cessera pas d'accorder de nouvelles forces à l'innocent qui souffre. Les forces de l'homme de bien s'accroissent à mesure qu'il souffre davantage.

ŷ. 10. — ¹¹ Quoique vous recommenceriez sans cesse de nouveau à parler, vous ne me convaincriez point. Il ne fallait pas surtout qu'ils lui parlassent du rétablissement de sa santé et de sa fortune, puisque, comme il va le dire, toute son espérance était dans la mort.

ŷ. 11. — ¹² parce que la douleur m'ôte le repos.

¹³ Selon l'hébr. : les desseins, qui étaient l'héritage de mon cœur, ont été dissipés.

ŷ. 12. — ¹⁴ par la privation de sommeil.

¹⁵ Après une nuit passée dans les peines, j'espère en la lumière, mais je n'en reçois point. D'autres traduisent les expressions obscures de l'hébr. : Ils prétendent changer la nuit en jour; il faut que la lumière se fasse là où règnent les ténèbres : c'est-à-dire mes amis me promettent la santé et le bonheur, lorsque je vois ma mort approcher. D'autres autrem. — * On pourrait traduire l'hébr. : Changeront-ils la nuit en jour? La lumière est plus près que les ténèbres. — J'ai été heureux, mon bonheur est passé, l'infortune lui a succédé.

ŷ. 13. — ¹⁶ Quand ma vie se prolongerait encore quelque temps, le tombeau et les ténèbres ne laisseront pas d'être mon partage.

ŷ. 14. — ¹⁷ La mort est ce que je souhaite davantage; je suis dans la familiarité la plus intime avec ses ministres (Comp. *Prov.* 7, 4. 18, 9.).

ŷ. 15. — ¹⁸ Comment pourrais-je donc espérer la santé et un bonheur temporel? ¹⁹ qui pourrait croire qu'une telle espérance, quand je l'aurais, se réaliserait?

ŷ. 16. — ²⁰ Litt. : au plus profond des enfers, — toutes mes espérances seront ensevelies avec moi dans l'abîme le plus profond.

tasne saltem ibi erit requies mihi? | vous qu'au moins en ce lieu je puisse avoir du repos ²¹?

CHAPITRE XVIII.

Baldad reproche à Job son impatience et la demande téméraire qu'il ose faire, que Dieu change, à cause de lui, les règles qu'il suit dans le gouvernement du monde, et il fait voir par les châtimens dont les impies sont frappés, que c'est en punition de ses péchés que Job est affligé.

1. Respondens autem Baldad Suhites, dixit :

2. Usque ad quem finem verba jactabitis? intelligite prius, et sic loquamur.

3. Quare reputati sumus ut jumenta, et sorduimus coram vobis?

4. Qui perdis animam tuam in furore tuo, numquid propter te derelinquetur terra, et transferentur rupes de loco suo?

5. Nonne lux impiis extinguetur, nec splendet flamma ignis ejus?

6. Lux obtenebrescet in tabernaculo illius, et lucerna, quæ super eum est, extinguetur.

7. Arctabuntur gressus virtutis ejus, et præcipitabit eum consilium suum.

8. Immisit enim in rete pedes suos, et in maculis ejus ambulat.

9. Tenebitur planta illius laqueo, et exardescet contra eum sitis.

1. Baldad, de Suh, reprenant la parole, dit :

2. Jusqu'à quand vous répandez-vous en tant de paroles ¹? Comprenez auparavant, et après cela nous parlerons.

3. Pourquoi passons-nous dans votre esprit pour des animaux sans raison? et pourquoi n'avez-vous que du mépris pour nous ²?

4. Si vous êtes résolu de perdre votre âme dans votre fureur ³, la terre sera-t-elle abandonnée à cause de vous, et les rochers seront-ils transportés hors de leur place ⁴?

5. La lumière de l'impie ⁵ ne s'éteindra-t-elle pas? et la flamme qui sort de son feu, ne sera-t-elle pas sans éclat?

6. La clarté qui luisait dans sa maison sera obscurcie, et la lampe qui éclairait au-dessus de lui, perdra sa lumière ⁶.

7. Avec toute sa force il ne marchera qu'à l'étroit et avec peine ⁷, et ses conseils le feront tomber dans le précipice.

8. Car il a engagé ses pieds dans les rets, et il marche au milieu du filet.

9. Son pied sera pris dans ce filet, et la soif le brûlera par ses ardeurs ⁸.

²¹ Dans l'hébr. : ... elles (mes espérances) descendront aux portes de l'enfer, elles seront avec moi étendues dans la poussière.

ÿ. 2. — ¹ Dans l'hébr. : Quand enfin mettez-vous fin à vos discours? — vous, Job et vos semblables.

ÿ. 3. — ² Pourquoi nous méprisez-vous comme des animaux stupides et impurs, et rejetez-vous nos discours? Baldad fait peut-être allusion à ce que Job avait dit chap. 17, 10.

ÿ. 4. — ³ par la fureur de votre impatience.

⁴ Faut-il qu'à cause de vous Dieu change les règles de sa providence, d'après lesquelles les impies, comme vous l'êtes vous-même, ont toujours le malheur pour partage?

ÿ. 5. — ⁵ sa gloire, ses richesses, son autorité.

ÿ. 6. — ⁶ Baldad fait ici allusion à la coutume d'attacher la lampe au plafond de la salle, pour que la lumière se répande d'en haut.

ÿ. 7. — ⁷ Litt. : Les pas de sa force seront resserrés; — il ne pourra point venir à bout de ce qu'il se proposera.

ÿ. 9. — ⁸ La soif de la convoitise le consumera. Dans l'hébr. : ... filet, et le lacet se serrera autour de lui.

10. Le piège qu'on lui préparait est caché sous la terre, et on lui tend un appât le long du sentier ⁹.

11. Les terreurs l'assiégeront de toutes parts, et l'envelopperont dans ses démarches.

12. La faim changera sa force en langueur, et son estomac n'ayant point de nourriture, deviendra tout faible.

13. La mort la plus terrible ¹⁰ dévorera l'éclat de son teint, et elle consumera toute la force de ses bras ¹¹.

14. Les choses où il mettait sa confiance seront arrachées de sa maison ¹², et la mort le foulera aux pieds comme un roi ¹³.

15. Les compagnons de celui qui n'est plus, habiteront dans sa maison et on y répandra le soufre ¹⁴.

16. Ses racines qui tendaient en bas, se sécheront; ses branches qui montaient en haut, seront retranchées ¹⁵.

17. Sa mémoire périra de dessus la terre, et on ne célébrera plus son nom dans les places publiques ¹⁶.

18. On ¹⁷ le chassera de la lumière dans les ténèbres, et il sera transporté hors de ce monde.

19. Sa race ne subsistera plus; il n'aura point de postérité parmi son peuple, et il n'en restera rien dans son pays.

20. Ceux qui viendront après lui seront étonnés de sa perte ¹⁸, et ceux qui sont de son temps en seront saisis d'horreur ¹⁹.

10. Abscondita est in terra pedica ejus, et decipula illius super semitam.

11. Undique terrebunt eum formidines, et involvent pedes ejus.

12. Attenuetur fame robor ejus, et inedia invadat costas illius.

13. Devoret pulchritudinem cutis ejus, consumat brachia illius primogenita mors.

14. Avellatur de tabernaculo suo fiducia ejus, et calcet super eum, quasi rex, interitus.

15. Habitent in tabernaculo illius socii ejus, qui non est, aspergatur in tabernaculo ejus sulphur.

16. Deorsum radices ejus siccantur, sursum autem atteratur messis ejus.

17. Memoria illius pereat de terra, et non celebretur nomen ejus in plateis.

18. Expellet eum de luce in tenebras, et de orbe transferet eum

19. Non erit semen ejus, neque progenies in populo suo, nec ullæ reliquæ in regionibus ejus.

20. In die ejus stupebunt novissimi, et primos invadet horror.

§. 10. — ⁹ L'impie ne remarque pas le péril dans lequel il se jette par ses propres projets.

§. 13. — ¹⁰ Litt. : La mort première-née, — le premier fils du péché. D'autres traduisent : Le premier-né de la mort, par où ils entendent la peste.

¹¹ Litt. : ses bras, c'est-à-dire ses forces. *Ps.* 78, 41. D'autres traduisent : ses branches, ses enfants. Dans l'hébr. le verset porte : Le premier-né de la mort dévorera les parties de sa peau (de son corps), il dévorera ses membres.

§. 14. — ¹² Litt. : Sa confiance sera arrachée etc., — tout ce en quoi il mettait sa confiance, ses enfants, son argent et ses biens etc.

¹³ D'autres traduisent l'hébr. : et il sera poussé vers le roi de l'effroi — dans l'autre monde. D'autres autrement.

§. 15. — ¹⁴ Le soufre y tombera du haut du ciel. *Voy.* 1. *Moy.* 19, 24. 25. D'autres entendent que sa maison sera purifiée avec la fumée du soufre. Dans l'hébr. : Les terreurs habiteront dans sa tente, qui ne sera plus la sienne, et qui sera couverte de soufre.

§. 16. — ¹⁵ Sa plante tout entière (sa postérité) se desséchera et se flétrira.

§. 17. — ¹⁶ devant les portes, où se tenaient les assemblées. Il n'y recevra aucune marque d'honneur.

§. 18. — ¹⁷ Litt. : Il (Dieu) le chassera; d'autres : On le chassera etc. C'est la même chose.

§. 20 — ¹⁸ Litt. : de son jour, — du jour où il sera jugé, où il périra.

¹⁹ Les vieillards et les jeunes gens seront étonnés de sa perte. D'autres traduisent l'hébr. : Les contrées de l'Orient et de l'Occident seront étonnées : c'est-à-dire toutes les nations. — Litt. : *Achavonim*, ceux de derrière, et *Kadmonim*, ceux de devant. Les Hébreux s'orientaient en tournant le dos au couchant et la face au levant. Mais il vaut mieux prendre ces mots dans le sens qu'ils ont ordinairement, c'est-à-dire dans le sens de postéri et de majores, ceux qui viendront et les anciens.

21. Hæc sunt ergo tabernacula iniqui, et iste locus ejus qui ignorat Deum.

21. Telle sera la maison de l'injuste, et la fin de celui qui ignore Dieu ²⁰.

CHAPITRE XIX.

Job s'indigne de la dureté avec laquelle ses amis le traitent; il dit que s'il souffre, ce n'est point à cause de son impiété, mais pour d'autres causes, et il se console par la pensée de la résurrection future.

1. Respondens autem Job, dixit :
2. Usquequo affligitis animam meam, et atteritis me sermonibus?

3. En, decies confunditis me, et non erubescitis opprimentes me.

4. Nempe, etsi ignoravi, mecum erit ignorantia mea.

5. At vos contra me erigimini, et arguitis me opprobriis meis.

6. Saltem nunc intelligite, quia Deus non æquo judicio afflixerit me, et flagellis suis me cinxerit.

7. Ecce clamabo vim patiens, et nemo audiet : vociferabor, et non est qui judicet.

8. Semitam meam circumsepsit, et transire non possum, et in calle meo tenebras posuit.

1. Alors Job répondant, dit :

2. Jusqu'à quand affligerez-vous mon âme, et me tourmenterez-vous par vos discours ?

3. Voilà déjà dix fois ¹ que vous me voulez confondre, et que vous ne rougissez point de m'accabler.

4. Quand je serais dans l'ignorance, mon ignorance ne regarde que moi seul ².

5. Mais vous vous élevez contre moi, et vous prétendez, à cause de mes humiliations, que je suis coupable ³.

6. Comprenez au moins maintenant, que ce n'est point par un jugement de justice que Dieu m'a affligé et frappé de ses plaies ⁴.

7. Si je crie dans la violence que je souffre, on ne m'écouterait point ; si j'élève ma voix, on ne me rendra point justice ⁵.

8. Le Seigneur a fermé de toutes parts le sentier que je suivais, et je ne puis plus passer ; et il a répandu des ténèbres dans le chemin étroit par où je marchais ⁶.

ÿ. 21. — ²⁰ Tel est le sort des impies ; telle est la loi immuable de la Providence, ne vous plaignez donc point !

ÿ. 3. — ¹ déjà plusieurs fois.

ÿ. 4. — ² Litt. : sera avec moi. — Si dans mes discours, en défendant mon innocence, je suis tombé dans quelque erreur, tout le désavantage sera pour moi, non pour vous.

ÿ. 5. — ³ Vous prenez avec perversité de mes souffrances occasion de m'accuser.

ÿ. 6. — ⁴ Vous devriez au contraire comprendre que Dieu m'a frappé et accablé de souffrances, non comme juge, en vue de me punir des crimes et des iniquités dont je me serais rendu coupable, mais en sa qualité de Créateur, revêtu de la toute-puissance, qui traite ses créatures selon les desseins impénétrables de son éternelle sagesse, sans qu'il soit permis à l'homme de lui dire : Que faites-vous ? Dans l'hébr. : et qu'il m'a environné de son filet.

ÿ. 7. — ⁵ Vous devriez au moins m'écouter et avoir compassion de moi ? Job trace maintenant le tableau de ses immenses souffrances, et il exhorte ses amis à la commisération (ÿ. 7-22.).

ÿ. 8. — ⁶ Dieu me tient à l'étroit et dans les ténèbres, tellement que je ne sais ni d'où je viens, ni où je vais.

9. Il m'a dépoillé de ma gloire, et il m'a ôté la couronne de dessus la tête⁷.

10. Il m'a détruit de tous côtés, et je pèris; et il m'a ôté toute espérance, comme à un arbre qui est arraché.

11. Sa fureur s'est allumée contre moi, et il m'a traité comme son ennemi. *Pl. h.* 13, 24. 16, 9.

12. Il est venu accompagné de ses soldats⁸; ils m'ont foulé aux pieds, et ils ont assiégé ma tente de toutes parts.

13. Il a écarté mes frères loin de moi, et mes amis m'ont fui comme ceux qui m'étaient les plus étrangers.

14. Mes proches m'ont abandonné, et ceux qui me connaissaient m'ont oublié.

15. Ceux qui demeuraient dans ma maison, et mes servantes, m'ont regardé comme un inconnu, et je leur ai paru comme un étranger⁹.

16. J'ai appelé mon serviteur, et il ne m'a point répondu. Je le priais eu lui parlant de ma propre bouche.

17. Ma femme a eu horreur de mon haleine¹⁰; et j'usais de prières envers les enfants qui sont sortis de mon sein¹¹.

18. Les insensés mêmes me méprisaient, et je ne les avais pas plutôt quittés, qu'ils médisaient de moi¹².

19. Ceux du conseil desquels je me servais autrefois, m'ont eu en exécution, et celui que j'aimais le plus, s'est déclaré mon ennemi.

20. Mes chairs ont été réduites à rien; mes os se sont collés à ma peau, et il ne me reste que les lèvres autour des dents.

21. Ayez pitié de moi, vous au moins qui êtes mes amis¹³, ayez pitié de moi, parce la main du Seigneur m'a frappé¹⁴.

9. Spoliavit me gloria mea, et abstulit coronam de capite meo.

10. Destruxit me undique, et pereo, et quasi evulse arbori abstulit spem meam.

11. Iratus est contra me furor ejus, et sic me habuit quasi hostem suum.

12. Simul venerunt latrones ejus, et fecerunt sibi viam per me, et obsederunt in gyro tabernaculum meum.

13. Fratres meos longe fecit a me, et noti mei quasi alieni recesserunt a me.

14. Dereliquerunt me propinqui mei: et qui me noverant, obliti sunt mei.

15. Inquilini domus meæ, et ancillæ meæ, sicut alienum habuerunt me, et quasi peregrinus fui in oculis eorum.

16. Servum meum vocavi, et non respondit, ore proprio deprecabar illum.

17. Halitum meum exhorruit uxor mea, et orabam filios uteri mei.

18. Stulti quoque despiciebant me, et cum ab eis recessissem, detrahebant mihi.

19. Abominati sunt me quondam consiliarii mei: et quem maxime diligebam, aversatus est me.

20. Pelli meæ, consumptis carnis, adhæsit os meum, et derelicta sunt tantummodo labia circa dentes meos.

21. Miseremini mei, misere-mini mei, saltem vos amici mei, quia manus Domini tetigit me.

ŷ. 9. — ⁷ La gloire et la couronne désignent ici tout ce qui avait attiré à Job la considération de ses concitoyens, les richesses, la famille et la bonne réputation.

ŷ. 12. — ⁸ Dans l'hébr. : ses escadrons (agmina ejus) sont venus tous ensemble. — Ses escadrons, c'est-à-dire les souffrances.

ŷ. 15. — ⁹ Eutendez tout à la fois : ils m'ont regardé, je suis devenu à leurs yeux etc.

ŷ. 17. — ¹⁰ L'éléphantiasis est accompagné d'une haleine puante.

¹¹ Autrem. : les enfants du ventre de ma mère, — ceux qui ont été ainsi que moi dans le ventre de ma mère, mes frères. La version grecque entend les enfants de ses concubines. D'autres traduisent l'hébr. : L'odeur qui s'exhale de moi est fétide pour les enfants de mon propre sein. D'autres autrem.

ŷ. 18. — ¹² D'autres traduisent l'hébr. : Même mes enfants me méprisent; et si je m'élève contre eux, ils m'outragent par leurs paroles.

ŷ. 21. — ¹³ Voilà l'esprit des justes, dit saint Grégoire; loin de s'irriter contre ceux qui leur sont opposés et dont ils reçoivent des traitements injustes, ils cherchent par leurs prières à les adoucir et à les gagner.

¹⁴ Litt. : car la main du Seigneur m'a touché, — m'a frappé.

22. Quare persequimini me sicut Deus, et carnibus meis saturamini?

23. Quis mihi tribuat ut scribantur sermones mei? quis mihi det ut exarentur in libro

24. stylo ferreo, et plumbi lamina, vel celte sculptantur in silice?

25. Scio enim quod Redemptor meus vivit, et in novissimo die de terra surrecturus sum :

26. Et rursum circumdabor pelle mea, et in carne mea videbo Deum meum.

27. Quem visurus sum ego ipse, et oculi mei conspecturi sunt, et non alius : reposita est hæc spes mea in sinu meo.

22. Pourquoi me persécutez-vous, comme Dieu, et vous plaisez-vous à vous rassasier de ma chair ¹⁵ ?

23. Qui m'accordera que mes paroles soient écrites? qui me donnera qu'elles soient tracées dans un livre,

24. qu'elles soient gravées sur une lame de plomb avec une plume de fer, ou sur la pierre avec le ciseau ¹⁶ ?

25. Car je sais que mon Rédempteur est vivant ¹⁷, et que je ressusciterai de la terre au dernier jour ¹⁸ :

26. et je serai encore revêtu de cette peau ¹⁹, je verrai mon Dieu dans ma chair ²⁰.

27. Je le verrai moi-même ²¹, et non un autre ²²; et je le contemplerai de mes propres yeux; c'est là l'espérance que j'ai, et qui reposera toujours dans mon sein ²³

ŷ. 22. — ¹⁵ autrem. selon l'hébreu : et ne pouvez-vous vous rassasier de ma chair? — de me déchirer.

ŷ. 24. — ¹⁶ Les matières sur lesquelles on écrivait dans les temps les plus anciens, étaient des feuilles de plantes, de la toile, des peaux de bêtes, des tables de plomb, et les rochers ou la pierre. Les paroles que Job voudrait voir gravées sont celles de la profession qu'il va faire de sa croyance à l'immortalité de l'âme et à la résurrection de la chair par le futur Libérateur.

ŷ. 25. — ¹⁷ Quoique je n'aie plus aucune espérance du rétablissement de ma santé sur la terre, et que je ne puisse échapper à la mort (chap. 7, 7. 21. 17, 1. 15. 16. 30, 23.), cependant après ma mort même, il me reste une espérance, grâce au Libérateur qui nous a été promis (1 Moys. 3, 15. Comp. pl. h. 16, 20. 21. 17, 13.). Le mot hébreu rendu par Libérateur signifie proprement le vengeur du sang, ou le plus proche parent, à qui incombait le devoir de venger la mort de son parent tué (Voyez 4 Moys. 35. 3. Moys. 25, 25. 26. Jos. 20, 2. 3.). C'est avec beaucoup de justesse que ce nom est donné au Libérateur, au Fils de Dieu qui, par son incarnation, est devenu plus proche parent de tout le genre humain, que tous les esprits célestes, et qui a pris sur lui le devoir de venger la mort donnée à l'homme par satan.

¹⁸ Mon Sauveur étant vivant, la mort ne le tenant pas sous son empire, parce qu'il est ressuscité du tombeau, moi-même je ressusciterai par lui de la terre pour une vie immortelle (Jérôm., Grég., 1 Cor. 15, 45. Rom. 6, 5.). Selon le texte hébreu : et à la fin il ressuscitera de la terre. C'est la même chose; car la résurrection des justes au dernier jour est aussi la résurrection de Jésus-Christ, en ce sens que la première se rattache nécessairement à la seconde (1. Cor. 15, 45.).

ŷ. 26. — ¹⁹ Je ressusciterai dans le même corps que j'ai ici sur la terre. (1. Cor. 15, 53. 54.). Selon l'hébreu : Et ensuite cela (moi-même) sera environné de ma peau. C'est la même chose.

²⁰ J'irai à Dieu et je participerai à sa félicité (Matth. 5, 8. 1. Cor. 13, 12. Jean, 3, 2.). Selon saint Augustin, ces paroles de Job contiennent en outre une prophétie relative à l'incarnation du Fils de Dieu, qui a apparu dans la chair humaine, et a été reconnu sous ces dehors par les élus.

ŷ. 27. — ²¹ Dans l'hébreu litt. : Je le verrai pour moi.

²² proprement : et non un étranger, aucun de ceux qui sont animés de sentiments étrangers, qui sont étrangers à Dieu, indignes de lui.

²³ Dans l'hébreu : mes reins sont consumés (languissent de désirs) dans mon sein. Les versets 25-28, dont on vient de donner l'explication, ont été, à cause de leur grande obscurité, traduits et expliqués diversement par les interprètes anciens et modernes. Dès les temps les plus anciens, il y a eu sur ce point différentes opinions, et c'a été là la cause pour laquelle on n'a pas cité ce passage comme preuve, notamment en preuve de la résurrection, qui y est prédite; c'est ainsi qu'on ne le voit cité ni dans le nouveau Testament, qui parle souvent de la résurrection, ni dans saint Irénée, qui a écrit un livre sur ce sujet. Plus tard, l'enseignement chrétien, de même que l'interprétation des divines Écritures, ayant, par la

28. Pourquoi donc dites-vous maintenant :
Persécutons-le, et cherchons en lui des pré-
textes pour le décrier ²⁴ ?

29. Fuyez donc de devant l'épée ²⁵ qui
vous menace, parce qu'il y a une épée ven-
geresse de l'iniquité ; et sachez qu'il y a un
jugement.

28. Quare ergo nunc dicitis :
Persequamur eum, et radicem
verbi inveniamus contra eum ?

29. Fugite ergo a facie gladii,
quoniam ultor iniquitatum gladius
est : et scitote esse judicium.

CHAPITRE XX.

Sophar soutient de nouveau que les impies sont malheureux.

1. Sophar, de Naamath, répondit ensuite,
et dit :

2. C'est pour cela ¹ qu'il me vient pen-
sées sur pensées, et que mon esprit est di-
versément agité.

3. J'écouterai les reproches que vous me
faites ² ; mais l'esprit d'intelligence qui est
en moi répondra pour moi ³.

4. Voici ce que je sais, et ce qui a tou-
jours été vrai depuis que l'homme a été
créé sur la terre :

5. C'est que la gloire des impies est bien-
tôt passée, et que la joie de l'hypocrite n'est
que d'un moment.

6. Quand son orgueil s'élèverait jusqu'au
ciel, et que sa tête toucherait les nues,

1. Respondens autem Sophar
Naamathites, dixit :

2. Idcirco cogitationes meæ va-
riæ succedunt sibi, et mens in
diversa rapitur.

3. Doctrinam, qua me arguis,
audiam, et spiritus intelligentiæ
meæ respondebit mihi.

4. Hoc scio a principio, ex quo
positus est homo super terram,

5. Quod laus impiorum brevis
sit, et gaudium hypocritæ ad ins-
tar puncti.

6. Si ascenderit usque ad cœ-
lum superbia ejus, et caput ejus
nubes tetigerit :

ministère et l'autorité infaillible de l'Eglise, fait des progrès considérables dans ses développements intimes, la lumière se répandit aussi sur l'obscurité du passage dont il s'agit. On ne donna pas seulement la préférence à la traduction ci-dessus, qu'en avait faite saint Jérôme, mais les Pères enseignèrent encore qu'il renfermait une preuve de la résurrection, et l'Eglise, s'appuyant sur la doctrine des Pères, inséra dans les prières de l'office divin les paroles du passage en question, comme contenant la croyance à la résurrection. Nous pouvons en conséquence nous reposer sur la traduction et l'explication qui en ont été données avec plus de sécurité que sur toute autre, qui étant émanée de l'autorité individuelle, n'a point pour elle la sanction de l'Eglise. — * Si du reste on fait attention aux preuves données par l'auteur, on verra que la démonstration, même d'après les simples règles de l'herméneutique et le contexte, est entière et complète. C'est ce que reconnaissent les protestants et les rationalistes eux-mêmes, et entre autres Parreau et Rosenmüller. D. Calmet, *ce qui lui arrive souvent dans les prophéties*, n'a pas saisi la preuve, et il en énerve la force.

ŷ. 28. — ²⁴ Litt. : une racine de paroles. — Ayant une telle espérance, osez-vous encore produire contre moi quelque accusation comme étant fondée ?

ŷ. 29. — ²⁵ devant la colère divine.

ŷ. 2. — ¹ C'est précisément pour cela, parce que vous en appelez à la justice de Dieu (*Pl. h. 19, 29.*), qui ne punit jamais l'innocent, que mon esprit est plein de pensées, et que je ne puis m'empêcher de vous dire, que puisque vous êtes puni, il faut que vous soyez un impie.

ŷ. 3. — ² Ensuite, lorsque j'aurai parlé, j'écouterai ce que vous pourrez opposer à ma réplique. Litt. : J'écouterai la doctrine dont vous vous servez pour me répondre.

³ la pénétration de mon intelligence vous répondra.

7. Quasi sterquilinum in fine perdetur : et qui eum viderant, dicent : Ubi est?

8. Velut somnium avolans non inveniatur, transiet sicut visio nocturna.

9. Oculus, qui eum viderat, non videbit, neque ultra intuebitur eum locus suus.

10. Filii ejus atterentur egestate, et manus illius reddent ei dolorem suum.

11. Ossa ejus implebuntur vitiiis adolescentiæ ejus, et cum eo in pulvere dormient.

12. Cum enim dulce fuerit in ore ejus malum, abscondet illud sub lingua sua.

13. Parcet illi, et non derelinquet illud, et celabit in gutture suo.

14. Panis ejus in utero illius vertetur in fel aspidum intrinsecus.

15. Divitias, quas devoravit, evomet, et de ventre illius extrahet eas Deus.

16. Caput aspidum suget, et occidet eum lingua viperæ.

17. (Non videat rivulos fluminis, torrentes mellis, et butyri).

18. Luet quæ fecit omnia, nec tamen consumetur : juxta multitudinem adinventionum suarum, sic et sustinebit.

7. il périra à la fin, et se perdra comme un fumier; et ceux qui l'avaient vu, diront : Où est-il?

8. Il s'évanouira comme un songe qui a échappé à la mémoire, et il disparaîtra comme un fantôme que l'on voit durant la nuit.

9. L'œil qui l'avait vu ne le verra plus, et le lieu où il était ne le reconnaîtra plus.

10. Ses enfants seront accablés de pauvreté⁴, et ses propres mains⁵ lui rendront le mal qu'il a fait aux autres⁶.

11. Les dérèglements de sa jeunesse pénétreront jusque dans ses os⁷ et se reposeront avec lui dans la poussière⁸.

12. Car lorsque le mal est doux à sa bouche, il le cache sous sa langue⁹.

13. Il ménagera cette viande, il ne cesse point de la goûter, et il la retient dans sa bouche¹⁰.

14. Le pain qu'il mange, se changera au dedans de lui, dans ses entrailles, en un fiel d'aspic¹¹.

15. Il rejettera les richesses qu'il avait dévorées, et Dieu les arrachera par force de son estomac¹².

16. Il sucera la tête des aspics, et la langue de la vipère le tuera¹³.

17. (Il ne verra point les ruisseaux du fleuve, ni les torrents de miel et de lait¹⁴).

18. Il souffrira les peines des maux qu'il a faits, sans en être consumé¹⁵; et l'excès de ses tourments égalera celui de ses crimes¹⁶.

ŷ. 10. — ⁴ D'autres traduisent l'hébreu : les indigents tourmenteront ses enfants. D'autres autrem.

⁵ les œuvres perverses de ses mains.

⁶ Litt. : sa douleur, — la douleur qu'il a causée aux autres. Les mauvaises actions qu'il aura faites attireront sur ses enfants une cruelle punition. D'autres, d'après l'hébreu : Il acquittera de ses propres mains ses iniquités.

ŷ. 11. — ⁷ Les mauvaises habitudes qu'il aura contractées dans sa jeunesse s'enracineront jusque dans ses os, et subsisteront jusqu'à sa vieillesse, bien plus, jusqu'à la mort et au tombeau (Grég.).

⁸ ils demeureront attachés à son corps même dans la poussière.

ŷ. 12. — ⁹ comme un morceau friand.

ŷ. 13. — ¹⁰ à son palais.

ŷ. 14. — ¹¹ en poison d'aspic. Le sens, d'après le contexte et en union avec ce qui précède, est : Quoique le mal ait pour lui l'appât d'un mets friand, cependant il ne contribuera pas à sa nutrition, mais à sa perte.

ŷ. 15. — ¹² Litt. : de son ventre. Comme le poison provoque au vomissement, de même le péché, au moyen duquel le méchant s'est acquis un bien injuste, aura pour effet de le lui faire perdre subitement.

ŷ. 16. — ¹³ Dans l'hébreu : le venin. — Il sucera le doux poison du péché, et il trouvera ainsi sa mort.

ŷ. 17. — ¹⁴ Des ruisseaux et des torrents de lait et de miel sont pour les Orientaux des images du bonheur suprême.

ŷ. 18. — ¹⁵ Il faudra qu'il vive pour son tourment.

¹⁶ Dans l'hébreu : Il rendra ce qu'il aura acquis avec peine, et il ne l'absorbera

19. Car il a dépouillé les pauvres, et il les a foulés aux pieds; il leur a ravi leurs maisons qu'il n'avait point fait bâtir.

20. Mais son ventre n'en a point été rasasié; et après qu'il a obtenu ce qu'il avait tant désiré, il n'en a pu jouir. *Eccl.* 5, 9.

21. Quand il a mangé, il n'a rien laissé¹⁷, et c'est pour cela qu'il ne lui demeurera rien de tous ses biens.

22. Après qu'il se sera bien soulé, il se trouvera dans des étouffements qui le déchireront, et les douleurs l'accableront de toutes parts¹⁸.

23. Après qu'il aura pris plaisir à remplir son estomac de viandes, Dieu¹⁹ l'attaquera dans sa fureur, et fera pleuvoir sur lui ses traits et ses foudres²⁰.

24. S'il fuit d'un côté les pointes de fer, il sera percé par un arc d'airain²¹.

25. L'épée tirée du fourreau²², l'épée foudroyante la percera cruellement; des *spectres* horribles passeront et repasseront sur lui²³.

26. Les ténèbres les plus épaisses sont cachées dans le secret de son âme²⁴; il sera dévoré par un feu qui ne s'allume point²⁵, et délaissé dans sa tente, il sera pénétré d'affliction.

27. Les cieus révéleront son iniquité, et la terre s'élèvera contre lui²⁶.

28. Les enfants de sa maison²⁷ seront exposés à la violence; ils seront retranchés au jour de la fureur de Dieu.

19. Quoniam confringens nudavit pauperes : domum rapuit, et non ædificavit eam.

20. Nec est satiatus venter ejus : et cum habuerit quæ concupierat, possidere non poterit.

21. Non remansit de cibo ejus, et propterea nihil permanebit de bonis ejus.

22. Cum satiatus fuerit, ardebitur, æstuabit, et omnis dolor irruet super eum.

23. Utinam impleatur venter ejus, ut emittat in eum iram furoris sui, et pluat super illum bellum suum.

24. Fugiet arma ferrea, et irruet in arcum æreum.

25. Eductus, et egrediens de vagina sua, et fulgurans in amaritudine sua : vadent et venient super eum horribiles.

26. Omnes tenebræ abscondite sunt in occultis ejus : devorabit eum ignis, qui non succenditur, affligetur relictus in tabernaculo suo.

27. Revelabunt cæli iniquitatem ejus, et terra consurget adversus eum.

28. Apertum erit germen domus illius, detrahatur in die furoris Dei.

point; tel est son avoir, tel sera le retour (la restitution); et il ne sera point dans la jubilation.

ŷ. 21. — ¹⁷ pour les pauvres.

ŷ. 22. — ¹⁸ Quoiqu'il ait toutes choses avec superflu, il ne sera néanmoins pas heureux; mais la crainte de perdre ce qu'il a, le jettera dans les peines et dans les angoisses.

ŷ. 23. — ¹⁹ Litt. : il (Dieu) l'attaquera.

²⁰ Le verset porte à la lettre : Plaise à Dieu que son ventre se remplisse tellement, qu'il (Dieu) envoie contre lui les traits de sa fureur, et qu'il fasse pleuvoir sa guerre contre lui. — Plaise à Dieu qu'il mette le comble à la mesure de ses crimes, afin que la vengeance divine éclate contre lui ! D'autres trad. l'hébr. : Lorsque son ventre se sera rempli, Dieu enverra contre lui les ardeurs de sa colère, et il fera pleuvoir contre lui (des traits) dans ses combats. D'autres autrem.

ŷ. 24. — ²¹ Il évitera un danger, et il tombera dans un autre.

ŷ. 25. — ²² Litt. : Elle est tirée, elle est hors du fourreau, elle brille dans son amertume, — l'épée de la vengeance de Dieu.

²³ Dans l'hébr. : sur lui sont les terreurs; — les douleurs, les châtements, etc.

ŷ. 26. — ²⁴ Litt. : dans ses secrets. — Toute infortune a sa raison secrète dans les richesses injustes de l'impie. Les riches injustes sont ceux qui sont punis.

²⁵ qui n'a point été allumé de la main d'aucun homme, et qui ne s'éteindra point, par un feu qui est sans flamme et sans lumière, par le feu de l'enfer (Chrys., Grég., Cyrill.).

ŷ. 27. — ²⁶ Toutes les créatures, dans le ciel et sur la terre, rendront témoignage contre l'impie, et le condamneront.

ŷ. 28. — ²⁷ Litt. : Le germe de sa maison sera découvert; — ses biens et ses revenus seront sans protection; ils seront dissipés au jour de la fureur de Dieu.

29. Hæc est pars hominis impii a Deo, et hereditas verborum ejus a Domino.

29. C'est là le partage que Dieu réserve à l'impie; c'est le prix qu'il recevra du Seigneur pour ses paroles²⁸.

CHAPITRE XXI.

Job soutient, contre les assertions de Sophar, que les impies sont souvent heureux en ce monde, parce qu'ils sont réservés pour le jour de la vengeance.

1. Respondens autem Job, dixit:

2. Audite, quæso, sermones meos, et agite pœnitentiam.

3. Sustinete me, et ego loquar, et post mea, si videbitur, verba ridete.

4. Numquid contra hominem disputatio mea est, ut merito non debeam contristari?

5. Attendite me, et obstupescite, et superponite digitum ori vestro :

6. Et ego quando recordatus fuero, pertimesco, et concutit carnem meam tremor.

7. Quare ergo impii vivunt, sublevati sunt, confortatique divitiis?

8. Semen eorum permanet coram eis, propinquorum turba et nepotum in conspectu eorum.

9. Domus eorum securæ sunt et pacatæ, et non est virga Dei super illos.

10. Bos eorum concepit, et non

1. Job répondit ensuite, et dit :

2. Ecoutez, je vous prie, mes paroles, et changez de sentiments¹.

3. Souffrez que je parle; et après cela, moquez-vous, si vous voulez, de ce que je dis.

4. Est-ce avec un homme que j'ai à disputer, pour que je n'aie pas lieu de m'affliger²?

5. Mettez les yeux sur moi, et vous serez frappés d'étonnement, et vous mettrez le doigt sur votre bouche³.

6. Pour moi, quand je recueille mes souvenirs, je suis épouvanté moi-même, et je tremble de tout le corps.

7. Pourquoi donc les impies vivent-ils? pourquoi sont-ils élevés et remplis de richesses⁴? Jér. 12, 1. Habac. 1, 13.

8. Ils voient leur race fleurir et se conserver devant leurs yeux; ils sont environnés d'une grande troupe de leurs proches et de leurs petits enfants⁵.

9. Leurs maisons jouissent d'une profonde paix, et la verge de Dieu ne les touche point.

10. Leurs vaches conçoivent et conser-

ŷ. 29. — ²⁸ pour ses sentiments et ses actions impies.

ŷ. 2. — ¹ Dans l'hébr. : ... mes discours, et que ce soit là pour moi une consolation que vous me donniez.

ŷ. 4. — ² J'ai bien sujet de me plaindre; car je n'ai point affaire à des hommes, que je ne considérais pas, mais en quelque sorte avec la Providence de Dieu, qui, par les châtements dont elle m'accable, semble autoriser les accusations de mes amis (Grég.).

ŷ. 5. — ³ Considérez mon état malheureux, et soyez-en dans l'étonnement; mais au lieu de me juger d'une manière défavorable, gardez le silence, confessant l'ignorance où vous êtes, puisque je puis vous prouver contre vos assertions, que même les impies sont heureux en ce monde.

ŷ. 7. — ⁴ Si, comme vous le prétendez (Sophar), c'est à cause de mes péchés que je suis dans les souffrances, pourquoi donc les impies sont-ils dans le bonheur? N'est-ce pas là une preuve que le sort de l'homme sur la terre n'est pas toujours déterminé par la moralité de sa conduite?

ŷ. 8. — ⁵ Leurs enfants prospèrent devant eux et au milieu d'eux.

vent leur fruit⁶; elles s'en déchargent sans avorter jamais.

11. On voit sortir, comme des troupeaux, leurs enfants qui dansent et qui sautent en se jouant.

12. Ils ont les cymbales et la harpe à la main, et ils se divertissent au son des instruments de musique⁷.

13. Ils passent leurs jours dans les plaisirs, et en un moment ils descendent dans le tombeau⁸.

14. Ils disent à Dieu : Retirez-vous de nous, nous ne voulons point connaître vos voies⁹.

15. Qui est le Tout-Puissant pour nous obliger à le servir? et quel bien nous en reviendra-t-il quand nous le prions¹⁰? *Malach. 3, 14.*

16. Mais que les pensées de ces impies soient bien loin de moi¹¹, puisque les biens dont ils jouissent ne sont point en leur puissance¹².

17. Combien de fois aussi voyons-nous que la lumière¹³ des impies s'éteint! et alors il leur survient un déluge de maux; Dieu les accable de douleurs, et il leur distribue les effets de sa fureur?

18. Ils deviennent comme la paille que le vent dissipe, et comme la poussière qui est enlevée par un tourbillon¹⁴.

19. Dieu fera passer aux enfants la peine du père; et lorsqu'il lui aura rendu ce qu'il mérite, alors il comprendra¹⁵.

20. Il verra de ses propres yeux sa ruine

abortivit : vacca peperit, et non est privata fœtu suo.

11. Egrediuntur quasi greges parvuli eorum, et infantes eorum exsultant lusibus.

12. Tenent tympanum, et citharam, et gaudent ad sonitum organi.

13. Ducunt in bonis dies suos, et in puncto ad inferna descendunt.

14. Qui dixerunt Deo : Recede a nolis, et scientiam viarum tuarum nolumus.

15. Quis est Omnipotens, ut serviamus ei? et quid nobis prodest si oraverimus illum?

16. Verumtamen quia non sunt in manu eorum bona sua, consilium impiorum longe sit a me.

17. Quoties lucerna impiorum extinguetur, et superveniet eis inundatio, et dolores dividet furoris sui?

18. Erunt sicut paleæ ante faciem venti, et sicut favilla quam turbo dispergit.

19. Deus servabit filiis illius dolorem patris : et cum reddiderit, tunc sciet.

20. Videbunt oculi ejus inter-

ŷ. 10. — ⁶ elles ne demeurent pas stériles. — * Dans l'hébr. le sens est, que leurs bœufs, leurs taureaux, ont la vertu de féconder les vaches, et que les vaches se déchargent de leurs fruits sans avorter.

ŷ. 12. — ⁷ Ils ne s'occupent que de musique et de danse, au lieu de s'adonner sérieusement à leur instruction et à la pratique de la vertu.

ŷ. 13. — ⁸ Ils obtiennent ce qui, dans leur aveuglement, fait l'objet de leurs vœux : durant la vie un bonheur non interrompu jusqu'à une haute vieillesse, et une mort prompte et sans douleur.

ŷ. 14. — ⁹ C'étaient des pécheurs publics, qui ne faisaient point mystère de leur perversité, mais qui avouaient franchement qu'ils ne connaissaient ni Dieu ni sa volonté, et qu'ils ne voulaient vivre que pour satisfaire leurs passions!

ŷ. 15. — ¹⁰ Notre sort est entre nos mains, il ne dépend pas de la providence de Dieu!

ŷ. 16. — ¹¹ Puisque ce n'est que par perversité qu'ils prétendent que leur bonheur est leur ouvrage, que les pensées etc.

¹² Par ces paroles Job se prémunit contre les maximes des impies, qu'il vient de rapporter. En outre, il fait voir combien la prétention que leur bonheur soit entre leurs mains est fautive, puisque souvent ils tombent, même dès cette vie, subitement dans l'infortune.

ŷ. 17. — ¹³ le bonheur.

ŷ. 18. — ¹⁴ Leur mémoire disparaît de dessus la terre.

ŷ. 19. — ¹⁵ Litt. : et lorsqu'il l'aura puni, alors il saura. — Lorsque Dieu l'aura châtié, il reconnaîtra qu'il est entre les mains de Dieu, et que son bonheur ne dépend ni de ses efforts, ni de son industrie.

fectionem suam, et de furore Omnipotentis bibet.

21. Quid enim ad eum pertinet de domo sua post se? et si numerus mensium ejus dimidiatur?

22. Numquid Deum docebit quispiam scientiam, qui excelsos judicat?

23. Iste moritur robustus et sanus, dives et felix.

24. Viscera ejus plena sunt adipe, et medullis ossa illius irrigantur :

25. Alius vero moritur in amaritudine animæ absque ullis opibus :

26. Et tamen simul in pulvere dormient, et vermes operient eos.

27. Certe novi cogitationes vestras, et sententias contra me iniqtas.

28. Dicitis enim : Ubi est domus principis? et ubi tabernaculum impiorum?

29. Interrogate quemlibet de viatoribus, et hæc eadem illum intelligere cognoscetis.

entière, et il boira de la fureur du Tout-Puissant ¹⁶.

21. Car que lui importerait ce que deviendrait sa maison après lui, lors même que le nombre de ses mois serait réduit à la moitié ¹⁷?

22. Qui entreprendra d'enseigner à Dieu quelque chose, lui qui juge les grands ¹⁸?

23. Tel homme meurt étant fort de corps, sain, riche et heureux,

24. dont les entrailles sont chargées de graisse ¹⁹, et les os arrosés de moëlle.

25. Un autre meurt dans l'amertume de son âme sans aucun bien.

26. Et néanmoins ils dormiront tous deux dans la poussière, et ils seront tous deux mangés des vers ²⁰.

27. Je connais bien vos pensées, et les jugements injustes que vous faites de moi.

28. Car vous dites : Qu'est devenue la maison de ce prince? et où sont maintenant les tentes des impies ²¹?

29. Consultez le premier de ceux que vous trouverez dans le chemin ²², et vous verrez qu'il connaît *cette vérité* ²³;

ŷ. 20. — ¹⁶ même après sa mort; parce que sa mort et l'infortune de ceux qu'il a laissés après lui seraient un châtimeut trop faible, auquel il pourrait demeurer entièrement indifférent.

ŷ. 21. — ¹⁷ Litt. : et si le nombre de ses mois est réduit à moitié, — lorsque sa vie est terminée? D'autres traduisent encore les versets 16-21. d'après l'hébr. de la manière qui suit : 16. Cependant (dites-vous, Sophar) « Voyez, leur bonheur ne dure pas! Que le conseil des impies soit loin de moi! » (Mais je vous le demande)

17. Combien de fois arrive-t-il que la lampe des impies soit éteinte, que leur perte fonde sur eux, et que leur partage leur soit fait dans la colère? 18. Quand sont-ils comme la paille devant le vent, et quand sont-ils emportés comme la plume par la tempête? 19. (Vous poursuivez) : « Dieu réserve leurs crimes pour leurs enfants. » (Mais) il faudrait qu'il le traitât lui-même (le père) comme il le mérite; il faudrait que lui-même le sentit! 20. Il faudrait que ses yeux vissent sa propre perte, et qu'il bût lui-même de la fureur du Tout-Puissant; car que lui importe sa maison après sa mort, lorsque le nombre de ses lunes (de ses mois) est accompli? *Comp.* 27, 13.

ŷ. 22. — ¹⁸ Telle est donc la conduite de Dieu à l'égard de l'impie, et de l'homme en général; il l'éprouve tantôt par le bonheur, tantôt par l'infortune, sans que nul puisse juger la sagesse de Dieu, qui surpasse toute intelligence (ŷ. 23-27.).

ŷ. 24. — ¹⁹ D'autres traduisent l'hébr. : dont les troupeaux sont féconds en lait.

ŷ. 26. — ²⁰ Dieu distribue diversement le bonheur et le malheur, selon les desseins impénétrables de sa Providence, sans que l'on puisse en tirer aucune conséquence par rapport à la moralité de la conduite. Ce ne sera que dans la vie à venir qu'il sera véritablement rendu à chacun selon ses œuvres (ŷ. 30.).

ŷ. 28. — ²¹ Je sais quel jugement injuste vous portez contre moi. Vous me renvoyez au malheur du riche impie, et vous voulez dire : Ce qui est arrivé aux autres riches vivant dans l'impieité, est ce qui vous est arrivé à vous-même.

ŷ. 29. — ²² un homme d'expérience quelconque.

²³ Ce que je vous dis-là, c'est ce que confirment les voyageurs, qui font partout les mêmes expériences. D'autres traduisent l'hébr. : N'avez-vous pas interrogé les voyageurs, et ne connaissez-vous pas leurs signes (ce qu'ils ont appris par expérience)?

30. que le méchant est réservé pour le moment où il doit périr, et que Dieu le conduira jusqu'au jour où il doit répandre sur lui sa fureur ²⁴.

31. Qui le reprendra en sa présence de ses voies? et qui lui rendra le mal qu'il a fait?

32. On le conduira au tombeau ²⁵, et il vieillera parmi la foule des morts ²⁶.

33. Sa présence a été agréable sur le rivage du Coeyte ²⁷; il était suivi d'une multitude infinie d'hommes, et devant lui marchaient un nombre innombrable de personnes ²⁸.

34. Comment donc voulez-vous me donner une vaine consolation, puisque j'ai fait voir que ce que vous dites est contraire à la vérité ²⁹?

30. Quia in diem perditionis servatur malus, et ad diem furoris ducetur.

31. Quis arguet coram eo viam ejus? et quæ fecit, quis reddet illi?

32. Ipse ad sepulchra ducetur, et in congerie mortuorum vigiabit.

33. Dulcis fuit glareis Coeyti, et post se omnem hominem trahet, et ante se innumerabiles.

34. Quomodo igitur consolamini me frustra, cum responsio vestra repugnare ostensa sit veritati?

CHAPITRE XXII.

Eliphaz accuse Job de différents crimes, et il lui promet un meilleur avenir, s'il revient à des sentiments meilleurs ¹.

1. Eliphaz, de Théman, prenant la parole, dit :

1. Respondens autem Eliphaz Themanites, dixit :

ÿ. 30. — ²⁴ Les hommes expérimentés vous diront, que les impies ne sont pas toujours punis en cette vie, mais qu'ils sont réservés pour la vengeance divine dans la vie à venir. Aussi l'impie passe-t-il souvent sa vie dans l'impunité, bien plus il est comblé d'honneur jusqu'à sa mort, comme le montre ce qui suit.

ÿ. 32. — ²⁵ avec pompe, au milieu de funérailles solennelles.

²⁶ il continuera à vivre à la faveur d'un monument fastueux.

ÿ. 33. — ²⁷ Litt. : Il a été doux pour les cailloux du Coeyte, — et réciproquement les cailloux du Coeyte lui sont doux; c'est-à-dire ils ne lui sont point durs, ils ne pèsent pas trop sur lui, quelque méchant qu'il ait été. Les cailloux sont mis ici pour le tombeau. Il y a en effet des Arabes qui amassent les cailloux dans les ruisseaux, près dequels les lieux de sépulture sont, chez eux, d'ordinaire placés, et les jettent sur les tombeaux. Le Coeyte est le fleuve de l'enfer, que les anciens païens se figuraient et couler pour séparer les Champs-Elysées du Tartare. Il est mis ici au lieu du ruisseau des tombeaux. Comp. *Judith*, 16, 8., et les notes. — * Dans l'hébr. : Les cailloux (ou les gazons) de la vallée lui sont doux. L'auteur de la Vulgate s'est servi du mot Coeyte, par allusion à la fable, pour marquer le tombeau ou l'enfer; mais ce mot n'est pas dans le texte.

²⁸ La mort du méchant ne convertit personne; la multitude marche sur ses traces, de même qu'il a eu un nombre infini de prédécesseurs.

ÿ. 34. — ²⁹ D'autres traduisent l'hébr. ... consolation? Vos réponses sont et demeurent mauvaises. — Comment prétendez-vous me consoler, en disant que c'est à cause de mes péchés que je souffre, lorsqu'il est certain que les impies ne sont pas toujours punis sur la terre, et que par conséquent mes souffrances ne sont pas des suites nécessaires de mes péchés?

¹ Ici commence la troisième partie ou le troisième acte de la dispute de Job avec ses amis. De même que dans les deux premières conférences, c'est Eliphaz qui paraît le premier. Du reste ni Eliphaz ni ses deux auxiliaires ne disent rien de nouveau. Ils cherchent à confirmer leur commun sentiment, dans lequel ils persistent, mais sans en apporter aucune nouvelle preuve. Seulement, comme s'ils

2. Numquid Deo potest comparari homo, etiam cum perfecta fuerit scientiæ?

3. Quid prodest Deo si justus fueris? aut quid ei confers, si immaculata fuerit via tua?

4. Numquid timens arguet te, et veniet tecum in iudicium?

5. Et non propter malitiam tuam plurimam, et infinitas iniquitates tuas?

6. Abstolisti enim pignus fratrum tuorum sine causa, et nudos spoliasti vestibus.

7. Aquam lasso non dedisti, et esurienti subtraxisti panem.

8. In fortitudine brachii tui possidebas terram, et potentissimus obtinebas eam.

9. Viduas dimisisti vacuas, et

2. L'homme peut-il être comparé à Dieu, quand même il aurait une science consommée ?

3. Que sert à Dieu que vous soyez juste? ou que lui donniez-vous, quand votre conduite sera sans tache ?

4. Vous craindra-t-il, lorsqu'il vous accusera, et qu'il viendra pour vous juger ?

5. Et ne trouvera-t-il pas plutôt en vous des dérèglements très-grands, et une infinité d'actions injustes ?

6. Vous avez enlevé sans raison des gages à vos frères, et vous avez dépouillé de leurs vêtements ceux qui étaient nus.

7. Vous avez refusé de l'eau à celui qui était abattu de lassitude, et du pain à celui qui souffrait la faim.

8. Vous vous êtes mis en possession de la terre par la force de votre bras, et vous vous la conservez comme étant le plus puissant.

9. Vous avez renvoyé les veuves les mains

étaient irrités des véhémentes répliques de Job, et aussi par une suite naturelle de la continuation de la dispute, leurs discours sont empreints de plus d'acrimonie, et leurs accusations contre Job plus directes.

§. 2. — ² Vous voulez entrer en jugement avec Dieu (*Pl. h. 21, 4.*); mais comment prétendez-vous vous mesurer avec celui en qui réside toute science? Ne sait-il pas bien ce que vous avez mérité? Souvenez-vous donc avec patience à votre malheur, comme étant une suite des fautes que vous avez commises. Gardez-vous de croire que ce soit à cause de lui que Dieu vous afflige. Comme la vertu des hommes ne lui procure aucun avantage, et que leurs vices ne lui causent aucun préjudice, de même il les récompense et les punit, non à cause de lui, mais à cause d'eux. D'autres traduisent l'hébr. : L'homme peut-il être à Dieu de quelque utilité? le sage est utile à lui-même! Sens : Vous dites que vous voudriez entrer en jugement avec Dieu (*21, 4.*), parce que c'est pour Dieu que vous souffrez; mais vous souffrez, non à cause de Dieu, mais à cause de vos péchés; car de même que l'homme n'est juste ou pécheur que pour son propre avantage, non pour l'avantage de Dieu, il n'est non plus puni qu'à cause de lui, et non à cause de Dieu.

§. 3. — ³ Pareillement il fait retomber sa vengeance sur vous, non à cause de lui, mais à cause de vos péchés.

§. 4. — ⁴ Ou bien permettra-t-il, parce qu'il vous craindrait, que vous lui demandiez compte du motif secret qui l'a porté à vous frapper?

§. 5. — ⁵ La cause de vos souffrances ne se trouve-t-elle pas dans vos iniquités? Eliphaz accuse maintenant Job des crimes les plus affreux, non parce qu'ils lui étaient connus par sa vie (*Comp. au contr. pl. h. 4, 3. 4. 6.*), mais parce que Job était éprouvé par des souffrances extraordinaires, qui, d'après ses maximes, ne pouvaient être que les effets d'une perversité non commune. Selon Origène et d'autres Interprètes, les accusations qui suivent devraient être prises dans un sens interrogatif : « N'auriez-vous pas? » mais elles s'expliquent aisément d'après la manière de voir d'Eliphaz.

§. 6. — ⁶ Litt. : le gage de vos frères. — Par le gage, Eliphaz entend l'habit de dessus dont les pauvres, en Orient, s'enveloppent même pendant la nuit. Selon lui, Job aurait été assez inhumain pour prendre cet habit comme gage aux pauvres (*comp. 2. Moys. 22, 26. 27.*), bien plus, il les aurait même dépouillés de leur habit de dessous. Ceux-là sont souvent dits être nus, qui sont simplement en habit de dessous. Voy. 1. *Rois*, 19, 24. *Isaïe*, 20, 2.

§. 8. — ⁷ Vous avez exercé des violences. D'autres d'après l'hébreu, joignent ceci au verset précédent : Et cependant le pays était ouvert à l'homme de bras, et celui qui était revêtu de l'autorité devait y habiter; c'est-à-dire tandis que vous refusiez à celui qui avait faim et soif les soulagements les plus nécessaires, vous réduisiez par des vues d'orgueil et d'intérêt propre les grands et ceux qui étaient revêtus de la puissance sous votre domination, et il fallait qu'ils y demeuraissent.

vides, et vous avez détruit l'appui des orphelins⁸.

10. C'est pour cela que vous vous trouvez environné de pièges, et frappé tout d'un coup de trouble et de crainte⁹.

11. Et vous pensiez ne devoir point tomber dans les ténèbres, ni être accablé par un impétueux débordement d'eau¹⁰.

12. Ne pensez-vous point que Dieu est plus élevé que le ciel, qu'il est beaucoup au-dessus des astres¹¹?

13. Et vous dites : Que peut connaître Dieu? il juge comme au travers d'un voile¹².

14. Il est environné d'un nuage; il ne considère point ce qui se passe parmi nous, et il se promène dans le ciel d'un pôle à l'autre¹³.

15. Voulez-vous suivre la route des siècles, sur les traces de ces impies¹⁴,

16. qui ont été emportés par une mort précipitée, et que le déluge a renversés jusqu'aux fondements¹⁵?

17. Qui disaient à Dieu : retirez-vous de nous; et qui s'imaginaient que le Tout-Puissant ne pouvait rien;

18. quoique ce fût lui qui eût comblé leurs maisons de biens; mais loin de moi les pensées de ces impies¹⁶.

19. Les justes le verront¹⁷, et ils s'en réjouiront, et l'innocent leur insultera¹⁸.

20. Ce qu'ils avaient élevé n'a-t-il pas été détruit¹⁹, et le feu n'en a-t-il pas dévoré les restes?

lacertos pupillarum comminuisti.

10. Propterea circumdatus es laqueis, et conturbat te formido subita.

11. Et putabas te tenebras non visurum, et impetu aquarum inundantium non oppressum iri?

12. An non cogitas quod Deus excelsior cœlo sit, et super stellarum verticem sublimetur?

13. Et dicis : Quid enim novit Deus? et quasi per caliginem judicat.

14. Nubes latibulum ejus, nec nostra considerat, et circa cardines cœli perambulat.

15. Numquid semitam sæculorum custodire cupis, quam calcaverunt viri iniqui?

16. Qui sublati sunt ante tempus suum, et fluvius subvertit fundamentum eorum :

17. Qui dicebant Deo : Recede a nobis : et quasi nihil posset facere Omnipotens, æstimabant eum :

18. Cum ille implesset domos eorum bonis : quorum sententia procul sit a me.

19. Videbunt justi, et lætabuntur, et innocens subsannabit eos.

20. Nonne succisa est erectio eorum, et reliquias eorum devoravit ignis?

ÿ. 9. — ⁸ Litt. : rompu les bras des orphelins, — vous avez ôté aux orphelins leurs appuis.

ÿ. 10. — ⁹ C'est pour cela que vous êtes châtié.

ÿ. 11. — ¹⁰ Vous pensiez pouvoir échapper au jugement. Dans l'hébr. : ... de crainte. 11. Et des ténèbres telles que vous ne pouvez voir, et un déluge d'eau vous ont couvert. D'autres autrem.

ÿ. 12. — ¹¹ N'avez-vous pas été assez pervers pour penser que Dieu étant au-dessus du ciel et des étoiles, ne se met pas en peine des hommes?

ÿ. 13. — ¹² A un tel éloignement des hommes, le jugement qu'il porte doit être peu sûr.

ÿ. 14. — ¹³ proprement : aux limites les plus reculées du ciel.

ÿ. 15. — ¹⁴ en suivant de telles maximes (ÿ. 12-14.)!

ÿ. 16. — ¹⁵ Allusions aux hommes rebelles d'avant le déluge (1. Moys. 6.), ou à la ruine de Sodome (1. Moys. 18, 19.).

ÿ. 18. — ¹⁶ leur conseil, leurs sentiments.

ÿ. 19. — ¹⁷ le châtiement (ÿ. 46. 17.) de ces impies; en outre : ils l'ont vu

¹⁸ Les justes et les innocents seront dans la joie, et se railleront des fausses opinions et des vaines imaginations des contempteurs de Dieu, lorsqu'ils verront que la Providence divine sera glorifiée par le châtiement des impies, que Dieu triomphera de ses ennemis, et que les hommes auront l'occasion d'apprendre à craindre Dieu.

ÿ. 20. — ¹⁹ Litt. : Leur orgueil n'a-t-il pas été renversé etc. — comme un édifice élevé, dont les fondement s'affaissent, tombent d'un seul coup. D'autres traduisent

21. Acquiesce igitur ei, et nabeto pacem; et per hæc habebis fructus optimos.

22. Suscipe ex ore illius legem, et pone sermones ejus in corde tuo.

23. Si reversus fueris ad Omnipotentem, ædificaberis, et longe facies iniquitatem a tabernaculo tuo.

24. Dabit pro terra silicem, et pro silice torrentes aureos.

25. Eritque Omnipotens contra hostes tuos, et argentum coacerbabitur tibi.

26. Tunc super Omnipotentem deliciis afflues, et elevabis ad Deum faciem tuam.

27. Rogabis eum, et exaudiet te, et vota tua reddes.

28. Decernes rem, et veniet tibi, et in viis tuis splendebit lumen.

29. Qui enim humiliatus fuerit, erit in gloria : et qui inclinaverit oculos, ipse salvabitur.

30. Salvabitur innocens, salvabitur autem in munditia manuum suarum.

21. Soumettez-vous donc à Dieu, et demeurez en paix; et vous vous trouverez comblé de biens²⁰.

22. Recevez la loi de sa bouche, et gravez ses paroles dans votre cœur.

23. Si vous retournez au Tout-Puissant, vous serez rétabli de nouveau²¹, et vous bannirez l'iniquité de votre maison.

24. Il vous donnera, au lieu de la terre, le rocher; et au lieu de la pierre, des torrents d'or²².

25. Le Tout-Puissant se déclarera contre vos ennemis, et vous aurez des monceaux d'argent.

26. Vous trouverez vos délices dans le Tout-Puissant, et vous élèverez votre visage vers Dieu²³.

27. Vous le prierez, et il vous exaucera; et vous lui rendrez ce que vous lui avez promis²⁴.

28. Vous formerez des desseins, et ils vous réussiront; et la lumière brillera dans les voies par lesquelles vous marcherez²⁵.

29. Car celui qui aura été humilié, sera dans la gloire; et celui qui aura abaissé ses yeux, sera sauvé²⁶. *Prov.* 29, 23.

30. L'innocent sera sauvé, et il le sera, parce que ses mains auront été pures²⁷.

l'hébr. : « Notre adversaire n'a-t-il pas été exterminé? » comme si c'étaient les paroles du juste.

ŷ. 21. — ²⁰ Eliphaz exhorte Job à se convertir; alors la paix, avec tous ses fruits, habiterait de nouveau chez lui.

ŷ. 23. — ²¹ Litt. : vous serez édifié, — rétabli dans votre premier état.

ŷ. 24. — ²² Alors Dieu donnera à la terre sur laquelle votre habitation sera fixée, la fermeté du rocher, et les torrents de vos montagnes, au lieu de pierres, rouleront de l'or. D'autres traduisent les expressions difficiles de l'hébr. : Vous accumulerez de l'argent plus que de la poussière, et de l'or le plus fin, plus que des cailloux des ruisseaux. D'autres autrem.

ŷ. 26. — ²³ ce que le pécheur n'ose faire.

ŷ. 27. — ²⁴ parce que vous serez exaucé.

ŷ. 28. — ²⁵ pour éclairer vos décisions dans les cas douteux.

ŷ. 29. — ²⁶ D'autres traduisent l'hébr. : Car ceux qui s'humilient, il les exalte, et celui qui tient les yeux baissés, sera guéri. D'autres autrem.

ŷ. 30. — ²⁷ par ses prières et ses bonnes œuvres. — * Il y en a qui traduisent les versets 29 et 30 d'après l'hébr. : 29. Lorsqu'elles (vos voies) seront basses : « Elévation » criez-vous. Oui, il sauvera celui qui a les yeux baissés. 30. *Bien plus*, il sauvera celui qui n'est pas innocent, et il est sauvé par la pureté de vos mains. Sens : Celui que ses péchés ont jeté dans le malheur, se relève bientôt par la vertu; et le coupable même est sauvé par son retour à Dieu.

CHAPITRE XXIII.

Job souhaite d'être reconnu comme innocent par le juste jugement de Dieu, mais il ne laisse pas de redouter sa justice.

1. Job reprenant la parole, dit :

2. Mes paroles sont encore pleines d'amertume, et la violence de ma plaie est beaucoup au-dessus de mes gémissements et de mes soupirs¹.

3. Que je souhaiterais de savoir comment je pourrais aller trouver Dieu, et m'aller présenter jusque devant son trône !

4. Je proposerais ma cause devant lui, et je remplirais ma bouche de discours pour ma défense²,

5. afin que je susse ce qu'il me répondrait, et que je compris ce qu'il pourrait me dire.

6. Je ne voudrais point qu'il me combattît de toute sa force, ni qu'il m'accablât par le poids de sa grandeur³.

7. Je souhaiterais qu'il ne proposât contre moi que l'équité et la justice, et j'espérerais de gagner ma cause devant un tel juge⁴.

8. Mais que ferai-je ? Si je vais à l'Orient⁵, il ne paraît point ; si je vais du côté de l'Occident, je ne l'aperçois point.

9. Si je me tourne à gauche⁶, je ne puis l'atteindre ; si je vais à droite, je ne le verrai point.

10. Mais pour lui, il connaît la voie par laquelle je marche⁷, et il m'éprouve comme l'or qui passe par le feu.

1. Respondens autem Job, ait :

2. Nunc quoque in amaritudine est sermo meus, et manus plagæ meæ aggravata est super gemitum meum.

3. Quis mihi tribuat ut cognoscam et inveniam illum, et veniam usque ad solium ejus ?

4. Ponam coram eo judicium, et os meum replebo increpationibus.

5. Ut sciam verba quæ mihi respondeat, et intelligam quid loquatur mihi.

6. Nolo multa fortitudine contendat mecum, nec magnitudinis suæ mole me premat.

7. Proponat æquitatem contra me, et perveniat ad victoriam judicium in eum.

8. Si ad Orientem iero, non apparet : si ad Occidentem, non intelligam eum.

9. Si ad sinistram, quid agam ? non apprehendam eum : si me vertam ad dexteram, non videbo illum.

10. Ipse vero scit viam meam, et probavit me quasi aurum, quod per ignem transit :

ŷ. 2. — ¹ Litt. : et la main (la violence) de ma plaie s'est aggravée au-delà de mes plaintes. — Il faut que je me plaigne toujours, mais les souffrances que j'éprouve sont néanmoins beaucoup plus grandes encore que mes plaintes.

ŷ. 4. — ² Litt. : de reproches, increpationibus ; — de preuves, d'arguments ; comp. Jér. 12, 5. Pl. h. 13, 18.

ŷ. 6. — ³ qu'il me traitât selon la rigueur inflexible de sa justice, mais avec douceur et selon sa miséricorde. D'autres traduisent l'hébr. : Disputerait-il avec moi selon sa toute-puissance ? nullement ; bien plus, il ferait attention à moi. D'autres autrement.

ŷ. 7. — ⁴ Litt. : Qu'il propose contre moi l'équité, et que ma cause obtienne la victoire ; — c'est-à-dire obtiendra la victoire. Dans l'hébr. : Alors, comme un homme intègre, je discuterais avec lui, et je me retirerais libre de devant mon juge.

ŷ. 8. — ⁵ Mais où trouverai-je Dieu ?

ŷ. 9. — ⁶ au septentrion ; les Orientaux s'orientent en tournant le visage au matin, en sorte qu'ils ont le sud à droite, le nord à gauche, et l'ouest derrière.

ŷ. 10. — ⁷ il connaît ma conduite. Toutefois, quoique je ne paraisse point devant lui, il sait que je suis innocent.

11. Vestigia ejus secutus est pes meus, viam ejus custodivi, et non declinavi ex ea.

12. A mandatis labiorum ejus non recessi, et in sinu meo abscondi verba oris ejus.

13. Ipse enim solus est, et nemo avertere potest cogitationem ejus : et anima ejus quodcumque voluit, hoc fecit.

14. Cum expleverit in me voluntatem suam, et alia multa similia præsto sunt ei.

15. Et idcirco a facie ejus turbatus sum, et considerans eum, timore sollicitor.

16. Deus mollivit cor meum, et Omnipotens conturbavit me.

17. Non enim perii propter imminentes tenebras, nec faciem meam operuit caligo.

11. Mon pied a suivi ses traces; j'ai gardé sa voie, et je ne m'en suis point détourné.

12. Je ne me suis point écarté des commandements qui sont sortis de ses lèvres, et j'ai caché dans mon sein les paroles de sa bouche.

13. Car ⁸ il est *et il subsiste* lui seul. Nul ne peut empêcher ses desseins, et il fait absolument tout ce qu'il lui plait.

14. Quand il aura accompli sur moi ce qu'il avait ordonné, il lui reste encore un grand nombre d'autres moyens semblables.

15. C'est pourquoi le trouble me saisit en sa présence; et lorsque je le considère, je suis agité de crainte.

16. Dieu a amolli mon cœur ⁹, et le Tout-Puissant m'a jeté dans le trouble.

17. Car je ne me suis point perdu au milieu des ténèbres qui m'environnent, et l'obscurité n'a point couvert mon visage ¹⁰.

CHAPITRE XXIV.

Des diverses espèces de crimes qui sont sur la terre, lesquels Dieu punit en son temps.

1. Ab Omnipotente non sunt abscondita tempora : qui autem noverunt eum, ignorant dies illius.

1. Les temps ne sont point cachés au Tout-Puissant; mais ceux qui le connaissent, ne connaissent point ses jours ¹.

ŷ. 13. — ⁸ Néanmoins, malgré toute mon innocence, la pensée du Tout-Puissant me pénètre d'une grande crainte. Lui, qui est la vérité même, et qui ne change point ses pensées à la manière des hommes, pourrait me traiter avec plus de rigueur encore.

ŷ. 16. — ⁹ brisé mon courage.

ŷ. 17. — ¹⁰ J'ai été sans courage, parce que je n'ai pu mourir, avant que les souffrances vinssent m'accabler. D'autres rendent le sens : Car ce ne sont point les souffrances dont j'ai été frappé qui m'ont fait craindre la mort, mais Dieu. — * Il y en a qui traduisent les ŷ. 16-17, d'après l'hébr. : Dieu a amolli mon cœur, et le Tout-Puissant m'a frappé d'étonnement; — de ce que je n'ai point été retranché avant les ténèbres, et de ce qu'il n'a pas soustrait l'obscurité à ma face. Sens : Je ne sais pourquoi je souffre de si grands maux; le Tout-Puissant aurait dû me faire mourir avant de me les envoyer.

ŷ. 1. — ¹ Dieu sait bien le temps où il doit punir les impies; mais ceux qui le connaissent, même les hommes pieux et les gens de bien, ne savent rien à cet égard. Dans son discours, où il passe si souvent sans préparation d'un sujet à un autre, Job aborde l'opinion soutenue par ses amis, que le méchant est infailliblement puni de Dieu dès cette vie. Il est impossible, c'est ici la pensée de Job, de soutenir cette opinion, ne fût-ce que par cette raison que nul ne connaît les temps que Dieu a fixés pour exercer ses châtimens. Il est très-possible que ces temps soient ceux d'une vie à venir. Après cela il énumère diverses sortes de malfaitens qui marchent avec impunité dans leurs voies sur la terre. — Dans l'hébr. le verset porte : Pourquoi le Tout-Puissant ne tient-il pas prêt le temps du châtiment? pourquoi le criminel ne voit-il pas les jours de la vengeance? — Pourquoi le châtiment

2. Les uns ² passent au-delà des limites de leurs terres, ravissent les troupeaux, et les mènent dans leurs pâturages ³.

3. Ils saisissent l'âne des pupilles, et ils emmènent pour gage le bœuf de la veuve.

4. Ils renversent la voie des pauvres ⁴, et ils oppriment aussi tous ceux qui sont doux et humbles sur la terre ⁵.

5. D'autres sont comme des ânes sauvages dans le désert ⁶; ils vont à leur ouvrage; ils cherchent leur proie dès le matin, pour donner de quoi vivre à leurs enfants.

6. Ils moissonnent le champ qui n'est point à eux, et ils vendangent la vigne de celui qu'ils ont opprimé par violence.

7. Ils renvoient les hommes tout nus, et ils ôtent les habits à ceux qui n'ont pas de quoi se couvrir pendant le froid ⁷;

8. qui sont percés par les pluies des montagnes, et qui se trouvant sans vêtements, se mettent à couvert sous les rochers ⁸.

9. Ils ravissent le bien des pupilles par force, et ils dépouillent le pauvre peuple.

10. Ils arrachent les épis à ceux qui sont nus, qui sont sans habits ⁹, et meurent de faim ¹⁰.

11. Ils se reposent sur le midi au milieu des tas de fruits de ceux qui, après avoir foulé le vin dans leurs pressoirs, sont dans la soif ¹¹.

2. Alii terminos transtulerunt, diripuerunt greges, et paverunt eos.

3. Asinum pupillarum abegerunt, et abstulerunt pro pignore bovem viduæ.

4. Subverterunt pauperum viam, et oppresserunt pariter mansuetos terræ.

5. Alii quasi onagri in deserto egrediuntur ad opus suum : vigilantes ad prædam, præparant panem liberis.

6. Agrum non suum demetunt : et vineam ejus, quem vi oppresserint, vindemiant.

7. Nudos dimittunt homines, indumenta tollentes, quibus non est operimentum in frigore :

8. Quos imbres montium rigant : et non habentes velamen, amplexantur lapides.

9. Vim fecerunt deprædantes pupillos, et vulgum pauperem spoliaverunt.

10. Nudis et incedentibus absque vestitu, et esurientibus tulerunt spicas.

11. Inter acervos eorum meridiati sunt, qui calcatis torcularibus sitiunt.

ne se fait-il pas sentir aux impies dès ici-bas, ainsi que le prouvent les exemples qui suivent? Répondez à cette question, et jugez si votre sentiment est conforme à la vérité. — Cela revient à ce qui a été dit ci-dessus. — * D'autres trad. l'hébreu peut-être plus littéralement : Pourquoi les temps ne sont-ils pas cachés au Tout-Puissant? ou pourquoi ceux qui le connaissent ne sont-ils pas témoins de ces jours? — Car si Dieu ignorait ce qui se passe sur la terre, les hommes pieux n'auraient pas à s'étonner qu'il laisse les pêcheurs impunis; et s'ils voyaient sa vengeance éclater sur les méchants, ils auraient lieu de louer sa justice.

ÿ. 2. — ² Il y a des impies qui demeurent impunis sur la terre.

³ Litt. : et ils les font paître; — ils les mènent dans les pâturages.

ÿ. 4. — ⁴ Ils poussent les pauvres hors de la voie, surtout lorsqu'ils sont les débiteurs.

⁵ Dans l'hébr. : et les indigents du pays se cachent tous ensemble.

ÿ. 5. — ⁶ Voy. 1. Moys. 16, 12. Job parle des voleurs.

ÿ. 7. — ⁷ dans les nuits froides. Voy. pl. h. 22, 6. Dans l'hébr. : ils passent la nuit nus, sans vêtement, et ils n'ont rien pour se couvrir durant le froid.

ÿ. 8. — ⁸ Litt. : embrassent les rochers, — se cachent dans les creux de rochers.

Il y en a qui appliquent tout cela aux déprédateurs.

ÿ. 10. — ⁹ Voy. pl. h. chap. 22, note 5.

¹⁰ Ils enlèvent même aux plus pauvres les épis qu'ils ont glanés. D'autres trad. l'hébr. : ils laissent ceux qui sont nus servir sans habits (de dessus), et ceux qui portent leurs gerbes ont faim : c'est-à-dire ils ne donnent pas même à leurs serviteurs les vêtements et la nourriture qui leur sont nécessaires.

ÿ. 11. — ¹¹ Ils prennent leurs aises au milieu des biens qui sont la dépouille de : pauvres qu'ils emploient à fouler leurs pressoirs, et qu'ils laissent ensuite souffrir de la soif. Il y en a qui traduisent l'hébr. : ils (les pauvres) pressurent l'huile entre leurs murs (des ravisseurs), ils foulent les pressoirs, et ils ont soif.

42. De civitatibus fecerunt viros gemere, et anima vulneratorum clamavit, et Deus inultum abire non patitur.

43. Ipsi fuerunt rebelles lumen, nescierunt vias ejus, nec reversi sunt per semitas ejus.

44. Mane primo consurgit homicida, intericit egenum et pauperem : per noctem vero erit quasi fur.

45. Oculus adulteri observat caliginem, dicens : Non me videbit oculus : et operiet vultum suum.

46. Perfodit in tenebris domos, sicut in die condixerant sibi, et ignoraverunt lucem.

47. Si subito apparuerit aurora, arbitrantur umbram mortis : et sic in tenebris quasi in luce ambulat.

48. Levis est super faciem aquæ : maledicta sit pars ejus in terra, nec ambulet per viam vinearum.

49. Ad nimium calorem transeat ab aquis nivium, et usque ad inferos peccatum illius.

20. Obliviscatur ejus misericor-

42. Ils font soupirer les hommes dans les villes ¹²; les âmes blessées poussent des cris ¹³, et Dieu ne laissera point ces désordres impunis ¹⁴.

43. Ils ont été rebelles à la lumière; ils n'ont point connu les voies de Dieu, et ils ne sont point revenus par ses sentiers ¹⁵.

44. Le meurtrier se lève dès le matin; il tue le faible et le pauvre, et durant la nuit il dérobe comme un larrou ¹⁶.

45. L'œil de l'adultère épie l'obscurité ¹⁷; il dit : Personne ne me verra; et il couvre son visage ¹⁸.

46. Il perce les maisons dans les ténèbres, à l'heure qu'ils s'étaient donnée pendant le jour; et ils n'ont point connu la lumière ¹⁹.

47. Si l'aurore paraît tout d'un coup, ils croient que c'est l'ombre de la mort ²⁰, et ils marchent dans les ténèbres comme dans le jour.

48. Il ²¹ est plus léger que la surface de l'eau. Qu'il soit maudit sur la terre, et qu'il ne marche point par le chemin de la vigne ²².

49. Qu'il passe des eaux froides de la neige à une chaleur excessive ²³, et que son péché le conduise jusqu'aux enfers ²⁴.

20. Que la miséricorde le mette en oubli;

ŷ. 12. — ¹² Ils exercent leurs violences non-seulement à la campagne, mais encore dans les villes.

¹³ à savoir au milieu du sang de ceux qui sont égorgés. Comp. 1. Moys. 4, 10.

¹⁴ Quoiqu'ils continuent à exercer leurs désordres, Dieu ne les laissera pas etc. D'autres traduisent : Dieu ne permet-il pas que tout cela demeure impuni? — Ne voyez-vous pas, Eliphaz, qu'ils ne sont point punis sur la terre? Il y a dans le texte hébreu : Et Dieu ne fait aucune attention aux gémissements (de ceux qui sont opprimés), c'est-à-dire il ne punit pas les coupables ici-bas. — * D'autres traduisent l'hébr. littéralement : Et cependant Dieu ne leur impute rien de mauvais. Ce qui a le même sens.

ŷ. 13. — ¹⁵ Ils ont éteint en eux la lumière de la raison, et perdu la connaissance de Dieu, sans faire pénitence.

ŷ. 14. — ¹⁶ En plein jour il tue, la nuit il vole, — et il demeure impuni sur la terre.

ŷ. 15. — ¹⁷ cherche l'obscurité.

¹⁸ il se travestit.

ŷ. 16. — ¹⁹ Ils ont horreur de la lumière.

ŷ. 17. — ²⁰ que c'est la nuit, que c'est le temps où ils doivent se tenir cachés dans leurs repaires. — * D'autres traduisent l'hébr. : car d'un côté l'aurore est pour eux l'ombre de la mort, et, de l'autre, les terreurs de l'ombre de la mort (de la nuit) leur sont familières.

ŷ. 18. — ²¹ l'impie.

²² par le pays habité, il sera chassé dans les déserts.

ŷ. 19. — ²³ Plusieurs anciens interprètes concluent de ces paroles avec saint Jérôme, que les réprouvés endurent tout à la fois les tourments des ardeurs du feu et de la rigueur du froid. Il semble également que c'est au froid que doit se rattacher le grincement des dents, que Jésus-Christ (Matth. 8, 12.) déclare être un des supplices des réprouvés.

²⁴ Ayant passé sur la terre sans recevoir de châtement, il sera puni dans l'enfer. Dans l'hébreu selon quelques-uns : Comme la terre desséchée et les ardeurs du soleil dérobent les eaux de la neige, ainsi l'enfer l'enlèvera (l'impie) dans son péché. — * D'autres : enlève ceux qui pèchent.

que les vers soient sa douceur et ses délices; qu'on ne se souvienne point de lui; mais qu'il soit arraché comme un arbre qui ne porte point de fruit²⁵.

21. Car il a nourri celle qui était stérile, et qui n'enfante point²⁶, et il n'a point fait de bien à la veuve.

22. Il a fait tomber les forts par sa puissance, et lorsqu'il sera le plus ferme, il ne se tiendra point assuré de sa vie²⁷.

23. Dieu lui a donné du temps pour faire pénitence, et il en abuse pour devenir superbe²⁸; mais les yeux de Dieu sont sur ses voies²⁹. *Apoc.* 2, 21.

24. Ils s'élevèrent pour un moment, et après cela ils ne subsistent plus; ils seront humiliés comme toutes choses; ils seront emportés et retranchés comme le haut des épis³⁰.

25. Que si cela n'est ainsi, qui pourra me convaincre de mensonge, et accuser mes paroles devant Dieu³¹?

dia : dulcedo illius vermes : non sit in recordatione, sed conteratur quasi lignum infructuosum.

21. Pavit enim sterilem, quæ non parit, et viduæ bene non fecit.

22. Detraxit fortes in fortitudine sua : et cum steterit, non credit vite suæ.

23. Dedit ei Deus locum pœnitentiæ, et ille abutitur eo in superbiam : oculi autem ejus sunt in viis illius.

24. Elevati sunt ad modicum, et non subsistent, et humiliabuntur sicut omnia, et auferentur, et sicut summitates spicarum conterentur.

25. Quod si non est ita, quis me potest arguere esse mentitum, et ponere ante Deum verba mea?

ÿ. 20. — ²⁵ Que sa punition soit éternelle et sans adoucissement; que de tous ses plaisirs il ne lui reste que les déchirements de sa conscience; que sa mémoire soit maudite. Il a mérité tout cela; car etc.

ÿ. 21. — ²⁶ Il n'a eu une femme que pour les plaisirs de la chair, nullement en vue de l'état du mariage.

ÿ. 22. — ²⁷ Lorsqu'il aura tout mis à ses pieds, il ne sera pas encore sûr de lui-même, à cause de sa mauvaise conscience.

ÿ. 23. — ²⁸ et il en devient orgueilleux, plein de confiance en lui-même. ²⁹ mais Dieu connaît ses actions, et il l'en punira en son temps.

ÿ. 24. — ³⁰ Comme les épis, lorsqu'ils sont parvenus à leur maturité, sont coupés et broyés; de même Dieu tranchera en son temps le fil de la vie de ces hommes pervers, et les livrera aux tourments.

ÿ. 25. — ³¹ comme mensongères, comme étant en contradiction avec sa Providence. Tel n'est-il pas l'ordre de sa Providence, de ses desseins impénétrables dans le gouvernement du monde, que les impies persévèrent jusqu'à la fin dans leurs désordres ici-bas sur la terre, et qu'ils ne soient punis de Dieu qu'à la mort? — * Il y a des interprètes habiles qui prennent les versets 20-24, d'après l'hébreu, à l'indicatif et non à l'optatif, comme s'ils étaient une continuation de la peinture du bonheur et de l'impunité dont les impies jouissent sur la terre, jusqu'au moment de leur mort. Ils traduisent : 20. Le ventre (qui les a portés) les oublie, les vers leur sont doux; on ne se souvient plus de lui (du méchant), et il est brisé comme un arbre. 21. Il nourrissait une femme stérile, qui n'enfantait point, et il n'a fait aucun bien à la veuve. 22. Il a entraîné les puissants par sa force, et dès qu'il paraissait, nul ne se confiait en sa vie. 23. Dieu leur a donné la sécurité, et ils se sont appuyés là-dessus; et il (Dieu) a fixé ses yeux sur leurs voies. 24. Après avoir été quelque temps dans l'élévation, ils disparaissent, et, comme tous les autres, ils succombent, s'éteignent et sont coupés comme des têtes d'épis; — ils meurent subitement et sans douleur, ce qui est un des vœux de l'impie. Rosenmüll.

CHAPITRE XXV.

Baldad soutient que devant le Dieu tout-puissant nul homme ne peut se dire juste.

- | | |
|---|--|
| <p>1. Respondens autem Baldad Suhites, dixit :</p> <p>2. Potestas et terror apud eum est, qui facit concordiam in sublimibus suis.</p> <p>3. Numquid est numerus militum ejus? et super quem non surget lumen illius?</p> <p>4. Numquid justificari potest homo comparatus Deo, aut apparere mundus natus de muliere?</p> <p>5. Ecce luna etiam non splendet, et stellæ non sunt mundæ in conspectu ejus :</p> <p>6. Quanto magis homo putredo, et filius hominis vermis?</p> | <p>1. Baldad, de Suh, parla ensuite, et dit :</p> <p>2. Celui-là <i>seul</i> est puissant et redoutable, qui fait régner la paix dans ses hauts lieux ¹.</p> <p>3. Peut-on compter le nombre de ses soldats ²? et sur qui sa lumière ne se lève-t-elle point?</p> <p>4. L'homme peut-il être justifié, étant comparé à Dieu ³? et celui qui est né d'une femme paraîtra-t-il pur?</p> <p>5. La lune même ne brille point, et les étoiles ne sont pas pures devant ses yeux ⁴.</p> <p>6. Combien moins le sera <i>un</i> homme qui n'est que pourriture, et le fils de l'homme qui n'est qu'un ver?</p> |
|---|--|

CHAPITRE XXVI.

Job fait voir que Dieu n'avait nullement besoin que Baldad vînt à son secours, en traçant le tableau de sa toute-puissance, que sa toute-puissance se reconnaît à ses œuvres, quelque faible que soit l'image que l'homme puisse en tracer.

- | | |
|---|---|
| <p>1. Respondens autem Job, dixit :</p> <p>2. Cujus adjutor es? numquid imbecillis? et sustentas brachium ejus, qui non est fortis?</p> | <p>1. Alors Job répondit, et dit ¹ :</p> <p>2. Qui prétendez-vous assister? est-ce un <i>homme</i> faible? Ou soutenez-vous celui qui n'a pas le bras assez fort ²?</p> |
|---|---|

ÿ. 2. — ¹ qui assujettit tout à l'ordre. Vous souhaiteriez d'avoir Dieu pour juge (*Pl. h.* 23, 3-7.); mais comment pouvez-vous espérer de vous justifier à son tribunal, lorsque devant le Tout-Puissant aucune créature n'est pure?

ÿ. 3. — ² Dans l'hébr. : Est-il possible de compter ses escadrons? Il est tout-puissant; c'est ce que montre l'armée innombrable de ses créatures.

ÿ. 4. — ³ Dans l'hébr. : auprès de Dieu; — et aussi : étant comparé à Dieu.

ÿ. 5. — ⁴ Même les créatures célestes ne sont pas pures devant lui. Baldad termine son discours par cette considération qu'Eliphaz avait déjà fait valoir (*Pl. h.* 15, 14-17.). Job n'avait pas nié la proposition; il s'était seulement élevé contre la conséquence que ses amis en tiraient, qu'il était donc un grand pécheur.

ÿ. 1. — ¹ Job ne répondit point aux assertions de Baldad (*comp.* la note précédente); mais comme celui-ci avait rappelé la toute-puissance de Dieu, Job en prit occasion de la dépeindre encore en termes plus pompeux.

ÿ. 2. — ² Selon l'opinion commune des interprètes grecs et latins, Job reprend Baldad d'avoir entrepris de défendre la cause de Dieu, comme si Dieu avait besoin

3. A qui donnez-vous conseil? est-ce à celui qui n'a pas de sagesse? et voulez-vous signaler votre prudence?

4. Qui entreprenez-vous d'enseigner? n'est-ce pas celui qui a créé les âmes et les esprits³?

5. Les géants mêmes, et ceux qui habitent avec eux, gémissent sous les eaux⁴.

6. L'enfer⁵ est nu devant ses yeux, et l'abîme n'a point de voile pour se couvrir.

7. C'est lui qui fait reposer le septentrion sur le vide, et qui suspend la terre sur le néant⁶.

8. C'est lui qui lie les eaux dans les nuées, afin qu'elles ne fondent pas tout à la fois sur la terre;

9. qui empêche que son trône ne paraisse à découvert⁷, et qui répand au-devant les nuages qu'il a formés⁸;

10. qui a renfermé les eaux dans leurs bornes, tant que dureront la lumière et les ténèbres⁹.

11. Les colonnes du ciel frémissent devant lui, et il les fait trembler au moindre clin d'œil¹⁰.

12. Sa puissance a rassemblé les mers en

3. Cui dædisti consilium? forsitan illi, qui non habet sapientiam, et prudentiam tuam ostendisti plurimum.

4. Quem docere voluisti? nonne eum, qui fecit spiramentum?

5. Ecce gigantes gemunt sub aquis, et qui habitant cum eis.

6. Nudus est infernus coram illo, et nullum est operimentum perditioni.

7. Qui extendit aquilonem super vacuum, et appendit terram super nihilum.

8. Qui ligat aquas in nubibus suis, ut non erumpant pariter deorsum.

9. Qui tenet vultum solii sui, et expandit super illud nebulam suam.

10. Terminum circumdedit aquis, usque dum finiantur lux et tenebræ.

11. Columnæ cœli contremiscunt, et pavent ad nutum ejus.

12. In fortitudine illius repente

d'un défenseur. Dieu (dit Job) n'a pas besoin de votre assistance, puisqu'il est tout-puissant et qu'il sait tout; ou Dieu serait-il dépourvu de force et de sagesse au point d'avoir besoin de vous? Des interprètes modernes prennent les versets 2-5, comme si Job y tournait Baldad en dérision, parce qu'il ne savait point le consoler; mais les expressions semblent être peu favorables à cette interprétation.

ÿ. 4. —³ celui-là même qui a la vie et l'esprit, qui les a créés. D'autres selon l'hébr. : Avec qui parlez-vous, et quel est celui dont l'esprit est sorti de vous (qui vous a instruit)?

ÿ. 5. —⁴ Job va maintenant dépeindre la toute-puissance de Dieu, et il commence en nous apprenant comment elle se fait connaître jusque dans l'autre monde. Il complète ainsi le discours de Baldad, qui n'avait parlé (*Pl. h. 25, 2. 5.*) que de la grandeur de Dieu, de sa gloire, telle qu'elle paraît dans les cieux. Les géants désignent les hommes monstrueux du temps du déluge (1. *Moys. 6, 4. 7. 21. Sages. 14, 6. 1. Pier. 3, 19. 20.*), et ceux qui habitent avec eux, le reste des damnés. On se figurait que l'autre monde, l'enfer, était au-dessous de la mer. — * Dans l'hébr. litt. : Les Refaim (les mânes des anciens) tremblent dans les bas lieux, les eaux et leurs habitants (tremblent). La toute-puissance de Dieu se fait sentir dans l'enfer et au fond des mers.

ÿ. 6. —⁵ D'autres traduisent : L'abîme.

ÿ. 7. —⁶ L'hémisphère céleste boréal repose, avec les étoiles qui l'ornent, sur un espace vide, et la terre pareillement demeure suspendue sans appui dans le vide.

ÿ. 9. —⁷ Litt. : qui retient la face de son trône. — Il affermit la surface de son trône, le firmament au-dessus ou au-delà duquel il est avec les saints dans le ciel de la félicité.

⁸ Selon d'autres : et qui étend au-dessous ses nuées.

ÿ. 10. —⁹ qui donne à la mer, et en général à la terre, qui est environnée des mers, l'horizon, pour la succession alternative du jour et de la nuit.

ÿ. 11. —¹⁰ Par les colonnes du ciel il faut vraisemblablement entendre les montagnes, sur lesquelles le ciel semble reposer, et qui commencent à trembler lorsqu'il fait reculer son tonnerre à travers les nuées. Dans l'hébr. : et elles tremblent à son objurgation.

maria congregata sunt, et prudentia ejus percussit superbum.

13. Spiritus ejus ornavit cœlos : et obstetricante manu ejus, educus est coluber tortuosus.

14. Ecce, hæc ex parte dictus est viarum ejus : et cum vix parvam stillam sermonis ejus audierimus, quis poterit tonitruum magnitudinis illius intueri ?

un instant ¹¹, et sa sagesse a dompté leur orgueil ¹².

13. Son esprit a orné les cieux ¹³, et l'adresse de sa main a fait paraître le serpent plein de replis ¹⁴.

14. Ce que nous venons de dire n'est qu'une petite partie de ses ouvrages ¹⁵. Que si ce que nous avons entendu, est seulement comme une goutte en comparaison de ce que l'on en peut dire, qui pourra soutenir l'éclat du tonnerre de sa grandeur ¹⁶ ?

CHAP. 27. — 28.

CHAPITRE XXVII.

Job affirme qu'il est innocent, il fait voir que les impies, après un bonheur de peu de durée sur la terre, reçoivent leur châtement à la mort ¹.

1. Addidit quoque Job, assumens parabolam suam, et dixit :

2. Vivit Deus, qui abstulit judi-

1. Job prenant encore la parole, et usant du même discours figuré ², continua en ces termes ³ :

2. Je prends à témoin le Dieu vivant qui

ÿ. 12. — ¹¹ a ramassé et soulevé les flots.

¹² Litt. : superbum (mare), la mer superbe, soulevée et agitée. Dans l'hébr. : son orgueil (de la mer).

ÿ. 13. — ¹³ Son esprit, c'est-à-dire son intelligence, qui a tout mis en ordre, a placé les étoiles au ciel pour lui servir d'ornement. Voy. Ps. 32, 6. Selon quelques interprètes Job parle ici de la création des anges.

¹⁴ il a créé le dragon, appelé le dragon du Nord, une constellation placée vers la grande Ourse.

ÿ. 14. — ¹⁵ Litt. : de ses voies. — Ce n'est là qu'une faible partie des œuvres de sa toute-puissance.

¹⁶ Ce que nous connaissons de la toute-puissance de Dieu, n'est qu'une goutte d'eau dans la mer de ses merveilles; quel serait notre étonnement si sa voix de tonnerre nous dévoilait toutes les merveilles de la nature !

¹ Les trois amis de Job ont cessé de parler. Car le troisième, Sophar, au tour duquel c'était de parler après Baldad, se tait entièrement, et ses deux compagnons se faisaient également, n'ayant plus rien à opposer à Job, qui défendait avec tant de persistance son innocence, qu'ils avaient eu surtout intention d'attaquer. Ses amis gardant donc le silence, après un instant d'attente, pour voir s'ils voulaient prendre de nouveau la parole, Job parle lui-même; et dans deux discours distincts, qu'il continue dans les cinq chapitres qui suivent, il donne à ses paroles et à ses pensées un plus libre cours et plus de développement. Le premier discours de Job comprend les ch. 27-28; le second va depuis le ch. 29-31. Les sommaires des chapitres et les notes font connaître le sujet et la suite des idées de l'un et de l'autre.

ÿ. 1. — ² Litt. : Job ajouta encore, prenant sa parabole, et il dit. — Dans les Ecritures le mot parabole est mis pour toute espèce de discours ayant un sens multiple, qui, outre ce qu'il exprime à la lettre, marque encore quelque autre chose, à un sens ultérieur.

³ Les amis de Job ne sachant plus que lui répondre, Job va maintenant parler seul. Il commence son discours par le point que ses amis ont constamment attaqué, et qu'ils ne peuvent plus désormais contester, son innocence, et il la remporte en quelque sorte triomphant du combat, comme un trophée de sa victoire.

m'a ôté tout moyen de justifier mon innocence⁴, et le Tout-Puissant qui a rempli mon âme d'amertume,

3. que tant que j'aurai un souffle, et que Dieu me laissera l'air que je respire,

4. mes lèvres ne prononceront rien d'injuste, et ma langue ne dira point de mensonge.

5. Dieu me garde de vous croire équitables; tant que je vivrai, je ne me désisterai point de mon innocence⁵.

6. Je n'abandonnerai point la justification que j'ai commencé à faire de ma conduite; car mon cœur ne me reproche rien dans toute ma vie⁶.

7. Que mon ennemi passe lui-même pour un impie, et celui qui me combat, pour un homme injuste⁶.

8. Car quelle est l'espérance de l'hypocrite, s'il ravit par avarice, et que Dieu ne délivre point son âme⁶?

9. Dieu entendra-t-il ses cris, lorsque l'affliction viendra fondre sur lui?

10. Ou pourra-t-il trouver sa joie dans le Tout-Puissant, et invoquer Dieu en même temps?

11. Je vous enseignerai avec le secours de Dieu⁹; je ne vous cacherai point¹⁰ ce qui est renfermé dans le Tout-Puissant¹¹.

12. Mais vous le savez déjà tous; et pourquoi donc vous répandez-vous inutilement en ces vains discours¹²?

cium meum, et Omnipotens, qui ad amaritudinem adduxit animam meam.

3. Quia donec superest halitus in me, et spiritus Dei in naribus meis,

4. Non loquentur labia mea iniquitatem, nec lingua mea meditabitur mendacium.

5. Absit a me ut justos vos esse judicem: donec deficiam, non recedam ab innocentia mea.

6. Justificationem meam, quam cœpi tenere, non deseram: neque enim reprehendit me cor meum in omni vita mea.

7. Sit ut impius, inimicus meus: et adversarius meus, quasi ini-
quus.

8. Quæ est enim spes hypocritæ si avarè rapiat, et non liberet Deus animam ejus?

9. Numquid Deus audiet clamorem ejus cum venerit super eum angustia?

10. Aut poterit in Omnipotente delectari, et invocare Deum omni tempore?

11. Docebo vos per manum Dei quæ Omnipotens habeat, nec abscondam.

12. Ecce, vos omnes nostis, et quid sine causa vana loquimini?

§. 2. — ⁴ qui n'a point fait connaître mon innocence et la cause de mes souffrances.

§. 5. — ⁵ je mènerai une vie innocente, et je défendrai mon innocence.

§. 6. — ⁶ des iniquités dont vous m'accusez. *Voy. pl. b. chap. 33, 9. note 4.*

§. 7. — ⁷ Quiconque doute de mon innocence, je suis dans la nécessité de le considérer comme un homme injuste. Il aura lui-même le sort de l'homme injuste!

§. 8. — ⁸ Car quelle raison aurais-je de me dire juste, si je ne l'étais pas? Quelle espérance a donc l'hypocrite, qui, durant cette vie, a amassé par avarice et par des voies injustes des trésors, puisque Dieu réproûve son âme? Comment oserais-je donc paraître devant mon juge et attendre grâce de lui? D'autres traduisent l'hébr. : Car quelle est donc l'espérance de l'hypocrite, quand il est enlevé, lorsque Dieu lui redemande sa vie? D'autres autrem.

§. 11. — ⁹ Litt. : par la main de Dieu, — avec le secours de Dieu. D'autres : Je vous instruirai de la main de Dieu, de la sagesse de sa Providence.

¹⁰ Job se dispose maintenant à instruire ses amis de la véritable cause de ses souffrances. Il leur accorde que le méchant est puni de Dieu, mais il les blâme de lui faire l'application de ce principe.

¹¹ quelle est la conduite du Tout-Puissant (dans le gouvernement du monde).

§. 12. — ¹² Assurément vous savez que la déclaration que je fais de mon innocence doit être vraie; or, cela étant, pourquoi me faites-vous sans aucun foudement l'application de ce principe, que les méchants sont châtiés? Puisqu'il est vrai, d'une part, que je suis innocent, et, d'autre part, que les méchants sont punis, ne devriez-vous pas plutôt conclure qu'il y a nécessairement en Dieu une sagesse inaccessible à l'intelligence humaine, d'après laquelle même l'homme vertueux peut éprouver le sort de l'homme vicieux? Après avoir protesté de son in-

13. Hæc est pars hominis impii apud Deum, et hereditas violentorum, quam ab Omnipotente suscipient.

14. Si multiplicati fuerint filii ejus, in gladio erunt, et nepotes ejus non saturabuntur pane.

15. Qui reliqui fuerint ex eo, sepelientur in interitu, et viduæ illius non plorabunt.

16. Si comportaverit quasi terram argentum, et sicut lutum præparaverit vestimenta :

17. Præparabit quidem, sed justus vestiatur illis : et argentum innocens dividet.

18. Ædificavit sicut tinea domum suam, et sicut custos fecit umbraculum.

19. Dives cum dormierit, nihil secum auferet : aperiet oculos suos, et nihil inveniet.

20. Apprehendet eum quasi aqua inopia, nocte opprimit eum tempestas.

21. Tollet eum ventus urens, et auferet, et velut turbo rapiet eum de loco suo.

22. Et mittet super eum, et non parceret : de manu ejus fugiens fugiet.

23. Stringet super eum manus suas, et sibilabit super illum, intuens locum ejus.

13. Voici le partage de l'homme impie devant Dieu¹³, et l'héritage que le Tout-Puisant réserve pour les violents.

14. Quand ses enfants seraient en grand nombre, ils passeront tous au fil de l'épée, et ses petits enfants ne seront point rassasiés de pain.

15. Ceux qui resteront de sa race seront ensevelis dans leur ruine¹⁵, et ses veuves ne le pleureront point.

16. S'il fait un monceau d'argent comme de terre, s'il amasse des habits comme de la boue¹⁶,

17. Il est vrai qu'il les préparera ; mais le juste s'en revêtira, et l'innocent partagera son argent.

18. Il s'est bâti, comme le ver, une maison, et il s'est fait, comme le gardien, une cabane¹⁸.

19. Lorsque le riche s'endormira, il n'emportera rien avec lui ; il ouvrira les yeux, et il ne trouvera rien¹⁹. Ps. 48, 48.

20. Il sera surpris de la pauvreté comme d'une inondation d'eau ; il sera accablé de la tempête au milieu de la nuit²⁰.

21. Un vent brûlant le saisira et l'emportera, et l'enlèvera de sa place comme un tourbillon²¹.

22. Dieu enverra sur lui *plaie sur plaie*²², et il ne l'épargnera point ; il fera tout son possible pour s'enfuir de ses mains²².

23. Celui qui verra le lieu d'où il est tombé, frappera des mains et il sifflera en lui insultant.

nocence, Job va prouver que le méchant est en effet puni, et il passe ensuite dans le chapitre qui suit immédiatement, à cette sagesse incompréhensible de Dieu.

ÿ. 13. — ¹³ comme il va suivre ÿ. 14-23.

ÿ. 15. — ¹⁵ après qu'ils seront tombés dans l'infortune. D'autres : mourront sans sépulture. D'autres autrem.

ÿ. 16. — ¹⁶ en aussi grande quantité que de la boue, ou que la fange des rues.

ÿ. 18. — ¹⁸ La maison qu'il se bâtit n'aura pas plus de consistance que celle du ver (de la teigne), ou que la butte du gardien dans les vignes.

ÿ. 19. — ¹⁹ à sa mort et après. Lorsque son âme, dégagée des enchantements séducteurs des passions, et n'étant plus distraite par les impressions du dehors, pourra rentrer en elle-même et juger ce qui est vraiment un bien et vraiment un mal, alors il comprendra, l'infortuné, que de tous ses biens et de toutes ses œuvres il ne lui reste rien en quoi il puisse trouver de la consolation et de la joie. Voy. Ps. 75, 6. D'autres traduisent l'hébr. : Le riche s'étendra sur son lit, et rien ne sera encore dérobé ; il ouvre l'œil, et il n'y a plus rien. D'autres autrem.

ÿ. 20. — ²⁰ Il sera alors dans un dénûment complet devant Dieu, et subitement frappé de châtement. D'autres traduisent : Les terreurs fondront sur lui comme les eaux, et une tempête nocturne l'emportera.

ÿ. 21. — ²¹ Tableau de la prompte mort de l'impie.

ÿ. 22. — ²² Litt. : Et il enverra contre lui ; — Dieu enverra les traits de sa vengeance.

²³ D'autres traduisent : et il s'enfuira promptement de sa main ; — dans l'autre monde.

CHAPITRE XXVIII.

Eloge de la sagesse divine ¹.

1. L'argent a un principe de ses veines, et l'or a un lieu où il se forme ².

2. Le fer se tire de la terre, et la pierre étant fondue par la chaleur, se change en airain.

3. Il a borné le temps des ténèbres ³; il considère lui-même la fin de toutes choses, et la pierre ensevelie dans l'obscurité et dans l'ombre de la mort ⁴.

4. Le torrent divise d'avec le peuple voyageur ceux que le pied de l'homme pauvre a oubliés, et qui sont hors de la voie ⁵.

5. La terre d'où le pain naissait comme de son lieu, a été renversée par le feu ⁶.

6. Le saphir se trouve dans ses pierres, et ses mottes sont de l'or ⁷.

1. Habet argentum venarum suarum principia : et auro locus est, in quo conflatur.

2. Ferrum de terra tollitur : et lapis solutus calore, in æs vertitur.

3. Tempus posuit tenebris, et universorum finem ipse considerat, lapidem quoque caliginis, et umbram mortis.

4. Dividit torrens a populo peregrinante, eos quos oblitus est pes egentis hominis, et invios.

5. Terra, de qua oriebatur panis in loco suo, igni subversa est.

6. Locus sapphiri lapides ejus, et glebæ illius aurum.

¹ Comp. *Prov.* 3, 8, 9. *Sages.* 7. *Eccl.* 1, 24. *Jacq.* 1, 5. On peut concevoir de la manière suivante la liaison de ce qui est marqué dans ce chapitre avec ce qui précède. Puisque, ainsi qu'on l'a fait voir (chap. 27, 13-23.), l'impie est puni par l'infortune, et que, par conséquent, l'homme vertueux devrait jouir d'un bonheur constant; puisque, d'autre part, loin qu'il en soit toujours de la sorte, c'est le contraire qui arrive souvent, il faut nécessairement que l'homme reconnaisse dans le gouvernement du monde une sagesse supérieure, qu'il ne lui est pas donné de pénétrer (ÿ. 12, 13.), quelle que soit d'ailleurs l'habileté qu'il déploie pour aller chercher jusque dans les entrailles de la terre les trésors qu'elle recèle (ÿ. 1-12.).

ÿ. 1. — ² L'homme, il est vrai, est parvenu jusqu'aux veines cachées de l'argent, et il a appris à fondre et à travailler l'or, mais — (la conclusion de cette prémisse et de celles qui suivent se voit ÿ. 12.).

ÿ. 3. — ³ L'homme, par les travaux des mines, met une borne aux ténèbres, en ce qu'au moyen de sa lampe il a le secret de porter la lumière dans les cavernes les plus profondes de la terre, où les métaux sont enfouis.

⁴ D'autres trad. : ... ténèbres; il scrute les limites de toutes choses, jusqu'à la pierre de l'obscurité et les ombres de la mort; — il va chercher les métaux reposant dans la nuit la plus profonde, cachés au centre de la terre.

ÿ. 4. — ⁵ Le sens de ce verset obscur paraît être : Un obstacle, le puits dangereux, séparé, comme un torrent qui coule entre eux, les hommes qui se meuvent sur la terre de ceux qui travaillent au fond des mines, lesquels le pauvre lui-même ne peut trouver, parce qu'aucune voie ne conduit à eux. Le texte hébreu est encore plus obscur que notre version latine, ce qui est cause qu'on en donne différentes versions. Quelques-uns le traduisent : Un torrent jaillit du fondement de la montagne; ils l'épuisent délaissé de leur pied, eux qui sont suspendus loin des hommes. C'est-à-dire : l'eau vient-elle à jaillir dans le sein de la terre devant les mineurs, ils l'épuisent, non en se tenant sur leurs pieds, mais suspendus à des cordes. D'autres autrem. — * D'autres traduisent, ce semble, assez littéralement : ils ouvrent en creusant des galeries (des vallées, des torrents, *cuniculos*), loin du commerce des hommes; voici qu'ils sont oubliés par le pied (par ceux qui marchent sur leur tête), ils sont suspendus loin des mortels, et agités de tous côtés. Rosenmüll.

ÿ. 5. — ⁶ Dans l'hébr. : comme par le feu. La terre, qui à sa surface porte des fruits, est renversée dans son intérieur par les mineurs, comme si le feu y exerçait ses ravages.

ÿ. 6. — ⁷ On trouve l'or dans ses mottes. Dans l'hébr. : et c'est là qu'on trouve la poussière de l'or. D'autres autrem.

7. Semitam ignoravit avis, nec intuitus est eam oculus vulturis.

8. Non calcaverunt eam filii institorum, nec pertransivit per eam leæna.

9. Ad silicem extendit manum suam, subvertit a radicibus montes.

10. In petris rivos excidit, et omne pretiosum vidit oculus ejus.

11. Profunda quoque fluviorum scrutatus est, et abscondita in lucem produxit.

12. Sapientia vero ubi invenitur? et quis est locus intelligentiæ?

13. Nescit homo pretium ejus, nec invenitur in terra suaviter viventium.

14. Abyssus dicit : Non est in me : et mare loquitur : Non est mecum.

15. Non dabitur aurum obrium pro ea, nec appeudetur argentum in commutatione ejus.

16. Non conferetur tinctis Indiæ coloribus, nec lapidi sardonycho pretiosissimo, vel sapphiro.

17. Non adæquabitur ei aurum vel vitrum, nec commutabuntur pro ea vasa auri :

18. Excelsa et eminentia non memorabuntur comparatione ejus : trahitur autem sapientia de occultis.

7. L'oiseau a ignoré la route ⁸, et l'œil du vautour ne l'a point vue.

8. Les enfants des marchands ⁹ n'y ont point marché, et la lionne n'y a point passé.

9. Il ¹⁰ a étendu sa main contre les rochers, il a renversé les montagnes jusque dans leurs racines ¹¹.

10. Il a ouvert les pierres pour en faire sortir les ruisseaux ¹², et son œil a vu tout ce qu'il y a de rare et de précieux ¹³.

11. Il a pénétré jusqu'au fond des fleuves ¹⁴, et il a produit au jour les choses secrètes.

12. Mais la sagesse, où se trouve-t-elle ¹⁵? et quel est le lieu de l'intelligence?

13. L'homme n'en connaît point le prix, et elle ne se trouve point en terre de ceux qui vivent dans les délices ¹⁶.

14. L'abîme ¹⁷ dit : Elle n'est point en moi; et la mer : Elle n'est point avec moi.

15. Elle ne se donne point pour l'or le plus pur, et elle ne s'achète point au poids de l'argent. *Sages.* 7, 9.

16. On ne la mettra point en comparaison avec les marchandises des Indes, dont les couleurs sont les plus vives ¹⁸, ni avec la sardoine la plus précieuse, ni avec le saphir.

17. On ne lui égalera point l'or ni le cristal ¹⁹, et on ne la donnera point en échange pour des vases d'or.

18. Ce qu'il y a de plus grand et de plus élevé, ne sera pas seulement nommé auprès d'elle; mais la sagesse a une secrète origine d'où elle se tire .

ŷ. 7. — ⁸ pour aller vers ces trésors.

ŷ. 8. — ⁹ Dans l'hébr. : Les fils de l'orgueil — les animaux les plus audacieux. D'autres autrem.

ŷ. 9. — ¹⁰ L'homme.

¹¹ Il creuse des puits jusqu'au sein des rochers de silex, et il renverse les monts pour en tirer les métaux précieux.

ŷ. 10. — ¹² Il a détourné les eaux dans les mines.

¹³ Les richesses enfouies dans la terre.

ŷ. 11. — ¹⁴ Dans l'hébr. : Il a lié (arrêté) les fleuves depuis leurs larmes (à leurs sources). Autrem. : Il a tari les larmes des fleuves (les premières éruptions des eaux souterraines).

ŷ. 12. — ¹⁵ Par la sagesse et l'intelligence il faut entendre la sagesse divine, cette sagesse selon laquelle Dieu gouverne le monde, et qui règle les destinées des hommes. L'homme, malgré tous ses efforts, ne peut scruter cette sagesse, ni la découvrir nulle part.

ŷ. 13. — ¹⁶ Dans l'hébr. : dans la terre des vivants en général.

ŷ. 14. — ¹⁷ Par-là quelques-uns entendent les abîmes les plus profonds de la terre, d'autres l'Océan.

ŷ. 16. — ¹⁸ D'autres : avec les pierres de diverses couleurs de l'Inde. Dans l'hébr. : On ne la compensera pas avec l'or d'Ophir.

ŷ. 17. — ¹⁹ Litt. : vitrum, le verre. — Le verre du temps de Job était encore rare; c'est pour cela qu'il est mis au rang des choses précieuses.

ŷ. 18. — ²⁰ Dans l'hébr. le verset porte : Il ne sera plus fait mention du corail ni du cristal; et la possession de la sagesse l'emporte sur les perles.

19. On ne la comparera point avec le topaze de l'Éthiopie, ni avec les teintures les plus éclatantes ²¹.

20. D'où vient donc la sagesse? et où l'intelligence se trouve-t-elle?

21. Elle est cachée aux yeux de tous ceux qui vivent; elle est inconnue aux oiseaux mêmes du ciel.

22. La perdition et la mort ²² t dit : Nous avons ouï parler d'elle ²³.

23. C'est Dieu qui comprend quelle est sa voie; c'est lui qui connaît le lieu où elle habite.

24. Car il voit le monde d'une extrémité à l'autre, et il considère tout ce qui se passe sous le ciel ²⁴.

25. C'est lui qui a donné du poids aux vents, et c'est lui qui a pesé et mesuré l'eau,

26. lorsqu'il prescrivait une loi aux pluies, lorsqu'il marquait un chemin aux foudres et aux tempêtes.

27. C'est alors qu'il l'a vue ²⁵, qu'il l'a découverte ²⁵, qu'il l'a préparée ²⁶, et qu'il en a sondé la profondeur ²⁷.

28. Et il a dit à l'homme : Craindre le Seigneur, voilà la sagesse, et se retirer du mal, c'est là l'intelligence ²⁸.

19. Non adæquabitur ei topazius de Æthiopia, nec tincturæ mundissimæ componetur.

20. Unde ergo sapientia venit? et quis est locus intelligentiæ?

21. Abscondita est ab oculis omnium viventium, volucres quoque cæli latet.

22. Perditio et mors dixerunt: Auribus nostris audivimus famam ejus.

23. Deus intelligit viam ejus, et ipse novit locum illius.

24. Ipse enim fines mundi in-tuetur; et omnia, quæ sub cælo sunt, respicit.

25. Qui fecit ventis pondus, et aquas appendit in mensura.

26. Quando ponebat pluviis legem, et viam procellis sonantibus:

27. Tunc vidit illam, et enarravit, et præparavit, et investigavit.

28. Et dixit homini: Ecce timor Domini, ipsa est sapientia: et recedere a malo, intelligentia.

ÿ. 19. — ²¹ Dans l'hébr. : ni avec l'or le plus fin.

ÿ. 23. — ²³ Comme on ne connaît point sur la terre la sagesse divine, le plan du gouvernement du monde, on ne la connaît pas davantage dans le royaume des morts et de la perdition (de la damnation); car quoique les âmes qui sont passées dans l'autre monde, aient entendu parler d'elle, néanmoins elles ne pénètrent pas plus dans ses mystères que les habitants de la terre.

ÿ. 24. — ²⁴ Il sait tout.

ÿ. 27. — ²⁷ Lorsque Dieu créa tous les êtres, il avait devant lui la sagesse, et il tenait en quelque sorte conseil avec elle.

²⁵ qu'il l'a fait paraître dans ses œuvres.

²⁶ qu'il l'a retenue en sa disposition pour la perpétuelle conservation du monde.

²⁷ et qu'il l'a par conséquent connue d'une manière parfaite.

ÿ. 28. — ²⁸ Dieu dit à l'homme : La sagesse qui est en moi, qui gouverne le monde et règle toutes les destinées des hommes, n'est point à la portée de votre intelligence; elle sera éternellement impénétrable pour vous; mais il est pour vous une autre sagesse; elle consiste à votre égard à me craindre, à vous soumettre à ma volonté, à observer ma loi et à éviter le péché. Voy. Ps. 110, 10. Prov. 1, 7.

CHAPITRE XXIX.

Job soupire après le bonheur de son premier état, et il proteste de nouveau de son innocence.

1. Addidit quoque Job, assumens parabolam suam, et dixit :

2. Quis mihi tribuat, ut sim juxta menses pristinos, secundum dies quibus Deus custodiebat me?

3. Quando splendebat lucerna ejus super caput meum, et ad lumen ejus ambulabam in tenebris?

4. Sicut fui in diebus adolescentiæ meæ, quando secreto Deus erat in tabernaculo meo?

5. Quando erat Omnipotens mecum : et in circuitu meo pueri mei?

6. Quando lavabam pedes meos butyro, et petra fundebat mihi rivus olei?

7. Quando procedebam ad portam civitatis, et in platea parabant cathedram mihi?

8. Videbant me juvenes, et abscondebantur : et senes assurgentes stabant.

9. Principes cessabant loqui, et digitum superponebant ori suo.

10. Vocem suam cohibebant duces, et lingua eorum gutturi suo adhærebat.

11. Auris audiens beatificabat

1. Job prenant encore la parole, continua son discours, et dit¹ :

2. Qui m'accordera d'être encore comme j'ai été autrefois, comme j'étais dans ces jours où Dieu prenait soin de me garder² ;

3. lorsque sa lampe luisait sur ma tête, et que, dans les ténèbres, je marchais à la lueur de la lumière³ ;

4. comme j'étais aux jours de ma jeunesse⁴, lorsque Dieu habitait en secret dans ma maison⁵ ;

5. lorsque le Tout-Puissant était avec moi, et toute ma famille autour de moi ;

6. lorsque je lavais mes pieds dans le beurre, et que la pierre répandait pour moi des ruisseaux d'huile⁶ ;

7. lorsque j'allais à la porte de la ville, et que l'on me préparait un siège dans la place publique⁷ ?

8. Les jeunes gens me voyant, se retiraient⁸, et les vieillards se levant, se tenaient debout.

9. Les princes cessaient de parler ; ils mettaient le doigt sur la bouche.

10. Les grands s'imposaient silence, et leur langue demeurait *comme* attachée à leur palais.

11. L'oreille qui m'écoutait, me publiait

ŷ. 1. — ¹ Litt. : Job ajouta encore, prenant sa parabole, et il dit. — Ses amis ne répondant point à son précédent discours, Job continue à s'abandonner aux sentiments de son cœur. Comparant à sa position présente l'état de bonheur où il était autrefois, il fait des vœux pour s'y voir rétablir.

ŷ. 2. — ² Litt. : durant mes premiers mois, — lorsque j'étais sous la protection de Dieu, à l'abri de tous les dangers.

ŷ. 3. — ³ lorsque la lumière de sa grâce était toujours en moi, et me dirigeait avec sûreté dans les voies obscures et périlleuses de cette vie.

ŷ. 4. — ⁴ proprement de mon automne, ou du plus beau temps de ma vie. L'automne est en Orient la saison la plus agréable.

⁵ lorsque Dieu agissait avec moi comme un ami. Voy. Ps. 24, 14. Prov. 3, 32. Amos, 3, 7.

ŷ. 6. — ⁶ lorsque j'avais du lait et de l'huile en surabondance.

ŷ. 7. — ⁷ lorsque je venais des possessions que j'avais à la campagne, à la porte de la ville, pour prendre part aux assemblées publiques, où je recevais un siège d'honneur.

ŷ. 8. — ⁸ Litt. : se cachaient, — par respect.

bienheureux; et l'œil qui me voyait, me rendait témoignage⁹, *en publiant*

12. que j'avais délivré le pauvre qui criait, et l'orphelin qui n'avait personne pour le secourir¹⁰.

13. Celui qui était près de périr me comblait de bénédictions, et je remplissais de consolation le cœur de la veuve.

14. Je me suis revêtu de la justice; et l'équité de mes jugements m'a servi comme d'un vêtement *royal* et d'un diadème¹¹.

15. J'ai été l'œil de l'aveugle, et le pied du boiteux¹².

16. J'étais le père des pauvres, et je m'instruisais avec un extrême soin¹³ des affaires que je ne savais pas.

17. Je brisais les mâchoires de l'injuste, et je lui arrachais sa proie d'entre les dents.

18. Je disais : Je mourrai dans le petit nid que je me suis fait, et je multiplierai mes jours comme le palmier¹⁴.

19. Je suis comme un arbre dont la racine s'étend le long des eaux, et la rosée se reposera sur mes branches¹⁵.

20. Ma gloire se renouvellera de jour en jour, et mon arc se fortifiera dans ma main¹⁶.

21. Ceux qui m'écoutaient, attendaient que j'eusse parlé, et ils recevaient mon avis avec un silence plein de respect.

22. Ils n'osaient rien ajouter à mes paroles, et elles tombaient sur eux comme les gouttes de la rosée¹⁷.

23. Ils me souhaitaient comme l'eau du

me, et oculus videns testimonium reddebat mihi.

12. Eo quod liberassem pauperem vociferantem, et pupillum, cui non esset adjutor.

13. Benedictio perituri super me veniebat, et cor viduæ consolatus sum.

14. Justitia indutus sum : et vestivi me, sicut vestimento et diademate, judicio meo.

15. Oculus fui cæco, et pes claudo.

16. Pater eram pauperum : et causam quam nesciebam, diligentissime investigabam.

17. Conterebam molas iniqui, et de dentibus illius auferabam prædam.

18. Dicebamque : In nidulo meo moriar, et sicut palma multiplicabo dies.

19. Radix mea aperta est secus aquas, et ros morabitur in messe meae.

20. Gloria mea semper innovabitur, et arcus meus in manu mea instaurabitur.

21. Qui me audiebant, expectabant sententiam, et intenti facebant ad consilium meum.

22. Verbis meis addere nihil audebant, et super illos stillabat eloquium meum.

23. Expectabant me sicut plu-

ŷ. 11. — ⁹ me glorifiait.

ŷ. 12. — ¹⁰ Si Job parle ici de ses bonnes œuvres, il le fait pour sa défense (Grég.).

ŷ. 14. — ¹¹ Je m'étais familiarisé avec le droit et la justice aussi bien qu'avec mon habit; cet amour de l'équité ne me quittait point, il était le compagnon de ma vie.

ŷ. 13. — ¹² J'étais l'appui des pauvres par mes conseils et par mes œuvres.

ŷ. 16. — ¹³ selon toutes les règles du droit. D'autres traduisent l'hébr. : et je faisais des recherches sur le procès de celui-là même que je ne connaissais pas; j'étais impartial à l'égard de ceux qui m'étaient inconnus aussi bien qu'à l'égard de ceux que je connaissais.

ŷ. 18. — ¹⁴ Je mourrai paisiblement et doucement dans ma tente, après avoir vécu longtemps. D'autres traduisent l'hébr. : Je disais : J'expirerai dans mon nid, et je multiplierai mes jours comme le sable.

ŷ. 19. — ¹⁵ Litt. : sur ma moisson. Je disais... je disais en moi-même : Mon arbre demeurera plein de sève, et la rosée se reposera sur ma moisson; c'est-à-dire je conserverai la fraîcheur de ma santé, je persévérerai dans le même état de bonheur.

ŷ. 20. — ¹⁶ Je me survivrai à moi-même, mes forces iront toujours en augmentant. L'arc est mis comme image de la force.

ŷ. 22. — ¹⁷ Saint Grégoire fait ici cette remarque : Le prédicateur doit apprendre de là à se mettre à la portée de l'intelligence de ses auditeurs : car s'ils ont un esprit borné, ils ne pourront comprendre un discours qui coulera comme un torrent; que celui qui enseigne se règle donc sur la capacité de ceux qui l'entendent, en sorte que ses discours soient moins éblouissants qu'utiles.

viam, et os suum aperiebant quasi ad imbrem serotinum.

24. Si quando ridebam ad eos, non credebant, et lux vultus mei non cadebat in terram.

25. Si voluissem ire ad eos, sedebam primus : cumque sederem quasi rex, circumstante exercitu, eram tamen mœrentium consolator.

ciel, et leur bouche s'ouvrait, comme pour la pluie de l'arrière-saison¹⁸.

24. Si je riais quelquefois avec eux, ils ne pouvaient pas le croire¹⁹, et la lumière de mon visage ne tombait point à terre²⁰.

25. Si je voulais aller parmi eux, je prenais ma place au-dessus de tous; et lorsque j'étais assis comme un roi au milieu des gardes qui m'environnaient, je ne laissais pas d'être le consolateur des affligés.

CHAPITRE XXX.

Job déplore le changement subit de son état de bonheur.

1. Nunc autem derident me juniores tempore, quorum non dignabar patres ponere cum canibus gregis mei :

2. Quorum virtus manuum mihi erat pro nihilo, et vita ipsa putabantur indigni.

3. Egestate et fame steriles, qui rodebant in solitudine, squalentes calamitate et miseria.

4. Et mandebant herbas, et arborum cortices, et radix juniperorum erat cibus eorum.

1. Mais maintenant je suis méprisé par des personnes plus jeunes que moi, dont je n'aurais pas daigné mettre les pères avec les chiens de mon troupeau¹;

2. dont la force et le travail des mains était moins que rien à mon égard, et qui étaient même regardés comme indignes de la vie² :

3. des gens tout secs de faim et de pauvreté, qui allaient chercher ce qu'ils pourraient ronger³ dans un désert, dont l'affliction et la misère avaient défiguré le visage⁴;

4. qui mangeaient l'herbe et les écorces des arbres⁵, et qui se nourrissaient de racines de genévrier⁶;

ŷ. 23. — ¹⁸ à la pluie du printemps, qui tombe avant la moisson. Voy. 5. Moys. 11, 14.

ŷ. 24. — ¹⁹ ils ne pouvaient croire que cela fût possible, et nonobstant ma condescendance, ils me donnaient toujours les mêmes marques de respect.

²⁰ mes regards ne tombaient point sombres sur la terre; parce qu'on me donnait des marques de respect. D'autres : et la sérénité de mon visage n'était pas sans utilité. D'autres autrem.

ŷ. 1. — ¹ parce que c'étaient des voleurs, comme il est prouvé au long ci-dessous, et que par conséquent ils valaient moins que des chiens bergers qui sont fidèles.

ŷ. 2. — ² qui, parce qu'ils étaient des déprédateurs sauvages, ne pouvaient avoir la direction d'aucune affaire, et par conséquent ne méritaient pas de vivre. Job dépeint ici et dans les versets qui suivent, ces hordes de déprédateurs qui, depuis les temps les plus anciens, vivent au milieu des déserts d'Arabie dans la pauvreté la plus profonde et dans un état sauvage. De tels gens, dit Job, font de moi l'objet de leurs railleries, tant est grande et profonde ma misère! D'autres traduisent l'hébr. : ... à mon égard, et qui ne pouvaient parvenir à la vieillesse. D'autres autrem.

ŷ. 3. — ³ Quoi? voy. ŷ. 4.

⁴ D'autres selon l'hébr. : ... pauvreté, qui rongeaient la terre aride, les déserts, solitudes éternelles et dévastées. D'autres autrem.

ŷ. 4. — ⁵ Dans l'hébr. : qui y cueillaient autour des buissons des orties (herbe salsuginense, une espèce d'arbuste d'un goût de sel, dont les extrémités servent de nourriture aux gens les plus pauvres).

⁶ D'autres : des racines de genêts. Voy. 3. Rois, 19, 4.

5. qui allaient ravir ces choses dans le fond des vallées, et qui en ayant trouvé quelqu'une, y accouraient avec de grands cris⁷;

6. qui habitaient dans les creux des torrents⁸, dans les cavernes de la terre, ou dans les rochers⁹;

7. qui trouvaient même leur joie dans cet état, et qui faisaient leurs délices d'être sous les ronces et les épines¹⁰ :

8. ces hommes, dont les pères sont des insensés, ces hommes de la dernière bassesse, qui sont le mépris et le rebut de la terre,

9. je suis devenu le sujet de leurs chansons, je suis l'objet de leurs railleries.

10. Ils m'ont en horreur, et ils fuient loin de moi; et ils ne craignent pas de me cracher au visage¹¹.

11. Car il¹² a ouvert son carquois pour me percer de douleur, et il a mis un frein à ma bouche¹³.

12. Aussitôt que j'ai commencé à paraître, mes maux se sont élevés à côté de moi¹⁴; ils ont renversé mes pieds¹⁵, et me surprenant, ils m'ont accablé comme sous leurs flots.

13. Ils ont rompu les chemins par où je marchais¹⁶; ils m'ont dressé des pièges, et ils ont eu sur moi l'avantage; et il ne s'est trouvé personne pour me secourir.

14. Ils se sont jetés sur moi comme par la brèche d'une muraille et par une porte ouverte; et ils sont venus m'accabler dans ma misère.

15. J'ai été réduit au néant; vous avez emporté comme un tourbillon ce qui m'était le plus cher¹⁷, et mon bonheur a passé comme un nuage.

5. Qui de convallibus ista rapientes, cum singula reperissent, ad ea cum clamore currebant.

6. In desertis habitabant torrentium, et in cavernis terræ, vel super glaream.

7. Qui inter hujusmodi lætabantur, et esse sub sentibus delicias computabant.

8. Filii stultorum et ignobilium, et in terra penitus non parentes.

9. Nunc in eorum canticum versus sum, et factus sum eis in proverbium.

10. Abominantur me, et longe fugiunt a me, et faciem meam conspuere non verentur.

11. Pharetram enim suam aperuit, et afflixit me, et frenum posuit in os meum.

12. Ad dexteram orientis calamitates meæ illico surrexerunt : pedes meos subverterunt, et oppresserunt quasi fluctibus semitis suis.

13. Dissipaverunt itinera mea, insidiati sunt mihi, et prævaluerunt, et non fuit qui ferret auxiliium.

14. Quasi rupto muro, et aperta janua, irruerunt super me, et ad meas misérias devoluti sunt.

15. Redactus sum in nihilum : abstulisti quasi ventus desiderium meum : et velut nubes pertransiit salus mea.

ŷ. 5. — ⁷ Dans le texte hébreu actuel le verset porte : qui étaient chassés du milieu des hommes, après lesquels on criait comme après des voleurs.

ŷ. 6. — ⁸ ou dans des vallées affreuses.
⁹ dans les fentes des rochers.

ŷ. 7. — ¹⁰ D'autres traduisent l'hébr. : qui rugissaient autour des haies et se livraient au vice sous des buissons d'épines. D'autres autrem.

ŷ. 10. — ¹¹ D'autres : de cracher en ma présence, ce qui en Orient est une grande offense.

ŷ. 11. — ¹² Dieu a ouvert etc.

¹³ Car Dieu m'a précipité dans les souffrances, et par là il m'a ôté toute justification. On lit dans le texte hébreu actuel : Il (Dieu) a relâché mes rennes, et il m'a affligé; c'est pourquoi ils rejettent le frein sous mes yeux, c'est-à-dire ils m'insultent avec arrogance.

ŷ. 12. — ¹⁴ Dans l'hébr. : A ma droite s'élève une jeune couvée; ils poussent mes pieds, et ils élèvent devant moi comme des remparts leurs voies pernicieuses.

¹⁵ ils m'ont fait glisser et tomber dans le malheur où je suis sur la terre.

ŷ. 13. — ¹⁶ par où j'aurais pu fuir.

ŷ. 15. — ¹⁷ mes vœux, mes espérances, comme porte la version grecque. Dans l'hébr. : les terreurs ont, comme la tempête, dissipé mes forces.

16. Nunc autem in memetipso marcescit anima mea, et possident me dies afflictionis.

17. Nocte os meum perforatur doloribus : et qui me comedunt, non dormiunt.

18. In multitudine eorum consumitur vestimentum meum, et quasi capitio tunicæ succinxerunt me.

19. Comparatus sum luto, et assimilatus sum favillæ et cineri.

20. Clamo ad te, et non exaudis me : sto, et non respicis me.

21. Mutatus es mihi in crudelium, et in duritia manus tuæ adversaris mihi.

22. Elevasti me, et quasi super ventum ponens elisisti me valide.

23. Scio quia morti trades me, ubi constituta est domus omni viventi.

24. Verumtamen non ad consumptionem eorum emittis manum tuam : et si corruerint, ipse salvabis.

25. Flebam quondam super eo qui afflicto erat, et compatiebatur anima mea pauperi.

26. Expectabam bona, et venerunt mihi mala : præstolabar lucem, et eruperunt tenebræ.

27. Interiora mea efferbuerunt absque ulla requie, prævenerunt me dies afflictionis.

28. Mœrens incedebam, sine

16. Mon âme est maintenant toute languissante en moi-même¹⁸, et je suis tout pénétré des maux qui m'accablent.

17. Mes douleurs pendant la nuit transpercent mes os, et ceux qui me dévorent¹⁹ ne dorment point.

18. Leur multitude consume mon vêtement²⁰, et ils m'environnent et me serrent comme le haut d'une tunique²¹.

19. Je suis devenu comme de la boue ; je suis semblable à la poussière et à la cendre.

20. Je crie vers vous, et vous ne m'écoutez point ; je me tiens devant vous, et vous ne me regardez pas.

21. Vous êtes changé, vous êtes devenu cruel à mon égard²², et vous employez la dureté de votre main pour me combattre.

22. Vous m'avez élevé ; et me tenant comme suspendu en l'air, vous m'avez entièrement brisé.

23. Je sais que vous me livrez à la mort, où est marquée la maison de tous ceux qui vivent.

24. Mais vous n'étendez pas néanmoins votre main pour les consumer entièrement : car lorsqu'ils sont abattus, vous les sauvez²³.

25. Je pleurais autrefois sur celui qui était affligé, et mon âme était compatissante envers le pauvre.

26. J'attendais les biens, et les maux sont venus sur moi ; j'espérais la lumière, et les ténèbres m'ont enveloppé.

27. Un feu brûle dans mes entrailles, sans me donner aucun repos²⁴ ; les jours de l'affliction m'ont prévenu.

28. Je marchais tout triste, mais sans me

ÿ. 16. — ¹⁸ Le courage m'abandonne. Dans l'hébr. : Et maintenant mon âme s'est fondue au-dedans de moi (par la douleur).

ÿ. 17. — ¹⁹ peut-être : les douleurs.

ÿ. 18. — ²⁰ La multitude des douleurs qui me rongent consume mon corps, qui est comme le vêtement de l'âme.

²¹ elles (mes douleurs) s'attachent à moi aussi fortement que la partie supérieure d'un habit de dessous, qui serre étroitement le corps.

ÿ. 21. — ²² A la manière dont vous me traitez, il semble que vous soyez cruel à mon égard. C'est encore là un cri de la nature.

ÿ. 24. — ²³ Je sais que mes souffrances me conduiront à la mort ; mais je ne perds point pour cela l'espérance en votre miséricorde ; car lorsque vous visitez l'homme par les tribulations, votre intention n'est pas de l'anéantir, mais de le sauver. D'autres traduisent l'hébr. : Néanmoins il n'étendra pas sa main vers le tombeau (vers l'élévation du tombeau, ad tumulum), et (les morts) ne crieront point après la perdition (une mort nouvelle) ; à la mort le repos existera. D'autres autrement. — * Il y en a qui traduisent : Assurément lorsqu'il (Dieu) étend la main, les prières n'ont point de force ; lorsqu'il tue, ceux qu'il frappe crieront-ils ? — Rosenmüll.

ÿ. 27. — ²⁴ Tout mon intérieur est dans l'émotion.

laisser aller à l'emportement; je me levais, et je pouvais des cris au milieu du peuple ²⁵.

29. J'ai été le frère des dragons ²⁶, et le compagnon des autruches ²⁷.

30. Ma peau est devenue toute noire sur ma chair, et mes os se sont desséchés dans l'ardeur qui me consume.

31. Ma harpe s'est changée en de tristes plaintes, et mes instruments de musique en des voix lugubres.

furore, consurgens, in turba clamabam.

29. Frater fui draconum, et socius struthionum.

30. Cutis mea denigrata est super me, et ossa mea aruerunt præ caumate.

31. Versa est in luctum cithara mea, et organum meum in vocem fletium.

CHAPITRE XXXI.

Job prend le souverain Juge à témoin de son innocence, et il rappelle comment depuis sa jeunesse il a été adonné à la vertu.

1. J'ai fait un accord avec mes yeux pour ne penser pas seulement à une vierge ¹.

2. Car quelle union Dieu aurait-il pu avoir avec moi? et quelle part le Tout-Puissant me donnerait-il à son céleste héritage ²?

3. Dieu ne perdra-t-il pas le méchant? et ne rejettera-t-il pas celui qui commet l'injustice ³?

4. Ne considère-t-il pas mes voies, et ne compte-t-il pas toutes mes démarches ⁴?

5. Si j'ai marché dans la vanité et le mensonge, et si mes pieds se sont hâtés pour dresser des pièges,

6. que Dieu pèse mes actions dans une

1. Pepigi fœdus cum oculis meis, ut ne cogitarem quidem de virgine.

2. Quam enim partem haberet in me Deus desuper, et hereditatem Omnipotens de excelsis?

3. Numquid non perditio est iniquo, et alienatio operantibus injustitiam?

4. Nonne ipse considerat vias meas, et cunctos gressus meos dinumerat?

5. Si ambulavi in vanitate, et festinavi in dolo pes meus :

6. Appendat me in statera justa,

* 28. — ²⁵ J'ai supporté mes douleurs avec patience, mais dans la société j'étais souvent obligé de jeter les hauts cris.

† 29. — ²⁶ D'autres traduisent : des crocodiles, d'autres des serpents, d'autres des chacals, d'autres autruches. — * L'hébreu Thaumim signifie toutes espèces d'animaux monstrueux.

²⁷ animaux qui ont un cri plaintif.

‡ 1. — ¹ Job déclare qu'il a veillé sur ses yeux, de peur de donner occasion au-dedans de lui à des pensées impures, par des regards imprudents. Les yeux, de même que les autres sens, sont les portes par lesquelles le monde extérieur pénètre dans notre âme; voulons-nous ne pas en être souillés, nous devons avant tout l'empêcher d'entrer en nous. Il est spécialement nécessaire de réprimer la curiosité des yeux, si nous voulons conserver la pureté du corps et de l'âme; car si l'âme, dit saint Grégoire, est si légère qu'elle considère ce qui peut exciter la concupiscentence, elle désirera également ce qu'elle aura considéré.

‡ 2. — ² Car, si je n'avais pas eu cette pureté de cœur, comment aurais-je pu être à Dieu, ou Dieu à moi?

‡ 3. — ³ Litt. : La perdition n'est-elle pas réservée au méchant, et l'éloignement (de Dieu) à celui qui est etc.?

‡ 4. — ⁴ N'avais-je pas toujours présente à l'esprit cette pensée, que Dieu me voit, et qu'il compte tous mes pas, afin de conserver mon cœur pur de toute mauvaise pensée?

et sciat Deus simplicitatem meam.

7. Si declinavit gressus meus de vias, et si secutum est oculos meos cor meum, et si manibus meis adhesit macula :

8. Seram, et alius comedat : et progenies mea eradicetur.

9. Si deceptum est cor meum super muliere, et si ad ostium amici mei insidiatus sum :

10. Scortum alterius sit uxor mea, et super illam incurventur alii.

11. Hoc enim nefas est, et iniquitas maxima.

12. Ignis est usque ad perditionem devorans, et omnia eradicans genimina.

13. Si contempsi subire iudicium cum servo meo, et ancilla mea, cum disceptarent adversum me.

14. Quid enim faciam cum surrexerit ad iudicandum Deus? et cum quaesierit, quid respondebo illi?

15. Numquid non in utero fecit me qui et illum operatus est : et formavit me in vulva unus?

16. Si negavi, quod volebant, pauperibus, et oculos viduæ expectare feci :

17. Si comedi buccellam meam solus, et non comedit pupillus ex ea :

18. (Quia ab infantia mea crevit mecum miseratio : et de utero matris meæ egressa est mecum.)

balance juste, et qu'il connaisse la simplicité de mon cœur⁶.

7. Si mes pas se sont détournés de la voie, si mon cœur a suivi *l'attrait* de mes yeux⁶, et si quelque souillure s'est attachée à mes mains,

8. que je sème, et qu'un autre mange, et que ma race soit retranchée jusqu'à la racine.

9. Si l'agrément d'une femme a séduit mon cœur, et si j'ai dressé des embûches à la porte de mon ami⁷,

10. que ma femme soit déshonorée par un autre, et qu'elle soit exposée à une prostitution honteuse⁸.

11. Car l'adultère est un crime énorme, et une très-grande iniquité⁹.

12. C'est un feu qui dévore jusqu'à une perte entière, et qui extermine jusqu'aux moindres rejetons¹⁰.

13. Ai-je dédaigné d'entrer en jugement avec mon serviteur et avec ma servante, lorsqu'ils disputaient contre moi?

14. Car que ferai-je¹¹ quand Dieu s'élèvera pour *me* juger? et lorsqu'il me fera rendre compte, que lui répondrai-je?

15. Celui qui m'a créé dans le sein de ma mère, n'a-t-il pas aussi créé celui *qui me sert*? et n'est-ce pas le même *Dieu* qui m'a formé dans le sein maternel¹²?

16. Si j'ai refusé aux pauvres ce qu'ils voulaient, et si j'ai fait attendre les yeux de la veuve;

17. si j'ai mangé seul mon pain, et si l'orphelin n'en a pas mangé *aussi*;

18. (car la compassion est crue avec moi dès mon enfance, et elle est sortie avec moi du sein de ma mère¹³;))

ŷ. 6. — ⁶ c'est-à-dire si j'ai marché dans la vanité etc., que Dieu le pèse, et qu'il reconnaisse la simplicité avec laquelle je me suis efforcé de lui plaire.

ŷ. 7. — ⁶ Litt. : si mon cœur a suivi mes yeux, — si j'ai désiré ce que j'ai vu.

ŷ. 9. — ⁷ L'adultère épie à la porte, attendant que le mari soit éloigné de sa femme. Voy. *Prov.* 7.

ŷ. 10. — ⁸ Dieu punit souvent de la sorte les adultères, comme on le voit par 2. *Rois*, 12, 19

ŷ. 11. — ⁹ L'adultère, dit saint Chrysostôme, est un vol de grand chemin, et un crime pire que tout vol de grand chemin.

ŷ. 12. — ¹⁰ Le crime d'adultère dévore comme un feu tout le bien-être de celui qui le commet, et extirpe sa postérité.

ŷ. 14. — ¹¹ que pourrais-je faire, si j'avais agi de la sorte? comment pourrais-je me défendre?

ŷ. 15. — ¹² Ne sommes-nous pas frères, enfants d'un même père?

ŷ. 18. — ¹³ Dans l'hébr. : Et (l'orphelin) a grandi depuis sa jeunesse auprès de moi, comme si j'eusse été son père; j'ai pris soin de la veuve depuis le sein de ma mère (de très-bonne heure).

19. si j'ai dédaigné celui qui n'ayant point d'habits, allait périr, et le pauvre qui était sans vêtement;

20. si les membres de son corps ¹⁴ ne m'ont pas béni, lorsqu'ils ont été échauffés par les toisons de mes brebis;

21. si j'ai levé la main sur le pupille ¹⁵, lors même que je me voyais le plus fort dans l'assemblée des juges ¹⁶;

22. que mon épaule tombe de sa jointure, et que mon bras se brise avec tous ses os.

23. Car j'ai toujours craint Dieu, comme des flots suspendus au-dessus de moi, et je n'en ai pu supporter le poids ¹⁷.

24. Ai-je cru que l'or était ma force? Ai-je dit à l'or le plus pur : *Vous êtes* ma confiance?

25. Ai-je mis ma joie dans mes grandes richesses, et dans les grands biens que j'ai amassés par mon travail?

26. Ai-je regardé le soleil dans son grand éclat, et la lune, lorsqu'elle était la plus claire ¹⁸?

27. Mon cœur alors a-t-il ressenti une secrète joie, et ai-je porté ma main à ma bouche pour la baiser ¹⁹?

28. Ce qui est le comble de l'iniquité, et un renoncement du Dieu très-haut.

29. Me suis-je réjoui de la ruine de celui qui me haïssait? ai-je été ravi de ce qu'il était tombé dans quelque mal?

30. Car je n'ai point abandonné ma langue ²⁰ au péché, pour faire des imprécations contre son âme.

31. Les gens de ma maison n'ont-ils pas dit : Qui nous donnera de sa chair, afin que nous en soyons rassasiés ²¹?

32. L'étranger n'est point demeuré dehors; ma porte a été ouverte au voyageur.

19. Si despexi pereuntem, eo quod non habuerit indumentum, et absque operimento pauperem :
20. Si non benedixerunt mihi latera ejus, et de velleribus ovium mearum calefactus est :

21. Si levavi super pupillum manum meam, etiam cum viderem me in porta superiorem :

22. Humerus meus a junctura sua cadat, et brachium meum cum suis ossibus confringatur.

23. Semper enim quasi tumentes super me fluctus timui Deum, et pondus ejus ferre non potui.

24. Si putavi aurum robur meum, et obrizo dixi : Fiducia mea.

25. Si lætatus sum super multitudine divitiarum meis, et quia plurima reperit manus mea.

26. Si vidi solem cum fulgeret, et lunam incedentem clare :

27. Et lætatum est in abscondito cor meum, et osculatus sum manum meam ore meo.

28. Quæ est iniquitas maxima, et negatio contra Deum altissimum.

29. Si gavisus sum ad ruinam ejus qui me oderat, et exultavi quod invenisset eum malam.

30. Non enim dedi ad peccandum guttur meum, ut expeterem maledicens animam ejus.

31. Si non dixerunt viri tabernaculi mei : Quis det de carnis ejus ut saturemur?

32. Foris non mansit peregrinus, ostium meum viatori patuit.

†. 20. — ¹⁴ que je couvrais.

†. 21. — ¹⁵ si j'ai fait sentir mon autorité à un orphelin.

¹⁶ même alors que j'aurais pu abuser du pouvoir et de l'autorité dont je jouissais.
†. 23. — ¹⁷ Je ne pouvais considérer sa majesté, et en même temps me conduire avec irréflexion. — * Dans l'hébr. : Car une crainte me pénétrait, la ruine qui vient de Dieu, parce que je ne pourrais rien contre sa majesté.

†. 26. — ¹⁸ dans son plein. Ai-je rendu au soleil et à la lune des honneurs idolâtriques?

†. 27. — ¹⁹ Leur ai-je envoyé (au soleil et à la lune) des baisers avec ma main? Voy. 2. *Rois*, 19, 18.

†. 30. — ²⁰ Litt. : mon gosier.

†. 31. — ²¹ Saint Grégoire, saint Chrysostôme et d'autres interprètes croient que Job veut, par ces paroles, dépeindre le grand amour que les gens de sa maison avaient pour lui, lesquels auraient en quelque sorte souhaité de le porter dans leurs entrailles. L'Eglise se sert également de ces paroles de Job pour exprimer l'ardent désir avec lequel ses vrais enfants soupirent après la chair adorable du divin Libérateur. Les interprètes modernes traduisent l'hébr. : Quel est celui qui ne s'est pas rassasié de sa chair (à ses dépenses)?

33. Si abscondi quasi homo peccatum meum, et celavi in sinu meo iniquitatem meam.

34. Si expavi ad multitudinem nimiam, et despectio propinquorum terruit me : et non magis tacui, nec egressus sum ostium.

35. Quis mihi tribuat auditorem, ut desiderium meum audiat Omnipotens : et librum scribat ipse qui iudicat,

36. Ut in humero meo portem illum, et circumdem illum quasi coronam mihi ?

37. Per singulos gradus meos pronuntiabo illum, et quasi principi offeram eum.

38. Si adversum me terra mea clamat, et cum ipsa sulci ejus deflent :

39. Si fructus ejus comedi absque pecunia, et animam agrorum ejus afflixi :

40. Pro frumento oriatur mihi tribulus, et pro hordeo spina.

33. Ai-je tenu mon péché secret, à la manière des hommes²²? ai-je caché dans mon sein mon iniquité?

34. La grande multitude m'a-t-elle épouventé²³? ou ai-je été effrayé par le mépris de mes proches²⁴? Ne suis-je pas au contraire demeuré dans le silence, sans sortir de la porte de ma maison?

35. Qui me donnera une personne qui m'entende²⁵? Puisse le Tout-Puissant exaucer mon désir, et que lui-même, qui est juge, écrive mon acte d'accusation²⁶,

36. afin que je porte ce livre sur mon épaule, et que je le mette autour de ma tête comme une couronne²⁷!

37. A chaque pas que je ferai, j'en prononcerai les paroles, et je le lui présenterai comme à mon prince²⁸.

38. Si la terre que je possède crie contre moi, et si ses sillons pleurent avec elle²⁹;

39. si j'en ai mangé les fruits sans donner l'argent³⁰, et si j'ai affligé le cœur de ceux qui l'ont cultivée³¹;

40. qu'elle produise pour moi des ronces au lieu de froment, et des épines au lieu d'orge.

FINITA SUNT VERBA JOB.

FIN DES PAROLES DE JOB.

ŷ. 33. — ²² Quelques-uns d'après l'hébr. : comme Adam. Voy. 1. *Moys.* 3, 12.

ŷ. 34. — ²³ L'ai-je craint, pour éviter ses reproches?

²⁴ lorsqu'ils me reprochaient quelque chose. D'autres joignent ce verset au précédent : ... mon iniquité, parce que j'aurais été épouventé par la multitude, ou effrayé etc.

ŷ. 35. — ²⁵ Dans l'hébr. : Qui me donnera — qu'il (le Tout-Puissant) m'entende?

²⁶ Oh! si Dieu lui-même daignait écouter Job (*Comp. pl. h.* 9, 32, 13, 22, 19, 23.)! Quand Dieu lui-même voudrait écrire l'acte, le libelle d'accusation contre moi, cela ne m'inspirerait aucune crainte (à savoir d'être convaincu des fautes dont vous, mes amis, me supposez coupable). D'autres traduisent l'hébr. : Qui me donnera un auditeur? Voici mon écrit (l'écrit qui contient ma défense, à savoir : les éclaircissements que j'ai donnés sur mon innocence) : que le Tout-Puissant me réponde, que mon adversaire (Dieu) rédige l'acte d'accusation.

ŷ. 36. — ²⁷ afin que je porte publiquement sur mon épaule cet acte d'accusation, comme un écrit tout en ma faveur, comme un témoignage de la vérité de ma défense, comme un signe d'honneur et de victoire, et que j'en orne ma tête comme d'un diadème. Les anciens portaient les signes de distinction sur les épaules (*Comp. Isaïe*, 9, 6, 22, 20, 22.). Les écrits, les livres, étaient des rouleaux.

ŷ. 37. — ²⁸ Après cela je lirai les points de l'accusation portée contre moi l'un après l'autre, je me défendrai et je laisserai mon jugement à Dieu, comme à mon prince. Remarquez dans tout ce discours la confiance d'une bonne conscience, et en même temps l'humilité avec laquelle Job abandonne le jugement de sa cause à Dieu, sans prétendre être justifié avant que Dieu lui-même l'ait justifié. D'autres traduisent l'hébr. : Je lui ferais connaître le nombre de mes pas, je m'approcherais de lui comme un prince — c'est-à-dire sans crainte, avec une confiance filiale et une humble soumission.

ŷ. 38. — ²⁹ parce qu'elle aurait été injustement possédée par moi. Job, convaincu de son innocence, ne se lasse point d'en apporter des témoignages; mais après avoir terminé son discours, il ajoute encore une nouvelle protestation de la droiture de ses sentiments.

ŷ. 39. — ³⁰ sans avoir fait l'acquisition de mes champs par un achat légitime.

³¹ en retenant leur salaire, et en exigeant d'eux un service trop rigoureux.

CHAPITRE XXXII.

Job, après avoir réduit ses amis au silence, est accusé par Eliu¹

1. Après cela les trois amis de Job cessèrent de lui répondre, voyant qu'il continuait à se croire juste².

2. Et Eliu, fils de Barachel, de Buz³, de la famille de Ram, entra dans une grande colère, et se fâcha contre Job, de ce qu'il assurait qu'il était juste devant Dieu⁴.

3. Il s'irrita aussi contre ses amis, de ce qu'ils n'avaient rien trouvé de raisonnable pour répondre à Job, mais qu'ils s'étaient contentés de le condamner.

4. Eliu attendit donc tant que Job parla, parce qu'il était moins âgé que ceux qui lui avaient répondu⁵.

5. Mais voyant qu'ils n'avaient pu tous trois répondre à Job, il fut transporté de colère.

1. Omiserunt autem tres viri isti respondere Job, eo quod justus sibi videretur.

2. Et iratus, indignatusque est Eliu filius Barachel Buzites, de cognatione Ram: iratus est autem adversum Job, eo quod justum se esse diceret coram Deo.

3. Porro adversum amicos ejus indignatus est, eo quod non invenissent responsonem rationabilem, sed tantummodo condemnassent Job.

4. Igitur Eliu exspectavit Job loquentem: eo quod seniores essent qui loquebantur.

5. Cum autem vidisset quod tres respondere non potuissent, iratus est vehementer.

¹ * Eliu est un quatrième interlocuteur, dont il n'a été fait jusqu'ici aucune mention. Il va parler seul jusqu'au chapitre trente-septième inclusivement. Voyant que les amis de Job n'avaient rien répondu de solide à ses objections, Eliu prend un autre moyen d'attaque; il blâme également et les amis de Job et Job lui-même: les amis de Job, parce qu'ils l'avaient accusé d'être un grand pécheur, ce qu'il reconnaît n'être pas; Job lui-même, parce qu'il avait prétendu être sans faute devant Dieu, et n'avoir pas mérité les plaies dont il avait été frappé. Selon Eliu, Job, il est vrai, n'est point coupable des fautes énormes que ses amis lui avaient reprochées; mais quand il sonde le cœur de l'homme même juste, Dieu y découvre toujours assez de fautes et de manquements à punir. D'où il suit que, quoiqu'il ne soit pas un criminel tel que ses amis le supposaient, Job avait néanmoins tort de se plaindre de la justice de Dieu, comme s'il n'eût pas mérité ce qu'il souffrait. — Telle est la solution qu'Eliu donne au grand problème qui fait le sujet du livre de Job: Pourquoi le juste est-il affligé sur la terre, tandis que l'impie est souvent heureux? Mais si cette solution est vraie, on voit qu'elle ne répond qu'à une partie de la difficulté, et qu'elle ne dit pas toute la vérité; car elle ne rend pas raison de la prospérité dont jouit le méchant (*Voy. pl. h. 1, 3, note 5.*), et ne fait pas connaître les autres motifs pour lesquels Dieu permet que le juste soit dans l'affliction, qui sont d'épurer sa vertu, et de lui donner occasion de mériter. Tout ce que dit Eliu forme quatre discours distincts, dont le premier comprend les chapitres 32 et 33; le second, le chap. 34; le troisième, le chap. 35; et le quatrième, les chap. 36 et 37.

ÿ. 1. — ² parce qu'il continuait à défendre son innocence, et qu'ils ne pouvaient lui prouver qu'il était coupable.

ÿ. 2. — ³ Buz ou Buzi est le nom du second fils de Nachor (1. *Moy.* 22, 21.) et d'une contrée dans l'Arabie déserte (*Jér.* 25, 23. 24.). Eliu dit également la vérité; mais c'est à tort qu'il fait à Job l'application de ce qu'il dit, et les reproches qu'il lui adresse sont injustes.

⁴ *Voy. pl. h. 4, 17. 9, 23.*

ÿ. 4. — ⁵ Etant le plus jeune, il voulut attendre que Job et tous les autres eussent achevé de parler.

6. Respondensque Eliu filius Barachel Buzites, dixit : Junior sum tempore, vos autem antiquiores, idcirco demisso capite, veritus sum vobis indicare meam sententiam.

7. Sperabam enim quod ætas prolixior loqueretur, et annorum multitudo doceret sapientiam.

8. Sed, ut video, Spiritus est in hominibus, et inspiratio Omnipotentis dat intelligentiam.

9. Non sunt longævi sapientes, nec senes intelligunt iudicium.

10. Ideo dicam : Audite me, ostendam vobis etiam ego meam sapientiam.

11. Expectavi enim sermones vestros, audivi prudentiam vestram, donec disceptaremini sermonibus :

12. Et donec putabam vos aliquid dicere, considerabam : sed, ut video, non est qui possit arguere Job, et respondere ex vobis sermonibus ejus.

13. Ne forte dicatis : Invenimus sapientiam, Deus projecit eum, non homo.

14. Nihil locutus est mihi, et ego non secundum sermones vestros respondebo illi.

15. Extimuerunt, nec responderunt ultra, abstuleruntque a se eloquia.

16. Quoniam igitur expectavi, et non sunt locuti : steterunt, nec ultra responderunt :

17. Respondebo et ego partem meam, et ostendam scientiam meam.

18. Plenus sum enim sermonibus, et coarctat me spiritus uteri mei.

19. En venter meus quasi mus-

6. Et voici la manière dont Eliu, fils de Barachel, originaire de Buz, leur parla : Je suis le plus jeune, et vous êtes plus avancés en âge. C'est pourquoi *je suis demeuré* la tête baissée, sans oser dire mon avis.

7. Car je m'attendais qu'un âge si avancé vous donnerait des paroles, et que le grand nombre de vos années *vous* instruirait de la sagesse.

8. Mais, à ce que je vois, l'esprit est dans les hommes, et c'est l'inspiration du Tout-Puissant qui donne l'intelligence ⁶.

9. Ce ne sont pas ceux qui ont vécu longtemps qui sont sages ⁷, et la lumière de la justice n'est pas le partage de la vieillesse.

10. C'est pourquoi je parlerai : écoutez-moi, et je vous ferai voir aussi quelle est ma sagesse.

11. J'ai attendu que vous eussiez achevé de parler ; j'ai voulu voir, tant que vous avez disputé, *quelle pouvait être* votre sagesse.

12. Je me suis contenté de vous regarder, tant que j'ai cru que vous diriez quelque chose ; mais, à ce que je vois, nul d'entre vous ne peut convaincre Job, ni répondre à ce qu'il dit.

13. Ce serait en vain que vous diriez peut-être : Nous avons trouvé la sagesse ; c'est Dieu qui l'a rejetée, et non l'homme ⁸.

14. Ce n'est point à moi qu'il a adressé la parole ⁹, et ce ne sera point selon vos raisonnements ¹⁰ que je lui répondrai.

15. Les voilà intimidés ; ils n'ont plus rien à répondre ; ils se sont eux-mêmes fermé la bouche.

16. Puis donc que j'ai attendu, et qu'ils n'ont point parlé, qu'ils demeurent sans réponse.

17. Je parlerai aussi à mon tour, et je ferai voir ma science.

18. Car je suis plein des choses que j'ai à dire ; et mon esprit est comme en travail, voulant enfanter toutes les pensées qu'il a conçues.

19. Mon estomac ¹¹ est comme un vin nou-

ÿ 8. — ⁶ L'esprit fait plus que les années, et l'intelligence vient par l'inspiration divine.

ÿ 9. — ⁷ les plus sages.

ÿ 13. — ⁸ Nous avons donné les vraies raisons des souffrances de Job ; Dieu nous les a inspirées ; ce n'a donc pas été un homme, mais Dieu lui-même, qui l'a humilié par nos discours.

ÿ 14. — ⁹ Litt. : Il ne m'a rien dit, — contre les raisons que j'ai à lui apporter.

¹⁰ en parlant comme vous.

ÿ 19. — ¹¹ Litt. : Mon ventre, — mon intérieur.

veau qui n'a point d'air, qui rompt les vaisseaux neufs ¹².

20. Je parlerai donc pour respirer un peu; j'ouvrirai mes lèvres, et je répondrai.

21. Je n'aurai d'égard pour personne, et je n'égalerais point l'homme à Dieu ¹³.

22. Car je ne sais combien de temps je subsisterai, et j'ignore si celui qui m'a créé ne m'enlèvera point bientôt ¹⁴.

tum absque spiraculo, quod languculas novas dirumpit.

20. Loquar, et respirabo paululum : aperiam labia mea, et respondebo.

21. Non accipiam personam viri, et Deum homini non æquabo.

22. Nescio enim quam diu subsistam, et si post modicum tollat me Factor meus.

CHAPITRE XXXIII.

Eliu cherche à prouver à Job par ses propres discours, qu'il n'est point juste, et il fait voir comment Dieu instruit, châtie et use d'indulgence à l'égard de ceux qui se repentent.

1. Ecoutez donc, Job, mes paroles, et soyez attentif à tous mes discours.

2. J'ai ouvert la bouche, afin que ma langue vous fasse entendre distinctement les paroles qu'elle aura formées.

3. Mes discours sortiront de la simplicité de mon cœur, et mes lèvres ne prononceront que la pure vérité.

4. C'est l'Esprit de Dieu qui m'a créé, et c'est le souffle du Tout-Puissant qui m'a donné la vie ¹.

5. Répondez-moi, si vous pouvez, et opposez vos raisons aux miennes ².

6. Dieu est mon créateur comme il est le vôtre, et j'ai été formé de la même boue.

7. Mais vous ne verrez rien de merveilleux en moi qui vous épouvante ³; et vous n'y trouverez pas non plus une éloquence qui vous accable.

8. Vous avez dit devant moi, et je vous ai entendu lorsque vous prononciez ces paroles :

9. Je suis pur et sans péché; je suis sans tache, et il n'y a point d'iniquité en moi ⁴.

1. Audi igitur Job eloquia mea, et omnes sermones meos ausculta.

2. Ecce aperui os meum, loquatur lingua mea in faucibus meis.

3. Simplici corde meo sermones mei, et sententiam puram labia mea loquetur.

4. Spiritus Dei fecit me, et spiraculum Omnipotentis vivificavit me.

5. Si potes, responde mihi, et adversus faciem meam consiste.

6. Ecce, et me sicut et te fecit Deus, et de eodem luto ego quoque formatus sum.

7. Verumtamen miraculum meum non te terreat, et eloquentia mea non sit tibi gravis.

8. Dixisti ergo in auribus meis, et vocem verborum tuorum audivi :

9. Mundus sum ego, et absque delicto : immaculatus, et non est iniquitas in me.

¹² Dans l'hébr. : les autres neuves. L'inspiration qui m'anime fermente comme un vin nouveau, et menace de rompre mon intérieur.

ÿ. 21. — ¹³ Je ne défendrai point la justice d'un homme (de Job) devant Dieu. Dans l'hébr. : ... personne, et je ne flatterai aucun homme.

ÿ. 22. — ¹⁴ Dans l'hébr. : Car je ne sais point flatter; celui qui m'a créé m'enlèverait bientôt.

ÿ. 4. — ¹ Je suis un homme comme vous; vous n'avez pas lieu de craindre devant moi. Voy. ÿ. 7. *Pl. h.* 9, 34. 35. 23, 20. 22.

ÿ. 5. — ² Litt. : et levez-vous en face de moi, — pour me combattre.

ÿ. 7. — ³ Je ne suis pas aussi redoutable que Dieu. Allusion à chap. 13, 21.

ÿ. 9. — ⁴ Job dit, il est vrai, quelque chose de semblable *pl. h.* 10, 7. 13, 18.

10. Quia querelas in me reperit, ideo arbitratus est me inimicum sibi.

11. Posuit in nervo pedes meos, custodivit omnes semitas meas.

12. Hoc est ergo, in quo non es justificatus : respondebo tibi, quia major sit Deus homine.

13. Adversus eum contendis, quod non ad omnia verba responderit tibi?

14. Semel loquitur Deus, et secundo id ipsum non repetit.

15. Per somnium in visione nocturna, quando irruit sopor super homines, et dormiunt in lectulo :

16. Tunc aperit aures virorum, et erudiens eos instruit disciplina,

17. Ut avertat hominem ab his quæ facit, et liberet eum de superbia :

18. Eruens animam ejus a corruptione : et vitam illius, ut non transeat in gladium.

19. Increpat quoque per dolorem in lectulo, et omnia ossa ejus marcescere facit.

20. Abominabilis ei fit in vita sua panis, et animæ illius cibus ante desiderabilis.

10. C'est parce que Dieu a cherché des sujets de plainte contre moi, qu'il a cru que j'étais son ennemi ⁵.

11. Il a mis mes pieds dans les ceps; il a observé toutes mes démarches ⁶.

12. C'est donc en cela que vous avez montré que vous n'êtes pas juste; car je vous répons que Dieu est plus grand que l'homme ⁷.

13. Disputerez-vous contre lui, parce qu'il n'a pas répondu à toutes vos paroles ⁸?

14. Dieu ne parle qu'une fois, et il ne répète point ce qu'il a dit ⁹.

15. Pendant les songes, dans les visions de la nuit, lorsque les hommes sont accablés de sommeil, et qu'ils dorment dans leur lit;

16. c'est alors que Dieu leur ouvre l'oreille, qu'il les avertit, et les instruit de ce qu'ils doivent savoir;

17. pour détourner l'homme du mal qu'il fait, et pour le délivrer de l'orgueil;

18. pour tirer son âme de la corruption, et pour sauver sa vie de l'épée.

19. Il le châtie encore par la douleur dans son lit; et il fait sécher tous ses os ¹⁰.

20. Dans l'état où il est, il a le pain en horreur ¹¹, et la nourriture qu'il trouvait auparavant délicieuse, devient l'aversion de son âme

16, 18.; mais en parlant ainsi, il veut dire seulement qu'il n'est point coupable des crimes dont ses amis l'accusaient. Que nul homme ne puisse se dire entièrement juste devant Dieu, c'est ce qu'il avoue lui-même 9, 2. 20. Eliu prend donc les paroles de Job dans un sens qui n'est pas exact.

ŷ. 10. — ⁵ C'est parce que Dieu en a trouvé en moi le sujet, qu'il me punit. Voy. *pl. h.* 13, 24. 19, 11.

ŷ. 11. — ⁶ Voy. *pl. h.* 13, 27.

ŷ. 12. — ⁷ Vous n'avez pas raison de vous plaindre à ce sujet; car je vais vous montrer que Dieu ne peut pas, comme l'homme, infliger un mauvais traitement, sans qu'on l'ait mérité.

ŷ. 13. — ⁸ parce qu'il ne vous rend pas compte de sa conduite à votre égard. Comment pouvez-vous l'espérer?

ŷ. 14. — ⁹ Dieu ne vous a-t-il pas déjà parlé, averti intérieurement? Puisque vous n'écoutez point ses avertissements, il ne vous parlera plus une seconde fois. Eliu rapporte maintenant les différentes espèces d'avertissements que l'homme a coutume de recevoir, et comment Dieu accueille celui qui se repent. — D'autres traduisent l'hébr. : Dieu parle une fois, deux fois; mais l'homme n'y fait pas attention.

ŷ. 19. — ¹⁰ Litt. : Il le reprend encore par la douleur sur son lit. — Dans l'hébr. : ... tous ses os, quelque forts qu'ils soient. D'autres autrem. Lorsque les paroles et les avertissements intérieurs ne font rien, Dieu envoie des souffrances, afin de ramener par ce moyen à de meilleurs sentiments. Par là Eliu veut dire, que Dieu a pareillement envoyé des souffrances à Job, afin de lui faire reprendre de meilleurs sentiments, et par conséquent à cause de ses péchés.

ŷ. 20. — ¹¹ Dieu permet qu'il tombe malade, en sorte qu'il a du dégoût même pour le pain

21. Toute sa chair se consume, et ses os qui étaient couverts, paraissent à nu.

22. Il se voit près de la corruption, et sa vie est menacée d'une mort prochaine ¹².

23. Si un ange choisi entre mille parle pour lui ¹³, et qu'il annonce l'équité de l'homme ¹⁴,

24. il aura compassion de lui, et il dira ¹⁵ : Délivrez-le, afin qu'il ne descende point dans la corruption; j'ai trouvé lieu de lui faire grâce ¹⁶.

25. Sa chair est consumée par les supplices; qu'il retourne aux jours de sa jeunesse ¹⁷.

26. Il pria Dieu ¹⁸ de lui pardonner, et Dieu lui sera favorable; il verra sa face avec un ravissement de joie, et Dieu justifiera l'homme de nouveau ¹⁹.

27. En regardant les hommes, il dira : J'ai péché, j'ai vraiment offensé Dieu, et je n'en ai point été châtié comme je le méritais ²⁰.

28. Il a ²¹ délivré son âme, afin qu'elle ne tombât point dans la mort, mais qu'en vivant, elle jouit de la lumière ²².

29. Or Dieu fait toutes ces choses trois fois en chacun ²³,

30. pour rappeler leurs âmes de la corruption, et pour les éclairer de la lumière des vivants.

31. Job, soyez attentif, et écoutez-moi; soyez dans le silence pendant que je parle.

32. Que si vous avez quelque chose à dire, répondez-moi, parlez; car je veux bien vous donner lieu de vous justifier.

33. Que si vous n'avez rien, écoutez-moi; demeurez dans le silence, et je vous enseignerai la sagesse.

21. Tabescet caro ejus, et ossa, quæ tecta fuerant, nudabuntur.

22. Appropinquavit corruptioni anima ejus, et vita illius mortiferis.

23. Si fuerit pro eo angelus loquens, unus de millibus, ut annuntiet hominis æquitatem :

24. Miserebitur ejus, et dicet : Libera eum, ut non descendat in corruptionem : inveni in quo ei propitius.

25. Consumpta est caro ejus a suppliciis, revertatur ad dies adolescentiæ suæ.

26. Depreabitur Deum, et placabilis ei erit : et videbit faciem ejus in júbilo, et reddet homini justitiam suam.

27. Respiciet homines, et dicet : Peccavi, et vere deliqui, et, ut eram dignus, non recepi.

28. Liberavit animam suam ne pergeret in interitum, sed vivens lucem videret.

29. Ecce, hæc omnia operatur Deus tribus vicibus per singulos.

30. Ut revocet animas eorum a corruptione, et illuminet luce viventium.

31. Attende Job, et audi me : et tace, dum ego loquor.

32. Si autem habes quod loquaris, responde mihi, loquere : volo enim, te apparere justum.

33. Quod si non habes, audi me : tace, et docebo te sapientiam.

ÿ. 22. — ¹² D'autres traduisent l'hébr. : Son âme approche de la fosse, et sa vie de ceux qui tuent.

ÿ. 23. — ¹³ devient son médiateur. Si un ange, spécialement celui qui est député pour le protéger (*Hebr.* 1, 14.), intercède en sa faveur auprès de Dieu, et qu'il inspire au malade lui-même ce qu'il doit faire pour apaiser Dieu, alors Dieu (ÿ. 24.) aura pitié de lui, et lui rendra la santé. Il s'agit ici, selon les saints Pères, de l'ange gardien donné à chacun des hommes.

¹⁴ le bien qu'il fait, sa pénitence.

ÿ. 24. — ¹⁵ Dieu à l'ange.

¹⁶ à savoir sa pénitence et l'intercession de l'ange.

ÿ. 25. — ¹⁷ Autrement selon l'hébr. : Alors son corps reverdit comme au temps de sa jeunesse; il retournera au jour de son adolescence. D'autres autrem.

ÿ. 26. — ¹⁸ le malade lui-même.

¹⁹ Litt. : et il lui rendra sa justice, — qu'il avait perdue.

ÿ. 27. — ²⁰ Litt. : et je n'ai pas reçu ce que je méritais; — mais le bien pour le mal.

ÿ. 28. — ²¹ de cette manière, par la pénitence et la prière.

²² Selon une autre leçon de l'hébr. : Il a délivré mon âme etc.

ÿ. 29. — ²³ C'est ainsi que Dieu agit à l'égard de l'homme, pour le convertir; il l'avertit non pas une fois, mais plusieurs fois, quoique souvent ce nombre de fois soit non pas indéfini, mais fixé. Lorsque l'homme a refusé d'obéir aux avertisse-

CHAPITRE XXXIV.

Eliu accuse Job de plusieurs fautes, il exalte la justice de Dieu, et fait voir comment tout est soumis à sa puissance et à sa sagesse.

1. Pronuntians itaque Eliu, etiam hæc locutus est :

2. Audite sapientes verba mea, et eruditi auscultate me :

3. Auris enim verba probat, et guttur escas gustu dijudicat.

4. Judicium eligamus nobis, et inter nos videamus quid sit melius.

5. Quia dixit Job : Justus sum, et Deus subvertit judicium meum.

6. In judicando enim me, mendacium est : violenta sagitta mea absque ullo peccato.

7. Quis es vir ut est Job, qui libit subsannationem quasi aquam :

8. Qui graditur cum operantibus iniquitatem, et ambulat cum viris impiis?

9. Dixit enim : Non placebit vir Deo, etiam si cucurrerit cum eo.

1. Eliu, continuant encore ¹ de parler, prononça ce qui suit :

2. Sages, écoutez mes paroles; et vous savants, soyez attentifs.

3. Car l'oreille juge des discours comme le palais juge des viandes par le goût.

4. Convenons ensemble de ce qui est selon la justice; voyons entre nous ce qui doit être regardé comme le meilleur ². *Pl. h. 12, 11.*

5. Car Job a dit : je suis juste; et Dieu ne me traite pas selon l'équité ³.

6. Il y a de la fausseté dans le jugement qu'on a porté contre moi ⁴; je suis percé de flèches très-cuisantes ⁵, sans que j'aie péché ⁶.

7. Où trouvera-t-on un homme semblable à Job, qui boit la dérision ⁷, comme l'eau;

8. qui marche avec ceux qui commettent l'iniquité, et qui se joint avec les impies?

9. Car il a dit : L'homme ne sera point agréable à Dieu, quand même il aurait couru dans sa voie ⁸.

ments de Dieu, réitérés le nombre de fois déterminé par lui, alors il tombe au pouvoir de la vengeance divine.

ŷ. 1. — ¹ Litt. : C'est pourquoi Eliu etc. — comme Job ne répondait pas. Job n'avait rien à répondre, car Eliu n'avait rien dit de nouveau. Que Dieu par l'infortune et par les maladies ait en vue de ramener les pécheurs à de meilleurs sentiments, c'est ce que les amis de Job avaient déjà répété plusieurs fois, de même qu'Eliu est également d'accord avec eux sur ce point, qu'il voit dans Job un grand pécheur qui méritait d'être puni comme il l'était.

ŷ. 4. — ² quelle est la vraie manière de voir.

ŷ. 5. — ³ Litt. : renverse mon jugement. — Il fait que ma juste cause paraisse injuste, en me punissant. *Voy. 13, 18, 19, 7, 27, 2.*

ŷ. 6. — ⁴ L'iniquité dans le châtement que j'endure est visible, puisque je ne l'ai pas mérité par mes péchés. D'autres : Malgré ma juste cause, il faut que je mente (que je paraisse pécheur, sans l'être). — C'est la même chose. D'autres autrement.

⁵ Litt. : ma flèche est violente, — mon infortune est grande.

⁶ sans que j'aie commis de péché qui ait mérité de tels châtements, voulait dire Job. Eliu détache les paroles de Job du contexte, et les rassemble de manière qu'elles paraissent être des blasphèmes; ce que néanmoins elles ne sont sûrement pas; car *comp. 17, 2, 19, 7, 23, 7, 27, 2.*

ŷ. 7. — ⁷ le blasphème.

ŷ. 9. — ⁸ Litt. : lors même qu'il court avec lui. Job n'a jamais soutenu cela. Il a bien dit que l'homme pieux est souvent visité par l'infortune, et que le méchant est souvent, en cette vie, dans le bonheur; mais il n'a pas dit que l'homme pieux déplût à Dieu, parce qu'il est quelquefois dans les souffrances, et au contraire, que

10. Vous donc qui avez du sens *et* de la sagesse, écoutez-moi : L'impiété est infiniment éloignée de Dieu, et l'injustice du Tout-Puissant ⁹.

11. Car il rendra à l'homme selon ses œuvres, et il traitera chacun selon le mérite de sa vie ¹⁰.

12. Certainement Dieu ne condamne point sans sujet, et le Tout-Puissant ne renverse point la justice.

13. En a-t-il mis un autre en sa place sur la terre ¹¹? et qui est celui qu'il a établi pour gouverner le monde qu'il a créé?

14. S'il le regardait dans sa rigueur, il attirerait à soi l'esprit qui l'âme,

15. toute chair périrait en même temps, et tous les hommes retourneraient en cendre ¹².

16. Si vous avez donc de l'intelligence, écoutez ce que l'on dit, et soyez attentif à mes paroles.

17. Peut-on guérir celui qui n'aime point la justice? et comment condamnez-vous avec tant de hardiesse celui qui est le juste ¹³?

18. Lui qui dit à un roi : Vous êtes un apostat; qui appelle impies les grands ¹⁴;

19. qui n'a point d'égard à la personne des princes, qui n'a point eu de considération pour le tyran, lorsqu'il disputait con-

10. Ideo viri cordati audite me, absit a Deo impietas, et ab Omnipotente iniquitas.

11. Opus enim hominis reddet ei, et juxta vias singulorum restituet eis.

12. Vere enim Deus non condemnabit frustra, nec Omnipotens subvertet judicium.

13. Quem constituit alium super terram? aut quem posuit super orbem, quem fabricatus est?

14. Si direxerit ad eum cor suum, spiritum illius et flatum ad se trahet.

15. Deficiet omnis caro simul, et homo in cinerem revertetur.

16. Si habes ergo intellectum, audi quod dicitur, et ausculta vocem eloquii mei.

17. Numquid qui non amat judicium, sanari potest? et quomodo tu eum, qui justus est, in tantum condemnas?

18. Qui dicit regi, apostata : qui vocat duces impios :

19. Qui non accipit personas principum : nec cognovit tyrannum, cum disceptaret contra pau-

le méchant lui fût agréable, parce qu'il est dans le bonheur. D'autres traduisent l'hébr. : Il ne sert de rien à l'homme de mettre son plaisir à être avec Dieu. C'est la même chose.

ÿ. 10. — ⁹ impiété et injustice qu'il faudrait attribuer à Dieu, si ses dispositions étaient telles qu'on se les représente.

ÿ. 11. — ¹⁰ Litt. : selon ses voies, — selon sa conduite. Il ne trouve point de déplaisir dans l'homme pieux, en sorte qu'il lui envoie pour cette raison des épreuves. Cela est vrai en général; mais non pas dans le sens restreint et dans la supposition d'Éliu, que l'homme de bien ne puisse être éprouvé sur la terre par des souffrances.

ÿ. 13. — ¹¹ Ou croyez-vous peut-être qu'il ne règne pas lui-même sur la terre? — ^{*} D'autres traduisent : Qui lui a confié la terre? qui a créé tout l'univers? — Ce n'est pas un autre, c'est Dieu lui-même qui gouverne le monde, et qui règle les destinées des hommes. Comment pouvez-vous donc vous plaindre d'être traité injustement?

ÿ. 15. — ¹² Dans l'hébreu ÿ. 14 : S'il appliquait son cœur sur lui (sur l'homme), s'il retirait à lui son esprit et sa respiration; 15. toute chair expirerait en même temps, et l'homme retournerait dans la poussière. — S'il n'était lui-même par son esprit présent à toutes choses, et s'il fixait son attention sur l'homme, pour lui retirer son esprit, tout rentrerait dans le néant.

ÿ. 17. — ¹³ Comment voulez-vous obtenir la guérison, quand vous nourrissez des pensées si injustes, et que vous proférez de tels blasphèmes contre le Dieu de toute justice? D'autres traduisent l'hébr. : Est-il possible que celui qui hait la justice, règne? et condamnez-vous le juste, celui qui a la puissance? D'autres autrement.

ÿ. 18. — ¹⁴ Comment pouvez-vous blasphémer celui qui ne redoute point la puissance des rois et des princes, mais qui punit la perversité, lorsqu'il la trouve en eux?

perem; opus enim manuum ejus sunt universi.

20. Subito morientur, et in media nocte turbabuntur populi, et pertransibunt, et auferent violentum ab eaque manu.

21. Oculi enim ejus super vias hominum, et omnes gressus eorum considerat.

22. Non sunt tenebræ, et non est umbra mortis, ut abscondantur ibi qui operantur iniquitatem.

23. Neque enim ultra in hominis potestate est, ut veniat ad Deum in judicium.

24. Conteret multos, et innumérables, et stare faciet alios pro eis.

25. Novit enim opera eorum : et idcirco inducet noctem, et conterentur.

26. Quasi impios percussit eos in loco videntium.

27. Qui quasi de industria recesserunt ab eo, et omnes vias ejus intelligere noluerunt :

28. Ut pervenire facerent ad eum clamorem egeni, et audiret vocem pauperum.

29. Ipso enim concedente pacem, quis est qui condamnet? ex quo absconderit vultum, quis est

tre le pauvre ¹⁵, parce que sa main a fait tous les hommes. 5. *Moys.* 10, 17. 2. *Par.* 19, 7. *Sages.* 6, 8. *Eccli.* 35, 16. *Act.* 10, 34. *Rom.* 2, 11. *Gal.* 2, 6. *Ephés.* 6, 9. *Col.* 3, 25. 1. *Pier.* 1, 17.

20. Ils mourront tout d'un coup ¹⁶, et au milieu de la nuit les peuples seront tout remplis de troubles; ils passeront ¹⁷, et le violent sera emporté sans la main ¹⁸.

21. Car les yeux de Dieu sont sur les voies des hommes, et il considère toutes leurs démarches.

22. Il n'y a point de ténèbres, il n'y a point d'ombre de la mort qui puisse dérober à ses yeux ceux qui commettent l'iniquité.

23. Car il n'est plus au pouvoir de l'homme de venir en jugement devant Dieu ¹⁹.

24. Il en exterminera une multitude innombrable ²⁰ et il en établira d'autres en leur place.

25. Car il connaît leurs œuvres, et c'est pour cela qu'il répandra sur eux une nuit obscure ²¹, et qu'il les brisera.

26. Il les trappera comme des impies à la vue de tout le monde ²²,

27. eux qui ont fait un dessein formé de se retirer de lui, et qui n'ont pas voulu comprendre toutes ses voies.

28. En sorte qu'ils ont fait monter jusqu'à lui les cris de l'indigent, et qu'il a entendu les plaintes des pauvres.

29. Car s'il donne la paix, qui est celui qui le condamnera ²³? S'il cache son visage et à l'égard des nations, et à l'égard de tous

ŷ. 19. — ¹⁵ qui dans ses jugements ne fait aucune distinction de personnes, mais qui distribue avec une entière impartialité les récompenses et les châtimens.

ŷ. 20. — ¹⁶ les tyrans.

¹⁷ et au milieu de la nuit la peste, les tremblements de terre) fondront sur les peuples entiers, et ils disparaîtront.

¹⁸ sans la main de l'homme; il mourra sur un signe de Dieu.

ŷ. 23. — ¹⁹ Il n'est pas au pouvoir de l'homme d'aller, ou de ne pas aller paraître au tribunal de Dieu. Il le connaît, et il le jugera, lors même qu'il ne voudrait pas y aller, et qu'il chercherait à se cacher. L'expression « de venir au jugement de Dieu » est expliquée par quelques-uns en ce sens que l'homme ne retourne pas devant Dieu qui l'a déjà jugé une fois, pour y recevoir une sentence plus équitable; mais la première explication est plus naturelle. Dans l'hébr. : il n'a pas besoin de fixer longtemps son attention sur l'homme (de le considérer, de faire des recherches sur lui), pour l'attirer devant son tribunal, parce que sans cela, il sait tout ce qui le concerne. D'autres autem.

ŷ. 24. — ²⁰ Dans l'hébr. : innombrable, sans aucune recherche (sans se donner la peine de faire des recherches) et etc. — * D'autres traduisent le mot hébr. *kabbirim*, par potentes, et ils rendent le verset : Il écrase les puissans sans investigation, et il en met d'autres à leur place.

ŷ. 25. — ²¹ la perdition.

ŷ. 26. — ²² afin qu'on puisse prendre exemple.

ŷ. 29. — ²³ Dieu entend les plaintes des pauvres, et lorsqu'il les défend, qui pourra les condamner?

les hommes, qui pourra le contempler ²⁵?

30. C'est lui qui fait régner l'homme hypocrite, à cause des péchés du peuple ²⁵.

31. Puis donc que j'ai parlé de Dieu, je ne vous empêcherai point de parler aussi ²⁶.

32. Si je suis tombé dans quelque erreur, enseignez-moi; si ce que j'ai dit n'est pas selon la justice, je ne dirai rien de plus.

33. Dieu vous demandera-t-il compte de ce que je puis avoir dit contre la justice ²⁷, qui vous a déçu? c'est vous néanmoins qui avez commencé à parler, et non pas moi. Si vous savez quelque chose de meilleur, parlez ²⁸.

34. Que des personnes intelligentes me parlent, et qu'un homme sage m'écoute.

35. Pour Job, il a parlé inconsidérément, et il ne paraît point de sagesse dans ses discours.

36. Mon père ²⁹, que Job soit éprouvé jusqu'à la fin ³⁰; ne cessez point de frapper un homme injuste ³¹,

37. parce qu'il ajoute le blasphème à ses péchés. Qu'il soit cependant pressé de nouveau par nos raisons; et qu'après cela il appelle Dieu en jugement par ses discours ³².

qui contempletur eum et super gentes et super omnes homines?

30. Qui regnare facit hominem hypocritam propter peccata populi.

31. Quia ergo ego locutus sum ad Deum, te quoque non prohibebo.

32. Si erravi, tu doce me : si iniquitatem locutus sum, ultra non addam.

33. Numquid a te Deus expetit eam, quia displicuit tibi? tu enim cœpisti loqui, et non ego : quod si quid nosti melius, loquere.

34. Viri intelligentes loquantur mihi, et vir sapiens audiat me.

35. Job autem stulte locutus est, et verba illius non sonant disciplinam.

36. Pater mi, probetur Job usque ad finem : ne desinas ab homine iniquitatis.

37. Quia addit super peccata sua blasphemiam, inter nos interrim constringatur : et tunc ad iudicium provocet sermonibus suis Deum.

²⁵ Lorsque, dans sa colère, il se détourne des hommes, qui contempera son visage?

ŷ. 30. — ²⁵ C'est lui qui peut faire retomber sur un peuple le plus grand des châtimens. Comp. *Isaïe*, 3, 4. *Jér.* 13, 4. Dans l'hébr. : C'est lui qui fait que le méchant, le séducteur du peuple, ne règne pas. D'autres autrem.

ŷ. 31. — ²⁶ Dans l'hébr. : Il faut donc (puisque Dieu punit le péché) dire à Dieu : Oh! que je sois puni sans être coupable. D'autres autrem. — * Il y en a qui trad. : Il faut donc dire à Dieu : J'ai été puni; je n'agirai plus d'une manière coupable.

ŷ. 33. — ²⁷ Dieu vous demandera-t-il compte de mes discours?

²⁸ D'autres traduisent ce verset obscur d'après l'hébr. : Sera-ce d'après vous (d'après votre sentiment) qu'il rendra à chacun? (Et faudra-t-il que Dieu dise :) Avez-vous de l'aversion pour tel objet? alors choisissez, et non pas moi. Si donc vous savez quelque chose, parlez. D'autres autrem.

ŷ. 36. — ²⁹ Apostrophe à Dieu. D'autres trad. l'hébr. : Mon désir est que etc.

³⁰ jusqu'à ce qu'il avoue qu'il est coupable, et qu'il fasse pénitence.

³¹ Dans l'hébr. : ... fin, à cause de ses réponses à la manière des hommes d'iniquité.

ŷ. 37. — ³² Réduisons-le, en attendant, par nos discours, aux dernières extrémités; alors (lorsqu'il sera vaincu) puisse-t-il se tourner vers Dieu, s'il respire encore! — * D'autres traduisent ce verset d'après l'hébr. : Car il ajoute le crime à son péché; il s'applaudit au milieu de nous, et il multiplie ses paroles contre Dieu.

CHAPITRE XXXV.

Eliu continue à dénaturer les discours de Job, et il fait voir que ni la piété ni l'impiété n'est utile ou nuisible à Dieu, mais aux hommes seulement.

1. Igitur Eliu hæc rursus locutus est :

2. Numquid æqua tibi videtur tua cogitatio, ut diceres : Justior sum Deo ?

3. Dixisti enim : Non tibi placet quod rectum est : vel quid tibi proderit, si ego peccavero ?

4. Itaque ego respondebo sermonibus tuis, et amicis tuis tecum.

5. Suspice cælum et intuere, et contemplare æthera quod altior te sit.

6. Si peccaveris, quid ei nocebis ? et si multiplicatæ fuerint iniquitates tue, quid facies contra eum ?

7. Porro si juste egeris, quid donabis ei, aut quid de manu tua accipiet ?

8. Homini, qui similis tui est nocebit impietas tua : et filium hominis adjuvabit justitia tua.

9. Propter multitudinem calumniatorum clamabunt : et eju-

1. Eliu dit encore ce qui suit :

2. Croyez-vous avoir une pensée raisonnable, en disant : Je suis plus juste que Dieu ?

3. Car vous avez dit : Ce qui est juste ne vous plaît point ? ; ou quel avantage retirez-vous si je pêche ?

4. Je répondrai donc à vos discours, et à vos amis, aussi bien qu'à vous.

5. Levez les yeux au ciel, voyez et contemplez combien les cieus sont plus hauts que vous.

6. Si vous péchez, en quoi nuirez-vous à Dieu ? et si vos iniquités se multiplient, que ferez-vous contre lui ?

7. Que si vous êtes juste, que donnerez-vous à Dieu ? ou que recevra-t-il de votre main ?

8. Votre impiété peut nuire à un homme semblable à vous ; et votre justice peut servir à celui qui est enfant de l'homme.

9. Ils crieront à cause de la multitude des calomnieurs, et ils se répandront en pleurs

ŷ. 2. — ¹ Job n'avait non plus jamais dit cela, mais c'est seulement une fausse conséquence déduite, d'un côté, de ses protestations touchant son innocence, d'un autre côté, de ses plaintes.

ŷ. 3. — ² ô Dieu !

³ La vertu ne vous est pas agréable, puisque vous ne la récompensez pas, et vous ne vous mettez pas non plus en peine du péché, puisque vous le laissez impuni. Quoi que je fasse, cela vous est indifférent. Je ne serai ni récompensé de ma vertu, ni puni de ma perversité. Job n'avait pas tenu ce langage ; il s'était seulement plaint de ce que, malgré tous les efforts qu'il faisait pour éviter le mal, il se voyait néanmoins frappé de Dieu. D'autres traduisent l'hébr. : ... dit : Que m'en revient-il, quel avantage ai-je de plus que si j'avais péché ? — Cela revient au même.

ŷ. 4. — ⁴ Eliu fait voir maintenant que ni la piété ni la malice ne sont d'aucune utilité ni d'aucun dommage à Dieu, puisque Dieu est encore plus éloigné du monde que le ciel, sur lequel la conduite des hommes n'a aucune influence ; mais que le bien ou le mal sont utiles ou nuisibles aux hommes, et qu'en conséquence ce ne sont point des choses indifférentes, même à l'égard de Dieu, qui a à cœur le bien des hommes.

ŷ. 6. — ⁵ Si le ciel, à raison de son élévation au-dessus de la sphère bornée de notre vue, ne peut éprouver de notre part ni bien ni mal, combien moins Dieu, qui est plus élevé que tous les cieus.

ŷ. 8. — ⁶ Ce n'est qu'à vous ou à vos semblables que la perversité nuit, ou que la droiture profite.

à cause de la domination violente des tyrans ⁷.

10. Et nul d'eux ne dit : Où est le Dieu qui m'a créé, qui fait chanter pendant la nuit des cantiques ⁸,

11. qui nous rend plus éclairés que les animaux de la terre, et plus instruits que les oiseaux du ciel ?

12. Ils crieront alors, et il ne les exaucera point, à cause de l'orgueil des méchants ⁹.

13. Dieu n'écouterà donc point en vain leurs cris ; et le Seigneur considérera avec attention la cause de chaque personne ¹⁰.

14. Lors même que vous avez dit : Il ne considère point ; jugez vous-même en sa présence ¹¹, et attendez-le.

15. Car il n'exerce pas maintenant toute sa fureur, et il ne punit pas les crimes dans sa sévérité ¹².

16. C'est donc en vain que Job ouvre la bouche, et qu'il se répand en beaucoup de paroles sans science ¹³.

labunt propter vim brachii tyrannorum.

10. Et non dixit : Ubi est Deus, qui fecit me, qui dedit carmina in nocte ?

11. Qui docet nos super jumenta terræ, et super volucres cæli erudit nos.

12. Ibi clamabunt, et non exaudiet, propter superbiam malorum.

13. Non ergo frustra audiet Deus, et Omnipotens causas singulorum intuebitur.

14. Etiam cum dixeris : Non considerat : judicare coram illo, et exspecta eum.

15. Nunc enim non intert furorem suum, nec ulciscitur scelus valde.

16. Ergo Job frustra aperit os suum, et absque scientia verba multiplicat.

CHAP. 36. — 37.

CHAPITRE XXXVI.

Eliu défend la justice divine, qui châtie pour corriger ; il promet à Job qu'il sera heureux après qu'il sera revenu à de meilleurs sentiments.

1. Eliu ajouta encore, et dit :

1. Addens quoque Eliu, hæc locutus est :

ÿ. 9. — ⁷ Mais quoique les actions des hommes ne soient ni utiles ni préjudiciables à Dieu, il ne laisse pas de les connaître et de s'en enquérir ; et quand les pauvres opprimés crient vers lui contre la tyrannie des grands, ils en reçoivent un secours certain. Mais souvent il arrive que ces hommes infortunés sont ingrats envers leur Créateur ; que ni ils ne se souviennent de ses bienfaits, ni ils ne l'invoquent du fond du cœur ; c'est pourquoi ils crient en vain, et Dieu permet qu'ils soient tourmentés par des hommes encore plus méchants qu'eux, et qu'ils reçoivent le traitement que méritent leurs péchés. Tel paraît être le vrai sens des versets 10-12.

ÿ. 10. — ⁸ Litt. : qui inspire des cantiques pendant la nuit, — qui inspire pendant la nuit le zèle de la prière.

ÿ. 12. — ⁹ qui ne se tournent pas vers Dieu avec humilité.

ÿ. 13. — ¹⁰ Mais parce que Dieu n'exauce pas ces pauvres superbes, on ne doit pas croire qu'il n'entende pas ! Loin de là, il a les yeux fixés sur ce qui regarde chaque homme, et quand nous le prions avec sincérité et persévérance, nous sommes exaucés. D'autres trad. l'hébr. : Dieu n'entend pas les vaines clameurs, et le Tout-Puissant ne les regarde point.

ÿ. 14. — ¹¹ jugez-vous vous-même, humiliez-vous.

ÿ. 15. — ¹² car il a encore de la longanimité.

ÿ. 16. — ¹³ Dans l'hébr. les deux versets portent : 15. Mais maintenant, comme sa colère ne punit point, et qu'il semble ne point remarquer la multitude des péchés ; 16. Job ouvre la bouche, et se répand etc.

2. Sustine me paululum, et indicabo tibi : adhuc enim habeo quod pro Deo loquar.

3. Repetam scientiam meam a principio, et operatorem meum probabo justum.

4. Vere enim absque mendacio sermones mei, et perfecta scientia probabitur tibi.

5. Deus potentes non abjicit, cum et ipse sit potens.

6. Sed non salvat impios, et judicium pauperibus tribuit.

7. Non auferet a justis oculos suos, et reges in solio collocat in perpetuum, et illi eriguntur.

8. Et si fuerint in catenis, et vinciantur funibus paupertatis :

9. Indicabit eis opera eorum, et scelera eorum, quia violenti fuerunt.

10. Relevabit quoque aurem eorum, ut corripiat : et loquetur, ut revertantur ab iniquitate.

11. Si audierint et observaverint, complebunt dies suos in bono, et annos suos in gloria :

12. Si autem non audierint, transibunt per gladium, et consumentur in stultitia.

13. Simulatores et callidi pro-

2. Ecoutez-moi un peu, et je vous découvrirai *ce que je pense*; car j'ai encore à parler de Dieu ¹.

3. Je reprendrai mon discours dès le commencement ², et je prouverai que mon créateur est juste.

4. Car il est certain qu'il n'y a point de mensonge dans mes discours, et vous serez convaincu qu'ils enferment une parfaite science ³.

5. Dieu ne rejette point les puissants, étant puissant lui-même ⁴.

6. Mais il ne sauve point les impies, et il fait justice aux pauvres.

7. Il ne retire point ses yeux de dessus le juste; et il établit les rois sur le trône pour toujours, et les conserve dans leur élévation ⁵.

8. Que si quelques-uns sont dans les chaînes, et resserrés par les liens de la pauvreté,

9. Dieu leur découvrira leurs œuvres et leurs crimes, parce qu'ils ont été très-violents.

10. Il leur ouvrira aussi l'oreille pour les reprendre, et il *leur* parlera, afin qu'ils reviennent de leur iniquité ⁶.

11. S'ils l'écoutent, et s'ils observent *ce qu'il leur dit*, ils passeront tous leurs jours en joie et leur année en gloire.

12. Mais s'ils ne l'écoutent point, ils passeront par l'épée, et ils périront dans leur folie ⁷.

13. Ceux qui sont dissimulés et doubles

ÿ. 2. — ¹ Eliu, ainsi que beaucoup d'autres cœurs superbes, se glorifie de parler pour la gloire de Dieu, tandis qu'en prenant toutes ces précautions, ils n'ont d'autre but que de se faire écouter avec plus de bienveillance, et d'avoir une occasion de se glorifier eux-mêmes.

ÿ. 3. — ² Dans l'hébr. : de loin, — d'une source profonde.

ÿ. 4. — ³ Dans l'hébr. : et c'est un homme sincère qui parle avec vous.

ÿ. 5. — ⁴ Dieu ne rejette pas les puissants à cause de leur puissance, ni les pauvres à cause de leur petitesse; mais il punit le vice dans tous, et ce qu'il fait néanmoins seulement en vue de corriger. Dans l'hébr. : Voici que Dieu est grand, et cependant il ne dédaigne point (ce qui est petit); il est grand par la force de son esprit.

ÿ. 7. — ⁵ Il établit toujours les justes dans un haut degré de bonheur. C'est les sens que les termes du verset semblent avoir en union avec ce qui suit. D'autres traduisent : 7 ... le juste; et il établit les rois pour toujours sur le trône, et ils s'élèvent. 8. Que s'ils (les rois) sont dans les chaînes etc.

ÿ. 10. — ⁶ Lorsque néanmoins les hommes pieux deviennent malheureux, c'est une preuve qu'ils sont tombés dans des péchés secrets. Par l'infortune et la misère, Dieu se propose de les ramener du péché à la vertu. Eliu depuis ÿ. 5-10. a donc voulu dire à Job : Ce n'est point parce que vous étiez puissant que Dieu vous a rejetés, mais c'est à cause de la malice qui était en vous. Juste autrefois, il vous avait élevé aux honneurs et aux richesses de la royauté; mais étant devenu superbe, il vous a précipité dans les chaînes de l'infortune, pour vous corriger et vous porter à faire pénitence.

ÿ. 12. — ⁷ ils mourront comme des insensés, qui n'ont pas voulu comprendre l'avertissement qui leur était donné, et détourner le châtement. *Pl. h. 4, 12. Isaïe, 5, 13. Osée, 4, 6.*

de cœur, attirent sur eux la colère de Dieu : ils ne crieront point ⁸ lorsqu'ils seront dans les chaînes ⁹.

14. Leur âme mourra d'une mort précipitée ¹⁰, et leur vie aura le même sort que les efféminés ¹¹.

15. Dieu tirera le pauvre des maux qui l'accablent, et il lui ouvrira l'oreille ¹² au jour de l'affliction.

16. Après donc vous avoir sauvé de l'abîme étroit et sans fond, il vous mettra fort au large; et vous vous reposerez à votre table qui sera pleine de viandes très-délicieuses ¹³.

17. Votre cause a été jugée comme celle d'un impie; mais vous gagnerez votre cause, et l'on vous rendra justice ¹⁴.

18. Que la colère donc ne vous surmonte point ¹⁵, pour vous porter à opprimer l'innocent, et que la multitude des dons ne vous détourne point ¹⁶.

19. Abaissez votre grandeur sans affliction ¹⁷; abaissez encore ceux qui abusent de l'excès de leur puissance.

20. N'allongez point la nuit, afin que les peuples puissent monter *jusqu'à vous*, au lieu de ces personnes *puissantes* ¹⁸.

21. Prenez garde de ne point vous laisser aller à l'iniquité ¹⁹; car vous avez commencé de la suivre, après être tombé dans la misère ²⁰.

vocant iram Dei, neque clamabunt cum vincti fuerint.

14. Morietur in tempestate anima eorum, et vita eorum inter effeminatos.

15. Eripiet de angustia sua pauperem, et revelabit in tribulatione aurem ejus.

16. Igitur salvabit te de ore angusto latissime, et non habente fundamentum subter se : requies autem mensæ tuæ erit plena pinguedine.

17. Causa tua quasi impij iudicata est, causam iudiciumque recipies.

18. Non te ergo superet ira, ut aliquem opprimas : nec multitudo donorum inclinet te.

19. Depone magnitudinem tuam absque tribulatione, et omnes robustos fortitudine.

20. Ne protrahas noctem, ut ascendat populi pro eis.

21. Cave ne declines ad iniquitatem : hanc enim cœpisti sequi post miseriam.

ŷ. 13. — ⁸ ils ne crieront point vers Dieu dans des sentiments d'humilité.

⁹ lorsqu'ils seront dans l'infortune.

ŷ. 14. — ¹⁰ dans la tempête, — d'une mort subite, violente. Dans l'hébr. : ... mourra dans sa jeunesse.

¹¹ Ils mourront comme les impudiques, les efféminés, de bonne heure et d'une manière effroyable.

ŷ. 15. — ¹² après qu'il l'aura averti, et que de son côté le pauvre l'aura écouté.

ŷ. 16. — ¹³ Litt : pleine de graisse. — Un vaste espace, et dans cet espace une table couverte de viandes grasses, est une image de la liberté et de l'abondance de l'homme dans le bonheur. Eliu en fait l'application à Job. De même que ce pauvre, qui est revenu à de meilleurs sentiments, Dieu vous délivrera aussi, si vous faites pénitence. Déjà votre jugement a été prononcé, et vous avez subi le châtement (17); convertissez-vous donc, afin que votre bonheur revienne aussi (18.).

ŷ. 17. — ¹⁴ Amendez-vous donc!

ŷ. 18. — ¹⁵ Eliu apprend à Job la manière dont il devra régler sa vie.

¹⁶ ne soyez point partial.

ŷ. 19. — ¹⁷ volontairement, sans y être contraint par l'affliction.

ŷ. 20. — ¹⁸ Levez-vous dès le matin, afin que les tribus des pasteurs puissent, quand votre santé sera rétablie, se présenter devant vous pour que vous leur rendiez justice, au lieu de ces dominateurs insolents (ŷ. 19.), que vous aimez à voir autour de vous. D'autres autrem.

ŷ. 21. — ¹⁹ d'appeler Dieu injuste, et en général de pécher.

²⁰ même après que Dieu vous a eu visité par l'infortune. Les versets 17-21. sont, dans l'hébreu, susceptibles d'être traduits et expliqués de différentes manières; aussi les interprètes sont-ils très-partagés sous l'un et l'autre rapport, et il y a tel passage dont on compte plus de seize traductions et explications différentes. Il y en a qui traduisent : 17. Mais si vous remplissez le rôle de l'impie, la cause et le jugement se suivront de près. 18. La colère! qu'elle ne vous précipite pas dans votre perte! Mais une forte rançon ne vous délivrerait pas. 19. Fera-t-il attention à

22. Ecce, Deus excelsus in fortitudine sua, et nullus ei similis in legislatoribus.

23. Quis poterit scrutari vias ejus? aut quis potest ei dicere: Operatus es iniquitatem?

24. Memento quod ignores opus ejus, de quo cecinerunt viri.

25. Omnes homines vident eum, unusquisque intuetur procul.

26. Ecce, Deus magnus vincens scientiam nostram: numerus annorum ejus inestimabilis.

27. Qui aufert stillas pluviae, et effundit imbres ad instar gurgitum.

28. Qui de nubibus fluunt, quæ prætexunt cuncta desuper.

29. Si voluerit extendere nubes quasi tentorium suum.

30. Et fulgurare lumine suo desuper, cardines quoque maris operiet.

31. Per hæc enim judicat populos, et dat escas multis mortalibus.

32. In manibus abscondit lucem, et præcipit ei ut rursus adveniat.

33. Annuntiat de ea amico suo,

22. Ne voyez-vous pas que Dieu est élevé dans sa puissance, et que nul de ceux qui ont imposé des lois ne lui est semblable²¹?

23. Qui pourra approfondir ses voies? ou qui peut lui dire: Vous avez fait une injustice?

24. Souvenez-vous que vous ne connaissez point ses ouvrages, dont les hommes ont parlé dans leurs cantiques²².

25. Tous les hommes le voient²³; mais chacun ne le regarde que de loin²⁴.

26. Certes Dieu est grand; il passe toute notre science, et ses années sont innombrables.

27. Lui qui, après avoir enlevé jusqu'aux moindres gouttes de la pluie, répand ensuite les eaux du ciel comme des torrents²⁵,

28. qui fondent des nues, dont toute la face du ciel est couverte²⁶;

29. qui étend les nuées quand il lui plaît, pour s'en servir comme d'un pavillon;

30. qui fait éclater du ciel ses foudres et ses éclairs, et couvre la mer même d'une extrémité à l'autre²⁷.

31. Car c'est ainsi qu'il exerce ses jugements sur les peuples, et qu'il distribue la nourriture à un grand nombre de mortels²⁸.

32. Il cache la lumière dans ses mains, et il lui commande ensuite de paraître de nouveau²⁹.

33. Il fait connaître à celui qu'il aime,

vos richesses? Non, ni à votre or, ni à l'immensité de vos trésors. 20. Ne soupirez pas après la nuit pour aller vers les peuples qui habitent dans les bas lieux (ne soupirez pas après les peuples du royaume de la mort, où votre sort ne serait pas excellent). 21. Prenez garde, ne vous tournez pas du côté du vice, car vous l'avez choisi plutôt (vous l'aimez mieux) que le malheur. D'autres autrem.

ŷ. 22. — ²¹ D'autres traduisent: nul d'entre les docteurs, les dominateurs. Eliu va tracer le tableau de la puissance et de la sagesse de Dieu, afin que Job se courbe sous sa main, implore son secours, et y puise l'espoir de sa délivrance.

ŷ. 24. — ²² Souvenez-vous que vous ne comprenez pas l'œuvre de la création, qui est célébrée dans tous les hymnes. — Dans les temps les plus anciens, les récits historiques et religieux étaient conservés et transmis au moyen des chants.

ŷ. 25. — ²³ Dieu dans ses œuvres.

²⁴ c'est-à-dire ne le voit que d'une manière imparfaite, obscure. Compar. 1. Cor. 13, 12.

ŷ. 27. — ²⁵ Dans l'hébr.: les eaux des nuées.

ŷ. 28. — ²⁶ Dans l'hébr.: ... des nues, et découlent sur une multitude d'hommes.

ŷ. 30. — ²⁷ et couvre de ténèbres dans la tempête jusqu'aux rivages les plus reculés de la mer. Il y en a qui traduisent d'après l'hébreu: 29. Et qui comprendra l'expansion des nuages, le fracas retentissant de sa tente? 30. Voici! il répand tout autour de lui sa lumière, et il couvre (de ténèbres) le fond de la mer. D'autres autrement.

ŷ. 31. — ²⁸ C'est au moyen des tempêtes dévastatrices, ou des pluies redoutables que Dieu exécute ses arrêts à l'égard des différents peuples, les châtiant par la dévastation, ou les récompensant par la fertilité.

ŷ. 32. — ²⁹ Suivant les interprètes grecs, Eliu entend ici la succession alternative du jour et de la nuit. D'après ce qui précède, on peut aussi entendre l'apparition et la disparition des éclairs.

que la lumière est son partage, et qu'il pourra s'élever jusqu'à elle ³⁰. | quod possessio ejus sit, et ad eam possit ascendere.

CHAPITRE XXXVII.

Eliu continue à parler de la toute-puissance, de la sagesse et de la justice de Dieu.

- | | |
|---|--|
| <p>1. C'est pour cela que mon cœur est saisi d'effroi, et qu'il sort comme de lui-même ¹.</p> <p>2. Ecoutez avec une profonde attention sa voix terrible, et les sons qui sortent de sa bouche.</p> <p>3. Il considère tout ce qui se passe sous le ciel ², et il répand sa lumière jusqu'aux extrémités de la terre.</p> <p>4. Un grand bruit s'élèvera après lui ³; il tonnera par la voix de sa grandeur; et après qu'on aura entendu sa voix, on ne pourra la comprendre ⁴.</p> <p>5. Dieu se rendra admirable par la voix de son tonnerre. C'est lui qui fait des choses grandes et impénétrables;</p> <p>6. qui commande à la neige de descendre sur la terre, et qui fait tomber les pluies de l'hiver, et les eaux impétueuses des grands orages;</p> <p>7. qui met comme un sceau sur la main de tous les hommes, afin qu'ils reconnaissent chacun leurs œuvres ⁵.</p> <p>8. La bête rentrera dans sa tanière, et elle demeurera dans sa caverne.</p> | <p>1. Super hœ expavit cor meum, et emotum est de loco suo.</p> <p>2. Audite auditionem in terrore vocis ejus, et sonum de ore illius procedentem.</p> <p>3. Subter omnes cœlos ipse considerat, et lumen illius super terminos terræ.</p> <p>4. Post eum rugiet sonitus, tonabit voce magnitudinis suæ; et non investigabitur, cum audita fuerit vox ejus.</p> <p>5. Tonabit Deus in voce sua mirabiliter, qui facit magna et inscrutabilia.</p> <p>6. Qui præcipit nivi ut descendat in terram, et hiemis pluviis, et imbri fortitudinis suæ.</p> <p>7. Qui in manu omnium hominum signat, ut noverint singuli opera sua.</p> <p>8. Ingredietur bestia latibulum, et in antro suo morabitur.</p> |
|---|--|

ÿ. 33. — ³⁰ Dieu fait connaître à ceux qui l'aiment, qu'il habite au sein de la lumière, et qu'ils y auront part un jour s'ils continuent à l'aimer. Les deux derniers versets sont dans le texte hébreu d'une telle obscurité, qu'on en a donné plus de trente-six traductions et explications. Il y en a qui traduisent : 32. Il tient le feu dans ses deux mains, et il lui donne ses ordres contre celui qui se révolte. 33. Il fait connaître sa voix contre les hommes, contre les troupeaux et contre les plantes. D'autres au contraire. — * Autrement. 32. Il revêt ses mains de la foudre, et il lui donne ses ordres contre celui qu'il veut frapper. 33. Son tonnerre annonce la tempête, et même le troupeau pressenti lorsqu'elle va s'élever.

ÿ. 1. — ¹ au sujet de la grandeur de Dieu, telle qu'elle paraît dans la tempête et dans toute la nature.

ÿ. 3. — ² au moyen de ses éclairs. D'autres traduisent l'hébreu : Il le répand (le tonnerre) sous le ciel tout entier.

ÿ. 4. — ³ Litt. : après elle (la lumière), une voix rugira.

⁴ on ne pourra s'en rendre parfaitement raison. D'autres traduisent d'après l'hébreu : ... de sa grandeur, et il ne retient point le reste (la pluie, la grêle), après qu'on a entendu sa voix.

ÿ. 7. — ⁵ D'autres : afin que chacun connaisse ses œuvres (de Dieu), — qui par l'hiver lie les mains des laboureurs, afin que l'homme apprenne à comprendre de combien peu de chose il est capable par son propre pouvoir; ou : afin que l'homme apprenne à connaître les œuvres de Dieu, la beauté des lois (des phénomènes) de la nature, même par l'hiver.

9. Ab interioribus egredietur tempestas, et ab Arcturo frigus.

10. Flaute Deo concrevit gelu, et rursum latissimæ funduntur aquæ.

11. Frumentum desiderat nubes, et nubes spargunt lumen suum.

12. Quæ lustrant per circuitum, quocumque eas voluntas gubernantis duxerit, ad omne quod præceperit illis super faciem orbis terrarum :

13. Sive in una tribu, sive in terra sua, sive in quocumque loco misericordiæ suæ eas jusserit inveniri.

14. Ausculta hæc Job : sta, et considera mirabilia Dei.

15. Numquid scis quando præceperit Deus pluviis, ut ostenderent faciem nubium ejus ?

16. Numquid nosti semitas nubium magnas, et perfectas scientias ?

17. Nonne vestimenta tua calida sunt, cum perflata fuerit terra austro ?

18. Tu forsitan cum eo fabricatus es cælos, qui solidissimi quasi ære fusi sunt.

19. Ostende nobis quid dicamus

9. La tempête sortira des lieux les plus cachés⁶, et le froid des vents d'aquilon.

10. La glace se forme au souffle de Dieu. et les eaux se répandent ensuite en grande abondance⁷.

11. Le froment désire les nuées⁸, et les nuées répandent leur lumière⁹.

12. Elles éclairent de toutes parts sur la face de la terre, partout où elles sont conduites par la volonté de celui qui les gouverne, et selon les ordres qu'elles ont reçus de lui¹⁰,

13. soit dans une tribu¹¹, soit dans une terre qui soit à lui¹², soit en quelque lieu que ce puisse être, où il veut répandre sa miséricorde, et où il leur aura commandé de se trouver.

14. Job, écoutez ceci avec attention ; arrêtez-vous, et considérez les merveilles de Dieu.

15. Savez-vous quand Dieu a commandé aux pluies de faire paraître la lumière de ses nuées¹³ ?

16. Connaissez-vous les grandes routes¹⁴ de ses nuées, et la parfaite science¹⁵ ?

17. Vos vêtements ne sont-ils pas échauffés, lorsque le vent du midi souffle sur la terre¹⁶ ?

18. Vous avez peut-être formé avec lui les cieux qui sont aussi solides que s'ils étaient d'airain¹⁷ ?

19. Faites-nous voir ce que nous lui di-

ŷ. 9. — ⁶ D'autres : des pays de l'intérieur, — du Sud. *Voy. p. h.* 9, 9. C'est de ce côté que dans la Palestine et l'Idumée, les tempêtes viennent. *Voy. Ps.* 77, 26. *Zach.* 9, 14.

ŷ. 10. — ⁷ dans le dégel. Dans l'hébreu : ... de Dieu, et l'étendue des eaux se resserre.

ŷ. 11. — ⁸ la pluie.

⁹ les éclairs, qui précèdent la pluie. Quelques-uns traduisent l'hébreu : et la sérénité chasse les nuages, sa lumière dissipe les nuées. D'autres autrement.

ŷ. 12. — ¹⁰ Les nuages sont dans la main de Dieu ; il envoie les uns d'un côté, les autres d'un autre : tantôt pour obscurcir le soleil et tempérer ses ardeurs, tantôt pour répandre la pluie, tantôt pour porter les éclairs, la tempête et la grêle. Dieu se montre à eux comme le maître souverain, auquel tout obéit.

ŷ. 13. — ¹¹ sur une race. Dans l'hébreu : soit pour servir de fléau

¹² Litt. : soit dans sa terre, — soit pour sa terre en général.

ŷ. 15. — ¹³ Comprenez-vous quand et comment Dieu commande que les éclairs partent des nuées avec la pluie ?

ŷ. 16. — ¹⁴ Autrement : la pondération, l'équilibre des nuées.

¹⁵ Dans l'hébreu : ... nuées ? connaissez-vous les merveilles de celui qui est parfait en sagesse ?

ŷ. 17. — ¹⁶ Vos vêtements ne sont-ils pas brûlants sur votre corps, lorsque le vent du Midi souffle ? Or, savez-vous pareillement pourquoi ce vent amène la chaleur, d'où il vient ?

ŷ. 18. — ¹⁷ L'atmosphère environne la terre comme une substance solide. Les effets de l'air, lorsqu'il se met en mouvement, sont vraiment extraordinaires. — * Il y en a qui trad. l'hébr. : Entendez-vous avec lui les nuages, qui sont fermes comme un miroir de métal fondu ?

rons ; car pour nous autres , nous sommes enveloppés de ténèbres¹⁸.

20. Qui pourra lui rendre raison des choses que je viens de dire ? Que si quelque homme entreprenait d'en parler, il serait comme absorbé¹⁹.

21. Mais maintenant ils ne voient point la lumière²⁰ ; l'air s'épaissit tout d'un coup en nuées²¹, et un vent qui passe les dissipera²².

22. L'or²³ vient du côté de l'aquilon ; et la louange que l'on donne à Dieu doit être accompagnée du tremblement²⁴.

23. Nous ne pouvons le comprendre d'une manière digne de lui. Il est grand par sa puissance, par son jugement et par sa justice ; et il est véritablement ineffable.

24. C'est pourquoi les hommes le craindront ; et nul de ceux qui se croient sages n'osera envisager sa grandeur²⁵.

illi : nos quippe involvimur tenebris.

20. Quis narrabit ei quæ loquor ? etiam si locutus fuerit homo, devorabitur.

21. At nunc non vident lucem : subito aer cogetur in nubes, et ventus transiens fugabit eas.

22. Ab aquilone aurum venit, et ad Deum formidolosa laudatio.

23. Digne eum invenire non possumus : magnus fortitudine, et iudicio, et justitia, et enarrari non potest.

24. Ideo timebunt eum viri, et non audebunt contemplari omnes qui sibi videntur esse sapientes.

ŷ. 19. — ¹⁸ Nous autres, nous ne comprenons point les causes de ces merveilles, nous ne pouvons qu'admirer et adorer ; pour vous, qui prétendez être sage, instruisez-nous là-dessus, afin que nous puissions résoudre l'énigme qu'il nous propose.

ŷ. 20. — ¹⁹ Même ce que je viens de dire, nul ne pourrait le lui dire, et l'exposer devant lui comme étant la vérité, sans mériter par sa témérité d'être subitement anéanti. Combien moins oserons-nous exposer les causes les plus profondes de ces merveilles de la nature ! D'autres autrem.

ŷ. 21. — ²⁰ Mais cela ne peut même arriver, car l'homme ne peut acquérir ici-bas la vraie science.

²¹ Nous croyons souvent apercevoir quelque chose, mais soudain la clarté de l'air s'enveloppe de nuages ; tout-à-coup nous nous voyons de nouveau contraints de confesser notre ignorance.

²² Toutefois cet état de ténèbres ne durera pas toujours ; Dieu les dissipera un jour, comme le vent dissipe les nuages.

ŷ. 22. — ²³ La sérénité, comme l'entendent les interprètes hébreux et latins. En effet, le vent du Nord dissipe les nuages que le vent du Midi a amoncés. Tout cela doit être pris dans un sens figuré, et signifie : De même que les vents du Nord amènent la sérénité, ainsi, lorsqu'un jour Dieu aura purifié le ciel de notre esprit des ténèbres qui l'environnent, s'élèvera aussi cette lumière à la clarté de laquelle nous verrons ses merveilles, et tout ce qui reste présentement d'obscurité pour nous touchant les voies de sa Providence se dissipera.

²⁴ La connaissance des merveilles de Dieu inspire la louange et la crainte, à la vue de sa grandeur.

ŷ. 24. — ²⁵ Nul, quelque sage qu'il soit, ne sondera les voies et les merveilles inscrutables de sa Providence ; ainsi rendez-vous, ô Job, et adorez ses jugements.

CHAP. 38. — 39.

CHAPITRE XXXVIII.

Dieu apparaît pour décider la dispute, et il montre que sa sagesse dans ses œuvres ne peut être sondée

1. Respondens autem Dominus Job de turbine, dixit :

2. Quis est iste involvens sententias sermonibus imperitis ?

3. Accinge sicut vir lumbos tuos : interrogabo te, et responde mihi.

4. Ubi eras quando ponebam fundamenta terræ ? indica mihi si habes intelligentiam.

5. Quis posuit mensuras ejus, si nosti ? vel quis tetendit super eam lineam ?

1. Alors le Seigneur parla à Job du milieu d'un tourbillon¹, et lui dit :

2. Qui est celui-là qui mêle des sentences avec des discours inconsiderés et ignorants² ?

3. Ceignez vos reins comme un homme de cœur³ ; je vous interrogerai, et vous me répondrez.

4. Où étiez-vous quand je jetai les fondements de la terre ? dites-le moi si vous avez de l'intelligence⁴.

5. Savez-vous qui en a réglé toutes les mesures, ou qui a tendu sur elle le cordeau⁵ ?

§. 1. — ¹ Dieu apparaît comme juge ; de là vient qu'il apparaît au milieu des tonnerres et des éclairs.

§. 2. — ² Si l'on fait attention qu'il est dit dans le premier verset que Dieu parle à Job, et que le discours depuis le troisième verset s'adresse également à Job, on trouvera très-vraisemblable que les paroles de ce verset renferment aussi un blâme, non pas d'Eliu, mais de Job. Ce sentiment s'appuie sur la version grecque des Septante, et il est défendu par saint Chrysostôme, saint Augustin, et un grand nombre d'autres. Selon cette opinion, Dieu, par les paroles ci-dessus, blâme Job, non pas d'avoir blessé d'une manière quelconque la vérité, ou d'avoir parlé d'une manière inexacte de la Providence et de la justice divine (il avait au contraire expressément enseigné au chap. 28. que la sagesse de Dieu est inscrutable, et que par conséquent les voies de sa Providence ne peuvent être jugées par les hommes, dont la vue est bornée), mais parce qu'il avait entouré, et comme enveloppé la pensée décisive de beaucoup d'autres discours, qui tous, il est vrai, contenaient la vérité, mais n'avaient pas un rapport direct à sa cause, et donnaient seulement occasion à ses amis de donner le vrai point de la question, et de tirer de fausses conclusions. Dieu apparaît maintenant, et il expose cette pensée décisive dégagée de tous les développements étrangers, qui pouvaient l'obscurcir. Il fait voir par les merveilles incompréhensibles de la nature, qu'il est impossible de scruter la sagesse divine ; d'où résulte ensuite d'elle-même la conséquence, que l'homme ne doit point disputer avec Dieu touchant ses destinées, mais que son devoir est de s'abandonner à ses décrets divins, sans en rechercher le fondement. Il ne fait pas connaître la cause pour laquelle Job souffre, ni d'après quelles lois Dieu distribue le bonheur et le malheur entre les hommes sur la terre, parce qu'il eût été au-dessous de la dignité de Dieu de répondre aux plaintes de l'homme, et de lui rendre raison de sa conduite ; et aussi parce que ce qui convient uniquement à l'homme, c'est de se soumettre à Dieu, et de s'abandonner avec une confiance aveugle à sa Providence.

§. 3. — ³ Tenez-vous prêt à disputer avec moi, mais courageusement ! Lorsque les Orientaux voulaient se préparer au combat, ils retroussaient au moyen d'une ceinture leurs longs vêtements.

§. 4. — ⁴ Dieu fait voir quelle est la petitesse de l'homme et son impuissance à découvrir les desseins de Dieu. Jeter les fondements de la terre est la même chose que la créer.

§. 5. — ⁵ La terre est comparée à un édifice, dont les parties sont exactement mesurées au cordeau, afin qu'elles soient entre elles dans un rapport convenable.

6. Sur quoi ses bases sont-elles affermies, ou qui en a posé la pierre angulaire,

7. lorsque les astres du matin me louaient tous ensemble, et que tous les enfants de Dieu étaient transportés de joie ⁶ ?

8. Qui a mis les digues à la mer pour la tenir enfermée, lorsqu'elle se débordait en sortant comme du sein de sa mère ⁷,

9. lorsque pour vêtement je la couvrais d'un nuage, et que je l'enveloppais d'obscurité, comme on enveloppe un enfant de bandelottes ⁸ ?

10. Je l'ai resserrée dans les bornes que je lui ai marquées; j'y ai mis des portes et des barrières;

11. je lui ai dit : Vous viendrez jusque-là, et vous ne passerez pas plus loin; et vous briserez ici l'orgueil de vos flots.

12. Est-ce vous qui depuis que vous êtes au monde, avez donné les ordres à l'étoile du matin, et qui avez montré à l'aurore le lieu où elle doit naître ⁹ ?

13. Est-ce vous qui, tenant les extrémités de la terre ¹⁰, l'avez ébranlée, et en avez secoué et rejeté les impies ¹¹ ?

14. Elle ¹² sera établie comme un cachet sur la terre molle ¹³, et elle demeurera comme un vêtement ¹⁴.

15. La lumière des impies ¹⁵ leur sera ôtée, et leur bras élevé ¹⁶ sera brisé.

6. Super quo bases illius solidatæ sunt? aut quis demisit lapidem angularem ejus,

7. Cum me laudarent simul astra matutina, et jubilarent omnes filii Dei?

8. Quis conclusit ostia mare, quando erumpebat quasi de vulva procedens :

9. Cum ponerem nubem vestimentum ejus, et caligine illud quasi pannis infantia obvolverem?

10. Circumdedi illud terminis meis, et posui vectem, et ostia;

11. Et dixi : Usque huc venies, et non procedes amplius, et hic confringes tumentes fluctus tuos.

12. Numquid post ortum tuum præcepisti diluculo, et ostendisti aurora locum suum?

13. Et tenuisti concutiens extrema terræ, et excussisti impios ex ea?

14. Restituetur ut lutum signaculum, et stabit sicut vestimentum :

15. Auferetur ab impiis lux sua, et brachium excelsum confringetur.

ÿ. 7. — ⁶ Par les astres du matin, de même que par les enfants de Dieu, sont désignés les anges, qui sont appelés ainsi parce qu'ils furent créés avant notre terre, et comme à son aurore. Ils sont ici représentés comme poussant des cris de joie au moment de la création, pour louer et célébrer le Créateur. C'était d'ailleurs la coutume chez les anciens de placer la pierre fondamentale des édifices au milieu des chants et au son des instruments. Voy. 1. *Esdr.* 3, 10. 11. *Zach.* 4, 7.

ÿ. 8. — ⁷ Qui a marqué, lors de la création, à la mer ses limites? Voy. *Ps.* 103, 5-9.

ÿ. 9. — ⁸ La masse épaisse des nuages était comme le vêtement dont cet horrible enfant de la création fut couvert.

ÿ. 12. — ⁹ La succession du jour et de la nuit s'est-elle opérée une seule fois par vos ordres?

ÿ. 13. — ¹⁰ comme je le fais par l'aurore.

¹¹ Lorsque l'aurore paraît et répand sa lumière jusqu'aux derniers confins de la terre, alors elle saisit en quelque sorte la terre comme un linceul par ses extrémités, et en rejette, en les agitant, les impies, parce que lorsqu'elle répand sa lumière, les impies fuient dans les ténèbres.

ÿ. 14. — ¹² la terre.

¹³ D'autres traduisent : 13..... les impies, 14. afin qu'elle (la terre) soit de nouveau formée comme un sceau d'argile, et qu'elle etc. — afin que la terre, après que les ténèbres et les méchants en auront disparu, reprenne son ancienne forme. De même que l'argile ou la cire reprend la forme du sceau, lorsque le sceau y est de nouveau appliqué, ainsi, le matin, la terre reprend sa forme, lorsque l'aurore, à la faveur de sa lumière, permet de nouveau de distinguer les objets, y imprime en quelque sorte le sceau, les bornes.

¹⁵ avec une éclatante magnificence.

ÿ. 15. — ¹⁵ D'autres traduisent : afin que leur lumière soit ôtée aux impies, et que le bras etc. — La lumière des méchants, la lumière dans laquelle ils agissent est la nuit. Leur lumière disparaît au lever de la lumière. Voy. *pl. h.* 24, 17.

¹⁶ le bras des orgueilleux.

16. Numquid ingressus es profunda maris, et in novissimis abyssi deambulasti?

17. Numquid apertæ sunt tibi portæ mortis, et ostia tenebrosa vidisti?

18. Numquid considerasti latitudinem terræ? Indica mihi, si nosti omnia,

19. In qua via lux habitet, et tenebrarum quis locus sit:

20. Ut ducas unumquodque ad terminos suos, et intelligas semitas domus ejus.

21. Sciebas tunc quod nasciturus esses? et numerum dierum tuorum noveras?

22. Numquid ingressus es thesauros nivis, aut thesauros grandinis aspexisti?

23. Quæ præparavi in tempus hostis, in diem pugnæ et belli?

24. Per quam viam spargitur lux, dividitur æstus super terram?

25. Quis dedit vehementissimo imbri cursum, et viam sonantis tonitruï,

26. Ut plueret super terram absque homine, in deserto, ubi nullus mortalium commoratur,

27. Ut impleret inviam et desolatam, et produceret herbas virentes?

28. Quis est pluvie pater? vel quis genuit stillas roris?

29. De cujus utero egressa est glacies? et gelu de cælo quis genuit?

30. In similitudinem lapidis aquæ durantur, et superficies abyssi constringitur.

31. Numquid conjungere valebis

16. Etes-vous entré jusqu'au fond de la mer? et avez-vous marché dans les extrémités de l'abîme?

17. Les portes de la mort vous ont-elles été ouvertes? les avez-vous vues, ces portes noires et ténébreuses¹⁷?

18. Avez-vous considéré toute l'étendue de la terre? Dites-moi, puisque vous avez la connaissance de toutes choses,

19. où habite la lumière, et quel est le lieu des ténèbres;

20. afin que vous conduisiez chacune¹⁸ en son propre lieu, ayant connu le chemin et les routes de leur demeure.

21. Saviez-vous alors¹⁹ que vous deviez naître? et connaissez-vous le nombre de vos jours?

22. Etes-vous entré dans la connaissance des trésors de la neige²⁰? ou avez-vous vu les trésors de la grêle,

23. que j'ai préparés pour le temps de l'ennemi, pour le jour de la guerre et du combat²¹?

24. Savez-vous par quelle voie la lumière se propage, et la chaleur se répand sur la terre²²?

25. Qui a donné cours aux pluies impétueuses, et un passage au bruit éclatant du tonnerre,

26. pour faire pleuvoir dans une terre qui est sans homme, dans un désert où nul mortel ne demeure²³;

27. pour inonder des champs affreux et inhabités, et pour y produire des herbes vertes?

28. Qui est le père de la pluie, et qui a produit les gouttes de la rosée?

29. Du sein de qui la glace est-elle sortie? et qui a produit la gelée dans l'air?

30. Les eaux se durcissent comme la pierre²⁴, et la surface de l'abîme se presse et devient solide²⁵.

31. Pourrez-vous joindre ensemble les

ŷ. 17. — ¹⁷ Connaissez-vous l'empire des morts?

ŷ. 20. — ¹⁸ la lumière et les ténèbres.

ŷ. 21. — ¹⁹ lorsque j'ai créé tout cela.

ŷ. 22. — ²⁰ dans les magasins de la neige.

ŷ. 23. — ²¹ afin de m'en servir comme de moyens de châtement. Voyez 2. Moys. 9, 19. Jos. 10, 11. Apoc. 16, 21.

ŷ. 24. — ²² Dans l'hébreu : quelle est la voie par laquelle la lumière se disperse, le vent d'Orient foud sur la terre?

ŷ. 26. — ²³ afin que même la terre qui est sans hommes, soit fertilisée en faveur des bêtes et des plantes qui s'y trouvent.

ŷ. 30. — ²⁴ par le froid.

²⁵ est solidifiée par la gelée.

étoiles brillantes des Pléiades ²⁶, et détourner l'Ourse de son cours ²⁷?

32. Est-ce vous qui faites paraître en son temps sur les enfants des hommes l'étoile du matin, ou qui faites lever l'étoile du soir ²⁸?

33. Savez-vous l'ordre et les mouvements du ciel ²⁹? et est-ce vous qui lui donnez des règles sur la terre?

34. Elèverez-vous votre voix jusqu'aux nuées ³⁰, pour faire fondre leurs eaux sur vous avec abondance ³¹?

35. Commanderez-vous aux tonnerres, et partiront-ils dans l'instant? et en revenant ensuite vous diront-ils : Nous voici?

36. Qui a mis la sagesse dans le cœur de l'homme? ou qui a donné au coq l'intelligence ³²?

37. Qui racontera toute la conduite des cieux ³³? ou qui fera cesser toute l'harmonie du ciel ³⁴?

38. Lorsque la poussière se répandait sur la terre, et que les mottes se formaient et se durcissaient, où étiez-vous ³⁵?

39. Prendrez-vous la proie pour la lionne, et en rassasierez-vous la faim de ses petits,

40. lorsqu'ils sont couchés dans leurs antres, et qu'ils épient dans leurs cavernes?

41. Qui prépare au corbeau sa nourriture, lorsque ses petits courant çà et là crient à Dieu, parce qu'ils n'ont rien à manger ³⁶?
Ps. 146, 9.

micantes stellas Pleiadas, aut gyrum Arcturi poteris dissipare?

32. Numquid producis Luciferum in tempore suo, et Vesperum super filios terræ consurgere facis?

33. Numquid nosti ordinem cœli, et pones rationem ejus in terra?

34. Numquid elevabis in nebula vocem tuam, et impetus aquarum operiet te?

35. Numquid mittes fulgura, et ibunt, et revertentia dicent tibi: Adsumus?

36. Quis posuit in visceribus hominis sapientiam? vel quis dedit gallo intelligentiam?

37. Quis enarrabit cœlorum rationem, et contentum cœli quis dormire faciet?

38. Quando fundebatur pulvis in terra, et glebæ compingebantur?

39. Numquid capies leæna prædam, et animam catulorum ejus implebis,

40. Quando cubant in antris, et in specubus insidiantur?

41. Quis præparat cibo escam suam, quando pulli ejus clamant ad Deum, vagantes, eo quod non habeant cibos?

ÿ. 31. — ²⁶ Voy. pl. h. 9, 9. Pouvez-vous rassembler les Pléiades, qui sont entre elles à des distances fixées?

²⁷ ou bien pouvez-vous éloigner de leur place les étoiles qui se trouvent dans la constellation appelée Chariot, changer leur cours?

ÿ. 32. — ²⁸ Dans l'hébr. : Est-ce vous qui faites paraître les signes du zodiaque chacun en son temps, et qui amenez l'ours avec ses enfants? D'autres autrem. Il s'agit des constellations.

ÿ. 33. — ²⁹ des saisons, de l'influence du ciel sur la terre en général.

ÿ. 34. — ³⁰ Pouvez-vous faire tonner et appeler la pluie?

³¹ Litt. : et l'impétuosité des eaux vous couvrira. — Et l'abondance de la pluie se répandra-t-elle sur vous à votre parole?

ÿ. 36. — ³² pour annoncer à heure fixe par son chant l'approche du jour. L'hébreu est traduit diversement : Qui a mis la sagesse dans leur sillonnement (des éclairs)? qui a donné l'intelligence aux météores? D'autres autrem.

ÿ. 37. — ³³ Qui dépendra les lois du ciel, le pouvoir qu'il exerce sur la terre?

³⁴ Qui troublera l'harmonie du ciel, qui suspendra le cours des astres? Dans le texte hébreu : Qui comptera avec sagesse les nuées? qui versera les outres du ciel?

ÿ. 38. — ³⁵ Autrement : Quand la poussière s'est-elle formée en terre, et quand les mottes se sont-elles durcies? — Quand cette terre est-elle sortie de la poussière? le savez-vous? Tel paraît être le sens de la Vulgate. Dans l'hébreu on rattache ce verset au précédent de cette manière : les outres du ciel, lorsque la poussière se réduit en masses fusibles, et que les mottes adhèrent les unes aux autres?

ÿ. 41. — ³⁶ Les soins maternels de la Providence divine s'étendent non-seulement sur le roi des animaux, le lion, mais encore sur le corbeau, cet animal vorace, qu'on n'aime ni à voir ni à entendre. Quoique les corbeaux se multiplient beaucoup, Dieu ne laisse pas de prendre soin de leurs jeunes couvées, et de leur procurer la nourriture qui leur est nécessaire. Voyez Ps. 146.

CHAPITRE XXXIX.

Dieu continue à retracer les merveilles de sa toute-puissance, il blâme Job d'avoir eu la présomption d'entrer en discussion avec lui, et Job reconnaît qu'il a eu tort.

1. Numquid nosti tempus partus ibicum in petris, vel parturientes cervas observasti?

2. Dinumerasti menses conceptus earum, et scisti tempus partus earum?

3. Incurvantur ad fœtum, et pariunt, et rugitus emittunt.

4. Separantur filii earum, et pergunt ad pastum : egrediuntur, et non revertuntur ad eas.

5. Quis dimisit onagrum liberum, et vincula ejus quis solvit?

6. Cui dedi in solitudine domum, et tabernacula ejus in terra salsuginis.

7. Contemnit multitudinem civitatis, clamorem exactoris non audit.

8. Circumspicit montes pascuæ suæ, et virentia quæque perquirit.

9. Numquid volet rhinoceros servire tibi, aut morabitur ad præsepe tuum?

10. Numquid alligabis rhinocerotam ad arandum loro tuo? aut confringet glebas vallium post te?

1. Savez-vous le temps auquel les chèvres sauvages enfantent dans les rochers? ou avez-vous observé l'enfantement des biches?

2. Avez-vous compté les mois qu'elles portent leurs fruits? et savez-vous le temps auquel elles s'en déchargent?

3. Elles se courbent pour faire sortir leurs faons; et elles le mettent au jour en jetant des cris et des hurlements.

4. Leurs petits se séparent d'elles pour chercher leur nourriture; et étant sortis, ils ne reviennent plus à elles.

5. Qui a laissé aller libre l'âne sauvage? et qui lui a rompu ses liens¹?

6. Je lui ai donné une maison dans la solitude, et des lieux de retraite dans une terre stérile².

7. Il méprise les assemblées des villes; il n'entend point la voix d'un maître dur et impérieux.

8. Il regarde de tous côtés les montagnes où il trouvera ses pâturages, et il cherche partout des herbages verts.

9. Le rhinocéros³ voudra-t-il bien vous servir, et demeurera-t-il à votre étable?

10. Lierez-vous le rhinocéros aux traits, afin qu'il laboure et qu'il rompe après vous les mottes des vallons⁴.

§. 5. — ¹ Dieu a assujetti à l'homme, pour son service, beaucoup d'animaux plus forts et plus grands que l'ouagre; mais il a exempté l'âne sauvage de cette servitude, sans que l'homme puisse le dompter. Il n'a ni étable ni maître, et il trouve loin du tumulte des villes, par la libérale providence de Dieu, son fourrage dans le désert, sans que l'homme y contribue. Saint Grégoire observe que le Créateur, par la liberté de cet animal, a voulu en même temps marquer la liberté de ceux qui, loin des affaires extérieures, que l'apôtre dit être une servitude de l'homme, s'adonnent à la science des choses de Dieu et à leur propre sanctification. Les sages de ce monde méprisent ces âmes simples, et les traitent de stupides et d'inutiles; mais la sagesse de ce monde est folie devant Dieu. Dieu, il est vrai, n'exige pas de tous qu'ils se retirent dans la solitude du désert; mais quiconque veut mettre le salut de son âme en sûreté, doit au moins conserver la liberté et la solitude du cœur, et ne prendre sur lui la servitude que Dieu lui a imposée, qu'en vue de remplir les devoirs de la charité.

§. 6. — ² Littéralement : une terre de sel, — une terre stérile. Voy. 5. *Moy.* 23.

§. 9. — ³ D'autres traduisent : Le buffle.

§. 10. — ⁴ qu'il traîne la herse.

11. Aurez-vous confiance en sa grande force ? et lui laisserez-vous vos travaux ?

12. Croirez-vous qu'il vous rendra ce que vous aurez semé ⁵ et qu'il remplira votre aire ⁶ ?

13. La plume de l'autruche est semblable à celle de la cigogne et de l'épervier ⁷.

14. Lorsqu'elle abandonne ses œufs sur la terre, sera-ce vous qui les échaufferez dans la poussière ⁸ ?

15. Elle oublie qu'on les foulera aux pieds, ou que les bêtes sauvages les écraseront.

16. Elle est dure et insensible à ses petits, comme s'ils n'étaient point à elle. Elle a rendu son travail inutile, sans y être forcée par aucune crainte ⁹ ;

17. car Dieu l'a privée de sagesse, et ne lui a point donné l'intelligence ¹⁰.

18. A la première occasion elle court, élevant ses ailes ; elle se moque du cheval, et de celui qui est dessus ¹¹.

19. Est-ce vous qui donnerez au cheval sa force, qui lui ferez pousser ses hennissements ¹²,

20. ou qui le ferez bondir comme les sauterelles ? Le souffle si fier de ses narines répand la terreur.

21. Il frappe du pied la terre ; il s'élance avec audace ; il court au-devant des hommes armés.

11. Numquid fiduciam habebis in magna fortitudine ejus, et derelinques ei labores tuos ?

12. Numquid credes illi quod sementem reddat tibi, et aream tuam congreget ?

13. Penna struthionis similis est pennis herodii, et accipitris.

14. Quando derelinquit ova sua in terra, tu forsitan in pulvere calefacies ea ?

15. Obliviscitur quod pes conculcet ea, aut bestia agri conterat.

16. Durator ad filios suos quasi non sint sui, frustra laboravit nullo timore cogente.

17. Privavit enim eam Deus sapientia, nec dedit illi intelligentiam.

18. Cum tempus fuerit, in altum alas erigit : deridet equum et ascensorem ejus.

19. Numquid præbebis equo fortitudinem, aut circumdabis collo ejus hinnitum ?

20. Numquid suscitabis eum quasi locustas ? gloria narium ejus terror.

21. Terram ungula fodit, exultat audacter : in occursum pergit armatis.

ŷ. 12. — ⁵ par son travail des champs.

⁶ Le sens de tout ceci est : Voici le rhinocéros, sa nature surpasse également vos forces ; vous ne pouvez rien obtenir par la violence, il faut laisser Dieu gouverner, et vous soumettre à ses décrets et à sa conduite.

ŷ. 13. — ⁷ et cependant elle ne peut voler ; ou pouvez-vous changer sa nature ? L'autruche a aux ailes et à la queue de grandes plumes blanches et noires, comme la cigogne et l'épervier ; cependant elle ne peut voler, mais elle prend son élan sur la terre en étendant ses ailes, et court avec une grande rapidité. Dans l'hébr. : L'aile de l'autruche, qui s'agit gaïement, n'est-elle pas semblable à la plume et à l'aile de la cigogne ?

ŷ. 14. — ⁸ L'autruche ne fait point son nid sur les hauteurs, comme les autres oiseaux, mais elle fait un creux dans la poussière, où elle le cache. La femelle laisse par oubli ses œufs perdus dans le sable, jusqu'à ce que le soleil les fasse éclore, ou qu'une autre autruche femelle les couve. — Comprenez-vous pourquoi Dieu n'a pas donné à l'autruche envers ses petits autant de tendresse qu'à la cigogne, qui place son nid sur les hauteurs ? ou pouvez-vous changer sa nature ?

ŷ. 16. — ⁹ Les peines de son enfancement sont souvent inutiles, parce qu'elle ne prend pas soin de ses petits, et qu'elle n'est nullement inquiétée par la crainte de les perdre. Comprenez-vous pourquoi Dieu souffre cela, ainsi que beaucoup d'autres choses extraordinaires, mauvaises, dans la nature, ou pouvez-vous le changer ?

ŷ. 17. — ¹⁰ Dieu l'a rendue oublieuse, stupide.

ŷ. 18. — ¹¹ Dans l'occasion, lorsqu'elle se met en fuite, ou qu'elle poursuit ses ennemis, elle surpasse en vitesse le coursier et le cavalier. C'est ainsi que Dieu a doué les animaux de dons divers, sans que l'homme puisse en découvrir la cause.

ŷ. 19. — ¹² Litt. : ou qui environnerez son cou du hennissement ? — Pouvez-vous donner au cheval de bataille le hennissement, qu'il fait retentir autour de son cou ?

22. Contemnit pavorem, nec credit gladio.

23. Super ipsum sonabit pharetra, vibrabit hasta et clypeus.

24. Fervens et fremens sorbet terram, nec reputat tubæ sonare clangorem.

25. Ubi audierit buccinam, dicit : Vah, procul odoratur bellum, exhortationem ducum, et ululatum exercitus.

26. Numquid per sapientiam tuam plumescit accipiter, expandens alas suas ad austrum ?

27. Numquid ad præceptum tuum elevabitur aquila, et in arduis ponet nidum suum ?

28. In petris manet, et in præruptis silicibus commoratur atque inaccessis rupibus.

29. Inde contemplatur escam, et de longe oculi ejus prospiciunt.

30. Pulli ejus lambent sanguinem : et ubicumque cadaver fuerit, statim adest.

31. Et adjecit Dominus, et locutus est ad Job :

32. Numquid qui contendit cum Deo, tam facile conquiescit ? utique qui arguit Deum, debet respondere ei.

33. Respondens autem Job Domino, dixit :

34. Qui leviter locutus sum, respondere quid possum ? manum meam ponam super os meum.

35. Unum locutus sum, quod utinam non dixissem ; et alterum, quibus ultra non addam.

22. Il ne peut être touché de la peur, le tranchant des épées ne l'arrête point.

23. Des flèches sifflent autour de lui ¹³ ; le fer des lances et des dards le frappe de ses éclairs ¹⁴.

24. Il écume, il frémit, et il absorbe la terre ¹⁵ ; il est intrépide au bruit des trompettes ¹⁶.

25. Lorsqu'on sonne la charge ¹⁷ il dit : Allons. Il sent de loin le combat, *il entend* la voix des capitaines qui encouragent les soldats, et les cris confus d'une armée.

26. Est-ce par votre sagesse que l'épervier se couvre de plumes, étendant ses ailes vers le midi ¹⁸.

27. L'aigle, à votre commandement, s'élèvera-t-elle en haut, et fera-t-elle son nid dans les lieux les plus élevés ?

28. Elle demeure dans des pierres, dans des montagnes escarpées, et dans des rochers inaccessibles.

29. Elle contemple de là sa proie, et ses yeux découvrent de loin.

30. Ses petits sucent le sang, et en quelque lieu que paraisse un corps mort, elle fond dessus.

31. Le Seigneur parla de nouveau à Job, et lui dit ¹⁹ :

32. Celui qui dispute contre Dieu, se réduit-il si facilement au silence ²⁰ ? Certainement quiconque reprend Dieu, doit lui répondre.

33. Alors Job répondant au Seigneur, dit :

34. Puisque j'ai parlé avec légèreté, comment pourrai-je répondre ²¹ ? Je n'ai qu'à mettre ma main sur ma bouche.

35. J'ai dit une chose que je souhaiterais n'avoir point dite, et une autre encore, et je n'y ajouterai rien davantage ²².

ÿ. 23. — ¹³ Litt. : Le carquois retentit sur lui, — proprement sur le cavalier.

¹⁴ Dans l'hébr. : la lance et le bouclier brillent. Autrem. : la pique et la lance etc.

ÿ. 24. — ¹⁵ Litt. : Ecunant et frémissant, il absorbe la terre ; — il court de tous côtés au milieu du combat.

¹⁶ Litt. : il ne tient compte du son de la trompette, — qui sonne le retour, il ne veut point s'arrêter.

ÿ. 25. — ¹⁷ Litt. : Lorsqu'il entend la trompette, — appelant au combat.

ÿ. 26. — ¹⁸ Pouvez-vous donner à l'épervier des ailes, et lui apprendre à prendre son vol vers le sud, lorsque l'hiver approche ?

ÿ. 31. — ¹⁹ Dieu a jusqu'ici proposé plusieurs questions à Job touchant les divers phénomènes de la nature et les propriétés des animaux en particulier, afin de le convaincre de plus en plus de son inépuisable sagesse, ainsi que de l'ignorance et de la faiblesse des hommes, et de le réduire à une soumission et à un silence absolu. Après une courte pause, il engage Job à lui répondre.

ÿ. 32. — ²⁰ Est-il possible que celui qui portait l'audace jusqu'à vouloir discuter avec Dieu, soit si aisément réduit au silence ?

ÿ. 34. — ²¹ avec légèreté, inconsidérément, m'abandonnant au scutiment de la douleur et des déchirements de la nature.

ÿ. 35. — ²² Job se plaint d'avoir une fois et deux fois, c'est-à-dire souvent, dé-

CHAPITRE XL.

Dieu continue à montrer à Job sa toute-puissance dans Béhémoth et Léviathan,

1. Le Seigneur parlant à Job du milieu d'un tourbillon, lui dit :

2. Ceignez vos reins comme un homme de cœur ; je vous interrogerai, et répondez-moi.

3. Est-ce que vous prétendez détruire l'équité de mes jugements, et me condamner moi-même pour vous justifier ¹ ?

4. Avez-vous un bras comme Dieu ? et votre voix tonne-t-elle comme la sienne ² ?

5. Revêtez-vous d'éclat et de beauté, montez sur un trône sublime, soyez plein de gloire, et parez-vous de vêtements magnifiques ³.

6. Dissipez les superbes dans votre fureur, et humiliez les insolents par vos regards.

7. Jetez les yeux sur tous les orgueilleux, et confondez-les ; brisez et foulez aux pieds les impies dans le lieu même où ils s'élèvent.

8. Cachez-les tous ensemble dans la poussière ; ensevelissez leurs visages, et les jetez dans la fosse ⁴.

1. Respondens autem Dominus Job de turbine, dixit :

2. Accinge sicut vir lumbos tuos : interrogabo te, et indica mihi.

3. Numquid irritum facies iudicium meum : et condemnabis me, ut tu justificeris ?

4. Et si habes brachium sicut Deus, et si voce simili tonas ?

5. Circumda tibi decorem, et in sublime erigere, et esto gloriosus, et speciosus induere vestibus.

6. Disperge superbos in furore tuo, et respiciens omnem arrogantem familia.

7. Respice cunctos superbos, et confunde eos, et contere impios in loco suo.

8. Absconde eos in pulvere simul : et facies eorum demerge in foveam :

passé la mesure dans ses discours. Il entend vraisemblablement par là les plaintes de sa nature touchant ses souffrances et le désir de pouvoir exposer à Dieu l'innocence de sa cause, et l'interroger sur le motif de ce qu'il endure. Dans ces deux points, la conduite de Job fut mêlée d'imperfection ; car il eût été mieux de souffrir en silence, et de se soumettre aveuglément à la conduite de Dieu.

ÿ. 3. — ¹ Par ses plaintes au sujet de la grandeur de ses souffrances, et par le désir qu'il avait exprimé de pouvoir prendre la défense de son innocence devant Dieu, Job avait eu l'air de regarder Dieu comme injuste, ce qui néanmoins n'était pas, ainsi qu'on en a la preuve dans la profession réitérée qu'il fait de croire en la sagesse et en la justice divine, de même que dans sa piété en général, et notamment dans la rémunération que Dieu lui-même lui accorde à la fin, comme à un homme juste, et qui a été injustement accusé. Ce fut en prenant ce semblant devant ses amis, et en donnant de cette manière occasion à leurs jugements erronés et défavorables, qu'il s'attira et mérita les paroles de blâme ci-dessus, que Dieu lui adresse. Dieu par ces paroles voulait dire : A quoi bon vos plaintes, à quoi bon le vœu d'exposer devant moi votre conduite ? ne semble-t-il point par là que vous me teniez pour injuste, et que vous vouliez préconiser vos propres sentiments ?

ÿ. 4. — ² Si vous avez la prétention de disputer avec moi touchant ma justice, ou même de la juger et de la blâmer, dès lors il faudrait que vous fussiez tout-puissant, c'est-à-dire il faudrait que vous fussiez Dieu. Reconnaissez donc la folie de votre désir d'entrer en jugement avec moi.

ÿ. 5. — ³ Montrez-vous avec la magnificence et la majesté de la toute-puissance ! Dieu fait voir (5-9.) de quelle manière Job devrait être tout-puissant, pour avoir la prétention d'entrer en discussion avec lui, et de soutenir son droit.

ÿ. 8. — ⁴ Job avait ci-dessus chap. 24. dépeint l'iniquité des impies avec les cou-

9. Et ego confitebor quod salvare te possit dextera tua.

10. Ecce Behemoth, quem feci tecum, fœnum quasi bos comedet :

11. Fortitudo ejus in lumbis ejus, et virtus illius in umbilico ventris ejus.

12. Stringit caudam suam quasi cedrum, nervi testicularum ejus perplexi sunt.

13. Ossa ejus velut fistulæ æris, cartilago illius quasi laminæ ferreæ.

14. Ipse est principium viarum Dei, qui fecit eum, applicabit gladium ejus.

15. Illic montes herbas ferunt : omnes bestiæ agri ludent ibi.

16. Sub umbra dormit in secreto calami, et in locis humentibus.

17. Protegunt umbræ umbram ejus, circumdabunt eum salices torrentis.

18. Ecce absorbebit fluvium, et non mirabitur : et habet fiduciam quod influat Jordanis in os ejus.

9. Et alors je confesserai que votre droite a le pouvoir de vous sauver.

10. Considérez Béhémot⁵, que j'ai créé avec vous⁶ ; il mangera le foin comme un bœuf⁷.

11. Sa force est dans ses reins ; sa vigueur est dans le nombril de son ventre⁸.

12. Sa queue se serre et s'élève comme un cèdre ; les nerfs de ses testicules sont entrelacés l'un dans l'autre⁹.

13. Ses os sont comme des tuyaux d'airain, ses cartilages sont comme des lames de fer¹⁰.

14. Il est le commencement des voies de Dieu¹¹ ; celui qui l'a fait appliquera son épée¹².

15. Les montagnes lui produisent des herbes ; c'est là que toutes les bêtes des champs viendront se jouer¹³.

16. Il dort sous l'ombre, dans le secret des roseaux et dans des lieux humides.

17. Les ombres couvrent son ombre ; les saules du torrent l'environnent.

18. Il absorbera le fleuve, et il croira que c'est peu encore ; il se promet même que le Jourdain¹⁴ viendra couler dans sa gueule¹⁵,

leurs les plus vives ; Dieu exprime maintenant le désir qu'il fasse éclater sa puissance en les anéantissant ; si cela lui est possible, il pourra aussi exposer son droit, et obtenir gain de cause.

ŷ. 10. — ⁵ c'est-à-dire la grande bête ; selon quelques-uns l'éléphant, selon d'autres le mammoth, — * animal dont l'existence n'est que conjecturale. — Éléphant à poils très-épais, du Nord. Elephas primigenius (Cuvier), — selon d'autres l'hippopotame. Il y a des saints Pères et des interprètes qui appliquent à satan ce qui est marqué de cet animal. Après avoir engagé Job à faire preuve de sa puissance, dans le cas où il voudrait entrer en jugement avec lui, Dieu continue lui-même à parler des œuvres de la toute-puissance divine, afin de montrer ainsi que par cela même qu'il est le Tout-Puissant, il est aussi infiniment sage et juste, et qu'aucune prétention contraire à ses jugements ne peut subsister.

⁶ c'est-à-dire comme vous, avec la même vertu toute-puissante de création.

⁷ c'est-à-dire sans nuire, malgré toute sa force. Voy. *Isaïe*, 41, 7. 65, 25.

ŷ. 11. — ⁸ ou dans les parties fortes.

ŷ. 12. — ⁹ Les nerfs épais et serrés de ses parties génitales sont une preuve de sa force en général.

ŷ. 13. — ¹⁰ Dans l'hébr. : Ses os sont des tubes d'airain, ses membres des bâtons de fer.

ŷ. 14. — ¹¹ Il est le chef-d'œuvre des œuvres de Dieu. Voy. *Prov.* 8, 22.

¹² Son Créateur lui a donné (à l'éléphant ou à l'hippopotame) des faulx (des dents tranchantes, en forme de faulx) pour faucher son foin.

ŷ. 15. — ¹³ Cet animal affreux est d'un naturel si doux, que les bêtes des champs peuvent jouer sans crainte autour de lui.

ŷ. 18. — ¹⁴ Le mot Jourdain est proprement un nom générique, et il signifie un fleuve, de *fluere*. Il est devenu un nom propre, comme le mot Rhin, de *rimmen*, couler. — * En hébr. : jardin, defluens, de *jarad*, defluit, un fleuve en général.

¹⁵ Le cheval du Nil, ou l'hippopotame, vit aussi bien dans l'eau que sur terre. Ceux qui croient qu'il s'agit de l'éléphant prennent cela comme une expression hyperbolique, et l'expliquent de la faculté qu'a l'éléphant de pouvoir absorber beaucoup d'eau à la fois au moyen de sa trompe. D'autres trad. l'hébr. : Voici!

19. On le prendra par les yeux comme un poisson se prend à l'amorce ¹⁶, et on lui percera les narines avec des pieux ¹⁷.

20. Pourrez-vous bien enlever Léviathan ¹⁸ avec l'hameçon, et lier sa langue avec une corde?

21. Lui mettrez-vous un cercle au nez, et lui percerez-vous la mâchoire avec un anneau ¹⁹?

22. Le réduirez-vous à vous faire d'instantes prières, et à vous dire des paroles douces ²⁰?

23. Fera-t-il un pacte avec vous ²¹? et le recevrez-vous comme un esclave éternel?

24. Vous jouerez-vous de lui comme d'un oiseau, et le lierez-vous *pour servir de jouet* à vos servantes ²²?

25. Ferez-vous que vos amis le coupent par pièces, et que ceux qui trafiquent le divisent par morceaux ²³?

26. Remplirez-vous de sa peau les filets des pêcheurs, et de sa tête, le réservoir des poissons ²⁴?

27. Mettez votre main sur lui : souvenez-vous de la guerre, et ne parlez plus.

28. Il ²⁵ se verra enfin trompé dans ses espérances, et il sera précipité à la face de tout le monde ²⁶.

19. In oculis ejus quasi hamo capiet eum, et in sudibus perforabit nares ejus.

20. An extrahere poteris leviathan hamo, et fune ligabis linguam ejus?

21. Numquid pones circulum in naribus ejus, aut armilla perforabis maxillam ejus?

22. Numquid multiplicabit ad te preces, aut loquetur tibi mollia?

23. Numquid feriet tecum pactum, et accipies eum servum semipiternum?

24. Numquid illudes ei quasi avi, aut ligabis eum ancillis tuis?

25. Concident eum amici, dividunt illum negotiatores?

26. Numquid implebis sagenas pelle ejus, et gurgustium piscium capite illius?

27. Pone super eum manum tuam : memento belli, nec ultra addas loqui.

28. Ecce, spes ejus frustrabitur eum, et videntibus cunctis præcipitabitur.

que le fleuve s'enfle, il ne s'en épouvantera point; il serait dans la sécurité, quand le Jourdain (le fleuve) se précipiterait dans sa gueule.

ŷ. 19. — ¹⁶ D'autres traduisent : On le prendra devant ses yeux comme avec un hameçon et etc. — devant ses yeux, — lors même qu'il le voit.

¹⁷ Nonobstant toute sa force, il se laisse prendre aisément. Quelle merveille!

ŷ. 20. — ¹⁸ vraisemblablement le crocodile. Comp. Ps. 73, 43. 44. Ps. 103, 26. *Isaïe*, 27, 1. Le crocodile étant un animal cruel, altéré de sang, il est opposé à Béhémoth, animal doux, comme témoin de la toute-puissance de Dieu sous un autre rapport. D'autres entendent la baleine.

ŷ. 21. — ¹⁹ Pouvez-vous le prendre, et après l'avoir pris, l'attacher à un anneau? Encore aujourd'hui les pêcheurs, en Egypte, attachent les poissons qu'ils prennent au moyen d'un croc, en forme d'anneau, sur les bords du Nil, et les laissent dans l'eau.

ŷ. 22. — ²⁰ Vous figurez-vous avoir affaire avec un animal doux, comme l'est Béhémoth?

ŷ. 23. — ²¹ un traité de soumission. Voy. 2. *Moys.* 21, 6.

ŷ. 24. — ²² Les Orientaux donnent en cadeau à leurs jeunes filles des oiseaux qu'elles portent avec un lacet. — [†] Dans l'hébr. : pnelis tuis, à vos jeunes filles.

ŷ. 25. — ²³ Pourra-t-il, comme un autre poisson de mer, être dépecé et mangé?

ŷ. 26. — ²⁴ Vous ne sauriez le mettre dans un filet, ni dans aucun réservoir de poissons. Dans l'hébr. : Percerez-vous sa peau de poissons, et sa tête avec des harpons de pêcheurs?

ŷ. 28. — ²⁵ celui qui le prendra.

²⁶ D'autres traduisent l'hébr. : et dès qu'il le verra (Léviathan), à son simple aspect il sera renversé.

CHAPITRE XLI.

Description plus exacte de Léviathan.

1. Non quasi crudelis suscitaboeum : quis enim resistere potest vultui meo ?

2. Quis ante dedit mihi, ut redam ei ? omnia quæ sub cælo sunt, mea sunt.

3. Non parcam ei, et verbis potentibus, et ad deprecandum compositis.

4. Quis revelabit faciem indumenti ejus ? et in medium oris ejus quis intrabit ?

5. Portas vultus ejus quis aperiet ? per gyrum dentium ejus formido.

6. Corpus illius quasi scuta fusilia, compactum squamis se prementibus.

7. Una uni conjungitur, et ne spiraculum quidem incedit per eas :

8. Una alteri adhærebit, et tenentes se nequaquam separantur.

9. Sternutatio ejus splendor ignis, et oculi ejus, ut palpebræ diluculi.

10. De ore ejus lampades procedunt, sicut tædæ ignis accensæ.

11. De naribus ejus procedit

1. Je ne le susciterai point par un esprit de cruauté. Car qui est-ce qui peut résister à mes regards ¹ ?

2. Qui m'a donné le premier, afin que je lui rende ² ? Tout ce qui est sous le ciel est à moi ³.

3. Je ne l'épargnerai point : *je ne me laisserai point fléchir* ni à la force de ses paroles, ni à ses prières les plus touchantes ⁴.

4. Qui découvrira la superficie de son vêtement ⁵ ? et qui entrera dans le milieu de sa gueule ⁶ ?

5. Qui ouvrira l'entrée de ses mâchoires ? la terreur habite autour de ses dents.

6. Son corps est semblable à des boucliers d'airain fondu, et couvert d'écailles qui se serrent *et* qui se pressent.

7. L'une est jointe à l'autre, sans que le moindre souffle passe entre deux.

8. Elles s'attachent ensemble, et elles s'entretiennent, sans que jamais elles se séparent.

9. Lorsqu'il étternue, il jette des éclats de feu, et ses yeux sont comme la lumière du point du jour.

10. Il sort de sa gueule des lampes, comme des torches ardentes.

11. Une fumée se répand de ses narines,

§. 1. — ¹ Je pourrais l'effrayer lorsqu'il repose le plus à son aise, après qu'il s'est repu, si je voulais le traiter avec rigueur ; car qui peut me résister ? D'autres traduisent l'hébr. : Nul n'est assez audacieux pour oser le provoquer, et quel est celui qui pourra tenir devant moi ? Nul n'ose provoquer une de mes créatures ; quel est celui qui me résistera ? Combien votre conduite, ô Job, est-elle donc insensée ?

§. 2. — ² Voy. Rom. 11, 35.

³ Pur rapport à Job ! Qui peut prétendre aux faveurs de Dieu, comme si Dieu les lui devait pour des services antérieurs ? — De quel droit demandez-vous donc à être entendu ?

§. 3. — ⁴ Celui qui voudrait me résister, ou montrer, en s'appuyant sur un droit, des prétentions à mes faveurs, je châtierais sa témérité, et je ne l'épargnerais point lors même qu'il m'adresserait des paroles arrogantes, ou que, voyant que ses paroles n'auraient aucun résultat, il se tournerait vers moi, en me suppliant. D'autres traduisent l'hébr. : Je ne tairai point ce qui regarde ses membres (de Léviathan), ses forces et la beauté de sa structure.

§. 4. — ⁵ Qui dépouillera sa tête de ses écailles, qui sont comme une cuirasse ?

⁶ D'autres traduisent l'hébr. : entre ses dents. D'autres autrem.

comme d'un pot qui bout sur un brasier.

12. Son haleine allume des charbons, et la flamme sort de sa gueule ⁷.

13. La force est dans son cou, et la famine marche devant sa face ⁸.

14. Les membres de son corps sont liés les uns avec les autres; les foudres tomberont sur lui, sans qu'il s'en remue d'un côté ni d'autre ⁹.

15. Son cœur s'endurcira comme la pierre, et il se resserrera comme l'enclume, sur laquelle on bat sans cesse ¹⁰.

16. Lorsqu'il sera élevé, les anges ¹¹ craindront, et dans leur frayeur ils se purifieront ¹².

17. Si on le veut percer de l'épée, ni l'épée, ni les dards, ni les cuirasses ne pourront subsister devant lui ¹³;

18. car il méprisera le fer comme de la paille, et l'airain comme un bois pourri.

19. L'archer ¹⁴ ne le mettra point en fuite; les pierres de la fronde sont pour lui de la paille sèche.

20. Le marteau ¹⁵ n'est encore pour lui qu'une paille légère; et il se rira des dards lancés contre lui.

21. Les rayons du soleil seront sous lui ¹⁶; et il marchera sur l'or comme sur la boue ¹⁷.

22. Il fera bouillir le fond de la mer comme l'eau d'un pot, et il la fera paraître comme

fumus sicut ollæ succensæ atque ferventis.

12. Halitus ejus prunas ardere facit, et flamma de ore ejus egreditur.

13. In collo ejus morabitur fortitudo, et faciem ejus præcedit egestas.

14. Membra carniū ejus coherentia sibi : mittet contra eum fulmina, et ad locum alium non ferentur.

15. Cor ejus indurabitur tanquam lapis, et stringetur quasi malleatoris incus.

16. Cum sublatus fuerit, timebunt angeli, et terriți purgabitur.

17. Cum apprehenderit eum gladius, subsistere non poterit neque hasta, neque thorax :

18. Reputabit enim quasi paleas ferrum, et quasi lignum putridum æs.

19. Non fugabit eum vir sagittarius, in stipulam versi sunt ei lapides fundæ.

20. Quasi stipulam æstimabit malleum, et deridebit vibrantem hastam.

21. Sub ipso erunt radii solis, et sternet sibi aurum quasi lutum.

22. Fervescere faciet quasi ollam profundum mare, et po-

ÿ. 12. — ⁷ Tout ce qui est dit (ÿ. 9-12.) est pour marquer la force et la cruauté de Léviathan.

ÿ. 13. — ⁸ à cause de ses dévastations. D'autres selon l'hébr. : la terreur (l'effroi) bondit devant lui.

ÿ. 14. — ⁹ Litt. : il (Dieu) enverra contre lui sa foudre, et elle ne tombera point dans un autre endroit, — c'est-à-dire elle ne changera pas de direction devant lui, et cependant elle ne lui ôtera pas la vie. Une autre leçon de la Vulgate porte conformément à l'hébreu : les éclairs mêmes tomberont sur lui, et il ne s'éloignera pas en un autre endroit. — * D'autres traduisent l'hébr. : Les parties pendantes de sa peau sont comme le métal, elles sont sur lui d'une immobile fermeté. Ce sens est le plus simple et le plus en harmonie avec le premier membre du verset.

ÿ. 15. — ¹⁰ Dans l'hébr. : il sera solide comme la pierre inférieure d'un moulin.

ÿ. 16. — ¹¹ c'est-à-dire même les hommes les plus forts.

¹² ils feront pénitence, et s'adresseront à Dieu pour implorer son secours.

ÿ. 17. — ¹³ Autrement selon l'hébr. : Si quelqu'un l'attaque, l'épée, la lance, le trait ou la pique ne pourront rien contre lui.

ÿ. 19. — ¹⁴ Dans l'hébr. : Le fils de l'arc, c'est-à-dire la flèche.

ÿ. 20. — ¹⁵ la massue.

ÿ. 21. — ¹⁶ c'est-à-dire il a sous son corps des pointes aiguës. On entend par là les pattes courtes, épaisses du crocodile, dont les deux de devant sont munies de cinq, et les deux de derrière de quatre doigts ou ongles aigus et forts.

¹⁷ sur l'or en boue; il s'étend sur le sol boueux, jauni, durci par le soleil. D'autres autrem. Dans l'hébr. : Sa partie inférieure a des pointes aiguës, il enfonce ses pointes dans le limon. D'autres autrem.

net quasi cum unguenta bulliunt.

un vaisseau d'onguents qui s'élèvent par l'ardeur du feu ¹⁸.

23. Post eum lucebit semita, æstimabit abyssum quasi senescentem.

23. La lumière brillera sur ses traces; il verra blanchir l'abîme ¹⁹ après lui ²⁰.

24. Non est super terram potestas, quæ comparetur ei, qui factus est ut nullum timeret.

24. Il n'y a point de puissance sur la terre qui puisse lui être comparée, puisqu'il a été créé pour ne rien craindre ²¹.

25. Omne sublime videt, ipse est rex super universos filios superbie.

25. Il voit tout ce qu'il y a de grand et de sublime ²²; c'est lui qui est le roi de tous les enfants d'orgueil ²³.

CHAPITRE XLII.

Job confesse qu'il a parlé d'une manière inconsidérée, il est préféré de Dieu à ses amis, en faveur desquels il intercède et il est récompensé de sa vertu.

1. Respondens autem Job Domino, dixit :

1. Job répondit au Seigneur, et dit

2. Scio quia omnia potes, et nulla te latet cogitatio.

2. Je sais que vous pouvez toutes choses, et qu'il n'y a point de pensée qui vous soit cachée ¹.

3. Quis est iste, qui celat con-

3. Qui est celui-là qui, par un effet de

γ. 22. — ¹⁸ il la mettra dans un état tel qu'est celui des onguents qui s'élèvent etc.

γ. 23. — ¹⁹ Litt. : il croira que l'abîme a vieilli. — Il le verra d'une teinte grisâtre.

²⁰ Lorsque le crocodile nage à la surface de l'eau, il se forme derrière lui une espèce d'écume qui brille d'un éclat semblable au gris argentin de la tête d'un vieillard. D'autres autrem.

γ. 24. — ²¹ Un naturaliste écrit du crocodile : Cet animal monstrueux, qui vit sur les limites de l'eau et de la terre, étend son pouvoir sur les habitants de la mer et de la terre ferme. Surpassant en grosseur tous les animaux de son rang, et ne partageant ses propriétés spécifiques ni avec le vautour, comme l'aigle, ni avec le tigre, comme le lion, le crocodile exerce une domination plus complète que le lion et l'aigle. Et cette domination est d'autant plus durable, que, d'une part, les deux éléments lui étant propres, il peut aisément se soustraire aux pièges qui lui sont tendus; et que, d'autre part, son saug ayant peu de chaleur, ses forces ne s'épuisent qu'à la longue et il a moins besoin de les renouveler; et enfin qu'étant capable de résister longtemps à la faim, il court moins de danger dans le combat.

γ. 25. — ²² Autrem. : Il considère tout ce qu'il y a de haut, — sans le redouter.

²³ Saint Cyrille, saint Athanase, saint Grégoire et d'autres interprètes grecs et latins enseignent que, quoique le Saint-Esprit ait eu en vue en tout cela de dépeindre, selon la lettre, quelque grand animal aquatique, cependant, dans un sens plus élevé, il a voulu parler de satan. Il semble également que saint Jérôme ait pris cette opinion en considération dans sa version; et lorsque l'on compare les paroles du texte sacré avec les attributions du prince de l'enfer, on ne peut disconvenir qu'il n'y ait une analogie frappante, de même que l'on reconnaît en général que le bien, comme le mal, a ses symboles dans la nature, lesquels doivent nous servir d'exhortation à éviter l'un, et à pratiquer l'autre.

γ. 2. — ¹ que rien ne vous est impossible; car la pensée claire en Dieu est une œuvre faite, et ce que Dieu pense, existe. Je reconnais la toute-puissance de Dieu, et en même temps sa sagesse et sa justice incompréhensibles.

son ignorance, prétend dérober à Dieu le conseil *et la sagesse* ²? C'est pourquoi j'ai parlé indiscrètement, et de choses qui surpassaient sans comparaison toute ma science ³.

4. Ecoutez, et je parlerai; je vous interrogerai, et répondez-moi.

5. Mon oreille vous avait entendu; mais maintenant je vous vois de mes propres yeux ⁴.

6. C'est pourquoi je m'accuse moi-même, et je fais pénitence dans la poussière et dans la cendre ⁵.

7. Le Seigneur ayant parlé à Job de cette sorte, dit à Eliphaz de Théma ⁶: Ma fureur s'est allumée contre vous et contre vos deux amis ⁷, parce que vous n'avez point parlé devant moi dans la droiture, comme Job mon serviteur ⁸.

8. Prenez donc sept taureaux et sept béliers, et allez à mon serviteur Job; et offrez-les pour vous en holocauste. Job, mon serviteur, priera pour vous ⁹, je le regarderai *et* je l'écouterai favorablement, afin que cette imprudence ne vous soit point imputée, parce que vous n'avez point parlé dans la droiture, comme mon serviteur Job ¹⁰.

9. Eliphaz de Théma, Baldad de Suh, et Sophar de Naamath s'en allèrent donc, et

silium absque scientia? ideo insipienter locutus sum, et quæ ultra modum excederent scientiam meam.

4. Audi, et ego loquar: interrogabo te, et responde mihi.

5. Auditu auris audivi te, nunc autem oculus meus videt te

6. Idcirco ipse me reprehendo, et ago pœnitentiam in favilla et cinere.

7. Postquam autem locutus est Dominus verba hæc ad Job, dixit ad Eliphaz Themanitem: Iratus est furor meus in te, et in duos amicos tuos, quoniam non estis locuti coram me rectum, sicut servus meus Job.

8. Sumite ergo vobis septem tauros, et septem arietes, et ite ad servum meum Job, et offerte holocaustum pro vobis: Job autem servus meus orabit pro vobis: faciem ejus suscipiam, ut non vobis imputetur stultitia: neque enim locuti estis ad me recta, sicut servus meus Job.

9. Abierunt ergo Eliphaz Themanites, et Baldad Suhites, et So-

ŷ. 3. — ² D'autres traduisent: Qui est celui-là qui enveloppe le conseil sans intelligence? — *Voy. pl. h. 38, 2.* Job fait l'aveu que ces paroles, que Dieu a dites ei-dessus, renfermaient une juste réprimande contre lui. Il s'accuse d'avoir, par défaut d'intelligence, plutôt enveloppé que mis en lumière les décrets divins, les desseins de Dieu par rapport à sa conduite. *Voy. pl. h. ch. 38. note 2.*

³ J'ai parlé autrement qu'il ne me convenait, à savoir, en disant ce qui est marqué au quatrième verset. *Comp. pl. h. 38, 4. 40, 7.*

ŷ. 5. — ⁴ Je n'avais auparavant de vous que la connaissance imparfaite que j'avais puisée dans l'instruction; mais présentement je vous vois, je vois chair dans votre sagesse et votre providence. Il ne faut pas du reste se figurer qu'il s'agisse ici d'une vue personnelle de Dieu, car Dieu ne s'était pas rendu visiblement présent, mais seulement au milieu des nuées de la tempête.

ŷ. 6. — ⁵ Je me punis moi-même, en faisant pénitence dans la cendre et la poussière, de mon ignorance et des plaintes amères, ainsi que des vœux indiscrets qui en ont été la suite.

ŷ. 7. — ⁶ au plus indulgent des adversaires de Job.

⁷ Il ne daigna pas faire mention du jeune et présomptueux Eliu.

⁸ Eliphaz et ses amis avaient conclu des souffrances, qui sont souvent ici-bas le partage des impies, que Job souffrait pour avoir commis quelque grand péché. Cette conséquence était fautive, et à un haut degré contraire à la charité. Job avait au contraire fort bien montré que la sagesse divine, dans le gouvernement du monde, est incompréhensible, et la faute qu'il fit consistait seulement en ce qu'il n'avait pas exposé cette vérité assez clairement, qu'il s'était trop plaint, et en avait inconsidérément appelé au jugement de Dieu.

ŷ. 8. — ⁹ le juste souffrant.

¹⁰ Les paroles de Dieu, dit saint Grégoire de Nazianze, furent le remède des plaies de Job, la couronne de son combat, la récompense de sa patience. Ce qui suit ensuite ne fut que peu de chose en comparaison, bien qu'il reçût le double de tout ce qu'il avait possédé auparavant.

phar Naamathites, et fecerunt sicut locutus fuerat Dominus ad eos, et suscepit Dominus faciem Job.

10. Dominus quoque conversus est ad pœnitentiam Job, cum oraret ille pro amicis suis. Et addidit Dominus omnia quæcumque fuerant Job, duplicia.

11. Venerunt autem ad eum omnes fratres sui, et universæ sorores suæ, et cuncti qui noverant eum prius, et comederunt cum eo panem in domo ejus : et moverunt super eum caput, et consolati sunt eum super omni malo quod intulerat Dominus super eum : et dederunt ei unusquisque ovem unam, et inaurem auream unam.

12. Dominus autem benedixit novissimis Job magis quam principio ejus. Et facta sunt ei quatuordecim millia ovium, et sex millia camelorum, et mille jugs boum, et mille asinæ.

13. Et fuerunt ei septem filii, et tres filiæ.

14. Et vocavit nomen unius Diem, et nomen secundæ Cassiam, et nomen tertię Cornustibii.

15. Non sunt autem inventæ mulieres speciosæ sicut filiæ Job in universa terra : deditque eis pater suus hereditatem inter fratres earum.

16. Vixit autem Job post hæc, centum quadraginta annis, et vi-

firent ce que le Seigneur leur avait dit ; et le Seigneur écouta Job ¹¹.

10. Le Seigneur aussi se laissa fléchir à la pénitence de Job, lorsqu'il pria pour ses amis ¹² ; et il lui rendit au double tout ce qu'il possédait auparavant.

11. Tous ses frères ¹³, toutes ses sœurs, et tous ceux qui l'avaient connu dans son premier état, vinrent le trouver, et mangèrent avec lui dans sa maison. Ils furent touchés de compassion pour lui ¹⁴, et ils le consolèrent de toutes les afflictions que le Seigneur lui avait envoyées, et ils lui donnèrent chacun une brebis ¹⁵ et un pendant d'oreille d'or ¹⁶.

12. Mais le Seigneur bénit Job dans son dernier état encore plus que dans le premier ; et il eut quatorze mille brebis, six mille chameaux, mille paires de bœufs, et mille ânesses.

13. Il eut aussi sept fils et trois filles.

14. Et il appela la première, Die ¹⁷ ; la seconde, Cassie ¹⁸ ; et la troisième, Cornustibie ¹⁹.

15. Il ne se trouva point dans tout le reste du monde des femmes aussi belles que ces filles de Job ; et leur père leur donna leur part dans son héritage comme à leurs frères ²⁰.

16. Job vécut après cela cent quarante ans ; il vit ses fils, et les enfants de ses fils, jus-

ÿ. 9. — ¹¹ il leur pardonna en considération de la prière de celui qui était dans les souffrances.

ÿ. 10. — ¹² Sa pénitence et ses prières pleines de charité en faveur de ses amis, obtinrent au pieux patient une autre grâce de la part de Dieu, celle de recevoir le double de ce qu'il avait perdu.

ÿ. 11. — ¹³ ses parents. Tous l'avaient abandonné dans le malheur (*Pl. k.* 19, 3.) ; lorsqu'il fut rétabli dans un état de splendeur, ils vinrent de nouveau le visiter, et Job les accueillit avec charité, comme auparavant.

¹⁴ Litt. : Ils branlèrent la tête à son sujet ; — par compassion sur ce qu'il avait enduré.

¹⁵ Dans l'hébr. : un kesita. Voy. 1. *Moy.* 33, 19.

¹⁶ Dans l'hébr. : en général, un anneau. La coutume des Orientaux exige qu'on porte des présents dans les visites. Voy. 1. *Rois*, 9, 7.

ÿ. 14. — ¹⁷ Dans l'hébr. : Jemima (Lumière du jour).

¹⁸ Cassia, — c'est-à-dire odeur suave, parfum.

¹⁹ Dans l'hébr. : keren-happouach, flacon de fard.

ÿ. 15. — ²⁰ C'est ce que faisaient les pères riches, parce que, selon le droit de succession, il n'y avait que les fils qui héritaient. Voy. 4. *Moy.* 27, 8.

qu'à la quatrième génération : et il mourut fort âgé et plein de jours ²¹.

dit filios suos, et filios filiorum suorum usque ad quartam generationem, et mortuus est senex et plenus dierum.

ŷ. 16. — ²¹ Dans la version grecque, l'arabe et l'ancienne version latine, on lit à la suite de ce verset : « Il est écrit qu'il ressuscitera avec ceux que le Seigneur rappellera à la vie. Le texte grec ajoute encore : On peut conclure du syriaque, que Job a habité dans le pays d'Ausite, sur les confins de l'Idumée et de l'Arabie, et que son premier nom était Jobab. Il épousa une femme arabe, dont il eut un fils, nommé Ennon. Pour lui, il était fils de Zara des descendants d'Esau, et de Bosora, en sorte qu'il était le cinquième depuis Abraham. Or, voici les rois qui ont régné dans l'Idumée, où Job lui-même a régné : Balac, fils de Béor, dont la ville était Dennaba. Après Balac (régna) Jobab, appelé Job. A Job succéda Asom, qui était gouverneur (ou prince) du pays de Théman. Après lui, régna Adad, fils de Barad, qui battit les Madianites dans la plaine de Moab. Le nom de sa ville était Géthaim. Les amis de Job, qui le vinrent trouver, sont Eliphaz, de la postérité d'Esau, et le roi de Théman; Baldad, roi des Souhites; et Sophar, roi des Minéens. » — Cette addition est très-ancienne, et a été conservée par un grand nombre des Pères grecs et latins, qui ont vécu avant saint Jérôme; mais saint Jérôme lui-même ne l'a pas insérée dans le texte sacré.

DISSERTATIO

DE PSALMIS

(AUCTORE BOSSUETIO)

Antequam singulos Psalmos aggredimur; ut nostra expeditior, neque ullis interrupta quæstionibus fluat explanatio; hæc quæ intelligentiæ aperirent viam, totoque passim opere suborturas difficultates solverent, attente ac pio lectori universim proponi oportere duximus.

CAPUT I. De Psalmorum ratione et instituto.

CAPUT II. De grandiloquentia et suavitate Psalmorum.

CAPUT III. De variis Psalmorum generibus.

CAPUT IV. De profunditate et obscuritate Psalmorum.

CAPUT V. De textu ac versionibus.

CAPUT VI. De titulis aliisque notis : ac de argumentis, auctoribus et ordine Psalmorum; deque choreis et pia saltatione, ac metrorum ratione.

CAPUT VII. De ratione legendi et intelligendi Psalmos.

CAPUT VIII. De usu Psalmorum in quocumque vitæ statu.

CAPUT I.

De Psalmorum ratione et instituto.

§ — Carminum vis : Psalmi in piorum cætibus decantati.

Omnis quidem *Scriptura divinitus inspirata est*, easque habet dotes quas Paulus commemorat : ut sit *utilis ad docendum, ad arguendum, ad corripiendum, ad erudiendum in justitia, ut perfectus sit homo Dei ad omne opus bonum instructus* ¹. Cæterum Psalmorum liber cum hæc uni-

¹ II. Tim., III, 16, 17.

versa complectitur, tum obtinet imprimis singularem mirificamque vim, qua humanos affectus omnes in Deum transferat; ut quandoquidem animus corporea mole pressus languet ac deficit, rarissimè eruditissimique carminis potentia erigatur.

Est autem Psalmorum liber, ut vel inde ordiamur, vetustissimorum hymnorum et odarum vetustissima collectio, quibus prisca illi Hebræi, Dei laudes et a Deo traditæ legis veritatem sanetitatemque, ad hæc gesta majorum, divinaque beneficia privatim ac publice, atque inter ipsa sacra solemnesque conventus, concinebant. Et horum quidem hymnorum cum plurimi laudentur auctores, ut suo loco memorabimus, tum illud certissimum, a sancto Davide potissimum esse conscriptos. Antiquus enim et ab ipsius Davidis temporibus deductus usus obtinuit, ut quæ ipse psalleret, in sacris conventibus canerentur. Neque ipse David canebat sibi. Sed raptus in Deum, quo ipse traheretur, cæteros pertraheret, dicens: *Magnificate Dominum mecum; et exaltemus nomen ejus pariter* ¹: Et illud, unde quotidie nocturnas ordimur laudes: *Venite, exultemus Domino; jubilemus Deo salutari nostro* ². Quæ dum sancto Davide in verba præeunte canimus, quid aliud quam prisca piorum choris, spiritu ac mente conjungimur?

II. — In Davide cura cantus, sacræque musicæ.

Certe viro Dei præcipuam fuisse curam, de hymnis in domo Domini coram arca concinendis, sacra testatur historia: *Constituit enim coram arca Domini de levitis, qui ministrarent, et recordarentur operum ejus, et glorificarent atque laudarent Dominum Deum Israel* ³. Quem autem canebant Psalmum, sacro textu referente, divinatorum operum beneficiorumque memorem, is ab ipso Davide compositus. Neque vero dubium est, quin alios bene multos instinctu divino ipse conscripserit: quo factum est, ut fidentissime de se ipso diceret: *Dixit David filius Isai... egregius psalter Israel: Spiritus Domini locutus est per me, et sermo ejus per linguam meam* ⁴. Quod quidem de Psalmis dictum nemo non videt, cum præsertim nullum aliud opus Davidis memoretur. Jam, Salomone rege, initiato templo, levitæ carmina Domini concinebant, *quæ fecit David rex ad laudandum Dominum... hymnos David canentes per manus suas* ⁵: adhibitis scilicet organis musicis, et quidem illis quæ ipse comparaverat, vel etiam invenerat atque adornaverat, ut sacra refert historia. Quo ritu Ezechias jussit, ut levitæ *laularent Dominum sermonibus David, et Asaph videntis ubi* ⁶, etiam diserte notatum, stetisse Levitas tenentes organa David: atque etiam clarius, inter ipsa holocausta cecinisse Dei laudes *tubis et diversis organis, quæ David rex Israel præpara-*

¹ Ps. XXXIII. 4. — ² Ps. XCIV. 1. — ³ I. Par., XV. 16; *ibid.*, 7. — ⁴ II. Reg., XXIII, 1, 2. — ⁵ II. Par., VII. 6; I. Par., XXIII. 5. — ⁶ II. Par., XXIX. 30.

verat ¹ : tanta pio regi cantuum cura : tantus amor inerat sacræ musicæ, qua laudaretur Deus.

Iisdem instrumentis musicis, Davidis studio comparatis, ejusdem Davidis hymnos Israelitæ reduces instaurato templo, duobus etiam choris constitutis iterabant, quingentis fere annis postquam David obiit : ut tot post sæcula, non modo sacræ ejus voces, verum etiam citharæ, nablia ², aliaque instrumenta quibus ipse usus erat, piorum in cœtibus audirentur : quæ ideo memoravimus, ut constaret apud omnes, sanctum Davidem divino numine unum fuisse excitatum, quo auctore non modo sacra cantica, sed etiam ipse canendi psallendique ritus ad tam longinqua tempora propagaretur. Nam secuta sæcula commemorare quid attinet, cum omnes sciant et ab Hebræis, et a Christianis Psalmos Davidicos fuisse celebratos : quibus non modo urbes pagique, sed etiam deserta et invia personarent, et pias in lacrymas agrestes etiam animi colliquescerent.

III. — Munimenta fidei in Psalmis : primum ex commemoratione rerum antiquarum ; tum, decurrentium.

Nec immerito. Cum enim, teste Augustino, *nullum aliud canticum nos doceat Deus, nisi fidei, spei et caritatis* ³, nihil Psalmis utilius ut fides roboretur, spes efferatur altius, caritas inardescat. Et fidem quidem quæ fulciant, hæc sunt. Primum commemoratio beneficiorum ac miraculorum Dei, ex quo miseratus homines ignorantia mersos, et falsis plerumque addictos numinibus, patrem fidei nostræ Abraham pacto fœdere sibi copulavit, ejusque familiæ in magnum jam populum excrescenti, pastorem se, ac peculiarem regem præbuit. Quo factum est, ut a servitute Ægyptiaca liberatam, ac per Mosen mediatorem ornatam legibus, firmatam imperiis, castissimis sanctissimisque religionibus ac ceremoniis consecratam, confirmato amplificatoque fœdere, in terram Chanaan itidem ex veterum promissorum fide induceret : seque Abrahami, Isaaci, Jacobique Deum, eundem cœli ac terræ conditorem, quem Abramidæ colerent, esse testaretur.

Quin etiam suo tempore Davidem, ex pastore ovium regem, nec minus pietate atque clementia, quam fortitudine victoriisque nobilem suscitavit, quo duce Abramidarum imperium longe lateque propagaretur, pulsisque Jebusæis, illa Jerusalem ac mater nostra Sion, divino nomini initiaretur ; princeps urbium scilicet, sacrorumque juxta ac legum majestatisque custos, regnique pariter et sacerdotii caput. Quid quod eundem Davidem inelytum regem, uti jam memoravimus, divino actum instinctu, vatem ac poetam psaltemque Israeli, eundemque ut rerum gerendarum ducem, ita etiam canendarum auctorem

¹ II Par. 26, 27. — ² I. Esd., III. 10, 11 ; Neh., XII. 35, 39. — ³ Enarr. in Ps. xci. n. 1.

præconemque finxerit? Unde potissimum nobis hic Psalmorum liber prodiit, quo sua pariter majorumque, imo vero ipsius Dei gesta, vates divinissimo atque excelsissimo præditus spiritu, sempiternæ memoriæ consecravit.

IV. — Vetus apud omnes gentes carminum canticorumque institutum : Mosis aliorumque exempla.

Sane apud omnes populos ille ritus vetustissimus longeque sanctissimus inolevit, ut suas majorumque res carmine celebrarent, ipsisque numeris, ipsa suavitate cantus auribus commendatas, animo etiam ac memoriæ altius infigerent. Quo ritu primus Moyses, cum divino numine duo quædam præstitisset, ut Israelitas et per mare Rubrum traderet, et ab hostibus liberos sanctissimis legibus informaret, gemino carmine hæc duo commendavit, suumque illud protulit : *Cantemus Domino : gloriose enim magnificatus est ; equum et ascensorem dejecit in mare*¹ : cum undis obruti hostes adhuc in conspectu essent, et marinis fluctibus jactata cadavera volverentur. Nec minus excelsum illud quod moriturus cecinit : *Audite, cæli, quæ loquor*² : ut legem tot signis portentisque firmatam, hominum mentibus inculcaret. Quo etiam fonte manarunt ea cantica, quorum in libro Numerorum initia legimus³. Nec piis fœminis defuit ille cantandi prophetandique spiritus. Itaque illa Debhora⁴ superbissimum Sisaram fœminea manu cæsum, ac profligatos hostes currusque diruptos, et subjecit oculis, et posteriorum memoriæ tradidit, victoremque laudavit, non hominem, sed Deum. Notum quoque Annæ præstantissimæ fœminæ concepto Samuele, canticum⁵, haud minore grandiloquentia et exultatione prolatum ut frustra Græcia jactet Lesbiam illam suam : nobis quoque præsto sunt nostræ poetides, que non infandos amores, sed castissimos juxta ac vehementissimos in Deum affectus promant. His igitur David exemplis animatus, eodemque spiritu afflatus, quæ in se Deus beneficia contulit, quæque sibi armis exequenda mandavit, ea pulcherrimis suavissimisque constricta versibus, lyræque seu psalterio apta concinuit, Alcæumque et Pindarum et Flaccum, quam dignitate rerumque gestarum gloria, tam suavitate et magniloquentia vicit. Secutus Ezechias Davidem, rex regem, patrem filius⁶ : secuti alii vates, Isaias⁷, Jonas⁸, Habacucus⁹, rerumque mirabilium historiam cantibus illustratam, ac temporum signatam notis, posteris reliquerunt. Quæ cantica nos, ne quid huic operi deesset, et hic commemoravimus, et ad calcem hujus libri exponimus¹⁰.

¹ *Exod.*, xv. 1. — ² *Deut.*, xxxii. 1. — ³ *Num.*, xxi. 17, 27. — ⁴ *Judic.*, v. — ⁵ *J. Reg.*, ii. — ⁶ *Ps.* xxxviii. 10. — ⁷ *Ibid.*, xii. — ⁸ *Jon.*, ii. — ⁹ *Hab.* iii.

¹⁰ Horum canticorum expositio in decursu hujusce operis propriis in locis reperitur.

V. — Res antiquæ in Psalmis recensitæ.

Hic vero juvat Israelitis impense gratulari, quibus historiam Moses ipse legislator princepsque contexit; quibus odas, dramata, idyllia pastoralesque lusus; quibus sententias versibus distinctas informandis moribus composuere reges; quibus denique, pro Simonide, Theocritoque et Theogni et Phocilide, David et Salomon inclyti reges, fuere. Atque horum opera id consecuti sumus, ut quod postea præcepit Plato, poetici modi, divinissimum scilicet loquendi et scribendi genus, non nisi divinis divinorumque virorum laudibus celebrandis, inculcandisque legibus inserviret. Quippe David, noster Pindarus, aliique lyriici nostri, non agones olympicos et pugnas umbratiles, sed Abrahami, Isaacique ac Jacobi fidem, et beata Josephi vaticinia ac somnia, plagasque Ægyptiacas, ultricemque Dei manum, atque ipsius auspiciis decertata prælia, populique etiamnum profugi ac per deserta vagantis errores, seditiones, flagitia atque supplicia, atque inter hostiles insidias successus mirabiles; legem etiam in monte Sinaï tam conspicua divini numinis præsentia in ipso fugæ initio promulgatam; denique totam a Mose conscriptam historiam, ipsiusque adeo Mosis dubitantis hæsitantisque lapsum; quæque inde secuta sunt inculcanda ac repetenda posteris, versibus alligarunt, iisdem quoque verbis quæ in Mosis historia continentur. Hinc illud a Numerorum libro in Psalmos translatum: *Adhuc escæ eorum erant in ore ipsorum, et ira Dei ascendit super eos*¹. Quid quod sanctus David, illata arca fœderis in Sionis arcem, illud iterabat quod est in eodem Numerorum libro proditum: *Cum elevaretur arca dicebat Moyses: Surge, Domine, et dissipentur inimici tui, et fugiant qui oderent te, a facie tua*². Unde nemo non videt promanasse hæc Davidis arcem attolentis: *Exurgat Deus, et dissipentur inimici ejus*³, et cætera totidem verbis, quot Moses proferebat. Nec minus insigne illud mandatum Aaroni ac filiis, ut plebi benedicerent: *Benedicat tibi Dominus, et custodiat te: ostendat Dominus faciem suam tibi, et misereatur tui*⁴; quæ translata a Davide in hunc Psalmum: *Deus misereatur nostri, et benedicat nobis: illuminet vultum suum super nos, et misereatur nostri*⁵. Atque hæc, aliaque id genus, cum ex libris a Mose conscriptis atque ex antiquissimis sub eodem Mose frequentatis ritibus repetebant, nihil aliud quam Mosen, resque a Mose gestas tanquam sub oculis representabant, ad confirmandam rerum antiquarum fidem.

Omitto cætera in Psalmis ejusdem plane spiritus, quæ veterem historiam referant. Neque prætermissum illud, unde orsus est Moses: nempe orbem universum non machina, non manu, non aliunde con-

¹ *Psalm.* LXXVII. 30, 31; *Num.*, XI. 33. — ² *Num.*, X. 35. — ³ *Psalm.* LXVII. 2. — ⁴ *Num.*, VI. 24, 25. — ⁵ *Psalm.* LXVI. 2.

quisita aut anxie elaborata materia, non denique atomorum concursationibus atque conflictibus, sed statim Dei nutu ac verbo constitisse, datasque cœlo ac sideribus, terræque ac mari, quas servarent leges : quo ex capite Moses præclara illa ac mira contexuit, quæ Abrahamo, patriarchis, sibique ipsi, atque universo populo contigissent : ut nempe constaret eum, a quo tanta miracula profluxissent Deum, non alium esse quam ipsum cujus voce jussuque, nullo alio subsidio, universus orbis in lucem emergerit. His igitur inhærens David eundem ubique prædicavit Deum, qui *verbo* velut *misso*, ac voce prolata, tot ac tanta gessisset : cujus deinde legibus omnia tenerentur : unde illud : *Extendens cælum sicut pellem, qui tegis aquis superiora ejus* ¹ : quo loco qui non videt allusum ad illud Mosis : *Fiat expansio in medio aquarum, et dividat aquas ab aquis* ², plane cæcutiat. Neque minus luculentum illud in eodem Psalmo : *Qui fundavit terram super stabilitatem suam : non inclinabitur in sæculum sæculi. Abyssus sicut vestimentum amictus ejus ; illud denique : Ascendunt montes, et descendunt campi in locum quem fundasti eis : terminum posuisti, quem non transgredientur, neque convertentur operire terram* ³. Et alio in Psalmo clarius, disertisque verbis : *Verbo Domini cæli firmati sunt ; et spiritu oris ejus omnis virtus eorum : congregans sicut in utre aquas maris, ponens in thesauris abyssos* ⁴. Ubi quid aliud repetitum, quam illud sancti Mosis : *Congregentur maria* ⁵? subditumque illud, unde omnia orta sunt : *Quoniam ipse dixit, et facta sunt : ipse mandavit, et creata sunt* : atque additum velut corollarii loco : *statuit ea in æternum, et in sæculum sæculi ; præceptum posuit, et non præteribit* ⁶. Quis ergo negaverit Davidem a Mose doctum, ad illud initium cuncta revocasse? Jam odæ seu Psalmi, eruditissimum scilicet poematis genus non modo ad antiquam novamque historiam, sed etiam ad festos dies et sacrificiorum ritus, ac majorum instituta semper alludunt. Quis autem nesciat apud Hebræos, leges, mores ritusque ita intextos historiæ, ut hæc a se invicem avelli nequeant? neque unquam futurum fuit, ut David hæc omnia, totamque adeo majorum historiam ab ipsa genesi mundique initiis repetitam caneret, populoque, ut vulgatam notamque canendam traderet, nisi eam quam nunc quoque legimus a Mose contextam historiam et in manibus habuissent, et animo penitus imbibissent.

VI. — Confutati ex Psalmis, qui Pentateuchum ab Esdra aliisve confictum credunt.

Quo magis admirari libet eorum hominum amentiam, qui Mosis nomine semper insignita ac celebrata volumina, recentioris ætatis auctoribus tribuunt : pars Esdræ ; pars insulsum commentum aversati, an-

¹ Ps. CIII. 2, 3. — ² Gen., I. 6. — ³ Psalm. CIII. 5, 9. — ⁴ Ps. XXXII. 6, 7. — ⁵ Gen., I. 9. — ⁶ Ps. CXLVIII, 5, 6.

liquisque aliis circa Salmanasarum tempora scriptoribus, ut nuper apud Batavos quidam, nullo historiarum traditionisve suffragio, somniant. Atque illi, si Deo placet, bene christianos se haberi putant, si Christum nominent, a Christo commendata instrumenta contemnant: præposteri homines, quibus nihil pensi est evertere omnia, dummodo cæteris doctiores acutioresque videantur, ac sine more modoque, gravissimo in argumento ludant. Qui quidem, ut hic omittamus tot scriptores, tot prophetas, totumque adeo Hebræicæ reipublicæ statum, cum Mosis historia librisque connexum: ut hæc, inquam, omittamus, unius Davidis vetustissimi regis testimonio, et hymnis a toto pridem populo decantatis, cumulatissime refelluntur ¹. Huc accedunt alia cantica, Psalmorum libro comprehensa. Canit enim ipse Salomon dedicato templo ², a parente Davide institutos sanctissimi juxta ac nobilissimi ædificii apparatus: canunt alii alia piorum rerum gesta: canunt profligatam captivamque gentem, ac Mose contempto impletas a Mose intentatas minas. Canit Ethan Ezraïtes ³ datam Davidi, Davidisque soboli de regno obtinendo fidem velut in irritum abiisse, Deumque piis cantibus ad pristina promissa revocat. Quid plura? quæ ante templum conditum, quæque templo stante, everso, restitutoque recentissima memoria gesta essent, ea suis distincta notis atque temporibus canimus, ut antiquissimis interesse conventibus, prisca sacra intueri, atque in his cum sancto Davide aliisque sacris vaticiniis, Christum cogitare videamur.

VII. — Firmata fides ex vaticiniis Davidicis de Christo: hinc quoque spei incitamenta.

Nam et illud confirmandæ fidei luculentissimum argumentum in Psalmorum habemus volumine, ut de Christo venturo à Davide edita oracula audiamus. Cum enim antiqua per Abrahamum ac Mosen gesta, uni Christo suis temporibus adventuro prælucere; designatus est David, utraque inter tempora medius, qui quidem vetusta memoraret, iisque firmandis nova ipse gereret: tum, quod erat vel maximum, futura præcineret. Neque immerito: quippe cum prognatus e Davide Christus, Davidis filius appellandus esset. Itaque ob eam causam evectus est in regnum, ut Christi regno præluderet; datusque Salomon ille pacificus, in quo intueretur Christum pacis principem. Hinc David universas res Christi executus, et ante Luciferum geniti originem sempiternam, et inter homines nati, regnum, sacerdotium, gloriam acque dedecora cecinit, Judæorum ac Gentium coitiones conjurationesque,

¹ Multo plura hodierni rationalistæ ex Bossuetii tempore circa recentem librorum Mosis compositionem somniant; quæ quidem omnia pariter argumentis ibi allatis solide confutantur. Non enim recens censi potest opus, quod integre in antiquioribus monumentis reperitur. (Not. trad.)

² Ps. CXXXI. — ³ LXXXVIII. 20 et seq.

crucem denique ipsam ac resurrectionem et ascensum in cœlos, secutasque victorias¹, et ad fidem Abrahamæ traductas omnes gentes, in ejus scilicet semine Christo benedictas; magnamque Ecclesiam toto jam orbe diffusam², revocatosque tandem tanquam postliminii jure, ad sui generis nominisque primordia mortales, per tot sæcula divinitatis oblitos. Neque vero quidquam est, quo se Christus commendet magis quam Psalmorum libro. Se Davidis filium, Davidis quoque Dominum, Davidis ipsius auctoritate decernit³. In ipsa etiam cruce, Davidis Psalmo pronuntiatio⁴, tantum sacrificium atque humani generis propitiationem initiat: Davidis intentus oraculis, profitetur sitim felle acetosæ sedandam⁵. Quis ergo est tam languidus, quem ista non moveant? Quis non fide viva Davidicos sonet Psalmos rerum gestarum memores, præsentium testes, præscios futurarum? cumque tot ac tanta super Christum et Ecclesiam olim a Davide prædicta, jam repræsentata videat; quis non futura præmia, qui postremus est denique divinarum promissionum fructus, animo complectatur?

VIII. — Spes incitata in Psalmis; futuræ vitæ felicitas sub figuris adumbrata.

Atque hæc illa spes est, quam secundo loco diximus incitari Psalmis. Quo enim exurgat divinæ bonitatis atque potentiæ, Christique adeo fide fretus animus, nisi ad res divinas atque sempiternas? Unde ipse sanctus David: *Deus cordis mei, et pars mea Deus in æternum*⁶. Atque iterum: *Beati qui habitant in domo tua, Domine: in sæcula sæculorum laudabunt te*⁷. . . . *Inebriabuntur ab ubertate domus tuæ, et torrente voluptatis tuæ potabis eos*⁸; quam sane exuberantiam sanctæ et a Deo præstitæ voluptatis, fragilis hujus et egenæ mortalitatis conditio non capit.

Sane confitemur futuri sæculi felicitatem non perspicuis disertisque verbis, sed sub figurarum involucris, pro Veteris Testamenti ratione, a sancto Davide, ut a sancto Mose, fuisse adumbratam. Quemadmodum enim, teste Paulo ad Hebræos, Abraham cum Isaac et Jacob *repromissionis cohæredibus*⁹, in promissa terra tanquam in aliena, extractis tantum casulis demoratus, ibique se hospitem ac peregrinum recognoscens, sub ejus figura cœlestem patriam, ac paratam a Deo civitatem permanentem inquirebat: ita beatus David dum repromissam terram, populo Dei armis asserit; dum Jerusalem extruit, atque sanctuarium, celebresque cœtus divino numini consecratos, totis anhelat præcordiis: quid aliud in eis nisi Christum, et aperta per Christum æterna illa nec manu facta sancta, atque illam beatissimam in cœlis sanctorum societatem recogitat?

¹ Ps. CIX, II, XXI, XLVI, LXVII, LXXI, XV, etc. — ² XXI. 26, 28. — ³ Matth., XXII. 43, 44; Ps. CIX. — ⁴ Matth., XXVII. 46; Ps. XXI. 1. — ⁵ Joan., XIX. 28; Psalm. LXXVIII. 22. — ⁶ Psal. LXXVII. 26. — ⁷ LXXXIII. 5. — ⁸ XXXV. 9. — ⁹ Heb., XI.

IX. — Loci quidam in Psalmis, quibus spes omnis ad præsentem vitam redacta videatur.

Neque vero quemquam movere debet, quod hæc David aliive cecinerint : *Non mortui laudabunt te, Domine*¹; et : *Non est in morte, qui memor sit tui; in inferno autem quis confitebitur tibi*²? Et illud : *Exibit spiritus ejus, hominis scilicet, et ipse revertetur in terram suam : in illa die peribunt omnes cogitationes eorum*³. Et illud : *Numquid confitebitur tibi pulvis, aut annuntiabit veritatem tuam*⁴? Illud denique cujuscumque sit : *Numquid narrabit aliquis in sepulcro misericordiam tuam : aut cognoscentur in tenebris mirabilia tua, et justitia tua, in terra oblivionis*⁵? quibus homini post mortem, non cantus, non Dei laus, non denique memoria aut cogitatio ulla relinquitur; quin ipsi mortui Deo penitus excidisse, et a manu ejus omnino repulsi, hoc est, in nihilum abiisse videntur, cum dicitur : *Sicut vulnerati dormientes in sepulcris : quorum non es memor amplius : et ipsi de manu tua repulsi sunt*⁶ : quibus ad cumulum additur : *Sed nos qui vivimus, benedicimus Domino... in regione vivorum*⁷ : ut qui hæc in vita degunt, soli canere, soli placere Deo, soli in Deum sperare judicentur.

X. — Horum locorum explicatio, atque inde quoque vitæ futuræ spes firmata.

Hæc inter meminerimus quæ illorum temporum conditio fuerit : nondum enim affulsisse plene cœleste lumen illud, quo futuram vitam intueri detur : *Nondum propalatum esse sanctorum viam*⁸, ut ait apostolus : Evangelio denique et Christo servatum, cœlestia arcana reserare : neque rudem populum ad animarum statum, aut ad spirituales illas castasque delicias, quæ sensum omnem exsuperant, assurgere potuisse : quas proinde in vivorum cœtibus festisque adumbrare, et crassam adhuc gentem hoc sensibus objecto pabulo inescare oporteret. Quare Davidem aliosque hujus ævi vates, dum hæc et alia supra memorata de mortuis referunt, nihil aliud in mortuis attendisse constat, quam naturalem mortuorum statum, quo omnia hujus vitæ consilia cœptaque intereant; non sacris, non profanis cœtibus interesse, aut festos dies cum populo agere liceat; quod est verissimum. Neque enim in sepulcris exaudiebatur ulla vox Domino lætantium, aut ulla templi videndi in sepulcro spes erat : quæ cum ingemiscerent, neque quidquam aliud moriendo deplorarent; nempe illud ostendebant, in his omnem sibi vitæ jucunditatem repositam, neque videri quidquam in morte tetrius, aut in sepulcris tristius, quam quod ibi Dei laus, et illa animi in Deum exultantis gratulatio conticesceret.

Hinc spiritualibus verisque Judæis, hoc est, veris laudatoribus, qui

¹ Ps. CXIII. — ² Ps. VI. — ³ Ps. CXLV. — ⁴ XXIX. — ⁵ LXXXVII. 12, 13. — ⁶ Ib., 6. — ⁷ CXIII, CXIV. — ⁸ Heb., IX. 8.

in rudi licet gente ad excelsiora animos attollebant, vitæ melioris certa spes affulgebat. Qui enim solo Deo ejusque laudibus delectarentur, qui fieri posset, ut eos Deus ipse desereret : neque curaret mortuos, qui ad extremum usque halitum omnem in ipso gloriam ac voluptatem collocarent? an ipse eorum ora in æternum clauderet, animas ad suam imaginem ac similitudinem factas extingueret? Absit hoc a tanta Dei benignitate : imo veris illis sanctisque Judæis spirituales oculos aperiebat intus, quibus in sempiterna gaudia mentem intenderent. Hinc illud : *In Deo salutare meum, et gloria mea : Deus auxilii mei, et spes mea in Deo est* : tum adhortatio : *Sperate in eo, omnis congregatio populi ; effundite coram illo corda vestra : Deus adjutor noster, et quidem, in æternum* ¹. Ne adversarios, ne insidias, ne ipsum interitum servi Dei metuant : imo vero beatos se futuros, inter immortales Dei laudes exclament his verbis : *Beati qui habitant in domo tua, Domine, in sæcula sæculorum laudabunt te* ² : qualia passim in Psalmis occurrunt. Quin igitur, inquires, sanctus David hæc futuri sæculi bona exponebat planis disertisque verbis? nempe quia hæc parce commemoranda erant, quæ crassioribus ingeniis risui, aut etiam offendiculo futura essent : quippe cum in mortuorum animabus, more gentilium, nihil nisi impios cultus, falsos Deos scilicet ex hominibus consecratos, aut placandis manibus inferias, ac divinationes, umbrarumque citationes, sive, ut vocant, necromantias, aliaque perinde inania, imo etiam noxia et infanda cogitarent. Itaque animarum ac futuri sæculi arcana, crasso adhuc populo tecta sub figuris, quibus et perfecti doceri, nec rudiores gravari possent ³.

XI. — Caritatis incitamenta in Psalmis.

Jam nihil est cur amplius de summo Davidis erga Deum amore quæramus : effulget ubique in Psalmis, primum quidem ipsa res simplicibus ac familiaribus verbis : *Diligam te, Domine* ⁴ : deinde amandi causæ, Dei veritas, sapientia, sanctitas, pulchritudo, majestas, induti decore, invecti nubibus, insidentis cœlos, atque inde coruscantis, elocantis montes, maria increpantis, liquefacientis terram, totumque orbem nutu commoventis : tum, hæc inter magna et admirabilia, effusa bonitas, omnibus provida, nec dedignata corvos quantumvis aspera voce Deum invocantes; in homines vero propensa benevolentia, inexhausta liberalitas; deinde in electos plebemque dilectam paternus animus, promissorum fides, tutaque amicitia, nihil curæ, nihil officii prætermittens : studium erga pios, erga impios quoque patientia, denique indulgentia erga pœnitentes : horumque omnium vivax, ipsisque vis-

¹ Ps. LXI. 8, 9. — ² Ps. LXXXIII. 5. — ³ Conf. Ps. 6. n. 6. *Hebr.*, 11. — Vid. insuper in hæc § IX. X. ex Psalmis loca allata animadversiones, et præsertim Ps. VI, n. 7.

⁴ Ps. XVII.

ceribus atque ossibus insidens sensus, unde ille clamor : *Omnia ossa mea dicent : Domine, quis similis tibi* ¹?

Qua in re quandoquidem Israelitarum sancta gens, non ritu cæterarum, visibiles ac deauratos deos coleret; David Mosen secutus, singularem operam adhibuit, ut per se inconspicuum, neque tantum sensus omnes, sed ipsam etiam mentis aciem supergressum operibus, beneficiis, miraculis conspicuum præsentemque redderet. Hinc illa in Psalmis amori inflammando assidua consideratio operum Dei : horum præstantia, ordo, varietas, immensæ sapientiæ industriæque testis : atque inter opera Dei, illud præclarissimum, nempe in populo israelitico, humanæ gentis fœdus cum Deo initum : atque hic nobilissimum ac perfectissimum opus, quo se Deus exhiberet, ipsa lex omni auro purior ac pretiosior ². Hanc ergo beatus David amat, amplectitur, deosculatur, Dei veritate ac decore plenam hanc nocte dieque versat : huic intelligendæ inhiat : non a manibus unquam, non ab ore dimittit : hanc gestat in oculis : hanc imo pectori medullisque infigit ; hujus admiratur speciem, arcana scrutatur ; in ea spem, gaudia, gloriam, divitias, amicitias, consilia omnia denique reponit : hujus æquitati ac rectitudini se aptat : ea se regit, se tuetur, se exornat ; arma hæc, hunc clypeum, hos ornatus, venustatemque cogitat ³ : sic amat, sic fruitur. Quorum omnium hoc caput : *Scitote, quia Dominus ipse est Deus : ipse fecit nos, et non ipsi nos* ⁴ : quod ubique in Psalmis, quam graviter, tam varie ac suaviter inculcatum, ut ei a quo sumus nos nostraque omnia, corpus, animum, cogitationes, sensus, voluntatesque penitus addicamus.

XII. — In Psalmis admirabilis sensus caritatis in Deum.

Hæc amoris incitamenta : hæ causæ : tum effectus mirabiles : Dei admiratio : exultatio in Deum : tanta illa quidem, ut ex animo in corpus redundet : unde illud : *Sitivit in te anima mea : quam multipliciter tibi caro mea* ⁵ : et : *Cor meum et caro mea exultaverunt in Deum vivum* ⁶. Tum Dei canendi mira suavitas, quæsitumque in citharis amori solatium : dulcesque atque uberes ex vera pietate fletus. Hi Davidis sensus : at postquam voluptate amens a lege aberravit, insecuti gemitus tristiores, iique continui : tum ex imo pectore non modo suspiria, verum etiam fremitus : non aves solitariæ flebilis sonant ; non leo rugit violentius ; tum ipso luctu contabescentes artus ; nec modus lacrymis ; his cibos, his lectum irrigat : versi in fontes oculi ; excavatæ propemodum genæ : deductique in sinum rivi ne ipsa quidem venia inarescunt. Quis non exardescat ad tantos Davidis ignes ? His auditis carminibus, hoc amore perspecto, quis tam durus atque immitis animus, qui non gustet ac videat quam suavis sit Dominus ?

¹ Ps. XXXIV. 1. — ² XVIII. — ³ Ps. CXVIII. — ⁴ XCIX. 3. — ⁵ LXII. 2. — ⁶ LXXXIII. 3.

XIII. — Caritas quoque erga proximum, etiam erga inimicos.

Nec minor in sancto rege fraternæ caritatis sensus : quippe cum inter alias tanti principis dotes, mansuetus ejus ac misericors animus a Salomone filio imprimis commendetur : *Memento enim David, inquit, et omnis mansuetudinis ejus* ¹. Quo animo et Sauli necem machinanti pareit, et mortuum ulciscitur : imo etiam deflet amarissimis ac verissimis lacrymis, quanquam ejus nece regnum ad se translatum videbat ². Quod idem in Isbosetho Saulis filio contigit, cujus percussores rex optimus merito supplicio affecit ³, testatumque voluit non gratum facturos, qui sibi adversantes cæde compescerent. Toto denique Israele acquisivit e Saulis domo quos beneficiis cumularet ⁴ : tam excelso erat animo, tam erecto supra omnem injuriarum memoriam. Sane cum ipse Nabalum, ferum hominem, interfectorus esset, mitissimo Abigailis alloquio placatus, has edidit voces, invictæ immortalisque clementiæ testes : *Benedictus Dominus.... et benedictum eloquium tuum : et benedicta tu, quæ prohibuisti me hodie, ne irem ad sanguinem, et ulciscerer me manu mea* ⁵ : tantam voluptatem vir mitissimus ex misericordia ceperat. Quid Semei ille nequissimus, a quo non modo probris, verum etiam lapidibus impetitus tantus rex ; et tamen dedit veniam, suosque a nefarii vilissimique hominis cæde prohibuit : neque Salomonem in eum commovisset ⁶, nisi novo regno sub adolescentulo rege, aula inquietissima, turbarum aliquid a præfracto turbulentoque ingenio metuisset. Cæterum ubi hæ causæ aberant, indulgentissimum se præbuit. Cujus rei gratia non immerito hæc de se ipse prædicat : *Opprobrium insipienti, o Deus, dedisti me : obmutui et non aperui os meum, quoniam tu fecisti* ⁷. Satis enim intelligebat nihil licere impiis adversus bonos, nisi Deus furentibus habenas permitteret : atque in illatis injuriis, non eorum malevolentiam, sed Dei justissimi ac providentissimi considerabat manum. Itaque iram suam premebat tacitus : *Ego autem, inquit, tanquam surdus non audiebam, et sicut mutus non aperiens os suum : Et factus sum sicut homo non audiens, et non habens in ore suo redargutiones* ⁸ : tot licet petitus insidiis, tot maledictis lacessitus, tam inultus indefensusque, ut etiam inimici insolescerent, et silentium conscientiæ imputarent. Virum enim innoxium *oppugnabant gratis* : ac *pro eo, inquit, ut diligerent, detrahebant mihi : posuerunt adversum me mala pro bonis, et odium pro dilectione mea* ⁹ : et tamen semper mitis atque benevolus, etiam adversus ingratos, nihil cuiquam intentabat mali, et ab omnibus proditus, et ad Deum se convertebat, atque omne præsidium, omne solatium in oratione

¹ *Psalm.* CXXXI. — ² *II. Reg.*, I. — ³ *Ibid.*, IV, IX et seq. — ⁴ *Ibid.*, IX. — ⁵ *I. Reg.*, XXV. 32, 33. — ⁶ *III. Reg.*, II, 8 et 9. — ⁷ *Ps.* XXXVIII. 9, 10. — ⁸ XXXVII. 14, 15. — ⁹ CVIII. 3, 4, 5.

reponerat : *Ego, inquit, orabam; tantos inter dolos atque nequitas : et iterum retribuebant mihi mala pro bonis; sterilitatem animæ meæ : id est, ut me orbem, egenum, cassum omnium facerent : at ego, cum mihi molesti essent, non arma, non odia, non ultiones cogitabam : quin potius : induebar cilicio; humiliabam in jejuniis animam meam, et oratio mea in sinum meum revertebatur : quasi ad amicum, quasi ad fratrem meum, sic ambulabam*¹ : hoc est, tacitas undebam in sinu meo preece, ac fraternæ societatis memor, intuebar in hoste quamvis, amicum et fratrem. His inimicorum injurias propulsabat : *Oratio, inquit, mea in beneplacitis eorum; vel, ut habet Hebræus, oratio mea pro malitiis eorum*². Itaque medias inter frequentium iras, attollebat ipse puras ad cælum manus, clara voce testatus : *Si reddidi retribuētibus mihi mala, decidam merito ab inimicis meis inanis : persequatur inimicus animam meam, et comprehendat, et conculcet in terra vitam meam; et gloriam meam in pulverem deducat*³. Sic ille præveniebat evangelicam lucem, quasi jam audisset dominicum illud : *Diligite inimicos vestros; benefacite his qui oderunt vos : orate pro persequentibus et calumniantibus vos*⁴. Et illud : *Noli vinci a malo, sed vince in bono malum*⁵.

XIV. — Inimicorum commemoratio, atque adversus eos imprecationes in Psalmis quam a vulgari sensu abhorreant.

Sane cum in omnibus fere Psalmorum versibus de inimicis querentem Davidem audiamus, operæ pretium erit semel intelligere quos ille inimicos habere se putet. Sunt autem inimici Dei, hoc est, violenti quique, injusti, oppressores; uno verbo scelerati atque impii. Hinc illa vox : *Nonne qui oderunt te, Domine, oderam, et super inimicos tuos tabescebam? perfecto odio oderam illos; et inimici facti sunt mihi : ejus rei testem invocans Deum, hæc subdit : Scrutare me, Deus, et cognosce cor meum : proba me, et scito cogitationes meas*⁶.

Quæ cum ita sint, neminem commoveri oportet tot execrationibus, quibus Veteris Testamenti scriptores, et ipse sanctus David, hostes Dei suosque diris devovere, infaustaque omnia imprecari videntur. Non enim in animum tam mitem, tamque ab ultione purum, hæc, ut sonant, incidunt. Sed ita intelligenda, primum ut conditionalia sint : hoc est, ut mali male pereant, nisi respuerint. Non enim David benignissimus perditissimorum hominum sanguine delectatur, pro quibus se jejuniis, cilicioque afflictabat. Hæc ergo comminantis potius quam imprecantis sint. Certe cum impios videbat se superbe efferentes, quo studio in Deum erat, extabescebat animo, et in lacrymas diffluebat : *Vidi enim prævaricantes, et tabescebam, quia eloquia tua non custodierunt : Exitus aquarum deduxerunt oculi mei, quia non custo-*

¹ XXXIV. 12, 13, 14. — ² CXL. 3. — ³ VII. 5, 6. — ⁴ *Matth.*, v. 44. — ⁵ *Rom.*, XII. 21. — ⁶ *Ps.* CXXXVIII. 21, 22, 23.

dicunt legem tuam ¹. Neque alia causa suos etiam detestatur inimicos, quam quod dolis, contumeliis, ac cædibus excogitatis, Dei conculcaba t leges. *Tabescere me fecit zelus meus, quia oblitum sunt verba tua inimici mei* ². Hæc igitur causa erat, cur eos quoque execratus, infausta minuetur; qua in re clementiæ potius quam iræ indulgebat. Id enim agebat exemplo ipsius Dei, ut gravibus minis a scelere deterreret. Hinc illa precatio : *Erubescant, et conturbentur vehementer omnes inimici mei : convertantur, et erubescant valde velociter* ³. Accelerari petit pœnas, quibus fracti contumaces, cito revertantur ad Deum, seque ad pœnitentiam inflectant. Quo etiam illud pertinet : *In matutino interficiebam omnes peccatores terræ, ut disperderem de civitate Domini omnes operantes iniquitatem* ⁴ : ne aut impunes ipsi magis superbirent, aut prostratis legibus vitia grassarentur : quod si nec pœnis deterriti, destinato animo in Deum insanire porro pergunt; tum justitiæ ardentissimum studium seu zelum, imo ipsam Dei justitiam induti David aliique sancti, deposcunt ad supplicia præfractam et omnia ausuram insolentiam, ne Deus ipse alere scelera videatur. Hoc illud est, quod David modo prædicabat, perfectum odium : *perfecto, inquit, odio oderam illos* ⁵ : non ultionis libidine, aut animi explendi studio; sed ex perfecta regula veritatis, qua homines diligimus, scelera odimus, et coerceri volumus.

Huc accedit harum imprecationum sensus excelsior ⁶ : namque, teste Chrysostomo, quæ execrationes videntur, execrationis specie vaticinia sunt. Sic Judæ proditoris Judæorumque pœnas, imprecationis specie David exequitur : extorres, profugos, vagos, ad hæc errore atque amentia percitos fore denuntiat : quæ non optat, sed prævidet : neque hæc execramenta, sed oracula sunt prophetici spiritus. Hæc igitur omnia, duabus de causis facile excusantur : justitiæ zelo, ac prophetandi auctoritate : quæ duo paucissimis complexus Augustinus : *Hæc, inquit* ⁷, *sanctus David futura prædixit, non quasi ut evenirent optavit. Quanquam et in spiritu Dei propheta sic ea dicat, quomodo illa Deus facit, certo judicio, bono, justo, sancto, tranquillo, non perturbatus ira, non amaro zelo, non animo inimiciarum exercendarum, sed justitia vitiorum puniendorum : verumtamen prophetia est.* Hactenus Augustinus. Cæterum meminerimus multa in Veteri Testamento pro eorum temporum ratione dici : quibus temporibus frangendæ contumaciæ ac duris cervicibus edomandis, Dei severitatem ostentari et eminere oportebat : quibus temporibus Moyses, hominum mitissimus, ad tot ac tanta supplicia inferenda cogebatur : quibus Elias in duces ac milites superbientes de cælo eliciebat ignem ⁸ : quibus Elisæus immisis ursis ulciscabatur etiam parvulos licentius debacchantes ⁹ : quæ nunc si quis

¹ Ps. cxviii. 136, 158. — ² *Ibid.*, 139. — ³ vi. 11. — ⁴ c. 8. — ⁵ cxxxviii. 22. — ⁶ lxxviii, cviii. — ⁷ *In Ps.* xxxiv. *Serm.* 1. n. 9. — ⁸ *IV. Reg.* 1 12. — ⁹ *Ibid.*, 11. 24.

cogitet, audiet a bono Domino : *Nescitis cujus spiritus estis*¹ : cum alia poseatis *qui arundinem confractam non conterit, neque extinguit linum fumigans*².

XV. — De veteris populi sacramentis, pioque erga ea Davidis affectu.

Atque hæc de ratione et instituto, ipsoque adeo, ut ita dicam, Psalmorum spiritu, deque animis ad fidem, spem, et caritatem inflammandis, in antecessum colligere placuit : quod sparsa in Psalmis, validiora et incitiora visa sint, si uno velut aspectu intuenda proponerentur. Quem ad locum pertinet de veteribus sacramentis, deque miro erga ea Davidis affectu dicere. Sacramentorum autem veterum nomine, latiore significato hic intellecta volumus, arcam, templum, Sionem, sanctam civitatem, terram ipsam Israelitis hæreditati datam, denique ea omnia quibus Christus, Ecclesia, atque ea quam expectamus, beata et æterna civitas, designantur. Sane duabus de causis hæc, veterum Hebræorum animis penitus inhæsisse notum, et quod prisca memorarent, et quod ventura nuntiarent. Ac primum ea erat arca fœderis, quæ a Mose fabricata, jam inde ab initio Israeliticæ peregrinationis testis, populo profugo ac per incerta æterranti, ac deinde posteris præstitisset præsentiam Dei³. Et intus quidem Decalogi tabulæ, in ipso Sinai Dei digito exaratæ, non modo præsentem, verum etiam imperantem, ac tantum non fulminantem Deum referebant. Desuper vero impositum propitiatorium sive opertorium, *scabellum pedum Dei*⁴, attestante Davide, ejusque sedes erat : vacua illa quidem, si oculos consuleres : neque enim ulla forma quam videres, insidebat : sed, si intelligeres, puræ menti exhibebat invisibilem Israelis Deum. Cæterum tanta tamque occulta majestas, fuis inde clara voce oraculis, atque explendescente virtute divina, se præsentem dabat. Quo cum accederent, inhabitantem Deum, ac sub ejus numine reituum Jordanem, ut in quodam Psalmo canitur⁵ : collapsa Jericuntis, neque unquam resurrectura mœnia : collapsa deum delubra, ipsumque Dagonem : ad hæc Philisthæos insanabili percussos plaga, aliaque miracula recentissima memoria per arcam edita, coram intueri videbantur. Ad hanc igitur David miris desideriis suspirabat : exultabat ad sanctuarium in quo collocata erat. Hic vultum seu faciem Dei, hic Deum ipsum assidue requirebat, cum diceret : *Faciem tuam, Domine, requiram*⁶. Hanc alii vates his verbis reposebant : *Quam dilecta tabernacula tua, Domine virtutum!* unde subdant : *Cor meum et caro mea exultaverunt in Deum vivum*⁷. Hanc pulchritudinem, gloriam, decus, sanctitatem Israelis quotidianis vocibus appellabant : hinc ille solemnis adorandæ arcæ ritus, propter insidentem Deum, juxta Davidicum illud : *Adorate sca-*

¹ *Luc*, IX, 55. — ² *Is.*, XLII, 3; *Matth.*, XII, 20. — ³ *Exod.*, XXV, XXXVII. — ⁴ *Ps.*, CXIII, 5. — ⁵ *CXIII*, 3, 5. — ⁶ *XXVI*, 8. — ⁷ *LXXXIII*, 1, 2.

bellum pedum ejus ⁴. Nec minoris erat cultus, arca prodeunte, tanquam triumphante Deo, Davidis exultatio et tripudium; nequicquam succensente regina ². Is inerat pio regi affectus in arcam: cujus rei gnari, cum Absalomum fugeret, universi levitæ arcam attulerunt, tanta in calamitate solatio futuram. At *dixit rex ad Sadoc: Reporta arcam Dei in urbem. Si invenero gratiam in oculis Domini, reducet me, et ostendet mihi cam et tabernaculum suum. Si autem dixerit mihi: Non places: præsto sum: faciat quod bonum est in oculis suis* ³. Quæ verba perpendicularibus nihil incredibile habere videbuntur affectus mirabiles in arcam, quantos passim in Psalmis ardescere videbimus.

Auxit religionem ipsa structura templi auctore Salomone: illata videlicet arca foederis in locum suum ⁴: quem locum Dominus a se designandum per Mosen edixerat ⁵: a se designatum tot signis editis firmaverat ⁶: quo in loco sacri cœtus, castæ religiones, sancta cœnvivia, pii cantus a majoribus traditi celebrarentur. Hinc Jerosolyma Deo dilecta civitas: fervebant viæ ad urbem ac domum Dei ferentes, ingente lætitia ac plausu, ut sæpe in Psalmis legitur: terra ipsa Palæstinæ summæ voluptati erat: quippe tot divinis manifestationibus consecrata; tot inibi vigentibus avitæ fidei ac divinæ beneficentiæ monumentis. Ad eam ergo David exul incredibili cupiditate ferri: populus vero universus in Babyloniam transportatus, eam assidue cogitare, extra eam gemere, non lætitiæ unquam indulgere, non cantibus: *quomodo enim cantabimus canticum Domini in terra aliena* ⁷. Quin etiam urbe diruta, templo in cineres redacto, locum tamen ipsum venerari ac diligere: unde illud in Psalmis captivitatis tempore piis cum fletibus decantatum: *Quoniam placuerunt servis tuis lapides ejus: placuerunt ipsa rudera eversæ civitatis ac templi: et terræ ejus miserebuntur* ⁸: id est, excisam, desolatam indefesso lucto prosequuntur. Ac præsentem quidem eo deferre munera ac thus, ut est a Jeremia proditum ⁹: absentes vero, e loco captivitatis eo intendere oculos, ac verso in patriam vultu ex præscripto majorum ¹⁰ preces fundere; exemplo Danielis flectentis genua, Deumque adorantis *contra Jerusalem* ¹¹: eo quod jam inde a Davidis Salomonisque temporibus, Dei nomen ac titulus ibi collocata essent: tanta loci reverentia, tanto templi desiderio, tanta caritate patrii soli tenebantur.

Hæc inter, veri ac spirituales Judæi, hoc est ante Christum Christi discipuli, altiora cogitabant, et rerum cœlestium sacramenta venerati, novam Jerusalem, novum templum, novam arcam intuebantur. Ut enim reliqua aperta et obvia prætermittam, arca testamenti, Christi Ecclesia est: vera Dei sedes, in qua pro Decalogi tabulis, evangelici

¹ Ps. xcvi. 5. — ² II. Reg., vi. 20, 21. — ³ Ps. xv. 25, 26. — ⁴ III. Reg., viii. 6. — ⁵ Deut., xiv, xv, xvi. — ⁶ III. Reg., viii. 10. — ⁷ Ps. cxxxvi. 4. — ⁸ Cl. 15. — ⁹ Jer., xli. 5. — ¹⁰ III. Reg., viii. 48. — ¹¹ Dan., vi. 10.

mandati cœleste depositum. Arca in deserto, arca capta a Philisthæis et inter eos victrix, arca in campis sylvæ, et variis in domibus vaga, peregrinantem, afflictam, ab inimicis oppressam, et tamen ubique victricem et semper Deo plenam demonstrat Ecclesiam. Arca elevata in Sionis arcem ac deinde in sanctuarium, eandem Ecclesiam monstrat, sed jam triumphantem, et ad cœlos translata. Quin etiam sublimiore sensu arca, ipse Christus, quo velut oraculo Deus insidens, quid velit edicit : arca, ipsa Christi caro, quam plenitudo divinitatis inhabitat; quod Dei scabellum olim apostoli in terris, et nos quotidie in mysteriis adoramus ¹, in qua carne, ut in arca, descendit et ascendit Deus. Et quidem descendit *ad multitudinem filiorum Israel*, quod est de arca in Numeris proditum ²; cum *in terris visus est, et cum hominibus conversatus* ³. Rursus autem ascendit *in requiem suam* ⁴, ad paternum sinum unde exiverat, et ubi semper erat unigenitus filius. Huc ergo ascendit, *cum arca sanctificationis sue* ⁵, cum carne quam suscepit. Sic arca illa fœderis, sic antiquum illud templum, in quod illata est, ad Novum quoque Testamentum pertinent, ideoque Joanni per illam beatissimam visionem in cœlo apparuere ⁶. Quo exemplo nos quoque et templum et arcam videmus in cœlo cum in his cœlestia mysteria contemplamur. Quæ omnia si exequi nunc pergimus, imus in longum : sed hæc tamen commemorari e re fuerit, cum ut vel præcipuus ac frequentissimus in Psalmis illustraretur locus, tum ideo maxime, ut quoties ejusmodi occurrerint, occurrunt autem sæpissime, statim intelligeremus quo nos deducerent. Ergo arrige aures, christiane lector, et ubi talia in Davide legeris, tu mihi fac cogites, non arcam, fragile lignum, aut tabernaculum contactum pellibus, non urbem lapidibus compositis, non templum divinæ majestati angustum : sed Christi et Ecclesiæ sacramenta ; sed vivos lapides, Christo angulari lapidi coaptatos ; sed ipsam Eucharistiam præsentis Dei testem ; denique cœleste regnum et æternam felicitatem.

CAPUT II.

De grandiloquentia et suavitate Psalmorum.

XVI. — Psalmorum stylus ac primum grandiloquentia ex rerum ac sensuum majestate.

Nunc de stylo Psalmorum. His inesse dicimus grandiloquentiam summa cum suavitate conjunctam. Et quidem grandiloquentiam hæc faciunt : primum rerum sublimitas : de Deo : *Elevata est magnificentia*

¹ *Vid. inf. ad Ps. xcviij. 5.* — ² *Num., x. 35, 36.* — ³ *Bar., iii. 38.* — ⁴ *Psalm. cxxxi. 8.* — ⁵ *Ibid.* — ⁶ *Apoc., xi. 19.*

*tua super cælos*¹. *Cæli enarrant gloriam Dei*²: *Qui facit mirabilia magna solus*³: tum tantis rebus apta verba, non inflata, non vana; persæpe simplicia, sed altissimo sensu: qualia ista sunt: *Deus meus es tu. boni meis non egēs*⁴, non sacrificiis, non muneribus, non laudibus; tibi magnus, tibi beatus: sæpe tamen splendida et ornata: *Dominus regnavit, decorem induit: induit Dominus fortitudinem*⁵. *Laudem et decorem induisti, amictus lumine sicut vestimento*⁶. His congrui sensus motusque. *Tu terribilis es, et qui resistet tibi*⁷? *Quam magna opera tua, Domine! valde profundæ sunt cogitationes tuæ; vir insipiens non cognoscit, neque stultus intelligit istud*⁸. Nec aliter de Christo. *Quam enim magnum illud: Dixit Dominus Domino meo: Sede a dextris meis; tum illud: Ex utero ante luciferum genui te*⁹: et illud: *Sedes tua, Deus, in sæculum sæculi; eam ob rem unxit te Deus, Deus tuus*¹⁰! Quid enim sublimius quam Deus a Deo unctus? Illud vero quam simplex: *Speciosus forma præ filiis hominum: diffusa est gratia in labiis tuis!* Rursus autem quam ornatum, quam splendidum: *Specie tua et pulchritudine tua, et decore tuo prospere age*¹¹! His, inquit succinctus, invehere curru, ac debella hostes vultus tui verborumque gratia: id enim iste locus intelligenti sonat; quo quid sublimius?

XVII. — Subjicere oculis, quam vividum in Psalmis.

Sed nihil in Psalmis aut frequentius, aut vividius, quam illud quod vocant, subjicere oculis, ac ponere ad vivum expressam imaginem. En pingendi hostes propemodum infensi ad rabiem: uno verbo rem transigit: *Frenduerunt super me dentibus suis*¹²: alibi: *Viderunt me, et moverunt capita sua*¹³: quo simul dedignant, comminantes, insultantesque videas. Ponendus maledicus? Huic præsto sunt arma, sagittæ, venenati dentes et ad vivum infixi¹⁴. Sin amici infidi: *Amici mei et proximi mei quasi ad leprosum steterunt*¹⁵; procul scilicet ac velut aversis oculis, nec alloquio dignati: en ipsa res nativis suisque depicta coloribus. Quid si efformandus æger! patent viscera, necdum obductæ cicatrices: jam inquietudo jacentis in lecto, seque hac illacque versantis, et acutis doloribus ut spina confixi¹⁶. Quid si in carcere positus? En ille apparet *in lacu inferiori, in tenebrosis, et in umbra mortis. in obscuro sicut mortui*¹⁷: horret animus non carcerem, sed sepulcrum. Ista quoque quam ad vivum! *Sagittis appetunt in abscondito virum simplicem: abscondunt laqueos: scrutantur iniquitates*¹⁸: ubi in eadem veluti tabula, ex una parte videas virum bonum, nec quidquam mali cogitantem; ex altera, fraudum artificem cæcis intentum machinatio-

¹ Ps. VIII. 2. — ² XVIII. 1. — ³ CXXXV. 4. — ⁴ XV. 2. — ⁵ XCI. 1. — ⁶ CIII. 4, 2. — ⁷ LXXV. 8. — ⁸ XCI. 6, 7. — ⁹ CIX. 4, 3. — ¹⁰ XLIV. 7, 8. — ¹¹ XLIV. 3, 5. — ¹² XXXIV. 16. — ¹³ CVIII. 25. — ¹⁴ LVI. 5. — ¹⁵ XXXVII. 12. — ¹⁶ XXXI. 4. — ¹⁷ LXXXVII. 7. — ¹⁸ Ps. LXIII. 5, 6, 7 et passim.

nibus. Quis autem pictor crucifixum Jesum tam ad vivum expressit, quam est ille apud Davidem, confossis manibus pedibusque : effusa virtute omni, distractis denudatisque ossibus suspensi ac dilaniati corporis ; ad hæc, ne quid desit, circumfusus immani cum strepitu vitulis lascivientibus atque insultantibus, tauris vero pinguis ac ferocientibus, canibus denique, ac leonibus : uno verbo inimicis, qui nudum et inermem non modo inverecundis maledicisque vocibus, tanquam latratibus, verum etiam iteratis ictibus tanquam cornibus morsibusque impetant ¹. Atque hæc omnia brevibus depicta verbis atque sententiis, uno intuitu conspicienda dantur : quæ qua tabula expressiora non sunt? Sic corporea pingit, quin etiam incorporalia. Nonne ipsa pax his in verbis velut corporata cernitur? *Arcum conteret, et confringet arma, et scuta comburet igni* ². Quid justitia : nonne subjicitur oculis, cum illud dicitur : *Justitia de cælo prospexit* ³? Non vides tanquam ab excelso supremoque solio rebus omnibus præsentem, bonorumque ac malorum inspectricem, et pro eo ac debeat, animadversuram justitiam? quibus quidem officiis vis ejus continetur. Quid hujus cum clementia indivulsa societas, quam elucet! *Misericordia et veritas obviaverunt sibi : justitia et pax osculatæ sunt* ⁴. Quid enim illo occurso lætius, aut osculis suavius? Quin ipsa divina majestas, in immensum quamvis submota a sensibus, quam conspicua, quam præsens, dum Deus invectus nubibus, superi pennas ventorum coruscans atque intonans; tum intendens oculos, protendens brachia, manum ab alto mittens inducitur ⁵! At forte metuas, ne membra corporea affingantur Deo; haud magis quam gladius, quam jacula et arcus. Sicut ergo non cogitant Deum bene instructum militem, cum his accingitur, sed vim enim et cominus ex æquo invadentem, eaque inevitabilem; ita cum manus, et aures, et ora tribuuntur. Quare hanc incorpoream inconspicuumque vim, alia sub imagine sic David posuit: *Ipsæ dixit, et facta sunt : ipse mandavit, et creata sunt* ⁶; prorsus ex dignitate atque ex sublimitate Mosis. Quo loco intuemur non jam brachia aut valentes manus, sed vocem, sed imperium, atque ad unius immobilis jussu, naturam universam dicto audientem, stabilique et æterna lege constrictam. *Statuit enim ea in sæculum sæculi : præceptum posuit, et non præteribit* ⁷. Quæ quidem ita se ingerunt sensibus, ut simul ducant ad ea quæ sensum omnem exsuperent. Unde etiam illud : *Si ascendero in cælum, tu illic es : si descendero in infernum, ades : si habitavero in extremis maris, illuc manus tua deducet me* ⁸ : ut prorsus insaniat, qui enormem gigantæamque formam, non vero Deum ipsum quaquaversus, nulla jam corporea mole nedum humana specie, diffusum intelligat.

¹ *Toto Ps. XXI.* — ² *Ps. XLV. 10.* — ³ *LXXXIV. 12.* — ⁴ *Ibid., 11.* — ⁵ *Toto Ps. XVII et CIII, et passim.* — ⁶ *Ps. CXLVIII. 5.* — ⁷ *CXLVIII. 6.* — ⁸ *CXXXVIII. 8, 9, 10.*

XVIII. — Comparationes in Psalmis : mira ac sublimissima brevitās.

Huc accedunt ex rebus notissimis ductæ comparationes, atque illæ quidem non ambitiose velut ad pompam ostentatæ, sed uno verbo transactæ ad intelligentiam : quale est illud : *Sicut fluit cera a facie ignis; sic pereant peccatores a facie Dei*¹ ; et illud : *Custodi me, ut pupillam oculi*² : quo non modo graves ictus, verum etiam levissimus quisque contactus, atque ipsa, ut ita dicam, festuca depellitur. Quid illud : *Et ipse tanquam sponsus*³ : quo uno verbulo solis orientis pulchritudo ornatusque adeo nitet, nihil ut addi possit. Jam illud : *Exiliit ut fortis*⁴ : quo subjiceretur oculis tanta ejusdem celeritas stadium decurrentis, et uno veluti saltu immensa cœli spatia peragrantis. Neque prætermittendum illud, quod etiam tardissimi sentiunt : *Vidi impium... sicut cedros Libani; et transivi, et ecce non erat*⁵ : quo non modo ruina ingens, sed subita atque improvisa conspicitur. Et quidem fatendum est vates nostros, omnibus in rebus effingendis artifices egregios; tum in exponenda rerum humanarum vanitate præcipuos. Quid enim fluxum magis quam illud, *tanquam flos agri, sic effloret*⁶ : hortorum dicere potuit; agri maluit; ne cura, ne locus tenuem illam vitam protraherent. At illud etiam levius : *Sicut umbra cum declinat*⁷ : et tamen alibi rem accelerat : *Velut somnium surgentium, Domine*⁸ : ut parum sit impios, qui sibi florentes fortunatique videntur, ad somnii inanitatem redactos; nisi etiam illud somnium tale sit, non quale intempesta nocte aliquanto temporis spatio dicitur, sed ut *somnium surgentium*, quod statim evanescat : quo quid rapidius? et tamen habuere divini poetæ, quod præcipiantius curreret, dum *mille annos, diem hesternam quæ præterit*⁹, reputant; ut non modo vita humana tota, verum etiam longissima tempora nihil esse, ac cœpta vix, jam avolasse videantur. Quo loco prætermittenda non est illa brevitās, sacris scriptoribus, atque imprimis Davidi familiaris. Neque enim ut scriptorum vulgus, in figendis rerum imaginibus minutissima quæque persequitur, sed in rebus effigiendis, velut in humano vultu, quæ magis eminent lineamenta seligit, quæ una vel altera linea exprimat : ex quibus existere, non tam imago, quam res ipsa videatur. Sit exempli loco illa tempestas : *Dixit, et adstitit spiritus procellæ : intumuerunt fluctus : ascendunt usque ad cœlos, et descendunt usque ad abyssos*¹⁰ : sic undæ susquedeque volvuntur, quid homines? *Turbati sunt, et moti sunt, sicut ebrius : et omnis eorum sapientia absorpta est*¹¹ : quam profecto fluctuum animorumque jactationem, non Virgilius, non ipse Homerus tanta verborum copia æquare potuerunt. Jam tranquillitas quanta! *Et statuit procellam ejus in auram*¹². Quid enim suavius, quam mitem in

¹ Ps. LXVII. 3. — ² XVI. 8. — ³ XVIII. 6. — ⁴ *Ibid.* — ⁵ XXXVI. 35, 36. — ⁶ CH. 15. — ⁷ CVII. 23. — ⁸ LXXII. 40. — ⁹ LXXXIX. 4. — ¹⁰ VI. 25, 26. — ¹¹ VI. 27. — ¹² VI. 29.

auram desinens gravis procellarum tumultus, ac mox silentes fluctus post fragorem tantum? Jam quod nostris est proprium, majestas Dei quanta in hac voce : *Dixit, et procella adstitit!* non hic Juno Æolo supplex, non hic Neptunus in ventos tumidis exaggeratisque vocibus sæviens, atque æstus iræ suæ vix ipse interim premens; uno ac simplici jussu statim omnia peraguntur.

Et tamen illa descriptio paulo fusior, ut illum locum decebat; aliæ breviores ut ista : *Fallax equus ad salutem* ¹; et hæc : *Cadent a latere tuo mille, et decem millia a dextris tuis : ad te autem non accedet interitus* ². Denique in nostris scriptoribus ipsius orationis tanta est tamque circumcisa brevitatis, ut eam assequi vulgari sermone vix liceat : quale est illud : *Respicis terram, et tremis : tangis montes, et fumant* ³ : quo loco quis dixerit non jam verba rebus, quæ vis sermonis est, sed verbis substitutas res? Nec absimile illud : *Das eis, colligunt : aperis manum tuam, saturantur bonis : abscondis faciem tuam, conturbantur : auferis spiritum eorum, deficiunt* ⁴ : nempe sancto prophetæ, divino, ut videre est, agente spiritu, nec tantum otii est, ut vel indicet id statim ac momento fieri : quin ipsum illud statim ex ipso sermonis cursu cernitur; nec vacat particulas conjunctivas, quæ vincula sunt orationis, ponere: nisi quod in extrema clausula sic scribitur : *Et in pulverem suum revertuntur* ⁵ : ut tandem oratio in ipsa tam veri nihili, si ita loqui fas est, consideratione paulum immoretur, creataque omnia fateantur tandem, nihil esse vere suum præter pulverem.

Illud quoque quam breve, quam magnum : *Ponens in thesauris abyssos* ⁶. Ingentem domum videas orbem universum, in qua non modo multa conspiciua, nobilia, illustria, sed etiam alia recondita, inaccessa, ipsius domini aut familiarum forsitan oculis reservata. Tum illud ejusdem fere generis : *Educens ventos de thesauris suis* ⁷ : en vim ventorum mirabilem; latentem sane, et tamen cum libuit, vel ut ex altissimo naturæ penu erutam occultissimis causis, unde existant nubes, pluviae, ac per dies noctesque nunc serenitas expansi ac perspicui ætheris, nunc obscure et contracti horridior, ac suo quodammodo venerabilior species. Deficiet me dies, si talia e Psalmis enarrare pergam : relata quædam quæ ingeniorum acuerent diligentiam.

XIX. — Rapidi concitatisque motus.

Quid illi in tanta sermonis brevitate rapidi concitatisque motus, qui attentum lectorem languescere non sinunt : ex quibus efflorescit illa figurarum tam concinna, tam læta, tam propemodum immensa et inexhausta varietas : unde personarum ac rerum subitæ commuta-

¹ Ps. xxxii. 17. — ² xc. 7. — ³ ciii. 32. — ⁴ ciii. 23, 29. — ⁵ ciii. 29. — ⁶ xxxii. 7. — ⁷ cxxxiv.

tiones. Sumamus enim unum vel brevissimum Psalmum de senatorum ac judicum majestate : *Deus stetit in synagoga Deorum* ¹. En subjicitur oculis augustissimus ille consessus : tum Dei allocutio, atque increpatio primum : *Usquequo judicabitis iniquitatem?* deinde adhortatio : *Eripite pauperem : de manu impiorum eruite*. Quo Dei increpantis sermone finito, jam propheta sanctus tacite apud se cogitans quam parum attenderint, in has erumpit voces : *Nihil norunt, nihil intelligunt : in tenebris ambulant*. Hæc de perversis judicibus : mox autem : *Nutant omnia fundamenta terræ* : conversis jam oculis ad ipsos eventus judiciorum corruptelam consecutos. Neque hic conquiescit : nam ecce ipse Deus iterum : *Ego dixi : Dii estis : ut animum erigant, et confestim, ne supra modum efferantur : Verumtamen sicut homines moriemini*. Sic enim decebat Deum pro majestate sua, nunc erigere, nunc deprimere, velut e nutu pendentibus suo, homines excelsissimo etiam loco constitutos. Denique ad Deum sermone converso : *Surge, Deus, judica terram* : tanquam diceret : hominum perversa judicia tu ipse judica, quoniam omnes gentes tuæ sunt, nec imperium tuum ullo fine clauditur. Quanta igitur in octo versibus rerum personarumque commutatio! tum quanta suppressa sunt, quæ si verbis expresseris, frigescet oratio : sed ipso erumpendi impetu testantur, quam ex imo prosiliant, tanquam e fornace prorupti flammæ globi. Jam celeres animi motus quanta verborum vis sequitur! Non enim ait tantum : *Liberate egenum*; sed, *eripite* : vim enim adhiberi oportet, non frigida et lenta officia. Neque concussa regna memorat, quod erat obvium : sed terræ totius fundamenta labefacta, emotamque molem, atque alia in hunc morem : quæ qui non senserit, aut frigide legerit, stipes saxumque sit. Quid illud? Juvat enim aliquot exempla ponere, quibus lector instructus ad similia cogitanda sua sponte assuescat : *Deus ultionum, Domine! Deus ultionum, appare* ². Increpitu scelera gentis humanæ nullum aptius dicendi exordium occurrebat, quam adversus impios invocatio Dei sub hoc titulo, *Deus ultionum*, eoque ingeminato ad incutiendum terrorem. Quam vivida esse oportet, quæ tali compellatione incipiunt! Nec abluunt sequentia per admirationem et interrogationem : *Usquequo impii, Domine, usquequo impii superbient?* Tum subjectæ oculis velut ex hoc superbiam fonte exortæ rapinæ, cædes fanda atque infanda omnia : *Domine, plebem tuam conterunt : hæreditatem tuam affligunt*. Tum personæ inductio : *Et dixerunt : Non videbit Dominus : mox, quam pressus ille argumentandi modus : Intelligite, insipientes : stulti, aliquando sapite : qui plantavit aurem, non audiet?* Deinde exclamatio : *Ætatus homo quem tu erudieris, Domine!* Tum indignatio : *Quis consurget mihi adversus maleficos?* Tum sui allocutio ad

¹ Ps. LXXXI per totum, — ² Ps. XCIII per totum.

seipsum : *Si dicebam : Motus est pes meus : misericordia tua, Domine, sustentavit me.* En uno tenore, suæ infirmitatis conscius animus, ac statim auxilio divino confirmatus : tanta est, tamque præsens opitulantis Dei efficientia ac virtus. Jam vero cogita quo ab initio ista profecta sint, utque ab invocatione Dei, ad hominum corruptelas, ad increpationem, ad indignationem, postremo ad fiduciam poeta decurrit : quod erit perlegenti obvium. Omnino concitatus semel animus, nihil languescere sinit in stylo. Hi Psalmorum motus : quibus locis lectorem per sese animadvertere oportet ; quis poetices, ac præsertim quis odarum genius, qui impetus, quam alii ex aliis motus existant, quam volucres transitus ; uno verbo, quam ipse sermo totus in motu sit.

XX. — Suavitas in Psalmis quanta.

Cæterum hi proprii inciatique motus, ita sunt sua quadam æqualitate temperati, ut singulis rebus etiam immorari liceat. Hinc illud vulgare in Psalmis, totaque adeo Scriptura, ut eadem semel iterumque, uno etiam in versu repetantur, ut illud : *In omnem terram exiit sonus eorum : et in fines orbis terræ verba eorum* ¹. *Non secundum peccata nostra fecit nobis, neque secundum iniquitates nostras retribuit nobis* ² : et alia ejusmodi, quæ omnino ad inculcandam, meditandam, amandam veritatem pertinent. Hæc tamen verba, plerumque ut simillima sint, non tamen ejusdem sensus nec prorsus synonyma, exempli gratia : *Manus tua deducet me : tenebit me dextera tua* ³ : quæ si quis perpenderit, sane illud *tenere*, quod est sustentantis, ab illo, *deduci*, quod est præeuntis, longissime distare reperietur : et quidem quod summæ artis est, postrema sæpe augent ⁴ ; quale illud est, breve licet, miræ tamen amplificationis : *Qui fecit magna in Ægypto, mirabilia in terra Cham, terribilia in mari Rubro* ⁵. Ac si vim verborum executimus, aut hebraici sermonis virtutem et gratiam omnem assequi daretur, forsitan in simillimis ac gemellis quamvis, aliquid diversitatis qua inter nosci possent, subtilis et accurata inspectio deprehenderet ; et tamen utcumque sit, in eadem veritate hæerere ; eam mente revolvere atque animo infigere ; ea delectari et frui, bonæ mentis est. Quod agebat David cum diceret : *Beati, quorum remissæ sunt iniquitates, et quorum tecta sunt peccata. Beatus vir, cui non imputavit Dominus peccatum* ⁶. Qua meditatione, quo fructu voluptatis, quo veritatis gustu, nihil

¹ Ps. XVIII. 5. — ² CII. 10 — ³ CXXXVIII. 10.

⁴ Hoc in librorum poeticorum, et maxime Psalmorum versibus, usitatum artificium, quo eadem sententia, duplici vel triplici membro sibi invicem correlativo continuata, alteri opposita, aut alio quocumque modo modificata iteratur et repetitur, dicitur *Parallelismus*, ejusque est in hisce libris explanandis momenti, ut qui huic non attenderet, sæpe sæpius pede offendat et devius aberret necesse est. Voy. Claire, *Introd.* tom. 2. p. 259. (Note trad.)

⁵ Ps. CV. 21, 22. — ⁶ XXXI. 1, 2.

est efficacius aut suavius. Ex his enim fere existit illa Psalmorum, quam commemoravimus, mira suavitas. Nam præter illos incitatissimos motus quos diximus, sunt quidam leniores, animi in Deum paulatim defluentis, ac veluti liquescentis, queis nihil est dulcius. Quam enim suave, quam delicatum illud : *Benedic, anima mea, Domino, et omnia, quæ intra me sunt, nomini sancto ejus : qui propitiatur omnibus iniquitatibus tuis; qui sanat omnes languores tuos*¹ : quæque alia commemorat beneficia prævenientis Dei et ultro miserantis. Prosequitur enim : *non secundum peccata nostra fecit nobis : unde securitas : quanto cælum terra excelsius, tanto confirmata est misericordia ejus.* Jam peccata quam procul! *quantum distat ortus ab occidente!* tum ipse indulgendi modus : *quomodo miseretur pater filiorum* : nihil prætermisit quo amantem Deum, seque redamantem faceret. Quo loco exclamaverim melius quam ille quondam : *Spirat adhuc amor; vivunt Davidicæ lyræ, ac sacris hymnis commissi calores sive amantis Dei, sive redamantis hominis.* Hinc illa suavitas, cujus tanta vis est in Davidicis carminibus, ut etiam perrumpat ad nos, ac penetret inter versionum nostrarum phrases ineditas et semibarbaras. Prorsus enim necesse est, ut quasi arrepta cithara Deum canamus, statim atque illud assonat : *Bonum est laudare Dominum et psallere nomini tuo, Altissime, ut annuntiemus mane misericordiam tuam, et veritatem tuam per noctes*² : *in decachordo psalterio; cum cantico, in cithara.* Hic vero totus animus colliquescit : *Cantabo Domino in vita mea; psallam Deo meo, quamdiu sum. Jucundum sit ei eloquium meum : ego vero delectabor in Domino*³. Quæ si commemorare aggrediar, huc denique omnes Psalmos transferri oportebit. Nec immerito Ambrosius, ut tanti viri verbis desinam : *Psalmus omni dulcis ætati, omni aptus est sexui... Psalmus cantatur ab imperatoribus, a populis jubilat;... domi canitur, foris recensetur... Psalmus nocturni pavoris solatium, diurni laboris requies... Psalmum et saxa respondent; Psalmus canitur, et saxeæ pectora molliuntur : vidimus flere præduros, flecti immisericordes. Certat in Psalmo doctrina cum gratia simul. Cantatur ad delectationem, discitur ad eruditionem... nec consuevit elabi, quod cum voluptate perceperis*⁴.

CAPUT III.

De variis Psalmorum generibus.

XXI. — Variorum generum in Psalmis ratio et vis.

Varia Psalmorum genera : sunt enim vel morales, sive adhortatorii, sive increpatorii, vel deprecatorii, vel historici, vel prophetici : et per

¹ Ps. CII. 1, 3, etc. — ² CXI. 2, 3, 4. — ³ CIII. 33, 34. — ⁴ Præf. in Ps. I, n. 9, 10.

omnes quidem fusa suavitas cum grandiloquentia; sed in moralibus, hæc singularem habent gratiam, sententiarum pondus, ac dicentis auctoritas, styli denique gravitas. Sidera in cælo citius quam in Psalmis sententias numeraveris. Quasdam, exempli gratia, commemorabimus. *Qui confidunt in Domino, sicut mons Sion*¹: sunt sic excelsi, et imperturbabiles; et: *Beatus qui cogitat de paupere*²; et: *Oculi Domini super justos*³; et: *Noli æmulari male agentes*: qui Psalmus, quot verba, tot habet sententias: has insignes: *Melius est modicum justo, super divitias peccatorum multas*; et: *Mutuo accipiet peccator, et non solvet: iustus autem miseretur, et tribuet*⁴. Jam auctoritas: *Attendite, popule meus, legem meam*⁵; et: *Venite, filii, audite me: timorem Domini docebo vos*⁶; et: *Audite hæc, omnes gentes*⁷: jam a populo Dei ad omnes quaquaversus populos auctoritate propagata. Quo etiam pertinet toties interpositus Dei sermo, et quidem lectore interdum admonito, Deum esse qui loquatur, ut: *Peccatori autem dixit Deus*⁸. Huc accedit styli gravitas, inculcata veritate ac miris verborum veluti aculeis infixis mentibus. Deprecatorios commendat fides, ac reliqua omnibus nota, maxime humilitas: *Humiliata est in pulvere anima nostra: conglutinatus est in terra venter voster*⁹; et: *Adhæsit pavimento anima mea*¹⁰: aliaque ejusmodi. Historicos appellamus, sive eos qui veteres revolvunt historias, quales sunt: *Attendite*; et: *Confitemini*¹¹: sive eos qui a Davide aliisque, de rebus suis compositi; ut est quinquagesimus, post quam Davidi Nathan exprobravit adulterium et cædem. In his prætermissa non modo nomina, verum etiam fere particulares circumstantiæ, quæ personam Davidis aliorumque proprie designarent: credo, ut omnibus Psalmos decantaturis facilius aptari possent.

Quibus vero priscas historias repetit, tres sunt præcipui: LXXVII, CIV, CV; id autem in illis cum primis notabile: ipse narrationis cursus, nec omnia enarrata, sed summa; certo orationi scopo constituto, quo omnia referantur; insertis etiam quæ historiam illustrent, lectorem doceant, animum afficiant, atque in optatum finem quasi manu ducant: quæ nos sigillatim in cujusque Psalmi expositione notabimus.

Propheticos vero dicimus, ut ratio nominis præfert, qui futuras præcinnunt sive Christi et Ecclesiæ, sive aliorum quoque res: suntque hi duplicis generis; alii mere prophetici, ut qui de solo Christo; alii mixti: ii que iterum duplicis generis, sive David verbi causa, de rebus suis locutus animo repente in futura raptus, res Christi interserit; sive de se multa dicit in figura Christi, quorum in ipsum Christum sit sensus illustrior; quæ hic commemorare nihil attinet, cum suis tradantur locis.

¹ Ps. CXXIV. 1. — ² XL. 2. — ³ XXXIII. 16. — ⁴ XXXVI. 1, 16, 21. — ⁵ LXXVII. 1. — ⁶ XXXIII. 12. — ⁷ XLVIII. 2. — ⁸ XLIX. 16. — ⁹ XLIII. 25. — ¹⁰ CXVIII. 25. — ¹¹ LXXVII, CIV, CV, CVI.

CAPUT IV.

De profunditate et obscuritate Psalmorum.

XXII. — Profunda Psalmorum; hujus rei prima causa, ex rerum celsitudine.

Psalmorum mira profunditas : cujus hæ sunt causæ : primum quidem ratio communis eloquiorum Dei, quæ Spiritus Sanctus ita vult constituta, ut animos *non tantum manifesta pascant, sed etiam secreta exerceant veritate* ¹. Sic Augustinus. Quo fit ut præter obvios sensus, alii intus, et in ipsa veluti medulla delitescant. Quid enim planius quam illud : *Deus, in adjutorium meum intende; Domine, ad adjuvandum me festina* ²? et tamen videre est, quam hunc locum versando et scrutando penitus, sanctus ille abbas apud Cassianum miros verosque sensus, velut reconditos thesauros eruerit? *Habet ille versiculus adversus discrimina invocationem Dei; habet humilitatem piæ confessionis; habet sollicitudinis ac timoris perpetui vigilantiam; habet considerationem fragilitatis suæ, exauditionis fiduciam, confidentiam præsentis præsidii: habet amoris ardorem, insidiantium formidinem, quibus perspicuus se noctu diuque vallatum, confitetur se non posse sine sui defensoris auxilio liberari* ³. Hactenus Cassianus; tu ipse vide reliqua : et unius versiculi divitias inexhausta fatebere. Cujus generis profunditatem in omnibus Psalmis, non commentatorum diligentia, sed recitantium pietas, et in meditatione exardescens ignis inveniet.

XXIII. — Altera causa, ratio prophetici sermonis; tertia, ex sublimitate poeseos.

Atque hæc profunditas summa cum perspicuitate conjuncta est. Sunt alia in divinis eloquiis obscura, cum Dei majestas ad reverentiam sui velut nube se involvit. Quam profunditatem auget ratio prophetiæ, ubi ille *Spiritus* propheticus *scrutatur omnia, etiam profunda Dei* ⁴, futuraque expedit interdum per ambages, quæ non nisi summo studio summaque diligentia, alia ex aliis eruendo, recludantur. Huc accedit vis poetices sensuumque sublimitas, ac pernicitas motuum : tum brevitatis, atque undique emicantia fulgura, quæ segnes oculi non ferant : tum is quem diximus, odarum genius, sublimis, eruditus, rapidus, tam subitis rerum personarumque commutationibus, plerumque nec lectore admonito. Neque enim sacri vates dum Deum inducunt loquentem, id semper præfigunt : *Hæc dicit Dominus*; aut, ut ipse Psalmistes : *Peccatori autem dixi Deus* ⁵; hæc enim adhibent cum oscitantem quoque ac stertentem auditorem tanquam e gravi somno excitant : cæte-

¹ *Epist. ad Volus. CXXXVII, n. 18.* — ² *Ps. LXIX. 2.* — ³ *De Orat. collat. x, cap. 10.* — ⁴ *I. Cor. II. 10.* — ⁵ *Ps. XLIX. 16.*

rum plerumque id aliaque ejusmodi prætermittunt, ne velut cursu suo profluens retardetur ac languescat oratio. Attentas enim aures postulant quæ per se nec admonitæ, rerum gustum sensumque capiant. Atque id ex consuetudine sermonis illius, quem vocant incitatum vehementemque; cui ad res ipsas citius properanti, verborum circuitus impedimento sint. Quæ vis vigilantes, aut etiam assuetos, adjuvat et arrigit; tardos desidesve aut prætervolat, aut etiam obruit.

XXIV. — Alia causa, ex linguæ sacræ ratione.

Atque hæc obscuritas plerumque oritur ex linguæ hebraicæ brevitate et genio. Sane qui diversarum gentium indolem inspexerint, intelligunt ut ingeniis, ita linguis inesse tarditatem, aut levitatem mobilitatemque quamdam. Et quidem Hebræi, Arabes, alii, fervido sub cælo nati, quæ volunt rapido sermone significant, plura gestibus nutibusque, quam verbis faciunt: in sermone multa supplent. Hinc illa in Jobo, ac persæpe in Davide obscuritas pene inextricabilis: non quod illa lingua per sese ambigua, sed quod antiquissima, atque a vicinis eoque amplius sæculis obsoleta, fere nos fugiat, sintque inaccessa prorsus, quæ ipse usus aperire, quæ ipsa familiaris sermonis ratio mollire ac supplere consueverat. Quo etiam factum est, ut verborum virtus intercideret, particularum vero quibus oratio continetur, solo usu nota proprietas, atque ideo fere ignota nobis, pendentem abruptumque sermonem relinqueret. Denique occurrunt, ut in antiquissima lingua imperfecta multa, atque in aliis linguis ipso usu perpolita. Quæ ut sacrorum librorum antiquitatem auctoritatemque commendant; ita necesse est, ut nobis maximas ac propemodum insuperabiles difficultates pariant: ac revera testatur non modo explanationum, sed versionum etiam propemodum infinita varietas, quam in exculpendis penitus hebraicarum vocum significationibus clarissima ingenia laborarint ¹.

CAPUT V.

De textu ac versionibus.

XXV. — **Monitum necessarium:** in variis lectionibus ac versionibus eandem inesse rerum et doctrinæ summam; tum de textu ac versionibus regulæ. Prima regula.

In his difficultatibus superandis, id primum: has diversitates nihil ad fidei morumque normam pertinere; namque in originali textu,

¹ Inconcussa sane et viri vere linguæ hebraicæ periti sunt hæc omnia; at quantumque sit primigenii textus obscuritas, multo per se versionibus quibuscunque clarior et sensu accuratior non solum scienti et attendenti apparet, verum etiam legenti hic et in cap. seq. abundantius demonstratur. (Note trad.)

inque interpretationibus Ecclesiarum usu celebratis, atque ideo in Vulgata nostra eandem esse doctrinæ summam, ne uno quidem apice detracto, tum confutandis erroribus, ac stabiliendis, asserendisque dogmatibus idem robur : denique auctoritatem summam, veramque pietatem. Quare cum nos, reliquorum expositorum exemplo, ad hebraicos fontes, aut etiam cum opus est, ad alias versiones recurrimus, id omnino valet non ad rerum summam, atque, ut aiunt, substantiam, sed ad illustrandam confirmandamque veritatem; tum ad investigandos illustriores aptioresque sensus; totam denique orationis seriem suis nexibus melius componendam; quod præfari oportuit, ne quis dubitationi aut calumniæ pateret locus.

His constabilitis, de textu ac versionibus duas ponemus regulas; primam : *Qui litteralem sensum sectentur, eis ad fontes hebraicos recurrendum.* Id enim Patres omnes, id Theodoretus, id Chrysostomus ubique faciunt. Hieronymus vero adeo favit *hebraicæ veritati*, ut post Septuaginta, quos vocant interpretes, non modo catholicæ Ecclesiæ usu, verum etiam evangelicis apostolicisque litteris consecratos, novam versionem quarto demum Ecclesiæ sæculo, ex hebraicis fontibus instruere non dubitaret : cujus ex hebræo Scripturam interpretantis tam *litteratum laborem*, teste Augustino ¹, etiam *Judæi* fatebantur *esse veracem*. Quo factum ut Ecclesia latina universa, duce etiam romana, omnium Ecclesiarum matre, hebraici textus fiducia, novam hanc versionem antiquæ et vulgatæ, quam tunc vocabant, tandem anteponeret; in omnibus quidem Scripturæ libris præter unum Psalterium, ea forte causa quam postea referemus. Tum vero evenit id, quod evenire posse nec Augustinus providerat ², ut tot Ecclesiæ Christi quæ latinam sonarent linguam, Septuaginta interpretibus *unum interpretem* Hieronymum anteferrent. Nec puduit romanam universamque latinam Ecclesiam, aliter legere quam Lucas, quam Paulus aliique scriptores sacri retulissent, aut Ecclesiæ ab ipsa Christianitatis origine retinuisent : cujus rei exempla si referre incipiam, næ ego in re certa et comperta nimis diligens videar. Sed latini nostri his permoti non sunt, cum intelligerent totam hanc legendi varietatem, uti prædiximus, nihil omnino pertinere ad rerum doctrinæque summam. Quin ipse Augustinus, Septuaginta interpretum tantus fautor, ut etiam Prophetis eos æquare videatur, textum tamen hebraicum, etiam a Septuaginta interpretibus dissonantem, haud minus propheticum atque integrum esse fatebatur ³. Denique idem doctor, propter Septuaginta interpretum auctoritatem, Hieronymianæ versioni initio parum æquus, postea in libris *de Doctrina Christiana* ⁴, ubi interpretandis Scripturis præfigit regulas, ita

¹ *De Civit.*, lib. xviii. cap. 43. — ² *Ibid.* — ³ *Ibid.* — ⁴ *Ibid.* lib. ii. cap. 9, 10, 11, 12, 13 edit. Bened. n. 16, 17, 18, 19 et seq.

decernit : *elucidari eas, facta familiaritate cum originalibus linguis : hebræos græcosque fontes necessario requirendos, atque exemplaria linguæ præcedentis ; recurrendum ad ipsas linguas ex quibus sacra Scriptura, atque interpretationes proflexerunt : qui has linguas nesciant, frequentandas illis interpretationes eorum, qui se verbis nimis obstrinxerunt*¹. Quibus etiam factum est, ut doctor eximius, dum Scripturæ sacræ elegantiam et vim, ex quodam loco Amos demonstrare aggreditur, locum prolixissimum referendum duxerit, prout Hieronymus ex hebræo vertebat; qui locus ab Augustino refertur ad verbum, prout nunc in nostra Vulgata legitur.

His efficitur, juxta Patrum sententiam, hebraico textui inesse aliquid verius ac certius : porro in eo textu, nihil grave commutatum ab Hieronymi Augustinique temporibus apud eruditos fere constat², dempto uno Psalmi XXI versiculo 17, de quo suo loco dicemus. Quare quo jure Patres eo recurrebant, eodem quoque jure uti nos oportet, licebitque nobis exemplo Hieronymi dicere : *Sic omnino psallendum ut sit in Ecclesia, et tamen sciendum quid hebraica veritas habeat ; atque aliud esse propter vetustatem, in Ecclesia decantandum, aliud sciendum, propter eruditionem Scripturarum*³.

XXVI. — Altera regula, de antiquis versionibus.

Altera regula : ad antiquas etiam versiones necessario recurrendum. Hebraico enim textui longo temporum tractu irrepsisse dubia, vel ipsæ ab antiquo variæ lectiones probant : nec deesse menda constat ; atque ut cætera omittamus, unum illud ineluctabile in Psalmo acrosticho CXLIV, ubi versum integrum deesse Hebræis, ipsa ratio acrostichi dubitare non sinit, prætermissa littera *Nun* : quem hebraici textus defectum, græcæ et latinæ versiones plene et accurate supplent.

Huc accedit vocum hebraicarum obscuritas, nullo alio modo elucidanda clarius quam per antiquissimas versiones⁴, ubi melius et tutius tanquam ex propinquo, originalis linguæ servatur ingenium et spiritus. Tum quibusque linguis sua inest proprietates, nec vox voci respondet ex æquo, ut notum est. Quare dum variant interpretes, aliusque alio collimat, originalis linguæ vim, atque, ut ita dicam, amplitudinem ex ipsa interpretationum varietate percipimus : unde sancti Patres, quique inter eos, vel exquisitissimi judicii, limatissimique ingenii sunt, Chrysostomus ac Theodoretus, variantes versiones, illumque originalem textum assidue memorant ; non ut lectoris confundant intel-

¹ Edit. Bened. lib. IV. cap. 7, n. 15, 16, 17, 18, 19, 20.

² Verbum fere expunxisset doctissimus Præsul, si quinquaginta tantum annos postquam vita decessit, vixisset. (Not. trad.)

³ *Ep. ad Sunn. et Fretel.* Edit. Bened., tom. 2, p. 626. quæst. de Ps. LXXIII.

⁴ Aut linguas hebraicæ germanicæ, — — — chaldaicam, aramæam, et præsertim arabicam.

ligentiam, sed potius ut juvent : atque omnino vigilanter suoque more Augustinus : *Adjuvat legentes ipsa varietas*¹; ut illa discrepantia versionum, quæ nil nisi ambiguitatem paritura videbatur, intelligentiæ ac perspicuitati vertat. Quin ipsa Ecclesia catholica dissonanter versiones adeo indifferenter habet, ut cum Psalmo xciv Vulgata legat : *Quadraginta annis offensus fui*; nos contra in nocturno canamus : *proximus* : diversissimo sensu, sed utrobique sano : quod exempli loco ponimus, ne cum lectoris fastidio omnia persequamur.

XXVII. — Harum regularum usus; versio Hieronymi ex Hebræo.

Has igitur secuti regulas, varias versiones adhibemus; parce illud quidem, ne superfluis lectorem oneremus : hebraicos vero fontes, quam possumus late pandimus, idque ut felicius præstemus ac securius, Hieronymianam versionem, eam, quam ex hebraica veritate edidit, magno emolumento futuram legentibus, e regione Vulgatæ ponimus². Quod dum facimus, non nostrum, sed Ecclesiæ catholicæ iudicium sequi nos credimus : quippe quæ et *in interpretandis Scripturis doctorem maximum*³ Hieronymum prædicet, et ejus versionem in cæteris Scripturæ libris sequendam iudicarit; idem, ut videtur, factura in Psalmis, nisi ex quotidiano usu tenacius inhærent memoris, quam ut alteri versioni loco cederent.

Neque enim ulla ratio excogitari potest, cur in cæteris Scripturæ libris, duce Hieronymo, hebraicam veritatem magis approbaret, in Psalmis vero minus : nisi forte suspicemur ipsum Hieronymum in Psalmorum versione indiligentius esse versatum, contra quod ipse profitetur præfatione *ad Sophronium*, quam suæ versionis præfixam esse voluit, et nos hic præposuimus.

Sane confitemur Vulgatæ nostræ, quæcumque illa sit, Psalmorum versionis, certe vetustissimæ, ac vetustissimarum Ecclesiarum auctoritate fultæ, inesse quemdam pietatis spiritum, persæpe etiam in verbis efficaciam singularem. Cæterum Hieronymianam, quam commemoravimus, versionem planiorem aptioremque esse, ac limpidius fluere, lector diligens facile animadvertet : quare in notis nostris, pars expositionis erit Hieronymianam interpretationem, hoc est, hebraicam veritatem digito indicare. Nec prætermittimus, sicubi Hieronymus pro verborum ac phrasium obscuritate, ab hebraico fonte non nihil deflexisse videatur. Atque hæc de versionibus, quantum ad institutum nostrum, dicta sufficiunt : cætera in eam rem vulgata enarrare non est animus, nullo laboris fructu, nec dicendi modo.

¹ Lib. II. *Doct. christ.* 12.

² Illa hieronymiana versio reperitur quidem in libro Psalmorum a Bossuetio edito, non autem in nostra ejusdem libri editione; in qua tamen discrepantiæ inter hebraicum textum et vulgatam editionem accuratius quam in alia qualibet annotantur. (Note trad.) — ³ *Coll. fest. S. Hieronym.*

CAPUT VI.

De titulis, aliisque notis : ac de argumentis, auctoribus, et ordine Psalmorum : deque choreis et pia saltatione, ac metrorum ratione.

XXVIII. — Tituli Psalmorum authentici.

Psalmorum titulos divinitus inditos conservatosque dicimus, ut Psalmorum auctores et argumenta noscerentur : quam Psalmorum clavim Hieronymus merito pronuntiat, nec magis licere sine titulo Psalmum, quam sine clavi domum ingredi ¹. Nihil enim magis adjuvat intelligentiam, quam rerum, personarum ac temporum notæ, et ipse auctoris scopus cognitus. Nec abludit Augustinus : *Inde (ex titulo scilicet) pendet omnis versus qui cantatur. Tum : Si quis cognoscat quod in domus fronte positum est, securus intrabit. Nec cum intraverit, errabit : hoc enim in ipso poste prænotatum est, quomodo interius non erretur* ². Neque vero ulla ratio sinit, ut titulos a reliquo Scripturarum corpore amputemus, cum eodem tenore legantur cum reliquis; atque in textu pariter, et in omnibus versionibus positi reperiantur : denique ab omnibus expositoribus sive christianis, sive etiam judæis, pari cum Psalmis ipsis religione explicentur. Qui enim titulos non uno modo intelligant, video esse quam plurimos, qui de titulorum auctoritate dubitant, ex antiquis omnino neminem. Et quidem expositores plurimi Psalmos non eorum esse volunt, quorum nomine inscribuntur, Asaphi, Idithuni, Mosis ipsius; de quibus dicemus postea : at illi non rejiciunt titulos, sed sententiæ suæ accommodant, et cur eorum notentur nomine, causas alias quærunt, illæsa interim tituli auctoritate : quo inviolabilem sacrosanctamque esse oportet. Quin etiam Augustinus de titulo Psalmi L sic habet : *Hoc non in Psalmo legitur, sed in titulo : in libro autem Regnorum plenius legitur : utraque autem Scriptura canonica est* ³. En titulos pari jure vocat canonicos, quo ipsos Regum libros : quo quid clarius? Nec aliter in Psalmum LXIV, cujus expositio sic incipit : *Agnoscenda est vox sanctæ prophetiæ, ex ipso titulo Psalmi hujus*. similia passim. Quid autem Theodoretus? Eo ab Augustino differt, quod hic quidem intentus allegoriis aut moribus, ut solebant in concionibus ad populum, titulos qui in Septuaginta tantum, quique in hebræo etiam habeantur nullo refert discrimine. At Theodoretus ubi-

¹ *Præf. Comment. in Ps.* qui in edit. Bened., lib. in *Exposition. Psal. Proæm. et Breviarium S. Hieronym. in Psalterium* inscribuntur. Utrumque librum vide in *Appendice*, tom. 2, pag. 121 et 523.

² In *Ps. LIII*, n. 1. — ³ In *Ps. L*.

que historiæ ac litteræ memor, non ita. Nam ipsi septuaginta seniorum codices quos tractabat, ita quosdam titulos addebant iis quos Hebræus habet, ut etiam annotarent in hebræo deesse, Psalmosque his titulis notatos esse anepigraphos, seu sine titulo. Id vero Theodoretus, secutus ut solet Chrysostomum, assidue notat ¹: *ex quo efficitur illos non in antiquis inventos codicibus, sed a studiosis quibusdam appositos: atque adeo dubios, falsos, rejectitios, quod in hebræo non sint: quod nec in antiquis septuaginta seniorum codicibus; quod non denique in hexaplis: quare septuaginta senum versio, una sit accuratissima, atque hebræis codicibus convenientissima. De titulis vero absolute hoc asserit, eos eodem cum Psalmis dictatos spiritu, eodemque instigante, et ex æquo ab Esdra restitutos, et a septuaginta senibus translatos: piaculumque esse, dubitare de titulis seque Spiritui Sancto anteferre. Quo profecto testatur, id omne esse sanctum, quod illi seniores ex hebraico fonte transtulerint, adeoque titulos eodem jure censeri, quo Psalmi habentur. Ex quo illud efficitur, in titulis quidem, ut in reliquo textu, esse potuisse diversas interpretationes, variasque lectiones; quasdam etiam studiosorum notas de latere in corpus adscriptas: cæterum titulos quos in originalibus libris fuisse constaret, a nullo unquam antiquo doctore in dubium revocatos fuisse ².*

XXIX. — Item de titulis, deque alia nota ad Ps. LXXI.

Est alia nota insignis in fine Psalmi LXXI: *Defecerunt laudes David filii Jesse*: ex qua suo loco pro certo statuemus aliam Psalmorum collectionem fuisse ante istam Esdræ, quam nunc habemus: quo etiam clarum fit, ab Esdra in nova collectione veteres notas studiose retentas, in antiquitatis memoriam: unde prudens lector eliciet, ab Esdra nihil mutatum fuisse, præter Psalmorum ordinem: cæterum notas omnes adeoque et titulos vetustiores esse, Psalmisque ipsis cœvos atque congeneres, aut certe paulo post recentissima memoria scriptos, neque a quoquam sine piaculo contemnendos.

XXX. — De Psalmorum auctoribus.

Hinc videtur solvi quæstio de Psalmorum auctoribus: cum aliqui Davidi, aliqui Hemano, Ethano, aliis, ipsique adeo Moysi imputentur. Nam de Asapho Idithunoque alia est ratio; quibus attribui potuere, non ut auctoribus, sed ut cantorum præfectis: quod suo perpendemus loco. De Moyse autem quis tale quid dixerit ³? Præterea persæpe ir

¹ *Ad Ps. XXVI, XXVIII, LXIV, LXV, LXIX, LXX, LXXII, XCV, XCVI, CXXXVI, CXLII.*

² *Vid. Not. a in Ps. CXI.* Plurimi tamen optimæ notæ interpretes asserunt titulos Psalmorum, etiam in hebraico textu, non esse ut partem Scripturarum habendos, quia non ut tales in Ecclesia leguntur. (Note trad.)

³ *Inf. ad Psalm. LXXXIX.*

ipsis Psalmis videas quæ non ad Davidis, sed ad diversissima tempora manifeste pertineant, puta captivitatis aut desolati templi : in quibus proinde nulla jam arcæ mentio, quæ in antiquioribus Psalmis vel familiarissima est : quippe cum exusto templo amissa fuerit, neque unquam populo restitua. Hos Psalmos Davidi tribui, vix ratio sinat. Quæ tamen nihil prohibent, quominus Patres varient. Quidam enim Davidi omnes attributos volunt : qui Moysi inscribatur, eum a Davide in Mosis persona compositum : quæ posteriora tempora spectent, eos a Davide prophetico spiritu conscriptos. Nos cum Hieronymo ¹ planiorem secuti viam, nihil obstare videmus, quominus a diversis auctoribus scripti esse existimentur, iisque tribuantur, quorum nomen præferunt. Neque inde aliquid auctoritati detractum est, cum ea non a Davidis nomine, sed a Spiritu Sancto dictante repetatur : quin etiam accedat et auctoritas et gratia, ex aliorum auctorum, puta Mosis, nomine. Quod autem de prophetia dicunt, ut non refugimus, si certa ratio addicat, ita gratis dici nolumus ; aut facile referimus ad prophetiæ rationem, id quod nihil involutum, nihil arcanum aut mysticum, sed puram planamque historiam continet, quod Prophetæ non solent.

XXXI. — Item de titulis, auctoribus et argumentis Psalmorum; horum utilitas.

Hinc certa paratur via ad argumenta Psalmorum ; quippe quæ persæpe in ipso titulo declarentur : quo exemplo ad quærenda cætera, piorum studia accenduntur. Et quidem Psalmos aliquot sine titulo, puta secundum, Davidi tribuendos vel ex Actis constat ² ; sive tituli exciderent, sive alia causa subest. In his aliquid auxilii præsto esse videbatur ex ea regula quam Hieronymus tradidit : ut *omnes Psalmi, qui cujus sint titulum non habent, iis deputentur quorum in Psalmis nomina continentur* ³ ; quam regulam ad argumenta Psalmorum doctores Hebræorum patere volunt. Verùm hanc regulam nec Patres reliqui secuti sunt, et nos ex rebus ipsis non satis certam esse comperimus. Ecce enim, verbi gratia, secundus Psalmus non habet titulum : ejus ergo sit, cujus est primus : at et primus anepigraphus. Fallit ergo regula, jam inde ab initio. Neque in decursu tutior, ut consideranti perspicuum fiet. Quare ubi certa in titulis argumenta desunt, Chrysostomi, Theodoreti, aliorumque Patrum et interpretum exemplo conjecturas adhibemus, ex rerum, personarum, ac temporum notis, sacra etiam historia, qua diligentia possumus, recensita. Certe in eo maxime laboramus, ut ad certum scopum lectoris dirigamus animum : quo uno maxime intelligimus adjuvari memoriam, mentemque revocari, ne per inania divagetur. Atque hæc erant, quæ de titulis et argumentis

¹ *Præf. ad Sophronium*, vide infra. — ² *Act.*, IV, 25. — ³ *Epist.* 139 *ad Cyr.* *presb.* Edit. Bened. *inter Epist. criticas*, tom. 2, p. 695.

generatim diceremus : particularia suis loci posita melius intelligentur.

XXXII. — De *sela* nihil ad sensum pertinente.

De *sela*, uno verbo. Est quidem ea nota sæpe intertextis Psalmis, interdum etiam in fine posita : quam vocem Septuaginta et Theodotion, et Symmachus, *diapsalma* vertunt, eaque designari volunt canendi vices aut flexus : Aquila vero, quem Hieronymus sequitur, ubique vertit, *semper* : tanquam nota illa sit rei sempiternæ, ut idem Hieronymus interpretatur : quod tamen sensui non congruit, ut suis in locis videre est. Nos cum Theodoro plures interpretes secuti, *diapsalma* intelligimus ¹ : neque ad res, sed ad rationem cantus pertinere arbitramur : interim indicamus, quid sit illud, *semper*, quod in Hieronymiana versione a reliquo sermone divulgum, sæpe reperitur : in Vulgata vero nostra ubique prætermittitur : neque immerito, quippe quod nihil ad sensum faciat.

XXXIII. — De choreis ac metris.

Sane in sacris hymnis diversissimos modos fuisse adhibitos ; varia etiam instrumenta musica , seu Psalmi graviore, seu lætiores erant, et res ipsa probat, et ex Psalmorum titulis indicari videtur. In canendo quoque priscum illum populum sacras egisse choreas, easque choreas in ipso maris Rubri transitu a Maria sorore Aaron, piisque mulieribus primum celebratas ², transiisse ad posteros, atque ab ipso Davide fuisse frequentatas, sacra narrat historia ³. Qua de saltatione præclare Gregorius ille Theologus : non eam dissolutam indecoris incompositisque motibus, qualis erat Herodiadis ; sed agilis et modesti, variisque motibus atque progressibus ad Deum incedentis animi esse mysterium : *εὐκίνητου καὶ πολὺστροφου κατὰ Θεῶν περίετις μυστήριον* ⁴. Cantus autem et choreas strophis antistrophisque, variisque vocum motuumque flexibus atque reflexibus constituisse, ad Psalmum LXVII ex Philonis quoque testimonio referremus ⁵. Cui etiam rei inservisse ipsum *sela*, de quo modo diximus, suspicamur. Sed horum omnium vis ritusque pridem intercidit. Quin etiam excidit ipsa metri ratio : nisi quod antiquos hymnos, quos Psalmos interpretamur, plerumque trimetros fuisse idem Philo memorat : sed quæ horum ratio fuerit, ut rem vulgo notam præterit, ea de re Hebræorum magistri quidquam idoneum, quod sciam, tradiderunt. Clemens Alexandrinus, vir doctissimus, idemque priscae reconditæque doctrinæ studiosissimus, ac multarum rerum scientiæ clarus, de Psalmis Davidicis sic memorat ⁶ : eos potissimum ad gravi-

¹ Theod. *Præf. in Psal.* — ² *Exod.*, xv. 20, 21. — ³ *II. Reg.*, vi. 14. — ⁴ *Orat.* IV. — ⁵ *Lib. de Vit. contemp. sub finem.* — ⁶ *Lib. IV. Strom.*

tatem dorici cantus fuisse compositos, qui et antiquissimus fuerit, et spondæis stabilis, et ad celebrandam Dei majestatem numerosis illis sonorisque vocibus, ac deinde consecutis gravissimis motibus aptissimus. Hujus gravitatis specimen deprehendere mihi videor in ipso *hallelu-ia*, longissimis quatuor constante syllabis; si quidem antiquissimis interpretibus credimus, ita vertentibus : ἀλληλουια : quæ vox, cum populo in Dei laudes exclamanti familiarissima fuerit, ejus rei gratia præfigitur Psalmis, has laudes personantibus : gravitate pariter atque exultatione in unum temperatis, ac lætitiæ intermixto tantæ majestatis metu, juxta illud Davidicum : *Exultate ei cum tremore* ¹.

XXXIV. — De instrumentis musicis.

De instrumentis musicis, id certum, apud Hebræos usitata in sacris sive quæ flatu aut anima, ut tubam : sive quæ percussione sola, ut cymbalum : sive quæ etiam fidibus constitissent : quod genus a tangendo seu pulsando *neghinoth* vocabatur. Hujus sunt species *kinnor* seu *sinjra* aut *cithara*; et *nebel* seu nablium, aut psalterium : quod utrumque cum voce conjunctum memoratur Psal. LVI, 9 : *Exurge, lingua mea, exurge, psalterium et cithara*, et alibi passim. Psalterium autem fuisse decachordum patet Ps. XXXII, 2. *In psalterio decem chordarum psallite illi* : aliisque in locis : ut illud Ps. XCI, 4, *In decachordo psalterio*, quod in Hebræo legitur, non ad distinguenda organa, sed ad unum idemque organum describendum pertinere intelligatur; nam *citharam*, quæ in eodem versu memoratur, octochordam fuisse tradunt. Certe reperitur in titulis Psalmorum, *scheminith* ², quod nostri *pro octava* vertunt : Chaldæus, eumque secuti gravissimi auctores, octo chordarum *citharam* interpretantur; quanquam alii ad tonos magis quam ad numerum chordarum referunt. Pulsabant autem digitis, non plectro, ut videtur, de quo nulla mentio in Scripturis. Atque id genus quod fidibus constaret, duplex recensetur : alterum quod ex superiori parte, tonorum modulus discriminaret : ac posterioris generis psalterium sive nablium fuisse, Basilius ³ aliique ex traditione referunt : nobis ea omnia, ut parum necessaria, ita non plane comperta ingenue profiteamur.

XXXV. — Psalmorum ordo incompertus.

De Psalmorum ordine fixum illud, in collectione nostra, nullam temporis haberi rationem. De rerum ordine, nihil certi compertum habemus, præter illud Chrysostomi : Tristiores Psalmos fere primo ordine collocatos; lætiores et qui laudem sonent, ad finem reservatos;

¹ Ps. II. 11. — ² Ps. VI et XI. — ³ Basil., homil. in Psal. I. n. 2.

ut laboribus doloribusque exercitatus animus, in Dei laudes, inque ipsum *halleluia* desineret, ibique facto fine conquiesceret ¹.

CAPUT VII.

De ratione legendi et intelligendi Psalmos.

XXXVI. — Utilis obscuritas; ex fide intelligentia.

Psalmos ut et cæteras Scripturas, divino Spiritu id agente, ita compositos esse constat, ut plana et aperta obscuris implicitisque interjecta sint : quam in rem egregie Augustinus : *Locis apertis fami : obscuris fastidio occurritur* ². Id ergo agat vir pius, ut claris et apertis fidem, spem caritatem alat : hæc infigat memoriæ : his se extollat ad Deum. In obscuris id primum cogitet, quod idem Augustinus ait : *Si parum intelligit populus christianus Psalmos quos cantat, credit bonum esse quod cantat* ³. Hac fide viam parat ad intelligentiam, eodem Augustino teste : *Gradus intellectus fides ; fidei fructus intellectus* ⁴. Hinc reconditos sensus pio labore quærat : et quasi medullam fracto nucleo suavius gustet.

XXXVII. — Ratio legendi Psalmos; pauca de auctoribus quos maxime secuti sumus; ac de Commentario Hieronymi in Psalmos.

Nos pium hunc laborem adjuvandum suscepimus : dum constitutis argumentis scopum attentioni fugimus : dum scrutamur litteram, et ex sacra historia, quantum possumus, omnia repetimus : dum interdum annotamus quæ pietatem inflamment; alia eo exemplo quærenda indicamus. Occurrunt sane in Psalmis magnæ difficultates. Tu his superandis nostras notas adhibe, breves illas ac parabiles, quoad ipso usu doctus, meliora assequare. Nec tamen hic subsistas velim : non enim delectabit Psalmus per singulos vesiculos anxie excussus, ac velut articulatim incisus : tu mihi Psalmi scopum, tu tenorem universum mente complectere. Ac si quidem in Psalmorum titulis præfixa argumenta repereris, recte : sin minus, vel nostris utere, vel horum exemplo alia ipse conquire ; huc deinde collima, huc omnia refer. Neque hic gradum figito : quin Davidem secutus, ac pias in laudes effusus, sancto amoris vela pandas : ibi agente intus Spiritu, tanta illa, tam mira, tam beata fient, quanta nos nec docere nec scribere, ac ne quidem animo providere possumus.

Huc ut te perducamus, optimos quosque ac sanctissimos interpretes sequimur : e Græcis Chrysostomum, Theodoretum; e Latinis Ambrosium, Augustinum; alios ejusdem notæ : certe Hieronymum hac in re

¹ *Ps. Chrys. in Ps. li. p. 1621. Edit. Bened., tom. 5.* — ² *Lib. II. de Doct. chr., c. 6. n. 7 et 8.* — ³ *Tract. XXII. in Joan., n. 5.* — ⁴ *Ibid., n. 1 et 2.*

eminentissimæ auctoritatis virum, non modo perpetuum interpretem, ac per aspera quæque ducem damus; verum etiam ex doctissimis ejus lucubrationibus atque ex ipsis Commentariis in Psalmos, selectissima quæque proferimus ¹.

Neque nos fugit hos Commentarios à Sixto Senensi et aliis, sancto viro abjudicatos. Nos ejus esse dicimus, qui quadringentesimo fere Christi anno scriberet : qui nullam memoraret hæresim quæ non quarto sæculo extitisset, qui monachi proposito viveret : qui Hierosolymitanum solum rusque Bethlemicum præsepi Dominico delectatus, incoleret : qui ea, quæ ex hebraica eruditione promeret, Hieronymo proferret ubique gemina. Sin autem sæpe allegorica, et alia quæ ab Hieronymi consuetudine ac sensu abhorreere viderentur : nihil mirum, cum in ipsa præfatione testetur, a se quidem tradi magis Origeniana quam sua ² : quod et ipsum Hieronymus sæpe fecerit, ne quidem admonito lectore ³. Quin etiam in Psalmum xciii, longam interpretationem referemus, quam ipse Augustinus ex Hieronymi commentariis in Psalmos sumptam esse testetur, tam reliquis similem, ut nihil supra. Refert et Gregorius ex eo Commentario quædam sub Hieronymi nomine. Quin ipse Hieronymus eas interpretationes a se in Psalmos editas memorat ⁴, quæ in hoc libro reperiantur. His victi fatentur hos Commentarios ex Hieronymo potissimum esse consarcinatos; quod nobis sufficit.

XXXVIII. — Ordo versuum, Vulgatæ glossemata, quorum hic pleraque referuntur.

Cæterum ad intelligendam Vulgatam versionem, non parum hæc conferant. Primum, si restituas, ut fecimus, versuum distinctionem interdum perturbatam ⁵ : alterum, si annotaveris quædam Vulgatæ glossemata, ut est, benedicere Dominum, pro laudare, celebrare : item, exultare, eodem fere sensu : ut *exultabit lingua mea justitiam tuam* : et *exultabo mane misericordiam tuam* ⁶ ; pro laudabo, celebrabo cum gaudio; quo fere sensu confiteri, pro laudare : confessio pro laude; quanquam suo quoque sensu, ponitur pro confiteri peccata : mortifico pro morti dedo : mortificati pro cæsis : malignari pro male agere : zelare pro invidere, sive æmulari : redimere pro liberare; aut etiam pro emere, comparare seu sibi vendicare : furor pro ira vehementi : salutare Domini, pro salute quæ ab ipso sit : cornu pro superbia, sive etiam pro robore : in idipsum pro simul, ut est, *exaltemus nomen ejus in idipsum* ⁷, id est, simul, pariter : peccatores pro impiis, interdum

¹ Quæ omnia ita nostro Commentario conveniunt, ut ab ipso Auctore exarata videantur. *Conf. Præfat. in primam edit.* (Not. trad.)

² *Præf. in Ps.* — ³ *Lib. I. adv. Ruf.* — ⁴ *Comm. in Ps. II.*

⁵ In hac nostra Psalmorum editione distinctio versuum fuit juxta Vaticanam editionem hebraico textui accommodata. (Not. trad.)

⁶ *Ps. L. 56; LVIII. 17.* — ⁷ *XXXIII. 4.*

pro inimicis : in finem, pro admodum, alias pro in perpetuum : legem dare, statuere, ponere, pro docere : moveor pro cado vel labasco : calix pro portione alicui attributa : funes seu funiculi, pro eodem, comparatione ducta ab agris metendis et dividendis : ossa pro viribus, sæpe pro interioribus : quo ultimo sensu, et venter et renes : adinventiones pro studiis, cogitationibus : mansueti pro piis, pauper pro afflicto et calamitoso; interdum pro viro bono ac modesto, nec inflato opibus. Jam illa notiora, usquequaque pro semper : infernus pro sepulcro : framea pro gladio : scandalum pro offendiculis : spiritus pro flatu et ventu : humilis pro vili, atque eodem exemplo humilitas pro vilitate atque infirmitate : reverentia pro ignominia et confusione : necessitates pro angustiis : exercitatio pro meditatione passim. Jam, dirigere pro rectum facere : corrigere pro regere vel dirigere : quod est ipsum persæpe appendere, ut *correxil orbem terræ*¹, id est, direxit, libravit quasi utrinque appenso pondere, atque eodem sensu correctio directionis ac firmamenti loco : convertere pro reverti, sæpe pro avertere, aut simpliciter vertere, vix ullo persæpe præpositionum discrimine, non modo in verbis compositis, sed etiam in universa phrasi : quale est illud, *averte mala inimicis meis*², hoc est, adversus inimicos. Denique causales particulæ, quia, quoniam; sæpe pro etenim, pro tamen, pro quamvis, pro cum; quale est illud specie obscurissimum, re planissimum : *Et omnes vias meas præcedisti : quia non est sermo in lingua mea*³ : quo quid obscurius? at verte sic : Tu quidem, ô Deus! omnes cogitationes meas propexisti, cum ne verbum quidem proferrem ullum : plana sunt omnia, significaturque nihil opus verbis, arcana omnia in ipso mentis nostræ sinu intuenti. Interjectiones quoque : euge, quod est animantis, pro vah, quod magis est indignantis et improbrantis. Atque hæc ex eo orta, quòd ejusmodi in hebraica lingua suam proprietatem habent, cui latina non respondeant. Mitto hebraismos in sacris versionibus frequentissimos, dum interpretes anxie metuunt, ne verbo Dei aut addant, aut detrahant vel apicem unum, suaque interserant; atque ideo obscura malunt quam aliena tradere. Hinc ergo hebraismi suis annotandi locis : frequentiores hi : verbum, pro ipsa re : anima, pro persona tota, seu pro supposito, ut aiunt, atque ipso individuo, anima simul et corpore, ut cum de Josepho scribitur; *ferrum pertransiit animam ejus*⁴ : id est, personam, corpus. Sic est anima *nepesh*; aliud est, *rouach*, spiritus, mens ipsa sive anima rationalis. Alius hebraismus frequens; *hæc facta est mihi*⁵ : absolute at nos dicimus : hoc factum est mihi : Latini negotium subintelligunt, ac neutro vertunt : Hebræi feminino. Item tabernaculum pro domo, frequens : forte ex antiquo ac pastoritio ritu habitandi sub pellibus :

¹ Ps. xcvi. 10. — ² LIII. 7. — ³ CXXXVIII. 4. — ⁴ CIV. 18. — ⁵ CXVIII. 56.

decor pro templo, seu tabernaculo, pro arca, pro sacro monte in quo collocata erat : quod ea terræ sanctæ, ipsisque Israelitis, decori et ornamenta essent. Pariunt etiam obscuritatem in verbis conjugandis, temporum non satis observata discrimina, cum præteritum pro futuro, aut vicissim ponunt : præsentis quoque temporis ambigua plerumque apud Hebræos nota. His qui insueverit, non levi in Psalmis exponendis labore levabitur. Illud interim admoneo, ne solœcismos nimis horreant. Nostri enim interpretes, quod fatendum est, dum se plebeio sermoni ac vulgi captui accomodant, nihil barbarismos ut solœcismos veriti, atque omnino ex græco malo latinum pejus fecere : quem in locum præclare Augustinus : *Qui sunt in stylo delicatioris fatidii, eo sunt infirmiores quo doctiores videri volunt... Bonorumque ingeniorum insignis est indoles, in verbis verum amare, non verba* ¹.

CAPUT VIII.

De usu Psalmorum in quocumque vitæ statu.

XXXIX. — Ut in Davidis rebus, seipsum quisque cogitet ; ex sancto Athanasio.

Jam eo devenimus, cujus gratia cætera instituta sunt, nempe ut Psalmis recte et ex Spiritus sancti magisterio utamur. Eum in locum extat magni Athanasii epistola ad Marcellinum, cujus hæc summa est : Psalmos ad omnem pietatis usum esse accommodatos, tribus maxime causis : primum, quod reliqui libri singulare quoddam argumentum habeant, cum Psalmi omnia complectantur, historiam, mores, legem universam ; Christum, ejusque gesta ac mysteria : Veteris denique Novique Testamenti partes omnes, quotquot essent, ut supra vidimus : alterum, quod in Psalmis omnem humanam vitam, omnes casus adversos prosperosque videas. Recte omnino, cum David proponatur unus omnium exemplum : pastor ignobilis : rex a Deo designatus : tum singulari prælio victor ; duc belli, regis gener atque aulæ miraculum : postea infesto rege vagus, inops, nulla apud cives, nulla apud externos sede. Quin etiam idem David jam rex, stabili jam imperio, totque victoriis propagato, iterum insectante Absalomo filio, profugus ac despectus, ubique spectaculum rerum humanarum, atque ut ipse de se cecinit, ut portentum factus ² : unus omnia expertus, regum fluxam gratiam et acerba odia : plebem instabilem : infidos amicos : filium quoque infensum : hoc est, domi forisque intuta omnia et adversa ; animo interim divinis imperiis ubique obsecundante, atque adeo inconcusso. In hoc ergo intuere, tanquam in speculo, omnes for-

¹ *De Doct. chr.*, II. 13. n. 20. et IV. n. 26. — ² *Ps. LXX. 7.*

tunæ vices; fortunam autem atque humanas res quid loquor? Sunt et rebus divinis suæ vicissitudines, non Deo sed homine variante, atque ad mutationes suas quodammodo inflectente divinum illud. Ecce enim sanctus David, ab innocentia in peccatum, a peccato ad pœnitentiam versus, te docebit, castæ ac puræ animæ quam se amicum Deus præbeat : quam offensus territet, et quas intentet minas : quanto solatio sit peccata deploranti ac deprecanti veniam. Hæc igitur meditare, resque Davidis tuis rebus accomoda : sic ad veram pietatem, et ad veram rerum divinarum humanarumque notitiam, proficere poteris.

XL. — Cum Davide expurgandi et ad Deum transferendi affectus : ex eodem Athanasio.

Huc accedit tertium, his fere consecraneum : in uno Davide, animi affectus omnes, quicumque scilicet fortunæ accommodati. Neque enim David, aut ullus vere pius, affectavit unquam stultam illam fictitiamque *apathiam*, hoc est, imperturbabilitatem, sive potius indolentiam aut insensibilitatem, si ita loqui fas est, quam stoici jactant. Vis metum? *Considerabam ad dexteram, et videbam; et non erat, qui cognosceret me : perii fuga a me; et non est, qui vitæ meæ curam gerat*¹. Vis animum dolore mersum? *Tribulationes inferni invenerunt me : præoccupaverunt me : laquei mortis*². Vis post pericula exultantem? *Circumdantes circumdederunt me : et in nomine Domini ultus sum eos.* Et : *Aperite mihi portas justitiæ, ingressus in eas, confitebor Domino : et, Hæc dies quam fecit Dominus*³ : talia ubique inveneris : ubique spes, metus, dolores, gaudia, eaque omnia ad summum. Quorsum igitur ista? nempe huc : ut affectus purgentur, ac Deo serviant : spes ab humanis rebus ad eum traducatur : metus ac tristitia gravibus in periculis frangant superbiam, Deumque ultorem in animum reducant : gaudia ad verum revocentur usum, quod est gaudere in Domino, exultare in Deo salutari suo : ut quocumque in affectu verseris, sive læteris, sive metuas, sive supplices, sive gratias agas, exemplum habeas quid canas : Psalmorumque verba tibi aptes : imo non alium, sed te ipsum loqui sentias. Hæc suadet Athanasius : eam enim Psalmorum esse vim, ut cum cæteri libri diligendum Deum, orandum atque ad veniam inflectendum, deploranda peccata, eorumque agendam pœnitentiam doceant : sit in Psalmis formula orandi, pœnitendi, exultandi in Domino, et in quocumque statu acceptæ, amissæ, recuperatæ gratiæ, ea exequendi quæ Deo placeant; quo nihil promptius ad corrigendos mores, atque affectus omnes submittebunt Deo : hinc illud effici, ut animus diversis affectibus veluti chordis intensis et in perfectissimum concentum temperatis, homo ipse sub Dei manu sit organum musicum, in quo nihil inveniatur dissonum ac discordans : non idem recte sentiat, ac

prave agat; vel in uno genere rectus, in alio pravus sit : in quo denique nulla sit perturbatio, nullus inordinatus affectus, sed totus homo recta ratione ductus, ac divinæ serviens voluntati : ex quo existat illa *euthymia*, sive recta et æquabilis animi compositio, de qua Apostolus : *Æquo animo* aliquis in vobis est? *psallat*¹ : quo etiam intelligimus Deo psallere, aut canere posse neminem, qui non in Deum tendat, omnibus animi affectibus ex rationis præscripto aptis et ordinatis.

Hæc fere Athanasius ille magnus, quæ a sene quodam viro venerabili accepisse se refert : cætera quæ ad singulorum Psalmorum in quocumque vitæ statu vim usumque memorat, hic prætermittimus, quod in singulis quibusque Psalmis observare ea, magis e re arbitramur.

XLI. — Vera psalmodia ex sancto Augustino.

His consentanea scripsit Augustinus : *Qui sunt, inquit, qui psallunt? qui operantur. Parum est. Qui operantur cum tristitia, nondum psallunt. Qui sunt qui psallunt? qui cum hilaritate faciunt bene. In psallendo enim hilaritas est. Et quid dicit Apostolus? Hilarem enim datorem diligit Deus*². Is igitur est uberrimus sanctæ psalmodiæ fructus, ut bene facientes, cum beato Davide lætemur in Domino; quod a sancto viro præstitum in summis etiam calamitatibus. His institutus, christiane lector, perge ad intelligendos canendosque Psalmos : perge ad psallendum Domino, quæ vel maxima pars est christianæ pietatis. Atque ut id præstes, Davidem induito, ejusque intimis sensibus imbuare. Ac primum quidem verba perpende, singulisque teipsum apta. Exemplum demus vel unum cujus ad normam exigas reliqua. Jaces in miseriis, qui frequentissimus est vitæ humanæ status : arripito Psalterium solatii loco. Ibi occurrat illud : *Obmutui, et non aperui os meum*³ : quibus in verbis quanta vis? Non enim obmutui tantum, sed ne os quidem *aperui* : non verba, non querelæ, non denique gemitus, aut inconditæ voces erumpunt doloris testes : cohibita intra pectus suspiria. Hæc extra; intus autem, *humiliatus sum* : non superbia, aut contemptu conticesco, quod est dedignantis; nec metu, quod est prementis magis ac dissimulantis, quam continentis iram; sed reverentia ulciscantis Dei. Causa enim tam humilis silentii, *quoniam tu fecisti* : non Saul, non alii obtrectatores : sed tu qui hominum voluntates perversas regis. Nec interim patientissimo quamvis deest acerrimus doloris sensus, quo victus exclamat : *amove a me plagas tuas* : abstine manum, cujus impetum jam ferre non possum : nam *a fortitudine manus tuæ ego defeci* : nec vires ullæ suppetunt. Nec tamen succenseo sævientem quamvis : nam *in increpationibus, propter iniquitatem corripuisti hominem* : non ira, non odio, aut libidine abreptus, increpas homines; sed jus-

¹ Jac., v. 13. — ² In Psal. xci. n. 5. — ³ In Ps. xxxiiii. 10 et seq.

tissimo quidem, licet intolerando judicio. *Et posuisti ut tineam omnia desiderabilia ejus* : omnes spes, opesque ejus corrupisti; quibus malis propulsandis homines frustra laboramus : omnino enim *vane conturbatur omnis homo*, neque ulla ratio expediendæ salutis, aut nullum a te nisi ad te perfugium. Quare ad divinam benignitatem totum se convertit : *Exaudi... Domine... auribus percipe lacrymas meas*, est namque vox in lacrymis : sunt tibi aures luctuum lamentorumque audientes. Atque hinc spes solatii : *remitte ut refrigerer, priusquam abeam* ; non a te voluptatem, non felicitatem postulo in hae umbra vitæ fragilis; sed statim abituro breve refrigerium. Vita enim evanescit : vix respiravero cum ecce mors adcrit, *et amplius non ero*. Hujus exemplo cæteros non jam interpretare, sed imitare Psalmos, translatis ad te sancti Davidis sensibus. Hæc autem et similia si meditando et orando ex Psalmis exculpseris, fiet illud quod ait Paulus : *psallam spiritu, psallam et mente*¹ : fiet illa sancta et perfecta psalmodia, quam Augustinus docuit, ad quam te manu ducimus.

Quis autem nobis dederit, ut cantando liceat suave illud experiri quod est apud Joannem : *Si cor nostrum non reprehenderit nos, fiduciam habemus ad Deum*², quodque est his consecraneum : *et quidquid petierimus : accipiemus ab eo, quoniam mandata ejus custodimus, et ea quæ sunt placita coram eo, facimus* : qua fiducia exclamemus cum beato Davide : *ab omni via mala prohibui pedes meos*³ : et illud : *et retribuet mihi Dominus secundum justitiam meam, et secundum puritatem manuum mearum in conspectu oculorum ejus*⁴ : neque interim in nobis, sed caste et sincere gloriemur in Domino, cujus misericordia stamus.

XLII. — Optimus psalmodiæ usus, ex eodem Augustino.

Neque prætermittendum illud ejusdem Augustini passim; tunc Psalmos videri suavissimos, ac divinissima luce perfusos, cum in his caput et membra, Christum et Ecclesiam, sive aperte propalatos, sive latenter designatos intelligimus. Neque propterea ab historico, sive litterali atque immediato, ut aiunt, sensu aberrare nos oportet : quin eo erit clarior ac fundatior secretioris illius intelligentiæ sensus, quo typum ipsum, hoc est, historiam ac litteram figemus certius. Quare iterum atque iterum erigamus animos : atque ubi Davidem atque Salomonem, tum Davidis hostes, Saulem, Achitophellem, et alios; ubi bella et pacem, captivitatem, libertatem, ac cætera ejusmodi audimus; tum animo infigamus Christum, et Ecclesiam laboribus periculisque exercitam, atque inter adversa et prospera peregrinantem; tum sanctorum persecutores, non modo visibiles, sed etiam invisibiles illos atque aereas potestates, pugnasque in hac vita perpetes, ac secuturam postea pacem sempiternam.

¹ I. Cor. XIV. 15. — ² I. Joan., III. 21, 22. — ³ Ps. CXVIII. 101. — ⁴ XVII. 25.

NOTE

SUR

L'UTILITÉ DE L'ÉTUDE DE LA LANGUE HÉBRAÏQUE.

On lit dans le programme des études de l'université de Munich, que le théologien, avant de passer à sa faculté spéciale, devrait acquérir une connaissance raisonnée et approfondie des langues orientales en général, mais surtout de l'hébreu. En effet, sans parler ici de l'étude des autres langues orientales, dont cependant, ajoute le programme cité, l'importance universelle se fait de jour en jour davantage sentir pour quiconque veut scruter l'antiquité, l'histoire, et étudier philosophiquement les langues, la connaissance de la langue hébraïque en particulier, est sinon absolument nécessaire, au moins de la plus haute utilité pour un théologien. Nous ne dirons pas que celui qui ne peut consulter que les versions, perd toute l'instruction qui résulte de la signification si riche en nuances diverses des mots hébreux, et surtout des noms appellatifs, qui seuls forment comme une seconde histoire écrite sur le sol, sur les monuments, et dans les noms propres, lesquels renferment d'autre part une profonde philosophie : car quoi de plus philosophique, par exemple, que les noms adorables de *Jéhovah* (celui qui est) ; d'*Elohim*, d'*Adonai* (l'adorable, le Seigneur par excellence) ; que les mots d'*Adam* (masse de terre), d'*Eve* (la source de la vie), etc. Nous n'ajouterons pas que ce serait en vain que l'on voudrait découvrir les beautés étincelantes des Prophètes, des Psaumes, du Cantique des Cantiques, etc., dans une traduction quelle qu'elle soit. Virgile ni Homère, Horace ni Pindare, n'ont prêté leur langue, leur génie et leur sens poétique à qui que ce soit pour rendre les beautés de leurs chefs-d'œuvre ; il en est de même sans doute de David et d'Isaïe, de Jérémie et de Salomon, avec cette différence encore que le génie des langues de Virgile et d'Homère, d'Horace et de Pindare, se rapproche infiniment plus du génie de nos langues modernes que celui de la langue hébraïque, une version peut donner de leurs écrits une idée bien plus exacte que des écrits des poètes sacrés. Mais encore une fois, laissons de côté toutes ces considérations qui pourraient ne paraître que secondaires, et passons au point capital, à l'importance de la langue hébraïque pour établir et défendre la vérité de la religion. Est-il vrai que cette étude ait l'importance qu'on veut

lui donner sous ce rapport, et l'autorité des versions, par exemple des Septante et de la Vulgate, ne peut-elle pas suffire et suppléer le texte? D'abord, observons que saint Jérôme avait en main les Septante¹, lorsqu'il entreprit sa version des Ecritures sur l'hébreu. Or, que dit-il des versions de son temps, en général, et par conséquent de celle des Septante, qu'il consultait surtout, en particulier? « Transtuli nuper Job in linguam nostram, cujus exemplar a sancta Marcella, consobrina tua, poteris mutuari. Lege *eundem Græcum et Latinum*, et veterem editionem *nostræ translationi* compara, et liquido providebis quantum distet inter *veritatem et mendacium* ¹. Miseram quædam τῶν ἰσομνημάτων in Prophetas duodecim, sancto patri Domnioni, Samuelem quoque et *Malachim*, id est, quatuor *Regum* libros. Quæ si legere volueris, probabis quantæ difficultatis sit divinam Scripturam, et maxime Prophetas intelligere et *interpretum vitio* quæ *apud suos limpidissimo cursu* labuntur, *apud nos scaterere vitiis* (Epît. 31, éd. de Collombet). » Tel est le jugement que saint Jérôme porte du texte hébreu comparé aux versions grecques et latines qui furent faites avant lui, et notamment à la version des Septante et à l'Italique. Mais du moins sa propre version, celle par laquelle il a rendu au fleuve troublé des Ecritures sa limpidité native, ne peut-elle pas remplacer le texte, et dispenser de l'étudier? Personne, certes, ne contestera l'autorité de la version de saint Jérôme, qui est appuyée sur une décision expresse de l'Eglise. Personne même ne mettra en doute qu'elle ne soit infiniment préférable à toutes les anciennes versions, ce qui est reconnu de tous ceux qui ont pu en faire le rapprochement. Mais cette version, quel qu'en soit le mérite, quelque autorité qu'on lui attribue, peut-elle suppléer le texte? Pas plus qu'une version quelconque, quelque excellente qu'on la suppose, ne peut tenir lieu du texte de Virgile et d'Homère, d'Horace et de Pindare. De plus, saint Jérôme florissait au v^e siècle de l'Eglise. Depuis cette époque, ses écrits ont été reproduits, copiés, transcrits, imprimés jusqu'à l'infini. Ont-ils échappé à l'influence du temps mieux que les autres écrits des anciens? Sont-ils sortis purs, exempts de fautes, de tant de mains, de transcriptions, de presses différentes? La preuve du contraire, ce sont les variantes sans nombre qui se rencontrent entre les diverses éditions qu'on en a faites et les manuscrits qu'on en possède; ce sont les corrections multipliées que les Souverains Pontifes ont fait faire à diverses époques, du texte même de la Vulgate. Or, à travers cette divergence des textes, comment rétablir la version de la Bible dans sa pureté primitive ²? Aussi ne se trouve-t-il pas moins de 30,000 variantes, et quelques-unes en des points non sans importance, entre la Vulgate telle que nous l'avons et le texte hébreu (Jhan., Gram. hébr., *Dissert. sur l'étude de l'Hébreu*). Et ce qui est digne de remarque, c'est que la rectitude de la pensée et la nature du sens militent toujours, un ou deux cas exceptés, en faveur du **texte primitif**: circonstance singulière, qui fait qu'on peut également de nos

¹ En plusieurs occasions, saint Jérôme s'exprime avec une singulière énergie sur les défauts des anciennes versions. (Voy. Bible de Vence; *Dissert. sur les versions grecques*.)

² Les principes mêmes que saint Jérôme professait en matière de traduction pouvaient l'induire en plus d'un écart. Il est vrai qu'on peut dire qu'il a fait de ces principes l'usage le plus sobre; mais qui pourrait soutenir aussi qu'il n'en a pas fait usage en plus d'une circonstance, au détriment de l'exactitude? (*Lettres de saint Jérôme*, édité de Collombet, t. 2. Lettre XXXIII. passim.)

jours, quoique avec les adoucissements et dans la proportion convenables, appliquer à son propre ouvrage, ce que ce grand docteur disait des versions qui ont précédé la sienne : « Quæ si legere volueris, probabis quantæ difficultatis sit divinam Scripturam, et maxime Prophetas intelligere, et interpretum (et temporum) vitio quæ apud suos limpidissimo cursu labuntur, apud nos scatere vitiis. »

Tout cela devait être. La source n'est-elle pas plus limpide et plus pure que les ruisseaux qui en découlent? Ceux qui ne connaissent que les versions, remarque saint Augustin, ne voient que par les yeux d'autrui; ils ressemblent à celui qui, prosterné dans le vestibule, contemple de loin les mystères; mais celui qui lit le texte vénérable dans nos Livres sacrés, entre avec les prêtres jusque dans le sanctuaire, et devient le témoin de tout ce qui s'y fait de plus sacré. Le premier se désaltère aux ruisseaux, et le second boit à la source même et se rassasie de la plénitude de la vérité : *plenius et securius de fonte bibitur*. Et c'est pourquoi Bossuet ne craint pas de dire, après le grand docteur qui a été son vrai maître : « *Qui litteralem sensum sectentur, eis ad fontes hebraicos recurrendum.* » Et encore, après avoir cité l'autorité des Pères les plus renommés pour leur savoir : « *His efficitur, juxta Patrum sententiam, hebraico textui inesse aliquid verius ac certius : porro in eo textu, nihil grave commutatum ab Hieronymi et Augustini temporibus, apud eruditos fere constat* (Diss. in Ps. v). » Bossuet aurait assurément omis ce mot *fere*, s'il avait vécu de nos jours, ou seulement cinquante ans plus tard.

Nous avons déjà remarqué qu'en plusieurs endroits de ses lettres et de ses autres écrits, saint Jérôme faisait ressortir avec force les imperfections des anciennes versions, et s'exprimait même avec une singulière énergie sur leurs défauts. Souvent aussi il revient sur l'étude de la langue sainte, il la recommande même aux femmes, auxquelles il cite l'exemple de sainte Paule, qui lisait l'Écriture dans le texte, sans le secours d'aucune version, et il affirme que cette connaissance est de la plus grande utilité pour pénétrer dans le sens des livres saints (Epît. LXXXVI. CIV). Il ajoute que pour lui, s'étant fait écolier pour apprendre l'hébreu, à un âge où il eût mieux convenu à ses cheveux grisonnants d'être maître que disciple (Epît. XLI), il n'interrompait jamais cette étude de peur de voir diminuer ce qu'il en savait : « *Quam (linguam) multo labore ac sudore ex parte didici, et infatigabili meditatione non desero, ne ipse ab ipsa deserar* (Epît. LXXXVI). » Travail et sueur dont d'ailleurs le saint docteur est loin de se repentir, car il en est amplement dédommagé par les fruits pleins de douceur qu'il en retire. « *Et gratias ago Domino, quod de amaro semine litterarum dulces fructus carpo* (Epît. xcvi). » [Voy. Mgr Wisemann, Confér. 1^e, 2^e, 4^e, *Sur les rapports de la Religion avec la Science.* — Glaire, *Introd. t. I^{er}*, p. 160 et 239-263.]

L'utilité de l'étude de l'hébreu, pour le théologien est, ce semble, d'après tout ce qu'on vient de dire, incontestable. La connaissance de cette langue est bien plus nécessaire encore à l'interprète des Écritures, et surtout à l'exégète de profession. En effet, le théologien peut, jusqu'à un certain point, se contenter de la Vulgate et de la version des Septante. Ces versions, à la rigueur, suffisent pour établir et défendre le dogme catholique. Par cela seul qu'il est constant qu'elles ne contiennent rien qui soit contraire à la foi et aux règles des mœurs,

on peut en faire usage dans la polémique et dans la prédication; et le concile de Trente fait une défense expresse à qui que ce soit d'en rejeter l'autorité (Sess. 4, décret. de Script., Can.). Que si l'on objecte qu'un protestant, un incrédule, un juif, qui ne reconnaissent pas l'autorité du Concile, ne peuvent être convaincus par ces versions, on peut répondre qu'au moins ils peuvent les admettre comme des ouvrages respectables, et qu'en tous cas, c'est à eux à faire voir que les textes allégués, ou ne sont pas dans l'hébreu, ou lui sont opposés. Jusque là, le refus de leur part de se rendre à l'autorité des versions dont il s'agit, ne serait ni équitable ni rationnel. Pour ce qui est de l'exégète, il n'a pas le même avantage que le théologien. Sa tâche, à lui, est d'expliquer, de développer, de faire comprendre le vrai sens, le sens littéral d'abord, puis ensuite les autres sens divers dont il est susceptible, du texte des Ecritures, non-seulement dans tel et tel passage dont il a besoin pour établir une thèse, un point de doctrine ou de foi, mais dans toute sa suite et par ordre, d'un bout des livres saints à l'autre. Cette tâche est évidemment bien différente de celle du théologien proprement dit; elle offre des difficultés bien plus multipliées et plus sérieuses. Pour la remplir, il faut de toute nécessité discuter la valeur et la signification de chaque mot, examiner les rapports de cette signification avec le passage entier et les passages parallèles, faire en un mot, à chaque phrase, l'application des règles de la grammaire; et prouver à un interprète que son opinion est contraire au texte ou en contradiction avec les lois de la langue ou de la grammaire, serait lui opposer non pas une objection, mais une réfutation sans réplique. C'est ainsi que l'influence de la grammaire et de la langue sur l'interprétation d'un passage quelconque est absolue et décisive. Aussi il n'est pas un commentateur moderne qui voudût entreprendre d'expliquer un texte sans trouver et fixer avant tout le sens grammatical. Les exégètes allemands et anglais, soit protestants, soit catholiques, n'expliquent même que le texte primitif; pour eux les versions ne sont que des textes accessoires et auxiliaires. Et il faut lire leurs ouvrages, pour voir combien la langue sainte peut servir à lever les difficultés des Ecritures, mais quelquefois aussi à les grossir, à tel point qu'on ne peut y répondre qu'en puisant la réponse, à la source même où l'objection a été puisée.

Ce recours aux sources primitives, s'il est plus fréquent, s'il s'est généralisé dans ces derniers temps, n'est pas toutefois nouveau. Bossuet nous a dit (*Préf. sur les Ps. c. v.*) que de tout temps les docteurs de l'Eglise y ont recouru, et y ont puisé leurs interprétations les plus magnifiques de la parole divine. En effet, depuis Origène, saint Jérôme, Théodoret, etc., jusqu'à nos jours, tous les plus habiles apologistes de la religion, tels que Huet, Bergier, Guénéé, Bullet, Bossuet et Bellarmine; tous les plus grands théologiens qui ont existé depuis la renaissance des lettres, tels que le père Morin, le père Thomassin, le père Péteau, Sirmond, Renaudot, Legrand, etc.; tous les plus habiles interprètes depuis l'établissement du collège des quatre langues, sous François I^{er}, tels que Vatable, Tyrin, Nicolas de Lyre, Maldonat, Corneille de Lapierre, D. Calmet, etc., ont été non-seulement d'habiles hébraïsants, mais quelques-uns des hommes profondément versés dans toutes les langues orientales.

Il est d'ailleurs évident que les commentaires faits d'après l'hébreu, ainsi que toutes les discussions et dissertations dans lesquelles il est fait usage de

la langue sainte, et qui sont basées sur le texte, ne sont intelligibles et n'ont d'intérêt réel que pour celui qui est en état de les suivre et d'apprécier la valeur des assertions des écrivains. D'où il suit que presque tous les écrits des plus grands maîtres, que la plupart des commentaires et autres écrits modernes, ayant pour objet l'exégèse ou la critique des livres saints, sont peu accessibles à qui ne possède au moins une teinture de l'hébreu, et, par une autre conséquence nécessaire, que difficilement les études ecclésiastiques se développeront et prendront quelque essor dans les établissements où les langues bibliques ne sont pas cultivées.

D'après ce qu'on vient de voir, il serait superflu d'observer que non-seulement le texte hébreu n'est point étranger à l'Eglise catholique, comme on a semblé le lui reprocher, et que l'Eglise, par la décision du concile de Trente relativement à la Vulgate, n'a point mis le texte primitif au dessous de cette version, mais qu'elle en a toujours fait le plus grand cas, et lui a reconnu la plus grande autorité. C'est sur le texte que, depuis le concile de Trente, Sixte V et Clément VIII ont fait corriger la Vulgate; et il existe une infinité de monuments qui attestent avec quelle sollicitude les évêques, les papes et les conciles ont toujours encouragé l'étude des langues bibliques, et notamment de l'hébreu. (Voyez Glaire, *Introd. à l'Ecrit. sainte*, tom. 1, pag. 161, etc. Mgr. Wiseman, *Disc. 1. 2. 10. 11.* etc.).

Le chaldéen n'est qu'un dialecte de l'hébreu; il est à peu près à l'hébreu, ce que, dans la langue grecque, le dialecte ionien est à l'attique. Le syriaque et le chaldaïque n'ont qu'une grammaire. L'arabe lui-même, quoique plus difficile, parce qu'il est beaucoup plus riche en mots et en formes particulières, a pourtant avec la langue sainte les plus grands rapports. Quand on sait l'hébreu on a donc la clef de tous les dialectes orientaux : belle carrière ouverte devant les jeunes gens qui ont de l'aptitude pour l'étude des langues, et ils ne peuvent guère en choisir une qui les conduise plus sûrement à la vraie science ecclésiastique.

Une seule considération pourrait les retenir, celle de la difficulté qu'offre une telle étude. Walton et d'autres grands maîtres ont dit depuis longtemps que l'hébreu était dix fois moins difficile, et demandait dix fois moins de temps que la langue grecque. Qu'on en fasse l'expérience, et l'on jugera si ce jugement est faux. Nous avertissons toutefois que l'étude de l'hébreu, pour offrir quelques garanties de succès, et servir d'introduction à l'étude des autres langues orientales, doit être faite selon le système des points-voyelles, que quelques-uns traitent d'invention rabbinique, mais le seul qui soit rationnel et suivi par les savants. « Je ne sais, dit Mgr. Wisemann, si les partisans de Masclef (ceux qui ne suivent pas le système des points-voyelles) considèrent l'existence de la syntaxe et de la construction hébraïque comme une invention rabbinique; mais en général, les grammairiens qui traitent de la langue sainte en retranchant les points, l'affranchissent aussi des liens de la grammaire, et, de la sorte, représentent le langage inspiré comme un discours où presque tous les mots sont vagues et indéterminés, et chaque phrase dépourvue de règles et sans construction précise. » *Discours 10*, page 204, etc.

PRÉFACE

SUR LE LIVRE DES PSAUMES

Le livre des Psaumes est une collection de cantiques sacrés, qui ont été composés en partie par David, en partie par d'autres auteurs inspirés, et recueillis et mis en ordre dans des temps postérieurs. Les anciens Juifs le partageaient, comme la loi de Moïse, en cinq livres, parce qu'il n'a avec la loi qu'un seul et même contenu, et qu'il rend par de saintes inspirations ce que la loi, par ses cérémonies et ses types, offre à la méditation de l'esprit. Les saints Pères louent ce livre comme étant une source inépuisable de sagesse et de vertu, et le recommandent comme lecture sainte, au-dessus de tous les autres livres sacrés. « C'est, disent-ils, abstraction faite des prophéties les plus magnifiques et les plus manifestes sur la divinité, la naissance, les actions, les souffrances, la résurrection du Seigneur, sur la loi de grâce, l'Evangile, la source la plus complète des vérités divines, la somme de toute la doctrine morale, un trésor commun et inépuisable de vie, un répertoire de la plus douce éloquence, une poésie embaumée d'un arôme céleste, et qui a la vertu la plus efficace pour guérir toutes les souffrances de l'âme, quelque grandes qu'elles soient; un livre où le précepte le dispute en excellence avec l'exhortation, et dont l'utilité n'est surpassée par aucun autre livre; un livre pour qui-conque veut célébrer la majesté de Dieu, sa toute-puissance, sa sagesse et sa providence, invoquer la clémence du souverain juge, implorer dans les tribulations, de quelque nature qu'elles soient, le secours de Dieu, lui rendre grâces de ses bienfaits; pour qui-conque enfin veut s'instruire et s'édifier. »

La Version grecque et notre Version latine s'éloignent, depuis le Psaume 10, du Texte hébreu, pour la manière de compter; elles joignent ensemble les Psaumes 9 et 10, et demeurent ainsi d'une unité en arrière du Texte hébreu jusqu'au Psaume 147, qu'elles partagent

en deux, et se retrouvent, de cette manière, d'accord avec l'hébreu. Elles réunissent aussi les Psaumes 114 et 115; mais comme elles divisent aussitôt après le Psaume 116 en deux, cette divergence disparaît de nouveau ¹.

¹ * La version latine insérée, ou plutôt maintenue dans la *Vulgate*, n'est pas celle de saint Jérôme. C'est une reproduction littérale et textuelle de la version grecque. Comme la version grecque s'éloigne, dans beaucoup d'endroits, du texte hébreu, toutes ces variantes, dont quelques-unes sont assez notables, ont passé dans la version latine.

Voy. la dissertation de Bossuet sur les Psaumes.

LIVRE DES PSAUMES

PSAUME PREMIER.

Bonheur de l'homme pieux. Perte de l'impie.

1. Beatus vir, qui non abiit in consilio impiorum, et in via peccatorum non stetit, et in cathedra pestilentiae non sedit :

2. Sed in lege Domini voluntas ejus, et in lege ejus meditabitur die ac nocte.

3. Et erit tanquam lignum, quod plantatum est secus decursus aquarum, quod fructum suum

1. Heureux l'homme qui ne s'est point laissé aller au conseil des impies ¹, qui ne s'est point arrêté dans la voie des pécheurs, et qui ne s'est point assis ² dans la chaire de contagion ³ ;

2. mais qui met son affection dans la loi du Seigneur, et qui médite jour et nuit cette loi ⁴.

3. Il sera comme un arbre qui est planté proche le courant des eaux ⁵, lequel donnera son fruit dans son temps ⁶. Et sa feuille

ŷ. 1. — ¹ Litt. : qui n'a point marché, — qui ne marche point selon le conseil des impies, qui ne le suit point. Dans l'hébreu le temps passé s'emploie pour exprimer un temps quelconque. — * Le verbe, dans l'hébreu, n'a proprement que deux temps, le passé et le futur. Souvent le génie de la langue permet d'employer un temps pour l'autre ; quelquefois aussi ce changement de temps est indiqué par certaines modifications, qui lui donnent même le sens de l'impératif ou du subjonctif. — Mais s'il n'y a que deux temps, le verbe hébreu a sept voix, et quelques-uns même en ont jusqu'à neuf et dix, ce qui, outre la concision et l'énergie qu'en reçoit la pensée, donne un moyen merveilleux de l'exprimer avec toutes ses nuances. Tout cela du reste, ainsi que beaucoup d'autres idiotismes propres aux langues orientales, tels que, par exemple, la valeur des prépositions, des particules, la répétition des pronoms possessifs, le parallélisme des membres de la phrase, etc., n'est bien intelligible que pour ceux qui ont au moins une notion de la grammaire hébraïque.

² Saint Augustin et saint Ambroise remarquent que les termes mêmes expriment la gradation du mal, en ce que c'est mal faire même de suivre le conseil des méchants ; plus mal encore, de demeurer dans la voie du mal, où l'on est entré ; le plus grand des maux de séduire de plus les autres par les doctrines qu'on répand.

³ Litt. : dans la chaire de peste, — de la doctrine mauvaise, corrompue. Dans l'hébr. : des moqueurs (comp. *Prov.* 9, 7, 8, 13, 1. 14, 6.), qui font des enseignements divins l'objet de leurs plaisanteries, et les tournent en dérision comme une folie, pour leur substituer leurs fausses maximes qui sont une vraie peste. (Saint Athanase, saint Basile).

ŷ. 2. — ⁴ qui en fait le sujet de ses méditations, la lit et l'étudie.

ŷ. 3. — ⁵ il sera rempli d'un bon suc, de bonne volonté et de vigueur.

⁶ à savoir les bonnes œuvres de la piété, et sa récompense dans l'éternité.

1. *Pier.* 1, 7. (Jérôme).

ne tombera point ; et toutes les choses qu'il fera auront un heureux succès ⁷.

4. Il n'en est pas ainsi des impies, il n'en est pas ainsi : mais ils sont comme la poussière que le vent disperse de dessus la face de la terre ⁸.

5. C'est pourquoi les impies ne ressusciteront point dans le jugement ⁹, ni les pécheurs dans l'assemblée des justes ¹⁰.

6. Car le Seigneur connaît ¹¹ la voie des justes ; et la voie des impies périra.

dabit in tempore suo : Et folium ejus non defluet, et omnia quæcumque faciet prosperabuntur.

4. Non sic impii, non sic : sed tanquam pulvis, quem projicit ventus a facie terræ.

5. Ideo non resurgent impii in judicio : neque peccatores in concilio justorum.

6. Quoniam novit Dominus viam justorum : et iter impiorum peribit.

PSAUME II.

Du règne du Christ, Fils de Dieu, et de ses ennemis ¹.

1. Pourquoi les nations se sont-elles soulevées avec un grand bruit, et les peuples ont-ils formé de vains projets ² ?

2. Les rois de la terre se sont assemblés, et les princes se sont joints ensemble contre le Seigneur et contre son CHRIST.

3. Rompons ³ leurs liens, et rejetons loin de nous leur joug ⁴.

4. Celui qui demeure dans les cieus se rira d'eux, et le Seigneur s'en moquera.

5. Alors ⁵ il leur parlera dans sa colère, et il les remplira de trouble dans sa fureur ⁶.

1. Quare fremuerunt gentes, et populi meditati sunt inania ?

2. Adstiterunt reges terræ, et principes convenerunt in unum, adversus Dominum, et adversus Christum ejus.

3. Dirumpamus vincula eorum : et projiciamus a nobis jugum ipsorum.

4. Qui habitat in cœlis irridebit eos : et Dominus subsannabit eos.

5. Tunc loquetur ad eos in ira sua, et in furore suo conturbabit eos.

¹ Tout ce que le juste fait, tourne à son plus grand bien. (Voy. Rom. 8, 28).

ÿ. 4. — ⁸ Dans l'hébr. : comme la paille que le vent emporte, lorsque le blé est jeté en l'air pour le nettoyer.

ÿ. 5. — ⁹ Dans l'hébr. : ne se soutiendront pas ; — au jugement dernier, lorsque les bons seront séparés des méchants (August.). (Voy. Isaïe, 3, 14. 26, 8. 59, 18. Malach. 3, 5).

¹⁰ dans l'assemblée des saints, qui sera séparée lors du jugement.

ÿ. 6. — ¹¹ Connaître dans Dieu, c'est reconnaître et récompenser. (Voyez Matth. 7, 23).

¹ Ainsi ont entendu le Psaume non-seulement les Apôtres (Act. 4, 25. 13, 33. Hébr. 1, 5.), et les Pères grecs et latins, mais même les anciens Juifs. David, à qui ce Psaume est généralement attribué, avait été favorisé au sujet du Messie de lumières surnaturelles. (Voy. 2. Rois 7, et chap. 23).

ÿ. 1. — ² formé le complot d'une révolte contre le Messie, lequel a été sans suite. Observez que la foi chrétienne ne cesse d'être combattue ; mais ayez confiance en la puissance de Dieu, qui fait de ses ennemis l'escabeau de ses pieds.

ÿ. 3. — ³ disent-ils.

⁴ ainsi parlaient de son temps les ennemis de Jésus-Christ. (Voy. Luc, 19, 14.).

ÿ. 5. — ⁵ lorsqu'ils exécuteront leur projet de rébellion ; ou lorsque sera venu le temps de sa vengeance.

⁶ à savoir : il les convaincra, par des prodiges effrayants, qu'à son fils appartient la domination.

6. Ego autem constitutus sum rex ab eo super Sion montem sanctum ejus, prædicans præceptum ejus.

7. Dominus dixit ad me : Filius meus es tu, ego hodie genui te.

8. Postula a me, et dabo tibi gentes hæreditatem tuam, et possessionem tuam terminos terræ.

9. Reges eos in virga ferrea, et tanquam vas figuli confringes eos.

10. Et nunc reges intelligite : erudimini qui judicatis terram.

11. Servite Domino in timore : et exultate ei cum tremore.

12. Apprehendite disciplinam, nequando irascatur Dominus, et pereatis de via justa.

13. Cum exarserit in brevi ira ejus, beati omnes, qui confidunt in eo.

6. Pour moi ⁷, j'ai été établi roi par lui sur Sion, sa sainte montagne ⁸, afin que j'annonce ses préceptes ⁹.

7. Le Seigneur m'a dit : Vous êtes mon fils, je vous ai engendré aujourd'hui ¹⁰.

8. Demandez-moi, et je vous donnerai les nations pour votre héritage, et j'étendrai votre possession jusqu'aux extrémités de la terre ¹¹.

9. Vous les gouvernerez avec une verge de fer, et vous les briserez comme le vaisseau du potier ¹².

10. Et vous maintenant, ô rois ! ouvrez votre cœur à l'intelligence ; instruisez-vous, vous qui jugez la terre ¹³.

11. Servez le Seigneur dans la crainte, et réjouissez-vous en lui avec tremblement.

12. Embrassez étroitement la discipline ¹⁴, de peur qu'enfin le Seigneur ne se mette en colère, et que vous ne périissiez hors de la voie de la justice.

13. Lorsque, dans peu de temps, sa colère se sera embrasée ¹⁵, heureux tous ceux qui mettent en lui leur confiance ¹⁶.

ŷ. 6. — ⁷ C'est le Messie qui parle.

⁸ sur son Eglise, sur l'assemblée sainte, qui est ici appelée Sion, parce que l'Eglise devait commencer à Jérusalem, et montagne, à cause de sa durée (Aug.).

⁹ D'après le texte hébreu, c'est Dieu lui-même qui dit : « J'ai oint mon roi (le Messie) sur Sion, ma montagne sainte. J'annoncerai (c'est maintenant le Messie qui parle) la loi (la loi nouvelle de la foi, *Jean*, 3, 16. 16, 9.). » C'est la même chose.

ŷ. 7. — ¹⁰ même les rois de la terre (*2. Rois*, 7, 14. *Ps.* 88, 27.) et les anges (*Job*, 28, 7.) sont quelquefois appelés fils de Dieu, mais seulement dans le sens de fils par adoption, et non par génération (voyez *Hébr.* 1, 5.); il faut donc entendre ici le Fils propre de Dieu, existant par la génération divine. Les Pères de l'Eglise, saint Athanase, saint Augustin, et avec eux l'Eglise catholique, ont entendu le mot « aujourd'hui » de l'éternité, parce qu'il n'y a dans l'éternité ni passé ni futur.

ŷ. 8. — ¹¹ Demandez, et aussitôt j'assujettirai tous les peuples à votre domination. Remarquez que même le Fils de Dieu ne reçoit son royaume que par la prière; ainsi ce n'est que par la prière que le royaume de Dieu s'établit sur la terre; ce ne sera non plus que par la prière et l'humilité qu'il croitra en vous.

ŷ. 9. — ¹² s'ils refusent de se soumettre. (Voy. *Apoc.* 2, 27. 12, 5. 19, 15). Le sceptre de fer est la figure de l'invincible puissance de Jésus-Christ. Jusque-là, tous les peuples qui se sont opposés au christianisme, ont eu pour fin la destruction ou la dissolution.

ŷ. 10. — ¹³ Le Prophète s'adresse aux grands de la terre, parce que ceux qui leur sont assujettis suivent ordinairement leurs exemples. — ¹⁴ D'autres traduisent l'Hébr. : recevez la correction ; — souffrez d'être rappelés à l'ordre.

ŷ. 12. — ¹⁴ Recevez sa doctrine et sa correction. Recevez sa doctrine, et déployez tout votre zèle, afin que ceux qui vous sont soumis la suivent pareillement. Dans l'Hébr. : Embrassez le fils (le Fils de Dieu), c'est-à-dire rendez-lui hommage. C'était par le baiser qu'en Orient on rendait hommage aux rois. (Voy. 1. *Rois*, 10. 3. *Rois*, 19, 18. *Job*, 31, 27).

ŷ. 13. — ¹⁵ car le jour de la colère éclatera tout-à-coup, lorsque le temps de la miséricorde de Dieu sera passé.

¹⁶ en cet Oint, en ce Fils de Dieu; car il n'y a de salut par aucun autre (Act. 4, 12.).

PSAUME III.

Consolation et confiance en Dieu.

1. Psaume de David, lorsqu'il fuyait devant Absalon, son fils. 2. *Rois*, 15, 14.

2. Seigneur, pourquoi le nombre de ceux qui me persécutent s'est-il si fort augmenté? Une multitude d'ennemis s'élèvent contre moi¹.

3. Plusieurs disent à mon âme² : elle n'a point de salut à espérer de son Dieu³.

4. Mais vous, Seigneur, vous êtes mon protecteur⁴, et ma gloire⁵; et vous élevez ma tête⁶.

5. J'ai élevé ma voix vers le Seigneur⁷, et il m'a exaucé *du haut* de sa sainte montagne⁸.

6. Je me suis endormi, et j'ai été assoupi; et je me suis levé⁹, parce que le Seigneur m'a pris en sa protection¹⁰.

7. Je ne craindrai point ces milliers de peuples qui m'environnent : Levez-vous, Seigneur; sauvez-moi, mon Dieu;

8. car vous avez frappé tous ceux qui se déclarent contre moi sans raison; vous avez brisé les dents des pécheurs¹¹.

9. Le salut vient du Seigneur; et c'est vous qui bénissez votre peuple¹².

1. Psalmus David, cum fugeret a facie Absalom filii sui.

2. Domine, quid multiplicati sunt qui tribulant me? multi insurgunt adversum me.

3. Multi dicunt animæ meæ: Non est salus ipsi in Deo ejus.

4. Tu autem, Domine, susceptor meus es, gloria mea, et exaltans caput meum.

5. Voce mea ad Dominum clamavi: et exaudivit me de monte sancto suo.

6. Ego dormivi, et soporatus sum: et exurrexi, quia Dominus suscepit me.

7. Non timebo millia populi circumdantis me: exurge Domine, salvum me fac Deus meus.

8. Quoniam tu percussisti omnes adversantes mihi sine causa: dentes peccatorum contrivisti.

9. Domini est salus: et super populum tuum benedictio tua.

ŷ. 2. — ¹ D'autres traduisent : comment le nombre.... s'est-il augmenté ? — Les saints Pères ont vu dans David, qui fut persécuté par son propre fils, un type de Jésus-Christ, qui fut pris par Judas, livré aux gentils et crucifié, mais qui ressuscita glorieusement de la mort. — ² Dans l'hébr. : Jéhova, combien mes ennemis sont nombreux ! que le nombre de ceux qui s'élèvent contre moi est grand !

ŷ. 3. — ² à moi et de moi.

³ Beaucoup disent que je n'ai aucun secours, ni aucune miséricorde à attendre de mon Dieu, que j'honore. Comparez les paroles de Séméï (2. *Rois*, 16, 8); et aussi les blasphèmes contre Jésus-Christ (*Matth.* 27, 40, 41). Même un grand nombre des amis de David perdirent courage, mais il mit son espérance dans le secours immédiat de Dieu.

ŷ. 4. — ² D'autres traduisent : vous m'avez reçu, — sous votre protection. —

* Dans l'hébr. : vous êtes un bouclier autour de moi.

⁵ vous m'en tenez lieu, ou vous me rendez la gloire que j'avais perdue.

⁶ Celui qui est dans la tristesse, dans le découragement, baisse la tête; celui qui espère, l'élève.

ŷ. 5. — ⁷ dans les souffrances que j'ai eu à éprouver jusque-là. D'autres trad. : je crierai, il m'exaucera.

⁸ de la montagne de Sion, où se trouvait l'Arche d'alliance, sur laquelle Dieu se rendait présent entre les chérubins.

ŷ. 6. — ⁹ au milieu de mes ennemis.

¹⁰ Litt. : m'a accueilli, — sous sa protection. Selon saint Justin, saint Augustin, Eusèbe, Théodoret et d'autres, David a prononcé ces paroles comme type de Jésus-Christ, qui devait sortir un jour du tombeau; l'Eglise les a également insérées dans l'office de Pâques.

ŷ. 8. — ¹¹ Vous les avez réduits à l'impuissance de me nuire; car les animaux sauvages, après qu'on leur a brisé les dents, ne peuvent plus nuire.

ŷ. 9. — ¹² On lit ici le mot *sela*, qui revient souvent dans le texte hébreu des

PSAUME IV.

Consolation, repos et joie en Dieu.

1. In finem in carminibus, Psalmus David.

2. Cum invocarem exaudivit me Deus justitiæ meæ : in tribulatione dilatasti mihi.

Miserere mei, et exaudi orationem meam.

3. Filii hominum usquequo gravi corde? ut quid diligitis vanitatem, et quæritis mendacium?

4. Et scitote quoniam mirificavit Dominus sanctum suum : Do-

1. Psaume de David, pour la fin, sur les Cantiques¹.

2. Le Dieu de ma justice² m'a exaucé dans le temps que je l'invoquais. Lorsque j'étais dans l'affliction, vous m'avez mis au large. Ayez pitié de moi, et exaucez ma prière.

3. Jusqu'à quand, ô enfants des hommes³, aurez-vous le cœur appesanti⁴? Pourquoi aimez-vous la vanité, et cherchez-vous le mensonge⁵?

4. Sachez donc que c'est le Seigneur qui a rempli son saint d'une gloire admirable⁶.

Psaumes; quelques-uns le prennent pour le nom d'un instrument de musique, d'autres pour une exhortation à méditer ce qui précède immédiatement, d'autres lui donnent divers autres sens. — * Le mot «sela» se lit dans ce Psaume à la fin des versets 3. 5. 9. Le sentiment le plus commun est qu'il indique une pose, ou quelques modifications du ton dans le chant. Ce mot se trouve soixante-onze fois dans le Psautier.

ŷ. 1. — ¹ D'autres trad. : Pour la fin, entre les chants. Psaume de David. — Les titres des Psaumes sont très-obscurs, et traduits de diverses manières par les différents traducteurs. Les interprètes ne s'accordent pas sur les paroles ci-dessus. Selon quelques-uns, elles voudraient dire que le Psaume qui suit n'était pas chanté seulement à des temps déterminés, mais chaque jour, à la fin des Psaumes spéciaux. Selon d'autres, elles signifient que le Psaume se rapporte à Jésus-Christ, qui est appelé «la fin, le but», et à son Eglise. On traduit l'hébreu : Au maître de chœur, sur les instruments à cordes, Psaume, etc. D'autres autrement. — * Dans l'hébr. : Præcentori, au chef de chœur, d'orchestre, etc., et ainsi toutes les fois que ce mot revient. — Il faut observer au sujet des titres des Psaumes : 1° que ces titres ne sont pas les mêmes dans les diverses versions anciennes; 2° qu'il s'en trouve plusieurs dans ces versions qu'on ne lit pas dans l'hébreu, et que même quelques-uns sont postérieurs au christianisme; 3° que les titres de l'hébreu, quelle qu'en soit l'obscurité, sont généralement plus clairs et mieux en harmonie avec les usages religieux de la synagogue que les titres des versions. D'où il suit que lorsqu'on demande si les titres des Psaumes font partie des Ecritures, il ne peut être question que des titres tels qu'on les lit dans le texte primitif. La décision du concile de Trente, d'après laquelle on doit admettre comme authentique le texte de la Vulgate avec toutes ses parties, ne concerne pas les titres des Psaumes qui sont dans cette version; car, sans rappeler que le concile n'a aucunement eu l'intention de donner au texte latin la préférence sur le texte hébreu, il ajoute dans sa décision qu'on doit admettre le texte de la Vulgate tel qu'il se lit dans l'Eglise; or, l'Eglise ne fait nulle part entrer les titres des Psaumes dans ses offices.

ŷ. 2. — ² Dieu l'auteur de ma justice, ou le défenseur de ma juste cause (Aug.). Les interprètes rapportent aussi communément ce Psaume, de même que le précédent, au temps de la fuite de David devant Absalon. — Dans l'hébr. : Lorsque je crie, exaucez-moi, ô Dieu de ma justice!

ŷ. 3. — ³ partisans de l'iniquité.

⁴ endurci, obstiné. Dans l'hébr. : Jusqu'à quand ma gloire sera-t-elle un objet d'outrages?

⁵ Pourquoi vous séduisez-vous vous-mêmes par de vaines espérances, et méditez-vous le mensonge, pour accuser l'innocent?

ŷ. 4. — ⁶ D'autres trad. : Sachez que le Seigneur fait des merveilles en faveur de ses saints; — sachez qu'il conduit l'homme pieux par des voies admirables; c'est

Le Seigneur m'exaucera quand j'aurai crié vers lui.

5. Mettez-vous en colère ; mais gardez-vous de pécher ⁷. Soyez touchés de compassion sur vos lits pour les choses que vous méditez au fond de vos cœurs ⁸.

6. Offrez à Dieu un sacrifice de justice ⁹, et espérez au Seigneur. Plusieurs disent : Qui nous fera voir les biens ¹⁰?

7. La lumière de votre visage est gravée sur nous, Seigneur ¹¹ ; vous avez fait naître la joie dans mon cœur.

8. Ils se sont multipliés par l'abondance de leurs fruits, de leur froment, de leur vin et de leur huile ¹².

9. Pour moi, je dormirai, et je me reposerai dans la paix ¹³,

10. parce que vous m'avez, Seigneur, affermi d'une manière toute singulière dans l'espérance ¹⁴.

minus exaudiet me cum clamavero ad eum.

5. Irascimini, et nolite peccare: quæ dicitis in cordibus vestris, in cubilibus vestris compungimini.

6. Sacrificate sacrificium justitiæ, et sperate in Domino; multi dicunt: Quis ostendit nobis bona?

7. Signatum est super nos lumen vultus tui, Domine: dedisti lætitiã in corde meo.

8. A fructu frumenti, vini, et olei sui, multiplicati sunt.

9. In pace in idipsum dormiam, et requiescam;

10. Quoniam tu, Domine, singulariter in spe constituisti me.

PSAUME V.

Prière pour obtenir du secours. Confiance dans le triomphe de la bonne cause.

1. Pour la fin ¹, pour celle qui obtient l'héritage ², Psaume de David ³.

1. In finem pro ea, quæ hæreditatem consequitur, Psalmus David.

pourquoi renoncez à vos projets. — * Dans l'hébr. litt. : Sachez que Jéhovah a séparé (réservé pour le trône) celui qui a été pieux envers lui (moi-même).

ÿ. 5. — ⁷ Lors même que la colère et le mécontentement ne seraient emparés de vous, ne péchez point en vous y obtenant ; que le soleil ne se couche point sur votre colère (*Ephés.* 4, 26.), et concevez-en du repentir sur votre lit. Il y en a qui trad. l'hébr. : Tremblez d'effroi, et ne péchez point !

⁸ Effacez, par vos larmes, durant la nuit, les péchés que vous avez commis pendant le jour (Jérôm.). Dans l'hébreu le verset porte : Tremblez d'effroi, et ne péchez point ! Réfléchissez dans votre cœur, sur votre lit, et demeurez en repos.

ÿ. 6. — ⁹ de conversion et de vraie piété. (Comp. 5. *Moys.* 33, 19. *Ps.* 60, 19).

¹⁰ Beaucoup d'entre mes amis disent : Qui amènera enfin des temps meilleurs ?

ÿ. 7. — ¹¹ David répond à ses amis par une prière à Dieu. Les faveurs de Dieu nous a comblés, sont un signe certain que sa divine providence veille sur nous. — * Dans l'hébr. : Elevez (faites luire) sur nous la lumière de votre face, ô Jéhovah !

ÿ. 8. — ¹² Mes ennemis se sont, etc., et ils trouvent en ces biens leur joie et le rassasiement de leur cœur ; car ils ne connaissent pas la joie intérieure, que l'on goûte en Dieu. — * Dans l'hébr. litt. : Vous avez mis dans mon cœur plus de joie qu'ils n'en goûtent lorsqu'ils ont en abondance le froment et le vin nouveau.

ÿ. 9. — ¹³ Tout cela ne me touche point, pourvu seulement que j'aie Dieu.

ÿ. 10. — ¹⁴ Dans l'hébr. : parce qu'il n'y a, Seigneur, que votre secours qui fait que j'habite avec sécurité.

ÿ. 1. — ¹ Voyez *Ps.* 4, note 1.

² pour l'âme fidèle, que Dieu récompensera un jour. Dans l'hébreu le titre porte : Au maître de musique, sur les flûtes, Psaume de David. — * C'est-à-dire Psaume de David, envoyé par lui au maître de musique du temple, pour être exécuté sur des flûtes.

³ Il y en a qui rapportent le Psaume à la persécution de David par Saül ou par Absalon ; mais il semble qu'il est surtout dirigé contre les ennemis de Dieu, et que c'est une exhortation à la confiance en Dieu en général.

2. Verba mea auribus percipe, Domine, intellige clamorem meum.

3. Intende voci orationis meæ, rex meus et Deus meus.

4. Quoniam ad te orabo : Domine, mane exaudies vocem meam.

5. Mane astabo tibi et videbo : quoniam non Deus volens iniquitatem tu es.

6. Neque habitabit juxta te malignus : neque permanebunt iniqui ante oculos tuos.

7. Odisti omnes, qui operantur iniquitatem : perdes omnes, qui loquuntur mendacium.

Virum sanguinum et dolosum abominabitur Dominus :

8. ego autem in multitudine misericordiæ tuæ,

introibo in domum tuam : adorabo ad templum sanctum tuum in timore tuo.

9. Domine, deduc me in justitia tua : propter inimicos meos dirige in conspectu tuo viam meam.

10. Quoniam non est in ore eorum veritas : cor eorum vanum est.

2. Seigneur, prêtez l'oreille à mes paroles ; entendez mes cris.

3. Soyez attentif à la voix de ma prière, vous qui êtes mon roi et mon Dieu ⁴ ?

4. Car je vous adresserai ma prière, Seigneur ; vous entendrez ma voix ⁵ dès le matin.

5. Dès le matin je me présenterai devant vous, et je reconnaitrai ⁶ que vous n'êtes pas un Dieu qui aime l'iniquité ⁷.

6. L'homme malin ne demeurera point auprès de vous ⁸, et les injustes ne subsisteront point devant vos yeux.

7. Vous haïssez tous ceux qui commettent l'iniquité ; vous perdrez toutes les personnes qui profèrent le mensonge ⁹ ; le Seigneur aura en abomination l'homme sanguinaire et trompeur.

8. Mais pour moi, me confiant dans l'abondance de votre miséricorde, j'entrerai dans votre maison ¹⁰ ; et, rempli de votre crainte, je vous adorerai dans votre saint temple ¹¹.

9. Conduisez-moi, Seigneur, dans la voie de votre justice ¹² ; rendez droite ma voie devant vos yeux à cause de mes ennemis ¹³.

10. Car la vérité ¹⁴ n'est point dans leur bouche ¹⁵, leur cœur est rempli de vanité.

ŷ. 3. — ⁴ C'était Dieu qui était proprement le roi des Israélites ; leur roi terrestre n'était que son représentant.

ŷ. 4. — ⁵ Vous exaucez une prière que je vous adresse dès le matin ; car ceux qui veillent ainsi dès le matin devant Dieu, le trouvent (*Prov.* 8, 17.).

ŷ. 5. — ⁶ D'autres trad. avec saint Cyprien : devant vous, et je méditerai. Selon d'autres : je verrai, c'est-à-dire j'espérerai en vous.

⁷ D'autres trad. : je verrai (j'espérerai) : parce que, etc. — Lorsque, dès le matin, je prierai et méditerai, vous m'exaucez, parce que vous n'aimez pas l'iniquité des méchants, qui se sont déclarés mes ennemis.

ŷ. 6. — ⁸ n'est pas uni à Dieu, ni Dieu à lui, c'est un impie. — * Dans le second membre du verset, au lieu d'*injustes*, l'hébr. porte : les insensés (ceux qui se jettent follement dans le mauvais parti, dans le mal).

ŷ. 7. — ⁹ la calomnie et autres faussetés.

ŷ. 8. — ¹⁰ J'oserai paraître devant vous, et demeurer en votre présence, m'apuyant, non sur mes mérites, mais sur votre infinie miséricorde.

¹¹ D'autres traduisent : je vous adorerai tourné vers votre saint temple. — Pénétré de votre crainte, de ma demeure je vous adresserai ma prière du côté du temple où vous êtes présent. Les Hébreux se tournaient, en priant, du côté du temple. (*Voy. Dan.* 6, 10). Par la maison de Dieu et son temple il faut entendre ici le saint tabernacle, qui, étant la demeure de Dieu, portait ce nom distingué, qui passa depuis au temple de Salomon.

ŷ. 9. — ¹² Litt. : dans la justice, — dans les voies de la justice. Soyez vous-même mon guide, de peur que je ne chancelle, et afin que je ne m'écarte ni à droite ni à gauche !

¹³ rendez-moi la voie facile à la marche, à cause de mes ennemis, et soyez-moi présent. — * Conduisez-moi à cause de mes ennemis ; aplanissez votre voie devant moi.

ŷ. 10. — ¹⁴ Suit maintenant la raison pourquoi Dieu doit, à cause de ses ennemis, le maintenir dans la justice ; c'est qu'ils sont très-méchants.

¹⁵ il n'y a en eux rien qui inspire la confiance.

11. Leur gosier est un sépulcre ouvert¹⁶; ils se sont servis de leur langue pour tromper avec adresse¹⁷; jugez-les, ô Dieu¹⁸! Faites-les déchoir de leurs pensées; repoussez-les à cause de la multitude de leurs impiétés¹⁹, parce qu'ils vous ont irrité, Seigneur²⁰.

12. Et que tous ceux qui espèrent en vous se réjouissent; ils seront éternellement remplis de joie, et vous habiterez dans eux²¹. Et tous ceux qui aiment votre nom²² se glorifieront en vous,

13. parce que vous répandrez votre bénédiction sur le juste, Seigneur, vous nous avez couverts²³ de votre amour comme d'un bouclier²⁴.

11. Sepulcrum patens est guttur eorum, linguis suis dolose agebant, judica illos Deus.

Decidant a cogitationibus suis, secundum multitudinem impietatum eorum expelle eos, quoniam irritaverunt te, Domine.

12. Et lætentur omnes, qui sperant in te, in æternum exultabunt: et habitabis in eis.

Et gloriabuntur in te omnes, qui diligunt nomen tuum,

13. quoniam tu benedices justo. Domine, ut scuto bonæ voluntatis tuæ coronastis nos.

PSAUME VI.

Prière de pénitence.

1. Pour la fin, sur les Cantiques¹, Psaume de David, pour l'Octave².

2. Seigneur, ne me reprenez pas dans votre fureur, et ne me punissez pas dans votre colère³.

3. Ayez pitié de moi, Seigneur, parce que je suis faible⁴; Seigneur, guérissez-

1. In finem in carminibus, Psalmus David, pro octava.

2. Domine, ne in furore tuo arguas me, neque in ira tua corripas me.

3. Miserere mei, Domine, quoniam infirmus sum: sana me,

ÿ. 11. — ¹⁶ Celui qui leur vient à la bouche, tombe dans un sépulcre, c'est-à-dire est perdu.

¹⁷ ils ont à la bouche de belles paroles, mais elles sont pleines de flatteries, d'hyppocrisie.

¹⁸ Le souhait qui suit ne vient pas de la haine, mais du zèle pour la gloire de Dieu. On doit, du reste, voir dans ces paroles moins un vœu ou une malédiction, qu'une prédiction de la manière dont Dieu traitera un jour les impies. (Voy. 2. *Esdr.* chap. 4, note 2).

¹⁹ Chassez-les du lieu où ils se sont violemment introduits contre toute justice.

²⁰ Dans l'hébr. : car ils se sont révoltés contre vous.

ÿ. 12. ²¹ Vous habiterez éternellement dans les justes, comme dans un temple, et ils seront comblés de gloire et de félicité durant l'éternité. Dans l'hébr. : et vous les couvrirez de votre protection.

²² qui vous aiment. Le nom du Seigneur est le Seigneur lui-même, c'est-à-dire que le nommer, c'est le connaître.

ÿ. 13. — ²³ Litt. : couronnés, — protégés, couverts.

²⁴ Litt. : de votre bienveillance, — de votre grâce; parce que la volonté éclairée, vraiment bonne, a la grâce.

ÿ. 1. — ¹ D'autres traduisent : Pour la fin, parmi les Cantiques, etc. (Voyez *Ps.* 4, note 1).

² Pour un instrument à huit cordes. Dans l'hébr. : Au maître de musique, avec les instruments à cordes (ou sur) l'octave, Psaume de David. David, puni de ses péchés par ses ennemis, demande, dans ce psaume, grâce et délivrance, et il espère avec confiance.

ÿ. 2. — ³ David ne demande pas, après avoir péché, que Dieu ne le punisse pas, mais qu'il tempère le châtement par sa miséricorde.

ÿ. 3. — ⁴ proprement, comme porte l'hébr., languissant et pénétré de douleur au sujet de mes péchés.

Domine, quoniam conturbata sunt ossa mea.

4. Et anima mea turbata est valde : sed tu, Domine, usquequo ?

5. Convertere, Domine, et eripe animam meam : salvum me fac propter misericordiam tuam.

6. Quoniam non est in morte qui memor sit tui : in inferno autem quis confitebitur tibi ?

7. Laboravi in gemitu meo, lavabo per singulas noctes lectum meum : lacrymis meis stratum meum rigabo.

8. Turbatus est a furore oculus meus : inveteravi inter omnes inimicos meos.

9. Discedite a me omnes qui operamini iniquitatem : quoniam exaudivit Dominus vocem fletus mei.

10. Exaudivit Dominus deprecationem meam, Dominus orationem meam suscepit.

11. Erubescant, et conturbentur vehementer omnes inimici mei : convertantur et erubescant valde velociter.

moi, parce que mes os sont tout ébranlés ⁵.

4. Et mon âme est toute troublée. Mais vous, Seigneur, jusqu'à quand ⁶ ?

5. Tournez-vous vers moi, Seigneur, et délivrez mon âme ; sauvez-moi en considération de votre miséricorde.

6. Car il n'y a personne qui se souvienne de vous dans la mort. Et qui est celui qui vous louera dans l'enfer ⁷ ?

7. Je me suis épuisé à force de soupirer ⁸. Je laverai toutes les nuits mon lit de mes pleurs ; j'arroserai de mes larmes le lieu où je suis couché ⁹.

8. La fureur a rempli mon œil de trouble ; je suis devenu vieux au milieu de tous mes ennemis ¹⁰.

9. Retirez-vous de moi, vous tous qui commettez l'iniquité, parce que le Seigneur a exaucé la voix de mes larmes ¹¹.

10. Le Seigneur a exaucé l'humble supplication que je lui ai faite ; le Seigneur a agréé ma prière.

11. Que tous mes ennemis rougissent et soient remplis de trouble ; qu'ils se retirent très-promptement, et qu'ils soient couverts de confusion.

⁵ Litt. : tout troublés ; — tout émus de douleur et d'angoisse.

ŷ. 4. — ⁶ diffèrerez-vous de me livrer — ou me châtierez-vous ? Ce n'est pas là une expression d'impatience, mais d'une confiance filiale en la bonté de Dieu.

ŷ. 6. — ⁷ Venez à mon secours, ô mon Dieu ! car si mes ennemis sont victorieux, et que je meure, je ne vous confesserai et ne vous louerai plus dans l'autre monde, comme en cette vie. L'enfer, l'autre monde (4. Moys. 16, 30, 33.), où tous ceux qui mouraient se trouvaient rassemblés (Job, 30, 23.), avant que Jésus-Christ eût consommé son œuvre, n'était pas seulement pour les méchants, comme enfer proprement dit, un lieu de gémissements (Job, 26, 5.), mais même à l'égard des bons, ce n'était point, comme séjour avant d'être admis au ciel, un lieu de joie, mais de silencieuse tristesse (Ps. 29, 10. 87, 13. Isai. 33. 18. Ecclésiaste. 9, 10.) ; et, sous ce rapport, ce n'était pas un lieu où Dieu fût reconnu et loué, comme il l'est présentement sur la terre. Ce n'est que par Jésus-Christ que la mort a cessé d'être triste, en ce qu'il a ouvert le ciel, qui est le lieu où Dieu est vraiment confessé et loué. Le chrétien, en priant, peut sur ce verset se souvenir de la mort du péché, et de la mort éternelle dans l'enfer, le lieu du châtiment des damnés, où il n'y a plus ni reconnaissance ni louange de Dieu.

ŷ. 7. — ⁸ D'autres traduisent l'hébr. : Je suis las de soupirer.

⁹ D'autres traduisent : Je lave... : J'arrose, etc. Voilà la pénitence d'un Israélite ; que ferez-vous vous-même, en qualité de chrétien ?

ŷ. 8. — ¹⁰ Le chagrin m'a fait vieillir en présence de mes ennemis, qui en ont été dans la joie. Le chrétien pénitent peut, au sujet de ces ennemis de David, penser aux passions, aux tentations, aux mauvais exemples et aux mauvaises compagnies, aux occasions dangereuses, et à tout ce qui est un obstacle au salut. Dans l'hébr. : Mon œil s'est desséché par l'indignation, il a vieilli à cause de mes ennemis.

ŷ. 9. — ¹¹ Celui qui prie sent tout-à-coup sa prière exaucée.

PSAUME VII.

Prière pour obtenir protection contre les ennemis. Leur ruine.

1. Psaume de David, qu'il chanta au Seigneur à cause des paroles de Chus ¹, fils de Jémini ².

2. Seigneur, mon Dieu, c'est en vous que j'ai espéré; sauvez-moi de tous ceux qui me persécutent ³, et délivrez-moi :

3. de peur qu'enfin il ⁴ ne ravisse mon âme ⁵ comme un lion, lorsqu'il n'y a personne qui me tire d'entre ses mains, et qui me sauve.

4. Seigneur, mon Dieu, si j'ai fait ce que l'on m'impute ⁶, si mes mains se trouvent coupables d'iniquité ⁷,

5. si j'ai rendu le mal à ceux qui m'en avaient fait, je consens de succomber sous mes ennemis, frustré de mes espérances ⁸.

6. Que l'ennemi poursuive mon âme et s'en rende maître; qu'il me foule aux pieds sur la terre en m'ôtant la vie, et qu'il réduise ma gloire ⁹ en poussière.

7. Levez-vous, Seigneur, dans votre colère ¹⁰, et faites éclater votre grandeur au milieu de mes ennemis. Levez-vous, Seigneur mon Dieu, suivant le précepte que vous avez établi ¹¹;

1. Psalmus David, quem cantavit Domino pro verbis Chusi filii Jemini.

2. Domine, Deus meus, in te speravi : salvum me fac ex omnibus persequantibus me, et libera me.

3. Nequando rapiat ut leo animam meam, dum non est qui redimat, neque qui salvum faciat.

4. Domine Deus meus, si feci istud, si est iniquitas in manibus meis :

5. Si reddidi retribuentibus mihi mala, decidam merito ab inimicis meis inanis.

6. Persequatur inimicus animam meam, et comprehendat, et conculcet in terra vitam meam, et gloriam meam in pulverem deducat.

7. Exurge, Domine, in ira tua : et exaltare in finibus inimicorum meorum.

Et exurge, Domine Deus meus, in præcepto quod mandasti :

ÿ. 1. — ¹ c'est-à-dire au sujet de Chus.

² Par Chus, fils de Jémini, c'est-à-dire Benjamite, il y en a qui entendent Séméï, qui outragea David (2. Rois, 16, 5.); d'autres, avec saint Jérôme, entendent Saül, qui pouvait être appelé Chus (Ethiopien, noir, Mère), à cause de son naturel plein de fiel et enclin à la colère.

ÿ. 2. — ³ des partisans de Chus. Sur ce que le chrétien, qui prie, doit penser au sujet des ennemis dont il est question dans les psaumes, voyez 2. Rois, 22. note 34.

ÿ. 3. — ⁴ Chus, ÿ. 15-17. (Voy. Ps. 6, note 10).

⁵ ma vie. — ^{*} Dans l'hébr. litt. : de peur que, comme un lion, il ne déchire mon âme, qu'il ne me mette en pièces, sans que personne m'arrache (à lui).

ÿ. 4. — ⁶ Litt. : si j'ai fait cela, — ce que Chus me reproche.

⁷ Litt. : s'il y a quelque iniquité dans mes mains, — dans mes actions. Les mains sont mises pour les actions, comme étant les instruments ordinaires qui servent à les faire.

ÿ. 5. — ⁸ Litt. : que je me retire, j'y consens, vide devant mes ennemis; — vide, sans espoir de délivrance. Dans l'hébr. le verset porte : Si j'ai rendu le mal à mon ami, si j'ai dépouillé celui qui, sans sujet, me persécutait, que l'ennemi, etc.

ÿ. 6. — ⁹ c'est-à-dire moi-même, tout ce que je suis.

ÿ. 7. — ¹⁰ Mais puisque je suis innocent, levez-vous et montez sur votre tribunal.

¹¹ Levez-vous pour être vous-même mon juge, puisque vous avez ordonné de prendre la défense de l'innocent et de l'opprimé, et de leur rendre justice. Dans l'hébr. colère; élevez-vous contre les fureurs de ceux qui me persécutent, élevez-vous, ô Seigneur mon Dieu! et ordonnez le jugement. D'autres autrement. —

^{*} D'autres: Elevez-vous contre les fureurs de ceux qui me pressent, levez-vous (venez) à moi; vous avez fait un précepte de la justice.

8. Et synagoga populorum circumdabit te.

Et propter hanc in altum regredere :

9. Dominus judicat populos.

Judica me, Domine, secundum justitiam meam, et secundum innocentiam meam super me.

10. Consumetur nequitia peccatorum, et dirigas justum, scrutans corda et renes Deus.

Justum

11. adjutorium meum a Domino, qui salvos fecit rectos corde.

12. Deus judex justus, fortis, et patiens : numquid irascitur per singulos dies ?

13. Nisi conversi fueritis, gladium suum vibrabit : arcum suum tetendit, et paravit illum.

14. Et in eo paravit vasa mortis, sagittas suas ardentibus effecit.

15. Ecce parturit injustitiam : concepit dolorem, et peperit iniquitatem.

16. Lacum aperuit, et effodit

8. et l'assemblée des peuples vous environnera ¹². En considération de cette *assemblée*, remontez en haut ¹³.

9. C'est le Seigneur qui juge les peuples ¹⁴. Jugez-moi, Seigneur, selon ma justice, et selon l'innocent qui est en moi ¹⁵.

10. La malice des pécheurs finira, et vous conduirez le juste, ô Dieu qui sondez les cœurs et les reins ¹⁶ !

11. C'est avec justice ¹⁷ que j'attends le secours du Seigneur, qui sauve ceux dont le cœur est droit.

12. Dieu est un juge juste, fort et patient. Se met-il en colère tous les jours ¹⁸ ?

13. Si vous ne vous convertissez, il fera briller son épée ; il a déjà tendu son arc, et il le tient tout prêt.

14. Et il y a préparé des instruments de mort : il a rendu ses flèches brûlantes ¹⁹.

15. Voilà qu'il a désiré avec passion l'injustice ²⁰ ; il a conçu la douleur, et il a enfanté l'iniquité ²¹.

16. Il a ouvert une fosse, et l'a creusée ;

ŷ. 8. — ¹² Le Psalmiste va maintenant décrire l'appareil avec lequel s'est tenu ce lit de justice. Dieu apparaît, et les peuples, notamment ses saints, sont autour de lui.

¹³ En haut, les hauteurs ne marquent pas ici le ciel, mais le tribunal élevé où Dieu siègeait sur la montagne de Sion, comme *Ps.* 67, 19. Le Chantre sacré veut dire : Revenez, pour exercer votre justice, sur les hauteurs de Sion, que vous sembleriez avoir abandonnées, puisque l'iniquité est devenue si puissante ; revenez en considération des peuples, des saints, qui vous attendent pour les juger.

ŷ. 9. — ¹⁵ Il est le juge commun, il me rendra par conséquent justice.

¹⁵ Les Pères grecs font observer sur ce passage, que David, par ces paroles, n'a point voulu parler d'une justice et d'une innocence absolues et parfaites, mais seulement dire que sa manière d'agir vis-à-vis Saül avait été juste (*voyez 1. Rois, 24, 12.*) ; car il déclare lui-même ailleurs que tous les hommes sont pécheurs et coupables devant Dieu. (*Ps.* 142, 2.)

ŷ. 10. — ¹⁶ D'aut. traduisent : Que la malice... finisse, et conduisez, etc. Dans ce jugement, mettez un terme à la malice, et faites triompher la cause des justes, ce qui vous est facile, puisque vous connaissez le cœur de l'homme. — * Dans l'hébr. litt. : Que la malice des impies succombe, je vous en prie, et affermissez le juste ! car c'est vous, ô Dieu juste ! qui sondez les cœurs et les reins.

ŷ. 11. — ¹⁷ par la raison même qu'il connaît l'intérieur. — * Dans l'hébr. : Mon bouclier est sur (en) Dieu, lui qui sauve, etc. Le mot juste, tsaddiq, qui se trouve dans le latin joint à *adjutorium*, se rapporte à Dieu.

ŷ. 12. — ¹⁸ Le Chantre sacré se répond à lui-même dans ce qui suit : Oui, à moins que vous ne vous convertissiez, il est toujours prêt à vous donner la mort. Dans l'hébr. : Dieu est un juste juge, un Dieu qui s'irrite chaque jour.

ŷ. 14. — ¹⁹ Dans la guerre, on enveloppait quelquefois les flèches de matières inflammables, on y mettait le feu, et on les lançait.

ŷ. 15. — ²⁰ Litt. : il a eu de la passion pour l'injustice, — le persécuteur plein de malice.

²¹ Il a conçu des projets pervers, pour nuire à son prochain, et il les a mis à exécution. — * Dans l'hébr. : Voilà qu'il a conçu l'iniquité, il a porté la douleur dans son sein, et il a enfanté le mensonge.

et il est tombé dans la fosse qu'il avait faite ²².

17. La douleur retournera sur lui-même, et son injustice descendra sur sa tête.

18. Je rendrai gloire au Seigneur, à cause de sa justice ²³; et je chanterai *des cantiques* au nom du Seigneur très-haut.

eum : et incidit in foveam, quam fecit.

17. Convertetur dolor ejus in caput ejus : et in verticem ipsius iniquitas ejus descendet.

18. Confitebor Domino secundum justitiam ejus : et psallam nomini Domini altissimi.

PSAUME VIII.

Dieu est loué au sujet de l'homme régénéré et glorifié dans le Christ ¹.

1. Pour la fin ², pour les pressoirs ³, Psaume de David.

2. Seigneur, notre Maître, que votre nom est admirable dans toute la terre ⁴ ! Car votre magnificence est élevée au-dessus des cieux ⁵.

3. Vous avez tiré la louange la plus parfaite de la bouche des enfants et de ceux qui sont à la mamelle, pour confondre vos adversaires, et pour détruire l'ennemi et celui qui veut se venger ⁶.

4. Quand je considère vos cieux, qui sont les ouvrages de vos doigts, la lune et les étoiles que vous avez affermiés ;

5. qu'est-ce que l'homme, pour que vous vous souveniez de lui, ou le fils de l'homme, pour que vous le visitiez ⁷ ?

1. In finem pro torcularibus, Psalmus David.

2. Domine Dominus noster, quam admirabile est nomen tuum in universa terra !

Quoniam elevata est magnificentia tua super cœlos.

3. Ex ore infantium et lactentium perfecisti laudem propter inimicos tuos, ut destruas inimicum et ultorem.

4. Quoniam videbo cœlos tuos, opera digitorum tuorum : lunam et stellas, quæ tu fundasti.

5. Quid est homo, quod memor es ejus ? aut filius hominis, quoniam visitas eum ?

ŷ. 16. — ²² Plein de confiance dans le secours divin, le Chantré sacré voit d'avance la chute de son persécuteur.

ŷ. 18. — ²³ comme il le mérite.

¹ Jésus-Christ, les apôtres (*Matth.* 16, 15. 1. *Cor.* 16, 26-38. *Hébr.* 2, 8, 9.) et les saints Pères ont rapporté ce psaume à la glorification du Messie ; et cette application a pour elle la teneur même du psaume. En effet, quoiqu'il offre en général le tableau de la gloire de l'homme parfait, régénéré, enrichi et orné de nouveau, après sa chute dans le péché, de la grâce de Dieu (ŷ. 5.), ce tableau est aussi et surtout celui de la glorification de Jésus-Christ, dans l'humanité renouvelée duquel les hommes, après la rédemption, sont glorifiés.

ŷ. 1. — ² Voy. *Ps.* 4, note 1.

³ Dans l'hébr. : Gitthith, vraisemblablement un instrument qui avait la forme d'un pressoir. Dans l'hébr. : Au maître de musique, sur le Gitthith, Psaume de David.

ŷ. 2. — ⁴ que vous êtes admirable dans vos œuvres !

⁵ Elle n'éclate pas seulement sur toute la terre, elle s'élève jusqu'aux cieux, que nos yeux découvrent.

ŷ. 3. — ⁶ Dans l'hébr. : pour réduire au silence... Les enfants, par leur innocence et leur amabilité, célèbrent vos louanges, pour réduire au silence, pour confondre ceux qui ne veulent point reconnaître votre gloire et qui se révoltent contre vous. Ces paroles ont reçu leur accomplissement spécialement lorsque les enfants glorifient Jésus-Christ dans le temple (*Matth.* 21, 16.), et qu'ainsi ils couvrirent de confusion ses ennemis courroucés et avides de vengeance.

ŷ. 5. — ⁷ David n'entend pas simplement ici les dons de la nature, il entend en-

6. Minuisti eum paulo minus ab angelis, gloria et honore coronasti eum :

7. et constituisti eum super opera manuum tuarum.

8. Omnia subiecisti sub pedibus ejus, oves et boves universas : in super et pecora campi ;

9. volucres cœli, et pisces maris, qui perambulans semitas maris.

10. Domine Dominus noster, quam admirabile est nomen tuum in universa terra !

6. Vous ne l'avez qu'un peu abaissé au-dessous des anges⁸ ; vous l'avez couronné de gloire et d'honneur⁹,

7. et vous l'avez établi sur les ouvrages de vos mains¹⁰.

8. Vous avez mis toutes choses sous ses pieds, toutes les brebis et tous les bœufs, et même les bêtes des champs,

9. les oiseaux du ciel, et les poissons de la mer qui se promènent dans les sentiers de l'Océan.

10. Seigneur, notre Maître, que votre nom est admirable dans toute la terre !

PSAUME IX.

Action de grâces pour le secours qu'on a reçu ; prière pour demander protection en faveur des pauvres¹.

1. In finem pro occultis filii, Psalmus David.

1. Pour la fin, Psaume de David, pour les secrets du fils².

2. Confitebor tibi, Domine. in

2. Je vous louerai³, Seigneur, de toute

core et surtout ceux de la grâce ; en effet, se souvenir, visiter, dans le bon sens, veut dire, dans le style biblique, sauver, délivrer (1. *Moys.* 8, 1. 21, 1. 50, 24. 2. *Moys.* 2, 25.) ; d'où il suit qu'il s'agit surtout ici de l'humanité rachetée, ornée de nouveau de la grâce, régénérée, et que le sens du verset est : Lorsque je considère le ciel et les étoiles, et que je vois avec quelle magnificence vous y faites éclater votre gloire, je suis à me demander comment vous avez voulu encore la faire éclater en vous souvenant de l'homme dans l'état de grâce. L'humanité perfectionnée et régénérée étant proprement l'humanité de Jésus-Christ, en ce qu'il porte en lui le type du genre humain, et qu'en lui tous, après la rédemption, trouvent grâce et accès auprès de Dieu, c'est avec raison que les apôtres et les saints Pères font à sa personne, dans le sens le plus relevé, l'application de ce qui est ici marqué.

ÿ. 6. — ⁸ la nature humaine au-dessous de la nature angélique, à savoir aussi longtemps seulement qu'elle est sur la terre ; car dans l'autre vie les hommes sont comme les anges du ciel (*Matth.* 22, 30.). Il y en a qui traduisent l'hébr. :.... qu'un peu abaissé au-dessous de Dieu, — vous ne l'avez rendu que peu inférieur à vous-même. — * Dans l'hébr. : le mot traduit par angeli, anges, est Elohim, qui est un des noms ordinaires de Dieu.

⁹ c'est-à-dire racheté, comblé de vos grâces. L'homme, par sa nature, n'a aucune gloire, il est au contraire dans la dépendance, plein de sujets de confusion et rempli de misère.

ÿ. 7. — ¹⁰ le second homme, Jésus-Christ (*Hébr.* chap. 1.), de même que le premier (1. *Moys.* 1, 26.), et dans lui son Eglise sainte, qui non-seulement use de ce monde, mais qui souvent le domine par sa puissance merveilleuse.

¹ Saint Augustin, saint Chrysostôme et saint Jérôme prennent ce psaume pour un cantique d'action de grâces de l'Eglise chrétienne, au sujet des victoires qu'elle a remportées sur l'ennemi du genre humain et sur le paganisme (ÿ. 6.) ; et de plus, comme une prière qu'elle adresse à Dieu pour lui demander sa protection contre ses futurs ennemis. David a pu chanter ce même cantique après quelque victoire sur ses ennemis.

ÿ. 1. — ² c'est-à-dire de Jésus-Christ, selon les Pères ci-dessus. Selon l'hébr. : Au maître de musique, sur la mort du fils (d'Absalon). D'autres traduisent : sur le moutheben (comme si c'était le nom d'un instrument de musique). D'autres autrem. — * Mouthlaben signifie : Mort du fils.

ÿ. 2. — ³ Litt. : Je vous confesserai ; — d'autr. trad. : Je vous louerai, je vous rendrai des actions de grâces.

l'étendue de mon cœur; je raconterai toutes vos merveilles.

3. Je me réjouirai, et je tressaillerais en vous : je chanterai à la gloire de votre nom, vous qui êtes le Très-Haut;

4. parce que vous avez renversé et fait tourner en arrière mon ennemi; ceux qui me haïssent tomberont dans la défaillance, et périront devant votre face ⁴.

5. Car vous m'avez rendu justice, et vous vous êtes déclaré pour ma cause. Vous vous êtes assis sur votre trône, vous qui jugez selon la justice.

6. Vous avez repris les nations ⁵, et l'impie a péri. Vous avez effacé leur nom pour toute l'éternité, et pour tous les siècles des siècles ⁶.

7. Les armes de l'ennemi ⁷ ont perdu leur force pour toujours ⁸; et vous avez détruit leurs villes. Leur mémoire a péri avec grand bruit ⁹ :

8. mais le Seigneur demeure éternellement. Il a préparé son trône pour exercer son jugement;

9. et il jugera lui-même toute la terre dans l'équité; il jugera les peuples avec justice.

10. Le Seigneur est devenu le refuge du pauvre ¹⁰; il vient à son secours lorsqu'il en a besoin et qu'il est dans l'affliction.

11. Que ceux-là espèrent en vous, qui connaissent votre nom, parce que vous n'avez point abandonné, Seigneur, ceux qui vous cherchent.

12. Chantez des cantiques au Seigneur qui demeure dans Sion ¹¹; annoncez parmi les nations ses conseils ¹²;

13. parce qu'il s'est souvenu du sang de ses serviteurs ¹³, pour en prendre la vengeance : il n'a point mis en oubli le cri des pauvres.

toto corde meo : narrabo omnia mirabilia tua.

3. Lætabor et exultabo in te : psallam nomini tuo, Altissime,

4. In convertendo inimicum meum retrorsum : infirmabuntur, et peribunt a facie tua.

5. Quoniam fecisti judicium meum et causam meam : sedisti super thronum qui judicas justitiam.

6. Increpasti gentes, et perit impius : nomen eorum delesti in æternum, et in sæculum sæculi.

7. Inimici defecerunt frameæ in finem : et civitates eorum destruxisti.

Perit memoria eorum cum sonitu :

8. et Dominus in æternum permanet.

Paravit in judicio thronum suum :

9. et ipse judicabit orbem terræ in æquitate, judicabit populos in justitia.

10. Et factus est Dominus refugium pauperi : adjutor in opportunitatibus, in tribulatione.

11. Et sperent in te qui noverrunt nomen tuum : quoniam non dereliquisti quærentes te, Domine.

12. Psallite Domino, qui habitat in Sion : annuntiate inter gentes studia ejus :

13. Quoniam requirens sanguinem eorum recordatus est : non est oblitus clamorem pauperum.

ÿ. 4. — ⁴ ils ne soutiendront pas votre regard, l'influence de votre puissance.

ÿ. 6. — ⁵ les ennemis de la religion et de Dieu.

⁶ Telle est la fin de tous les ennemis de Dieu et de son Eglise.

ÿ. 7. — ⁷ D'autres traduisent (selon l'hébreu) : Les dévastations de l'ennemi ont cessé pour toujours. D'autres autrement.

⁸ reposent.

⁹ Litt. : avec bruit. — Comme un bruit. — * Dans l'hébr. : Leur mémoire même a péri.

ÿ. 10. — ¹⁰ du fidèle, qui, quoiqu'il ne soit pas toujours pauvre en biens, doit néanmoins être pauvre en esprit, humble et dévoué à Dieu.

ÿ. 12. — ¹¹ à Jérusalem, qui, dans un sens plus élevé, marque l'Eglise (Augustin, Jérôme).

¹² les œuvres de sa justice et de sa grâce.

ÿ. 13. — ¹³ Litt. : de leur sang, — du sang des hommes pieux persécutés, des martyrs, qui ont versé leur sang pour Dieu (Jérôme).

14. Miserere mei, Domine : vide humilitatem meam de inimicis meis.

15. Qui exaltas me de portis mortis, ut annuntiem omnes laudationes tuas in portis filiae Sion.

16. Exultabo in salutari tuo : infixæ sunt gentes in interitu quem fecerunt.

In laqueo isto, quem absconderunt, comprehensus est pes eorum.

17. Cognoscetur Dominus iudicia faciens : in operibus manuum suarum comprehensus est peccator.

18. Convertantur peccatores in infernum, omnes gentes quæ obliviscuntur Deum.

19. Quoniam non in finem oblivio erit pauperis : patientia pauperum non peribit in finem.

20. Exurge, Domine, non confortetur homo : iudicentur gentes in conspectu tuo.

21. Constitue, Domine, legislatorem super eos : ut sciant gentes quoniam homines sunt.

PSALMUS X secundum Hebr.

1. Ut quid, Domine, recessisti longe, despicias in opportunitatibus, in tribulatione ?

14. Ayez pitié de moi, Seigneur ; voyez l'état d'humiliation où mes ennemis m'ont réduit ¹⁴,

15. vous qui me retirez des portes de la mort ¹⁵, afin que j'annonce toutes vos louanges aux portes de la ville de Sion ¹⁶.

16. Je serai transporté de joie, à cause du salut que vous m'aurez procuré ¹⁷. Les nations se sont elles-mêmes engagées dans la fosse qu'elles avaient faite pour m'y faire périr : leur pied a été pris dans le même piège qu'ils avaient tendu en secret ¹⁸.

17. On reconnaîtra que le Seigneur rend justice ; le pécheur a été pris dans les œuvres de ses mains.

18. Que les pécheurs soient précipités dans l'enfer, tous ces peuples qui oublient Dieu.

19. Car le pauvre ne sera pas en oubli pour jamais ; la patience ¹⁹ des pauvres ne sera pas frustrée pour toujours.

20. Levez-vous, Seigneur ; que l'homme ne s'affermisse pas dans sa puissance ²⁰ ; que les nations soient jugées devant vous.

21. Etablissez, Seigneur, un législateur sur eux ²¹, afin que les peuples connaissent qu'ils sont hommes ²².

PSAUME X selon l'Hebr.

1. Pourquoi, Seigneur, vous êtes-vous retiré au loin ¹, et dédaignez-vous ² de me regarder dans le temps de mon besoin et de mon affliction ³ ?

ŷ. 14. — ¹⁴ voyez les souffrances que mes ennemis me font endurer ; car ils ne sont pas encore tous exterminés.

ŷ. 15. — ¹⁵ de la prison, du danger, qui m'environne comme une prison.

¹⁶ Litt. : de la fille de Sion. — C'était sous les portes que l'on se rassemblait (5. Moys. 21, 49. 22, 15.). La fille de Sion est Sion, c'est-à-dire Jérusalem même, de même que la fille de Babylone est Babylone même. Les villes sont souvent personnifiées comme des femmes.

ŷ. 16. — ¹⁷ de la victoire, que vous m'avez procurée sur mes ennemis.

¹⁸ Les contempteurs de Dieu succombent par les complots mêmes qu'ils ourdissent pour la perte de ceux qui la craignent. Lors donc que nos ennemis nous persécutent et nous tendent des pièges, recourons à Dieu, et espérons en son secours.

ŷ. 19. — ¹⁹ ni l'espérance.

ŷ. 20. — ²⁰ ne permettez pas qu'il devienne trop puissant, trop arrogant.

ŷ. 21. — ²¹ un maître sage, qui les instruit. D'aut. trad. l'hebr. : inspirez-leur, Seigneur, de la crainte. D'autr. autrem.

²² et qui s'humilient.

ŷ. 1. — ¹ Le Chantre sacré, sous l'impression du sentiment qui le domine, éclate en plaintes plus vives encore au sujet des nouveaux ennemis dont il s'est déjà plaint (9, 14.). Par ses ennemis il entend vraisemblablement les nations païennes (les Philistins, les Arabes), toujours disposées à la guerre et au pillage. Il se plaint des violences que ces nations commettent, et de l'oppression sous laquelle elles tiennent le peuple de Dieu (1-11.) ; il demande qu'il en soit délivré (11-15.), et il espère que sa prière sera exaucée (15-18.). Ceux qui ne joignent pas ce psaume au précédent, croient qu'il s'agit de nouveaux ennemis du même caractère que ceux qu'on a fait connaître. — Le chrétien se souviendra en outre des divers ennemis de son salut.

² Dans l'hebr. : et vous cachez-vous, de peur, etc.

³ lorsque vous avez l'occasion de me secourir.

2. Tandis que l'impie s'enfle d'orgueil, le pauvre est brûlé⁴. Ils seront surpris dans les desseins dont leur esprit est occupé,

3. car le pécheur se loue dans les plaisirs de son âme, et le méchant est béni⁵.

4. Le pécheur a irrité le Seigneur; il ne se mettra point en peine de la grandeur de sa colère.

5. Dieu n'est point devant ses yeux; ses voies sont souillées⁶ en tout temps. Vos jugements sont ôtés de devant sa vue⁷; il dominera tous ses ennemis⁸.

6. Car il a dit en son cœur : Je ne serai point ébranlé⁹; de race en race je vivrai sans aucun mal.

7. Sa bouche est pleine de malédiction, d'amertume et de tromperie¹⁰, le travail et la douleur sont sous sa langue¹¹.

8. Il se tient assis en embuscade avec les riches dans des lieux cachés¹², afin de tuer l'innocent.

9. Ses yeux regardent le pauvre; il lui dresse des embûches dans le secret, ainsi qu'un lion dans sa caverne. Il se tient en embuscade, afin d'enlever le pauvre, afin, *dis-je*, d'enlever le pauvre lorsqu'il l'attire¹³.

10. *Quand il l'aura surpris* dans son piège, il le jettera par terre¹⁴, il se baissera, et il tombera sur les pauvres lorsqu'il se sera rendu maître d'eux¹⁵.

2. Dum superbit impius, incenditur pauper : comprehenduntur in consiliis quibus cogitant.

3. Quoniam laudatur peccator in desiderii animæ suæ : et iniquus benedicitur.

4. Exacerbavit Dominum peccator, secundum multitudinem iræ suæ non quæret.

5. Non est Deus in conspectu ejus : inquinatæ sunt viæ illius in omni tempore.

Auferuntur judicia tua a facie ejus : omnium inimicorum suorum domnabitur.

6. Dixit enim in corde suo : Non movebor a generatione in generationem, sine malo.

7. Cujus maledictione os plenum est, et amaritudine, et dolo : sub labor ejus labor et dolor.

8. Sedet in insidiis cum divitibus in occultis, ut interficiat innocentem.

9. Oculi ejus in pauperem respiciunt : insidiatur in abscondito, quasi leo in spelunca sua.

Insidiatur ut rapiat pauperem : rapere pauperem dum attrahit eum.

10. In laqueo suo humiliabit eum, inclinabit se, et cadet cum dominatus fuerit pauperum.

ŷ. 2. — ⁴ D'autres traduisent : Tant que... est brûlé, c'est-à-dire est persécuté (Voy. 1. *Moy.* 31, 36.), ou est dans les angoisses (*Isaïe*, 13, 8.).

ŷ. 3. — ⁵ D'autres trad. : se loue lui-même, — s'estime heureux. C'est une peinture de l'orgueil. D'autres trad. l'hébr. : et le déprédateur bénit, c'est-à-dire blasphème (*Job*, 1, 5.) et méprise le Seigneur. D'autres autrement. — * ŷ. 4. Dans l'hébr. : L'impie, dans l'exaltation de sa fureur, ne se mettra en peine de rien; Dieu n'occupera nullement ses pensées.

ŷ. 5. — ⁶ par le crime. D'autres trad. l'hébr. : tortueuses. D'autres autrement. ⁷ l'endurcissement et l'obstination de son cœur font qu'il n'y réfléchit point (Bruno).

⁸ Dans l'hébr. : il souffle contre tous ses ennemis, — il les brave avec arrogance.

ŷ. 6. — ⁹ dans l'état de prospérité où je suis.

ŷ. 7. — ¹⁰ D'autres traduisent (d'après l'hébr.) : pleines de parjures, de ruses et de violence. D'autres autrement.

¹¹ le malheur et les peines, que le méchant est toujours disposé à faire souffrir aux bons, ou dont il les menace. Sous sa langue — comme dans les serpents. (Comp. *Ps.* 65, 17. *Job*, 20, 12.).

ŷ. 8. — ¹² Par les riches, c'est souvent, dans les Ecritures, les impies qui sont désignés, de même que par les pauvres, les hommes pieux. Dans l'hébr. :... embuscade dans les villages, — comme font encore de nos jours les Arabes voués au brigandage.

ŷ. 9. — ¹³ Dans l'hébr. : dans son filet. — * Dans l'hébr. litt. : Il se tient en embuscade, pour faire de l'affligé sa proie; il fera de l'affligé sa proie en l'attirant dans son filet.

ŷ. 10. — ¹⁴ il tiendra le pauvre renversé par terre.

¹⁵ De même que le lion et tous les animaux carnassiers, lorsqu'ils sont aux aguets,

11. Dixit enim in corde suo : Oblitus est Deus, avertit faciem suam ne videat in finem.

12. Exurge Domine Deus, exaltetur manus tua : ne obliviscaris pauperum.

13. Propter quid irritavit impius Deum? dixit enim in corde suo : Non requiret.

14. Vides, quoniam tu laborem et dolorem consideras : ut tradas eos in manus tuas.

Tibi derelictus est pauper : orphanus tu eris adjutor.

15. Contere brachium peccatoris et maligni : quæretur peccatum illius, et non invenietur.

16. Dominus regnabit in æternum, et in sæculum sæculi : peribitis gentes de terra illius.

17. Desiderium pauperum exaudivit Dominus : præparationem cordis eorum audivit auris tua.

18. Judicare pupillo et humili, ut non apponat ultra magnificare se homo super terram.

11. Car il a dit dans son cœur : Dieu a mis cela en oubli¹⁶; il a détourné son visage, pour n'en voir jamais rien.

12. Levez-vous, Seigneur, mon Dieu, élevez votre main; n'oubliez pas les pauvres.

13. Pour quelle raison l'impie a-t-il irrité Dieu? C'est qu'il a dit en son cœur : Il ne s'en mettra point en peine.

14. Vous voyez¹⁷ *ce qui se passe* : car vous considérez le travail et la douleur, afin de livrer les méchants entre vos mains¹⁸. C'est à vous que le *soin du pauvre* a été laissé; vous serez le protecteur de l'orphelin.

15. Brisez le bras du pécheur et de celui qui est rempli de malice; et l'on cherchera son péché, sans qu'on puisse le trouver¹⁹.

16. Le Seigneur régnera éternellement et dans les siècles des siècles. Vous, nations, vous périrez *et vous disparaîtrez* de sa terre²⁰.

17. Le Seigneur a exaucé le désir des pauvres; votre oreille a entendu la préparation²¹ de leur cœur²²,

18. pour juger en faveur de l'orphelin et de celui qui est opprimé, afin que l'homme n'entreprenne plus de s'élever sur la terre²³.

se rappetissent, se glissent doucement, et fondent tout-à-coup sur leur proie; ainsi fait l'impie, lorsqu'il se rend maître de ceux qui craignent Dieu. Dans l'hébr. le verset porte : Il se courbera, se baissera, et les malheureux tomberont entre ses griffes. D'autres autrement.

ŷ. 11. — ¹⁶ il ne s'occupe pas de mes crimes, et il a comme voilé sa face, pour ne pas les voir; par conséquent, il ne les punira pas.

ŷ. 14. — ¹⁷ D'autres trad. : ŷ. 13... Dieu, car il a dit etc. ŷ. 14. C'est la proposition contradictoire du ŷ. 11.

¹⁸ Litt. : afin de les livrer etc. Vous voyez la misère et les larmes, vous en gardez le souvenir, et vous punissez les impies, qui en sont la cause.

ŷ. 15. — ¹⁹ Anéantissez le pouvoir de l'impie, alors cesseront ses péchés. Pour marquer qu'une chose a disparu, cessez d'être, les Hébreux disent : On la cherche et on ne la trouve pas. *Ps.* 36, 10. *Job.* 20, 7, 8. *Apoc.* 16, 20. — * Dans l'hébr. : Brisez le bras de l'impie, et le méchant, si vous cherchez sa impiété, puissiez-vous ne pas la trouver. — Faites cesser les crimes de l'impie et du méchant.

ŷ. 16. — ²⁰ La terre de Dieu est, dans l'acception la plus élevée, le royaume de Dieu, dont les gentils en esprit, les méchants sont exclus. — * Dans l'hébr. :... les nations ont péri etc.

ŷ. 17. — ²¹ Dans l'hébr. : Vous avez préparé leur cœur, vous inclinerez votre oreille. — Vous avez préparé, changé leur cœur par votre grâce, et vous l'avez disposé à la prière.

²² D'autres rapportent la préparation à la pureté du cœur et au zèle pour le bien, qui inspirent aux hommes pieux tant de confiance dans la prière. C'est pourquoi saint Augustin dit : Vous gardez le silence (et vous n'êtes pas exaucé), lorsque vous cessez d'aimer. Le refroidissement de la charité est le silence du cœur, le zèle de la charité en est le cri.

ŷ. 18. — ²³ D'autres trad. l'hébr. :... de l'opprimé, afin que l'on n'expulse plus les hommes de la terre. — * Enosch, les hommes malheureux.

PSAUME X (XI).

Confiance en Dieu.

1. Pour la fin ¹. Psaume de David ².
 2. Je mets ma confiance au Seigneur. Comment dites-vous ³ à mon âme : Passez sur la montagne comme un passereau ⁴ ?
 3. parce que voilà les pécheurs qui ont tendu leur arc : ils ont préparé leurs flèches dans leur carquois ⁵, afin d'en tirer dans l'obscurité contre ceux qui ont le cœur droit ;
 4. parce qu'ils ont détruit tout ce que vous aviez fait de plus grand ⁶. Mais le juste, qu'a-t-il fait ⁷ ?
 5. Le Seigneur habite dans son saint temple ; le trône du Seigneur est dans le ciel. Ses yeux sont attentifs à regarder le pauvre ; ses paupières interrogent les enfants des hommes ⁸.
 6. Le Seigneur interroge le juste et l'impie. Ainsi celui qui aime l'iniquité hait son âme ⁹.
 7. Il fera pleuvoir des pièges sur les pécheurs ¹⁰ : le feu, et le soufre ¹¹, et le vent impétueux des tempêtes ¹² sont le calice qui leur sera présenté pour leur partage ¹³.

1. In finem, Psalmus David.
 2. In Domino confido : quomodo dicitis animæ meæ : Transmigra in montem sicut passer ?
 3. Quoniam ecce peccatores intenderunt arcum, paraverunt sagittas suas in pharetra, ut sagittent in obscuro rectos corde.
 4. Quoniam quæ perfecisti, destruxerunt : justus autem quid fecit ?
 5. Dominus in templo sancto suo, Dominus in cælo sedes ejus : Oculi ejus in pauperem respiciunt : palpebræ ejus interrogant filios hominum.
 6. Dominus interrogat justum et impium : qui autem diligit iniquitatem, odit animam suam.
 7. Pluet super peccatores laqueos : ignis, et sulphur, et spiritus procellarum, pars calicis eorum.

ÿ. 1. — ¹ Voy. Ps. 4. note 1.

² Selon la plupart des interprètes, David composa ce psaume à l'occasion de la persécution à laquelle il fut en butte de la part de Saül (1 *Rois*, 26, 1. et suiv.). Ses amis lui conseillaient d'aller chercher un refuge dans les montagnes ; mais il leur répondit qu'il mettait sa confiance en Dieu. — * Dans l'hébr. litt. : Au maître de musique, de David (Souvent. Psaume.).

ÿ. 2. — ³ Ô hommes de peu de foi !

⁴ De même que les oiseaux, lorsqu'ils sont poursuivis dans la plaine, fient d'un vol rapide vers les montagnes couvertes de bois, fuyez aussi vers la montagne, où les cavernes vous fourniront un refuge contre vos ennemis campés dans la plaine.

ÿ. 3. — ⁵ Dans l'hébr. : ils adaptent leurs flèches aux cordes (de leurs arcs).

ÿ. 4. — ⁶ ce que vous aviez réglé pour le bien général ; ils ont détruit toutes vos sages institutions.

⁷ D'autres trad. : ... grand, que fera le juste ? — dans une telle extrémité. D'autres selon l'hébr. : Les fondements (c'est-à-dire les lois et l'ordre) sont renversés ; que fera le juste ? D'autres autrement.

ÿ. 5. — ⁸ Le Chantre sacré répond : Dieu du haut de son trône qui est dans le ciel voit tout.

ÿ. 6. — ⁹ Dans l'hébr. : Dieu éprouve le juste, mais son âme hait l'impie et celui qui aime la violence.

ÿ. 7. — ¹⁰ Dieu fera qu'ils périssent dans les dangers de diverse nature. D'autres par les pièges entendent les éclairs, la foudre,

¹¹ comme à Sodome (1. *Moys.* 19, 24.).

¹² Dans l'hébr. : un vent brûlant.

¹³ Litt. : sont la portion de leur calice, c'est-à-dire il leur versera tout cela pour leur breuvage, c'est là le sort qu'il leur réserve. Comp. *Job*, 20, 23. Suivant saint Basile et saint Chrysostôme, le Psalmiste veut marquer par toutes ces figures la multitude, la célérité et la force destructive des châtiments dont Dieu a coutume de frapper les méchants.

8. Quoniam justus Dominus et
justitias dilexit : æquitatem vidit
vultus ejus.

8. Car le Seigneur est juste, et il aime la
justice : son visage a regardé l'équité ¹⁴.

PSAUME XI (XII).

De la corruption du siècle. Espoir d'en être délivré.

1. In finem pro octava, Psalmus
David.

1. Pour la fin, pour l'octave ¹, Psaume de
David.

2. Salvum me fac Domine, quoniam
defecit sanctus : quoniam
diminutæ sunt veritates a filiis
hominum.

2. Sauvez-moi, Seigneur, parce qu'il n'y
a plus aucun saint, parce que les vérités ²
ont été altérées par les enfants des hommes.

3. Vana locuti sunt unusquisque
ad proximum suum : labia
dolosæ, in corde et corde locuti
sunt.

3. Chacun *ne* dit à son prochain *que* des
choses vaines ³; leur lèvres sont pleines de
tromperies, et ils parlent avec un cœur double ⁴.

4. Disperdat Dominus universa
labia dolosa, et linguam magniloquam.

4. Que le Seigneur perde entièrement
toutes les lèvres trompeuses, et la langue
qui se vante avec insolence.

5. Qui dixerunt : Linguam nostram
magnificabimus, labia nostra
a nobis sunt, quis noster Dominus
est ?

5. Ils ont dit : Nous acquerrons de la gloire
et de l'éclat par notre langue ⁵; nos lèvres
dépendent de nous ⁶ : qui est notre maître ?

6. Propter miseriam inopum,
et gemitum pauperum nunc exurgam,
dicit Dominus.

6. Je me lèverai maintenant, dit le Seigneur,
à cause de la misère de ceux qui sont
sans secours, et du gémissement des pauvres.
Je procurerai leur salut en les mettant
en un lieu sûr, et j'agirai en cela avec une
entière liberté ⁸.

Ponam in salutari : fiducialiter
agam in eo.

7. Les paroles du Seigneur ⁹ sont des paroles
chastes ¹⁰ : c'est un argent éprouvé au

7. Eloquia Domini, eloquia
casta : argentum igne examina-

ÿ 8. — ¹⁴ c'est-à-dire il abaisse des regards favorables sur ceux qui sont justes, droits. D'autr. trad. (d'après l'hébr.) : les justes contempleront sa face.

ÿ 1. — ¹ Voy. Ps. 6, 1. — * Dans l'hébr. : Au maître de chœur, sur l'ascheminith (super octavam, vraisemblablement un instrument à huit cordes), psaume de David.

ÿ 2. — ² la droiture, la fidélité. — * Dans l'hébr. : parce qu'il n'y a plus d'hommes pieux, et que les (cœurs) fidèles ont disparu du milieu des enfants d'Adam.

ÿ 3. — ³ des choses inutiles et des faussetés.

⁴ ils parlent autrement qu'ils ne pensent.

ÿ 5. — ⁵ Dans l'hébr. : Nous aurons le dessus par notre langue, — nous triompherons de tout par son moyen. Tel a toujours été le langage des docteurs de l'erreur; ils ont toujours prétendu qu'au moyen de leur vain savoir et de leur fausse éloquence, ils parviendraient à triompher de la vérité confiée à l'infailibilité de l'Eglise.

⁶ sont en notre pouvoir.

⁷ Rien n'étant capable de tenir contre nos langues, nous n'avons pas à craindre que qui que ce soit puisse nous empêcher de faire ce que nous voulons.

ÿ 6. — ⁸ D'autres trad. : J'agirai avec confiance à leur égard. — Je les délivrerai, et les favoriserai d'un commerce de confiance avec moi. Dans l'hébr. : ... qui est notre maître ? Je procurerai le salut à ceux contre qui ils soufflent, c'est-à-dire je mettrai en lieu de sûreté ceux qui sont ainsi persécutés par les impies.

ÿ 7. — ⁹ particulièrement ses promesses, et par conséquent celles qu'il a faites (ÿ 6.).

¹⁰ Litt. : pures, — sans tromperie. Comp. Prov. 30, 5. Ps. 118, 140.

feu, purifié dans la terre, et raffiné jusqu'à sept fois ¹¹.

8. C'est vous, Seigneur, qui nous gardez, et qui nous mettrez éternellement à couvert de cette race ¹².

9. Les impies marchent en tournant sans cesse ¹³. Vous avez, selon la profondeur de votre sagesse, multiplié les enfants des hommes ¹⁴.

tum, probatum terræ, purgatum septuplum.

8. Tu Domine servabis nos : et custodies nos a generatione hac in æternum.

9. In circuitu impii ambulat : secundum altitudinem tuam multiplicasti filios hominum.

PSAUME XII (XIII).

Prière pour obtenir protection. Confiance qu'elle sera exaucée.

1. Pour la fin, Psaume de David ¹. Jusqu'à quand, Seigneur, m'oublierez-vous ? sera-ce pour toujours ? Jusqu'à quand détournerez-vous de moi votre face ?

2. Jusqu'à quand remplirai-je mon âme de projets ² ? et mon cœur sera-t-il chaque jour dans la douleur ?

3. Jusqu'à quand mon ennemi sera-t-il élevé au-dessus de moi ?

4. Regardez-moi, et exaucez-moi, Seigneur mon Dieu. Eclaircissez mes yeux ³, afin que je ne m'endorme jamais dans la mort ;

5. de peur que mon ennemi ne dise : J'ai eu l'avantage sur lui. Ceux qui me persécutent ressentiront une grande joie, s'il arrive que je sois ébranlé.

6. Mais j'ai mis mon espérance dans votre miséricorde ; mon cœur sera transporté de joie, à cause du salut que vous me procu-

1. In finem, Psalmus David.

Usquequo Domine oblivisceris me in finem ? Usquequo avertis faciem tuam a me ?

2. Quandiu ponam consilia in anima mea, dolorem in corde meo per diem ?

3. Usquequo exaltabitur inimicus meus super me ?

4. Respice, et exaudi me Domine Deus meus.

Illumina oculos meos ne unquam obdormiam in morte :

5. nequando dicat inimicus meus : Prævalui adversus eum. Qui tribulant me, exultabunt si motus fuero :

6. ego autem in misericordia tua speravi.

Exultabit cor meum in salu-

⁻¹ c'est-à-dire plusieurs fois. Comp. 3. Moys. 26, 24. Prov. 24, 16. — * Dans l'hébr. : dans le creuset (qui est en terre).

ÿ. 8. — ¹² de ces hommes du siècle et de leur corruption. Voy. Eccli. 1, 4.

ÿ. 9. — ¹³ Les impies environnent les hommes pieux, et cherchent à leur nuire.

¹⁴ dans vos desseins impénétrables, vous permettez que les impies se multiplient. La patience infinie dont vous usez à l'égard des méchants, nous passe ; mais ce que nous vous demandons, et ce que nous espérons avec confiance, c'est que vous régliez toutes choses pour votre gloire et pour le salut de vos élus. — * Dans l'hébr. le verset 9. est traduit de bien des manières différentes. Le sens le plus naturel paraît être celui-ci : Les impies rôdent tout autour lorsque le mépris (les hommes méprisables) s'élèvent au-dessus des enfants d'Adam. — C'est un dernier trait par lequel le Psalmiste caractérise la domination des méchants.

ÿ. 1. — ¹ On ignore à quelle occasion ce psaume fut composé. Quelques-uns le rapportent à la persécution de Saül. Voy. Ps. 4. note 1.

ÿ. 2. — ² pour savoir comment je pourrai me sauver.

ÿ. 4. — ³ c'est-à-dire ranimez-moi (1. Esdr. 9, 8.), ou accordez-moi quelque soulagement (1. Rois, 14, 27.). En effet l'obscurité couvre les yeux de ceux qui sont dans l'abattement (Lam. 5, 17.). Ou : éclairez mes yeux, afin que je trouve une voie pour échapper, et que je ne meure point. Le chrétien, dans sa prière, se souviendra encore des ennemis de son âme. et demandera à être éclairé, de peur qu'il ne meure de la mort du péché.

tari tuo : cantabo Domino qui
bona tribuit mihi : et psallam no-
mini Domini altissimi.

rerez. Je chanterai *des cantiques* au Seigneur
qui m'a comblé de faveurs; et je ferai re-
tentir des airs à la gloire du nom du Sei-
gneur ⁴ très-haut.

PSAUME XIII (XIV).

De la corruption du siècle. Espérance d'en être délivré.

1. In finem, Psalmus David.

Dixit insipiens in corde suo :
Non est Deus.

Corrupti sunt, et abominabiles
facti sunt in studiis suis : non est
qui faciat bonum, non est usque
ad unum.

2. Dominus de cœlo prospexit
super filios hominum, ut videat
si est intelligens, aut requirens
Deum.

3. Omnes declinaverunt, simul
inutiles facti sunt : non est qui
faciat bonum, non est usque ad
unum.

Sepulchrum patens est guttur
eorum : linguis suis dolose age-
bant, venenum aspidum sub la-
biis eorum.

Quorum os maledictione et ama-
ritudine plenum est : veloces pe-
des eorum ad effundendum san-
guinem.

Contritio et infelicitas in viis
eorum, et viam pacis non cogno-
verunt : non est timor Dei ante
oculos eorum.

1. Pour la fin, Psaume de David ¹. L'in-
sensé ² a dit dans son cœur : Il n'y a point
de Dieu ³. Ils se sont corrompus, et sont de-
venus abominables dans toutes leurs affec-
tions ⁴; il n'y en a point qui fasse le bien,
il n'y en a pas un seul ⁵.

2. Le Seigneur a regardé du haut du ciel
sur les enfants des hommes ⁶, afin de voir
s'il en trouvera quelqu'un qui ait l'intelli-
gence, ou qui cherche Dieu ⁷.

3. Tous ⁸ se sont détournés, ils sont tous
devenus inutiles ⁹. Il n'y en a point qui fasse
le bien, il n'y en a pas un seul. Leur gosier
est un sépulcre ouvert; ils se sont servis de
leurs langues pour tromper avec adresse;
le venin des aspics est sous leurs lèvres.
Leur bouche est remplie de malédiction et
d'amertume; leurs pieds courent avec vi-
tesse pour répandre le sang. Toutes leurs
voies ne tendent qu'à affliger et qu'à oppri-
mer *les autres*; et ils n'ont point connu la
voie de la paix. La crainte de Dieu n'est
point devant leurs yeux ¹⁰.

ÿ. 6. — ¹ Le nom du Seigneur est le Seigneur lui-même, c'est-à-dire le Seigneur
qui, par cela même qu'il est nommé, est connu. — ² Les mots : « et je ferai....
très-haut, » ne sont pas dans l'hébreu.

ÿ. 1. ¹ — Dans l'hébr. : Au maître de musique, psaume de David.

² celui qui non-seulement fait profession de maximes erronées, mais encore agit
avec impiété. Voy. *Isaï*, 32, 6.

³ et par conséquent aussi point de juge divin.

⁴ D'autres traduisent ... abominables dans leurs conseils, — dans leurs desseins
et dans leurs actions.

⁵ parmi ces insensés. — ⁶ Les mots : « il n'y en a pas un seul », ne sont pas dans
l'hébr.; ils ne se lisent qu'au ÿ. 3.

ÿ. 2. — ⁶ sur la grande majorité. Tous les hommes n'y sont pas compris : car il
est parlé au ÿ. 6. d'une race juste, du petit nombre, qui, quoiqu'ils portent égale-
ment en eux la fragilité humaine, ne laissent pas de mener une vie agréable à
Dieu.

⁷ s'il en est quelqu'un qui soit versé dans la science des choses divines, si dans
ses actions il craint Dieu, et règle sa conduite sur ses lois.

ÿ. 3. — ⁸ ces impies insensés.

⁹ D'autres trad. d'après l'hébr. : ils sont tombés dans la corruption.

¹⁰ Les mots : « Leur gosier... devant leurs yeux » ne se trouvent pas dans l'hé-

4. Tous ces hommes qui commettent l'iniquité ne parviendront-ils pas à comprendre¹¹, eux qui dévorent mon peuple ainsi qu'un morceau de pain¹²?

5. Ils n'ont point invoqué le Seigneur; ils ont tremblé et ils ont été effrayés là où il n'y avait aucun lieu de craindre¹³;

6. parce que le Seigneur se trouve parmi les justes¹⁴. Vous vous êtes moqués de la résolution du pauvre¹⁵, parce que le Seigneur est son espérance¹⁶.

7. Qui fera sortir de Sion le salut d'Israël¹⁷? Quand le Seigneur aura fait finir la captivité de son peuple¹⁸, Jacob sera transporté de joie, et Israël d'allégresse¹⁹.

4. Nonne cognoscent omnes qui operantur iniquitatem, qui devorant plebem meam sicut escam panis?

5. Dominum non invocaverunt, illic trepidaverunt timore, ubi non erat timor.

6. Quoniam Dominus in generatione justa est, consilium inopis confudistis; quoniam Dominus spes ejus est.

7. Quis dabit ex Sion salutare Israel? cum averterit Dominus captivitatem plebis suæ, exultabit Jacob, et lætabitur Israel.

PSAUME XIV (XV).

Qui habitera auprès de Dieu?

1. Psaume de David. Seigneur, qui demeurera dans votre tabernacle¹? ou qui reposera sur votre sainte montagne²?

1. Psalmus David.

Domine quis habitabit in tabernaculo tuo? aut quis requiescet in monte sancto tuo?

breu. Suivant le sentiment du plus grand nombre des interprètes, ils ont été empruntés au chap. 3. de l'Épître aux Romains. Il semble que saint Paul lui-même les a recueillis, pour les insérer dans cette lettre, de différents passages des Écritures (Ps. 5, 2. 139, 4. 9, 7. Isai. 59, 7. Prov. 1, 16. Ps. 35, 11.).

ÿ. 4. — ¹¹ Le prophète parle au nom de Dieu.

¹² qui oppriment, épuisent mon peuple. Mich. 3, 3. Habac, 3, 14.

ÿ. 5. — ¹³ Ces impies ont vécu sans prier, et les maux temporels qu'ils éprouvaient, ou dont ils étaient menacés, les faisaient trembler, quoique ces maux ne soient pas proprement à craindre, puisqu'ils contribuent plus à l'avantage qu'au désavantage de l'homme, et qu'ainsi ils servent à le rendre meilleur.

ÿ. 6. — ¹⁴ Ils ont tremblé parce qu'ils n'ont pas, pour soutenir leur courage, la présence du Seigneur, qui habite au milieu des justes.

¹⁵ D'autres trad. : vous vous êtes moqués du conseil du pauvre, — de la confiance de l'homme pieux.

¹⁶ Dans l'hébr. les versets 4. 5. 6. portent :.... pain, n'invoqueront-ils pas le Seigneur? Alors (lorsqu'ils auront appris à le connaître) ils seront saisis d'effroi, parce que Dieu est au milieu de la génération des justes. Quoi, vous tournez en dérision le conseil du pauvre! Mais c'est le Seigneur qui est sa confiance.

ÿ. 7. — ¹⁷ Oh! puisse donc venir bientôt de Sion le salut, le Sauveur, le Libérateur, pour nous délivrer de cette corruption et de cet état malheureux (Thomas.)!

¹⁸ le malheur de son peuple (comp. Job, 30, 13.), les maux que les méchants lui font éprouver.

¹⁹ Jacob et Israël sont les noms du patriarche dont le peuple juif tire son origine, et ils sont mis pour le peuple lui-même.

ÿ. 1. — ¹ Selon le sentiment de la plupart des interprètes, David chanta ce psaume à l'occasion de la translation de l'arche d'alliance et de la consécration du nouveau tabernacle (2. Rois, 6, 2. et suiv. 1. Par. 15, 1. et suiv.). On peut néanmoins aussi, sans le rapporter à cet événement, le considérer comme une réponse à la question : Qui jouira de la faveur de la société, de la grâce de Dieu et de la félicité qu'on goûte auprès de lui? Dans tous les cas, que le chrétien, dans sa prière, se souvienne de cette dernière pensée.

² qui jouira du repos (de l'âme) dans le temps, et dans l'éternité, du repos en Dieu. — * Dans l'hébr. : qui fera sa demeure dans votre tabernacle, et qui habitera sur etc.

2. Qui ingreditur sine macula, et operatur justitiam :

3. Qui loquitur veritatem in corde suo, qui non egit dolum in lingua sua :

Nec fecit proximo suo malum, et opprobrium non accepit adversus proximos suos.

4. Ad nihilum deductus est in conspectu ejus malignus : timentes autem Dominum glorificat :

Qui jurat proximo suo, et non decipit,

5. qui pecuniam suam non dedit ad usuram, et munera super innocentem non accepit.

Qui facit hæc, non movebitur in æternum.

2. Celui qui vit sans tache, et qui pratique la justice ³ ;

3. qui parle *selon* la vérité *qui est* dans son cœur ⁴ ; qui n'a point usé de tromperie dans ses paroles ⁵ ; qui n'a point fait de mal à son prochain, et qui n'a point écouté les calomnies contre ses frères ⁶ ;

4. qui regarde le méchant comme un néant ⁷, et qui honore ceux qui craignent le Seigneur ; qui, ayant fait un serment à son prochain, ne le trompe point ⁸ ;

5. qui n'a point donné son argent à usure ⁹, et qui n'a point reçu des présents pour opprimer l'innocent ¹⁰. Celui qui fait ces choses, ne sera point ébranlé dans toute l'éternité ¹¹.

PSAUME XV (XVI).

Abandon de Jésus-Christ à son Pere, et sa résurrection.

1. Tituli inscriptio ipsi David.

Conserva me Domine, quoniam speravi in te.

1. Inscription gravée sur une colonne pour David, ou par David ¹. Conservez-moi, Seigneur, parce que j'ai espéré en vous ².

ÿ. 2. — ³ c'est-à-dire celui qui évite le mal et qui fait le bien. voy. *Ps.* 36, 27.

ÿ. 3. — ⁴ celui dont les pensées sont droites et les discours sincères.

⁵ Dans l'hébr. : qui ne s'est point servi de sa langue pour calomnier.

⁶ Litt. : qui n'a pas accueilli l'outrage contre son prochain ; — qui n'a point écouté la calomnie et la détraction, et qui même les a blâmées. Dans l'hébr. : et n'a point proféré d'outrage, etc.

ÿ. 4. — ⁷ quelque puissant et quelque riche qu'il soit. — * Dans l'hébr. : Celui aux yeux duquel l'homme digne de haine est méprisable.

⁸ qui tient ses serments. D'autres trad. l'hébr. : qui fait serment au méchant (même à son ennemi), et ne change point.

ÿ. 5. — ⁹ Voy. 2. *Moys.* 22, 25. 3. *Moys.* 25, 36. *Luc.* 6, 35.

¹⁰ Voy. 5. *Moys.* 16, 19.

¹¹ Celui-là qui s'appuie sur ce solide fondement, sera éternellement heureux.

ÿ. 1. — ¹ C'est-à-dire ce Psaume a David pour auteur. Dans l'hébr. : Poème d'or de David. C'est le titre que portent aussi à cause de l'excellence et de la sublimité de leur sujet, les Psaumes 56-60. D'autres trad. : Inscription, monument, épigramme de David. — * Ceux qui adoptent ce sens changent l'hébr. michetham, or pur, en michethab, écrit. — D'autres trad. autrem. Celui qui parle dans ce Psaume est le Messie (Voyez *Ps.* 2. note 1.) ; il s'abandonne entièrement à Dieu (1-8.), et enfin (8-11.) il témoigne la ferme persuasion où il est que Dieu l'arrachera à la corruption, et le comblera de bonheur et de gloire dans une vie nouvelle. Ce sont les Apôtres saint Pierre et saint Paul eux-mêmes (*Act.* 2, 22-31. 13, 35-37.) qui nous apprennent en termes formels que le sujet du Psaume est le Messie, et que ce n'est point de lui-même que David parle ; son contenu est d'ailleurs dans un accord parfait avec le sentiment des Apôtres.

² Jésus-Christ, dit saint Paul (*Hébr.* 5. 7.), établi grand prêtre selon l'ordre de Melchisédech, a offert ses prières aux jours de sa chair, et prié celui qui pouvait le délivrer de la mort (par sa résurrection) ; mais ce n'est pas seulement pour lui qu'il a prié, il a prié encore pour tout son corps mystique, l'Eglise ; il a prié son

2. J'ai dit au Seigneur³ : Vous êtes mon Dieu, car vous n'avez aucun besoin de mes biens⁴.

3. Il a fait paraître d'une manière admirable toutes mes volontés à ses saints qui sont dans sa terre⁵.

4. Ils ont multiplié leurs infirmités⁶, et ils se sont ensuite hâtés de courir⁷. Je ne les réunirai point dans les assemblées particulières, pour répandre le sang⁸; et je ne me souviendrai plus de leurs noms⁹ pour les prononcer sur mes lèvres¹⁰.

5. Le Seigneur¹¹ est la part qui m'est échue en héritage¹², et la portion qui m'est destinée. C'est vous qui me rendrez l'héritage qui m'est propre¹³.

6. Le sort¹⁴ m'est échu d'une manière très-avantageuse¹⁵; car mon héritage est excellent.

7. Je bénirai le Seigneur de m'avoir donné l'intelligence¹⁶, et de ce que jusque dans

2. Dixi Domino : Deus meus es tu, quoniam honorum meorum non eges.

3. Sanctis, qui sunt in terris, mirificavit omnes voluntates meas in eis.

4. Multiplicatæ sunt infirmitates eorum : postea acceleraverunt.

Non congregabo conventicula eorum de sanguinibus : nec memor ero nominum eorum per labia mea.

5. Dominus pars hereditatis meæ, et calicis mei : tu es, qui restitues hereditatem meam mihi.

6. Funes ceciderunt mihi in præclaris : etenim hereditas mea præclara est mihi.

7. Benedicam Dominum, qui tribuit mihi intellectum : insuper

Père pour tous les fidèles, afin que tous ressuscitassent en lui. Tout chrétien étant obligé de se consacrer à Dieu, et ayant sa résurrection en Jésus-Christ et par Jésus-Christ, peut s'approprier les sentiments que le grand prêtre Jésus exprime dans ce Psaume.

ŷ. 2. — ³ à vous (mon Père).

⁴ Vous me gardez et vous me protégez en qualité de mon Dieu, quoique je ne puisse rien vous donner; bien plus, vous n'avez besoin de rien, vous vous suffisez pleinement à vous-même. D'autres trad. l'hébr. : mon Dieu, il n'y a point de bonheur pour moi, si ce n'est en vous.

ŷ. 3. — ⁵ On peut aussi traduire ce verset : Il a accompli d'une manière admirable ma volonté à l'égard des saints, qui sont dans sa terre. D'autres trad. encore : Il a dirigé toutes mes inclinations vers les saints, etc.; et cette dernière manière de traduire a pour elle le texte hébreu. — * Dans l'hébr. litt. : si ce n'est en vous. Pour ce qui est des saints qui sont dans la terre, et de ses hommes admirables, toutes mes complaisances sont en eux.

ŷ. 4. ⁶ D'autres trad. : leurs infirmités se sont multipliées; — parce qu'ils étaient dans la voie de l'erreur et dans le péché.

⁷ pour trouver leur salut.

⁸ pour offrir des victimes aux idoles.

⁹ des noms des sacrifices sanglants.

¹⁰ Loin d'offrir de tels sacrifices, je ne les nommerai pas même. On peut encore traduire ce verset : Ils (les impies) ont multiplié leurs faiblesses (c'est-à-dire leurs idoles); ils se sont hâtés après elles (pour les adorer). Je ne réunirai pas leurs assemblées (les assemblées des saints) pour etc. Selon l'hébr. : Ceux qui se hâtent d'aller ailleurs (que vers le vrai Dieu et vers sa loi), multiplieront leurs douleurs. Je n'offrirai pas leurs libations de sang (leurs sacrifices idolâtres), je ne proférerai pas même leurs noms de mes lèvres.

ŷ. 5. — ¹¹ Le Messie appelle Dieu son Seigneur, comme Ps. 109, 1.

¹² Litt. : la portion de mon héritage et de mon calice. Le calice est mis pour le sort, comme Ps. 10, 7. Tout mon bien, tout mon bonheur est dans le Seigneur.

¹³ Ce que j'ai sacrifié dans le monde, vous me le rendez d'une manière bien plus excellente. Dans l'hébr. : c'est vous qui mettez mon héritage en réserve. Tout chrétien peut se faire l'application des paroles de ce verset, mais elles conviennent particulièrement au prêtre, qui vit de l'autel. Voy. 4. Moys. 18, 20. et suivants.

ŷ. 6. — ¹⁴ proprement : le cordeau (image prise de la manière dont on mesurait les terres en les partageant. Jos. 14, 5. et suiv.).

¹⁵ Litt. : est tombé pour moi in præclaris, sur ce qu'il y avait de meilleur, sur un champ glorieux, sur Dieu même. — * Dans l'hébr. : dans des lieux délicieux

ŷ. 7. — ¹⁶ de choisir pour moi ce sort glorieux, Dieu même.

et usque ad noctem increpuerunt | la nuit même mes reins m'ont repris ¹⁷.
me renes mei.

8. Providebam Dominum in
spectu meo semper : quoniam
a dextris est mihi, ne commovear.

9. Propter hoc lætatum est cor
meum, et exultavit lingua mea :
insuper et caro mea requiescet in
spe.

10. Quoniam non derelinques
animam meam in inferno : nec
dabis sanctum tuum videre corrup-
tionem.

11. Notas mihi fecisti vias vitæ,
adimplebis me lætitia cum vultu
tuo : delectationes in dextera tua
usque in finem.

8. Je regardais le Seigneur, et je l'avais
toujours devant mes yeux, parce qu'il est à
mon côté droit, pour empêcher que je ne
sois ébranlé. *Act. 2, 25.*

9. C'est pourquoi mon cœur s'est réjoui,
et ma langue a chanté *des cantiques* de joie ;
et ma chair même se reposera dans l'espé-
rance ¹⁸ ;

10. parce que vous ne laisserez point mon
âme ¹⁹ dans l'enfer ²⁰, et que vous ne souf-
frez point que votre Saint ²¹ soit sujet à la
corruption ²². *Act. 2, 32, 13, 35.*

11. Vous m'avez fait connaître les voies
de la vie ²³ : vous me comblerez de joie en
me montrant votre visage, de délices éter-
nelles à votre droite ²⁴.

¹⁷ D'autres trad. : ... l'intelligence : c'est à quoi m'excitent mes reins jusque
durant la nuit. — Les reins sont mis pour les dispositions intérieures (*Ps. 7, 10.*
16, 3.), c'est-à-dire même au milieu des profondeurs de la nuit, tant que je suis
éveillé, les sentiments de mon cœur me portent à la reconnaissance pour une telle
faveur.

ŷ. 9. — ¹⁸ c'est-à-dire que même mon corps aura l'espoir, lorsqu'il aura cessé
d'exister, de ne pas demeurer dans la mort. Dans l'hébr. : habitera avec sécurité,
c'est-à-dire ne recevra aucune atteinte de la pourriture et des vers. — * Dans
l'hébr. le verset porte : C'est pourquoi mon cœur sera dans la joie, et ma gloire
(ma langue) tressaillera ; bien plus, ma chair habitera avec sécurité.

ŷ. 10. — ¹⁹ c'est-à-dire moi-même ou ma dépouille mortelle, signification qu'a
également le mot hébreu *âme* (*4. Moys. 9, 6. 7. 10.*), et qu'il doit avoir ici d'après
le contexte ; en effet, le verset 10 doit donner la raison de ce repos plein d'espé-
rance et de sécurité dont jouira sa chair (9). Or, lors même que l'âme ne demeu-
rerait pas dans le tombeau (dans l'enfer), ce ne serait pas une raison pour que le
corps fût dans la sécurité et ne vit pas la corruption.

²⁰ dans le tombeau (*Prov. 9, 18.*), comme l'exige encore le contexte.

²¹ Selon d'autr. : que vos saints ; mais la leçon ci-dessus a pour elle les témoins
les plus anciens et du plus grand poids. — * Dans l'hébr. le Chetib, ou le texte
écrit est irrégulier et indiquerait le pluriel, mais le Keri, ou la leçon massorétique
est chasidecha, pium, sanctum tuum.

²² Litt. : voie la corruption, ainsi que tous les anciens Interprètes ont traduit le
terme hébreu. Les Exégètes, qui prétendent que David a employé les mots « tom-
beau et pourriture » seulement dans le sens figuré (Comp. *Ezéch. 37, 5. Jug. 5, 119.*
Ps. 50, 20.), vont dans leur explication contre toute l'antiquité, qui a entendu les
expressions ci-dessus dans le sens littéral, ce qui seul suffit pour montrer qu'ils
sont dans l'erreur. — * Le mot hébreu est *Schachath* ; il est mis, il est vrai, quel-
quefois pour fovea, la fosse, le tombeau, mais en ce sens que le tombeau est le
lieu de la corruption, de la dissolution du corps. Sa signification propre et pre-
mière est corruption, putréfaction.

ŷ. 11. — ²³ Vous me comblerez de bonheur après ma résurrection.

²⁴ Après sa résurrection, Jésus-Christ a marché dans la voie de la vie, et s'est
assis à la droite de Dieu, c'est-à-dire a été mis en possession de son bonheur et de
sa puissance (Voyez *Ps. 109, 1.*). Toute l'humanité régénérée recevra avec lui son
héritage, lorsqu'un jour elle ressuscitera en lui. *Comp. 1. Cor. 15.*

PSAUME XVI (XVII).

*Prière pour obtenir du secours contre la corruption du siècle.
Coup d'œil sur la récompense éternelle.*

1. Prière de David. Seigneur, écoutez favorablement ma justice¹; soyez attentif à mon humble supplication. Ouvrez vos oreilles à la prière que je vous présente avec des lèvres qui ne sont point trompeuses².

2. Que mon jugement sorte de la lumière de votre visage³; que vos yeux regardent ce qu'il y a d'équitable⁴.

3. Vous avez mis mon cœur⁵ à l'épreuve, et vous l'avez visité durant la nuit⁶. Vous m'avez éprouvé par le feu⁷, et l'iniquité ne s'est point trouvée en moi⁸.

4. Afin que ma bouche ne parle point selon les œuvres des hommes⁹, j'ai eu soin, à cause des paroles de vos lèvres¹⁰, de garder des voies dures¹¹.

5. Affermissez mes pas dans vos sentiers, afin que mes pieds ne soient point ébranlés¹².

6. J'ai crié, *mon Dieu*, parce que vous m'avez exaucé; prêtez l'oreille pour m'écouter, et exaucez mes paroles.

7. Faites paraître d'une manière éclatante vos miséricordes, vous qui sauvez ceux qui espèrent en vous.

8. Gardez-moi de ceux qui résistent à votre droite, *gardez-moi* comme la prunelle

1. Oratio David.

Exaudi Domine justitiam meam : intende deprecationem meam.

Auribus percipe orationem meam, non in labiis dolosis.

2. De vultu tuo judicium meum prodeat : oculi tui videant æquitates.

3. Probasti cor meum, et visitasti nocte : igne me examinasti, et non est inventa in me iniquitas.

4. Ut non loquatur os meum opera hominum : propter verba labiorum tuorum ego custodivi vias duras.

5. Perfice gressus meos in semitis tuis : ut non moveantur vestigia mea.

6. Ego clamavi, quoniam exaudisti me Deus : inclina aurem tuam mihi, et exaudi verba mea.

7. Mirifica misericordias tuas, qui salvos facis sperantes in te.

8. A resistentibus dexteræ tuæ custodi me, ut pupillam oculi

ŷ. 1. — ¹ ma juste prière.

² qui part de lèvres sincères et d'un cœur droit.

ŷ. 2. — ³ Que mon jugement sorte de vous, de votre bouche.

⁴ mon innocence.

ŷ. 3. — ⁵ les pensées et les désirs de mon cœur.

⁶ Vos regards se sont fixés sur moi, même durant la nuit, qui est le temps des réflexions (Ps. 15, 7. 4, 5.), pour vous assurer si les pensées de l'injustice et du mal n'occupaient pas mon esprit.

⁷ par le feu des tribulations et des tentations, pour vous assurer de ma patience et de ma fidélité.

⁸ à savoir cette iniquité pour laquelle mes ennemis me persécutent. — Dans l'hébr. : Vous m'avez fait passer par le feu, vous n'avez rien trouvé.

ŷ. 4. — ⁹ D'autres traduisent : De peur que ma bouche ne parle des œuvres des hommes, etc. : — de peur que je ne parle même des actions criminelles des hommes (Ephés. 5, 3.).

¹⁰ à cause de votre sainte loi.

¹¹ les voies d'une austère vertu, de l'abnégation et de la mortification. Dans l'hébr. le verset porte : mes pensées ne s'éloignent point de ma bouche (elles sont d'accord avec elle). Quant aux actions des hommes, j'ai évité par la parole de vos lèvres (par sa vertu), les voies de l'homme violent. D'autres autrem.

ŷ. 5. — ¹² que je ne m'écarte point de la voie droite.

Sub umbra alarum tuarum protege me :

9. a facie impiorum qui me afflixerunt.

Inimici mei animam meam circumdederunt,

10. adipem suum concluderunt : os eorum locutus est superbiam.

11. Projicientes me nunc circumdederunt me : oculos suos staturunt declinare in terram.

12. Susceperunt me sicut leo paratus ad prædam : et sicut catulus leonis habitans in abditis.

13. Exurge Domine, præveni eum, et supplantâ eum : eripe animam meam ab impio, frameam tuam

14. ab inimicis manus tuæ.

Domine a paucis de terra divide eos in vita eorum : de absconditis tuis adimpletus est venter eorum.

Saturati sunt filii : et dimiserunt reliquias suas parvulis suis.

15. Ego autem in justitia apparere conspexi tuum : satiabor cum apparuerit gloria tua.

de l'œil¹³. Protégez-moi, en me mettant à couvert sous l'ombre de vos ailes¹⁴,

9. contre les impies qui me comblent d'afflictions. Mes ennemis ont environné mon âme.

10. Ils sont remplis de graisse¹⁵; leur bouche a parlé avec orgueil.

11. Après qu'ils m'ont rejeté, ils m'assiègent maintenant; et ils ont résolu de tenir leurs yeux baissés vers la terre¹⁶.

12. Ils ont aspiré à me perdre, comme un lion qui est préparé à ravir sa proie, et comme le petit d'un lion qui habite dans des lieux cachés.

13. Levez-vous, Seigneur; prévenez-le¹⁷, et faites-le tomber lui-même; délivrez mon âme de l'impie, et arrachez votre épée

14. d'entre les mains des ennemis de votre droite¹⁸. Seigneur, séparez-les dès leur vie du petit nombre de ceux qui sont à vous sur la terre¹⁹ : leur ventre est rempli des biens qui sont renfermés dans vos trésors²⁰. Ils sont rassasiés d'enfants, et ils ont laissé ce qui leur restait de biens à leurs petits-enfants²¹.

15. Mais pour moi, je paraîtrai devant vos yeux dans la justice²²; et je serai rassasié, lorsque vous m'aurez fait paraître votre gloire²³.

ÿ. 8. — ¹³ Préservez-moi comme ce que vous avez de plus cher (Comp. 5. *Moys.* 32, 10. *Prov.* 7, 2.) de ceux qui résistent à votre puissance, à vos décrets et à vos desseins. — * Dans l'hébr. : ... vos miséricordes, en sauvant ceux qui ont confiance de ceux qui s'élèvent contre votre droite. — 8. Gardez-moi comme la prunelle, fille de votre œil, cachez-moi à l'ombre de vos ailes.

¹⁴ comme la poule protège ses poussins (Voyez 5. *Moys.* 32, 11. *Matth.* 23, 37.).
ÿ. 10. — ¹⁵ D'autres trad. : ils ont fermé leur cœur insensible (litt. : leur graisse) : ils ont rendu impénétrable la graisse de leur cœur, leur cœur même insensible. Comp. *Ps.* 118, 70. *Isaïe*, 6, 10.

ÿ. 11. — ¹⁶ pour ne pas voir mon malheur, de peur d'en être émus de compassion. D'autres trad. l'hébr. : ils ont dirigé leurs yeux vers la terre pour m'y précipiter. D'autres autrem.

ÿ. 13. — ¹⁷ mon ennemi capital et ses partisans.

ÿ. 14. — ¹⁸ de ceux qui sont mes ennemis par votre puissance. Arrachez-leur l'épée, que vous leur avez mise entre les mains, car sans vous ils ne pourraient rien. — * Dans l'hébr. : ÿ. 12. Il (mon ennemi) ressemble à un lion qui a soif de déchirer, et à un lionceau caché dans son repaire.

¹⁹ du petit nombre des justes.

²⁰ Ils abusent de vos biens par la dissolution.

²¹ Ils laissent leurs richesses en héritage à leurs enfants. Dans l'hébr. : de l'impie par votre glaive, des hommes de votre main (auxquels vous avez donné le pouvoir), Seigneur, des hommes de ce siècle, qui ont leur partage en cette vie; vous remplissez leur ventre de vos trésors, les enfants (leurs enfants) sont rassasiés, et ils laissent ce qu'il leur reste à leurs petits enfants. — * 13... de l'impie, qui est votre épée (contre moi).

ÿ. 15. — ²² Pour moi, j'éviterai le mal et je ferai le bien, et ainsi je paraîtrai un jour, après ma mort, devant votre face.

²³ Alors je serai rassasié de félicité, lorsque je jouirai de la contemplation de votre gloire. Dans l'hébr. : lorsque je me réveillerai à votre image, c'est-à-dire

PSAUME XVII (XVIII).

Cantique de David en action de grâces, après qu'il eût été délivré de tous ses ennemis.

1. Pour la fin ¹, à David ² serviteur du Seigneur, lequel a prononcé à la gloire du Seigneur les paroles de ce cantique, au jour où le Seigneur l'a délivré de la main de tous ses ennemis, et de la main de Saül, et a dit ³ :

2. Je vous aimerai, Seigneur, vous qui êtes ma force.

3. Le Seigneur est mon ferme appui, mon refuge et mon libérateur ⁴. Mon Dieu est mon aide, et j'espérerai en lui. Il est mon défenseur et la force de mon salut ⁵; et il m'a reçu sous sa protection ⁶.

4. J'invoquerai le Seigneur en le louant; et il me sauvera de mes ennemis.

5. Les douleurs de la mort m'ont environné; et les torrents de l'iniquité ⁷ m'ont rémpli de trouble.

6. J'ai été assiégé par les douleurs de l'enfer ⁸, et les pièges de la mort ont été tendus devant moi ⁹.

7. Dans mon affliction j'ai invoqué le Seigneur, et j'ai poussé mes cris vers mon Dieu. Et de son saint temple il a exaucé ma voix; et le cri que j'ai poussé en sa présence a pénétré jusqu'à ses oreilles.

8. La terre ¹⁰ a été émue, et elle a tremblé; les fondements des montagnes ont été

1. In finem puero Domini David, qui locutus est Domino verba cantici hujus, in die, qua eripuit eum Dominus de manu omnium inimicorum ejus, et de manu Saul, et dixit :

2. Diligam te Domine fortitudo mea :

3. Dominus firmamentum meum, et refugium meum, et liberator meus.

Deus meus adjutor meus, et sperabo in eum.

Protector meus, et cornu salutis meæ, et susceptor meus.

4. Laudans invocabo Dominum : et ab inimicis meis salvus ero.

5. Circumdederunt me dolores mortis : et torrentes iniquitatis conturbaverunt me.

6. Dolores inferni circumdederunt me : præoccupaverunt me laquei mortis.

7. In tribulatione mea invocavi Dominum, et ad Deum meum clamavi :

Et exaudivit de templo sancto suo vocem meam : et clamor meus in conspectu ejus, introivit in aures ejus.

8. Commota est, et contremuit terra : fundamenta montium con-

lorsque je ressusciterai transformé en l'image de Dieu. David exprime en termes clairs la foi en l'immortalité bienheureuse.

ŷ. 1. — ¹ Dans l'hébr. : Au maître de musique.

² D'autres par David, c'est-à-dire composé par, etc.

³ Comp. le Ps. avec 2. Rois, 22. — * Ce Psaume se trouve reproduit à l'endroit cité, mais avec des variantes assez notables, quoiqu'elles n'en altèrent pas la substance.

ŷ. 3. — ⁴ Dans l'hébr. : ma pierre, ma forteresse et mon libérateur.

⁵ Litt. : mon Dieu est mon rocher... il est mon bouclier et la corne de mon salut. — De même que le taureau qui combat, triomphe par sa corne, de même je triomphe par Dieu. (Voy. 1. Rois, 2, 1. 10. Luc, 1, 69.)

⁶ dans le danger. — ⁷ Dans l'hébr. : ... salut, mon rempart.

ŷ. 5. — ⁷ la fureur de mes ennemis.

ŷ. 6. — ⁸ Dans l'hébr. : les lacets de l'enfer.

⁹ Les plus grands dangers m'ont menacé de ma perte.

ŷ. 8. — ¹⁰ Dieu est maintenant, sous l'image d'une tempête, représenté dans un colère contre les ennemis de David, et venant au secours de ce prince.

turbata sunt, et commota sunt, quoniam iratus est eis.

9. Ascendit fumus in ira ejus : et ignis a facie ejus exarsit : carbones succensi sunt ab eo.

10. Inclinauit cœlos, et descendit : et caligo sub pedibus ejus.

11. Et ascendit super cherubim, et volavit : volavit super pennas ventorum.

12. Et posuit tenebras latibulum suum, in circuitu ejus tabernaculum ejus : tenebrosa aqua in nubibus aeris.

13. Præ fulgore in conspectu ejus nubes transierunt, grando et carbones ignis.

14. Et intonuit de cœlo Dominus, et Altissimus dedit vocem suam : grando et carbones ignis.

15. Et misit sagittas suas, et dissipavit eos : fulgura multiplicavit, et conturbavit eos.

16. Et apparuerunt fontes aquarum, et revelata sunt fundamenta orbis terrarum :

Ab increpatione tua Domine, ab inspiratione spiritus iræ tuæ.

17. Misit de summo, et accepit me : et assumpsit me de aquis multis.

18. Eripuit me de inimicis meis fortissimis, et ab his qui oderunt me : quoniam confortati sunt super me

secoués et ébranlés, à cause que le Seigneur s'est mis en colère contre eux¹¹.

9. Sa colère a fait élever la fumée¹², et le feu s'est allumé par ses regards¹³; des charbons en ont été embrasés¹⁴.

10. Il a abaissé les cieux¹⁵, et il est descendu; un nuage obscur¹⁶ est sous ses pieds.

11. Et il est monté sur les chérubins¹⁷, et il s'est envolé; il a volé sur les ailes des vents¹⁸.

12. Il a choisi sa retraite dans les ténèbres; il a sa tente tout autour de lui, l'eau ténébreuse des nuées de l'air.

13. Les nuées se sont fendues par l'éclat de sa présence : et il en a fait sortir de la grêle et des charbons de feu.

14. Et le Seigneur a tonné du haut du ciel; le Très-Haut a fait entendre sa voix; et il a fait tomber de la grêle et des charbons de feu.

15. Et il a tiré ses flèches, et il les a dissipés¹⁹; il a multiplié ses éclairs, et il les a troublés et renversés.

16. Les sources des eaux²⁰ ont paru, et les fondements du vaste corps de la terre²¹ ont été découverts par un effet de vos menaces, Seigneur, et par le souffle impétueux de votre colère.

17. Il a envoyé son secours du haut du ciel²²; et, m'ayant pris, il m'a tiré de l'inondation des eaux²³.

18. Il m'a arraché d'entre les mains de mes ennemis qui étaient très-forts, et de ceux qui me haïssaient, parce qu'ils étaient devenus plus puissants que moi.

¹¹ contre mes ennemis.

ÿ. 9. — ¹² Litt. : La fumée a monté dans sa colère. — Dans l'hébr. : La fumée est montée de son nez.

¹³ et un feu dévorant est sorti de sa bouche (Hébr.). Image de l'ardente colère de Dieu.

¹⁴ Litt. : ... ont été embrasés par lui. Il a lancé ses éclairs (image de la vengeance divine).

ÿ. 10. — ¹⁵ Dans la tempête le ciel semble s'abaisser, parce que les nuages sont dans des régions plus basses.

¹⁶ Litt. : et l'obscurité était etc. les sombres nuages de la tempête.

ÿ. 11. — ¹⁷ sur le vent impétueux suscité par les nuages, d'où retentissait le tonnerre. Comp. *Ezéch.* 1, 5, note 14. Par les chérubins il faut aussi entendre quelquefois les forces de la nature, dont Dieu se sert comme des anges, pour l'exécution de ses desseins.

¹⁸ porté par les vents.

ÿ. 15. — ¹⁹ mes ennemis.

ÿ. 16. — ²⁰ Le fond, les profondeurs de la mer, — par le tremblement de la terre et la tempête.

²¹ qui sont également les fondements de la mer.

ÿ. 17. — ²² Littéral. : Il a envoyé d'en haut, — il a tendu sa main du haut du ciel.

²³ du milieu des dangers.

PSAUME XVII (XVIII).

19. Ils m'ont attaqué les premiers au jour de mon affliction; et le Seigneur s'est rendu mon protecteur.

20. Il m'a retiré et mis au large²⁴; il m'a sauvé par un effet de sa bonne volonté pour moi.

21. Et le Seigneur me rendra selon ma justice²⁵; il me récompensera selon la pureté de mes mains,

22. Parce que j'ai gardé les voies du Seigneur, et que je ne me suis point abandonné à l'impiété, en m'éloignant de mon Dieu;

23. parce que tous ses jugements sont présents devant mes yeux, et que je n'ai point rejeté de devant moi ses ordonnances pleines de justice.

24. Et je me conserverai pur avec lui; et j'aurai soin de me garder de l'iniquité qui est en moi²⁶.

25. Et le Seigneur me rendra selon ma justice, et selon la pureté de mes mains, qui est présente devant ses yeux.

26. Vous serez, *Seigneur*, saint avec celui qui est saint, et innocent avec *l'homme* qui est innocent²⁷.

27. Vous serez pur avec celui qui est pur et sincère; et à l'égard de celui dont la conduite n'est pas droite, vous vous conduirez avec dissimulation²⁸.

28. Car vous sauvez le peuple *qui est* humble, et vous humilierez les yeux des superbes²⁹.

29. Puisque c'est vous, *Seigneur*, qui allumez ma lampe³⁰, éclairez, mon Dieu, mes ténèbres.

30. Car c'est par vous que je serai délivré de la tentation; et ce sera par le secours de mon Dieu que je passerai le mur³¹.

31. La voie de Dieu est toute pure; les paroles du Seigneur sont éprouvées au feu;

19. Prævenērunt me in die afflictionis meæ : et factus est Dominus protector meus.

20. Et eduxit me in latitudinem : salvum me fecit, quoniam voluit me.

21. Et retribuet mihi Dominus secundum justitiam meam : et secundum puritatem manuum mearum retribuet mihi :

22. Quia custodivi vias Domini, nec impie gessi a Deo meo.

23. Quoniam omnia judicia ejus in conspectu meo : et justitias ejus non repuli a me.

24. Et ero immaculatus cum eo : et observabo me ab iniquitate mea.

25. Et retribuet mihi Dominus secundum justitiam meam : et secundum puritatem manuum mearum in conspectu oculorum ejus.

26. Cum sancto sanctus eris, et cum viro innocente innocens eris :

27. Et cum electo electus eris : et cum perverso perverteris.

28. Quoniam tu populum humilem salvum facies : et oculos superbiorum humiliabis.

29. Quoniam tu illuminas lucernam meam Domine : Deus meus illumina tenebras meas.

30. Quoniam in te eripiar a tentatione, et in Deo meo transgrediar murum.

31. Deus meus impolluta via ejus : eloquia Domini igne exami-

ŷ. 20. — ²⁴ en liberté.

ŷ. 21. — ²⁵ selon la justice de ma cause.

ŷ. 24. — ²⁶ Litt. : de mon iniquité, — du fond de corruption qui est en moi, et de mon péché de prédilection.

ŷ. 26. — ²⁷ Avec l'homme qui est pieux, vous agissez avec piété, c'est-à-dire avec bonté; avec celui qui est innocent, vous agissez innocemment, c'est-à-dire sans le réputer coupable, ni lui infliger de châtement.

ŷ. 27. — ²⁸ Litt. : Vous serez élu avec celui qui est élu. — Dans l'hébr. : avec celui qui est pur (sincère), vous serez pur (sincère); avec celui qui est faux (pervers), vous serez astucieux. Vous traiterez chacun selon sa manière d'agir à votre égard.

ŷ. 28. — ²⁹ les superbes.

ŷ. 29. — ³⁰ qui éclairez mon esprit.

ŷ. 30. — ³¹ Si je suis uni à vous, je sortirai triomphant des tentations, et je surmonterai toutes les difficultés qui se rencontrent sur la voie du salut. Dans l'hébr. : Car par vous je courrai contre les escadrons, et avec mon Dieu je sauterai par-dessus le mur.

nata : protector est omnium sperantium in se.

32. Quoniam quis Deus præter Dominum? aut quis Deus præter Deum nostrum?

33. Deus qui præcinxit me virtute : et posuit immaculatam viam meam.

34. Qui perfecit pedes meos tanquam cervorum, et super excelsa statuens me.

35. Qui docet manus meas ad prælium : et posuisti, ut arcum æreum, brachia mea.

36. Et dedisti mihi protectionem salutis tuæ : et dextera tua suscepit me :

Et disciplina tua correat me in finem et disciplina tua ipsa me docebit.

37. Dilatasti gressus meos subtus me : et non sunt infirmata vestigia mea.

38. Persequar inimicos meos, et comprehendam illos : et non convertar donec deficiant.

39. Confringam illos, nec poterunt stare : cadent subtus pedes meos.

40. Et præcinxisti me virtute ad bellum : et supplantasti insurgentes in me subtus me.

41. Et inimicos meos dedisti mihi dorsum, et odientes me disperdidisti.

42. Clamaverunt, nec erat qui salvos faceret, ad Dominum : nec exaudivit eos.

43. Et comminam eos, ut pulverem ante faciem venti : ut lutum platearum delebo eos.

44. Eripiés me de contradic-

tionem : il est le protecteur de tous ceux qui espèrent en lui.

32. Car quel autre Dieu y a-t-il que le Seigneur? et quel autre Dieu y a-t-il que notre Dieu?

33. Le Dieu qui m'a revêtu de force, et qui a fait que ma voie ³² a été sans tache;

34. qui a rendu mes pieds aussi vites que ceux des cerfs ³³, et m'a établi sur les lieux hauts ³⁴; 2. *Rois*, 22, 34.

35. qui instruit mes mains pour le combat; et c'est vous, *ô mon Dieu*, qui avez fait de mes bras comme un arc d'airain ³⁵;

36. qui m'avez donné votre protection pour me sauver, et qui m'avez soutenu avec votre droite. Votre discipline m'a corrigé jusqu'à la fin; et cette même discipline m'instruira *encore* ³⁶.

37. Vous avez élargi sous moi la voie où je marchais ³⁷, et mes pieds ne se sont point affaiblis ³⁸.

38. Je poursuivrai mes ennemis ³⁹, et je les atteindrai; et je ne m'en retournerai point qu'ils ne soient entièrement défaits.

39. Je les romprai, et ils ne pourront tenir ferme; ils tomberont sous mes pieds,

40. parce que vous m'avez revêtu de force pour la guerre, et que vous avez abattu sous moi ceux qui s'élevaient contre moi.

41. Et vous avez fait tourner le dos à mes ennemis devant moi, et vous avez exterminé ceux qui me haïssaient.

42. Ils ont crié, mais il n'y avait personne pour les sauver; *ils ont crié* au Seigneur, et il ne les a point exaucés.

43. Et je les briserai comme la poussière que le vent emporte; je les ferai disparaître comme la boue des rues.

44. Vous me délivrerez des contradictions

ŷ. 33. — ³² ma conduite.

ŷ. 34. — ³³ agiles, prompts à l'attaque.

³⁴ où j'ai été en sûreté contre mes ennemis.

ŷ. 35. — ³⁵ David était doué d'une grande force de corps. Dans l'hébr. : ... combat, et qui a appris à mon bras à tendre l'arc d'airain.

ŷ. 36. — ³⁶ Dans l'hébr. : ... votre droite, et votre humiliation m'a rendu grand. — Lorsque vous m'humiliez, c'est alors que je deviens grand. C'est par l'abaissement que l'on parvient à l'élevation. *Ephés.* 4, 9, 10.

ŷ. 37. — ³⁷ Litt. : Vous avez élargi mes pas; — vous m'avez fait une voie spacieuse, où j'ai marché sans gêne et sans fatigue.

³⁸ n'ont point fait de faux pas, n'ont point chancelé.

ŷ. 38. — ³⁹ qui sont aussi vos ennemis, parce qu'ils s'élèvent contre votre Oint et contre votre loi. Que le chrétien, dans sa prière, se souvienne, au sujet de ces passages et autres semblables contre les ennemis, de ses mauvaises habitudes et de ses fautes, qu'il doit combattre et exterminer comme étant ses ennemis les plus dangereux, ou bien encore des puissances de l'enfer, qui ne se lassent pas de mettre son salut en péril, ou de le saper entièrement.

du peuple ⁴⁰; vous m'établirez chef des nations ⁴¹.

45. Un peuple que je n'avais point connu m'a été assujéti : il m'a obéi aussitôt qu'il a entendu ma voix.

46. Des enfants étrangers ⁴² ont agi avec dissimulation à mon égard ⁴³; des enfants étrangers sont tombés dans la vieillesse ⁴⁴; ils ont boité et se sont éloignés de leurs voies ⁴⁵.

47. Vive le Seigneur, et que mon Dieu soit béni ! et que le Dieu de mon salut soit exalté.

48. C'est vous, mon Dieu, qui prenez le soin de me venger ⁴⁶, et qui me soumettez les peuples; c'est vous qui me délivrez de la fureur de mes ennemis.

49. Et vous m'élèverez au-dessus de ceux qui s'élèvent contre moi; vous m'arracherez des mains de l'homme injuste.

50. C'est pourquoi je vous louerai, Seigneur, parmi les nations, et je chanterai un cantique à la gloire de votre nom, *Rom.* 15, 9.

51. à la gloire du Seigneur qui procure avec tant de magnificence le salut de son roi, et qui fait miséricorde à David, son christ, et à sa postérité dans tous les siècles.

nibus populi : constitues me in caput gentium.

45. Populus, quem non cognovi, servivit mihi : in auditu auris obedivit mihi.

46. Filii alieni mentiti sunt mihi, filii alieni inveterati sunt, et claudicaverunt a semitis suis.

47. Vivit Dominus, et benedictus Deus meus, et exaltetur Deus salutus meæ.

48. Deus qui das vindictas mihi, et subdis populos sub me, liberator meus de inimicis meis iracundis.

49. Et ab insurgentibus in me exaltabis me : a viro iniquo eripies me.

50. propterea confitebor tibi in nationibus Domine : et nomini tuo psalmum dicam,

51. Magnificans salutes regis ejus et faciens misericordiam christo suo David, et semini ejus usque in sæculum.

ÿ. 44. — ⁴⁰ des perturbateurs qui sont parmi mon peuple. — * Dans l'hébr. : ÿ. 41... devant moi, et j'ai exterminé, etc. ÿ. 44. vous me délivrerez de ceux d'entre le peuple qui excitent des contestations. C'est le sens de la note.

⁴² David s'exprime ici, comme type du Messie, en termes qui conviennent mieux au Messie qu'à lui-même.

ÿ. 46. — ⁴² nés d'un commerce adultère, c'est-à-dire les Israélites qui avaient abandonné Dieu, s'attachaient au monde corrompu, spécialement à l'idolâtrie, et qui réglant leur vie sur ses maximes, en étaient, pour ainsi dire, nés (*Matth.* 12, 39.).

⁴³ ne me rendant qu'un culte purement extérieur.

⁴⁴ se sont endurcis dans ce culte de mensonge. *Comp.* 8, 13.

⁴⁵ dans lesquelles ils marchaient droit autrefois. D'autres trad. le verset d'après l'hébr. ; Les enfants des étrangers (les Gentils) me flattent (par leur soumission), les enfants des étrangers sont dans la langueur, (ils sont abattus et impuissants), et ils fuient avec vitesse de leurs forteresses closes (abandonnant tout au grand roi). D'autres autrem.

ÿ. 48. — ⁴⁶ Dans l'hébr. toute satisfaction, la récupération d'un droit quelconque est appelé une vengeance. — * Dans l'hébr. : ÿ. 47. Vive Jéhovah, et béni soit mon rocher (le Dieu qui est mon refuge) ! et que le Dieu de mon salut soit exalté !

ÿ. 48. C'est le Dieu puissant qui m'a donné vengeance, et il a fait parier les peuples sous moi (il me les a assujettis).

PSAUME XVIII (XIX).

Louange de Dieu par la nature et la révélation.

1. In finem, Psalmus David.
2. Cœli enarrant gloriam Dei, et opera manuum ejus annuntiat firmamentum.

3. Dies diei eructat verbum, et nox nocti indicat scientiam.

4. Non sunt loquelæ, neque sermones, quorum non audiantur voces eorum.

5. In omnem terram exivit sonus eorum : et in fines orbis terræ verba eorum.

6. In sole posuit tabernaculum suum : et ipse tanquam sponsus procedens de thalamo suo :

Exultavit ut gigas ad currendam viam,

7. a summo cœlo egressio ejus : Et occursum ejus usque ad summum ejus : nec est qui se abscondat a calore ejus.

1. Pour la fin, Psaume de David ¹.

2. Les cieux racontent la gloire de Dieu ², et le firmament publie les ouvrages de ses mains ³.

3. Le jour annonce au jour cette vérité, et la nuit en donne connaissance à la nuit ⁴.

4. Il n'y a point de langue, ni de langage, par qui leurs voix ne soient entendues ⁵.

5. Leur bruit ⁶ s'est répandu dans toute la terre ; et leurs paroles *se sont fait entendre* jusqu'aux extrémités du monde.

6. il a établi sa tente dans le soleil ⁷ ; et cet astre, semblable à un époux qui sort de sa chambre nuptiale, part plein d'ardeur pour courir, comme un géant, dans sa carrière ⁸.

7. Il part de l'extrémité du ciel, et il va jusqu'à l'autre extrémité ; et il n'y a personne qui se cache à sa chaleur ⁹.

ŷ. 1. — ¹ Dans l'hébr. : Au maître de musique, Psaume de David

ŷ. 2. — ² rendent témoignage de sa puissance et de sa sagesse.

³ L'immense voûte des cieux annonce quel est celui qui l'a faite. Dans le sens plus relevé on doit, selon saint Paul (*Rom. 10, 18.*), entendre par le firmament l'Eglise, par le ciel les Apôtres, par le soleil Jésus-Christ, comme étant le soleil de justice et l'auteur de la loi, dont l'éloge est compris dans les versets 8-12.

ŷ. 3. — ⁴ La nuit et le jour, sans cesse dans la nature éclate la voix des louanges de la puissance et de la sagesse de Dieu. — ⁵ Dans l'hébr. : Le jour annonce (eructat) au jour la parole (de la louange de Dieu), et la nuit apprend à la nuit la science (de louer Dieu).

ŷ. 4. — ⁶ Cette parole (verbum), qui retentit dans la nature, n'est pas une parole que l'on n'entende point ; ou, comme il y a point de langage que l'on n'entende, on entend pareillement cette parole. Comp. 1. *Cor. 14, 10.* — ⁷ Dans l'hébr. : Ils (les Cieux) n'ont point de langage, ils n'ont point de paroles, ils sont sans voix qui se fasse entendre ; ŷ. 5. et (cependant), leur bruit, etc.

ŷ. 5. — ⁸ du firmament et du ciel ; dans un sens plus relevé, de l'Eglise et des Apôtres. (*Rom. 10, 18.*)

ŷ. 6. — ⁹ Entendez : Il en a fait (du ciel) la tente du soleil, comme porte l'hébr. Les paroles ci-dessus, telles qu'elles se lisent dans notre Vulgate, sont, suivant les saints Pères une expression du grand mystère qui nous apprend que Dieu habite substantiellement dans Jésus-Christ (*Col. 2, 9.*). — ⁹ Dans l'hébr. litt. : Il a établi dans eux (dans les cieux) la tente du soleil.

⁸ Litt. : il tressaille comme un géant pour parcourir sa carrière, — il sort plein de force et d'ardeur, dès le matin.

ŷ. 7. — ⁹ Dans l'hébr. : et il n'est rien qui se dérobe à ses ardeurs. Le soleil, comme un géant infatigable, parcourt sa carrière de l'Orient à l'Occident. Eu outre, c'est là aussi un tableau de la vie terrestre de Jésus-Christ, et de toutes les âmes qui lui appartiennent. Il est né, il a crû, il a enseigné, il a souffert ; il est ressuscité, il est remonté aux cieux ; il a couru sans s'arrêter ni se reposer jamais dans sa route, dit saint Augustin.

8. La loi du Seigneur ¹⁰ est sans tache ¹¹; elle convertit les âmes ¹²: le témoignage du Seigneur est fidèle ¹³; il donne la sagesse aux peûts ¹⁴.

9. Les justices du Seigneur sont droites ¹⁵, elles font naître la joie dans les cœurs: le précepte du Seigneur est tout rempli de lumière, et il éclaire les yeux ¹⁶.

10. La crainte du Seigneur est sainte; elle subsiste dans tous les siècles: les jugements du Seigneur sont véritables et pleins de justice en eux-mêmes.

11. Ils sont plus désirables que l'abondance de l'or et des pierres précieuses, et plus doux que n'est le miel, et qu'un rayon de miel.

12. Aussi votre serviteur les garde avec soin ¹⁷: et en les gardant, il espère une grande récompense.

13. Qui est celui qui connaît ses fautes ¹⁸? Purifiez-moi de celles qui sont cachées en moi;

14. et préservez votre serviteur de la corruption des étrangers ¹⁹. Si je n'en suis point dominé, je serai alors sans tache, et purifié d'un très-grand péché ²⁰.

15. Alors les paroles de ma bouche vous seront agréables, aussi bien que la méditation de mon cœur, que je ferai toujours en votre présence ²¹. Seigneur, vous êtes mon aide et mon rédempteur.

8. Lex Domini immaculata convertens animas: testimonium Domini fidele, sapientiam præstans parvulis.

9. Justitiæ Domini rectæ, lætificantes corda: præceptum Domini lucidum, illuminans oculos.

10. Timor Domini sanctus, permanens in sæculum sæculi: judicia Domini vera, justificata in semetipsa.

11. Desiderabilia super aurum et lapidem pretiosum multum: et dulciora super mel et favum.

12. Etenim servus tuus custodit ea, in custodiendis illis retributio multa.

13. Delicta quis intelligit? ab occultis meis munda me:

14. et ab alienis parce servo tuo.

Si mei non fuerint dominati, tunc immaculatus ero: et emundabor a delicto maximo.

15. Et erunt ut complaceant eloquia oris mei: et meditatio cordis mei in conspectu tuo semper.

Domine adjutor meus, et redemptor meus.

ÿ. 8. — ¹⁰ Comme la nature, la loi ou la révélation divine publie d'une manière éclatante la gloire et la sagesse de Dieu. On peut aussi supposer que le Chantre sacré passe du soleil de la nature à la lumière de l'esprit, la loi.

¹¹ D'autres trad. : parfaite.

¹² D'autres trad. : soulage.

¹³ c'est-à-dire vrai et infaillible.

¹⁴ Comp. *Matth.* 11, 25.

ÿ. 9. — ¹⁵ Équitables. Toutes ces dénominations de justices, de jugements, de préceptes, puis de crainte, comprises dans ce verset et dans le suivant, signifient une même chose, à savoir la loi.

¹⁶ de l'esprit.

ÿ. 12. — ¹⁷ Dans l'hébr. : Car votre serviteur est récompensé par eux. — * D'autres trad. : de plus, votre serviteur est averti (éclairé) par eux, il y a dans leur observation une ample récompense.

ÿ. 13. — ¹⁸ Mais quel est celui qui, malgré toute l'attention qu'il apporte pour ne pas offenser Dieu, remarque tous ses péchés. — * Dans l'hébr. : ses erreurs, errata, ses fautes d'ignorance ou de fragilité.

ÿ. 14. — ¹⁹ Litt. : et épargnez votre serviteur à cause des étrangers; — au sujet des péchés d'autrui, que les autres ont commis à mon occasion. D'autres trad. l'hébr. : et épargnez votre serviteur pour ses péchés de propos délibéré. D'autres trad. : et préservez votre serviteur des superbes. — * C'est le sens de l'hébr.

²⁰ de l'orgueil (Aug.), qui est une suite du défaut de connaissance de soi-même.

ÿ. 15. — ²¹ D'autres trad. les versets 14. 15. d'après l'hébr. : Préservez en outre votre serviteur des superbes, ne permettez pas qu'ils dominent sur moi; alors je serai sans faute, et pur d'un grand crime. Puissent les discours de ma bouche trouver grâce devant vous, et les sentiments de mon cœur devant votre face! Jéhovah, vous êtes mon rocher et mon rédempteur.

PSAUME XIX (XX).

Bonheur au roi!

1. In finem, Psalmus David.
2. Exaudiat te Dominus in die tribulationis : protegat te nomen Dei Jacob.

3. Mittat tibi auxilium de sancto : et de Sion tueatur te.

4. Memor sit omnis sacrificii tui : et holocaustum tuum pingue fiat.

5. Tribuat tibi secundum cor tuum : et omne consilium tuum confirmet.

6. Lætabimur in salutari tuo : et in nomine Dei nostri magnificabimur.

7. Impleat Dominus omnes petitiones tuas : nunc cognovi quoniam salvum fecit Dominus CHRISTUM suum.

Exaudiet illum de cælo sancto suo : in potentatibus salus dexteræ ejus.

8. Hi in curribus, et hi in equis : nos autem in nomine Domini Dei nostri invocabimus.

9. Ipsi obligati sunt, et cecide-

1. Pour la fin, Psaume de David¹.

2. Que le Seigneur vous exauce dans le jour de l'affliction ; que le nom du Dieu de Jacob² vous protège.

3. Qu'il vous envoie du secours de son lieu saint³ ; et que de Sion⁴ il soit votre défenseur.

4. Qu'il se souvienne de tous vos sacrifices⁵, et que l'holocauste⁶ que vous lui offrez lui soit agréable⁷.

5. Qu'il vous accorde toutes choses selon votre cœur ; et qu'il accomplisse tous vos desseins.

6. Nous nous réjouissons de votre salut⁸, et nous nous glorifions dans le nom de notre Dieu⁹.

7. Que le Seigneur accomplisse toutes vos demandes : c'est présentement que j'ai connu que le Seigneur a sauvé son Christ¹⁰. Il l'exaucera du haut du ciel, qui est son sanctuaire ; le salut est un effet de la toute-puissance de sa droite¹¹.

8. Ceux-là se confient dans leurs chariots, et ceux-ci dans leurs chevaux¹² ; mais pour nous, nous aurons recours à l'invocation du nom du Seigneur notre Dieu.

9. Quant à eux, ils se sont trouvés liés¹³.

ÿ. 1. — ¹ Ce Psaume est une prière que le peuple adressa à Dieu en faveur du roi, vraisemblablement avant son départ pour quelque expédition. Le chrétien peut faire la même prière pour ses supérieurs et leurs besoins en général, et spécialement pour le père de la patrie et le père de la chrétienté. — * Dans l'hébr. le titre est : Au maître de musique, Psaume de David.

ÿ. 2. — ² c'est-à-dire le Dieu libérateur et redoutable ; car c'est sous ces rapports que Dieu s'était montré à Jacob.

ÿ. 3. — ³ de l'arche sainte de l'alliance, où Dieu était présent.

⁴ de la montagne sainte, où se trouvait le saint tabernacle et l'arche d'alliance.

ÿ. 4. — ⁵ D'autres trad. (selon l'hébr.) : de toutes vos oblations. Qu'il ait égard à vos sacrifices non sanglants. (Voy. 3. Moys. 2.).

⁶ L'holocauste était entièrement consumé par le feu sur l'autel. (Voyez 3. Moys. 1.).

⁷ Litt. : soit gras, c'est-à-dire agréable ; car plus les victimes étaient grasses, plus on les croyait agréables à Dieu.

ÿ. 6. — ⁸ du bonheur dont vous serez la source pour vous et pour nous.

⁹ du Dieu qui s'est révélé à nous.

ÿ. 7. — ¹⁰ Ferme espoir d'être exaucé ! Celui qui prie voit d'avance l'effet de sa prière, comme si déjà elle avait été exaucée.

¹¹ Dans l'hébr. : ... du ciel de sa sainteté, par les faits éclatants au moyen desquels sa droite sauve.

ÿ. 8. — ¹² dans leurs chariots de guerre et leur cavalerie.

ÿ. 9. — ¹³ Dans l'hébr. : ils ont été précipités, et ils sont tombés. — * ÿ. 10.

et ils sont tombés ; au lieu que nous nous sommes relevés, et nous avons été redressés.

10. Seigneur, sauvez le roi, et exaucez-nous au jour où nous vous aurons invoqué.

runt : nos autem surreximus et erecti sumus.

10. Domine salvum fac regem : et exaudi nos in die, qua invocaverimus te.

PSAUME XX (XXI).

*Cantique d'action de grâces de l'Eglise au sujet des victoires de Jésus-Christ, son roi*¹.

1. Pour la fin, Psaume de David².
2. Seigneur, le roi se réjouira dans votre force³, et il sera transporté de joie, à cause du salut que vous lui avez procuré⁴.
3. Vous lui avez accordé le désir de son cœur⁵; et vous ne l'avez point frustré de la demande de ses lèvres⁶.
4. Car vous l'avez prévenu de bénédictions et de douceur⁷; vous avez mis sur sa tête une couronne de pierres précieuses⁸.
5. Il vous a demandé la vie⁹, et les jours que vous lui avez accordés s'étendront dans tous les siècles des siècles.
6. Le salut que vous lui avez procuré est accompagné d'une grande gloire¹⁰; vous couvrirez sa tête de gloire, et lui donnerez une beauté admirable.
7. Car vous le comblerez de vos bénédic-

1. In finem Psalmus David.
2. Domine, in virtute tua lætabitur rex : et super salutare tuum exultabit vehementer.
3. Desiderium cordis ejus tribuisti ei : et voluntate labiorum ejus non fraudasti eum.
4. Quoniam prævenisti eum in benedictionibus dulcedinis : posuisti in capite ejus coronam de lapide pretioso.
5. Vitam petiit a te : et tribuisti ei longitudinem dierum in sæculum, et in sæculum sæculi.
6. Magna est gloria ejus in salutari tuo : gloriam et magnum decorem impones super eum.
7. Quoniam dabis eum in be-

Dans l'hébr. : Jéhovah, envoyez le salut ! ô roi ! (Jéhovah) nous exaucera le jour où nous l'invoquerons. — Le peuple s'adresse à Dieu et à son roi terrestre.

¹ Les anciens Juifs, de même que les saints Pères, ont entendu ce Psaume de Jésus-Christ. Cette interprétation a en outre pour elle plusieurs expressions, qui, dans leur sens propre, ne conviennent à aucun roi purement terrestre (ÿ. 7. 9-13.). Comme chaque chrétien règne avec Jésus-Christ, et est, dans l'ordre de la nature, un roi qui a le monde sous ses pieds, celui qui prie peut également se réjouir de la puissance que Dieu lui a donnée sur ses ennemis, et se faire pareillement l'application des autres expressions.

ÿ. 1. — ² Dans l'hébr. : Au maître de musique, Psaume de David. — Le Psaume précédent fut chanté lorsque le roi partait pour quelque expédition ; celui-ci le fut après son retour, pour remercier Dieu de la victoire qu'il lui avait accordée.

³ en tout temps ; car Jésus-Christ a régné, il règne et régnera éternellement.

⁴ de votre secours, de vos grâces en général.

ÿ. 3. — ⁵ Qu'est-ce que le chrétien désirera avec plus d'ardeur que l'union avec Dieu, principe de son bonheur ?

⁶ de ce qu'il a demandé dans sa prière.

ÿ. 4. — ⁷ ou par des bénédictions, preuves de votre amour. — * Dans l'hébr. : ... des bénédictions de votre bonté.

⁸ vous l'avez établi roi.

ÿ. 5. — ⁹ la vie terrestre.

ÿ. 6. — ¹⁰ Vos dons sont pour lui une grande gloire, l'environnent d'un grand éclat.

nedictionem in sæculum sæculi : lætificabis eum in gaudio cum vultu tuo.

8. Quoniam rex sperat in Domino : et in misericordia Altissimi non commovebitur.

9. Inveniatur manus tua omnibus inimicis tuis : dextera tua inveniatur omnes, qui te oderunt.

10. Pones eos ut clibanum ignis in tempore vultus tui : Dominus in ira sua conturbabit eos, et devorabit eos ignis.

11. Fructum eorum de terra perdes : et semen eorum a filiis hominum.

12. Quoniam declinaverunt in te mala ; cogitaverunt consilia, que non potuerunt stabilire.

13. Quoniam pones eos dorsum : in reliquiis tuis præparabis vultum eorum.

14. Exaltare, Domine, in virtute tua : cantabimus et psallemus virtutes tuas.

tions éternelles ¹¹ ; vous lui donnerez une joie parfaite, en lui montrant votre visage ¹²,

8. parce que le roi espère au Seigneur, et la miséricorde du Très-Haut le rendra inébranlable.

9. Que votre main ¹³ s'appesantisse sur tous vos ennemis. Que votre droite se fasse sentir à tous ceux qui vous haïssent.

10. Vous les embraserez comme un four ardent au temps où vous montrerez votre visage ¹⁴ ; la colère du Seigneur les jettera dans le trouble, et le feu les dévorera.

11. Vous exterminerez ¹⁵ leurs enfants ¹⁶ de dessus la terre, et leur race du milieu des hommes,

12. parce qu'ils ont travaillé à faire tomber les maux sur vous ; ils ont conçu des desseins qu'ils n'ont pu exécuter.

13. Car vous leur ferez tourner le dos ¹⁷, et vous disposerez leur visage à recevoir les coups qui vous restent ¹⁸.

14. Élevez-vous, Seigneur, en faisant paraître votre puissance. Nous chanterons et nous publierons par nos cantiques les merveilles de votre pouvoir.

ŷ. 7. — ¹¹ Vous ferez qu'il soit béni et qu'il bénisse (1. Moys. 12, 2. 3. 22, 18.). Vous le comblerez de bénédictions, et par lui vous bénirez aussi les autres.

¹² par votre regard favorable, et par la félicité dont il jouira près de vous.

ŷ. 9. — ¹³ O roi ! D'autres : O Dieu ! — * Dans l'hébr. : que votre main trouve tous vos etc.

ŷ. 10. ¹⁴ Vous les livrez au feu, lorsque vous apparaissez pour le jugement. D'autres : au temps de votre colère.

ŷ. 11. — ¹⁵ O roi ! — en punition des maux qu'ils ont voulu vous faire. (ŷ. 12.).

¹⁶ Litt. : leur fruit, c'est-à-dire leurs enfants.

ŷ. 13. — ¹⁷ Vous ferez qu'ils tournent le dos ; vous les mettez en fuite. Selon d'autres : vous les ferez succomber. D'autres autrement.

¹⁸ D'autres trad. : vous conserverez dans ceux que vous laisserez survivre leur visage. — Vous conserverez dans les restes du peuple juif les traits nationaux de la figure. D'autres : vous leur conserverez la vie (l'existence), afin de les punir dans toute la suite des siècles du déicide dont ils se sont rendus coupables dans la personne de Jésus-Christ. D'autres autrement. Dans l'hébr. : le dos, vous viserez avec vos cordes (votre arc) contre leur visage. — * En même temps que vous les mettez en fuite, vous les percerez de vos traits.

PSAUME XXI (XXII).

Souffrances du Messie et son règne ¹.

1. Pour la fin, Psaume de David, pour le secours du matin ².

2. O Dieu ! ô mon Dieu ! jetez sur moi vos regards. Pourquoi m'avez-vous abandonné ³ ? Les cris de mes péchés sont cause que le salut est bien éloigné de moi ⁴.

3. Mon Dieu, je crierai pendant le jour, et vous ne m'exaucerez pas ; je crierai pendant la nuit, et l'on ne me l'imputera point à folie ⁵.

1. In finem pro susceptione matutina, Psalmus David.

2. Deus, Deus meus respice in me : quare me dereliquisti ? longe a salute mea verba delictorum meorum.

3. Deus meus clamabo per diem, et non exaudies : et nocte, et non ad insipientiam mihi.

¹ Les anciens Juifs ont reconnu que c'est le Messie qui parle dans le Psaume qui suit, et c'est ce que confirment les témoignages exprès et formels des Apôtres (*Jean*, 19, 24. — *Hébr.* 2, 11. 12.) et de Jésus-Christ lui-même (*Matth.* 27, 46. *Marc*, 15, 34.), de même que tout le contenu du Psaume, qui ne peut s'appliquer ni à David, ni à un autre patient dont il soit fait mention dans l'histoire du peuple d'Israël, à moins que l'on ne fasse aux mots la violence la plus manifeste, tandis qu'il est dans un accord parfait avec toutes les circonstances de la vie et de la passion de Jésus-Christ. — * Les Juifs et les rationalistes, pour détruire la preuve qui résulte de ce Psaume en faveur de la foi chrétienne, ont voulu en faire l'application soit à David ou à quelqu'autre roi d'Israël, soit à quelque prophète, ou enfin à tout le peuple de Dieu gémissant sous l'oppression de ses ennemis. Mais la multiplicité et la contradiction même de leurs hypothèses en démontrent la futilité. (*Voy.* la note ci-dessus et *Isaïe*, 53. note 1.).

ŷ. 1. — ² (*Voy.* *Ps.* 4, 1.) Les mots « pour le secours du matin » signifient, suivant les Interprètes : prière de Jésus-Christ à l'effet d'obtenir assistance de son Père céleste au jour de sa mort, c'est-à-dire à l'aurore de sa glorieuse résurrection. Dans l'hébr. : Au maître de musique, à l'apparition de l'aurore (Psaume de David), c'est-à-dire que le maître de musique fasse chanter ce cantique dans le temple à l'apparition de l'aurore ; ce qui est très-juste : car toutes les prophéties sont comme une aurore divine, qui a précédé le soleil de justice. D'autres autrem.

ŷ. 2. — ³ Ainsi se plaignit Jésus en croix (*Matth.* 27, 46.). Ayant voulu endurer tous les genres de tourments, même le tourment de l'âme le plus cruel, le sentiment du délaissement de la part de Dieu, il arriva que sa nature divine retira à la nature humaine toute consolation, et l'abandonna à ses souffrances. Or, de là résulta pour le divin Patient le plus grand de tous les tourments, le tourment connu sous le nom d'abandon de Dieu, et dont les âmes vraiment saintes seules se font une idée (*Jérôm.*, *Théod.*) — * Les mots : « jetez sur moi vos regards » ne sont pas dans l'hébreu.

⁴ D'autres trad. : Le cri de mes péchés éloigne mon salut. Mes péchés arrêtent ma délivrance. Quels péchés avait Jésus ? — Il a fait de nos péchés ses propres péchés (*Jean*, 1, 29.), afin de pouvoir en subir le châtement : car il a été couvert de blessures à cause de nos iniquités, broyé à cause de nos crimes (*Isaï.* 53. 2. *Cor.* 5, 21.). Jésus se plaint par conséquent ici au nom de toute l'humanité coupable. Dans l'hébr. : Les paroles de mon rugissement sont loin de mon salut (de mon secours), c'est-à-dire j'ai beau crier, mon secours est dans un grand éloignement.

ŷ. 3. — ⁵ Le jour et la nuit est mis pour toujours. D'autres trad. : ... la nuit, et sans qu'il y ait de ma faute (je ne serai pas exaucé). D'autres trad. : ... la nuit, et je ne le ferai point comme un trait de folie (mais pour mon salut). D'autres : ... la nuit, et ne sera-ce point en vain pour moi ? Et cette dernière manière de traduire a pour elle l'hébreu, qui porte : pendant la nuit, et je n'aurai point de repos.

4. Tu autem in sancto habitas, Laus Israel.

5. In te speraverunt patres nostri : speraverunt, et liberasti eos.

6. Ad te clamaverunt, et salvi facti sunt : in te speraverunt, et non sunt confusi.

7. Ego autem sum vermis, et non homo : opprobrium hominum, et abjectio plebis.

8. Omnes videntes me, deriserunt me : locuti sunt labiis, et moverunt caput.

9. Speravit in Domino, eripiat eum : salvum faciat eum, quoniam vult eum.

10. Quoniam tu es, qui extraxisti me de ventre : spes mea ab uberibus matris meæ.

11. In te projectus sum ex utero : de ventre matris meæ Deus meus es tu,

12. ne discesseris a me : Quoniam tribulatio proxima est : quoniam non est qui adjuvet.

13. Circumdederunt me vituli multi : tauri pingues obsederunt me.

14. Aperuerunt super me os

4. Pour vous, vous habitez dans le lieu saint ⁶, vous qui êtes la louange d'Israël ⁷.

5. Nos pères ont espéré en vous ; ils ont espéré, et vous les avez délivrés.

6. Ils ont crié vers vous, et ils ont été sauvés ; ils ont espéré en vous, et ils n'ont point été confondus.

7. Mais pour moi, je suis un ver de terre, et non un homme ⁸ ; je suis l'opprobre des hommes, et le rebut du peuple.

8. Tous ceux qui me voyaient se sont moqués de moi ; ils en ont parlé avec outrage ⁹, et ils ont branlé la tête ¹⁰.

9. Il a espéré au Seigneur : que le Seigneur le délivre ; qu'il le sauve, s'il est vrai qu'il l'aime.

10. Il est vrai que c'est vous qui m'avez tiré du ventre de ma mère, et que vous avez été mon espérance dès le temps que je suçais ses mamelles ¹¹.

11. Je me jetai entre vos mains au sortir de son sein ¹² ; vous avez été mon Dieu, dès que j'ai quitté les entrailles de ma mère.

12. Ne vous retirez pas de moi, parce que l'affliction approche, parce qu'il n'y a personne qui m'assiste.

13. Un grand nombre de jeunes bœufs ¹³ m'ont environné, des taureaux gras m'ont assiégé ¹⁴.

14. Ils ont ouvert leur bouche pour me

ⲗ. 4. — ⁶ d'où est toujours venu le secours, et d'où viendra encore présentement la rédemption, à savoir la rédemption du genre humain, non la rédemption de la mort.

⁷ Littéralement : louange d'Israël ; vous qui êtes l'objet des louanges d'Israël. — * Dans l'hébr. le verset porte : Pour vous, ô saint (ô Dieu saint !), qui habitez les louanges d'Israël (dans le sanctuaire, où Israël célèbre vos louanges) ; ⲗ. 5. nos pères, etc.

ⲗ. 7. — ⁸ Et c'est pourquoi j'ai un grand besoin de secours ! La version chaldaïque porte : je suis un ver impuissant, je porte les faiblesses des hommes, je suis l'opprobre du peuple. — * ⲗ. 4. — ⁹ Jésus-Christ, quoique fils de Dieu, était aussi fils de l'homme ; il était vraisemblablement par sa mère, selon sa nature humaine, de la race d'Abraham et le rejeton de David. Il a donc pu en représentant à son Père céleste l'abandon où il le laissait, en appeler aux secours que ses pères selon la chair avaient reçus de lui.

ⲗ. 8. — ⁹ Litt. : ils en ont parlé de leurs lèvres ; ils ont remué, tendu les lèvres, expression de moquerie. Ps. 34, 21. Job, 16, 11. — * Dans l'hébr. : ils ont ouvert leurs lèvres. — C'est le sens de la note.

¹⁰ Litt. : et ils ont agité leur tête en manière de dérision (Voy. Matth. 27, 39.), et cependant ils disaient ce qui suit.

ⲗ. 10. — ¹¹ dès ma plus tendre enfance. D'autres trad. l'hébr. : qui m'avez fait reposer sans inquiétude sur le sein de ma mère.

ⲗ. 11. — ¹² Litt. : J'ai été jeté sur vous du ventre de ma mère, — entièrement et absolument abandonné à vous ; ou je suis entièrement et absolument abandonné à vous. Voy. Ps. 70, 6.

ⲗ. 13. — ¹³ Dans l'hébr. : de forts taureaux.

¹⁴ Images d'eunemis puissants, des grands prêtres et des soldats païens. Dans l'hébr. : environné, des taureaux de Basan m'ont assiégé. — Le Basan est une contrée à l'orient du Jourdain, riche en pâturages, où étaient élevés des taureaux sauvages d'une force remarquable.

dévorer, comme un lion ravissant et rugissant.

15. Je me suis répandu comme l'eau ¹⁵, et tous mes os se sont déplacés ¹⁶. Mon cœur, au milieu de mes entrailles, a été semblable à la cire qui se fond ¹⁷.

16. Toute ma force s'est desséchée comme la terre qui est cuite au feu, et ma langue est demeurée attachée à mon palais; et vous m'avez conduit jusqu'à la poussière du tombeau ¹⁸.

17. Car un grand nombre de chiens m'ont environné; une assemblée de personnes remplies de malice m'a assiégé. Ils ont percé mes mains et mes pieds ¹⁹;

sum, sicut leo rapiens et rugiens;

15. Sicut aqua effusus sum: e dispersa sunt omnia ossa mea.

Factum est cor meum tanquam cera liquescens in medio ventris mei.

16. Aruit tanquam testa virtus mea, et lingua mea adhæsit faucibus meis: et in pulverem mortis deduxisti me.

17. Quoniam circumdederunt me canes multi: concilium malignantium obsedit me.

Foderunt manus meas et pedes meos:

ÿ. 15. — ¹⁵ C'est-à-dire mes forces se sont évanouies, comme une masse d'eau qui s'écoule, qui est sans consistance, ainsi qu'il est plus au long expliqué dans ce qui suit.

¹⁶ déboîtés de leurs jointures, comme il arrive d'ordinaire dans le crucifiement.

¹⁷ Figure de l'angoisse et de la crainte. Voy. 2. Rois, 17, 10.

ÿ. 16. — ¹⁸ vous m'avez conduit jusqu'au bord du tombeau.

ÿ. 17. — ¹⁹ Relativement à ce texte fameux, il y a accord non-seulement entre les anciens traducteurs, qui nous expriment dans leurs versions soit le même sens, soit un sens analogue, mais encore parmi les plus célèbres exégètes et interprètes des temps modernes, qui conviennent que les termes hébreux, quelque leçon qu'on adopte d'ailleurs, peuvent avoir, dans leur sens littéral, la même signification. Le Prophète retrace une à une les circonstances du crucifiement du Sauveur. — * Les Septante, antérieurs à Jésus-Christ, ont traduit: ἄρουζαν χεῖράς μου καὶ πόδας μου, ils ont creusé (percé) mes pieds et mes mains; Aquila, qui déserta la foi chrétienne, pour passer au judaïsme, et qui vivait au deuxième siècle ἄσχυραν, foderunt, ils ont couvert d'ignominie; Symmaque, contemporain d'Aquila, et de samaritain devenu chétien, puis ébionite: vincerunt, ils ont lié, leçon que porte aussi le syriaque. D'où il suit que, si les anciens ont fait dériver le mot hébreu de différentes racines, ils ont du moins tous lu dans les manuscrits qu'ils avaient entre les mains un verbe, et non un substantif, et un verbe à la troisième personne du pluriel.

Nous venons de dire que les anciens ont pu faire dériver le mot du texte primitif de racines différentes. Pour voir maintenant combien cette différence est peu de chose, il suffit d'une simple observation. Les deux racines hébraïques auxquelles les anciens ont pu rapporter le mot du texte, sont: פָּרַח et פָּרַח (Karah et Kour), qui, à la troisième personne du pluriel, font également: פָּרְחוּ Karou. Reste à déterminer leur signification. Or, Glaire dit avec raison dans son lexique hébraïque, que le verbe Kour aussi bien que Karah signifie uniquement *fodere, perfodere*, creuser, percer, et que l'on ne doit point ajouter foi à ceux qui prétendent que l'arabe פָּרַח (Kour) veut dire: lier, grotter. Admettons cependant que le verbe ait deux significations, celle de lier, et celle de percer, et il est toujours évident que le choix de l'une plutôt que de l'autre, dans une version, dépend uniquement de la manière de voir de l'interprète. Donc פָּרַח (Karou) a été la vraie leçon connue des anciens, et ils n'en ont point connu d'autre.

Arrivons au texte même, c'est-à-dire à l'hébreu. Nous observerons d'abord que, d'après les règles les moins contestées de la langue, les mêmes verbes פָּרַח, פָּרַח, Karah, Kour, peuvent, sans changer de signification, prendre un aleph ou a épenthétique ou additionnel, et affecter les formes: פָּאָרַח (Kahra) פָּאָרַח (Khour), ou à la troisième personne du pluriel: פָּאָרְחוּ (Kaarou).

Quelle est maintenant la vraie leçon du texte considéré en lui-même, tel que

18. dinumeraverunt omnia ossa mea.

Ipsi vero consideraverunt et insexerunt me.

19. diviserunt sibi vestimenta mea, et super vestem meam miserunt sortem.

20. Tu autem Domine ne elongaveris auxilium tuum a me : ad defensionem meam conspice.

21. Erue a framea Deus animam meam : et de manu canis unicum meam.

22. Salva me ex ore leonis : et a cornibus unicornium humilitatem meam.

18. et ils ont compté tous mes os²⁰. Ils ont pris plaisir à me regarder et à me considérer²¹ :

19. ils ont partagé entre eux mes habits et ils ont jeté le sort sur ma robe²². *Jean*, 10, 23, 24.

20. Mais pour vous, Seigneur, n'éloignez point de moi votre assistance; appliquez-vous à me défendre²³.

21. Délivrez, ô mon Dieu, mon âme de l'épée²⁴, et de la puissance du chien, mon âme qui est mon unique²⁵.

22. Sauvez-moi de la gueule du lion, et des cornes des licornes dans cet état d'humiliation où je suis²⁶.

nous l'avons? Les manuscrits hébreux, en nombre presque infini, qu'on a compulsés, offrent quatre leçons : פִּאֲרִי, Kaari, ut leo, comme un lion; פִּאֲרֵי, Kaarei, fidentes, perçants; פָּרוּ וְ פִּאֲרוּ, (Kaarou), et Karou) foderunt, ils ont percé, ou bien encore selon quelques-uns, dont l'opinion paraît peu fondée, vinxerunt, ils ont lié. Voilà l'état du texte. Les bibles imprimées portent généralement פִּאֲרֵי, Kâari, ut leo, comme un lion; mais les notes marginales rappellent les autres manières de lire.

Cela posé, si, d'une part, on remarque combien insensible est la différence qu'il y a entre פִּאֲרֵי, פִּאֲרִי, פִּאֲרוּ, (Kaari, Kaarei, et Kaarou) et פָּרוּ, (Karou), et d'autre part que dans une multitude de passages du texte hébreu, l'iod (י) se trouve pour le Vaou (ו), faute ou substitution que les copistes ont pu faire d'autant plus aisément, que ces deux lettres ont plus d'analogie entre elles; si, enfin, on fait réflexion, que la leçon foderunt, ils ont percé, non-seulement rentre très-bien dans le contexte et la suite de ses idées, mais s'accorde parfaitement avec les règles de la grammaire, tandis que la leçon : ut leo, comme un lion, fait une violence manifeste au texte, et, en outre, est contraire à toutes les règles de la grammaire, et suppose sous-entendues des prépositions qui ne se sous-entendent jamais en régime; on sera bien forcé de convenir que la vraie leçon est celle des anciens, et que, par conséquent, la Vulgate, qui reproduit les Septante, représente ici le vrai sens du texte primitif.

Ajoutons que même le פִּאֲרֵי, Kaari, selon la leçon des juifs modernes, peut être pris comme participe au pluriel de פָּרוּ, d'après l'analogie de la langue arabe.

ÿ. 18. — ²⁰ C'est-à-dire ils pouvaient compter, parce qu'ils avaient étendu mon corps avec violence sur la croix. Dans l'hébr. : J'ai compté tous mes os.

²¹ Dans l'hébr. : ils m'ont considéré et regardé avec satisfaction.

ÿ. 19. — ²² Que le chrétien, au sujet de ces passages, rappelle à son souvenir la situation du Sauveur, et s'approprie, par la vivacité de sa foi, les souffrances qu'il endura; ou bien encore, qu'il se souvienne de ses propres souffrances, et qu'il les offre au Père céleste avec amour et confiance, en union avec celles de Jésus-Christ.

ÿ. 20. — ²³ que votre regard favorable me protège contre mes ennemis, en sorte qu'ils ne me traitent point avec plus de rigueur que ne l'a réglé votre volonté. Dans l'hébr. : ne vous éloignez point de moi; vous qui êtes ma force, hâtez-vous de me secourir.

ÿ. 21. — ²⁴ L'épée est mise en général pour la violence. Délivrez-moi de la violence de mes ennemis, si cependant telle est votre volonté.

²⁵ Litt. : ... et de la main du chien, mon unique, — mon âme délaissée, et aussi non unique, qui est ce que j'ai de plus cher; car l'homme n'a rien de plus cher que son âme. Le chien est une figure pour des ennemis animés du désir de la vengeance.

ÿ. 22. — ²⁶ Protégez-moi dans mon abaissement. D'autres, au lieu de licorne,

23. Je ferai connaître votre nom ²⁷ à mes frères ²⁸; je publierai vos louanges au milieu de l'assemblée ²⁹. *Hébr.* 2, 12.

24. Vous qui craignez le Seigneur, louez-le; glorifiez-le, vous tous qui êtes la race de Jacob ³⁰.

25. Qu'il soit craint par toute la postérité d'Israël, parce qu'il n'a point méprisé ni dédaigné l'humble supplication du pauvre, et qu'il n'a point détourné de moi son visage; mais qu'il m'a exaucé lorsque je criais vers lui.

26. Vous serez le sujet de mes louanges ³¹ dans une grande assemblée ³²; je rendrai mes vœux à Dieu ³³ en présence de ceux qui le craignent.

27. Les pauvres ³⁴ mangeront ³⁵, et ils seront rassasiés; et ceux qui cherchent le Seigneur le loueront ³⁶; leurs cœurs vivront dans toute l'éternité ³⁷.

23. Narrabo nomen tuum fratribus meis : in medio ecclesie laudabo te.

24. Qui timetis Dominum laudate eum : universum semen Jacob glorificate eum :

25. Timeat eum omne semen Israel : quoniam non sprexit, neque desepxit deprecationem pauperis :

Nec avertit faciem suam a me : et cum clamarem ad eum exaudivit me.

26. Apud te laus mea in ecclesia magna : vota mea reddam in conspectu timentium eum.

27. Edent pauperes, et saturabuntur : et laudabunt Dominum qui requirunt eum : vivent corda eorum in sæculum sæculi.

traduisent par oryx, espèce de chèvre sauvage, dangereuse, ayant des cornes hautes et aiguës. D'autres par buffles. (Voy. 4. *Moys.* 23, 22. *Job*, 29, 9). Dans l'hébr. : et délivrez-moi des rhinocéros. A partir de ce verset le divin suppliant passe de la prière à la confiance qu'il sera exaucé, et que ses tourments auront une fin, et il fait connaître ce qu'il fera en reconnaissance de sa délivrance.

ÿ. 23. — ²⁷ Je ferai connaître ce que vous êtes, et je travaillerai à répandre la connaissance de Dieu. Ce n'est que par Jésus que les hommes ont appris à connaître Dieu en sa qualité de Père, et à l'aimer. *Jean*, 17, 3.

²⁸ C'est là le doux nom que Jésus donne aux hommes après qu'il a consommé son œuvre, et que par ce moyen ils sont devenus les enfants de Dieu. *Matth.* 28, 10. *Jean*, 20, 17. *Gal.* 4, 5.

²⁹ au milieu de laquelle je suis présent.

ÿ. 24. — ³⁰ Vous israélites, qui êtes les prémices de la nouvelle Eglise, fondée par le Christ!

ÿ. 26. — ³¹ Litt. : En vous sera ma louange dans etc. — Dans l'hébr. : ex te, de te, c'est-à-dire je vous louerai etc.

³² dans l'Eglise de Dieu formée des juifs et des gentils.

³³ proprement les sacrifices que j'ai voués, selon la signification du mot hébreu (3. *Moys.* 7, 16. 22, 18. 4. *Moys.* 29, 39. 5. *Moys.* 12, 6.), signification qu'il doit avoir ici, ainsi qu'on le voit par ce qui suit, où (ÿ. 27.) il est parlé d'un repas fraternel, qui était toujours suivi de quelque sacrifice promis par vœu, et même d'un sacrifice offert en actions de grâces (Voy. *Ps.* 60, 9. 115, 14-18). Dans ces sacrifices les parties grasses de la victime étaient consumées par le feu sur l'autel; le reste, après qu'on avait prélevé la portion qui revenait au prêtre, était servi dans des repas sacrés, auxquels les pauvres et les indigents, quels qu'ils fussent, participaient. Ces repas, disent saint Augustin et saint Jérôme, ne marquent pas autre chose que l'adorable sacrifice de la messe, où Jésus-Christ s'offre chaque jour, par les mains des prêtres, à son Père qui est dans le ciel, afin de reconnaître de la manière la plus parfaite sa divine majesté, et de rendre une infinie action de grâces pour les bienfaits infinis dont Dieu le Père comble les hommes rachetés.

ÿ. 27. — ³⁴ Ainsi sont désignés les membres de la nouvelle Eglise (*Matth.* 5, 3. 6. *Luc.* 12, 32. 4. 18.). Ce repas exige surtout la pauvreté d'esprit, parce qu'il n'y a que cœur humble qui abaisse et fasse ployer son intelligence devant ce mystère.

³⁵ Le sacrifice d'action de grâces (la sainte messe) est en même temps un banquet (l'Eucharistie).

³⁶ Ils seront rassasiés, étant rassasiés ils seront heureux, et la félicité dont ils jouiront les portera à louer Dieu au sujet de toutes les merveilles de la grâce, que Dieu opère en eux.

³⁷ Tel est l'effet merveilleux de ce banquet sacré, que non-seulement il sert à l'âme d'aliment pour la vie éternelle, mais qu'il dépose encore dans nos corps,

28. Reminiscentur et convertentur ad Dominum universi fines terræ :

Et adorabunt in conspectu ejus universæ familiæ gentium.

29. Quoniam Domini est regnum : et ipse dominabitur gentium.

30. Manducaverunt et adoraverunt omnes pingues terræ : in conspectu ejus cadent omnes qui descendent in terram.

31. Et anima mea illi vivet : et semen meum serviet ipsi.

32. Annuntiabitur Domino generatio ventura : et annuntiabunt cæli justitiam ejus populo qui nascetur, quem fecit Dominus.

28. Toutes les extrémités de la terre se souviendront et se convertiront au Seigneur ³⁸; et tous les peuples différents des nations seront dans l'adoration en sa présence.

29. Parce que le règne *et la souveraineté* est au Seigneur, et que c'est lui qui régnera sur les nations ³⁹.

30. Tous ceux qui se sont engraisés des biens de la terre ⁴⁰, ont mangé et ont adoré; tous ceux qui descendent dans la terre ⁴¹, tomberont en sa présence.

31. Et mon âme vivra pour lui ⁴², et ma race le servira.

32. La postérité qui doit venir sera déclarée appartenir au Seigneur ⁴³; et les cieus annonceront sa justice au peuple qui doit naître ⁴⁴, qui a été fait par le Seigneur ⁴⁵.

ainsi que l'enseigne Jésus-Christ (*Jean*, 6, 55.) le germe d'un corps glorieux et immortel.

ÿ. 28. — ³⁸ Tous les peuples de la terre se souviendront de la révélation primitive, dont ils se sont éloignés pour passer au culte des idoles, et reviendront au Seigneur.

ÿ. 29. — ³⁹ Il faut que toute l'humanité soit assujettie à la domination du Seigneur, et lui soit de nouveau dévouée.

ÿ. 30. — ⁴⁰ c'est-à-dire les riches. Les riches eux-mêmes, dans ce nouveau royaume, ne seront plus des contempteurs de Dieu, mais ses adorateurs. Les expressions « manger et adorer » marquent l'usage réglé par la crainte de Dieu des dons et des richesses qu'on a reçus de lui. Il est aussi, selon saint Cyprien, fait allusion à l'adorable sacrifice, qui sert d'aliment, et qui en même temps est l'objet de nos adorations.

⁴¹ c'est-à-dire tous les mortels. D'autres trad. d'après l'hébr. : tous ceux qui sont courbés vers la terre; les pauvres.

ÿ. 31. — ⁴² D'autres rapportent ces mots à ce qui précède, et trad. l'hébr. : Et ils (les pauvres) ne prolongeront point leur vie. Suivant une autre leçon, qui a pour elle les témoins du plus grand poids, et qui s'accorde avec la version latine, on traduit : Et mon âme, qu'il a ranimée pour lui (tombera aussi à terre). — * Dans l'hébr. le ÿ. 30 porte : Tous les gras (les opulents) de la terre mangeront et se prosterneront; devant lui tomberont tous ceux qui descendent dans la poussière; et il n'a point conservé la vie de son âme. — Peut-être la conjonction *et*, pourrait-elle signifier comme dans d'autres endroits, *parce que*, et le sens serait :.... dans la poussière, parce qu'il n'a point conservé etc., ce qui entendu de Jésus-Christ, est parfaitement juste.

ÿ. 32. — ⁴³ D'autres trad. : La génération à venir recevra son nom du Seigneur; — les générations futures seront appelées chrétiennes, du nom de Christ. (*Act.* 11, 26.). Selon l'hébr. : Le Seigneur sera publié dans la génération à venir.

⁴⁴ Dans l'hébr. : ils viendront, et ils annonceront sa justice; suivant les saints Pères, les apôtres annonceront etc.

⁴⁵ au peuple régénéré. D'autres :.... qui doit naître. Il a bien fait toutes choses. — * Dans l'hébr. :.... sa justice au peuple qui naîtra, parce qu'il a déployé sa puissance. Le mot « cieus » n'est pas dans l'hébreu.

PSAUME XXII (XXIII).

Le Seigneur est un pasteur, et il prend soin de ceux qui sont à lui.¹

1. Psaume de David. C'est le Seigneur qui me conduit¹; rien ne pourra me manquer.

2. Il m'a établi dans un lieu abondant en pâturages. Il m'a élevé auprès d'une eau fortifiante²;

3. il a fait revenir mon âme³. Il m'a conduit par les sentiers de la justice, pour la gloire de son nom⁴.

4. Car quand même je marcherais au milieu de l'ombre de la mort⁵, je ne craindrai aucuns maux, parce que vous êtes avec moi. Votre verge et votre bâton ont été pour moi le sujet d'une grande consolation⁶.

5. Vous avez préparé une table devant moi contre ceux qui me persécutent⁷. Vous avez oint ma tête avec l'huile⁸. Que mon calice, qui a la force d'enivrer, est admirable⁹!

1. Psalmus David.

Dominus regit me, et nihil mihi deerit :

2. in loco pascuæ ibi me collocavit.

Super aquam refectionis educavit me :

3. animam meam convertit.

Deduxit me super semitas justitiæ, propter nomen suum.

4. Nam, et si ambulavero in medio umbræ mortis, non timebo mala : quoniam tu mecum es.

Virga tua, et baculus tuus, ipsa me consolata sunt.

5. Parasti in conspectu meo mensam, adversus eos, qui tribulant me.

Impinguasti in oleo caput meum : et calix meus inebrians quam præclarus est!

ÿ. 1. —¹ Dans l'hébr. : Le Seigneur est mon pasteur. Le Chantre sacré compare Dieu à un pasteur qui est plein de sollicitude pour tous les besoins de son troupeau. Dieu ne nous fournit pas seulement ce qui est nécessaire à nos besoins temporels, il nous donne encore, comme notre nourriture et notre aliment, sa parole et sa grâce.

ÿ. 2. —² par les torrents de ses consolations. Voy. *Jean*, 4, 10. 7, 38. — * D'autres trad. l'hébr. : Il me fera coucher dans des pâturages couverts de gazon, il me conduira vers des eaux paisibles.

ÿ. 3. —³ comme un bon pasteur, qui ramène au bercail la brebis égarée.

⁴ pour lui-même, ou parce que c'est le Dieu qui prend soin de tout, qui protège et délivre; en effet Jéhova est le Dieu libérateur. (Voy. *Tob.* 13. note 8. *Comp. Ps.* 24, 11. 30, 4. *Isaïe*, 43, 22. 25.).

ÿ. 4. —⁵ au milieu des dangers de la mort du corps et de l'âme. — * Dans l'hébr. : dans les vallées couvertes de l'ombre de la mort, — d'une ombre très-épaisse.

⁶ Litt. : sont ce qui m'a consolé, — ou qui me console; votre houlette, votre conduite, est le sujet de ma consolation, de mon espérance. Saint Jérôme distingue entre la verge et le bâton, et il croit que le bâton marque le devoir de la vigilance, et la verge celui de la correction dont il faut user envers les brebis.

ÿ. 5. —⁷ Comme un hôte empressé, vous m'avez préparé un festin en dépit de mes ennemis, qui, pour ainsi dire, m'épient sans pouvoir troubler mon bonheur. Suivant saint Cyprien, saint Ambroise et d'autres, par cette table il faut entendre la table du Seigneur, à laquelle nous prenons des forces contre nos mauvais penchants, nos tentations et tous les ennemis de notre salut.

⁸ C'était l'usage, dans les festins, de répandre des parfums sur les convives. (Voy. *Luc*, 7, 46. *Amos*, 6, 6). Dans le sens spirituel ceci s'entend de l'onction de la grâce par le Saint-Esprit.

⁹ Le calice rempli d'un vin excellent et fortifiant ne manque pas dans ce festin. Souvent Dieu enivre ses serviteurs de joie et de délices dès ce monde même. —

* Dans l'hébr. :.... avec de l'huile, mon calice est exubérant.

6. Et misericordia tua subsequetur me omnibus diebus vitæ meæ :

7. Et ut inhabitem in domo Domini, in longitudinem dierum.

6. Et votre miséricorde me suivra tous les jours de ma vie ¹⁰,

7. afin que j'habite très-longtemps ¹¹ dans la maison du Seigneur.

PSAUME XXIII (XXIV).

Entrée du Dieu de gloire dans son sanctuaire.

1. Prima sabbati, Psalmus David.

Domini est terra, et plenitudo ejus : orbis terrarum, et universi qui habitant in eo.

2. Quia ipse super maria fundavit eum : et super flumina præparavit eum.

3. Quis ascendet in montem Domini? aut quis stabit in loco sancto ejus?

4. Innocens manibus et mundo corde, qui non accepit in vano animam suam, nec juravit in dolo proximo suo.

5. Hic accipiet benedictionem a Domino : et misericordiam a Deo salutari suo.

1. Le premier jour de la semaine ¹, Psaume de David ². La terre et tout ce qu'elle renferme ³ est au Seigneur; le globe de la terre ⁴ et tous ceux qui l'habitent sont à lui, 1. *Cor.* 10, 26.

2. parce que c'est lui qui l'a fondée au-dessus des mers ⁵, et qui l'a établie au-dessus des fleuves ⁶.

3. Qui est-ce qui montera sur la montagne du Seigneur? ou qui est-ce qui s'arrêtera dans son lieu saint ⁷?

4. Celui dont les mains sont innocentes, et dont le cœur est pur ⁸; qui n'a pas reçu son âme en vain ⁹, ni fait un serment trompeur à son prochain.

5. C'est celui-là qui recevra du Seigneur la bénédiction, et *qui obtiendra* miséricorde de Dieu, son Sauveur.

ŷ. 6. — ¹⁰ Votre grâce prévient ma volonté, elle l'accompagne et accomplit avec elle toutes mes bonnes actions. La grâce de Dieu, dit saint Augustin, prévient l'homme, afin qu'il veuille, et elle accompagne ensuite sa volonté, afin qu'il ne veuille point en vain. — * Dans l'hébr. : Assurément votre bonté et votre miséricorde me poursuivront tous les jours de ma vie.

ŷ. 7. — ¹¹ Litt. : durant la longueur des jours, — c'est-à-dire pour l'éternité.

ŷ. 1. — ¹ C'est-à-dire pour être chanté le premier jour de la semaine, qui répond à votre dimanche. — * Les mots « le premier jour de la semaine » ne se lisent pas dans l'hébr., qui porte seulement : Psaume de David.

² dont voici le sujet : Le Seigneur, créateur de la terre (ŷ. 1. 2.), devant qui le juste seul est digne de paraître (3-6), entre dans le sanctuaire (le saint tabernacle) dressé sur le mont Sion (2. *Rois*, 6. 1. *Par.* 15.) (7-10.). Suivant le sentiment commun des saints Pères, le psaume se rapporte en même temps à l'entrée de Jésus-Christ dans le ciel.

³ ce qui habite sur elle.

⁴ la terre.

ŷ. 2. — ⁵ sur les eaux souterraines, qui sont en jonction avec l'Océan (1. *Moy.* 7, 11.). D'autres trad. : à côté des mers.

⁶ sur les mêmes cours d'eau souterrains, ou à côté des fleuves. — * Dans l'hébr. litt. : qui l'a fondé sur les mers, et affermi sur les fleuves. — Les hommes ne bâtissent que sur la terre ferme; Dieu a établi les fondements de l'univers sur les mers et sur les fleuves : preuve éclatante de sa toute-puissance.

ŷ. 3. — ⁷ dans le sanctuaire de Dieu, dans le ciel. C'est le saint tabernacle qui est ici désigné dans le sens prochain, mais il faut entendre en même temps, dans le sens le plus éloigné, le royaume de Dieu et le ciel.

ŷ. 4. — ⁸ dont les sentiments et les actions sont purs.

⁹ qui ne soupire point après les choses vaines, mais après les vrais biens (Aug.) — * Dans l'hébr. litt. : qui n'a point pris son âme en vain; — qui n'a point juré en vain par son âme; allusion à 2. *Moy.* 20, 7.

6. Telle est la race ¹⁰ de ceux qui le cherchent, de ceux qui cherchent la face du Dieu de Jacob.

7. Levez vos portes, ô princes ¹¹ ! et vous, portes éternelles ¹², levez-vous, afin de laisser entrer le roi de gloire ¹³.

8. Qui est ce roi de gloire ? Le Seigneur *qui est fort* et puissant, le Seigneur *qui est puissant* dans les combats.

9. Levez vos portes, ô princes ! et vous, portes éternelles, levez-vous, afin de laisser entrer le roi de gloire.

10. Qui est ce roi de gloire ? Le Seigneur des puissances est lui-même ce roi de gloire.

6. Hæc est generatio quærentium eum, quærentium faciem Dei Jacob.

7. Attollite portas principes vestras, et elevamini portæ æternales : et introibit rex gloriæ.

8. Quis est iste rex gloriæ ? Dominus fortis et potens : Dominus potens in prælio.

9. Attollite portas principes vestras, et elevamini portæ æternales : et introibit rex gloriæ.

10. Quis est iste rex gloriæ ? Dominus virtutum ipse est rex gloriæ.

PSAUME XXIV (XXV).

Prière pour obtenir du secours et le pardon de ses péchés ¹.

1. Pour la fin, Psaume de David ². J'ai élevé mon âme vers vous, Seigneur ;

2. Je mets ma confiance en vous, mon Dieu ; ne permettez pas que je tombe dans la confusion,

3. ni que mes ennemis se moquent de moi ; car tous ceux qui vous attendent avec patience, ne seront point confondus ³.

4. Que ceux-là soient couverts de confusion qui commettent l'iniquité ⁴. Montrez-

1. In finem, Psalmus David.

Ad te Domine levavi animam meam :

2. Deus meus in te confido, non erubescam :

3. Neque irrideant me inimici mei : etenim universi, qui sustinent te, non confundentur.

4. Confundantur omnes iniqui agentes supervacue.

ÿ. 6. — ¹⁰ C'est la race de ceux qui agissent ainsi. — * Dans l'hébr. selon quelques-uns : qui le cherchent ; ceux qui cherchent votre face (ô Dieu), sont Jacob ; — de vrais enfants de Jacob.

ÿ. 7. — ¹¹ Vous, chefs du temple (du saint tabernacle), ouvrez ses portes. Dans le sens plus relevé : Ouvrez, ô anges ! les portes de l'éternité au Fils de Dieu, qui rentre triomphant dans le ciel. Ainsi tous les SS. Pères et l'Eglise dans sa liturgie. Suivant une autre leçon, celle du texte hébreu : Elevez vos têtes, ô portes (élevez-vous et élargissez-vous) !

¹² Ce qui marque en même temps de fortes portes.

¹³ qui est lui-même glorieux, et qui communique sa gloire aux autres. — * Le ÿ. 9 est une répétition du ÿ. 7, et il offre entre la Vulgate et l'hébreu la même différence de leçon : « Elevez vos têtes, ô portes ! levez-vous, portes éternelles etc. »

¹ * Ce psaume est le premier de ceux qu'on nomme *acrostiches*, à cause que, dans la langue originale, chaque verset commence par une lettre de l'alphabet. Cet artifice de composition se remarque encore, outre ce psaume et les psaumes (selon l'hébr.) 34. 37. 111. 112. 119. 145., dans le chap. 31. des Proverbes, depuis le ÿ. 14, et dans toutes les Lamentations de Jérémie, le dernier chap. excepté. On ignore la vraie raison de ce genre de composition, dans lequel l'ordre alphabétique n'est pas d'ailleurs tellement observé, que l'auteur sacré ne se permette quelques inversions ou omissions. Les psaumes alphabétiques sont en général moraux.

ÿ. 1. — ² Dans l'hébr. le titre est simplement : De David (sous-entendu : psaume).

ÿ. 3. — ³ Dans toutes vos afflictions, vos tentations, vos besoins et vos peines, espérez donc en Dieu avec une patience soutenue par la foi.

ÿ. 4. — ⁴ D'autres ajoutent : sans cause. D'autres : avec un vain orgueil. Dans

Vias tuas Domine demonstra mihi : et semitas tuas edoce me.

5. Dirige me in veritate tua, et doce me : quia tu es Deus salvator meus, et te sustinui tota die.

6. Reminiscere miserationum tuarum Domine, et misericordiarum tuarum, quæ a sæculo sunt.

7. Delicta juventutis mee, et ignorantias meas ne memineris.

Secundum misericordiam tuam memento mei tu : propter bonitatem tuam Domine.

8. Dulcis et rectus Dominus : propter hoc legem dabit delinquentibus in via.

9. Diriget mansuetos in iudicio : docebit mites vias suas.

10. Universæ viæ Domini, misericordia et veritas, requirentibus testamentum ejus et testimonia ejus.

11. Propter nomen tuum Domine propitiaberis peccato meo : multum est enim.

12. Quis est homo qui timet Dominum ? legem statuit ei in via, quam elegit.

13. Anima ejus in bonis demorabitur : et semen ejus hereditabit terram.

moi, Seigneur, vos voies⁵, et enseignez-moi vos sentiers.

5. Conduisez-moi dans la voie de votre vérité⁶, et instruisez-moi, parce que vous êtes le Dieu mon Sauveur, et que je vous ai attendu avec constance durant tout le jour⁷.

6. Souvenez-vous de vos bontés, Seigneur, et de vos miséricordes que vous avez fait paraître de tout temps.

7. Ne vous souvenez point des fautes de ma jeunesse⁸, ni de mes ignorances⁹. Souvenez-vous de moi selon votre miséricorde, Seigneur, à cause de votre bonté.

8. Le Seigneur est plein de douceur et de droiture ; c'est pour cela qu'il donnera à ceux qui pèchent la loi qu'ils doivent suivre dans la voie¹⁰.

9. Il conduira dans la justice¹¹ ceux qui sont dociles ; il enseignera ses voies à ceux qui sont doux.

10. Toutes les voies du Seigneur sont miséricorde et vérité¹¹, pour ceux qui recherchent son alliance et ses préceptes¹³.

11. Vous me pardonnerez mon péché, Seigneur, pour la gloire de votre nom ; vous me le pardonnerez, parce qu'il est grand¹⁴.

12. Qui est l'homme qui craint le Seigneur¹⁵ ? Il lui a établi une loi dans la voie qu'il a choisie¹⁶.

13. Son âme demeurera paisiblement dans la jouissance des biens¹⁷, et sa race aura la terre en héritage¹⁸.

l'hébr. : que tous les traîtres, les apostats pervers, soient etc. Sur les ennemis dans les psaumes voy. Ps. 17, note 39. de même que 2. Esdr. 4. note 2.

⁵ vos commandements.

ŷ. 5. — ⁶ par votre vérité, vos enseignements.

⁷ Durant tout le cours de ma vie j'ai espéré avec patience en l'accomplissement de vos promesses.

ŷ. 7. — ⁸ D'autres trad. : de mon enfance.

⁹ Dans l'hébr. : de mes transgressions.

ŷ. 8. — ¹⁰ il apprendra aux pécheurs, qui se sont écartés de la voie, ce qu'ils ont à faire pour revenir à lui.

ŷ. 9. — ¹¹ Litt. : dans le jugement, — dans la justice. D'après l'hébr. : Il dirigera les affligés dans le jugement (dans le droit sentier).

ŷ. 10. — ¹² toutes les conduites du Seigneur sont une preuve de sa grâce et de sa fidélité, c'est-à-dire de l'accomplissement de ses promesses. (Voy. Ps. 25, 3).

¹³ Litt. : et ses témoignages : — qui honorent sa religion et ses préceptes, et en font la règle de leur conduite.

ŷ. 11. — ¹⁴ Ps. 22. note 4.

ŷ. 12. — ¹⁵ Quel est le bonheur de l'homme, qui craint Dieu ? La réponse suit ŷ. 13.

¹⁶ A cet homme pénétré de sa crainte, Dieu a donné des prescriptions pour le diriger dans la conduite qu'il doit tenir. D'autres traduisent l'hébr. : Quel est l'homme qui craint Dieu ? Il (Dieu) lui montrera la voie qu'il doit choisir.

ŷ. 13. — ¹⁷ sera comblé de biens temporels et spirituels ; car celui qui cherche le royaume de Dieu reçoit par surcroît tout ce qui est nécessaire à ses besoins temporels (Matth. 6, 33).

¹⁸ sera heureuse dans le pays. Voy. 3. Moys. 26, 4. 5. Moys. 4, 1. 40.

14. Le Seigneur est le ferme appui¹⁹ de ceux qui le craignent; et il leur fera connaître son testament²⁰.

15. Mes yeux sont toujours élevés vers le Seigneur, parce que c'est lui qui retirera mes pieds du piège²¹.

16. Jetez vos regards sur moi, et ayez compassion de l'état où vous me voyez, car je suis seul et pauvre.

17. Les afflictions se sont multipliées au fond de mon cœur; délivrez-moi des nécessités où je suis réduit.

18. Regardez l'état si humilié et si pénible où je me trouve²², et remettez-moi tous mes péchés.

19. Jetez les yeux sur mes ennemis, sur leur multitude, et sur la haine injuste qu'ils me portent. *Jean*, 15, 25.

20. Gardez mon âme, et me délivrez; ne permettez pas que je rougisse après avoir espéré en vous.

21. Les innocents et ceux dont le cœur est droit, sont demeurés attachés à moi²³, parce que je vous ai attendu avec patience.

22. Délivrez Israël²⁴, mon Dieu, de tous ses sujets d'affliction.

14. Firmamentum est Dominus timentibus eum : et testamentum ipsius ut manifestetur illis.

15. Oculi mei semper ad Dominum : quoniam ipse evellet de laqueo pedes meos.

16. Respice in me, et miserere mei : quia unicus et pauper sum ego.

17. Tribulationes cordis mei multiplicatae sunt : de necessitatibus meis erue me.

18. Vide humilitatem meam, et laborem meum : et dimitte universa delicta mea.

19. Respice inimicos meos quoniam multiplicati sunt, et odio iniquo oderunt me.

20. Custodi animam meam, et erue me : non erubescam quoniam speravi in te.

21. Innocentes et recti adhæserunt mihi : qui suslinui te.

22. Libera Deus Israel, ex omnibus tribulationibus suis.

PSAUME XXV (XXVI).

Protestation de son innocence. Prière pour obtenir d'être délivré de la corruption du siècle.

1. Pour la fin, Psaume de David¹. Jugez-moi², Seigneur, parce que j'ai marché dans mon innocence³, et qu'ayant mis mon espérance dans le Seigneur, je ne serai point affaibli⁴.

1. In finem, Psalmus David.
Judica me, Domine, quoniam ego in innocentia mea ingressus sum : et in Domino sperans non infirmabor.

ÿ. 14. — ¹⁹ Litt. : un fondement, — un ferme appui. Dans l'hébr. : l'ami familial.

²⁰ D'autres traduisent : et son alliance est qu'il se révèle à eux, — qu'il se fasse connaître. *Jean*, 17, 3. Dans l'hébr. : et il leur fait connaître son alliance.

ÿ. 15. — ²¹ du péril de pécher. Lors même que le monde et satan l'environnent de leurs pièges, l'homme qui craint Dieu, en s'aidant de la vigilance et de la prière, espère toujours dans le secours de Dieu.

ÿ. 18. — ²² Litt. : mon humilité, — l'état d'humiliation et de misère où je me trouve.

ÿ. 21. — ²³ D'autres traduisent l'hébr. : Que mon innocence et ma droiture me protègent.

ÿ. 22. — ²⁴ votre peuple élu, présentement les chrétiens.

ÿ. 1. — ¹ * Dans l'hébr. simplement : De David (sous-entendu psalme).

² Rendez-moi justice.

³ avec sincérité devant Dieu (2. *Rois*, 15, 11.) David pouvait tenir ce langage sans pour cela se dire exempt de tout péché.

⁴ dans le zèle à me conserver exempt de reproche et dans le service de Dieu. Dans l'hébr. : je ne chancellerai pas, — je ne tomberai pas.

2. Proba me Domine, et tenta
me : ure renes meos et cor meum.

3. Quoniam misericordia tua
ante oculos meos est : et compla-
cui in veritate tua.

4. Non sedi cum concilio vani-
tatis : et cum iniqua gerentibus
non introibo.

5. Odivi ecclesiam malignan-
tium : et cum impiis non sededo.

6. Lavabo inter innocentes ma-
nus meas : et circumdabo altare
tuum Domine :

7. Ut audiam vocem laudis, et
enarrem universa mirabilia tua.

8. Domine dilexi decorem do-
mus tuæ, et locum habitationis
gloriæ tuæ.

9. Ne perdas cum impiis Deus
animam meam, et cum viris san-
guinum vitam meam :

10. In quorum manibus iniqui-
tates sunt : dextera eorum repleta
est muneribus.

11. Ego autem in innocentia
mea ingressus sum : redime me,
et miserere mei.

12. Pes meus stetit in directo :
in ecclesiis benedicam te Domine.

2. Eprouvez-moi, Seigneur, et sondez-
moi⁵ ; brûlez mes reins et mon cœur⁶,

3. parce que votre miséricorde est devant
mes yeux, et que je trouve ma joie dans
votre vérité.

4. Je ne me suis point assis dans l'assem-
blée de la vanité⁷, et je n'entrerai point dans
le lieu où sont ceux qui commettent l'iniquité⁸.

5. Je hais l'assemblée des personnes rem-
plies de malignité ; et je ne m'assièrai point
avec les impies.

6. Je laverai mes mains dans la compa-
gnie des innocents⁹ ; et je me tiendrai, Sei-
gneur, autour de votre autel¹⁰,

7. afin que j'entende la voix de *vos* louan-
ges¹¹, et que je raconte *moi-même* toutes
vos merveilles.

8. Seigneur, j'ai aimé la beauté de votre
maison¹², et le lieu où habite votre gloire.

9. Ne perdez pas, ô *mon* Dieu ! mon âme
avec les impies, ni ma vie avec les hommes
qui sont sanguinaires,

10. de qui les mains sont *toutes* souillées
d'iniquité, et dont la droite est remplie de
présents¹³.

11. Car pour moi j'ai marché dans mon
innocence. Daignez me racheter et avoir
pitié de moi¹⁴.

12. Mon pied est demeuré ferme dans la
droiture ; je vous bénirai, Seigneur, dans les
assemblées¹⁵.

§. 2. — ⁵ Soumettez-moi à l'épreuve. (Voy. Ps. 16, 3).

⁶ éprouvez tout y trouvera quelque perversité. C'est une protestation de son innocence (relativement aux fautes graves) et de sa droiture. (Voy. Ps. 7, 10)

§. 4. — ⁷ au milieu des hommes vains, trompeurs.

⁸ Dans l'hébr. : et je ne marcherai point avec ceux qui sont dissimulés, — arti-
ficiels.

§. 6. — ⁹ Je laverai mes mains avec les innocents (hébr. : dans l'innocence), afin
de protester par-là que je suis digne de prier et d'offrir des sacrifices. Les juifs se
lavaient les mains avant la prière et les sacrifices (Jérôm.).

¹⁰ Dans ces dispositions d'innocence, j'environnerai (je me tiendrai autour de)
votre autel, et j'offrirai mon sacrifice.

§. 7. — ¹¹ que je ferai moi-même retentir, m'unissant aux chœurs des Lévites,
qui, pendant l'oblation des sacrifices, chantaient de saints cantiques. — * Dans
l'hébr. : afin que je fasse entendre etc. C'est le sens de la note.

§. 8. — ¹² de votre saint tabernacle, qui, pour votre honneur, a été orné à grands
frais et avec magnificence. — * Dans l'hébr. : J'ai aimé la demeure de votre maison.

§. 10. — ¹³ qui se sont laissés corrompre pour l'asservissement des innocents.
— * Dans l'hébr. : de qui les mains sont pleines de fraude, et dont la droite etc.

§. 11. — ¹⁴ En parlant de son innocence, David n'entend point une pureté sans
tache, parfaite, mais seulement une innocence relative, comparativement aux fautes de
ses ennemis, et par rapport à la sincérité de son zèle dans le service de Dieu ; en effet,
qu'il n'ait point eu la prétention de s'attribuer une pureté sans tache, c'est ce qu'on
voit assez clairement par l'aveu qu'il fait lui-même de son indignité (Voy. Ps. 24,
7, 18). Il ne se reposait point non plus sur son innocence, mais il espérait seule-
ment autant que peut espérer une bonne conscience.

§. 12. — ¹⁵ D'autres traduisent l'hébr., §. 11 et 12 : Pour moi, je marcherai...
mon pied demeurera ferme etc.

PSAUME XXVI (XXVII).

Confiance en Dieu. Désir impatient de paraître devant lui.

1. Psaume de David, avant qu'il fût oint¹.
Le Seigneur est ma lumière et mon salut :
qui est-ce que je craindrai ? Le Seigneur est
le défenseur de ma vie : qui pourra me
faire trembler ?

2. Lorsque ceux qui me veulent perdre
sont près de fondre sur moi pour dévorer
ma chair², ces mêmes ennemis, qui me
persécutent *le plus*, ont été affaiblis et sont
tombés.

3. Quand des armées seraient campées
contre moi, mon cœur n'en serait point ef-
frayé. Quand une armée s'élèverait contre
moi, j'espérerais au milieu même du com-
bat³.

4. J'ai demandé au Seigneur une seule
chose, et je la rechercherai *uniquement* :
c'est d'habiter dans la maison du Seigneur
tous les jours de ma vie⁴, afin que je con-
fesse les délices du Seigneur⁵, et que je
considère son temple⁶.

5. Car il m'a caché dans son tabernacle ;
il m'a protégé au jour de l'affliction dans le
secret de son tabernacle⁷.

6. Il m'a élevé sur la pierre⁸, et dès

1. Psalmus David priusquam
liniretur.

Dominus illuminatio mea, et
salus mea, quem timebo ?

Dominus protector vitæ meæ, a
quo trepidabo ?

2. Dum appropriant super me
nocentes, ut edant carnes meas :

Qui tribulant me inimici mei,
ipsi infirmati sunt et ceciderunt.

3. Si consistant adversum me
castra, non timebit cor meum.

Si exurgat adversum me præ-
lium, in hoc ego sperabo.

4. Unam petii a Domino, hanc
requiram, ut inhabitem in domo

Domini omnibus diebus vitæ meæ :

Ut videam voluptatem Domini,
et visitem templum ejus.

5. Quoniam abscondit me in
tabernaculo suo : in die malorum
proxit me in abscondito taber-
naculi sui.

6. In petra exaltavit me : et

ŷ. 1. — ¹ Quelques-uns entendent le premier sacre. (1. *Rois*, 16.) ; d'autres le second (1. *Rois*, 2, 4.) ; d'autres le troisième (2. *Rois*, 5, 3.). — * Dans l'hébr. : De David (sous-entendu Psaume).

ŷ. 2. — ² Litt. : Lorsque les malfaiteurs... Lorsque, comme des bêtes féroces, ils s'élancent sur moi.

ŷ. 3. — ³ Je mettrais ma confiance dans le secours de Dieu. La pureté de conscience soutient et anime l'espérance.

ŷ. 4. — ⁴ En butte aux persécutions de Saül, David, avant son second sacre, se voyait dans la nécessité de mener une vie errante, et il ne pouvait, dans cette position, jouir du bonheur d'être toujours près du saint tabernacle, et de le visiter souvent. Comp. 1. *Rois*, 26, 19. D'autres, sans rapporter ce qui est ici marqué à la vie fugitive de David, établissent la liaison comme il suit : Puissé-je toujours habiter près d'un Dieu aussi secourable que vous l'êtes (ŷ. 1-3.) !

⁵ La beauté, les amabilités du Seigneur ; les rites sacrés et les cérémonies pleines de sens du culte de Dieu.

⁶ Sur le temple. (Voy. *Ps.* 5, note 11).

ŷ. 5. — ⁷ car c'est auprès de lui, dans le saint tabernacle, que j'ai trouvé protection ; c'est là que je me suis caché dans tous mes dangers, et c'est là encore qu'il me mettra en sûreté à l'avenir. — * Dans l'hébr. : dans sa tente au jour mauvais ; il m'a caché dans le secret de son tabernacle.

ŷ. 6. — ⁸ Il m'a mis en un lieu sûr, inaccessible à mes ennemis. D'autres trad. les versets 4-6 : Je demande au Seigneur une seule chose... qu'il me cache... me protégé... m'élève...

nunc exaltavit caput meum super inimicos meos.

Circuivi, et immolavi in tabernaculo ejus hostiam vociferationis : cantabo, et psallum dicam Domino.

7. Exaudi Domine vocem meam, qua clamavi ad te : miserere mei, et exaudi me.

8. Tibi dixit cor meum, exquisivit te facies mea : faciem tuam Domine requiram.

9. Ne avertas faciem tuam a me : ne declines in ira a servo tuo.

Adjutor meus esto : ne derelinquas me, neque despicias me Deus salutaris meus.

10. Quoniam pater meus, et mater mea, dereliquerunt me : Dominus autem assumpsit me.

11. Legem pone mihi Domine in via tua : et dirige me in semitam rectam propter inimicos meos.

12. Ne tradideris me in animas tribulantium me : quoniam insurrexerunt in me testes iniqui, et mentita est iniquitas sibi.

13. Credo videre bona Domini in terra viventium.

14. Expecta Dominum, viriliter age : et confortetur cor tuum, et sustine Dominum.

maintenant il a élevé ma tête au-dessus de mes ennemis⁹. J'ai fait plusieurs tours¹⁰, et j'ai immolé dans son tabernacle une hostie avec des cris de joie ; je chanterai et je ferai retentir des hymnes à *la gloire du Seigneur*.

7. Exaucez, Seigneur, la voix par laquelle j'ai crié vers vous ; ayez pitié de moi, et exaucez-moi.

8. Mon cœur vous a dit : Mes yeux vous ont cherché¹¹ ; je chercherai, Seigneur, votre visage¹².

9. Ne détournez pas de moi votre face, et ne vous retirez point de votre serviteur dans votre colère. Soyez mon aide ; ne m'abandonnez point, et ne me méprisez pas, ô Dieu mon Sauveur !

10. Car mon père et ma mère m'ont abandonné¹³, mais le Seigneur s'est chargé de moi.

11. Prescrivez-moi, Seigneur, la loi *que je dois suivre* dans votre voie¹⁴, et daignez, à cause de mes ennemis, me conduire dans le droit sentier.

12. Ne me livrez pas à la volonté de ceux qui m'affligent, parce que des témoins d'iniquité se sont élevés contre moi¹⁵ ; mais l'iniquité a menti contre elle-même¹⁶.

13. Je crois¹⁷ voir *un jour* les biens du Seigneur, dans la terre des vivants¹⁸.

14. Attends le Seigneur ; agis avec courage : que ton cœur prenne une nouvelle force ; et sois ferme dans l'attente du Seigneur¹⁹.

⁹ Maintenant il m'a non-seulement délivré de mes ennemis, mais il me les a encore assujettis.

¹⁰ autour de l'autel pendant les sacrifices. Dans l'hébr. : Et dès maintenant ma tête est élevée au-dessus de mes ennemis autour de moi, et j'offrirai dans son tabernacle des sacrifices accompagnés du retentissement des trompettes, et je chanterai et célébrerai au son des instruments les louanges de Dieu.

ÿ. 8. — ¹¹ votre présence sur l'arche sainte. (Voy. Ps. 23, 6. 2. Moys. 23, 17).

¹² Dans l'hébr. le verset porte : Mon cœur s'est souvenu de votre parole : Cherchez ma face ; c'est pourquoi je chercherai, Seigneur, votre face.

ÿ. 10. — ¹³ c'est-à-dire mes plus proches parents, pour lesquels le père et la mère sont mis ici. (Comp. Zach. 13, 3.)

ÿ. 11. — ¹⁴ Seigneur, enseignez-moi votre voie, soyez mon guide. — * Dans l'hébr. — Enseignez-moi, ô Dieu ! votre voie.

ÿ. 12. — ¹⁵ au temps de la persécution de Saül : peut-être s'élèveront-ils encore contre moi.

¹⁶ s'est nui à elle-même par ses mensonges. Dans l'hébr. : ... contre moi, et ils ont souillé la violence. — * Litt. : ... des témoins de mensonge... et chacun d'eux a souillé, etc.

ÿ. 13. — ¹⁷ et j'espère.

¹⁸ sur la terre, qui est ainsi désignée (Isaï. 53, 8. Ps. 51, 7. 114, 9.) ; et en même temps dans l'autre vie.

ÿ. 14. — ¹⁹ Le Chantre sacré s'excite lui-même à la patience et à la constance.

PSAUME XXVII (XXVIII).

Prière pour obtenir du secours. Confiance qu'elle sera exaucée.

1. Psaume de David. Je crierai vers vous, Seigneur; ne gardez pas le silence à mon égard, ô mon Dieu! de peur que si vous refusiez de me répondre, je ne sois semblable à ceux qui descendent dans la fosse ¹.

2. Exaucez, Seigneur, la voix de mon humble supplication, lorsque je vous prie, lorsque j'élève mes mains vers votre saint temple ².

3. Ne m'entraînez pas avec les pécheurs, et ne me perdez pas avec ceux qui commettent l'iniquité ³, qui parlent de paix avec leur prochain, et qui, dans leurs cœurs, ne pensent qu'à faire du mal.

4. Rendez-leur selon leurs œuvres, et selon la malignité de leurs desseins. Traitez-les selon que les œuvres de leurs mains le méritent; et donnez-leur la récompense qui leur est due ⁴;

5. Car ils n'ont pas compris les ouvrages du Seigneur ⁵, ni les œuvres de ses mains ⁶; vous les détruisez, et vous ne les rétablirez plus ⁷.

6. Que le Seigneur soit béni, parce qu'il a exaucé la voix de mon humble supplication.

7. Le Seigneur est mon aide et mon protecteur; mon cœur a mis en lui son espé-

1. Psalmus ipsi David.

Ad te Domine clamabo, Deus meus ne sileas a me : ne quando taceas a me, et assimilabor descendentibus in lacum.

2. Exaudi Domine vocem deprecationis meae dum oro ad te : dum extollo manus meas ad templum sanctum tuum.

3. Ne simul trahas me cum peccatoribus : et cum operantibus iniquitatem ne perdas me :

Qui loquuntur pacem cum proximo suo, mala autem in cordibus eorum.

4. Da illis secundum opera eorum, et secundum nequitiam ad inventionum ipsorum.

Secundum opera manuum eorum tribue illis : redde retributionem eorum ipsis.

5. Quoniam non intellexerunt opera Domini, et in opera manuum ejus destrues illos, et non aedificabis eos.

6. Benedictus Dominus : quoniam exaudivit vocem deprecationis meae.

7. Dominus adjutor meus, et protector meus : in ipso spera-

ÿ. 1. — ¹ Ne vous détournez pas de moi sans me répondre, comme si j'étais descendu dans le tombeau et voué à l'éternelle damnation, où la prière n'est plus exaucée. — Dans l'hébr. le titre est : De David (sous-entendu Psaume).

ÿ. 2. — ² Dans l'hébr. : vers votre Saint des Saints. Les Hébreux, en priant, se tournent vers le temple; on peut cependant aussi entendre par le temple le ciel (3. *Rois*, 8, 22.).

ÿ. 3. — ³ Ne permettez pas que je meure de la mort des pécheurs, surtout des hypocrites. Les pécheurs meurent d'une mort effective et absolue, même quant au corps; car quoique leurs corps doivent ressusciter, ils ne ressusciteront que pour les tourments éternels. Au contraire, la mort de celui qui meurt en état de grâce, n'est qu'un passage à une vie meilleure, où l'âme et le corps seront glorifiés. (Voy. *Apoc.* 20, 4. 5. 6).

ÿ. 4. — ⁴ C'est moins là un souhait qu'une prédiction, que l'Esprit saint a inspirée au Chantre sacré, afin de remettre devant les yeux des impies le jugement rigoureux, qui infailliblement sera prononcé contre eux, s'ils ne se convertissent. (Comp. aussi *Esdr.* 4. note 2).

ÿ. 5. — ⁵ sa visite miséricordieuse, l'appel mille fois répété de sa grâce. (Voyez *Luc.* 19, 41. 42).

⁶ Ils ne l'ont point reconnu dans les œuvres de la nature sensible.

⁷ Litt. : et ne les édifiez point, — vous livrez le pécheur à la mort, sans espoir de délivrance.

vit cor meum, et adjutus sum.

Et refloruit caro mea : et ex voluntate mea confitebor ei.

8. Dominus fortitudo plebis suæ : et protector salvationum christi sui est.

9. Salvum fac populum tuum Domine, et benedic hereditati tuæ : et rege eos, et extolle illos usque in æternum.

rance, et j'ai été secouru. Ma chair a reflorui⁸; c'est pourquoi je le louerai de tout mon cœur⁹.

8. Le Seigneur est la force de son peuple, et le protecteur qui sauve son christ¹⁰.

9. Sauvez, Seigneur, votre peuple, et bénissez votre héritage¹¹; conduisez-les¹², et élevez-les jusque dans l'éternité¹³.

PSAUME XXVIII (XXIX).

Les sept tonnerres, la voix sept fois répétée de la grâce de Dieu.

1. Psalmus David, in consummatione tabernaculi.

Afferte Domino filii Dei : afferte Domino filios arietum.

2. Afferte Domino gloriam et honorem, afferte Domino gloriam nomini ejus : adorare Dominum in atrio sancto ejus.

1. Psaume de David, pour l'achèvement (ou la consommation) du tabernacle¹. Apportez au Seigneur, enfants de Dieu², apportez au Seigneur les petits des bœliers³.

2. Rendez au Seigneur la gloire et l'honneur; rendez au Seigneur la gloire due à son nom⁴. Adorez le Seigneur à l'entrée de son tabernacle⁵.

ŷ. 7. — ⁸ Ma vie reflorira — renouvelée, embellie, — dans la lumière de sa grâce, principe de ma glorification.

⁹ Je l'en louerai et remercierai. Dans l'hébr. : secouru; et mon cœur tressaillira, et je le confesserai par mes cantiques.

ŷ. 8. — ¹⁰ D'autres traduisent simplement : ... qui sauve son Christ; — et tous ceux qui s'attachent à l'oint du Seigneur, — qui sont chrétiens, c'est-à-dire oints avec lui.

ŷ. 9. — ¹¹ Le peuple qui est votre possession. (5. *Moy.* 9, 29.).

¹² conduisez-les, prenant soin d'eux, comme un pasteur. (Voy. *Ps.* 22. 1.)

¹³ glorifiez-les éternellement. D'autres : portez-les, soutenez-les.

ŷ. 1. — ¹ David fit construire un nouveau tabernacle pour l'arche d'alliance (1. *Par.* 15, 1.). Ce fut vraisemblablement, à s'en tenir à ce titre, qui est emprunté de la version grecque, — * l'hébr. porte seulement : Psaume de David, — après la construction du tabernacle, qu'il chanta ce psaume pour y célébrer les mystères du tabernacle spirituel, de l'Eglise, dont le tabernacle terrestre, que fit dresser David, n'était qu'une figure. Le Chantre sacré y exalte d'abord, dans le sens prochain, la majesté et la puissance de la voix de Dieu (du tonnerre) dans la nature, mais il entend aussi, dans le sens plus éloigné, la magnificence et la puissance de la voix de Dieu dans le royaume de la grâce (dans l'Eglise); car comme toute la nature est une image de sa divine loi, la majesté et la puissance du tonnerre, telles qu'elles sont décrites dans ce psaume, peuvent bien aussi être considérées comme une image de la vertu et de la magnificence de la parole divine.

² Par là sont désignés tout à la fois les anges (*Ps.* 88, 7.) et les hommes (*Ps.* 81, 6.). Le Chantre sacré exhorte tous les saints à louer Dieu au sujet de sa gloire, qu'il fait éclater dans la nature et dans le règne de sa grâce.

³ en général des victimes et des offrandes. L'addition «apportez... des bœliers» n'est pas dans l'hébreu.

ŷ. 2. — ⁴ au Seigneur, selon qu'il est nommé, connu; selon qu'il s'est révélé et a fait éclater sa gloire. — * Dans l'hébr. : Rendez au Seigneur la gloire et la force (reconnaissez qu'il est glorieux et puissant); rendez etc.

⁵ Litt. : dans son saint parvis. — Les laïques ne pouvaient se rassembler, pour adorer Dieu, que dans le parvis du tabernacle et du temple. Le parvis est mis ici en général pour le lieu des assemblées. On trad. l'hébr. : ... le Seigneur dans une sainte magnificence. — * parés de vos vêtements les plus beaux.

3. La voix du Seigneur a retenti sur les eaux⁶; le Dieu de majesté a tonné; le Seigneur s'est fait entendre sur une grande abondance d'eaux⁷.

4. La voix du Seigneur est accompagnée de force; la voix du Seigneur est pleine de magnificence⁸.

5. La voix du Seigneur brise les cèdres; car le Seigneur brisera les cèdres du Liban⁹,

6. et il les mettra en pièces aussi aisément que si c'étaient de jeunes taureaux du Liban¹⁰, ou les petits chéris des licornes¹¹.

7. La voix du Seigneur fait jaillir les flammes et les feux¹².

8. La voix du Seigneur ébranle le désert¹³; car le Seigneur remuera et agitera le désert de Cadès¹⁴.

9. La voix du Seigneur prépare les cerfs¹⁵;

3. Vox Domini super aquas, Deus majestatis intonuit : Dominus super aquas multas.

4. Vox Domini in virtute : vox Domini in magnificentia.

5. Vox Domini confringentis cedros : et confringet Dominus cedros Libani :

6. Et comminuet eas tanquam vitulum Libani : et dilectus quemadmodum filius unicornium.

7. Vox Domini intercedentis flammam ignis :

8. Vox Domini concutientis desertum : et commovebit Dominus desertum Cades.

9. Vox Domini præparantis cer-

ÿ. 3. — ⁶ sur les nuages chargés d'eau (comp. *Ps.* 17, 12. 103, 3.). Dieu fait retentir son tonnerre au-dessus des nuées.

⁷ Suivant les SS. Pères, le tonnerre du Seigneur est, dans le sens le plus élevé, la parole puissante de sa grâce. L'éclat sept fois répété du tonnerre, tel qu'il est décrit ÿ. 3-9, offre une analogie qu'il n'est pas difficile de saisir, avec les sept sources de grâces (les sept Sacrements) de la nouvelle alliance. C'est sur les eaux du baptême, dans le bain de la régénération, où Dieu, de créatures coupables que nous étions, fait de nous ses enfants, que la parole divine retentit en premier lieu. D'autres, par les eaux, entendent les peuples (*Apoc.* 7, 15.), auxquels la parole de Dieu a été annoncée.

ÿ. 4. — ⁸ c'est-à-dire le tonnerre éclate avec force et magnificence. La parole de Dieu fait surtout paraître sa force et sa magnificence dans les deux sacrements de la Confirmation et de l'Extrême-Onction, destinés l'un et l'autre à fortifier le chrétien, le premier, afin qu'il soit ferme dans la profession de sa foi; le second, afin qu'il supporte avec patience les douleurs de la maladie et de la mort. D'autres entendent la vertu de la parole de Dieu en général. (Voy. *Hébr.* 4, 12).

ÿ. 5. — ⁹ L'éclair, après lequel vient le tonnerre, fait jaillir en éclats même les plus grands arbres, au nombre desquels sont les cèdres du Liban. Aux cèdres est comparé l'orgueil des impies (*Ps.* 36, 35.). Cet orgueil, la parole de Dieu le brise dans le sacrement divin de la Pénitence, qui n'est reçue dignement que par les humbles. D'autres, par les cèdres, entendent les savants et les grands de la terre, qui ont fait ployer leur intelligence et leur gloire sous la vérité de l'Évangile.

ÿ. 6. — ¹⁰ Litt. : comme le veau du Liban, — aussi aisément que si c'était un jeune veau, qui paît sur le Liban.

¹¹ Litt. : Lui, le bien-aimé, qui est comme le fils des licornes; — le Seigneur, le bien-aimé, brise les cèdres comme un petit de licorne, plein de force, les déracine et les renverse au moyen de sa corne. Dans l'hébr. le verset porte : Il le fera tres-saillir comme le veau (par les tremblements de terre, qui souvent accompagnent la tempête), le Liban et le Sirion (un pic du Liban), comme de jeunes builles. — D'autres : comme le fils (le petit) de l'oryx (l'antilope).

ÿ. 7. — ¹² c'est-à-dire fait jaillir des flammes de feu (les éclairs). Dans le sens spirituel, on reconnaît cette parole puissante, qui change le pain au sacrement adorable de l'autel, et le distribue par portions, comme autant de flammes d'amour, entre les fidèles. D'autres entendent le zèle auquel excite la parole de Dieu.

ÿ. 8. — ¹³ elle excite l'émotion jusque dans les déserts les plus affreux, dans les animaux sauvages qui y choisissent leurs repaires.

¹⁴ les déserts aussi affreux que celui de Cadès, que les Israélites traversèrent (*5. Moys.* 1, 19.). Les déserts sont mis en émotion, et fécondés par la consécration sacerdotale (le sacrement de l'Ordre), ou bien encore par la parole agissant au moyen du ministère des prêtres. En outre, le désert signifie le genre humain, qui était dans un dénûment entier, plongé dans l'erreur et le péché.

ÿ. 9. — ¹⁵ D'autres trad. : fait mettre bas aux biches, par l'effroi qu'elles éprou-

vos, et revelabit condensa : et in templo ejus omnes dicent gloriam.

10. Dominus diluvium inhabitare facit : et sedebit Dominus rex in æternum.

11. Dominus virtutem populo suo dabit : Dominus benedicet populo suo in pace.

et elle découvrira les lieux sombres et epais¹⁶; et tous dans son temple publieront sa gloire¹⁷.

10. Le Seigneur fait demeurer sur la terre le déluge¹⁸, et le Seigneur sera assis comme roi dans toute l'éternité.

11. Le Seigneur donnera la force à son peuple; le Seigneur bénira son peuple par la paix.

PSAUME XXIX (XXX).

Action de grâces après la délivrance.

1. Psalmus Cantici, in dedicatione domus David.

2. Exaltabo te Domine quoniam suscepisti me : nec delectasti inimicos meos super me.

3. Domine Deus meus clamavi ad te, et sanasti me.

4. Domine eduxisti ab inferno animam meam : salvasti me a descendentibus in lacum.

5. Psallite Domino sancti ejus : et confitemini memorie sanctitatis ejus.

6. Quoniam ira in indignatione

1. **Psaume de louange pour la dédicace de la maison de David** ¹.

2. Je publierai vos grandeurs, Seigneur, parce que vous m'avez relevé et que vous n'avez pas donné lieu à mes ennemis de se réjouir à mon sujet.

3. Seigneur, mon Dieu, j'ai crié vers vous, et vous m'avez guéri ².

4. Vous avez, Seigneur, retiré mon âme de l'enfer ³; vous m'avez sauvé du milieu de ceux qui descendent dans la fosse ⁴.

5. Chantez des cantiques au Seigneur, vous qui êtes ses saints; et célébrez par vos louanges sa mémoire qui est sainte ⁵.

6. Car il châtie dans son indignation, et il

vent. Les biches se déchargent difficilement de leurs petits. Dans le sens spirituel, cette voix de Dieu est la grâce opérant par le sacrement de Mariage, qui fait que des enfants sont engendrés et élevés pour le royaume de Dieu.

¹⁶ D'autres trad. (d'après l'hébr.) : et elle dépouille les forêts épaisses; — elle dépouille de leur feuillage les forêts touffues, ou elle les arrache; elle produit la culture et elle est le principe de la civilisation et de l'humanité.

¹⁷ Tous les êtres célèbrent de concert, dans le temple de la nature et du ciel, la puissance de sa parole.

ÿ, 10. — ¹⁸ D'autres trad. : fait habiter au-dessus du déluge, — ou des eaux, dans le ciel. Dans le sens spirituel : sur les eaux du Baptême, qui sont le fondement et le sol sur lequel s'appuie le chrétien. — ¹ Dans l'hébr. : Jéhovah est assis au-dessus du déluge (il dirige en maître souverain les nuages et les tempêtes), Jéhovah, en sa qualité de roi, est assis (règne) pour l'éternité. Ce psaume, qui, sous le rapport littéraire, est un des morceaux les plus achevés de la poésie hébraïque, offre la description d'un de ces orages qui éclatent quelquefois avec tant de grandiose dans le sud de la Palestine, et sur les confins de l'Arabie.

ÿ, 1. — ¹ Vraisemblablement lors de la consécration de l'emplacement pour le temple qui fut plus tard construit, après la grande peste (2. *Rois*, 24, 25. 1. *Par.* 21, 26.). D'autres : lors de la dédicace du palais de David. D'autres autrement. — ² Dans l'hébr. : Psaume-Cantique (exécuté au son des instruments et de la voix) pour la dédicace etc.

ÿ, 3. — ² vous avez conservé mon corps exempt d'infirmité, ou en effet guéri en un cas de maladie.

ÿ, 4. — ³ Vous n'avez pas permis que mon âme descendit dans l'autre monde.

⁴ Vous m'en avez séparé.

ÿ, 5. — ⁵ c'est-à-dire célébrez ses louanges, de ce que le souvenir de sa gloire se conserve, de ce que sa gloire est connue.

donne la vie par un pur effet de sa volonté ⁶. Si les pleurs se répandent le soir, la joie viendra au matin.

7. Pour moi, j'ai dit, étant dans l'abondance ⁷ : Je ne décherrai jamais ⁸.

8. C'était, Seigneur, par un pur effet de votre volonté, que vous m'aviez affermi dans l'état si florissant où j'étais ⁹. Vous avez détourné votre visage de dessus moi, et j'ai été tout rempli de trouble ¹⁰.

9. Je crierai vers vous, Seigneur, et j'adresserai à Dieu mes prières ¹¹.

10. Quelle utilité retirerez-vous de ma mort lorsque je descendrai dans la pourriture ¹²? Est-ce qu'une poussière vous pourra louer? ou publiera-t-elle votre vérité ¹³?

11. Le Seigneur m'a entendu, et il a eu pitié de moi; le Seigneur s'est déclaré mon protecteur ¹⁴.

12. Vous avez changé mes gémissements en réjouissance; vous avez déchiré le sac dont je m'étais revêtu, et vous m'avez environné de joie,

13. afin qu'au milieu de ma gloire, je chante vos louanges ¹⁵, et que je ne sente plus les pointes de la douleur. Seigneur, mon Dieu, je célébrerai éternellement vos louanges.

ejus : et vita in voluntate ejus.

Ad vesperum demorabitur fletus; et ad matutinum lætitia.

7. Ego autem dixi in abundantia mea: Non movebor in æternum.

8. Domine in voluntate tua, præstitisti decori meo virtutem.

Avertisti faciem tuam a me, et factus sum conturbatus.

9. Ad te Domine clamabo : et ad Deum meum deprecabor.

10. Quæ utilitas in sanguine meo, dum descendo in corruptionem?

Numquid confitebitur tibi pulvis, aut annuntiabit veritatem tuam?

11. Audivit Dominus, et misertus est mei : Dominus factus est adjutor meus.

12. Convertisti planctum meum in gaudium mihi : conscidisti saccum meum, et circumdedisti me lætitia :

13. Ut cantet tibi gloria mea, et non compungar : Domine Deus meus in æternum confitebor tibi.

ÿ. 6. — ⁶ Dans l'hébr. : Car sa colère ne dure qu'un instant, sa faveur dure toute la vie.

ÿ. 7. — ⁷ lorsque tout allait bien pour moi. — ^{*} Dans l'hébr. : dans ma tranquillité.

⁸ D'autres traduisent : Je ne serai pas ébranlé éternellement; — rien désormais ne peut plus me manquer.

ÿ. 8. — ⁹ Litt. : que vous aviez donné de la consistance à ma gloire, — à l'état florissant où j'étais. C'était par votre bienveillante bonté que ce superflu (cet état de prospérité florissante) avait sa force (sa consistance). Dans l'hébr. : c'était par votre faveur que vous aviez affermi ma montagne (assuré mon état de prospérité).

¹⁰ Je n'ai plus su où trouver du secours. Mais je vous ai adressé ma prière, comme il va suivre, et le secours m'a été envoyé.

ÿ. 9. — ¹¹ D'autres trad. : J'ai crié... et j'ai adressé etc. — Suivent maintenant (ÿ. 10.) les termes de la prière.

ÿ. 10. — ¹² Litt. : de mon sang. — Quel avantage résultera-t-il, si je meurs (Aug.)?

¹³ L'homme réduit en poussière peut-il vous louer, et enseigner aux autres votre vérité? Dans l'autre monde ne mènerai-je pas une vie privée de toute joie, sans action, et, par conséquent, étrangère aux louanges de Dieu et à la prédication de ses enseignements? L'israélite devait adresser ces questions (Voy. Ps. 6. note 7); le chrétien peut, sur le verset 7, rappeler à son esprit la vie de la grâce; sur le verset 8, les faux pas qu'il a faits dans la voie de la justice; sur le verset 9, ses soupirs, inspirés par les sentiments de l'humilité et de la pénitence, pour obtenir du secours; et sur le verset 10, par le sang, la corruption et la poussière, entendre la réprobation éternelle.

ÿ. 11. — ¹⁴ Dans l'hébr. : Entendez, ô Seigneur! et ayez pitié de moi; Seigneur, soyez mon secours.

ÿ. 13. — ¹⁵ Litt. : afin que ma gloire vous chante; — ma gloire, mon âme dans un état de gloire. D'autres trad. : mon cœur.

PSAUME XXX (XXXI).

Prière pour obtenir délivrance. Action de grâces après l'avoir obtenue.

1. In finem, Psalmus David, pro extasi.

2. In te Domine speravi, non confundar in æternum : in justitia tua libera me.

3. Inclina ad me aurem tuam, accelera ut eruas me.

Esto mihi in Deum protectorem; et in domum refugii, ut salvum me facias.

4. Quoniam fortitudo mea, et refugium meum es tu : et propter nomen tuum deduces me, et enutries me.

5. Educes me de laqueo hoc, quem absconderunt mihi : quoniam tu es protector meus.

6. In manus tuas commendo spiritum meum : redemisti me Domine Deus veritatis.

7. Odisti observantes vanitates, supervacue.

Ego autem in Domino speravi : 8. exultabo, et lætabor in misericordia tua.

Quoniam respexisti humilitatem meam, salvasti de necessitatibus animam meam.

1. Pour la fin, Psaume de David ¹, pour l'extase ².

2. C'est en vous, Seigneur, que j'ai espéré; ne permettez pas que je sois confondu pour jamais : délivrez-moi selon votre justice ³.

3. Rendez votre oreille attentive à mes prières; hâtez-vous de me retirer. Que je trouve en vous un Dieu qui soit mon protecteur et mon asile assuré, afin que vous me sauviez,

4. parce que vous êtes ma force et mon refuge; et à cause de votre nom ⁴, vous me conduirez et me nourrirez ⁵.

5. Vous me tirerez de ce piège qu'ils m'avaient caché, parce que vous êtes mon protecteur.

6. Je recommande et je remets mon âme entre vos mains. Vous m'avez racheté, Seigneur, Dieu de vérité. *Luc.* 23, 46.

7. Vous haïssez ceux qui observent des choses vaines et sans aucun fruit ⁶. Mais pour moi, je n'ai espéré que dans le Seigneur.

8. Je me réjouirai et serai ravi de joie dans votre miséricorde, parce que vous avez regardé mon état si humilié; vous avez sauvé mon âme des nécessités;

ÿ. 1. — ¹ David, selon toute apparence, chanta ce psaume dans le désert de Maon, lorsqu'il se voyait sur le point d'être pris par Saül (1. *Rois.* 23, 24.). Le chrétien peut s'en servir comme de prière dans les diverses tribulations du corps et de l'âme.

² c'est-à-dire contre le découragement, qui est le sens dans lequel, d'après ÿ. 23, l'expression ci-dessus doit être prise. Dans l'hébr. : Au maître de musique, psaume de David. Les SS. Pères trouvent dans ce psaume les sentiments de Jésus-Christ durant sa passion et ses persécutions.

ÿ. 2. — ³ étant aussi juste que vous l'êtes.

ÿ. 4. — ⁴ Parce que vous portez le nom de force et de refuge.

⁵ Dans l'hébr. : vous me conduirez et me dirigerez. — * Dans l'hébr. litt. : ÿ. 3. Inclinez-moi vers votre oreille, délivrez-moi promptement; soyez pour moi comme un rocher fortifié, comme une maison de refuge, pour me sauver. ÿ. 4 : Car vous êtes ma pierre et ma forteresse, et à cause de votre nom, conduisez-moi et dirigez-moi. — Toutes ces expressions de rocher, de pierre etc., qui servent de forteresses et de refuges, sont des allusions à la manière dont on faisait alors la guerre; pour se mettre en sûreté contre les attaques de l'ennemi, on se réfugiait dans les montagnes et sur les rochers.

ÿ. 7. — ⁶ Qui aiment les choses vaines, de néant (*Eccl.* 1, 2.), et qui y mettent leur confiance, quoique bien vainement. Souvent aussi les idoles sont appelées vanité (5. *Moy.* 32, 21. *Jér.* 2, 5. 10, 15.). Celui qui sert la vanité, est un idolâtre.

9. et vous ne m'avez point livré entre les mains de l'ennemi ; *mais* vous avez mis mes pieds en un lieu spacieux ⁷.

10. Ayez pitié de moi, Seigneur, parce que je suis très-affligé ⁸. Mon œil, mon âme et mes entrailles ⁹ sont *toutes* troublées par la colère,

11. parce que ma vie se consume par la douleur, et mes années par les gémissements. Toute ma force s'est affaiblie par la pauvreté où je suis réduit ¹⁰, et j'en sens le trouble jusque dans mes os.

12. Je suis devenu un sujet d'opprobre à tous mes ennemis, et principalement à mes voisins, et une occasion de frayeur pour ceux dont je suis connu ¹¹. Ceux qui me voyaient ¹² s'enfuyaient loin de moi.

13. J'ai été mis en oubli *et effacé* de leur cœur, comme si j'eusse été mort. Je suis devenu comme un vase qui est brisé ¹³.

14. Car j'ai entendu les reproches injurieux de plusieurs *de ceux* qui demeurent autour de moi ¹⁴. Dans le temps qu'ils s'assemblaient contre moi, ils ont tenu conseil pour m'ôter la vie.

15. Mais j'ai espéré en vous, Seigneur. J'ai dit : Vous êtes mon Dieu ;

16. mon sort est entre vos mains. Arrachez-moi des mains de mes ennemis et de mes persécuteurs.

17. Répandez sur votre serviteur la lumière de votre visage ¹⁵ ; sauvez-moi selon votre miséricorde.

18. Que je ne sois point confondu Seigneur, parce que je vous ai invoqué. Que les impies rougissent, et qu'ils soient conduits dans l'enfer ¹⁶.

9. Nec conclusisti me in manibus inimici : statuisti in loco spatioso pedes meos.

10. Miserere mei Domine quoniam tribulor : conturbatus est in ira oculus meus, anima mea, et venter meus :

11. Quoniam defecit in dolore vita mea, et anni mei in gemitibus.

Infirmata est in paupertate virtus mea: et ossa mea conturbata sunt.

12. Super omnes inimicos meos factus sum opprobrium et vicinis meis valde, et timor notis meis.

Qui videbant me, foras fugerunt a me.

13. Oblivioni datus sum, tanquam mortuus a corde.

Factus sum tanquam vas perditum :

14. quoniam audivi vituperationem multorum commorantium in circuitu.

In eo dum convenirent simul adversum me, accipere animam meam consiliati sunt.

15. Ego autem in te speravi Domine : dixi : Deus meus es tu :

16. in manibus tuis sortes meæ.

Eripe me de manu inimicorum meorum, et a persequentibus me,

17. Illustra faciem tuam super servum tuum, salvum me fac in misericordia tua :

18. Domine non confundar, quoniam invocavi te.

Erubescant impii, et deducantur in infernum :

ÿ. 9. — ⁷ vous m'avez délivré. (Voy. Ps. 4, 2) — * Dans l'hébr. : ÿ. 8... humilié ; vous avez connu les angoisses de mon âme ; ÿ. 9. et vous ne m'avez point renfermé etc.

ÿ. 10. — ⁸ La vie des justes est renfermée dans une constante succession de bien et de mal (d'accidents heureux et fâcheux). Telles sont aussi les destinées de l'Église de Dieu sur la terre.

⁹ toutes mes puissances intérieures et extérieures. — * Dans l'hébr. : ... se sont desséchées par l'irritation.

ÿ. 11. — ¹⁰ Dans l'hébr. : par mon châtement. — * Dans l'hébr., litt. : ... par ma faute (par le châtement de mes fautes), et mes os se sont desséchés.

ÿ. 12. — ¹¹ D'autres trad. : Je suis devenu... à cause de mes ennemis etc. Mes voisins me méprisent à cause de mes ennemis, et craignent de faire société avec moi.

¹² Ceux qui me voyaient au-dehors, — dans les rues.

ÿ. 13. — ¹³ dont on ne fait plus aucun cas.

ÿ. 14. — ¹⁴ Dans l'hébr. : de plusieurs, l'effroi autour de moi.

ÿ. 17. — ¹⁵ Voy. Ps. 4, 7.

ÿ. 18. — ¹⁶ Voy. Ps. 27, note 4. — * Dans l'hébr. : qu'ils descendent dans le silence des enfers.

19. Muta fiet labia dolosa.
 Quæ loquantur adversus justum iniquitatem, in superbia et in abusione.

20. Quam magna multitudo dulcedinis tuæ Domine, quam abscondisti timentibus te,

Perfectisti eis, qui sperant in te, in conspectu filiorum hominum.

21. Abscondes eos in abscondito faciei tuæ a conturbatione hominum.

Proteges eos in tabernaculo tuo a contradictione linguarum.

22. Benedictus Dominus : quoniam mirificavit misericordiam suam mihi in civitate munita.

23. Ego autem dixi in excessu mentis meæ : Projectus sum a facie oculorum tuorum.

Ideo exaudisti vocem orationis meæ, dum clamarem ad te.

24. Diligite Dominum omnes sancti ejus : quoniam veritatem requirit Dominus, et retribuet abundanter facientibus superbiam.

25. Viriliter agite, et confortetur cor vestrum, omnes qui speratis in Domino.

19. Que les lèvres trompeuses soient rendues muettes, *ces lèvres* qui proferent des paroles d'iniquité contre le juste, avec un orgueil plein de mépris.

20. Combien est grande, Seigneur, l'abondance de votre douceur que vous avez cachée et réservée pour ceux qui vous craignent ! Vous l'avez rendue pleine et parfaite¹⁷ pour ceux qui espèrent en vous, à la vue des enfants des hommes¹⁸.

21. Vous les cachez dans le secret de votre face¹⁹, afin qu'ils soient à couvert de tout trouble du côté des hommes²⁰. Vous les défendez dans votre tabernacle²¹ contre les langues qui les attaquent.

22. Que le Seigneur soit béni, parce qu'il a fait paraître envers moi sa miséricorde d'une manière admirable, *en me retirant* dans une ville bien fortifiée²².

23. Pour moi, j'avais dit dans le transport de mon esprit²³ : J'ai été rejeté de devant vos yeux. C'est pourquoi²⁴ vous avez exaucé la voix avec laquelle je vous ai prié, lorsque je criais vers vous.

24. Aimez le Seigneur, vous tous qui êtes ses saints, parce que le Seigneur recherchera la vérité²⁵, et qu'il rendra aux superbes selon la grandeur de leur orgueil.

25. Agissez avec grand courage, et que votre cœur s'affermisse²⁶, vous tous qui mettez votre espérance au Seigneur.

ŷ. 20. — ¹⁷ Vous en comblez ceux qui etc.

¹⁸ publiquement, pour leur justification

ŷ. 21. — ¹⁹ La face de Dieu est mise pour Dieu lui-même. Vous cachez vos adorateurs, vous les couvrez de votre protection auprès de vous, par vous-même.

²⁰ contre les hommes qui leur inspireraient de la crainte. — * Dans l'hébr. : ... — contre les conspirations (les complots) des hommes.

²¹ auprès de vous, par vous-même.

ŷ. 22. — ²² La ville fortifiée est Dieu lui-même, à savoir sa protection ; car celui qui est sous la protection de Dieu, est, comme dans une ville environnée de remparts, en sûreté contre ses ennemis.

ŷ. 23. — ²³ D'autres traduisent : dans l'effroi ; — c'est-à-dire dans le trouble, dans l'abattement de mon esprit, comme traduisent saint Augustin et le Psautier romain d'après l'hébreu. Je me suis cru, au milieu des dangers, délaissé par vous, mais vous avez exaucé ma prière.

²⁴ Considérant mon délaissement.

ŷ. 24. — ²⁵ parce qu'il récompensera ceux qui auront été vrais, fidèles, et qu'il punira les orgueilleux. Dans l'hébr. : parce que le Seigneur conserve la fidélité (ceux qui sont fidèles).

ŷ. 25. — ²⁶ Dans l'hébr. : Ayez courage, et que votre cœur se rassure. Autrem. : Consolez-vous, et que votre cœur soit ferme.

PSAUME XXXI (XXXII).

Bonheur du cœur pénitent. Malheur du pécheur impénitent.

1. Pour l'intelligence, (Psaume) de David¹. Heureux sont ceux à qui les iniquités ont été remises, et dont les péchés sont couverts². *Rom.* 4, 7.

2. Heureux est l'homme à qui le Seigneur n'a imputé aucun péché³, et dont l'esprit est exempt de tromperie⁴.

3. Parce que je me suis tu⁵, mes os ont vieilli⁶, pendant que je criais tout le jour⁷.

4. Car votre main s'est appesantie sur moi durant le jour et durant la nuit⁸; je me suis tourné *vers vous* dans mon affliction⁹, pendant que j'étais percé par la pointe de l'épine¹⁰.

5. Je vous ai fait connaître mon péché, et n'ai point caché mon injustice. J'ai dit : Je déclarerai au Seigneur, et je confesserai contre moi-même mon injustice; et vous m'avez remis l'impiété de mon péché¹¹. *Isaï.* 65, 24.

6. C'est pour cette raison que tout homme saint¹² vous priera dans le temps qui est fa-

1. Ipsi David intellectus.

Beati, quorum remissæ sunt iniquitates : et quorum tecta sunt peccata.

2. Beatus vir, cui non imputavit Dominus peccatum, nec est in spiritu ejus dolus.

3. Quoniam tacui, inveteraverunt ossa mea, dum clamarem tota die.

4. Quoniam die ac nocte gravata est super me manus tua : conversus sum in ærumna mea, dum configitur spina.

5. Delictum meum cognitum tibi feci : et injustitiam meam non abscondi.

Dixi : Confitebor adversum me injustitiam meam Domino : et tu remisisti impietatem peccati mei.

6. Pro hac orabit ad te omnis sanctus, in tempore opportuno.

Ÿ. 1. — ¹ D'autres trad. : Instruction de David. — D'autres traduisent l'hébr. : Poème, ou poème didactique de David. Selon la plupart des Interprètes, David composa ce psaume après son adultère et la mort d'Urie, et après que le prophète Nathan lui eut fait connaître que Dieu lui avait pardonné son péché (2. *Rois*, 12.). Le titre peut signifier : leçon, — instruction que David se donne à lui-même et aux autres. — * H. Maschil ledavid. — *Maschil* veut dire littéralement : qui fait comprendre, instruction (unterweisung).

² en sorte qu'il n'en reste plus aucune trace, car Dieu ne remet pas seulement le péché, mais, dans sa toute-puissance, il en fait disparaître jusqu'aux suites (Théod.). Il n'y a, ainsi que l'enseigne l'Écriture 1. *Pier.* 4, 8. *Luc*, 7, 47. que l'amour qui obtienne que les péchés soient pardonnés et couverts.

Ÿ. 2. — ³ Autrem. : son péché, — comme dette pour le punir.

⁴ qui ne se dissimule pas à lui-même ce qu'il est et ce qu'il a fait; qui ne se trompe pas soi-même, en se justifiant de ses péchés (Ÿ. 3.).

Ÿ. 3. — ⁵ Parce que je n'ai pas reconnu et confessé mon péché.

⁶ ma force vitale s'est consumée (*Lam.* 3, 4). — * Dans l'hébr. : mes os se sont desséchés (contabuerunt). C'est le sens de la note.

⁷ tandis que les douleurs que j'éprouvais au fond du cœur, les remords de ma conscience m'arrachaient des cris (Ÿ. 4.). Il n'y a que la sincérité à reconnaître sa faute en soi-même, et à la confesser au-dehors, qui procure le repos.

Ÿ. 4. — ⁸ Votre main s'est appesantie sur moi, par les angoisses de ma conscience coupable.

⁹ D'autres trad. : je me suis (à force de douleurs et de troubles) tourné de tous côtés.

¹⁰ C'était l'aiguillon de ma conscience qui me causait cette agitation. Dans l'hébr. sur moi, et ma vigueur s'est desséchée, comme aux ardeurs de l'été.

Ÿ. 5. — ¹¹ L'aveu et le pardon n'ont été qu'une seule et même chose.

Ÿ. 6. — ¹² tous les israélites, qui étaient appelés saints (2. *Moy.* 19, 6.), comme tous les chrétiens l'ont été depuis (*Act.* 9, 32. *Rom.* 1. 7.).

Verumtamen in diluvio aquarum multarum, ad eum non approximabunt.

7. Tu es refugium meum a tribulatione, quæ circumdedit me : exultatio mea erue me a circumdantibus me.

8. Intellectum tibi dabo, et instruam te in via hac, qua gradieris : firmabo super te oculos meos.

9. Nolite fieri sicut equus et mulus, quibus non est intellectus.

In camo et freno maxillas eorum constringe, qui non approximant ad te.

10. Multa flagella peccatoris, sperantem autem in Domino misericordia circumdabit.

11. Lætamini in Domino et exultate justi, et gloriamini omnes recti corde.

vorable ¹³. Et quand les grandes eaux se répandront *comme* dans un déluge, elles n'approcheront point de lui ¹⁴.

7. Vous êtes mon refuge dans l'affliction dont je suis environné. Arrachez-moi du milieu de ceux qui m'environnent, vous qui êtes toute ma joie ¹⁵.

8. Je ¹⁶ vous donnerai l'intelligence ; je vous enseignerai la voie par laquelle vous devez marcher ¹⁷ ; et j'arrêterai mes yeux sur vous ¹⁸.

9. Gardez-vous d'être ¹⁹ comme le cheval et le mulet, qui n'ont point d'intelligence ²⁰. Resserrez avec le mors et le frein la bouche de ceux qui ne veulent point s'approcher de vous ²¹.

10. Le pécheur sera exposé à un grand nombre de peines ; mais pour celui qui espère au Seigneur ²², il sera tout environné de sa miséricorde ²³.

11. Réjouissez-vous au Seigneur, et soyez transportés de joie, vous qui êtes justes ; et publiez sa gloire, vous tous qui avez le cœur droit.

¹³ Dans l'hébr. : dans le temps où l'on trouve, dans le temps où le Seigneur se laisse trouver, dans le temps de la grâce. Car il y a un temps où l'on cherche Dieu, sans pouvoir le trouver, et c'est lorsque le temps de la patience et de la longanimité est passé. (Voy. *Jean*, 7, 34-36.)

¹⁴ D'autres traduisent : Et dans l'inondation des grandes eaux, elles n'atteindront point jusqu'à lui. — L'inondation des grandes eaux est un grand malheur (*Ps.* 17, 17.), et ici, en particulier, c'est la vengeance de Dieu qui suit le péché (*ÿ.* 10).

ÿ. 7. — ¹⁵ Dans l'hébreu, le verset porte : Vous êtes mon refuge, vous me préserverez de la tribulation ; vous m'environnerez des cris joyeux de la délivrance.

ÿ. 8. — ¹⁶ Ces paroles sont celles de Dieu, que le pieux pénitent fait ici parler. Selon d'autres, c'est David lui-même qui, par les paroles qui suivent, instruit les pécheurs.

¹⁷ la voie de la pénitence et de l'amendement.

¹⁸ Dans l'hébr. : je vous conseillerai, mes yeux seront fixés sur vous.

ÿ. 9. — ¹⁹ Transition du nombre singulier (*ÿ.* 8.) au pluriel. Ces paroles peuvent être prises pour les paroles de Dieu ou de David.

²⁰ Ne soyez pas comme des animaux dépourvus d'intelligence, qui ne s'approchent de l'homme qu'au moyen du mors et du frein. Vous, pécheurs, approchez-vous du Seigneur avec confiance.

²¹ Ceux qui ne viennent point à vous avec des sentiments d'humilité et de confiance (pour confes-er leurs péchés, et changer de vie), contraignez-les-y par les tribulations. Dans l'hébr. : ... d'intelligence, dont il faut serrer les mâchoires avec le mors et le frein, sans quoi ils n'approcheraient point de vous. — * D'autres trad. : Ne soyez pas comme le cheval, comme le mulet sans intelligence ; il faut les serrer avec le mors et le frein, leur ornement, sans quoi ils n'approcheraient point de vous.

ÿ. 10. — ²² qui recourt à Dieu avec confiance.

²³ il trouvera miséricorde.

PSAUME XXXII (XXXIII).

Cantique de louange à la gloire de Dieu, Seigneur des maîtres du monde et roi de son peuple.

1. Psaume de David ¹. Justes, louez le Seigneur avec joie ². C'est à ceux qui ont le cœur droit qu'il appartient de lui donner des louanges.

2. Louez le Seigneur avec la harpe ³; chantez sa gloire sur l'instrument qui est à dix cordes ⁴.

3. Chantez à sa gloire un nouveau cantique ⁵; célébrez-la par un concert de voix et d'instruments,

4. parce que la parole du Seigneur est droite ⁶, et que sa fidélité éclate dans toutes ses œuvres ⁷.

5. Il aime la miséricorde et la justice ⁸; la terre est toute remplie de la miséricorde du Seigneur ⁹.

6. C'est par la parole du Seigneur que les cieux ont été affermis ¹⁰, et c'est le souffle de sa bouche ¹¹ qui a produit toute leur vertu ¹².

1. Psalmus David.

Exultate justi in Domino : rectos decet collaudatio.

2. Confitemini Domino in ci-thara : in psalterio decem chordarum psallite illi.

3. Cantate ei canticum novum : bene psallite ei in vociferatione.

4. Quia rectum est verbum Domini, et omnia opera ejus in fide.

5. Diligit misericordiam et judicium : misericordia Domini plena est terra.

6. Verbo Domini cœli firmati sunt : et spiritu oris ejus omnis virtus eorum.

ÿ. 1. — ¹ Ce titre n'est pas dans l'hébreu...

² D'autres traduisent : Vous, justes, poussez des cris d'allégresse dans le Seigneur — au sujet du Seigneur, au sujet de sa toute-puissance et de son amour, dont il s'agit dans le psaume.

ÿ. 2. — ³ Dans l'hébr. : Kinnor, instrument à douze cordes, dont on jouait avec la main (1. *Rois*, 16, 23; 18, 10.), mais dont on ne connaît pas d'ailleurs la forme.

⁴ Dans l'hébr. : sur le *nabla*, instrument à dix cordes, qui avait la forme d'un triangle renversé ∇.

ÿ. 3. — ⁵ un cantique qu'on n'a point encore entendu, incomparable. (Voy. *Apoc.* 5, 9. *Ps.* 95, 1). — ⁶ Dans l'hébr. le verset porte : Chantez-lui un cantique nouveau; jouez bien avec une harmonie retentissante.

ÿ. 4. — ⁶ Ce que Dieu dit est vrai, sans fausseté.

⁷ et il tient tout ce qu'il promet (Jérôme).

ÿ. 5. — ⁸ pour récompenser les justes, et pour punir les pécheurs. Autrement : il aime l'équité et la justice. — C'est la même chose.

⁹ La terre, dit saint Augustin, est pleine de misère, mais aussi pleine de miséricorde. C'est par miséricorde que, durant cette vie, Dieu appelle les pécheurs, qu'il stimule les négligents, qu'il console les affligés, qu'il instruit les ignorants, qu'il aide ceux qui combattent, qu'il ne délaisse personne. Le temps présent est donc le temps d'une grande miséricorde. Après le temps de la miséricorde viendra le temps de la justice, où il n'y aura plus lieu au repentir.

ÿ. 6. — ¹⁰ Voy. 1. *Moys.* 1, 2. 3. *Jean*, 1, 3. et suiv.

¹¹ D'autres traduisent : l'esprit de sa bouche; — l'opération de l'Esprit de Dieu (1. *Moys.* 1, 2.). Voilà donc le Seigneur, le Verbe et l'Esprit qui concourent par leur action à l'œuvre de la création! Selon le sentiment commun des SS. Pères, ces paroles contiennent une expression du mystère de l'adorable Trinité.

¹² D'autres traduisent : tout leur ornement. — L'ornement du ciel est l'armée des étoiles; selon d'autres, il faut aussi par là entendre les anges. — * Dans l'hébr. : C'est par la parole de Jéhovah que les cieux ont été faits, et par l'esprit (ou le souffle) de sa bouche, toute leur armée.

7. Congregans sicut in utre aquas maris : ponens in thesauris abyssos.

8. Timeat Dominum omnis terra : ab eo autem commoveantur omnes inhabitantes orbem.

9. Quoniam ipse dixit, et facta sunt : ipse mandavit, et creata sunt.

10. Dominus dissipat consilia gentium : reprobatur autem cogitationes populorum, et reprobatur consilia principum.

11. Consilium autem Domini in æternum manet : cogitationes cordis ejus in generatione et generationem.

12. Beata gens, cujus est Dominus, Deus ejus : populus, quem elegit in hereditatem sibi.

13. De cœlo respexit Dominus : vidit omnes filios hominum.

14. De preparato habitaculo suo respexit super omnes, qui habitant terram.

15. Qui finxit sigillatim corda eorum : qui intelligit omnia opera eorum.

16. Non salvatur rex per multam virtutem : et gigas non salvabitur in multitudine virtutis suæ.

17. Fallax equus ad salutem : in abundantia autem virtutis suæ non salvabitur.

18. Ecce oculi Domini super metuentes eum : et in eis, qui

7. C'est lui qui rassemble toutes les eaux de la mer comme en un vaisseau¹³ ; c'est lui qui tient les abîmes renfermés dans ses trésors¹⁴.

8. Que toute la terre craigne le Seigneur ; et que tous ceux qui habitent l'univers soient émus par sa présence.

9. Car il a parlé, et toutes choses ont été faites ; il a commandé, et toutes choses ont été créées¹⁵. *Judith*, 16, 17.

10. Le Seigneur dissipe les desseins des nations ; il rend vaines les pensées des peuples, et il renverse les conseils des princes¹⁶.

11. Mais le conseil du Seigneur demeure éternellement, et les pensées de son cœur subsistent dans la suite de toutes les races¹⁷.

12. Heureuse la nation¹⁸ qui a le Seigneur pour son Dieu : heureux le peuple qu'il a choisi pour son héritage !

13. Le Seigneur a regardé du haut du ciel ; il a vu tous les enfants des hommes.

14. De la demeure qu'il s'est préparée, il a jeté ses regards sur tous ceux qui habitent la terre.

15. C'est lui qui a formé le cœur de chacun d'eux, et qui a une connaissance exacte de toutes leurs œuvres¹⁹.

16. Ce n'est point dans sa grande puissance qu'un roi trouve son salut ; et le géant²⁰ ne se sauvera point par sa force extraordinaire.

17. Le cheval trompe celui qui en attend son salut²¹ ; et toute sa force, quelque grande qu'elle soit, ne le sauvera point.

18. Mais les yeux du Seigneur sont *arrêtés* sur ceux qui le craignent, et sur ceux

ŷ. 7. — ¹³ Dieu, lors de la création, rassembla les eaux en un seul lieu (1. *Moys.* 1. 9.), et il les y tient encore présentement renfermées. — * Dans l'hébr. : ... de la mer, comme en un monceau.

¹⁴ les mers dans un étroit espace ; ou les eaux souterraines (1. *Moys.* 7, 11.) dans les cavernes de la terre.

ŷ. 9. — ¹⁵ il est un Dieu tout-puissant.

ŷ. 10. — ¹⁶ Ce Dieu tout-puissant rend vaines les pensées et renverse les complots des peuples et des princes contre le royaume de Dieu.

ŷ. 11. — ¹⁷ Le Seigneur poursuit l'exécution de ses desseins dans le temps et dans l'éternité.

ŷ. 12. — ¹⁸ Au sujet de la confusion dont les peuples de la gentilité sont couverts par l'anéantissement de leurs projets, le Chantre sacré jette un coup d'œil sur le bonheur du peuple de Dieu, et, après avoir tracé le tableau de la toute-puissance de Dieu (6-11.) il passe à celui de sa divine providence (13-15.).

ŷ. 15. — ¹⁹ et leur donne le succès ; car (ainsi qu'il est marqué dans ce qui suit), ce n'est point la force de l'homme, mais Dieu qui sauve.

ŷ. 16. — ²⁰ ou le héros. — * Dans l'hébr. : Gibbor, le héros, l'homme fort et vaillant.

ŷ. 17. — ²¹ Celui qui (dans la guerre) se confie en ses chevaux, dans sa cavalerie, est trompé.

qui mettent leur espérance en sa miséricorde ²²,

19. pour délivrer leurs âmes de la mort, et les nourrir dans leur faim ²³.

20. Notre âme attend le Seigneur avec patience, parce qu'il est notre secours et notre protecteur;

21. parce que notre cœur trouvera sa joie en lui, et que nous avons espéré en son saint nom ²⁴.

22. Faites paraître votre miséricorde sur nous, Seigneur, selon l'espérance que nous avons eue en vous.

sperant super misericordia ejus.

19. Ut eruat a morte animas eorum : et alat eos in fame.

20. Anima nostra sustinet Dominum : quoniam adjutor et protector noster est.

21. Quia in eo lætabitur cor nostrum : et in nomine sancto ejus speravimus.

22. Fiat misericordia tua Domine super nos : quemadmodum speravimus in te.

PSAUME XXXIII (XXXIV).

Action de grâces à Dieu, qui aide l'homme pieux et châtie le méchant.

1. De David, lorsqu'il changea son visage en présence d'Abimélech ¹, qui le renvoya, et qui s'en alla.

2. Je bénirai le Seigneur en tout temps ² : sa louange sera toujours dans ma bouche.

3. Mon âme *ne* mettra sa gloire *que* dans le Seigneur. Que ceux qui sont doux ³ écoutent ceci, et qu'ils se réjouissent.

4. Publiez avec moi combien le Seigneur est grand ⁴, et célébrons tous ensemble la gloire de son nom.

5. J'ai cherché le Seigneur ⁵, et il m'a exaucé, et il m'a tiré de toutes mes peines.

6. Approchez-vous de lui, afin que vous

1. Davidi, cum immutavit vultum suum coram Achimelech, et dimisit eum et abiit.

2. Benedicam Dominum in omni tempore : semper laus ejus in ore meo.

3. In Domino laudabitur anima mea : audiant mansueti, et lætentur.

4. Magnificate Dominum mecum : et exaltemus nomen ejus in idipsum.

5. Exquisivi Dominum, et exaudivit me : et ex omnibus tribulationibus meis eripuit me.

6. Accedite ad eum, et illumi-

ÿ. 18. — ²² Le Seigneur a les yeux fixés sur tous, mais spécialement sur son peuple.

ÿ. 19. — ²³ dans la famine, dans la disette et dans toute espèce de besoin

ÿ. 21. — ²⁴ en lui-même, que nous appelons le Dieu fidèle et secourable.

ÿ. 1. — ¹ Proprement Achis (1. Rois, 21.); Abimélech était le titre commun des rois des Philistins. — * Ce psaume est encore un de ceux qu'on nomme acrostiches ou alphabétiques avec cette anomalie cependant, laquelle se retrouve dans plusieurs autres, que le *Phé* reparait deux fois, après l'*Aïn*, à sa place naturelle, et à la fin. Au lieu d'Achimélech, l'hébr. porte Abimélech.

ÿ. 2. — ² dans la bonne et dans la mauvaise fortune. Saint Augustin fait à ce sujet cette réflexion : Louez Dieu lorsqu'il vous demande des consolations; louez-le lorsqu'il vous les retire, parce que c'est lui qui les donne, et qui les retire; seulement il ne se retire jamais lui-même de celui qui le loue.

ÿ. 3. — ³ Dans l'hébreu : les affligés, les pauvres. Il exhorte à louer Dieu avec lui.

ÿ. 4. — ⁴ Litt. Magnifiez le Seigneur etc. Publiez sa grandeur.

ÿ. 5. — ⁵ Je l'ai prié de me secourir.

mini : et facies vestrae non confundentur.

7. Iste pauper clamavit, et Dominus exaudivit eum : et de omnibus tribulationibus ejus salvavit eum.

8. Immittet Angelus Domini in circuitu timentium eum : et eripiet eos.

9. Gustate, et videte quoniam suavis est Dominus : beatus vir, qui sperat in eo.

10. Timete Dominum, omnes sancti ejus : quoniam non est inopia timentibus eum.

11. Divites eguerunt et esurierunt : inquirentes autem Dominum non minuentur omni bono.

12. Venite, filii, audite me : timorem Domini docebo vos.

13. Quis est homo qui vult vitam : diligit dies videre bonos ?

14. Prohibe linguam tuam a malo : et labia tua ne loquantur dolum.

15. Diverte a malo, et fac bonum : inquire pacem, et persequere eam.

16. Oculi Domini super justos :

en soyez éclairés⁶ ; et vos visages ne seront point couverts de confusion⁷.

7. Ce pauvre⁸ a crié, et le Seigneur l'a exaucé ; et il l'a sauvé de toutes ses afflictions.

8. L'Ange du Seigneur environnera ceux qui le craignent⁹ ; et il les délivrera.

9. Goûtez, et voyez combien le Seigneur est doux. Heureux est l'homme qui espère en lui.

10. Craignez le Seigneur, vous tous qui êtes ses saints¹⁰, parce que ceux qui le craignent ne tombent point dans l'indigence¹¹.

11. Les riches¹² ont été dans le besoin, et ont eu faim ; mais pour ceux qui cherchent le Seigneur, ils ne seront privés d'aucun bien. *Luc*, 1, 53.

12. Venez, mes enfants, écoutez-moi ; je vous enseignerai la crainte du Seigneur. 1. *Pier*, 3, 10.

13. Qui est l'homme qui souhaite la vie, qui désire de voir des jours comblés de biens¹³ ?

14. Gardez votre langue du mal, et que vos lèvres ne profèrent aucune parole de tromperie¹⁴.

15. Détournez-vous du mal, et faites le bien ; recherchez la paix, et poursuivez-la¹⁵.

16. Les yeux du Seigneur sont attachés

ŷ. 6. — ⁶ D'autres traduisent : et vous en serez, etc. ; la joie répandra sur votre front la sérénité ; vous serez délivré de ces ténèbres, de ce malheur où vous êtes. Dans l'hébr. : Jetez les yeux sur lui (espérez en son secours, *Isaïe*, 31, 1.), et vous serez éclairés.

⁷ par une réponse repoussante ; vous serez certainement exaucés. — * Dans l'hébr. litt. : Ils (les affligés) regardent vers lui, et ils sont éclairés, et leurs visages ne seront point couverts de confusion.

ŷ. 7. — ⁸ Le Chantre sacré veut parler de lui-même.

ŷ. 8. — ⁹ D'autres trad. (d'après l'hébr.) : campera autour de ceux, etc. Il les délivrera, comme moi. Les hommes pieux sont environnés des anges comme d'un camp, en sorte que leurs ennemis ne peuvent rien entreprendre contre eux. (*Hébr.* 1. 14.). C'est ainsi qu'un camp d'anges protégea Jacob, lorsqu'il revenait de la Mésopotamie. 1. *Moys.* 32.

ŷ. 10. — ¹⁰ vous tous, qui appartenez à son peuple, à son Eglise. (Comp. *Ps.* 31. note 12.)

¹¹ ne manquent point de la grâce intérieure ; et même ce qui leur est nécessaire dans l'ordre temporel, leur est aussi donné. (*Matth.* 6. 33.)

ŷ. 11. — ¹² Les riches dans le mauvais sens (1. *Tim.* 6, 17.) ; les orgueilleux (l'hébr. porte : les lions), qui mettent leur confiance dans leur puissance et leurs biens, manquent des biens spirituels, et déchoient même souvent de leur prospérité temporelle.

ŷ. 13. — ¹³ qui souhaite et peut espérer une vie longue et heureuse.

ŷ. 14. — ¹⁴ Évitez le mal, spécialement le mal de la langue ; alors vous serez heureux ; car vous serez parfait (*Jacq.* 1, 26. 3, 2.), et être parfait rend heureux.

ŷ. 15. — ¹⁵ Faites tous vos efforts pour arriver à la paix intérieure du cœur (*Fz.* 4, 9.), et pour vivre en paix avec les hommes vos semblables.

sur les justes, et ses oreilles *sont ouvertes* à leurs prières.

17. Mais le Seigneur regarde d'un œil *sévère* ceux qui font le mal ¹⁶, pour exterminer leur mémoire de dessus la terre.

18. Les justes ont crié, et le Seigneur les a exaucés, et il les a délivrés de toutes leurs peines.

19. Le Seigneur est proche de ceux dont le cœur est affligé, et il sauvera les humbles d'esprit.

20. Les justes sont exposés à beaucoup d'afflictions; et le Seigneur les délivrera de toutes ces peines.

21. Le Seigneur garde tous leurs os ¹⁷: un seul de ces os ne pourra être brisé.

22. La mort des pécheurs est très-funeste; et ceux qui ont de la haine pour le juste pécheront ¹⁸.

23. Le Seigneur rachètera les âmes de ses serviteurs; et tous ceux qui mettent en lui leur espérance, ne commettront point de péché ¹⁹.

et aures ejus in preces eorum.

17. Vultus autem Domini super facientes mala : ut perdat de terra memoriam eorum.

18. Clamaverunt justī, et Dominus exaudivit eos : et ex omnibus tribulationibus eorum liberavit eos.

19. Juxta est Dominus iis, qui tribulatio sunt corde : et humiles spiritu salvabit.

20. Multæ tribulationes justorum : et de omnibus his liberabit eos Dominus.

21. Custodit Dominus omnia ossa eorum : unum ex his non conteretur.

22. Mors peccatorum pessima : et qui oderunt justum delinquent.

23. Redimet Dominus animas servorum suorum : et non delinquent omnes qui sperant in eo.

PSAUME XXXIV (XXXV).

Prière contre les ennemis.

1. De David ¹. Jugez, Seigneur, ceux qui me font injustice; désarmez ceux qui combattent contre moi ².

1. Ipsi David.
Judica, Domine, nocentes me,
expugna impugnantēs me.

ŷ. 17. — ¹⁶ c'est-à-dire il prend vis-à-vis d'eux l'attitude d'un ennemi.

ŷ. 21. — ¹⁷ leur personne (1. *Moys.* 2, 23. *Ps.* 34, 10.).

ŷ. 22. — ¹⁸ D'autres trad. : s'égayeront, — ne pécheront pas seulement, mais manqueront leur but (Bellarmin). Autrement : auront à expier leur faute. — Dans l'hébr. : L'infortune tuera le pécheur, et ceux qui haïront le juste, l'expieront.

ŷ. 23. — ¹⁹ D'autres : ne seront pas coupables de fautes, ne seront point punis.

ŷ. 1. — ¹ Psaume de David. — * Dans l'hébr. : Davidis ou Davidi, de David (Psaume). — Le Chantre sacré adresse sa prière à Dieu, comme un infortuné, contre ses ennemis pleins d'orgueil et de méchanceté; il fait des vœux pour leur perte, et, certain d'être exaucé, il termine par des actions de grâces. Suivant les SS. Pères et les anciens interprètes chrétiens, celui que David fait prier est le Messie dans sa Passion, au sujet de laquelle les anciens Juifs (*Isaïe*, 53.) n'étaient pas dans l'ignorance; du moins la situation du malheureux qui fait entendre ses plaintes dans le Psaume, est-elle dans un parfait accord avec la vie de Jésus-Christ.

ceux contre lesquels le patient cherche protection, et sur lesquels il appelle la vengeance divine sont les ennemis publics, les ennemis de sa dignité, et par conséquent les ennemis de Dieu (Comp. *Ps.* 82, 13, 138, 21.). David n'a fait que du bien à ses ennemis personnels (1. *Rois*, 24. 2. *Rois*, 16.). Comp. sur les ennemis *Ps.* 17, note 39. 2. *Esdr.* 4, note 2. — * D'autres trad. l'hébr. : Disputez (en jugement) avec ceux qui disputent contre moi; faites la guerre à ceux qui me la font.

2. Apprehende arma et scutum : et exurge in adiutorium mihi.

3. Effunde frameam, et concludere adversus eos, qui persequuntur me : dic animæ meæ : Salus tua ego sum.

4. Confundantur et reverentur, querentes animam meam.

Avertantur retrorsum, et confundantur cogitantes mihi mala.

5. Fiant tanquam pulvis ante faciem venti : et Angelus Domini coarctans eos.

6. Fiat via illorum tenebræ, et lubricum : et Angelus Domini persequens eos.

7. Quoniam gratis absconderunt mihi interitum laquei sui : supervacue exprobraverunt animam meam.

8. Veniat illi laqueus, quem ignorat : et captio, quam abscondit, apprehendat eum : et in laqueum cadat in ipsum.

9. Anima autem mea exultabit in Domino : et delectabitur super salutari suo.

10. Omnia ossa mea dicent : Domine, quis similis tibi?

Eripiens inopem de manu fortiorum ejus : egenum et pauperem a diripientibus eum.

11. Surgentes testes iniqui, quæ ignorabam interrogabant me.

2. Prenez vos armes et votre bouclier ³, et levez-vous pour venir à mon secours.

3. Tirez votre épée, et fermez tout passage ⁴ à ceux qui me persécutent; dites à mon âme : C'est moi qui suis ton salut.

4. Que ceux qui cherchent à m'ôter la vie ⁵ soient couverts de confusion et de honte ⁶. Que ceux qui ont de mauvais desseins contre moi, soient renversés et confondus.

5. Qu'ils deviennent comme la poussière ⁷ qui est emportée par le vent, et que l'Ange du Seigneur les serre de près ⁸.

6. Que leur chemin soit couvert de ténèbres et glissant ⁹, et que l'Ange du Seigneur soit attaché à les poursuivre,

7. parce que, sans aucun sujet, ils ont voulu me faire périr dans le piège qu'ils m'ont dressé en secret, et qu'ils m'ont très-injustement couvert d'outrages ¹⁰.

8. Qu'un piège dont il ne se doute pas, vienne le surprendre; qu'il soit pris dans celui qu'il avait caché, et qu'il tombe dans le filet même qu'il avait tendu ¹¹.

9. Mais mon âme se réjouira au Seigneur; et elle trouvera toute sa consolation dans son Sauveur ¹².

10. Tous mes os ¹³ vous rendront gloire en disant : Seigneur, qui est semblable à vous? C'est vous qui tirez le pauvre avec force des mains de ceux qui étaient plus forts que lui, et celui qui est abandonné dans l'indigence, de ses ennemis qui le pillaient.

11. Des témoins injustes s'étant élevés, m'ont interrogé sur des choses que je ne connaissais pas ¹⁴.

ŷ. 2. — ³ Dans l'hébr. : le grand et le petit bouclier. Dieu est représenté sous la figure d'un combattant.

ŷ. 3. — ⁴ la voie, barrez le chemin. — * Dans l'hébr. : Tirez la lance, et fermez, etc.

ŷ. 4. — ⁵ Litt. : mon âme, ma vie. Les ennemis, qui ravissent la vie, sont, dans la pensée de l'Israélite, les ennemis publics, les ennemis de sa nation. (Comp. ŷ. 4. avec Jér. 19, 9. 21, 7. 34, 21.) Que le chrétien se souvienne de la vie de son âme.

⁶ par un effet de la défense victorieuse dont vous me favorisez.

ŷ. 5. — ⁷ Autrement : comme la paille.

⁸ Dans l'hébr. : les pousse. Qu'ils soient mis en fuite.

ŷ. 6. — ⁹ Que, dans leur fuite, les ténèbres et les mauvais chemins leur soient un obstacle, afin que le châtement les atteigne.

ŷ. 7. — ¹⁰ Dans l'hébr. : ... sujet, ils ont caché pour moi la ruine de leur filet, ils ont creusé sans cause une fosse pour mon âme.

ŷ. 8. — ¹¹ D'autres psautiers ont le nombre pluriel. Dans l'hébr. : Que la dévastation fonde sur lui sans qu'il le sache; qu'il soit pris dans le filet qu'il avait caché, qu'il y tombe au milieu de la dévastation.

ŷ. 9. — ¹² ou dans son propre salut. — * Dans l'hébr. : dans le salut de lui, — du Seigneur, le salut qu'il lui aura procuré.

ŷ. 10. — ¹³ tout mon être (Ps. 50, 10.).

ŷ. 11. — ¹⁴ m'ont accusé de crimes que je ne connaissais pas. Sur les faux témoins

12. Ils me rendaient les maux pour les biens; ils jetaient mon âme dans une désolation entière ¹⁵.

13. Mais pour moi, lorsqu'ils m'accablaient de cette sorte, je me revêtais d'un cilice ¹⁶. J'humiliais mon âme par le jeûne ¹⁷, et je répandais ma prière dans mon sein ¹⁸.

14. J'avais de la complaisance comme pour un proche et pour un frère; et j'étais abattu comme étant touché d'une vraie douleur qui me portait à gémir ¹⁹.

15. Quant à eux, ils se sont réjouis sur mon sujet ²⁰, et ils se sont rassemblés contre moi : ils m'ont accablé de maux ²¹ sans que j'en connusse la raison ²².

16. Ils ont été dissipés. Mais, n'étant pas touchés de componction ²³, ils m'ont tenté et éprouvé de nouveau; ils m'ont insulté avec moquerie; ils ont grincé les dents contre moi ²⁴.

17. Quand sera-ce, Seigneur, que vous ouvrirez les yeux? Délivrez mon âme de leur mauvaise volonté, de ces lions, mon âme qui est mon unique ²⁵.

18. Je publierai vos louanges dans une grande assemblée; je vous louerai au milieu d'un peuple très-nombreux.

19. Que je ne sois point un sujet de joie et d'insulte à ceux qui m'attaquent injuste-

12. Retribuebant mihi mala pro bonis : sterilitatem animæ meæ.

13. Ego autem cum mihi molesti essent, induebar cilicio.

Humiliabam in jejuniis animam meam : et oratio mea in sinu meo convertetur.

14. Quasi proximum, et quasi fratrem nostrum, sic complacibam : quasi lugens et contristatus sic humiliabar.

15. Et adversum me lætati sunt, et convenerunt : congregata sunt super me flagella, et ignoravi.

16. Dissipati sunt, nec compuncti, tentaverunt me, subsannaverunt me subsannatione : fruerunt super me dentibus suis.

17. Domine, quando respicies? restitue animam meam a malignitate eorum, a leonibus unicam meam.

18. Confitebor tibi in ecclesia magna, in populo gravi laudabo te.

19. Non supergaudeant mihi qui adversantur mihi inique : qui

de Jésus-Christ voy. *Matth.* 26, 60. — * Dans l'hébr. : Des témoins de violence se sont élevés... et m'ont interrogé, etc.

ÿ. 12. — ¹⁵ Proprement : ils ont rendu mon âme veuve, ils m'ont privé de toute consolation extérieure, de toute relation amicale, de toute compassion.

ÿ. 13. — ¹⁶ Je ne méritais point ce traitement (ÿ. 12.); car je me comportais d'une tout autre façon à leur égard. J'étais dans l'affliction, lorsqu'il leur arrivait quelque malheur, et eux m'étaient onéreux. — * Dans l'hébr. : lorsqu'ils étaient malades.

¹⁷ afin de porter Dieu par ce moyen à les secourir.

¹⁸ c'est-à-dire je penchais ma tête en priant, en sorte que ma prière se répandait de ma bouche dans mon sein; c'est-à-dire je priais avec un grand recueillement et une grande ferveur. C'est ainsi qu'Elie pria également dans une attitude humiliée et recueillie (*Voy.* 3. *Rois*, 18, 42.).

ÿ. 14. — ¹⁹ Dans l'hébr. : Je me comportais comme si chacun d'eux eût été mon proche et mon frère; j'étais courbé et affligé comme dans le deuil d'une mère.

ÿ. 15. — ²⁰ Dans l'hébr. : de mon malheur. — * Litt. : in claudicatione mea, de ce que je boitais, — dans le sens de la note.

²¹ Litt. : Les verges se sont rassemblées sur moi, sans, etc. Les verges, les discours outrageants. D'autres traduisent (d'après l'hébr.) : les blasphémateurs, les hommes qui m'outragent se répandent en injures.

²² Litt. : et je ne savais rien, — de ce qu'ils me reprochaient.

ÿ. 16. — ²³ Ils n'étaient point d'accord dans leurs accusations; mais néanmoins ils ne se désistaient pas de leurs projets pervers. Ainsi pouvait également se plaindre Jésus-Christ (*Voy.* *Marc.* 14, 56.).

²⁴ Dans l'hébr. le verset porte : Ils déchiraient, et ils ne se taisaient point. Avec les parasites hypocrites des gâteaux (avec les hommes qui vendent l'honneur du prochain pour un repas), ils grinçaient des dents contre moi.

ÿ. 17. — ²⁵ Litt. : ... les yeux? Délivrez mon âme de leur perversité, mon unique (mon âme délaissée) des lions.

oderunt me gratis et annuunt oculis.

20. Quoniam mihi quidem pacifice loquebantur : et in iracundia terræ loquentes, dolos cogitabant.

21. Et dilataverunt super me os suum : dixerunt : Euge, euge, viderunt oculi nostri.

22. Vidisti, Domine, ne sileas : Domine, ne discedas a me.

23. Exurge et intende iudicio meo : Deus meus, et Dominus meus, in causam meam.

24. Judica me secundum iustitiam tuam, Domine Deus meus, et non supergaudeant mihi.

25. Non dicant in cordibus suis : Euge, euge, animæ nostræ : nec dicant : Devoravimus eum.

26. Erubescant et reveantur simul, qui gratulantur malis meis.

Induantur confusione et reverentia qui magna loquuntur super me.

27. Exultent et lætentur qui volunt iustitiam meam : et dicant semper : Magnificetur Dominus, qui volunt pacem servi ejus.

28. Et lingua mea meditabitur iustitiam tuam, tota die laudem tuam.

ment, qui me haïssent sans aucun sujet, et qui font des signes par leurs regards ²⁶.

20. Car ils me parlaient avec un esprit de paix ; mais lorsqu'ils parlaient au milieu des peuples émus de colère ²⁷, ils ne pensaient qu'à des tromperies ²⁸.

21. Et ils ont ouvert contre moi leur bouche, et ils ont dit : Courage ²⁹, courage ; nos yeux ont vu ³⁰.

22. Vous l'avez vu, Seigneur, ne gardez pas le silence. Seigneur, ne vous éloignez pas de moi.

23. Levez-vous, et appliquez-vous à ce qui regarde mon jugement. Mon Dieu et mon Seigneur, songez à la défense de ma cause.

24. Jugez-moi ³¹ selon votre justice, Seigneur mon Dieu ; et qu'ils ne se réjouissent pas en triomphant de moi.

25. Qu'ils ne disent pas dans leurs cœurs : Courage, réjouissons-nous. Qu'ils ne disent pas : Nous l'avons dévoré.

26. Que ceux qui témoignent de la joie de mes maux, rougissent et soient confondus. Que ceux qui parlent avec orgueil contre moi, soient couverts de confusion et de honte.

27. Que ceux qui veulent que ma justice soit reconnue ³², se réjouissent et soient transportés de joie. Et que ceux-là disent sans cesse : Que le Seigneur soit glorifié, qui désirent la paix de son serviteur ³³.

28. Et ma langue célébrera votre justice ; elle publiera durant tout le jour vos louanges.

ŷ. 19. — ²⁶ Litt. : sujet, et qui font signe des yeux ; — qui s'entendent entre eux par signes, qui se donnent des signes secrets. Sens : et qui sont animés à mon égard de mauvaises intentions (Voy. Prov. 6, 13.).

ŷ. 20. — ²⁷ D'autres trad. : ... de paix ; mais ils parlaient dans la colère de la terre, — avec une colère concentrée, cachée. D'autres : dans la colère d'un cœur dominé par les sens. D'autres autrement. Les mots « de la terre » ne se trouvent pas dans plusieurs anciens manuscrits, et ils manquent également dans la version grecque.

²⁸ Litt. : ... de la terre, et ils méditaient des tromperies. Dans l'hébr. le verset porte : Car ils ne tenaient point des discours de paix ; et ils méditaient des paroles de tromperies contre ceux qui sont paisibles dans le pays (qui ne font aucun mal à qui que ce soit).

ŷ. 21. — ²⁹ exclamation d'une joie maligne !

³⁰ ce que nous avons très-longtemps souhaité voir.

ŷ. 24. — ³¹ Rendez-moi justice.

ŷ. 27. — ³² D'autres trad. : qui aiment ma justice, — mā juste cause, mon innocence.

³³ du serviteur du Seigneur. — Dans l'hébr. : ... qui aiment ma justice, et qu'ils disent toujours : Que le Seigneur soit exalté, lui qui se complait dans la paix de son serviteur

PSAUME XXXV (XXXVI).

Combien les hommes sont coupables. Bonté de Dieu. Prière pour obtenir du secours.

1. Pour la fin, par David, serviteur du Seigneur¹.

2. L'injuste a dit en lui-même qu'il voulait pécher. La crainte de Dieu n'est point devant ses yeux².

3. Car il a agi avec tromperie en sa présence³, en sorte que son iniquité l'a rendu un objet de haine⁴. *Pl. h. 13, 3.*

4. Les paroles de sa bouche *ne* sont qu'iniquité et *que* tromperie. Il n'a point voulu s'instruire pour faire le bien.

5. Il a médité l'iniquité dans son lit ; il s'est arrêté dans toutes les voies qui n'étaient pas bonnes, et il n'a point eu de haine pour la malice.

6. Seigneur, votre miséricorde est dans le ciel⁵ ; et votre vérité⁶ s'élève jusqu'aux nues.

7. Votre justice est comme les montagnes les plus élevées⁷ ; vos jugements sont un abîme très-profond.

Vous sauvez, Seigneur, et les hommes et les bêtes,

8. selon l'abondance de votre infinie miséricorde, ô *mon* Dieu. Mais les enfants des hommes, à l'ombre de vos ailes, seront pleins d'espérance⁸.

1. In finem, servo Domini ipsi David.

2. Dixit injustus ut delinquat in semetipso : non est timor Dei ante oculos ejus.

3. Quoniam dolose egit in conspectu ejus : ut inveniatur iniquitas ejus ad odium.

4. Verba oris ejus iniquitas, et dolus : noluit intelligere ut bene ageret.

5. Iniquitatem meditatus est in cubili suo : astitit omni viæ non bonæ, malitiam autem non odivit.

6. Domine, in cælo misericordia tua : et veritas tua usque ad nubes.

7. Justitia tua sicut montes Dei : judicia tua abyssus multa.

Homines, et jumenta salvabis, Domine :

8. quemadmodum multiplicasti misericordiam tuam, Deus.

Fili autem hominum, in tegmine alarum tuarum sperabunt.

ŷ. 1. — ¹ Dans l'hébr. : Au maître de musique (psaume) du serviteur de Dieu, de David.

ŷ. 2. — ² D'autres traduisent l'hébreu, d'après une autre leçon : Un oracle au sujet de la perversité du méchant est au fond de mon cœur (suit maintenant cette maxime, ou la peinture de cette perversité) : La crainte de Dieu, etc. — ³ Sens : La vue de la malice de l'impie, du méchant (dans l'hébreu, comme dans l'allemand, ces deux mots sont synonymes), me fait dire au fond de mon cœur : La crainte de Dieu, etc.

ŷ. 3. — ³ en la présence de Dieu : il agit devant Dieu en hypocrite, il remplit extérieurement les devoirs de la religion, et il a la méchanceté dans le cœur.

⁴ en sorte que Dieu et les hommes ont connu son péché, et ont conçu pour son hypocrisie une haine plus grande encore (Bellarmin). D'autres traduisent l'hébreu de ce verset : Car il se flatte lui-même à ses yeux (ne s'avouant point son péché), en sorte qu'il ne trouve point et qu'il ne hait point sa faute. D'autres autrement.

ŷ. 6. — ⁵ Seigneur, les péchés des hommes sont grands ; mais, d'autre part, votre miséricorde et votre amour sont infinis.

⁶ votre fidélité dans l'accomplissement de vos promesses.

ŷ. 7. — ⁷ Litt. : les montagnes de Dieu, les montagnes les plus élevées (comme *Ps. 79, 11.*). Les mots « justice et jugement » désignent ici la manière pleine de justice dont Dieu gouverne le monde, la Providence divine. Votre providence est aussi élevée que les montagnes, et aussi profonde que la mer ; votre main bienfaisante est d'une largesse infinie.

ŷ. 8. — ⁸ D'autres traduisent : ... les bêtes. Combien votre miséricorde est multi-

9. Inebriabuntur ab ubertate domus tuæ : et torrente voluptatis tuæ potabis eos.

10. Quoniam apud te est fons vitæ : et in lumine tuo videbimus lumen.

11. Prætede misericordiam tuam scientibus te, et justitiam tuam his, qui recto sunt corde.

12. Non veniat mihi pes superbiæ : et manus peccatoris non moveat me.

13. Ibi ceciderunt qui operantur iniquitatem : expulsi sunt, nec potuerunt stare.

9. Ils seront enivrés de l'abondance qui est dans votre maison ⁹, et vous les ferez boire dans le torrent de vos délices,

10. parce que la source de la vie est dans vous, et que c'est dans votre lumière que nous verrons la lumière ¹⁰.

11. Étendez votre miséricorde sur ceux qui vous connaissent ¹¹, et votre justice sur ceux qui ont le cœur droit.

12. Que le pied du superbe ne vienne point jusqu'à moi ¹²; et que la main du pécheur ne m'ébranle point ¹³.

13. C'est là ¹⁴ où ceux qui commettent l'iniquité sont tombés. Ils ont été poussés, et ils n'ont pu se tenir debout ¹⁵.

PSAUME XXXVI (XXXVII).

Le bonheur des impies ne dure pas; il n'y a de durable que celui des justes.

1. Psalmus ipsi David.

Noli æmulari in malignantibus: neque zelaveris facientes iniquitatem.

2. Quoniam tanquam fœnum velociter arescent : et quemadmodum olera herbarum cito decident.

3. Spera in Domino, et fac bonitatem : et inhabita terram, et pasceris in divitiis ejus.

1. Psaume de David même ¹. Gardez-vous d'imiter les méchants ²; et n'ayez point de jalousie contre ceux qui commettent l'iniquité,

2. parce qu'ils se sécheront aussi promptement que le foin, et qu'ils se faneront aussi vite que les herbes et les légumes.

3. Mettez voire espérance dans le Seigneur, et faites le bien ³; et alors vous habiterez la terre, et vous serez nourri de ses richesses ⁴.

pliée, ô Dieu! et les enfants des hommes espéreront à l'ombre de vos ailes. — L'espérance des hommes vient surtout de votre protection et de votre amour.

ŷ. 9. — ⁹ des joies célestes. *Luc*, 14, 15.

ŷ. 10. — ¹⁰ Quand vous nous éclairerez, nous verrons la lumière.

ŷ. 11. — ¹¹ et vous confessent, comme porte l'hébreu, — par leur obéissance et leur amour.

ŷ. 12. — ¹² Ne permettez pas que je sois foulé aux pieds par les superbes.

¹³ pour me faire tomber du bien dans le mal (Jérôme).

ŷ. 13. — ¹⁴ Ou : Alors, lorsque les effets de votre miséricorde se montreront de cette manière.

¹⁵ Dans l'hébr. : Alors tomberont ceux qui commettent l'iniquité; ils seront renversés, et ils ne pourront se relever.

ŷ. 1. — ¹ * Dans l'hébr. : de David (psaume). Ce psaume est alphabétique, mais de telle sorte que chaque lettre de l'alphabet comprend deux versets, dont le second a une autre initiale quelconque, sans ordre suivi. La lettre Aïn manque.

² D'autres trad. : Ne vous irritez pas au sujet des méchants, — lorsqu'ils sont dans le bonheur.

ŷ. 3. — ³ sans vous laisser égarer par le bonheur des impies. — * Dans l'hébr. : ... et qu'ils se faneront comme l'herbe verdoyante. 3. Espérez, etc.

⁴ D'autres trad. : demeurez dans le pays, et nourrissez-vous de ses richesses. — Ne quittez point le pays par étonnement au sujet des vexations des impies. Dans l'hébr. : Demeurez dans le pays, et nourrissez-vous de la vérité. D'autres : pratiquez la droiture.

4. Mettez vos délices dans le Seigneur, et il vous accordera ce que votre cœur demande.

5. Découvrez⁵ au Seigneur votre voie⁶, et espérez en lui; et il fera lui-même⁷.

6. Et il fera éclater votre justice comme une lumière, et l'équité de votre cause comme le midi⁸.

7. Soyez soumis au Seigneur⁹, et priez-le¹⁰. Nè portez point d'envie à celui qui est heureux dans sa voie, à l'homme qui fait des injustices.

8. Quittez tous ces mouvements de colère et de fureur; ne vous laissez point aller à une émulation qui vous porte à imiter les méchants¹¹.

9. Car les méchants seront exterminés; mais la terre sera donnée en héritage à ceux qui attendent le Seigneur avec patience¹².

10. Encore quelque peu de temps, et le pécheur ne sera plus; et vous chercherez le lieu où il était, et vous ne pourrez le trouver.

11. Mais la terre tombera en héritage à ceux qui sont doux, et ils se verront comblés de joie dans l'abondance de la paix.

12. Le pécheur observera le juste¹³, et il grincera les dents contre lui¹⁴.

13. Mais le Seigneur s'en moquera, parce qu'il voit que son jour doit venir¹⁵.

14. Les pécheurs ont tiré l'épée du fourreau, et ils ont tendu leur arc pour renverser celui qui est pauvre et dans l'indigence, pour égorgier ceux qui ont le cœur droit.

15. Que leur épée perce le cœur à

4. Delectare in Domino : et dabit tibi petitiones cordis tui.

5. Revela Domino viam tuam, et spera in eo : et ipse faciet.

6. Et educet quasi lumen justitiam tuam, et judicium tuum tanquam meridiem :

7. Subditus esto Domino, et ora eum.

Noli æmulari in eo, qui prosperatur in via sua : in homine faciente injustitias.

8. Desine ab ira, et derelinque furorem : noli æmulari ut maligneris.

9. Quoniam qui malignantur, exterminabuntur : sustinentes autem Dominum, ipsi hæreditabunt terram.

10. Et adhuc pusillum, et non erit peccator : et quæres locum ejus, et non invenes.

11. Mansueti autem hæreditabunt terram, et delectabuntur in multitudine pacis.

12. Observabit peccator justum : et stridebit super eum dentibus suis.

13. Dominus autem irridebit eum : quoniam prospicit quod veniet dies ejus.

14. Gladium evaginaverunt peccatores : intenderunt arcum suum, Ut dejiciant pauperem et inopem : ut trucident rectos corde.

15. Gladius eorum intret in

ÿ. 5. — ⁵ Litt. : Révélez, — découvrez avec sincérité.

⁶ Abandonnez-lui, recommandez-lui toutes vos affaires, vos inquiétudes, vos peines. — * Dans l'hébr. : Devolve super Jehovam, etc., rejetez votre voie sur le Seigneur. Dans le sens de la note.

⁷ et lui-même dirigera tout (Voy. Ps. 21, 32.).

ÿ. 6. — ⁸ Si vous êtes malheureux, et que, par cette raison, il semble que vous soyez pécheur, Dieu fera paraître votre innocence, comme il fait briller la lumière, et vous rendra heureux.

ÿ. 7. — ⁹ dans les souffrances, les peines, les affaires (Thomas). Dans l'hébr. : Tenez-vous dans le silence devant le Seigneur.

¹⁰ Dans l'hébr. : et espérez en lui.

ÿ. 8. — ¹¹ Ne vous irritez point au sujet du bonheur des impies, parce que, en vous irritant, vous pécheriez vous-même à votre propre détriment.

ÿ. 9. — ¹² ils posséderont pour toujours la terre, — les biens présents, sans être troublés par les méchants, et les biens éternels, qu'ils espèrent également (Hébr. 11, 13-16.).

ÿ. 12. — ¹³ méditant contre lui de sinistres projets (comme porte l'hébreu).

¹⁴ par le violent désir qu'il a de le perdre.

ÿ. 13. — ¹⁵ le jour de sa mort (et du jugement, où il lui sera rendu selon ses œuvres).

corda ipsorum : et arcus eorum
confringatur.

16. Melius est modicum justo,
super divitias peccatorum multas.

17. Quoniam brachia peccato-
rum conterentur : confirmatautem
justos Dominus.

18. Novit Dominus dies immaculato-
rum : et hæreditas eorum
in æternum erit.

19. Non confundentur in tem-
pore malo, et in diebus famis sa-
turabuntur :

20. quia peccatores peribunt.
Inimici vero Domini mox ut
honorificati fuerint et exaltati :
deficientes, quemadmodum fumus
deficient.

21. Mutuabitur peccator, et non
solvat : justus autem miseretur et
tribuet.

22. Quia benedictes ei hære-
ditabunt terram : maledictes
autem ei disperibunt.

23. Apud Dominum gressus ho-
minis dirigentur : et viam ejus
volet.

24. Cum ceciderit, non collide-
tur : quia Dominus supponit ma-
num suam.

25. Junior fui, etenim senui :
et non vidi justum derelictum,

eux-mêmes, et que leur arc scit brisé.

16. Un bien médiocre vaut mieux au juste
que les grandes richesses des pécheurs¹⁶;

17. parce que les bras des pécheurs se-
ront brisés¹⁷ ; mais le Seigneur affermit les
justes¹⁸.

18. Le Seigneur connaît les jours de ceux
qui vivent sans tache¹⁹, et l'héritage qu'ils
posséderont sera éternel.

19. Ils ne seront point confondus²⁰ dans
le temps mauvais, et dans les jours de fa-
mine ils seront rassasiés,

20. parce que les pécheurs périront. Mais
les ennemis du Seigneur n'auront pas été
plutôt honorés et élevés, qu'ils tomberont et
s'évanouiront comme la fumée²¹.

21. Le pécheur empruntera et ne paiera
point²² : mais le juste est touché de com-
passion et il donne,

22. parce que ceux qui bénissent Dieu²³,
recevront la terre en héritage ; mais ceux
qui le maudissent périront *sans ressource*²⁴.

23. Les pas de l'homme²⁵ seront con-
duits par le Seigneur, et sa voie sera ap-
prouvée de lui.

24. Lorsqu'il tombera, il ne se brisera
point²⁶, parce que le Seigneur met sa main
sous lui.

25. J'ai été jeune, et je suis vieux : mais
je n'ai point encore vu que le juste ait été

ŷ. 16. — ¹⁶ Une conscience où règne la paix est un festin permanent. Peu, avec la crainte du Seigneur, vaut mieux que de grandes richesses, qui ne rassasient personne (*Prov.* 15, 15.). — * Dans l'hébr. : ŷ. 14.. — l'indigence, pour immoler ceux dont la voie est droite. 15. Leur épée rentrera dans leur cœur, et leurs arcs seront brisés. 15. Peu vaut mieux pour le juste, etc.

ŷ. 17. — ¹⁷ Parce que la force (*Ps.* 10, 15.), les richesses des pécheurs sont périssables.

¹⁸ ce qu'ils ont par la confiance qu'ils mettent dans le Seigneur.

ŷ. 18. — ¹⁹ Le Seigneur prend soin de la vie des justes, il voit leurs besoins, il les console, les aide et les récompense dans l'éternité (*Comp.* 1. *Pier.* 1. 4.).

ŷ. 19. — ²⁰ Ils ne seront point trompés dans l'espérance qu'ils ont mise en Dieu.

ŷ. 20. — ²¹ Dans l'hébr. ... périront, et les ennemis du Seigneur, comme la verdure des champs (d'autres : comme la graisse des victimes) ; ils s'évanouiront comme la fumée. — * Dans l'hébr. litt. : Car les impies périront, et les ennemis de Jéhovah comme la verdure des champs (ou la graisse des victimes) ; ils s'évanouiront en fumée, ils s'évanouiront.

ŷ. 21. — ²² Le pécheur, quoique riche dans le principe, tombera dans la pauvreté (ŷ. 17.), il empruntera, et ne pourra payer avant sa mort.

ŷ. 22. — ²³ Litt. : qui le bénissent, — Dieu.

²⁴ Celui-là bénit Dieu, qui ne le loue pas seulement de bouche, mais aussi par une vie sainte ; celui-là au contraire le maudit, qui lui refuse la louange qui lui est due, qui vit dans l'impiété, et qui tient des discours impies. Dans l'hébr. le verbe porté : Parce que ceux qui sont bénis par lui (par Dieu) recevront la terre en héritage ; et ceux qui en sont maudits, seront retranchés.

ŷ. 23. — ²⁵ Les pas du juste, sa conduite, sa vie.

ŷ. 24. — ²⁶ Lors même qu'il tombera dans le malheur corporel ou spirituel, le Seigneur ne permettra pas qu'il périsse.

abandonné, ni que sa race ait cherché du pain ²⁷.

26. Il passe tout le jour à faire la charité ²⁸ et à prêter; et sa race sera en bénédiction.

27. Détournez-vous du mal, et faites le bien; et vous aurez une demeure éternelle,

28. parce que le Seigneur aime l'équité, et qu'il n'abandonnera point ses saints; ils seront éternellement conservés. Ceux qui sont injustes seront punis, et la race des impies périra.

29. Mais les justes recevront la terre en héritage; et ils y demeureront durant tout le cours des siècles ²⁹.

30. La bouche du juste méditera la sagesse, et sa langue parlera *selon* la justice. *Prov.* 31, 26.

31. La loi de son Dieu est dans son cœur; et il ne sera point renversé en marchant ³⁰.

32. Le pécheur considère ³¹ le juste, et il cherche à le tuer.

33. Mais le Seigneur ne le laissera point entre ses mains ³², et il ne le condamnera point au temps où il sera jugé ³³.

34. Attendez le Seigneur, et ayez soin de garder sa voie ³⁴; et il vous élèvera, afin que vous receviez la terre en héritage. Quand les pécheurs auront péri, *c'est alors* que vous verrez.

35. J'ai vu l'impie extrêmement élevé, et qui égalait en hauteur les cèdres du Liban ³⁵.

36. Et j'ai passé; et dans le moment il n'était plus; et je l'ai cherché, mais l'on n'a pu trouver le lieu où il était.

37. Gardez l'innocence, et n'ayez en vue que l'équité, parce que plusieurs biens resteront à l'homme pacifique ³⁶.

nec semen ejus quærens panem.

26. Tota die miseretur et commodat : et semen illius in benedictione erit.

27. Declina a malo, et fac bonum : et inhabita in sæculum sæculi.

28. Quia Dominus amat judicium, et non derelinquet sanctos suos : in æternum conservabuntur.

Injusti punientur : et semen impiorum peribit.

29. Justi autem hæreditabunt terram : et inhabitabunt in sæculum sæculi super eam.

30. Os justi meditabitur sapientiam, et lingua ejus loquetur judicium.

31. Lex Dei ejus in corde ipsius : et non supplantabuntur gressus ejus.

32. Considerat peccator justum : et quærit mortificare eum.

33. Dominus autem non derelinquet eum in manibus ejus : nec damnabit eum cum judicabitur illi.

34. Exspecta Dominum, et custodi viam ejus : et exaltabit te ut hæritate capias terram : cum perierint peccatores videbis.

35. Vidi impium superexaltatum, et elevatum sicut cedros Libani.

36. Et transivi, et ecce non erat : et quæsi eum, et non est inventus locus ejus.

37. Custodi innocentiam, et vide æquitatem : quoniam sunt reliquæ homini pacifico.

ÿ. 25. — ²⁷ Le juste est mis ici pour tout homme craignant Dieu qui fait de plus l'aumône, comme on le voit par le verset suivant (Comp. *Dan.* 4, 24.). Celui qui agit de la sorte a en outre les promesses de la vie présente (Voyez 2. *Cor.* 9, 6. S.).

ÿ. 26. — ²⁸ D'autres traduisent : à exercer la miséricorde. Dans l'hébr. : à faire des dons.

ÿ. 29. — ²⁹ Voyez ÿ. 9-11. Ce qui suit explique comment le juste mérite cet heureux sort.

ÿ. 31. — ³⁰ Il se tiendra ferme dans la voie de Dieu, de la vertu.

ÿ. 32. — ³¹ Dans l'hébr. : épée, etc.

ÿ. 33. — ³² ne les livrera point entre ses mains

³³ par l'impie. Dieu réproûve le jugement des impies touchant les innocents. D'autres : Il ne le condamnera point, lorsqu'il sera jugé par lui-même (par Dieu).

ÿ. 34. — ³⁴ Ayez confiance au Seigneur, et observez ses commandements.

ÿ. 35. — ³⁵ Dans l'hébr. : J'ai vu l'impie dans la force, et s'étendant comme un arbre touffu, profondément enraciné.

ÿ. 37. — ³⁶ Litt. : parce que l'homme pacifique aura des restes... d'abord une postérité, conformément au sens que le mot « restes » a au verset suivant; en-

38. Injusti autem disperibunt simul : reliquiae impiorum interibunt.

39. Salus autem justorum a Domino . et protector eorum in tempore tribulationis.

40. Et adjuvabit eos Dominus, et liberabit eos : et eruet eos a peccatoribus, et salvabit eos : quia speraverunt in eo.

38. Mais les injustes périront tous également ; et tout ce que les impies auront laissé périra aussi.

39. Mais le salut des justes vient du Seigneur ; et c'est lui qui est leur protecteur dans le temps de l'affliction.

40. Et le Seigneur les assistera, et il les délivrera : il les arrachera d'entre les mains des pécheurs, et il les sauvera, parce qu'ils ont espéré en lui.

PSAUME XXXVII (XXXVIII).

Sentiments de pénitence.

1. Psalmus David, in rememorationem de sabbato.

2. Domine, ne in furore tuo arguas me, neque in ira tua corripis me.

3. Quoniam sagittae tuae infixae sunt mihi : et confirmasti super me manum tuam.

4. Non est sanitas in carne mea a facie irae tuae : non est pax ossibus meis a facie peccatorum meorum.

5. Quoniam iniquitates meae supergressae sunt caput meum : et sicut onus grave gravatae sunt super me.

6. Patruerunt et corruptae sunt cicatrices meae, a facie insipientiae meae.

1. Psaume de David, pour le souvenir ¹ du sabbat ².

2. Seigneur, ne me reprenez pas dans votre fureur, et ne me punissez pas dans votre colère ³ :

3. parce que j'ai été percé de vos flèches ⁴, et que vous avez appesanti votre main sur moi ⁵.

4. A la vue de votre colère, il n'est resté rien de sain dans ma chair ⁶, et à la vue de mes péchés, il n'y a plus aucune paix dans mes os ⁷.

5. Car mes iniquités se sont élevées jusqu'au dessus de ma tête ⁸, et elles se sont appesanties sur moi comme un fardeau insupportable.

6. Mes plaies ont été remplies de corruption et de pourriture, à cause de ma folie ⁹,

suite, les autres biens. — * Dans l'hébr. : ... l'équité, parce que des restes demeurent à l'homme pacifique.

ŷ. 1. — ¹ D'autres trad. : pour le souvenir, sur le sabbat. — Pour le souvenir des péchés, et de l'état malheureux qui en est la suite.

² sur le sabbat, — c'est-à-dire un des Psaumes qui composent les prières du sabbat. D'autres autrement. — * Dans l'hébr. : Psaume de David, lehazechir, ad remiscendum, pour rappeler le souvenir, — de ses fautes et de ses malheurs. — Les mots « de sabbato » ne sont pas dans le texte.

ŷ. 2. — ³ Voy. Ps. 6, note 3. Comparez en général les deux Psaumes.

ŷ. 3. — ⁴ Le Chantre sacré appelle les souffrances que Dieu lui envoyait, des flèches.

⁵ Vous m'avez fait sentir le poids de votre main, vous m'avez traité avec rigueur.

ŷ. 4. — ⁶ Je me trouve à la vue de votre colère, c'est-à-dire à cause de votre colère, par vos châtements, dans le plus misérable état. David, par ces paroles, trace surtout le tableau des peines et de la désolation de son âme ; mais cet état se fait toujours sentir aussi au corps, car le péché ruine le corps et l'âme

⁷ Lorsque je considère mes péchés, mes os mêmes tremblent.

ŷ. 5. — ⁸ comme des eaux débordées.

ŷ. 6. — ⁹ Les plaies que mes péchés m'ont faites, se sont invétérées, et sont tombées en pourriture à cause de ma folie, c'est-à-dire j'ai par ma folie aggravé mon état malheureux. Selon la plupart des interprètes, David exprime ici le

7. Je suis devenu misérable et tout courbé ¹⁰ ; je marchais accablé de tristesse durant tout le jour,

8. parce que mes reins ont été remplis d'illusion ¹¹, et qu'il n'y a dans ma chair aucune partie qui soit saine.

9. J'ai été affligé, et je suis tombé dans la dernière humiliation ¹² ; et le gémissement de mon cœur me faisait pousser des rugissements ¹³.

10. Seigneur, tout mon désir est exposé à vos yeux ¹⁴, et mon gémissement ne vous est point caché.

11. Mon cœur est rempli de trouble ; toute ma force m'a quitté ; et même la lumière de mes yeux n'est plus avec moi ¹⁵.

12. Mes amis et mes proches se sont élevés et déclarés contre moi. Ceux qui étaient proche de moi s'en sont tenus éloignés ¹⁶ ;

13. et ceux qui cherchaient à m'ôter la vie, usaient de violence à mon égard ¹⁷. Ceux qui cherchaient à m'accabler de maux, tenaient des discours pleins de vanité et de mensonge ¹⁸, et ils ne pensaient, durant tout le jour, qu'à des tromperies.

14. Mais pour moi, comme si j'eusse été sourd, je n'entendais rien, et je n'ouvrais non plus la bouche que si j'eusse été muet ¹⁹.

7. Miser factus sum, et curvatus sum usque in finem : tota die contristatus ingrediebar.

8. Quoniam lumbi mei impleti sunt illusionibus : et non est sanitas in carne mea.

9. Afflictus sum, et humiliatus sum nimis : rugiebam a gemitu cordis mei.

10. Domine, ante omne desiderium meum : et gemitus meus a te non est absconditus.

11. Cor meum conturbatum est, dereliquit me virtus mea : et lumen oculorum meorum, et ipsum non est mecum.

12. Amici mei, et proximi mei adversum me appropinquaverunt et steterunt.

Et qui juxta me erant, de longe steterunt :

13. et vim faciebant qui querebant animam meam.

Et qui inquirebant mala mihi, locuti sunt vanitates : et dolos tota die meditabantur.

14. Ego autem tanquam surdus non audiebam : et sicut mutus non aperiens os suum.

regret d'avoir été assez insensé pour vivre pendant neuf mois dans l'impénitence. Par ces délais de conversion, les plaies de son âme, ses mauvais penchants et ses convoitises, passèrent pour ainsi dire à l'état de putréfaction, devinrent pour toujours incurables.

ÿ. 7. — ¹⁰ accablé sous le poids de mes péchés et de mes souffrances.

ÿ. 8. — ¹¹ remplie des séductions de la passion, qui promet le bonheur et qui n'engendre que des maux. Pour moi, dit saint Paul au sujet de l'homme selon la nature, je suis tout charnel, vendu au péché ; — en moi (dans ma chair) n'habite pas le bien. Rom. 7, 14. 18. Dans l'hébr. : remplis d'un feu dévorant. D'autres autrement.

ÿ. 9. — ¹² Dans l'hébr. : Je suis sans force et entièrement abattu.

¹³ D'autres trad. : Je rugissais, tant étaient vifs les gémissements de mon cœur, — par un effet des angoisses de mon cœur. — * Dans l'hébr. : Rugiebam præ fremitu cordis mei, le frémissement de mon cœur me faisait rugir.

ÿ. 10. — ¹⁴ tout ce que je désire vous est connu.

ÿ. 11. — ¹⁵ Le trouble extrême où je suis m'empêche même de voir.

ÿ. 12. — ¹⁶ C'est-à-dire mes amis sont devenus mes ennemis, et mes proches se sont éloignés de moi. Dans le malheur on est souvent abandonné de ses amis, ce qui montre que l'on ne doit pas mettre sa confiance dans les hommes. Dans l'hébr. : Mes amis et mes compagnons se sont arrêtés en face de mon malheur (sans compatir à mes maux), et mes proches se sont tenus au loin.

ÿ. 13. — ¹⁷ Dans l'hébr. : et ceux qui cherchaient mon âme, me tendaient des pièges, travaillaient à me perdre.

¹⁸ calomniaient, mentaient contre moi. David avait beaucoup d'ennemis, qui s'opposaient à son zèle pour la cause de Dieu, et qui, pour cette raison, le persécutaient (ÿ. 21.). Quiconque travaille pour le royaume de Dieu est dans une situation analogue, et doit par conséquent se tenir prêt, avec David, à lutter contre les ennemis et la contradiction.

ÿ. 14. — ¹⁹ J'entendais, sans les contredire, les outrages de mes ennemis. C'est

15. Et factus sum sicut homo non audiens : et non habens in ore suo redargutiones.

16. Quoniam in te, Domine, speravi : tu exaudies me Domine, Deus meus.

17. Quia dixi : Nequando supergaudeant mihi inimici mei : et dum commoventur pedes mei, super me magna locuti sunt.

18. Quoniam ego in flagella paratus sum : et dolor meus in conspectu meo semper.

19. Quoniam iniquitatem meam annuntiabo : et cogitabo pro peccato meo.

20. Inimici autem mei vivunt, et confirmati sunt super me : et multiplicati sunt qui oderunt me inique.

21. Qui retribuunt mala pro bonis, detrahebant mihi : quoniam sequebar bonitatem.

22. Ne derelinquas me, Domine Deus meus : ne discesseris a me.

23. Intende in adiutorium meum, Domine Deus salutis meæ.

15. Je suis devenu semblable à un homme qui n'entend point, et qui n'a rien dans la bouche pour répliquer²⁰.

16. Parce que j'ai espéré en vous, Seigneur, vous m'exaucerez, Seigneur mon Dieu.

17. Parce que je vous ai demandé que mes ennemis ne triomphent point de joie sur moi²¹, eux qui, ayant vu mes pieds ébranlés, ont parlé avec orgueil sur mon sujet²²;

18. parce que je suis préparé à souffrir tous les châtements²³, et que ma douleur est continuellement devant mes yeux²⁴;

19. parce que je déclarerai mon iniquité, et que je serai *toujours* occupé de la pensée de mon péché²⁵.

20. Cependant mes ennemis vivent, et ils se sont fortifiés de plus en plus contre moi; et le nombre de ceux qui me haïssent injustement s'est beaucoup accru.

21. Ceux qui rendent les maux pour les biens *qu'ils ont reçus*, me déchiraient par leurs médisances, à cause que je m'attachais au bien.

22. Ne m'abandonnez pas, Seigneur mon Dieu; ne vous retirez pas de moi.

23. Hâtez-vous de me secourir, Seigneur mon Dieu, de qui dépend mon salut.

ainsi que David se conduisit pendant que Séméï l'accablait d'injures (Voy. 2. Rois, 16, note 9.).

ÿ. 15. — ²⁰ Heureux (dit saint Ambroise) celui qui, comme David, se rend soi-même muet, et qui, se tenant vis-à-vis de ses ennemis dans un profond silence, se contente de s'entretenir avec Dieu.

ÿ. 17. — ²¹ Litt. : parce que j'ai dit : Que mes ennemis, etc., ce qui arriverait, si je me montrais impatient, car Dieu en ce cas m'abandonnerait, et ne me délivrerait point de mes souffrances.

²² ils se sont glorifiés de mon délaissement. D'autres traduisent l'hébr. : J'ai dit : Que mes ennemis ne se réjouissent point à mon sujet, et qu'ils ne se glorifient point en voyant mon pied chanceler.

ÿ. 18. — ²³ Litt. : parce que je suis préparé aux verges; — parce que je suis prêt, disposé à souffrir; quoique je vous prie de ne pas permettre que je succombe devant l'orgueil de mes ennemis, je me sou mets néanmoins à toutes les humiliations que je puis avoir à essayer de leur part.

²⁴ la douleur que je ressens de mes péchés ne me quitte point.

ÿ. 19. — ²⁵ pour l'expier. Je confesserai mes péchés, et toujours avec un cœur contrit, au milieu des fruits (des œuvres de la pénitence), j'en conserverai le souvenir (Augustin).

PSAUME XXXVIII (XXXIX).

Prière d'un patient pour obtenir au secours sur le déclin de la vie, encore avant la mort.

1. Pour la fin, à Idithun même ¹, cantique de David.

2. J'ai dit ² : J'observerai avec soin mes voies ³, afin que je ne pêche point par ma langue ⁴. J'ai mis une garde à ma bouche dans le temps que le pécheur s'élevait contre moi.

3. Je me suis tu, et je me suis humilié; et j'ai gardé le silence pour ne pas dire même de bonnes choses ⁵ : et ma douleur a été renouvelée ⁶.

4. Mon cœur s'est échauffé au dedans de moi; et tandis que je méditais, un feu s'y est embrasé ⁷.

5. Je me suis servi de ma langue pour dire ⁸ : Faites-moi connaître, Seigneur, ma fin, et le nombre de mes jours ⁹, afin que je sache ce qui m'en reste ¹⁰.

6. Voilà que vous avez mis à mes jours une mesure fort bornée ¹¹, et le temps que j'ai à vivre est devant vous comme un néant. En vérité tout homme qui vit *ici-bas* n'est que vanité ¹².

1. In finem, ipsi Idithun, Canticum David.

2. Dixi : Custodiam vias meas : ut non delinquam in lingua mea.

Posui ori meo custodiam, cum consisteret peccator adversum me.

3. Obmutui, et humiliatus sum, et silui a bonis : et dolor meus renovatus est.

4. Concaluit cor meum intra me : et in meditatione mea exarscet ignis.

5. Locutus sum in lingua mea : Notum fac mihi, Domine, finem meum,

Et numerum dierum meorum quis est : ut sciam quid desit mihi.

6. Ecce mensurabiles posuisti dies meos : et substantia mea tanquam nihilum ante te.

Veruntamen universa vanitas, omnis homo vivens.

ÿ. 1. — ¹ non d'un chantre (voy. 1. Par. 16, 41. 2. Par. 5, 12.); un seul et même personnage avec Ethan (1. Par. 6, 44.). Suivant d'autres, Idithun est mis pour ses descendants en général (1. Par. 23, 3). — * Dans l'hébr. : Au maître de musique, à Idithun, Psaume de David.

ÿ. 2. — ² avec une ferme résolution

³ Je me tiendrai sur mes gardes.

⁴ lorsque je serai éprouvé par les tribulations, ou de tout autre manière, spécialement à la vue de l'orgueil des impies qui vivent sous mes yeux. Comp. Ps. 36.

ÿ. 3. — ⁵ je n'ai pas même dit une parole, quelque bonne qu'elle pût être, tant était profond le silence dans lequel je me suis renfermé.

⁶ au sujet des méchants, au sujet de la corruption du monde. — * Dans l'hébr. : Je me suis tenu paisiblement dans le silence, je me suis tu sur le bien, ma douleur a été pleine d'agitation; — parce qu'elle était comprimée.

ÿ. 4. — ⁷ une sainte indignation. D'autres trad. l'hébr. : Mon cœur était embrasé dans mon sein; dans mon agitation (l'émotion intérieure de mon cœur) un feu s'est allumé.

ÿ. 5. — ⁸ je me suis adressé à Dieu avec prière.

⁹ Faites-moi connaître combien de temps j'ai encore à vivre, afin que je puisse dans cette connaissance l'espérance au milieu de mes maux.

¹⁰ Litt. : ce qui me manque, — à ma vie, et que cela serve à exciter mon espérance. — * Dans l'hébr. : ... fin, et quelle est la mesure de mes jours, afin que je sache combien il m'en manque — pour compléter le nombre qui m'a été fixé.

ÿ. 6. — ¹¹ Litt. : Voici que vous avez rendu mes jours mesurables. — Dans l'hébr. : Vous avez réduit mes jours à quelques palmes; vous ne m'avez, en me créant, donné qu'une vie fort courte.

¹² Dans l'hébr. : ... tout homme, quelque affermi qu'il soit, etc. — * Dans l'hébr.

7. Verumtamen in imagine pertransit homo : sed et frustra conturbatur.

Theaurizat : et ignorat cui congregabit ea.

8. Et nunc quæ est expectatio mea ? nonne Dominus ? et substantia mea apud te est.

9. Ab omnibus iniquitatibus meis erue me : opprobrium insipienti dedisti me.

10. Obmutui, et non aperui os meum, quoniam tu fecisti :

11. amove a me plagas tuas.

12. A fortitudine manus tuæ ego defeci in increpationibus : propter iniquitatem corripuisti hominem.

Et tabescere fecisti sicut araneam animam ejus : verumtamen vane conturbatur omnis homo.

13. Exaudi orationem meam, Domine, et deprecationem meam : auribus percipe lacrymas meas.

Ne sileas : quoniam advena ego sum apud te, et peregrinus, sicut omnes patres mei.

7. En vérité l'homme passe comme une image : et néanmoins il ne laisse pas de se troubler, quoique en vain¹³. Il amasse des trésors ; et il ne sait pas pour qui il les aura amassés.

8. Et maintenant quelle est mon attente ? N'est-ce pas le Seigneur¹⁴ ? Tout mon trésor est en vous¹⁵.

9. Délivrez-moi de toutes mes iniquités. Vous m'avez rendu un objet de raillerie et de mépris à l'insensé¹⁶.

10. Je suis devenu muet, et je n'ai pas ouvert ma bouche, parce que c'est vous qui l'avez fait.

11. Détournez vos plaies de moi.

12. Je suis tombé en défaillance sous la force de votre main, lorsque vous m'avez châtié. Vous avez puni l'homme à cause de son iniquité ; et vous avez fait dessécher son âme comme l'araignée¹⁷. En vérité c'est bien en vain que tout homme se trouble¹⁸.

13. Exaucez, Seigneur, ma prière, et mon humble supplication ; rendez-vous attentif à mes larmes. Ne gardez pas le silence, parce que je suis devant vous comme un étranger et un voyageur, de même que tous mes pères l'ont été¹⁹.

litt. : ... palmes, et le temps de ma vie est devant vous comme s'il n'était pas ; oui, tout homme, quelque affermi qu'il soit, n'est que vanité.

ŷ. 7. — ¹³ par les efforts qu'il fait pour acquérir les biens de ce monde, en dirigeant de ce côté toutes ses pensées et ses actions.

ŷ. 8. — ¹⁴ Le Chantre sacré se fait à lui-même la leçon sur la brièveté de sa vie et de celle de tous les hommes, et il en tire un motif de se donner tout à Dieu.

¹⁵ Litt. : et ma substance (tout ce que je suis) est en vous. Le Seigneur doit être toute notre espérance, parce que c'est en lui que nous avons l'existence, la vie et l'être (*Voy. Act. 17, 28.*). Dans l'hébr. : ... il amassera avec avarice, et il ne sait qui les recueillera (ses richesses). Et maintenant que dois-je espérer, Seigneur ? c'est en vous qu'est mon espérance !

ŷ. 9. — ¹⁶ aux pécheurs et à ceux qui renient Dieu (*Ps. 13, 1. 37, 6.*). Délivrez-moi de tous mes péchés, car c'est en punition de mes péchés que vous m'avez châtié, et réduit à un état d'humiliation tel, que je suis devenu l'objet des railleries de mes ennemis. Dans l'hébr. : ... iniquités, et ne me rendez pas l'opprobre de l'insensé (de l'impie).

ŷ. 12. — ¹⁷ Comme l'araignée, en filant son réseau pour prendre sa proie, s'épuise elle-même, ainsi les hommes animés de sentiments mondains et charnels perdent toute force spirituelle, par les efforts qu'ils font pour acquérir les biens de ce monde, et pour les entasser. D'autres interprètes rendent le sens : Si l'homme pêche, vous le châtiez, et vous faites que son âme se consume dans la douleur et la peine, comme l'araignée par sa toile. Plusieurs SS. Pères font aussi l'application de la comparaison de l'araignée à l'âme pénitente, qui, dépouillée de tout, remplie d'une sainte componction, ne vit que pour Dieu.

¹⁸ pour les biens périssables, sensibles, qui d'ordinaire conduisent au péché et attirent les châtements de Dieu. Ou : C'est une chose vaine de se laisser aller outre mesure à la tristesse au sujet des souffrances ; il vaut mieux se soumettre à votre volonté, et se supporter soi-même, Seigneur, avec patience. Dans l'hébr. le verset porte : Je suis tombé en défaillance sous les coups (l'agitation) de votre main. Vous châtiez l'homme par vos réprimandes au sujet de son iniquité, et vous consommez, comme la teigne, sa beauté. En vérité tout homme est vanité !

ŷ. 13. — ¹⁹ un voyageur pauvre, sans patrie, qui n'a point de demeure perma-

14. Accordez-moi quelque relâche, afin que je reçoive quelque rafraîchissement avant que je parle, et que je ne sois plus. | 14. Remitte mihi, ut refrigerer priusquam abeam, et amplius non ero.

PSAUME XXXIX (XL).

Action de grâces et prière de David comme type du Messie.

- | | |
|---|---|
| <p>1. Pour la fin, Psaume de David même ¹.</p> <p>2. J'ai attendu, et je ne me suis point lassé d'attendre le Seigneur, et il m'a regardé.</p> <p>3. Il a exaucé mes prières, et il m'a tiré de l'abîme de misère et de la boue profonde ². Et il a placé mes pieds sur la pierre ³, et conduit mes pas ⁴.</p> <p>4. Et il m'a mis dans la bouche un cantique nouveau, pour être chanté à la gloire de notre Dieu ⁵. Plusieurs le verront, et ils seront remplis de crainte; et ils mettront leur espérance dans le Seigneur ⁶.</p> <p>5. Heureux est l'homme qui a mis son</p> | <p>1. In finem, Psalmus ipsi David.</p> <p>2. Expectans expectavi Dominum, et intendit mihi.</p> <p>3. Et exaudivit preces meas : et eduxit me de lacu miseræ, et de luto facis.</p> <p>Et statuit super petram pedes meos : et direxit gressus meos.</p> <p>4. Et immisit in os meum canticum novum, carmen Deo nostro. Videbunt multi et timebunt : et sperabunt in Domino.</p> <p>5. Beatus vir, cujus est nomen</p> |
|---|---|

nente (3. *Moys.* 25, 23. 1. *Par.* 29, 15. note 7. *Hébr.* 11, 13.). Venez donc au secours de ce pauvre malheureux !

ÿ. 1. — ¹ Dans ce psaume David remercie Dieu de l'avoir délivré de grands dangers, et il lui rend grâce des merveilles de sa bonté envers lui; il promet de s'offrir lui-même, au lieu des victimes, en sacrifice d'action de grâces, et de témoigner hautement sa reconnaissance (1-12.). Ensuite il demande protection contre ses nouveaux ennemis, et, plein d'une ferme confiance, il prévoit sa délivrance. Selon les interprètes, David fit la prière contenue dans ce psaume après la persécution d'Absalon, ou après quelqu'autre des épreuves dont sa vie fut remplie. Toutefois, quoique ce soit David qui, dans ce psaume, adresse sa prière à Dieu, cette prière est moins la sienne que celle du Messie, dont il était un type : en effet, l'énergie des expressions de cette divine prière adressée à Dieu, pour le remercier et lui demander ses grâces, ne trouve proprement son application qu'en la personne de Jésus-Christ, ainsi que saint Paul nous l'apprend d'une partie (*Hébr.* 10, 5-8.), et comme le montre tout l'ensemble du psaume. Ce psaume peut aussi servir de prière à tous les chrétiens qui ont passé par l'affliction, et qui, pour cette raison, ont sujet de remercier Dieu et de le prier. — * Dans l'hébr., le titre porte : Au maître de musique, Psaume de David.

ÿ. 3. — ² D'autres trad. : de la boue et de la fange. La boue et la fange sont des images du danger (*Ps.* 68, 3.).

³ La pierre est la figure de la sûreté (*Ps.* 47, 3. 34.).

⁴ Ainsi pouvait parler à Dieu David après sa victoire sur Absalon; Jésus-Christ, après avoir été dans quelques circonstances délivré de ses ennemis. Suivant saint Jérôme et saint Augustin, le chrétien, en récitant ce psaume, peut ici se souvenir de la nature humaine, qui, après avoir été tirée de la boue du péché, a été placée sur le rocher de Jésus-Christ. — * Dans l'hébr. : Il m'a fait monter du puits retentissant de la fange, de la boue; et il a élevé mon pied sur le rocher, affermissant mes pas.

ÿ. 4. — ⁵ inspiré par la reconnaissance.

⁶ L'effet de ma délivrance sera qu'un grand nombre deviendront les amis de Dieu. — Tel fut l'effet de la glorification de Jésus-Christ.

Domini spes ejus : et non respexit
in vanitates et insanias falsas.

6. Multa fecisti tu Domine Deus
meus mirabilia tua : et cogitatio-
nibus tuis non est qui similis sit
tibi.

Annuntiavi et locutus sum :
multiplicati sunt super numerum.

7. Sacrificium et oblationem no-
luiti : aures autem perfecisti
mihi.

Holocaustum et pro peccato non
postulasti :

8. tunc dixi : Ecce venio.

In capite libri scriptum est de
me,

9. ut facerem voluntatem tuam :
Deus meus volui, et legem tuam
in medio cordis mei.

10. Annuntiavi justitiam tuam

espérance au Seigneur⁷, et qui n'a point
arrêté sa vue sur des vanités et sur des ob-
jets également pleins d'extravagance et de
tromperie⁸.

6. Vous avez fait, Seigneur mon Dieu, un
grand nombre d'œuvres admirables; et il
n'y a personne qui vous soit semblable dans
vos pensées⁹. Lorsque j'ai voulu les annon-
cer et en parler, leur multitude¹⁰ m'a paru
innombrable.

7. Vous n'avez voulu ni sacrifice, ni obla-
tion; mais vous m'avez donné des oreilles
parfaites¹¹. Vous n'avez point demandé d'ho-
locauste¹² ni de sacrifice pour le péché.

8. Alors j'ai dit : Me voici, je viens¹³. Il
est écrit de moi¹⁴ dans tout le livre¹⁵,

9. que je dois faire votre volonté. C'est
aussi, mon Dieu, ce que j'ai voulu, et votre
loi a été au fond de mon cœur¹⁶.

10. J'ai publié votre justice¹⁷ dans une

ÿ. 5. — ⁷ c'est-à-dire dans Jéhovah, c'est-à-dire dans le Dieu qui voit l'avenir, qui accomplit ses promesses.

⁸ D'autres trad. : sur les vanités, sur le mensonge et la folie, — c'est-à-dire sur les faux dieux ou sur les hommes, et sur tout ce qui, pour les hommes vicieux, tient la place de Dieu. Dans l'hébr. : ... sa vue sur les orgueilleux et ceux qui courent après le mensonge.

ÿ. 6. — ⁹ dans vos desseins. Les merveilles de votre toute puissance et de votre providence surpassent toutes les forces des hommes et des anges, et sont incalculables.

¹⁰ de vos merveilles. — * Dans l'hébr. : Les merveilles que vous avez opérées, et les desseins que vous avez formés en notre faveur, ô Jéhovah notre Dieu, sont nombreux; il n'est pas possible de les énumérer devant vous; si je les publie et que j'en parle, leur multitude est si grande que je ne puis les compter.

ÿ. 7. — ¹¹ D'autres trad. : vous m'avez formé des oreilles. — Dans l'hébr. proprement : vous m'avez percé les oreilles. Le trou fait à l'oreille est le signe symbolique de l'acquiescement; de là vient que lorsqu'un esclave voulait demeurer dans son état, on lui perceait l'oreille droite en signe d'obéissance. (Voy. 2. Moys. 21, 5. 6.) Sens : Ce ne sont pas des sacrifices, mais l'obéissance, l'abandon de moi-même à vous que vous avez désiré pour preuve de ma reconnaissance. (Voy. 1. Rois, 15, 22.) Dans la bouche du Messie ces paroles veulent dire : Vous n'avez point désiré, ô mon Père, en actions de grâces, les sacrifices de l'ancienne alliance, mais ma soumission et mon obéissance. Il y a dans l'Épître aux Hébreux, 10, 5. et dans la version grecque : « mais vous m'avez préparé un corps, » ce qui est la même chose; seulement le sacrifice de Jésus-Christ est par là mieux caractérisé.

¹² sur les sacrifices (voy. 3. Moys. 4.)

ÿ. 8. — ¹³ pour accomplir votre volonté.

¹⁴ D'autres : dans le rouleau du livre, — dans les divines Ecritures, surtout dans les livres de Moïse. Litt. : Il est écrit de moi à la tête du livre; mais l'expression grecque, que la version latine a rendue par tête..., signifie aussi rouleau, comme porté l'hébreu. — * Dans l'hébr. le verset porte : ... Il est écrit sur moi dans le rouleau du Livre (des Ecritures). Je me suis plu, ô mon Dieu, à faire votre volonté, et votre loi est au milieu de mes entrailles.

¹⁵ Littéralement selon l'hébr. : Il est écrit sur moi, c'est-à-dire pour moi et à mon sujet. Le premier sens (pour moi) peut s'entendre de David comme de tout homme craignant Dieu; le second, de Jésus-Christ, dont la vie, les souffrances et la mort ont été prédites dans les divines Ecritures. (Voy. Luc, 24, 25-27. 44. Jean, 5. 39. 6, 38.)

ÿ. 9. — ¹⁶ David a pu, et tout homme pieux peut faire cette prière; mais elle convient surtout à Jésus-Christ (Voy. Jean, 4, 34, 5, 30.).

ÿ. 10. — ¹⁷ vos jugements, c'est-à-dire les grâces que vous m'avez accordées.

grande assemblée; et j'ai résolu de ne point fermer mes lèvres; Seigneur, vous le savez.

11. Je n'ai point caché votre justice au fond de mon cœur; j'ai publié votre vérité et votre miséricorde salutaire. Je n'ai point caché votre miséricorde et votre vérité à une grande multitude de peuples¹⁸.

12. Vous donc, Seigneur, n'éloignez point de moi les effets de votre bonté. Votre miséricorde et votre vérité¹⁹ m'ont toujours soutenu.

13. Car je me trouve environné de maux qui sont innombrables; mes iniquités²⁰ m'ont enveloppé, et je n'ai pu les voir²¹. Elles ont surpassé par leur multitude le nombre des cheveux de ma tête; *jusque là que* mon cœur même m'a manqué.

4. Qu'il vous plaise, Seigneur, de m'en délivrer; Seigneur, regardez vers moi pour me secourir. *Pl. b.* 69, 2.

15. Que ceux-là soient confondus et couverts de honte, qui cherchent ma vie pour me l'ôter. Que ceux qui veulent m'accabler de maux soient obligés de retourner en arrière, et chargés de confusion.

16. Que ceux qui me disent des paroles de raillerie et d'insulte²², en reçoivent promptement la confusion²³.

17. Que tous ceux qui vous cherchent se réjouissent en vous, et soient transportés de joie; et que ceux qui aiment le salut qui vient de vous²⁴, disent sans cesse: Que le Seigneur soit glorifié.

18. Pour moi, je suis pauvre et dans l'indigence; et le Seigneur prend soin de moi.

in ecclesia magna, ecce labia mea non prohibebo: Domine tu scisti.

11. Justitiam tuam non abscondi in corde meo: veritatem tuam et salutare tuum dixi.

Non abscondi misericordiam tuam, et veritatem tuam a concilio multo.

12. Tu autem Domine ne longe facias miserationes tuas a me: misericordia tua et veritas tua semper susceperunt me.

13. Quoniam circumdederunt me mala, quorum non est numerus: comprehenderunt me iniquitates meæ, et non potui ut viderem.

Multiplicatæ sunt super capillos capitis mei: et cor meum dereliquit me.

14. Placeat tibi Domine ut eruas me: Domine, ad adjuvandum me respice.

15. Confundantur et reveantur simul, qui quærent animam meam, ut auferant eam.

Convertantur retrorsum, et reveantur qui volunt mihi mala.

16. Ferant confusio-nem suam, qui dicunt mihi: Euge, euge.

17. Exultent et lætentur super te omnes quærentes te: et dicant semper: Magnificetur Dominus: qui diligunt salutare tuum.

18. Ego autem mendicus sum, et pauper: Dominus sollicitus est me.

en reconnaissance. Dans l'hébr. litt. : J'ai annoncé la joyeuse nouvelle (l'Evangile) dans une assemblée nombreuse; par où l'on voit surtout qu'il s'agit de la prédication de Jésus-Christ. — * L'hébr. litt. : J'ai annoncé la joyeuse nouvelle de la justice etc.

ÿ. 11. — ¹⁸ Ici finit l'action de grâces pour les bienfaits reçus, et commence la prière pour obtenir du secours dans les souffrances à venir. Par rapport à Jésus-Christ, on peut en même temps rappeler à sa pensée soit ses dernières souffrances, soit les souffrances et les persécutions de son Eglise, qu'il voit dans l'avenir, et qu'il considère comme les siennes propres.

ÿ. 12. — ¹⁹ D'autres trad. : la fidélité.

ÿ. 13. — ²⁰ Proprement : les châtimens de mes iniquités. Comp. *Ps.* 30, 41. Le Messie a considéré nos péchés comme ses propres péchés.

²¹ D'autres trad. : et je ne pouvais plus voir, — tant était grande ma douleur; ou : l'horreur que j'en avais était cause que je ne pouvais les considérer; ou : je ne pouvais les voir toutes à cause de leur nombre; et c'est ce dernier sens qui est le plus vraisemblable.

ÿ. 16. — ²² D'autres, selon l'hébr. : Que ceux qui me disent : fort bien ! fort bien ! soient saisis d'effroi à la vue de leur confusion.

²³ Voy. *Ps.* 34, 21.

ÿ. 17. — ²⁴ le Sauveur et l'ordre de salut établi par lui.

Adjutor meus , et protector
meus tu es : Deus meus ne tar-
daveris. C'est vous qui êtes mon aide et mon protec-
teur. Mon Dieu, ne tardez pas!

PSAUME XL (XLI).

Heureux le cœur compatissant !

- | | |
|---|--|
| <p>1. In finem, Psalmus ipsi David.</p> <p>2. Beatus qui intelligit super egenum , et pauperem : in die mala liberabit eum Dominus.</p> <p>3. Dominus conservet eum, et vivificet eum et beatum faciat eum in terra : et non tradat eum in animam inimicorum ejus.</p> <p>4. Dominus opem ferat illi super lectum doloris ejus : univ-ersum stratam ejus versasti in infirmitate ejus.</p> <p>5. Ego dixi : Domine miserere mei : sana animam meam, quia peccavi tibi.</p> <p>6. Inimici mei dixerunt mala mihi : Quando morietur, et peribit nomen ejus ?</p> <p>7. Et si ingrediebatur ut videret, vana loquebatur, cor ejus congregavit iniquitatem sibi.</p> <p>Egrediebatur foras, et loquebatur</p> <p>8. in idipsum,
Adversum me susurrabant omnes inimici mei : adversum me cogitabant mala mihi.</p> <p>9. Verbum iniquum constitue-</p> | <p>1. Pour la fin, Psaume de David lui-même ¹.</p> <p>2. Heureux l'homme qui a l'intelligence sur le pauvre et l'indigent ². Le Seigneur le délivrera dans le jour mauvais.</p> <p>3. Que le Seigneur le conserve et lui donne une <i>longue</i> vie; qu'il le rende heureux sur la terre, et qu'il ne le livre pas au désir de ses ennemis.</p> <p>4. Que le Seigneur le soulage lorsqu'il sera sur le lit de sa douleur ³. Vous avez remué tout son lit durant son infirmité ⁴.</p> <p>5. Pour moi ⁵, j'ai dit : Seigneur, ayez pitié de moi, guérissez mon âme, parce que j'ai péché contre vous.</p> <p>6. Mes ennemis ont parlé mal contre moi ⁶: Quand mourra-t-il ? et quand son nom sera-t-il exterminé ?</p> <p>7. Si <i>l'un d'eux</i> entrait pour <i>me</i> voir, il ne me tenait que de vains discours ⁷; et son cœur s'est amassé un trésor d'iniquité ⁸. Il sortait dehors, et il allait s'entretenir</p> <p>8. avec les autres. Tous mes ennemis parlaient en secret contre moi, et ils conspireaient pour me faire <i>plusieurs</i> maux.</p> <p>9. Ils ont arrêté une chose très-injuste</p> |
|---|--|

ŷ. 1. — ¹ Dans l'hébr. : Au maître de musique, Psaume de David.

ŷ. 2. — ² qui en a compassion.

ŷ. 4. — ³ lorsqu'il sera dans son lit de malade.

⁴ Vous avez changé son lit en un lit de bonheur ; Dieu change son lit de douleur, toutes les fois qu'il est malade, en joie (Aug.).

ŷ. 5. — ⁵ Le Chantre sacré va maintenant parler de ses propres souffrances, par lesquelles il entend peut-être quelque maladie ; et il fait voir qu'il n'a pas rencontré cette compassion que Dieu comble de ses bénédictions.

ŷ. 6. — ⁶ Lorsque j'étais dans le malheur, et que je me plaignais à Dieu de mon état de misère, je n'ai reçu de la part de mes proches, au lieu de marques de compassion, que des marques d'une joie maligne.

ŷ. 7. — ⁷ Il parlait autrement qu'il ne pensait, et ne disait ainsi que des choses vaines, dépourvues de raison ; il me témoignait une fausse compassion.

⁸ Litt. : et son cœur recueillait pour lui la malice, — il cherchait ce qu'il pourra it augurer de mal de mes souffrances, pour le divulguer au-dehors.

contre moi ⁹. Mais celui qui dort ne pourra-t-il pas ressusciter ¹⁰?

10. Car l'homme avec lequel je vivais en paix ¹¹, en qui je me suis confié, et qui mangeait de mon pain, a fait éclater sa trahison contre moi ¹².

11. Vous donc, Seigneur, ayez compassion de moi, et ressuscitez-moi, et je le leur rendrai ¹³.

12. J'ai connu que la été votre amour pour moi, en ce que mon ennemi ne se réjouira point sur mon sujet ¹⁴.

13. Car vous m'avez pris en votre protection à cause de mon innocence ¹⁵, et vous m'avez affermi pour toujours devant vous ¹⁶.

14. Que le Seigneur, le Dieu d'Israël, soit béni dans tous les siècles. Ainsi soit-il, ainsi soit-il ¹⁷.

runt adversum me : Numquid qui dormit non adjiciet ut resurgat?

10. Etenim homo pacis meæ, in quo speravi : qui edebat panes meos, magnificavit super me supplantationem.

11. Tu autem Domine miserere mei, et ressuscita me : et retribuam eis.

12. In hoc cognovi quoniam voluisti me : quoniam non gaudebit inimicus meus super me.

13. Me autem propter innocentiam suscepisti : et confirmasti me in conspectu tuo in æternum.

14. Benedictus Dominus Deus Israel a sæculo, et usque in sæculum : fiat, fiat.

PSAUME XLI (XLII).

Aspiration vers Dieu et son culte.

1, Pour la fin, intelligence aux enfants de Coré ¹.

1. In finem, Intellectus filiis Core.

ÿ. 9. — ⁹ Littéralement : une parole, — un trait de méchanceté, une action infâme.

¹⁰ Faudra-t-il que je succombe devant leurs complots ? D'autres traduisent l'hébr. comme si c'étaient là les paroles des ennemis de David : Une chose pernicieuse a été arrêtée contre lui ; il est couché, et il ne se relèvera point. D'autres autrem. — * Autrement : une parole de Bélial a fondu sur lui ; et celui qui est couché ne se relèvera plus. — Le sens est le même.

ÿ. 10. — ¹¹ mon ami.

¹² Littéralement selon l'hébreu : a levé le taon contre moi (image empruntée au cheval, qui attaque de cette manière son adversaire). Jésus-Christ fait au traître Judas l'application de ces paroles (*Jean*, 13, 18.). Voyez aussi *Act.* 1, 16. La vie de David fut un type prophétique de la vie de Jésus-Christ. C'est pourquoi les sentiments, les destinées et les souffrances de Jésus-Christ ont un rapport d'analogie avec celles du pieux monarque ; et Jésus-Christ pouvait faire remarquer ses destinées dans l'histoire de David.

ÿ. 11. — ¹³ D'autres traduisent : aidez-moi, afin que je leur rende, — selon qu'ils l'ont mérité, et que la justice le demande. Ce n'est point là l'expression d'un désir de vengeance. David devait considérer comme un devoir de la royauté de châtier, de manière à inspirer de la terreur, les ennemis du roi, comme étant les ennemis de Dieu. On voit, par la conduite qu'il tint à l'égard de Séméï (2. *Rois*, 16.), combien David était éloigné des désirs de vengeance.

ÿ. 12. — ¹⁴ c'est-à-dire ne triomphera point complètement de moi. — * Dans l'hébr. : ... moi, en ce que mon ennemi ne tressaillera point (ne fera pas entendre des cris de joie) sur mon sujet.

ÿ. 13. — ¹⁵ D'autres traduisent : dans mon innocence, parce que j'étais exempt de reproches.

¹⁶ établi pour l'éternité devant votre face.

ÿ. 14. — ¹⁷ Ici finit le premier livre des Psaumes (*Voy. la Préf.*). Des formules semblables de louange se trouvent également à la fin des autres livres, à savoir des *Ps.* 71. 88. 103 et 150.

ÿ. 1. — ¹ c'est-à-dire Psaume didactique, pour être exécuté sous la direction des

2. Quemadmodum desiderat cervus ad fontes aquarum : ita desiderat anima mea ad te Deus.

3. Sitiivit anima mea ad Deum fortem vivum : quando veniam et apparebo ante faciem Dei ?

4. Fuerunt mihi lacrymæ meæ panes die ac nocte : dum dicitur mihi quotidie : Ubi est Deus tuus ?

5. Hæc recordatus sum, et effudi in me animam meam : quoniam transibo in locum tabernaculi admirabilis, usque ad domum Dei :

In voce exultationis, et confessionis : sonus epulantis.

6. Quare tristis es anima mea ? et quare conturbas me ?

Spera in Deo, quoniam adhuc confitebor illi : salutare vultus mei,

7. et Deus meus.

Ad meipsum anima mea conturbata est : propterea memor ero tui de terra Jordanis, et Hermonium a monte modico.

8. Abyssus abyssum invocat, in voce cataractarum tuarum.

2. Comme le cerf soupire après les eaux, de même mon âme soupire vers vous, ô mon Dieu !

3. Mon âme est toute brûlante de soif pour le Dieu fort et vivant. Quand viendrai-je, et quand paraîtrai-je devant la face de Dieu ?

4. Mes larmes m'ont servi de pain le jour et la nuit, lorsqu'on me dit tous les jours : Où est ton Dieu ?

5. Je me suis souvenu de ces choses ; et j'ai répandu mon âme au-dedans de moi-même⁴, parce que je passerai⁵ dans le lieu du tabernacle admirable, jusqu'à la maison de Dieu, au milieu des chants d'allégresse et de louange, et des cris de joie de ceux qui sont dans un grand festin⁶.

6. Pourquoi, mon âme, êtes-vous triste ? et pourquoi me troublez-vous ?⁷ Espérez en Dieu, parce que je dois encore le louer ; *il est* le salut de mon visage⁸,

7. et mon Dieu. Mon âme a été toute troublée en moi-même. C'est pourquoi je me souviendrai de vous dans la terre du Jourdain⁹, à Hermon¹⁰, et à la petite montagne¹¹.

8. Un abîme appelle un abîme¹², au bruit des tempêtes et des eaux que vous en-

enfants de Coré. Les descendants du lévite Coré étaient chantres. (Voy. 4 Moys. 16. 26, 11. 1. Par. 9, 22. 2. Par. 20, 19.) C'est le sentiment commun des Interprètes que David composa ce Psame durant sa fuite devant Absalon, dans un moment où loin du saint tabernacle, il était vivement pressé par ses ennemis. — * Dans l'hébr. : Au maître de chœur, poème didactique pour les enfants de Coré.

ÿ. 3. — ² dans le saint tabernacle.

ÿ. 4. — ³ Les ennemis de David lui disaient par dérision : Où est votre Dieu ? Qu'il récompense mal votre piété. Est-ce qu'il ne peut, ou qu'il ne veut point vous secourir ?

ÿ. 5. — ⁴ en plaintes, par la douleur de me voir éloigné de la maison de Dieu, où j'aurais désiré pouvoir, selon ma coutume, satisfaire ma dévotion.

⁵ David était alors au-delà du Jourdain.

⁶ D'autres traduisent l'hébr. : ... de moi-même (me plaignant en me souvenant) comment j'étais autrefois mêlé dans la foule, m'avançant avec elle jusqu'à la maison de Dieu, au milieu des cris de jubilation et des cantiques de louange, parmi la multitude joyeuse.

ÿ. 6. — ⁷ David s'affermir lui-même dans la confiance, et il conçoit l'espérance certaine qu'il sera secouru. Comp. 2. Rois, 15, 23. — * Dans l'hébr. : Pourquoi es-tu abattue, ô mon âme, et frémis-tu au-dedans de moi-même ?

⁸ mon libérateur (Ps. 79, 17).

ÿ. 7. — ⁹ Litt. : depuis la terre du Jourdain — où il s'était réfugié en fuyant devant Absalon (Voy. 2. Rois, 17, 22.).

¹⁰ La chaîne orientale du Liban, l'Antiliban, appelé Hermon, se ramifie, en s'abaissant profondément vers le Sud, et forme la contrée à l'Orient du Jourdain, où David faisait alors son séjour.

¹¹ Dans l'hébr. : ... de vous depuis la terre du Jourdain. depuis les monts Hermon, depuis la montagne de Mizhar ; Mizhar pouvait être le nom de la montagne où David se tenait. Le sens du verset est : Je suis profondément humilié ; ce qui fait que l'éloignement où je suis de vous, ici en terre étrangère, dans une terre déserte, me cause une peine extrême. Le chrétien, dans sa prière, doit penser à la terre du péché et de la misère, qu'il est dans l'impatience de quitter.

ÿ. 8. — ¹² Une infortune succède à une autre.

voyez ¹³. Toutes vos *eaux* élevées *comme des* montagnes, et tous vos flots ont passé sur moi ¹⁴.

9. Le Seigneur a envoyé sa miséricorde durant le jour; et *je lui chanterai un cantique* durant la nuit ¹⁵. Voici la prière que j'offrirai au-dedans de moi, à Dieu *qui est l'auteur* de ma vie.

10. Je dirai à Dieu : Vous êtes mon défenseur ¹⁶. Pourquoi m'avez-vous oublié? Et pourquoi faut-il que je marche tout accablé de tristesse, tandis que je suis affligé par l'ennemi?

11. Pendant qu'on brise mes os ¹⁷, mes ennemis qui me persécutent m'accablent par leurs reproches, en me disant tous les jours : Où est ton Dieu ¹⁸.

12. Pourquoi ¹⁹, mon âme, êtes-vous triste? et pourquoi me remplissez-vous de trouble? Espérez en Dieu, parce que je dois encore le louer : *il est* le salut de mon visage et moi Dieu.

Omnia excelsa tua, et fluctus tui super me transierunt.

9. In die mandavit Dominus, misericordiam suam : et nocte canticum ejus.

Apud me oratio Deo vitæ meæ,

10. dicam Deo : Susceptor meus es,

Quare oblitus es mei? et quare contristatus incedo, dum affligit me inimicus?

11. Dum confringitur ossa mea, exprobraverunt mihi qui tribulant me inimici mei.

Dum dicunt mihi per singulos dies : Ubi est Deus tuus?

12. quare tristis es anima mea? et quare conturbas me?

Spera in Deo, quoniam adhuc confitebor illi : salutarem vultus mei, et Deus meus.

PSAUME XLII (XLIII).

Prière pour obtenir justice et être reçu auprès de Dieu.

1. Psaume de David ¹. Jugez-moi, mon Dieu, et faites le discernement de ma cause contre une nation qui n'est pas sainte ². Tirez-moi *des mains* de l'homme méchant et trompeur.

1. Psalmus David.

Judica me Deus, et discerne causam meam de gente non sancta, ab homine iniquo et doloso erue me.

¹³ lorsque vous faites éclater vos jugements.

¹⁴ vous avez déchainé contre moi tous vos fléaux. — * Dans l'hébr. : Le flot appelle le flot; à la voix de vos cataractes tous vos flots brisants et vos vagues ont passé sur moi.

ÿ. 9. — ¹⁵ Toutefois, lorsque j'étais encore dans le bonheur, le Seigneur, durant le jour, me faisait éprouver sa miséricorde, et me comblait de ses bienfaits, en sorte que c'était pour moi un devoir de le louer pendant la nuit.

ÿ. 10. — ¹⁶ Dans l'hébr. : mon rocher. — * Dans l'hébr. : 9. Durant le jour, le Seigneur commandait à sa bonté, et pendant la nuit, ses cantiques étaient avec moi; ma prière montait vers le Dieu vivant et fort. — 10. Je dirai au Dieu fort : *Ma pierre*, pourquoi m'avez-vous oublié? et pourquoi marcherais-je etc.

ÿ. 11. — ¹⁷ mes forces.

¹⁸ Maintenant, durant le temps de la vie présente, où mes ennemis me pressent, je me vois contraint d'adresser mes plaintes à Dieu.

ÿ. 12. — ¹⁹ David se ranime lui-même, et reprend confiance (ÿ. 6.).

ÿ. 1. — ¹ Ce Psaume paraît être la continuation du précédent, comme on le voit par le ÿ. 5. (Comp. Ps. 5, 6-12.). Le suppliant prie Dieu de le délivrer de ses ennemis, et de faire qu'il retourne à Jérusalem auprès du saint tabernacle. Le chrétien en prière peut, en récitant ce Psaume, se souvenir de la séparation du monde, des ennemis du salut de son âme, et de son admission dans l'assemblée des justes. — * L'hébr. n'a point de titre.

² D'autres trad. : une nation sans charité, mes ennemis (Ps. 41, 11.). — Sauvez-moi.

2. Quia tu es Deus fortitudo mea : quare me repulisti ? et quare tristis incedo, dum affligit me inimicus ?

3. Emitte lucem tuam et veritatem tuam : ipsa me deduxerunt, et adduxerunt in montem sanctum tuum, et in tabernacula tua.

4. Et introibo in altare Dei : ad Deum qui lætificat juventutem meam.

Confitebor tibi in cithara Deus Deus meus.

5. Quare tristis es anima mea ? et quare conturbas me ?

Spera in Deo, quoniam adhuc confitebor illi : salutare vultus mei, et Deus meus.

2. Puisque vous êtes ma force, ô mon Dieu, pourquoi m'avez-vous repoussé ? et pourquoi me vois-je réduit à marcher dans la tristesse, étant affligé par l'ennemi ?

3. Envoyez votre lumière et votre vérité³ ; elles me conduiront et m'amèneront jusqu'à votre montagne sainte et à vos tabernacles⁴.

4. Et j'entrerai jusqu'à l'autel de Dieu, jusqu'à Dieu même, qui remplit de joie ma jeunesse⁵. Je chanterai vos louanges sur la harpe, ô Dieu ! ô mon Dieu !

5. Pourquoi, mon âme, êtes-vous triste, et pourquoi me troublez-vous ? Espérez en Dieu, parce que je dois encore le louer ; il est le salut de mon visage⁶, et mon Dieu⁷.

PSAUME XLIII (XLIV).

Demande de secours en temps de persécution contre la religion.

1. In finem, filiis Core ad intellectum.

2. Deus auribus nostris audivimus : patres nostri annuntiaverunt nobis.

Opus, quod operatus es in diebus eorum : et in diebus antiquis.

1. Pour la fin, aux enfants de Coré, pour l'intelligence¹.

2. Nous avons, mon Dieu, entendu de nos oreilles ; nos pères nous ont annoncé l'ouvrage que vous avez fait dans leurs jours, et dans les jours anciens².

ŷ. 3. — ³ votre grâce ; que ce soit elle qui me conduise etc.

⁴ sur Sion à Jérusalem, où était le tabernacle. Dans le sens plus relevé, dans l'Eglise, sur la montagne de la perfection.

ŷ. 4. — ⁵ me renouvelle, me rejouit en esprit. Dans l'hébr. : jusqu'à Dieu, qui est ma joie et mon transport.

ŷ. 5. — ⁶ c'est-à-dire mon salut (le visage est mis pour la personne)

⁷ L'Eglise met les paroles de ce psaume dans la bouche des prêtres, avant qu'ils montent à l'autel. En les répétant, les prêtres se mettent à la place de David, et ils se considèrent, de même que lui, comme bannis du sanctuaire à cause de leurs péchés ; ils demandent à Dieu de les délivrer de la corruption commune, de leur accorder sa lumière et sa grâce, afin qu'ils puissent gravir la montagne de la perfection, et enfin ils s'exhortent eux-mêmes, et avec eux ils exhortent tous les fidèles à avoir confiance en Dieu, qui est assez puissant pour les tirer de la corruption et de leur état de misère.

ŷ. 1. — ¹ Voy. Ps. 41. Dans l'hébr. : Au maître de musique. Psaume pour les enfants de Coré. — Ce psaume est la prière d'un cœur pieux demandant des secours après quelque grande défaite que le peuple élu avait essuyée de la part des ennemis de sa religion. A peine serait-il possible de savoir quelle est cette défaite, et ce serait également sans raison suffisante qu'on inférerait de la circonstance (ŷ. 23.), que la guerre dont il s'agit était une guerre de religion, parce que la cause du peuple d'Israël étant la cause de Dieu, les Israélites aimaient à considérer leurs guerres avec les nations du point de vue religieux. Peut-être fut-ce après le combat malheureux de Saül contre les Philistins (1. Rois, 31.), que David composa ce psaume. — Il convient du reste très-bien dans la bouche de ceux qui souffrent persécution pour la religion.

ŷ. 2. — ² Voy. 5. Moys. 6, 21. et suivant.

3. Votre main a exterminé les nations, et vous les avez établis ³ en leur place, vous avez affligé et chassé ces peuples ⁴.

4. Car ce n'a point été par la force de leur épée qu'ils se sont mis en possession de cette terre; et ce n'a point été leur bras qui les a sauvés; mais ça été votre droite et votre bras, et la lumière de votre visage ⁵, parce qu'il vous a plu de les aimer.

5. C'est vous aussi qui êtes mon Roi et mon Dieu, vous qui avez tant de fois sauvé Jacob par votre seul commandement ⁶.

6. Ce sera en vous que nous trouverons la force de renverser nos ennemis ⁷; et en votre nom, nous mépriserons ⁸ tous ceux qui s'élèvent contre nous.

7. Car je ne mettrai point mon espérance dans mon arc, et ce ne sera point mon épée qui me sauvera;

8. puisque c'est vous qui nous avez sauvés de ceux qui nous affligeaient, et qui avez confondu ceux qui étaient animés de haine contre nous ⁹.

9. Ce sera toujours en Dieu que nous mettrons notre gloire; et nous donnerons éternellement des louanges à votre nom ¹⁰.

10. Mais maintenant vous nous avez repoussés et couverts de confusion; et vous ne voulez plus, ô mon Dieu, marcher avec nos armées.

11. Vous avez fait tourner le dos à nos ennemis; et nous sommes devenus la proie de ceux qui nous haïssaient.

12. Vous nous avez exposés comme des brebis qu'on mène à la boucherie; et vous nous avez dispersés parmi les nations ¹¹.

13. Vous avez vendu votre peuple sans en recevoir le prix; et dans l'achat qui s'en est fait, ils ont été donnés presque pour rien ¹².

14. Vous nous avez rendu un sujet d'op-

3. Manus tua gentes disperdidit, et plantasti eos: afflixisti populos, et expulisti eos:

4. Nec enim in gladio suo possederunt terram, et brachium eorum non salvavit eos:

Sed dextera tua, et brachium tuum, et illuminatio vultus tui: quoniam complacuisti in eis.

5. Tu es ipse rex meus et Deus meus: qui mandas salutes Jacob.

6. In te inimicos nostros ventilabimus cornu, et in nomine tuo spernemus insurgentes in nobis.

7. Non enim in arcu meo sperabo: et gladius meus non salvabit me.

8. Salvasti enim nos de affligentibus nos: et odientes nos confundisti.

9. In Deo laudabimur tota die: et in nomine tuo confitebimur in sæculum.

10. Nunc autem repulisti et confundisti nos: et non egredieris Deus in virtutibus nostris.

11. Avertisti nos retrorsum post inimicos nostros: et qui oderunt nos, diripiebant sibi.

12. Dedisti nos tanquam oves escarum: et in gentibus dispersisti nos.

13. Vendidisti populum tuum sine pretio: et non fuit multitudo in commutantibus eorum.

14. Posuisti nos opprobrium vi-

ÿ. 3. — ³ nos pères.

⁴ Litt. : vous avez affligé les peuples et vous les avez chassés (ces mêmes peuples). Selon d'autres : nos pères.

ÿ. 4. — ⁵ votre grâce (Voy. Jas. 2, 9.).

ÿ. 5. — ⁶ Litt. : qui avez ordonné le salut de Jacob, c'est-à-dire ordonnez le salut parmi les descendants de Jacob, aidez-nous! — * Dans l'hébr. : Ordonnez les saluts de Jacob, — faites, par vos ordres, que le salut soit en toute occasion le partage de Jacob.

ÿ. 6. — ⁷ Litt. : que nous agiterons de la corne etc., — que nous expulserons. D'autres : nous disperserons.

⁸ Dans l'hébr. : nous foulerons aux pieds.

ÿ. 8. — ⁹ Tels doivent être aussi, dit saint Chrysostôme, nos sentiments par rapport aux ennemis de notre salut : nous devons mettre notre confiance, non dans nos armes, c'est-à-dire en nos forces ou en notre justice, mais uniquement en la miséricorde de Dieu.

ÿ. 9. — ¹⁰ à vous.

ÿ. 12. — ¹¹ vous en avez livré un grand nombre d'entre nous à la captivité.

ÿ. 13. — ¹² Ce qu'on estime peu, on le donne à vil prix. Sens : Vous avez permis que nous fussions donnés en présents comme esclaves, ou vendus à vil prix.

cinis nostris, subsannationem et derisum his, qui sunt in circuitu nostro.

15. Posuisti nos in similitudinem gentibus : commotionem capitis in populis.

16. Tota die verecunda mea contra me est, et confusio faciei meae cooperuit me.

17. A voce exprobrantis, et obloquentis : a facie inimici, et persequentis.

18. Hæc omnia venerunt super nos, nec oblitus sumus te : et inique non egimus in testamento tuo.

19. Et non recessit retro cor nostrum : et declinasti semitas nostras a via tua :

20. Quoniam humiliasti nos in loco afflictionis, et cooperuit nos umbra mortis.

21. Si oblitus sumus nomen Dei nostri, et si expandimus manus nostras ad deum alienum :

22. Nonne Deus requireret ista ? ipse enim novit abscondita cordis.

Quoniam propter te mortificamur tota die : æstimati sumus sicut oves occisionis.

23. Exurge, quare obdormis Domine ? exurge, et ne repellas in finem.

24. Quare faciem tuam avertis, oblivisceris inopiæ nostræ et tribulationis nostræ ?

25. Quoniam humiliata est in pulvere anima nostra : conglutinatusest in terra venter noster.

probre à nos voisins, et un objet d'insulte et de moquerie à ceux qui sont autour de nous.

15. Vous nous avez fait devenir la fable des nations ; et les peuples secouent la tête en nous regardant¹³.

16. J'ai devant les yeux ma confusion durant tout le jour ; et la honte qui paraît sur mon visage me couvre entièrement,

17. quand j'entends la voix de celui qui m'accable par ses reproches et ses calomnies, et lorsque je vois mon ennemi et mon persécuteur¹⁴.

18. Tous ces maux sont venus fondre sur nous ; et cependant nous ne vous avons point oublié, et nous n'avons point commis d'iniquité contre votre alliance¹⁵.

19. Et notre cœur ne s'est point éloigné ni retiré en arrière, et vous avez détourné nos pas de votre voie¹⁶.

20. Car vous nous avez humiliés dans un lieu d'affliction, et l'ombre de la mort¹⁷ nous a couverts.

21. Si nous avons oublié le nom de notre Dieu, et si nous avons étendu nos mains vers un dieu étranger,

22. Dieu n'en redemandera-t-il pas compte ? car il connaît ce qu'il y a de caché au fond du cœur. Puisque nous sommes tous les jours livrés à la mort à cause de vous, et que nous sommes comme des brebis destinées à la boucherie¹⁸,

23. levez-vous, Seigneur ; pourquoi paraissez-vous endormi ? Levez-vous et ne nous rejetez pas toujours.

24. Pourquoi détournez-vous votre visage, et pourquoi oubliez-vous notre pauvreté et notre affliction ?

25. Car notre âme est humiliée jusqu'à la poussière, et notre ventre est collé à la terre¹⁹.

Dans l'hébr. : ... votre peuple pour rien, et vous n'avez point fait monter leur prix, c'est-à-dire, vous avez permis que nous fussions vendus à bas prix.

ŷ. 15. — ¹³ Voyez Ps. 21, 8. — * Dans l'hébr. : Vous avez fait de nous une fable parmi les nations, l'agitation de la tête au milieu des peuples.

ŷ. 17. — ¹⁴ en sorte que je suis content d'entendre ceux qui m'accablent de reproches et d'injures, et de voir mes ennemis et mes persécuteurs.

ŷ. 18. — ¹⁵ nous avons observé votre loi.

ŷ. 19. — ¹⁶ vous nous avez néanmoins laissé détourner de votre voie, de la voie du bonheur.

ŷ. 20. — ¹⁷ Dans l'hébr. : ... en arrière, et nos pas ne se sont pas détournés de votre voie. — L'ombre de la mort, — les ténèbres... — * Dans l'hébr. : ... de votre voie ; quoique vous nous ayez broyés dans le lieu des dragons (thannim, bel-luarum), et répandu sur nous les ombres de la mort.

ŷ. 22. — ¹⁸ Voy. Rom. 8, 36. Saint Paul cite ce passage à l'occasion des persécutions que les premiers chrétiens avaient à souffrir. Sens : bien loin d'avoir oublié Dieu, nous nous sacrifions nous-mêmes pour lui, pour sa religion.

ŷ. 25. — ¹⁹ nous sommes entièrement abattus et courbés sous le joug.

26. Levez-vous, Seigneur, secourez-nous,
et rachetez-nous à cause de votre nom.

26. Exurge Domine, adjuvanos:
et redime nos propter nomen
tuum.

PSAUME XLIV (XLV).

Le Messie et son Eglise.

1. Pour la fin, pour ceux qui seront changés¹, intelligence aux enfants de Coré. Cantique pour le Bien-Aimé².

2. Mon cœur a produit³ une excellente parole; c'est au Roi que j'adresse et que je chante mes ouvrages⁴. Ma langue est la plume de l'écrivain qui écrit très-vite⁵.

3. Vous surpassez en beauté les enfants des hommes⁶; et la grâce est répandue sur vos lèvres⁷. C'est pour cela que Dieu vous a béni éternellement⁸.

4. Vous qui êtes le Très-Puissant, ceignez votre épée sur votre cuisse⁹.

5. Servez-vous de votre beauté et de votre majesté¹⁰; avancez-vous, soyez heureux¹¹, et établissez votre règne par la vérité, par la

1. In finem, pro iis qui commutabuntur, filiis Core, ad intellectum, canticum pro dilecto.

2. Eructavit cor meum verbum bonum : dico ego opera mea regi. Lingua mea calamus scribæ, velociter scribentis.

3. Speciosus forma præ filiis hominum, diffusa est gratia in labiis tuis : propterea benedixit te Deus in æternum.

4. Accingere gladio tuo super femur tuum, Potentissime.

5. Specie tua et pulchritudine tua intende, prospere procede, et regna,

ŷ. 1. — ¹ qui deviendront des hommes meilleurs, et qui un jour seront glorieusement transformés (Voy. 1. Cor. 15, 51.). Tous ne seront pas transformés glorieusement, mais seulement ceux qui se seront dépouillés du vieil homme et de ses œuvres, et revêtus de l'homme nouveau (Jérôme).

² Pour le Bien-Aimé, le Fils unique du Père éternel (Jérôme). Selon l'hebr., le verset porte : Au maître de musique, sur le schoschannim (vraisemblablement un instrument de musique en forme de lis) pour les enfants de Coré, poème didactique et cantique d'amour. Celui auquel le Chantre sacré s'adresse dans ce psaume est un roi dont il célèbre la gloire et la majesté; il passe ensuite à la reine, il trace le tableau de la magnificence dans laquelle elle est amenée au roi, et il termine par les descendants du monarque, qui domineront sur toute la terre. Le roi dont il s'agit est le Messie; c'est ce qu'ont reconnu même les anciens juifs. Mais ce qui le confirme surtout, c'est le témoignage de l'Épître aux Hébreux, 1, 8. 9., où la supériorité du Messie sur les anges est approuvée par ce psaume; c'est enfin la teneur même du psaume, qui attribue au roi qui y est célébré des qualités qui ne peuvent convenir à aucun roi de la terre.

ŷ. 2. — ³ D'autres : ebullit, bouillonne d'une excellente parole etc.

⁴ Il y en a qui rendent le sens : Je consacre mon hymne au Roi; d'autres : je récite mon chant, mon poème devant le Roi. — * Dans l'hebr. : Je dédie mes œuvres au Roi.

⁵ Ma langue parle avec autant de vélocité qu'écrit la plume d'un habile écrivain. Les prophètes, sous l'impulsion du Saint-Esprit, parlaient avec rapidité, sans avoir à se livrer à de pénibles méditations (Voy. Jérem. 36, 18.).

ŷ. 3. — ⁶ surtout par l'âme (Chrys.). Comp. 7, 26. La principale et la vraie beauté, dit saint Augustin, est la justice.

⁷ Comp. Luc, 4, 22. 24, 19. Jean, 7, 46.

⁸ C'est à cause de votre beauté spirituelle, de vos vertus, que Dieu vous a comblé du bonheur pour l'éternité.

ŷ. 4. — ⁹ L'épée est la parole de Dieu (Ephés. 6, 17.), qui sort de la bouche de Jésus-Christ (Apoc. 19, 15.).

ŷ. 5. — ¹⁰ de la puissance de votre esprit (ŷ. 3.).

¹¹ D'autres trad. : Dans votre magnificence et dans votre beauté (dans la puissance de l'Esprit ŷ. 3.), commencez, avancez avec bonheur. D'autres : tendez votre arc.

Propter veritatem et mansuetudinem, et justitiam: et deducet te mirabiliter dextera tua.

6. Sagittæ tuæ acutæ, populi sub te cadent, in corda inimicorum regis.

7. Sedes tua Deus in sæculum sæculi: virga directionis virga regni tui.

8. Dilexisti justitiam, et odisti iniquitatem: propterea unxit te Deus Deus tuus oleo lætitiæ præ consortibus tuis.

9. Myrrha, et gutta, et casia a vestimentis tuis, a domibus eburneis: ex quibus delectaverunt te

10. filiæ regum in honore tuo.

Astitit regina a dextris tuis in

douceur et par la justice ¹²; et votre droite vous fera faire des progrès merveilleux ¹³.

6. Vos flèches sont aiguës ¹⁴, les peuples tomberont sous vous; et elles pénétreront jusqu'au cœur des ennemis du Roi.

7. Votre trône, ô Dieu ¹⁵, subsistera éternellement; le sceptre de votre règne sera un sceptre de droiture.

8. Vous avez aimé la justice, et haï l'iniquité. C'est pourquoi, ô Dieu! votre Dieu vous a oint d'une huile de joie d'une manière plus excellente que tous ceux qui y ont part avec nous ¹⁶.

9. Il sort de vos habits, tirés de vos maisons d'ivoire, une odeur de myrrhe, d'aloës et de canelle ¹⁷; ainsi vous ont réjoui

10. les filles des rois dans l'éclat de votre gloire ¹⁸. La Reine ¹⁹ s'est tenue à votre

¹² Litt. : à cause de etc. — En effet, le règne de Jésus-Christ est le règne de la vérité et de la vertu, non du glaive et de la violence (Voy. *Isaïe*, 11, 5.).

¹³ Par cette domination spirituelle vous opérerez des prodiges. Dans l'hébr. : ... cuisse, ô héros! votre épée qui est votre gloire et votre ornement; oui votre ornement! Avancez-vous, soyez victorieux à cause de votre vérité, de votre douceur et de votre justice! et votre droite vous enseignera des faits qui inspireront la crainte. D'autres autrement.

ŷ. 6. — ¹⁴ Les flèches de la grâce. Ce fut une flèche de cette nature qui perça saint Paul, qui d'ennemi furieux devint l'ami du Roi (Chrysostôme).

ŷ. 7. — ¹⁵ Saint Paul (*Hébr.* 1, 8. 9.) infère de ce verset, où le Messie est appelé Dieu, la supériorité de Jésus-Christ sur les anges. D'autres trad. : Dieu est votre trône pour l'éternité. Mais cette traduction a contre elle non-seulement tous les anciens interprètes, et spécialement l'autorité de l'Épître aux Hébreux, mais encore les termes exprès du texte primitif. D'autres donnent au mot « Dieu » (hébr. : Elohim) la signification de « prince », parce que dans l'ancien Testament ceux qui sont revêtus de l'autorité sont aussi désignés sous le nom de « dieux » (hébr. : Elohim) (comp. 2. *Moys.* 21, 6. avec 3. *Moys.* 19, 17.); mais dans les psaumes, qui sont attribués aux enfants de Coré, le nom Elohim est exclusivement employé pour Dieu : du reste les attributs divins sont assignés au Messie dans bien d'autres endroits des psaumes (Voy. *Psa.* 2. 109.).

ŷ. 8. — ¹⁶ que les autres princes; ou d'une manière plus excellente que tous vos adhérents, que les amis qui vous accompagnent dans vos noces (*Matth.* 23, 1. *Jean*, 3, 29. 34.). De même que le Roi est appelé Christ, c'est-à-dire Oint, de même tous ses adeptes sont appelés chrétiens, c'est-à-dire oints : tous sont oints de la grâce; mais Lui, qui est le chef de l'Église, l'est d'une manière plus excellente qu'eux.

ŷ. 9. — ¹⁷ parfums précieux d'Orient — symboles des bonnes œuvres. — D'autres traduisent : La myrrhe, l'aloës et la canelle s'exhalent de vos vêtements hors de vos maisons d'ivoire; — de vos vêtements qui sortent de vos maisons (de vos armoires) d'ivoire (Voy. 3. *Rois*, 22, 39.). Les interprètes expliquent les vêtements de la nature humaine de Jésus-Christ, qui est sortie des entrailles d'ivoire, c'est-à-dire très-pures et très-nobles de la très-sainte Vierge. Dans les litanies que l'Église récite en son honneur, Marie est invoquée sous le titre de tour d'ivoire.

ŷ. 10. — ¹⁸ D'autres traduisent : C'est avec cela que les filles des rois vous ont réjoui dans votre gloire. C'est avec des parfums précieux que les âmes d'élite, qui étaient invitées aux noces, vous ont réjoui, ou vous ont fait des présents, lesquelles ont été conduites dans votre royale résidence. Dans l'hébr. : de vos vêtements. Les instruments de musique vous réjouissent au milieu de vos palais d'ivoire. Les filles des rois sont parmi ceux qui ornent votre cour. D'autres autrement.

— * Litt. : inter caras tibi, parmi celles (les femmes) qui vous sont chères.

¹⁹ l'Épouse, l'Église de Jésus-Christ formée des nations; dans le sens restreint chaque âme sainte, parce qu'on peut dire de chaque membre vivant de l'Église ce qui est marqué de l'Église entière.

droite, ornée d'un habit enrichi d'or ²⁰, et couverte de vêtements de diverses couleurs ²¹.

11. Ecoutez, ma Fille ²², ouvrez vos yeux, et ayez l'oreille attentive; et oubliez votre peuple et la maison de votre père ²³.

12. Et le Roi sera épris de votre beauté, parce qu'il est le Seigneur de votre Dieu, et que les peuples l'adoreront ²⁴.

13. Et les filles de Tyr ²⁵ viendront avec leurs présents; tous les riches d'entre le peuple vous offriront leurs humbles prières ²⁶.

14. Toute la gloire de celle qui est la Fille du Roi lui vient du dedans ²⁷, au milieu des franges d'or,

15. et des divers ornements dont elle est environnée ²⁸. Des vierges seront amenées au Roi ²⁹ après Elle; et l'on vous présentera celles qui sont ses plus proches ³⁰.

16. Elles seront présentées avec des transports de joie; on les conduira jusque dans le temple du Roi.

17. Vous avez engendré plusieurs enfants

vestitu deaurato : circumdata varietate.

11. Audi filia, et vide, et inclina aurem tuam : et obliviscere populum tuum, et domum patris tui.

12. Et concupiscet rex decorem tuum : quoniam ipse est Dominus Deus tuus, et adorabunt eum.

13. Et filiae Tyri in muneribus vultum tuum deprecabuntur, omnes divites plebis.

14. Omnis gloria ejus filiae regis ab intus, in fimbriis aureis

15. circumamicta varietatibus. Adducentur regi virgines post eam : proximæ ejus afferentur tibi.

16. Afferentur in lætitia et exultatione : adducentur in templum regis.

17. Pro patribus tuis nati sunt

²⁰ Dans l'hébr. : droite dans l'or d'Ophir, couverte de l'or le plus fin (3. *Rois*, 9, 28.). Par l'or les SS. Pères entendent l'amour, qui est la vie de l'Eglise.

²¹ Les diverses couleurs, qui brillent aussi sur l'habit d'or de la Reine, marquent suivant les SS. Pères les différentes vertus, qui s'unissent toutes dans la charité. — Les mots circumdata varietate, environnée d'ornements divers, ou de diverses couleurs, ne sont pas dans l'hébreu.

ÿ. 11. — ²² Le Chantre sacré adresse la parole à l'Eglise (note 20), et en même temps à chaque âme fidèle.

²³ écoutez la voix de votre époux, considérez ce qu'il a fait pour vous; obéissez-lui; oubliez le monde, que vous avez quitté; dépouillez-vous de l'amour charnel qui vous tient attachée à votre famille, et vous empêche d'aimer véritablement votre Père qui est dans le ciel.

ÿ. 12. — ²⁴ Dans l'hébr. : beauté; car il est votre Seigneur (expression qui, dans l'hébr. est telle qu'elle doit en même temps s'entendre de Dieu), adorez-le. — * Le mot hébreu rendu par Seigneur est *Adonai*; il signifie Maître, Seigneur, et, par extension, mari, Dieu; parce que Dieu était tout cela par rapport au peuple juif.

ÿ. 13. — ²⁵ les peuples, les villes etc. sous la dépendance de la riche cité de Tyr. D'après l'hébr. : la fille de Tyr, c'est-à-dire la ville de Tyr.

²⁶ Les peuples, les princes et les rois les plus opulents offriront des présents, et demanderont non-seulement ses faveurs au Roi, mais encore à son Epouse, à l'Eglise. Les interprètes expliquent ceci des trésors de grâces dont l'Eglise est dépositaire, et auxquelles les fidèles demandent à participer.

ÿ. 14. — ²⁷ La beauté de l'Epouse de Jésus-Christ est la beauté intérieure de son cœur (1. *Pier.* 3, 3. 4. *Ephés.* 5. 27.). C'est pourquoi il dit des vrais chrétiens qu'au dehors il semble qu'ils soient les derniers des hommes, mais qu'au dedans ils sont ses épouses les plus glorieuses, la couronne, l'ornement qui est surtout agréable à Jésus-Christ. — * Dans l'hébr. : la fille du Roi est toute glorieuse au-dedans, — dans son âme; d'autres, dans son palais, ce qui est plus conforme au contexte.

ÿ. 15. — ²⁸ *Voy. pl. h.* ÿ. 16. Dans l'hébr. : La fille du Roi est toute resplendissante au-dedans, son vêtement est en broderie d'or. Elle est conduite au Roi avec des habits brodés de diverses couleurs. Après elle des vierges sont etc.

²⁹ Litt. : Vous seront amenées — ô Roi! Le changement de personnes est fréquent dans les Psaumes.

³⁰ Les peuples entreront les uns après les autres dans l'Eglise de Jésus-Christ. —

* Dans l'hébr. litt. : après Elle les vierges, ses compagnes vous seront amenées. Elles vous seront conduites avec joie et transports etc.

tibi filii : constitues eos principes super omnem terram.

18. Memores erunt nominis tui in omni generatione et generationem.

Propterea populi confitebuntur tibi in æternum : et in sæculum sæculi.

pour succéder à vos pères ³¹. Vous les établirez princes sur toute la terre.

18. Ils se souviendront ³² de votre nom dans la suite de toutes les races. Et c'est pour cela que les peuples publieront éternellement vos louanges dans tous les siècles des siècles.

PSAUME XLV (XLVI).

Sécurité de l'Eglise de Dieu.

1. In finem, filiis Core pro arcanis, Psalmus.

2. Deus noster refugium, et virtus : adjutor in tribulationibus, quæ invenerunt nos nimis.

3. Propterea non timebimus dum turbabitur terra : et transferentur montes in cor maris.

4. Sonuerunt, et turbatae sunt aquæ eorum : conturbati sunt montes in fortitudine ejus.

5. Fluminis impetus lætificat

1. Pour la fin, aux enfants de Coré, pour les secrets ¹, Psaume.

2. Dieu est notre refuge et notre force. C'est lui qui nous assiste dans les grandes afflictions qui nous ont enveloppés.

3. C'est pourquoi nous ne serons point saisis de crainte, quand la terre serait renversée ², et que les montagnes seraient transportées ³ dans le fond de la mer ⁴.

4. Ses eaux ont fait un grand bruit, et ont été *toutes* agitées; les montagnes ont été renversées par sa puissance ⁵.

5. Un fleuve, par son cours impétueux,

ÿ. 17. — ³¹ Litt. : au lieu de vos pères, des enfants vous naîtront; — au lieu des patriarches, c'est-à-dire vous aurez des enfants semblables aux patriarches, ayant les mêmes prérogatives qu'eux. Par ces enfants les interprètes entendent les Apôtres et les disciples, qui furent les premiers fruits de la mission divine de Jésus-Christ. Comp. *Isaïe*, 8, 18. — * Dans l'hébr. : le pronom singulier masculin *cha*, fait voir que le Psalmiste parle au Roi, et que c'est à lui qu'il promet des enfants.

ÿ. 18. — ³² Dans l'hébr. : Je me souviendrai de votre etc. C'est le Psalmiste qui parle.

ÿ. 1. — ¹ Sous les mystères que ce Psaume contient, les SS. Pères entendent la protection dont Dieu favorise son Eglise contre l'injure des temps et les persécutions de ses ennemis. D'autres entendent par l'expression hébraïque (Alamoth) un instrument de musique, et ils traduisent : Psaume pour être chanté avec accompagnement de l'Alamoth. — * Alamoth veut dire : choses cachées, secrètes. — D'autres autrem. (Voy. 1. *Par.* 15, 20.). — * Dans l'hébr. le titre porte : Au maître de musique, au fils de Coré, cantique sur l'Alamoth. — Le Psaume renferme l'expression d'une reconnaissance, accompagnée de vifs sentiments de joie, pour le secours que le peuple de Dieu avait reçu dans un danger pressant de guerre, et de la confiance que cette protection lui sera continuée. Le chrétien peut adresser à Dieu la même prière dans toutes les adversités, et spécialement dans les périls de l'Eglise.

ÿ. 3. — ² changerait de place. — * Dans l'hébr. : ÿ. 1... force; il a été trouvé dans nos afflictions notre puissant secours ÿ. 2. C'est pourquoi etc.

³ s'abîmerait.

⁴ D'autres traduisent : s'ébranleraient au sein de la mer.

ÿ. 4. — ⁵ D'autres : par sa violence, par sa fureur.

réjouit la cité de Dieu ⁶. Le Très-Haut a sanctifié son tabernacle ⁷.

6. Dieu est au milieu d'elle; elle ne sera point ébranlée; Dieu la protégera dès le grand matin ⁸.

7. Les nations ont été remplies de trouble, et les royaumes ont été abaissés ⁹. Il a fait entendre sa voix ¹⁰; et la terre a été ébranlée.

8. Le Seigneur des armées est avec nous; le Dieu de Jacob est notre défenseur.

9. Venez, et voyez les œuvres du Seigneur, qu'il a fait paraître *comme* des prodiges sur la terre ¹¹,

10. en faisant cesser les guerres jusqu'aux extrémités de la terre. Il brisera l'arc, et il mettra les armes en pièces; et il brûlera les boucliers dans le feu ¹².

11. Soyez dans le repos ¹³, et considérez; car c'est moi qui suis Dieu: je serai élevé au milieu des nations, et je serai élevé dans toute la terre.

12. Le Seigneur des armées est avec nous; le Dieu de Jacob est notre défenseur.

civitatem Dei: sanctificavit tabernaculum suum Altissimus.

6. Deus, in medio ejus, non commovebitur: adjuvabit eam Deus mane diluculo.

7. Conturbate sunt gentes, et inclinata sunt regna: dedit vocem suam, mota est terra.

8. Dominus virtutum nobiscum: susceptor noster Deus Jacob.

9. Venite, et videte opera Domini, quæ posuit prodigia super terram:

10. auferens bella usque ad finem terræ.

Arcum conteret, et confringet arma: et scuta cemburet igni.

11. Vacate, et videte quoniam ego sum Deus: exaltabor in gentibus, et exaltabor in terra.

12. Dominus virtutum nobiscum: susceptor noster Deus Jacob.

PSAUME XLVI (XLVII).

Joie après le triomphe du Seigneur.

1. Pour la fin, pour les enfants de Coré, Psaume ¹.

1. In finem, pro filiis Core, Psalmus.

ÿ. 5. — ⁶ L'irruption de ces grandes eaux (de ces dangers imminents), loin d'effrayer la cité de Dieu (l'Eglise), la réjouit, parce que par là elle est éprouvée, purifiée et sanctifiée. D'autres rendent le sens: Alors, en face de la mer agitée, un fleuve paisible (une paix profonde) réjouit et sanctifie la cité de Dieu. D'autres: Alors, au milieu des dangers qui l'entourent au-delors, le fleuve de la doctrine divine (*Isaïe*, 42, 3. *Ezéch.* 47, 1. *Apoc.* 22, 1.) jouira l'Eglise de Dieu.

⁷ Dans l'hébr.: Le fleuve et ses ruisseaux réjouissent la cité de Dieu, le sanctuaire des habitations du Très-Haut.

ÿ. 6. — ⁸ de bonne heure, bientôt (*Voy. Ps.* 29, 6.). D'autres par les veilles et les prières qui seront adressées à Dieu dès le matin.

ÿ. 7. — ⁹ ce qui nous exposait nous-mêmes à de grands dangers.

¹⁰ il a commandé que le calme se fit, et l'on a obéi (*Voy. 1. Rois*, 2, 40.).

ÿ. 9. — ¹¹ parmi les peuples qu'il a rétablis dans le repos. — * Dans l'hébr... du Seigneur, il a réduit la terre en solitudes. ÿ. 10. Il a fait cesser etc.

ÿ. 10. — ¹² c'est Lui, Lui qui est, qui dans tous les temps et dans tous les lieux, met un terme aux guerres. — * Dans l'hébr... de la terre; il rompra les arcs, il brisera les lances, il fera brûler les chariots dans le feu.

ÿ. 11. — ¹³ D'autres trad.: Soyez en repos, et considérez; car c'est moi qui suis Dieu. — Considérez, — mes œuvres merveilleuses. D'autres: Arrêtez-vous, (ô peuples!) et considérez.

ÿ. 1. — ¹ Ce psaume est un cantique d'action de grâces après une victoire, et on le chanta lorsque l'arche d'alliance fut reportée du camp sur la montagne de Sion. Dans le sens plus élevé, c'est un hymne de réjouissance au sujet du triom-

2. Omnes gentes plaudite manibus : jubilate Deo in voce exultationis.

3. Quoniam Dominus excelsus, terribilis : Rex magnus super omnem terram.

4. Subjecti populos nobis : et gentes sub pedibus nostris.

5. Elegit nobis hereditatem suam : speciem Jacob, quam dilexit.

6. Ascendit Deus in júbilo : et Dominus in voce tubæ.

7. Psallite Deo nostro, psallite : psallite Regi nostro, psallite.

8. Quoniam rex omnis terræ Deus, psallite sapienter.

9. Regnabit Deus super gentes : Deus sedet super sedem sanctam suam.

10. Principes populorum congregati sunt cum Deo Abraham : quoniam dii fortes terræ, vehementer elevati sunt.

2. Nations, frappez toutes des mains² ; chantez la gloire de Dieu par des cris d'allégresse ;

3. parce que le Seigneur est élevé et redoutable, qu'il est le Roi suprême sur toute la terre.

4. Il nous a assujetti les peuples, et il a mis les nations sous nos pieds³.

5. Il a choisi dans nous son héritage⁴, savoir la beauté de Jacob⁵ qu'il a aimée.

6. Dieu est monté⁶ au milieu des cris de joie, et le Seigneur au bruit de la trompette. 2. *Rois*, 6, 15.

7. Chantez à la gloire de notre Dieu, chantez. Chantez à la gloire de notre Roi, chantez.

8. Chantez avec sagesse ; car Dieu est le Roi de toute la terre⁷.

9. Dieu régnera sur les nations ; Dieu est assis sur son saint trône.

10. Les princes des peuples se sont rassemblés et unis avec le Dieu d'Abraham⁸, parce que les dieux puissants de la terre ont été extraordinairement élevés⁹.

PSAUME XLVII (XLVIII).

La cité de Dieu est en sûreté.

1. Psalmus cantici filiis Core secunda sabbati.

1. Psaume qui doit servir de cantique aux enfants de Coré le second jour de la semaine¹.

phe du Libérateur remontant au ciel, et régnañt à la droite de son Père. — * Dans l'hébr. le titre est : Au maître de musique, aux enfants de Coré, psaume.

ÿ. 2. — ² Voy. 4. *Rois*, 11, 12.

ÿ. 4. — ³ Ce qui est marqué dans le psaume de la victoire remportée, s'applique dans la plénitude du sens au triomphe de Jesus-Christ. Par le ministère de onze pécheurs, pauvres et ignorants, Jésus-Christ a assujetti les nations à l'Eglise fondée d'abord dans la Judée, à son royaume.

ÿ. 5. — ⁴ D'autres trad. : Il a choisi pour nous son héritage, c'est-à-dire il nous a affermis dans notre pays, qu'il a choisi pour lieu de sa demeure sur la terre.

⁵ nous, la glorieuse postérité de Jacob.

ÿ. 6. — ⁶ il est monté sur le mont Sion, lorsque l'arche y fut reportée. Dans le sens plus élevé, ceci s'applique à Jésus-Christ, qui, après sa mort victorieuse sur la croix, est remonté au ciel, pour s'y asseoir à la droite de son Père, et prendre de là en main les rênes de son royaume. Comp. *Ps.* 67, 19.

ÿ. 8. — ⁷ Dans l'hébr. : Chantez-lui un cantique de sagesse.

ÿ. 10. — ⁸ ont reconnu le vrai Dieu, et pratiquent la vraie religion. Dans l'hébr. : se sont unis tous ensemble au peuple du Dieu d'Abraham. C'est la même chose.

⁹ parce que les princes (en entrant avec leurs peuples dans le royaume de Dieu) se sont élevés à une éminente dignité. Dans l'hébr. : parce qu'à Dieu sont les chefs, — ^{*} litt. : les boucliers — de la terre ; il est très-élevé.

ÿ. 1. — ¹ pour être chanté par etc. Le Psaume est un hymne d'action de grâces

2. Le Seigneur est grand et digne de toute louange dans la cité de notre Dieu et sur la sainte montagne ².

3. Le mont de Sion est fondé avec la joie de toute la terre ³; la ville du grand Roi est du côté de l'aiglon ⁴.

4. Dieu sera connu dans ses mausous, lorsqu'il prendra sa défense ⁵;

5. car les rois de la terre se sont rassemblés ⁶, et ont conspiré unanimement contre elle ⁷.

6. L'ayant vue eux-mêmes, ils ont été tout étonnés, tout remplis de trouble et d'une émotion extraordinaire ⁸;

7. le tremblement les a saisis. Alors ils ont ressenti les douleurs que sent la femme qui est en travail d'enfant :

8. Vous briserez les vaisseaux de Tharse ⁹ par le souffle d'un vent impétueux ¹⁰.

9. Nous avons vu dans la cité du Seigneur des armées, dans la cité de notre Dieu, les mêmes choses que nous avons entendues. Dieu l'a fondée et affermie pour toute l'éternité ¹¹.

10. Nous avons reçu, ô Dieu! votre miséricorde au milieu de votre temple ¹².

11. Comme la gloire de votre nom, ô Dieu! s'étend jusqu'aux extrémités de la terre, votre louange s'y étend de même ¹³. Votre droite est pleine de justice.

12. Que le mont de Sion se réjouisse, et

2. Magnus Dominus, et laudabilis nimis in civitate Dei nostri, in monte sancto ejus.

3. Fundatur exultatione universæ terræ mons Sion, latera aquilonis, civitas regis magni.

4. Deus in domibus ejus cognoscetur, cum suscipiet eam.

5. Quoniam ecce reges terræ congregati sunt : convenerunt in unum.

6. Ipsi videntes sic admirati sunt, conturbati sunt, commoti sunt :

7. tremor apprehendit eos. Ibi dolores ut parturientis,

8. in spiritu vehementi conteres naves Tharsis.

9. Sicut audivimus, sic vidimus in civitate Domini virtutum, in civitate Dei nostri : Deus fundavit eam in æternum.

10. Suscepimus Deus misericordiam tuam, in medio templi tui.

11. Secundum nomen tuum Deus, sic et laus tua in fines terræ : justitia plena est dextera tua.

12. Letetur mons Sion, et

pour la prompte délivrance de Jérusalem des attaques de rois puissants. Peut-être se rapporte-t-il à l'histoire qu'on lit. 2. Par. 20. — * Dans l'hébr. : Chant-psaume (chant avec accompagnement d'instruments pour les enfants de Coré). — Les mots « le second jour de la semaine » ne sont pas dans l'hébreu.

ÿ. 2. — ² Dieu est grand et digne de louanges partout, mais surtout dans sa cité sainte, qui était une figure de l'Église, par les merveilles de sa grâce.

ÿ. 3. — ³ Dans l'hébr. : Le mont Sion s'élève avec magnificence, il est la joie de toute la terre. Comp. Lam. 2, 15.

⁴ La ville haute de Jérusalem était sise au nord du mont Sion. — * D'autres trad. l'hébr. : ÿ. 2. montagne, 3. belle par son élévation, la joie de toute la terre; la montagne de Sion aux extrémités du nord, est la ville du grand Roi.

ÿ. 4. — ⁵ Dans l'hébr. : Dieu est comme un refuge dans ses palais.

ÿ. 5. — ⁶ contre Jérusalem (Voy. note 1.).

⁷ Dans l'hébr. : rassemblés, ils ont disparu tous ensemble (Voy. 2. Par. 20, 16-22.).

ÿ. 6. — ⁸ Dans l'hébr. : et ils ont fui à la hâte.

ÿ. 8. — ⁹ Les vaisseaux qui faisaient le voyage de Tharsis (Tartessus en Espagne) étaient des plus grands, et c'est pourquoi ils sont mis ici comme figure de la force et de la grandeur. Vous avez détruit la force et la puissance des rois qui se sont avancés contre Jérusalem, la cité sainte.

¹⁰ Dans l'hébr. : par le vent d'Orient.

ÿ. 9. — ¹¹ Selon qu'il nous avait été promis, que la cité de Dieu durerait éternellement, nous voyons présentement que sa durée est éternelle.

ÿ. 10. — ¹² en ce que vous avez exaucé nos prières. Dans l'hébr. : Nous méditons, ô Dieu! sur votre bonté dans votre temple. — * Litt. : au milieu de votre sanctuaire, ou de votre palais. — L'hébreu offre ici diverses leçons.

ÿ. 11. — ¹³ D'autres trad. : Ainsi que votre nom, ô Dieu! que votre louange s'étende etc. D'autres prennent ce sens : A proportion que votre nom est connu, votre louange s'étend aussi.

exultent filiæ Judæ, propter judicia tua Domine.

13. Circumdate Sion, et complectimini eam : narrate in turribus ejus.

14. Ponite corda vestra in virtute ejus : et distribuîte domos ejus, ut enarretis in progenie altera.

15. Quoniam hic est Deus, Deus noster in æternum, et in sæculum sæculi : ipse reget nos in sæcula.

que les filles ¹⁴ de Juda soient dans des transports de joie, à cause de vos jugements, Seigneur ¹⁵.

13. Faites le tour de Sion ¹⁶, et regardez son étendue ¹⁷, comptez le nombre de ses tours ¹⁸.

14. Appliquez-vous à considérer sa force ¹⁹, et faites le dénombrement de ses maisons, afin que vous en fassiez le récit aux autres races.

15. Car c'est là *notre* Dieu, notre Dieu pour toute l'éternité, et il régnera sur nous dans *tous* les siècles ²⁰.

PSAUME XLVIII (XLIX).

De l'instabilité du bonheur des impies.

1. In finem, filiis Core Psalmus.

2. Audite hæc omnes gentes : auribus percipite omnes, qui habitatis orbem :

3. Quique terrigenæ, et filii hominum : simul in unum dives et pauper.

4. Os meum loquetur sapientiam : et meditatio cordis mei prudentiam.

5. Inclinabo in parabolam au-

1. Pour la fin, aux enfants de Coré, Psaume de David ¹.

2. Peuples, écoutez tous ceci : soyez attentifs, vous tous qui habitez l'univers,

3. soit que vous soyez d'une basse ou d'une illustre naissance ², que vous soyez riche ou pauvre.

4. Ma bouche proférera *des paroles* de sagesse, et la méditation de mon cœur *des paroles* de prudence.

5. Je rendrai *moi-même* mon oreille atten-

ÿ. 12. — ¹⁴ les villes.

¹⁵ Que tout le pays soit dans la joie au sujet de l'éclatante victoire que vous avez remportée.

ÿ. 13. — ¹⁶ Le Psalmiste exhorte à considérer la beauté et la solidité de la cité sainte, afin de pouvoir en parler à la postérité.

¹⁷ Faites le tour de la ville. Dans l'hébr. : et considérez son enceinte (le Sion).

¹⁸ Dans l'hébr. d'autres trad. : racontez *toutes ces choses* du haut de ses tours. Les proclamations, en Orient, se font du haut des lieux élevés. Dans l'hébr. : comptez ses tours.

ÿ. 14. — ¹⁹ Litt. : Appliquez vos cœurs à sa force. D'autres : à ses murs ; considérez ses murs avec attention. Dans le sens plus élevé, appliquez vos cœurs à la puissance du royaume de Dieu.

ÿ. 15. — ²⁰ D'autres : jusqu'à la mort. D'autres : même au-delà de la mort.

ÿ. 1. — ¹ Dans ce Psaume le Chantre sacré exhorte tous les peuples à se bien pénétrer de cette vérité, que les hommes pieux ne doivent point se troubler à la vue du bonheur des impies, parce que le sort final de ces derniers sera la mort éternelle. Comp. Ps. 33. — * Dans l'hébr. le titre est : Au maître de musique, aux enfants de Coré, Psaume.

ÿ. 3. — ² Litt. : Vous enfants d'Adam, et vous enfants des hommes, c'est-à-dire selon quelques-uns : Vous, hommes du commun, et vous, grands. — * Dans l'hébr. : Vous, fils d'Adam, et vous fils de l'homme (*benei isch, filii viri*). Adam et isch répondent à peu près aux mots latins homo et vir.

tive à la parabole ³; je découvrirai sur la harpe ce que j'ai à proposer ⁴. *Ps.* 77, 2.

5. Quel sujet aurai-je de craindre au jour mauvais ⁵? *Ce sera si* je me trouve enveloppé dans l'iniquité de ma voie.

7. Que ceux qui se confient dans leur force, et qui se glorifient dans l'abondance de leurs richesses, *entendent ceci* ⁶ :

8. Le frère ne rachète point son frère ⁷ : l'homme étranger le rachètera-t-il? Il ne pourra pas pour soi-même rien donner à Dieu qui l'apaise ⁸,

9. ni un prix qui soit capable de racheter son âme. Il sera éternellement dans le travail et la peine ⁹;

10. et il vivra néanmoins jusqu'à la fin ¹⁰.

11. Il ¹¹ ne verra point lui-même la mort, lorsqu'il verra les sages mourir ¹². Cependant l'insensé et le fou ne laisseront pas de périr ¹³. Et ils abandonneront leurs richesses à des étrangers;

12. Et leurs sépulcres seront leurs maisons jusqu'à la consommation des siècles. *Telles seront* leurs demeures dans la suite de

rem meam : aperiam in psalterio propositionem meam.

6. Cur timebo in die mala? iniquitas calcanei mei circumdabit me :

7. Qui confidunt in virtute sua : et in multitudine divitiarum suarum gloriantur.

8. Frater non redimit, redimet homo : non dabit Deo placationem suam.

9. Et pretium redemptionis animæ suæ : et laborabit in æternum,

10. Et vivet adhuc in finem.

11. Non videbit interitum, cum viderit sapientes morientes; simul insipienti, et stultus peribunt.

Et relinquent alienis divitias suas :

12. et sepulchra eorum domus illorum in æternum.

Tabernacula eorum in proge-

ÿ. 5. — ³ à ce discours plein de sens et de mystères. Je serai attentif à ce que l'inspiration divine me suggérera (Thomas).

⁴ D'autres trad. : mon énigme. — Je ferai connaître au son de la harpe ce qui m'aura été inspiré.

ÿ. 6. — ⁵ au jour du malheur.

ÿ. 7. — ⁶ D'autres trad. : ÿ. 6... mauvais, lorsque l'iniquité de ceux qui me tentent des pièges m'environne. — 7. eux qui se confient en leur impuissance, et qui se glorifient de la multitude de leurs richesses? — Faut-il que je craigne, faut-il que je me laisse détourner de la bonne voie, lorsque mes ennemis, malgré leur iniquité, sont, sous mes yeux, dans la prospérité et les richesses? C'est là la question que le Psalmiste se propose. La réponse est : Non; parce que ces hommes riches mourront sans qu'ils puissent se redimer de la mort éternelle. Le Psalmiste appelle la réponse une parabole (voy. 4. *Moy.* 23, note 4.), parce que, outre ce qu'elle signifie dans le sens prochain, elle a encore un autre sens. Dans le sens prochain elle apprend que le riche mourra bientôt, et que, par la mort, il perdra tout ce qu'il possède; ensuite, elle veut dire que les riches impies meurent sans qu'il leur soit donné de se racheter de la mort éternelle (ÿ. 20.), tandis que les justes seront délivrés de l'éternelle damnation (16.).

ÿ. 8. — ⁷ Il n'est point d'homme qui soit capable de délivrer ces riches et ces puissants de la mort; comment donc me laisserais-je déconcerter?

⁸ pour le délivrer de la mort et de la damnation. — ⁹ Dans l'hébr. : L'homme riche (isch) ne pourra nullement racheter son frère; il ne donnera point à Dieu sa rançon.

ÿ. 9. — ⁹ D'autres trad... son âme, quand il ferait des efforts éternels — pour le racheter.

ÿ. 10. — ¹⁰ D'autres trad. : et qu'il vivrait à jamais. — D'autres :... âme, mais il (celui qui est à racheter) se fatiguera éternellement; et néanmoins il vivra; c'est-à-dire il sera dans des tourments éternels, et néanmoins il continuera à vivre (Jérôme).

ÿ. 11. — ¹¹ c'est-à-dire l'un quelconque de ces riches qui se confient en eux mêmes.

¹² D'autres trad. : Il n'aura point lui-même sa fin devant les yeux, lorsqu'il verra mourir même les sages, et périr également l'insensé etc. Il ne pensera point à la mort, lorsqu'il verra mourir et quitter la vie même les sages, qui mieux que lui mériteraient de vivre.

¹³ D'autres trad l'hébr. : 9... âme, il (l'homme qui veut racheter) cessera à jamais 10. (de faire des efforts) afin qu'il (celui qu'il faut racheter) vive pour toujours,

nie, et progénie : vocaverunt nomina sua in terris suis.

13. Et homo, cum in honore esset, non intellexit : comparatus est jumentis insipientibus, et similis factus est illis.

14. Hæc via illorum scandalum ipsi : et postea in ore suo complacebunt.

15. Sicut oves in inferno positi sunt : mors depascet eos.

Et dominabuntur eorum justi in matulino : et auxilium eorum veterascet in inferno a gloria eorum.

16. Verumtamen Deus redimet animam meam de manu inferi, cum acceperit me.

17. Ne timueris cum dives factus fuerit homo : et cum multiplicata fuerit gloria domus ejus.

18. Quoniam cum interierit, non sumet omnia : neque descendet cum eo gloria ejus.

19. Quia anima ejus in vita ipsius benedicetur : confitebitur tibi cum benefeceris ei.

toutes les races, eux qui ont donné leurs noms à leurs terres.

13. Et l'homme, tandis qu'il était élevé en honneur, ne l'a point compris¹⁴. Il a été comparé aux bêtes qui n'ont aucune raison, et il leur est devenu semblable¹⁵.

14. Cette voie par laquelle ils marchent leur fut une occasion de scandale; et ils ne laissaient pas néanmoins de s'y complaire¹⁶.

15. Ils ont été placés dans l'enfer comme des brebis; la mort les dévorera¹⁷. Et les justes auront l'empire sur eux¹⁸ au matin¹⁹; et tout l'appui²⁰ sur lequel ils se confiaient, sera détruit dans l'enfer, après qu'ils auront été dépouillés de leur gloire²¹.

16. Mais Dieu rachètera mon âme de la puissance de l'enfer²², lorsqu'il m'aura pris en sa protection²³.

17. Ne craignez point en voyant un homme devenu riche²⁴, et sa maison comblée de gloire,

18. parce que, lorsqu'il sera mort, il n'emportera point tous ses biens, et que sa gloire ne descendra point avec lui²⁵.

19. Car son âme recevra la bénédiction pendant sa vie. Il vous louera lorsque vous lui ferez du bien²⁶.

et ne voie point sa perte. 11. Il le voit, les sages meurent, et l'insensé et le stupide périssent et abandonnent leurs richesses etc.

ŷ. 13. — ¹⁴ D'autres trad... : honneur, n'y réfléchit point, — à la mort et à la caducité de la vie.

¹⁵ Dans l'hébr. : 12. Dans leurs pensées, leurs maisons sont éternelles; leurs demeures subsisteront de génération en génération, et ils se sont fait un nom dans leurs terres. 13. Mais l'homme qui est en honneur, n'a point de consistance; il est semblable aux animaux que l'on égorge.

ŷ. 14. — ¹⁶ D'autres trad. ... chute, et néanmoins l'on se complait encore en leurs discours, — à imiter leurs actions. — * Dans l'hébr. litt. : Cette voie qu'ils suivent est leur espérance; et ceux qui viennent après eux se complaisent en leur bouche, — approuvent leurs maximes.

ŷ. 15. — ¹⁷ Les insensés, et ceux qui mettent en eux leur complaisance, meurent dans leur aveuglement, malgré leurs richesses et leur arrogance.

¹⁸ en triompheront enfin, souvent même sur cette terre, toujours dans l'autre vie. Dans l'hébr. : Bientôt les justes les fouleront aux pieds (fouleront leurs tombeaux).

¹⁹ c'est-à-dire bientôt.

²⁰ Litt. : et leur secours, — leur délivrance.

²¹ Dans l'hébr. : et ils seront sans habitation. D'autres autrement. — * Dans l'hébr. : et l'enfer consumera leur beauté (ou leur force, leurs richesses), en sorte qu'ils n'auront plus de domicile (sur la terre, où ils espéraient demeurer toujours).

ŷ. 16. — ²² Dieu, quels que soient les efforts que mes ennemis fassent pour me ravir la vie, me délivrera de la puissance de la mort; je leur survivrai. Il s'agit tout à la fois de la mort de l'âme et de la vie éternelle.

²³ Dans l'hébr. : lorsqu'il m'accueillera.

ŷ. 17. — ²⁴ Ne vous déconcertez point, lorsque des riches injustes vous persécutent. Le Chantre sacré, après avoir proposé la question (ŷ. 6.), et avoir fait la réponse (8-16), tire la conclusion.

ŷ. 18. — ²⁵ Consolerez-vous par la considération du peu de temps que les riches ont à passer sur la terre.

ŷ. 19. — ²⁶ Le Psalmiste adresse la parole à Dieu. — * Dans l'hébr. selon quelques-uns : Car quoiqu'il (le riche) bénisse son âme, et qu'ils (les hommes) vous louent lorsque vous vous traitez le mieux que vous pouvez (ô riches); ŷ. 20. vous irez

20. Il entrera dans le *lieu* de la demeure de *tous* ses pères²⁷, et durant toute l'éternité il ne verra jamais plus la lumière.

21. L'homme, tandis qu'il était en honneur, ne l'a point compris; il a été comparé aux bêtes qui n'ont aucune raison, et il leur est devenu semblable²⁸.

20. Introibit usque in progenies patrum suorum : et usque in aeternum non videbit lumen.

21. Homo, cum in honore esset, non intellexit : comparatus est jumentis insipientibus, et similis factus est illis.

PSAUME XLIX (L).

Dieu, souverain juge, demande de tous le culte intérieur.

1. Psaume d'Asaph¹. Le Seigneur, le Dieu des dieux², a parlé, et il a appelé la terre³, depuis le lever du soleil jusqu'à son couchant.

2. C'est de Sion que vient tout l'éclat de sa beauté⁴.

3. Dieu viendra manifestement; notre Dieu *viendra*, et il ne se taira point. Le feu s'enflammera en sa présence; et une tempête violente l'environnera.

4. Il appellera d'en haut le ciel, et d'en bas la terre, pour faire le discernement de son peuple⁵.

5. Assemblez devant lui *tous* ses saints,

1. Psalmus Asaph.

Deus deorum Dominus locutus est : et vocavit terram,

A solis ortu usque ad occasum :
2. ex Sion species decoris ejus.

3. Deus manifeste veniet : Deus noster et non silebit.

Ignis in conspectu ejus exardescet : et in circuitu ejus tempestas valida.

4. Advocabit cœlum desursum : et terram discernere populum suum.

5. Congregate illi sanctos ejus,

néanmoins vers la génération de vos pères etc. — Les changements de temps et de personnes sont fréquents dans ce Psaume.

ÿ. 20. — ²⁷ dans l'enfer.

ÿ. 21. — ²⁸ Coup d'œil rétrospectif, en forme d'avis, sur l'infortune de ces riches frappés d'aveuglement. Dans l'hébr. : Lorsqu'un homme est en honneur, et qu'il n'a point d'intelligence, il est semblable aux animaux qui périssent.

ÿ. 1. — ¹ composé par Asaph; selon d'autres par David, et envoyé par lui à Asaph, un des maîtres de musique (1. Par. 16, 5. 25, 1. et suiv.), pour être exécuté sous sa direction. Dans ce Psaume Dieu apparaît comme juge, et blâme la religion purement extérieure, de même que la connaissance morte de la loi, sans son observation. Jésus devant apparaître aussi un jour de cette manière, les SS. Pères considèrent ce Psaume comme une prophétie relative au jugement dernier.

² c'est-à-dire Dieu, souverain juge. Comp. 2. Moys. 21. 6. 5. Moys. 19, 17. —

* Dans l'hébr. : El, Elohim, Jehovah, dibber, le Dieu fort, le Dieu adorable, Jehovah a parlé. Les trois principaux noms de Dieu sont à la suite l'un de l'autre pour mieux marquer la majesté du Juge souverain.

³ les habitants de la terre pour être témoins et jugés.

ÿ. 2. — ⁴ D'autres trad. : De Sion resplendit l'éclat de sa beauté. — C'est du haut de sa montagne sainte, type de l'Eglise et de la Jérusalem céleste, que Dieu apparaît dans l'éclat de sa majesté (Chrys). — * Dans l'hébr. : Du haut de Sion, perfection de beauté, Dieu a fait éclater sa lumière. Le sens est le même.

ÿ. 4. — ⁵ Ce qui est ici marqué dans le sens prochain du Dieu d'Israël, à savoir qu'il fera entendre sa voix du haut de Sion, et apparaîtra comme un juge redoutable, s'applique à Jésus-Christ, qui descendant de la céleste Sion, environné de l'éclat de sa majesté, au milieu du retentissement des trompettes des anges, appellera tous les hommes au jugement, pour séparer les bons des méchants (Jérôme, Augustin, Cyrille).

qui ordinant testamentum ejus super sacrificia.

6. Et annuntiabunt cœli justitiam ejus : quoniam Deus judex est.

7. Audi populus meus, et loquar : Israël, et testificabor tibi : Deus Deus tuus ego sum.

8. Non in sacrificiis tuis arguam te : holocausta autem tua in conspectu meo sunt semper.

9. Non accipiam de domo tua vitulos : neque de gregibus tuis hircos.

10. Quoniam meæ sunt omnes feræ silvarum, jumenta in montibus et boves.

11. Cognovi omnia volatilia cœli : et pulchritudo agri mecum est.

12. Si esuriero, non dicam tibi : meus est enim orbis terræ, et plenitudo ejus.

13. Numquid manducabo carnes taurorum ? aut sanguinem hircorum potabo ?

14. Immola Deo sacrificium laudis : et redde Altissimo vota tua.

15. Et invoca me in die tribulationis : eruam te, et honorificabis me.

16. Peccatori autem dixit Deus : Quare tu enarras justitias meas,

qui ont fait alliance avec lui par des sacrifices ⁶.

6. Et les cieus annonceront sa justice, parce que c'est Dieu même qui est le juge.

7. Ecoutez, mon peuple, et je parlerai ; Israël, *écoutez-moi*, et je vous attesterai *la vérité* ⁷ : C'est moi qui suis Dieu, qui suis votre Dieu.

8. Je ne vous reprendrai point pour vos sacrifices ⁸, car vos holocaustes sont toujours devant moi ⁹.

9. Je n'ai pas besoin de prendre des veaux de votre maison ¹⁰, ni des boucs du milieu de vos troupeaux,

10. parce que toutes les bêtes des forêts m'appartiennent, *aussi bien que* celles qui sont répandues sur les montagnes, et les bœufs ¹¹.

11. Je connais tous les oiseaux du ciel ; et tout ce qui fait la beauté des champs est en ma puissance ¹².

12. Si j'ai faim, je ne vous le dirai pas ; car toute la terre est à moi, avec tout ce qu'elle renferme.

13. Est-ce que je mangerai la chair des taureaux ? ou boirai-je le sang des boucs ?

14. Immolez à Dieu un sacrifice de louanges ¹³ ; et rendez vos vœux au Très-Haut ¹⁴.

15. Et invoquez-moi au jour de l'affliction : je vous en délivrerai ; et vous aurez lieu de m'honorer.

16. Mais Dieu a dit au pécheur ¹⁵ : Pourquoi racontez-vous mes justices ¹⁶ ? et pour-

ÿ. 5. — ⁶ c'est-à-dire : Puisse maintenant le peuple de son alliance (2. *Moy.* 24, 8.), se rassembler, pour recevoir de lui ses jugements et ses enseignements ! Ceux qui sont appelés sont désignés sous le nom de saints, afin qu'ils éprouvent une juste confusion, en voyant qu'ils sont indignes de ce titre (Chrysost.). Suivant d'autres, ce sont les saints, qui ont observé avec fidélité l'alliance du Seigneur, qui, dans ce verset, sont appelés pour être témoins et exercer avec Dieu les fonctions de juges. — * Dans l'hébr. : Rassemblez-moi mes saints, qui ont contracté alliance avec moi par des sacrifices.

ÿ. 7. — ⁷ je me ferai connaître à vous.

ÿ. 8. — ⁸ comme si vous ne m'en aviez point offert.

⁹ vous m'avez assurément toujours offert vos sacrifices.

ÿ. 9. — ¹⁰ Je n'ai pas besoin des veaux que vous m'offrez en sacrifices.

ÿ. 10. — ¹¹ Dans l'hébr. : car c'est à moi qu'appartiennent toutes les bêtes des forêts, les animaux qui sont sur les montagnes par milliers.

ÿ. 11. — ¹² Dans l'hébr. : et la bête des champs est à moi.

ÿ. 14. — ¹³ D'autres traduisent : de reconnaissance.

¹⁴ Au lieu de votre religion purement extérieure, au lieu de vos sacrifices offerts sans sentiments intérieurs, vous auriez dû, si vous aviez le désir de gagner ma bienveillance, m'offrir la reconnaissance d'un cœur droit, et mettre en pratique les bonnes résolutions auxquelles vous vous étiez engagé par vœu (Chrys., Eusèbe).

ÿ. 16. — ¹⁵ Mais pour celui qui ne s'applique point à rendre à Dieu ce culte intérieur, et qui, sans suivre la loi, l'a seulement dans la bouche, à cet hypocrite le Seigneur dit etc.

¹⁶ mes préceptes.

quoi avez-vous mon alliance ¹⁷ dans la bouche,

17. vous qui haïssiez la discipline, et qui avez rejeté derrière vous ¹⁸ mes paroles?

18. Si vous voyiez un larron, vous couriez avec lui, et vous faisiez alliance avec les adultères.

19. Votre bouche était toute remplie de malice, et votre langue ne s'exerçait qu'à inventer des tromperies.

20. Etant assis ¹⁹, vous parliez ²⁰ contre votre frère, et vous prépariez un piège pour faire tomber le fils de votre mère.

21. Vous avez fait toutes ces choses; et je me suis tû. Vous avez cru, ô homme plein d'iniquité, que je vous serais semblable ²¹. Je vous reprendrai, et je vous exposerai vous-même devant votre face.

22. Comprenez ces choses, vous qui tombez dans l'oubli de Dieu, de peur qu'il ne vous enlève tout d'un coup, et que nul ne puisse vous délivrer ²².

23. Le sacrifice de louanges est celui qui m'honorera. Et c'est la voix par laquelle je montrerai le salut de Dieu.

et assumis testamentum meum per os tuum?

17. Tu vero odisti disciplinam: et projecisti sermones meos retrorsum.

18. Si videbas furem, currebas cum eo: et cum adulteris portionem tuam ponebas.

19. Os tuum abundavit malitia: et lingua tua concinnabat dolos.

20. Sedens adversus fratrem tuum loquebaris, et adversus filium matris tuæ ponebas scandalum:

21. hæc fecisti, et tacui. Existimasti inique quod ero tui similis: arguam te, et statuam contra faciem tuam.

22. Intelligite hæc qui obliviscimini Deum: nequando rapiat, et non sit qui eripiat.

23. Sacrificium laudis honorificabit me: et illic iter, quo ostendam illi salutare Dei.

PSAUME L (LI).

Psaume de pénitence.

1. Pour la fin, Psaume que composa David ¹,

2. lorsque le prophète Nathan vint le trouver, à cause qu'il avait péché avec Bethsabée ². 2. *Rois*, 12.

3. Ayez pitié de moi ³, ô Dieu! selon

1. In finem, Psalmus David,

2. Cum venit ad eum Nathan Propheta, quando intravit ad Bethsabæe.

3. Miserere mei Deus, se-

¹⁷ ma religion.

ÿ. 17. — ¹⁸ qui avez négligé.

ÿ. 20. — ¹⁹ en société avec d'autres.

²⁰ vous répandiez la calomnie.

ÿ. 21. — ²¹ D'autres traduisent: Vous avez cru iniquement que etc. j'approuvais ce que vous faisiez.

ÿ. 22. — ²² O bonté ineffable de Dieu, s'écrie saint Chrysostôme, de vouloir bien, avant qu'il prononce la dernière sentence, nous avertir de peser avec soin la vérité qui nous est révélée dans ce Psaume, à savoir que les pratiques purement extérieures de la religion ne nous justifient point devant Dieu, si nous n'y joignons la religion intérieure du cœur!

ÿ. 1. — ¹ Dans l'hébreu: Au maître de musique, Psaume etc.

ÿ. 2. — ² Le Psalmiste demande pardon de ses péchés, la conversion de son cœur et la réédification de la cité de Dieu, afin que les sacrifices qui y seront offerts lui soient agréables.

ÿ. 3. — ³ Nathan avait remis à David, au nom de Dieu, aussitôt qu'il en eut fait

cundum magnam misericordiam tuam :

Et secundum multitudinem miserationum tuarum, dele iniquitatem meam.

4. Amplius lava me ab iniquitate mea : et a peccato meo munda me.

5. Quoniam iniquitatem meam ego cognosco : et peccatum meum contra me est semper.

6. Tibi soli peccavi, et malum coram te feci : ut justificeris in sermonibus tuis, et vincas cum judicaris.

7. Ecce enim in iniquitatibus conceptus sum : et in peccatis concepit me mater mea.

8. Ecce enim veritatem dilexisti : incerta et occulta sapientiæ tuæ manifestasti mihi.

votre grande miséricorde : et effacez mon iniquité, selon la multitude de vos bontés.

4. Lavez-moi de plus en plus de mon iniquité, et purifiez-moi de mon péché ⁴.

5. parce que je connais mon iniquité ⁵, et que j'ai toujours mon péché devant les yeux ⁶.

6. J'ai péché devant vous seul ; et j'ai fait le mal en votre présence ⁷, de sorte que vous serez reconnu juste dans vos paroles, et que vous demeurerez victorieux lorsqu'on jugera de votre conduite ⁸. *Rom.* 3, 4.

7. Car vous savez ⁹ que j'ai été formé dans l'iniquité, et que ma mère m'a conçu dans le péché ¹⁰.

8. Car vous avez aimé la vérité ¹¹, et vous m'avez révélé les secrets et les mystères de votre sagesse ¹².

l'aveu et témoigné son regret, le péché qu'il avait commis par son adultère et le meurtre qui en fut la suite (2. *Rois*, 12, 13.). David ne laisse pas néanmoins d'explorer encore la miséricorde divine ; c'est que même après que la faute a été remise, il reste encore beaucoup de choses qui doivent être effacées par la miséricorde de Dieu ; à savoir la concupiscence et les suites des péchés en général (Chrys., Théod.).

ŷ. 4. — ⁴ Faites-en disparaître toutes les traces de mon âme, tous les mauvais penchans qu'il y a fait naître ou fortifiés.

ŷ. 5. — ⁵ Connaître son péché est un bon signe, parce que là où il y a le sentiment de la douleur, est aussi le sentiment de la vie (Ambrôise).

⁶ Litt. : et que mon péché est toujours devant moi, — est toujours présent à mes yeux. D'autres traduisent : ... mon péché est toujours contre moi, c'est-à-dire m'accuse sans cesse, et m'exhorte à la pénitence.

ŷ. 6. — ⁷ Quoique, par mes péchés, j'aie bien offensé les hommes, mes semblables, cependant toutes les offenses dont je me suis rendu coupable envers eux disparaissent en présence des offenses dont je me suis rendu coupable envers vous, ô Dieu très-haut et très-bon !

⁸ L'effet des péchés dont je me suis rendu coupable, surtout envers vous, a été de faire reconnaître comme vraies les promesses et les menaces que vous faites relativement au pardon et au châtement du péché, et de vous rendre ainsi victorieux de vos adversaires, qui ont la témérité de vous accuser d'injustice (Thomas). Ou : Mon péché fait encore éclater davantage votre justice (Chrysostôme), soit par votre miséricorde, grâce à laquelle j'ai obtenu mon pardon, soit par les peines temporelles qui me restent à subir, en sorte que vous apparaissez aux yeux de vos ennemis tout à la fois véritablement juste, sévère et plein de douceur.

ŷ. 7. — ⁹ Pardonnez-moi, car voyez, je suis un homme sujet au péché !

¹⁰ Litt. : dans les péchés. — Ma mère, elle-même coupable par nature, m'a conçu vicié par le péché. Par ce péché, tous les anciens interprètes juifs et chrétiens entendent le péché originel, dont tous les hommes sont souillés par leur descendance selon la chair d'Adam pécheur (*Jean*, 3, 6.). Cette souillure est appelée *péché*, parce que le péché originel est la racine de tous les péchés ; le texte hébreu porte avec plus de précision : « dans le péché. » — ¹¹ L'hébr. litt. : Voilà que j'ai été conçu dans l'iniquité, et c'est dans le péché que ma mère m'a réchauffé (fovit me). — *Re-tius* : concupivit me (in conceptione).

ŷ. 8. — ¹² Pardonnez-moi ! car vous avez assurément toujours aimé la confession sincère de ses fautes, et vous m'avez témoigné une bonté toute particulière, et me révélant les mystères de votre sagesse.

¹² Dans l'hébr. : Voici que vous aimez la vérité dans les cœurs ; c'est pourquoi enseignez-moi la sagesse cachée ; c'est-à-dire de quelle manière je pourrai devenir un homme meilleur.

9. Vous m'arroserez avec l'hysope, et je serai purifié¹³; vous me laverez, et je deviendrai plus blanc que la neige¹⁴.

10. Vous ferez entendre à mon cœur une parole de consolation et de joie¹⁵; et mes os qui sont humiliés tressailleront d'allégresse¹⁶.

11. Détournez votre face de dessus mes péchés; et affacez toutes mes iniquités.

12. Créez en moi, ô Dieu! un cœur pur, et rétablissez de nouveau un esprit droit¹⁷ dans le fond de mes entrailles.

13. Ne me rejetez pas de devant votre face; et ne retirez pas de moi votre Saint-Esprit.

14. Rendez-moi la joie qui naît de votre salut¹⁸, et affermissiez-moi en me donnant un esprit de force¹⁹.

15. J'enseignerai vos voies aux méchants; et les impies se convertiront à vous.

16. Délivrez-moi, ô Dieu! vous qui êtes le Dieu de mon salut, de *tout* le sang que j'ai répandu²⁰; et ma langue relèvera votre justice par des cantiques de joie.

17. Vous ouvrirez mes lèvres, Seigneur; et ma bouche publiera vos louanges.

18. Que si vous aviez souhaité un sacrifice, je n'aurais pas manqué à vous en offrir; mais vous n'auriez pas les holocaustes pour agréables²¹.

9. Asperges me hyssopo, et mundabor : lavabis me, et super nivem dealbabor.

10. Auditui meo dabis gaudium et lætitiã : et exultabunt ossa humiliata.

11. Averte faciem tuam a peccatis meis : et omnes iniquitates meas dele.

12. Cor mundum crea in me Deus : et spiritum rectum innova in visceribus meis.

13. Ne projicias me a facie tua : et spiritum sanctum tuum ne auferas a me.

14. Redde mihi lætitiã salutaris tui : et spiritu principali confirma me.

15. Docebo iniquos vias tuas : et impii ad te convertentur.

16. Libera me de sanguinibus Deus, Deus salutis meæ : et exultabit lingua mea justitiã tuam.

17. Domine, labia mea aperies : et os meum annuntiabit laudem tuam.

18. Quoniam si voluisses sacrificium, dedissem utique : holocaustis non delectaberis.

ÿ. 9. — ¹³ D'autres traduisent : Arrosez-moi etc. Purifiez-moi, et je serai pur. L'expression « arrosez-moi avec l'hysope » est mise figurément pour « purifiez-moi, » parce que la purification des lépreux se faisait avec l'hysope. (Voyez 3. Moys. 14, 6. 4. Moys. 19, 6. 18.) L'aspersion avec l'hysope était d'ailleurs une figure de la purification par le sang de Jésus-Christ. Hébr. 9, 10. 2. Que le chrétien réfléchisse donc, au sujet de ce passage, à ce sang adorable par lequel il obtient sa réconciliation.

¹⁴ Voy. Apoc. 7, 14.

ÿ. 10. — ¹⁵ D'autres trad. : Faites-moi entendre le contentement et la joie. Donnez-moi à entendre au fond de mon âme que mes péchés me sont remis. (Jérôm., Théod.).

¹⁶ Alors, après avoir été entièrement abattu par la douleur, la joie me fera revivre.

ÿ. 12. — ¹⁷ D'autres : juste, sincère, droit. Dans l'hébr. : ferme, constant dans ses résolutions.

ÿ. 14. — ¹⁸ de la délivrance, de la grâce sanctifiante. Saint Augustin et saint Jérôme traduisent : la joie de votre Jésus. — * Dans l'hébreu : Scesçon Iselhecha, la joie de votre salut. Le mot Jeschoua, Jésus, dérive de la même racine que Ieschaa, salut (iaschaha, il a sauvé). — La traduction de saint Augustin et de saint Jérôme n'est qu'un pieux jeu de mots.

¹⁹ un esprit qui domine la convoitise (Chrys., Théod.). D'autres trad. l'hébr. : un esprit de spontanéité, disposé au bien.

ÿ. 16. — ²⁰ Pardonnez-moi le meurtre d'Urie et de ses compagnons. (2. Rois, 11, 17.). Saint Augustin et saint Jérôme prennent le sang comme synonyme de péché, parce que le péché est le fruit de la concupiscence qui réside dans la chair et dans le sang.

ÿ. 18. — ²¹ Je pourrais bien vous offrir des sacrifices mais vous ne les agréerez point sans un cœur repentant et contrit. C'est ce cœur que je vous offrirai ; et ce

19. Sacrificium Deo spiritus contribulatus : cor contritum et humiliatum Deus non despicies.

20. Benigne fac Domine in bona voluntate tua Sion : ut ædificentur muri Jerusalem.

21. Tunc acceptabis sacrificium justitiæ, oblationes, et holocausta : tunc imponent super altare tuum vitulos.

19. Le sacrifice digne de Dieu est un esprit brisé de douleur : vous ne mépriserez pas, ô mon Dieu ! un cœur contrit et humilié.

20. Seigneur, traitez favorablement Sion, et faites-lui sentir les effets de votre bonté, afin que les murs de Jérusalem soient bâtis ²².

21. C'est alors ²³ que vous agréerez un sacrifice de justice ²⁴ ; les oblations, et les holocaustes ²⁵ : c'est alors qu'on mettra des veaux ²⁶ sur votre autel *pour vous les offrir*.

PSAUME LI (LII).

Les méchants périront.

1. In finem, Intellectus David.
2. Cum venit Doeg Idumæus, et nuntiavit Sauli : Venit David in domum Achimelech.

1. Pour la fin, intelligence de David ¹,
2. lorsque Doëg, Iduméen, vint annoncer à Saül que David était venu dans la maison d'Achimélech ².

ne sera qu'alors que les victimes, comme signes des sentiments de mon cœur et comme type du sacrifice du Messie, pourront vous être agréables.

ŷ. 20. — ²² Par Sion, il faut entendre, comme cela arrive souvent, le peuple élu (4. Rois, 19, 21. Ps. 47, 12. 68. 36. *Isaïe*, 52, 8.), et par Jérusalem, l'Eglise, l'assemblée des élus, qui devait être édifiée à neuf (*Isaïe*, 60, 1.). — Sens : Puisqu'il n'y a qu'un cœur contrit qui vous soit agréable, donnez à votre peuple votre grâce, afin qu'avec la grâce il se forme une Eglise nouvelle et sainte qui ait un cœur selon vos désirs.

ŷ. 21. — ²³ Alors, quand Jérusalem aura été rebâtie, lorsque toutes les âmes se seront converties etc.

²⁴ Dans l'hébr. : le sacrifice dû, c'est-à-dire un sacrifice pacifique (de demande et d'action de grâces) promis par vœu ; dans le sens plus relevé le sacrifice de Jésus-Christ, et en général les sacrifices spirituels de l'Eglise nouvelle.

²⁵ Dans l'hébr. : l'holocauste et le sacrifice entier ; deux sacrifices qui ne sont qu'une seule et même chose. Ils sont désignés sous la dénomination de sacrifices entiers, parce que les victimes qu'on offrait étaient entièrement consumées par le feu. Le sacrifice du grand Prêtre, qui était une figure du sacrifice de Jésus-Christ (*Rom.* 12, 1.), était un sacrifice entier 3. *Moys.* 6, 22. 23.

²⁶ en holocaustes. Il y en a qui trouvent dans les versets 18-21 le sens que voici : Vous ne vous laissez point fléchir par les sacrifices des animaux, mais par un cœur contrit, qui en même temps espère au Libérateur. Ne permettez pas que votre cité sainte ressente les effets de mon péché, mais fortifiez Jérusalem, et faites qu'on y bâtisse bientôt le temple, où les sacrifices vous seront agréables ; oui, édifiez la Jérusalem spirituelle, l'Eglise, qui vous offrira le véritable sacrifice de justice. D'autres entendent : Vous ne souhaitez point de sacrifice, parce que le péché, contre lequel la mort a été décernée, ne peut être effacé par aucune victime, mais seulement par la pureté du cœur. — Ils considèrent les deux derniers versets comme une addition faite postérieurement par quelque Israélite pieux, vivant durant la captivité de Babylone, et qui aurait ajouté à la prière de David, en vue d'obtenir le pardon de ses péchés, une prière pour la réédification du temple et de la ville de Jérusalem réduits en ruines. D'autres autrement.

ŷ. 1. — ¹ * Dans l'hébr. : Au maître de musique, poème didactique (maschil) de David ; etc.

ŷ. 2. — ² David prédit à Doëg que sa trahison (1. Rois, 22.) le rendra malheureux, et il espère pour lui en la miséricorde de Dieu. Le chrétien peut en même temps penser aux ennemis de Dieu, de l'Eglise et de son salut.

3. Pourquoi vous glorifiez-vous dans votre malice, vous qui n'êtes puissant que pour commettre l'iniquité ^{3?}

4. Votre langue a médité l'injustice durant tout le jour ⁴. Vous avez, comme un rasoir aiguisé, fait passer votre tromperie ⁵.

5. Vous avez plus aimé la malice que la bonté; et vous avez préféré un langage d'iniquité à celui de la justice ⁶.

6. Vous avez aimé, ô langue trompeuse, toutes les paroles qui tendaient à précipiter et à perdre ⁷.

7. C'est pourquoi Dieu vous détruira pour toujours; il vous arrachera de votre place : il vous fera sortir de votre tente, et il ôtera votre racine ⁸ de la terre des vivants.

8. Les justes le verront, et seront dans la crainte ⁹; et ils se riront de lui en disant :

9. Voilà l'homme qui n'a point pris Dieu pour son protecteur; mais qui a mis son espérance dans la multitude de ses richesses, et qui s'est prévalu de son vain pouvoir ¹⁰.

10. Pour moi, je suis comme un olivier qui porte du fruit dans la maison de Dieu ¹¹. J'ai établi pour toute l'éternité et pour tous les siècles mon espérance dans la miséricorde de Dieu.

11. Je vous louerai éternellement, parce que vous en avez ainsi usé ¹², et j'espérerai en votre nom ¹³, parce qu'il est rempli de bonté devant les yeux de vos saints ¹⁴.

3. Quid gloriaris in malitia, qui potens es in iniquitate?

4. Tota die injustitiam cogitavit lingua tua : sicut novacula acuta fecisti dolum.

5. Dilixisti malitiam super benignitatem : iniquitatem magis quam loqui æquitatem.

6. Dilixisti omnia verba præcipationis, lingua dolosa.

7. Propterea Deus destruet te in finem : evellat te, et emigrabit te de tabernaculo tuo : et radicem tuam de terra viventium.

8. Videbunt justi, et timebunt, et super eum ridebunt, et dicent :

9. Ecce homo, qui non posuit Deum adiutorem suum :

Sed speravit in multitudine divitiarum suarum : et prævaluit in vanitate sua.

10. Ego autem, sicut oliva fructifera in domo Dei, speravi in misericordia Dei in æternum : et in sæculum sæculi.

11. Confitebor tibi in sæculum quia fecisti : et expectabo nomen tuum, quoniam bonum est in conspectu sanctorum tuorum.

ÿ. 3. — ³ Dans l'hébr. : ... malice, vous, homme furieux (puissant)! La bonté de Dieu ne veille-t-elle pas tous les jours (sur moi, qui suis en butte à vos persécutions).

ÿ. 4. — ⁴ Votre langue ne cherche qu'à nuire par la calomnie et l'intrigue.

⁵ Vous êtes, par vos tromperies, aussi dangereux, et vous blessez aussi vite qu'un rasoir.

ÿ. 5. — ⁶ Vous avez mieux aimé dire le mensonge que ce qui est vrai.

ÿ. 6. — ⁷ Tout ce qui a été dit jusqu'ici convient à Doëg (Voy. 1. Rois, 22, 6. et suiv.) ; mais il convient aussi à tous ceux de son espèce, et spécialement aux ennemis artificieux de la religion et de l'Eglise.

ÿ. 7. — ⁸ il vous extirpera.

ÿ. 8. — ⁹ ils craindront Dieu, de l'offenser.

ÿ. 9. — ¹⁰ D'autres traduisent : et qui s'est cru puissant par sa malice. Doëg était intendant des troupeaux du roi, position qui lui fournit les moyens d'amasser de grandes richesses.

ÿ. 10. — ¹¹ Le traître Doëg sera exterminé; moi, au contraire, je serai, dans le service de Dieu, verdoyant comme un olivier. L'olivier est le symbole de la paix et de la douceur. — * Dans l'hébr. : pour moi, je serai comme un olivier verdoyant dans etc.

ÿ. 11. — ¹² parce que vous avez ordonné avec tant de miséricorde la prolongation de mon existence.

¹³ D'autres traduisent : et j'espérerai en votre nom, en votre toute-puissance, en votre constance; car tout cela est renfermé dans le nom de Jéhovah.

¹⁴ parce qu'il est consolant pour vos serviteurs.

PSAUME LII (LIII).

De la corruption du siècle, espoir et délivrance.

1. In finem, pro Maeleth, intelligentiæ David.

Dixit insipiens in corde suo : Non est Deus.

2. Corrupti sunt, et abominabiles facti sunt in iniquitatibus : non est qui faciat bonum.

3. Deus de cœlo prospexit super filios hominum : ut videat si est intelligens, aut requirens Deum.

4. Omnes declinaverunt, simul inutiles facti sunt : non est qui faciat bonum, non est usque ad unum.

5. Nonne scient omnes qui operantur iniquitatem, qui devorant plebem meam ut cibum panis ?

6. Deum non invocaverunt : illic trepidaverunt timore, ubi non erat timor.

Quoniam Deus dissipavit ossa eorum qui hominibus placent : confusi sunt, quoniam Deus sprevit eos.

7. Quis dabit ex Sion salutare Israel ? cum converterit Deus captivitatem plebis suæ, exultabit Jacob, et lætabitur Israel.

1. Pour la fin, pour le Maéleth, intelligence de David ¹. L'insensé a dit dans son cœur : Il n'y a point de Dieu.

2. Ils se sont corrompus, et sont devenus abominables dans leurs iniquités ; il n'y en a point qui fasse le bien.

3. Dieu a regardé du haut du ciel sur les enfants des hommes, afin de voir s'il en trouvera quelqu'un qui ait l'intelligence, et qui cherche Dieu.

4. Tous se sont détournés de la voie, et sont devenus inutiles : il n'y en a point qui fassent le bien, il n'y en a pas un seul. *Rom.* 3, 12.

5. N'arriveront-ils point à la science, tous ces hommes qui commettent l'iniquité, qui dévorent mon peuple ainsi qu'un morceau de pain ?

6. Ils n'ont point invoqué Dieu ; ils ont tremblé et ont été effrayés là où il n'y avait aucun lieu de craindre, parce que Dieu a brisé les os de ceux qui s'attachent à plaire aux hommes ². Ils sont tombés dans la confusion, parce que Dieu les a méprisés ³.

7. Qui fera sortir de Sion le salut d'Israël ? Quand Dieu aura fait finir la captivité de son peuple, Jacob sera transporté de joie, et Israël d'allégresse.

⚭. 1. — ¹ D'autres traduisent : Pour la fin, sur le Maéleth, instruction de David — C'est-à-dire instruction de David, pour être chantée avec accompagnement de l'instrument appelé Maéleth (peut-être la flûte). *Comp. Ps.* 13., dont le contenu est presque entièrement semblable au *Ps.* 52. — ² Dans l'hébr. le titre est : Au maître de musique, sur le Maéleth, *Psaume didactique de David.*

⚭. 6. — ² Dieu détruit la puissance, les projets, les œuvres de ceux qui cherchent à plaire aux hommes, qui, en vue de leur avantage, par amour-propre, aspirent à la faveur des hommes. Il n'est point ici question des moyens légitimes que l'on peut prendre pour gagner la bienveillance des hommes, c'est-à-dire des efforts que l'on fait pour leur être agréable en vue du salut de leur âme (1. *Cor.* 10, 32, 33.).

³ Dans l'hébr. : ... de ceux qui sont campés contre vous ; vous les couvrez de confusion, parce que Dieu etc.

PSAUME LIII (LIV).

Prière pour la délivrance de quelque grand danger.

1. Pour la fin, entre les Cantiques, intelligence de David ¹.

2. Lorsque les habitants du pays de Ziph furent venus, et eurent dit à Saül : David n'est-il pas caché au milieu de nous ²?

3. Sauvez-moi, ô Dieu ! par votre nom ³, et faites éclater votre puissance en jugeant en ma faveur.

4. O Dieu ! exaucez ma prière ; rendez vos oreilles attentives aux paroles de ma bouche,

5. parce que des étrangers ⁴ se sont élevés contre moi ; des ennemis puissants ont cherché à m'ôter la vie ⁵, et ils ne se sont point proposé Dieu devant les yeux.

6. Mais ⁶ voilà que Dieu prend ma défense, et que le Seigneur se déclare le protecteur de ma vie.

7. Faites retomber les maux sur mes ennemis ⁷, et exterminiez-les selon la vérité de votre parole ⁸.

8. Je vous offrirai volontairement ⁹ un sacrifice, et je louerai votre nom ¹⁰, Seigneur, parce qu'il est rempli de bonté.

9. Car vous m'avez délivré de toutes mes afflictions, et mon œil a regardé avec assurance mes ennemis ¹¹.

1. In finem, in carminibus intellectus David,

2. Cum venissent Ziphæi, et dixissent ad Saül : Nonne David absconditus est apud nos?

3. Deus in nomine tuo salvum me fac : et in virtute tua judica me.

4. Deus exaudi orationem meam : auribus percipe verba oris mei.

5. Quoniam alieni insurrexerunt adversum me, et fortes quæsierunt animam meam : et non proposuerunt Deum ante conspectum suum.

6. Ecce enim Deus adjuvat me : et Dominus susceptor est animæ meæ.

7. Averte mala inimicis meis : et in veritate tua disperde illos.

8. Voluntarie sacrificabo tibi, et confitebor nomini tuo Domine : quoniam bonum est.

9. Quoniam ex omni tribulatione eripuisti me : et super inimicos meos despexit oculus meus.

ÿ. 1. — ¹ Dans l'hébr. : Au maître de musique, sur les instruments à cordes, instruction de David. — * Ou : poème didactique.

ÿ. 2. — ² David est caché parmi nous (Voy. 1. Rois, 23, 19, 26, 1.).

ÿ. 3. — ³ par vous-même, par votre miséricorde et votre toute-puissance (Voyez Ps. 51, 11.).

ÿ. 5. — ⁴ Les Ziphéens étaient bien indigènes, mais par leurs dispositions hostiles, ils étaient comme des étrangers, des barbares, par rapport à David.

⁵ Litt. : mon âme. — Les principaux d'entre les gens de Saül ont cherché à m'ôter la vie.

ÿ. 6. — ⁶ Il donne le motif de sa prière (ÿ. 3. 4.).

ÿ. 7. — ⁷ Vous ferez retomber sur eux-mêmes le malheur qu'ils ont médité contre moi.

⁸ Litt. : dans votre vérité — selon la vérité de vos promesses, de votre fidélité, anéantisiez leurs projets. D'après l'hébr. : Vous rendrez le mal à mes ennemis, et, selon votre fidélité, vous les exterminerez. David ayant appris de Dieu d'une manière surnaturelle, qu'il parviendrait à la royauté, pouvait prédire la ruine de ses ennemis. C'est ainsi que le chrétien, appuyé sur les promesses divines, peut prédire la ruine des ennemis de l'Eglise et de son salut. — * L'hébr. à la lettre : Il (Dieu) rendra le mal à ceux qui me persécutent ; dans votre vérité, vous les exterminerez.

ÿ. 8. — ⁹ sans y être obligé par vœu, par un pur sentiment de reconnaissance.

¹⁰ c'est-à-dire vous.

ÿ. 9. — ¹¹ car m'ayant délivré en cette circonstance, je dois vous être reconnaiss-

PSAUME LIV (LV).

Plaintes contre les faux amis.

1. In finem, in carmiuibus intellectus David.

2. Exaudi Deus orationem meam, et ne despexeris deprecationem meam :

3. intende mihi, et exaudi me. Contristatus sum in exercitatione mea : et conturbatus sum.

4. a voce inimici, et a tribulatione peccatoris.

Quoniam declinaverunt in me iniquitates : et in ira molesti erant mihi.

5. Cor meum conturbatum est in me : et formido mortis cecidit super me.

6. Timor et tremor venerunt super me : et contexerunt me tenebræ :

7. Et dixi : Quis dabit mihi pennas sicut columbæ, et volabo, et requiescam ?

8. Ecce elongavi fugiens : et mansi in solitudine.

9. Expectabam eum, qui saluum me fecit a pusillanimitate spiritus, et tempestate.

1. Pour la fin, entre les Cantiques, intelligence de David ¹.

2. Exaucez, ô Dieu! ma prière, et ne méprisez pas mon humble supplication.

3. Regardez-moi, et exaucez-moi. J'ai été rempli de tristesse dans la lutte que je soutiens ²; et le trouble m'a saisi ³.

4. A la voix de mon ennemi, et à cause de l'oppression du pécheur. Car ils m'ont chargé d'iniquités ⁴, et dans la colère où ils étaient, ils m'ont affligé par leurs persécutions ⁵.

5. Mon cœur s'est troublé au-dedans de moi, et la crainte de la mort est venue fondre sur moi.

6. J'ai été saisi de frayeur et de tremblement; et j'ai été couvert de ténèbres ⁶.

7. Et j'ai dit : Qui me donnera des ailes comme à la colombe, afin que je puisse m'envoler, et me reposer ⁷?

8. Je me suis éloigné par la fuite; et j'ai demeuré dans la solitude ⁸.

9. J'attendais là celui qui m'a sauvé de l'abattement de mon esprit et de la tempête ⁹.

sant. David peut aussi parler de sa délivrance de dangers antérieurs. D'autres trad. : vous me délivrerez... mon œil regardera etc. ; — à savoir par rapport au danger qui le menaçait.

ŷ. 1. — ¹ Voy. le Ps. précédent. Selon l'opinion commune des interprètes David se plaint dans ce Psaume de la révolte d'Absalon, et spécialement du rebelle Achitophel (Voy. 2. Rois, 15, 31.). Que le chrétien encore ici se souvienne des ennemis de son salut. — * Dans l'hébr. : au maître de musique, sur les instruments à cordes, poème didactique (instruction) de David.

ŷ. 3. — ² D'autres traduisent : dans ma lutte. Littéral. : dans mon exercice, par où saint Augustin entend les afflictions, saint Jérôme la considération de ses peines.

³ Autrement selon l'hébr. : car j'erre çà et là dans ma solitude et je gémiss.

ŷ. 4. — ⁴ Ils m'ont faussement imputé des fautes, et de cette manière ils ont attiré sur moi le malheur.

⁵ D'autres traduisent : et dans leur colère, ils se sont jetés sur moi, — ils se sont déclarés mes adversaires.

ŷ. 6. — ⁶ accablé d'afflictions.

ŷ. 7. — ⁷ afin que je fuie en quelque lieu, où je serai en sûreté contre mes ennemis (contre Absalon) (Jérôme).

ŷ. 8. — ⁸ David, dans sa fuite devant Absalon, se retira dans le désert au-delà du Jourdain. 2. Rois, 15, et suiv. Dans le sens spirituel les ailes de la colombe sont les moyens qui nous communiquent les grâces de l'Esprit-Saint, grâces qui nous détachent de l'amour des créatures et nous établissent dans cette solitude où il n'y a que Dieu et l'âme (Aug., Bern.).

ŷ. 9. — ⁹ du premier et du principal danger. Dans l'hébr. : ... colombe? Voici que

10. Précipitez-les, Seigneur, divisez leurs langues ¹⁰, parce que j'ai vu la ville toute pleine d'iniquité et de contradiction ¹¹.

11. L'iniquité l'environnera jour et nuit sur ses murailles ¹³. Le travail

12. et l'injustice sont au milieu d'elle. Il n'y a qu'usure et que tromperie dans ses places publiques ¹³.

13. Car si celui qui était mon ennemi m'avait chargé de malédictions, je l'aurais plutôt souffert. Et si celui qui me haïssait avait parlé de moi avec mépris, peut-être que je me serais caché de lui.

14. Mais c'est vous qui viviez dans un même esprit avec moi ¹⁴, qui étiez le chef de mon conseil et dans mon étroite confiance ¹⁵;

15. qui trouviez tant de douceur à vous nourrir des mêmes viandes que moi ¹⁶, et avec qui je marchais avec tant d'union dans la maison de Dieu ¹⁷.

16. Que la mort les vienne accabler, et qu'ils descendent tout vivants dans l'enfer ¹⁸, parce que leurs demeures sont pleines de malice et d'iniquité, et qu'eux-mêmes en sont tout remplis.

17. Pour moi, j'ai crié vers Dieu, et le Seigneur me sauvera.

18. Le soir le matin et à midi ¹⁹ ie ra-

10. Præcipita Domine, divide linguas eorum : quoniam vidi iniquitatem, et contradictionem in civitate.

11. Die ac nocte circumdabit eam super muros ejus iniquitas : et labor in medio ejus.

12. et injustitia.

Et non defecit de plateis ejus usura, et dolus.

13. Quoniam si inimicus meus maledixisset mihi, sustinuissem utique.

Et si is, qui oderat me, super me magna locutus fuisset : abscondissem me forsitan ab eo.

14. Tu vero homo unanims, dux meus, et notus meus :

15. Qui simul mecum dulces capiebas cibos : in domo Dei ambulavimus cum consensu

16. Veniat mors super illos : et descendant in infernum viventes :

Quoniam nequitiae in habitaculis eorum; in medio eorum.

17. Ego autem ad Deum clamavi : et Dominus salvabit me.

18. Vespere. et mane. et me-

je m'éloignerais en fuyant; je fixerais mon séjour dans le désert; je hâterais ma fuite, et la rendrais plus prompte que le vent et la tempête. D'autres : Je me soustrairais promptement au vent et à la tempête.

§. 10. — ¹⁰ Faites que la division se mette dans leurs conseils (Voyez 2. Rois, 15, 31.).

¹¹ David put avoir connaissance des menées et des projets de rébellion du parti d'Absalon, même avant sa fuite de Jérusalem.

§. 11. — ¹² comme des soldats qui montent la garde.

§. 12. — ¹³ Telles sont les suites des révolutions. Alors une populace sans frein porte partout l'injustice, la fraude, l'oppression et la misère. — * Dans l'hébr. : 11. Le jour et la nuit (la violence et la contention) l'environnent sur ses murs, et l'iniquité et le malaise sont au milieu d'elle. 12. Les catastrophes la remplissent, et l'oppression et la fraude ne s'éloignent point de ses places publiques.

§. 14. — ¹⁴ Dans l'hébr. : Mais vous, — un homme selon mon estime, que je regardais comme un autre moi-même.

¹⁵ D'autres trad. : mon agent (mon conseiller, mon ministre) de confiance. Tel était Achitophel. Les SS. Pères, qui mettent ce Psalme dans la bouche de Jésus-Christ, entendent par cet ami Judas et les autres traîtres qui trahissent la religion.

§. 15. — ¹⁶ qui entreteniez avec moi un commerce si doux. D'autres : qui preniez place avec moi à une si bonne table. Dans l'hébr. : alors nous traitions ensemble avec douceur de nos mystères (de conseils secrets).

¹⁷ D'autres : et nous allions de concert (d'autres : au milieu de la foule) à la maison de Dieu. — * Dans l'hébr. litt. : 14... estime, mon ami et mon intime; 15 nous qui tenions ensemble de si doux conseils, qui allions à la maison de Dieu au milieu du bruit (avec la foule).

§. 16. — ¹⁸ Voy. 4. Moys. 16, 33.

§. 18. — ¹⁹ c'est-à-dire sans cesse; ou aux trois heures de prière de la journée (Voy. Dan. 6, 40.). Les Hébreux commencent le jour par le soir.

ridie narrabo et annuntiabo : et exaudiet vocem meam.

19. Redimet in pace animam meam ab his, qui appropinquant mihi : quoniam inter multos erant mecum.

20. Exaudiet Deus, et humiliabit illos, qui est ante sæcula.

Non enim est illis commutatio, et non timuerunt Deum :

21. extendit manum suam in retribuendo.

Contaminaverunt testamentum ejus,

22. divisi sunt ab ira vultus ejus : et appropinnavit cor illius.

Molliti sunt sermones ejus super oleum : et ipsi sunt jacula.

23. Jacta super Dominum curam tuam, et ipse te enutriet : non dabit in æternum fluctationem justo.

24. Tu vero Deus deduces eos, in puteum interitus.

Viri sanguinum, et dolosi non dimidiabunt dies suos : ego autem sperabo in te Domine.

conterai *mes misères*, et j'annoncerai *ses miséricordes* ²⁰; et il exaucera ma voix

19. Il me donnera la paix et il rachètera mon âme *des mains* de ceux qui s'approchent de moi ²¹; car ils étaient en grand nombre contre moi ²².

20. Dieu m'exaucera, et il les humiliera, lui qui subsiste avant tous les siècles ²³. Car il n'y a point de changement en eux, parce qu'ils n'ont point la crainte de Dieu.

21. Il a étendu sa main ²⁴ pour leur rendre ce qu'ils méritaient. Ils ont souillé ²⁵ son alliance;

22. et ils ont été dissipés par la colère de son visage ²⁶; et son cœur s'est approché. Ses ²⁷ discours sont plus doux que l'huile; mais ce sont en même temps des flèches ²⁸.

23. Abandonnez au Seigneur le soin de tout ce qui vous regarde ²⁹, et lui-même vous nourrira : il ne laissera point le juste dans une éternelle agitation ³⁰. *Matth. 6, 23. Pier. 5, 7.*

24. Mais vous, *mon* Dieu, vous les conduirez jusque dans le puits de la mort. Les hommes sanguinaires et trompeurs n'arriveront point à la moitié de leurs jours ³¹; mais pour moi, Seigneur, je mettrai en vous toute mon espérance.

²⁰ vos louanges et ma misère. Dans l'hébr. : je me plaindrai et je gémirai. — * Dans l'hébr. : Le soir, le matin et à midi je gémirai, et je ferai entendre mes cris; et il entendra ma voix.

§. 19. — ²¹ D'autres trad. : qui s'approchent de moi dans des dispositions hostiles, — qui me sont connus, mais qui sont de faux amis.

²² D'autres : car ils étaient entre plusieurs auprès de moi, — ils avaient entre plusieurs autres trouvé confiance auprès de moi. — * Dans l'hébr. : Il rachètera par la paix mon âme du combat qui m'est livré; car il y en a aussi beaucoup qui sont avec moi. D'autres autrement.

§. 20. — ²³ Dans l'hébr. : lui qui est assis sur son trône depuis les temps anciens.

§. 21. — ²⁴ D'autres trad. : ... Dieu : ils ont étendu la main pour se venger, ils ont souillé etc. — * Dans l'hébr. : (chacun d'eux) a étendu sa main contre ceux qui vivaient en paix avec lui, et profané son alliance (l'amitié).

²⁵ rompu.

§. 22. — ²⁶ D'autres trad. : ... mais ils ont été divisés par la colère etc., — il a fait que la division se mit parmi eux, qu'ils se divisassent en factions opposées.

²⁷ D'autres trad. : ... et son cœur leur fait la guerre. Ses discours (de Dieu) etc. D'autres : du faux ami.

²⁸ Les discours de Dieu pénètrent insensiblement dans l'âme; mais ils neissent pas de la blesser comme des flèches. Dans l'hébr. : ... alliance, sa bouche est plus tendre que le beurre, et la guerre est dans son cœur. Ses paroles sont plus douces que l'huile, et cependant ce sont des épées dégainées.

§. 23. — ²⁹ Le Psalmiste engage, dans une semblable persécution, à ne mettre sa confiance qu'en Dieu.

³⁰ il ne permettra pas qu'il succombe devant ses ennemis; ce seront eux, au contraire, qui succomberont.

§. 21. — ³¹ mais ils mourront d'une mort prématurée.

PSAUME LV (LVI).

Prière d'un persécuté, et confiance qu'il sera secouru.

4. Pour la fin, pour le peuple qui a été éloigné des saints ¹. David mit cette inscription pour titre, lorsque des étrangers l'eurent arrêté dans Geth ². 1. *Rois*, 21, 14.

2. Ayez pitié de moi, ô Dieu! parce que l'homme ³ m'a foulé aux pieds; il n'a point cessé de m'attaquer tout le jour, et de m'accabler d'affliction.

3. Mes ennemis m'ont foulé aux pieds tout le jour; car il y en a beaucoup qui me font la guerre.

4. La hauteur du jour ⁴ me donnera de la crainte; mais j'espérerai en vous.

5. Je louerai en Dieu ⁵ les paroles ⁶ qu'il m'a fait entendre; j'ai mis en Dieu mon espérance; je ne craindrai point tout ce que les hommes ⁷ pourront faire contre moi.

6. Ils témoignaient tout le jour avoir mes paroles en exécration ⁸; toutes leurs pensées ne tendaient qu'à me faire du mal.

7. Ils s'assembleront, et se cacheront; et cependant ils observeront mes démarches. Comme ils se sont attendu de m'ôter la vie,

8. vous ne les sauverez en aucune sorte; vous briserez plutôt ces peuples dans votre colère. O mon Dieu!

4. In finem, pro populo, qui a sanctis longe factus est, David in tituli inscriptionem, cum tenuerunt eum Allophyli in Geth.

2. Miserere mei Deus, quoniam conculcavit me homo : tota die impugnans tribulavit me.

3. Conculcaverunt me inimici mei tota die : quoniam multi bellantes adversum me.

4. Ab altitudine diei timebo : ego vero in te sperabo.

5. In Deo laudabo sermones meos, in Deo speravi : non timebo quid faciat mihi caro.

6. Tota die verba mea execrabantur : adversum me omnes cogitationes eorum, in malum.

7. Inhabitabunt et abscondent : ipsi calcaneum meum observabunt.

Sicut sustinuerunt animam meam,

8. pro nihilo salvos facies illos : in ira populos confringes.

Deus,

ÿ. 1. — ¹ David s'étant retiré de la cour du roi Achis dans la caverne d'Odollam, plusieurs de ses anciens amis et une multitude de gens du peuple, au nombre d'environ quatre mille hommes, allèrent s'y joindre à lui. Ce fut, selon toute apparence, pour consoler ces compagnons de son infortune, qui se voyaient contraints de vivre loin de Jérusalem, où était fixé le sanctuaire, qu'il composa ce Psaume.

² Dans l'hébr. le verset porte : Au maître de musique, sur la colombe muette dans le lointain, poème d'or de David, lorsque les Philistins l'eurent arrêté dans Geth (Voy. Ps. 15, 1.). D'autres autrement. — ³ Par ces mots « la colombe lointaine », David veut, selon les uns, parler de lui-même, selon d'autres, faire entendre que le Psaume devait être adapté à la musique d'un chant commençant par les mêmes paroles.

ÿ. 2. — ³ d'autres : les hommes. Saül était le persécuteur de David. Le chrétien peut, en employant ces paroles dans sa prière, se souvenir de la corruption de la nature humaine, qui est avec l'Esprit dans un combat continuel.

ÿ. 4. — ⁴ Le matin je crains ce qui peut m'arriver à midi; mais etc. D'autres : La crainte me saisit à la vue de ce que j'ai à souffrir. Dans l'hébr. :... la guerre avec orgueil; le jour où je craindrai, je mettrai en vous ma confiance.

ÿ. 5. — ⁵ à cause de Dieu.

⁶ les promesses touchant ma délivrance (Jérôm., Aug.).

⁷ Litt. : la chair, l'homme périssable. D'autres : la nature.

ÿ. 6. — ⁸ Chaque jour ils épiaient tout ce que je disais et faisais, et ils interprétaient tout en mal.

9. vitam meam annuntiavi tibi :
posuisti lacrymas meas in cons-
pectu tuo,

Sicut et in promissione tua

10. tunc convertentur inimici
mei retrorsum :

In quacumque die invocavero
te : ecce cognovi quoniam Deus
meus es.

11. In Deo laudabo verbum, in
Domino laudabo sermonem : in
Deo speravi, non timebo quid faci-
at mihi homo.

12. In me sunt Deus vota tua,
quæ reddam, laudationes tibi.

13. Quoniam eripuisti animam
meam de morte, et pedes meos
de lapsu : ut placeam coram Deo
in lumine viventium.

9. je vous ai exposé toute ma vie ⁹ ; vous
avez vu mes larmes, et vous en avez été
touché, ainsi que vous vous y êtes engagé
par votre promesse.

10. Mes ennemis seront enfin renversés et
obligés de retourner en arrière. En quelque
jour que je vous invoque, je connais que
vous êtes mon Dieu.

11. Je louerai en Dieu sa parole ¹⁰ ; je
louerai dans le Seigneur ce qu'il lui a plu
me faire entendre. J'ai mis en Dieu mon es-
pérance ; je ne craindrai point tout ce que
l'homme me peut faire.

12. Je conserve, ô Dieu ! le souvenir des
vœux que je vous ai faits ¹¹, et des louanges
dont je m'acquitterai envers vous ;

13. parce que vous avez délivré mon âme
de la mort, et mes pieds de la chute où ils
étaient exposés, afin que je puisse me rendre
agréable ¹² devant Dieu dans la lumière des
vivants.

PSAUME LVI (LVII).

*Prière pour obtenir délivrance, et action de grâces après
l'avoir obtenue.*

1. In finem, ne disperdas, David
in tituli inscriptionem, cum fuge-
ret a facie Saul in speluncam.

1. Pour la fin. Ne m'exterminiez pas ¹.
David a mis cette inscription pour titre ²,
lorsqu'il s'enfuit de devant la face de Saül
dans une caverne.

ŷ. 9 — ⁹ mes souffrances. Je vous ai fait, ô mon Dieu ! entendre mes plaintes au
sujet de mes peines, et, de votre côté, vous avez considéré mes larmes, exaucé
mes prières, selon que vous l'aviez promis. D'autres traduisent l'hébr. : 7... ils
observeront mes traces, dressant des pièges à mon âme. C'est par la perversité
qu'ils prétendent se sauver. Dans votre colère, précipitez les peuples, ô Dieu !
Comptez mon bannissement (les jours de mon exil). Recueillez mes larmes dans
votre outre (souvenez-vous-en) ; ne sont-elles pas dans votre livre ?

ŷ. 11. — ¹⁰ Voyez ŷ. 5.

ŷ. 12. — ¹¹ Litt. : vos vœux, ô mon Dieu ! sont en moi. — Lorsque je serai dé-
livré, j'accomplirai les vœux que je vous ai faits.

ŷ. 13. — ¹² Dans l'hébr. : afin que je puisse marcher devant, etc.

ŷ. 1. — ¹ C'est, suivant quelques-uns, l'épigraphe du sujet des Psaumes ; suivant
d'autres, le commencement d'un autre chant, sur la mélodie duquel le psaume de-
vait être chanté.

² Dans l'hébr. : Poème d'or de David. — * Dans l'hébr., le titre entier est : Au
maître de musique, n'extermine pas, poème d'or de David, lorsqu'il, etc. — Dans
ce psaume David, après avoir été délivré d'un premier danger durant son exil,
prié Dieu de continuer à le secourir. Il loue sa miséricorde, et lui en rend des ac-
tions de grâces. Le titre ne fait pas connaître avec précision quelle était la situa-
tion de David, lorsqu'il écrivit ce psaume, s'il faut nous reporter à l'histoire de 1.
Rois, 22, ou à celle de 24, 4. Le verset 7 semblerait indiquer qu'il s'agit de ce qu'on
lit 24, 4., savoir que Saül, pendant qu'il dressait des embûches à David, tomba lui-
même en son pouvoir. Que le chrétien encore ici se souvienne des dangers et des
ennemis de son salut.

2. Ayez pitié de moi, ô Dieu! ayez pitié de moi, parce que mon âme a mis en vous sa confiance. Et j'espérerai à l'ombre de vos ailes, jusqu'à ce que l'iniquité soit passée ³.

3. Je crierai vers le Dieu très-haut, vers le Dieu qui m'a comblé de ses bienfaits ⁴.

4. Il a envoyé son secours du haut du ciel, et il m'a délivré; il a couvert d'opprobre ceux qui me foulaient aux pieds. Dieu a envoyé sa miséricorde et sa vérité ⁵,

5. et il a arraché mon âme du milieu des petits lions; j'ai dormi plein de trouble ⁶. Les enfants des hommes ont des dents qui sont des armes et des flèches, et leur langue est une épée très-aiguë ⁷.

6. Soyez exalté, ô Dieu! au-dessus des cieux, et que votre gloire éclate dans toute la terre ⁸.

7. Ils ont tendu un piège à mes pieds; et ils ont tenu mon âme toute courbée. Ils ont creusé une fosse devant mes yeux; et ils y sont eux-mêmes tombés ⁹.

8. Mon cœur est préparé ¹⁰, ô Dieu! mon cœur est préparé; je chanterai, et je ferai retentir vos louanges sur les instruments.

9. Levez-vous, ma gloire ¹¹; excitez-vous, mon luth et ma harpe; je me lèverai de grand matin.

10. Je vous louerai, Seigneur, au milieu des peuples, et je chanterai votre gloire parmi les nations,

11. parce que votre miséricorde s'est élevée jusqu'aux cieux, et votre vérité ¹² jusqu'aux nuées.

12. Soyez exalté, ô Dieu! au-dessus des cieux, et que votre gloire éclate dans toute la terre ¹³.

2. Miserere mei, Deus, miserere mei : quoniam in te confidit anima mea.

Et in umbra alarum tuarum sperabo, donec transeat iniquitas.

3. Clamabo ad Deum altissimum : Deum qui benefecit mihi.

4. Misit de cœlo, et liberavit me : dedit in opprobrium conculcantes me.

Misit Deus misericordiam suam, et veritatem suam,

5. et eripuit animam meam de medio catulorum leonum : dormivi conturbatus.

Filii hominum dentes eorum arma et sagittæ : et lingua eorum gladius acutus.

6. Exaltare super cœlos, Deus : et in omnem terram gloria tua.

7. Laqueum paraverunt pedibus meis : et incurvaverunt animam meam.

Foderunt ante faciem meam foveam : et inciderunt in eam.

8. Paratum cor meum, Deus, paratum cor meum : cantabo, et psalmum dicam.

9. Exurge, gloria mea; exurge, psalterium et cithara : exurgam diluculo.

10. Confitebor tibi in populis, Domine : et psalmum dicam tibi in gentibus :

11. Quoniam magnificata est usque ad cœlos misericordia tua, et usque ad nubes veritas tua.

12. Exaltare super cœlos, Deus : et super omnem terram gloria tua.

ÿ. 2. — ³ et le malheur dont elle est pour moi la cause. — Dans l'hébr. : jusqu'à ce que les calamités soient passées.

ÿ. 3. — ⁴ Dans l'hébr. : qui termine en ma faveur, qui donnera à ma cause un heureux succès.

ÿ. 4. — ⁵ c'est-à-dire Dieu est miséricordieux, et il accomplit ses promesses.

ÿ. 5. — ⁶ David était, durant son exil, toujours environné des troupes de Saül.

⁷ Dans l'hébr. : le verset porte : Mon âme a été au milieu des lions. J'étais couché au milieu d'hommes qui lançaient des flammes. Les enfants des hommes, etc. —

* D'autres traduisent tout ce psaume par le temps présent.

ÿ. 6. — ⁸ Faites voir, ô Dieu, que vous êtes le Dieu très-haut et très-puissant.

ÿ. 7. — ⁹ Voyez note 2.

ÿ. 8. — ¹⁰ c'est pourquoi je me dispose à vous louer. — * Dans l'hébr. : Mon cœur est rassuré, ô Dieu, mon cœur est rassuré : je vous célébrerai par mes chants et sur mes instruments.

ÿ. 9. — ¹¹ c'est-à-dire mon âme; car l'âme étant l'image de Dieu, est la gloire de l'homme.

ÿ. 11. — ¹² D'autres traduisent : fidélité. (Voy. Ps. 35, 6.)

ÿ. 12. — ¹³ Voyez note 8.

PSAUME LVII (LVIII).

Les hommes injustes périront, et ainsi se manifestera la Providence de Dieu.

1. In finem, ne disperdas, David in tituli inscriptionem.

2. Si vere utique justitiam loquimini : recta judicate, filii hominum.

3. Etenim in corde iniquitates operamini : in terra injustitias manus vestrae concinnant.

4. Alienati sunt peccatores a vulva, erraverunt ab utero : locuti sunt falsa.

5. Furor illis secundum similitudinem serpentis : sicut aspidis surdae, et obturantis aures suas,

6. quæ non exaudiet vocem incantantium : et venefici incantantis sapienter.

7. Deus conteret dentes eorum in ore ipsorum : molas leonum confringet Dominus.

8. Ad nihilum devenient tanquam aqua decurrens : intendit arcum suum donec infirmentur.

1. Pour la fin. N'exterminiez pas. David a mis cette inscription pour titre ¹.

2. Si vous parlez véritablement et selon la justice, jugez selon l'équité, ô enfants des hommes ²!

3. Mais, au contraire, vous formez dans le fond de votre cœur des desseins d'iniquité; et vos mains ne s'emploient qu'à commettre des injustices sur la terre ³.

4. Les pécheurs ⁴ se sont éloignés de la justice dès leur naissance; ils se sont égarés dès qu'ils sont sortis du sein de leur mère; ils ont dit des choses fausses ⁵.

5. Leur fureur ⁶ est semblable à celle du serpent; elle est comme celle de l'aspic, qui se rend sourd en se bouchant les oreilles,

6. et qui ne veut point entendre la voix des enchanteurs, du magicien qui use d'adresse pour l'enchanter ⁷.

7. Dieu brisera leurs dents dans leur bouche; le Seigneur mettra en poudre les mâchoires des lions ⁸.

8. Ils seront réduits à rien, comme une eau qui passe; il a tendu son arc jusqu'à ce qu'ils tombent dans la dernière faiblesse ⁹.

ŷ. 1. — ¹ Voyez le psaume précédent. — * Dans l'hébr. : Au maître de musique, n'extermine point, poème d'or de David.

ŷ. 2. — ² Si vous prenez au sérieux, ô hommes! et vous surtout juges, la justice que vous avez sans cesse à la bouche, faites que les jugements que vous rendez soient en effet justes; car la justice consiste moins dans les paroles que dans les actions. D'autres traduisent l'hébr. : Ferez-vous entendre véritablement les oracles de la justice muette (opprimée)? jugerez-vous selon l'équité, ô enfants des hommes? D'autres autrement. — * Il y en a qui trad. : La justice est-elle véritablement muette? Parlez, jugez selon l'équité, etc.

ŷ. 3. — ³ Dans l'hébr. : ... d'iniquité; vous pesez dans le pays l'injustice (la violence) de vos mains, — vous vendez comme étant de droit, l'injustice de vos actions.

ŷ. 4. — ⁴ ces hommes méchants et hypocrites.

⁵ la perversité est comme innée en eux.

ŷ. 5. — ⁶ D'autres traduisent : venin, méchanceté.

ŷ. 6. — ⁷ Sans figure la pensée est : Ils sont endurcis, ils ne veulent pas revenir à de meilleurs sentiments. Encore de nos jours on cherche en Orient à ôter aux serpents, par divers moyens qu'on appelle enchantements, leur venin, et à les apprivoiser; si la tentative ne réussit pas, on dit que les serpents sont sourds, et qu'ils n'entendent point l'enchanteur. — * Dans l'hébr. : ... des enchanteurs, du magicien habile dans les enchantements.

ŷ. 7. — ⁸ Voy. Ps. 3, 8. — Dans l'hébr. : O Dieu, brisez leurs dents, arrachez les dents aiguës des lions.

ŷ. 8. — ⁹ Il suffit qu'il tende son arc pour les faire tomber sans force; un signe de sa toute-puissance les anéantira. Dans l'hébr. : ... passe; ils tendront leurs flèches, mais elles (les flèches) s'éousseront.

9. Ils seront détruits comme la cire que la chaleur fait couler; le feu est tombé d'en-haut sur eux, et ils n'ont plus vu le soleil ¹⁰.

10. Avant qu'ils aient vu leurs épines parvenues jusqu'à la force d'un arbrisseau, il les engoutira comme tout vivants dans sa colère ¹¹.

11. Le juste se réjouira en voyant la vengeance ¹², et il lavera ses mains dans le sang du pécheur ¹³.

12. Et les hommes diront alors : Puisque le juste retire du fruit ¹⁴ *de sa justice*, il y a sans doute un Dieu qui juge les hommes sur la terre ¹⁵.

9. Sicut cera, quæ fluit, auferentur : supercecidit ignis, et non viderunt solem.

10. Priusquam intelligerent spinæ vestræ rhamnum : sicut viventes, sic in ira absorbet eos.

11. Lætabitur justus cum viderit vindictam : manus suas lavabit in sanguine peccatoris.

12. Et dicet homo : Si utique est fructus justo : utique est Deus judicans eos in terra.

PSAUME LVIII (LIX).

Prière pour demander du secours contre les ennemis.

1. Pour la fin. N'exterminiez pas. David a mis cette inscription pour titre quand Saül envoya des gens, et fit garder sa maison pour le tuer ¹. 1. *Rois*, 19.

2. Sauvez-moi, mon Dieu, des mains de mes ennemis, et délivrez-moi de ceux qui s'élèvent contre moi.

1. In finem, ne disperdas, David in tituli inscriptionem, quando misit Saul, et custodivit domum ejus, ut eum interficeret.

2. Eripe me de inimicis meis, Deus meus : et ab insurgentibus in me libera me.

ŷ. 9. — ¹⁰ Le feu est tombé sur eux, en sorte qu'ils se sont fondus comme la cire, et ont été privés du soleil, de la lumière de la vie (Jerôme, Hil.). D'autres traduisent l'hébr. : ils se consumeront comme la limace qui se fond (qui se consume insensiblement par l'humeur visqueuse qu'elle perd en rampant); comme l'avorton de la femme, ils ne verront pas le soleil.

ŷ. 10. — ¹¹ En aussi peu de temps qu'il en faut pour que les épines parviennent à la force d'un arbrisseau, il fera disparaître tous ces hommes injustes. Autrem. : Avant que vos épines (les impies qui habitent parmi vous) parviennent à l'état d'arbrisseau (à la plénitude de leur force), ils seront subitement emportés, à la fleur de l'âge, par la colère de Dieu. D'autres traduisent l'hébr. : Avant que vos marmites sentent les épines. — * Hébr. : athad, rahnnum, le nerprun, arbrisseau épineux qui croît dans le désert. — les vertes aussi bien que celles qui sont embrasées seront emportées par la tempête : c'est-à-dire, avant que vos marmites, ô impies, soient, dans vos campements au milieu du désert, réchauffées par le feu, un vent violent s'élèvera et emportera les épines (les branches), celles qui seront vertes comme celles qui seront embrasées. Tout cela est, d'après l'hébreu, une manière de parler proverbiale : Avant que vos plans soient mis à exécution, ils seront anéantis.

ŷ. 11. — ¹² Le juste se réjouira du châtement des impies, non par un sentiment de vengeance, mais par zèle pour la justice divine.

¹³ Les pécheurs succomberont devant Dieu en si grand nombre, que les justes pourront se laver les mains dans leur sang. Saint Augustin dit que les justes lavent leurs mains dans le sang des pécheurs, en ce sens qu'ils s'efforcent de rendre leurs œuvres, qui sont marquées par les mains, de plus en plus parfaites, lorsqu'ils voient la vengeance divine frapper les impies. Dans l'hébr. : il baignera ses pas dans le sang des impies.

ŷ. 12. — ¹⁴ une récompense.

ŷ. 12. Véritablement le juste est récompensé, et Dieu ne laisse pas l'injustice impunie.

ŷ. 1. — ¹ Ajoutez : mais David, que Michol descendit par une fenêtre, s'enfuit à Najoth (1. *Rois*, 19, 19.). — * Le titre dans l'hébr. est : Au maître de musique, n'exterminer point, poème d'or de David; lorsque Saül, etc.

3. Eripe me de operantibus iniquitatem : et de viris sanguinum salva me.

4. Quia ecce ceperunt animam meam : irruerunt in me fortes.

5. Neque iniquitas mea, neque peccatum meum, Domine : sine iniquitate cucurri, et direxi.

6. Exurge in occursim meum, et vide : et tu Domine Deus virtutum, Deus Israel,

Intende ad visitandas omnes gentes : non miserearis omnibus, qui operantur iniquitatem.

7. Convertentur ad vesperam : et famem patientur ut canes, et circuibunt civitatem.

8. Ecce loquentur in ore suo, et gladius in labiis eorum : quoniam quis audivit ?

9. Et tu, Domine, deridebis eos : ad nihilum deduces omnes gentes.

10. Fortitudinem meam ad te custodiam, quia Deus susceptor meus es :

11. Deus meus, misericordia ejus praeveniet me.

12. Deus ostendet mihi super inimicos meos, ne occidas eos : nequando obliviscantur populi mei.

3. Arrachez-moi du milieu de ces ouvriers d'iniquité, et sauvez-moi de ces hommes de sang.

4. Car les voilà qui se sont rendus maîtres de ma vie ² ; des hommes puissants sont venus fondre sur moi.

5. Ce n'est point, Seigneur, mon iniquité ni mon péché qui en est la cause ; j'ai couru, et j'ai conduit *tous mes pas* sans injustice ³.

6. Levez-vous pour venir au-devant de moi, et considérez ⁴. Vous, Seigneur, qui êtes le Dieu des armées, le Dieu d'Israël, appliquez-vous à visiter toutes les nations ; ne faites point de miséricorde à tous ceux qui commettent l'iniquité ⁵.

7. Ils reviendront vers le soir ⁶ ; et ils seront affamés comme des chiens, et ils tourneront autour de la ville ⁷.

8. Ils parleront dans leur bouche ⁸, et ils ont une épée sur leurs lèvres ; car qui est celui qui *nous* a écoutés ⁹ ?

9. Et vous, Seigneur, vous vous rirez d'eux ; vous regarderez toutes les nations comme un néant ¹⁰.

10. C'est en vous que je conserverai toute ma force ¹¹, parce que vous êtes, ô Dieu ! mon défenseur.

11. La miséricorde de mon Dieu me prévient.

12. Dieu me fera voir la manière dont il veut traiter mes ennemis ¹². Ne les faites pas mourir, de peur qu'on n'oublie *tout-à-fait*

ÿ. 4. — ² ils veulent me prendre. Dans l'hébr. : ils tendent des pièges à mon âme. Voy. note 1.

ÿ. 5. — ³ Je ne leur ai cependant fait aucun mal ; j'ai marché dans la simplicité et la fidélité. Dans l'hébr. : sur moi, sans que j'aie commis aucune faute ni aucun péché, ô Dieu ! Sans iniquité de ma part, ils courent et se préparent.

ÿ. 6. — ⁴ Litt. : et voyez, — mes ennemis pour les humilier.

⁵ Ce n'est pas seulement sur ses propres ennemis que David appelle la justice de Dieu, mais dans l'ardeur de son zèle, il l'appelle encore sur les pécheurs en général, afin que le monde entier craigne Dieu, et que le nom de Dieu soit sanctifié.

ÿ. 7. — ⁶ Mes persécuteurs se retireront des lieux où ils m'épient (ÿ. 4.), sans avoir réussi dans leurs projets.

⁷ En se retirant, ils seront affamés comme des chiens sans maître, et parcourront la ville pour me trouver. Plusieurs SS. Pères entendent par là les ennemis de Dieu en général, et plus particulièrement les Juifs qui ont renié Jésus-Christ, et qui ne se convertiront au Seigneur qu'à la fin des temps, après avoir recherché avec inquiétude dans le monde les biens temporels, et avoir souffert la faim du pain de vie. — * Dans l'hébr. : Ils exciteront vers le soir, ils exciteront du tumulte comme des chiens, et ils feront le tour de la ville.

ÿ. 8. — ⁸ Ils parleront mal de moi.

⁹ D'autres : car (disent-ils) : Qui est celui qui entend, qui avons-nous à craindre ? — Qui est celui qu'ils pourraient redouter, puisqu'ils ne redoutent point Dieu.

ÿ. 9. — ¹⁰ Dans l'hébr. : Vous vous moquerez de toutes les nations. Comp. ÿ. 6.

ÿ. 10. — ¹¹ J'ai placé ma force en vous ; je ne m'appuie que sur vous. Dans l'hébr. : A cause de leurs forces, gardez-moi près de vous. D'autres autrement.

ÿ. 12. — ¹² D'autres trad. : Dieu me fera considérer mes ennemis ; il les exposera à mes yeux comme un spectacle de misère. — * Dans l'hébr. : 11. Que le Dieu de ma piété (que j'honore) me prévienne, que Dieu me fasse considérer ceux qui m'attaquent. 12. Ne les tuez point, etc.

mon peuple ¹³. Dispersez-les par votre puissance, et abaissez-les, Seigneur, vous, qui êtes mon protecteur.

13. Le crime de leur bouche est le discours qu'ils profèrent de leurs lèvres ¹⁴ : et puissent-ils être surpris dans leur propre orgueil ! et l'on publiera contre eux l'exécration ¹⁵ et le mensonge dont ils sont coupables,

14. au jour de la consommation, lorsqu'ils seront consumés par sa colère, et qu'ils ne subsisteront plus ¹⁶. Et ils connaîtront que Dieu possèdera l'empire, *non-seulement* sur Jacob ¹⁷, *mais encore* sur toute l'étendue de la terre.

15. Ils reviendront vers le soir, et ils souffriront la faim comme des chiens ; et ils tourneront autour de la ville ¹⁸.

16. Ils se disperseront pour chercher de quoi manger ; mais s'ils ne sont point rassasiés, ils s'abandonneront alors au murmure ¹⁹.

17. Mais pour moi, je chanterai les louanges de votre puissance, et je rendrai gloire dès le matin à votre miséricorde par des chants de joie, parce que vous vous êtes déclaré mon protecteur, et que vous êtes devenu mon refuge au jour de mon affliction.

18. Je chanterai votre gloire, ô mon défenseur ! parce que vous êtes le Dieu qui me protégez ; vous êtes mon Dieu, ma miséricorde ²⁰.

Disperge illos in virtute tua : et depone eos, protector meus Domine.

13. Delictum oris eorum, sermonem labiorum ipsorum : et comprehendantur in superbia sua.

Et de execratione et mendacio annuntiabuntur

14. in consummatione : in ira consummationis, et non erunt.

Et scient quia Deus domiabitur Jacob : et finium terræ.

15. Convertentur ad vesperam, et famem patientur ut canes : et circuibunt civitatem.

16. Ipsi dispergentur ad manducandum : si vero non fuerint saturati, et murmurabunt.

17. Ego autem cantabo fortitudinem tuam : et exultabo mane misericordiam tuam.

Quia factus es susceptor meus, et refugium meum, in die tribulationis meæ.

18. Adjutor meus, tibi psallam, quia Deus susceptor meus es : Deus meus misericordia mea.

¹³ D'autres trad. : de peur que mes peuples ne l'oublent, ne permettez pas qu'ils meurent subitement, afin que ceux qui dépendent de moi, mes partisans, puissent prendre exemple sur le châtement dont vous les aurez frappés. Ceux qui mettent ce Psaume dans la bouche de Jésus-Christ, comme en effet beaucoup de Psaumes peuvent être mis dans sa bouche, puisque David était un type du Messie, voient dans les paroles de ce verset la prière de Jésus-Christ pour la conservation des Juifs, afin qu'ils soient pour les chrétiens un exemple qui leur tienne lieu d'avertissement.

ÿ. 13. — ¹⁴ D'autres traduisent : Le péché de leur bouche est le discours de leurs lèvres ; — c'est-à-dire leur bouche pèche toutes les fois que leurs lèvres parlent.

¹⁵ D'autres traduisent : ... orgueil ! et à cause de la malédiction (de leurs blasphèmes) et du mensonge, on leur annoncera 14. l'extermination, l'extermination par la colère, et ils ne seront plus.

ÿ. 14. — ¹⁶ D'autres trad. l'hébr. : ÿ. 13. Le péché de leur bouche est le discours de leurs lèvres ; ils seront pris dans leur orgueil, et à cause de la malédiction et du mensonge qu'ils répandent. 14. Exterminez-les dans votre fureur, exterminatez-les, et qu'ils ne soient plus, et qu'ils sachent que Dieu, etc.

¹⁷ sur le peuple d'Israël. Le chef de la nation est mis pour la nation elle-même.

ÿ. 15. — ¹⁸ Voyez ÿ. 7.

ÿ. 16. — ¹⁹ Les versets 15 et 16 sont, ainsi que le verset 7, appliqués, dans un sens spirituel, aux Juifs, qui depuis le déicide qu'ils ont commis en la personne de Jésus-Christ, mènent dans le monde une vie errante, sans demeure fixe, courant après les biens terrestres, pour trouver quelque repos, mais sans pouvoir se rassasier. En outre, ces paroles s'appliquent en général à tous les esprits inquiets et épris du monde, qui vivent loin de Dieu.

ÿ. 18. — ²⁰ Plein de reconnaissance pour les bienfaits de Dieu, dit saint Augustin, David ne sait lui donner aucun nom qui lui convienne mieux que celui de Dieu

PSAUME LIX (LX).

Le royaume de Dieu dans les tribulations.

1. In finem, pro his, qui im-
mutabuntur, in tituli inscriptionem
ipsi David in doctrinam,

2. cum succendit Mesopotamiam
Syriæ, et Sobal, et convertit Joab,
et percussit Idumæam in valle
Salarum duodecim millia.

3. Deus, repulisti nos, et destruxisti
nos : iratus es, et miseratus es
nobis.

4. Commovisti terram, et conturbasti
eam : sana contritiones ejus,
quia commota est.

5. Ostendisti populo tuo dura :

1. Pour la fin ¹, pour ceux qui seront
changés ². Ceci est l'inscription du titre,
pour servir d'instruction à David ³,

2. lorsqu'il brûla la Mésopotamie de Syrie,
et la province de Sobai, et que Joab étant
revenu, frappa l'Idumée dans la vallée des
Salines, par la défaite de douze mille hommes ⁴.

3. O Dieu ! vous nous avez rejetés, et vous
nous avez détruits ⁵ ; vous vous êtes mis en
colère, et vous avez eu pitié de nous ⁶.

4. Vous avez ébranlé la terre, et vous
l'avez toute troublée. Guérissez en elle ce
qu'il y a de brisé, parce qu'elle a été tout
ébranlée ⁷.

5. Vous avez fait voir à votre peuple des

miséricordieux, nom qui doit être pour tous une source de consolation, sans qu'une personne puisse désespérer.

ŷ. 1. — ¹ Voyez Ps. 4.

² Voyez Ps. 44.

³ C'était l'usage de remettre au peuple des chants nationaux, pour qu'il les apprît de mémoire et en fit le sujet de ses méditations. (Voy. 2. Rois, 1, 18. 5. Moys. 31, 19.) Dans l'hébr. : Au maître de musique, sur le schouschan edouth (instrument de musique dont la forme et la nature sont inconnues), poème d'or de David, pour instruire, lorsqu'il, etc.

ŷ. 2. — ⁴ Après l'heureuse victoire qu'il remporta sur les Syriens et les Edomites (2. Rois, 8.), les ennemis que David avait encore autour de lui ne furent pas entièrement abattus ; ils demeurèrent même encore puissants (2. Rois, 10, 6.). Il serait donc possible qu'ils se fussent jetés dans le pays, et qu'ils tinssent Israël dans une dure oppression. Dans cette extrémité, le Psalmiste adresse sa prière à Dieu, il trace le tableau des maux de son peuple (3-7.), il espère qu'il sera secouru et qu'il domptera les ennemis du dehors (8-10.), et il est plein de confiance en Dieu, qui lui a donné la dernière victoire sur Edom (11-14.). Il n'est rien dit de cette oppression du peuple d'Israël dans les livres des Rois et des Paralipomènes ; mais ce n'est point là une preuve contre l'exactitude du titre, puisque ces livres ne sont que des extraits d'annales plus étendues. Que si on lit 1. Paral. 18, 12. le nombre 18,000, et le nom d'Abisaï au lieu de Joab, ce nombre peut être une rectification des 12,000, ou une faute de copiste, et Abisaï est mis à la place de Joab comme commandant l'armée sous ses ordres. Saint Augustin, saint Jérôme et d'autres SS. Pères mettent ce Psaume dans la bouche de l'Eglise, qui est souvent sur la terre en butte aux persécutions, mais qui ne laisse pas d'attendre avec confiance de Dieu son maintien et son accroissement. Le chrétien, qui en sa qualité de membre de l'Eglise, partage en petit ses destinées, se souviendra dans sa prière du règne de la vertu, qu'il est appelé, non sans obstacle, il est vrai, mais avec le secours de la grâce de Dieu et le concours de sa propre volonté, à établir et à affermir en lui.

ŷ. 3. — ⁵ dispersés devant nos ennemis.

⁶ Mais quoique vous vous soyez mis en colère, vous avez néanmoins eu pitié de nous. Dans l'hébr. : ... dispersés ; vous vous êtes irrité, revenez à nous. D'autres : rétablissez-nous !

ŷ. 4. — ⁷ Images du désordre qui suivit l'invasion des ennemis, et des plaies qui à cette occasion furent faites à l'Etat. — Dans l'hébr. : Vous avez fait trembler la terre, et vous l'avez brisée.

choses dures. Vous nous avez fait boire d'un vin de componction ⁸.

6. Vous avez donné à ceux qui vous craignent un signal ⁹, afin qu'ils fuient de devant l'arc ¹⁰, afin que vos bien-aimés soient délivrés.

7. Sauvez-moi par votre droite, et exaucez-moi ¹¹.

8. Dieu a parlé dans son sanctuaire ¹². Je me réjouirai, et je ferai le partage de Sichem; et je prendrai les mesures de la vallée des tentes ¹³.

9. Galaad ¹⁴ est à moi, aussi bien que Manassé; et Ephraïm est la force de ma tête. Juda est le roi de mes Etats ¹⁵.

10. Moab ¹⁶ est comme un vase qui nourrit mon espérance ¹⁷. Je m'avancerai dans l'Idumée et je la foulerai aux pieds ¹⁸; les étrangers ¹⁹ m'ont été assujettis.

11. Qui est celui qui me conduira ²⁰ jusque dans la ville fortifiée ²¹? Qui est celui qui me conduira jusqu'en Idumée?

12. Ne sera-ce pas vous, ô Dieu ²², vous

potasti nos vino compunctionis.

6. Dedisti metuentibus te significationem : ut fugiant a facie arcus :

Ut liberentur dilecti tui :
7. salvum fac dextera tua, et exaudi me.

8. Deus locutus est in sancto suo : Lætabor, et partibor Sichemam : et convallem tabernaculorum metibor.

9. Meus est Galaad, et meus est Manasses : et Ephraïm fortitudo capitis mei.

Juda rex meus :

10. Moab olla spei meæ.

In Idumæam extendam calcamentum meum : mihi alienigenæ subditi sunt.

11. Quis deducet me in civitatem munitam? quis deducet me usque in Idumæam?

12. Nonne tu, Deus, qui repu-

ÿ. 5. — ⁸ D'autres : d'amertume. Dans l'hébr. : d'un vin de vertige. Le calice (le vin) marque en général le sort que Dieu fait (*Ps.* 43, 5.); le calice ou le vin de vertige marque un état de stupeur, d'effroi, et spécialement l'état de celui qui est frappé par les jugements de Dieu. *Ps.* 74, 9. *Isaïe*, 51, 17, 22. *Apoc.* 13, 10.

ÿ. 6. — ⁹ ou un étendard.

¹⁰ Vous avez néanmoins élevé un signal de guerre, auprès duquel tous ceux qui me sont fidèles ont pu, après le malheur dont ils ont été affligés, se réfugier. Dans l'hébr. : ... un signal, afin qu'il s'élevât, à cause de la vérité (de vos promesses). *Isaïe*, 11, 10. et suiv.

ÿ. 7. — ¹¹ nous (hébr.).

ÿ. 8. — ¹² c'est-à-dire il a promis par sa sainteté. Le Psalmiste s'en réfère à la parole même de Dieu. Suit maintenant la promesse relative à la dilatation du royaume de Juda, qui était une figure de l'Eglise de Dieu.

¹³ Sichem est la ville de Jacob, et elle est mise pour le pays en deçà du Jourdain; la vallée des tentes (proprement la plaine de la ville de Succoth), est mise pour le pays d'au-delà. Sens : Je domine à mon gré sur les contrées d'en-deçà et d'au-delà du Jourdain (nous n'avons donc point sujet de craindre de les perdre, pour les voir passer à nos ennemis).

ÿ. 9. — ¹⁴ une province du pays au-delà du Jourdain.

¹⁵ Manassé, Ephraïm et Juda étaient situés de ce côté-ci du Jourdain. Sens : Je demeure maître de mon pays, et mon peuple le tient comme son héritage. Le chrétien pensera sur les versets 8, 9, 10, aux promesses de protection et d'agrandissement faites à l'Eglise : ou au règne de la vertu, qui doit prendre racine et avoir son principe dans son propre cœur. *Voy.* note 4.

ÿ. 10. — ¹⁶ un petit pays situé à l'est de la Terre promise.

¹⁷ Je m'assujettirai Moab, et il sera comme un vase plein de viande, qui apaisera ma faim. Autrement selon l'hébr. : Moab est le vase de mon bain, c'est-à-dire me sera profondément soumis. — ¹⁸ Ou : Je baignerai mes pieds dans le sang de ses habitants. (*Voy.* *Ps.* 57, 11. note 13.)

¹⁸ Litt. : J'étendrai ma chaussure sur Edom; — je placerai mon pied sur Edom, je me l'assujettirai.

¹⁹ Par là il faut entendre les Philistins, qui sont ainsi désignés, parce qu'ils avaient émigré dans la Palestine. — ²⁰ Dans l'hébr. : Pays des Philistins, fais éclater à mon sujet des sons retentissants, — des chants de victoire.

ÿ. 11. — ²⁰ Et qui m'a conduit. (*Voy.* ÿ. 2.)

²¹ d'Edom.

ÿ. 12. — ²² N'êtes-vous pas le Dieu élément qui ferez, et qui avez fait tout cela? n'avons-nous donc pas sujet d'espérer en vous, même dans les afflictions présentes?

Isti nos : et non egredieris Deus in virtutibus nostris?

13. Da nobis auxilium de tribulatione : quia vana salus hominis.

14. In Deo faciemus virtutem : et ipse ad nihilum deducet tribulantes nos.

qui nous aviez rejetés ²³? Et ne marcherez-vous plus, ô Dieu, à la tête de vos armées ²⁴?

13. Donnez-nous votre secours pour nous tirer de l'affliction, parce qu'on espère en vain son salut de la part de l'homme.

14. Avec Dieu nous ferons des actions de vertu; et il réduira lui-même au néant tous ceux qui nous persécutent.

PSAUME LX (LXI).

Prière du Roi.

1. In finem, in hymnis David.

2. Exaudi, Deus, deprecationem meam : intende orationi meæ.

3. A finibus terræ ad te clamavi : dum auxiliaretur cor meum, in petra exastasti me.

Deduxisti me,

4. quia factus es spes mea : turris fortitudinis a facie inimici.

5. Inhabitabo in tabernaculo tuo in sæcula : protegam in velamento alarum tuarum.

6. Quoniam tu, Deus meus, exaudisti orationem meam : dedisti hæreditatem timentibus nomen tuum.

1. Pour la fin, entre les Cantiques de David ¹.

2. Exaucez, ô Dieu ! l'ardente supplication que je vous fais; soyez attentif à ma prière.

3. J'ai crié vers vous des extrémités de la terre ², lorsque mon cœur était accablé de tristesse; vous m'avez placé sur la pierre en un lieu élevé ³. Vous m'avez conduit *vous-même*,

4. parce que vous êtes mon espérance, une forte tour contre l'ennemi.

5. Je demeurerai pour toujours dans votre tabernacle; je serai en sûreté et à couvert sous vos ailes ⁴,

6. parce que vous avez exaucé, ô mon Dieu ! ma prière; vous avez donné un héritage à ceux qui craignent votre nom ⁵.

²³ présentement.

²⁴ Dans l'hébr. : ... rejetés, et qui avez cessé, ô Dieu ! de marcher avec nos armées? — * Dans l'hébr. : *ÿ. 14...* de vertu; et lui-même il foulera aux pieds ceux qui vous oppriment.

ÿ. 1. — ¹ Dans l'hébr. : Au maître de musique, sur les instruments à cordes, de David. — David, durant sa fuite devant Saül ou Absalon, demande à Dieu la conservation de la dignité royale pour lui et ses descendants, spécialement pour le grand Rejeton qui devait sortir de lui, le Messie, au sujet duquel il avait été instruit (*Ps. 2.*). Le chrétien adressera la même prière à Dieu dans les afflictions, ranimant en lui l'espérance dans le bonheur à venir et l'éternité du royaume de Dieu.

ÿ. 3. — ² David était alors ou bien poursuivi par Saül, ou en fuite devant Absalon. Le chrétien se souviendra de son séjour sur la terre, qui est comme un exil, ou de ses autres tribulations.

³ vous m'avez délivré. — * Dans l'hébr. : vous me conduirez sur un rocher, qui est trop élevé pour moi. — Vous me donnerez un moyen de salut, que je ne trouve point dans mes forces.

ÿ. 5. — ⁴ Je prierai encore, et pour toujours, dans votre sanctuaire.

ÿ. 6. — ⁵ qui vous craignent. Le nom est ce qui distingue l'être; c'est pourquoi il est mis pour l'être lui-même. — * Dans l'hébr. : parce que.... mes vœux, etc.

7. Vous multiplierez les jours du roi ⁶, et ses années de race en race ⁷.

8. Il demeurera éternellement en la présence de Dieu ⁸. Qui est celui qui approfondira sa miséricorde et sa vérité ⁹?

9. Ainsi je chanterai dans toute la suite des siècles des cantiques à la gloire de votre nom, pour m'acquitter chaque jour des vœux dont je vous suis redevable.

7. Dies super dies regis adjicies : annos ejus usque in diem generationis et generationis.

8. Permanet in æternum in conspectu Dei : misericordiam et veritatem ejus quis requiret?

9. Sic psalmum dicam nomini tuo in sæculum sæculi : ut reddam vota mea de die in diem.

PSAUME LXI (LXII).

Confiance en Dieu contre les ennemis.

1. Pour la fin, pour Idithun, Psaume de David ¹.

2. Mon âme ne sera-t-elle pas soumise à Dieu ², puisque c'est de lui que je dois attendre mon salut?

3. Car c'est lui-même qui est mon Dieu et mon Sauveur; c'est lui qui est mon protecteur; je ne serai plus ébranlé.

4. Jusqu'à quand jetterez-vous sur un homme *seul*? et vous joignant tous ensemble pour le tuer, *le pousserez-vous* comme une muraille qui penche déjà ³, et une mesure toute ébranlée?

5. Car ils ont entrepris de me dépouiller de ma dignité ⁴, et j'ai couru dans l'ardeur

1. In finem, pro Idithun, Psalmus David.

2. Nonne Deo subjecta erit anima mea? ab ipso enim salutare meum.

3. Nam et ipse Deus meus, et salutaris meus : susceptor meus, non movebor amplius.

4. Quousque irruitis in hominem? interficitis universi vos . tanquam parieti inclinato et maceris depulsæ?

5. Verumtamen pretium meum cogitaverunt repellere, cucurri in

ÿ. 7. — ⁶ Litt. : Vous ajouterez des jours aux jours du roi, — vous prolongerez son règne.

⁷ Litt. : et vous étendrez ses années de génération en génération. — Vous lui donnerez une postérité qui occupera son trône, spécialement le glorieux Rejeton dont le règne sera éternel.

ÿ. 8. — ⁸ Le roi sera ensuite pour toujours auprès de Dieu. — Chaque chrétien étant roi par sa nature (*Ps.* 20, note 1.), il se souviendra sur ce passage de l'éternelle félicité dont il jouira auprès de Dieu.

⁹ qui sondera les abîmes de sa miséricorde? Dans l'hébreu : ... Dieu. Il gardera la grâce et la miséricorde. — * Autrement : Il sera sur son trône éternellement devant Dieu; faites que la piété et la vérité se gardent.

ÿ. 1. — ¹ Voyez *Ps.* 38, 1. — * Dans l'hébr. : Au maître de musique, pour Idithun, Psaume de David.

ÿ. 2. — ² Mon âme se laissera-t-elle aller, dans les tribulations, au murmure et au mécontentement vis-à-vis de Dieu, lorsque c'est de lui, etc. Dans l'hébr. : Assurément mon âme paisible espère en Dieu, c'est de lui que vient mon salut.

ÿ. 4. — ³ L'hébreu peut aussi se traduire : Jusqu'à quand vous ameuterez-vous contre un homme, comme contre un mur qui penche et une muraille qui tombe, et rôderez-vous tous autour de lui avec des pensées de mort? — * Autrement : Jusqu'à quand pousserez-vous des clameurs contre un homme? Vous serez tous brisés, comme un mur qui penche, comme une muraille en ruines. — Les manuscrits hébreux offrent deux leçons : frangelis, et frangemini, vos omnes.

ÿ. 5. — ⁴ Litt. : de mon prix, — du prix de ma piété et de ma vertu, à savoir de mon honneur, qui est la récompense ordinaire de la vertu. August., Hil. D'autres : ... de mon plus grand bien, par où ils entendent la dignité royale.

siti : ore suo benedicebant, et corde suo maledicebant.

6. Verumtamen Deo subjecta esto, anima mea : quoniam ab ipso patientia mea.

7. Quia ipse Deus meus, et salvator meus : adjutor meus, non emigrabo.

8. In Deo salutare meum, et gloria mea : Deus auxilii mei, et spes mea in Deo est.

9. Sperate in eo, omnis congregatio populi, effundite coram illo corda vestra : Deus adjutor noster in æternum.

10. Verumtamen vani filii hominum, mendaces filii hominum in stateris : ut decipiant ipsi de vanitate in idipsum.

11. Nolite sperare in iniquitate, et rapinas nolite concupiscere : divitiarum si affluant, nolite cor apponere.

12. Semel locutus est Deus, duo hæc audivi, quia potestas Dei est,

13. et tibi, Domine, misericordia : quia tu reddes unicuique juxta opera sua.

de ma soif⁵ ; ils me bénissaient de bouche, et ils me maudissaient dans leur cœur.

6. Mais, ô mon âme ! tenez-vous soumise à Dieu, puisque c'est de lui que vient ma patience.

7. Car c'est lui-même qui est mon Dieu et mon Sauveur ; c'est lui qui prend ma défense, et je ne serai point ébranlé.

8. C'est en Dieu que je trouve mon salut et ma gloire ; c'est de Dieu que j'attends du secours, et mon espérance est en Dieu.

9. Espérez en lui, vous tous qui composez l'assemblée de son peuple ; répandez vos cœurs devant lui, Dieu sera éternellement notre défenseur.

10. Mais les enfants des hommes sont vains ; les enfants des hommes ont de fausses balances⁶. Ils s'accordent ensemble dans la vanité pour user de tromperie⁷.

11. Gardez-vous bien de mettre votre espérance dans l'iniquité, et de désirer d'avoir du bien par violence. Si vous avez beaucoup de richesses, gardez-vous d'y attacher votre cœur⁸.

12. Dieu a parlé une fois⁹, j'ai entendu ces deux choses¹⁰, que la puissance appartient à Dieu,

13. et que vous êtes, Seigneur, rempli de miséricorde ; car vous rendrez à chacun selon ses œuvres. *Matth.* 16, 27. *Rom.* 2, 6. 1. *Cor.* 3, 8. *Gal.* 6, 5.

⁵ J'ai fui avec tant de précipitation, que, quoique dévoré par les ardeurs de la soif, j'ai oublié de me rafraîchir. Dans l'hébreu : Ils ne songent qu'aux moyens de me renverser de ma hauteur, ils n'aiment que le mensonge, ils me bénissent, etc.

ŷ. 10. — ⁶ Litt. : les enfants des hommes sont menteurs dans les balances ; — c'est-à-dire quand on les met dans la balance de la justice, ils montent, parce qu'ils sont sans poids, comme les choses les plus vaines. La liaison avec ce qui précède et ce qui suit est : Placez votre espérance en Dieu (ŷ. 9.) ; les hommes n'inspirent aucune confiance ; n'espérez pas davantage dans l'injustice et les richesses, qui les rendent puissants.

⁷ par de vaines espérances, leurs desseins et leurs projets trompeurs. D'autres traduisent : les enfants des hommes sont trompeurs par leurs balances (c'est-à-dire ils ont de faux poids).

ŷ. 11. — ⁸ Voy. 1. *Cor.* 7, 30. 31. — * Dans l'hébreu : Ne vous confiez ni dans l'oppression, ni dans la rapine, ne soyez point vains. Si vos richesses s'accroissent, n'y attachez pas votre cœur.

ŷ. 12. — ⁹ Dieu a promis une fois de nous aider, déclarant que tout autre secours est vain ; sa parole a été donnée une fois pour toutes, elle est pour toujours immuable.

¹⁰ à savoir, comme il suit, la puissance et la miséricorde. Dans l'hébreu : Je l'ai entendu deux fois (c'est-à-dire plusieurs fois).

PSAUME LXII (LXIII).

Désir de voir Dieu et son sanctuaire.

1. Psaume de David, lorsqu'il était dans le désert de l'Idumée¹.

2. O Dieu! ô mon Dieu! je veille et j'*aspire* vers vous dès que la lumière paraît. Mon âme brûle d'une soif *ardente* pour vous. Et en combien de manières ma chair se sent-elle pressée de cette ardeur²!

3. Dans cette terre déserte où je me trouve, et où il n'y a ni chemin, ni eau, je me suis présenté³ devant vous comme dans votre sanctuaire⁴, pour contempler votre puissance et votre gloire.

4. Car votre miséricorde est préférable à toutes les vies⁵; mes lèvres seront occupées à vous louer⁶.

5. Ainsi⁷ je vous bénirai tant que je vivrai; et je lèverai mes mains en invoquant votre nom⁸.

6. Que mon âme soit remplie, et comme rassasiée et engraisée⁹; et ma bouche vous louera dans des transports de joie.

7. Si je me suis souvenu de vous étant sur mon lit, je serai tout occupé le matin de la méditation de votre *grandeur*¹⁰;

8. parce que vous avez pris ma défense. Et je me réjouirai à l'ombre de vos ailes;

1. Psalmus David, cum esset in deserto Idumææ.

2. Deus Deus meus, ad te de luce vigilo.

Sitivit in te anima mea, quam multipliciter tibi caro mea.

3. In terra deserta, et in via, et in aquosa : sic in sancto apparui tibi, ut viderem virtutem tuam, et gloriam tuam.

4. Quoniam melior est misericordia tua super vitas : labia mea laudabunt te.

5. Sic benedicam te in vita mea : et in nomine tuo levabo manus meas.

6. Sicut adipe et pinguedine repletur anima mea : et labiis exultationis laudabit os meum.

7. Si memor fui tui super stratum meum, in matutinis meditabor in te :

8. quia fuisti adjutor meus. Et in velamento alarum tuarum exultabo,

ÿ. 1. — ¹ sur les confins de l'Idumée, dans la partie méridionale de la tribu de Juda, vraisemblablement dans le temps où il était fugitif devant Saül. 1. *Rois*, 22, 5. Dans l'hébr. : dans le désert de Juda.

ÿ. 2. — ² c'est-à-dire mon âme et mon corps soupirent après vous, désirent vous voir dans votre sanctuaire. — * Dans l'hébreu : pour vous; ma chair même soupire après vous.

ÿ. 3. — ³ quelque aride et quelque déserte que soit cette terre, je me suis, etc. ⁴ dont je suis éloigné. Dans l'hébreu : Ainsi (brûlant de soif comme le désert), je vous contemple dans votre sanctuaire. De même que David, tous les justes sont sur la terre comme dans un désert, où les eaux de la consolation et de la vraie paix ne coulent que lorsque Dieu les donne.

ÿ. 4. — ⁵ La faveur d'être devant vous dans votre sanctuaire, le sentiment de votre adorable présence, vaut mieux que le sentiment de la force vitale, vaut mieux que la vie même.

⁶ dans votre sanctuaire.

ÿ. 5. — ⁷ si vous exaucez ma prière.

⁸ Litt. : et je lèverai mes mains en votre nom, — c'est-à-dire en invoquant votre nom, vous-même.

ÿ. 6. — ⁹ D'autres traduisent : Que mon âme soit comme rassasiée de moelle et de graisse, — en ce que vous me ferez jouir de la joie de votre présence dans votre sanctuaire. La graisse est ici l'image de la joie.

ÿ. 7. — ¹⁰ Le Psalmiste exprime avec quelle ardeur il soupire après Dieu. Lorsque, dit-il, je pense à vous durant les veilles de la nuit, je ne m'endors plus, mais j'ai l'esprit et le cœur occupés de votre amour et de votre grâce jusqu'au matin.

9. adhæsît anima mea post te :
me suscepit dextera tua.

10. Ipsi vero in vanum quæsi-
erunt animam meam, introibunt
in inferiora terræ :

11. tradentur in manus gladii,
partes vulpium erunt.

12. Rex vero lætabitur in Deo,
laudabuntur omnes qui jurant in
eo : quia obstructum est os loquen-
tium iniqua.

9. mon âme s'est attachée à vous suivre ¹¹ ;
et votre droite m'a soutenu.

10. Quant à eux, c'est en vain qu'ils ont
cherché à m'ôter la vie. Ils entreront dans
les parties les plus basses de la terre ¹² ;

11. ils seront livrés à l'épée ¹³ ; ils de-
viendront le partage des renards ¹⁴.

12. Pour le roi, il se réjouira en Dieu ;
tous ceux qui gardent le serment qu'ils lui
ont prêté, recevront des louanges ¹⁵, parce
que la bouche de ceux qui disaient des cho-
ses injustes ¹⁶ a été fermée.

PSAUME LXIII (LXIV).

Prière pour obtenir secours et protection.

1. In finem, Psalmus David.

2. Exaudi, Deus, orationem
meam cum deprecor : a timore
inimici eripe animam meam.

3. Protexisti me a conventu ma-
lignantium : a multitudine ope-
rantium iniquitatem.

4. Quia exaceruet ut gladium
linguas suas : intenderunt arcum
rem amaram,

5. ut sagittent in oculis im-
maculatum.

6. Subito sagittabunt eum, et
non timebunt : firmaverunt sibi
sermonem nequam.

Narraverunt ut absconderent
laqueos : dixerunt : Quis videbit
eos ?

7. Scrutati sunt iniquitates :
defecerunt scrutantes scrutinio.

1. Pour la fin, Psaume de David ¹.

2. Exaucez, ô Dieu ! la prière que je vous
offre avec ardeur ; délivrez mon âme de la
crainte de l'ennemi.

3. Vous m'avez protégé ² contre l'assem-
blée des méchants ³, et contre la multitude
de ceux qui commettent l'iniquité.

4. Car ils ont aiguisé leurs langues comme
une épée ; ils ont tendu leur arc avec ai-
greur ⁴,

5. afin de percer de leurs flèches l'inno-
cent dans l'obscurité.

6. Ils le perceront tout d'un coup, sans
qu'il leur reste aucune crainte, s'étant af-
fermis dans l'impie résolution qu'ils ont
prise. Ils ont consulté ensemble des moyens
de cacher leurs pièges ; ils ont dit : Qui
pourra les découvrir ⁵ ?

7. Ils ont cherché des crimes ; mais ils se
sont épuisés inutilement dans cette recherche.

Dans l'hébreu : Lorsque je me souviens de vous sur mon lit, je passe les veilles de la nuit à méditer sur vous. La nuit était divisée en trois veilles, et plus tard elle le fut en quatre. (Voy. *Jug.* 7, 19. *Matth.* 14, 25.)

ÿ. 9. — ¹¹ avec un amour ardent.

ÿ. 10. — ¹² dans l'enfer (le tombeau et la damnation). — * Dans l'hébreu : Quant à eux, ils ont cherché mon âme pour la perdre ; ils entreront, etc.

ÿ. 11. — ¹³ de la justice vengeresse.

¹⁴ proprement des chacals, qui déterrèrent et dévorèrent leurs cadavres. Voy. *Jug.* 15, note 2.

ÿ. 12. — ¹⁵ Litt. : qui ont juré par lui, par le roi, seront loués. Dans l'hébreu : se glorifieront.

¹⁶ de ceux qui me calomniaient et répandaient le mensonge.

ÿ. 1. — ¹ * Dans l'hébreu : Au maître de musique, Psaume de David.

ÿ. 3. — ² protégez-moi.

³ contre leurs pernicieux desseins.

ÿ. 4. — ⁴ Litt. : leur arc, qui est une chose amère ; — proprement dans l'hébr. : Ils ont tendu leurs flèches, paroles empoisonnées (douloureuses, nuisibles).

ÿ. 6. — ⁵ les pièges. Ils ont cru les avoir bien cachés.

L'homme entrera dans le plus profond de son cœur;

8. et Dieu sera élevé⁶. Les plaies qu'ils font sont comme celles des flèches des petits enfants⁷;

9. et leurs langues ont perdu leur force, *en se tournant* contre eux-mêmes⁸. Tous ceux qui les voyaient ont été remplis de trouble;

10. et tout homme a été saisi de frayeur. Et ils ont annoncé les œuvres de Dieu; et ils ont eu l'intelligence de ses ouvrages⁹.

11. Le juste se réjouira au Seigneur, et il espérera en lui; et tous ceux qui ont le cœur droit seront loués.

Accedet homo ad cor altum †

8. et exaltabitur Deus.

Sagittæ parvulorum factæ sunt plagæ eorum;

9. et infirmatæ sunt contra eos linguæ eorum.

Conturbati sunt omnes qui videbant eos :

10. et timuit omnis homo.

Et annuntiaverunt opera Dei : et facta ejus intellexerunt.

11. Lætabitur justus in Domino, et sperabit in eo, et laudabuntur omnes recti corde.

PSAUME LXIV (LXV).

Dieu mérite d'être loué.

1. Pour la fin, Psaume de David¹. Canticum de Jérémie et d'Ézéchiël, pour le peuple qui a été transporté, lorsqu'il commençait à sortir².

2. Il est digne de vous, ô Dieu! qu'on chante dans Sion des hymnes à votre louange, et qu'on vous rende des vœux dans Jérusalem³.

1. In finem, Psalmus David, Canticum Jeremiæ et Ezechielis populo transmigracionis, cum inciperent exire.

2. Te decet hymnus, Deus, in Sion : et tibi reddetur votum in Jerusalem.

ŷ. 8. — ⁶ Ces hommes, qui sont mes ennemis, méditent le mal, ils s'y consuement, pour ainsi dire, et ils cherchent les moyens de mettre à exécution leurs orueilleux et funestes projets; mais Dieu les rendra vains, et en sera loué.

⁷ Les plaies qu'ils font sont aussi insignifiantes que si elles étaient faites par les flèches que décocheraient de faibles enfants.

ŷ. 9. — ⁸ Leurs langues, en semant la calomnie, parlent contre eux-mêmes, en ce que par là ils s'attirent leur propre perte.

ŷ. 10. — ⁹ Dans l'hébreu les versets 7, 8, 9, 10, portent : ... des crimes. Nous en avons fini, ce que nous voulions est trouvé (disent-ils). Oui, le fond de l'homme, et son cœur est un abîme (inscrutable); mais Dieu dirigera ses traits contre eux; il les frappera subitement de ses flèches. Leur langue les soulèvera les uns contre les autres (excitera la division parmi eux), en sorte que tous ceux qui les verront, branleront la tête, et que tous les hommes seront saisis de frayeur; ils annonceront les œuvres de Dieu, et auront l'intelligence, etc.

ŷ. 1. — ¹ Dans ce Psaume, Dieu est loué pour tous les bienfaits qu'il répand sur la terre.

² Il fut, suivant quelques-uns, composé par David comme un hymne d'action de grâces pour la fête de la moisson (2. *Moy.* 23, 16.), et remis par l'un des prophètes dont il est fait mention dans le titre, aux Juifs, afin qu'ils le chantassent comme un hymne de reconnaissance, lorsqu'un jour ils sortiraient de la captivité. Suivant d'autres, l'auteur du Psaume est l'un de ces prophètes mêmes. D'après plusieurs interprètes catholiques, c'est un Psaume prophétique qui contient l'expression de la reconnaissance de l'Eglise formée des nations (ŷ. 3.). Le Psaume peut s'adapter à chacune des fins indiquées. Le chrétien qui l'emploiera dans sa prière, se souviendra en outre des faveurs qu'il a reçues pour le corps et pour l'âme. Dans l'hébreu le titre est simplement : Au maître de musique, Psaume de David.

ŷ. 2. — ³ Nous sommes obligés de vous témoigner notre reconnaissance par nos prières et nos sacrifices sur le mont Sion, à Jérusalem. — ⁴ Dans l'hébreu : Tibi si-

3. Exaudi orationem meam :
ad te omnis caro veniet.

4. Verba iniquorum prævaluerunt super nos : et impietatibus nostris tu propitiaberis.

5. Beatus, quem elegisti, et assumpsisti : inhabitabit in atriis tuis.

Replebimur in honis domus tuæ : sanctum est templum tuum, 6. mirabile in æquitate.

Exaudi nos, Deus salutaris noster, spes omnium finium terræ, et in mari longe.

7. Præparans montes in virtute tua, accinctus potentia :

8. qui conturbas profundum maris, sonum fluctuum ejus.

Turbabuntur gentes,

9. et timebunt qui habitant terminos a signis tuis : exitus matutini et vespere delectabis.

3. Exaucez ma prière ; toute chair viendra à vous ⁴.

4. Les paroles des méchants ⁵ ont prévalu contre nous ; mais vous nous accorderez le pardon de nos impiétés ⁶.

5. Heureux celui que vous avez choisi et pris à votre service ; il demeurera dans votre temple ⁷. Nous ⁸ serons remplis des biens de votre maison ⁹ ; votre temple ¹⁰ est saint ;

6. il est admirable à cause de l'équité qui y règne ¹¹. Exaucez-nous, ô Dieu ! vous qui êtes notre Sauveur ¹², vous qui êtes l'espérance de toutes les nations de la terre, et de celles qui sont les plus éloignées dans la mer ¹³ ;

7. vous qui ¹⁴ êtes tout rempli de force, qui affermissiez ¹⁵ les montagnes par votre puissance,

8. qui troublez ¹⁶ la mer jusque dans son fond, et qui faites retentir le bruit de ses flots. Les nations seront troublées,

9. et ceux qui habitent les extrémités de la terre ¹⁷ seront effrayés par les signes éclatants de votre puissance ¹⁸ ; vous répandrez la joie jusque dans l'Orient et dans l'Occident ¹⁹.

lentium, laus, Deus, in Sion ; et tibi redditur votum. — A vous est (dù) le silence (une confiance entière), la louange, ô Dieu, sur Sion, et à vous seront rendus les vœux.

ÿ. 3. — ⁴ Tous les hommes se tourneront vers vous, et un jour toutes les nations se convertiront à vous. *Isaïe*, 66, 23.

ÿ. 4. — ⁵ D'autres trad. : Les œuvres d'iniquité... ; à savoir, aussi bien celles que nous avons commises nous-mêmes, que celles par lesquelles nos ennemis nous ont opprimés.

⁶ Le Psalmiste commence son hymne d'action de grâces et de louanges par l'aveu sincère que lui et son peuple sont coupables, parce que toute prière qui ne procède pas d'un cœur humble et pénitent, est rejetée de Dieu.

ÿ. 5. — ⁷ Litt. : dans vos parvis, dans les parvis du saint tabernacle.

⁸ lui et nous tous.

⁹ des grâces que vous accordez dans votre temple.

¹⁰ Voyez *Ps.* 5, note 11.

ÿ. 6. — ¹¹ parce que vous, qui êtes saint et juste, y êtes présent.

¹² Dans l'hébreu : Vous nous exaucez d'une manière admirable dans votre justice, ô Dieu notre Sauveur !

¹³ D'autres trad. : terre, et des mers éloignées. — Vous en qui espèrent tous les peuples, toutes les contrées et toutes les îles.

ÿ. 7. — ¹⁴ Après avoir conjuré le Seigneur avec humilité de l'exaucer (ÿ. 3. 4.), et hautement déclaré que le bonheur consistait à paraître devant Dieu pour le prier, le Psalmiste commence son hymne de louange (7-14.).

¹⁵ Litt. : qui préparez — pour différents usages. Dans l'hébreu : vous qui affermissiez les montagnes dans votre puissance, qui êtes ceint de force.

ÿ. 8. — ¹⁶ Dans l'hébreu : calmez.

ÿ. 9. — ¹⁷ les habitants des pays éloignés.

¹⁸ de vos actions merveilleuses.

¹⁹ Dans les contrées où apparaît l'aurore, et dans celles où se montre le crépuscule, partout à l'Occident et à l'Orient, on découvre les traces de vos bénédictions. — * Dans l'hébreu : 8. vous qui calmez l'orgueil de la mer, l'orgueil de ses flots, et la multitude des peuples. 9. Ceux mêmes qui habitent les extrémités (de la terre) sont effrayés de vos signes ; vous faites pousser des cris de joie à ceux qui sortent de l'Orient et de l'Occident.

10. Vous avez visité la terre, et vous l'avez enivrée²⁰; vous l'avez comblée de toutes sortes de richesses. Le fleuve de Dieu²¹ a été rempli d'eau; et vous avez par-là préparé de quoi nourrir les habitants de la terre²²; car c'est ainsi que vous préparez la terre pour leur nourriture.

11. Enivrez ses sillons²³; multipliez ses productions²⁴, et elle se réjouira de l'abondance de ses rosées par les fruits qu'elle produira²⁵.

12. Vous complerez de bénédictions tout le cours de l'année par votre bonté; et vos champs seront remplis par l'abondance de toutes sortes de fruits²⁶.

13. Les pâturages agréables du désert seront engraisés, et les collines deviendront riantes par la multitude des biens dont elles seront couvertes²⁷.

14. Les béliers ont été environnés d'une multitude de brebis²⁸; et les vallées seront pleines de froment : tout retentira de cris et de cantiques de louange.

10. Visitasti terram et inebriasti eam : multiplicasti locupletare eam.

Flumen Dei repletum est aquis, parasti cibum illorum : quoniam ita est præparatio ejus.

11. Rivos ejus inebria, multiplica genimina ejus : in stillicidiis ejus lætabitur germinans.

12. Benedices coronæ anni benignitatis tuæ : et campi tui replebuntur ubertate.

13. Pinguescent speciosa deserti : et exultatione colles accingentur.

14. Induti sunt arietes ovium, et valles abundabunt frumento : clamabunt, etenim hymnum dicent.

PSAUME LXV (LXVI).

Invitation à louer Dieu.

1. Pour la fin, Cantique-Psaume de la résurrection¹. Témoignez à Dieu de saints transports de joie, vous tous habitants de la terre;

1. In finem, Canticum Psalmi resurrectionis.

Jubilate Deo omnis terra,

ŷ. 10. — ²⁰ abondamment arrosée.

²¹ la rosée et la pluie qui tombent du ciel, image de la grâce divine.

²² D'autres traduisent : vous pourvoyez à leur nourriture, — des hommes.

ŷ. 11. — ²³ D'autres : Vous enivrez ses sillons, — de la terre.

²⁴ Dans l'hébreu : vous aplanissez ses glèbes.

²⁵ Dans l'hébreu : Vous inondez de vos pluies, et vous bénissez ses productions.

ŷ. 12. — ²⁶ Litt. : rempli d'abondance — par leur fertilité. Dans l'hébreu : Vous couronnerez l'année de votre bonté, et les traces de vos pieds (toutes les contrées) distilleront la graisse.

ŷ. 13. — ²⁷ D'autres traduisent : Les pâturages du désert deviendront gras, et les collines se revêtiront d'allégresse. — * Dans l'hébr. : Les demeures (les herbes tendres) du désert distilleront (la graisse), et les collines se couvriront d'allégresse.

ŷ. 14. — ²⁸ Dans l'hébreu : Les pâturages se revêtiront de brebis. — * Dans l'hébreu le verset porte : Les pâturages se revêtiront de troupeaux (de chèvres et de brebis), les vallées se couvriront de froment, on entendra retentir les cris de joie et les chants.

ŷ. 1. — ¹ L'addition « de la résurrection » ne se trouve pas dans l'hébreu. Elle a été vraisemblablement faite dans la vue de faire entendre que, dans le sens plus élevé, le Psaume est un hymne d'action de grâces pour les bienfaits dont nous sommes redevables à Jésus-Christ, et dont la résurrection est le sceau. Le Psaume est en général un cantique d'action de grâces pour la délivrance, et le chrétien peut par conséquent très-bien en faire l'application à son salut. — * Dans l'hébreu : Au

2. Psalmum dicite nomini ejus :
date gloriam laudi ejus. —

3. Dicite Deo quam terribilia
sunt opera tua, Domine! in mul-
titudine virtutis tuæ mentientur
tibi inimici tui.

4. Omnis terra adoret te, et
psallat tibi : psalmum dicat no-
mini tuo.

5. Venite, et videte opera Dei :
terribilis in consiliis super filios
hominum.

6. Qui convertit mare in ari-
dam, in flumine pertransibunt
pede : ibi letabimur in ipso.

7. Qui dominatur in virtute sua
in æternum, oculi ejus super gen-
tes respiciunt : qui exasperant
non exaltentur in semetipsis.

8. Benedicite, gentes, Deum nos-
trum : et auditam facite vocem
laudis ejus,

9. Qui posuit animam meam ad
vitam : et non dedit in commotionem
pedes meos.

10. Quoniam probasti nos, Deus :
igne nos examinasti, sicut exami-
natur argentum.

11. Induxisti nos in laqueum,
posuisti tribulationes in dorso
nostro :

12. imposuisti homines super
capita nostra.

Transivimus per ignem et
aquam : et eduxisti nos in refri-
gerium.

2. chantez des cantiques à son honneur ;
rendez-lui la gloire qui lui est due par vos
louanges².

3. Dites à Dieu : Que vos ouvrages, Sei-
gneur, sont terribles ! la grandeur de votre
puissance convaincra vos ennemis de men-
songe³.

4. Que toute la terre vous adore et chante
vos louanges ; qu'elle chante des cantiques à
la gloire de votre nom.

5. Venez et voyez les œuvres de Dieu : il
est vraiment terrible dans ses desseins⁴ sur
les enfants des hommes.

6. C'est lui qui a changé la mer en une
terre sèche⁵, et qui a fait que les peuples
ont passé le fleuve à pied ; c'est là que nous
nous réjouirons en lui ;

7. Lui qui a par lui-même un empire
souverain et éternel, et dont les yeux sont
appliqués à regarder les nations. Que ceux-
là qui l'irritent, ne s'élèvent point d'orgueil
en eux-mêmes⁶.

8. Nations, bénissez notre Dieu, et faites
entendre votre voix en publiant ses louan-
ges.

9. C'est lui qui a conservé la vie à mon
âme⁷ ; et qui n'a point permis que mes pieds
aient été ébranlés⁸,

10. Car vous nous avez éprouvés, ô Dieu !
vous nous avez éprouvés par le feu, ainsi
qu'on éprouve l'argent.

11. Vous nous avez fait tomber dans le
piège ; vous avez chargé nos épaules de tou-
tes sortes d'afflictions.

12. Vous avez mis des hommes sur nos
têtes. Nous avons passé par le feu et par
l'eau ; et vous nous avez conduits dans un
lieu de rafraîchissement⁹.

maître de musique, Chant-Psaume, — hymne chanté avec accompagnement d'instru-
ments.

ÿ. 2. — ² célébrez glorieusement ses louanges.

ÿ. 3. — ³ D'autres trad. : fera que vos ennemis vous mentiront, — vos ennemis
ne pouvant vous résister, ils se soumettront à vous, il est vrai, mais non avec sin-
cérité et de bonne volonté ; ils ne se soumettront que par contrainte, et seulement
par dissimulation.

ÿ. 5. — ⁴ admirable dans ce qu'il fait pour et contre les hommes.

ÿ. 6. — ⁵ Allusion au passage miraculeux des Israélites à travers la mer Rouge (2.
Moys. 14.) et le Jourdain (*Jos.* 3, 13. et suiv.). L'un et l'autre fait était une figure
du passage des chrétiens par les eaux du baptême, ou une figure du baptême, où
le chrétien renonce à tout ce qui est mal, de même que les Israélites furent, par
ces événements miraculeux, délivrés de la misère et de la servitude d'Égypte (1.
Cor. 10, 1.).

ÿ. 7. — ⁶ comme s'ils pouvaient échapper à ses châtements ; car il les voit ainsi
que leurs actions. — * Dans l'hébr. : Que les rebelles ne s'élèvent point eux-mêmes.

ÿ. 9. — ⁷ D'autres trad. : qui a mis mon âme dans la vie, — dans la vie du corps
et de l'âme.

⁸ Dans l'hébr. : nos âmes, nos pieds.

ÿ. 12. — ⁹ On ne peut déterminer avec certitude quelles sont les souffrances du

13. J'entrerais dans votre maison avec des holocaustes¹⁰; je m'acquitterai envers vous des vœux

14. que mes lèvres ont proférés, et que ma bouche a promis durant mon affliction.

15. Je vous offrirai en holocauste des victimes grasses avec la fumée des chairs brûlées des béliers¹¹; je vous offrirai des bœufs avec des boucs.

16. Venez et entendez, vous tous qui avez la crainte de Dieu, et je vous raconterai quelles grandes choses il a faites en faveur de mon âme.

17. J'ai ouvert ma bouche et crié vers lui; et je me suis servi de ma langue pour relever sa grandeur.

18. Si j'ai vu l'iniquité¹² au fond de mon cœur, le Seigneur ne m'exaucera point.

19. C'est pour cela que Dieu m'a exaucé, et qu'il a été attentif à la voix de mon humble prière.

20. Que Dieu soit béni, lui qui n'a point rejeté ma prière, ni retiré sa miséricorde de dessus moi.

13. Introibo in domum tuam in holocaustis : reddam tibi vota mea,

14. quæ distinxerunt labia mea. Et locutum est os meum, in tribulatione mea.

15. Holocausta medullata offeram tibi cum incenso arietum : offeram tibi boves cum hircis.

16. Venite, audite, et narrabo, omnes qui timetis Deum, quanta fecit animæ meæ.

17. Ad ipsum ore meo clamavi, et exaltavi sub lingua mea.

18. Iniquitatem si aspexi in corde meo, non exaudiet Dominus.

19. Propterea exaudivit Deus, et attendit voci deprecationis meæ.

20. Benedictus Deus, qui non amovit orationem meam, et misericordiam suam a me.

PSAUME LXVI (LXVII).

Prière pour obtenir que la lumière se répande sur tous les peuples.

1. Pour la fin, parmi les hymnes : *Psaume ou Cantique de David*¹.

2. Que Dieu ait pitié de nous, et nous comble de ses bénédictions; qu'il répande sur nous la lumière de son visage², et qu'il fasse éclater sur nous sa miséricorde,

1. In finem, in hymnis, Psalmus Cantici David.

2. Deus misereatur nostri, et benedicat nobis : illuminet vultum suum super nos, et misereatur nostri.

peuple d'Israël que le Psalmiste a ici (v. 10-12.) dans la pensée. Le chrétien peut, sur ces versets, se souvenir des persécutions que l'Eglise et ses saints, spécialement les martyrs, ont eu à endurer (Voy. 2. Cor. 12, 6. et suiv.), ainsi que des afflictions et des épreuves par lesquelles il faut que tout âme chrétienne passe, pour devenir semblable à Jésus-Christ.

v. 13. — ¹⁰ pour vous rendre grâces.

v. 15. — ¹¹ Litt. : avec l'encens des béliers — avec des béliers s'en allant en fumée, ou consumés comme victimes par le feu.

v. 18. — ¹² le défaut de sincérité, l'hypocrisie et autres péchés.

v. 1. — ¹ Dans l'hébr. : Au maître de musique, sur les instruments à cordes, psaume-cantique. — * « Psaume-cantique » — hymne pour être exécuté sur des instruments avec accompagnement de la voix. C'est dans le sens contraire qu'il faut entendre cette autre formule, qui se rencontre à la tête de quelques psaumes : cantique-psaume.

v. 2. — ² Qu'il jette sur nous un regard favorable, qu'il répande ses grâces sur nous. Comp. Ps. 4, 7.

3. Ut cognoscamus in terra viam tuam : in omnibus gentibus salutare tuum.

4. Confiteantur tibi populi, Deus : confiteantur tibi populi omnes.

5. Lætentur et exultent gentes : quoniam judicas populos in æquitate, et gentes in terra dirigit.

6. Confiteantur tibi populi, Deus : confiteantur tibi populi omnes :

7. terra dedit fructum suum. Benedicat nos Deus, Deus noster,

8. benedicat nos Deus : et metuant eum omnes fines terræ.

3. afin que nous connaissions votre voie³ sur la terre, et que le salut que vous procurez soit connu de toutes les nations.

4. Que tous les peuples, ô Dieu ! publient vos louanges ; que tous les peuples vous louent.

5. Que les nations se réjouissent et soient transportées de joie, parce que vous jugez les peuples dans l'équité, et que vous conduisez dans la droiture les nations sur la terre.

6. Que les peuples, ô Dieu ! publient vos louanges ; que tous les peuples vous louent.

7. La terre a donné son fruit⁴. Que Dieu, que notre Dieu nous bénisse ;

8. que Dieu nous comble de ses bénédictions, et qu'il soit craint jusqu'aux extrémités de la terre.

PSAUME LXVII (LXVIII).

Action de grâces après une grande victoire.

1. In finem, Psalmus Cantici ipsi David.

1. Pour la fin, Psaume Cantique de David¹ même².

ŷ. 3. — ³ les préceptes que vous nous avez donnés pour notre salut, votre religion.

ŷ. 7. — ⁴ non pas seulement ses productions, qui servent à la nourriture de l'homme, mais encore celui que les peuples attendent (1. *Moys.* 49, 10.), le grand Roi, fils de l'homme (Jérôme). Les SS. Pères prennent tout le psaume pour l'expression d'ardents soupirs après l'avènement du Messie, en qui tous les peuples devaient trouver leur salut, et par conséquent un sujet de faire éclater leur joie.

ŷ. 1. — ¹ Dans l'hébr. : Au maître de musique, de David, psaume-cantique.

² Ce psaume est un chant de triomphe après quelque victoire signalée, et qui fut chanté à l'occasion de la solennité de la translation de l'arche, lorsqu'à la suite de la guerre, où elle fut conduite (comp. 1. *Rois*, 4, 4. 14, 18. *Ps.* 46. 6.), on la reporta au milieu d'une grande pompe (ŷ. 25-29.), accompagnée des captifs (ŷ. 19.), sur le mont Sion (ŷ. 16.). — Les idées dans cet hymne obscur se coordonnent ainsi qu'il suit. Le chantre sacré reconnaît et demande d'abord que devant Dieu tous ses ennemis disparaissent (ŷ. 1-3.) ; il exhorte à louer Dieu au sujet de sa puissance (ŷ. 4. 5.), ce Dieu qui a comblé son peuple de tant de bienfaits (5-15.), et qui notamment a daigné habiter sur Sion (16-19.), où il retourne en triomphe, menant après lui les captifs (ŷ. 19.) : il continue son exhortation à louer Dieu, qui les délivrera encore à l'avenir de tous leurs ennemis (20-24.). Il décrit la pompe avec laquelle Dieu, après sa victoire, triomphe de ses ennemis (25-28.) : il le conjure d'accorder à son peuple un bonheur durable, et de le rendre victorieux des nations idolâtres (29-32.), et invite tous les peuples à célébrer la majesté du Dieu d'Israël. — Selon les interprètes catholiques, qui s'appuient sur l'autorité de saint Paul (*Ephés.* 4, 8.) et des saints Pères, le sujet de ce psaume n'est pas seulement le triomphe du peuple d'Israël après quelque victoire, mais surtout la victoire de Jésus-Christ sur tous ses ennemis, et son ascension. En effet, le Chantre sacré y décrit le présent sous des traits tels, qu'il fait en même temps une prophétie relative à l'avenir. Le chrétien qui, dans la lecture des psaumes, doit toujours rapprocher les institutions judaïques des institutions chrétiennes, se souviendra donc, dans les endroits où

2. Que le Seigneur se lève, et que ses ennemis soient dissipés; et que ceux qui le haïssent fuient de devant sa face ³.

3. Comme la fumée disparaît, qu'ils disparaissent de même; comme la cire fond au feu, que les pécheurs périssent devant la face de Dieu.

4. Mais que les justes soient comme dans un festin; qu'ils se réjouissent en la présence de Dieu, et qu'ils soient dans des transports de joie.

5. Chantez les louanges de Dieu; faites retentir des cantiques à la gloire de son nom: préparez le chemin ⁴ à celui qui monte vers le couchant ⁵. Le Seigneur est son nom. Soyez dans des transports de joie en sa présence; ils seront remplis de trouble à la vue de son visage ⁶;

6. il est le père des orphelins, et le juge des veuves, le Dieu qui est dans son lieu saint.

7. Dieu fait habiter ensemble ceux qui n'ont qu'un même esprit ⁷; il délivre et fait sortir ⁸ par sa puissance ceux qui sont dans les liens, ainsi que ceux qui irritent sa colère, qui habitent dans des sépulcres ⁹.

8. O Dieu ¹⁰! quand vous marchiez devant votre peuple, quand vous passiez dans le désert,

2. Exurgat Deus, et dissipentur inimici ejus: et fugiant qui oderunt eum, a facie ejus.

3. Sicut deficit fumus, deficiant: sicut fluit cera a facie ignis, sic pereant peccatores a facie Dei.

4. Et justii epulentur, et exultent in conspectu Dei: et delectentur in lætitia.

5. Cantate Deo, psalmum dicite nomini ejus: iter facite ei, qui ascendit super occasum: Dominus nomen illi.

Exultate in conspectu ejus, turbabuntur a facie ejus,

6. patris orphanorum, et judicis viduarum.

Deus in loco sancto suo:

7. Deus qui inhabitare facit unius moris in domo:

Qui educit vincetos in fortitudine, similiter eos qui exasperant, qui habitant in sepulchris.

8. Deus cum egredereris in conspectu populi tui, cum pertransires in deserto:

Dieu est loué, de Jésus-Christ, et fera l'application de ce qui est marqué à son règne sur la terre et dans le ciel.

ŷ. 2. — ³ C'étaient là les paroles qui étaient toujours prononcées, lorsqu'au décampement des Israélites, l'Arche sainte était enlevée pour être transportée d'un lieu à un autre. (4. Moys. 10, 35.) Elles sont mises ici par rapport à la victoire qui venait d'être remportée, et elles veulent dire: Comme Dieu s'est levé cette fois-ci, et nous a accordé la victoire, ainsi puisse-t-il toujours se lever et dissiper nos ennemis. Le chrétien priera Jésus-Christ de réduire ses ennemis à lui servir d'escabeau pour ses pieds.

ŷ. 5. — ⁴ redressez la voie pour Dieu qui revient à Sion sur l'Arche. Le chrétien: redressez la voie pour Jésus-Christ; préparez vos cœurs par l'humilité et la pénitence, afin qu'il y entre et y habite.

⁵ On revint de cette guerre à Jérusalem du côté du couchant; la pompe s'avancait par conséquent vers Sion par les contrées qui étaient à l'occident de Jérusalem. Dans l'hébr.: aplanissez la voie à celui qui monte par les déserts (qui revient de la guerre vers Sion à travers les déserts). Jésus-Christ monta sur l'Occident (le couchant), lorsqu'il ressuscita du tombeau et se revêtit d'un corps immortel. Ainsi plusieurs SS. Pères. Par les déserts on peut entendre les esprits morts, que Jésus-Christ a rappelés à une vie féconde en œuvres méritoires.

⁶ les pécheurs... «Ils seront remplis — visage» n'est pas dans l'hébr.

ŷ. 7. — ⁷ les Israélites dans la terre qu'il leur a donnée. Jésus-Christ rassemble les siens dans son Eglise, et forme des sociétés plus parfaites encore, comme les cloîtres. Dans l'hébr.: Dieu fait revenir ceux qui sont bannis (qui sont hors de la voie) dans la maison, (il leur fait trouver une maison).

⁸ de leur captivité. Jésus-Christ a brisé les liens de satan et du péché.

⁹ qui vont contre la volonté de Dieu, les pécheurs obstinés, qui dorment dans la mort, dans le tombeau de leurs crimes: mais ceux-là il les délivre. (Voy. Luc 1, 79.) Dans l'hébr.: maison; il faut passer ceux qui étaient dans les liens, dans des lieux fortunés, et il laisse les rebelles dans des lieux arides (il les abandonne à leur misérable état).

ŷ. 8. — ¹⁰ Le Chantre sacré, dans une apostrophe à Dieu, lui rappelle que lors de

9. Terra mota est, etenim cœli distillaverunt a facie Dei Sinaï, a facie Dei Israel.

10. Pluviam voluntariam se-gregabis Deus hæreditati tuæ : et infirmata est, tu vero perfecisti eam.

11. Animalia tua habitabunt in ea : parasti in dulcedine tua pauperi, Deus.

12. Dominus dabit verbum evangelizantibus, virtute multa.

13. Rex virtutum dilecti dilecti : et speciei domus dividere spolia.

14. Si dormiatis inter medios clericos, pennæ columbæ deargentatæ, et posteriora dorsi ejus in pallore auri.

9. la terre fut ébranlée, et les cieux se fondirent en eaux devant le Dieu de Sinaï¹¹, devant le Dieu d'Israël.

10. Vous séparâtes, ô Dieu! pour votre héritage¹² une pluie toute volontaire¹³ : il était affaibli, mais vous l'avez fortifié.

11. Vos animaux demeureront dans votre terre¹⁴; vous l'avez, ô Dieu! par un effet de votre douceur, préparée pour le pauvre.

12. Le Seigneur donnera sa parole aux hérauts de sa gloire, afin qu'ils l'annoncent avec une grande force¹⁵.

13. Les rois les plus forts tomberont sous celui qui est le chéri et le bien-aimé¹⁶; et le partage des dépouilles appartiendra à la beauté¹⁷ de la maison¹⁸.

14. Quand vous reposerez au milieu de vos héritages¹⁹, vous serez semblables aux plumes de la colombe, dont les ailes sont argentées, et dont l'extrémité du dos reflète l'éclat de l'or²⁰.

la sortie d'Egypte, il daigna tracer miraculeusement la voie aux Israélites, les introduire dans la terre promise, et les favoriser de victoires que la renommée répandait au loin.

ŷ. 9. — ¹¹ D'autres trad. : en eau devant la face de Dieu, le Sinaï (trembla et passa couler ses eaux) devant la face du Dieu d'Israël. (Comp. *Jug.* 5, 4. 5.) C'est-à-dire : Alors vous vous fîtes connaître, vous fîtes éclater votre puissance et votre majesté par des prodiges et des signes, spécialement en donnant votre loi sur le Sinaï. — Lorsqu'un jour de la Pentecôte Jésus-Christ écrivit sa loi dans les cœurs par le Saint-Esprit, il le fit en excitant un ébranlement d'une autre nature; ce fut surtout par une émotion intérieure, dont l'effet fut la conversion et le changement du cœur. — * Dans l'hébr. : ... devant Dieu, le Sinaï fameux devant la face du Dieu d'Israël.

ŷ. 10. — ¹² Votre peuple (*3. Moys.* 9, 29. *Ps.* 27, 9.). Jésus-Christ nous a donné le vrai pain du ciel dans sa doctrine et dans son corps adorable.

¹³ D'autres trad. : Vous avez séparé une pluie de faveur pour votre héritage, — la manne. — * Dans l'hébr. le verset porte : Vous ferez (vous avez fait) tomber, ô Dieu! une pluie toute spontanée; lorsque votre héritage était fatigué, vous l'avez soulagé.

ŷ. 11. — ¹⁴ dans la terre que Dieu a donnée à son héritage (à son peuple).

ŷ. 12. — ¹⁵ Dieu a donné cette terre à son peuple, qui était dans la pauvreté (ŷ. 11.), au moyen des victoires qu'il leur a fait remporter; et ces victoires, il les fait proclamer. Suit maintenant (13-15.) la manière dont ces victoires étaient publiées. Dans l'hébr. : Le Seigneur donnera la parole aux femmes qui annoncent les heureuses nouvelles avec, etc. C'étaient des chanteuses qui ordinairement annonçaient les victoires (2. *Moys.* 15, 20. 1. *Rois*, 18. 8. 6.). La victoire de Jésus-Christ sera annoncée par les hérauts de la foi vivant dans la virginité. — * Autrement : Le Seigneur fera entendre sa parole (opérera quelque prodige); des femmes en troupes nombreuses la publieront.

ŷ. 13. — ¹⁶ Des rois puissants du pays de Chanaan furent assujettis au bien-aimé de Dieu, au peuple d'Israël. Jésus-Christ, le bien-aimé du Père, fait prosterner les rois à ses pieds.

¹⁷ aux femmes de la maison. Voy. *Jér.* 6, 2.

¹⁸ Lorsque les rois auront été vaincus, ce sera aux femmes de la maison à partager le butin qu'on aura remporté. L'Eglise, l'épouse de Jésus-Christ, est la dispensatrice des grâces que Jésus-Christ nous a méritées, et qu'il a enlevées comme une dépouille à satan et au monde. Dans l'hébr. le verset porte : Les rois des armées fuiront, fuiront; et la beauté de la maison partagera les dépouilles.

ŷ. 14. — ¹⁹ Litt. : de vos sorts, — lorsque vous habiterez dans les districts qui vous seront échus par le sort.

²⁰ alors vous brillerez de l'éclat de l'argent et de l'or, semblables aux colombes,

15. Lorsque le Roi du ciel exercera son jugement contre les rois qui sont dans notre terre ²¹, elle deviendra blanche comme la neige ²² du mont de Selmon ²³.

16. La montagne de Dieu ²⁴ est une montagne grasse ²⁵; c'est une montagne grasse, une montagne fertile ²⁶.

17. Pourquoi regardez-vous avec envie ces montagnes grasses et fertiles? C'est la montagne où il a plu à Dieu d'habiter; car le Seigneur y demeurera jusqu'à la fin ²⁷.

18. Le char de Dieu ²⁸ est de plus de dix mille ²⁹; ce sont des milliers qui sont dans la joie. Le Seigneur est au milieu d'eux ³⁰, comme sur le Sinaï, dans son sanctuaire.

19. Vous êtes monté en haut ³¹; vous avez emmené un grand nombre de captifs ³², vous avez distribué des présents aux hommes ³³:

15. Dum discernit cœlestis reges super eam, nive dealbabuntur in Selmon :

16. mons Dei, mons pinguis. Mons coagulatus, mons pinguis :

17. ut quid suspicamini montes coagulatos!

Mons, in quo beneplacitum est Deo habitare in eo : etenim Dominus habitabit in finem.

18. Currus Dei decem millibus multiplex, millia lætantium Dominus in eis in Sina in sancto.

19. Ascendisti in altum, cepisti captivitatem : accepisti dona in hominibus :

dont les ailes reflètent l'or et l'argent, c'est-à-dire vous deviendrez très-riches. — Lorsque vous, chrétiens, vous aurez été mis en possession de votre héritage dans la lumière (Col. 1, 12.), alors revêtus de l'habit blanc du triomphe (Apoc. 3, 4. 6, 11.), vous ressemblerez à de blanches colombes, et serez riches en toutes sortes de grâces. L'hébr. est traduit fort diversement. — * Il est rendu, ce semble, assez littéralement par la Vulgate; et il y en a qui traduisent : Lorsque vous serez couchés entre vos limites (les limites de vos héritages), les ailes de la colombe (du peuple bien-aimé de Dieu) seront étincelantes d'argent, et ses plumes refléteront la verte pâleur de l'or. C'est le même sens.

§. 15. — ²¹ D'autres : jugera les rois dans la terre.

²² à cause des ossements de ceux de leurs armées qui auront succombé ; le pays en sera couvert comme si c'était de la neige.

²³ une montagne près de Sichem, sur laquelle vraisemblablement il tombait de la neige en abondance. Dans l'hébr. : Lorsque le Très-Haut y aura dispersé les rois, il (le pays) aura la blancheur de la neige du Selmon. D'autres autrement.

§. 16. — ²⁴ De la montagne de Selmon le Chantre sacré passe à la montagne de Sion, qui était une preuve spéciale de la faveur de Dieu, en ce que Dieu y avait sa demeure. Par Sion le chrétien entendra l'Eglise.

²⁵ une montagne qui est bénie de Dieu.

²⁶ proprement une montagne amoncelée. D'autres : une montagne fertile.

§. 17. — ²⁷ D'autres : Pourquoi... avec envie, etc.; ... y demeurera éternellement ; en tant que par Sion on entend l'Eglise chrétienne, dont Sion était une figure. — Dans l'hébreu les §. 16, 17, peuvent se traduire : Montagne de Dieu, montagne de Basan, montagne aux pics multipliés, montagne de Basan ; pourquoi, montagne aux pics nombreux, regardez-vous avec envie la montagne où Dieu a voulu choisir sa demeure ? oui, Jéhovah y habitera à jamais. — Une montagne de Dieu est une montagne très-haute ; les montagnes de Basan, célèbres par leurs gras pâturages, étaient situées au-delà du Jourdan.

§. 18. — ²⁸ La puissance guerrière de Dieu, les anges qui environnent Dieu (4. Rois, 6, 17. Dan. 7. 10.). Le Chantre sacré ajoute au tableau qu'il a tracé de la gloire du mont Sion un nouveau trait ; il fixe l'attention sur l'éclat tout céleste de la cour qui environne Dieu sur sa montagne sainte.

²⁹ Litt. : Les chariots de Dieu sont par millions, par milliers répétés, — c'est-à-dire en nombre indéfini : c'est un nombre déterminé pour l'indéterminé.

³⁰ parmi les Israélites, lorsqu'il leur donna sa loi. — * L'hébr. peut se traduire : Les chariots de Dieu sont par millions, par milliers répétés ; le Seigneur est parmi eux (comme) sur le Sinaï dans sa sainteté.

§. 19. — ³¹ c'est-à-dire il est monté (changement de personne). Sens : Le Seigneur monte sur cette montagne avec l'Arche d'alliance.

³² vous menez à votre suite les captifs en triomphe.

³³ D'autres trad. : vous avez reçu des présents pour les hommes ; — et vous distribuez des présents, vos grâces, aux hommes. D'autres trad. : vous avez reçu des présents des hommes.

Etenim non credentes, inhabitare Dominum Deum.

20. Benedictus Dominus die quotidie : prosperum iter faciet nobis Deus salutarium nostrorum.

21. Deus noster, Deus salvos faciendi : et Domini Domini exitus mortis

22. Verumtamen Deus confringet capita inimicorum suorum : verticem capilli perambulantium in delictis suis.

23. Dixit Dominus : Ex Basan convertam, convertam in profundum maris :

24. Ut intingatur pes tuus in sanguine : lingua canum tuorum ex inimicis, ab ipso.

25. Viderunt ingressus tuos Deus, ingressus Dei mei : regis mei qui est in sancto.

26. Prævenierunt principes conjuncti psallentibus, in medio ju-

et même *vous avez fait en faveur* des incrédules ³⁴ que le Seigneur notre Dieu demeurât *au milieu d'eux*.

20. Que le Seigneur soit béni dans toute la suite des jours ³⁵; le Dieu qui nous sauve en tant de manières nous rendra heureuse la voie où nous marchons ³⁶.

21. Notre Dieu est le Dieu qui a la vertu de sauver; et il appartient au Seigneur, oui il appartient au Seigneur de délivrer de la mort.

22. Au contraire, Dieu brisera les têtes de ses ennemis, les têtes superbes de ceux qui marchent avec complaisance dans leurs péchés.

23. Le Seigneur a dit : Je les arracherai ³⁷ de Basan ³⁸; je les précipiterai au fond de la mer ³⁹,

24. en sorte que votre pied sera teint dans le sang de vos ennemis, et que la langue de vos chiens en sera abreuvée.

25. Ils ont vu, ô Dieu! votre entrée, l'entrée de mon Dieu, de mon Roi qui réside dans son sanctuaire ⁴⁰.

26. Les princes, conjointement avec ceux qui chantent de saints cantiques, se sont

³⁴ des adorateurs des idoles. Dans l'hébr. : ... aux hommes, même aux rebelles, afin que vous y habitiez (que vous établissiez sur Sion votre culte), Jéhovah, ô Dieu! Quoique ce passage puisse s'appliquer dans le sens prochain à la translation triomphale de l'Arche, toutefois le Prophète a fait choix d'expressions qui ne sont vraies dans toute l'étendue de leur signification, que lorsqu'on les rapporte à l'ascension de Jésus-Christ, laquelle, ainsi que l'apôtre saint Paul nous l'apprend (*Ephés. 4, 8.*), a été ici prédite. Jésus-Christ, notre Seigneur, est monté au ciel après avoir consommé son œuvre, a mené avec lui, en quelque sorte comme captifs, dans son triomphe, ceux qu'il avait délivrés de l'esclavage du péché et de satan, et du haut du ciel il distribue ses grâces, tellement que même les gentils incrédules deviennent les demeures de Dieu et de son Esprit. — * Dans l'hébr. : Vous êtes monté en haut, vous menez avec vous les captifs, vous avez reçu des dous parmi les hommes, mêmes rebelles, pour y fixer (sur Sion) votre demeure, Jéhovah, ô Dieu! C'est le sens des notes.

ÿ. 20. — ³⁵ Après avoir parlé des bienfaits de Dieu (5-19.), le Chantre sacré exhorte de nouveau à le louer.

³⁶ continuera à être avec nous. Dans l'hébr. Si on nous impose des fardeaux, Dieu nous aidera. — * Littér. : sera notre salut.

ÿ. 23. — ³⁷ Litt. : Je les ferai venir, — les ennemis d'Israël.

³⁸ du Basan, qui est situé à l'orient du pays de Chanaan, et par conséquent de l'Orient en général.

³⁹ Sens : Je conduirai vos ennemis du Basan (de l'Orient) dans le pays de Chanaan, où ils seront soit mis à mort par le glaive, soit précipités dans la mer. Dans l'hébr. : Je les ferai venir des profondeurs de la mer... (de la mer, c'est-à-dire de l'Occident). Sens de l'hébr. : Je rassemblerai les ennemis d'Israël de l'Orient et de l'Occident, afin qu'ils trouvent leur mort dans la terre de Chanaan (ÿ. 24.). — Jésus-Christ fait tomber d'affreux châtimens sur ses ennemis. (*Ps. 2, 9. Apoc. 2, 27. 12, 5. 19, 15.*) — * Dans l'hébr. les ÿ. 21-23 peuvent se traduire : ... notre salut. Oui, si le Seigneur sort, c'est pour la mort. Oui, Dieu brisera la tête de ses ennemis, le sommet du crâne de celui qui marche dans ses fautes. Le Seigneur a dit : Je ferai venir (vos ennemis) de Basan, je les ferai venir des profondeurs de la mer. ÿ. 24, afin que tu laves, etc.

ÿ. 25. — ⁴⁰ c'est-à-dire qui est saint. D'autres traduisent : l'entrée de mon roi dans le sanctuaire. Le Chantre sacré dépeint maintenant la marche de Dieu s'avançant vers le mont Sion.

hâtés de venir au-devant de lui, au milieu des jeunes filles ⁴¹ qui jouaient des instruments et qui battaient du tambour.

27. Bénissez Dieu dans les assemblées, bénissez le Seigneur, vous qui êtes sortis des sources d'Israël ⁴²

28. Là ⁴³ se trouve le petit Benjamin ⁴⁴, qui est dans l'admiration et dans l'étonnement ⁴⁵. Là se trouvent les princes de Juda, leurs chefs ⁴⁶; les princes de Zabulon, et les princes de Nephthali ⁴⁷.

29. Faites éclater, ô Dieu! votre vertu ⁴⁸; ô Dieu! affermissez ce que vous avez fait en nous,

30. du milieu de votre temple qui est à Jérusalem ⁴⁹, les rois vous offriront des présents.

31. Réprimez ces bêtes sauvages qui habitent dans les roseaux ⁵⁰; c'est une assemblée de taureaux parmi les vaches des peuples, qui a conspiré de chasser ceux qui ont été éprouvés comme l'argent ⁵¹. Dissipez les nations qui ne respirent que la guerre.

32. Il viendra de l'Égypte des ambassa-

vencularum tympanistriarum.

27. In ecclesiis benedicite Deo Domino, de fontibus Israel.

28. Ibi Benjamin adolescentulus, in mentis excessu.

Principes Juda, duces eorum : principes Zabulon, principes Nephthali.

29. Manda, Deus, virtuti tuæ : confirma hoc, Deus, quod operatus es in nobis.

30. A templo tuo in Jerusalem, tibi offerent reges munera.

31. Increpa feras arundinis, congregatio taurorum in vallis populorum : ut excludant eos, qui probati sunt argento.

Dissipa gentes, quæ bella volunt :

32. venient legati ex Ægypto :

ŷ. 26. — ⁴¹ D'autres traduisent : En avant marchent les princes, s'unissant aux chœurs, au milieu de jeunes filles battant, etc. ; — après les chœurs, marchent les princes. Dans l'hébr. : En avant marchent les chœurs, après eux les joueurs d'instruments à cordes au milieu, etc.

ŷ. 27. — ⁴² Vous qui êtes les descendants d'Israël (de Jacob). *Isaïe*, 48. 1. C'est là un fragment de l'hymne des chœurs.

ŷ. 28. — ⁴³ Parmi ces princes (ŷ. 26.).

⁴⁴ Benjamin, le plus jeune des enfants de Jacob. Quoique le plus jeune, Benjamin était le premier. Du reste, une partie de Jérusalem et la plus grande partie du temple était située dans le district de Benjamin. (Voy. 5. *Moy.* 33, 12.). Dieu fait choix de ce qui est petit.

⁴⁵ Dans l'hébr. : Là est le petit Benjamin et ses chefs.

⁴⁶ Dans l'hébr. : leur troupe.

⁴⁷ Le Chantre sacré fait mention de quelques tribus seulement, comme tenant lieu de toutes. — L'ascension de Jésus-Christ au ciel, menant à sa suite son Eglise, sera pleine de majesté. Il rassemblera des douze tribus d'Israël ceux qui lui appartiendront (*Apoc.* 7, 4. et suiv.). Ce seront les plus petits qui jouiront du plus haut degré de faveur, et qui le suivront de plus près.

ŷ. 29. — ⁴⁸ Déployez votre puissance! Dans l'hébr. : Votre Dieu (ô Israël) a ordonné votre puissance. — * Dans l'hébr. : le verset peut se traduire : Votre Dieu (ô Israël) a ordonné, résolu d'affermir votre puissance; — montrez-vous fort, ô Dieu! dans ce que vous avez fait pour nous; (achevez ce que vous avez commencé).

ŷ. 30. — ⁴⁹ Autrement : à cause de votre temple, qui est à Jérusalem (Voy. *Ps.* 5, 8.). — * Dans l'hébr. : A cause de votre palais (demeure), qui domine sur Jérusalem, les rois vous apporteront des présents.

ŷ. 31. — ⁵⁰ Les crocodiles, qui sont mis comme figure pour les Egyptiens. (*Ezéch.* 29, 3. 32, 2.) Forcez la puissante Egypte, qui domine sur le monde, et assujettissez-la à votre peuple.

⁵¹ Parmi les peuples, qui s'abandonnent à leurs chefs, comme les vaches aux taureaux, se trouvent des princes sans frein, pleins de fureur, qui ont formé le dessein d'expulser les serviteurs éprouvés de Dieu (les Israélites) de leur héritage; ces princes, châtiez-les aussi, Seigneur! Dans l'hébr. : Réprimandez la bête des roseaux, la troupe des taureaux parmi les veaux des peuples, afin qu'ils tombent à terre avec des fragments d'argent. Sens : Contraignez l'Égypte, toute la troupe des princes sans frein qui sont parmi les peuples, à vous apporter en tribut des fragments d'argent.

Æthiopia præveniet manus ejus
Deo.

33. Regna terræ, cantate Deo :
psallite Domino : psallite Deo,

34. qui ascendit super cælum
cœli, ad orientem.

Ecce dabit voci suæ vocem vir-
tutis,

35. date gloriam Deo super Is-
rael, magnificentia ejus, et virtus
ejus in nubibus.

36. Mirabilis Deus in sanctis
suis, Deus Israel ipse dabit virtu-
tem et fortitudinem plebi suæ :
benedictus Deus.

deurs; l'Ethiopie sera la première à tendre
ses mains vers Dieu ⁵².

33. Royaumes de la terre, chantez les
louanges de Dieu, faites retentir des can-
tiques à la gloire du Seigneur; chantez en
l'honneur de Dieu,

34. qui est monté au-dessus de tous les
cieux vers l'Orient ⁵³. Sachez qu'il rendra sa
voix une voix forte et puissante ⁵⁴.

35. Rendez gloire à Dieu au sujet d'Is-
raël. Sa magnificence et sa force paraissent
dans les nuées.

36. Dieu est admirable dans ses Saints ⁵⁵,
le Dieu d'Israël donnera lui-même à son
peuple vertu et force. Que Dieu soit béni.

PSAUME LXVIII (LXIX).

Le Messie souffrant.

1. In finem, pro iis, qui com-
mutabuntur, David.

2. Salvum me fac, Deus : quo-
niam intraverunt aquæ usque ad
animam meam.

3. Infixus sum in limo profundi :
et non est substantia.

1. Pour la fin, pour ceux qui seront chan-
gés, de David ¹.

2. Sauvez-moi, ô Dieu ! parce que les
eaux sont entrées jusque dans mon âme ².

3. Je suis enfoncé dans une boue pro-
fonde, où il n'y a point de fond ³. Je suis

ÿ. 32. — ⁵² L'Egypte et l'Ethiopie se soumettront à Dieu. — Ces deux pays furent en effet les premiers du monde païen qui embrassèrent la foi chrétienne. (Voy. *Isaïe*, 19, 19. *Soph.* 3, 10. *Act.* 8, 39.) — * Dans l'hébr. : Que les grands viennent de l'Egypte, Couch (l'Ethiopie) fera courir (se hâtera de tendre) ses mains vers Dieu.

ÿ. 34. — ⁵³ qui maintenant, après avoir remporté la victoire, retourne sur Sion et au ciel, vers l'Orient. La pompe s'avancait du côté de l'Occident. Note 4. Ces paroles conviennent parfaitement à Jésus-Christ qui remonta au ciel du mont des Oliviers, situé à l'orient de Jérusalem. C'est pour cette raison que les chrétiens prient tournés du côté du Levant. Dans l'hébreu : qui est porté sur les cieus des cieus de l'antiquité. — * qui a son séjour dans les cieus les plus élevés, qu'il a créés au commencement.

⁵⁴ qu'il fera entendre son tonnerre. Le Christ fera entendre le tonnerre de sa parole, de son Evangile, par la bouche des prédicateurs de la foi. — * Dans l'hébreu : ... de l'antiquité; voici qu'il fera retentir sa voix, sa voix puissante.

ÿ. 36. — ⁵⁵ dans sa conduite pleine de miséricorde à leur égard. (Voy. *Ephés.* 3, 10.) Dans l'hébreu : dans son sanctuaire, dans le saint tabernacle, d'où il vient par ses merveilles au secours de son peuple. — * Dans l'hébr. les versets 35, 36, peuvent se traduire : ... à Dieu (confessez sa puissance); sa majesté éclate sur Israël, et sa force dans les nuées. Dieu est terrible de son sanctuaire; le Dieu d'Israël donnera à son peuple force et puissance. Béni soit Dieu.

ÿ. 1. — ¹ Dans ce Psaume, David souffrant, type du Sauveur, s'exprime en termes qui conviennent parfaitement à Jésus-Christ. Les Apôtres eux-mêmes, qui se reportent à ce psaume, et l'Eglise ancienne tout entière, ont cru que c'était Jésus-Christ qui parlait par la bouche de David. — * Dans l'hébreu : Au maître de musique, sur le Schoschannim, de David (Voy. *Ps.* 59. 60.)

ÿ. 2. — ² Je suis en danger d'être submergé, c'est-à-dire les souffrances que j'en-
dure me conduiront à la mort.

ÿ. 3. — ³ pour m'y appuyer.

descendu dans la profondeur de la mer, et la tempête m'a submergé ⁴.

4. Je me suis lassé à force de crier, et ma gorge en a été enrôlée; mes yeux se sont fatigués ⁵, tandis que j'espérais en mon Dieu.

5. Ceux qui me haïssent sans sujet sont en bien plus grand nombre que les cheveux de ma tête. Mes ennemis qui me persécutent injustement se sont fortifiés contre moi; et j'ai payé ce que je n'avais pas pris ⁶.

6. O Dieu! vous connaissez ma folie, et mes péchés ne vous sont point cachés ⁷.

.. Seigneur, Seigneur des armées, que ceux qui vous attendent ne rougissent point à mon sujet. Que ceux qui vous cherchent, ô Dieu d'Israël! ne soient point confondus à cause de moi ⁸;

8. puisque c'est pour votre gloire que j'ai souffert tant d'opprobres, et que mon visage a été couvert de confusion.

9. Je suis devenu comme un étranger à mes frères ⁹, et comme un inconnu aux enfants de ma mère ¹⁰,

10. parce que le zèle de votre maison m'a dévoré ¹¹, et que les outrages de ceux qui vous insultaient, sont tombés sur moi ¹².

11. J'ai protégé mon âme par le jeûne; et cela même a été pour moi un sujet d'opprobre ¹³.

12. J'ai pris pour mon vêtement un ci-

Veni in altitudinem maris : et tempestas demersit me.

4. Laboravi clamans, rauca facta sunt fauces meae : defecerunt oculi mei, dum spero in Deum meum.

5. Multiplicati sunt super capillos capitis mei, qui oderunt me gratis.

Confortati sunt qui persecuti sunt me inimici mei injuste : quae non rapui, tunc exsolvebam.

6. Deus, tu scis insipientiam meam : et delicta mea a te non sunt abscondita.

7. Non erubescant in me qui exspectant te, Domine, Domine virtutum.

Non confundantur super me qui quaerunt te, Deus Israel.

8. Quoniam propter te sustinui opprobrium : operuit confusio faciem meam.

9. Extraneus factus sum fratribus meis, et peregrinus filiis matris meae.

10. Quoniam zelus domus tuae comedit me : et opprobria exprobrantium tibi, ceciderunt super me.

11. Et operui in jejuniis animam meam : et factum est in opprobrium mihi.

12. Et posui vestimentum meum

⁴ Dans l'hébreu : et les flots m'ont incendié.

ÿ. 4. — ⁵ à force de regarder vers le secours. (Voy. Ps. 118, 82. Lam. 4, 17.)

ÿ. 5. — ⁶ J'ai dû porter la peine de péchés dont je n'étais point coupable. L'Apôtre tient le même langage. 2. Cor. 5, 21. Celui qui ne connaissait point le péché, Dieu l'a fait péché pour nous. (Voy. Rom. 8, 3.)

ÿ. 6. — ⁷ c'est-à-dire vous savez, ô Dieu! jusqu'à quel point je suis coupable. Jésus-Christ était personnellement sans péché; mais il a pris sur lui les péchés de tous les hommes.

ÿ. 7. — ⁸ Ne permettez pas que mes souffrances soient pour vos adorateurs un sujet de scandale, qu'ils en prennent occasion, et qu'ils s'en fassent un motif de m'abandonner. (Voy. Isaïe, 53, 1. Matth. 11, 25.) La croix est un scandale pour les Juifs, et une folie pour les Gentils. Combien qui consentent volontiers à marcher avec Jésus-Christ dans le sentier fleuri des consolations spirituelles, mais qui refusent de le suivre dans celui de la croix!

ÿ. 9. — ⁹ Même mes disciples m'ont abandonné et renié.

¹⁰ aux Juifs, qui n'ont avec moi qu'une seule et même mère, la Synagogue. Comp. Jean, 7, 5. 1, 11.

ÿ. 10. — ¹¹ Je suis un objet de haine, parce que je n'ai de zèle que pour votre gloire, votre service.

¹² Ceux qui vous outragent, dont les œuvres sont une preuve qu'ils sont pour vous sans respect, m'outragent aussi, parce que je me suis attaché à vous. (Voy. Jean, 2, 17. Rom. 15, 3.)

ÿ. 11. — ¹³ J'ai cherché, par toutes sortes de privations, à garantir moi-même des tentations, et à la tenir unie à vous; mais je suis par là devenu un objet de dérision. Dans l'hébreu : J'ai pleuré et jeûné dans des sentiments d'amertume; et cela même est devenu pour moi, etc.

cinicium : et factus sum illis in parabolam.

13. Adversum me loquebantur qui sedebant in porta : et in me psallebant qui bibebant vinum.

14. Ego vero orationem meam ad te, Domine : tempus beneplaciti Deus.

In multitudine misericordiarum tuarum exaudi me, in veritate salutis tue.

15. Eripe me de luto, ut non infingar : libera me ab iis qui ode-runt me, et de profundis aquarum.

16. Non me demergat tempestas aquarum, neque absorbeat me profundum : neque urgeat super me puteus os suum.

17. Exaudi me, Domine, quoniam benigna est misericordia tua : secundum multitudinem miserationum tuarum respice in me.

18. Et ne avertas faciem tuam a puero tuo : quoniam tribulor, velociter exaudi me.

19. Intende animam meam, et libera eam : propter inimicos meos eripe me.

20. Tu scis improprium meum, et confusionem meam, et revertentiam meam.

21. In conspectu tuo sunt omnes qui tribulant me : improprium expectavit cor meum, et miseriam.

lice¹⁴ ; et je suis par-là devenu le sujet de leur raillerie¹⁵.

13. Ceux qui étaient assis à la porte parlaient contre moi¹⁶, et ceux qui buvaient du vin me prenaient pour sujet de leurs chansons.

14. Pour moi, Seigneur, je vous offrais ma prière, en vous disant : Voici le temps, ô mon Dieu ! de faire éclater votre bonté¹⁷. Exaucez-moi selon la grandeur de votre miséricorde, et selon la vérité des promesses que vous m'avez faites de me sauver¹⁸.

15. Retirez-moi du milieu de cette boue, afin que je n'y demeure point enfoncé ; délivrez-moi de ceux qui me haïssent, et du fond des eaux¹⁹.

16. Que la tempête ne me submerge point ; que je ne sois point enseveli dans cet abîme, et que l'ouverture du puits ne se ferme point sur moi²⁰.

17. Exaucez-moi, Seigneur, parce que votre miséricorde est toute remplie de douceur. Regardez-moi favorablement selon l'abondance de vos miséricordes.

18. Ne détournerez point votre visage de dessus votre serviteur ; exaucez-moi promptement, parce que je suis accablé d'affliction.

19. Soyez attentif sur mon âme, et délivrez-la ; tirez-moi de cet état à cause de mes ennemis.

20. Vous connaissez les opprobres dont ils m'ont chargé, la confusion et la honte dont je suis couvert.

21. Tous ceux qui me persécutent sont exposés à vos yeux ; mon cœur s'est préparé à toutes sortes d'opprobres et de misère²¹. Et j'ai attendu que quelqu'un s'attristât avec

ÿ. 12. — ¹⁴ Dans l'hébreu : un sac, — un habit de pénitence.

¹⁵ Litt. : ... devenu pour eux un proverbe, — un sujet de raillerie.

ÿ. 13. — ¹⁶ On s'asseyait aux portes, ou sur les places publiques, pour les passe-temps de désœuvrement. Les gens désœuvrés faisaient de moi leur sujet de conversation.

ÿ. 14. — ¹⁷ de m'exaucer.

¹⁸ Litt. : et selon la vérité de votre salut. — Que votre salut soit à mon égard une vérité. D'autres : Exaucez-moi selon la fidélité que vous mettez à prêter secours.

ÿ. 15. — ¹⁹ des dangers imminents qui me menacent. Jésus-Christ pouvait fort bien faire cette prière ; car s'il était semblable à Dieu, il était aussi en même temps homme, et partageait en conséquence avec nous, à l'exception du péché, toutes les faiblesses de notre nature, telle qu'est la crainte des souffrances.

ÿ. 16. — ²⁰ Que le tombeau ne me retienne point. Jésus-Christ savait, en sa qualité de Dieu, qu'il consumerait son œuvre et triompherait de la mort, du tombeau et de l'enfer ; il ne laissa pas néanmoins de demander cette grâce à son Père, parce qu'il voulait, en sa qualité d'homme, nous donner un exemple par sa prière filiale.

ÿ. 21. — ²¹ Dans l'hébreu : ... yeux. L'opprobre brise mon cœur, et je suis tout languissant.

moi; mais nul ne l'a fait; que quelqu'un me consolât, mais je n'ai trouvé personne.

22. Et ils m'ont donné du fiel pour ma nourriture; et dans ma soif, ils m'ont présenté du vinaigre à boire ²².

23. Que leur table soit devant eux un filet; qu'elle leur soit une juste punition, et une pierre de scandale ²³. *Rom.* 11, 9.

24. Que leurs yeux soient tellement obscurcis, qu'ils ne voient point ²⁴; et faites que leur dos soit toujours courbé ²⁵.

25. Répandez sur eux votre colère, et qu'ils ressentent la violence de votre fureur.

26. Que leur demeure devienne déserte; et qu'il n'y ait personne qui habite dans leurs tentes ²⁶.

27. parce qu'ils ont persécuté celui que vous avez frappé ²⁷, et qu'ils ont augmenté la douleur de mes plaies ²⁸.

28. Faites qu'ils ajoutent iniquité sur iniquité ²⁹; et qu'ils n'entrent point dans votre justice ³⁰.

29. Qu'ils soient effacés du livre des vivants; et qu'ils ne soient point écrits avec les justes.

30. Pour moi, je suis pauvre et dans la douleur: mais votre puissance, ô Dieu! m'a sauvé.

31. Je louerai le nom de Dieu par mes cantiques, et je relèverai sa grandeur par mes louanges.

32. Et cela sera plus agréable à Dieu, que

Et sustinui qui simul contristaretur, et non fuit: et qui consolaretur, et non inveni.

22. Et dederunt in escam meam fel: et in siti mea potaverunt me aceto.

23. Fiat mensa eorum coram ipsis in laqueum, et in retributiones, et in scandalum.

24. Obscurentur oculi eorum ne videant: et dorsum eorum semper incurva.

25. Effunde super eos iram tuam: et furor iræ tuæ comprehendat eos.

26. Fiat habitatio eorum deserta: et in tabernaculis eorum non sit qui inhabitet.

27. Quoniam quem tu percussisti, persecuti sunt: et super dolorem vulnerum meorum addiderunt.

28. Appone iniquitatem super iniquitatem eorum: et non intrent in justitiam tuam.

29. Deleantur de libro viventium: et cum justis non scribantur.

30. Ego sum pauper et dolens: salus tua Deus suscepit me.

31. Laudabo nomen Dei cum cantico: et magnificabo eum in laude:

32. Et placebit Deo super vitu-

ÿ. 22. — ²² ainsi qu'il est marqué *Matth.* 27, 34. 48. *Jean*, 19, 29.

ÿ. 23. — ²³ Qu'à leur tour ils soient abreuvés d'un fiel amer, pernicieux et rebutant, c'est-à-dire que leur sort soit un sort amer (Jérôme). Les ÿ. 23-30. ne sont point l'expression d'un vœu ou désir de vengeance, mais une prédiction des châtiements qui devaient frapper toute la nation juive, laquelle a méconnu son Messie, et même l'a mis à mort. C'est en ce sens que saint Paul s'y reporte dans l'Épître aux Romains 11, 9. 10. Jésus-Christ s'est exprimé de la même manière. *Matth.* 23, 37-39. Ces paroles ne sont du reste point du tout en contradiction avec le caractère plein d'indulgence et de douceur de Jésus; car les Juifs n'ayant pas connu la faveur de la visite qui leur était faite, il était nécessaire qu'ils ressentissent, de même que tous les pécheurs endurcis, les effets des vengeances de la justice divine.

ÿ. 24. — ²⁴ Cela s'est accompli, car ils ne reconnaissent pas même les prophéties les plus évidentes, qui ont rapport à Jésus-Christ. (Voy. 2. *Cor.* 3, 14.)

²⁵ pour porter leur fardeau, et afin que leurs regards soient toujours fixés sur les choses terrestres.

ÿ. 26. — ²⁶ La terre promise est aujourd'hui un désert en comparaison de ce qu'elle était autrefois sous les Israélites, un désert qui n'est pas même à demi-peuplé. (Comp. *Matth.* 24, 2. *Act.* 1, 20.)

ÿ. 27. — ²⁷ que vous avez condamné à souffrir pour le salut des hommes.

²⁸ par la raillerie, la cruauté maligne. — * Dans l'hébr.: et ad dolorem vulneratorum tuorum annuerant, c'est-à-dire ils accumulent douleur sur douleur à l'égard de ceux que vous avez blessés.

ÿ. 28. — ²⁹ C'est là la conséquence de l'endurcissement dans lequel les Juifs s'obstinent. (Voy. *Rom.* 1, 24.)

³⁰ justification.

lum novellum, cornua producentem et ungulas.

33. Videant pauperes et lætentur: quærite Deum, et vivet anima vestra :

34. Quoniam exaudivit pauperes Dominus: et victos suos non desepit.

35. Laudent illum cœli et terra, mare, et omnia reptilia in eis.

36. Quoniam Deus salvam faciet Sion: et ædificabuntur civitates Juda.

Et inhabitabunt ibi, et hæreditate acquirunt eam.

37. Et semen servorum ejus possidebit eam; et qui diligunt nomen ejus, habitabunt in ea.

le sacrifice d'un jeune veau à qui les cornes et les ongles ont commencé à pousser ³¹.

33. Que les pauvres voient ceci, et qu'ils se réjouissent. Cherchez Dieu, et votre âme vivra,

34. parce que le Seigneur a exaucé les pauvres, et qu'il n'a point méprisé ceux qui étaient dans les liens ³².

35. Que les cieux et la terre le louent, aussi bien que la mer, et tous les animaux qu'ils contiennent,

36. parce que Dieu sauvera Sion ³³, et que les villes de Juda seront bâties ³⁴. C'est là que *ses citoyens* demeureront, après qu'ils l'auront acquise ³⁵ comme leur héritage.

37. Et la race de ses serviteurs la possèdera; et ceux qui aiment son nom y établiront leur demeure.

PSAUME LXIX (LXX).

Prière à l'effet d'obtenir un prompt secours.

1. In finem, Psalmus David, in rememorationem, quod salvum fecerit eum Dominus.

2. Deus in adjutorium meum intende: Domine, ad adjuvandum me festina.

3. Confundantur, et reveantur, qui quærunt animam meam:

4. Avertantur retrorsum, et erubescant, qui volunt mihi mala: Avertantur statim erubescentes, qui dicunt mihi: Euge, euge.

5. Exultent et lætentur in te omnes qui quærunt te, et dicant semper: Magnificetur Dominus: qui diligunt salutare tuum.

1. Pour la fin, Psaume de David, en mémoire de ce que Dieu l'avait sauvé ¹.

2. Venez à mon aide, ô mon Dieu! hâtez-vous, Seigneur, de me secourir.

3. Que ceux-là soient confondus et couverts de honte, qui cherchent à m'ôter la vie.

4. Que ceux qui veulent m'accabler de maux, soient obligés de retourner en arrière, et qu'ils soient chargés de confusion. Que ceux qui me disent des paroles de raillerie et d'insulte, soient renversés aussitôt avec honte.

5. Mais que tous ceux qui vous cherchent, se réjouissent en vous et soient transportés de joie. Et que ceux qui aiment le salut qui vient de vous, disent sans cesse: Que le Seigneur soit glorifié dans sa grandeur

ÿ. 32. — ³¹ lui sera plus agréable que les victimes. La louange de Dieu au milieu de la pauvreté et des souffrances vaut mieux que les victimes.

ÿ. 34. — ³² dans les liens des tribulations, des souffrances.

ÿ. 36. — ³³ la ville de Jérusalem, — la céleste Sion, l'Eglise. — ³⁴ restaurés. Les villes de la nouvelle foi peuvent aussi être appelées ses villes de Juda, c'est-à-dire les villes de la confession.

³⁵ Sion.

ÿ. 1. — ¹ Ce psaume est presque identique avec le Ps. 39, 44. et suiv. Dans l'hébr.: Au maître de musique (psaume) de David, pour rappeler le souvenir.

6. Pour moi, je suis pauvre et dans l'indigence. O Dieu! aidez-moi. C'est vous qui êtes mon protecteur et mon libérateur. Seigneur, ne tardez pas *davantage*.

6. Ego vero egenus, et pauper sum : Deus, adjuva me.

Adjutor meus, et liberator meus es tu : Domine, ne moreris.

PSAUME, LXX (LXXI).

Prière pour obtenir secours contre les ennemis.

1. Psaume de David ¹, des enfants de Jonadab, et des premiers captifs ². C'est en vous, Seigneur, que j'ai espéré; ne permettez pas que je sois confondu pour jamais.

2. Délivrez-moi par un effet de votre justice ³, et sauvez-moi. Rendez votre oreille attentive pour m'écouter, et sauvez-moi.

3. Que je trouve en vous un Dieu qui me protège, et un asile assuré, afin que vous me sauviez, parce que vous êtes ma force et mon refuge.

4. Tirez-moi, mon Dieu, d'entre les mains du pécheur, et de la puissance de celui qui agit contre votre loi, et de l'homme injuste,

5. parce que vous êtes, Seigneur, ma patience ⁴ : Seigneur, vous avez toujours été mon espérance dès ma jeunesse.

6. Je me suis appuyé sur vous dès que je suis venu au monde; vous vous êtes déclaré mon protecteur dès le sein de ma mère. Vous avez toujours été le sujet de mes cantiques.

7. J'ai paru comme un prodige à plusieurs ⁵; mais vous êtes mon protecteur tout-puissant.

8. Que ma bouche soit remplie de vos

1. Psalmus David, filiorum Jonadab, et priorum captivorum.

In te, Domine, speravi, non confundar in æternum :

2. in justitia tua libera me, et eripe me.

Inclina ad me aurem tuam, et salva me.

3. Esto mihi in Deum protectorem, et in locum munitum : ut salvum me facias,

Quoniam firmamentum meum, et refugium meum es tu.

4. Deus meus, eripe me de manu peccatoris, et de manu contra legem agentis et iniqui :

5. Quoniam tu es patientia mea, Domine : Domine, spes mea a juventute mea.

6. In te confirmatus sum ex utero : de ventre matris meæ tu es protector meus.

In te cantatio mea semper

7. tanquam prodigium factus sum multis : et tu adjutor fortis.

8. Repleatur os meum laude,

ÿ. 1. — ¹ David, qui composa ce psaume dans une vieillesse avancée (ÿ. 9. 18.), y demande du secours contre ses ennemis, témoigne à Dieu sa confiance, et exalte la bonté de Dieu. — ² Ce psaume n'a point de titre dans l'hébr.

³ c'est-à-dire qui fut chanté par les enfants de Jonadab et les premiers captifs. Les enfants de Jonadab sont les Réchabites (4. Rois, 10, 15 Jér. 35.), qui, selon toute apparence, furent, dès la première captivité (4. Rois, 24, 1. note 2.), conduits à Babel avec Daniel ou avec Joachim (ÿ. 12.).

ÿ. 2. — ³ Litt. : dans votre justice, en vertu de la conduite juste que vous me faites tenir; ou en vertu de votre justice comme juge.

ÿ. 5. — ⁴ celui en qui j'espère avec patience.

ÿ. 7. — ⁵ par la manière merveilleuse dont Dieu m'a conservé la vie au milieu de tant de souffrances. David pouvait bien parler de la sorte, car ce ne fut que par une intervention toute miraculeuse de Dieu que la vie put, durant tant d'années, lui être conservée au milieu des pièges que Saül lui tendait continuellement. Chaque chrétien peut également faire l'application de ces paroles à son âme, qui est dans un danger continuel, et serait infailliblement perdue, si Dieu ne la prenait sous sa protection.

ut cantem gloriam tuam : tota die magnitudinem tuam.

9. Ne projicias me in tempore senectutis : cum defecerit virtus mea, ne derelinquas me.

10. Quia dixerunt inimici mei mihi : et qui custodiebant animam meam, consilium fecerunt in unum

11. dicentes : Deus dereliquit eum, persequimini, et comprehendite eum : quia non est qui eripiat.

12. Deus, ne elongeris a me : Deus meus, in auxilium meum respice.

13. Confundantur, et deficiant detrahentes animæ meæ : operiantur confusione, et pudore, qui quærunt mala mihi.

14. Ego autem semper sperabo : et adjiciam super omnem laudem tuam.

15. Os meum annuntiabit justitiam tuam; tota die salutare uum.

Quoniam non cognovi litteraturam,

16. introibo in potentias Domini : Domine, memorabor justitiæ tuæ solius.

17. Deus, dœquisti me a juventute mea : et usque nunc pronuntiabo mirabilia tua.

18. Et usque in senectam et senium : Deus, ne derelinquas me,

Donec annuntiem brachium tuum generationi omni, quæ ventura est;

Potentiam tuam,

19. et justitiam tuam, Deus, us-

louanges, afin que je chante votre gloire, et que je sois continuellement appliqué à publier votre grandeur.

9. Ne me rejetez pas dans le temps de ma vieillesse; et maintenant que ma force s'est affaiblie, ne m'abandonnez pas,

10. parce que mes ennemis ont parlé contre moi, et que ceux qui veillaient pour me conserver la vie, ont tenu ensemble conseil pour me perdre,

11. en disant : Dieu l'a abandonné; attachez-vous à le poursuivre et à le prendre, parce qu'il n'y a personne pour le délivrer⁶.

12. O Dieu! ne vous éloignez point de moi. Regardez-moi, mon Dieu, pour me secourir.

13. Que ceux qui répandent des calomnies contre moi, soient confondus et frustrés de leurs espérances⁷. Que ceux qui cherchent à m'accabler de maux, soient couverts de honte.

14. Mais pour moi, je ne cesserai jamais d'espérer, et je vous donnerai toujours de nouvelles louanges.

15. Ma bouche publiera votre justice, et racontera tout le jour votre assistance salutaire, parce que je ne connais point la science⁸.

16. Je me renfermerai dans la considération de la puissance du Seigneur. Seigneur, je me souviendrai seulement de votre justice⁹.

17. C'est vous-même, ô Dieu! qui m'avez instruit dès ma jeunesse; et je publierai vos merveilles que j'ai éprouvées jusqu'à présent.

18. Et ne m'abandonnez donc pas, ô Dieu! dans ma vieillesse et dans mon âge avancé, jusqu'à ce que j'aie fait connaître votre bras, votre puissance à toute la postérité qui doit venir;

19. et votre justice qui a éclaté, ô Dieu!

ŷ. 11. — ⁶ Les partis d'Absalom et de Saül n'étaient pas entièrement détruits. Dans les dernières années de David, lorsque ses forces commencèrent à faiblir, ils conçurent de nouvelles espérances.

ŷ. 13. — ⁷ Ceux qui... seront confondus, etc. C'est une prophétie, non une malédiction.

ŷ. 15. — ⁸ car je ne me suis pas occupé de devenir savant; je n'ai eu d'autre soin que celui d'annoncer avec simplicité vos louanges. Dans l'hébr. : car je ne connais pas les nombres, c'est-à-dire la science occulte des nombres, laquelle, de même que chez d'autres peuples, renfermait la sagesse secrète qui n'était accessible qu'au petit nombre, et dont plus tard se forma la cabale judaïque.

ŷ. 16. — ⁹ Litt. : J'entrerai dans les puissances (hébr. : les effets de la puissance) du Seigneur. — J'entrerai dans la considération de la gloire du Seigneur. D'autres trad. l'hébr. : Je marcherai dans la puissance du Seigneur; je ne célébrerai que votre justice. D'autres autrement.

jusque dans les lieux les plus élevés, par les grandes choses que vous avez faites. O Dieu! qui est semblable à vous?

20. Combien m'avez-vous fait éprouver d'afflictions différentes et très-pénibles! Et lorsque vous vous êtes de nouveau tourné vers moi, vous m'avez redonné la vie, et retiré des abîmes de la terre ¹⁰.

21. Vous avez fait éclater en plusieurs manières la magnificence de votre gloire ¹¹, et en me regardant de nouveau favorablement, vous m'avez rempli de consolation.

22. Car je vous glorifierai encore, ô Dieu! je publierai votre vérité ¹² au son des instruments de musique; je chanterai vos louanges sur la harpe, ô saint d'Israël!

23. Mes lèvres feront retentir leur joie au milieu des airs que je chanterai à votre louange, et mon âme, que vous avez délivrée, tressaillera d'allégresse.

24. Et ma langue enfin sera appliquée tout le jour à annoncer votre justice, lorsque ceux qui cherchent à m'accabler, seront tout couverts de confusion et de honte.

que in altissima, quæ fecisti magna : Deus, quis similis tibi?

20. Quantas ostendisti mihi tribulationes multas, et malas : et conversus vivificasti me : et de abyssis terræ iterum reduxisti me :

21. Multiplicasti magnificentiam tuam : et conversus consolatus es me.

22. Nam et ego confitebor tibi in vasis psalmi veritatem tuam : Deus, psallam tibi in cithara, sanctus Israel.

23. Exultabunt labia mea cum cantavero tibi ; et anima mea, quam redemisti.

24. Sed et lingua mea tota die meditabitur justitiam tuam : cum confusi et reveriti fuerint qui quærunt mala mihi.

PSAUME LXXI (LXXII).

Du Roi par excellence.

1. Psaume, pour Salomon ¹.

2. O Dieu! donnez au roi la droiture de vos jugements ², et au fils du roi ³ la lumière de votre justice, afin qu'il juge votre peuple selon les règles de cette justice, et vos pauvres selon l'équité de ces jugements ⁴.

1. Psalmus, in Salomonem.

2. Deus judicium tuum regi da : et justitiam tuam filio regis :

Judicare populum tuum in justitia, et pauperes tuos in judicio

ŷ. 20. — ¹⁰ Image de l'infortune.

ŷ. 21. — ¹¹ Litt. : Vous avez multiplié votre gloire, — en me secourant. Dans l'hébr. : vous avez multiplié ma grandeur, vous m'avez rendu très-grand.

ŷ. 22. — ¹² votre fidélité.

ŷ. 1. — ¹ Dans l'allein. : Sur Salomon, c'est-à-dire le Pacifique (1. Moys. 49, 10, Isaïe. 9, 6.); car c'est là ce que signifie Salomon. Le psaume contient l'éloge du Roi par excellence, du Prince éternel de la paix (3. 5. 6. 7. 16. 17.), de l'ami des pauvres (12. 15.), du Seigneur de toute la terre, en qui toutes les nations sont bénies (8. 11, 17.). Que ce roi soit le Messie, c'est ce qui résulte clairement non-seulement des qualités qui lui sont attribuées, mais du consentement unanime des anciens Juifs et des Pères. — Le chrétien peut se servir de ce psaume comme de prière pour la dilatation de l'Eglise catholique romaine. — * Le titre dans l'hébr. est : Salomonis ou Salomonis, de Salomon ou à Salomon, sous-entendu psaume.

ŷ. 2. — ² Litt. : votre jugement. — Donnez, telle que vous la possédez vous-même, votre juridiction au Messie; c'est-à-dire une juridiction qui s'étende à tous les peuples, une juridiction avec le pouvoir d'exécution.

³ au rejeton du roi David. (Voy. 2. Rois, 7, 12. Jérém. 33, 17. Comp. Jean, 5. 22.)

⁴ afin qu'il rende justice au peuple des pauvres (des justes). Isaïe, 11, 4.

3. Suscipiant montes pacem populo, et colles justitiam.

4. Judicabit pauperes populi, et salvos faciet filios pauperum : et humiliabit calumniatorem.

5. Et permanebit eum sole, et ante lunam, in generatione et generationem.

6. Descendet sicut pluvia in vellus : et sicut stillicidia stillantia super terram.

7. Orietur in diebus ejus justitia, et abundantia pacis : donec auferatur luna.

8. Et dominabitur a mari usque ad mare : et a flumine usque ad terminos orbis terrarum.

9. Coram illo procident Æthiopes : et inimici ejus terram lingent.

10. Reges Tharsis et insulæ munerum offerent : reges Arabum et Saba dona adducent :

11. Et adorabunt eum omnes reges terræ : omnes gentes servient ei :

12. Quia liberabit pauperem a potente : et pauperem, cui non erat adjutor.

13. Parcet pauperi et inopi : et animas pauperum salvas faciet.

14. Ex usuris et iniquitate re-

3. Que les montagnes reçoivent la paix pour le peuple, et les collines la justice ⁵.

4. Il jugera les pauvres d'entre le peuple ; il sauvera les enfants des pauvres, et humiliera le calomniateur ⁶.

5. Et il demeurera autant que le soleil et que la lune, dans toutes les générations ⁷.

6. Il descendra comme la pluie sur une toison ⁸, et comme l'eau qui tombe goutte à goutte sur la terre ⁹.

7. La justice paraîtra de son temps avec une abondance de paix ¹⁰ qui durera autant que la lune ¹¹.

8. Et il régnera depuis une mer jusqu'à une autre mer, et depuis le fleuve jusqu'aux extrémités de la terre ¹².

9. Les Ethiopiens ¹³ se prosterneront devant lui ; et ses ennemis baiseront la terre ¹⁴.

10. Les rois de Tharse ¹⁵ et les îles *lui* offriront des présents ; les rois de l'Arabie et de Saba *lui* apporteront des dons ¹⁶.

11. Et tous les rois de la terre l'adoreront ; les nations lui seront assujetties,

12. parce qu'il délivrera le pauvre des mains du puissant, le pauvre qui n'avait personne qui l'assistât ¹⁷.

13. Il aura compassion de celui qui est pauvre et dans l'indigence ; et il sauvera les âmes des pauvres ¹⁸.

14. Il rachètera leurs âmes des usures ¹⁹

ŷ. 3. — ⁵ Que toute la terre soit pleine de paix et de justice.

ŷ. 4. — ⁶ Dans l'hébr. : l'opresseur.

ŷ. 5. — ⁷ c'est-à-dire éternellement (ŷ. 7. *Ps.* 88, 37 et suiv.)

ŷ. 6. — ⁸ D'autres : la toison, — de Gédéon (*Jug.* 6, 37.). Ainsi plusieurs saints Pères. Selon d'autres (d'après l'hébr.) : comme la pluie sur le gazon desséché.

⁹ Selon plusieurs saints Pères, le sens caché dans ce verset est que le Libérateur descendrait du ciel dans le sein de la très-sainte Vierge, sans porter atteinte à sa virginité. — * Dans l'hébr. : Qu'il descende comme la pluie sur le gazon desséché, comme l'ondée abondante (rebibim, imbres) sur la terre.

ŷ. 7. — ¹⁰ La paix avec soi-même et avec les autres est un effet de la justice, de l'état de justification, de la vertu et de la sainteté. Lorsque Jésus-Christ vint sur la terre, les anges annoncèrent la paix. *Luc.* 2, 14.

¹¹ Litt. : jusqu'à ce que la lune disparaisse (ŷ. 5.).

ŷ. 8. — ¹² La mer Méditerranée et le fleuve de l'Euphrate ne formeront plus les limites de son royaume, comme jusqu'à ce jour, mais les extrémités les plus reculées de la terre (ŷ. 10. 11.).

ŷ. 9. — ¹³ Dans l'hébr. : les habitants du désert.

¹⁴ Litt. : lècheront ; — ils embrasseront la terre en signe d'obéissance. *Isaï.* 49, 23.

ŷ. 10. — ¹⁵ Tartessus en Espagne. C'était là, vers l'Occident, le pays maritime le plus reculé connu des Hébreux, et par conséquent les rois des côtes maritimes les plus éloignés du côté du Couchant.

¹⁶ par conséquent aussi les pays d'Orient. D'autres trad. l'hébr. : les rois de Sabæ (en Arabie) : D'autres entendent Méroé (en Egypte).

ŷ. 12. — ¹⁷ dans les jugements devant les tribunaux (ŷ. 2.).

ŷ. 13. — ¹⁸ Jésus-Christ a proclamé les pauvres heureux.

ŷ. 14. — ¹⁹ de l'oppression (Voy. *Ps.* 54, 12.).

et de l'iniquité; et leur nom sera en honneur devant lui ²⁰.

15. Et il vivra, et on lui donnera de l'or de l'Arabie; on sera dans de perpétuelles adorations sur son sujet, et les peuples le béniront durant tout le jour.

16. Et l'on verra le froment ²¹ semé dans la terre croître sur le haut des montagnes ²²; son fruit surpassera le Liban ²³, et la cité produira une multitude de peuples semblables à l'herbe de la terre ²⁴.

17. Que son nom soit béni dans tous les siècles; son nom subsistera autant que le soleil. Et tous les peuples de la terre seront bénis en lui ²⁵; toutes les nations rendront gloire à sa grandeur.

18. Que le Seigneur, le Dieu d'Israël, soit béni, lui qui seul opère des merveilles ²⁶.

19. Et que le nom de sa majesté soit béni éternellement; et que toute la terre soit remplie de sa majesté. Que cela soit ainsi; que cela soit ainsi.

20. Ici finissent les cantiques de David, fils de Jessé ²⁷

dimet animas eorum : et honorabile nomen eorum coram illo.

15. Et vivet, et dabitur ei de auro Arabiæ, et adorabunt de ipso semper : tota die benedicent ei.

16. Et erit firmamentum in terra in summis montium, superextolletur super Libanum fructus ejus : et florebunt de civitate sicut fœnum terræ.

17. Sit nomen ejus benedictum in sæcula : ante solem permanet nomen ejus.

Et benedicentur in ipso omnes tribus terræ : omnes gentes magnificabunt eum.

18. Benedictus Dominus Deus Israel, qui facit mirabilia solus :

19. Et benedictum nomen majestatis ejus in æternum : et replebitur majestate ejus omnis terra : fiat, fiat.

20. Defecerunt laudes David filii Jesse.

²⁰ Dans l'hébr. : car leur sang (leur vie est) considéré comme précieux devant lui.

ÿ. 16. — ²¹ proprement la force du cœur.

²² Avec lui paraîtra la fertilité de la terre. Le christianisme a amené et propagé la culture sur la terre; les moines et les solitaires surtout ont converti les solitudes désolées en campagnes fertiles. Songez en même temps à la plénitude des grâces spirituelles que Jésus-Christ a apportées sur la terre.

²³ La fertilité sera plus grande que sur le Liban.

²⁴ Les hommes mêmes, les citoyens de la nouvelle Jérusalem, de l'Eglise, se multiplieront d'une manière extraordinaire. — * Dans l'hébreu : Qu'il y ait abondance de froment sur la terre, au sommet des montagnes; son fruit (de la terre) s'agitiera comme le Liban (les moissons comme les bois du Liban); et ils (les Israélites) fleuriront au sein de la ville comme l'herbe de la terre.

ÿ. 17. — ²⁵ Voyez 1. Moys. 22, 18. D'autres traduisent : En lui se béniront toutes les générations, etc., c'est-à-dire elles diront : O Dieu! rendez-nous comme lui, semblables à lui. — * Dans l'hébreu : Que son nom soit éternel; que son nom se reproduise tant que le soleil durera! et ils se béniront en lui, toutes les nations l'estimeront heureux.

ÿ. 18. — ²⁶ Au verset 17 se termine le second livre des Psaumes; les versets qui suivent forment la doxologie qui se trouve à la fin de chaque livre.

ÿ. 20. — ²⁷ Saint Jérôme dit à propos de ces paroles : Il est dit que ce Psaume est la fin des Cantiques de David, parce qu'il y a décrit ce qui devait arriver à la fin, l'époque de Jésus-Christ. — * Selon quelques critiques, ces paroles indiqueraient qu'un premier recueil des Psaumes, donnés vulgairement sous le nom de David, quoique tous ne fussent pas de lui, ne comprenait que les soixante-douze premiers. Le premier recueil, qui aurait été composé après la construction du temple, aurait été complété par un autre, dans lequel on inséra avec beaucoup de Psaumes d'auteurs qui vécurent après David, un bon nombre de Psaumes inédits de David lui-même.

PSAUME LXXII (LXXIII).

La fin de l'impie est la perdition.

1. Psalmus Asaph. Quam bonus Israel Deus his, qui recto sunt corde!

2. Mei autem pene moti sunt pedes : pene effusi sunt gressus mei.

3. Quia zelavi super iniquos, pacem peccatorum videns.

4. Quia non est respectus morti eorum : et firmamentum in plaga eorum.

5. In labore hominum non sunt, et cum hominibus non flagellabuntur :

6. Ideo tenuit eos superbia, operti sunt iniquitate et impietate sua.

7. Prodiit quasi ex adipe iniquitas eorum : transierunt in affectum cordis.

8. Cogitaverunt, et locuti sunt nequitiam : iniquitatem in excelso locuti sunt.

9. Posuerunt in cœlum os suum : et lingua eorum transivit in terra.

10. Ideo convertetur populus

1. Psaume d'Asaph ¹. Que Dieu est bon à Israël, à ceux qui ont le cœur droit ²!

2. Pour moi, mes pieds m'ont pensé manquer, et je suis presque tombé en marchant ³,

3. parce que j'ai été touché d'un zèle d'indignation contre les méchants ⁴, en voyant la paix des pécheurs;

4. car il n'arrive rien d'extraordinaire à leur mort, et les plaies dont ils sont frappés ne durent pas ⁵.

5. Ils ne participent point aux travaux ni aux fatigues des hommes, et ils n'éprouvent point les fléaux auxquels les autres hommes sont exposés.

6. C'est ce qui les rend superbes; ils sont tout couverts de leur iniquité et de leur impiété ⁶.

7. Leur iniquité est comme née de leur graisse ⁷; ils se sont abandonnés à toutes les passions de leur cœur ⁸.

8. Toutes leurs pensées et toutes leurs paroles ont été remplies de malice; ils ont proféré hautement l'iniquité.

9. Ils ont ouvert leur bouche contre le ciel ⁹, et leur langue a parcouru toute la terre ¹⁰.

10. C'est pourquoi mon peuple tournant

ŷ. 1. — ¹ Il y a un Asaph qui vivait du temps de David (1. Paralip. 16, 7. Comp. Ps. 49.).

² Dans l'hébreu : le cœur pur.

ŷ. 2. — ³ J'ai presque été ébranlé dans mes convictions.

ŷ. 3. — ⁴ D'autres traduisent : parce que je portais envie aux méchants. — * Dans l'hébreu : aux insensés, — aux pécheurs.

ŷ. 4. — ⁵ car, s'ils ont quelque chose à souffrir, leurs maux ne durent pas longtemps, et ainsi ils sont dans la joie sans songer à la mort. D'après l'hébr. : car ils sont sans peine jusqu'à la mort, et leur corps est dans l'embonpoint.

ŷ. 6. — ⁶ Dans l'hébreu : C'est pourquoi l'orgueil leur sert de collier, la violence les couvre comme un vêtement.

ŷ. 7. — ⁷ de leur cœur privé de sentiment et d'idées, parce qu'il est, comme la graisse, sans aucune sensibilité. (Voy. Ps. 16, 10.)

⁸ D'autres traduisent l'hébreu : Leur visage est bouffi de graisse, ils passent par-dessus tout par les pensées de leur cœur. — * Litt. dans l'hébr. : Leur œil, à force de graisse, sort (de son orbite); ils franchissent (les limites) par les pensées de leur cœur.

ŷ. 9. — ⁹ Ils ont parlé des choses du ciel, et même contre ces choses.

¹⁰ Ils ont la présomption de parler et de juger de tout ce qui arrive sur la terre.

sa vue vers ces choses ¹¹, et trouvant en eux des jours pleins ¹²,

11. ils se laissent aller à dire : Comment est-il possible que Dieu connaisse ce qui se passe ? et le Très-Haut a-t-il vraiment la connaissance de toutes choses ¹³ ?

12. Voilà les pécheurs eux-mêmes dans l'abondance de tous les biens de ce monde ; ils ont acquis de grandes richesses.

13. Et j'ai dit ¹⁴ : C'est donc inutilement que j'ai travaillé à purifier mon cœur, et que j'ai lavé mes mains dans la compagnie des innocents,

14. puisque j'ai été affligé durant tout le jour, et châtié dès le matin ¹⁵.

15. Que si je disais en moi-même : Je parlerai de la sorte ; j'ai reconnu ne pouvoir le faire sans condamner toute la société de vos enfants ¹⁶.

16. J'ai songé à vouloir pénétrer ce secret ¹⁷ ; mais un grand travail s'est présenté devant moi,

17. Jusqu'à ce que j'entre dans le sanctuaire de Dieu ¹⁸, et que j'y comprenne quelle doit être leur fin ¹⁹.

18. Il est très-vrai que cette prospérité où vous les avez établis est devenue un piège ²⁰ : vous les avez renversés dans le temps même qu'ils s'élevaient.

19. Comment sont-ils tombés dans la dernière désolation ? Ils ont manqué tout d'un coup, et ils ont péri à cause de leur iniquité.

meus hic : et dies pleni invenietur in eis.

11. Et dixerunt : Quomodo scit Deus, et si est scientia in excelso ?

12. Ecce ipsi peccatores, et abundantes in sæculo, obtinuerunt divitias.

13. Et dixi : Ergo sine causa justificavi cor meum, et lavi inter innocentes manus meas :

14. Et fui flagellatus tota die, et castigatio mea in matutinis.

15. Si dicebam : Narrabo sic : ecce nationem filiorum tuorum reprobavi.

16. Existimabant ut cognoscerem hoc, labor est ante me :

17. Donec intrem in Sanctuarium Dei : et intelligam in novissimis eorum.

18. Verumtamen propter dolos posuisti eis : dejecisti eos dum alleverentur.

19. Quomodo facti sunt in desolationem, subito defecerunt : perierunt propter iniquitatem suam.

ŷ. 10. — ¹¹ autrement : de ce côté-là, vers les impies.

¹² D'autres : et ne trouvant en eux que peine. — * Dans l'hébreu : C'est pourquoi son peuple (le peuple de Dieu) s'est tourné de ce côté, et les eaux de plénitude (du ruisseau plein) sont bues par eux ; — ce que les uns prennent en mauvaise part, les autres en bonne part. Ce dernier sens est toutefois le plus vraisemblable.

ŷ. 11. — ¹³ Ils disent : Dieu se met-il donc en peine du monde ?

ŷ. 13. — ¹⁴ comme eux, également sous l'impression des sentiments qui s'élevaient en moi, et se changeaient en tentation (ŷ. 21.).

ŷ. 14. — ¹⁵ D'autres traduisent : et que j'ai été affligé, etc. C'est donc inutilement que j'ai supporté les fatigues qui m'accablent dès le matin, et tout le long du jour. — * Dans l'hébreu : ... mes mains dans l'innocence ; que j'ai été affligé, etc.

ŷ. 15. — ¹⁶ Le Chantre sacré se reprend lui-même. Mais je vois que j'avais tort de tenir de pareils propos et de témoigner un tel doute, parce qu'ainsi je m'adjoignais aux impies, et j'abandonnais, je réprouvais vos vrais adorateurs. Ou : parce qu'ainsi je condamnais la manière d'agir des enfants de Dieu, qui, dans leur infortune, comme dans le bonheur des impies, demeurent paisibles, et s'abandonnent en silence à la Providence divine.

ŷ. 16. — ¹⁷ le mystère consistant dans la possibilité que les hommes pieux soient dans le malheur, et les impies dans le bonheur.

ŷ. 17. — ¹⁸ J'ai eu beaucoup à faire, jusqu'à ce que je sois entré dans vos dessein adorables.

¹⁹ à savoir des impies.

ŷ. 18. — ²⁰ Dans l'hébreu : Vous les avez précipités dans des ruines. D'autres autrement. Le Chantre sacré fait voir maintenant combien le bonheur des impies est trompeur, puisqu'ils tombent subitement, sans qu'ils s'en doutent, dans leur perte. — * Litt. : Assurément vous les avez placés dans des lieux glissants, vous les avez précipités dans des pièges.

20. Velut somnium surgen-
tium, Domine, in civitate tua ima-
ginem ipsorum ad nihilum redi-
ges.

21. Quia inflammatum est cor
meum, et renes mei commutati
sunt :

22. et ego ad nihilum redactus
sum, et nescivi.

23. Ut jumentum factus sum
apud te : et ego semper tecum.

24. Tenuisti manum dexteram
meam : et in voluntate tua de-
duxisti me, et cum gloria susce-
pisti me.

25. Quid enim mihi est in cœlo ?
et a te quid volui super terram ?

26. Defecit caro mea, et cor
meum : Deus cordis mei, et pars
mea Deus in æternum.

27. Quia ecce, qui elongant se
a te, peribunt : perdidisti omnes,
qui fornicantur abs te.

28. Mihi autem adhærere Deo
bonum est : ponere in Domino
Deo spem meam :

Ut annuntiem omnes prædica-
tiones tuas, in portis filie Sion.

20. Comme le songe de ceux qui s'éveil-
lent, vous réduirez, Seigneur, leur image
au néant dans votre cité ²¹.

21. Parce que mon cœur a été tout en-
flammé ²², et mes reins ²³ tout altérés ²⁴ ;

22. je me suis vu, moi aussi, réduit au
néant ²⁵, et dans la dernière ignorance ²⁶.

23. J'ai été devant vous comme une bête ²⁷ ;
et cependant je me suis toujours tenu atta-
ché à vous.

24. Vous m'avez tenu par la main droite ²⁸,
vous m'avez conduit selon votre volonté ²⁹ ;
et comblé de gloire en me recevant entre
vos bras ³⁰.

25. Car qu'y a-t-il pour moi dans le ciel ?
et que désiré-je sur la terre, sinon vous ?

26. Ma chair et mon cœur ont été dans la
défaillance, ô Dieu ! qui êtes le Dieu de mon
cœur, et mon partage pour toute l'éternité.

27. Car ceux qui s'éloignent de vous pé-
riront, et vous avez résolu de perdre tous
ceux qui vous abandonnent pour se prosti-
tuer *aux idoles*.

28. Mais pour moi, c'est mon avantage de
demeurer attaché à Dieu, et de mettre mon
espérance dans celui qui est le Seigneur
mon Dieu, afin que je publie toutes vos
louanges aux portes de la fille de Sion ³¹.

ŷ. 20. — ²¹ De même que les songes, lorsqu'on est réveillé, se réduisent à rien, de même, dans votre Etat, vous ferez disparaître leur image, leur existence, qui est semblable à la vaine représentation d'un songe. Dans l'hébr. : De même que le songe après qu'on est réveillé, Seigneur, vous vous rirez (en les anéantissant) de leur image dans la ville. D'autres traduisent : Vous vous moquerez, Seigneur, en les réveillant (de l'ivresse de leur prospérité), de leur image, comme d'un songe au sortir du sommeil.

ŷ. 21. — ²² de zèle contre le bonheur des impies.

²³ Les reins sont mis ici en général pour les sentiments intérieurs.

²⁴ Dans l'hébreu : parce que mon cœur était plein d'aigreur, et que je sentais l'aiguillon dans mes reins.

ŷ. 22. — ²⁵ dépouillé de ma force d'âme.

²⁶ je ne comprenais rien à ce qui arrivait aux impies. — * Dans l'hébreu : 20... image. 21. Car mon cœur, etc. 22. Pour moi, j'étais un stupide, et je ne savais rien ; j'étais auprès de vous comme une brute.

ŷ. 23. — ²⁷ ne jugeant point avec réflexion, mais seulement d'après les impres-
sions extérieures.

ŷ. 24. — ²⁸ Vous ne m'avez point laissé succomber dans mon doute (ŷ. 2.).

²⁹ Vous m'avez, selon qu'il vous a plu, conduit par la voie des tribulations.

³⁰ Litt. : et vous m'avez reçu avec honneur ; — vous m'avez même pris avec hon-
neur sous votre protection. — * Dans l'hébreu : Vous m'avez dirigé par vos conseils,
et après cela la gloire m'a pris (a été mon partage).

ŷ. 28. — ³¹ à Jérusalem, dans l'Eglise chrétienne. — * Dans l'hébreu : afin que je
publie toutes vos œuvres. — Les mots : « aux portes... Sion », ne sont pas dans le
texte.

PSAUME LXXIII (LXXIV).

Prière pour le temps de calamité où le sanctuaire fut livré à la désolation.

1. Intelligence d'Asaph¹. Pourquoi, ô Dieu ! nous avez-vous rejetés pour toujours ? et *pourquoi* votre fureur s'est-elle allumée contre les brebis que vous nourrissez dans vos pâturages ?

2. Souvenez-vous de ceux que vous avez assemblés, et que vous avez possédés dès le commencement². Vous avez vous-même racheté votre héritage³, le mont Sion, sur lequel il vous a plu d'habiter.

3. Levez vos mains, afin d'abattre pour jamais leur insolence⁴. Combien l'ennemi a-t-il commis de méchancetés dans le sanctuaire⁵ !

4. Ceux qui vous haïssent ont fait leur gloire de vous insulter au milieu de votre solennité⁶. Ils ont, sans connaître ce qu'ils faisaient⁷, placé leurs étendards en forme de trophées

5. au haut du temple, comme aux portes⁸. Ils ont d'un commun accord abattu et mis en pièces ses⁹ portes¹⁰ à coups de hache,

6. ainsi qu'ils auraient coupé des arbres

1. Intellectus Asaph
Ut quid, Deus, repulisti in finem ? iratus est furor tuus super oves pascuæ tuæ.

2. Memor esto congregationis tuæ, quam possedisti ab initio.
Redemisti virgam hæreditatis tuæ : mons Sion, in quo habitasti in eo.

3. Leva manus tuas in superbiis eorum in finem : quanta malignatus est inimicus in sancto !

4. Et gloriati sunt qui oderunt te, in medio solemnitatis tuæ.
Posuerunt signa sua, signa :

5. et non cognoverunt sicut in exitu super summum.
Quasi in silva lignorum securibus

6. exciderunt januas ejus in

ŷ. 1. — ¹ Le Psaume est ainsi intitulé parce qu'il se trouve parmi ceux d'Asaph ; car il ne fut composé, ce semble, qu'après la captivité de Babylone, et l'on doit le rapporter soit à la captivité (2. Par. 36.), durant laquelle le temple fut brûlé (ŷ. 7.), soit à la profanation du temple par Antiochus-Epiphanes (1. Mach. 1.). Le chrétien peut se servir de ce Psaume comme de prière dans les temps de persécution contre l'Eglise. — * D'autres traduisent : Instruction d'Asaph.

ŷ. 2. — ² dès les temps d'Abraham.

³ de l'esclavage d'Egypte. D'autres traduisent : ... commencement, que vous avez racheté comme la portion de votre héritage, vous qui habitez sur le mont Sion.

ŷ. 3. — ⁴ D'autres traduisent l'hébreu : Elevez vos pas vers les ruines éternelles (venez et considérez, etc.).

⁵ dans le temple.

ŷ. 4. — ⁶ D'autres traduisent : ont tenu des discours arrogants, — dans le lieu de vos solennités, dans le temple, qui est désolé et ruiné.

⁷ sans savoir quelle abomination c'était.

ŷ. 5. — ⁸ D'autres traduisent : sur les hauteurs, comme aux portes. Les Chaldéens, après s'être emparés de Jérusalem, plantèrent leurs étendards sur les hauteurs, et y mirent les images de leurs dieux. D'autres traduisent : Ils ont établi pour rites leurs rites. — * Dans l'hébreu : Ceux qui vous persécutent ont rugi au milieu de votre assemblée, ils ont établi leurs signes pour signes, — dans le sens de la note.

⁹ du temple.

¹⁰ Dans l'hébr. : ses sculptures. — * Dans l'hébr. : 5. On l'a vu (l'ennemi) comme celui qui, dans l'épaisseur des forêts, lève la hache en haut ; 6. et alors ils ont tous ensemble brisé ses sculptures avec la hache et le marteau.

idipsum : in securi et ascia dejecerunt eam.

7. Incenderunt igni Sanctuarium tuum : in terra poluerunt tabernaculum nominis tui.

8. Dixerunt in corde suo cognatio eorum simul : Quiescere faciamus omnes dies festos Dei a terra.

9. Signa nostra non vidimus, jam non est propheta : et nos non cognoscet amplius.

10. Usquequo, Deus, improperabit inimicus : irritat adversarius nomen tuum in finem ?

11. Ut quid avertis manum tuam, et dexteram tuam, de medio sinu tuo in finem ?

12. Deus autem rex noster ante sæcula, operatus est salutem in medio terræ.

13. Tu confirmasti in virtute tua mare : contribulasti capita draconum in aquis.

14. Tu confregisti capita draconis : dedisti eum escam populis Æthiopiæ.

15. Tu dirupisti fontes, et torrentes : tu siccasti fluvios Ethan.

16. Tuus est dies, et tua est nox : tu fabricatus es auroram et solem.

au milieu d'une forêt. Ils ont, avec la cognée et la hache, renversé votre héritage.

7. Ils ont mis le feu à votre sanctuaire et l'ont brûlé; ils ont souillé sur la terre le tabernacle de votre nom.

8. Ils ont conspiré tous ensemble, et ils ont dit au fond de leur cœur : Faisons cesser sur la terre tous les jours de fête consacrés à Dieu ¹¹.

9. Nous ne voyons plus nos signes ¹²; il n'y a plus de prophète ¹³, et nul ne nous connaît plus ¹⁴.

10. Jusqu'à quand, ô Dieu! l'ennemi vous fera-t-il des reproches avec insulte? Et notre adversaire continuera-t-il toujours à vous irriter ¹⁵ par ses blasphèmes contre votre nom?

11. Pourquoi votre main cesse-t-elle de nous protéger ¹⁶? et pourquoi tenez-vous toujours votre droite dans votre sein ¹⁷?

12. Cependant Dieu, qui est notre Roi depuis tant de siècles, a opéré notre salut au milieu de la terre. *Luc*, 1, 68.

13. C'est vous qui avez affermi la mer par votre puissance ¹⁸, et brisé les têtes des dragons ¹⁹ dans le fond des eaux.

14. C'est vous qui avez écrasé les têtes du dragon : vous l'avez donné pour nourriture aux peuples d'Ethiopie ²⁰.

15. Vous avez fait sortir des fontaines et des torrents du sein de la pierre ²¹; vous avez séché les grands fleuves ²².

16. Le jour vous appartient, et la nuit est aussi à vous; c'est vous qui êtes le créateur de l'aurore ²³ et du soleil.

ŷ. 8. — ¹¹ Dans l'hébreu : Ils ont dit dans leur cœur : Détruisons-les tous ensemble. Ils ont brûlé tous les lieux des assemblées de Dieu dans le pays.

ŷ. 9. — ¹² nos cérémonies religieuses, qui sont appelées des signes spirituels, parce qu'elles étaient des figures de vérités plus hautes, des vérités chrétiennes.

¹³ Les Israélites qui avaient été emmenés en captivité étaient sans prophètes, parce que Jérémie avait été conduit en Egypte. *Jér.* 43.

¹⁴ Litt. : et il ne nous, etc. Dieu semble ne plus nous connaître. Dans l'hébr. : ... prophète, et il n'y a plus personne parmi nous qui sache jusqu'à quand cela durera.

ŷ. 10. — ¹⁵ Litt. : irritera-t-il votre nom jusqu'à la fin? — Dans l'hébreu : blasphémera-t-il.

ŷ. 11. — ¹⁶ Litt. : Pourquoi retirez-vous votre main et votre droite, — votre toute-puissance.

¹⁷ D'autres traduisent (d'après l'hébreu) : tirez-la de votre sein, et amenez la fin! Faites usage de votre main puissante et mettez un terme à la désolation.

ŷ. 13. — ¹⁸ C'est vous qui, lors du passage de votre peuple, avez fait de la mer Rouge une terre ferme. Dans l'hébreu : C'est vous qui avez divisé.

¹⁹ des Egyptiens. (2. *Moys.* 14, 21.)

ŷ. 14. — ²⁰ aux peuples du désert, c'est-à-dire aux bêtes féroces. Dans l'hébreu : ... les têtes de Léviathan. (Voy. sur ce monstre *Job.* 40, 20.)

ŷ. 15. — ²¹ Voy. 2. *Moys.* 17, 6. 4. *Moys.* 20, 8.

²² Litt. : les fleuves d'Ethan, c'est-à-dire les fleuves de durée, qui ne tarissent pas comme les torrents et les sources grossis par la pluie, qui ne font que passer. (Voy. *Jos.* 3, 15. 16.)

ŷ. 16. — ²³ Autrement, selon l'hébreu : des étoiles. D'autres autrement.

17. Vous avez formé toute l'étendue de la terre; vous avez créé l'été comme le printemps.

18. Souvenez-vous de ceci ²⁴, que l'ennemi a outragé le Seigneur par ses reproches injurieux, et qu'un peuple extravagant ²⁵ a irrité votre nom.

19. Ne livrez pas aux bêtes les âmes de ceux qui s'occupent à vous louer ²⁶, et n'oubliez pas pour toujours les âmes de vos pauvres.

20. Jetez les yeux sur votre alliance ²⁷, parce que les hommes les plus méprisables de la terre ²⁸ se sont emparés injustement de toutes nos maisons ²⁹.

21. Que celui qui est dans l'humiliation ³⁰, ne soit pas renvoyé couvert de confusion; le pauvre et celui qui est sans secours, loueront votre nom.

22. Levez-vous, ô Dieu! jugez votre cause; souvenez-vous des reproches injurieux qu'on vous fait, de ceux qu'un *peuple* insensé vous fait tout le jour.

23. N'oubliez pas ce que disent vos ennemis. L'orgueil de ceux qui vous haïssent monte toujours.

17. Tu fecisti omnes terminos terræ : æstatem et ver tu plasmasti ea.

18. Memor esto hujus, inimicus improperavit Domino : et populus insipiens incitavit nomen tuum.

19. Ne tradas bestiis animas confitentes tibi, et animas pauperum tuorum ne obliviscaris in finem.

20. Respice in testamentum tuum : quia repleti sunt, qui obscurati sunt terræ domibus iniquitatum.

21. Ne avertatur humilis factus confusus : pauper et inops laudabunt nomen tuum.

22. Exurge, Deus, judica causam tuam : memor esto improperiorum tuorum, eorum quæ ab insipiente sunt tota die.

23. Ne obliviscaris voces inimicorum tuorum : superbia eorum, qui te oderunt, ascendit semper.

PSAUME LXXIV (LXXV).

Dieu est juge.

1. Pour la fin. Ne détruisez pas ¹; Psaume | Cantique d'Asaph ².

1. In finem, Ne corrumpas, | Psalmus Cantici Asaph.

ÿ. 18. — ²⁴ de ce qui a été dit ci-dessus, et de ce qui suit. — * Dans l'hébr. : Vous avez établi toutes les limites de la terre; vous avez formé l'été et l'hiver. 18. Souvenez-vous de ceci : l'ennemi, etc.

²⁵ qui renie Dieu. (Voy. Ps. 13, 1.)

ÿ. 19. — ²⁶ Dans l'hébr. : l'âme de votre colombe.

ÿ. 20. — ²⁷ que vous avez contractée avec les Israélites, promettant de les délivrer de tous leurs ennemis. — * Dans l'hébr. : ... colombe; et n'oubliez pas pour toujours la vie de ceux que vous affligez. Jetez les yeux, etc.

²⁸ D'autres trad. : parce que des hommes obscurs ont été dans le pays, — les Chaldéens autrefois inconnus.

²⁹ D'autres trad. : ils ont rempli les maisons d'iniquités, — ils se sont emparés de nos maisons par l'injustice et la violence. Dans l'hébr. : ... alliance. Les ténèbres (les recoins, les lieux secrets) du pays sont pleines de maisons (de cavernes) de violence.

ÿ. 21. — ³⁰ Litt. : Que celui qui est humble ne soit pas, etc., que le peuple d'Israël, qui vous adresse sa prière, etc. — * Dans l'hébr. : Que le faible ne s'en retourne point couvert de confusion; que l'affligé et le pauvre louent votre nom.

ÿ. 1. — ¹ Voy. Ps. 56, 1.

² Le Psalmiste rend grâce à Dieu pour le secours dont il a favorisé son peuple (2.), et il prend du jugement qui a atteint les impies (3. 4.) occasion de les avertir, et de les rendre à l'avenir attentifs aux jugements de Dieu (5-9.). — * Dans l'hébr. : Au maître de musique, ne détruisez pas, Psaume, Cantique d'Asaph

2. Confitebimur tibi, Deus : confitebimur, et invocabimus nomen tuum.

Narrabimus mirabilia tua :

3. cum accepero tempus, ego justitias judicabo.

4. Liquefacta est terra, et omnes qui habitant in ea : ego confirmavi columnas ejus.

5. Dixi iniquis : Nolite inique agere ; et delinquentibus : Nolite exaltare cornu.

6. Nolite extollere in altum cornu vestrum : nolite loqui adversus Deum iniquitatem.

7. Quia neque ab oriente, neque ab occidente, neque a desertis montibus :

8. quoniam Deus iudex est.

Hunc humiliat, et hunc exaltat :

9. quia calix in manu Domini vini meri plenus misto.

Et inclinavit ex hoc in hoc : verumtamen flex ejus non est exinanita : bibent omnes peccatores terræ.

10. Ego autem annuntiabo in sæculum : cantabo Deo Jacob.

2. Nous vous louerons, ô Dieu ! nous vous louerons³, et nous invoquerons votre nom⁴. Nous raconterons vos merveilles.

3. Lorsque j'aurai pris mon temps, je jugerai et je vous rendrai justice⁵.

4. La terre s'est fondue⁶ avec tous ses habitants⁷. C'est moi qui ai affermi ses colonnes.

5. J'ai dit⁸ aux méchants⁹ : Ne commettez plus l'iniquité¹⁰ ; et aux pécheurs : Cessez de vous élever avec orgueil¹¹.

6. Cessez de lever vos têtes avec insolence ; cessez de parler contre Dieu, et de préférer des blasphèmes¹²,

7. parce que ni de l'Orient, ni de l'Occident, ni du côté des déserts des montagnes¹³, *il ne vous vient aucun secours ;*

8. car c'est Dieu même qui est votre juge. Il abaisse celui-ci, et il élève celui-là ;

9. parce que le Seigneur tient en sa main une coupe de vin pur, pleine d'amertume¹⁴ ; et il en verse¹⁵ tantôt à l'un et tantôt à l'autre, sans que la lie en soit épuisée : tous les pécheurs de la terre en boiront.

10. Mais pour moi, j'annoncerai *ses louanges* dans toute l'éternité¹⁶ ; j> chanterai des cantiques à la gloire du Dieu de Jacob.

ŷ. 2. — ³ Litt. : Nous vous confesserons, — louerons.

⁴ Dans l'hébr. : ... louerons, de ce que votre nom (c'est-à-dire votre assistance) est proche.

ŷ. 3. — ⁵ Lorsque le temps sera venu, je ferai éclater mes jugements contre les impies. Au lieu de faire lui-même le récit des merveilles de la délivrance, et de dire de quelle manière Dieu ferait à l'avenir éclater ses jugements, le Chantre sacré fait parler Dieu lui-même, et Dieu déclare qu'il est le juge souverain.

ŷ. 4. — ⁶ Dans l'hébr. : a tremblé.

⁷ Toute la terre a été saisie de crainte, lorsque j'ai prononcé mes jugements. Les expressions énergiques des deux versets se rapportent moins au jugement particulier des impies individuellement, qu'au jugement général du monde. Comp. 2. Pier. 3, 10.

ŷ. 5. — ⁸ C'est le Psalmiste qui parle, et il tire du discours de Dieu la conséquence que les impies ont lieu de redouter le jugement de Dieu.

⁹ D'autres trad. : aux orgueilleux.

¹⁰ Autrement : Ne vous conduisez point avec orgueil.

¹¹ Littéral. : N'élevez point votre corne. — La corne est la figure de la force. Ps. 17, 3.

ŷ. 6. — ¹² Litt. : N'élevez pas en haut votre corne : ne proférez point d'iniquités contre Dieu ! — Dans l'hébr. : ne parlez point avec un cou raide. — * Signe de l'arrogance et de l'orgueil.

ŷ. 7. — ¹³ Litt. : des montagnes désertes... ne vous viendra le salut, du secours contre le jugement de Dieu. — * D'autres traduisent l'hébr. : Ni à l'Orient, ni à l'Occident, ni du côté du désert (n'apparaîtra) aucune élévation (aucun lieu de refuge).

ŷ. 9. — ¹⁴ D'autres : une coupe pleine d'un vin fort et mélangé, — d'un vin aromatisé (Apoc. 14, 10.). Dieu exerçant ses châtements, est souvent représenté, par figure, la coupe de sa colère à la main. (Voy. Ps. 59, 5.). D'autres : pleine d'un vin fermentant (d'autres : rouge) et aromatisé.

¹⁵ Litt. : il l'incline tantôt d'un côté, tantôt de l'autre ; il en verse, etc.

ŷ. 10. — ¹⁶ Litt. : Pour moi, je le publierai à jamais, — à savoir, que Dieu châtie

11. Et je briserai toute la force des pécheurs¹⁷; et le juste sera élevé en gloire et en puissance¹⁸.

11. Et omnia cornua peccatorum confringam : et exaltabuntur cornua iusti.

PSAUME LXXV (LXXVI).

Action de grâces après la victoire.

1. Pour la fin, parmi les Cantiques, Psaume d'Asaph¹. Cantique qui regarde les Assyriens².

2. Dieu s'est fait connaître dans la Judée; son nom est grand dans Israël.

3. Il a choisi la *ville de paix*³ pour son lieu, et Sion sa demeure.

4. C'est là qu'il a brisé toute la force des arcs, les boucliers et les épées; et *qu'il a éteint* la guerre⁴.

5. Vous avez, ô Dieu! fait éclater votre secours d'une manière admirable du haut des montagnes éternelles⁵.

6. Et tous ceux dont le cœur était rempli de folie⁶ ont été troublés, ils ont dormi leur sommeil⁷; et tous ces hommes qui se glorifiaient de leurs richesses, n'ont rien trouvé dans leurs mains⁸.

7. Ça été, ô Dieu de Jacob! par un effet

1. In finem, in Laudibus, Psalmus Asaph, Canticum ad Assyrios.

2. Notus in Judæa Deus : in Israel magnum nomen ejus.

3. Et factus est in pace locus ejus : et habitatio ejus in Sion.

4. Ibi confregit potentias arcuum, scutum, gladium, et bellum.

5. Illuminans tu mirabiliter a montibus æternis :

6. turbati sunt omnes insipientes corde.

Dormierunt somnum suum : et nihil invenerunt omnes viri divitiarum in manibus suis.

7. Ab increpatione tua, Deus

les impies. — * L'hébr. peut se traduire : ... celui-là. 9. Car le calice est dans la main de Jéhovah, avec un vin fermentant, plein d'un vin mêlé, et il en versera. 10. Oui, tous les impies de la terre sucroteront, boiront sa lie.

ÿ. 11. — ¹⁷ Litt. : toutes les cornes, etc. — J'humilierai l'orgueil des pécheurs, en publiant les châtements de Dieu.

¹⁸ Litt. : et les cornes du juste seront élevées; — et les justes prendront courage.

ÿ. 1. — ¹ Dans l'hébr. : Au maître de musique, sur les instruments à cordes, Psaume d'Asaph. — * Proprement : Psaume-Cantique d'Asaph.

² Plusieurs anciens Juifs, la version grecque et la latine rapportent le Psaume à la défaite que l'armée assyrienne éprouva sous Sennachérib (4. *Rois*, 19.); d'autres, comme saint Augustin, prennent la victoire et l'action de grâces à ce sujet dans un sens général, sans cette application. L'addition « qui regarde les Assyriens » n'est pas dans l'hébreu.

ÿ. 3. — ³ proprement : Salem (Jérusalem), qui signifie paix (1. *Moy.* 14, 18.).

ÿ. 4. — ⁴ En effet, toute guerre devait s'éteindre contre la cité de la paix, ne fût-ce qu'à cause de son nom (de ce qu'elle est en elle-même). — * Dans l'hébr. : 3. Sa tente est à Salem, et sa demeure sur Sion. 4. C'est là qu'il a brisé les foudres de l'arc, etc.

ÿ. 5. — ⁵ Lorsque de votre demeure éternelle vous nous envoyiez votre secours admirable, tous ceux etc.

ÿ. 6. — ⁶ les incrédules. (Voy. *Ps.* 13, 4.)

⁷ le sommeil de la mort (*Ps.* 12, 4.), après que l'Ange les eut frappés. (4. *Rois*, 19.).

⁸ et ces hommes qui ne respiraient que le pillage, n'ont pas même conservé leurs armes dans leurs mains. Dans l'hébr. les versets 5, 6. portent : Vous êtes plus éclatant et plus glorieux que les montagnes de la proie (que les forteresses où les ravisseurs sont enfermés avec leurs chefs). Les guerriers au cœur vaillant ont été dépouillés, ils ont dormi leur sommeil, et tous les guerriers valeureux n'ont plus trouvé leurs mains (n'ont plus pu s'en servir).

Jacob, dormitaverunt qui ascende-
runt equos.

8. Tu terribilis es, et quis res-
sistet tibi? ex tunc ira tua.

9. De cœlo auditum fecisti judi-
cium : terra tremuit et quievit,

10. Cum exurgeret in iudicium
Deus, ut salvos faceret omnes
mansuetos terræ.

11. Quoniam cogitatio hominis
confitebitur tibi : et reliquæ cog-
itationis diem festum agent tibi.

12. Vovete, et reddite Domino
Deo vestro, omnes qui in circuitu
ejus affertis munera,

Terribili,

13. et ei qui aufert spiritum
principum, terribili apud reges
terræ.

de votre sévérité, que ceux qui étaient mon-
tés sur des chevaux se sont endormis⁹.

8. Vous êtes vraiment terrible ; et qui
pourra vous résister au moment que vous
vous mettrez en colère ?

9. Vous avez fait entendre du ciel votre
jugement ; la terre a tremblé, et elle est
demeurée en paix,

10. lorsque Dieu s'est levé pour rendre
justice, afin de sauver tous ceux qui sont
doux et paisibles sur la terre.

11. La pensée de l'homme sera occupée
à vous louer ; et le souvenir qui lui restera
de cette pensée le tiendra devant vous *comme*
dans une fête perpétuelle¹⁰.

12. Faites des vœux au Seigneur votre
Dieu, et acquittez-vous de ces vœux, vous
tous qui environnez son autel pour lui offrir
des présents ; *Faites des vœux* à celui qui
est vraiment terrible,

13. qui ôte la vie aux princes, qui est
terrible aux rois de la terre.

PSAUME LXXVI (LXXVII).

Désolation et espérance.

1. In finem, pro Idithun, Psal-
mus Asaph.

2. Voce mea ad Dominum cla-
mavi : voce mea ad Deum, et in-
tendit mihi.

3. In die tribulationis meæ
Deum exquisivi, manibus meis
nocte contra eum : et non sum
deceptus.

Renuit consolari anima mea,

4. memor fui Dei, et delectatus

1. Pour la fin, pour Idithun, Psaume d'A-
saph¹.

2. J'ai élevé ma voix, et j'ai crié au Sei-
gneur ; j'ai poussé ma voix vers Dieu, et il
m'a écouté.

3. J'ai cherché Dieu au jour de mon af-
fliction ; j'ai tendu mes mains vers lui du-
rant la nuit, et je n'ai pas été trompé². Mon
âme a refusé toute consolation³.

4. Je me suis souvenu de Dieu⁴, et j'y ai

ŷ. 7. — ⁹ que la cavalerie s'est endormie. Dans l'hébr. : que le cheval et le cha-
riot se sont endormis.

ŷ. 11. — ¹⁰ Dans l'hébr. : La fureur de l'homme vous célébrera (tournera à votre
gloire), lorsque vous vous ceindrez des restes de votre fureur (lorsque vous ferez
éclater vos derniers châtements). D'autres autrement.

ŷ. 1. — ¹ Voy. les Ps. 4. 38. 72. Le Psaume contient les plaintes d'un infortuné
privé de toute consolation, mais qui s'excite et se ranime par le souvenir des
bienfaits de Dieu, et conçoit une nouvelle espérance. Le chrétien peut s'en servir
comme de prière dans ses heures de désolation. — * Dans l'hébr. : Au maître de
musique, pour Idithun, Psaume d'Asaph.

ŷ. 3. — ² dans mon espoir d'être exaucé. Dans l'hébr. : ... la nuit, et elles ne se
sont point fatiguées.

³ C'est la raison de ce qui précède. C'est parce que mon âme a refusé toute con-
solation, que j'ai cherché, etc.

ŷ. 4. — ⁴ Je me suis rappelé quelle avait été autrefois sa bonté à mon égard,
(ŷ. 6. 7.).

trouv⁵ ma joie⁵. Je me suis exercé dans la méditation⁶; et mon esprit est tombé dans la défaillance.

5. Mes yeux devançaient les veilles et les sentinelles de la nuit; j'étais plein de trouble, et je ne pouvais parler.

6. Je songeais aux jours anciens⁷; et j'avais les années éternelles dans l'esprit⁸.

7. Je méditais durant la nuit au fond de mon cœur⁹; et m'entretenant en moi-même, j'agitais et je roulais dans mon esprit plusieurs pensées¹⁰.

8. Dieu nous rejettera-t-il pour toujours? ou ne pourra-t-il plus se résoudre à nous être favorable?

9. Nous privera-t-il éternellement, et dans toute la suite des races, de sa miséricorde?

10. Dieu oubliera-t-il sa bonté compatissante envers les hommes? et sa colère arrêtera-t-elle le cours de ses miséricordes?

11. Et j'ai dit : C'est maintenant que je commence¹¹. Ce changement est l'ouvrage de la droite du Très-Haut¹².

12. Je me suis souvenu des œuvres du Seigneur; et je me souviendrai de toutes les merveilles que vous avez faites depuis le commencement¹³.

13. Et je méditerai sur toutes vos œuvres, et je considérerai tous les secrets de votre conduite.

14. O Dieu! vos voies sont toutes dans la sainteté. Quel est le Dieu aussi grand que notre Dieu?

15. Vous êtes le Dieu qui opérez des merveilles. Vous avez fait connaître parmi les peuples votre puissance;

16. vous avez racheté et délivré votre peuple, les enfants de Jacob et de Joseph¹⁴, par la force de votre bras.

sum, et exercitatus sum : et defecit spiritus meus.

5. Anticipaverunt vigilias oculi mei : turbatus sum, et non sum locutus.

6. Cogitavi dies antiquos : et annos æternos in mente habui.

7. Et meditatus sum nocte cum corde meo, et exercitabar, et scobebam spiritum meum.

8. Numquid in æternum projiciet Deus : aut non apponet ut complacitior sit adhuc?

9. Aut in finem misericordiam suam abscindet, a generatione in generationem?

10. Aut obliviscetur misereri Deus? aut continebit in ira sua misericordias suas?

11. Et dixi : Nunc cœpi; hæc mutatio dexteræ Excelsi.

12. Memor fui operum Domini : quia memor ero ab initio mirabilium tuorum,

13. Et meditabor in omnibus operibus tuis : et in adinventionibus tuis exercebor.

14. Deus, in sancto via tua : quis Deus magnus sicut Deus noster?

15. Tu es Deus qui facis mirabilia. Notam fecisti in populis virtutem tuam :

16. redemisti in brachio tuo populum tuum, filios Jacob, et Joseph.

⁵ en repassant ses faveurs dans ma mémoire. Dans l'hébr. : et j'ai laissé éclater mes gémissements.

⁶ Litt. : et je me suis exercé, — dans la patience à supporter mes afflictions présentes. Dans l'hébr. : j'ai médité.

ÿ. 6. — ⁷ aux jours heureux des temps passés.

⁸ et je réfléchissais sur l'avenir. Dans l'hébr. : ... anciens, — aux années des siècles passés.

ÿ. 7. — ⁹ Dans l'hébr. : ... la nuit sur mes cantiques de louanges.

¹⁰ j'examinais dans mon esprit si ce qui suit maintenant pouvait avoir lieu. Dans l'hébr. : ... je méditais au fond de mon cœur, et mon esprit faisait des recherches.

ÿ. 11. — ¹¹ Le Chantre sacré s'excite à la confiance. Dans l'hébr. : ... dit : C'est là mon infirmité (cet état de désolation a son principe dans la corruption de ma nature). (Voy. Jér. 10, 19.)

¹² Ce courage vient de Dieu !

ÿ. 12. — ¹³ Le Chantre sacré s'affermir dans la confiance par la considération des bienfaits dont Dieu a favorisé le peuple d'Israël, bienfaits qu'il fait connaître ici; et il espère.

ÿ. 16. — ¹⁴ Joseph est mis ici comme chef de tribu, parce qu'il fournit pendant un certain temps des aliments aux Israélites en Egypte.

17. Viderunt te aquæ, Deus, viderunt te aquæ : et timuerunt, et turbata sunt abyssi.

18. Multitudo sonitus aquarum : vocem dederunt nubes.

Etenim sagittæ tuæ transeunt :

19. vox tonitruï tui in rota.

Illuxerunt coruscationes tuæ orbi terræ : commota est et contremuit terra.

20. In mari via tua, et semitæ tuæ in aquis multis : et vestigia tua non cognoscentur.

21. Deduxisti sicut oves populum tuum, in manu Moysi et Aaron.

17. Les eaux vous ont vu, ô Dieu ¹⁵ ! les eaux vous ont vu, et ont eu peur ; et les abîmes ont été troublés.

18. Les eaux sont tombées en abondance et avec grand bruit ; les nuées ont fait retentir leur voix ¹⁶. Vos flèches ¹⁷ ont été aussi lancées ;

19. et la voix de votre tonnerre a éclaté en roulant. Vos éclairs ont fait briller leur lumière dans toute la terre ; elle a été émue, et elle en a tremblé.

20. Vous vous êtes ouvert un chemin dans la mer ; vous avez marché au milieu des eaux ; et les traces de vos pieds ne seront point connues ¹⁸.

21. Vous avez conduit votre peuple comme un troupeau de brebis par la main de Moïse et d'Aaron ¹⁹. 2. *Moys.* 14, 29.

PSAUME LXXVII (LXXVIII).

Manière dont Dieu a conduit Israël jusqu'au règne de David.

1. Intellectus Asaph. Attendite, popule meus, legem meam : inclinate aures vestras in verba oris mei.

2. Aperiam in parabolis os meum : loquar propositiones ab initio.

3. Quanta audivimus et cognovimus ea : et patres nostri narraverunt nobis.

4. Non sunt occultata a filiis eorum, in generatione altera.

1. Intelligence d'Asaph ¹. Ecoutez ma loi, ô mon peuple ! et rendez vos oreilles attentives aux paroles de ma bouche.

2. J'ouvrirai ma bouche pour vous parler en paraboles ; je vous parlerai en énigmes ² de ce qui s'est fait dès le commencement ;

3. de ce que nous avons entendu et connu, et que nos pères nous ont raconté.

4. Ils ne l'ont point caché à leurs enfants, ni à leur postérité. Ils ont publié les louanges

ŷ. 17. — ¹⁵ Allusion au passage de la mer Rouge. (Voy. *Ps.* 113. 2. *Moys.* 14.)

ŷ. 18. — ¹⁶ la voix du tonnerre.

¹⁷ les éclairs. — * Dans l'hébr. : Les nuées ont distillé les eaux, les nuages ont fait entendre leur voix ; bien plus vos flèches parcouraient les espaces.

ŷ. 20. — ¹⁸ c'est-à-dire la mer s'est divisée en deux, et, après le passage, elle s'est refermée.

ŷ. 21. — ¹⁹ C'est pourquoi, comme une petite brebis, je m'abandonnerai à votre conduite ; et dans la joie et dans la peine, dans la lumière et dans les ténèbres, je mettrai en vous ma confiance.

ŷ. 1. — ¹ Ce psaume retrace la manière dont Dieu a conduit le peuple d'Israël jusqu'à David ; et le principal dessein du psalmiste, en traçant ce tableau, était de prémunir les Israélites contre la rébellion de leurs pères, et de les rassembler sous David leur roi.

ŷ. 2. — ² Je tracerai l'histoire du peuple de Dieu depuis le commencement. Cette histoire est désignée sous le nom de parabole et d'énigme, parce qu'elle contient l'alliance de la grâce voilée sous des figures ; car, dit saint Paul (1. *Cor.* 10, 11.), tout ce qui est arrivé en figures aux Juifs, a été écrit pour notre instruction (renferme en soi pour notre instruction, l'esprit de la loi chrétienne). Comp. *Matth.* 13, 35. *Hébr.* 8, 5.

du Seigneur, les effets de sa puissance, et les merveilles qu'il a faites.

5. Il a fait une ordonnance ³ dans Jacob, et établi une loi dans Israël; il a commandé à nos pères de faire connaître à leurs enfants ses merveilles,

6. afin que les autres races en aient aussi la connaissance; et que les enfants qui naîtront et s'élèveront après eux, les racontent aussi à leurs enfants;

7. en sorte qu'ils mettent en Dieu leur espérance; qu'ils n'oublient jamais les œuvres de Dieu, et qu'ils recherchent de plus en plus ses commandements ⁴.

8. De peur qu'ils ne deviennent, comme leurs pères, une race corrompue, qui irrite Dieu, une race qui n'a point eu soin de conserver son cœur droit, et dont l'esprit n'est point demeuré fidèle à Dieu ⁵.

9. Les enfants d'Ephraïm, quoique habiles à tendre l'arc et à en tirer, ont tourné le dos au jour du combat ⁶.

10. Ils ⁷ n'ont point gardé l'alliance faite avec Dieu, et n'ont point voulu marcher dans sa loi.

11. Ils ont oublié ses bienfaits et les œuvres merveilleuses qu'il a faites devant eux.

12. Il a fait devant les yeux de leurs pères des œuvres vraiment merveilleuses dans la terre de l'Égypte, dans la plaine de Tanès ⁸.

13. Il divisa la mer, et les fit passer; et il resserra ses eaux comme dans un vase ⁹.
2. *Moys.* 14, 21. 22.

14. Il les conduisit durant le jour avec la nuée; et durant toute la nuit, avec un feu qui les éclairait ¹⁰.

15. Il fendit la pierre dans le désert; et il leur donna à boire, comme s'il y avait eu là des abîmes d'eaux. 2. *Moys.* 17, 6. *Ps.* 104, 41.

Narrantes laudes Domini, et virtutes ejus, et mirabilia ejus quæ fecit.

5. Et suscitavit testimonium in Jacob : et legem posuit in Israël.

Quanta mandavit patribus nostris nota facere ea filiis suis :

6. ut cognoscat generatio altera. Filii qui nascentur, et exurgent, et narrabunt filiis suis,

7. Ut ponant in Deo spem suam, et non obliviscantur operum Dei : et mandata ejus exquirant.

8. Ne fiant sicut patres eorum, generatio prava et exasperans.

Generatio, quæ non direxit cor suum : et non est creditus cum Deo spiritus ejus.

9. Filii Ephrem intendentes et mittentes arcum : conversi sunt in die belli.

10. Non custodierunt testamentum Dei : et in lege ejus noluerunt ambulare.

11. Et oblitii sunt benefactorum ejus, et mirabilium ejus quæ ostendit eis.

12. Coram patribus eorum fecit mirabilia in terra Ægypti, in campo Taneos.

13. Interrupit mare, et perduxit eos : et statuit aquas quasi in utre.

14. Et deduxit eos in nube diei : et tota nocte in illuminatione ignis.

15. Interrupit petram in eremo : et adaquavit eos velut in abyso multa.

ÿ. 5. — ³ Litt. : Il a établi un témoignage, — de sa sagesse et de son amour, à savoir la loi.

ÿ. 7. — ⁴ Mettre notre espérance en Dieu, dit saint Augustin, veut dire ne point espérer en notre justice, mais en sa grâce. Ne pas oublier les œuvres de Dieu, veut dire ne point louer nos propres œuvres, mais Dieu qui en est la raison dernière.

ÿ. 8. — ⁵ une race dont le cœur ne se dirigeait pas vers Dieu avec simplicité, et qui ne lui est pas demeurée attachée avec constance.

ÿ. 9. — ⁶ D'autres trad. : ... Dieu, comme les enfants d'Ephraïm qui, quoique, etc. — Nos pères, ainsi infidèles et rebelles à Dieu, ont été comme les Ephraïmites qui souvent (*Jug.* 12, 1. et suiv. 3. *Rois*, 12, 13-16.), quoique pourvus de bonnes armes, ont lâchement tourné le dos dans la guerre.

ÿ. 10. — ⁷ nos pères désobéissants.

ÿ. 12. — ⁸ Dans l'hébr. : Tzoan, une ville servant de résidence aux rois d'Égypte (*4. Moys.* 13, 23. *Isaïe*, 19, 11. 13.).

ÿ. 13. — ⁹ Dans l'hébr. : comme en un monceau.

ÿ. 14. — ¹⁰ Voy. 2. *Moys.* 13, 21. 22.

16. Et eduxit aquam de petra : et deduxit tanquam flumina aquas.

17. Et apposuerunt adhuc peccare ei : in iram excitaverunt Excelsum in inaquoso.

18. Et tentaverunt Deum in cordibus suis : ut peterent escas animabus suis.

19. Et male locuti sunt de Deo : dixerunt : Numquid poterit Deus parare mensam in deserto ?

20. Quoniam percussit petram, et fluxerunt aquæ, et torrentes inundaverunt.

Numquid et panem poterit dare, aut parare mensam populo suo ?

21. Ideo audivit Dominus, et distulit : et ignis accensus est in Jacob, et ira ascendit in Israel :

22. Quia non crediderunt in Deo, nec speraverunt in salutari ejus :

23. Et mandavit nubibus desuper, et januas cœli aperuit.

24. Et pluit illis manna ad manducandum, et panem cœli dedit eis.

25. Panem angelorum manducavit homo : cibaria misit eis in abundantia.

26. Transtulit Austrum de cœlo : et induxit in virtute sua Africum.

27. Et pluit super eos sicut pul-

16. Car il fit sortir l'eau de la pierre ¹¹, et la fit couler comme des fleuves.

17. Et ils ne laissèrent pas de pécher encore contre lui ; et ils excitèrent la colère du Très-Haut dans un lieu qui était sans eau.

18. Et ils tentèrent Dieu dans leurs cœurs, en lui demandant des viandes qui leur fussent agréables ¹².

19. Et ils parlèrent mal de Dieu, en disant : Dieu pourra-t-il bien préparer une table dans le désert ?

20. A cause qu'il a frappé la pierre, et que les eaux en ont coulé, et que des torrents ont inondé la terre, pourra-t-il de même nous donner du pain, ou préparer une table ¹³ pour son peuple ?

21. C'est pourquoi le Seigneur, ayant ouï ces discours, usa de délai ¹⁴ ; et un feu s'alluma contre Jacob, et la colère du Seigneur s'éleva contre Israël ¹⁵, 4. *Moys.* 11, 1.

22. parce qu'ils ne crurent point à Dieu ¹⁶, et qu'ils n'espérèrent point en son assistance salutaire ¹⁷.

23. Et il commanda ¹⁸ aux nuées qui étaient au-dessus d'eux ; et il ouvrit les portes du ciel.

24. Et il fit tomber la manne comme une pluie pour leur servir de nourriture ; et il leur donna un pain du ciel. 2. *Moys.* 16, 4. 4. *Moys.* 11, 7.

25. L'homme mangea le pain des anges ¹⁹ ; il leur envoya en abondance de quoi se nourrir.

26. Il changea dans l'air le vent du Midi, et substitua par sa puissance le vent du Couchant ²⁰. 4. *Moys.* 11, 31.

27. Et il fit pleuvoir sur eux des viandes

ŷ. 16. — ¹¹ Voy. 2. *Moys.* 17, 6. 4. *Moys.* 20, 8.

ŷ. 18. — ¹² Litt. : des viandes pour leurs âmes, — non pour leurs corps, pour apaiser la faim, mais pour la satisfaction des désirs sensuels, de la convoitise de l'âme (Voy. 2. *Moys.* 16, 3. 4. *Moys.* 11, 4-6.).

ŷ. 20. — ¹³ Dans l'hébr. : de la chair.

ŷ. 21. — ¹⁴ différa d'introduire ces hommes incrédules et avides dans la terre de promesse.

¹⁵ La colère de Dieu est proprement en nous, dans notre conscience qui est la voix de Dieu, et qui s'élève contre nous lorsque nous faisons le mal. Dans l'hébr. : c'est pourquoi Dieu l'ayant ouï, s'irrita, et un feu s'alluma, etc.

ŷ. 22. — ¹⁶ parce qu'ils n'eurent point confiance en lui.

¹⁷ Litt. : en son salut, en son secours.

ŷ. 23. — ¹⁸ Malgré leur incréduité, il ne laissa pas de faire tomber la manne du ciel. (2. *Moys.* 16, 3. et suiv.)

ŷ. 25. — ¹⁹ Dans l'hébr. : le pain des forts, mais les forts sont les anges, de même que *Ps.* 102, 20. (Voy. *Sages.* 16, 20.) La manne est appelée le pain des anges, le pain du ciel, comme figure de l'adorable sacrement de l'Autel. (*Jean*, 6, 31. 49. 50. 4. *Cor.* 10, 3.)

ŷ. 26. — ²⁰ D'autres trad. : le vent du Nord. Dans l'hébr. : Il fit souffler le vent d'Orient dans le ciel, et il fit lever par sa puissance le vent du Midi. Suivant notre version, les caïles (ŷ. 27.) vinrent du Nord ; selon l'hébr. : de l'Orient et du Sud.

comme la poussière de la terre, et des oiseaux comme le sable de la mer.

28. Ils tombèrent dans le milieu de leur camp, autour de leurs tentes.

29. Et ils en mangèrent, et ils en furent pleinement rassasiés. Dieu leur accorda ce qu'ils désiraient;

30. et ils ne furent point frustrés de ce qu'ils avaient souhaité. Ces viandes étaient encore dans leur bouche, 4. *Moys.* 11, 33.

31. lorsque la colère de Dieu s'éleva contre eux. Et il tua les plus gras d'entre eux²¹; et il fit tomber ceux qui étaient comme l'éélite d'Israël²².

32. Après tout cela ils ne laissèrent pas de pécher encore, et ils n'ajoutèrent point de foi à ses merveilles.

33. Et leurs jours passèrent eomme une ombre; et leurs années s'écoulèrent avec rapidité²³.

34. Lorsqu'il les faisait mourir, ils le recherchaient, et ils retournaient à lui, et ils se hâtaient de venir le trouver.

35. Ils se souvenaient que Dieu était leur défenseur, et que le Dieu très-haut était leur sauveur.

36. Mais ils l'aimaient seulement de bouche, et ils lui mentaient par leur langue.

37. Car leur cœur n'était point droit devant lui; et ils ne furent point fidèles dans l'observation de son alliance.

38. Mais pour lui, il usait de miséricorde à leur égard; il leur pardonnait leurs péchés, et ne les perdait pas entièrement. Et il arrêta beaucoup les effets de sa fureur, et il n'allumait point contre eux toute sa colère.

39. Il se souvenait qu'ils sont chair, une vapeur qui passe et ne revient plus.

40. Combien de fois l'ont-ils irrité dans le désert, et ont-ils excité sa colère dans les lieux secs et sans eau?

41. Ils recommençaient sans cesse à tenter Dieu, et à irriter le Saint d'Israël.

42. Ils ne se souvenaient point de la puis-

verem carnes : et sicut arenam maris volatilia pennata.

28. Et ceciderunt in medio castrorum eorum, circa tabernacula eorum.

29. Et manducaverunt, et saturati sunt nimis, et desiderium eorum attulit eis :

30. non sunt fraudati a desiderio suo.

Adhuc escæ eorum erant in ore ipsorum :

31. et ira Dei ascendit super eos.

Et occidit pingues eorum, et electos Israel impedivit.

32. In omnibus his peccaverunt adhuc : et non crediderunt in mirabilibus ejus.

33. Et defecerunt in vanitate dies eorum, et anni eorum cum festinatione.

34. Cum occideret eos, quærebant eum : et revertebantur, et diluculo veniebant ad eum.

35. Et rememorati sunt; quia Deus adjutor est eorum : et Deus excelsus redemptor eorum est.

36. Et dilexerunt eum in ore suo, et lingua sua mentiti sunt ei :

37. Cor autem eorum non erat rectum cum eo : nec fideles habitati sunt in testamento ejus.

38. Ipse autem est misericors, et propitius fiet peccatis eorum : et non disperdet eos.

Et abundavit ut averteret iram suam : et non accendit omnem iram suam :

39. Et recordatus est quia caro sunt : spiritus vadens, et non redivens.

40. Quoties exacerbaverunt eum in deserto, in iram concitaverunt eum in iniquo?

41. Et conversi sunt, et tentarunt Deum : et sanctum Israel exacerbaverunt.

42. Non sunt recordati manus

ŷ. 31. — ²¹ les principaux et ceux qui étaient revêtus du pouvoir, lesquels, selon toute apparence, furent les premiers à manifester le désir d'avoir de la chair.

²² Litt. : et il empêcha les élus d'Israël, — il les empêcha d'entrer dans la terre de la promesse. Dans l'hébr. : et il fit tomber les jeunes hommes d'Israël.

ŷ. 33. — ²³ Dans l'hébr. : C'est pourquoi il laissa leurs jours s'en aller en fumée (c'est pourquoi il les fit mourir promptement), et leurs années se consommer par une perte subite.

ejus, die qua redemit eos de manu tribulantis.

43. Sicut posuit in Ægypto signa sua, et prodigia sua in campo Taneos.

44. Et convertit in sanguinem flumina eorum, et imbres eorum, ne biberent.

45. Misit in eos cœnomyiam, et comedit eos; et ranam, et disperdidit eos.

46. Et dedit ærugini fructus eorum; et labores eorum locustæ.

47. Et occidit in grandine vineas eorum; et moros eorum in pruina.

48. Et tradidit grandini jumenta eorum; et possessionem eorum igni.

49. Misit in eos iram indignationis suæ: indignationem, et iram, et tribulationem: immisiones per angelos malos.

50. Viam fecit semitæ iræ suæ, non pepercit a morte animabus eorum; et jumenta eorum in morte conclusit.

51. Et percussit omne primogenitum in terra Ægypti: primitias omnis laboris eorum in tabernaculis Cham.

52. Et abstulit sicut oves populum suum; et perduxit eos tanquam gregem in deserto.

53. Et deduxit eos in spe, et non timuerunt: et inimicos eorum operuit mare.

54. Et induxit eos in montem sanctificationis suæ; montem, quem acquisivit dextera ejus.

sance qu'il fit paraître ²⁴ au jour où il les délivra des mains de celui qui les affligeait;

43. de quelle sorte il fit éclater dans l'Égypte les signes de sa puissance, et ses prodiges dans la plaine de Tanès,

44. lorsqu'il changea en sang leurs fleuves ²⁵, et leurs eaux, afin qu'ils n'en pussent boire, 2. *Moys.* 7, 20;

45. qu'il leur envoya une infinité de mouches différentes qui les dévoraient, et des grenouilles qui perdaient tout, 2. *Moys.* 8, 6. 24;

46. qu'il fit consumer leurs fruits par des vers, et leurs travaux par les sauterelles, 2. *Moys.* 10, 15.

47. qu'il fit mourir leurs vignes par la grêle, et leurs mûriers par la gelée;

48. qu'il extermina leurs bêtes par cette grêle, et tout ce qu'ils possédaient par le feu ²⁶;

49. qu'il leur fit sentir les effets de sa colère et de son indignation; qu'il les accabla par le poids de sa fureur, et les affligea par les différents fléaux qu'il leur envoya par le ministère des mauvais anges ²⁷;

50. qu'il ouvrit un chemin spacieux à sa colère pour n'épargner plus leur vie ²⁸, et pour envelopper dans une mort commune leurs bestiaux ²⁹;

51. qu'il frappa tous les premiers-nés dans la terre de l'Égypte, et les prémices de tous leurs travaux ³⁰ dans les tentes de Cham ³¹, 2. *Moys.* 12, 29;

52. et qu'il enleva son peuple comme des brebis, et les conduisit comme un troupeau dans le désert;

53. qu'il les mena pleins d'espérance ³², et leur ôta toute crainte, leurs ennemis ayant été couverts par la mer. 2. *Moys.* 14, 27.

54. Il les amena sur la montagne qu'il s'était consacrée ³³, sur la montagne que sa droite a acquise; et il chassa les nations de

ÿ. 42. — ²⁴ Litt.: de sa main, — de sa puissance, qu'il fit paraître dans ses actions au jour, etc.

ÿ. 44. — ²⁵ des Égyptiens.

ÿ. 48. — ²⁶ Dans l'hébr.: et leurs troupeaux par la foudre.

ÿ. 49. — ²⁷ D'autres trad.: il envoya contre eux la colère de son indignation, ... et la tribulation, toutes les troupes des mauvais anges.

ÿ. 50. — ²⁸ Litt.: leurs âmes, — leur vie.

²⁹ Selon l'hébr.: leur vie.

ÿ. 51. — ³⁰ Dans l'hébr.: les prémices de leur force virile, c'est-à-dire leurs premiers-nés (1. *Moys.* 49, 3.).

³¹ de l'Égypte, qui encore de nos jours est, dans la langue Copte, appelée Chémi, du premier père des Égyptiens, Cham.

ÿ. 53. — ³² D'autres trad.: qu'il les conduisit en sûreté.

ÿ. 54. — ³³ dans la Terre promise, qui est désignée sous le nom de montagne, à cause de sa situation. Voy. 2. *Moys.* 15, 17. 5. *Moys.* 3, 25; et sur Siou (*Ps.* 75, 3.)

devant leur face; et il leur distribua la terre au sort, après l'avoir partagée avec le cordeau. *Jos.* 13, 7;

55. et il établit les tribus d'Israël dans les demeures de ces nations ³⁴.

56. Mais ils tentèrent et irritèrent de nouveau le Dieu très-haut; et ils ne gardèrent point ses préceptes.

57. Ils se détournèrent de lui, et n'observèrent point son alliance; et, à l'exemple de leurs pères, ils devinrent comme un arc renversé dont on tire de travers ³⁵.

58. Ils irritèrent sa colère sur leurs collines ³⁶; et ils le piquèrent de jalousie ³⁷ par les idoles qu'ils se fabriquèrent.

59. Dieu entendit; et il n'eut plus que du mépris pour Israël, qu'il réduisit à la dernière humiliation.

60. Et il rejeta le tabernacle qui était à Silo, son propre tabernacle, où il avait demeuré parmi les hommes ³⁸. *Jér.* 7, 12. 14. 26, 6.

61. Il livra leur force et leur gloire ³⁹ entre les mains de l'ennemi, la rendant captive.

62. Et il exposa de tous côtés son peuple à l'épée, et il regarda son héritage avec mépris.

63. Le feu ⁴⁰ dévora leurs jeunes hommes; et leurs filles ne furent point pleurées ⁴¹.

64. Leurs prêtres furent mis à mort par l'épée, et nul ne versait des larmes sur leurs veuves.

65. Et le Seigneur se réveilla comme s'il avait dormi, et comme un homme que le vin qui l'a enivré rend plus fort ⁴².

Et ejecit a facie eorum gentes : et sorte divisit eis terram in funiculo distributionis.

55. Et habitare fecit in tabernaculis eorum tribus Israel.

56. Et tentaverunt, et exacerbaverunt Deum excelsum : et testimonia ejus non custodierunt.

57. Et averterunt se, et non servaverunt pactum : quemadmodum patres eorum, conversi sunt in arcum pravum.

58. In iram concitaverunt eum in collibus suis : et in sculptilibus suis ad emulationem eum provocaverunt.

59. Audivit Deus, et sprexit : et ad nihilum redegit valde Israel.

60. Et repulit tabernaculum Silo, tabernaculum suum, ubi habitavit in hominibus.

61. Et tradidit in captivitate virtutem eorum : et pulchritudinem eorum in manus inimici.

62. Et conclusit in gladio populum suum : et hæreditatem suam sprexit.

63. Juvenes eorum comedit ignis : et virgines eorum non sunt lamentatæ.

64. Sacerdotes eorum in gladio ceciderunt : et viduæ eorum non plorabantur.

65. Et excitatus est tanquam dormiens Dominus tanquam potens crapulatus a vino.

ÿ. 55. — ³⁴ Litt. : leurs demeures, — des nations.

ÿ. 57. — ³⁵ Litt. : un arc trompeur, qui porte à faux, relâché. (Voy. *Osée*, 7, 16.)

ÿ. 58. — ³⁶ où ils avaient érigé des autels aux idoles. (3. *Rois*, 3, 2.)

³⁷ Dieu est un Dieu jaloux. De même que l'époux a de la jalousie, et est sans ménagement (*Prov.* 6, 24.); de même Dieu conçoit de la jalousie (2. *Moy.* 20, 5.), lorsqu'il voit l'infidélité de son peuple, avec lequel il s'est fiancé (*Osée*, 2, 19.).

ÿ. 60. — ³⁸ Le peuple s'étant montré désobéissant, et ayant abandonné Dieu, Dieu cessa d'être présent sur l'Arche sainte à Silo, où fut primitivement dressé le saint tabernacle (*Jos.* 18, 1. 1. *Rois*, 1, 2.), ce qui fut cause que l'Arche sacrée put devenir la proie des ennemis (1. *Rois*, 4, 17.).

ÿ. 61. — ³⁹ La force et la gloire des Israélites étaient l'Arche d'alliance (1. *Rois*, 4, 21. *Ps.* 131, 8.).

ÿ. 63. — ⁴⁰ de la guerre.

⁴¹ à cause de la désolation universelle, et de la crainte de ne pouvoir eux-mêmes échapper à la mort.

ÿ. 65. — ⁴² Durant ces revers et ces calamités, il semblait que le Seigneur fût endormi. Lorsqu'ils furent passés, et que son peuple eut été châtié, il se réveilla, pour ainsi dire, et recueillit ses forces comme un héros à son réveil, lorsque l'ivresse l'a fait tomber dans le sommeil. Les divines Ecritures s'expriment avec nous d'une manière humaine. Et de même que le Seigneur a paru sur la terre avec toute la faiblesse humaine, il a pareillement voilé sa pensée sous la pauvreté et la faiblesse du langage humain.

66. Et percussit inimicos suos in posteriora : opprobrium sempiternum dedit illis.

67. Et repulit tabernaculum Joseph : et tribum Ephraïm non elegit.

68. Sed elegit tribum Juda, montem Sion quem dilexit.

69. Et ædificavit sicut unicornium sanctificium suum in terra, quam fundavit in sæcula.

70. Et elegit David servum suum, et sustulit eum de gregibus ovium : de post fœtantes accepit eum,

71. Pascere Jacob servum suum, et Israël hæreditatem suam.

72. Et pavit eos in innocentia cordis sui : et in intellectibus manuum suarum deduxit eos.

66. Et il frappa ses ennemis par derrière ⁴³, et il les couvrit d'une confusion éternelle.

67. Et il rejeta le tabernacle de Joseph ⁴⁴, et il ne choisit point la tribu d'Ephraïm;

68. mais il choisit la tribu de Juda, la montagne de Sion qu'il a aimée.

69. Et il bâtit dans la terre qu'il a affermie pour tous les siècles son sanctuaire, qu'il a rendu comme la licorne ⁴⁵.

70. Il a choisi David, son serviteur, et l'a tiré de la garde des troupeaux de brebis; et il l'a pris lorsqu'il suivait celles qui étaient pleines,

71. afin qu'il servit de pasteur à son serviteur Jacob, et à Israël son héritage.

72. Aussi il les a nourris comme leur pasteur avec un cœur plein d'innocence; et il les a conduits avec une intelligence pleine de lumière qui a paru dans toutes ses actions ⁴⁶.

PSAUME LXXVIII (LXXXIX).

Plaintes et prière au sujet de la profanation du temple.

1. Psalmus Asaph. Deus venerunt gentes in hæreditatem tuam, polluerunt templum sanctum

1. Psaume d'Asaph ¹. O Dieu! les nations sont entrées dans votre héritage; elles ont souillé votre saint temple; elles ont réduit

ŷ. 66. — ⁴³ aux parties secrètes (Voy. 1. Rois, 5, 6.); d'autres trad. : Et il repoussa ses ennemis.

ŷ. 67. — ⁴⁴ Il ne voulut pas que le saint tabernacle demeurât à l'avenir à Silo, dans la portion d'Ephraïm, fils de Joseph, en punition de l'infidélité de cette tribu.

ŷ. 69. — ⁴⁵ D'autres trad. : comme la corne de la licorne, — aussi élevé et aussi solide. D'autres : comme la hauteur du ciel. Le Psalmiste a pu dire que la terre et le sanctuaire que Dieu y érigea, étaient affermis pour toujours, parce que c'étaient des types de l'Eglise et du royaume de Dieu dans le ciel.

ŷ. 72. — ⁴⁶ Lorsqu'on fait réflexion au sujet de ce Psaume, il semble que le Chantre sacré n'avait pas uniquement en vue de retracer l'histoire de la conduite du peuple d'Israël : ses lecteurs connaissaient déjà cette histoire; il se proposait bien plutôt, ce semble, puisqu'il parle de paraboles, de donner les enseignements mystérieux qui sont cachés sous la lettre de l'histoire. Ce qu'il voulait vraisemblablement, était d'apprendre à tous les Israélites à voir dans les destinées et la conduite du peuple tout entier, l'histoire de la vie de chacun d'eux, et à régler là-dessus leurs actions. En effet, comme le peuple d'Israël fut, par le ministère de Moïse, délivré de l'Egypte, de la terre de servitude, et introduit dans la terre de promesse, de même celui qui entend au fond de son cœur la voix de Dieu qui l'appelle, est tiré de la terre de servitude, du péché, pourvu qu'il observe sa loi, et que, au milieu du désert de la vie, il ne soit pas incrédule envers Dieu. Il est nourri, dirigé, comme Israël dans toutes ses voies, et introduit dans la patrie, où, sous la houlette pacifique du céleste David, il jouit du repos éternel.

ŷ. 1. — ¹ Ce Psaume, de même que le Psaume soixante-treize, paraît avoir été composé à l'occasion de la destruction de Jérusalem et du temple.

Jérusalem à être comme une cabane qui sert à garder les fruits ².

2. Elles ont exposé les corps morts de vos serviteurs pour servir de nourriture aux oiseaux du ciel, les chairs de vos saints, pour être la proie des bêtes de la terre.

3. Elles ont répandu leur sang comme l'eau autour de Jérusalem, et il n'y avait personne qui leur donnât la sépulture.

4. Nous sommes devenus un sujet d'opprobre à nos voisins; ceux qui sont autour de nous, se moquent de nous, et nous insultent.

5. Jusqu'à quand, Seigneur, vous mettrez-vous en colère? Votre colère n'aura-t-elle point de fin? Jusqu'à quand votre fureur s'allumera-t-elle comme un feu?

6. Répandez abondamment votre colère sur les nations qui ne vous connaissent pas, et sur les royaumes qui n'invoquent point votre nom, *Jérém.*, 10, 23;

7. parce qu'ils ont dévoré Jacob, et rempli de désolation le lieu de sa demeure.

8. Ne vous souvenez point de nos anciennes iniquités; que vos miséricordes nous préviennent promptement, parce que nous sommes réduits à la dernière misère.

9. Aidez-nous, ô Dieu! qui êtes notre Sauveur; délivrez-nous, Seigneur, pour la gloire de votre nom, et pardonnez-nous nos péchés à cause du nom qui vous est propre;

10. de peur qu'on ne dise parmi les peuples : Où est maintenant leur Dieu? Faites éclater contre les nations devant nos yeux la vengeance du sang de vos serviteurs, qui a été répandu.

11. Que les gémissements de ceux qui sont captifs s'élèvent jusqu'à vous. Possédez par la force toute-puissante de votre bras les enfants de ceux qu'on a fait mourir ³.

12. Et rendez sept fois autant dans le sein de vos voisins ⁴; faites retomber sur eux sept fois plus d'opprobres qu'ils ne vous en ont fait, Seigneur.

13. Mais pour nous, qui sommes votre peuple et les brebis que vous nourrissez, nous vous louerons éternellement, et nous

tuum : posuerunt Jerusalem in pomorum custodiam.

2. Posuerunt morticina servorum tuorum, escas volatilibus cœli : carnes sanctorum tuorum, bestiis terræ.

3. Effuderunt sanguinem eorum tanquam aquam in circuitu Jerusalem : et non erat qui sepeliret.

4. Facti sumus opprobrium vicinis nostris : subsannatio et illusio his, qui in circuitu nostro sunt.

5. Usquequo, Domine, irasceris in finem : accendetur velut ignis zelus tuus?

6. Effunde iram tuam in gentes, quæ te non noverunt; et in regna, quæ nomen tuum non invocaverunt :

7. Quia comederunt Jacob : et locum ejus desolaverunt.

8. Ne memineris iniquitatum nostrarum antiquarum, cito anticipet nos misericordiæ tuæ : quia pauperes facti sumus nimis.

9. Adjuva nos, Deus salutaris noster : et propter gloriam nominis tui, Domine, libera nos : et propitius esto peccatis nostris, propter nomen tuum :

10. Ne forte dicant in gentibus : Ubi est Deus eorum? et innotescat in nationibus coram oculis nostris,

Ultio sanguinis servorum tuorum, qui effusus est :

11. introeat in conspectu tuo gemitus compeditorum.

Secundum magnitudinem brachii tui, posside filios mortificationum.

12. Et redde vicinis nostris septuplum in sinu eorum : improperium ipsorum, quod exprobraverunt tibi, Domine.

13. Nos autem populus tuus, et oves pascuæ tuæ, confitebimur tibi in sæculum.

² laquelle a été détruite, après que les fruits ont été cueillis; renversée, après que les citoyens ont été transportés. Dans l'hébr. : ... Jérusalem en un monceau de pierres. Le chrétien peut se servir de ce Psaume comme de prière dans les temps fâcheux pour l'Eglise.

ÿ. 11. — ³ Dans l'hébr. : Conservez les enfants de la mort (qui sont livrés en proie à la mort, conduits en captivité).

ÿ. 12. — ⁴ Les Orientaux mettent souvent dans leur sein ce qu'ils ont à porter.

In generationem et generationem annuntiabimus tuam.	genera- tionem laudem	publierons vos louanges dans la suite de toutes les races.
---	-----------------------------	--

PSAUME LXXIX (LXXX).

Prière pour la conservation de l'Église.

1. In finem, pro iis qui commutabuntur, testimonium Asaph, Psalmus.

2. Qui regis Israel, intende : qui deducis velut ovem Joseph.

Qui sedes super cherubim, manifestare

3. coram Ephraim, Benjamin, et Manasse.

Excita potentiam tuam, et veni, ut salvos facias nos.

4. Deus, converte nos : et ostende faciem tuam, et salvi erimus.

5. Domine Deus virtutum, quousque irasceris super orationem servi tui ?

6. Cibabis nos pane lacrymarum : et potum dabis nobis in lacrynis in mensura ?

7. Posuisti nos in contradictionem vicinis nostris : et inimici nostri subsannaverunt nos.

8. Deus virtutum, converte nos : et ostende faciem tuam : et salvi erimus.

1. Pour la fin, pour ceux qui seront changés, témoignage d'Asaph, Psaume ¹.

2. Vous qui gouvernez Israël, et qui conduisez Joseph ² comme une brebis, écoutez-nous. Vous qui êtes assis sur les chérubins ³, manifestez-vous ⁴

3. devant Ephraïm, Benjamin et Manassé ⁵. Excitez et faites paraître votre puissance, et venez pour nous sauver.

4. O Dieu ! convertissez-nous ⁶, et montrez-nous votre visage ; et nous serons sauvés.

5. Seigneur, Dieu des armées, jusqu'à quand vous mettez-vous en colère, sans vouloir écouter la prière de votre serviteur ?

6. Jusqu'à quand nous nourrirez-vous d'un pain de larmes, et nous ferez-vous boire l'eau de nos pleurs avec abondance ?

7. Vous nous avez mis en butte à nos voisins ⁷, et nos ennemis se sont moqués de nous avec insulte.

8. Dieu des armées, convertissez-nous, et montrez-nous votre visage ; et nous serons sauvés.

ŷ. 1. — ¹ Voyez Ps. 59, 1. Dans l'hébreu : Au maître de musique, sur le Schoschammim-Edonth, Psaume d'Asaph. Le chrétien peut faire usage de ce Psaume comme de prière pour conjurer Dieu de protéger l'Église catholique romaine.

ŷ. 2. — ² Joseph, le bien-aimé de Jacob, est mis ici pour tous ses frères, pour tous les Israélites. (Voy. Ps. 76, 16. 80, 6.)

³ vous qui êtes présent sur l'Arche. (Voy. 1. Rois, 4, 4. 2. Rois, 23, 22.)

⁴ par votre secours. — * Dans l'hébreu : O Pasteur d'Israël ! prêtez l'oreille, vous qui conduisez Joseph comme un troupeau ; vous qui êtes assis sur les Chérubins, faites briller votre lumière.

ŷ. 3. — ⁵ devant votre peuple. Les trois tribus qui sont ici désignées étaient campées les plus près de l'Arche et la suivaient immédiatement dans la marche. (Voy. 4. Moys. 2, 18. et suiv. 10, 21-24.)

ŷ. 4. — ⁶ Votre vengeance s'appesantit sur nous, parce que nous sommes impénitents ; convertissez-nous, car il n'y a que vous qui le puissiez, et alors nous prouverons votre secours. D'autres traduisent l'hébreu : rétablissez-nous. D'autres autrement.

ŷ. 7. — ⁷ D'autres trad. : Vous avez fait de nous un sujet de discorde pour nos voisins ; nos voisins se disputent à noire sujet. La Palestine fut souvent la pomme de discorde entre les Egyptiens et les Assyriens. — * Dans l'hébreu : de nos pleurs *triplici mensura*, à triple mesure (avec abondance). 7. Nous placerez-vous comme un sujet de contention, etc. ?

9. Vous avez transporté votre vigne ⁸ de l'Égypte; vous avez chassé les nations, et vous l'avez plantée.

10. Vous lui avez servi de guide dans le chemin, en marchant devant elle ⁹; vous avez affermi ses racines, et elle a rempli la terre ¹⁰.

11. Son ombre a couvert les montagnes; et ses branches, les cèdres de Dieu ¹¹.

12. Elle a étendu ses branches jusqu'à la mer ¹², et ses rejetons jusqu'au fleuve ¹³.

13. Pourquoi avez-vous détruit la muraille qui l'entourait? et *pourquoi* est-elle vendangée par tous ceux qui passent dans le chemin ¹⁴?

14. Le sanglier de la forêt ¹⁵ l'a toute ruinée, et la bête sauvage l'a dévorée.

15. Dieu des armées, tournez-vous vers nous; regardez du haut du ciel, et voyez, et visitez votre vigne.

16. Donnez la perfection à celle que votre droite a plantée; et *jetez les yeux* sur le fils de l'homme que vous avez affermi pour vous-même ¹⁶.

17. Elle a été toute brûlée par le feu, et toute renversée; et *ses habitants* sont sur le point de périr par la sévérité menaçante de votre visage ¹⁷.

18. Étendez votre main sur l'homme de votre droite ¹⁸, et sur le fils de l'homme que vous avez affermi pour vous-même.

9. Vineam de Ægypto transtulisti : eiecisti gentes, et plantasti eam.

10. Dux itineris fuisti in conspectu ejus : plantasti radices ejus, et implevit terram.

11. Operuit montes umbra ejus : et arbusta ejus cedros Dei.

12. Extendit palmites suos usque ad mare : et usque ad flumen propagines ejus.

13. Ut quid destruxisti maceriam ejus : et vindemiant eam omnes, qui prætergrediuntur viam?

14. Exterminavit eam aper de silva : et singularis ferus depastus est eam.

15. Deus virtutum, convertere : respice de cœlo, et vide, et visita vineam istam.

16. Et perfice eam, quam plantavit dextera tua : et super filium hominis, quem confirmasti tibi.

17. Incensa igni, et suffossa ab increpatione vultus tui peribunt.

18. Fiat manus tua super virum dexteræ tuæ : et super filium hominis, quem confirmasti tibi.

ŷ. 9. — ⁸ Cette dénomination est donnée ici, ainsi qu'en plusieurs autres endroits (*Isaïe*, 5, 2. *Jér.* 2, 21. *Ezéch.* 17, 6.), au peuple d'Israël, comme étant un type de Jésus-Christ, qui se nomme lui-même le cep.

ŷ. 10. — ⁹ dans la colonne de feu et de nuée, comme étant l'Ange de l'alliance, le Dieu de la délivrance. *Mal.* 3, 1.

¹⁰ Description de la dilatation du peuple d'Israël dans la terre de Chanaan (11, 12.), laquelle figurait la dilatation de l'Église chrétienne.

ŷ. 11. — ¹¹ c'est-à-dire : les arbres les plus hauts.

ŷ. 12. — ¹² la mer Méditerranée.

¹³ l'Euphrate, jusqu'au bord duquel alla le royaume d'Israël dans le temps de sa plus grande extension (2. *Par.* 9, 26.).

ŷ. 13. — ¹⁴ Pourquoi avez-vous retiré au peuple d'Israël sa défense, en sorte qu'il a été dépouillé de ses biens les plus précieux, de sa liberté et de l'exercice de sa religion? Ce qui fait la défense du peuple, ce sont des princes pieux, fidèles et dévoués à la religion, et des pasteurs et des docteurs zélés. Lorsque Dieu permet que cette défense manque, alors l'ennemi se répand au milieu du peuple et le dépouille de tous ses biens les plus précieux.

ŷ. 14. — ¹⁵ Nabuchodonosor, si l'on rapporte à la prise de Jérusalem par les Chaldéens l'histoire contenue dans le Psaume.

ŷ. 16. — ¹⁶ D'autres trad. : que vous vous êtes fortement attaché. Jetez vos yeux sur votre peuple, qui est ainsi désigné (*Osée*, 11, 1.) comme type de Jésus-Christ, Fils de l'Homme. C'est en effet le sentiment commun des anciens Juifs et des Pères de l'Église, que Jésus-Christ entre, avec le peuple juif, dans le sujet du Psaume.

ŷ. 17. — ¹⁷ Litt. : ils (ses ennemis, qui portent partout la désolation) périront. Hâtez-vous donc de les anéantir!

ŷ. 18. — ¹⁸ Le peuple est ainsi appelé parce que Dieu lui avait fait serment par sa droite; ou parce qu'il le conduisait au moyen de sa droite; ou parce que de

19. Et non discedimus a te, vivificabis nos : et nomen tuum invocabimus.

20. Domine Deus virtutum, converte nos : et ostende faciem tuam, et salvi erimus.

19. Et nous ne nous éloignerons plus de vous ; vous nous donnerez la vie, et nous invoquerons votre nom.

20. Seigneur, Dieu des armées, convertissez-nous, et montrez-nous votre visage ; et nous serons sauvés.

PSAUME LXXX (LXXXI).

Exhortation à la célébration des fêtes et à l'obéissance.

1. In finem, pro torcularibus, Psalmus ipsi Asaph.

2. Exultate Deo adjutori nostro : jubilate Deo Jacob.

3. Sumite psalmum, et date tympanum : psalterium jucundum cum cithara.

4. Buccinate in Neomenia tuba, in insigni die solemnitatis vestræ :

5. Quia præceptum in Israel est : et judicium Deo Jacob.

6. Testimonium in Joseph posuit illud, cum exiret de terra Ægypti : linguam, quam non noverat, audivit.

7. Divertit ab oneribus dorsum ejus : manus ejus in cophino servierunt.

1. Pour la fin, pour les pressoirs ¹ ; Psaume d'Asaph lui-même ².

2. Réjouissez-vous, en louant Dieu notre protecteur ; chantez dans de saints transports les louanges du Dieu de Jacob.

3. Entonnez le cantique, et faites entendre ³ le tambour, l'instrument harmonieux avec la harpe ⁴.

4. Sonnez de la trompette en ce premier jour du mois ⁵, au jour célèbre de votre grande solennité ⁶.

5. Car c'est ⁷ un commandement en Israël, et une ordonnance à l'honneur du Dieu de Jacob.

6. Il l'a instituée pour être un monument ⁸ à Joseph ⁹ lorsqu'il sortit de l'Égypte, et qu'il entendit une langue qui lui était inconnue ¹⁰.

7. Il a déchargé leur dos des fardeaux ; leurs mains servaient à porter *sans cesse* des corbeilles ¹¹.

tous les peuples c'était lui qui s'approchait le plus de lui ; mais surtout parce qu'il était le type du Fils de Dieu, assis à la droite de son Père (*Ps.* 109, 1. *Zach.* 13, 7.).

¹ *ŷ.* 1. — ¹ *Ps.* 8, 1.

² * Dans l'hébreu : Au maître de musique, sur le Gitthith (Psaume) d'Asaph.

³ *ŷ.* 3. — ³ Litt. : et donnez — faites retentir.

⁴ Littéralement : le psaltérion harmonieux avec la harpe. D'autres : les harpes agréables avec le luth (la cithare).

⁵ *ŷ.* 4. — ⁵ Les Hébreux avaient des mois lunaires. Ils célébraient, chaque mois, le premier jour de la nouvelle lune par une fête, afin de sanctifier le commencement du mois, et en général le temps, en élevant leurs regards vers Dieu (4. *Moy.* 10, 10.). Il est vraisemblablement ici question de la néoménie du mois d'Abib, où la fête de Pâques se célébrait. — * Ce mois fut depuis appelé Nisan. Abib veut dire épi. Ce nom fut dans le principe donné au premier mois, parce que l'orge était alors en épi.

⁶ La fête, que le Psalmiste exhorte ici à célébrer, était vraisemblablement la Pâque, car il est marqué *ŷ.* 6, qu'elle fut établie en Égypte (2. *Moy.* 12, 1. et suiv.).

⁷ *ŷ.* 5. — ⁷ cette fête est, etc.

⁸ *ŷ.* 6. — ⁸ de la sortie merveilleuse d'Égypte.

⁹ au peuple d'Israël. (Voy. *Ps.* 79, note 2.)

¹⁰ à savoir, la voix de Dieu leur libérateur, qui les invitait. D'autres entendent la langue égyptienne, qui était inconnue aux Israélites.

¹¹ *ŷ.* 7. — ¹¹ A la voix de Dieu qui l'appelait pour le délivrer (*ŷ.* 6.), le peuple fut déchargé de ses fardeaux, étant auparavant contraint de porter la corbeille pesante

8. Vous m'avez invoqué dans l'affliction¹², et je vous ai délivré. Je vous ai exaucé en me cachant au milieu de la tempête¹³; je vous ai éprouvé proche les eaux de contradiction¹⁴.

9. Ecoutez, mon peuple, et je vous prendrai à témoin¹⁵. Israël, si vous voulez m'écouter,

10. vous n'aurez point parmi vous un Dieu nouveau, et vous n'adorerez point un Dieu étranger.

11. Car je suis le Seigneur votre Dieu, qui vous ai fait sortir de la terre de l'Égypte. Elargissez votre bouche, et je la remplirai¹⁶. 2. *Moy.* 20, 2.

12. Mais mon peuple n'a point écouté ma voix, et Israël ne s'est point appliqué à m'entendre.

13. C'est pourquoi je les ai abandonnés aux désirs de leur cœur; et ils marcheront dans les voies qu'ils ont inventées. *Act.* 14, 15.

14. Si mon peuple m'avait écouté, si Israël avait marché dans mes voies, *Baruc.* 3, 13,

15. j'aurais pu facilement humilier¹⁷ leurs ennemis, et j'aurais appesanti ma main sur ceux qui les affligeaient.

16. Les ennemis du Seigneur lui ont manqué de parole¹⁸; et le temps de leur misère durera autant que les siècles¹⁹.

17. Et cependant il les a nourris de la plus pure farine de froment²⁰, et il les a rassasiés du miel sorti de la pierre²¹.

8. tribulatione invocasti me, et liberavi te : exaudivi te in abscondito tempestatis : probavi te apud aquam contradictionis.

9. Audi, populus meus, et contestabor te : Israel si audieris me,

10. non erit in te Deus recens, neque adorabis deum alienum.

11. Ego enim sum Dominus Deus tuus, qui eduxi te de terra Ægypti : dilata os tuum, et implebo illud.

12. Et non audivit populus meus vocem meam : et Israel non intendit mihi.

13. Et dimisi eos secundum desideria cordis eorum, ibunt in adinventionibus suis.

14. Si populus meus audisset me : Israel si in viis meis ambulasset :

15. Pro nihilo forsitan inimicos eorum humiliassem : et super tribulantes eos misissem manum meam.

16. Inimici Domini mentiti sunt ei : et erit tempus eorum in sæcula.

17. Et cibavit eos ex adipe frumenti : et de petra, melle saturavit eos.

(2. *Moy.* 1, 14.). — * Dans l'hébreu : ... fardeaux, ses mains se sont éloignées de la corbeille.

ŷ. 8. — ¹² Au lieu de célébrer par lui-même les merveilles que Dieu opéra lors de sa sortie d'Égypte, et d'exhorter le peuple à l'obéissance, le Chantre sacré fait parler Dieu, et donne ainsi à l'exhortation plus de force. Selon le texte hébreu, Dieu commence à parler dès le ŷ. 7 : J'ai soustrait votre dos au fardeau, ses (vos) mains ont été affranchies de la corbeille.

¹³ Dieu, du sein de la nuée tempétueuse, jeta les yeux sur les Égyptiens pour les faire périr (2. *Moy.* 14, 24. 25.).

¹⁴ où le peuple commença à disputer contre Moïse (2. *Moy.* 17, 2.).

ŷ. 9. — ¹⁵ Litt. : et je vous rendrai témoignage ; — je me ferai connaître à vous.

ŷ. 11. — ¹⁶ C'est un grand bienfait de vous avoir tirés de l'Égypte, mais dilatez encore vos désirs, vous obtiendrez ce que vous désirerez, pourvu que vous obéissiez à mes commandements.

ŷ. 15. — ¹⁷ Autrement : j'aurais humilié bientôt leurs, etc.

ŷ. 16. — ¹⁸ D'autres trad. : ... lui auraient manqué, etc. Proprement : lui auraient menti. Les ennemis du Seigneur ne se seraient pas, il est vrai, affectionnés volontairement d'eux-mêmes au peuple d'Israël, mais ils l'auraient redouté, et la crainte les aurait portés à le flatter. Ou : Les ennemis du Seigneur se seraient soumis à lui, et ensuite ils l'auraient flatté.

¹⁹ D'autres trad. : et leur temps eût été éternel. — Les Israélites auraient été éternellement en grâce et dans le bonheur. (Voy. *Eccli.* 37, 27.)

ŷ. 17. — ²⁰ c'est-à-dire je les ai nourris du froment le plus excellent.

²¹ des produits insolites, extraordinaires et en surabondance. Si les Juifs avaient

PSAUME LXXXI (LXXXII).

Dieu, Juge des juges.

1. Psalmus Asaph. Deus stetit in synagoga deorum : in medio autem deos dijudicat.

2. Usquequo judicatis iniquitatem : et facies peccatorum sumitis ?

3. Judicate egeno, et pupillo : humilem et pauperem justificatè.

4. Eripe pauperem : et egenum de manu peccatoris liberate.

5. Nescierunt, neque intellexerunt, in tenebris ambulat : movebuntur omnia fundamenta terræ.

6. Ego dixi : Dii estis, et filii Excelsi omnes.

7. Vos autem sicut homines moriemini : et sicut unus de principibus cadetis.

8. Surge, Deus, judica terram : quoniam tu hæreditabis in omnibus gentibus.

1. Psaume d'Asaph. Dieu s'est trouvé dans l'assemblée des dieux ¹, et il juge les dieux étant au milieu d'eux.

2. Jusqu'à quand jugerez-vous injustement ², et jusqu'à quand aurez-vous égard aux personnes des pécheurs ?

3. Jugez la cause du pauvre et de l'orphelin ; rendez justice aux petits et aux pauvres.

4. Délivrez le pauvre, et arrachez l'indigent des mains du pécheur. *Prov.* 24, 11.

5. Ils sont dans l'ignorance, et ils ne comprennent point ; ils marchent dans les ténèbres ; tous les fondements de la terre sont ébranlés ³.

6. J'ai dit ⁴ : Vous êtes des dieux, et vous êtes tous enfants du Très-Haut ⁵.

7. Mais vous mourrez cependant comme des hommes, et vous tomberez comme l'un des princes ⁶.

8. Levez-vous, ô Dieu ! jugez la terre, parce que vous devez avoir toutes les nations pour votre héritage ⁷.

connu la visite de Dieu au temps de Jésus-Christ, ils se seraient nourris dans la maison de Dieu de la divine eucharistie, et rassasiés du miel de la sagesse chrétienne. Sois docile, ô chrétien ! afin que le Seigneur te rassasie de son pur froment et de la sagesse céleste.

ŷ. 1. — ¹ des juges et des rois qui sont ainsi appelés (2. *Moy.* 21, 6. 22, 8. 28.), parce qu'ils tiennent la place de Dieu sur la terre. (*Voy.* 2. *Par.* 19, 6. 7. *Rom.* 13, 1. 2. 3.). Sens : Dieu est le maître et l'arbitre des juges et des rois. Le Psaume est un blâme que Dieu adresse à ces juges et à ces rois qui abusent de leur pouvoir. — * Dans l'hébr. : Elohim stetit in cætu El, Dieu s'est tenu dans l'assemblée du Dieu fort, — dans son assemblée propre, dans l'assemblée de ceux qui le représentaient dans l'exercice de sa puissance.

ŷ. 2. — ² Ceux qui sont revêtus du pouvoir ne veulent pas comprendre qu'une stricte justice envers les peuples est le fondement du repos et du bonheur.

ŷ. 5. — ³ parce qu'ils ne comprennent pas cela, tout est sens dessus-dessous, et dans la perturbation.

ŷ. 6. — ⁴ Voyez note 1.

⁵ en ce que vous tenez la place de Dieu, et que vous agissez en son nom (note 1.). Dans saint *Jean*, 10, 34-36, Jésus-Christ applique ce passage à tous les hommes, en tant qu'ils sont sortis de Dieu (1. *Moy.* 1, 27.). Il n'y a de Fils de Dieu proprement dit que Jésus-Christ qui, pour cette raison, est appelé le Fils unique de Dieu. *Jean*, 1, 14. 18. 3, 16. 18. 1. *Jean*, 4, 9.

ŷ. 7. — ⁶ des tyrans (Aug., Jérôm.). Ayez donc Dieu et votre devoir devant les yeux ; car vous paraîtrez un jour devant mon tribunal.

ŷ. 8. — ⁷ D'autres : car vous possédez tous les peuples, vous êtes le Seigneur de tous. Le Psalmiste prend de nouveau la parole, et prie Dieu de se charger lui-même de rendre la justice, puisque les juges oublient leurs devoirs dans leurs fonctions.

PSAUME LXXXII (LXXXIII).

Prière pour obtenir du secours contre les ennemis du royaume de Dieu.

1. Cantique-Psaume d'Asaph ¹.
 2. O Dieu! qui sera semblable à vous ²?
 Ne vous taisez pas, ô Dieu! et n'arrêtez pas plus longtemps les effets de votre puissance ³;
 3. parce que vous voyez que vos ennemis ont excité un grand bruit, et que ceux qui vous haïssent ont élevé leur tête.
 4. Ils ont formé un dessein plein de malice contre votre peuple, et ils ont conspiré contre vos saints ⁴.
 5. Ils ont dit : Venez, et exterminons-les du milieu des peuples; et qu'on ne se souvienne plus à l'avenir du nom d'Israël.
 6. On a vu conspirer ensemble et faire alliance contre vous ⁵
 7. les tentes des Iduméens et les Ismaélites, Moab, les Agaréniens,
 8. Gebal et Ammon, et Amalec ⁶, les étrangers ⁷ et les habitants de Tyr ⁸.
 9. Les Assyriens ⁹ sont aussi venus avec

1. Canticum Psalmi Asaph.
 2. Deus, quis similis erit tibi? ne taceas, neque compecscaris Deus :
 3. Quoniam ecce inimici tui sonuerunt : et qui oderunt te, extulerunt caput.
 4. Super populum tuum malignaverunt consilium : et cogitaverunt adversus sanctos tuos.
 5. Dixerunt : Venite, et disperdamus eos de gente : et non memoretur nomen Israel ultra.
 6. Quoniam cogitaverunt unanimiter, simul adversum te testamentum disposuerunt,
 7. tabernacula Idumæorum et Ismaelitæ :
 Moab, et Agareni,
 8. Gebal, et Ammon, et Amalec : alienigenæ cum habitantibus Tyrum.
 9. Etenim Assur venit cum il-

ÿ. 1. — ¹ Il est difficile de déterminer à quelle histoire ce Psaume se rapporte, car celles qu'on lit 2. *Rois*, 10. 2. *Par.* 20. ne sont pas d'accord avec son contenu, puisque tous les peuples dont il est fait mention dans le Psaume (ÿ. 7, 8, 9) n'y sont pas nommés. Ce qu'il y a de mieux à faire, c'est de prendre le Psaume pour une prière générale en vue d'obtenir du secours contre les ennemis du royaume de Dieu. Dans cette hypothèse les peuples qui sont désignés dans le Psaume sont mis en général pour les ennemis du peuple de Dieu, ce qui est très-juste, puisque, dans une multitude d'occasions, ils se sont montrés animés de dispositions hostiles vis-à-vis du peuple d'Israël. Le chrétien se souviendra des ennemis de l'Eglise et de la foi.

ÿ. 2. — ² en patience (ÿ. 3.) — * Les mots : « qui sera semblable à vous, » ne sont pas dans l'hébreu.

³ Litt. : et ne vous retenez pas, ô Dieu! — n'arrêtez pas les effets de vos châtimens.

ÿ. 4. — ⁴ Dans l'hébr. : contre ceux que vous cachez, qui mènent une vie cachée à l'ombre de votre protection.

ÿ. 6. — ⁵ contre votre royaume, et par conséquent contre vous, puisque vous êtes son roi.

ÿ. 8. — ⁶ Tous ces peuples habitaient dans l'Arabie, et menaient une vie nomade et vouée au brigandage.

⁷ les Philistins, qui sont ainsi appelés, parce qu'ils étaient venus d'une autre contrée se fixer dans la Palestine. — * Dans l'hébr. : ... Amalec, la contrée des Philistins, etc. — Le mot philistin veut dire, en hébreu, étranger.

⁸ la cité opulente, qui dominait alors dans le monde.

ÿ. 9. — ⁹ Litt. : Assur, les Assyriens.

lis : facti sunt in adiutorium filiis Loth.

10. Fac illis sicut Madian, et Sisaræ; sicut Jabin in torrente Cisson.

11. Disperierunt in Endor : facti sunt ut stercois terræ.

12. Pone principes eorum sicut Oreb, et Zeb, et Zebce, et Salmana;

Omnes principes eorum :

13. qui dixerunt : Hæreditate possideamus sanctuarium Dei.

14. Deus meus, pone illos ut rotam : et sicut stipulam ante faciem venti.

15. Sicut ignis, qui comburit silvam : et sicut flamma comburens montes :

16. Ita persequeris illos in tempestate tua : et in ira tua turbabis eos.

17. Imple facies eorum ignominia : et quærent nomen tuum, Domine.

18. Erubescant, et conturbentur in sæculum sæculi : et confundantur, et pereant.

19. Et cognoscant quia nomen tibi Dominus : tu solus Altissimus in omni terra.

eux, et ils se sont joints aux enfants de Loth¹⁰ pour les secourir.

10. Traitez-les comme les Madianites¹¹, comme vous avez traité Sisara¹² et Jabin proche le torrent de Cisson¹³.

11. Ils périrent¹⁴ à Endor, et devinrent comme le fumier de la terre.

12. Traitez leurs princes comme vous avez traité Oreb et Zeb, Zébée et Salmana¹⁵. Traitez de même tous leurs princes

13. qui ont dit : Mettons-nous en possession du sanctuaire de Dieu, comme de notre héritage¹⁶.

14. Rendez-les, mon Dieu, comme une roue¹⁷, et comme la paille qui est emportée par le vent.

15. De même qu'un feu brûle une forêt, et qu'une flamme consume les montagnes¹⁸,

16. vous les poursuivrez par le souffle de votre tempête, et vous les troublez entièrement dans votre colère.

17. Couvrez leurs visages de confusion; et ils chercheront votre nom, Seigneur¹⁹.

18. Qu'ils rougissent, et soient troublés pour toujours; qu'ils soient confondus, et qu'ils périssent²⁰.

19. Et qu'ils connaissent que le Seigneur est le nom qui vous est propre, et que vous seul êtes le Très-Haut dans toute la terre.

¹⁰ aux Moabites et aux Ammonites issus du commerce incestueux de Loth avec ses filles. (1. Moys. 19, 37.).

ÿ. 10. — ¹¹ Jug. 7.

¹² Jug. 4.

¹³ Jug. 5, 21.

ÿ. 11. — ¹⁴ c'est-à-dire : ils furent détruits.

ÿ. 12. — ¹⁵ Voy. Jug. 7, 25, 8, 21.

ÿ. 13. — ¹⁶ Emparons-nous de Jérusalem et de la Terre-Sainte. C'est ainsi que les ennemis de la religion prétendent tout régler à leur gré dans le sanctuaire de la foi et de l'Eglise.

ÿ. 14. — ¹⁷ c'est-à-dire qu'ils soient sans consistance, sans fixité. Dans l'hébr. : comme un tourbillon de sable. (Ps. 1, 4. Isaïe, 5, 24.)

ÿ. 15. — ¹⁸ Poursuivez-les avec la même rapidité que le feu parcourt une montagne aride.

ÿ. 17. — ¹⁹ ils vous chercheront, ils vous honoreront, et vivront selon votre loi. C'est là le but que Dieu se propose dans tous ses châtimens; il veut que le pécheur se convertisse; mais ce sont surtout l'instabilité, le trouble de l'esprit (14.) qui cherche partout la paix, sans la trouver nulle part, le feu que Dieu allume dans la conscience et qui la brûle (15.), et la confusion à ses propres yeux et aux yeux du monde (17.) qui mènent à Dieu.

ÿ. 18. — ²⁰ s'ils ne vous cherchent point.

PSAUME LXXXIII (LXXXIV).

Soupirs après l'autel de Dieu.

4. Pour la fin, pour les pressoirs¹, Psaume pour les enfants de Coré².

2. Seigneur des armées³, que vos tabernacles sont aimables⁴!

3. Mon âme soupire, et elle est dans la défaillance par l'ardeur du désir qui la porte vers les parvis du Seigneur⁵. Mon cœur et ma chair⁶ font éclater par des transports de joie l'amour qu'ils ont pour le Dieu vivant⁷.

4. Car le passereau trouve une maison pour s'y retirer, et la tourterelle un nid pour y placer ses petits. Et moi j'ai vos autels, Seigneur des armées, mon Roi et mon Dieu⁸.

5. Heureux ceux qui demeurent dans votre maison, ils vous loueront dans tous les siècles.

6. Heureux est l'homme qui attend de vous son secours :

7. dans cette vallée de larmes, il dispose dans son cœur des degrés, pour s'élever jusqu'au lieu qu'il se propose⁹.

8. Car le Législateur donnera sa bénédiction¹⁰; ils s'avanceront de vertu en vertu,

1. In finem, pro torcularibus filiis Core, Psalmus.

2. Quam dilecta tabernacula tua, Domine virtutum!

3. concupiscit, et deficit anima mea in atria Domini.

Cor meum, et caro mea, exultaverunt in Deum vivum.

4. Etenim passer invenit sibi domum, et furtur nidum sibi, ubi pouat pullos suos.

Altaria tua, Domine virtutum : rex meus, et Deus meus.

5. Beati, qui habitant in domo tua, Domine : in sæcula sæculorum laudabunt te.

6. Beatus vir, cujus est auxilium abs te : ascensiones in corde suo disposuit,

7. in valle lacrymarum, in loco quem posuit.

8. Etenim benedictionem dabit legislator, ibunt de virtute in vir-

† 1. — ¹ Voy. Ps. 8, 1.

² Voy. Ps. 41. C'est le sentiment commun des interprètes que ce Psaume fut composé durant la fuite de David devant Absalon, lorsque ce roi se trouvait avec ceux qui lui étaient restés fidèles au-delà du Jourdain, éloignés du sanctuaire. — * Dans l'hébr. : Au maître de musique, sur le Githlith, aux enfants de Coré, Psaume.

† 2. — ³ Voy. 1 Rois, 1, 3, note 5.

⁴ Le saint tabernacle avait plusieurs compartiments (2. Moys. 26. note 1.).

† 3. — ⁵ Les compartiments du saint tabernacle étaient appelés parvis.

⁶ Mon âme et mon corps, tout mon être.

⁷ Litt. : ont tressailli dans le Dieu vivant, — dans le Dieu qui montre qu'il est vivant par la grâce qui vivifie nos âmes, en sorte que le corps même y participe à sa manière.

† 4. — ⁸ D'autres trad. : Car le passereau trouve sa maison, et la tourterelle son nid, pour placer ses petits, près de vos autels, Seigneur... Dieu (pourquoi ne soupirerais-je pas aussi après eux ?) — * Cette leçon est celle de l'hébreu. Il faut se souvenir que les édifices du temple étaient très-vastes. Le mot qui est traduit par tourterelle est *deror*; il signifie mieux *hirondelle*.

† 5. — ⁹ Il faut estimer heureux l'homme qui, dans votre maison, est favorisé de votre secours! cet homme non-seulement se convertira, mais il ornera son cœur de toutes les vertus, qui peuvent être considérées comme autant de degrés qui conduisent de cette vie pleine de souffrances à la patrie céleste, à laquelle il est destiné (Aug., Jérôm.).

† 6. — ¹⁰ Car le Dieu, qui lui a envoyé son secours (6), est le législateur, et il lui donnera aussi la force d'accomplir la loi; il le conduira de vertu en vertu, et lui fera voir Dieu.

tutem : videbitur Deus deorum in Sion.

9. Domine Deus virtutum, exaudi orationem meam : a auribus percipe, Deus Jacob.

10. Protector noster, aspice, Deus : et respice in faciem Christi tui :

11. Quia melior est dies una in atriis tuis super millia.

Elegi abjectus esse in domo Dei mei, magis quam habitare in tabernaculis peccatorum.

12. Quia misericordiam, et veritatem diligit Deus : gratiam, et gloriam dabit Dominus.

13. Non privabit bonis eos qui ambulans in innocentia : Domine virtutum, beatus homo qui sperat in te.

et ils verront le Dieu des dieux dans Sion¹¹.

9. Seigneur, Dieu des armées, exaucez ma prière; rendez votre oreille attentive, ô Dieu de Jacob!

10. Regardez-nous, ô Dieu! notre protecteur, et jetez vos yeux sur le visage de votre Christ¹²,

11. car un seul jour de demeure dans vos tabernacles vaut mieux que mille autres jours¹³. J'ai choisi d'être plutôt des derniers dans la maison de mon Dieu¹⁴, que d'habiter dans les tentes des pécheurs;

12. parce que Dieu aime la miséricorde et la vérité¹⁵, et que le Seigneur donnera la grâce et la gloire.

13. Il ne privera point de ses biens¹⁶ ceux qui marchent dans l'innocence. Seigneur des armées, heureux est l'homme qui espère en vous.

PSAUME LXXXIV (LXXXV).

Prière pour obtenir la grâce de la sanctification.

1. In finem, filiis Core, Psal-

1. Pour la fin, Psaume pour les enfants de Coré¹.

¹¹ Dans l'hébr. les versets 6, 7, 8, portent : Heureux l'homme qui a en vous sa force (sa gloire); il y a dans leur cœur des voies frayées (ils marchent avec sûreté). S'ils passent par la vallée des larmes, ils en feront une vallée féconde en sources (s'ils ont sujet de pleurer, leurs larmes leur serviront de rafraîchissement); et une pluie d'automne la comblera de bénédictions (les épreuves de leur vie seront tempérées et adoucies par des grâces abondantes). Ils iront de force en force, jusqu'à ce qu'ils paraissent devant Dieu sur Sion.

ŷ. 10. — ¹² D'autres autrement : de votre roi; ayez pitié de lui! Le chrétien rappellera à son souvenir l'Oint par excellence, celui que Dieu a oint d'une onction plus excellente que tous les autres (Ps. 44, 8.), dans lequel tous les autres sont oints, deviennent oints, chrétiens; il se souviendra de celui qui intercède pour tous (1. Jean, 2, 1.), de Jésus-Christ. — * Dans l'hébr. : O notre bouclier! voyez, ô Dieu! et considérez la face de votre Christ.

ŷ. 11. — ¹³ Un jour passé dans la maison de Dieu, vaut mieux, est plus heureux et plus méritoire que mille autres jours que l'on passe dans la dissipation de la vie terrestre.

¹⁴ de me tenir le dernier, comme un objet de mépris, à la porte de la maison de Dieu. Dans l'hébr. : J'aime mieux me tenir sur le seuil de la maison de Dieu, que l'habiter dans, etc.

ŷ. 12. — ¹⁵ parce que Dieu est miséricordieux, et qu'il tiendra ses promesses, si Je m'attache à lui; que me donneront au contraire à la fin les pécheurs? Dans l'hébr. : parce que Dieu, le Seigneur, est le soleil et le bouclier; Dieu donnera, etc.

ŷ. 13. — ¹⁶ Autrement : Il ne refusera point ses biens, etc.

ŷ. 1. — ¹ Voy. Ps. 41. Ce Psaume contient la prière d'un Israélite pour obtenir d'être maintenu dans la faveur divine, après la délivrance de la captivité (vraisemblablement celle de Babylone) (2-8.), puis la promesse de la part de Dieu d'accorder cette grâce, à la condition que son peuple lui sera fidèle (9-14.). Le chrétien se servira de ce Psaume comme de prière pour obtenir la grâce de la sainteté, après avoir été délivré de l'esclavage du péché.

2. Vous avez, Seigneur, béni votre terre; vous avez délivré Jacob de la captivité.

3. Vous avez remis l'iniquité de votre peuple; vous avez couvert tous leurs péchés.

4. Vous avez adouci toute votre colère, et arrêté les effets de votre indignation.

5. Convertissez-nous², ô Dieu, notre Sauveur! et détournez votre colère de dessus nous.

6. Screz-vous éternellement en colère contre nous? ou étendrez-vous votre colère sur toutes les races³?

7. O Dieu! vous vous tournerez de nouveau vers nous⁴, et vous nous donnerez la vie; et votre peuple se réjouira en vous.

8. Montrez-nous, Seigneur, votre miséricorde; et accordez-nous votre assistance salutaire.

9. J'écouterai ce que le Seigneur Dieu dira au dedans de moi⁵, parce qu'il annoncera la paix pour son peuple⁶, pour les saints⁷, et pour ceux qui se convertissent en rentrant au fond de leur cœur⁸.

10. Son salut est absolument proche de ceux qui le craignent⁹; et la gloire¹⁰ doit habiter dans notre terre.

11. La miséricorde et la vérité se sont rencontrées¹¹; la justice et la paix se sont donné le baiser¹².

12. La vérité est sortie de la terre¹³; et

2. Benedixisti, Domine, terram tuam : avertisti captivitatem Jacob.

3. Remisisti iniquitatem plebis tuæ : operuisti omnia peccata eorum.

4. Mitigasti omnem iram tuam : avertisti ab ira indignationis tuæ :

5. Convertite nos, Deus salutaris noster : et averte iram tuam a nobis.

6. Numquid in æternum irascaris nobis? aut extends iram tuam a generatione in generationem?

7. Deus tu conversus vivificabis nos : et plebs tua lætabitur in te.

8. Ostende nobis, Domine, misericordiam tuam : et salutare tuum da nobis.

9. Audiam quid loquatur in me Dominus Deus : quoniam loquetur pacem in plebem suam ;

Et super sanctos suos, et in eos qui convertuntur ad corpe.

10. Verumtamen prope times eum salutare ipsius : ut inhabitet gloria in terra nostra.

11. Misericordia et veritas obvaverunt sibi : justitia et pax osculatæ sunt.

12. Veritas de terra orta est :

ŷ. 5. — Conservez-nous, après notre conversion, dans votre grâce. Dans l'hébr. : Rétablissez-nous, faites-nous jouir de nouveau de notre ancien état de prospérité.

ŷ. 6. — ³ Voudriez-vous donc nous châtier encore une fois, traiter les enfants comme les pères, et de cette manière laisser votre colère se prolonger de génération en génération ?

ŷ. 7. — ⁴ vous nous préviendrez par votre grâce.

ŷ. 9. — ⁵ J'écouterai ce que Dieu répondra à ma prière.

⁶ Il donnera désormais à son peuple la paix, le repos, le bonheur, s'il marche devant lui avec une sainte crainte (ŷ. 10.). La prophétie se rapporte aussi au temps plus éloigné qui devait voir naître le prince de la paix, le Messie (*Jean*, 14, 27.).

⁷ les vrais Israélites. (Voy. *Ps.* 78, 2. *Mich.* 7, 2.).

⁸ qui rentrent en eux-mêmes. Dans l'hébr. : ... saints, pourvu qu'ils ne retournent point à leur folie.

ŷ. 10. — ⁹ qui ont le cœur contrit. (*Ps.* 33, 19.) Faites pénitence, dit Jésus-Christ, le royaume de Dieu est proche.

¹⁰ Dieu lui-même sera présent dans les cœurs, et il se rendra un jour visible dans la personne de Jésus-Christ (*Jean*, 1, 14.), qui était dès-lors ainsi désigné (*Ps.* 25, 8.), parce qu'il était l'Ange de Dieu qui reposait sur l'Arche d'alliance (2. *Moy.* 25, 22.).

ŷ. 11. — ¹¹ Dieu continue à parler (ŷ. 9.) : la miséricorde et la fidélité deviendront alors, par l'accomplissement des promesses, de plus en plus sensibles, spécialement lorsque viendra le Messie, temps auquel la miséricorde apparaîtra principalement dans la vocation des Gentils, et la fidélité dans l'admission des Juifs. (Voyez *Rom.* 15, 8, 9.).

¹² se sont réconciliées, en ce que l'amour a mis fin à la vengeance. Plus encore à l'avènement du Christ, dans lequel la justice et l'amour de Dieu se sont manifestés en même temps de la manière la plus parfaite.

ŷ. 12. — ¹³ La fidélité dans l'accomplissement des promesses s'est montrée encore avec un éclat particulier dans Jésus-Christ qui, étant la vérité éternelle, a pris par son incarnation une existence visible.

et justitia de cœlo prospexit.
13. Etenim Dominus dabit benignitatem : et terra nostra dabit fructum suum.

14. Justitia ante eum ambulabit : et ponet in via gressus suos.

la justice nous a regardés du haut du ciel¹³.

13. Car le Seigneur répandra sa bénédiction¹³; et notre terre portera son fruit¹⁴.

14. La justice marchera devant lui¹⁷; et il la suivra dans le chemin.

PSAUME LXXXV (LXXXVI).

Prière pour obtenir du secours contre les ennemis.

1. Oratio ipsi David.

Inclina, Domine, aurem tuam, et exaudi me : quoniam inops et pauper sum ego.

2. Custodi animam meam, quoniam sanctus sum : salvum fac servum tuum, Deus meus, sperantem in te.

3. Miserere mei, Domine, quoniam ad te clamavi tota die :

4. lætifica animam servi tui, quoniam ad te, Domine, animam meam levavi.

5. Quoniam tu, Domine, suaviter et mitis, et multæ misericordie omnibus invocantibus te.

6. Auribus percipe, Domine, orationem meam : et intende voci deprecationis meæ.

7. In die tribulationis meæ clamavi ad te : quia exaudisti me.

8. Non est similis tui in diis, Domine : et non est secundum opera tua.

9. Omnes gentes quascumque fecisti, venient, et adorabunt coram te, Domine : et glorificabunt nomen tuum.

10. Quoniam magnus es tu, et

1. Prière de David lui-même¹. Abaissez, Seigneur, votre oreille, et exaucez-moi, parce que je suis pauvre et dans l'indigence.

2. Gardez mon âme, parce que je suis saint². Sauvez, mon Dieu, votre serviteur qui espère en vous.

3. Ayez pitié de moi, Seigneur, parce que j'ai crié vers vous durant tout le jour ;

4. remplissez de joie l'âme de votre serviteur, parce que j'ai élevé mon âme vers vous, Seigneur ;

5. parce que vous êtes, Seigneur, rempli de douceur et de bonté, et que vous répandez vos miséricordes avec abondance sur tous ceux qui vous invoquent.

6. Prêtez l'oreille, Seigneur, pour écouter ma prière ; rendez-vous attentif à la voix de l'humble supplication que je vous présente.

7. J'ai crié vers vous au jour de mon affliction, parce que vous m'avez exaucé.

8. Entre tous les dieux, il n'y en a point, Seigneur, qui vous soit semblable, ni qui puisse vous être comparé dans les œuvres que vous faites.

9. Toutes les nations que vous avez créées viendront se prosterner devant vous, Seigneur, et vous adorer ; et elles rendront gloire à votre nom ;

10. parce que vous êtes vraiment grand,

¹³ s'étend du ciel jusque sur la terre ; la justice céleste descendra sur la terre. — C'est pour cela que l'Eglise chante : Cieux, faites descendre le juste comme une rcsée, que les nuées l'envoient comme une pluie, que la terre le fasse germer de son sein !

ŷ. 13. — ¹⁵ sa grâce ; le bien suprême, la vérité elle-même.

¹⁶ son fruit naturel : — dans le sens plus élevé : Jésus-Christ, Fils de l'homme.

ŷ. 14. — ¹⁷ D'aut. trad. : ... devant lui, et elle s'avancera sur sa voie. — Les hommes marcheront devant lui dans la justice.

ŷ. 1. — ¹ David adressa, ce semble, à Dieu la prière contenue dans ce Psaume, lorsqu'il était persécuté par Saül. Le chrétien peut la faire pour obtenir du secours contre les tentations et les attaques des ennemis du dedans et du dehors.

ŷ. 2. — ² c'est-à-dire je vous suis consacré, je vous appartiens.

que vous faites des prodiges, et que vous seul êtes Dieu.

11. Conduisez-moi, Seigneur, dans votre voie, et faites que j'entre dans votre vérité; que mon cœur se réjouisse³, afin qu'il craigne votre nom.

12. Je vous louerai, Seigneur mon Dieu, et je vous rendrai grâces de tout mon cœur; et je glorifierai éternellement votre nom,

13. parce que vous avez usé d'une grande miséricorde envers moi, et que vous avez retiré mon âme de l'enfer le plus profond.

14. Les méchants, ô Dieu! se sont élevés contre moi; et une assemblée de puissants ont cherché mon âme, sans qu'ils vous aient eu présent devant les yeux.

15. Mais vous, Seigneur, vous êtes un Dieu plein de compassion et de clémence; vous êtes patient, rempli de miséricorde, et véritable⁴.

16. Regardez-moi favorablement, et ayez pitié de moi; remplissez de votre force⁵ votre serviteur, et sauvez le fils de votre servante⁶.

17. Faites éclater quelque signe en ma faveur⁷, afin que ceux qui me haïssent le voient, et qu'ils soient confondus, parce que vous m'avez, Seigneur, assisté, et que vous m'avez consolé.

faciens mirabilia : tu es Deus solus.

11. Deduc me, Domine, in via tua, et ingrediar in veritate tua : lætetur cor meum ut timeat nomen tuum.

12. Confitebor tibi, Domine Deus meus, in toto corde meo, et glorificabo nomen tuum in æternum :

13. Quia misericordia tua magna est super me : et eruisti animam meam ex inferno inferiori.

14. Deus, iniqui insurrexerunt super me, et synagoga potentium quæsierunt animam meam : et non proposuerunt te in conspectu suo.

15. Et tu, Domine, Deus miserator et misericors, patiens, et multæ misericordiæ, et verax,

16. Respice in me, et misere mei; da imperium tuum puero tuo : et salvum fac filium ancillæ tuæ.

17. Fac mecum signum in bonum, ut videant qui oderunt me, et confundantur : quoniam tu, Domine, adjuvisti me, et consolatus es me.

PSAUME LXXXVI (LXXXVII).

La nouvelle Jérusalem.

1. Pour les enfants de Coré¹, Psaume-Cantique². Ses³ fondements sont posés sur les saintes montagnes⁴.

1. Filiis Core, Psalmus Cantici. Fundamenta ejus in montibus sanctis :

ÿ. 11. — ³ Dans l'hébreu : recueillez mon cœur (tous les mouvements de mon cœur).

ÿ. 15. — ⁴ D'autres trad. : fidèle.

ÿ. 16. — ⁵ de la force spirituelle, qui fait triompher.

⁶ celui qui est comme votre esclave-né.

ÿ. 17. — ⁷ Faites-moi la grâce que les choses tournent bien pour moi.

ÿ. 1. — ¹ Voy. Ps. 41.

² Le Psaume contient la prophétie qu'un jour Sion sera le centre de la religion qui doit s'étendre dans le monde entier. Ce fut à Jérusalem où Jésus-Christ consumma son sacrifice, que l'Eglise fut fondée. — * Dans l'hébr. : Aux enfants, ou des enfants de Coré. Psaume-Cantique.

³ de Sion, de Jérusalem, de l'Eglise. — * Selon d'autres, d'après l'hébr., où le pronon *ejus* est masculin : de Dieu; *fundatio Dei*, la fondation de Dieu est sur les montagnes saintes. Ce sens paraît préférable.

⁴ Jérusalem était bâtie sur trois montagnes; les appuis spirituels de l'Eglise sont les apôtres et leurs successeurs (Voy. Ephés. 2, 20.).

2. diligit Dominus portas Sion
super omnia tabernacula Jacob.

3. Gloriosa dicta sunt de te,
civitas Dei.

4. Memor ero Rahab et Baby-
lonis scientium me.

Ecce alienigenæ, et Tyrus, et
populus Æthiopicum, hi fuerunt
illic.

5. Numquid Sion dicet : Homo,
et homo natus est in ea : et ipse
fundavit eam Altissimus?

6. Dominus narrabit in scrip-
turis populorum, et principum ;
horum, qui fuerant in ea.

7. Sicut lætantium omnium ha-
bitatio est in te.

2. Le Seigneur aime les portes de Sion
plus que toutes les tentes de Jacob⁵.

3. On a dit de vous des choses glorieuses,
ô cité de Dieu⁶!

4. Je me souviendrai de Rahab⁷ et de Ba-
bylone, qui me connaîtront⁸. Les étran-
gers⁹, ceux de Tyr, et le peuple d'Ethiopie
s'y sont trouvés réunis¹⁰.

5. Ne dira-t-on pas à Sion : Un grand
nombre d'hommes sont nés dans elle¹¹, et
le Très-Haut lui-même l'a fondée ?

6. Le Seigneur pourra *lui seul*, dans la
description des peuples et des princes, dire
le nombre de ceux qui auront été dans elle¹².

7. Ceux qui habitent dans vous¹³, sont
tous dans la joie¹⁴.

PSAUME LXXXVII (LXXXVIII).

Prière pour les temps de tribulation et de délaissement.

1. Canticum Psalmi, Filiis Core,
in finem, pro Mahéleth ad respon-
dendum, intellectus Eman Ezra-
hilitæ.

1. Cantique-Psaume pour être chanté par
les enfants de Coré jusqu'à la fin, sur un
instrument de musique, et alternativement¹ :
Intelligence ou instruction d'Eman, Ezraïte².

ÿ. 2. — ⁵ c'est-à-dire le Seigneur aime la ville de Sion, en tant que l'Eglise doit
en sortir, plus que les autres demeures de Jacob, qui forme la Synagogue. L'Eglise
est comme une cité fortifiée, invincible, éternelle, la Synagogue comme une hutte
fragile, transitoire.

ÿ. 3. — ⁶ Des choses glorieuses, honorables ont été prédites de vous. (Voy. ce qui
suit et *Tob. 13, 13-17. Apoc. 21, 9, et suiv.*)

ÿ. 4. — ⁷ c'est-à-dire de l'Egypte (*Isai. 30, 7. 51. 9. notes*).

⁸ Je visiterai (c'est Dieu qui parle) l'Egypte et Babylone, c'est-à-dire tous les peuples
(les deux peuples qui dominaient alors par leur puissance dans le monde sont mis
pour la terre en général), par ma grâce, afin qu'elles se convertissent et qu'elles
apprennent à me connaître, moi qui suis le vrai Dieu et la vraie religion.

⁹ Les Philistins (Hébr.).

¹⁰ comme citoyens de la nouvelle cité. Même les peuples les plus éloignés et les
plus hostiles seront reçus dans la Sion nouvelle, l'Eglise. Dans l'hébr. : tous ceux-
ci y sont nés, c'est-à-dire y naîtront à une nouvelle vie.

ÿ. 5. — ¹¹ Litt. : Un homme et un homme est né dans elle, — un homme après
un autre, tous les hommes sont nés dans elle à une nouvelle vie. — * Dans l'hébr. :
C'est pourquoi on dira de Sion (ou : à Sion) : Un homme et un homme, etc.

ÿ. 6. — ¹² Le Seigneur comptera (inscrira) ces nouveaux-nés dans le livre où se-
ront marqués les peuples et les princes qui recevront le droit de cité dans sa nou-
velle ville. — * Dans l'hébr. : Jéhovah comptera en écrivant (dénombrant) les
peuples, (disant) : Un tel y est né.

ÿ. 7. — ¹³ ô cité de Dieu!

¹⁴ Dans l'hébr. : comme des chantes qui louent Dieu. — * Dans l'hébr. : Et ceux
qui chantent, comme ceux qui dansent, (diront) : Toutes mes sources (tout ce que
j'ai de bonheur et de force) sont en (pour) vous.

ÿ. 1. — ¹ D'autres trad. : Cantique-Psaume, pour les enfants de Coré, pour la fin,
pour le Mahéleth comme chant alternatif, — pour être chanté sur l'instrument ap-
pelé Mahéleth (*Ps. 52, 1.*) à chœurs alternatifs. — * Dans l'hébr. : Cantique-Psaume,
aux enfants de Coré, au maître de chœur, sur le Mahéleth, pour répondre, in-
struction, etc.

² Il est fait mention d'un Eman *1. Par. 15, 17. 19.*

2. Seigneur, qui êtes le Dieu de mon salut, j'ai crié vers vous durant le jour et durant la nuit.

3. Que ma prière pénètre jusqu'à vous. Daignez prêter l'oreille à l'humble supplication que je vous fais,

4. parce que mon âme est remplie de maux, et que ma vie est toute proclie de la mort³.

5. J'ai été regardé comme étant du nombre de ceux qui descendent dans la fosse; je suis devenu comme un homme abandonné de tout secours,

6. et qui est libre entre les morts; comme ceux qui, ayant été blessés à mort, dorment dans les sépulcres, dont vous ne vous souvenez plus, et qui ont été rejetés de votre main⁴.

7. Ils m'ont mis dans une fosse profonde, dans des lieux ténébreux, et dans l'ombre de la mort⁵.

8. Votre fureur s'est appesantie sur moi; et vous avez fait passer sur moi tous les flots de votre colère.

9. Vous avez éloigné de moi tous ceux qui me connaissent; ils m'ont eu en abomination. J'ai été livré, et je ne pouvais sortir.

10. Mes yeux se sont presque desséchés d'affliction. J'ai crié vers vous, Seigneur, durant tout le jour, et j'ai étendu mes mains vers vous.

11. Ferez-vous des miracles à l'égard des morts? ou les médecins les ressusciteront-ils, afin qu'ils vous louent⁶?

12. Quelqu'un racontera-t-il dans le sépulcre votre miséricorde, et votre vérité dans le tombeau?

13. Vos merveilles seront-elles connues dans les ténèbres, et votre justice dans la terre de l'oubli?

14. Mais pour moi, je crie vers vous, Seigneur; et je me hâte de vous offrir dès le matin ma prière.

15. Pourquoi, Seigneur, rejetez-vous la

2. Domine Deus salutis meæ, in die clamavi, et nocte coram te.

3. Intret in conspectu tuo oratio mea : inclina aurem tuam ad precem meam :

4. Quia repleta est malis anima mea : et vita mea inferno appropinquavit.

5. Æstimatus sum cum descendentibus in lacum : factus sum sicut homo sine adjutorio,

6. inter mortuos liber, Sicut vulnerati dormientes in sepulchris, quorum non es memor amplius : et ipsi de manu tua repulsi sunt.

7. Posuerunt me in lacu inferiori : in tenebrosis, et in umbra mortis.

8. Super me confirmatus est furor tuus : et omnes fluctus tuos induxisti super me.

9. Longe fecisti notos meos a me : posuerunt me abominationem sibi.

Traditus sum, et non egrediebar :

10. oculi mei languerunt præinopia.

Clamavi ad te, Domine, tota die : expandi ad te manus meas.

11. Numquid mortuis facies mirabilia : aut medici suscitabunt, et confitebuntur tibi?

12. Numquid narrabit aliquis in sepulchro misericordiam tuam, et veritatem tuam in perditione?

13. Numquid cognoscentur in tenebris mirabilia tua, et justitia tua in terra oblivionis?

14. Et ego ad te, Domine, clamavi : et mane oratio mea præveniet te.

15. Ut quid, Domine, repellis

3. 4. — ³ Litt. : de l'enfer, — de l'autre monde, de la mort. Le chrétien en proie à l'affliction fera l'application de ces paroles à l'état de son âme.

4. 6. — ⁴ quant au corps.

5. 7. — ⁵ Image de la plus extrême misère — * Dans l'hébr. : Vous m'avez mis dans le puits le plus profond, dans les ténèbres, dans les profondeurs de l'abîme.

6. 11. — ⁶ Sera-t-il possible après la mort, selon les lois de la nature, d'après le cours ordinaire de votre Providence, de ressusciter, en sorte que si je viens à mourir, je recouvre la vie et puisse encore vous louer, ce que je ne puis dans le tombeau? (Voy. Ps. 6, 6.) Le chrétien, dans les souffrances, se souviendra ici (3. 11-13.) du délaissement de l'esprit, durant lequel les louanges joyeuses de Dieu cessent, et dont Dieu seul peut délivrer. — Dans l'hébr. : ... des morts? les ombres (rephaim) se lèveront-elles, vous célébreront-elles?

orationem meam : avertis faciem tuam a me?

16. Pauper sum ego, et in laboribus a juventute mea : exaltatus autem, humiliatus sum et conturbatus.

17. In me transierunt iræ tuæ : et terrores tui conturbaverunt me.

18. Circumdederunt me sicut aqua tota die : circumdederunt me simul.

19. Elongasti a me amicum et proximum, et notos meos a miseria.

prière que je vous présente? et pourquoi détournez-vous votre face de dessus moi?

16. Je suis pauvre et dans les travaux dès ma jeunesse; et après avoir été élevé, j'ai été humilié et rempli de trouble⁷.

17. Vos fureurs ont passé sur moi; et les terreurs dont vous m'avez frappé m'ont tout troublé.

18. Elles m'ont environné comme l'eau durant tout le jour, elles m'ont enveloppé toutes ensemble.

19. Vous avez éloigné de moi mes amis et mes proches; et vous avez fait que ceux qui me connaissaient m'ont quitté à cause de ma misère⁸.

PSAUME LXXXVIII (LXXXIX).

Prière pour demander à Dieu l'accomplissement de ses promesses.

1. Intellectus Ethan Ezrahitæ.

2. Misericordias Domini in æternum cantabo.

In generationem et generationem annuntiabo veritatem tuam in ore meo.

3. Quoniam dixisti : In æternum misericordia ædificabitur in cœlis : præparabitur veritas tua in eis.

4. Disposui testamentum electis meis, juravi David servo meo :

1. Intelligence ou instruction d'Ethan, Ezraïte¹.

2. Je chanterai éternellement les miséricordes du Seigneur. Et ma bouche annoncera votre vérité² dans toutes les races,

3. parce que vous avez dit³ que la miséricorde s'élèvera comme un édifice éternel dans les cieux⁴; votre vérité y sera établie d'une manière solide⁵.

4. J'ai fait un pacte avec ceux que j'ai choisis; j'ai juré à David, mon serviteur⁶,

ŷ. 16. — ⁷ Dans l'hébr. le verset porte: Je suis affligé et expirant depuis ma jeunesse; je porte le poids de votre fureur, et je suis dans l'abattement.

ŷ. 19. — ⁸ Dans un état si malheureux, vous m'avez privé de mes amis, qui auraient pu me consoler. Dans l'hébr. : Ceux qui me sont connus sont dans les ténèbres (invisibles), d'autr. autrem. — * Selon quelques-uns : ... proches; mes connaissances sont les ténèbres (le tombeau).

ŷ. 1. — ¹ Il est fait mention de deux Ethan, d'un 1. Par. 2, 6. 8, d'un autre 3. Rois, 4, 31; mais il ne paraît pas qu'aucun des deux soit l'auteur du Psaume; en effet, comme le Chantre sacré vivait dans un temps où la maison de David était tombée en décadence (ŷ. 39-46.), ce qui l'engage à demander à Dieu de réédifier cette maison, selon les promesses qu'il en avait faites (2-5. 20-38.), il semble que le Psaume fut composé dans les temps malheureux qui précéderent la captivité de Babylone, et peu avant cette captivité. Le chrétien peut penser aux dévastations qui arrivent dans la vigne du Seigneur, et demander à Dieu qu'il daigne, comme il l'a promis, rendre son royaume glorieux sur la terre.

ŷ. 2. — ² votre fidélité dans l'accomplissement de vos promesses.

ŷ. 3. — ³ Dans l'hébr. : parce que j'ai dit, pensé.

⁴ et par conséquent sur un solide fondement.

⁵ comme eux, votre miséricorde et votre fidélité seront aussi bien affermis que le ciel. — * Dans l'hébr. : Car j'ai dit : La miséricorde sera édiflée pour l'éternité; vous avez affermi votre vérité sur les cieux eux-mêmes.

ŷ. 4. — ⁶ Voy. 2. Rois, 7, 12. 13.

5. *que* je conserverai éternellement sa race ⁷, et *que* j'affermirai son trône dans toute la postérité.

6. Les cieux ⁸ publieront, Seigneur, vos merveilles; et on louera votre vérité ⁹ dans l'assemblée des saints ¹⁰.

7. Car qui, dans les cieux ¹¹, sera égal au Seigneur? Et qui, parmi les enfants de Dieu, sera semblable à Dieu?

8. Dieu, qui est rempli de gloire au milieu des saints, est plus grand et plus redoutable que tous ceux qui l'environnent.

9. Seigneur, Dieu des armées, qui est semblable à vous? Vous êtes, Seigneur, très-puissant, et votre vérité est autour de vous ¹².

10. Vous dominez sur la puissance de la mer, et vous apaisez le mouvement de ses flots.

11. Vous avez humilié l'orgueilleux comme celui qui est blessé ¹³; vous avez dispersé vos ennemis par la force de votre bras.

12. Les cieux sont à vous, et la terre vous appartient; vous avez fondé l'univers avec tout ce qu'il contient;

13. Vous avez créé l'aiglon et la mer ¹⁴. Thabor et Hermon feront retentir leur joie par les louanges de votre nom ¹⁵.

14. Votre bras est revêtu d'une souveraine puissance. Que votre main s'affermisse, et que votre droite paraisse avec éclat ¹⁶.

15. La justice et l'équité sont l'appui de votre trône ¹⁷. La miséricorde et la

5. usque in æternum præparabo semen tuum;

Et ædificabo in generationem et generationem sedem tuam.

6. Confitebuntur cæli mirabilia tua, Domine : etenim veritatem tuam in ecclesia sanctorum.

7. Quoniam quis in nubibus æquabitur Domino : similis erit Deo in filiis Dei?

8. Deus, qui glorificatur in consilio sanctorum : magnus et terribilis super omnes qui in circuitu ejus sunt.

9. Domine Deus virtutum, quis similis tibi? potens es, Domine, et veritas tua in circuitu tuo.

10. Tu dominaris potestati maris : motum autem fluctuum ejus tu mitigas.

11. Tu humiliasti sicut vulneratum, superbum : in brachio virtutis tuæ dispersisti inimicos tuos.

12. Tui sunt cæli, et tua est terra, orbem terræ et plenitudinem ejus tu fundasti :

13. aquilonem et mare tu creasti. Thabor et Hermon in nomine tuo exultabunt :

14. tuum brachium cum potentia.

Firmetur manus tua, et exaltet dextera tua :

15. justitia et judicium præparatio sedis tuæ.

ÿ. 5. — ⁷ Litt. : votre race, je ferai subsister votre postérité.

ÿ. 6. — ⁸ les esprits célestes.

⁹ votre fidélité.

¹⁰ des anges (*Job.* 5, 1. 15, 15. *Zach.* 14, 5.).

ÿ. 7. — ¹¹ Litt. : dans les nuées, — dans les cieux.

ÿ. 9. — ¹² votre fidélité est autour de vous; tout autour de vous rend témoignage de votre fidélité. — * Dans l'hébr. : ÿ. 8. : Le Dieu puissant est très-formidable dans l'assemblée des saints, et il est terrible au-dessus de tous ceux qui l'environnent. ÿ. 9. Seigneur, etc.

ÿ. 11. — ¹³ par conséquent sans grande peine. — * Vous avez blessé Rabab, ce qui peut marquer l'Égypte ou son roi Pharaon.

ÿ. 13. — ¹⁴ c'est-à-dire le Sud; la mer du Sud est mise pour cette région du monde. — * Dans l'hébr. : l'Aiglon et la Droite, ce qui revient au même. Les Hébreux, pour s'orienter, tournaient la face vers le Levant. L'hébreu *Jammim*, mer, diffère peu de *Jamin*, main droite. Le traducteur a pu prendre l'un pour l'autre.

¹⁵ c'est-à-dire vous avez également créé l'Occident et l'Orient, et c'est pourquoi ils publient votre nom. Ces deux montagnes, qui sont situées la première à l'occident, la seconde à l'orient de la Palestine, sont mises pour ces deux régions du monde.

ÿ. 14. — ¹⁶ Montrez que vous êtes tout-puissant dans les tribulations présentes. D'autres : Votre bras est puissant, que votre main s'affermisse et que votre droite s'exalte.

ÿ. 15. — ¹⁷ sa base, ce sur quoi il s'appuie.

Misericordia et veritas præcedent faciem tuam :

16. beatus populus, qui scit jubilationem.

Domine, in lumine vultus tui ambulabunt,

17. et in nomine tuo exultabunt tota die : et in justitia tua exultabuntur.

18. Quoniam gloria virtutis eorum tu es : et in beneplacito tuo exaltabitur cornu nostrum.

19. Quia Domini est assumptio nostra : et sancti Israel regis nostri.

20. Tunc locutus es in visione sanctis tuis, et dixisti : Posui adiutorium in potente : et exaltavi electum de plebe mea.

21. Inveni David servum meum : oleo sancto meo unxi eum.

22. Manus enim mea auxiliabitur ei : et brachium meum confortabit eum.

23. Nihil proficiet inimicus in eo, et filius iniquitatis non apponet nocere ei.

24. Et concidam a facie ipsius inimicos ejus : et odientes eum in fugam convertam.

25. Et veritas mea, et misericordia mea cum ipso : et in nomine meo exaltabitur cornu ejus.

26. Et ponam in mari manum

vérité marcheront devant votre face.

16. Heureux est le peuple qui sait vous louer et se réjouir en vous¹⁸. Seigneur, ils marcheront dans la lumière de votre visage¹⁹;

17. ils se réjouiront dans les louanges qu'ils donneront à votre nom durant tout le jour; et ils seront élevés par votre justice.

18. Car c'est à vous qu'est due la gloire de leur vertu²⁰; et c'est sur votre bonté qu'est fondée notre force²¹;

19. parce que c'est le Seigneur qui nous a pris pour son peuple²², c'est le Saint d'Israël, notre Roi.

20. Alors²³ vous parlâtes dans une vision²⁴ à vos saints²⁵, et vous leur dites²⁶ : J'ai mis mon secours dans un homme qui est puissant; et j'ai élevé celui que j'ai choisi du milieu de mon peuple²⁷.

21. J'ai trouvé David, mon serviteur; et je l'ai oint de mon huile sainte²⁸. 1. *Rois*, 16, 1. 12. *Act.* 13, 22.

22. Car ma main l'assistera, et mon bras le fortifiera.

23. L'ennemi ne gagnera rien à l'attaquer, et le méchant ne pourra lui nuire²⁹.

24. Et je taillerai en pièces à sa vue ses ennemis; et je ferai prendre la fuite à ceux qui le haïssent.

25. Ma miséricorde et ma vérité³⁰ seront toujours avec lui; et il sera élevé en puissance par la vertu de mon nom.

26. Et j'étendrai la puissance de sa main

ÿ. 16. — ¹⁸ Litt. : qui connaît la jubilation, — qui sait publier les louanges de Dieu.

¹⁹ à savoir ceux qui possèdent cette science.

ÿ. 18. — ²⁰ Litt. : Parce que vous êtes la gloire de leur force. — Ils ont leur force en vous, et c'est pourquoi ils se glorifient en vous.

²¹ Litt. : et c'est par votre bonne volonté que notre corne s'est élevée, — c'est par votre faveur que notre force s'est accrue.

ÿ. 19. — ²² Dans l'hébr. : parce que Dieu est notre bouclier, et que le Saint d'Israël est notre Roi.

ÿ. 20. — ²³ lorsque vous fîtes alliance avec David (ÿ. 4. 5.).

²⁴ dans une prophétie (2. *Rois*, 7, 4.).

²⁵ à Nathan et à David. Dans l'hébr. : à votre saint (à Nathan ou à David).

²⁶ le discours de Dieu va jusqu'au ÿ. 38.

²⁷ à savoir David, comme il suit immédiatement.

ÿ. 21. ²⁸ Les rois et les prêtres recevaient l'onction de l'huile sainte, en signe qu'ils avaient besoin d'être revêtus de la force d'en-haut, pour l'exercice de leurs fonctions. Ce que le Prophète dit ici et dans les versets suivants de David, n'est qu'une figure; dans le sens littéral cela s'applique à Jésus-Christ, dans son exaltation jusqu'au ÿ. 38, et dans son abaissement depuis le ÿ. 39 jusqu'à 52.

ÿ. 23. — ²⁹ Litt. : et le fils de l'iniquité ne pourra, etc. Ses injustes ennemis n'obtiendront pas la domination sur lui.

ÿ. 25. — ³⁰ ma fidélité.

sur la mer, et de sa droite sur les fleuves ³¹.

27. Il m'invoquera, *en disant* : Vous êtes mon père ³², mon Dieu, et l'auteur de mon salut.

28. Je l'établirai le premier-né, et je l'élèverai au-dessus des rois de la terre ³³.

29. Je lui conserverai éternellement ma miséricorde; et l'alliance que j'ai faite avec lui sera inviolable.

30. Et je ferai subsister sa race dans tous les siècles, et son trône autant que les cieux.

31. Que si ses enfants abandonnent ma loi, et s'ils ne marchent point dans mes préceptes;

32. s'ils violent la justice de mes ordonnances, et s'ils ne gardent point mes commandements,

33. je visiterai avec la verge leurs iniquités, et je punirai leurs péchés par des plaies différentes.

34. Mais je ne retirerai point de dessus lui ma miséricorde, et je ne manquerai point à la vérité des promesses que je lui ai faites ³⁴.

35. Et je ne violerai point mon alliance, et je ne rendrai point inutiles les paroles qui sont sorties de mes lèvres.

36. J'ai fait à David un serment irrévocable par mon saint nom; et je ne lui mentirai point :

37. Sa race demeurera éternellement,

38. et son règne sera éternel en ma présence, comme le soleil, comme la lune qui est dans sa plénitude ³⁵, et comme l'arc qui est dans le ciel un témoin fidèle ³⁶. 2. *Rois*, 7, 16.

39. Cependant ³⁷ vous *nous* avez rejetés et

ejus : et in fluminibus dexteram ejus.

27. Ipse invocabit me : Pater meus es tu : Deus meus, et susceptor salutis meæ :

28. Et ego primogenitum ponam illum excelsum præ regibus terræ.

29. In æternum servabo illi misericordiam meam : et testamentum meum fidele ipsi.

30. Et ponam in sæculum sæculi semen ejus : et thronum ejus sicut dies cœli.

31. Si autem dereliquerent filii ejus legem meam : et in judiciiis meis non ambulaverint :

32. Si justitias meas profanaverint : et mandata mea non custodierint :

33. Visitabo in virga iniquitates eorum : et in verberibus peccata eorum.

34. Misericordiam autem meam non dispergam ab eo : neque nocbo in veritate mea :

35. Neque profanabo testamentum meum : et quæ procedunt de labiis meis non faciam irrita.

36. Semel juravi in sancto meo, si David mentiar :

37. semen ejus in æternum manebit.

38. Et thronus ejus sicut sol in conspectu meo, et sicut luna perfecta in æternum : et testis in cœlo fidelis.

39. Tu vero repulisti et despe-

ŷ. 26. — ³¹ Litt. : Je placerai sa main sur la mer, et sa droite sur les fleuves. — Je ferai qu'il dominera sur mer et sur terre.

ŷ. 27. — ³² Voy. 2. *Rois*, 7, 14. *Ps.* 2, 7. *Jean*, 1, 18.

ŷ. 28. — ³³ Tous les rois sont mes fils (*Ps.* 81, 6.); mais il aura la prééminence sur tous.

ŷ. 34. — ³⁴ Litt. : et je ne nuirai point à ma vérité; — je ne retrancherai rien de mes fidèles promesses. — * Dans l'hébr. : Mais je ne rendrai point ma miséricorde vaine à son égard, et je ne mentirai point dans ma vérité (ou dans ma fidélité).

ŷ. 38. — ³⁵ Litt. : et son trône sera eu ma présence comme le soleil, et comme la lune éternellement parfaite, — aussi élatant et aussi durable que le soleil et la lune (*Voy. Ps.* 71, 5. 17.).

³⁶ Autrem. : et le témoin fidèle est au ciel. — Le témoin est Dieu lui-même, et il tiendra par conséquent ce qu'il atteste, ce qu'il promet. D'autres trad. : et comme le témoin fidèle qui est dans le ciel, c'est-à-dire la lune, ou comme l'arc-en-ciel (1. *Moy.* 9, 13.), qui est un signe de l'alliance de Dieu avec les hommes.

ŷ. 39. — ³⁷ Le Chantre sacré va maintenant rapprocher de la promesse qu'il a rapportée le triste état présent des choses; il fait voir dans quelle décadence sont tombées la religion et la royauté, que Dieu lui-même avait fondée, et de quel opprobre le roi lui-même est couvert (39-46.). A ce tableau il rattache ensuite une

xisti : distulisti Christum tuum.

40. Evertisti testamentum servi tui : profanasti in terra sanctuarium ejus.

41. Destruixisti omnes sepes ejus : posuisti firmamentum ejus formidinem.

42. Diripuerunt eum omnes transeuntes viam : factus est opprobrium vicinis suis.

43. Exaltasti dexteram deprimentium eum : lætificasti omnes inimicos ejus.

44. Avertisti adjutorium gladii ejus : et non es auxiliatus ei in bello.

45. Destruixisti eum ab emundatione : et sedem ejus in terram collististi.

46. Minorasti dies temporis ejus : perfudisti eum confusion .

47. Usquequo, Domine, avertis in finem : exardescet sicut ignis ira tua?

48. Memorare quæ mea substantia : numquid enim vane consistuisti omnes filios hominum?

49. Quis est homo, qui vivet, et non videbit mortem : eruet animam suam de manu inferi?

méprisés, vous avez éloigné de vous votre oint ³⁸.

40. Vous avez renversé l'alliance faite avec votre serviteur ³⁹, et jeté par terre, comme une chose profane, les marques sacrées de sa dignité ⁴⁰.

41. Vous avez détruit toutes les haies qui l'environnaient ⁴¹; vous avez rempli de frayeur ses forteresses.

42. Tous ceux qui passaient dans le chemin l'ont pillé; et il est devenu en opprobre à ses voisins ⁴².

43. Vous avez relevé la main de ceux qui travaillaient à l'accabler; vous avez rempli de joie tous ses ennemis.

44. Vous avez ôté toute la force à son épée, et vous ne l'avez point secouru durant la guerre.

45. Vous l'avez dépouillé de tout son éclat ⁴³; et vous avez brisé son trône contre la terre.

46. Vous avez abrégé les jours de son règne ⁴⁴; vous l'avez couvert de confusion.

47. Jusqu'à quand, Seigneur, détournerez-vous votre visage? Sera-ce éternellement? Jusqu'à quand votre colère s'embrasera-t-elle comme un feu?

48. Souvenez-vous combien c'est peu de chose que ma vie; car est-ce en vain que vous avez créé tous les enfants des hommes ⁴⁵?

49. Qui est l'homme qui pourra vivre sans voir la mort, qui retirera son âme de la puissance de l'enfer ⁴⁶?

longue prière pour obtenir du secours, prière que, dès le commencement du Psaume, il avait déclaré avec confiance devoir être exaucée.

³⁸ vous l'avez éloigné de vous, de votre secours. Dans l'hébr. : vous vous êtes irrité contre votre oint.

ŷ. 40. — ³⁹ la religion.

⁴⁰ Litt. : Vous avez profané à terre son sanctuaire, — le temple par les crimes et l'idolâtrie. — * Dans l'hébr. : Vous avez anéanti l'alliance de votre serviteur, vous avez foulé à terre son diadème.

ŷ. 41. — ⁴¹ tout ce qui pouvait protéger le roi.

ŷ. 42. — ⁴² Dans les derniers temps qui précédèrent la captivité de Babylone, la terre de Palestine, son peuple et son roi étaient sans cesse exposés au pillage des royaumes puissants qui les avoisinaient, et aux insultes de leur orgueil.

ŷ. 43. — ⁴³ Litt. : Vous avez détruit sa pureté, — son éclat, sa splendeur.

ŷ. 46. — ⁴⁴ Litt. : de son temps. Les rois, avant la destruction du royaume de Juda, ne régnaient que peu de temps. (Voy. 4. Rois, 33, 31. et suiv.)

ŷ. 48. — ⁴⁵ Ne nous anéantisiez pas; souvenez-vous que, sans cela, nous ne vivons pas longtemps; ou l'homme naîtra-t-il inutilement, c'est-à-dire seulement pour souffrir? Ce n'est pas là assurément ce que votre amour a voulu. Le Chantre sacré en appelle non-seulement à la fidélité de Dieu dans ses promesses, mais encore à son amour. — * Dans l'hébr. : 45. Vous avez fait cesser sa splendeur et renversé son trône (de David) par terre. 46. Vous avez abrégé les jours de sa jeunesse, et étendu sur lui un voile d'opprobre 47. Jusqu'à quand, etc. 48. Rappelez-vous quelle est mon existence, pour quelle vanité vous avez créé tous les enfants d'Adam.

ŷ. 49. — ⁴⁶ L'enfer marque ici en général le séjour des morts. Qui peut échapper à la puissance de la mort? Nous sommes tous mortels, apaisez donc votre colère.

50. Où sont, Seigneur, vos anciennes miséricordes, que vous avez promises à David avec serment, et en prenant votre vérité ⁴⁷ à témoin. 2. *Rois*, 7, 15.

51. Souvenez-vous, Seigneur, de l'opprobre que vos serviteurs ont souffert de la part de plusieurs nations ⁴⁸, et que j'ai tenu comme renfermé dans mon sein;

52. du reproche de vos ennemis, de ce reproche qu'ils ont fait, Seigneur, que vous avez changé à l'égard de votre Christ ⁴⁹.

53. Que le Seigneur soit béni éternellement. Que cela soit ainsi, que cela soit ainsi ⁵⁰.

5. Ubi sunt misericordiæ tuæ antiquæ, Domine, sicut jurasti David in veritate tua?

51. Memor esto, Domine, opprobrii servorum tuorum (quod continui in sinu meo) multarum gentium.

52. Quod exprobraverunt inimici tui, Domine, quod exprobraverunt commutationem Christi tui.

53. Benedictus Dominus in æternum : fiat, fiat.

PSAUME LXXXIX (XC).

Prière pour obtenir grâce en faveur de l'homme périssable.

1. Prière de Moÿse, l'homme de Dieu ¹. Seigneur, vous avez été notre refuge dans la suite de toutes les races.

2. Avant que les montagnes eussent été faites, ou que la terre eût été formée, et tout l'univers, vous êtes Dieu de toute éternité, et dans tous les siècles.

3. Ne réduisez pas l'homme dans l'abaissement, puisque vous avez dit : Convertissez-vous, ô enfants des hommes ² !

4. Car devant vos yeux mille ans sont

1. Oratio Moysi hominis Dei.

Domine, refugium factus es nobis, a generatione in generationem.

2. Priusquam montes fierent, aut formaretur terra et orbis : a sæculo et usque in sæculum tu es Deus.

3. Ne avertas hominem in humilitatem : et dixisti : Convertimini, filii hominum.

4. Quoniam mille anni ante ocu-

ÿ. 50. — ⁴⁷ Litt. : par votre vérité — votre fidélité.

ÿ. 51. — ⁴⁸ de l'opprobre que tant de peuples ont fait souffrir à vos serviteurs, et que je ne pourrai ainsi jamais oublier.

ÿ. 52. — ⁴⁹ D'autres trad. : au sujet du changement de votre Oint; — de l'état d'humiliation où il est réduit.

ÿ. 53. — ⁵⁰ C'est là la formule finale par laquelle se termine le troisième livre (Voyez la préface sur les Psaumes et *Ps.* 40, 41.).

ÿ. 1. — ¹ ministre de l'ancienne alliance (5. *Moÿs.* 33, 1.) et prophète de la nouvelle (*Hébr.* 3, 5.). Suivant saint Jérôme et les anciens Juifs, Moÿse aurait composé ce Psaume lorsque le peuple se révolta dans le désert, refusant d'entrer dans le pays de Chanaan, et que Dieu, en punition de cette révolte, déclara que tous ceux qui avaient dépassé leur vingtième année mourraient dans le désert, et ne verraient pas la terre promise, Josué et Caleb exceptés. (Voy. 4. *Moÿs.* 14.).

ÿ. 3. — ² Ne rejetez pas les hommes, puisque vous les invitez vous-mêmes à la pénitence. Le motif qui doit engager Dieu à se montrer clément, est marqué dans ce qui suit (ÿ. 4-11.), où le Psalmiste met en opposition l'éternité de Dieu (ÿ. 4.) avec la fragilité de l'homme, ce qui lui donne droit de compter sur la miséricorde de Dieu. Après cela vient la prière pour demander la grâce de reconnaître que la fragilité humaine est un châtiment de Dieu (11-12.), et en général pour demander miséricorde (13-17.). Dans l'hébreu tout, jusqu'au ÿ. 11. appartient au tableau de l'éternité de Dieu et de la caducité de l'homme; depuis le ÿ. 11. jusqu'à la fin, c'est comme dans la Version latine. Le ÿ. 3., où commence la divergence, porte : Vous qui réduisez l'homme à l'état de broiement (en poussière), et qui dites : Retournez (dans la poussière), vous enfants des hommes ! 1. *Moÿs.* 3, 19.

los tuos, tanquam dies hesterna, que præterit.

Et custodia in nocte,

5. quæ pro nihilo habentur, eorum anni erunt.

6. Mane sicut herba transeat, mane floreat, et transeat : vespere decidat, induret, et arescat.

7. Quia defecimus in ira tua, et in furore tuo turbati sumus.

8. Posuisti iniquitates nostras in conspectu tuo, sæculum nostrum in illuminatione vultus tui.

9. Quoniam omnes dies nostri defecerunt : et in ira tua defecimus.

Anni nostri sicut aranea meditabuntur :

10. dies annorum nostrorum in ipsis, septuaginta anni.

Si autem in potentibus, octoginta anni : et amplius eorum, labor et dolor.

Quoniam supervenit mansuetudo : et corripiemur.

11. Quis novit potestatem iræ tuæ : et præ timore tuo iram tuam

12. dinumerare ?

Dexteram tuam sic notam fac : et eruditos corde in sapientia.

comme le jour d'hier qui est passé, et comme une veille de la nuit ³ :

5. leurs ⁴ années seront regardées comme un néant ⁵.

6. L'homme est le matin comme l'herbe qui passe. Il fleurit le matin, et il passe ; il tombe le soir, il s'endurcit, et il sèche.

7. C'est par un effet de votre colère que nous nous voyons réduits à cet état de défaillance, et par un effet de votre fureur que nous sommes remplis de trouble ⁶.

8. Vous avez mis nos iniquités en votre présence, et *exposé* toute notre vie ⁷ à la lumière de votre visage.

9. C'est pour cela que tous nos jours se sont consumés, et que nous nous sommes trouvés consumés nous-mêmes par votre colère. Nos années se passent en de vaines inquiétudes, comme celles de l'araignée ⁸ ;

10. les jours de nos ans ne vont ordinairement qu'à soixante et dix années. Que si les plus forts ⁹ vivent jusqu'à quatre-vingts ans, le surplus n'est que peine et douleur ¹⁰. Et c'est même par un effet de votre douceur ¹¹ que vous nous traitez de cette sorte ¹². *Eccli.* 18, 8.

11. Qui peut connaître la grandeur de votre colère, et en comprendre toute l'étendue,

12. autant qu'elle est redoutable ¹³ ? Faites ainsi éclater la puissance de votre droite ¹⁴, et instruisez notre cœur par la sagesse ¹⁵.

ÿ. 4. — ³ Ce qu'est par rapport à l'homme un jour qui n'est plus, ou l'espace plus court encore d'une veille de la nuit (*Ps.* 62, 7.), qui, lorsqu'elle est écoulée, ne lui paraît qu'un instant, c'est ce que sont mille ans par rapport à Dieu. Image de l'éternité !

ÿ. 5. — ⁴ des hommes.

⁵ Dans l'hébr. le verset porte : Vous les inondez ; ils sont comme un sommeil.

ÿ. 7. — ⁶ La colère de Dieu contre l'indocilité des Israélites dans le désert fut la cause de leur prompte mort. Il est vrai néanmoins, sans faire cette application, que la colère de Dieu, ou proprement le péché qui la mérite (*ÿ.* 8.), consume la vie de l'homme, et lui fait quitter ce monde avec effroi.

ÿ. 8. — ⁷ nos actions. — ⁸ Dans l'hébr. : notre jeunesse, c'est-à-dire les péchés de notre jeunesse.

ÿ. 9. — ⁹ Dans l'hébr. : En effet, tous nos jours s'évanouissent dans votre indignation ; nous consumons nos années comme une idée.

ÿ. 10. — ⁹ Que si ceux qui sont doués d'une force particulière, etc.

¹⁰ D'autres trad. l'hébr. : leur orgueil est peine et douleur.

¹¹ D'autres trad. : Car survient l'affaiblissement, — la diminution des forces :

¹² D'autres trad. : et nous sommes enlevés. D'autres : Car survient votre bonté, et elle nous inflige le châtement (par la mort). Dans l'hébr. : Car cela (la vie) passé bien vite, et nous nous envolons.

ÿ. 12. — ¹³ D'autres trad. : Qui connaît la puissance de votre colère, et mesure votre colère avec votre crainte ? Qui connaît dans cette courte vie votre colère (*ÿ.* 7.), et vit dans la crainte de Dieu ? Les hommes considèrent-ils la brièveté du temps de leur vie sur la terre comme un châtement de Dieu, et règlent-ils là-dessus leur vie ?

¹⁴ Faites donc que l'on connaisse la puissance de votre vengeance !

¹⁵ D'autres trad. : ... droite, et connaître ceux qui sont instruits par la sagesse

13. Tournez-vous vers nous, Seigneur; jusqu'à quand ¹⁶...? Laissez-vous fléchir en faveur de vos serviteurs.

14. Nous avons été comblés de votre miséricorde dès le matin; nous avons tressailli de joie ¹⁷, et nous avons été remplis de consolation tous les jours de notre vie.

15. Nous nous sommes réjouis à proportion des jours où vous nous avez humiliés, et des années où nous avons éprouvé des maux.

16. Jetez vos regards sur vos serviteurs et sur vos ouvrages ¹⁸; et conduisez leurs enfants ¹⁹.

17. Que la lumière ²⁰ du Seigneur notre Dieu se répande sur nous; conduisez d'en haut les ouvrages de nos mains, et que l'œuvre de vos mains soit conduite par vous-même ²¹.

13. Convertere, Domine, usquequo? et deprecabilis esto super servos tuos.

14. Repleti sumus mane misericordia tua: et exultavimus, et delectati sumus omnibus diebus nostris.

15. Lætati sumus pro diebus, quibus nos humiliasti; annis, quibus vidimus mala.

16. Respice in servos tuos, et in opera tua; et dirige filios eorum.

17. Et sit splendor Domini Dei nostri super nos, et opera manuum nostrarum dirige super nos: et opus manuum nostrarum dirige.

PSAUME XC (XCI).

Sous la protection de Dieu nous sommes en sûreté.

1. Cantique de louanges, de David. Celui qui demeure sous l'assistance ¹ du Très-Haut, se reposera sous la protection du Dieu du ciel.

2. Il dira au Seigneur: Vous êtes mon défenseur et mon refuge; il est mon Dieu, et j'espérerai en lui,

3. parce qu'il m'a délivré lui-même du piège des chasseurs ², et de la parole âpre et piquante ³.

1. Laus cantici David.

Qui habitat in adjutorio Altissimi, in protectione Dei cœli commorabitur.

2. Dicit Domino: Susceptor meus es tu, et refugium meum: Deus meus sperabo in eum.

3. Quoniam ipse liberavit me de laqueo venantium, et a verbo aspero.

dans le cœur. — Faites que nous connaissions ceux qui sont instruits de votre justice vengeresse. Dans l'hébr.: Apprenez-nous à compter nos jours, afin que nous arrivions à la sagesse du cœur.

ÿ. 13. — ¹⁶ serez-vous impitoyable?

ÿ. 14. — ¹⁷ Autrement selon l'hébr.: Rassasiez-nous dès le matin de votre miséricorde, et nous tressaillirons, etc.

ÿ. 16. — ¹⁸ puisque c'est par eux que vous déployez votre action.

¹⁹ Dans l'hébr.: Montrez vos œuvres (la puissance que vous avez d'opérer des merveilles) à vos serviteurs, et votre gloire à vos enfants.

ÿ. 17. — ²⁰ la faveur, la protection.

²¹ L'Eglise met chaque jour, dans l'office ecclésiastique, les paroles des deux derniers versets dans la bouche des prêtres, et elle fait cette prière pour ses ministres, pour le succès de leurs travaux et le salut de ses enfants spirituels.

ÿ. 1. — ¹ Autrement: sous la protection. — ² Dans l'hébr. ce Psaume n'a point de titre. Il semble aussi qu'il était chanté à deux chœurs. Le premier chœur chantait les ÿ. 1, 2.; le second reprenait depuis ÿ. 3-8.; le premier disait le 1^{er} hémistiche du ÿ. 9.; puis le second continuait depuis le 2^e hémistiche du même ÿ. jusqu'au ÿ. 14., où Dieu lui-même prend la parole et parle jusqu'à la fin.

ÿ. 3. — ² du piège des hommes astucieux (Aug.). Ma propre expérience peut faire voir qu'on habite en sûreté sous la protection du Tout-Puissant.

³ c'est-à-dire des choses fâcheuses, car dans l'hébreu et le latin le mot « parole »

4. Scapulis suis obumbrabit tibi : et sub pennis ejus sperabis.

5. Scuto circumdabit te veritas ejus : non timebis a timore nocturno,

6. A sagitta volante in die, a negotio perambulante in tenebris, ab incursu, et dæmonio meridiano.

7. Cadent a latere tuo mille, et decem millia a dextris tuis : ad te autem non appropinquabit.

8. Verumtamen oculis tuis considerabis : et retributionem peccatorum videbis.

9. Quoniam tu es, Domine, spes mea : Altissimum posuisti refugium tuum.

10. Non accedet ad te malum : et flagellum non appropinquabit tabernaculo tuo.

11. Quoniam angelis suis mandavit de te : ut custodiant te in omnibus viis tuis.

12. In manibus portabunt te : ne forte offendas ad lapidem pedem tuum.

13. Super aspidem et basiliscum ambulabis : et conculcabis leonem et draconem.

14. Quoniam in me speravit, liberabo eum : protegam eum, quoniam cognovit nomen meum.

15. Clamabit ad me, et ego exaudiam eum : cum ipso sum in tribulatione : eripam eum, et glorificabo eum.

4. Il vous mettra à l'ombre sous ses épaules⁴ ; et vous espérerez sous ses ailes.

5. Sa vérité vous environnera comme un bouclier ; vous ne craindrez rien de tout ce qui effraie durant la nuit,

6. ni la flèche qui vole durant le jour⁵, ni les maux que l'on prépare dans les ténèbres⁶, ni les attaques du démon du midi⁷.

7. Mille tomberont à votre côté, et dix mille à votre droite ; mais *la mort* n'approchera point de vous.

8. Et même vous contemplerez, et vous verrez de vos yeux le châtement des pécheurs,

9. parce que⁸, Seigneur, vous êtes mon espérance. Vous avez choisi le Très-Haut pour votre refuge ;

10. le mal ne viendra point jusqu'à vous, et les fléaux n'approcheront point de votre tente,

11. parce qu'il a commandé à ses anges de vous garder dans toutes vos voies.

12. Ils vous porteront dans leurs mains, de peur que vous ne heurtiez votre pied contre la pierre.

13. Vous marcherez sur l'aspic et sur le basilic⁹ ; et vous foulerez aux pieds le lion et le dragon¹⁰.

14. Parce qu'il a espéré en moi¹¹, je le délivrerai ; je serai son protecteur, parce qu'il a connu mon nom¹².

15. Il criera vers moi, et je l'exaucerai. Je suis avec lui dans l'affliction ; je le sauverai et le comblerai de gloire.

signifie aussi chose. David entend peut-être par-là la peste que Dieu envoya en punition de ses péchés, ou la révolte d'Absalom, ou bien encore en général un malheur quelconque. Dans l'hébr. : et de la peste pernicieuse. — * Dans l'hébr. : *ÿ*. 1. Celui qui habite dans l'asile secret du Très-Haut, demeurera sous l'ombre du Tout-Puissant. 2. J'ai dit à Dieu : Vous êtes, etc. 3. Oui, il vous délivrera, etc. du filet de l'oiseleur, etc.

ÿ. 4. — ⁴ « vous » au lieu de « lui » (*ÿ*. 1. 2.). Le changement de personnes est fréquent dans les Psaumes. — * Dans l'hébr. tous les pronoms personnels sont, jusqu'au *ÿ*. 8, à la seconde personne du singulier. (Voy. *ÿ*. 7. note.)

ÿ. 6. — ⁵ c'est-à-dire ni les attaques ouvertes de vos ennemis.

⁶ Selon l'hébr. : la peste, qui frappe ses victimes en secret, à l'improviste, et comme dans les ténèbres.

⁷ du démon en plein midi ; vous ne craindrez point les attaques du démon vers le temps brûlant du midi. — * Dans l'hébr. : ni la peste qui se propage dans les ténèbres, ni le fléau qui exerce ses ravages en plein midi.

ÿ. 9. — ⁸ (dites-vous). — * Il y a ici changement de personnes. (Voy. *ÿ*. 1. note.)

Oui, Jéhovah, vous êtes, etc.

ÿ. 13. — ⁹ une espèce de gros serpent.

¹⁰ Le chrétien se souviendra ici des ennemis de son salut, spécialement des puissances de l'enfer. — * Dans l'hébr. : Vous marcherez sur le lion et l'aspic ; vous foulerez aux pieds le lionceau et le dragon.

ÿ. 14. — ¹¹ C'est Dieu qui maintenant prend la parole pour l'entière confirmation de ce qui a été dit.

¹² moi, parce que le secours vient de moi.

16. Je le comblerai de jours, et je lui ferai voir le salut que je lui destine.

16. Longitudine dierum replebo eum : et ostendam illi salutarem meum.

PSAUME XCI (XCII).

Louanges de Dieu au sujet de ses œuvres, particulièrement de sa justice.

1. Psaume-Cantique, pour le jour du sabbat¹.

2. Il est bon de louer le Seigneur, et de chanter à la gloire de votre nom, ô Très-Haut !

3. pour annoncer le matin votre miséricorde, et votre vérité² durant la nuit,

4. sur l'instrument à dix cordes, avec des cantiques sur la harpe³.

5. Car vous m'avez, Seigneur, rempli de joie, dans la vue de vos créatures ; et je la ferai éclater en louant les ouvrages de vos mains.

6. Que vos ouvrages, Seigneur, sont grands et magnifiques ! Que vos pensées sont profondes et impénétrables !

7. L'homme insensé ne les pourra connaître, et le fou n'en aura point l'intelligence.

8. Lorsque les pécheurs se seront produits au-dehors comme l'herbe, et que tous ceux qui commettent l'iniquité auront paru avec éclat, ils périront pour tous les siècles⁴.

9. Mais pour vous, Seigneur, vous êtes éternellement le Très-Haut.

10. Car voici que vos ennemis, Seigneur, voici que vos ennemis vont périr ; et tous ceux qui commettent l'iniquité seront dissipés.

11. Et ma force s'élèvera comme la corne de la licorne⁵ ; et ma vieillesse se renouvelera par votre abondante miséricorde⁶.

1. Psalmus Cantici, in die sabbati.

2. Bonum est confiteri Domino, et psallere nomini tuo, Altissime ;

3. Ad annuntiandum mane misericordiam tuam, et veritatem tuam per noctem ;

4. In decachordo psaltario : cum cantico, in cithara.

5. Quia delectasti me, Domine, in factura tua : et in operibus manuum tuarum exultabo.

6. Quam magnificata sunt opera tua, Domine ! nimis profundæ factæ sunt cogitationes tuæ.

7. Vir insipiens non cognoscet : et stultus non intelliget hæc.

8. Cum exorti fuerint peccatores sicut fœnum : et apparuerint omnes, qui operantur iniquitatem :

9. tu autem Altissimus in æternum, Domine.

10. Quoniam ecce inimici tui, Domine, quoniam ecce inimici tui peribunt : et dispergentur omnes, qui operantur iniquitatem.

11. Et exaltabitur sicut unicornis cornu meum : et senectus mea in misericordia uberi.

ÿ. 1. — ¹ pour être chanté le jour, etc. Ce psaume contenant l'éloge de la toute-puissance de Dieu, c'est avec raison qu'on le chantait le jour du Sabbat qui, étant le jour du repos, était destiné à louer Dieu de ses œuvres.

ÿ. 3. — ² votre fidélité dans l'accomplissement de vos promesses.

ÿ. 4. — ³ D'autres trad. : ... cordes et le psaltérium ; — d'autres : le luth. (Voy. Ps. 32, 2.)

ÿ. 8. — ⁴ La gloire des actions de Dieu éclate surtout par le châtement des impies.

ÿ. 11. — ⁵ Voy. Ps. 88, 18. Ps. 21, 22.

⁶ Dans l'hébr. : ... licorne, et je suis tout baigné d'huile nouvelle (je suis dans l'abondance). (Voy. Ps. 22 5.)

12. Et despexit oculus meus inimicos meos : et in insurgentibus in me malignantibus audiet auris mea.

13. Justus ut palma florebit : sicut cedrus Libani multiplicabitur.

14. Plantati in domo Domini, in atrii domus Dei nostri flore-bunt.

15. Adhuc multiplicabuntur in senecta uberi : et bene patientes erunt,

16. ut annuntient :

Quoniam rectus Dominus Deus noster : et non est iniquitas in eo.

12. Et mon œil a regardé mes ennemis avec mépris ; et mon oreille entendra parler des méchants qui s'élèvent contre moi ⁷.

13. Le juste fleurira comme le palmier ; il se multipliera comme le cèdre du Liban ⁸.

14. Ceux qui sont plantés dans la maison du Seigneur fleuriront à l'entrée de la maison de notre Dieu ⁹.

15. Ils se multiplieront de nouveau dans une vieillesse comblée de biens ; et ils seront remplis de vigueur et de patience,

16. pour annoncer que le Seigneur notre Dieu est plein d'équité, et qu'il n'y a point d'injustice en lui ¹⁰.

PSAUME XCH (XCHII).

Dieu, le Roi du monde.

1. Laus cantici ipsi David in die ante sabbatum, quando fundata est terra.

Dominus regnavit, decorem indutus est : indutus est Dominus fortitudinem, et præcinxit se.

Etenim firmavit orbem terræ, qui non commovebitur.

2. Parata sedes tua ex tunc : a sæculo tu es.

3. Elevaverunt flumina, Do-

1. Cantique de louange de David, pour le jour de devant le sabbat, lorsque la terre fut affermie ¹. Le Seigneur a régné, et il a été revêtu de gloire et de majesté. Le Seigneur a été revêtu de force, et s'est préparé. Car il a affermi le vaste corps de la terre, en sorte qu'il ne sera point ébranlé ².

2. Votre trône, ô Dieu ! était établi dès lors ; vous êtes de toute éternité.

3. Les fleuves, Seigneur, ont élevé, les

ÿ. 12. — ⁷ parler du malheur des méchants. — * Dans l'hébr. : Mon œil a considéré ceux qui me causaient de la tribulation ; mes oreilles ont entendu parler des méchants qui s'élevaient contre moi.

ÿ. 13. — ⁸ Le pécheur mourra subitement et disparaîtra comme l'herbe tendre : le juste au contraire fleurira et prendra de l'accroissement comme le palmier ou le cèdre qui, par l'incorruptibilité de leur bois et leur verdure toujours fraîche, se distinguent entre tous les autres arbres.

ÿ. 14. — ⁹ Ceux qui visitent le temple et y honorent le Seigneur, recevront, à cause de leur piété, une vie impérissable.

ÿ. 16. — ¹⁰ Les justes seront une preuve parlante que Dieu est fidèle dans ses promesses, qu'on ne peut lui faire aucun reproche d'injustice relativement au sort de l'homme pieux et des impies. — * Dans l'hébr. ÿ. 15. : ils auront des rejetons même dans la vieillesse ; ils seront pleins de suc et verts ; 16. pour annoncer que le Seigneur, mon Rocher, etc.

ÿ. 1. — ¹ pour être chanté le vendredi, jour auquel la création fut complétée par l'homme. L'humanité ayant pareillement été régénérée un vendredi par la mort de Jésus-Christ, le chrétien peut aussi se servir de ce psaume comme de cantique d'action de grâces pour la puissance glorieuse de Jésus-Christ. — * Ce psaume n'a point de titre dans l'hébreu.

² Le Seigneur s'est, par la création de l'univers, comme revêtu d'un vêtement de gloire ; c'est pourquoi il est le roi de ses créatures, et les fait subsister. — Jésus-Christ, créateur de l'humanité régénérée, est environnée de gloire ; en lui l'humanité nouvelle ne chancelle pas (Jérôm., Théod.).

fleuves ont élevé leur voix. Les fleuves ont élevé leurs flots,

4. par l'abondance des eaux qui retentissaient avec grand bruit. Les soulèvements de la mer sont admirables. Le Seigneur est admirable dans les hauteurs³.

5. Vos témoignages, Seigneur, sont très-dignes de croyance⁴. La sainteté doit être l'ornement de votre maison dans toute la suite des siècles⁵.

mine : elevaverunt flumina vocem suam.

Elevaverunt flumina fluctus suos,

4. a vocibus aquarum multarum.

Mirabiles elationes maris, mirabilis in altis Dominus.

5. Testimonia tua credibilia facta sunt nimis : domum tuam decet sanctitudo, Domine, in longitudinem dierum.

PSAUME XCIII (XCIV).

Prière pour demander le châtiment des ennemis du royaume de Dieu.

1. Psaume de David pour le quatrième jour de la semaine¹. Le Seigneur est le Dieu des vengeances²; le Dieu des vengeances a agi avec liberté³.

2. Faites éclater votre grandeur, vous, qui jugez la terre; rendez aux superbes⁴ ce qui leur est dû.

3. Jusqu'à quand, Seigneur, les pécheurs, jusqu'à quand les pécheurs se glorifieront-ils?

4. Jusqu'à quand tous ceux qui commettent des injustices se répandront-ils en des discours insolents, et préféreront-ils des paroles impies?

1. Psalmus ipsi David, quarta sabbati.

Deus ultionum Dominus : Deus ultionum libere egit.

2. Exaltare qui judicas terram : redde retributionem superbis.

3. Usquequo peccatores, Domine, usquequo peccatores gloriabuntur :

4. Effabuntur, et loquentur iniquitatem : loquentur omnes, qui operantur injustitiam?

ŷ. 4. — ³ Les phénomènes de la nature les plus violents, le bruit et le tumulte du monde, doivent se soumettre à la vertu merveilleuse du Seigneur, qui est leur roi : ces commotions sont, il est vrai, admirables; mais la puissance du Seigneur est plus admirable encore. — Jésus-Christ fait taire la mer, il domine sur tous ses ennemis (Aug.). — * Dans l'hébr. : ... leurs flots. 4. Plus que la voix des eaux profondes, plus que les vagues irritées de la mer, Jéhovah est puissant (admirable) dans les cieux.

ŷ. 5. — ⁴ Le pouvoir que vous exercez sur la nature fait que vos commandements, qui rendent témoignage de vous, sont très-dignes de foi.

⁵ et c'est pourquoi (note 4) votre maison, vos adorateurs, doivent travailler à devenir saints.

ŷ. 1. — ¹ Ce titre n'est pas dans l'hébreu.

² c'est à lui qu'appartient la vengeance (5. *Moys.* 32, 35. *Jér.* 51, 56.). Nul par conséquent ne doit se venger lui-même de ses ennemis.

³ D'autres : agit avec liberté, — sans être empêché par qui que ce soit de châtier les impies. Dans l'hébr. : Dieu des vengeances, Seigneur, Dieu des vengeances, apparaissez! Ce n'est point par le désir du mal d'autrui que le Psalmiste fait cette prière; il demande seulement que la justice de Dieu se manifeste pour inspirer de la crainte aux méchants et de la consolation aux bons, et que les châtiments servent à la conversion des impies. Ce n'est que dans ces sentiments que le chrétien peut adresser des prières à Dieu contre les ennemis de la religion. En aucun cas il ne lui est permis de souhaiter du mal à ses ennemis privés; son devoir, au contraire, est de prier pour leur bien et leur conversion.

ŷ. 2. — ⁴ aux oppresseurs de l'assemblée sainte, du peuple de Dieu.

5. Populum tuum, Domine, humiliaverunt : et hæreditatem tuam vexaverunt.
6. Viduam et advenam interfecerunt : et pupillos occiderunt.
7. Et dixerunt : Non videbit Dominus, nec intelliget Deus Jacob.
8. Intelligite insipientes in populo : et stulti aliquando sapite.
9. Qui plantavit aurem, non tuediet? aut qui fluxit oculum, non considerat?
10. Qui corripit gentes, non arguet : qui docet hominem scientiam?
11. Dominus scit cogitationes hominum, quoniam vanæ sunt.
12. Beatus homo, quem tu erudieris, Domine, et de lege tua docueris eum.
13. Ut mitiges ei a diebus malis : donec fodiat peccatori fovea.
14. Quia non repellet Dominus plebem suam : et hæreditatem suam non derelinquet.
15. Quoadusque justitia convertatur in judicium : et qui juxta illam omnes qui recto sunt corde.
16. Quis consurget mihi adversus malignantes? aut quis stabit mecum adversus operantes iniquitatem?
17. Nisi quia Dominus adjuvit me : paulominus habitasset in inferno anima mea.
18. Si dicebam : Motus est pes
5. Ils ont, Seigneur, humilié votre peuple; ils ont accablé votre héritage.
6. Ils ont mis à mort la veuve et l'étranger; ils ont tué les orphelins.
7. Et ils ont dit : Le Seigneur ne le verra point, et le Dieu de Jacob n'en saura rien.
8. Vous qui, parmi le peuple, êtes des insensés, entrez dans l'intelligence⁵; et vous qui êtes fous, commencez enfin à devenir sages.
9. Celui qui a fait l'oreille n'entendra-t-il point? Ou celui qui a formé l'œil ne verra-t-il point?
10. Celui qui châtie les nations ne vous reprendra-t-il point, lui qui enseigne la science à l'homme⁶?
11. Le Seigneur connaît les pensées des hommes; *il sait* qu'elles sont vaines⁷.
12. Heureux est l'homme que vous avez vous-même instruit, Seigneur, et à qui vous avez enseigné votre loi;
13. afin que vous lui procuriez de la douceur dans les jours mauvais, jusqu'à ce qu'on ait creusé une fosse au pécheur⁸.
14. Car le Seigneur ne rejettera point son peuple, et il n'abandonnera point son héritage,
15. jusqu'à ce que la justice fasse éclater son jugement⁹, et que tous ceux qui ont le cœur droit paraissent devant elle avec confiance¹⁰.
16. Qui s'élèvera pour me secourir contre les méchants? Ou qui se tiendra ferme auprès de moi contre ceux qui commettent l'iniquité?
17. Si Dieu ne m'eût assisté, il s'en serait peu fallu que mon âme ne fût tombée dans l'enfer¹¹.
18. Si je disais : Mon pied a été ébranlé¹²,

ŷ. 8. — ⁵ Le Psalmiste exhorte ces hommes superbes à considérer combien leurs dispositions perverses sont contraires à la raison, et à craindre Dieu.

ŷ. 10. — ⁶ ne saura-t-il pas ce que vous faites?

ŷ. 11. — ⁷ que leur orgueil ne réussit pas.

ŷ. 13. — ⁸ Heureux l'homme qui vit selon les commandements de Dieu; il jouira de la paix dans l'infortune, et il la supportera avec patience jusqu'à la ruine des pécheurs qui la préparaient pour lui-même.

ŷ. 15. — ⁹ Litt. : jusqu'à ce que la justice se tourne en jugement, jusqu'à ce que le droit soit reconnu comme droit dans le jugement. Le Chantre sacré exprime ici, ainsi que dans les versets qui suivent, la confiance qu'il a que Dieu le protégera contre les impies.

¹⁰ Litt. : ... le cœur droit soient avec elle, — avec la justice prononçant ses jugements. — * Dans l'hébr. : Car le jugement reviendra à la justice, et à la suite (de ce jugement juste) *se rangeront* tous ceux qui ont le cœur droit.

ŷ. 17. — ¹¹ Dans l'hébr. : que mon âme n'eût reposé dans le silence, c'est-à-dire dans le séjour silencieux des morts.

ŷ. 18. — ¹² Je suis en danger.

votre miséricorde, Seigneur, me soutenait.

19. Vos consolations ont rempli de joie mon âme, à proportion du grand nombre de douleurs qui ont pénétré mon cœur¹³.

20. Le tribunal de l'injustice peut-il avoir quelque union avec vous, vous qui nous faites des commandements pénibles¹⁴?

21. Les méchants tendront des pièges à l'âme du juste, et condamneront le sang innocent.

22. Mais le Seigneur est devenu mon refuge; et mon Dieu, l'appui de mon espérance.

23. Et il fera retomber sur eux leur iniquité; et il les fera périr par leur propre malice; le Seigneur notre Dieu les fera périr.

meus : misericordia tua Domine adjuvabat me.

19. Secundum multitudinem dolorum meorum in corde meo, consolationes tuæ lætificaverunt animam meam.

20. Numquid adhæret tibi sedes iniquitatis : qui fingis laborem in præcepto?

21. Captabunt in animam justi : et sanguinem innocentem condemnabunt.

22. Et factus est mihi Dominus in refugium : et Deus meus in adjutorium spei meæ.

23. Et reddet illis iniquitatem ipsorum : et in malitia eorum disperdet eos : disperdet illos Dominus Deus noster.

PSAUME XCIV (XCV).

Invitation à louer Dieu et à lui obéir.

1. Cantique de louange de David¹.

Venez, réjouissons-nous au Seigneur, chantons en l'honneur de Dieu notre Sauveur.

2. Hâtons-nous de nous présenter devant lui pour célébrer ses louanges; et chantons sur les instruments des cantiques à sa gloire,

3. parce que le Seigneur est le grand Dieu, et le grand roi élevé au-dessus de tous les dieux²;

4. parce que la terre, dans toute son étendue³, est en sa main, et que les plus hautes montagnes lui appartiennent;

5. parce que la mer est à lui, qu'elle est l'ouvrage de ses mains, et que ses mains ont formé la terre sèche.

1. Laus cantici ipsi David.

Venite, exultemus Domino : jubilemus Deo salutari nostro.

2. Præoccupemus faciem ejus in confessione : et in psalmis jubilemus ei.

3. Quoniam Deus magnus Dominus : et rex magnus super omnes deos.

4. Quia in manu ejus sunt omnes fines terræ : et altitudines montium ipsius sunt.

5. Quoniam ipsius est mare, et ipse fecit illud : et siccam manus ejus formaverunt.

ÿ. 19. — ¹³ Litt. : selon la multitude de mes douleurs, c'est-à-dire à proportion de mes douleurs (Voy. 2. Cor. 1, 5.).

ÿ. 20. — ¹⁴ Serez-vous donc aussi comme un juge inique, et me livrez-vous à mes ennemis, vous qui avez donné des préceptes difficiles, que je n'ai pas laissés d'observer; ou plutôt ne récompenserez-vous pas la fidélité à suivre vos préceptes, en protégeant contre ses ennemis celui qui les observe? Dans l'hébr. : ... avec vous, lui qui (lequel tribunal) médite la ruine contre la loi.

ÿ. 1. — ¹ L'Eglise a mis ce psaume au commencement de l'office ecclésiastique de chaque jour, mais d'après l'ancienne version latine, qui offre quelque variante avec notre Vulgate. — * Le psaume n'a point de titre dans l'hébr.

ÿ. 3. — ² au-dessus de tous les faux dieux des nations.

ÿ. 4. — ³ Litt. : parce que toutes les limites de la terre sont, etc., — parce qu'il est le Seigneur de toute la terre. D'autres trad. l'hébr. : il a dans sa main les profondeurs (les abîmes) de la terre.

6. Venite adoremus, et proci-
damus : et proremus ante Domi-
num, qui fecit nos.

7. Qui ipse est Dominus Deus
noster : et nos populus pascuæ
ejus, et oves manus ejus.

8. Hodie si vocem ejus audierit-
tis, nolite obdurare corda vestra ;

9. Sicut in irritatione secun-
dum diem tentationis in deserto :
ubi tentaverunt me patres vestri,
probaverunt me, et viderunt
opera mea.

10. Quadraginta annis offensus
fui generationi illi, et dixi : Sem-
per hi errant corde.

11. Et isti non cognoverunt
vias meas : ut juravi in ira mea :
Si introibunt in requiem meam.

6. Venez, adorons-le, prosternons-nous,
et pleurons devant le Seigneur qui nous a
créés ;

7. parce qu'il est le Seigneur notre Dieu,
et que nous sommes son peuple qu'il nour-
rit dans ses pâturages, et ses brebis qu'il
conduit avec la main.

8. Si vous entendez aujourd'hui sa voix,
gardez-vous bien d'endurcir vos cœurs ⁴,
Hébr. 3, 8.

9. comme il arriva au temps du murmure
qui excita ma colère, et au jour de la ten-
tation dans le désert ⁵, où vos pères me ten-
tèrent, où ils m'éprouvèrent et furent témoins
de mes œuvres.

10. Je fus durant quarante ans en colère
contre cette race ⁶, et je disais : Le cœur
de ce peuple est toujours dans l'égarement ⁷.
2. Moys. 14, 34.

11. Ils n'ont point connu mes voies. Et
je jurai dans ma colère qu'ils n'entreraient
point dans mon repos ⁸. *Hébr.* 4, 3.

PSAUME XCV (XCVI).

Louez Dieu.

1. Canticum ipsi David, quando
domus ædificabatur post captivi-
tatem.

Cantate Domino canticum no-
vum : cantate Domino omnis
terra.

2. Cantate Domino, et benedi-
cite nomini ejus : annuntiate de
die in diem salutare ejus.

3. Annuntiate inter gentes glo-

1. Cantique de David même, lorsqu'on
bâtissait la maison après la captivité ¹. Chan-
tez au Seigneur un cantique nouveau ; chan-
tez au Seigneur, ô vous terre entière !

2. Chantez au Seigneur, et bénissez son
nom ; annoncez dans toute la suite des jours
son assistance salutaire.

3. Annoncez sa gloire parmi les nations,

ŷ. 8. — ⁴ Cet « aujourd'hui » marque le temps de la grâce et du salut, le temps
de la miséricorde et de la rémission des péchés, que Jésus-Christ nous a méritée ;
il peut aussi être considéré comme le moment uniquement connu de Dieu, où Dieu
appelle pour la dernière fois, et après lequel, si l'homme n'écoute point sa voix, il
l'abandonne pour jamais à l'endurcissement de son cœur.

ŷ. 9. — ⁵ Dans l'hébr. : comme à Mériba, comme à Massa dans le désert. (Voy.
2. Moys. 17, 2. 7. 4. *Moys.* 14, 22.) — * La version exprime le sens des mots Mériba
et Massa ; et souvent les noms de lieux, de personnes etc., sont ainsi rendus par
leur signification dans la Vulgate.

ŷ. 10. — ⁶ L'ancienne version latine porte : Durant quarante ans je fus proche
(par mes inspirations, mes avertissements et mes châtimens) de cette race. — * Dans
l'hébr. : Pendant quarante ans, j'ai été dégoûté de cette race.

⁷ Son cœur s'attache toujours à autre chose qu'à moi.

ŷ. 11. — ⁸ dans le pays de Chanaan, et dans le repos éternel, la félicité.

ŷ. 1. — ¹ Ce titre n'est pas dans l'hébr. Conformément à ce qui est marqué, le
Psaume paraît avoir été composé à l'occasion de la dédicace du temple relevé de
ses ruines, après la captivité de Babylone, comme on le voit en le comparant avec
1. *Par.* 16, il est en très-grande partie emprunté d'un chant de David.

et ses merveilles au milieu de tous les peuples,

4. parce que le Seigneur est grand et infiniment louable; il est plus redoutable que tous les dieux²;

5. car tous les dieux des nations sont des démons³; mais le Seigneur est le Créateur des cieus.

6. Il ne voit devant lui que gloire et que sujets de louanges : la sainteté et la magnificence éclatent dans son saint lieu⁴.

7. Offrez, ô contrées des nations! offrez au Seigneur l'honneur et la gloire;

8. offrez au Seigneur la gloire *due* à son nom. Prenez des victimes⁵, et entrez dans sa maison⁶ :

9. adorez le Seigneur à l'entrée de son saint tabernacle⁷. Que toute la terre tremble devant sa face.

10. Dites parmi les nations, que le Seigneur a établi son règne. Car il a affermi toute la terre⁸, qui ne sera point ébranlée; il jugera les peuples selon l'équité.

11. Que les cieus se réjouissent, et que la terre tressaille de joie; que la mer, avec ce qui la remplit en soit tout émue.

12. Les campagnes ressentiront cette joie, aussi bien que tout ce qu'elles contiennent. Alors tous les arbres des forêts tressailliront,

13. par la présence du Seigneur, à cause

riam ejus, in omnibus populis mirabilia ejus.

4. Quoniam magnus Dominus et laudabilis nimis : terribilis est super omnes deos.

5. Quoniam omnes dii gentium dæmonia : Dominus autem cælos fecit.

6. Confessio et pulchritudo in conspectu ejus : sanctimonia et magnificentia in sanctificatione ejus.

7. Afferte Domino patriæ gentium, afferte Domino gloriam et honorem :

8. Afferte Domino gloriam nomini ejus.

Tollite hostias, et introite in atria ejus :

9. adorate Dominum in atrio sancto ejus.

Commoveatur a facie ejus universa terra :

10. dicite in gentibus quia Dominus regnavit.

Etenim correxit orbem terræ qui non commovebitur : judicabit populos in æquitate.

11. Lætentur cæli, et exultet terra, commoveatur mare, et plenitudine ejus :

12. gaudebunt campi, et omnia quæ in eis suat.

Tunc exultabunt omnia ligna silvarum

13. a facie Domini, quia venit :

ÿ. 4. — ² Voy. Ps. 46, 3. 144, 3.

ÿ. 5. — ³ qui se font adorer comme des dieux, sans avoir la puissance divine. L'ennemi du genre humain et ses suppôts profitaient du culte des idoles pour priver Dieu de l'honneur qui lui est dû, et se substituer à lui. Le meurtre, par l'immolation des hommes, l'impudicité et la tromperie qui de tout temps ont accompagné l'idolâtrie, sont des preuves suffisantes que c'était l'esprit impur du meusouge, qui est un homicide depuis le commencement, qui l'animait. — * Dans l'hébr. : parce que tous les dieux des nations sont des néants.

ÿ. 6. — ⁴ Dieu n'entend autour de lui que les louanges des saints, et, par conséquent, des esprits glorieux et célestes.

ÿ. 8. — ⁵ Dans l'hébr. : Apportez des offrandes de farine. Le Prophète, en invitant les peuples à venir dans le nouveau temple, l'image de l'Eglise, fait allusion au sacrifice non sanglant de nos autels, dans lequel Jésus-Christ s'offre sous les espèces du pain et du vin.

⁶ Litt. : dans ses parvis. Le temple était divisé en plusieurs espaces séparés, qui étaient appelés parvis, et qui étaient des figures de toutes les églises particulières, filles de l'Eglise mère, et unies par la foi et la charité à l'Eglise unique, l'Eglise catholique romaine.

ÿ. 9. — ⁷ Dans l'hébr. : ... dans les ornements de sa sainteté. — * parés comme aux jours de fêtes.

ÿ. 10. — ⁸ il l'a créée et il la conserve. Cela se rapporte en même temps à Jésus-Christ qui, par ses enseignements, par sa croix et ses souffrances, a rétabli le monde déchu dans l'ordre spirituel.

quoniam venit judicare terram.

Judicabit orbem terræ in æquitate, et populos in veritate sua.

qu'il vient, à cause qu'il vient juger la terre ⁹. Il jugera toute la terre dans l'équité, et les peuples selon sa vérité ¹⁰.

PSAUME XCVI (XCVII).

Le royaume de Dieu.

1. Huic David, quando terra ejus restituta est.

Dominus regnavit, exultet terra: lætentur insulæ multæ.

2. Nubes, et caligo in circuitu ejus: justitia, et judicium correctio sedis ejus.

3. Ignis ante ipsum præcedet, et inflammabit in circuitu inimicos ejus.

4. Illuxerunt fulgura ejus orbi terræ: vidit, et commota est terra.

5. Montès, sicut cera fluxerunt a facie Domini: a facie Domini omnis terra.

6. Annuntiaverunt cœli justitiam ejus: et viderunt omnes populi gloriam ejus.

7. Confundantur omnes, qui adorant sculptilia: et qui gloriantur in simulacris suis.

1. *Psaume* de David, quand sa terre fut rétablie ¹. Le Seigneur a établi son règne; que la terre tressaille de joie; que toutes les îles se réjouissent.

2. Une nuée est autour de lui, et l'obscurité l'environne ². La justice et le jugement sont le soutien de son trône ³.

3. Le feu marchera devant lui ⁴, et embrasera tout autour de lui ses ennemis.

4. Ses éclairs ont paru dans toute la terre; elle les a vus, et elle en a été tout émue.

5. Les montagnes se sont fondues comme la cire par la présence du Seigneur: la présence du Seigneur a fait fondre toute la terre ⁵.

6. Les cieus ont annoncé sa justice; et tous les peuples ont vu sa gloire ⁶.

7. Que tous ceux-là soient confondus qui adorent des ouvrages de sculpture, et qui se glorifient dans leurs idoles ⁷. Adorez-le,

ÿ. 13. — ⁹ Tout doit se réjouir du règne du Seigneur, par lequel tout est rétabli dans l'ordre légitime.

¹⁰ Lors de son premier avènement, le Seigneur a jugé le monde par sa doctrine, en faisant voir que le monde est dans le mal, et doit se convertir; à son second avènement (Ps. 96, 2.), il le jugera par la récompense des bons et le châtimement des méchants.

ÿ. 1. — ¹ Autrem. : *Psaume* de David, — lorsque son pays lui fut rendu, lorsqu'il reprit quelque district à quelque peuple païen. Ce titre n'est pas dans l'hébr. — Sujet du *Psaume* : Nous avons un Roi grand et redoutable; puissions-nous nous rendre dignes de lui! Les termes du *Psaume*, dans le sens prochain, peuvent être considérés comme un chant joyeux au sujet de quelque victoire d'Israël; mais dans leur sens complet, ils s'appliquent à la victoire du Messie, qui, par ses souffrances et sa mort, a reconquis la terre, établi un royaume universel (ÿ. 1.) et viendra un jour comme un juge redoutable (2-6.), pour séparer les bons des méchants (7-8.). Soyons donc bons (9-12.).

ÿ. 2. — ² Jésus-Christ viendra, à son second avènement, sur les nuées du ciel (Matth. 24.).

³ Voy. Ps. 88, 15.

ÿ. 3. — ⁴ Voy. 2. *Pier.* 3, 12. 2. *Thessal.* 1, 8.

ÿ. 5. — ⁵ Voy. 2. *Pier.* 3, 12.

ÿ. 6. — ⁶ Toute la nature et les esprits célestes reconnaîtront sa justice, et tous les peuples verront son infinie puissance et sa majesté.

ÿ. 7. — ⁷ Alors malheur à ceux qui adorent les idoles, qui sont les esclaves de leur ventre, des plaisirs des sens, des satisfactions et des commodités de la vie, et qui se font un Dieu de leur argent et de leurs biens.

vous tous qui êtes ses anges. 2. *Moys.* 20, 4. 3. *Moys.* 26, 4. 5. *Moys.* 5, 8. *Hébr.* 4, 6.

8. Sion⁸ l'a entendu, et s'en est réjouie. Et les filles de Juda⁹ ont tressailli de joie, Seigneur, à cause de vos jugements,

9. parce que vous êtes le Seigneur très-haut sur toute la terre. Vous êtes infiniment élevé au-dessus de tous les dieux.

10. Vous qui aimez le Seigneur, haïssez le mal; le Seigneur garde les âmes de ses saints, et il les délivrera de la main du pécheur. *Amos*, 5, 15. *Rom.* 12, 9.

11. La lumière s'est levée sur le juste, et la joie dans ceux qui ont le cœur droit¹⁰.

12. Réjouissez-vous, justes, au Seigneur; et célébrez par vos louanges la mémoire de sa sainteté¹¹.

Adorate eum omnes angeli ejus.

8. audivit, et lætata est Sion
Et exultaverunt filiæ Judæ,
propter judicia tua Domine :

9. Quoniam tu Dominus altissimus super omnem terram : nimis exaltatus es super omnes deos.

10. Qui diligitis Dominum, odite malum : custodit Dominus animas sanctorum tuorum, de manu peccatoris liberabit eos.

11. Lux orta est justo, et rectis corde lætitia.

12. Lætamini justi in Domino : et confitemini memoriæ sanctificationis ejus.

PSAUME XCVII (XCVIII).

Louange au Libérateur et au Juge souverain!

1. **Psautre de David**¹. Chantez au Seigneur un nouveau cantique, parce qu'il a fait des prodiges. Sa droite et son saint bras nous ont sauvés pour sa gloire².

2. Le Seigneur a fait connaître le salut qu'il nous réservait; il a manifesté sa justice aux yeux des nations.

3. Il s'est souvenu de sa miséricorde, et de la vérité des promesses qu'il avait faites à la maison d'Israël³. Toute l'étendue de la terre a vu le salut que notre Dieu nous a procuré⁴. *Isaï.* 52, 10. *Luc*, 3, 6.

4. Chantez avec joie les louanges de Dieu, vous tous habitants de la terre; chantez des cantiques, tressaillez de joie, et jouez des instruments.

1. Psalmus ipsi David.

Cantate Domino canticum novum : quia mirabilia fecit.

Salvavit sibi dextera ejus, et brachium sanctum ejus.

2. Notum fecit Dominus salutare suum : in conspectu gentium revelavit justitiam suam.

3. Recordatus est misericordiæ suæ, et veritatis suæ domus Israel.

Viderunt omnes termini terræ salutare Dei nostri.

4. Jubilate Deo omnis terra : cantate, et exultate, et psallite.

ÿ. 8. — ⁸ l'assemblée sainte, l'Eglise.

⁹ qui chantent des cantiques de louanges. Dans le sens plus relevé : les âmes de Juda (c'est-à-dire de la confession), les saints confesseurs.

ÿ. 11. — ¹⁰ Ce grand Roi apporte la joie aux justes, dont les sentiments envers Dieu sont droits et sincères.

ÿ. 12. — ¹¹ Souvenez-vous que c'est lui qui vous sanctifie, et célébrez son amour. D'autres : Souvenez-vous qu'il est saint, et louez sa sainteté.

ÿ. 1. — ¹ Dans l'hébr. : Psautre. C'est un chant de triomphe, comme le précédent, une invitation à louer Dieu au sujet du Libérateur et du Juge qui doit venir.

² Il a lui-même fait triompher sa cause.

ÿ. 3. — ³ Il s'est souvenu des prophéties que, dans son amour, il a fait faire par ses prophètes à Israël relativement au salut à venir.

⁴ le divin Sauveur.

5. Psallite Domino in cithara, in cithara et voce psalmi :

6. in tubis ductilibus, et voce tubæ corneæ.

Jubilate in conspectu regis Domini :

7. moveatur mare, et plenitudo ejus; orbis terrarum, et qui habitant in eo.

8. Flumina plaudent manu, simul montes exultabunt

9. a conspectu Domini : quoniam venit judicare terram.

Judicabit orbem terrarum in justitia, et populos in æquitate.

5. Chantez sur la harpe des cantiques au Seigneur, sur la harpe, et l'instrument à dix cordes,

6. au son des trompettes battues au marteau, et de celle qui est faite avec de la corne. Faites retentir de saints transports de joie en la présence du Seigneur votre roi.

7. Que la mer en soit émue avec tout ce qui la remplit; toute la terre, et ceux qui l'habitent.

8. Les fleuves frapperont des mains, et les montagnes tressailliront de joie,

9. à la présence du Seigneur, parce qu'il vient juger la terre. Il jugera toute la terre selon la justice, et les peuples selon l'équité.

PSAUME XCVIII (XCIX).

Le Seigneur est saint.

1. Psalmus ipsi David.

Dominus regnavit, irascantur populi : qui sedet super cherubim, moveatur terra.

2. Dominus in Sion magnus : et excelsus super omnes populos.

3. Confiteantur nomini tuo magno : quoniam terribile, et sanctum est :

4. et honor regis judicium diligit.

Tu parasti directiones : judicium et justitiam in Jacob tu fecisti.

1. Psaume de David ¹. Le Seigneur a établi son règne, que les peuples en soient émus de colère ²; lui qui est assis sur les chérubins ³, que la terre en soit ébranlée ⁴.

2. Le Seigneur est grand dans Sion ⁵; il est élevé au-dessus de tous les peuples.

3. Qu'ils rendent gloire à votre grand nom ⁶, parce qu'il est terrible et saint ⁷,

4. et que la majesté du Roi *éclate* dans son amour pour la justice ⁸. Vous nous avez marqué une conduite très-droite ⁹; vous avez exercé la justice et le jugement dans Jacob.

ÿ. 1. — ¹ Ce titre n'est pas dans l'hébr.

² Voy. Ps. 2, 1. D'autres trad. : que les peuples tremblent.

³ qui règne (Voy. Ps. 79, 2.).

⁴ Autrem. : il est assis sur les chérubins (c'est-à-dire il règne) que la terre tressaille.

ÿ. 2. — ⁵ glorieux déjà par sa présence sur l'Arche sainte dans le tabernacle, sur la montagne de Sion; plus glorieux encore par sa présence corporelle dans les tabernacles de l'Eglise chrétienne.

ÿ. 3. — ⁶ Qu'au lieu de se révolter contre lui et contre sa loi, ils rendent gloire à son nom, qui est un nom au-dessus de tous les noms (Phil. 2, 9.).

⁷ Les mots « il est saint » sont encore répétés deux fois (ÿ. 5, 9.), vraisemblablement pour faire comprendre que la sainteté de Dieu est le principal motif qui doit nous porter à l'adorer et à nous sanctifier nous-mêmes. — ⁸ Dans l'hébr. : Qu'ils célèbrent votre nom, grand et terrible; il est saint.

ÿ. 4. — ⁹ Dieu fait consister sa gloire à être juste (Théod.); c'est pourquoi nous vivrons saintement, afin de nous voir justifiés par son juste jugement.

⁹ D'autres trad. : Vous avez préparé des voies droites, fait des préceptes justes des lois de justice (Jérôm.). Les justes préceptes et la justice de Dieu dans ses jugements doivent être aussi pour nous des motifs de l'honorer.

5. Relevez la gloire du Seigneur notre Dieu, et adorez l'escabeau de ses pieds¹⁰, parce qu'il est saint.

6. Moÿse et Aaron étaient ses Prêtres, et Samuel était du nombre de ceux qui invoquaient son nom¹¹; ils invoquaient le Seigneur, et le Seigneur les exauçait.

7. Il leur parlait au milieu de la colonne de nuée¹². Ils gardaient ses ordonnances, et le précepte qu'il leur avait donné.

8. Seigneur, notre Dieu, vous les exauçiez. O Dieu! vous avez usé envers eux de miséricorde, en vengeant toutes les injures qu'on leur faisait¹³.

9. Glorifiez le Seigneur notre Dieu, et adorez-le sur sa sainte montagne, parce que le Seigneur notre Dieu est saint.

5. Exaltate Dominum Deum nostrum, et adorate scabellum pedum ejus : quoniam sanctum est.

6. Moyses et Aaron in sacerdotibus ejus : et Samuel inter eos, qui invocant nomen ejus :

Invocabant Dominum, et ipse exaudiebat eos :

7. in columna nubis loquebatur ad eos.

Custodiebant testimonia ejus, et præceptum quod dedit illis.

8. Domine Deus noster tu exaudiebas eos: Deus tu propitius fuisti eis, et ulciscens in omnes adinventiones eorum.

9. Exaltate Dominum Deum nostrum, et adorate in monte sancto ejus : quoniam sanctus Dominus Deus noster.

PSAUME XCIX (C).

Rendez gloire à Dieu.

1. Psaume pour l'action de grâces.

2. Chantez dans des transports à la gloire de Dieu, vous toutes contrées de la terre; servez le Seigneur avec joie¹. Allez vous présenter devant lui avec allégresse.

3. Sachez que le Seigneur est Dieu; que c'est lui qui nous a faits, et que nous ne nous sommes pas faits nous-mêmes. Vous² qui êtes son peuple, et qu'il nourrit comme ses brebis,

1. Psalmus in confessione.

2. Jubilate Deo omnis terra : servite Domino in letitia.

Introite in conspectu ejus, in exultatione.

3. Scitote quoniam Dominus ipse est Deus : ipse fecit nos, et non ipsi nos :

Populus ejus, et oves pascuæ ejus :

ÿ. 5. — ¹⁰ Prosternez-vous devant l'Arche, sur laquelle Dieu était présent, et qui était une figure de nos saints tabernacles.

ÿ. 6. — ¹¹ Celui qui honore et invoque Dieu comme il faut, est exaucé, ainsi que l'apprend l'histoire des pieux serviteurs de Dieu.

ÿ. 7. — ¹² Il parlait à Moÿse et à Aaron.

ÿ. 8. — ¹³ Vous tiriez vous-même vengeance de toutes les injustices commises contre eux. D'autres trad. d'après l'hébr. : lors même que vous tiriez d'eux vengeance (en les punissant) de leurs transgressions.

ÿ. 2. — ¹ L'homme ne peut goûter de joie durable et vraie que dans le service de Dieu. Or, servir Dieu, dit saint Paul, c'est régner, parce que par le service de Dieu on devient maître de soi-même et du monde. Saint Augustin ajoute : Le service de l'homme (lorsqu'il sort des règles) est plein d'amertume et de dégoût; mais dans le service de Dieu il y a liberté et joie, parce que c'est non la contrainte qui sert, mais l'amour qui naît de la vérité, c'est-à-dire de Jésus-Christ.

ÿ. 3. — ² D'autres trad. : nous-mêmes nous sommes son peuple et les brebis de ses pâturages. — Nous ne nous sommes pas créés nous-mêmes, nous sommes seulement etc.

4. introite portas ejus in confessione, atria ejus in hymnis : confitemini illi.

Laudate nomen ejus :

5. quoniam suavis est Dominus, in æternum misericordia ejus, et usque in generationem et generationem veritas ejus.

4. entrez par les portes *de son tabernacle*³, en l'honorant par vos louanges, et dans sa maison, en chantant des hymnes; glorifiez-le par vos actions de grâces. Louez son nom;

5. car le Seigneur est plein de douceur; sa miséricorde est éternelle, et sa vérité s'étendra dans la suite de toutes les races.

PSAUME C (CI).

Résolutions d'un bon roi.

1. Psalmus ipsi David. Misericordiam, et judicium cantabo tibi Domine :

Psallam,

2. et intelligam in via immaculata, quando venies ad me.

Perambulabam in innocentia cordis mei, in medio domus meæ.

3. Non proponebam ante oculos meos rem injustam : facientes prævaricationes odivi.

Non adhæsit mihi

4. cor pravum : declinantem a me malignum non cognoscebam :

5. Detrahentem secreto proximo suo, hunc persequebar.

Superbo oculo, et insatiabili corde, cum hoc non edebam.

6. Oculi mei ad fideles ut sedecant mecum : ambulans in via immaculata, hic mihi ministrabat.

1. Psaume de David. Je chanterai, Seigneur, devant vous votre miséricorde et votre justice¹. Je les chanterai sur des instruments,

2. et je m'appliquerai à connaître la voie qui est pure et sans tache. Quand viendrez-vous à moi²? Je marchais dans l'innocence de mon cœur au milieu de ma maison.

3. Je ne me proposais rien d'injuste devant les yeux³; je haïssais ceux qui violaient votre loi⁴. Celui-là n'avait aucune société avec moi

4. dont le cœur était corrompu; et je ne connaissais point celui qu'une conduite maligne éloignait de moi⁵.

5. Je persécutais⁶ celui qui médissait en secret de son prochain. Je ne mangeais point avec ceux dont l'œil est superbe, et le cœur insatiable⁷.

6. Mes yeux ne regardaient sur la terre que ceux qui étaient vraiment fidèles, afin de les faire asseoir près de moi⁸; et je n'avais pour ministre que celui qui marchait dans une voie innocente⁹.

ÿ. 4. — ³ Litt. : Entrez par ses portes, en le confessant; — par les portes du temple.

ÿ. 1. — ¹ Votre miséricorde et votre justice, que je veux pratiquer.

ÿ. 2. — ² Je me tiendrai en garde contre le péché, lorsque vous me visiterez, que vous m'éprouverez.

ÿ. 3. — ³ pour moi, agrandissement.

⁴ Je fuyais leur commerce, et je détestais leurs actions.

ÿ. 4. — ⁵ qui était infidèle à ma religion et à mes sentiments

ÿ. 5. — ⁶ Je chassais de ma cour.

⁷ Je ne voulais point avoir dans mon entourage les hommes avides d'honneur et de biens.

ÿ. 6. — ⁸ Je ne choisissais pour mes conseillers que ceux qui étaient fidèles à Dieu et à leur prince. La fidélité envers Dieu est toujours accompagnée de la fidélité envers le prince; au contraire, les magistrats qui sont sans crainte de Dieu, et qui ne se font pas un point d'honneur d'observer fidèlement l'alliance qu'ils ont contractée avec Dieu, c'est-à-dire leur religion, ne sont jamais de sincères serviteurs des princes.

⁹ Litt. : sans tache, — l'homme sans tache, c'est-à-dire celui qui professait et

7. Celui qui agit avec orgueil ¹⁰ ne demeurera point dans ma maison; celui qui profère des choses injustes ¹¹ n'a pu se rendre agréable devant mes yeux.

8. Je mettrai à mort dès le matin ¹² tous les pécheurs de la terre, afin de bannir de la ville du Seigneur tous ceux qui commettent l'iniquité.

7. Non habitabit in medio domus meæ qui facit superbiam : qui loquitur iniqua, non direxit in conspectu oculorum meorum.

8. In matutino interficiebam omnes peccatores terræ : ut disperderem de civitate Domini omnes operantes iniquitatem.

PSAUME CI (CII).

Plaintes d'un infortuné demandant sa délivrance.

1. Prière du pauvre, lorsqu'il était dans l'affliction, et qu'il répandait sa prière en la présence du Seigneur ¹.

2. Seigneur, exaucez ma prière, et que mes cris s'élèvent jusqu'à vous.

3. Ne détournez point votre visage de moi : en quelque jour que je me trouve affligé, rendez-vous attentif à ma voix. En quelque jour que je vous invoque, exaucez-moi promptement.

4. Car mes jours se sont évanouis comme la fumée, et mes os sont devenus aussi secs que le tison desséché par le feu ². Ps. 36, 20. 67, 2.

5. J'ai été frappé ³ comme l'herbe ⁴; et

1. Oratio pauperis, cum anxius fuerit, et in conspectu Domini effuderit precem suam.

2. Domine exaudi orationem meam : et clamor meus ad te veniat.

3. Non avertas faciem tuam a me : in quacumque die tribulor, inclina ad me aurem tuam.

4. In quacunque die invocavero te, velociter exaudi me :

5. Quia defecerunt sicut fumus dies mei : et ossa mea sicut cremium aruerunt.

5. Percussus sum ut fœnum,

pratiquait la religion, était celui que je choisissais pour ministre et pour serviteur.

ÿ. 7. — ¹⁰ D'autres trad. d'après l'hébr. : Celui qui agit avec tromperie.

¹¹ Dans l'hébr. : le mensonge.

ÿ. 8. — ¹² en temps opportun, ou bien encore le matin; car le matin était le temps où l'on rendait la justice.

ÿ. 1. — ¹ Un Israélite, dans son affliction profonde, se plaint à Dieu de l'excès de sa misère (2-12); il a l'espoir de voir le rétablissement de Sion réduite en ruines (12-24.), et, dans cette espérance, il demande à l'Éternel pour lui-même la prolongation de sa vie, et pour toute la race d'Israël une éternelle existence (25-29.). Le chrétien peut se servir de ce Psaume comme de prière dans le temps où la religion et les bonnes mœurs sont en décadence, ou dans tout autre affliction : il peut aussi s'en servir comme de Psaume de pénitence, et, dans ce cas, déplorer devant Dieu dans les versets 2-12, sa décadence spirituelle, dans les versets 13-24 espérer sa résurrection et celle de toute l'humanité, et, dans cette espérance, lui demander la prolongation de sa vie, de même que l'éternelle existence des hommes rachetés en général (ÿ. 26-29.).

ÿ. 4. — ² Le Chantre sacré, dans les images qui suivent (4-12.), trace le tableau de l'état du peuple d'Israël dans la captivité de Babylone, duraut laquelle, près de son entière extinction (4.), dans une solitude où l'on n'entendait que ses plaintes (7. 8.), en butte aux persécutions de ses ennemis (9.), il languissait dans l'affliction (10. 11. 12.). — * Dans l'hébr. : 2..... de moi, au jour de mon affliction; inclinez votre oreille vers moi, en quelque jour etc. 4..... fumée, et mes os se sont noircis comme le foyer.

ÿ. 5. — ³ par le malheur.

⁴ par l'ardeur du soleil ou par le ver.

et aruit cor meum : quia oblitus sum comedere panem meum.

6. A voce gemitus mei adhæsit os meum carni meæ.

7. Similis factus sum pelicano solitudinis : factus sum sicut nycticorax in domicilio.

8. Vigilavi, et factus sum sicut passer solitarius in tecto.

9. Tota die exprobrabant mihi inimici mei : et qui laudabant me, adversum me jurabant.

10. Quia cinerem tanquam panem manducabam, et potum meum cum fletu miscebam.

11. A facie iræ et indignationis tuæ : quia elevans allisisti me.

12. Dies mei sicut umbra declinaverunt : et ego sicut fœnum arui.

13. Tu autem Domine in æternum permanes : et memoriale tuum in generationem et generationem.

14. Tu exurgens misereberis Sion : quia tempus miserendi ejus, quia venit tempus.

15. Quoniam placuerunt servis tuis lapides ejus : et terræ ejus miserébuntur.

16. Et timebunt gentes nomen tuum Domine, et omnes reges terræ gloriam tuam.

17. Quia ædificavit Dominus

mon cœur s'est desséché, parce que j'ai oublié de manger mon pain⁵.

6. A force de gémir, je n'ai plus que la peau collée sur les os⁶.

7. Je suis devenu semblable au pélican qui habite dans la solitude⁷; je suis devenu comme le hibou qui se retire dans les masures⁸.

8. J'ai veillé, et j'étais comme le passereau solitaire sur un toit⁹.

9. Mes ennemis me faisaient durant tout le jour de continuels reproches; et ceux qui me donnaient des louanges faisaient des imprécations contre moi¹⁰,

10. parce que je mangeais la cendre¹¹ comme le pain, et que je mêlais mes larmes avec ce que je buvais.

11. A la vue de votre colère et de votre indignation, qui vous ont porté à me briser après m'avoir élevé¹²,

12. mes jours se sont évanouis comme l'ombre, et je suis devenu sec comme l'herbe.

13. Pour vous, Seigneur, vous subsistez éternellement, et la mémoire de votre nom passera de race en race.

14. Vous vous lèverez, et vous aurez pitié de Sion, parce que le temps est venu, le temps d'avoir pitié d'elle¹³;

15. parce que ses ruines¹⁴ ont été très-agréables à vos serviteurs, et qu'ils auront compassion de sa terre¹⁵.

16. Et les nations craindront votre nom, Seigneur; et tous les rois de la terre révéleront votre gloire,

17. parce que le Seigneur a bâti Sion, et

⁵ parce que je n'ai plus pensé à manger, la douleur m'ôtant le plaisir qu'on y trouve.

ÿ. 6. — ⁶ Les cris et les plaintes aiguës que je pousse, m'ont réduit à une telle maigreur que mes os sont collés à ma peau. (Voy. Ps. 21, 18. Job, 19, 20.)

ÿ. 7. — ⁷ Le pélican, l'oie goitreuse, vit dans les solitudes marécageuses. *Isaïe*, 34, 11.

⁸ je suis solitaire et je pousse des cris comme ces oiseaux.

ÿ. 8. — ⁹ aussi abandonné.

ÿ. 9. — ¹⁰ Ceux qui autrefois, avant la captivité, parlaient de moi (de nous) en termes honorables, m'outragent maintenant par leurs dieux; ou, ils font en mon nom des exécérations contre eux-mêmes, en disant : Si je fais ceci ou cela, qu'il m'arrive ce qui est arrivé aux Juifs. Dans l'hébreu : et ceux qui se livrent à la fureur contre moi (qui m'oppriment), jurent par moi (contre moi).

ÿ. 10. — ¹¹ La cendre est mise ici pour le deuil, parce que dans le deuil on demeure assis dans la cendre.

ÿ. 11. — ¹² à me prendre et à me briser. — * Dans l'hébr. : ... indignation, car vous m'avez pris et vous m'avez brisé.

ÿ. 14. — ¹³ Plusieurs Interprètes croient qu'il est fait ici allusion aux années de la captivité prédites par Jérémie (4. Rois, 24. note 1.), et que par conséquent le Psalme a été composé vers la fin de cette période.

ÿ. 15. — ¹⁴ Litt. : ses pierres, les pierres de Sion, sa construction.

¹⁵ sa terre, la poussière, en laquelle elle est réduite.

qu'il sera vu dans sa gloire. *Jean, 1, 14*

18. Il a regardé la prière de ceux qui sont dans l'humiliation, et il n'a point méprisé leurs demandes.

19. Que ces choses soient écrites pour les autres races ¹⁶, afin que le peuple qui viendra après ¹⁷, loue le Seigneur;

20. parce qu'il a regardé du haut de son lieu saint; le Seigneur a regardé du ciel sur la terre,

21. pour entendre les gémissements de ceux qui étaient dans les liens, pour délivrer les enfants de ceux qui avaient été tués ¹⁸;

22. afin qu'ils annoncent dans Sion le nom du Seigneur, et qu'ils *publient* ses louanges dans Jérusalem,

23. lorsque les peuples et les rois s'assembleront pour servir conjointement le Seigneur.

24. Il dit à Dieu au milieu de sa force : Faites-moi connaître le petit nombre de mes jours ¹⁹.

25. Ne me rappelez pas lorsque je ne suis encore qu'à la moitié de mes jours ²⁰; vos années s'étendent dans la suite de toutes les races ²¹.

26. Vous avez, Seigneur, dès le commencement fondé la terre; et les cieus sont les ouvrages de vos mains.

27. Ils périront; mais vous subsistez toujours; ils vieilliront tous comme un vêtement. Vous les changerez comme un habit dont on se couvre, et ils seront en effet changés ²²;

28. mais pour vous, vous êtes toujours le même, et vos années ne passeront point.

29. Les enfants de vos serviteurs auront une demeure permanente; et leur race sera stable éternellement.

Sion et videbitur in gloria sua.

18. Respexit in orationem humilium : et non sprexit precem eorum.

19. Scribantur hæc in generatione altera : et populus, qui creabitur, laudabit Dominum :

20. Quia prospexit de excelso sancto suo : Dominus de cælo in terram aspexit :

21. Ut audiret gemitus compeditorum : ut solveret filios interemptorum :

22. Ut annuntiet in Sion nomen Domini : et laudem ejus in Jerusalem.

23. In conveniendo populos in unum, et reges ut serviant Domino.

24. Respondit ei in via virtutis sue : Paucitatem dierum meorum nuntia mihi.

25. Ne revoces me in dimidio dierum meorum : in generationem et generationem anni tui.

26. Initio tu Domine terram fundasti : et opera manuum tuarum sunt cæli.

27. Ipsi peribunt, tu autem permanes : et omnes sicut vestimentum veterascent.

Et sicut opertorium mutabis eos, et mutabuntur :

28. tu autem idem ipse es, et anni tui non deficient.

29. Filii servorum tuorum habitabunt : et semen eorum in sæculum dirigetur.

ÿ. 19. — ¹⁶ pour en conserver le souvenir.

¹⁷ Ce peuple n'est pas seulement la race des Juifs qui devaient adorer Dieu à Jérusalem après sa reconstruction, mais l'assemblée ou l'Eglise qui devait se composer de toutes les nations (ÿ. 23.), les chrétiens qui sont régénérés (Voyez 1. *Pier.* 1, 23. *Jac.* 1, 18.).

ÿ. 21. — ¹⁸ Dans l'hébreu : les enfants de la mort, c'est-à-dire dans le sens prochain, les Israélites qui étaient alors en captivité à Babylone, puis dans le sens plus éloigné, les hommes en général, qui languissent dans l'esclavage du péché, et qui, par l'effet du péché originel, sont enfants de la mort. (Voy. *Isaïe*, 61, 1. *Luc*, 1, 74. *Hébr.* 2, 15.)

ÿ. 24. — ¹⁹ A l'occasion de ce coup d'œil consolant sur l'avenir que Dieu découvre au Chantre sacré, celui-ci, qui est encore dans ses meilleures années, s'adresse à Dieu et le conjure de lui faire connaître le nombre des jours qu'il a encore à vivre, pour savoir s'il verra les jours de ces événements consolants, comme il le désire. Dans l'hébr. le verset porte : Il (Dieu) a brisé ma force dans la voie; il a abrégé mes jours.

ÿ. 25. — ²⁰ Ne permettez pas que je meure encore, mais faites que je voie le salut éternel que vous m'avez promis.

ÿ. 27. — ²² Le ciel ni la terre ne seront point anéantis, mais seulement changés, transformés, renouvelés. (Voy. 2. *Pier.* 3, 10-13. *Rom.* 8 20. 21.)

PSAUME CII (CIII).

Louange et action de grâces pour les bienfaits de Dieu.

1. Ipsi David.

Benedic anima mea Domino :
et omnia, quæ intra me sunt,
nomini sancto ejus.

2. Benedic anima mea Domino :
et noli oblivisci omnes retributiones
ejus.

3. Qui propitiatur omnibus iniquitatibus tuis : qui sanat omnes infirmitates tuas.

4. Qui redimit de interitu vitam tuam : qui coronat te in misericordia et miserationibus.

5. Qui replet in bonis desiderium tuum : renovabitur ut aquilæ juvenus tua.

6. Faciens misericordias Dominus, et judicium omnibus injuriam patientibus.

7. Notas fecit vias suas Moysi, filiis Israel voluntates suas.

8. Miserator, et misericors Dominus : longanimis, et multum misericors.

9. Non in perpetuum irasceat : neque in æternum comminabitur.

10. Non secundum peccata nostra fecit nobis : neque secundum iniquitates nostras retribuit nobis.

11. Quoniam secundum altitudinem cæli a terra : corroboravit misericordiam suam super timentes se.

12. Quantum distat ortus ab occidente : longe fecit a nobis iniquitates nostras.

13. Quomodo miseretur pater

1. De David lui-même ¹. Bénissez, mon âme, le Seigneur, et que tout ce qui est au-dedans de moi ² bénisse son saint nom.

2. Mon âme, bénissez le Seigneur, et gardez-vous bien d'oublier jamais aucun de ses bienfaits.

3. Car c'est lui qui vous pardonne toutes vos iniquités, et qui guérit toutes vos infirmités ;

4. qui rachète votre vie de la mort, qui vous environne de sa miséricorde et de ses grâces ;

5. qui remplit votre désir en vous comblant de ses biens ³, qui renouvelle votre jeunesse comme celle de l'aigle ⁴.

6. Le Seigneur fait ressentir les effets de sa miséricorde ; et il fait justice à tous ceux qui souffrent l'injustice.

7. Il a fait connaître ses voies à Moïse, et ses volontés aux enfants d'Israël ⁵.

8. Le Seigneur est miséricordieux et plein de tendresse ; il est patient et tout rempli de miséricorde. 4. *Moys.* 14, 18.

9. Il ne sera pas toujours en colère ; et il n'usera pas éternellement de menaces.

10. Il ne nous a pas traités selon nos péchés, et il ne nous a pas punis selon la grandeur de nos iniquités.

11. Car autant le ciel est élevé au-dessus de la terre, autant a-t-il affermi la grandeur de sa miséricorde sur ceux qui le craignent.

12. Et autant l'orient est éloigné du couchant, autant il a éloigné de nous nos iniquités.

13. Comme un père a une compassion

ŷ. 1. — ¹ L'hébreu n'a point de titre.

² que tout mon intérieur bénisse etc.

ŷ. 5. — ³ au lieu de « désir » saint Jérôme traduit : « votre ornement », par où le Psalmiste entend ordinairement l'âme. Qui orne votre âme de la grâce.

⁴ C'est avec justesse que l'état de nature dans lequel l'homme est privé de la grâce surnaturelle, est comparé au temps de la mue de l'aigle ; de même que l'état surnaturel de l'homme régénéré, au temps où l'aigle reprend ses plumes. *Isaïe*, 40, 31. s'exprime de la même manière : Ceux qui espèrent en Jéhovah rajeunissent leurs forces, renouvellent leurs plumes comme l'aigle.

ŷ. 7. — ⁵ Sa loi est une preuve de sa miséricorde.

pleine de tendresse pour ses enfants; aussi le Seigneur est touché de compassion pour ceux qui le craignent;

14. parce qu'il connaît lui-même la fragilité de notre origine, et s'est souvenu que nous ne sommes que poussière;

15. le jour de l'homme passe comme l'herbe; comme la fleur des champs, il fleurit et se fane. *Job*, 7, 10.

16. Car l'esprit ne fera que passer en lui⁶, et il ne subsistera plus; et l'on ne connaîtra plus son lieu.

17. Mais la miséricorde du Seigneur est de toute éternité; et elle demeurera éternellement sur ceux qui le craignent. Et sa justice se répandra sur les enfants des enfants

18. de ceux qui gardent son alliance, et qui se souviennent de ses préceptes, pour les accomplir.

19. Le Seigneur a préparé son trône dans le ciel; et toutes choses seront assujetties à son empire.

20. Bénissez le Seigneur, vous tous qui êtes ses anges, qui êtes puissants et remplis de force, qui faites ce qu'il vous dit, pour obéir à sa voix et à ses ordres.

21. Bénissez tous le Seigneur, vous qui êtes ses armées, qui êtes les ministres, qui faites ses volontés.

22. Que tous les ouvrages du Seigneur le bénissent dans tous les lieux de son empire. Mon âme, bénissez le Seigneur.

filiorum, misertus est Dominus timentibus se :

14. quoniam ipse cognovit figmentum nostrum.

Recordatus est quoniam pulvis sumus :

15. homo, sicut fœnum dies ejus, tanquam flos agri sic efflorebis.

16. Quoniam spiritus pertransibit in illo, et non subsistet : et non cognoscat amplius locum suum.

17. Misericordia autem Domini ab æterno, et usque in æternum super timentes eum.

Et justitia illius in filios filiorum,

18. his qui servant testamentum ejus :

Et memores sunt mandatorum ipsius, ad faciendum ea.

19. Dominus in cœlo paravit sedem suam : et regnum ipsius omnibus dominabitur.

20. Benedicite Domino omnes angeli ejus : potentes virtute, facientes verbum illius, ad audiendam vocem sermonum ejus.

21. Benedicite Domino omnes virtutes ejus : ministri ejus, qui facitis voluntatem ejus.

22. Benedicite Domino omnia opera ejus : in omni loco dominationis ejus, benedic anima mea Domino.

PSAUME CIII (CIV).

Louanges de Dieu par la nature.

1. De David lui-même¹. Bénissez le Seigneur, ô mon âme! Seigneur mon Dieu, vous avez fait paraître votre grandeur d'une manière bien éclatante. Vous êtes tout environné de majesté² et de gloire³;

1. Ipsi David
Benedic anima mea Domino :
Domine Deus meus magnificatus
es vehementer.

Confessionem, et decorem induisti :

ŷ. 16. — ⁶ D'autres trad. : Car le vent passe sur elle (l'herbe), et elle n'est plus, et l'on ne connaît plus le lieu où elle était. Le vent, — l'ardeur du vent. — ^{*} Ce sens est celui de l'hébreu.

ŷ. 1. — ¹ Ce titre n'est pas dans l'hébreu.

² Litt. : Vous vous êtes revêtu de louanges etc.; — autrement de magnificence.

³ vous faites éclater votre grandeur par les œuvres magnifiques de la création.

2. amictus lumine sicut vestimento :

Extendens cœlum sicut pellem :

3. qui tegis aquis superiora ejus.

Qui ponis nubem ascensum tuum : qui ambulat super pennas ventorum.

4. Qui facis angelos tuos, spiritus ; et ministros tuos, ignem urentem.

5. Qui fundasti terram super stabilitatem suam : non inclinabitur in sæculum sæculi.

6. Abyssus, sicut vestimentum, amictus ejus : super montes stabunt aquæ.

7. Ab increpatione tua fugient : a voce tonitruï tui formidabunt.

8. Ascendunt montes, et descendunt campi, in locum quem fundasti eis.

9. Terminum posuisti quem non transgredientur : neque convertentur operire terram.

10. Qui emittis fontes in convallibus : inter medium montium petransibunt aquæ.

11. Potabunt omnes bestie agri : expectabunt onagri in siti sua.

12. Super ea volucres cœli habitabunt : de medio petrarum dabunt voces.

2. vous êtes revêtu de lumière, comme d'un vêtement⁴. C'est vous qui étendez le ciel comme une tente⁵,

3. et qui couvrez d'eaux sa partie la plus élevée⁶; qui montez sur les nuées, et qui marchez sur les ailes des vents⁷;

4. qui rendez vos anges aussi légers que les vents, et vos ministres aussi ardents que les flammes⁸;

5. qui avez fondé la terre sur sa propre fermeté⁹, sans qu'elle puisse jamais être renversée.

6. L'abîme l'environne comme un vêtement; et les eaux se tiennent sur les montagnes¹⁰.

7. Mais vos menaces¹¹ les font fuir; et la voix de votre tonnerre les remplit de crainte¹².

8. Les montagnes s'élèvent, et les vallées s'abaissent dans le lieu que vous leur avez établi.

9. Vous leur avez prescrit des bornes qu'elles ne passeront point; et elles ne couvriront plus la terre¹³. *Job*, 38, 10.

10. Vous conduisez les fontaines dans les vallées, et vous faites couler les eaux entre les montagnes.

11. Elles servent à abreuver toutes les bêtes des champs; les ânes sauvages soupiront après elles dans leur soif¹⁴.

12. Les oiseaux du ciel font leur demeure au-dessus; ils font entendre leur voix du milieu des rochers¹⁵.

ÿ. 2. — ⁴ L'Apôtre dit que Dieu habite dans une lumière inaccessible. 1. *Tim.* 6, 16.

⁵ Dans l'hébr. : comme une voile du tabernacle, qui était étendu sur les ais du tabernacle.

ÿ. 3. — ⁶ vous qui couvrez le ciel (le firmament) d'eau. (Voy. 1. *Moys.* 1, 7. *Ps.* 148, 4.) On peut aussi entendre par là les eaux chargées de matières inflammables de la région éthérée. Dans l'hébr. : vous qui faites des eaux les poutres de votre appartement supérieur, c'est-à-dire vous qui construisez avec les eaux votre appartement supérieur, au-dessus du firmament. L'appartement de dessus se trouvait sur le toit des maisons (voy. 3. *Rois*, 17, 19.), et c'est pour cela qu'il est comparé au ciel, séjour de Dieu, qui est au-dessus du firmament.

⁷ vous au pouvoir duquel est soumise toute la nature.

ÿ. 4. — ⁸ vous qui donnez à vos anges, dont vous vous servez pour l'accomplissement de vos ordres, la promptitude des vents et la force du feu. (Voyez *Hébr.* 1, 7.) — ⁹ D'autres trad. l'hébr. : Vous qui faites des vents vos envoyés; vos ministres des flammes de feu. Mais le sens de la Vulgate est plus conforme au texte.

ÿ. 5. — ⁹ sur rien, excepté elle-même (*Job*, 26, 7.), sur votre toute-puissance.

ÿ. 6. — ¹⁰ Le Chantre sacré décrit la séparation de la terre d'avec l'eau (1. *Moys.* 1, 2. 6. 7.).

ÿ. 7. — ¹¹ vos ordres tout-puissants.

¹² Dans l'hébreu : les fait disparaître avec effroi.

ÿ. 9. — ¹³ comme autrefois.

ÿ. 11. — ¹⁴ Les ânes sauvages sont mis pour tous les animaux en général. —

¹⁵ Dans l'hébr. : y étanchent leur soif.

ÿ. 12. — ¹⁵ Dans l'hébr. : du milieu des feuillages.

13. Vous arrosez les montagnes des eaux qui tombent d'en haut¹⁶; la terre sera rassasiée du fruit de vos ouvrages.

14. Vous produisez le foin pour les bêtes, et l'herbe pour servir à l'usage de l'homme. Vous faites sortir le pain de la terre,

15. et le vin qui réjouit le cœur de l'homme. Vous lui donnez l'huile, afin qu'elle répande la joie sur son visage¹⁷; et le pain, afin qu'il fortifie son cœur.

16. Les arbres de la campagne seront rassasiés¹⁸, aussi bien que les cèdres du Liban que Dieu a plantés.

17. Les petits oiseaux y feront leurs nids; et le premier d'entre eux est la maison du héron¹⁹.

18. Les hautes montagnes servent de retraite aux cerfs²⁰; et les roches aux hérissons²¹.

19. Il a fait la lune pour marquer les temps²²; le soleil connaît le moment auquel il doit se coucher.

20. Vous avez répandu les ténèbres, et la nuit a été faite. C'est durant la nuit que toutes les bêtes de la forêt passeront,

21. et que les petits des lions rugissent après leur proie, et cherchent la nourriture que Dieu leur a destinée.

22. Le soleil se levant ensuite, elles se rassemblent, et vont se coucher dans leurs retraites.

23. Alors l'homme sort pour aller faire son ouvrage, et travailler jusqu'au soir.

24. Que vos œuvres sont grandes, Seigneur! Vous avez fait toutes choses avec une souveraine sagesse. La terre est toute remplie de vos biens.

25. Cette vaste mer, qui étend au loin

13. Rigans montes de superioribus suis : de fructu operum tuorum satiabitur terra :

14. Producens fœnum jumentis, et herbam servituti hominum :

Ut educas panem de terra :

15. et vinum lætificet cor hominis :

Ut exilaret faciem in oleo : et panis cor hominis confirmet.

16. Saturabuntur ligna campi, et cedri Libani, quas plantavit :

17. illic passerres nidificabunt. Herodii domus dux est eorum :

18. montes excelsi cervis : petra refugium herinacis.

19. Fecit lunam in tempora : sol cognovit occasum suum.

20. Posuisti tenebras, et facta est nox : in ipsa pertransibunt omnes bestię silvæ.

21. Catuli leonum rugientes, ut rapiant, et querant a Deo escam sibi.

22. Ortus est sol, et congregati sunt : et in cubilibus suis colloca-buntur.

23. Exibit homo ad opus suum : et ad operationem suam usque ad vesperum.

24. Quam magnificata sunt opera tua Domine! omnia in sapientia fecisti : impleta est terra possessione tua.

25. Hoc mare magnum, et spa-

ÿ. 13. — ¹⁶ Dans l'hébr. : de votre appartement de dessus, c'est-à-dire du milieu des eaux qui se trouvent au-dessus du firmament.

ÿ. 15. — ¹⁷ L'huile, comme toutes les substances grasses, donne du poli et de la beauté. Le Prophète célèbre la libéralité de la providence divine, qui fournit aux hommes non-seulement ce qui leur est indispensable, à savoir le pain et les légumes, mais encore ce qui sert à les réjouir et à les parer, comme le vin et l'huile (Théod.).

ÿ. 16. — ¹⁸ par la pluie. — * Dans l'hébr. : Les arbres de Jéhovah, — les plus grands arbres.

ÿ. 17. — ¹⁹ D'autres trad. : pour lesquels (petits oiseaux) la maison du héron est la première, — devant lesquels oiseaux, les hérons, comme pour leur exemple, font leur nid. Les hérons nichent plus tôt que les passereaux. Dans l'hébr. : ... nids; quant au héron (d'autres : la cigogne), les sapins sont sa maison.

ÿ. 18. — ²⁰ D'autres trad. : aux chèvres sauvages.

²¹ Dans l'hébr. : aux lapins. — * Selon quelques-uns le mot hébreu *schefanim* désigne les rats de montagne.

ÿ. 19. — ²² Les phases et les changements de la lune présentent un moyen très-commode pour la division du temps; de là vient que les anciens peuples, de même que les Hébreux, avaient des années lunaires. (Voy. *Eccl.* 43, 6.)

tiosum manibus : illic reptilia ,
quorum non est numerus.

Animalia pusilla cum magnis :
26. illic naves pertransibunt.
Draco iste, quem formasti ad
illudendum ei :

27. omnia a te expectant ut des
illis escam in tempore.

28. Dante te illis, colligent :
aperiente te manum tuam, omnia
implebuntur bonitate.

29. Avertente autem te faciem,
turbabuntur : auferes spiritum
eorum, et deficient, et in pulve-
rem suum revertentur.

30. Emittes spiritum tuum, et
creabuntur : et renovabis faciem
terræ.

31. Sit gloria Domini in sæcu-
lum : lætabitur Dominus in ope-
ribus suis :

32. Qui respicit terram, et facit
eam tremere : qui tangit montes,
et fumigant.

33. Cantabo Domino in vita
mea : psallam Deo meo quamdiu
sum.

34. Jucundum sit ei eloquium
meum : ego vero delectabor in
Domino.

35. Deficiant peccatores a terra,
et iniqui ita ut non sint : benedic
anima mea Domino.

Alleluia.

ses bras, est remplie d'un nombre infini de
poissons, de grands et de petits animaux.

26. C'est là que les navires passeront. Là
se voit ce monstre²⁶ que vous avez formé,
Seigneur, pour s'y jouer²⁶.

27. Tous attendent de vous que vous leur
donniez leur nourriture dans le temps.

28. Quand vous la leur donnez, ils re-
cueillent; aussitôt que vous ouvrez votre
main, ils sont tous remplis de vos biens.

29. Mais si vous détournez d'eux votre
face, ils seront troublés; vous leur ôterez
l'esprit²⁹, et ils tomberont dans la défail-
lance, et retourneront dans leur poussière²⁶.

30. Vous enverrez votre esprit, et ils se-
ront créés, et vous renouvellez la face de
la terre²⁷.

31. Que la gloire du Seigneur soit célé-
brée dans tous les siècles. Le Seigneur se
réjouira dans ses ouvrages²⁸,

32. lui qui regarde la terre, et la fait
trembler, qui touche seulement les monta-
gnes, et en fait sortir la fumée. 2. *Moys.*
19, 18. 20, 18.

33. Je chanterai à la gloire du Seigneur
tant que je vivrai; je chanterai ses louanges
tant que je subsisterai.

34. Que les paroles que je proférerai puis-
sent lui être agréables! Pour moi, je trou-
verai ma joie dans le Seigneur.

35. Que les pécheurs et les injustes soient
effacés de dessus la terre, en sorte qu'ils ne
soient plus. O mon âme, bénis le Seigneur²⁹!
Alleluia¹.

ÿ. 26. — ²⁶ Dans l'hébr. : léviathan, qui est mis en général pour un gros animal,
un monstre quelconque. (Voy. *Ps.* 73, 14.)

²⁶ que vous avez si solidement constitué, qu'il joue avec la mer en fureur, sans
avoir rien à en craindre.

ÿ. 29. — ²⁹ leur esprit vital; car toute vie vient de Dieu. (Voy. 1. *Moys.* 2, 7.
Ecclésiast. 12, 7.)

²⁶ dans la terre, d'où ils ont été tirés.

ÿ. 30. — ²⁷ Lorsque vous rendez l'esprit de vie aux choses qui ont été réduites
en poussière, elles reçoivent une nouvelle existence, la terre est renouvelée. L'E-
glise applique ces paroles au renouvellement et au changement de l'esprit.

ÿ. 31. — ²⁸ dans ceux qui auront été renouvelés; parce que ce sont là ceux qui
sont bons. (Voy. 1. *Moys.* 4, 31.)

ÿ. 35. — ²⁹ L'hébreu a encore : alleluia! c'est-à-dire louez Dieu! Ce mot se ren-
contre ici pour la seconde fois, et il semble que c'était la terminaison du chant du
chœur.

PSAUME CIV (CV).

Action de grâces pour la conduite de Dieu telle qu'elle paraît dans l'histoire.

1. Louez le Seigneur, et invoquez son nom; annoncez ses œuvres parmi les nations.

2. Chantez ses louanges, chantez-les sur les instruments; racontez toutes ses merveilles.

3. Glorifiez-vous dans son saint nom; que le cœur de ceux qui cherchent le Seigneur se réjouisse.

4. Cherchez le Seigneur, et soyez remplis de force; cherchez sa face sans cesse².

5. Souvenez-vous de ses merveilles, des prodiges qu'il a faits, et des jugements qui sont sortis de sa bouche,

6. vous, postérité d'Abraham, qui êtes ses serviteurs; vous, enfants de Jacob, qu'il a choisis.

7. C'est lui qui est le Seigneur notre Dieu, lui dont les jugements s'exercent dans toute la terre³.

8. Il s'est souvenu pour toujours de son alliance, de la parole qu'il a prononcée pour être accomplie dans la suite de toutes les races;

9. de ce qu'il⁴ a promis à Abraham, et du serment qu'il a fait à Isaac,

10. qu'il a confirmé à Jacob pour être un décret inviolable; et à Israël, pour être une alliance éternelle,

11. en disant: Je vous donnerai la terre de Chanaan pour votre héritage⁵,

12. alors qu'ils étaient encore en très-petit nombre, et étrangers dans cette terre.

13. Et ils passèrent d'une nation à une autre, et d'un royaume à un autre peuple.

14. Il ne permit point qu'aucun homme

1. Confitemini Domino, et invocate nomen ejus : annuntiate inter gentes opera ejus.

2. Cantate ei, et psallite ei : narrate omnia mirabilia ejus.

3. Laudamini in nomine sancto ejus : lætetur cor quærentium Dominum.

4. Quærite Dominum, et confirmamini : quærite faciem ejus semper.

5. Mementote mirabilium ejus, quæ fecit : prodigia ejus, et judicia oris ejus.

6. Semen Abraham, servi ejus : filii Jacob electi ejus.

7. Ipse Dominus Deus noster : in universa terra judicia ejus.

8. Memor fuit in sæculum testamenti sui; verbi, quod mandavit in mille generationes :

9. Quod disposuit ad Abraham : et juramenti sui ad Isaac :

10. Et statuit illud Jacob in præceptum : et Israel in testamentum æternum :

11. Dicens : Tibi dabo terram Chanaan, funiculum hereditatis vestræ.

12. Cum essent numero brevi, paucissimi et incolæ ejus :

13. Et pertransierunt de gente in gentem, et de regno ad populum alterum :

14. Non reliquit hominem no-

ÿ. 1. — ¹ Ce mot n'est pas dans l'hébreu. Les quinze premiers versets sont tirés de 1. Par. 16, 8. et suiv. Comp. encore Ps. 95, 7.

ÿ. 4. — ² Visitez le Seigneur, le temple où il repose sur l'Arche, comme sur son trône. (Voy. 1. Par. 16. note 6.).

ÿ. 7. — ³ (Voy. 1. Par. 16. note 7.).

ÿ. 9. — ⁴ D'autres trad. : qu'il (laquelle alliance) a faite avec Abraham.

ÿ. 11. — ⁵ Litt. : pour le cordeau de votre héritage, — pour votre lot, votre portion (Voy. 5. Moys. 32, 9. Ps. 77, 54.).

erere eis : et corripuit pro eis reges.

15. Nolite tangere christos meos : et in prophetis meis nolite malignari.

16. Et vocavit famem super terram : et omne firmamentum panis contrivit.

17. Misit ante eos virum : in servum venundatus est Joseph.

18. Humiliaverunt in compedibus pedes ejus, ferrum pertransiit animam ejus,

19. donec veniret verbum ejus. Eloquium Domini inflammavit eum :

20. misit rex, et solvit eum ; princeps populorum, et dimisit eum.

21. Constituit eum dominum domus suæ : et principem omnis possessionis suæ :

22. Ut erudiret principes ejus sicut semetipsum : et senes ejus prudentiam doceret.

23. Et intravit Israel in Ægyptum : et Jacob accola fuit in terra Cham.

24. Et auxit populum suum vehementer : et firmavit eum super inimicos ejus.

25. Convertit cor eum ut odirent populum ejus : et dolum facerent in servos ejus.

26. Misit Moysen servum suum ; Aaron, quem elegit ipsum.

27. Posuit in eis verba signo-

leur fit du mal ; et il châtia même des rois à cause d'eux :

15. Gardez-vous bien de toucher ⁶ à mes oints, et de maltraiter mes prophètes ⁷.

16. Et il appela la famine sur la terre ⁸ ; et il brisa toute la force du pain ⁹.

17. Il envoya devant eux un homme, Joseph, qui fut vendu pour être esclave.

18. Il fut humilié par les chaînes qu'on lui mit aux pieds ; le fer transperça son âme ¹⁰,

19. jusqu'à ce que sa parole fût accomplie ¹¹. Il fut embrasé par la parole du Seigneur ¹².

20. Le roi envoya dans la prison, et le délia ; le prince des peuples le renvoya libre.

21. Il l'établit le maître de sa maison, et le prince de tout ce qu'il possédait.

22. afin qu'il instruisit tous les princes de sa cour comme lui-même ¹³, et qu'il apprît la sagesse aux anciens de son Conseil.

23. Et Israël entra dans l'Égypte ; et Jacob demeura dans la terre de Cham ¹⁴.

24. Et le Seigneur multiplia extraordinairement son peuple, et le rendit plus puissant que ses ennemis, 2. Moys. 1, 17.

25. Il changea leur cœur afin qu'ils haïssent son peuple, et qu'ils accablassent ses serviteurs par mille artifices ¹⁵.

26. Il envoya Moysen son serviteur, et Aaron qu'il choisit aussi. 2. Moys. 3, 10. 4, 29.

27. Il mit en eux sa puissance, pour faire

ÿ. 15. — ⁶ dit-il.

⁷ Voy. 1. Par. 16. note 11.

ÿ. 16. — ⁸ Voy. 1. Moys. 41, 54. 42, 1.

⁹ il fit disparaître toute provision en pain.

ÿ. 18. — ¹⁰ enferra son âme, — lui-même. Dans l'hébr. : son âme subit les fers.

ÿ. 19. — ¹¹ La prophétie qu'il avait faite aux compagnons de sa capivité, à l'échanson et au panetier de Pharaon (Voy. 1. Moys. 40, 22. 23.).

¹² D'autres trad. : La parole du Seigneur le conserva au milieu du feu (de la tribulation, en sorte qu'il fut toujours l'ami particulier de Dieu). — * Dans l'hébr. : jusqu'à ce que vint (s'accomplit) sa parole, l'oracle de Dieu le mit à l'épreuve (montra que l'avenir lui était révélé).

ÿ. 22. — ¹³ le roi : car après l'explication des songes du roi, Joseph devint l'oracle de toute l'Égypte (Voy. 1. Moys. 41, 40. et suiv.). — * Dans l'hébr. : afin qu'il liait ses princes par son âme, qu'il leur imposât des lois à son gré.

ÿ. 23. — ¹⁴ fixa son séjour en Égypte.

ÿ. 25. — ¹⁵ Dieu ne mit pas dans le cœur des Égyptiens la haine et la ruse vis-à-vis des Hébreux ; mais comme il multipliait son peuple, et le comblait de ses bénédictions, les Égyptiens en prirent occasion de porter envie aux Israélites et de les persécuter. Ce ne fut pas Dieu, dit saint Augustin, qui souffla la haine dans leur cœur, mais il prévint cette haine, et la permit pour l'accomplissement de ses desseins et de ses jugements.

des signes et des prodiges dans la terre de Cham¹⁶. 2. *Moys.* 7, 10. *et suiv.*

28. Il envoya les ténèbres, et remplit l'air d'obscurité; et il ne manqua point d'accomplir ce qu'il avait dit¹⁷. 2. *Moys.* 10, 21.

29. Il changea leurs eaux en sang; et il fit mourir leurs poissons. 2. *Moys.* 7, 20.

30. Leur terre produisit des grenouilles, jusque dans les chambres des rois mêmes. 2. *Moys.* 8, 6.

31. Il parla, et on vit venir toutes sortes de mouches et de moucherons dans tout leur pays. 2. *Moys.* 9, 16.

32. Il changea leur pluies en grêles, et fit tomber un feu qui brûlait dans leur terre. 2. *Moys.* 8, 24.

33. Et il frappa leurs vignes et leurs figuiers; et il brisa tous les arbres qui étaient dans tout le pays.

34. Il commanda, et on vit venir un nombre infini de sauterelles de différentes espèces. 2. *Moys.* 10, 12.

35. Et elles mangèrent toute l'herbe de leur terre; et elles consumèrent tous les fruits de leur pays.

36. et il frappa tous les premiers-nés de l'Égypte, les prémices de tout leur travail¹⁸. 2. *Moys.* 12, 29.

37. Il fit sortir les Israélites avec beaucoup d'or et d'argent; et il n'y avait point de malades dans leurs tribus. 2. *Moys.* 12, 35.

38. L'Égypte se rejouit de leur départ, parce qu'elle était saisie par la frayeur qu'elle avait d'eux¹⁹.

39. Il étendit une nuée pour les mettre à couvert, et il fit paraître un feu pour les éclairer pendant la nuit. 2. *Moys.* 13, 21. *Ps.* 77, 14. 1. *Cor.* 10, 1.

40. Ils demandèrent; et il fit venir des cailles, et il les rassasia du pain du ciel. 2. *Moys.* 16, 13.

41. Il fendit la pierre, et il en coula des eaux; des fleuves se répandirent dans un lieu sec et aride; 4. *Moys.* 29, 11.

42. parce qu'il se souvint de la sainte parole qu'il avait donnée à Abraham, son serviteur. 1. *Moys.* 15, 14. 17, 7.

rum suorum, et prodigiorum in terra Cham.

28. Misit tenebras, et obscuravit: et non exacerbavit sermones suos.

29. Convertit aquas eorum in sanguinem: et occidit pisces eorum.

30. Edidit terra eorum ranas in penetralibus regum ipsorum.

31. Dixit, et venit cœnomiia: et cinifes in omnibus finibus eorum.

32. Posuit pluvias eorum grandinem, ignem comburentem in terra ipsorum.

33. Et percussit vineas eorum, et ficulneas eorum: et contrivit lignum finium eorum.

34. Dixit, et venit locusta, et bruchus, cujus non erat numerus:

35. Et comedit omne fœnum in terra eorum: et comedit omnem fructum terræ eorum.

36. Et percussit omne primogenitum in terra eorum: primitias omnis laboris eorum.

37. Et eduxit eos cum argento et auro: et non erat in tribubus eorum infirmus.

38. Lætata est Ægyptus in profectione eorum: quia incubuit timor eorum super eos.

39. Expandit nubem in protectionem eorum, et ignem ut lucret eis per noctem.

40. Petierunt, et venit coturnix: et pane cœli saturavit eos.

41. Dirupit petram, et fluxerunt aquæ: abierunt in sicco flumina;

42. Quoniam memor fuit verbi sancti sui, quod habuit ad Abraham puerum suum.

ŷ. 27. — ¹⁶ Il leur donna le pouvoir d'opérer des prodiges dans la terre d'Égypte. — * Dans l'hébr. : ils (Moïse et Aaron) mirent parmi eux (les Égyptiens) les paroles de ses signes. — Ils opérèrent les prodiges que Dieu leur avait ordonné d'opérer.

ŷ. 28. — ¹⁷ D'autres trad. : et il ne laissa point ses paroles (ses promesses) sans effet. Dans l'hébr. : ... l'obscurité : et ils (Moïse et Aaron) ne furent point désoblaisants à ses paroles (comp. 4. *Moys.* 27, 14.). Autrement : et ils ne doutèrent plus de ses paroles. D'autres autrement.

ŷ. 36. — ¹⁸ * Dans l'hébr. : ... les prémices de leur force virile, — tous les premiers-nés tant des animaux que des hommes.

ŷ. 38. — ¹⁹ parce que les Hébreux leur avaient inspiré de la frayeur.

43. Et eduxit populum suum in exultatione, et electos suos in lætitia.

44. Et dedit illis regiones gentium : et labores populorum possederunt :

45. Ut custodiant justificationes ejus, et legem ejus requirant.

43. Et il fit sortir son peuple avec allégresse, et ses élus avec des transports de joie.

44. Et il leur donna les pays des nations, et les fit entrer en possession des travaux des peuples,

45. afin qu'ils gardassent ses ordonnances pleines de justice, et qu'ils s'appliquassent à la recherche de sa loi.

PSAUME CV (CVI).

Grâces et bienfaits de Dieu : ingratitude des hommes.

1. Alleluia.

Confitemini Domino quoniam bonus : quoniam in sæculum misericordia ejus.

2. Quis loquetur potentias Domini, auditas faciet omnes laudes ejus ?

3. Beati, qui custodiunt iudicium, et faciunt justitiam in omni tempore.

4. Memento nostri Domine in beneplacito populi tui : visita nos in salutare tuo :

5. Ad videndum in bonitate electorum tuorum, ad lætandum in lætitia gentis tuæ : ut lauderis cum hereditate tua.

6. Peccavimus cum patribus nostris : injuste egimus, iniquitatem fecimus.

7. Patres nostri in Ægypto non intellexerunt mirabilia tua : non fuerunt memores multitudinis misericordiæ tuæ.

Et irritaverunt ascendentes in mare, mare Rubrum.

8. Et salvabit eos propter nomen suum : ut notam faceret potentiam suam.

1. Alleluia¹.

Louez le Seigneur, parce qu'il est bon, parce que sa miséricorde est éternelle. *Judith*, 13, 21.

2. Qui racontera les œuvres de la puissance du Seigneur, et qui fera entendre toutes ses louanges ? *Eccli.* 43, 35.

3. Heureux ceux qui gardent l'équité², et qui pratiquent la justice en tout temps.

4. Souvenez-vous de nous, Seigneur, selon la bonté qu'il vous a plu de témoigner à votre peuple³ ; visitez-nous par votre assistance salutaire.

5. afin que nous nous voyions comblés des biens de vos élus, que nous nous réjouissons de la joie qui est propre à votre peuple, et que vous soyez loué dans votre héritage⁴.

6. Nous avons péché avec nos pères ; nous avons agi injustement ; nous nous sommes abandonnés à l'iniquité.

7. Nos pères ne comprirent point vos merveilles dans l'Égypte ; ils ne se souvièrent point de la multitude de vos miséricordes. Et ils vous irritèrent étant près d'entrer dans la mer, dans la mer Rouge.

8. Et le Seigneur les sauva à cause de son nom⁵, afin de faire connaître sa puissance.

ŷ. 1. — ¹ Louez Dieu ! *Comp.* ce Psaume avec les Psaumes 77. 104.

ŷ. 3. — ² Dans l'hébr. : qui gardent la loi.

ŷ. 4. — ³ Litt. : selon le plaisir que vous prenez en votre peuple, — ou selon la bonté que vous avez toujours témoignée à votre peuple.

ŷ. 5. — ⁴ D'autres trad. : afin que je voie la prospérité de vos élus, afin que je me réjouisse de la joie de votre peuple, etc., — à cause du peuple qui est votre héritage (*Ps.* 73, 2.), à cause des grandes choses que vous avez opérées en sa faveur.

ŷ. 8. — ⁵ à cause de lui-même, car il est miséricorde et amour. D'autres : pour

9. Il menaça la mer Rouge ⁶, et elle se sécha; et il les conduisit au milieu des abîmes, comme dans un lieu désert. 2. *Moys.* 14, 21.

10. Et il les sauva des mains de ceux qui les haïssaient; et il les délivra des mains de leur ennemi.

11. Et l'eau couvrit ceux qui les poursuivaient, sans qu'il en restât un seul. 2. *Moys.* 14, 27.

12. Alors ils crurent à ses paroles, et ils firent retentir ses louanges.

13. Mais ils s'en lassèrent bientôt; ils oublièrent ses œuvres, et ils n'attendirent pas avec patience qu'il accomplît ses desseins *sureux* ⁷.

14. Ils désirèrent de manger des viandes dans le désert; et ils tentèrent Dieu dans un lieu où il n'y avait point d'eau. 2. *Moys.* 17, 2.

15. Et il leur accorda leur demande; et il envoya de quoi rassasier leurs âmes ⁸. 4. *Moys.* 11, 31.

16. Et ils irritèrent dans le camp Moïse et Aaron, le saint du Seigneur.

17. La terre s'entrouvrit, et elle engloutit Dathan, et elle se referma sur la troupe d'Abiron. 4. *Moys.* 16, 32.

18. Un feu s'alluma au milieu de ces factieux, et la flamme consuma ces méchants.

19. Et ils se firent un veau près d'Horeb; et ils adorèrent un ouvrage de sculpture. 2. *Moys.* 32, 4.

20. Et ils changèrent leur gloire ⁹ contre la figure d'un veau qui mange du foin ¹⁰.

21. Ils oublièrent le Dieu qui les avait sauvés, qui avait fait de grandes choses dans l'Égypte,

22. des prodiges dans la terre de Cham, des choses terribles dans la mer Rouge.

23. Et il avait résolu de les perdre, si Moïse qu'il avait choisi, ne s'y fût opposé

9. Et increpuit mare Rubrum, et siccatum est : et deduxit eos in abyssis sicut in deserto.

10. Et salvavit eos de manu odientium : et redemit eos de manu inimici.

11. Et operuit aqua tribulantes eos : unus ex eis non remansit.

12. Et crediderunt verbis ejus : et laudaverunt laudem ejus.

13. Cito fecerunt, obliti sunt operum ejus : et non sustinuerunt consilium ejus.

14. Et concupierunt concupiscentiam in deserto : et tentaverunt Deum in iniquo.

15. Et dedit eis petitionem ipsorum : et misit saturitatem in animas eorum.

16. Et irritaverunt Moysen in castris, Aaron sanctum Domini.

17. Aperta est terra, et deglutivit Dathan et operuit super congregationem Abiron.

18. Et exarsit ignis in synagoga eorum : flamma combussit peccatores.

19. Et fecerunt vitulum in Horeb : et adoraverunt sculptile.

20. Et mutaverunt gloriam suam in similitudinem vituli comedentis fœnum.

21. Obliti sunt Deum, qui salvavit eos, qui fecit magnalia in Ægypto,

22. mirabilia in terra Cham : terribilia in mari Rubro.

23. Et dixit ut disperderet eos : si non Moyses electus ejus stetisset

sa gloire. — ⁶ Dans l'hébr. : *ÿ.* 7... irritèrent près de la mer, de la mer des algues (de la mer Rouge).

ÿ. 9. — ⁶ il commanda, avec la parole de sa haute puissance, à la mer Rouge.

ÿ. 13. — ⁷ ils n'attendirent pas avec patience que Dieu exécutât ses desseins; ils se laissèrent déconcerter par les obstacles, et ils ne comprirent pas que c'est à travers les obstacles et les tribulations que les voies de Dieu conduisent au terme. C'est par la patience que nous portons du fruit.

ÿ. 15. — ⁸ Dans l'hébr. : ... demande, et il envoya la consommation (en général l'épidémie) contre leurs âmes (parmi eux). (Voy. *P's.* 77, 18. 20.)

ÿ. 20. — ⁹ le Dieu glorieux (infini) pour, etc. (Voy. *Rom.* 1, 23.).

¹⁰ On peut dire d'une certaine manière la même chose de ces chrétiens qui tournent le dos à Dieu, et qui prostituent leur cœur au monde, aux plaisirs et aux richesses et aux honneurs du siècle.

in confractione in conspectu ejus :

Ut averteret iram ejus ne disperderet eos :

24. et pro nihilo habuerunt terram desiderabilem :

Non crediderunt verbo ejus,

25. et murmuraverunt in tabernaculis suis : non exaudierunt vocem Domini.

26. Et elevavit manum suam super eos : ut prosterneret eos in deserto :

27. Et ut dejiceret semen eorum in nationibus : et dispergeret eos in regionibus.

28. Et initiati sunt Beelphegor : et comederunt sacrificia mortuorum.

29. Et irritaverunt eum in adventionibus suis : et multiplicata est in eis ruina.

30. Et stetit Phinees , et placavit : et cessavit quassatio.

31. Et reputatum est ei in justitiam, in generationem et generationem usque in sempiternum.

32. Et irritaverunt eum ad aquas contradictionis : et vexatus est Moyses propter eos :

33. quia exacerbaverunt spiritum ejus.

Et distinxit in labiis suis :

34. non disperdiderunt gentes, quas dixit Dominus illis.

35. Et commixti sunt inter gentes, et didicerunt opera eorum :

36. et servierunt sculptilibus

en brisant *ce veau d'or*¹¹, et se présentant devant lui, pour détourner sa colère et empêcher qu'il ne les exterminât.

24. Et ils n'eurent que du mépris pour une terre si désirable¹². Ils ne crurent point à sa parole ;

25. Ils murmurèrent dans leurs tentes ; et n'écoutèrent point la voix du Seigneur.

26. Et il éleva sa main sur eux¹³, pour les exterminer dans le désert,

27. Pour rendre leur race misérable parmi les nations, et les disperser en divers pays¹⁴.

28. Et se consacrèrent à Béalphégor¹⁵, et ils mangèrent des sacrifices des morts¹⁶.

29. Et ils irritèrent le Seigneur par leurs œuvres criminelles ; et il en périt un grand nombre¹⁷.

30. Mais Phinéès se leva et il apaisa la colère du Seigneur, et il fit cesser cette plaie dont il les avait frappés. 4. *Moy.* 25.

31. Et *ce zèle* lui a été imputé à justice pour toujours, et dans la suite de toutes les races.

32. Ils irritèrent encore Dieu aux eaux de contradiction ; et Moïse fut affligé à cause d'eux ;

33. car ils aigrirent son esprit, et il fit paraître lui-même de la défiance dans ses paroles¹⁸.

34. Ils n'exterminèrent point les nations que le Seigneur avait marquées ;

35. mais ils se mêlèrent parmi ces nations, et ils apprirent à les imiter dans leurs œuvres.

36. Et ils adorèrent leurs idoles taillées

ŷ. 23. — ¹¹ D'autres traduisent : ne s'y fût opposé dans la brèche ; — si Moïse ne se fût présenté devant Dieu pour intercéder en leur faveur. L'image est prise d'un mur emporté d'assaut auquel on a fait brèche, et où un soldat valeureux se présente pour repousser ceux qui se précipitent dans la place (Voy. *Ezéch.* 13, 5. 22, 30.). Ici Dieu est l'ennemi qui veut pénétrer, Moïse, le défenseur qui se tient sur la brèche et demande grâce (Voy. 2. *Moy.* 32, 10. 32.). Telle est la force de la prière des Saints (Aug.).

ŷ. 24. — ¹² Voy. 4. *Moy.* 14, 3. 4.

ŷ. 26. — ¹³ il jura contre eux (Voy. 4. *Moy.* 14, 23. 30.).

ŷ. 27. — ¹⁴ Voy. 3. *Moy.* 26, 33.

ŷ. 28. — ¹⁵ un dieu de la volupté. Il représentait vraisemblablement le soleil, comme étant la force génératrice de la nature. (Voy. 4. *Moy.* 25. note 2.)

¹⁶ ils mangèrent des victimes des idoles mortes, au lieu de manger des sacrifices du Dieu vivant.

ŷ. 29. — ¹⁷ Litt. : et la ruine fut grande parmi eux ; — ils furent frappés d'un grand châtement. Dans l'hébr. : et une grande plaie fondit sur eux.

ŷ. 33. — ¹⁸ il douta s'il serait possible à Dieu de faire sortir de l'eau du rocher (Voy. 4. *Moy.* 20, 10. note 8.). D'autres traduisent : ils irritèrent son esprit, sorte qu'il proféra de ses lèvres des choses insensées.

en sculpture, ce qui leur fut une occasion de scandale¹⁹.

37. Et ils immolèrent leurs fils et leurs filles aux démons²⁰.

38. Ils répandirent le sang innocent, le sang de leurs fils et de leurs filles, qu'ils sacrifièrent aux idoles de Chanaan taillées en sculpture. Et la terre fut infectée par l'abondance du sang qu'ils répandirent.

39. Elle fut souillée par leurs œuvres criminelles; et ils se prostituèrent à leurs inventions²¹.

40. Et le Seigneur se mit en colère, et il entra en fureur contre son peuple; et il eut en abomination son héritage.

41. Et il les livra entre les mains des nations; et ceux qui les haïssent eurent l'empire sur eux.

42. Leurs ennemis leur firent souffrir plusieurs maux; ils furent humiliés sous leur puissance,

43. et souvent Dieu les délivra. Mais ils l'irritaient de nouveau par leurs desseins; et leurs propres iniquités leur attirèrent de nouvelles afflictions²².

44. Il les regarda lorsqu'ils étaient affligés, et il écouta leur prière.

45. Il se souvint de son alliance; et étant touché de repentir, selon la grandeur de sa miséricorde,

46. il fit éclater cette miséricorde envers eux à la vue de tous ceux qui les avaient assujettis²³.

47. Sauvez-nous, Seigneur notre Dieu, et rassemblez-nous du milieu des nations²⁴, afin que nous rendions gloire à votre saint nom, et que nous vous glorifions dans vos louanges.

48. Que le Seigneur, le Dieu d'Israël, soit béni dans tous les siècles²⁵. Et tout le

eorum . et factum est illis in scandalum.

37. Et immolaverunt filios suos, et filias suas demoniis.

38. Et effuderunt sanguinem innocentem : sanguinem filiorum suorum et filiarum suarum, quas sacrificaverunt sculptilibus Chanaan.

Et infecta est terra in sanguinibus,

39. et contaminata est in operibus eorum : et fornicati sunt in adinventionibus suis.

40. Et iratus est furore Dominus in populum suum : et abominatus est hereditatem suam.

41. Et tradidit eos in manus gentium : et dominati sunt eorum qui oderunt eos.

42. Et tribulaverunt eos inimici eorum, et humiliati sunt sub manibus eorum :

43. sæpe liberavit eos. Ipsi autem exacerbaverunt eum in consilio suo : et humiliati sunt iniquitatibus suis.

44. Et vidit cum tribularentur : et audivit orationem eorum.

45. Et memor fuit testamenti sui : et pœnituit eum secundum multitudinem misericordiæ suæ.

46. Et dedit eos in misericordias in conspectu omnium qui ceperant eos.

47. Salvos nos fac Domine Deus noster : et congrega nos de nationibus :

Ut confiteamur nomini sancto tuo : et gloriemur in laude tua.

48. Benedictus Dominus Deus Israel a sæculo et usque in sæcu-

ÿ. 36. — ¹⁹ une occasion de séduction.

ÿ. 37. — ²⁰ Voy. Ps. 93, 5. 5. Moys. 32, 17. Le Chantre sacré veut parler spécialement du culte de Moloch, dans lequel les parents faisaient brûler leurs enfants de vant les idoles (Voy. 3. Moys. 18, 21.).

ÿ. 39. — ²¹ ils abandonnèrent Dieu, qui était leur véritable époux, et ils s'attachèrent aux idoles (Voy. 2. Moys. 34, 16. 3. Moys 17, 7. note 4.) Comp. la note 10 de ce Psaume.

ÿ. 43. — ²² ils se précipitaient dans la misère par leurs iniquités. D'autres : ils se consumèrent par, etc.

ÿ. 46. — ²³ comme devant Cyrus, Darius, etc. (Voy. le livre d'Esdras.)

ÿ. 47. — ²⁴ qui nous retiennent présentement en captivité. Le Psaume fut vraisemblablement composé durant la captivité de Babyloue. Le chrétien peut sur ces passages, se souvenir de ses frères que Dieu rassemblera encore un jour du milieu de tous les peuples, afin qu'il n'y ait qu'une seule bergerie et qu'un seul troupeau.

ÿ. 48. — ²⁵ C'est par cette formule de bénédictions que se termine le quatrième livre des Psaumes (Voy. Ps. 40, 14.).

lum : et dicet omnis populus : | peuple dira : Ainsi soit-il, ainsi soit-il.
Fiat, fiat.

PSAUME CVI (CVII).

Cantique d'action de grâces après la délivrance.

- | | |
|--|--|
| <p>1. Alleluia.
Confitemini Domino quoniam bonus : quoniam in sæculum misericordiam ejus.</p> <p>2. Dicant qui redempti sunt a Domino, quos redemit de manu inimici : et de regionibus congregavit eos,</p> <p>3. a solis ortu, et occasu ; ab aquilone, et mari.</p> <p>4. Erraverunt in solitudine in inaquoso : viam civitatis habitaculi non invenerunt,</p> <p>5. Esurientes, et sitientes : anima eorum in ipsis defecit.</p> <p>6. Et clamaverunt ad Dominum cum tribularentur : et de necessitatibus eorum eripuit eos.</p> <p>7. Et deduxit eos in viam rectam : ut irent in civitatem habitationis.</p> <p>8. Confiteantur Domino misericordiam ejus : et mirabilia ejus filiis hominum.</p> <p>9. Quia satiavit animam ina-</p> | <p>1. Alleluia ¹.
Louez le Seigneur ², parce qu'il est bon, parce que sa miséricorde est éternelle.</p> <p>2. Que ceux-là le disent, qui ont été rachetés par le Seigneur, qu'il a rachetés de la puissance de l'ennemi, et rassemblés de divers pays,</p> <p>3. du lever du soleil, et du couchant, du nord, et de la mer ³.</p> <p>4. Ils ont erré dans la solitude, dans les lieux où il n'y avait point d'eau ⁴; et ils ne trouvaient point de chemin, pour aller dans une ville où ils pussent habiter ⁵.</p> <p>5. Ils souffraient la faim et la soif; et leur âme était tombée en défaillance.</p> <p>6. Mais au milieu de leur affliction ils crièrent au Seigneur; et il les tira des nécessités où ils se trouvaient;</p> <p>7. et il les conduisit dans le droit chemin, afin qu'ils pussent aller à la ville où ils devaient demeurer.</p> <p>8. Que les miséricordes du Seigneur soient le sujet de ses louanges. Qu'il soit loué à cause des merveilles qu'il a faites en faveur des enfants des hommes ⁶.</p> <p>9. Car il a rassasié l'âme qui était vide,</p> |
|--|--|

ŷ. 1. — ¹ Ce mot n'est pas dans l'hébreu. Dans ce Psaume, suivant le sens prochain, les Juifs de retour de la captivité de Babylone rendent grâces à Dieu de ce que, lorsqu'ils étaient bannis (ŷ. 4-7.), captifs (ŷ. 10-14.), faibles jusqu'à la mort (ŷ. 18-20.), battus par la tempête (ŷ. 23-30.), il les a délivrés et a comblé de nouveau leur terre de bénédictions (ŷ. 33-43.); dans le sens plus élevé, c'est l'expression de la reconnaissance de ceux que Jésus-Christ a rachetés de la misère du péché. Le Psaume est un hymne divisé en strophes, où les versets 1-3. forment le préambule; les versets 4-7. 10-14. 18-20. 23-30. les strophes; les versets 8. 9. 15-17. 21. 22. 31. 32. le refrain, enfin les versets 33-43. la conclusion générale.

² D'autres traduisent : Rendez grâces au Seigneur.

ŷ. 3. — ³ c'est-à-dire de la mer du Sud, du Midi, comme porte une autre leçon de l'hébreu. Cependant la mer prise pour la région de l'Occident, qu'elle désigne souvent, offre aussi un bon sens, attendu surtout que les contrées septentrionales et occidentales de la terre sont celles où l'Eglise chrétienne s'est répandue. (Voy. *Isaïe*, 49, 12.).

ŷ. 4. — ⁴ Errer dans le désert est, de même que souffrir la faim et la soif, l'image de la misère.

⁵ Ils ne trouvaient point de lieu habité. L'homme est errant dans ce monde aussi longtemps qu'il n'a point trouvé la cité de Dieu; la cité de la foi, de l'espérance et de la charité, l'Eglise, qui seule peut apaiser la faim et la soif de son esprit.

ŷ. 8. — ⁶ C'est le membre de la strophe qui en forme la conclusion (Voy. not. 1.).

et rempli de bien l'âme qui souffrait la faim.

10. Ils étaient assis dans les ténèbres et dans l'ombre de la mort⁷; ils étaient captifs, dans l'indigence, et chargés de fers,

11. parce qu'ils avaient irrité Dieu, en violant ses préceptes, et mis en colère le Très-Haut, en méprisant son conseil.

12. Aussi leur cœur a été humilié par la fatigue de plusieurs travaux; ils ont été affaiblis, et il n'y avait personne qui les secourût.

13. Mais ils crièrent au Seigneur du milieu de leur affliction; et il les délivra des nécessités où ils se trouvaient.

14. Il les fit sortir des ténèbres et de l'ombre de la mort; et il rompit leurs liens.

15. Que les miséricordes du Seigneur soient le sujet de ses louanges. Qu'il soit loué à cause des merveilles qu'il a faites en faveur des enfants des hommes,

16. parce qu'il a brisé les portes d'airain, et rompu les barres de fer.

17. Il les a retirés de la voie de leur iniquité; car ils avaient été humiliés à cause de leurs injustices⁸.

18. Leur âme avait en horreur toute sorte de nourriture⁹, et ils étaient proche des portes de leur perte.

19. Mais ils crièrent au Seigneur du milieu de leur affliction, et il les délivra des nécessités où ils se trouvaient.

20. Il envoya sa parole¹⁰, et il les guérit, et les tira de leur perte.

21. Que les miséricordes du Seigneur soient le sujet de ses louanges. Qu'il soit loué à cause des merveilles qu'il fait en faveur des enfants des hommes.

22. Qu'ils lui offrent un sacrifice de louange, et qu'ils publient ses œuvres avec allégresse.

23. Ceux qui descendent sur mer dans les navires, et qui travaillent au milieu des grandes eaux¹¹,

nem : et animam esurientem satiavit bonis.

10. Sedentes in tenebris, et umbra mortis : victos in mendicitate, et ferro.

11. Quia exacerbaverunt eloquia Dei : et consilium Altissimi irritaverunt.

12. Et humiliatum est in laboribus cor eorum : infirmati sunt, nec fuit qui adjuvaret.

13. Et clamaverunt ad Dominum cum tribularentur : et de necessitatibus eorum liberavit eos.

14. Et eduxit eos de tenebris, et umbra mortis : et vincula eorum dirupit.

15. Confitentur Domino misericordiae ejus : et mirabilia ejus filiis hominum.

16. Quia contrivit portas aëreas : et vectes ferreos confregit.

17. Suscepit eos de via iniquitatis eorum : propter injustitias enim suas humiliati sunt.

18. Omnem escam abominata est anima eorum : et appropinquerunt usque ad portas mortis.

19. Et clamaverunt ad Dominum cum tribularentur : et de necessitatibus eorum liberavit eos.

20. Misit verbum suum, et sanavit eos : et eripuit eos de interitionibus eorum.

21. Confitentur Domino misericordiae ejus : et mirabilia ejus filiis hominum :

22. Et sacrificent sacrificium laudis : et annuntient opera ejus in exultatione.

23. Qui descendunt mare in navibus, facientes operationem in aquis multis.

γ. 10. — ⁷ Ce sont des images de la captivité.

γ. 17. — ⁸ Dans l'hébr. : ... les barres de fer : les insensés ! ç'a été à cause de leur conduite coupable, à cause de leurs iniquités, qu'ils ont été affligés.

γ. 18. — ⁹ La tristesse était cause qu'ils ne pouvaient plus prendre de nourriture, et ils étaient malades jusqu'à la mort.

γ. 20. — ¹⁰ ses ordres. Les SS. Pères entendent aussi par cette parole le Verbe éternel, la seconde personne en Dieu, que Dieu le Père a envoyé pour notre délivrance (Voy. *Sag.* 16, 12. *Matth.* 8, 8. *Jean*, 1, 14.).

γ. 23. — ¹¹ D'autres traduisent : ils descendirent... ils travaillèrent... ils virent, etc. Ils étaient comme des navigateurs qui sur la mer ont beaucoup de peine pour conduire leur navire, et courent de grands dangers. Nous ressemblons tous à des voya-

24. Ipsi viderunt opera Domini, et mirabilia ejus in profundo.

25. Dixit, et stetit spiritus procellæ : et exaltati sunt fluctus ejus.

26. Ascendunt usque ad cœlos, et descendunt usque ad abyssos ; anima eorum in malis tabescebat.

27. Turbati sunt, et moti sunt sicut ebrius : et omnis sapientia eorum devorata est.

28. Et clamaverunt ad Dominum cum tribularentur, et de necessitatibus eorum eduxit eos.

29. Et statuit procellam ejus in auram : et siluerunt fluctus ejus.

30. Et lætati sunt quia siluerunt : et deduxit eos in portum voluntatis eorum.

31. Confiteantur Domino misericordiæ ejus : et mirabilia ejus filiis hominum.

32. Et exaltent eum in ecclesia plebis : et in cathedra seniorum laudent eum.

33. Posuit flumina in desertum : et exitus aquarum in sitim :

34. Terram fructiferam in salguginem, a malitia inhabitantium in ea.

35. Posuit desertum in stagna aquarum : et terram sine aqua in exitus aquarum.

36. Et collocavit illic esurientes, et constituerunt civitatem habitationis.

24. ont vu les œuvres du Seigneur, et ses merveilles dans la profondeur des abîmes¹².

25. Il a commandé, et aussitôt il s'est levé un vent qui a amené la tempête, et les flots de la mer se sont élevés.

26. Ils montaient jusqu'au ciel, et descendaient jusqu'au fond des abîmes ; leur âme tombait en défaillance à la vue de tant de maux¹³.

27. Ils étaient troublés et agités comme un homme qui est ivre ; et leur sagesse était toute renversée.

28. Mais ils crièrent au Seigneur du milieu de leur affliction, et il les tira des nécessités où ils se trouvaient.

29. Il changea cette tempête en un vent doux, et les flots de la mer se calmèrent.

30. Ils se réjouirent de ce que ses flots s'étaient calmés ; et il les conduisit jusqu'au port où ils voulaient arriver.

31. Que les miséricordes du Seigneur soient le sujet de ses louanges. Qu'il soit loué à cause des merveilles qu'il fait en faveur des enfants des hommes.

32. Que l'on relève sa gloire dans l'assemblée du peuple, et qu'on le loue dans le lieu où sont assis les anciens¹⁴.

33. Il a changé les fleuves en un désert, et les pays arrosés d'eau en un lieu sec.

34. Il a rendu la terre qui portait beaucoup de fruits, aussi stérile que celle qui est semée de sel¹⁵, à cause de la malice de ses habitants.

35. Il a changé les déserts en des étangs, et la terre qui était sans eau, en des eaux courantes¹⁶.

36. Et il y a établi ceux qui étaient affamés : et ils y ont bâti une ville pour y demeurer ;

geurs, qui sur la mer orageuse de cette vie sont exposés à beaucoup de périls, jusqu'à ce que nous entrons dans le port du salut.

ÿ. 24. — ¹² Ils ont vu la toute-puissance de Dieu, comme il va suivre : à savoir le pouvoir qu'il a de soulever et d'apaiser la tempête.

ÿ. 26. — ¹³ D'autres traduisent : leur courage s'évanouit dans la tourmente.

ÿ. 32. — ¹⁴ dans le conseil des anciens.

ÿ. 34. — ¹⁵ Un sol empreint de sel est stérile (Voy. 5. Moys. 29, 23. 1. Moys. 13, 10. Jug. 9, 45.).

ÿ. 35. — ¹⁶ Le sens des versets 33-35. est : Dieu, à cause de nos péchés, a désolé et dépeuplé notre pays ; maintenant il l'a repeuplé. Saint Augustin et saint Jérôme font l'application de ce passage à la synagogue judaïque, et à l'Eglise formée des gentils. La première fut dans le principe abondamment arrosée, mais plus tard elle devint aride ; au contraire la dernière était au commencement faible et à peine visible ; mais avec le temps elle se distingua par sa fécondité, et fut riche en eaux vivifiantes. Nous habitons présentement dans le sein de cette Eglise arrosée des eaux divines (Jean, 4, 10.) ; mais prenons garde de ne pas tomber par notre faute dans l'aridité et la stérilité des Juifs ; et si la corruption de notre cœur arrête l'effusion salutaire des eaux vivifiantes de l'Esprit-Saint, tournons nos yeux vers la bonté et la puissance de celui qui change les déserts en mer, et la terre aride en sources d'eau vive.

37. ils y ont semé des champs et planté des vignes, qui ont produit une grande abondance de fruits ¹⁷.

38. Il les a bénis, et ils se sont extrêmement multipliés; et il a augmenté leurs bestiaux.

39. Mais ils ont été ensuite réduits à un petit nombre ¹⁸; ils ont été affligés de plusieurs maux, et accablés de douleur.

40. Les princes sont tombés dans le dernier mépris ¹⁹; et il les a fait errer hors de la voie, par des lieux où il n'y avait point de chemin ²⁰.

41. Il a *au contraire* délivré le pauvre de son indigence, et multiplié ses enfants comme les brebis ²¹.

42. Les justes le verront, et seront remplis de joie; et nul des méchants n'osera ouvrir la bouche ²². *Job*, 22, 19.

43. Qui est sage pour garder ces choses, et pour comprendre les miséricordes du Seigneur ²³?

37. Et semnaverunt agros, et plantaverunt vineas : et fecerunt fructum nativitatis.

38. Et benedixit eis, et multiplicati sunt nimis : et jumenta eorum non minoravit.

39. Et pauci facti sunt : et vexati sunt a tribulatione malorum, et dolore.

40. Effusa est contemptio super principes : et errare fecit eos in invio, et non in via.

41. et adjuvit pauperem de inopia : et posuit sicut oves familias.

42. Videbunt recti, et lætabuntur : et omnis iniquitas oppilabit os suum.

43. Quis sapiens et custodiet hæc? et intelliget misericordias Domini?

PSAUME CVII (CVIII).

Dieu est loué au sujet de la dilatation du royaume du Messie.

1. Cantique-Psaume de David ¹.

2. Mon cœur est préparé, ô Dieu! mon cœur est préparé. Je chanterai et j'exécuterai des hymnes sur des instruments dans ma gloire ².

3. Levez-vous, ma gloire; excitez-vous, mon luth et ma harpe : je me lèverai de grand matin.

1. Canticum Psalmi ipsi David.

2. Paratum cor meum, Deus, paratum cor meum : cantabo, et psallam in gloria mea.

3. Exurge gloria mea, exurge psalterium, et cithara : exurgam diluculo.

ŷ. 37. — ¹⁷ Dans l'hébr. : des fruits annuels.

ŷ. 39. — ¹⁸ dans le temps de la captivité.

ŷ. 40. — ¹⁹ Ils languissaient pareillement dans la captivité.

²⁰ il les a fait errer dans les pays étrangers. — * Dans l'hébr. : Il (Dieu) avait répandu le mépris sur les princes, et les avait fait errer dans des lieux vastes et déserts, où il n'y avait point de chemin, — c'est-à-dire ils flottaient indécis par un défaut absolu de courage et de conseil.

ŷ. 41. — ²¹ Il les a rendus aussi nombreux que des troupeaux de brebis (Aug., Théod.).

ŷ. 42. — ²² Tous les méchants demeureront muets de confusion.

ŷ. 43. — ²³ Qui méditera sur les voies et la conduite de Dieu, telles qu'elles apparaissent dans l'histoire de tous les peuples et de la vie propre de chacun? — Celui qui le fait apprendra à connaître et à admirer la grandeur de la miséricorde et de la bonté de Dieu.

ŷ. 1. — ¹ Ce Psaume est composé de fragments tirés du *Ps.* 56, 8-12, et *Ps.* 59, 7-14., avec de légers changements. Le Chantre sacré s'engage à louer Dieu au sujet de la rédemption de tous les peuples (4. 7.) par sa miséricorde et sa vérité (5.); cette rédemption aura lieu, parce que Dieu a promis la réunion des nations à son peuple (8. 9.) et l'assujettissement du paganisme (11.).

ŷ. 2. — ² mon âme, c'est-à-dire de toute mon âme (Voy. *Ps.* 63, 9.).

4. Confitebor tibi in populis Domine : et psallam tibi in nationibus.

5. Quia magna est super cœlos misericordia tua : et usque ad nubes veritas tua.

6. Exaltare super cœlos Deus, et super omnem terram gloria tua :

7. ut liberentur dilecti tui.

Salvum fac dextera tua, et exaudi me.

8. Deus locutus est in sancto suo :

Exultabo, et dividam Sichimam, et convallem tabernaculorum dimetiar.

9. Meus est Galaad, et meus est Manasses : et Ephraïm susceptio capitis mei.

Juda rex meus :

10. Moab lebes spei meæ.

In Idumæam extendam calceamentum meum : mihi alienigenæ amici facti sunt.

11. Quis deducet me in civitatem munitam? quis deducet me usque in Idumæam?

12. Nonne tu Deus, qui repulisti nos, et non exhibis Deus in virtutibus nostris?

13. Da nobis auxilium de tribulatione : quia vana salus hominis.

14. In Deo faciemus virtutem : et ipse ad nihilum deducet inimicos nostros.

4. Je vous louerai, Seigneur, au milieu des peuples, et je chanterai votre gloire parmi les nations,

5. parce que votre miséricorde est plus élevée que les cieux, et que votre vérité s'élève jusqu'aux nuées.

6. Elevez-vous, ô Dieu! au-dessus des cieux, et que votre gloire éclate sur toute la terre;

7. afin que vos bien-aimés soient délivrés. Sauvez-moi par votre droite, et exaucez-moi³.

8. Dieu a parlé dans son lieu saint. Je me réjouirai, et je ferai le partage de Sichem; et je prendrai les mesures de la vallée des tentes.

9. Galaad est à moi, aussi bien que Manassé; et Ephraïm est la force de ma tête, Juda est mon roi,

10. Moab est la marmite qui nourrit mon espérance. Je m'avancerai dans l'Idumée, et je la foulerai aux pieds; les étrangers sont devenus mes amis.

11. Qui est celui qui me conduira jusque dans la ville fortifiée? Qui est celui qui me conduira jusqu'en Idumée?

12. Ne sera-ce pas vous, Dieu! vous qui nous aviez rejetés? et ne marcherez-vous pas, ô Dieu! à la tête de nos armées?

13. Donnez-nous votre secours pour nous tirer de l'affliction, parce qu'on espère en vain son salut de la part de l'homme.

14. Ce sera par le secours de Dieu que nous ferons des actions de vertu et de courage; et lui-même réduira au néant nos ennemis.

PSAUME CVIII (CIX).

Sort des ennemis du Christ.

1. In finem, Psalmus David.

2. Deus laudem meam ne ta-

1. Pour la fin¹, Psaume de David².

2. Ne vous taisez pas, mon Dieu, sur le

ÿ. 7. — ³ Suivant une autre leçon : nous.

ÿ. 1. — ¹ Voy. Ps. 4.

² Ce que, dans ce Psaume, David prédit dans le sens prochain contre ses ennemis et spécialement contre l'un d'eux (peut-être Doëg. 1. Rois, 21, 7.), est, dans un sens plus complet, une prophétie du Christ contre les ennemis de sa domination, spécialement contre Judas (Act. 1, 20. Jean, 17, 12.). Aug., Théod. Le chrétien peut se servir de ce Psaume comme de prière au nom de l'Eglise, et louer ainsi les justes jugements dont Dieu frappe ses ennemis, qui ne veulent point revenir à de meilleurs sentiments. — * Dans l'hébreu : Au maître de musique, Psaume de David,

sujet de ma louange ³, parce que la bouche du pécheur et la bouche de l'homme trompeur se sont ouvertes pour me déchirer.

3. Ils ont parlé contre moi avec une langue trompeuse; ils m'ont comme assiégé par leurs discours remplis de haine, et ils m'ont fait la guerre sans sujet.

4. Au lieu qu'ils devaient m'aimer ⁴, ils me déchiraient par leurs médisances ⁵; et moi cependant je priais ⁶.

5. Ils m'ont rendu le mal pour le bien, et la haine pour l'amour que je leur portais.

6. Donnez au pécheur ⁷ l'empire sur lui ⁸; et que le diable soit toujours à sa droite ⁹.

7. Lorsqu'on le jugera, qu'il soit condamné; et que sa prière même lui soit imputée à péché ¹⁰.

8. Que ses jours soient abrégés; et qu'un autre reçoive son épiscopat ¹¹.

9. Que ses enfants deviennent orphelins, et que sa femme devienne veuve.

10. Que ses enfants, vagabonds et errants, soient contraints de mendier; et qu'ils soient chassés de leurs demeures ¹².

11. Que l'usurier ¹³ recherche ¹⁴ tout son bien; et que les étrangers lui ravissent ses travaux ¹⁵.

12. Qu'il ne trouve personne pour l'assister; et que nul n'ait compassion de ses orphelins.

cuervis : quia os peccatoris, et os dolosi super me apertum est.

3. Locuti sunt adversum me lingua dolosa, et sermonibus odii circumdederunt me : et expugnaverunt me gratis.

4. Pro eo ut me diligerent, detrahebant mihi : ego autem orabam.

5. Et posuerunt adversum me mala pro bonis : et odium pro dilectione mea.

6. Constitue super eum peccatorem : et diabolus stet a dextris ejus.

7. Cum judicatur, exeat condemnatus : et oratio ejus fiat in peccatum.

8. Fiant dies ejus pauci : et episcopatum ejus accipiat alter.

9. Fiant filii ejus orphani : et uxor ejus vidua.

10. Nutantes transferantur filii ejus, et mendicent : et ejiciantur de habitationibus suis.

11. Scrutetur fenerator omnem substantiam ejus : et diripiant alieni labores ejus.

12. Non sit illi adjutor : nec sit qui misereatur pupillis ejus.

ŷ. 2. — ³ de mon innocence. Mettez-la en lumière. D'autres selon l'hébreu : O Dieu! vous qui êtes ma louange, ne demeurez pas dans le silence. — * Autrement : O Dieu de ma louange, etc.

ŷ. 4. — ⁴ Dans l'hébreu : Au lieu que je les ai aimés, etc.

⁵ Dans l'hébreu : ils se sont déclarés mes ennemis.

⁶ pour eux. Ainsi fit David; ainsi fit Jésus-Christ encore sur la croix, nous apprenant par là comment nous devons répondre à la calomnie et à la haine par une prière unanime et fervente, afin de ne pas succomber sous le mal, mais de vaincre le mal par le bien.

ŷ. 6. — ⁷ Dans l'hébreu : Etablissez sur lui, — sur chacun d'eux, spécialement sur le plus méchant d'entre eux.

⁸ un maître puissant et dur. Il ne faut pas voir dans les versets qui vont suivre 6-19, des malédictions qui auraient leur principe dans un cœur avide de vengeance; ni David ni Jésus-Christ (ŷ. 4. 5.) n'avaient un cœur ainsi fait; mais une prophétie que Dieu allait faire éclater les châtements dont il a menacé dans la loi ses ennemis qui ne voudraient point se corriger. Quelques Interprètes comptent dans ces versets trente sortes de châtements, correspondant aux trente pièces d'argent, au prix desquelles Judas vendit le Seigneur.

⁹ comme son accusateur. (Voy. Zach. 3, 1.)

ŷ. 7. — ¹⁰ que sa prière pour demander pardon (laquelle est faite sans la grâce de Dieu, sans une humilité et une sincérité véritable), ne serve qu'à irriter encore davantage son juge. Ce fut ce qui arriva à Judas d'après Matth. 27, 4.

ŷ. 8. — ¹¹ Voyez Act. 1, 20.

ŷ. 10. — ¹² Dans l'hébreu : et qu'ils cherchent (leur pain) loin de leurs demeures en ruines. D'autres autrement.

ŷ. 11. — ¹³ qui lui a prêté de l'argent à intérêt.

¹⁴ prenne en gage.

¹⁵ ce qu'il a acquis avec beaucoup de peine.

13. Fiant nati ejus in interitum : in generatione una deleatur nomen ejus.

14. In memoriam redeat iniquitas patrum ejus in conspectu Domini : et peccatum matris ejus non deleatur.

15. Fiant contra Dominum semper, et dispareat de terra memoria eorum :

16. pro eo quod non est recordatus facere misericordiam.

17. Et persecutus est hominem inopem, et mendicum, et compunctum corde mortificare.

18. Et dilexit maledictionem, et venit ei : et noluit benedictionem, et elongabitur ab eo.

Et induit maledictionem sicut vestimentum, et intravit sicut aqua in interiora ejus, et sicut oleum in ossibus ejus.

19. Fiat ei sicut vestimentum, quo operitur : et sicut zona, qua semper præcingitur.

20. Hoc opus eorum, qui detrahunt mihi apud Dominum : et qui loquuntur mala adversus animam meam.

21. Et tu Domine, Domine, fac mecum propter nomen tuum : quia suavis est misericordia tua.

Libera me,

22. quia egenus et pauper ego sum : et cor meum conturbatum est intra me.

23. Sicut umbra cum declinat, ablatus sum : et excussus sum sicut locustæ.

24. Genua mea infirmata sunt a jejuniis : et caro mea immutata est propter oleum.

13. Que tous ses enfants périssent ; et que son nom soit effacé dans le cours d'une seule génération.

14. Que l'iniquité de ses pères revive dans le souvenir du Seigneur ; et que le péché de sa mère ne soit point effacé.

15. Qu'ils ¹⁶ soient toujours exposés aux yeux du Seigneur ; et que leur mémoire ¹⁷ soit exterminée de dessus la terre ;

16. car il ne s'est point souvenu de faire miséricorde.

17. Il a poursuivi l'homme qui était pauvre et dans l'indigence ¹⁸, et dont le cœur était percé de douleur, afin de le faire mourir ¹⁹.

18. Il a aimé la malédiction, elle tombera sur lui ²⁰ ; il a rejeté la bénédiction, elle sera éloignée de lui ; il s'est revêtu de la malédiction ainsi que d'un vêtement ; elle a pénétré comme l'eau au-dedans de lui, et comme l'huile jusque dans ses os ²¹.

19. Qu'elle ²² lui soit comme l'habit qui le couvre, et comme la ceinture de laquelle il est toujours ceint.

20. C'est là devant le Seigneur l'œuvre de ceux qui m'attaquent par leurs médisances, et qui profèrent des paroles meurtrières contre mon âme.

21. Et vous, Seigneur, Seigneur, prenez ma défense pour la gloire de votre nom, parce que votre miséricorde est remplie de douceur. Délivrez-moi,

22. parce que je suis pauvre et dans l'indigence, et que mon cœur est tout troublé au-dedans de moi ²³.

23. Je disparaissais comme l'ombre qui est sur son déclin ; et je suis jeté çà et là ainsi que les sauterelles ²⁴.

24. Mes genoux se sont affaiblis par le jeûne, et ma chair est toute changée, parce que je n'ai pu m'induire d'huile.

ŷ. 15. — ¹⁶ les péchés de ses pères.

¹⁷ des pécheurs, de chacun d'eux (note 7.).

ŷ. 17. — ¹⁸ le Chantre sacré et ceux qui lui ressemblent : dans le sens plus élevé Jésus-Christ qui, pauvre lui-même, a prêché l'Évangile aux pauvres.

¹⁹ il l'a affligé jusqu'à la mort, il l'a vendu pour la mort, comme Judas le Seigneur.

ŷ. 18. — ²⁰ Il a maudit le pauvre ; que la malédiction retombe pareillement sur lui. D'autres : Il a aimé le crime, qui est puni par la malédiction, l'infortune (que la malédiction vienne donc sur lui).

²¹ comme un parfum dont on s'oïnt. — Sous les images du vêtement dont on se revêt, de l'eau que l'on boit, puis de l'huile dont on s'oïnt, le Chantre sacré veut figurer la force de la malédiction qui s'empare du méchant, pénètre, pour ainsi dire, dans sa chair et dans son sang, et ne l'abandonne jamais (Chrys., Théod.).

ŷ. 19. — ²² la malédiction.

ŷ. 22. — ²³ Voy. *Matth.* 26, 38.

ŷ. 23. — ²⁴ Je coule mes jours au milieu des embûches de mes ennemis.

25. Je suis devenu un sujet d'opprobre à leur égard; ils m'ont vu, et ils ont secoué la tête ²⁵.

26. Secourez-moi, Seigneur mon Dieu; sauvez-moi par votre miséricorde ²⁶.

27. Et que tous sachent que c'est ici un coup de votre main, et que c'est vous, Seigneur, qui faites ces choses.

28. Ils me maudiront, et vous me bénirez. Que ceux qui s'élèvent contre moi soient confondus; mais pour votre serviteur, il sera rempli de joie.

29. Que ceux qui me calomniaient soient couverts de honte; et qu'ils soient enveloppés de leur confusion comme d'un double manteau.

30. Et ma bouche rendra grâce au Seigneur de toute ma force; et je le louerai au milieu d'une grande assemblée,

31. parce qu'il s'est tenu à la droite du pauvre ²⁷, afin de sauver mon âme de ceux qui la persécutent.

25. Et ego factus sum opprobrium illis : viderunt me, et moverunt capita sua.

26. Adjuva me Domine Deus meus : salvum me fac secundum misericordiam tuam.

27. Et sciant quia manus tua hæc : et tu Domine fecisti eam.

28. Maledicent illi, et tu benedices : qui insurgunt in me, confundantur : servus autem tuus letabitur.

29. Induantur qui detrahunt mihi, pudore : et operiantur sicut diploide confusione sua.

30. Confitebor Domino nimis in ore meo : et in medio multorum laudabo eum.

31. Quia astitit a dextris pauperis, ut salvam faceret a persecuentibus animam meam.

PSAUME CIX (CX).

Le Prêtre selon l'ordre de Melchisédech.

. . . Psaume de David ¹. Le Seigneur ² a dit à mon Seigneur ³ : Asseyez-vous à ma droite ⁴, jusqu'à ce que je réduise vos

1. Psalmus David.
Dixit Dominus Domino meo :
Sede a dextris meis :

¹ \bar{y} 25. — ²⁵ Voy. *Ps.* 21, 8.

² \bar{y} 26. — ²⁶ Jésus-Christ pria son Père de le délivrer de la mort, c'est-à-dire de le ressusciter du tombeau, comme l'Apôtre le dit *Hébr.* 5, 7.

³ \bar{y} 31. — ²⁷ il l'a défendu comme son avocat.

⁴ \bar{y} 1. — ¹ Dans ce Psaume est célébré un roi glorieux, que Dieu a admis à partager l'exercice de sa puissance (\bar{y} 1. 2.), qui, entouré de saints combattants (\bar{y} 3.), possède non-seulement la dignité de roi, mais encore celle de grand Prêtre, à la manière de Melchisédech (\bar{y} 4.), et terrasse (\bar{y} 5. 6.), par sa force irrésistible, qu'il a puisée dans la pauvreté et les afflictions (\bar{y} 7.), ceux qui ne veulent point se soumettre à sa domination. Ce roi glorieux ne peut être que le Messie, et c'est ce que croyaient d'un accord unanime les anciens Juifs, comme il résulte de *Matth.* 22, 43. *Marc.* 12, 36. *Luc.* 20, 42., où Jésus suppose cette croyance, et démontre aux Juifs de son temps, par ce Psaume, que le Messie devait avoir une nature au-dessus de la nature humaine. De même que Jésus-Christ dans les passages cités, les Apôtres, *Act.* 2, 34. 36. 5, 31. 1. *Cor.* 15, 25. *Ephés.* 1, 20. *Hébr.* 7, 17., ainsi que les Pères et toute l'Eglise chrétienne, ont pareillement de tout temps entendu ce Psaume du Messie.

² Dieu. — * En hébreu : Jéhovah, qui est le nom propre de Dieu.

³ au Messie. David étant l'auteur du Psaume, comme le dit le titre, et lui, qui se trouvait au plus haut degré de la grandeur humaine, en appelant ici un autre son Seigneur, ce dernier ne peut dès lors être aucun autre personnage que le Messie (*Théod.*). Jésus concluait en outre de là contre les Juifs, que le Messie avait une dignité surhumaine. *Voy.* note 1. — * En hébreu : à Adonaï, un autre nom de Dieu, signifiant proprement : Maître, Seigneur.

⁴ C'est la coutume en Orient que les rois fassent asseoir à leur droite ceux à qu

Donec ponam inimicos tuos, / ennemis vous servir de marche-pied ⁵.
 scabellum pedum tuorum.

2. Virgam virtutis tuæ emittet
 Dominus ex Sion : dominare in
 medio inimicorum tuorum.

3. Tecum principium in die vir-
 tutis tuæ in splendoribus sancto-
 rum : ex utero ante luciferum
 genui te.

4. Juravit Dominus, et non
 pœnitabit eum : Tu es sacerdos
 in æternum secundum ordinem
 Melchisedech.

5. Dominus a dextris tuis, cong-
 redit in die iræ suæ reges.

6. Judicabit in nationibus, im-

2. Le Seigneur fera sortir de Sion ⁶ le
 sceptre de votre puissance ⁷. Régnerez au mi-
 lieu de vos ennemis ⁸.

3. La principauté ⁹ est avec vous ¹⁰ au
 jour de votre puissance ¹¹, au milieu de l'é-
 clat de vos Saints ¹². Je vous ai engendré de
 mon sein avant l'étoile du matin ¹³.

4. Le Seigneur a juré, et il ne s'en re-
 pentira point : Vous êtes le Prêtre ¹⁴ éternel
 selon l'ordre de Melchisédech ¹⁵.

5. Le Seigneur est à votre droite; il a
 brisé les rois au jour de sa colère ¹⁶.

6. Il exercera son jugement au milieu des

ils confient leur autorité. Le Dieu qui est assis à la droite de Dieu est donc le dé-
 positif de la puissance divine.

⁵ Dominez avec la plénitude de ma puissance, jusqu'à ce que je vous aie assu-
 jetti tous vos ennemis. (Voy. 1. Cor. 15, 25. Hébr. 10, 12. 13.) On foulait aux pieds
 les ennemis vaincus, et l'on en faisait ainsi comme l'escabeau de ses pieds. (Voy.
 Jos. 10, 24. 25.)

ŷ. 2. — ⁶ Ô Messie!

⁷ Votre domination sortira de Sion. Jésus-Christ souffrit à Jérusalem la mort de
 la croix, et la croix fut le sceptre dont les bras s'étendirent victorieux vers les ex-
 trémités du monde. (Voy. Isaïe, 2, 3. Mich. 4, 2.)

⁸ malgré eux. Tous les complots, tous les artifices, toutes les persécutions, toutes les
 ennemis ne pourront faire obstacle à son règne; loin de là, ils contribueront à son
 établissement (Aug.). D'autres traduisent : dans le cœur de vos ennemis. D'autres :
 en maître souverain de vos ennemis.

ŷ. 3. — ⁹ C'est encore Dieu qui parle au Messie.

¹⁰ Le mot latin principium a ici la signification de : principauté « domination »
 (Aug.).

¹¹ au temps où vous montrerez votre puissance. Par ce temps il y en a qui en-
 tendent en général l'apparition de Jésus-Christ dans la chair, d'autres, sa résurrec-
 tion, d'autres, l'effusion du Saint-Esprit, d'autres, le dernier jugement.

¹² Litt. : dans la splendeur des saints, — environne de vos saints, comme d'autant
 d'athlètes qui combattent avec vous contre la chair, le démon et l'enfer. D'autres :
 dans l'éclat de la sainteté.

¹³ Quelques SS. Pères rapportent ces paroles à la naissance éternelle du Fils de
 Dieu, de l'éternelle substance du Père avant toute création (Jérôm., Aug.), comp.
 Hébr. 1, 5. D'autres en font l'application à la naissance de Jésus-Christ du sein de
 la très-sainte Vierge avant l'apparition de l'aurore (Aug., Tertull.). Dans l'hébreu le
 verset porte : Au jour de votre force (d'autres de vos exploits), votre peuple vous
 suivra d'un mouvement spontané, dans ses ornements saints : telle que la rosée
 descend du sein de l'aurore, de jeunes guerriers se réuniront à vous. C'est-à-dire
 lorsque vous vous montrerez dans votre puissance (que vous vous avancerez au
 combat), alors les vôtres se rassembleront d'eux-mêmes autour de vous avec la pa-
 rure de dispositions et d'actions saintes. Comme les gouttes de rosée tombent sur
 la terre à l'aube du jour, ainsi se rassemblera en nombre infini l'humanité rajeunie
 et renouvelée, pour soutenir avec vous le combat contre vos ennemis.

ŷ. 4. — ¹⁴ Vous êtes, non pas simplement le roi de mon royaume, mais encore
 mon grand Prêtre éternel.

¹⁵ non comme Aaron, qui immolait des animaux, et n'était que prêtre, mais
 comme Melchisédech, qui offrit du pain et du vin, et qui était en même temps roi
 et prêtre. (Voy. Hébr. 5, 6. 20. 7, 1. et suiv.)

ŷ. 5. — ¹⁶ le Messie, ô Dieu! est à votre droite, etc. Par le Seigneur qui est assis
 à la droite, on ne peut entendre ici que le Messie, attendu qu'il est pareillement
 désigné de la même manière ŷ. 1., et que l'assujettissement des rois lui est attribué
 en cet endroit, comme dans d'autres. (Voy. Ps. 2, 9.) Dans l'hébreu le mot du texte
 est Adonai « Seigneur »; c'est un des noms de Dieu, dans lequel se trouve une indi-
 cation de la divinité du Messie.

nations; il remplira tout de ruines; il écrasera sur la terre les têtes d'un grand nombre ¹⁷.

7. Il boira dans le chemin de l'eau du torrent; et c'est pour cela qu'il élèvera sa tête ¹⁸.

plebit ruinas : conquassabit capita in terra multorum.

7. De torrente in via bibet : propterea exaltabit caput.

PSAUME CX (CXI).

Louange de Dieu au sujet de ses bienfaits.

1. Alleluia ¹. Seigneur, je vous louerai de tout mon cœur dans la société des justes, et dans votre assemblée ².

2. Les œuvres du Seigneur sont grandes, elles sont proportionnées à toutes ses volontés ³.

3. Tout ce qu'il fait publie ses louanges et sa grandeur; et sa justice demeure dans tous les siècles.

4. Le Seigneur, qui est miséricordieux et plein de clémence, a éternisé la mémoire de ses merveilles ⁴;

5. il a donné la nourriture à ceux qui le craignent ⁵. Il se souviendra éternellement de son alliance;

1. Alleluia.

Confitebor tibi Domine in toto corde meo : in consilio justorum, et congregatione.

2. Magna opera Domini : exquisita in omnes voluntates ejus.

3. Confessio et magnificentia opus ejus : et justitia ejus manet in sæculum sæculi.

4. Memoriam fecit mirabilium suorum, misericors et miserator Dominus :

5. escam dedit timentibus se. Memor erit in sæculum testamenti sui :

ŷ. 6. — ¹⁷ D'autres traduisent : il écrasera les têtes dans beaucoup de contrées. Comp. Ps. 2, 9. Jésus-Christ triomphe de tous ses ennemis; et parce qu'ils sont divers, il les défait au moyen de diverses armes. Il bat les ennemis de la lumière par la puissance de sa lumière; ceux qui marchent contre lui et contre ses adeptes avec la puissance terrestre, il les bat également par la puissance du bras séculier, ce que l'on peut entendre spécialement des derniers temps. (Voy. Apoc. 19, 11-21.)

ŷ. 7. — ¹⁸ Il boira d'abord de l'eau bourbeuse et mauvaise de l'affliction, et par cette humiliation il arrivera à la gloire (Voyez Ps. 21, 23. Ps. 68, 15. Matth. 26, 39. Luc, 24, 26.). (Chrys., Théod., Aug.)

ŷ. 1. — ¹ Ce Psaume commence dans le texte hébreu, à chaque membre de verset, par une lettre différente de l'alphabet, et c'est pourquoi on l'appelle alphabétique.

² avec les hommes pieux dans le temple.

ŷ. 2. — ³ Litt. : recherchée selon toutes, etc.; c'est-à-dire la raison pour laquelle les œuvres de Dieu sont ce qu'elles sont, c'est que Dieu l'a voulu ainsi (Théod.). D'autres traduisent l'hébreu : recherchées (dignes de recherches) pour toutes leurs satisfactions (des hommes pieux); — elles sont si exquises, que les hommes pieux ne peuvent rien souhaiter de meilleur.

ŷ. 4. — ⁴ il s'est érigé à lui-même un monument éternel par ses actions merveilleuses. — * Dans l'hébreu, ŷ. 3. Ses œuvres sont gloire et magnificence, et sa justice, etc.... ŷ. 4. Il a établi sa mémoire par ses merveilles; Jéhovah est clément et miséricordieux.

ŷ. 5. — ⁵ Il a donné à ses adorateurs, aux Israélites, la nourriture, la manne merveilleuse dans le désert, laquelle était une figure de l'adorable sacrement de l'autel. Que le chrétien se souvienne ici de ce divin mystère, et qu'il en loue Dieu, spécialement parce qu'il renferme en soi les mystères sacrés de la nativité, de la passion et de la mort de Jésus-Christ, et qu'il a servi de sceau à l'alliance nouvelle de la grâce (Aug., Théod.).

6. Virtutem operum suorum annuntiabit populo suo :

7. Ut det illis hæreditatem gentium : opera manuum ejus, veritas et judicium.

8. Fidelia omnia mandata ejus : confirmata in sæculum sæculi, facta in veritate et æquitate.

9. Redemptionem misit populo suo : mandavit in æternum testamentum suum.

Sanctum et terribile nomen ejus :

10. initium sapientiæ timor Domini.

Intellectus bonus omnibus facientibus eum : laudatio ejus manet in sæculum sæculi.

6. il fera connaître à son peuple la puissance de ses œuvres,

7. en leur donnant l'héritage des nations ⁶. Les œuvres de ses mains sont vérité et justice ⁷.

8. Tous ses préceptes sont fidèles ⁸, ayant été confirmés dans tous les siècles, et étant établis sur la vérité et sur l'équité ⁹.

9. Il a envoyé un rédempteur à son peuple; il a fait une alliance avec lui pour toute l'éternité. Son nom est saint et terrible.

10. La crainte du Seigneur est le commencement de la sagesse. Tous ceux qui agissent conformément à cette crainte, sont remplis d'une intelligence salutaire. Sa louange subsiste dans tous les siècles. *Prov.* 1, 7, 9, 10. *Eccli.* 1, 15.

PSAUME CXI (CXII).

Heureux sont ceux qui craignent Dieu.

1. Alleluia, Reversionis Aggæi, et Zachariæ.

Beatus vir, qui timet Dominum : in mandatis ejus volet nimis.

2. Potens in terra erit semen ejus : generatio rectorum benedicetur.

3. Gloria, et divitiæ in domo ejus : et justitia ejus manet in sæculum sæculi.

4. Exortum est in tenebris lumen rectis : misericors et miserator, et justus.

1. Alleluia! Pour le retour d'Aggée et de Zacharie ¹.

Heureux est l'homme qui craint le Seigneur, et qui a une volonté ardente d'accomplir ses commandements.

2. Sa race sera puissante sur la terre; la postérité des justes sera bénie.

3. La gloire et les richesses sont dans sa maison; et sa justice demeure dans tous les siècles.

4. Une lumière s'est levée sur les hommes pieux au milieu des ténèbres, *le Seigneur qui est clément, miséricordieux et juste* ².

ŷ. 7. — ⁶ Il a fait éclater la gloire de ses œuvres, en donnant aux Israélites les possessions des Chananéens, et plus encore, en associant les nations aux Juifs, et en les réunissant tous en une seule et unique famille de Dieu.

⁷ Tout ce que Dieu fait et dit est vrai et juste.

ŷ. 8. — ⁸ véritables.

⁹ Les préceptes de Dieu (les prescriptions de la foi et des mœurs) sont immuables, réglés sur les lois immuables de la vérité et de la justice.

ŷ. 1. — ¹ Ce titre ne se trouve que dans la version latine, et il doit vraisemblablement son origine à la tradition pieuse que les prophètes Aggée et Zacharie, qui revinrent avec les Juifs de la captivité de Babylone, se servirent de ce Psaume. C'est un Psaume alphabétique comme le précédent.

ŷ. 4. — ² Dans les ténèbres de l'infortune l'homme pieux trouve les consolations dont il a besoin, et une lumière suffisante, en considérant qu'il y a un Dieu miséricordieux et juste; car lors même qu'il éprouve quelquefois un sort fâcheux, il sait néanmoins que Dieu ne peut pas permettre qu'il lui arrive rien qu'il n'aurait pas mérité par ses péchés, et qui ne serait pas pour son plus grand bien, parce que Dieu est l'amour et la justice même.

5. Heureux l'homme qui est touché de compassion, et qui prête³; il règlera tous ses discours avec *prudence et jugement*⁴.

6. parce qu'il ne sera jamais ébranlé.

7. La mémoire du juste sera éternelle; il ne craindra point les mauvais discours⁵. Il a le cœur toujours préparé à espérer au Seigneur.

8. Son cœur est puissamment affermi; il ne sera point ébranlé jusqu'à ce qu'il soit en état de mépriser ses ennemis.

9. Il a répandu ses biens avec libéralité sur les pauvres : sa justice⁶ demeure dans tous les siècles; sa corne⁷ sera élevée en gloire⁸.

10. Le pécheur le verra, et en sera irrité; il grinçera les dents et séchera de dépit; mais le désir des pécheurs périra.

5. Jucundus homo qui misereatur et commodat, disponet sermones suos in judicio :

6. quia in æternum non commovebitur.

7. In memoria æterna erit justus : ab auditione mala non timebit.

Paratum cor ejus sperare in Domino,

8. confirmatum est cor ejus : non commovebitur donec despiciat inimicos suos.

9. Dispersit, dedit pauperibus : justitia ejus manet in sæculum sæculi, cornu ejus exaltabitur in gloria.

10. Peccator videbit, et irascetur, dentibus suis fremet et tabescet : desiderium peccatorum peribit.

PSAUME CXII (CXIII).

Dieu donne sa grâce aux humbles.

1. Alleluia. Louez le Seigneur, vous qui êtes ses serviteurs¹; louez le nom du Seigneur.

2. Que le nom du Seigneur soit béni dès maintenant et dans tous les siècles.

3. Le nom du Seigneur doit être loué depuis le lever du soleil jusqu'au couchant.

4. Le Seigneur est élevé au-dessus de toutes les nations, et sa gloire au-dessus des cieux. *Mal.* 1, 11.

5. Qui est semblable au Seigneur notre Dieu, qui habite dans les lieux les plus élevés,

1. Alleluia. Laudate, pueri, Dominum : laudate nomen Domini.

2. Sit nomen Domini benedictum, ex hoc nunc, et usque in sæculum.

3. A solis ortu usque ad occum, laudabile nomen Domini.

4. Excelsus super omnes gentes Dominus, et super cœlos gloria ejus.

5. Quis sicut Dominus Deus noster, qui in altis habitat,

1. 5. — ³ Voy. 5. *Moys.* 15, 8.

⁴ D'autres : Heureux l'homme qui est touché, etc.; il soutiendra ses paroles (sa cause) dans le jugement. — Il atteindra son but devant les tribunaux, et ne succombera pas devant ses ennemis. D'autres : il règlera ses discours avec prudence.

5. 7. — ⁵ la calomnie.

6. 9. — ⁶ la récompense de sa justice.

⁷ sa puissance.

⁸ par les honneurs.

1. 1. — ¹ Litt. : vous serviteurs, — de Dieu (Jérôme). Saint Augustin, saint Athanase et d'autres traduisent : enfants, et ils entendent les chrétiens qui, parce qu'ils ont été régénérés (1. *Pier.* 2, 2.), sont ici exhortés à louer l'auteur de leur salut, notre Seigneur Jésus-Christ.

6. et humilia respicit in caelo et in terra?

7. Suscitans a terra inopem, et de stercore erigens pauperem :

8. Ut collocet eum cum principibus, cum principibus populi sui.

9. Qui habitare facit sterilem in domo, matrem filiorum lætantes.

6. et qui regarde ce qu'il y a de plus abaissé dans le ciel et sur la terre²;

7. qui tire de la poussière celui qui est dans l'indigence, et qui élève le pauvre de dessus le fumier,

8. pour le placer avec les princes, avec les princes de son peuple³;

9. qui donne à celle qui était stérile, la joie de se voir dans sa maison la mère de plusieurs enfants⁴?

PSAUME CXIII (CXIV).

Dieu est avec nous, c'est pourquoi honneur non à nous, mais à Dieu.

1. Alleluia.

In exitu Israel de Ægypto, domus Jacob de populo barbaro.

2. Facta est Judæa sanctificatio ejus, Israel potestas ejus.

3. Mare vidit, et fugit : Jordanis conversus est retrorsum.

4. Montes exultaverunt ut arietes : et colles sicut agni ovium.

5. Quid est tibi mare quod fugisti : et tu Jordanis, quia conversus es retrorsum?

1. Alleluia¹.

Lorsqu'Israël sortit de l'Égypte, et la maison de Jacob du milieu d'un peuple barbare²,

2. Moys. 13, 3.

2. Dieu consacra le peuple juif à son service³, et il établit son empire dans Israël⁴.

3. La mer le vit⁵, et s'enfuit; le Jourdain retourna en arrière⁶.

4. Les monts sautèrent comme des béliers, et les collines comme les agneaux des brebis⁷.

5. Pourquoi, ô mer! vous êtes-vous enfuie? Et vous, ô Jourdain! pourquoi êtes-vous retourné en arrière?

ŷ. 6. — ² qui a tant de condescendance, qu'il abaisse ses regards sur tout ce qui est petit. C'est aux humbles dans le ciel et sur la terre, à ceux qui ne s'attribuent rien, et qui attendent tout de Dieu seul, que Dieu donne sa grâce.

ŷ. 8. — ³ C'est ainsi que Joseph, Moïse, David, Daniel et beaucoup d'autres furent élevés de l'abaissement le plus profond au plus haut degré d'honneur. Pareillement Dieu nous élève tous tant que nous sommes de la fange du péché sur le trône des Anges (Jérôm., Théod.).

ŷ. 9. — ⁴ Ce fut ce qui arriva à l'égard de Sara, de Rébecca, d'Anne et à d'autres. Dans l'hébreu : enfants. Alleluia!

ŷ. 1. — ¹ Alleluia n'est pas dans l'hébreu. Le Psaume rappelle le secours donné par Dieu favoris les Israélites lors de la sortie d'Égypte (1-8.), et il fonde là-dessus la prière qu'il fait à Dieu de continuer, pour sa propre gloire, à se montrer secourable, et comme le Dieu vivant, en opposition aux idoles mortes (9-16.); enfin il espère ce secours avec confiance (17-26. Hébr. Ps. 115, 9-18.).

² parlant un langage étranger.

ŷ. 2. — ³ D'autres traduisent : Alors Juda fut sa portion sainte; — Juda fut son peuple saint, qu'il avait séparé pour lui-même d'entre les nations, pour le sanctifier, et préparer en lui la rédemption de l'humanité tout entière. (Voy. 2. Moys. 19, 5. 6.)

⁴ Litt. : Israël fut sa domination, — le peuple de sa domination, le peuple dont il daigna être Roi.

ŷ. 3. — ⁵ vit la sortie.

⁶ Voy. 2. Moys. 14. Jos. 3.

ŷ. 4. — ⁷ Toute la nature trembla (comp. Nahum, 1, 5. Hab. 3, 6.), spécialement le mont Sinaï (2. Moys. 19, 18. Jérôme, Théod.).

6. Pourquoi, montagnes, avez-vous sauté comme des béliers? et vous, collines, comme les agneaux des brebis?

7. La terre a été ébranlée à la présence du Seigneur, à la présence du Dieu de Jacob,

8. qui changea la pierre en des torrents d'eaux, et la roche en des fontaines ⁸.

6. Montes exultastis sicut arietes, et colles sicut agni ovium.

7. A facie Domini mota est terra, a facie Dei Jacob.

8. Qui convertit petram in stagna aquarum, et rupem in fontes aquarum.

[Ici commence, suivant l'hébreu, le PSAUME CXV) ⁹.

9 (†). Ne nous en donnez point, Seigneur, ne nous en donnez point la gloire; donnez-la à votre nom,

10 (2). pour faire éclater votre miséricorde et votre vérité ¹⁰, de peur que les nations ne disent : Où est leur Dieu?

11 (3). Notre Dieu est dans le ciel; et tout ce qu'il a voulu, il l'a fait.

12 (4). Les idoles des nations sont de l'argent et de l'or et les ouvrages des mains des hommes. *Ps.* 134, 15.

13 (5). Elles ont une bouche, et elles ne parleront point; elles ont des yeux, et elles ne verront point. *Sages.* 15, 15.

14 (6). Elles ont des oreilles, et elles n'entendront point; elles ont des narines, et elles seront sans odorat.

15 (7). Elles ont des mains, sans pouvoir toucher; elles ont des pieds, sans pouvoir marcher : et ayant une gorge, elles ne pourront crier.

16 (8). Que ceux qui les font leur deviennent semblables, avec tous ceux qui mettent en elles leur confiance ¹¹.

17 (9). La maison d'Israël a espéré au Seigneur; il est leur soutien et leur protecteur.

18 (10). La maison d'Aaron ¹² a espéré au

1. Non nobis, Domine, non nobis : sed nomini tuo da gloriam.

2. Super misericordia tua, et veritate tua : nequando dicant gentes : Ubi est Deus eorum?

3. Deus autem noster in cœlo : omnia quæcumque voluit, fecit.

4. Simulacra gentium argentum et aurum, opera manuum hominum.

5. Os habent, et non loquentur : oculos habent, et non vident.

6. Aures habent, et non audient : nares habent, et non odorabunt.

7. Manus habent, et non palpabunt : pedes habent, et non ambulabunt : non clamabunt in gutture suo.

8. Similes illis fiant qui faciunt ea : et omnes qui confidunt in eis.

9. Domus Israel speravit in Domino : adjutor eorum et protector eorum est.

10. Domus Aaron speravit in

†. 8. — ⁸ Voy. 4. *Moys.* 20, 8. 10. — * Dans l'hébreu †. 7. : A la face du Seigneur (A. donai), tremble, ô terre ! à la face du Dieu de Jacob, †. 8. lui qui changea le rocher en un étang d'eau, et la pierre dure en des sources d'eaux.

⁹ Cependant, dans beaucoup de bons manuscrits hébreux, ce qui suit est réuni à ce qui précède en un seul et même Psaume, ce qui va très-bien (v. note 1.), et c'est pourquoi il en a bien pu être ainsi originairement.

†. 10 (2). — ¹⁰ Vous avez, ô Dieu ! favorisé notre sortie d'Egypte au moyen de vos opérations miraculeuses; soyez donc encore présentement notre secours, non à cause de nous, qui sommes dépourvus de tout mérite, mais à cause de votre nom, de vous-même, afin que votre clémence et votre vérité dans l'accomplissement de vos promesses, par lesquelles vous nous avez secourus et nous secourez encore, soient universellement reconnues, et que vous soyez vous-même glorifié comme le Dieu vivant, en opposition avec les dieux morts des nations.

†. 16 (8). — ¹¹ Que tous ceux qui fabriquent les idoles, et ceux qui les honorent, soient dépourvus de sentiment comme les idoles. (Voy. *Sagesse*, 13, 10. et suiv.)

†. 18 (10). — ¹² La maison d'Aaron désigne l'état sacerdotal, la maison d'Israël l'état laïque. De tout temps la véritable Eglise a été une société composée d'éléments divers.

Domino : adjutor eorum et protector eorum est.

11. Qui timent Dominum, speraverunt in Domino : adjutor eorum et protector eorum est.

12. Dominus memor fuit nostri : et benedixit nobis.

Benedixit domui Israel : benedixit domui Aaron.

13. Benedixit omnibus, qui timent Dominum, pusillis cum majoribus.

14. Adjiciat Dominus super vos, et super filios vestros.

15. Benedicti vos a Domino, qui fecit cælum et terram.

16. Cælum cœli Domino : terram autem dedit filii hominum.

17. Non mortui laudabunt te, Domine : neque omnes, qui descendunt in infernum.

18. Sed nos qui vivimus, benedicimus Domino, ex hoc nunc et usque in sæculum.

Seigneur ; il est leur soutien et leur protecteur.

19 (11). Ceux qui craignent le Seigneur, ont mis au Seigneur leur espérance ; il est leur soutien et leur protecteur.

20 (12). Le Seigneur s'est souvenu de nous, et nous a bénis. Il a béni la maison d'Israël ; il a béni la maison d'Aaron

21 (13). Il a béni tous ceux qui craignent le Seigneur, les plus petits comme les plus grands.

22 (14). Que le Seigneur vous comble de nouveaux biens, vous et vos enfants.

23 (15). Soyez bénis du Seigneur, qui a fait le ciel et la terre.

24 (16). Le ciel le plus élevé ¹³ est pour le Seigneur, mais il a donné la terre aux enfants des hommes.

25 (17). Les morts, Seigneur, ne vous loueront point, ni tous ceux qui descendent dans l'enfer ¹⁴.

26 (18). Mais nous qui vivons, nous bénissons le Seigneur dès maintenant, et dans tous les siècles ¹⁵.

PSAUME CXIV (CXV) ¹.

Action de grâces pour la délivrance d'un grand danger.

1. Alleluia.

Dilexi, quoniam exaudiet Dominus vocem orationis meæ.

2. Quia inclinavit aurem suam mihi : et in diebus meis invocabo.

3. Circumdederunt me dolores mortis : et pericula inferni inveniunt me.

Tribulationem et dolorem inveni.

1. Alleluia ².

J'ai aimé ³, parce que le Seigneur a exaucé la voix de ma prière,

2. parce qu'il a abaissé son oreille vers moi ; je l'invoquerai pendant tous les jours de ma vie.

3. Les douleurs de la mort m'ont environné ; et les périls de l'enfer ⁴ m'ont surpris. J'ai trouvé l'affliction et la douleur ;

ÿ. 24 (16). — ¹³ Litt. : Le ciel des cieux, — le ciel le plus élevé.

ÿ. 25 (17). — ¹⁴ Ne permettez donc pas que nous périssons ; car dans l'autre vie vous n'êtes pas loué. (Voy. Ps. 6, 6, note 7.)

ÿ. 26 (18). — ¹⁵ Dans l'hébr. : et dans l'éternité. Alleluia!

¹ * Ce Psaume est dans l'hébreu le cxvii^e. Mais comme il est divisé en deux dans la Vulgate, les numéros ne diffèrent toujours que d'une unité à partir du verset qui forme la division.

ÿ. 1. — ² Alleluia n'est pas dans l'hébreu. — Le Psaume ne fait point connaître quels étaient les dangers dont le Chantre sacré fut délivré. Le chrétien se souviendra des dangers que court son salut.

³ D'autres : Je me suis réjoui.

ÿ. 3. — ⁴ de l'autre monde.

4. et j'ai invoqué le nom du Seigneur.
O Seigneur! délivrez mon âme.

5. Le Seigneur est miséricordieux et juste,
et notre Dieu est porté à faire grâce.

6. Le Seigneur garde les petits : j'ai été
humilié, et il m'a délivré.

7. Rentre, ô mon âme! dans ton repos ⁵,
puisque le Seigneur t'a comblée de biens.

8. Car il a délivré mon âme de la mort,
mes yeux des larmes, mes pieds de la chute.

9. Je serai agréable au Seigneur dans la
terre des vivants ⁶.

4. et nomen Domini invocavi.
O Domine, libera animam
meam :

5. misericors Dominus, et jus-
tus, et Deus noster miseretur.

6. Custodiens parvulos Domi-
nus : humiliatus sum, et libera-
vit me.

7. Convertere, anima mea, in
requiem tuam : quia Dominus be-
nefecit tibi.

8. Quia eripuit animam meam
de morte : oculos meos a lacrymis,
pedes meos a lapsu.

9. Placebo Domino in regione
vivorum.

PSAUME CXV (CXVI).

Continuation de l'action de grâces ⁷.

Alleluia.

1 (10). J'ai cru ⁸, c'est pourquoi j'ai
parlé ⁹; mais j'ai été dans la dernière humi-
liation.

2 (11). J'ai dit dans ma fuite : Tout homme
est menteur ¹⁰.

3 (12). Que rendrai-je au Seigneur pour
tous les biens qu'il m'a faits?

4 (13). Je prendrai le calice du salut, et
j'invoquerai le nom du Seigneur ¹¹.

Alleluia.

10. Credidi, propter quod locu-
tus sum : ego autem humiliatus
sum nimis.

11. Ego dixi in excessu meo :
Omnis homo mendax.

12. Quid retribuam Domino,
pro omnibus, quæ retribuit mihi?

13. Calicem salutaris accipiam :
et nomen Domini invocabo.

ŷ. 7. — ⁵ Sois de nouveau tranquille, après avoir triomphé du danger.

ŷ. 9. — ⁶ Désormais, après avoir été délivré, je m'efforcerais, par ma conduite sur la terre, de me rendre agréable au Seigneur. Dans l'hébreu : Je marcherai, ô Jéhovah, dans la terre des, etc. (Je le servirai désormais en paix. Ps. 55, 13.). —
* Autrement : devant Jéhovah.

⁷ Dans l'hébr. : Ce Psaume est joint à celui qui précède, ce qui s'accorde très-bien avec son sujet.

ŷ. 1 (10). — ⁸ J'ai cru à Dieu, qui a promis d'aider ses adorateurs sincères.

⁹ c'est pourquoi je n'ai pas hésité, dans l'espérance que Dieu viendrait à mon secours, spécialement qu'il me délivrerait des périls qui me menaçaient. J'ai cru et j'ai manifesté ma foi par mes paroles. Saint Paul 2. Cor. 4, 13. Rom. 10, 10, fait l'application de ces paroles à la profession extérieure de la foi en général. Comp. Luc, 12, 8. D'autres traduisent : J'ai cru (j'ai eu confiance), quoique j'aie dit : Combien il faut que je souffre!

ŷ. 2 (11). — ¹⁰ Litt. : dans mon trouble, — j'ai dit dans le trouble de mon esprit (Jérôm.) : Tout secours humain est trompeur et ne peut inspirer de confiance; je ne me reposerai que sur Dieu, qui est fidèle, et à qui on peut se confier (Basil., Jérôm., Aug.).

ŷ. 4 (13). — ¹¹ Je prendrai le calice d'action de grâces, et je le boirai en louant et en célébrant Dieu. Dans les festins que l'on célébrait à la suite de l'oblation des sacrifices d'action de grâces (ŷ. 14.), on faisait passer à la ronde un calice appelé calice d'action de grâces, et dont on buvait pour honorer et louer Dieu. Le chrétien, par ces paroles, s'engage à offrir le très-suaive sacrifice d'action de grâces, le saint sacrifice de la Messe, et de célébrer les bienfaits qu'il y reçoit de Dieu.

14. Vota mea Domino reddam
coram omni populo ejus :

15. pretiosa in conspectu Do-
mini mors Sanctorum ejus.

16. O Domine, quia ego servus
tuus : ego servus tuus, et filius
ancillæ tuæ.

Dirupisti vincula mea :

17. tibi sacrificabo hostiam lau-
dis, et nomen Domini invocabo.

18. Vota mea Domino reddam
in conspectu omnis populi ejus :

19. in atriis domus Domini, in
medio tui Jerusalem.

5 (14). Je m'acquitterai de mes vœux en-
vers le Seigneur, devant tout son peuple.

6 (15). C'est une chose précieuse devant
les yeux du Seigneur que la mort de ses
Saints ¹².

7 (16). O Seigneur ¹³! parce que je suis
votre serviteur, parce que je suis votre ser-
viteur et le fils de votre servante ¹⁴, vous
avez rompu mes liens ¹⁵.

8 (17). Je vous sacrifierai une hostie de
louanges, et j'invoquerai le nom du Sei-
gneur.

9 (18). Je m'acquitterai de mes vœux en-
vers le Seigneur devant tout son peuple,

10 (19). à l'entrée de la maison du Sei-
gneur, au milieu de vous, ô Jérusalem ¹⁶.

PSAUME CXVI (CXVII).

Louez Dieu.

1. Alleluia. Laudate Dominum,
omnes gentes : laudate eum, om-
nes populi :

2. Quoniam confirmata est su-
per nos misericordia ejus : et ve-
ritas Domini manet in æternum.

1. Alleluia ¹. Nations, louez toutes le Sei-
gneur ; peuples, louez-le tous,

2. parce que sa miséricorde a été puis-
samment affermie sur nous, et que la vérité
du Seigneur demeure éternellement ².

†. 6 (15). — ¹² Il m'a délivré, parce que la mort de ses saints n'est pas pour lui
une chose indifférente, mais importante.

†. 7 (16). — ¹³ soyez-moi favorable!

¹⁴ le fils d'une de vos servantes, et né dans votre maison, par conséquent un es-
clave perpétuel; car les enfants des esclaves, qui étaient nés dans la maison, étaient
à perpétuité esclaves de leur maître. (Voy. Ps. 85, 16.)

¹⁵ vous m'avez délivré de la captivité. Le Chantre sacré peut avoir ici en vue la
captivité de Babylone, ou bien encore des souffrances improprement dites en gé-
néral, comme par exemple l'esclavage du péché, qui est ce dont le chrétien doit
se souvenir.

†. 10 (19). — ¹⁶ Dans l'hébreu : Jérusalem. Alleluia!

†. 1. — ¹ Ce mot est dans l'hébreu à la fin du Psaume. Ce Psaume était, ce sem-
ble, chanté par tout le peuple au commencement ou à la fin de l'office divin, ou
comme chant intermédiaire après certains hymnes et certaines fonctions sacrées.
Tous les peuples y sont exhortés à louer Dieu, pour le remercier du bienfait de la
rédemption. (Voy. Rom. 15, 11.)

†. 2. — ² La miséricorde fut le partage des nations, la vérité (c'est-à-dire la fidé-
lité dans l'accomplissement des promesses) le partage des Juifs; car, ainsi que nous
l'apprend saint Paul, Rom. 15, 8-12, les Gentils furent appelés par pure miséricorde,
les Juifs par miséricorde et par suite des promesses qui leur avaient été faites.

PSAUME CXVII (CXVIII).

*Action de grâces pour une grande victoire.*1. Alleluia ¹.

Louez le Seigneur, parce qu'il est bon, parce que sa miséricorde s'étend dans tous les siècles.

2. Qu'Israël dise maintenant : Il est bon, et sa miséricorde s'étend dans tous les siècles.

3. Que la maison d'Aaron dise maintenant : Sa miséricorde s'étend dans tous les siècles,

4. Que ceux qui craignent le Seigneur disent maintenant : Sa miséricorde s'étend dans tous les siècles.

5. J'ai invoqué le Seigneur du milieu de l'affliction; et le Seigneur m'a exaucé et mis au large ².

6. Le Seigneur est mon soutien, et je ne craindrai point ce que l'homme pourra me faire ³. *Hebr.* 13, 6.

7. Le Seigneur est mon soutien, et je mépriseraï mes ennemis.

8. Il est bon de se confier au Seigneur, plutôt que de se confier dans l'homme.

9. Il est bon d'espérer au Seigneur, plutôt que d'espérer dans les princes ⁴.

10. Toutes les nations m'ont assiégé; mais au nom du Seigneur je m'en suis vengé ⁵.

1. Alleluia.

Confitemini Domino quoniam bonus : quoniam in sæculum misericordia ejus.

2. Dicat nunc Israel quoniam bonus : quoniam in sæculum misericordia ejus.

3. Dicat nunc domus Aaron : quoniam in sæculum misericordia ejus.

4. Dicant nunc qui timent Dominum : quoniam in sæculum misericordia ejus.

5. De tribulatione invocavi Dominum : et exaudivit me in latitudine Dominus.

6. Dominus mihi adjutor : non timebo quid faciat mihi homo.

7. Dominus mihi adjutor : et ego despiciam inimicos meos.

8. Bonum est confidere in Domino, quam confidere in homine :

9. Bonum est sperare in Domino, quam sperare in principibus.

10. Omnes gentes circumierunt me : et in nomine Domini quia ultus sum in eos.

ŷ. 1. — ¹ Alleluia n'est pas dans l'hébreu. Suivant la croyance des anciens Juifs (*Gen.* 27, 9.), le témoignage des SS. Pères, des Apôtres et même de Jésus-Christ (*Matth.* 12, 10. *Luc.* 20, 17. *Act.* 4, 11.), ce Psaume est un cantique d'action de grâces du Messie au sujet de sa glorieuse délivrance des souffrances qu'il a eu à endurer. Il commence par exhorter tous les hommes à remercier Dieu (1-4.); il déclare que sa confiance n'a pas été confondue (5-18.), qu'il entrera triomphant dans la maison du Seigneur (19-21.), où son assemblée sainte l'accueillera avec des cris de joie (22-26.), et célébrera ce jour solennel par des sacrifices et des prières d'action de grâces (26-29.). Comme tout chrétien doit reproduire en lui, d'une manière plus ou moins parfaite, la vie de Jésus-Christ, chacun peut se faire l'application de ce Psaume, et s'approprier les sentiments du divin Maître.

ŷ. 5. — ² Voyez *Ps.* 17, 19. Jésus-Christ est passé de l'affliction dans la joie.

ŷ. 6. — ³ Si Dieu est avec moi, que peuvent me faire les hommes? — Le chrétien peut aussi en même temps penser à la nature corrompue de l'homme.

ŷ. 9. — ⁴ car la position, les dispositions d'un homme, quelque puissant qu'il soit, peuvent changer; Dieu, qui est immuable, ne change point (Théod.).

ŷ. 10. — ⁵ par la vertu du Seigneur j'en ai triomphé. D'autres traduisent l'hébr. : au nom du Seigneur je les ai exterminés. D'autres autrement. Jésus-Christ a trouvé de la résistance parmi les peuples, mais il les a tous vaincus, et les vaincra encore à l'avenir. Tout chrétien pieux peut, par le nom du Seigneur, être vainqueur de tous ses ennemis.

11. Circumdantes circumdederunt me : et in nomine Domini quia ultus sum in eos.

12. Circumdederunt me sicut apes, et exarserunt sicut ignis in spinis : et in nomine Domini quia ultus sum in eos.

13. Impulsus eversus sum ut caderem : et Dominus suscepit me.

14. Fortitudo mea, et laus mea Dominus : et factus est mihi in salutem.

15. Vox exultationis et salutis, in tabernaculis justorum.

16. Dexteram Domini fecit virtutem ; dexteram Domini exaltavit me, dexteram Domini fecit virtutem.

17. Non moriar, sed vivam : et narrabo opera Domini.

18. Castigans castigavit me Dominus : et morti non tradidit me.

19. Aperite mihi portas justitiæ, ingressus in eas confitebor Domino :

20. hæc porta Domini justi intrabunt in eam.

21. Confitebor tibi quoniam exaudisti me : et factus es mihi in salutem.

22. Lapidem, quem reproba-

11. Elles m'ont assiégé et environné, et je m'en suis vengé au nom du Seigneur.

12. Elles m'ont toutes environné comme des abeilles ⁶, et elles se sont embrasées comme un feu qui a pris à des épines ⁷; mais je m'en suis vengé au nom du Seigneur.

13. J'ai été poussé et renversé, et prêt à tomber; et le Seigneur m'a soutenu ⁸.

14. Le Seigneur est ma force et ma louange, et il est devenu mon salut. 2. *Moys.* 15, 2.

15. Les cris d'allégresse et du salut *se font entendre* dans les tentes des justes.

16. La droite du Seigneur a fait éclater sa puissance; la droite du Seigneur m'a élevé; la droite du Seigneur a fait éclater sa puissance.

17. Je ne mourrai point, mais je vivrai, et je raconterai les œuvres du Seigneur.

18. Le Seigneur m'a châtié pour me corriger; mais il ne m'a point livré à la mort ⁹.

19. Ouvrez-moi les portes de la justice ¹⁰, afin que j'y entre, et que je rende grâces au Seigneur.

20. C'est là la porte du Seigneur, et les justes entreront par elle.

21. Je vous rendrai grâces de ce que vous m'avez exaucé, et de ce que vous êtes devenu mon salut.

22. La pierre que ceux qui bâtissaient

ŷ. 12. — ⁶ Les abeilles sont une image de la persécution la plus violente. (Voy. 5. *Moys.* 1, 44)

⁷ elles m'ont persécuté avec grand bruit, mais sans persistance, semblables au feu qui est dans les épines; il s'enflamme promptement et fait grand bruit, mais il s'éteint aussi promptement. — * Dans l'hébreu : elles se sont éteintes comme le feu des épines, car, par le nom de Jéhovah, je les ai exterminées.

ŷ. 13. — ⁸ Toutes les souffrances que l'on a fait endurer à Jésus ont été non pour sa perte, mais pour son exaltation auprès de son Père. C'est ainsi que l'Eglise, son corps mystique, sort triomphante des épreuves et des persécutions qu'on lui suscite; et de même tout vrai chrétien, comme membre de son corps. — * Dans l'hébreu : Me poussant tu m'as poussé (tu m'as poussé avec violence, toi qui étais mon ennemi) jusqu'à tomber, mais Jéhovah m'a secouru.

ŷ. 18. — ⁹ il m'a châtié, il m'a fait souffrir la mort pour les péchés de mes frères; mais, loin de m'abandonner à la mort, il m'a glorieusement ressuscité. — Le chrétien se souviendra de sa résurrection spirituelle.

ŷ. 19. — ¹⁰ Ouvrez-moi, vous prêtres, les portes du temple. Jésus-Christ a ouvert de trois manières les portes de la justice. Il entra sensiblement dans le temple de Jérusalem (*Matth.* 21, 9.), ce qui n'était qu'une figure de son entrée dans les deux autres temples d'un ordre supérieur. En effet, par l'œuvre de la rédemption, il a ouvert le temple de la vraie vertu et de la vraie justice, où depuis ce moment tous les hommes peuvent pénétrer; par cette œuvre divine il a ouvert encore les demeures célestes de son Père. — Que si le chrétien veut se faire l'application de ces paroles, il peut penser à l'état de grâce où il est entré après la résurrection du péché; ou bien encore, à l'éternelle récompense dans le ciel, récompense qui est l'objet de son espérance, parce que Jésus-Christ la lui a méritée et promise (Jérôm.).

PSAUME CXVII (CXVIII).

vaient rejetée, a été placée à la tête de l'angle ¹¹.

23. C'est le Seigneur qui a fait cela; et c'est ce qui paraît à nos yeux digne d'admiration.

24. C'est ici le jour qu'a fait le Seigneur; réjouissons-nous, et soyons pleins d'allégresse ¹².

25. O Seigneur ¹³! sauvez-moi ¹⁴; ô Seigneur! faites prospérer *votre Christ*.

26. Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur. Nous vous bénissons de la maison du Seigneur ¹⁵.

27. Le Seigneur est le *vrai Dieu*, et il a fait paraître sa lumière sur nous ¹⁶. Rendez ce jour solennel, en couvrant de branches tous les lieux, jusqu'à la corne de l'autel ¹⁷.

28. Vous êtes mon Dieu ¹⁸, et je vous rendrai mes actions de grâces; vous êtes mon Dieu, et je relèverai votre gloire. Je vous rendrai grâces de ce que vous m'avez exaucé et de ce que vous êtes devenu mon salut.

29. Louez le Seigneur, parce qu'il est bon, parce que sa miséricorde s'étend dans tous les siècles.

verunt ædificantes, hic factus est in caput anguli.

23. A Domino factum est istud: et est mirabile in oculis nostris.

24. Hæc est dies, quam fecit Dominus: exultemus, et lætemur in ea.

25. O Domine, salvum me fac, o Domine, bene prosperare:

26. benedictus qui venit in nomine Domini.

Benediximus vobis de domo Domini:

27. Deus Dominus, et illuxit nobis.

Constituite diem solemnem in condensis, usque ad cornu altaris.

28. Deus meus es tu, et confitebor tibi: Deus meus es tu, et exaltabo te.

Confitebor tibi quoniam exaudisti me: et factus es mihi in salutem.

29. Confitemini Domino quoniam bonus: quoniam in sæculum misericordia ejus.

ŷ. 22. — ¹¹ Les versets 22-27 sont les paroles du peuple, qui reçoit le Christ avec des cris de joie, à son entrée dans le temple. Jésus-Christ, cette pierre (*Matth.* 21, 42. *Ephés.* 2, 20.) que ceux qui bâtitassent, les grands prêtres et les docteurs de la loi parmi les Juifs, ont rejetée, est devenue la pierre de l'angle, c'est-à-dire la pierre qui réunit et supporte les deux murs, la pierre qui forme des Juifs et des Gentils, des hommes et des anges une seule et même famille de Dieu. Ainsi les SS. Pères. (*Voy. Isaïe*, 28, 16. *Matth.* 21, 42. *Act.* 4, 11. 1. *Pier.* 2, 6.)

ŷ. 24. — ¹² Le jour auquel Jésus-Christ est sorti victorieux de ses souffrances, est pour l'humanité le plus grand jour de joie et de fête, parce qu'en ce jour elle fut arrachée à l'esclavage de Satan et du monde par ses mérites.

ŷ. 25. — ¹³ Ainsi parle à Jésus-Christ, son Seigneur, chaque membre de l'assemblée sainte.

¹⁴ Dans l'hébr. : Sauvez! c'est-à-dire *hoschiana, hosiana*; comme ce fut en effet le cri qui s'éleva devant le Messie, lorsqu'il entra dans le temple. *Matth.* 21, 9. —

* L'hébreu ne peut guère se traduire. Il porte litt. : *Quæso, Jehovah, salva, quæso* : Je vous en prie, Jehovah, prospère-moi, quæso : Je vous en prie, Jehovah, sauvez-moi, quæso : Je vous en prie, faites (moi) prospérer, je vous en prie.

ŷ. 26. — ¹⁵ C'est avec ces accents de bénédiction, de louange et d'action de grâces, que le peuple, rassemblé dans le temple, accueille le Messie, avec ceux qui l'accompagnent.

ŷ. 27. — ¹⁶ Proprement il nous a éclairés, il nous a établis dans la lumière de sa grâce.

¹⁷ Annoncez une fête, et ornez le temple de branches et de feuillages touffus, en sorte qu'ils atteignent jusqu'aux coins de l'autel des sacrifices (*Voy.* 3. *Moys.* 23, 40.). Ce fut ce qui arriva lorsque Jésus-Christ, le jour des Rameaux, entra dans le temple. D'autres traduisent l'hébreu : Attachez la victime de la fête avec des liens aux cornes de l'autel; c'est-à-dire offrez le sacrifice de la fête; ou, attachez la victime de la fête, et immolez-la, et portez de son sang sur les cornes de l'autel. (*Voy.* 2. *Moys.* 29, 20.)

ŷ. 28. — ¹⁸ Ces paroles jusqu'à la fin peuvent se prendre pour des paroles que le Messie adresse à Dieu, le Père, mais aussi pour des paroles que l'assemblée sainte adresse au Messie.

PSAUME CXVIII (CXIX).

*La parole du Seigneur.*ALEPH ¹.

1. Alleluia.
Beati immaculati in via : qui
ambulant in lege Domini.

2. Beati, qui scrutantur testi-
monia ejus : in toto corde exqui-
runt eum.

3. Non enim qui operantur ini-
quitatem, in viis ejus ambulave-
runt.

4. Tu mandasti mandata tua
custodiri nimis.

5. Utinam dirigantur viæ meæ,
ad custodiendas justificationes
tuas.

6. Tunc non confundar, cum
perspexero in omnibus mandatis
tuis.

7. Confitebor tibi in directione
cordis, in eo quod didici judicia
justitiæ tuæ.

8. Justificationes tuas custo-
diam : non me derelinquas usque-
quaque.

1. Alleluia ².
Heureux ceux qui se conservent sans tache
dans la voie, qui marchent dans la loi du
Seigneur.

2. Heureux ceux qui s'efforcent de con-
naître ses témoignages ³, et qui le cherchent
de tout leur cœur.

3. Car ceux qui commettent l'iniquité ne
marchent point dans ses voies.

4. Vous avez ordonné que vos commande-
ments soient gardés très-exactement.

5. Daignez régler mes voies de telle sorte
que je garde la justice de vos ordonnances ⁴.

6. Je ne serai point confondu lorsque j'au-
rai toujours devant les yeux tous vos pré-
ceptes.

7. Je vous louerai dans la droiture de
mon cœur, à cause de la connaissance que
j'ai eue ⁵ de vos jugements pleins de jus-
tice ⁶.

8. Je garderai vos ordonnances ⁷; ne m'a-
bandonnez pas entièrement.

¹ C'est là la première lettre de l'alphabet hébraïque. Le Psaume est alphabétique; chacune des vingt-deux lettres de l'alphabet comprend sous elle huit versets, ce qui a fait appeler le Psaume le grand alphabet. Le sujet du Psaume est un ensemble de pensées et de maximes diverses sur la parole de Dieu, qui n'ont entre elles aucune connexion bien étroite. Chaque verset offre une expression synonyme de parole de Dieu. Suivant saint Ambroise et saint Hilaire, ces pensées sur la parole de Dieu ont été rangées dans un ordre alphabétique, pour marquer que cette parole devait être aussi profondément gravée dans l'esprit de l'homme pieux que l'alphabet de sa langue. L'Eglise donne ce Psaume à ses ministres pour leur servir de prière dans l'office de chaque jour, afin qu'ils puissent s'affermir de plus en plus chaque jour dans l'amour de la loi divine et dans sa pratique.

ÿ. 1. — ² Alleluia n'est pas dans l'hébreu.

ÿ. 2. — ³ c'est-à-dire qui méditent sur ses préceptes, afin de les remplir avec exactitude, jusque dans les plus petites choses. La parole de Dieu est appelée témoignage, parce qu'elle rend témoignage de sa sainteté et de son amour.

ÿ. 5. — ⁴ D'autres traduisent : vos droits. — * Dans l'hébreu : *chuggeicha*, vos décrets. — La parole de Dieu est appelée droit, parce que Dieu, nous ayant créés pour la sainteté, a un droit à la donner.

ÿ. 7. — ⁵ D'autres traduisent : si j'ai connaissance, etc.

⁶ de vos justes lois. Toute loi est en même temps un jugement; car c'est d'après la loi qu'il est décidé si la conduite de l'homme est bonne ou mauvaise, s'il mérite récompense ou punition.

ÿ. 8. — ⁷ D'autres traduisent : vos maximes. — Aidez-moi, par votre grâce, à les observer. — * Dans l'hébreu c'est le même mot que dans le ÿ. 5.

BETH.

9. Comment celui qui est jeune corrigera-t-il sa voie ⁸? Ce sera en accomplissant vos paroles.

10. Je vous ai cherché dans toute l'étendue de mon cœur. Ne me rejetez pas de la voie de vos préceptes.

11. J'ai caché vos paroles au fond de mon cœur ⁹, afin que je ne pêche point contre vous ¹⁰.

12. Vous êtes digne, Seigneur, de toutes sortes de bénédictions; instruisez-moi de la justice de vos ordonnances.

13. J'ai prononcé de mes lèvres tous les jugements de votre bouche.

14. Je me suis autant plu dans la voie de vos préceptes, que dans toutes les richesses.

15. Je m'exercerai dans la méditation de vos commandements, et je considérerai vos voies.

16. Je méditerai sur vos ordonnances pleines de justice; je n'oublierai point vos paroles.

9. In quo corrigit adolescentior viam suam? in custodiendo sermones tuos.

10. In toto corde meo exquisivi te : ne repellas me a mandatis tuis.

11. In corde meo abscondi eloquia tua : ut non peccem tibi.

12. Benedictus es, Domine : doce me justificationes tuas.

13. In labiis meis, pronuntiavi omnia judicia oris tui.

14. In via testimoniorum tuorum delectatus sum, sicut in omnibus divitiis.

15. In mandatis tuis exercebor : et considerabo vias tuas.

16. In justificationibus tuis meditabor : non obliviscar sermones tuos.

GIMEL.

17. Accordez à votre serviteur cette grâce; faites que je vive ¹¹; et je garderai vos paroles.

18. Otez le voile qui est sur mes yeux; et je considérerai les merveilles qui sont enfermées dans votre loi.

19. Je suis étranger sur la terre; ne me cachez pas vos commandements ¹².

20. Mon âme a désiré en tout temps avec une grande ardeur ¹³ vos ordonnances qui sont pleines de justice.

17. Retribue servo tuo, vivifica me : et custodiam sermones tuos.

18. Revela oculos meos : et considerabo mirabilia de lege tua.

19. Incola ego sum in terra : non abscondas a me mandata tua.

20. Concupivit anima mea desiderare justificationes tuas, in omni tempore.

ŷ. 9. — ⁸ sa conduite.

ŷ. 11. — ⁹ comme un trésor.

¹⁰ afin que je puisse demeurer ferme dans les tentations.

ŷ. 17. — ¹¹ Faites-moi vivre par votre grâce, qui m'éclaire et me prévienne.

ŷ. 19. — ¹² Un étranger, lorsqu'un pays ne lui est pas encore connu, court souvent, par ce défaut de connaissance, risque d'éprouver quelque fâcheux accident. Tei objet qui en apparence ne saurait nuire, dont il ne peut prévoir les effets, peut souvent être cause qu'il perde à son occasion la santé, les membres, la liberté, et même la vie. Combien il sera donc heureux, si un ami fidèle l'avertit! Il en est de même de nous sur la terre. Nous sommes sur la terre étrangers et en pays trop inconnu pour pouvoir connaître par expérience toutes choses, avec les conséquences, souvent fort éloignées, qui en doivent résulter. Les commandements de Dieu sont par conséquent pour nous, dans ces circonstances, l'ami le plus fidèle, qui nous donne le meilleur conseil, et nous indique comment nous pourrions parcourir ce pays inconnu et étranger, sans éprouver de dommage.

ŷ. 20. — ¹³ Dans l'hébreu : Mon âme s'est brisée à force de soupirer après vos, etc.

21. Increpasti superbos : maedicti qui declinant a mandatis tuis.

22. Aufer a me opprobrium, et contemptum : quia testimonia tua exquisivi.

23. Etenim sederunt principes, et adversum me loquebantur : servus autem tuus exercebatur in justificationibus tuis.

24. Nam et testimonia tua meditatio mea est : et consilium meum justificationes tuæ.

21. Vous avez fait éclater votre fureur contre les superbes. Ceux-là sont maudits qui se détournent de vos préceptes ¹⁴.

22. Délivrez-moi de l'opprobre et du mépris, à cause que j'ai recherché avec soin vos témoignages ¹⁵.

23. Car les princes se sont assis, et ont parlé contre moi ; mais cependant votre serviteur s'exerçait dans la pratique de vos ordonnances pleines de justice ¹⁶.

24. Car vos préceptes étaient le sujet de ma méditation, et la justice de vos ordonnances me tenait lieu de conseil.

DALETH.

25. Adhæsit pavimento anima mea : vivifica me secundum verbum tuum.

26. Vias meas enuntiavi, et exaudisti me : doce me justificationes tuas.

27. Viam justificationum tuarum instrue me : et exercebor in mirabilibus tuis.

28. Dormitavit anima mea præ tædio : confirma me in verbis tuis.

29. Viam iniquitatis amove a me : et de lege tua miserere mei.

30. Viam veritatis elegi : judicia tua non sum oblitus.

31. Adhæsi testimoniis tuis, Domine : noli me confundere,

32. Viam mandatorum tuorum

25. Mon âme a été attachée à la terre ; rendez-moi la vie selon votre parole ¹⁷.

26. Je vous ai exposé mes voies ¹⁸, et vous m'avez exaucé ; enseignez-moi vos ordonnances pleines de justice.

27. Instruisez-moi de la voie de ces ordonnances si justes ; et je m'exercerai dans vos merveilles ¹⁹.

28. Mon âme s'est assoupie d'ennui ²⁰ ; fortifiez-moi par vos paroles ²¹.

29. Eloignez de moi la voie de l'iniquité ²² ; et faites-moi miséricorde selon votre loi ²³.

30. J'ai choisi la voie de la vérité, et je n'ai point oublié vos jugements.

31. Je me suis attaché, Seigneur, aux témoignages de votre loi ; ne permettez pas que je sois confondu.

32. J'ai couru dans la voie de vos com-

ÿ. 21. — ¹⁴ Voy. 5. *Moy.* 27, 26.

ÿ. 22. — ¹⁵ Eloignez de moi la confusion que je souffre innocemment, car je suis un observateur fidèle de vos commandements. Nous pouvons nous-mêmes faire la même prière, lorsque nous sommes, sans l'avoir mérité, l'objet du mépris ; mais c'est nous conduire d'une manière plus parfaite et plus conforme à notre divin modèle, de supporter le mépris volontairement et avec joie.

ÿ. 23. — ¹⁶ Les grands et les puissants forment également des complots contre moi ; mais je suis tranquille à cet égard, je suis mon chemin dans l'observation de vos commandements, me souvenant que sans votre volonté, ils ne peuvent me nuire.

ÿ. 25. — ¹⁷ Je suis courbé par les souffrances jusque dans la poussière, les peines m'ont conduit aux portes de la mort, relevez-moi, comme vous l'avez promis. Suivant saint Augustin, le Prophète se plaint de la loi des membres, qui l'incline vers la terre, et il demande la vie de la grâce, par laquelle la loi des membres est assujettie à la loi de l'esprit.

ÿ. 26. — ¹⁸ ma position, mes prières, mes vœux.

ÿ. 27. — ¹⁹ Conduisez-moi par la voie droite, et je continuerai à y marcher.

ÿ. 28. — ²⁰ Je me sens sec, sans vivacité de zèle pour le bien, somnolent et plein d'opposition. Dans l'hébreu : Mon âme verse des larmes de tristesse.

²¹ D'autres : selon votre promesse.

ÿ. 29. — ²² Dans l'hébr. : la voie de la fausseté.

²³ Dans l'hébr. : et faites-moi miséricordieusement don de votre loi.

mandements, lorsque vous avez élargi mon cœur ²⁵ | cucurri, cum dilatasti cor meum.

HE.

33. Imposez-moi pour loi, Seigneur, la voie de vos ordonnances pleines de justice; et je ne cesserai point de la rechercher ²⁵.

34. Donnez-moi l'intelligence, et je m'appliquerai à connaître votre loi, et je la garderai de tout mon cœur.

35. Conduisez-moi dans le sentier de vos commandements; car je le désire ardemment.

36. Faites pencher mon cœur vers les témoignages de votre loi, et non pas vers l'avarice.

37. Détournez mes yeux, afin qu'ils ne regardent pas la vanité : faites-moi vivre dans votre voie ²⁶.

38. Etablissez fortement votre parole dans votre serviteur par votre crainte ²⁷.

39. Eloignez de moi l'opprobre que j'ai toujours tant appréhendé, parce que vos jugements sont pleins de douceurs ²⁸.

40. Voici que je soupire après vos commandements, faites-moi vivre dans votre justice ²⁹.

33. Legem pone mihi, Domine, viam justificationum tuarum : et exquiram eam semper.

34. Da mihi intellectum, et scrutabor legem tuam : et custodiam illam in toto corde meo.

35. Deduc me in semitam mandatorum tuorum : quia ipsam volui.

36. Inclina cor meum in testimonia tua, et non in avaritiam.

37. Averte oculos meos ne videant vanitatem : in via tua vivifica me.

38. Statue servo tuo eloquium tuum, in timore tuo.

39. Amputa opprobrium meum, quod suspicatus sum : quia judicia tua jucunda.

40. Ecce concupivi mandata tua. in æquitate tua vivifica me.

VAU.

41. Que votre miséricorde, Seigneur, descende sur moi, et votre assistance salutaire, selon votre parole ³⁰.

42. Alors je répondrai à ceux qui me chargent de reproches, que j'ai mis mon espérance dans vos paroles ³¹.

43. Et n'ôtez pas de ma bouche pour toujours la parole de la vérité, parce que j'ai beaucoup espéré dans vos jugements ³².

41. Et veniat super me misericordia tua, Domine : salutare tuum secundum eloquium tuum.

42. Et respondebo exprobrantibus mihi verbum : quia speravi in sermonibus tuis.

43. Et ne auferas de ore meo verbum veritatis usquequaque : quia in iudiciis tuis supersperavi.

ÿ. 32. — ²⁴ c'est-à-dire lorsque vous l'avez rendu intelligent.

ÿ. 33. — ²⁵ de la suivre dans ma conduite. D'autres : de l'observer jusqu'à la fin.

ÿ. 37. — ²⁶ Détournez mes yeux de tout ce qui est périssable, même des vaines doctrines; faites-moi trouver dans vos commandements force et vie, la vie éternelle!

ÿ. 38. — ²⁷ Accomplissez la promesse que vous avez faite à votre serviteur de le sauver, etc.

ÿ. 39. — ²⁸ Ne permettez pas que j'aie la confusion de succomber sous mes ennemis : non, vous ne le permettrez pas, car votre parole est si pleine de douceur, de bonté, de consolation!

ÿ. 40. — ²⁹ Donnez-moi force et vie par la pratique de votre justice.

ÿ. 41. — ³⁰ promesse.

ÿ. 42. — ³¹ Litt. : dans vos discours. — Je puis faire cette réponse à ceux qui m'outragent, qui me disent que je suis abandonné de vous; car j'ai confiance en votre parole.

ÿ. 43. — ³² Ne permettez pas que j'oublie la parole de vos promesses; car c'est en elles que j'espère.

44. Et custodiam legem tuam
semper, in sæculum et in sæcu-
lum sæculi.

45. Et ambulabam in latitudine :
quia mandata tua exquisivi.

46. Et loquebar in testimoniis
tuis in conspectu regum : et non
confundebar.

47. Et meditabar in mandatis
tuis, quæ dilexi.

48. Et levavi manus meas ad
mandata tua, quæ dilexi : et exer-
cebar in justificationibus tuis.

44. Et je garderai toujours votre loi : je
la garderai dans les siècles, et dans les siècles
des siècles.

45. Je marchais au large ³³, parce que
j'ai recherché vos commandements.

46. Je parlais de vos témoignages devant
les rois, et je n'en avais point de confusion.

47. Et je méditais sans cesse sur vos com-
mandements, que j'aime beaucoup.

48. Je levais mes mains vers vos com-
mandements ³⁴ qui me sont si chers, et je
m'exerçais dans vos ordonnances pleines de
justice.

ZAIN.

49. Memor esto verbi tui servo
tuo, in quo mihi spem dedisti.

50. Hæc me consolata est in
humilitate mea : quia eloquium
tuum vivificavit me.

51. Superbi inique agebant us-
quequaque : a lege autem tua non
declinavi.

52. Memor fui judiciorum tuo-
rum a sæculo, Domine : et consola-
tus sum.

53. Defectio tenuit me, pro
peccatoribus derelinquentibus le-
gem tuam.

54. Cantabiles mihi erant justi-
ficationes tuæ, in loco peregrina-
tionis meæ.

55. Memor fui nocte nominis
tui, Domine : et custodivi legem
tuam.

56. Hæc facta est mihi : quia
justificationes tuas exquisivi.

49. Souvenez-vous de la parole que vous
avez dite à votre serviteur ³⁵, qui est le fon-
dement de l'espérance que vous m'avez
donnée.

50. C'est ce qui m'a consolé dans mon
humiliation, parce que votre parole m'a
donné la vie.

51. Les superbes agissaient avec beaucoup
d'injustice; mais je ne me suis point dé-
tourné de votre loi.

52. Je me suis souvenu, Seigneur, des
jugements que vous avez exercés dans tous
les siècles; et j'ai été consolé ³⁶.

53. Je suis tombé en défaillance ³⁷, à
cause des pécheurs qui abandonnaient votre
loi.

54. Vos ordonnances pleines de justice
étaient le sujet de mes cantiques dans le
lieu de mon exil ³⁸.

55. Je me suis souvenu, Seigneur, de
votre nom durant la nuit ³⁹; et j'ai gardé
votre loi.

56. C'est ce qui m'est arrivé, parce que
j'ai recherché avec soin vos ordonnances
pleines de justice ⁴⁰.

ŷ. 45. — ³³ librement et sans respect humain (Chrys.).

ŷ. 48. — ³⁴ comme pour saisir vos commandements, m'y attacher fortement par leur observation.

ŷ. 49. — ³⁵ que vous serez mon salut.

ŷ. 52. — ³⁶ Lorsque je rappelle à mon esprit quels ont été de tout temps vos jugements, comment vous avez protégé les innocents et châtié les coupables, alors je suis tranquille!

ŷ. 53. — ³⁷ D'autres traduisent: Le trouble s'est emparé de moi, à cause, etc. D'autres selon l'hébreu: Un vent brûlant. D'autres: l'horreur m'a saisi, etc.

ŷ. 54. — ³⁸ pendant ma vie ŷ. 19.

ŷ. 55. — ³⁹ Je vous ai adressé ma prière même durant la nuit.

ŷ. 56. — ⁴⁰ D'autres traduisent: Ma portiou a été de chercher à me conformer à vos ordonnances. — Toute ma possession consistait dans l'amour qui me portait à l'accomplissement de vos commandements.

HETH.

57. Mon partage, Seigneur, je le dis, est de garder votre loi.

58. Je me suis présenté devant votre face, et je vous ai prié de tout mon cœur. Ayez pitié de moi selon votre parole.

59. J'ai examiné mes voies⁴¹, et j'ai dressé mes pieds pour marcher dans vos témoignages⁴².

60. Je suis tout prêt, et je ne suis point troublé⁴³, je suis tout prêt à garder vos commandements.

61. Je me suis trouvé tout enveloppé par les liens des pécheurs⁴⁴, mais je n'ai point oublié votre loi.

62. Je me levais au milieu de la nuit pour vous louer sur les jugements de votre loi pleine de justice⁴⁵.

63. Je suis uni avec ceux qui vous craignent⁴⁶ et qui gardent vos commandements.

64. La terre, Seigneur, est remplie de votre miséricorde; faites-moi connaître vos ordonnances pleines de justice.

57. Portio mea, Domine, dixi, custodire legem tuam.

58. Deprecatus sum faciem tuam in toto corde meo : miserere mei secundum eloquium tuum.

59. Cogitavi vias meas : et converti pedes meos in testimonia tua.

60. Paratus sum, et non sum turbatus : et custodiam mandata tua.

61. Funes peccatorum circumplexi sunt me : et legem tuam non sum oblitus.

62. Media nocte surgebam ad confitendum tibi, super judicia justificationis tuæ.

63. Particeps ego sum omnium timentium te, et custodientium mandata tua.

64. Misericordia tua, Domine, plena est terra : justificationes tuas doce me.

TETH.

65. Vous avez, Seigneur, usé de bonté envers votre serviteur, selon votre parole⁴⁷.

66. Enseignez-moi la bonté, la discipline et la science, parce que j'ai cru à vos commandements.

67. Avant que j'eusse été humilié, j'ai péché; et c'est pour cela que j'ai gardé votre parole⁴⁸.

65. Bonitatem fecisti cum servo tuo, Domine, secundum verbum tuum.

66. Bonitatem, et disciplinam, et scientiam doce me : quia mandatis tuis credidi.

67. Priusquam humiliarer ego deliqui : propterea eloquium tuum custodivi.

ŷ. 59. — ⁴¹ J'ai repassé en moi-même tout le cours de ma vie jusqu'à ce moment (Jérôm.).

⁴² Je me suis tourné vers votre loi, je me suis corrigé.

ŷ. 60. — ⁴³ Je m'empresse, et n'use d'aucun retardement.

ŷ. 61. — ⁴⁴ les mauvais exemples, les pièges du monde et de l'enfer (Aug., Théod.).

ŷ. 62. — ⁴⁵ Au milieu des scandales du monde, j'ai recours à la prière durant la nuit, pour vous louer et vous rendre des actions de grâces au sujet de vos commandements, qui sont tout mon bonheur. Suivant plusieurs SS. Pères, ce furent les apôtres eux-mêmes qui établirent la prière de nuit parmi les fides; l'Esprit saint l'introduisit dans les cloîtres, et tous les chrétiens animés des sentiments de la piété s'y sentent intérieurement portés.

ŷ. 63. — ⁴⁶ Je suis dans la société des saints, de tous ceux qui vous aiment et qui vous honorent. Les interprètes entendent la communion des saints, en vertu de laquelle tous les enfants de Dieu ne forment qu'une société spirituelle, et où règne une communauté de biens spirituels et de mérites, qui profite à tous.

ŷ. 65. — ⁴⁷ votre promesse.

ŷ. 67. — ⁴⁸ Autrefois j'ai péché; depuis j'ai été humilié par différentes souffrances, par la perte de ma gloire, etc.; c'est pourquoi je suis désormais résolu à observer vos commandements, à ne plus pécher. (Voyez ŷ. 71, 76.)

68. Bonus es tu : et in bonitate tua doce me justificationes tuas.

69. Multiplicata est super me iniquitas superborum : ego autem in toto corde meo scrutabor mandata tua.

70. Coagulatum est sicut lac cor eorum : ego vero legem tuam meditatus sum.

71. Bonum mihi quia humiliasti me : ut discam justificationes tuas.

72. Bonum mihi lex oris tui, super millia auri et argenti.

68. Vous êtes bon ; enseignez-moi, selon votre bonté, vos ordonnances pleines de justice.

69. L'iniquité des superbes s'est multipliée envers moi ; mais pour moi, je chercherai de tout mon cœur vos commandements ⁴⁹.

70. Leur cœur s'est épaissi comme le lait ⁵⁰ ; mais pour moi, je me suis appliqué à la méditation de votre loi.

71. Il m'est bon que vous m'avez humilié ⁵¹, afin que j'apprenne vos ordonnances pleines de justice.

72. La loi qui est sortie de votre bouche me paraît bonne et préférable ⁵² à des millions d'or et d'argent.

JOD.

73. Manus tuæ fecerunt me, et plasmaverunt me : da mihi intellectum, et discam mandata tua.

74. Qui timent te videbunt me, et lætabuntur : quia in verba tua supersperavi.

75. Cognovi, Domine, quia æquitas judicia tua : et in veritate tua humiliasti me.

76. Fiat misericordia tua ut consoletur me, secundum eloquium tuum servo tuo.

77. Veniant mihi miserationes tuæ, et vivam : quia lex tua meditatio mea est.

78. Confundantur superbi, quia injuste iniquitatem fecerunt in me : ego autem exercebor in mandatis tuis.

79. Convertantur mihi timentes te, et qui noverunt testimonia tua.

73. Vos mains m'ont fait et m'ont orné ; donnez-moi l'intelligence, afin que j'apprenne vos commandements.

74. Ceux qui vous craignent ⁵³ me verront et se réjouiront, parce que j'ai mis toute mon espérance dans vos paroles ⁵⁴.

75. J'ai reconnu, Seigneur, que l'équité est la règle de vos jugements, et que vous m'avez humilié selon votre vérité ⁵⁵.

76. Répandez sur moi votre miséricorde, afin qu'elle soit ma consolation, selon la parole que vous avez donnée à votre serviteur.

77. Faites-moi sentir les effets de votre bonté, afin que je vive, parce que votre loi est le sujet de ma méditation.

78. Que les superbes soient confondus, parce qu'ils m'ont injustement maltraité ; mais pour moi, je m'exercerai ⁵⁶ toujours dans vos commandements.

79. Que ceux qui vous craignent se tournent vers moi ⁵⁷, et ceux qui connaissent les témoignages de votre loi.

ÿ. 69. — ⁴⁹ Les superbes, pour lesquels, à cause de ma bassesse, de ma petitesse, je suis un objet de mépris, me font souffrir différents genres d'épreuves, mais je m'attache de tout mon cœur à l'observation de vos commandements. — * Dans l'hébreu : Les orgueilleux ont inventé le mensonge contre moi ; pour moi, ce sera de tout mon cœur que je garderai vos préceptes.

ÿ. 70. — ⁵⁰ Leur cœur est comme du lait caillé, tellement qu'aucune exhortation, aucun rayon de la grâce ne peut y pénétrer. Dans l'hébreu : Leur cœur est épais (insensible) comme la graisse. (Voy. *Isaïe*, 6, 10.)

ÿ. 71. — ⁵¹ Voy. ÿ. 67. — * Dans l'hébreu : affligé.

ÿ. 72. — ⁵² plus digne d'amour, d'un plus grand prix que, etc.

ÿ. 74. — ⁵³ vos adorateurs.

⁵⁴ Vos adorateurs se réjouiront au sujet de ma vertu et du bonheur dont vous me comblez, parce que tel a été l'objet de mon espérance.

ÿ. 75. — ⁵⁵ par un sentiment de vérité, d'un amour sincère.

ÿ. 78. — ⁵⁶ Dans l'hébreu : je méditerai sur, etc.

ÿ. 79. — ⁵⁷ s'adressent à moi pour la pratique de vos commandements.

80. Que mon cœur se conserve pur dans la pratique de vos ordonnances pleines de justice, afin que je ne sois pas confondu.

80. *Fiat cor meum immaculatum in justificationibus tuis, ut non confundar.*

CAPH.

81. Mon âme est tombée en défaillance dans l'attente de votre secours salutaire, et j'ai conservé une espérance très-ferme dans vos paroles.

82. Mes yeux sont tout languissants à force d'attendre l'effet de votre parole ⁵⁸. Ils vous disent ⁵⁹ : Quand me consolerez-vous ?

83. Car je suis devenu comme un vase de peau exposé à la gelée ⁶⁰; et cependant je n'ai point oublié vos ordonnances pleines de justice.

84. Quel est le nombre des jours de votre serviteur ? Quand exercerez-vous votre jugement contre ceux qui me persécutent ⁶¹ ?

85. Les méchants m'ont entretenu de choses fautiveuses ; mais que cela est différent de votre loi !

86. Tous vos commandements sont remplis de vérité. Ils m'ont persécuté injustement ; secourez-moi.

87. Peu s'en est fallu qu'ils ne m'aient fait périr sur la terre ; mais je n'ai point pour cela abandonné vos commandements.

88. Faites-moi vivre selon votre miséricorde ⁶² ; et je garderai les témoignages de votre bouche.

81. *Defecit in salutare tuum anima mea : et in verbum tuum supersperavi.*

82. *Defecerunt oculi mei in eloquium tuum, dicentes : Quando consolaberis me ?*

83. *Quia factus sum sicut uter in pruina : justificationes tuas non sum oblitus.*

84. *Quot sunt dies servi tui, quando facies de persecuentibus me iudicium ?*

85. *Narraverunt mihi iniqui fabulationes : sed non ut lex tua.*

86. *Omnia mandata tua veritas : inique persecuti sunt me, adjuva me.*

87. *Paulo minus consummaverunt me in terra : ego autem non dereliqui mandata tua.*

88. *Secundum misericordiam tuam vivifica me : et custodiam testimonia oris tui.*

LAMED.

89. Votre parole, Seigneur, demeure éternellement dans le ciel ⁶³.

90. Votre vérité subsiste dans la suite de toutes les races. Vous avez affermi la terre, et elle demeure stable ⁶⁴.

89. *In æternum, Domine, verbum tuum permanet in celo.*

90. *In generationem et generationem veritas tua : fundasti terram, et permanet.*

ÿ. 82. — ⁵⁸ à force de considérer si la délivrance de mes ennemis, que vous m'aviez promise, arrivait.

⁵⁹ Par eux (mes yeux) mon âme vous dit.

ÿ. 83. — ⁶⁰ à force de soupirer après votre secours ; aussi froid, aussi ridé, aussi desséché qu'une outre à eau ou à vin, vide et exposée à la gelée. Dans l'hébreu : qu'une outre exposée à la fumée. Les Hébreux avaient coutume de mettre leur vin dans des outres de peau, et de les faire sécher, avant de les remplir, à la fumée ou au feu.

ÿ. 84. — ⁶¹ Que le chrétien pense aux ennemis de son âme, à ses mauvaises habitudes, à ses mauvais penchants, etc. Saint Augustin remarque là-dessus, que c'est là la voix des martyrs, auxquels il a été ordonné d'avoir patience jusqu'à ce que leur nombre fût complet. *Apoc.* 6, 11. — * La remarque relative à l'hébreu se rapporte au ÿ. 85. — Ce verset porte : Les orgueilleux ont creusé des fosses pour moi, parce qu'ils n'agissent point d'après votre loi.

ÿ. 88. — ⁶² Donnez et conservez-moi la vie. D'autres : soulagez-moi.

ÿ. 89. — ⁶³ est immuable par le ciel, c'est-à-dire par vous, sur qui elle repose.

ÿ. 90. — ⁶⁴ Votre vérité demeurera sur la terre aussi longtemps que la terre elle-même subsistera.

91. Ordinatione tua perseverat dies : quoniam omnia serviunt tibi

92. Nisi quod lex tua meditatio mea est : tunc forte periissem in humilitate mea.

93. In æternum non obliviscar justificationes tuas : quia in ipsis vivificasti me.

94. Tuus sum ego, salvum me fac : quoniam justificationes tuas exquisivi.

95. Me expectaverunt peccatores ut perderent me : testimonia tua intellexi.

96. Omnis consummationis vidi finem : latum mandatum tuum nimis.

91. Par votre ordre, le jour subsiste tel qu'il est ⁶⁵; car toutes choses vous obéissent.

92. Si je n'avais fait ma méditation de votre loi, j'aurais peut-être péri dans mon humiliation.

93. Je n'oublierai jamais la justice de vos ordonnances; car ç'a été par elles que vous m'avez donné la vie.

94. Je suis à vous, sauvez-moi, parce que j'ai recherché vos ordonnances qui sont pleines de justice.

95. Les pécheurs m'ont attendu pour me perdre; mais je me suis appliqué à l'intelligence de vos témoignages.

96. J'ai vu la fin de toutes les choses les plus parfaites ⁶⁶; mais votre commandement est d'une étendue infinie ⁶⁷.

MEM.

97. Quomodo dilexi legem tuam, Domine? tota die meditatio mea est.

98. Super inimicos meos prudentem me fecisti mandato tuo : quia in æternum mihi est.

99. Super omnes docentes me intellexi : quia testimonia tua meditatio mea est.

100. Super senes intellexi : quia mandata tua quæsi.

101. Ab omni via mala prohibui pedes meos : ut custodiam verba tua.

102. A judiciis tuis non declinavi : quia tu legem posuisti mihi.

103. Quam dulcia faucibus meis eloquia tua, super mel ori meo!

104. A mandatis tuis intellexi : propterea odivi omnem viam iniquitatis.

97. Combien est grand, Seigneur, l'amour que j'ai pour votre loi! Elle est le sujet de ma méditation durant tout le jour.

98. Vous m'avez rendu plus prudent que mes ennemis par vos préceptes, parce qu'ils sont continuellement devant mes yeux ⁶⁸.

99. J'ai eu plus d'intelligence que ceux qui m'instruisaient ⁶⁹, parce que vos témoignages étaient le sujet de ma méditation.

100. J'ai été plus intelligent que les vieillards, parce que j'ai recherché vos commandements.

101. J'ai détourné mes pieds de toute voie mauvaise, afin de garder vos paroles.

102. Je ne me suis point écarté de vos jugements, parce que vous m'avez prescrit une loi.

103. Que vos paroles sont douces à ma gorge! Elles le sont plus que le miel ne l'est à ma bouche.

104. J'ai acquis l'intelligence par la pratique de vos préceptes; et c'est pour cela que j'ai haï toute voie d'iniquité.

ŷ. 91. — ⁶⁵ D'autres traduisent (selon l'hébreu) : C'est par votre ordre que tout subsiste aujourd'hui; car toutes choses, etc.

ŷ. 96. — ⁶⁶ J'ai vu la fin de tout ce qu'il y avait de plus parfait, de plus précieux (D'autres traduisent : de toute espérance. D'autres : de toute vanité).

⁶⁷ n'a point de fin, mais durera éternellement.

ŷ. 98. — ⁶⁸ Litt. : en moi, — ils ne m'abandonnent point. Celui qui a constamment la parole de Dieu devant les yeux, devient et demeure sage, pour la confusion des ennemis de son salut, qui agissent contre la loi de Dieu.

ŷ. 99. — ⁶⁹ Le Chantre sacré, par ces paroles, veut sans doute désigner les maîtres qui l'avaient instruit en d'autres choses que la religion.

NUN.

105. Votre parole est une lampe qui éclaire mes pieds, et une lumière qui me fait voir les sentiers où je dois marcher.

106. J'ai juré et j'ai résolu fortement de garder les jugements de votre justice.

107. Je suis tombé dans la dernière humiliation, Seigneur ⁷⁰; faites-moi vivre ⁷¹, selon votre parole.

108. Faites, Seigneur, que les vœux que ma bouche a prononcés volontairement ⁷² vous soient agréables; et enseignez-moi vos jugements.

109. Mon âme est toujours entre mes mains ⁷³; et je n'ai point cependant oublié votre loi.

110. Les pécheurs m'ont tendu un piège, et je ne me suis point écarté de vos commandements.

111. J'ai acquis vos témoignages pour être éternellement mon héritage, parce qu'ils sont la joie de mon cœur.

112. J'ai porté mon cœur à accomplir éternellement vos ordonnances pleines de justice, à cause de la récompense ⁷⁴.

105. *Lucerna pedibus meis verbum tuum, et lumen semitis meis.*

106. *Juravi, et statui custodire judicia justitiæ tuæ.*

107. *Humiliatus sum usquequaque, Domine : vivifica me secundum verbum tuum.*

108. *Voluntaria oris mei beneplacita fac, Domine : et judicia tua doce me.*

109. *Anima mea in manibus meis semper : et legem tuam non sum oblitus.*

110. *Posuerunt peccatores laqueum mihi : et de mandatis tuis non erravi.*

111. *Hæreditate acquisivi testimonia tua in æternum : quia exultatio cordis mei sunt.*

112. *Inclinavi cor meum ad faciendas justificationes tuas in æternum, propter retributionem.*

SAMECH.

113. J'ai haï les méchants ⁷⁵, et j'ai aimé votre loi.

114. Vous êtes mon défenseur et mon soutien; et j'ai mis toute mon espérance dans votre parole.

115. Eloignez-vous de moi, vous qui êtes pleins de maligaité; et je rechercherai l'intelligence des commandements de mon Dieu.

116. Affermissez-moi ⁷⁶, selon votre parole, et faites-moi vivre; ne permettez pas que je sois confondu dans mon attente.

117. Assistez-moi, et je serai sauvé; et je

113. *Iniquos odio habui : et legem tuam dilexi.*

114. *Adjutor, et susceptor meus es tu : et in verbum tuum speravi.*

115. *Declinate a me, maligni : et scrutabor mandata Dei mei.*

116. *Suscipe me secundum eloquium tuum, et vivam : et non confundas me ab expectatione mea.*

117. *Adjuva me, et salvus ero :*

ŷ. 107. — ⁷⁰ car quiconque veut vivre dans la piété, a à souffrir. (Voy. 2. *Tim.* 3, 12.)

⁷¹ Délivrez-moi, selon votre promesse, de mes souffrances.

ŷ. 108. — ⁷² D'autres : Que les sacrifices volontaires de ma bouche, etc. Que les résolutions que je vous ai exprimées de bouche vous agréent.

ŷ. 109. — ⁷³ C'est-à-dire ma vie est constamment en péril. (Voy. 1. *Rois*, 19, 5. *Job*, 13, 14.)

ŷ. 112. — ⁷⁴ Dans l'hébr. : ... à accomplir vos ordonnances pour toujours et jusque dans l'éternité.

ŷ. 113. — ⁷⁵ D'autres traduisent : les hommes équivoques. D'autres : les esprits volages. D'autres : les furieux.

ŷ. 116. — ⁷⁶ Protégez-moi. D'autres traduisent : Conservez-moi. D'autres : Soutenez-moi.

et meditabor in justificationibus tuis semper.

118. Sprevisisti omnes discedentes a iudiciis tuis : quia injusta cogitatio eorum.

119. Prævaricantes reputavi omnes peccatores terræ : ideo dilexi testimonia tua.

120. Confige timore tuo carnes meas : a iudiciis enim tuis timui.

méditerai continuellement sur la justice de vos ordonnances.

118. Vous avez méprisé tous ceux qui s'éloignent de vos jugements, parce que leur pensée est injuste ⁷⁷

119. J'ai regardé comme des prévaricateurs tous les pécheurs de la terre ⁷⁸; c'est pourquoi j'ai aimé vos témoignages.

120. Transpercez mes chairs par votre crainte ⁷⁹; car vos jugements me remplissent de frayeur.

AIN.

121. Feci iudicium et justitiam : non tradas me calumniatibus meis.

122. Suscipe servum tuum in bonum : non calumnietur me superbi.

123. Oculi mei defecerunt in salutare tuum : et in eloquium justitiæ tuæ.

124. Fac cum servo tuo secundum misericordiam tuam : et justificationes tuas doce me.

125. Servus tuus sum ego : da mihi intellectum, ut sciam testimonia tua.

126. Tempus faciendi, Domine : dissipaverunt legem tuam.

127. Ideo dilexi mandata tua, super aurum et topazion.

128. Propterea ad omnia mandata tua dirigebar : omnem viam iniquam odio habui.

121. J'ai été équitable dans mes jugements, et j'ai fait justice. Ne me livrez pas à ceux qui me calomniaient ⁸⁰.

122. Affermissez votre serviteur dans le bien, et que les superbes ne m'accablent point par leurs calomnies ⁸¹.

123. Mes yeux se sont affaiblis dans l'attente de votre assistance salutaire, et de vos promesses pleines de justice.

124. Traitez votre serviteur selon votre miséricorde, et enseignez-moi la justice de vos ordonnances.

125. Je suis votre serviteur; donnez-moi l'intelligence, afin que je connaisse vos témoignages.

126. Il est temps que vous agissiez, Seigneur ⁸²; ils ont renversé votre loi ⁸³.

127. C'est pour cela que j'ai aimé vos commandements plus que l'or et que la topaze ⁸⁴.

128. C'est pour cela que je marchais droit dans la voie de tous vos commandements; j'ai haï toute voie injuste

PHE.

129. Mirabilia testimonia tua : ideo scrutata est ea anima mea.

129. Vos témoignages sont admirables; c'est pourquoi mon âme en a recherché la connaissance avec soin.

ÿ. 118. — ⁷⁷ Dans l'hébr. : car leur fourberie est mensonge (leurs artifices sont vains).

ÿ. 119. — ⁷⁸ Dans l'hébr. : Vous faites disparaître comme des scories tous les impies de la terre.

ÿ. 120. — ⁷⁹ Ceux qui appartiennent à Jésus-Christ, dit saint Paul, ont crucifié leur chair avec ses vices et ses convoitises. *Gal.* 5, 24.

ÿ. 121. — ⁸⁰ en général aux ennemis de mon salut.

ÿ. 122. — ⁸¹ Prenez-moi sous votre protection, de peur que les impies ne m'oppriment.

ÿ. 126. — ⁸² que vous me secouriez.

⁸³ D'autres : ils ont violé votre alliance. — * Dans l'hébr. : ils ont renversé votre loi.

ÿ. 127. — ⁸⁴ Dans l'hébr. : l'or et le fin or.

130. L'explication de vos paroles ⁸⁵ éclaire et donne l'intelligence aux petits ⁸⁶.

131. J'ai ouvert la bouche, et j'ai attiré l'air que je respire ⁸⁷, parce que je désirais beaucoup vos commandements.

132. Regardez-moi, et ayez pitié de moi, selon l'équité dont vous usez envers ceux qui aiment votre nom ⁸⁸.

133. Conduisez mes pas selon votre parole, et faites que nulle injustice ne me domine.

134. Délivrez-moi des calomnies ⁸⁹ des hommes, afin que je garde vos commandements ⁹⁰.

135. Faites luire sur votre serviteur la lumière de votre visage ⁹¹, et enseignez-moi la justice de vos ordonnances.

136. Mes yeux ont répandu des torrents de larmes, parce qu'ils n'ont pas gardé votre loi.

130. Declaratio sermonum tuorum illuminat : et intellectum dat parvulis.

131. Os meum aperui, et atraxi spiritum : quia mandata tua desiderabam.

132. Aspice in me, et miserere mei, secundum judicium diligentium nomen tuum.

133. Gressus meos dirige secundum eloquium tuum : et non dominetur mei omnis injustitia.

134. Redime me a calumniis hominum : ut custodiam mandata tua.

135. Faciem tuam illumina super servum tuum : et doce me justificationes tuas.

136. Exitus aquarum deduxerunt oculi mei : quia non custodierunt legem tuam.

TSADE.

137. Vous êtes juste, Seigneur, et votre jugement est droit.

138. Vous nous avez ordonné très-expressement d'observer vos témoignages, comme étant la justice et la vérité même ⁹².

139. Mon zèle m'a fait sécher, parce que mes ennemis ont oublié vos paroles.

140. Votre parole est éprouvée très-parfaitement par le feu ⁹³; et votre serviteur l'aime uniquement.

141. Je suis petit ⁹⁴ et méprisé; mais je n'ai point oublié la justice de vos ordonnances.

142. Votre justice est la justice éternelle, et votre loi est la vérité même.

143. L'affliction et l'angoisse sont venus fondre sur moi; vos commandements sont le sujet de ma méditation.

137. Justus es, Domine : et rectum judicium tuum.

138. Mandasti justitiam testimonia tua : et veritatem tuam nimis.

139. Tabescere me fecit zelus meus : quia obliti sunt verba tua inimici mei.

140. Ignitum eloquium tuum vehementer : et servus tuus dilexit ilud.

141. Adolescentulus sum ego, et contemptus : justificationes tuas non sum oblitus.

142. Juslitia tua, justitia in æternum : et lex tua veritas.

143. Tribulatio et angustia invenerunt me : mandata tua meditatio mea est.

ÿ. 130. — ⁸⁵ L'exacte intelligence de, etc.

⁸⁶ aux humbles et aux simples.

ÿ. 131. — ⁸⁷ D'autres : et j'ai aspiré l'esprit, — soupiré après l'intelligence des choses divines.

ÿ. 132. — ⁸⁸ comme cela est juste et équitable à l'égard de ceux qui, etc.

ÿ. 134. — ⁸⁹ Dans l'hébr. généralement : de l'oppression.

⁹⁰ afin que j'aie l'esprit tranquille, et que l'impatience, la haine, etc., ne me fassent point chanceler dans l'observation de vos commandements.

ÿ. 135. — ⁹¹ Jetez sur moi un regard favorable.

ÿ. 138. — ⁹² D'autres traduisent : Vous avez recommandé avec beaucoup de force la justice de vos témoignages et leur vérité. — Vous avez fortement inculqué la connaissance et l'observation de votre parole, qui est juste et vraie.

ÿ. 140. — ⁹³ Votre parole est authentique, éprouvée. (Voy. Ps. 11, 7. Ps. 18, 9.)

ÿ. 141. — ⁹⁴ Litt. : jeune. — Dans l'hébr. : petit.

144. *Æquitas testimonia tua in æternum : intellectum da mihi, et vivam.* | 144. Vos témoignages sont remplis d'une justice éternelle. Donnez-moi l'intelligence, et je vivrai.

COPH.

145. *Clamavi in toto corde meo, exaudi me, Domine : justificationes tuas requiram.* | 145. J'ai crié de tout mon cœur; exaucez-moi, Seigneur; je rechercherai la justice de vos ordonnances.

146. *Clamavi ad te, salvum me fac : ut custodiam mandata tua.* | 146. J'ai crié vers vous; sauvez-moi, afin que je garde vos commandements.

147. *Præveni in maturitate, et clamavi : quia in verba tua supersperavi.* | 147. Je me suis hâté, et j'ai crié de bonne heure, parce que j'ai beaucoup espéré en vos promesses⁹⁵.

148. *Prævenērunt oculi mei ad te diluculo : ut meditarer eloquia tua.* | 148. Mes yeux vous ont regardé de grand matin⁹⁶, afin que je méditasse sur vos paroles.

149. *Vocem meam audi secundum misericordiam tuam, Domine : et secundum judicium tuum vivifica me.* | 149. Ecoutez ma voix, Seigneur, selon votre miséricorde; et faites-moi vivre, selon l'équité de votre jugement⁹⁷.

150. *Appropinquaverunt persequentes me iniquitati : a lege autem tua longe facti sunt.* | 150. Ceux qui me persécutent se sont approchés de l'iniquité, et se sont fort éloignés de votre loi.

151. *Prope es tu, Domine : et omnes viæ tuæ veritas.* | 151. Vous êtes proche, Seigneur, et toutes vos voies⁹⁸ sont vérité.

152. *Initio cognovi de testimoniis tuis : quia in æternum fundasti ea.* | 152. J'ai connu dès le commencement que vous avez établi vos témoignages pour toute l'éternité.

RES.

153. *Vide humilitatem meam, et eripe me : quia legem tuam non sum oblitus.* | 153. Considérez l'humiliation où je suis, et daignez m'en retirer, parce que je n'ai point oublié votre loi.

154. *Judica judicium meum, et redime me : propter eloquium tuum vivifica me.* | 154. Jugez ma cause, et délivrez-moi; donnez-moi la vie à cause de votre parole.

155. *Longe a peccatoribus salus : quia justificationes tuas non exquisierunt.* | 155. Le salut est loin des pécheurs, parce qu'ils n'ont point recherché la justice de vos ordonnances.

156. *Misericordiæ tuæ multæ, Domine : secundum judicium tuum vivifica me.* | 156. Vos miséricordes sont abondantes, Seigneur. Faites-moi vivre selon l'équité de votre jugement⁹⁹.

157. *Multi qui persequuntur me, et tribulant me : a testimoniis tuis non declinavi.* | 157. Il y en a beaucoup qui me persécutent et qui m'accablent d'afflictions; mais je ne me suis point détourné de vos témoignages.

158. *Vidi prævaricantes, et ta-* | 158. J'ai vu les prévaricateurs, et je sé-

ŷ. 147. — ⁹⁵ Litt. : en vos paroles, — en votre promesse.

ŷ. 148. — ⁹⁶ Dans l'hébr. : Mes yeux ont prévenu les veilles de la nuit : c'est-à-dire je m'éveille avant que les veilles de la nuit soient passées.

ŷ. 149. — ⁹⁷ Litt. : selon votre jugement, — votre juste parole, votre promesse.

ŷ. 151. — ⁹⁸ lois.

ŷ. 156. — ⁹⁹ votre promesse.

chais de douleur¹⁰⁰, parce qu'ils n'ont point gardé vos paroles.

159. Voyez, Seigneur, combien j'ai aimé vos commandements; faites-moi vivre par un effet de votre miséricorde.

160. La vérité est le principe de vos paroles; tous les jugements de votre justice sont éternels.

hescebam : quia eloquia tua non custodierunt.

159. Vide quoniam mandata tua dilexi, Domine : in misericordia tua vivifica me.

160. Principium verborum tuorum, veritas : in æternum omnia judicia justitiæ tuæ.

SIN.

161. Les princes m'ont persécuté sans sujet; et mon cœur n'a été touché que de la crainte de vos paroles¹⁰¹.

162. Je me réjouirai dans vos ordonnances, comme celui qui a trouvé de grandes dépouilles.

163. J'ai haï l'iniquité, et je l'ai eue en abomination; mais j'ai aimé votre loi.

164. Je vous ai loué sept fois¹⁰² le jour, à cause des jugements de votre justice.

165. Ceux qui aiment votre loi, jouissent d'une grande paix; et il n'y a point pour eux de scandale¹⁰³.

166. J'attendais, Seigneur, votre assistance salutaire; et j'ai aimé vos commandements.

167. Mon âme a gardé vos témoignages, et elle les a aimés très-ardemment.

168. J'ai observé vos commandements et vos témoignages, parce que toutes mes voies sont exposées à vos yeux.

161. Principes persecuti sunt me gratis : et a verbis tuis formidavit cor meum.

162. Lætabor ego super eloquia tua : sicut qui invenit spolia multa.

163. Iniquitatem odio habui, et abominatus sum : legem autem tuam dilexi.

164. Species in die laudem dixi tibi, super judicia justitiæ tuæ.

165. Pax multa diligentibus legem tuam : et non est illis scandalum.

166. Expectabam salutare tuum, Domine : et mandata tua dilexi.

167. Custodivit anima mea testimonia tua : et dilexit ea vehementer.

168. Servavi mandata tua, et testimonia tua : quia omnes viæ mee in conspectu tuo.

TAU.

169. Que ma prière s'approche, Seigneur, et se présente devant vous; donnez-moi l'intelligence, selon votre parole.

170. Que ma demande pénètre jusqu'à votre présence : délivrez-moi, selon votre parole.

171. Mes lèvres feront retentir une hymne, lorsque vous m'aurez enseigné la justice de vos ordonnances.

169. Appropinquet deprecatio mea in conspectu tuo, Domine : juxta eloquium tuum da mihi intellectum.

170. Intret postulatio mea in conspectu tuo : secundum eloquium tuum eripe me.

171. Eructabunt labia mea hymnum, cum docueris me justificationes tuas.

ÿ. 158. — ¹⁰⁰ Dans l'hébr. : et j'en avais horreur.

ÿ. 161. — ¹⁰¹ L'homme pieux ne craint ni les princes, ni les grands, quels qu'ils soient, sans cependant employer contre eux d'autre violence que celle de la prière, de la confiance en Dieu et du fidèle accomplissement des préceptes divins.

ÿ. 164. — ¹⁰² très-souvent (Bellarmin). Suivant d'autres, le Chantre sacré fait prophétiquement allusion aux sept heures canoniales dans lesquelles l'Eglise célèbre les louanges de Dieu par la bouche des prêtres.

ÿ. 165. — ¹⁰³ D'autres traduisent : et ils ne se heurtent point; — ils ne sont jamais malheureux.

172. Pronuntiabit lingua mea eloquium tuum : quia omnia mandata tua æquitas.

173. Fiat manus tua ut salvet me : quoniam mandata tua elegi.

174. Concupivi salutare tuum, Domine : et lex tua meditatio mea est.

175. Vivet anima mea, et laudabit te : et judicia tua adjuvabunt me.

176. Erravi, sicut ovis quæ perit : quære servum tuum, quia mandata tua non sum oblitus.

172. Ma langue publiera votre loi ¹⁰, parce que tous vos commandements sont pleins d'équité.

173. Étendez votre main pour me sauver, parce que j'ai choisi vos commandements.

174. J'ai désiré, Seigneur, votre assistance salutaire; et votre loi est le sujet de ma méditation.

175. Mon âme vivra, et vous louera; et vos jugements seront mon appui.

176. J'ai erré comme une brebis qui s'est perdue. Cherchez votre serviteur, parce que je n'ai point oublié vos commandements.

PSAUME CXIX (CXX).

Prière pour être délivré des mauvaises langues.

1. Canticum graduum.
Ad Dominum cum tribularer clamavi : et exaudivit me.

2. Domine, libera animam meam a labiis iniquis, et a lingua dolosa.

3. Quid detur tibi, aut quid apponatur tibi ad linguam dolosam?

4. Sagittæ potentis acutæ, cum carbonibus desolatoriis.

5. Heu mihi, quia incolatus meus prolongatus est : habitavi cum habitantibus Cedar :

1. Cantique des Degrés ¹. J'ai crié vers le Seigneur lorsque j'étais dans l'accablement de l'affliction, et il m'a exaucé.

2. Seigneur, délivrez mon âme des lèvres injustes et de la langue trompeuse.

3. Que recevrez-vous ², et quel fruit vous reviendra-t-il de votre langue trompeuse ³?

4. des flèches très-pointues, poussées par une main puissante, avec des charbons dévorants ⁴.

5. Que je suis malheureux, de ce que le temps de mon exil est si long! J'ai demeuré avec ceux qui habitent dans Cédar ⁵.

ŷ. 172. — ¹⁰ Litt. : votre parole; aimera à publier votre parole.

ŷ. 1. — ¹ Le titre qui se trouve en tête de ce Psaume et des quatorze qui suivent, marque-t-il une mélodie particulière? ou bien ces Psaumes sont-ils ainsi appelés parce qu'ils étaient chantés par les Lévites sur les quinze degrés qui conduisaient du parvis des femmes au parvis des hommes? ou bien encore faut-il traduire : Chant de l'Ascension, parce qu'ils étaient chantés par les Juifs revenant de la captivité, ou allant assister aux fêtes à Jérusalem? toutes ces hypothèses, non plus que d'autres conjectures encore, n'ont rien de certain. Dans ce Psaume un Israélite se plaint des calomnies, des tromperies et de l'humeur querelleuse des hommes, et il implore secours.

ŷ. 3. — ² Le Prophète s'adresse à ses ennemis, aux menteurs.

³ D'autres traduisent l'hébreu : Quel châtement Dieu va vous infliger, langue de fourberie!

ŷ. 4. — ⁴ D'autres traduisent : ... trompeuse? Les flèches aiguës du Fort, et des charbons ardents. — En punition, vous tomberez au pouvoir du Puissant, c'est-à-dire de Dieu, et ensuite dans les charbons ardents de l'affliction. D'autres : En punition, la flèche de Dieu, une mort subite, vous frappera, et après la mort, le feu de la damnation vous tourmentera. D'autres traduisent l'hébreu : Elle (la mauvaise langue) est comme la flèche aiguë de l'homme robuste, comme les charbons du genévrier (d'autres : du genêt). Les charbons du genévrier et du genêt se conservent longtemps, et ils demeurent ardents sous la cendre : c'est pourquoi ils son, l'image de la haine invétérée.

ŷ. 5. — ⁵ Cédar était une tribu d'Arabes vouée au brigandage. (Voy. 1. *Moy.* t 25

6. Mon âme a été longtemps étrangère.

7. J'étais pacifique avec ceux qui haïssaient la paix. Lorsque je leur parlais, ils s'élevaient contre moi sans sujet ⁶.

6. multum incola fuit anima mea.

7. Cum his qui oderunt pacem, eram pacificus : cum loquebar illis, impugnabant me gratis.

PSAUME CXX (CXXI).

En Dieu se trouve protection et secours.

1. Cantique des Degrés ¹. J'ai levé mes yeux vers les montagnes ², d'où doit me venir du secours. 2. *Paral.* 20, 17.

2. Mon secours doit me venir du Seigneur qui a fait le ciel et la terre.

3. Qu'il ne permette point que votre pied soit ébranlé; et que celui qui vous garde ne s'endorme point.

4. Assurément celui qui garde Israël ne s'assoupira, ni ne s'endormira point.

5. Le Seigneur vous garde; le Seigneur est à votre main droite, pour vous donner sa protection ³.

6. Le soleil ne vous brûlera point durant le jour, ni la lune pendant la nuit ⁴. *Apoc.* 7, 16.

7. Le Seigneur vous garde de tout mal. Que le Seigneur garde votre âme.

8. Que le Seigneur protège votre entrée

1. Canticum graduum.

Levavi oculos meos in montes, unde veniet auxilium mihi.

2. Auxilium meum a Domino, qui fecit cœlum et terram.

3. Non det in commotionem pedem tuum : neque dormitet qui custodit te.

4. Ecce non dormitabit neque dormiet, qui custodit Israel.

5. Dominus custodit te. Dominus protectio tua, super manus dexteram tuam.

6. Per diem sol non uret te, neque luna per noctem.

7. Dominus custodit te ab omni malo : custodiat animam tuam Dominus.

8. Dominus custodiat intro-

13. *Isaïe*, 42, 11. 60, 7.) Elle est mise en général pour des hommes barbares. Dans l'hébreu : Malheur à moi, qui suis un étranger au milieu de Méchech (1. *Moy.* 10. 2, vraisemblablement les Mosques (Moschi), près de la mer Caspienne), et qui ai ma demeure au milieu des tentes de Cédar. Ces deux peuples sont mis en général pour les barbares. Le chrétien, au sujet de ces paroles, réfléchira à la corruption du monde, au milieu duquel il faut qu'il accomplisse son pèlerinage, et il soupirera après les tabernacles de l'éternelle paix.

ÿ. 7. — ⁶ D'autres traduisent les versets 6, 7, d'après l'hébreu : Assez longtemps j'ai habité parmi ceux qui haïssent la paix. Pour moi je suis pacifique; mais lorsque je parle (pacifiquement), ils commencent le combat.

ÿ. 4. — ¹ Dans ce Psaume un Israélite, encore exilé dans la captivité, porte avec confiance ses regards vers les montagnes de Jérusalem, autrefois le siège de Dieu, et il espère en son secours et sa protection.

² de Jérusalem. Le chrétien se souviendra de la Jérusalem céleste, la montagne de Dieu. (Voy. 5. *Moy.* 33, 15. *Ps.* 124, 2.)

ÿ. 5. — ³ Littéralement : le Seigneur est votre abri sur votre main droite. — Le Seigneur couvre votre main droite. C'est de la main droite qu'on a coutume de combattre; si Dieu protège la main droite dans le combat, on peut se promettre la victoire. Dans l'hébreu : le Seigneur est à votre droite, comme votre protection (*Ps.* 15, 8. 108, 31.).

ÿ. 6. — ⁴ Ni les ardeurs de la chaleur, ni la rigueur du froid ne vous nuiront. Les Orientaux attribuent à la lune le froid de la nuit, de même que d'autres influences mauvaises. Il est vraisemblable que le Chantre sacré n'a voulu par là exprimer en général que cette pensée : Vous ne rencontrerez ni danger, ni aucune difficulté où vous succombiez.

itum tuum, et exitum tuum; et votre sortie ⁵, dès maintenant et jusque
ex hoc nunc, et usque in sæcu- dans l'éternité.
lum.

PSAUME CXXI (CXXII).

Heureuse la ville de Jérusalem.

1. Canticum graduum.

Lætatus sum in his, quæ dicta
sunt mihi : In domum Domini
ibimus.

2. Stantes erant pedes nostri,
in atriis tuis Jerusalem.

3. Jerusalem, quæ ædificatur
ut civitas : cujus participatio ejus
in idipsum.

4. Illuc enim ascenderunt tri-
bus, tribus Domini, testimonium
Israel ad confitendum nomini Do-
mini.

5. Quia illic sederunt sedes in
judicio, sedes super domum David.

1. Cantique des Degrés ¹. Je me suis ré-
joui à cause de ce qui m'a été dit, que
nous irons en la maison du Seigneur.

2. Nos pieds se sont autrefois arrêtés ²
dans vos parvis ³, ô Jérusalem!

3. Jérusalem, qui est bâtie comme une
ville ⁴, et dont toutes les parties sont dans
une parfaite union entr'elles ⁵.

4. Car c'était là que montaient toutes les
tribus ⁶, les tribus du Seigneur, selon le
précepte donné à Israël ⁷ pour y célébrer
les louanges du nom du Seigneur.

5. Car c'est là qu'ont été établis les trônes
de la justice ⁸, les trônes de la maison de
David ⁹.

ÿ. 8. — ⁵ toute votre conduite, durant votre vie et à votre mort.

ÿ. 1. — ¹ Dans l'hébr. : de David. Ce Psaume est, dans le sens prochain, un chant
que les Juifs qui allaient en pèlerinage à Jérusalem, pour assister aux solennités,
ou les captifs en revenant de la captivité à la ville sainte, chantaient le long de la
route. Ils y célèbrent Jérusalem et forment des vœux pour sa prospérité. Dans le
sens prophétique, par cette Jérusalem qui y est célébrée, il faut entendre en même
temps l'Eglise et la Jérusalem céleste (*Apoc.* 21, 2.). Le chrétien se souviendra de
ces deux dernières, et, en récitant le Psaume, il priera spécialement pour la pros-
périté de l'Eglise de Jésus-Christ.

ÿ. 2. — ² se sont arrêtés ou s'arrêtent déjà. Le Chantre sacré se voit en esprit
déjà transporté dans le lieu saint. D'autres : s'arrêteront. D'autres : se sont arrêtés
(autrefois en d'autres conjonctures).

³ Dans l'hébr. : à vos portes, qui formaient les portiques, les places à l'entrée
des villes.

ÿ. 3. — ⁴ comme il convient pour une ville forte. Le Chantre sacré a ici spécia-
lement en vue l'Eglise et la Jérusalem céleste, qui ressemblent à une ville. Voy. ce
qui suit.

⁵ où il n'y a point d'interruption, qui n'est point dispersée, mais qui forme un
tout, dont les parties s'unissent et s'adaptent entre elles. L'Eglise, le corps de Jésus-
Christ (*Ephés.* 4, 16.), est réunie en un seul tout par la foi, la charité et la partici-
pation commune à tous les biens spirituels; et pareillement la Jérusalem céleste,
l'Eglise triomphante dans le ciel, par l'intuition et l'amour.

ÿ. 4. — ⁶ les Israélites à la Jérusalem terrestre, pour assister aux fêtes; ceux qui
sont appelés à l'Eglise de Jésus-Christ (voy. *Isaïe*, 41.), dans l'Eglise : les citoyens
de la Jérusalem céleste, au ciel.

⁷ Litt. : selon le témoignage d'Israël; — selon le précepte, qui a été fait à Israël,
de se rassembler trois fois chaque année auprès du saint Tabernacle. (Voy. 5. *Moy.*
16, 16.) Théodor. Le témoignage désigne la loi. (Voy. *Ps.* 118, 2.) D'autres tradui-
sent : en témoignage pour Israël, qu'il est le peuple du Seigneur. D'autres : vers le
tabernacle du témoignage.

ÿ. 5. — ⁸ Là sont les sièges suprêmes de la justice et du gouvernement. (Voy. 5.
Moy. 17, 9.)

⁹ Litt. : sur la maison de David, — sur les sujets de David, les Israélites; dans

6. Demandez tout ce qui peut contribuer à la paix de Jérusalem ¹⁰; et que ceux qui l'aiment, soient dans l'abondance ¹¹.

7. Que la paix soit dans tes forteresses ¹², et l'abondance dans tes tours ¹³.

8. J'ai parlé de paix, à cause de mes frères et de mes proches ¹⁴.

9. J'ai cherché à te procurer toutes sortes de biens, à cause de la maison du Seigneur notre Dieu ¹⁵.

6. Rogate quæ ad pacem sunt Jerusalem : et abundantia diligentibus te.

7. Fiat pax in virtute tua : et abundantia in turribus tuis.

8. Propter fratres meos, et proximos meos, loquebar pacem de te :

9. Propter domum Domini Dei nostri, quæsi bona tibi.

PSAUME CXXII (CXXIII).

Soupirs après le secours dans une affliction générale.

1. Canticum des Degrés ¹. J'ai élevé mes yeux vers vous, vous qui habitez dans les cieux.

2. Comme les yeux des serviteurs sont attentifs sur les mains de leurs maîtres, et comme les yeux de la servante sont attentifs sur les mains de sa maîtresse; de même nos yeux sont fixés vers le Seigneur notre Dieu, en attendant qu'il ait pitié de nous ².

3. Ayez pitié de nous, Seigneur, ayez pitié de nous, parce que nous sommes remplis de mépris.

4. Oui, notre âme est rassasiée; elle est devenue un sujet d'opprobre à ceux qui sont dans l'abondance ³, et de mépris aux superbes.

1. Canticum graduum.

Ad te levavi oculos meos, qui habitas in cœlis.

2. Ecce sicut oculi servorum, in manibus dominorum suorum, Sicut oculi ancillæ in manibus dominæ suæ : ita oculi nostri ad Dominum Deum nostrum, donec miseretur nostri.

3. Miserere nostri, Domine, miserere nostri : quia multum repleti sumus despectione.

4. Quia multum repleta est anima nostra : opprobrium abundantibus, et despectio superbis.

l'acception plus élevée : sur ceux qui se sont soumis au Fils de David, au Messie (Aug.).

ÿ. 6. — ¹⁰ ce qui peut contribuer au salut :

¹¹ Demandez, vous justes de Dieu, qu'il donne à la cité sainte, à ses habitants, le repos et la paix. Vos citoyens, ô Jérusalem! qui se plaisent à habiter dans vous auront tous les biens en abondance.

ÿ. 7. — ¹² Que la paix, le bonheur et la prospérité règnent parmi vos nombreux habitants. Le latin *virtus* signifie souvent dans les Ecritures, armée, multitude de peuple. (Voy. Ps. 23, 10. 67, 13.) Dans l'hébreu : Que la paix règne dans vos murs (c'est la même chose).

¹³ D'autres : palais.

ÿ. 8. — ¹⁴ Je forme des vœux pour votre bonheur, ô cité de Dieu! parce que tous vos citoyens sont mes frères et mes proches, m'étant unis par la même foi et la même charité.

ÿ. 9. — ¹⁵ parce que Dieu habite dans vous.

ÿ. 1. — ¹ Dans ce Psaume les Israélites conjurent Dieu de les tirer de la situation pénible et honteuse dans laquelle ils se trouvent. Le chrétien peut se servir de ce Psaume comme de prière dans les calamités publiques.

ÿ. 2. — ² Comme les esclaves et les servantes tiennent leurs regards fixés sur leurs maîtres et leurs maîtresses, parce que c'est de leurs mains qu'ils doivent tout attendre, de même nous élevons vers vous nos yeux avec confiance et en implorant votre secours

ÿ. 4. — ³ D'autres traduisent : aux hommes altiers. — * Dans l'hébreu : Notre âme est rassasiée des dérisions des hommes fastueux, du mépris des superbes.

PSAUME CXXIII (CXXIV).

Action de grâces après la délivrance.

<p>1. Canticum graduum. Nisi quia Dominus erat in nobis, dicat nunc Israel :</p> <p>2. nisi quia Dominus erat in nobis, Cum exurgerent homines in nos, 3. forte vivos deglutissent nos : Cum irasceretur furor eorum in nos, 4. forsitan aqua absorbuisset nos. 5. Torrentem pertransivit anima nostra : forsitan pertransisset anima nostra aquam intolerabilem. 6. Benedictus Dominus, qui non dedit nos in captionem dentibus eorum. 7. Anima nostra sicut passer erepta est de laqueo venantium : Laqueus contritus est, et nos liberati sumus. 8. Adjutorium nostrum in nomine Domini, qui fecit cælum et terram.</p>	<p>1. Cantique des Degrés. Si le Seigneur n'avait été avec nous, qu'Israël dise maintenant ¹ :</p> <p>2. Si le Seigneur n'avait été avec nous, lorsque les hommes s'élevaient contre nous,</p> <p>3. ils auraient pu nous dévorer tout vivants; lorsque leur fureur s'est irritée contre nous, 4. peut-être l'eau nous aurait engloutis.²</p> <p>5. Notre âme a traversé le torrent. Peut-être que notre âme ² aurait passé dans une eau, d'où elle n'aurait pu se tirer ³.</p> <p>6. Béni soit le Seigneur qui ne nous a point livrés en proie à leurs dents.</p> <p>7. Notre âme a été délivrée comme un passereau du filet des chasseurs. Le filet a été rompu, et nous avons été sauvés.</p> <p>8. Notre secours est dans le nom du Seigneur ⁴ qui a fait le ciel et la terre.</p>
--	---

PSAUME CXXIV (CXXV).

Avec l'espérance on n'est point confondu.

<p>1. Canticum graduum. Qui confidunt in Domino, sicut mons Sion : non commovebitur in æternum, qui habitat 2. in Jerusalem.</p>	<p>1. Cantique des Degrés ¹. Ceux qui mettent leur confiance dans le Seigneur, <i>sont</i> comme la montagne de Sion. Celui qui demeure 2. dans Jérusalem ne sera jamais ébranlé;</p>
--	--

ÿ. 1. — ¹ après qu'il a été sauvé. — * Dans l'hébr. : *Psautre des degrés*, de David.

ÿ. 5. — ² sans le secours de Dieu.

³ Dans l'hébreu : ÿ. 4. Alors les eaux nous auraient submergés, le torrent eût passé sur notre âme. ÿ. 5. Alors les flots orgueilleux auraient passé sur nos âmes.

ÿ. 8. — ⁴ dans le Dieu libérateur. (Voy. *Ps.* 19, 2.) Le nom du Seigneur est le Dieu nommé, exprimé, le Verbe divin, qui a fait le ciel et la terre.

ÿ. 1. — ¹ Ce *Psautre* fut vraisemblablement composé durant la captivité de Babylone, sous l'oppression des Gentils (ÿ. 3.). Le chrétien peut s'en servir comme de prière dans les afflictions de l'Eglise.

il est environné de montagnes ², et le Seigneur est tout autour de son peuple ³, maintenant et pour toujours.

3. Car le Seigneur ne laissera pas toujours la race des justes assujettie à la verge des pécheurs ⁴, de peur que les justes n'étendent leurs mains vers l'iniquité ⁵.

4. Faites du bien, Seigneur, à ceux qui sont bons, et dont le cœur est droit ⁶.

5. Mais pour ceux qui se détournent dans des voies obliques ⁷, le Seigneur les joindra ⁸ à ceux qui commettent l'iniquité ⁹. Que la paix soit sur Israël.

Montes in circuitu ejus : et Dominus in circuitu populi sui, ex hoc nunc et usque in sæculum.

3. Quia non relinquet Dominus virgam peccatorum super sortem justorum : ut non extendant justi ad iniquitatem manus suas.

4. Benefac, Domine, bonis, et rectis corde.

5. Declinantes autem in obligationes, adducet Dominus cum operantibus iniquitatem : pax super Israël.

PSAUME CXXV (CXXVI).

Prière pour obtenir la délivrance de tous.

1. Canticum des Degrés ¹. Lorsque le Seigneur a fait revenir ceux de Sion qui étaient captifs ², nous avons été comblés de consolation ³.

2. Alors notre bouche a été remplie de joie, et notre langue d'allégresse. Alors on disait parmi les nations : Le Seigneur a fait de grandes choses en leur faveur.

3. Le Seigneur a fait pour nous de grandes choses; et nous en sommes remplis de joie ⁴.

1. Canticum graduum.

In convertendo Dominus captivitatem Sion : facti sumus sicut consolati :

2. Tunc repletum est gaudio os nostrum : et lingua nostra exultatione.

Tunc dicent inter gentes : Magnificavit Dominus facere cum eis.

3. Magnificavit Dominus facere nobiscum : facti sumus letantes.

ŷ. 2. — ² Celui qui habite à Jérusalem, c'est-à-dire qui appartient au peuple saint, et qui vit sous la protection de Dieu, n'a rien à craindre.

³ le protégeant, comme Jérusalem est protégée par ses montagnes. Dans l'hébreu : ... la montagne de Sion, qui ne chancelle point, qui sera éternellement ferme. Comme des montagnes sont autour de Jérusalem, le Seigneur est autour de son peuple, etc.

ŷ. 3. — ⁴ Litt. : ne laissera pas la verge des pécheurs sur le sort des justes; — la verge, la tyrannie des nations qui retenaient les Juifs en captivité. On conclut de ce passage que ce fut durant la captivité que ce Psaume fut composé.

⁵ de peur qu'ils ne se laissent séduire par la puissance que les méchants exercent sur eux.

ŷ. 4. — ⁶ qui vous demeurent fidèles.

ŷ. 5. — ⁷ qui se laissent séduire.

⁸ les conduira à leur perte avec ceux, etc.

⁹ les Gentils.

ŷ. 1. — ¹ Dans ce Psaume, un Israélite, rentré dans le pays de ses pères, prie pour le retour complet de ses frères qui se trouvaient encore en captivité. Le chrétien y demandera la délivrance de tous ses frères.

² Litt. : a changé la captivité de Sion, — lorsque le Seigneur nous a fait revenir de la captivité de Babylone.

³ Litt. : nous avons été comme ceux qui ont de la consolation; — alors il nous est arrivé ce qui a coutume d'arriver à ceux qui sont réjouis et consolés par une nouvelle heureuse et inattendue; nous avons presque perdu le sens. Dans l'hébreu : Lorsque le Seigneur a changé la captivité de Sion, nous avons été comme des gens qui rêvent; — nous avons pris ce retour du bonheur à notre égard pour un songe.

ŷ. 3. — ⁴ Les temps des verbes hébreux pouvant avoir le sens du passé, du pré-

4. Convertite, Domine, captivitatem nostram, sicut torrens in austro.

5. Qui seminant in lacrymis, in exultatione metent.

6. Euntes ibant et flebant, mitentes semina sua.

Venientes autem venient cum exultatione, portantes manipulos suos.

4. Faites revenir, Seigneur, nos captifs⁵, comme un torrent dans le pays du midi⁶.

5. Ceux qui sèment dans les larmes, moissonneront dans la joie⁷.

6. Ils marchaient, et s'en allaient en pleurant, jetant la semence. Mais ils reviendront avec des transports de joie, en portant les gerbes de leur moisson.

PSAUME CXXVI (CXXVII).

Tout dépend de la bénédiction de Dieu.

1. Canticum graduum Salomonis.

Nisi Dominus ædificaverit domum, in vanum laboraverunt qui ædificant eam.

Nisi Dominus custodierit civitatem, frustra vigilat qui custodit eam.

2. Vanum est vobis ante lucem surgere : surgite postquam sederitis, qui manducatis panem doloris.

Cum dederit dilectis suis somnum :

1. Cantique des Degrés de Salomon¹. Si le Seigneur ne bâtit la maison, c'est en vain que travaillent ceux qui la bâtissent². Si le Seigneur ne garde la ville, c'est en vain que veille celui qui la garde.

2. C'est en vain que vous vous levez avant le jour³, levez-vous après que vous vous serez reposés, vous qui mangez d'un pain de douleur⁴, après le sommeil qu'il aura donné à ses bien-aimés.

sent et du futur, il y a des Interprètes qui prennent ce qui est dit dans ces versets au temps futur, et qui traduisent : Si le Seigneur change la captivité de Sion, alors nous serons comme des gens... alors on dira : ... Oui, le Seigneur fera pour nous de grandes choses ; et nous en serons comblés de joie. Dans ce cas on doit se représenter le Psaume comme ayant été composé durant la captivité, et entendre au v. 4. la délivrance de la captivité en général.

ŷ. 4. —⁵ Ramenez nos frères qui demeurent encore captifs. Comp. la note précédente.

⁶ Dans les parties méridionales de la Judée, les torrents se dessèchent souvent tout à fait en été. En automne, lorsque commence le temps des pluies, ils se remplissent de nouveau d'eau, et contribuent à la fertilité. C'est ainsi que le Chantre sacré fait des vœux pour que les Israélites qui sont encore dans l'exil puissent, pour le bonheur de leur patrie, qui est déserte et dévastée, revenir bientôt.

ŷ. 5. —⁷ Souvent celui qui sème, se voyant dans la nécessité de confier à la terre ses derniers grains, jette avec tristesse sa semence ; mais la moisson est joyeuse. C'est ainsi qu'au malheur succède le bonheur, aux pleurs la joie : c'est ainsi qu'après le temps des épreuves, vient pour nous le temps des consolations.

ŷ. 1. —¹ D'autres : pour Salomon. Il ne paraît pas que ce nom ait été dans les plus anciens manuscrits hébreux, car la version grecque des Septante, qui est de toutes la plus ancienne, ne l'a pas. Suivant une opinion qui ne manque pas de vraisemblance, le Psaume fut composé après la captivité de Babylone, et l'on en fit l'application aux grâces et à la protection que l'on voulait demander à Dieu en faveur de la nouvelle assemblée d'Israël.

² La maison, la ville désignent ici tout ce qui peut contribuer à la prospérité d'une famille : les enfants, les biens, les dignités. (Voy. 2. Moys. 4, 21. 2. Rois, 7, 41.)

ŷ. 2. —³ pour travailler, si Dieu ne vous prête son secours.

⁴ Lors même que vous vous lèveriez, non-seulement après vous être couchés le

3. Ils verront des enfants, qui seront l'héritage du Seigneur, et leur récompense sera le fruit de leurs entrailles ⁵.

4. Telles que sont les flèches dans la main d'un homme fort, tels sont les enfants de ceux qui ont été éprouvés par l'affliction ⁶.

5. Heureux l'homme qui voit ses desirs accomplis en eux ⁷ : il ne sera point confondu, lorsqu'il parlera à ses ennemis à la porte ⁸.

3. ecce hæreditas Domini, filii; merces, fructus ventris.

4. Sicut sagittæ in manu potentis : ita filii excussorum.

5. Beatus vir qui implevit desiderium suum ex ipsis : non confundetur cum loquetur inimicis suis in porta.

PSAUME CXXVII (CXXVIII).

La maison des hommes pieux.

1. Canticum des Degrés ¹. Heureux tous ceux qui craignent le Seigneur, et qui marchent dans ses voies.

2. Vous mangerez le fruit des travaux de vos mains ². Vous êtes heureux, et tout vous réussira.

3. Votre femme sera dans le secret de votre maison comme une vigne qui porte beaucoup de fruits ³. Vos enfants seront autour de votre table comme de jeunes oliviers ⁴.

1. Canticum graduum.

Beati omnes, qui timent Dominum, qui ambulat in viis ejus.

2. Labores manuum tuarum quia manducabis : beatus es, et bene tibi erit.

3. Uxor tua sicut vitis abundans, in lateribus domus tuæ.

Filii tui sicut novellæ olivarum, in circuitu mensæ tuæ.

jour précédent, mais encore après vous être reposés en vous asseyant, vous, oui, vous qui cherchez avec toute sorte de fatigues et de privations à gagner votre pain. — cela ne vous servirait de rien, si Dieu n'est avec vous. — * Dans l'hébreu : C'est en vain pour vous, vous qui vous levez matin, que vous tardez de vous coucher, que vous mangez le pain de la douleur; assurément il (le Seigneur) donnera le sommeil à celui qu'il aime. Le sens est le même.

ÿ. 3. — ⁵ Les bien-aimés de Dieu dorment (ils vaquent à leurs affaires avec un calme d'âme parfait, joint à un abandon total à la volonté de Dieu), mais Dieu bénit le calme avec lequel ils agissent; il les bénit en leur donnant des enfants, sous lesquels, comme étant la bénédiction terrestre la plus désirable, sont aussi compris les autres biens.

ÿ. 4. — ⁶ Litt. : qui ont été bannis, — des Israélites qui ont été autrefois expulsés de leur patrie et conduits en captivité. De même que les flèches servent au guerrier pour l'attaque et pour la défense, de même les enfants servent à leurs parents de protection et d'appui. Dans l'hébreu : Telles sont les flèches dans la main du guerrier valeureux, tels les enfants de la jeunesse, les jeunes garçons. La mention qui a été faite des enfants dans les versets précédents, fournit au Chantre sacré l'occasion de faire connaître ses sentiments à cet égard.

ÿ. 5. — ⁷ qui a beaucoup d'enfants, qui sont pour lui une défense et un sujet de joie. Dans l'hébreu : qui en a rempli son carquois.

⁸ Il sera protégé par eux, lorsqu'il aura à faire avec ses ennemis devant les tribunaux. Dans l'hébreu : ils ne seront point confondus, ils extermineront leurs ennemis à la porte (devant les tribunaux, ou à la guerre). Comp. 1. Moys. 22, 17.

ÿ. 1. — ¹ Le Psaume est un tableau du bonheur des hommes pieux.

ÿ. 2. — ² sans qu'un autre l'enlève pour soi, ce dont sont menacés les contempteurs de la loi. (Voy. 3. Moys. 26, 16. 5. Moys. 28, 33.)

ÿ. 3. — ³ Litt. : dans les coins de votre, etc. Dans l'hébreu : dans l'intérieur de votre maison. La femme honnête vit retirée dans l'intérieur de sa maison (Ps. 67, 13.), la femme dissolue fait le contraire. (Voy. Prov. 7, 11.)

⁴ toujours verdoyants, florissants (Jérôm.).

4. Ecce sic benedicetur homo, qui timet Dominum

5. Benedicat tibi Dominus ex Sion : et videas bona Jerusalem omnibus diebus vite tue.

6. Et videas filios filiorum tuorum, pacem super Israel.

4. C'est ainsi que sera béni l'homme qui craint le Seigneur.

5. Que le Seigneur vous bénisse de Sion⁵, afin que vous contempliciez les biens de Jérusalem⁶ pendant tous les jours de votre vie,

6. et que vous voyiez les enfants de vos enfants, et la paix en Israël⁷.

PSAUME CXXVIII (CXXIX).

Nos souffrances se terminent à la confusion de nos ennemis.

1. Canticum graduum.

Sæpe expugnaverunt me a juventute mea, dicat nunc Israel.

2. Sæpe expugnaverunt me a juventute mea : etenim non poterunt mihi.

3. Supra dorsum meum fabricaverunt peccatores : prolongaverunt iniquitatem suam.

4. Dominus justus concidit cervices peccatorum :

5. confundantur et convertantur retrorsum omnes, qui oderunt Sion.

6. Fiant sicut fœnum tectorum : quod priusquam evellatur, exaruit :

7. De quo non implevit manum suam qui metit, et sinum suum qui manipulos colligit.

8. Et non dixerunt qui præter-

1. Canticum des Degrés¹. Qu'Israël dise maintenant : Ils m'ont souvent attaqué depuis ma jeunesse².

2. Ils m'ont, depuis ma jeunesse, souvent attaqué ; mais ils n'ont pu prévaloir sur moi³.

3. Les pécheurs ont frappé sur mon dos⁴ ; ils ont prolongé leur iniquité⁵.

4. Le Seigneur qui est juste, coupera la tête des pécheurs⁶.

5. Que tous ceux qui haïssent Sion soient convertis de confusion, et qu'ils retournent en arrière.

6. Qu'ils deviennent comme l'herbe qui croît sur les toits, qui se sèche avant qu'on l'arrache ;

7. dont celui qui fait la moisson ne remplit point sa main, ni celui qui ramasse les gerbes, son sein⁷.

8. Et de laquelle ceux qui passaient n'ont

§. 5. —⁵ où il habite.

⁶ la prospérité du royaume de Dieu.

§. 6. —⁷ D'autres traduisent : ... enfants. Que la paix soit sur Israël !

§. 1. —¹ Un Israélite, vraisemblablement de ceux qui étaient revenus de la captivité, reporte dans ce Psaume ses regards sur les souffrances que sa nation a eu à endurer, de même que sur le secours dont elle a été favorisée de Dieu, et il prédit la ruine de ceux qui à l'avenir se déclareront les ennemis de Sion.

² depuis que j'ai obtenu ma délivrance.

§. 2. —³ Litt. : ils n'ont rien pu contre moi, — ils n'ont pu prévaloir sur moi.

§. 3. —⁴ Dans l'hébr. : Les laboureurs ont labouré, etc.

⁵ Dans l'hébr. : ils ont tracé de longs sillons, — ils n'ont battu de verges, ils m'ont fait de profondes blessures et causé de longues souffrances.

§. 4. —⁶ Litt. : a coupé, etc., — il a anéanti nos ennemis. Le royaume des Chaldéens fut renversé par Cyrus, et ce prince permit aux Juifs de retourner dans leur pays. Dans l'hébr. : il a brisé les cordes des pécheurs (les cordes avec lesquelles ils se liaient).

§. 7. —⁷ la partie de son vêtement où il met ce qu'il moissonne. D'autres traduisent l'hébr. : ni celui qui lie les gerbes, son bras. — L'herbe des toits, qui se dessèche bientôt, parce qu'elle n'a pas de profondes racines, est une image du bonheur éphémère, des biens de peu de durée des impies.

point dit ⁸ : Que la bénédiction du Seigneur soit sur vous; nous vous bénissons au nom du Seigneur. ibant : Benedictio Domini super vos : benediximus vobis in nomine Domini.

PSAUME CXXIX (CXXX).

Prière pour obtenir pardon.

1. Cantique des Degrés ¹. Du fond des abîmes ², j'ai crié vers vous, Seigneur.

2. Seigneur, écoutez ma voix. Que vos oreilles se rendent attentives à la voix de mon ardente prière.

3. Si vous observez, Seigneur ³, nos iniquités, Seigneur, qui subsistera devant vous?

4. Mais vous êtes plein de miséricorde ⁴; et j'ai espéré en vous, Seigneur ⁵, à cause de votre loi ⁶. Mon âme s'est soutenue par la parole du Seigneur.

5. Mon âme a espéré au Seigneur.

6. Que depuis la pointe du jour jusqu'à la nuit, Israël ⁷ espère au Seigneur ⁸;

7. parce que le Seigneur est plein de miséricorde, et qu'on trouve en lui une rédemption abondante ⁹.

1. Canticum graduum.

De profundis clamavi ad te Domine :

2. Domine, exaudi vocem meam. Fiant aures tuæ intendentes, in vocem deprecationis meæ.

3. Si iniquitates observaveris, Domine : Domine, quis sustinebit ?

4. Quia apud te propitiatio est : et propter legem tuam sustinui te, Domine.

Sustinuit anima mea in verbo ejus :

5. speravit anima mea in Domino.

6. A custodia matutina usque ad noctem, speret Israel in Domino.

7. Quia apud Dominum misericordia : et copiosa apud eum redemptio.

ŷ. 8. — ⁸ comme il est d'usage, lorsqu'on rencontre des moissonneurs. (Voy. *Ruth*, 2, 4.)

ŷ. 4. — ⁴ Suivant plusieurs interprètes, ce psaume sert de prière pour le jour de pénitence publique qu'Esdras prescrivit. (Voy. 1. *Esdr.* 9, 5. et suiv.) L'Eglise s'en sert comme de prière de pénitence en faveur des vivants et des morts qui lui ont appartenu, lesquels, il est vrai, ont quitté la vie dans la divine charité, mais à cause des imperfections dont ils se sont rendus coupables, et qui leur restent à expier, sont encore retenus dans le purgatoire, jusqu'à ce qu'ils aient payé ce dont ils demeurent redevables à Dieu, jusqu'à ce qu'ils aient acquitté leur dette, comme dit Jésus-Christ, jusqu'à la dernière obole.

² du fond des abîmes de ma misère, de la prison, de la captivité, de l'infortune, du malheur du péché.

ŷ. 3. — ³ Si vous vouliez faire rendre au coupable un compte exact, et le punir à la rigueur, selon qu'il l'a mérité.

ŷ. 4. — ⁴ d'indulgence.

⁵ Dans l'hébr. : ... miséricorde, afin que l'on vous craigne. J'ai attendu le Seigneur. Mon âme, etc.

⁶ qui promet le salut à ceux qui sont repentants.

ŷ. 6. — ⁷ tout vrai croyant.

⁸ Qu'en tout temps le fidèle espère au Seigneur. Dans l'hébreu : Plus que la sentinelle au matin, qui attend le lever de l'aurore, qu'Israël espère (avec ardeur) dans le Seigneur. — La sentinelle qui passe la nuit sans dormir, attend avec impatience le matin qui lui procure le repos. — * Dans l'hébreu les ŷ. 4, 5, 6, peuvent se traduire : ŷ. 4. Mais on trouve en vous indulgence, afin que vous soyez craint. ŷ. 5. J'ai attendu Jéhovah, mon âme a attendu; et j'ai espéré en sa parole. ŷ. 6. Mon âme (attend le Seigneur, Adonai) plus que les sentinelles le matin, que ceux qui observent le matin. ŷ. 7. Qu'Israël espère, etc. — Le sens est le même.

ŷ. 7. — ⁹ Que le chrétien se souvienne à ce sujet qu'il a été racheté, non au prix

8. Et ipse redimet Israel, ex omnibus iniquitatibus ejus. | 8. Et lui-même rachètera Israël de toutes ses iniquités.

PSAUME CXXX (CXXXI):

Abandon filial.

1. Canticum graduum David. Domine, non est exaltatum cor meum : neque elati sunt oculi mei.

Neque ambulavi in magnis : neque in mirabilibus super me.

2. Si non humiliter sentiebam : sed exaltavi animam meam :

Sicut ablactatus est super matre sua, ita retributio in anima mea.

3. Speret Israel in Domino, ex hoc nunc et usque in sæculum.

1. Cantiques des Degrés de David ¹. Seigneur, mon cœur ne s'est point enflé d'orgueil, et mes yeux ne se sont point élevés. Je n'ai point marché d'une manière pompeuse et élevée au-dessus de moi ².

2. Si je n'avais pas des sentiments humbles, et si au contraire j'ai élevé mon âme ³, que mon âme soit réduite au même état que l'est un enfant lorsque sa mère l'a sevré ⁴.

3. Qu'Israël espère au Seigneur, dès maintenant et dans tous les siècles.

de l'argent ou de l'or, mais au prix du sang précieux de Jésus-Christ, et non point pour un certain temps, mais pour l'éternité.

ÿ. 1. — ¹ Les Septante n'ont pas ce nom. Suivant quelques interprètes, David a déposé dans ce psaume les sentiments de simplicité et de modération qui l'animèrent, pour se justifier des accusations de Saül et de ses courtisans (1. *Rois*, 24, 10. 11. 26, 19.); selon d'autres, le psaume aurait été composé pour la défense des Juifs revenus de la captivité, que l'on accusait de défection vis-à-vis du roi de Perse (2. *Esdr.* 6, 5-7.).

² Je n'ai point cherché à parvenir à des choses qui n'étaient point proportionnées à mes forces.

ÿ. 2. — ³ D'autres : Si... mon âme. — Mon âme est, etc. Si je n'avais pas, etc., — que Dieu me fasse ceci ou cela, formule qui suit d'ordinaire les serments qui commencent par la particule de jurement « Si... » (Voy. 1. *Rois*, 3, 17.). D'autres traduisent : N'étais-je pas animé de sentiments humbles? Ai-je donc élevé mon âme? D'autres d'après l'hébreu : Oui, j'ai tenu mon âme tranquille et dans le silence.

⁴ aussi digne de compassion. — D'autres traduisent par le positif : Tel un enfant qu'on vient de sevrer sur le sein de sa mère, tel a été le sort de mon âme. Comme un enfant qu'on vient de sevrer, quoiqu'il repose sur le sein de sa mère, est humble, sans désirs et content, ainsi mon âme est paisible et contente. — ^{*} L'hébreu peut se traduire : Ne me suis-je pas tenu tranquille? Ne me suis-je pas tu? Mon âme a été comme l'enfant sevré sur sa mère; tel est un enfant sevré, telle a été mon âme en moi (Voy. les notes ci-dessus.).

PSAUME CXXXI (CXXXII).

Prière adressée à Dieu, pour le conjurer de venir habiter dans son temple.

1. Cantique des Degrés ¹. Souvenez-vous, Seigneur, de David, et de toute sa douceur ²;

2. comment il jura au Seigneur, et fit ce vœu au Dieu de Jacob ³ :

3. Je n'entrerai point dans le secret de ma maison ⁴; je ne monterai point sur le lit qui est préparé pour me coucher;

4. je ne permettrai point à mes yeux de dormir, et à mes paupières de sommeiller; et je ne donnerai aucun repos à mes tempes;

5. jusqu'à ce que je trouve un lieu pour le Seigneur, et un tabernacle pour le Dieu de Jacob ⁵.

6. Nous avons ouï dire qu'elle était dans Ephrata ⁶; nous l'avons trouvée dans les champs de la forêt ⁷.

1. Canticum graduum.

Memento, Domine, David, et omnis mansuetudinis ejus :

2. Sicut juravit Domino, votum vovit Deo Jacob :

3. Si introiero in tabernaculum domus meæ, si ascendero in lectum strati mei :

4. Si dederò somnum oculis meis, et palpebris meis dormitationem :

5. Et requiem temporibus meis : donec inveniam locum Domino, tabernaculum Deo Jacob.

6. Ecce audivimus eam in Ephrata : invenimus eam in campis silvæ.

ÿ. 1. — ¹ Il est vraisemblable que ce psaume fut composé au nom de Salomon, lors de la consécration du temple (2. Par. 6.). Après avoir exalté les efforts de David dans la vue de trouver et de préparer un lieu pour l'Arche sainte (1-6.), le Psalmiste invite ses frères à visiter ce nouveau siège où elle repose (7.); il conjure Dieu d'en venir prendre possession (8.), et de bénir le roi et le peuple (9-12.); ce qu'il espère encore, parce que Dieu l'a promis (13-18.). Le chrétien se souviendra des efforts du céleste David, Jésus-Christ, pour édifier son Eglise (de même que chaque âme en particulier), et il priera Dieu de daigner prendre possession tant de son Eglise (que de chacune des âmes qui lui appartiennent).

² dans le support de ses souffrances. D'autres (selon l'hébreu) : de toutes ses peines (afflictions).

ÿ. 2. — ³ Souvenez-vous de son serment et de son vœu. Suit maintenant ce serment comprenant le vœu.

ÿ. 3. — ⁴ Litt. : dans la tente de ma maison, — dans ma maison.

ÿ. 5. — ⁵ Les ÿ. 3-5. portent littéralement, suivant la formule de serment hébraïque : Si j'entre dans la tente de ma maison; si je monte sur le lit préparé pour me coucher, si je permets à mes yeux de dormir, à mes paupières de sommeiller, jusqu'à ce que je trouve un lieu à Jérusalem... que le Seigneur me fasse ceci et cela. (Voy. Ps. 130, 2.)

ÿ. 6. — ⁶ que l'Arche était à Ephrata, c'est-à-dire proprement à Bethléhem (1. Moys. 35, 19.), mais ici le pays d'Ephrata, c'est-à-dire d'Ephraïm. (Voy. 1. Rois, 1, 1.) Nous avons ouï dire que l'Arche fut d'abord dans la tribu d'Ephraïm, à savoir, à Silo. (1. Rois, 1, 3. et suiv.)

⁷ c'est là la traduction du nom de Kiriath jearim, c'est-à-dire la ville des forêts, où l'Arche alla plus tard, avant qu'elle fût transférée à Jérusalem (1. Rois, 7, 1.). D'autres traduisent : Voici que nous avons ouï parler d'elle à Ephrata (qu'elle est à Ephrata, ce qui, suivant quelques-uns, marque ici Jérusalem, parce que David transféra, pour ainsi parler, la ville d'Ephrata (Bethléhem), où il était né, à Jérusalem, après qu'il y eut fixé son siège) : nous l'avons trouvée dans les champs de la forêt (c'est-à-dire sur les hauteurs de Moria couvertes de bois, à Jérusalem, montagne sur laquelle Salomon bâtit le temple). — Si l'on fait l'application du psaume à Jésus-Christ (voy. note 1.), alors le sens est : Voici ce que nous avons appris de Jésus-Christ, comme étant l'Arche vivante de Dieu, qu'il est né à Bethléhem, et qu'il a souffert à Jérusalem; nous l'avons trouvé vivant dans le désert,

7. Introibimus in tabernaculum ejus : adorabimus in loco, ubi steterunt pedes ejus.

8. Surge, Domine, in requiem tuam, tu et arca sanctificationis tue.

9. Sacerdotes tui induantur justitiam : et sancti tui exultent.

10. Propter David servum tuum, non avertas faciem Christi tui.

11. Juravit Dominus David veritatem, et non frustrabitur eam : de fructu ventris tui ponam super sedem tuam.

12. Si custodierint filii tui testamentum meum, et testimonia mea hæc, quæ docebo eos :

Et filii eorum usque in sæculum, sedebunt super sedem tuam.

13. Quoniam elegit Dominus Sion : elegit eam in habitationem sibi.

14. Hæc requies mea in sæculum sæculi : hic habitabo quoniam elegi eam.

15. Viduam ejus benedicens benedicam : pauperes ejus saturabo panibus.

16. Sacerdotes ejus induam salutari : et sancti ejus exultatione exultabunt.

17. Illuc producam cornu Da-

7. Nous entrerons dans son tabernacle ; nous l'adorerons dans le lieu où il a posé ses pieds ⁸.

8. Levez-vous, Seigneur, pour entrer dans votre repos ⁹, vous et l'arche où éclate votre sainteté ¹⁰. 2. *Par.* 6, 41.

9. Que vos prêtres soient revêtus de justice, et que vos saints tressaillent de joie.

10. En considération de David votre serviteur, ne rejetez pas le visage de votre Christ ¹¹.

11. Le Seigneur a fait à David un serment très-véritable ; et il ne le trompera point : J'établirai sur votre trône le fruit de votre ventre. 2. *Rois*, 7, 12. *Luc*, 1, 55. *Act.* 2. 30.

12. Si vos enfants gardent mon alliance et ces préceptes que je leur enseignerai, et que leurs enfants les gardent aussi pour toujours, ils seront assis sur votre trône.

13. Car le Seigneur a choisi Sion ¹², il l'a choisie pour sa demeure.

14. C'est là pour toujours le lieu de mon repos ¹³ ; c'est là que j'habiterai ¹⁴, parce que je l'ai choisi.

15. Je donnerai à sa veuve une bénédiction abondante ¹⁵ ; je rassasierai ses pauvres de pain ¹⁶.

16. Je revêtirai ses prêtres d'une vertu salutaire ¹⁷ ; et ses saints seront tous ravis de joie.

17. C'est là que je ferai paraître la puis-

nous avons vu comment sa foi s'est propagée parmi les nations sauvages de la gentilité. *Comp. Jean*, 1, 14. *Apoc.* 21, 3.

ÿ. 7. — ⁸ devant l'Arche sainte, sur laquelle les pieds de Dieu reposaient comme sur un escabeau, parce que Dieu y était présent d'une manière invisible. Dans l'hébreu : nous adorons devant l'escabeau de ses pieds. — Avant ce verset il faut compléter la pensée, en sous-entendant : Or, présentement l'Arche sainte a un siège fixe dans le temple. Ceci supposé, le Psalmiste invite les Israélites à visiter le sanctuaire du Seigneur, et il prie le même Dieu de venir prendre possession de son siège.

ÿ. 8. — ⁹ pour prendre possession de votre siège. — * Dans l'hébreu : du lieu de votre repos.

¹⁰ Dans l'hébreu proprement : votre puissance, votre majesté.

ÿ. 10. — ¹¹ Ne dédaignez pas la prière du roi oint de votre onction. Entendez Salomon, qui bâtit le temple. (*Comp.* 3. *Rois*, 1, 39.) — Par « l'Oint » le chrétien peut entendre lui et les chrétiens, ses frères, puisque tous les vrais chrétiens prennent part à l'onction de Jésus-Christ, à son esprit, à ses sentiments.

ÿ. 13. — ¹² proprement le mont Moria, mais Moria fait partie de Sion.

ÿ. 14. — ¹³ Sous-entendez : dit Dieu.

¹⁴ que je demeurerai.

ÿ. 15. — ¹⁵ Dans l'hébreu : sa nourriture.

¹⁶ A l'avenir je répandrai sur Sion mes biens en abondance, en sorte que ni ses veuves ni ses pauvres ne manqueront de rien.

ÿ. 16. — ¹⁷ Litt. : du salut, — je les ornerai de vertu et de piété.

sance de David ¹⁸ : j'ai préparé une lampe ¹⁹ à mon Christ. *Mal.* 3, 1.

18. Je couvrirai de confusion ses ennemis; mais je ferai éclater sur lui *la gloire* de ma propre sanctification.

vid, paravi lucernam Christo meo.

18. Inimicos ejus induam confusionem : super ipsum autem efflo-
rebit sanctificatio mea.

PSAUME CXXXII (CXXXIII).

Entretien l'union et la paix.

1. Cantique des Degrés de David ¹. Ah! que c'est une chose bonne et agréable, que les frères soient unis ensemble!

2. C'est comme le parfum répandu sur la tête ², qui descend sur la barbe ³, la barbe d'Aaron ⁴ qui descend sur le bord de son vêtement ⁵,

3. comme la rosée du mont Hermon, qui descend sur la montagne de Sion ⁶. C'est là ⁷ que le Seigneur a répandu sa bénédiction, et une très-longue vie ⁸.

1. Canticum graduum David.

Ecce quam bonum, et quam jucundum, habitare fratres in unum :

2. Sicut unguentum in capite, quod descendit in barbam, barbam Aaron,

Quod descendit in oram vestimenti ejus :

3. sicut ros Hermon, qui descendit in montem Sion.

Quoniam illic mandavit Dominus benedictionem, et vitam usque in sæculum.

ÿ. 17. — ¹⁸ Litt. : C'est là que je ferai germer la corne de David, — la puissance de David; là la puissance de David et de ses descendants s'élèvera et prendra de l'accroissement : entendez spécialement la puissance du grand Rejeton de David, du Christ. (*Luc.* 1, 69.)

¹⁹ une postérité éclatante (heureuse). (Voy. 3. *Rois*, 11, 36.); entendez en même temps la postérité brillante de lumière et spirituelle de Jésus-Christ. (Comp. *Jean*, 1, 9, 8, 12.)

ÿ. 1. — ¹ Selon la plupart des interprètes, David composa ce psaume à l'occasion de son second sacre, lorsque toutes les tribus d'Israël, après une longue séparation, vinrent l'une après l'autre se réunir sous son sceptre; selon d'autres, il fut composé dans la vue de maintenir l'union entre les Juifs qui revenaient de la captivité de Babylone; d'autres interprètes encore le prennent comme n'ayant aucun rapport à l'histoire.

ÿ. 2. — ² L'Oriental aime à comparer ce qu'il y a de plus excellent avec les parfums qui sont pour lui si indispensables. Sens : L'esprit de la charité fraternelle est d'un aussi haut prix que l'huile sacrée, faite des aromates les plus précieux, qui sert à la consécration des prêtres. (Voy. 2. *Moy.* 30, 23.)

³ Lorsque les Orientaux se parfument, ils le font non-seulement à la tête, mais encore à la barbe, et si abondamment, qu'il n'est pas rare que le parfum découle.

⁴ du grand Prêtre, qui est mis ici pour les prêtres en général.

⁵ sur le bord supérieur de son vêtement autour du cou. (Voy. 2. *Moy.* 28, 22.)

ÿ. 3. — ⁶ L'Oriental compare également volontiers ce qu'il y a de plus excellent à la rosée bienfaisante. — L'amour fraternel est comme la rosée de l'Hermon, et comme la rosée qui descend sur la montagne sainte de Sion.

⁷ là où les frères habitent pacifiquement ensemble.

⁸ D'autres : le bonheur.

PSAUME CXXXIII (CXXXIV).

Exhortation à louer Dieu durant le jour et durant la nuit.

<p>1. Canticum graduum. Ecce nunc benedicite Dominum, omnes servi Domini : Qui statis in domo Domini, in atriis domus Dei nostri, 2. In noctibus extollite manus vestras in sancta, et benedicite Dominum. 3. Benedicat te Dominus ex Sion, qui fecit cælum et terram.</p>	<p>1. Cantique des Degrés¹. Maintenant donc bénissez le Seigneur, vous tous qui êtes les serviteurs du Seigneur. Vous qui demeurez² dans la maison du Seigneur, dans les parvis de la maison de notre Dieu, 2. élevez vos mains durant les nuits vers le sanctuaire, et bénissez le Seigneur. 3. Que le Seigneur te bénisse de Sion³, lui qui a fait le ciel et la terre.</p>
--	--

PSAUME CXXXIV (CXXXV).

Louanges et actions de grâces soient rendues à Dieu.

<p>1. Alleluia. Laudate nomen Domini, laudate, servi, Dominum. 2. Qui statis in domo Domini, in atriis domus Dei nostri. 3. Laudate Dominum, quia bonus Dominus : psallite nomini ejus, quoniam suave. 4. Quoniam Jacob elegit sibi Dominus, Israel in possessionem sibi. 5. Quia ego cognovi quod magnus est Dominus, et Deus noster præ omnibus diis. 6. Omnia quæcumque voluit,</p>	<p>1. Alleluia. Louez le nom du Seigneur; louez le Seigneur, vous qui êtes ses serviteurs, 2. vous qui demeurez dans la maison du Seigneur, dans les parvis de la maison de notre Dieu¹. 3. Louez le Seigneur, parce que le Seigneur est bon; chantez à la gloire de son nom, parce qu'il est plein de douceur. 4. Car le Seigneur a choisi Jacob pour être à lui; Israël pour être sa possession. 5. Car² j'ai reconnu que le Seigneur est grand, et que notre Dieu est élevé au-dessus de tous les dieux. 6. Le Seigneur a fait tout ce qu'il a voulu</p>
--	---

ÿ. 1. —¹ Suivant les interprètes, ce psaume est un chant (de gardes), par lequel les Lévites qui faisaient la garde du temple durant la nuit, s'exhortaient à la vigilance et à la prière.

² comme gardes.

ÿ. 3. —³ c'est-à-dire : Alors (si vous le faites) le Seigneur vous bénira du haut de Sion. —^{*} Dans l'hébreu : ÿ. 1... du Seigneur. Vous qui demeurez dans la maison du Seigneur pendant les nuits, ÿ. 2. élevez vos mains vers le Saint (le temple), et bénissez, etc.

ÿ. 2. —¹ Louez-le, vous tous, prêtres et peuple! Le chrétien se souviendra, à la lecture du psaume, de l'Israël selon l'esprit, des élus en général (ÿ. 4.), qu'il exhortera à louer Dieu; il le remerciera des merveilles qu'il a opérées dans la nature et dans l'histoire, et aussi spécialement de s'être montré, par sa conduite à l'égard des hommes, comme le Dieu vivant.

ÿ. 5. —² Louez Dieu; car, etc.

dans le ciel et dans la terre, dans la mer et dans tous les abîmes.

7. Il fait venir les nuées ³ de l'extrémité de la terre ⁴; il change les foudres en pluie ⁵. Il fait sortir les vents de ses trésors ⁶;

8. il a frappé les premiers-nés de l'Égypte, depuis l'homme jusqu'à la bête.

9. Et il a fait éclater des signes et des prodiges au milieu de toi, ô Égypte! contre Pharaon et contre tous ses serviteurs.

10. Il a frappé plusieurs nations, et il a tué des rois puissants; *Jos.* 12, 1. 17.

11. Schon, roi des Amorrhéens, et Og, roi de Basan; il a détruit tous les royaumes de Chanaan. 4. *Moys.* 21, 24. 35.

12. Et il a donné leur terre en héritage à Israël; *il l'a donnée* pour être l'héritage de son peuple.

13. Seigneur, votre nom subsistera éternellement, et le souvenir de votre gloire ⁷ s'étendra de génération en génération,

14. parce que le Seigneur jugera son peuple ⁸, et qu'il se laissera fléchir aux prières de ses serviteurs.

15. Les idoles des nations sont de l'argent et de l'or, et les ouvrages des mains des hommes ⁹.

16. Elles ont une bouche, et elles ne parleront point; elles ont des yeux, et elles ne verront point; *Sag.* 13, 15.

17. elles ont des oreilles, et elles n'entendront point; car il n'y a point d'esprit de vie dans leur bouche.

18. Que ceux qui les font leur deviennent semblables; et tous ceux aussi qui se confient en elles.

19. Maison d'Israël, bénissez le Seigneur; maison d'Aaron, bénissez le Seigneur ¹⁰.

20. Maison de Lévi, bénissez le Seigneur; vous qui craignez le Seigneur, bénissez le Seigneur.

21. Que le Seigneur soit béni de Sion ¹¹, lui qui habite dans Jérusalem ¹².

Dominus fecit in cœlo, in terra, in mari, et in omnibus abyssis.

7. Educens nubes ab extremo terræ : fulgura in pluviam fecit.

Qui producit ventos de thesauris suis :

8. qui percussit primogenita Ægypti ab homine usque ad pecus.

9. Et misit signa et prodigia in medio tui, Ægypte : in Pharaonem, et in omnes servos ejus.

10. Qui percussit gentes multas : et occidit reges fortes,

11. Schon regem Amorrhæorum, et Og regem Basan, et omnia regna Chanaan.

12. Et dedit terram eorum hæreditatem, hæreditatem Israel populo suo.

13. Domine, nomen tuum in æternum : Domine, memoriale tuum in generationem et generationem.

14. Quia judicabit Dominus populum suum : et in servis suis deprecabitur.

15. Simulacra gentium argentum et aurum, opera manuum hominum.

16. Os habent, et non loquentur : oculos habent, et non videbunt.

17. Aures habent, et non audient : neque enim est spiritus in ore ipsorum.

18. Similes illis fiant qui faciunt ea : et omnes, qui confidunt in eis.

19. Domus Israel, benedicite Domino : domus Aaron, benedicite Domino.

20. Domus Levi, benedicite Domino : qui timetis Dominum, benedicite Domino.

21. Benedictus Dominus ex Sion, qui habitat in Jerusalem.

ÿ. 7. — ³ les vapeurs.

⁴ de l'extrémité de l'horizon. A en juger par ce qui paraît aux yeux, les nuages s'élevèrent des extrémités de l'horizon sous la voûte du firmament.

⁵ il fait résoudre les orages en pluie.

⁶ des lieux où il tient en dépôt les trésors de la nature. (Voy. *Jér.* 10, 13. 51, 16.)

ÿ. 13. — ⁷ le souvenir de vos bienfaits.

ÿ. 14. — ⁸ il lui rendra justice. (Voy. 5. *Moys.* 32, 36.)

ÿ. 15. — ⁹ Comme le Seigneur mérite d'être loué à cause de ses bienfaits (6-14.), il le mérite aussi à cause des avantages qu'il a sur les idoles. Cette dernière pensée, qui est empruntée du psaume cxiii, s'étend jusqu'à la fin.

ÿ. 19. — ¹⁰ Vous tous, peuple et prêtres, louez le Seigneur.

ÿ. 21. — ¹¹ Le chrétien se souviendra de l'Eglise.

¹² Dans l'hébreu : Alleluia! La Version latine l'a renvoyé au commencement du psaume suivant.

PSAUME CXXXV (CXXXVI).

Dieu est loué à cause de sa miséricorde.

4. Alleluia.
Confitemini Domino quoniam bonus : quoniam in æternum misericordia ejus.

2. Confitemini Deo deorum : quoniam in æternum misericordia ejus.

3. Confitemin Domino dominorum : quoniam in æternum misericordia ejus.

4. Qui facit mirabilia magna solus : quoniam in æternum misericordia ejus.

5. Qui fecit cœlos in intellectu : quoniam in æternum misericordia ejus.

6. Qui firmavit terram super aquas : quoniam in æternum misericordia ejus.

7. Qui fecit luminaria magna : quoniam in æternum misericordia ejus.

8. Solem in protestatem diei : quoniam in æternum misericordia ejus.

9. Lunam et stellas in potestatem noctis : quoniam in æternum misericordia ejus.

10. Qui percussit Ægyptum cum primogenitis eorum : quoniam in æternum misericordia ejus.

11. Qui eduxit Israël de medio eorum : quoniam in æternum misericordia ejus.

12. In manu potenti, et brachio excelso : quoniam in æternum misericordia ejus.

13. Qui divisit mare Rubrum in divisiones : quoniam in æternum misericordia ejus.

14. Et eduxit Israël per medium ejus : quoniam in æternum misericordia ejus.

1. Alleluia. Louez le Seigneur, parce qu'il est bon, parce que sa miséricorde est éternelle ¹.

2. Louez le Dieu des dieux, parce que sa miséricorde est éternelle.

3. Louez le Seigneur des seigneurs, parce que sa miséricorde est éternelle.

4. C'est lui qui fait seul de grands prodiges, parce que sa miséricorde est éternelle; 1. *Moy.* 1, 1.

5. qui a fait les cieux avec intelligence ², parce que sa miséricorde est éternelle;

6. qui a affermi la terre sur les eaux ³, parce que sa miséricorde est éternelle;

7. qui a fait de grands luminaires, parce que sa miséricorde est éternelle;

8. le soleil, pour présider au jour, parce que sa miséricorde est éternelle;

9. la lune et les étoiles, pour présider à la nuit, parce que sa miséricorde est éternelle; 2. *Moy.* 13, 17.

10. qui a frappé l'Égypte avec ses premiers-nés, parce que sa miséricorde est éternelle;

11. qui a fait sortir Israël du milieu d'eux, parce que sa miséricorde est éternelle;

12. avec une main puissante et un bras élevé, parce que sa miséricorde est éternelle;

13. qui a divisé en deux la mer Rouge, parce que sa miséricorde est éternelle;

14. qui a fait passer Israël par le milieu de cette mer, parce que sa miséricorde est éternelle;

ŷ. 1. — ¹ Il semble que ce psaume était chanté dans le temple comme chant alternatif, en sorte que la strophe qui se trouve à la fin de chaque verset, formait le refrain répété par une seconde division des Lévites ou du peuple, telles que les strophes en réponse à nos litanies.

ŷ. 5. — ² avec sagesse.

ŷ. 6. — ³ Voyez *Ps.* 23,

15. et a renversé Pharaon avec son armée dans la mer Rouge, parce que sa miséricorde est éternelle; 2. *Moys.* 14, 28.

16. qui a conduit son peuple dans le désert, parce que sa miséricorde est éternelle;

17. qui a frappé de grands rois, parce que sa miséricorde est éternelle.

18. Qui a fait mourir des rois puissants, parce que sa miséricorde est éternelle; 4. *Moys.* 21, 24.

19. Sehon, roi des Amorrhéens, parce que sa miséricorde est éternelle;

20. et Og, roi de Basan, parce que sa miséricorde est éternelle; 4. *Moys.* 21, 33.

21. qui a donné leur terre en héritage, parce que sa miséricorde est éternelle; *Jos.* 13, 7.

22. en héritage à Israël, son serviteur, parce que sa miséricorde est éternelle.

23. Il est souvenu de nous dans notre affliction, parce que sa miséricorde est éternelle.

24. Et il nous a délivrés de nos ennemis, parce que sa miséricorde est éternelle.

25. Il donne la nourriture à toute chair, parce que sa miséricorde est éternelle.

26. Louez le Dieu du ciel, parce que sa miséricorde est éternelle. Louez le Seigneur des seigneurs, parce que sa miséricorde est éternelle.

15. Et excussit Pharaonem, et virtutem ejus in mari Rubro : quoniam in æternum misericordia ejus.

16. Qui traduxit populum suum per desertum : quoniam in æternum misericordia ejus.

17. Qui percussit reges magnos : quoniam in æternum misericordia ejus.

18. Et occidit reges fortes : quoniam in æternum misericordia ejus.

19. Sehon regem Amorrhæorum : quoniam in æternum misericordia ejus.

20. Et Og regem Basan : quoniam in æternum misericordia ejus.

21. Et dedit terram eorum hæreditatem : quoniam in æternum misericordia ejus.

22. Hæreditatem Israel servo suo : quoniam in æternum misericordia ejus.

23. Quia in humilitate nostra memor fuit nostri : quoniam in æternum misericordia ejus.

24. Et redemit nos ab inimicis nostris : quoniam in æternum misericordia ejus.

25. Qui dat escam omni carni : quoniam in æternum misericordia ejus.

26. Confitemini Deo cœli : quoniam in æternum misericordia ejus.

Confitemini Domino dominorum : quoniam in æternum misericordia ejus.

PSAUME CXXXVI (CXXXVII).

Lamentation des captifs.

1. *Psaume de David, (ou) de Jérémie* ¹.
Nous nous sommes assis sur le bord

1. *Psalmus David, Jeremiæ.*
Super flumina Babylonis, illic

ŷ. 1. — ¹ c'est-à-dire psalme à la façon des psalms élégiaques de David, ou des lamentations du prophète Jérémie. Ce titre n'est pas dans l'hébreu. Le psalme a été composé par quelque Israélite depuis peu de retour de la captivité de Babylone. Il s'y plaint de ce que, dans le temps où les Israélites étaient encore à Babylone, tous les chants sacrés devaient cesser. A la fin, il fait des malédictions contre les ennemis de Jérusalem, qui étaient aussi les ennemis de Dieu. Le chrétien peut,

sedimus et flevimus : cum recordamur Sion.

2. In salicibus in medio ejus, suspendimus organa nostra.

3. Quia illic interrogaverunt nos, qui captivos duxerunt nos, verba cantionum :

Et qui abduxerunt nos : Hymnum cantate nobis de canticis Sion.

4. Quomodo cantabimus canticum Domini in terra aliena ?

5. Si oblitus fuero tui Jerusalem, oblivioni detur dextera mea.

6. Adhæreat lingua mea faucibus meis, si non meminero tui : Si non proposuero Jerusalem, in principio letitiæ meæ.

7. Memor esto, Domine, filiorum Edom, in die Jerusalem :

Qui dicunt : Exinanite, exinanite usque ad fundamentum in ea.

8. Filia Babylonis misera : beatus qui retribuet tibi retributionem tuam, quam retribuisti nobis.

9. Beatus qui tenebit, et allidet parvulos tuos ad petram.

des fleuves de Babylone² ; et là nous avons pleuré, en nous souvenant de Sion.

2. Nous avons suspendu nos instruments de musique³ aux saules⁴ qui sont au milieu de la contrée⁵ ;

3. car ceux qui nous avaient emmenés captifs, nous demandaient que nous chantassions des cantiques. Ceux qui nous avaient enlevés, nous disaient : Chantez-nous quel qu'un des cantiques de Sion.

4. Comment chanterons-nous un cantique du Seigneur dans une terre étrangère ?

5. Si je t'oublie, ô Jérusalem⁶ ! que ma main droite soit mise en oubli⁷.

6. Que ma langue soit attachée mon gosier⁸, si je ne me souviens point de toi, si je ne me propose pas Jérusalem comme le principal sujet de ma joie.

7. Souvenez-vous, Seigneur, des enfans d'Edom, au jour de Jérusalem⁹, lorsqu'ils disaient : Exterminez, et abattez jusqu'à ses fondements¹⁰.

8. Fille de Babylone¹¹, toi misérable¹² ! heureux celui qui te rendra tous les maux que tu nous as fait souffrir¹³ !

9. Heureux celui qui prendra tes petits enfans, et qui les brisera contre la pierre¹⁴.

en se servant des termes de ce psaume, déplorer les divers genres de captivités dans lesquels il est tombé sur la terre.

² sur les bords de l'Euphrate, du Tigre, du Chaboras, etc. Les Juifs aimaient à se fixer sur les bords des fleuves, afin d'avoir aisément les eaux nécessaires pour leurs diverses purifications et ablutions ; c'est pourquoi aussi leurs lieux de prières (ou Proseuques) étaient ordinairement près des fleuves.

ÿ. 2. — ³ D'autres traduisent : nos cithares. D'autres : nos lyres, nos instruments à cordes.

⁴ aux saules-pleureurs.

⁵ Litt. : au milieu de lui (ou d'elle) — du pays de Babylone.

ÿ. 5. — ⁶ Si je t'oublie, si je te renie, ce qui aurait lieu, si je chantais les cantiques sacrés usités dans le culte de notre Dieu, sur une terre impure, que, etc.

⁷ que ma droite même, son art, ma lyre. D'autres suivant la Version syriaque : que ma droite m'oublie, qu'elle me refuse son service, qu'elle demeure immobile.

ÿ. 6. — ⁸ qu'elle demeure immobile, muette.

ÿ. 7. — ⁹ Châtiez, Seigneur, les Iduméens au sujet de l'infortune qui est tombée sur Jérusalem. Les Iduméens faisaient cause commune avec les Chaldéens qui détruisirent Jérusalem. (Voyez *Ezéch.* 25, 12. et suiv. *Abd.* 10. et suiv.)

¹⁰ Déployez votre vengeance divine contre les ennemis de la cité de Dieu. —

¹¹ Dans l'hébreu ce sont les Iduméens qui disent aux Chaldéens : Renversez, renversez Jérusalem, ou littéral : Découvrez-la, découvrez-la jusque dans ses fondements. — La note prend ces paroles comme si le Chantre sacré les eût rapportées pour appeler la vengeance divine sur ceux qui les proférèrent.

ÿ. 8. — ¹² Ville de Babylone ! Les villes sont comme les filles des royaumes, des communautés qui les ont bâties. D'autre part elles sont elles-mêmes mises pour ces royaumes, ou communautés, comme ici Babylone pour le royaume de Babylone.

¹³ Dans l'hébr. : toi dévastatrice ! D'autres : toi qui seras dévastée.

¹⁴ heureux sera le vengeur de Dieu ! (celui dont Dieu se servira pour exercer ses vengeances !) — Ce vengeur fut Cyrus, qui fonda le vaste empire des Perses sur les ruines de Babylone.

ÿ. 9. — ¹⁵ Heureux sera celui qui te vaincra par les armes. — Briser les enfans contre les pierres, ce qui était autrefois un usage cruel reçu dans la guerre (*Isaïe*, 43, 16. 4. *Rois*, 8, 12.), est mis ici en général pour prendre, emporter d'assaut.

PSAUME CXXXVII (CXXXVIII).

Action de grâces.

1. De David ¹. Je vous louerai, Seigneur, et vous rendrai grâces de tout mon cœur, parce que vous avez écouté les paroles de ma bouche ². Je célébrerai votre gloire à la vue des anges ³;

2. j'adorerai dans votre saint temple, et je publierai les louanges de votre nom, sur le sujet de votre miséricorde et de votre vérité ⁴; car vous avez élevé au-dessus de tout votre saint nom ⁵.

3. En quelque jour que je vous invoque, exaucez-moi; vous augmenterez la force de mon âme.

4. Que tous les rois de la terre vous louent, Seigneur, parce qu'ils ont entendu toutes les paroles de votre bouche ⁶.

5. Et qu'ils chantent les voies du Seigneur ⁷, parce que la gloire du Seigneur est grande;

6. parce que le Seigneur est très-élevé, qu'il regarde les choses basses, et qu'il ne voit que de loin les choses hautes ⁸.

7. Quand je marcherai au milieu des afflictions, vous me sauverez la vie; et vous avez étendu votre main contre ⁹ la fureur de mes ennemis, et votre droite m'a sauvé.

1. *Ipsi David.*

Confitebor tibi, Domine, in toto corde meo : quoniam audisti verba oris mei.

In conspectu angelorum psallam tibi :

2. adorabo ad templum sanctum tuum, et confitebor nomini tuo,

Super misericordia tua, et veritate tua : quoniam magnificasti super omne, nomen sanctum tuum.

3. In quacumque die invocavero te, exaudi me : multiplicabis in anima mea virtutem.

4. Confiteantur tibi, Domine, omnes reges terræ : quia audierunt omnia verba oris tui :

5. Et cantent in viis Domini : quoniam magna est gloria Domini.

6. Quoniam excelsus Dominus, et humilia respicit : et alta a longe cognoscit.

7. Si ambulavero in medio tribulationis, vivificabis me : et super iram inimicorum meorum extendisti manum tuam, et salvum me fecit dextera tua.

ÿ. 1. — ¹ La plupart des interprètes pensent que David composa ce psaume comme un cantique d'action de grâces, lorsqu'après avoir été délivré de tous ses ennemis, il fut reconnu en qualité de roi par toutes les tribus, et eut reçu de Dieu la promesse relative au grand Rejeton qui devait sortir de lui et à l'éternité de son règne (2. *Rois*, 7.). Le chrétien, par les paroles de ce psaume, remerciera Dieu spécialement de la grâce de la rédemption, et témoignera l'espérance d'être encore à l'avenir favorisé du secours de Dieu contre tous les ennemis de son salut.

² Les mots « parce que... bouche » ne sont pas dans l'hébreu.

³ De même que les chrétiens, les Juifs croyaient aussi que les anges sont présents à la prière des fidèles (*Apoc.* 8, 3.). D'autres traduisent l'hébreu *Elohim* par : juges; d'autres par : idoles; d'autres par : Dieu, devant Dieu, qui est présent dans le temple sur l'Arche sainte.

ÿ. 2. — ⁴ de votre fidélité dans l'accomplissement de vos promesses.

⁵ vous avez glorifié votre saint nom au-dessus de toutes choses, par la grande promesse que vous m'avez faite (2. *Rois*, 7.), et que vous accomplirez. Dans l'hébreu : parce que vous avez porté au-dessus de toutes choses la grandeur de votre nom, de votre parole, c'est-à-dire vous vous êtes rendu plus glorieux que l'on ne vous avait jamais connu jusque-là, par la promesse que vous m'avez faite.

ÿ. 4. — ⁶ toutes vos promesses, toutes vos révélations consolantes en faveur du salut du monde entier.

ÿ. 5. — ⁷ les traits de son amoureuse Providence (Théod.).

ÿ. 6. — ⁸ Voy. *Ps.* 112, 4.

ÿ. 7. — ⁹ Litt. : sur, — contre.

8. Dominus retribuet pro me :
Domine, misericordia tua in seculum :
opera manuum tuarum ne despicias.

8. Le Seigneur prendra ma défense ¹⁰.
Seigneur, votre miséricorde est éternelle.
Ne méprisez pas les ouvrages de vos mains ¹¹.

PSAUME CXXXVIII (CXXXIX).

Dieu possède la toute-science.

1. In finem, Psalmus David.
Domine, probasti me, et cognovisti me :

2. tu cognovisti sessionem meam, et resurrectionem meam.

3. Intellexisti cogitationes meas de longe : semitam meam, et funiculum meum investigasti.

4. Et omnes vias meas previdisti : quia non est sermo in lingua mea.

5. Ecce, Domine, tu cognovisti omnia, novissima et antiqua : tu formasti me, et posuisti super me manum tuam.

6. Mirabilis facta est scientia tua ex me : confortata est, et non poterò ad eam.

7. Quo ibo a spiritu tuo ? et quo a facie tua fugiam ?

8. Si ascendero in cælum, tu illic es : si descendero in infernum, ades.

1. Pour la fin, Psaume de David ¹. Seigneur, vous m'avez éprouvé, et vous m'avez connu.

2. Vous m'avez connu, soit que je fusse assis, ou que je fusse levé ².

3. Vous avez découvert de loin mes pensées ; vous avez remarqué le sentier par lequel je marche, et toute la suite de ma vie ³.

4. Et vous avez prévu toutes mes voies, avant même que ma langue ait proféré aucune parole.

5. Oui, Seigneur, tout vous est connu, l'avenir et le passé ⁴. C'est vous qui m'avez formé ⁵, et qui avez mis votre main sur moi ⁶.

6. Votre science est élevée d'une manière merveilleuse au-dessus de moi ⁷ ; elle me surpasse, et je ne pourrai jamais y atteindre.

7. Où irai-je pour me dérober à votre Esprit ? et où fuirai-je de devant votre face ?

8. Si je monte dans le ciel, vous y êtes ; si je descends dans l'enfer ⁸, vous y êtes présent. *Amos*, 3, 2.

§. 8. — ¹⁰ il humiliera tous mes ennemis. D'autres : Le Seigneur achèvera pour moi ; il mènera tout à sa fin. — * C'est le sens de l'hébreu : Dominus perficiet pro me.

¹¹ Ne cessez pas de travailler à l'œuvre de salut, que vous avez commencée à mon égard, ne la laissez pas inachevée !

§. 1. — ¹ Voy. Ps. 4. Dans ce beau psaume le Chantre sacré trace le tableau de la toute-science de Dieu. Après avoir fait sur ce point sa profession de foi, il déclare qu'il est résolu à détester les ennemis de Dieu (qui, par leurs œuvres, nient que Dieu sache tout), et enfin, il prie le Seigneur de lui faire connaître la voie droite (afin de pouvoir se rendre agréable à ce Dieu à qui rien n'est caché). —

* Dans l'hébreu : Au maître de musique, psaume de David.

§. 2. — ² Ma vie et ma conduite tout entière vous est connue.

§. 3. — ³ Proprement : ma corde, la mesure qui m'est échuë, mon héritage, le lieu de mon repos. Dans l'hébr. : Vous avez déterminé d'avance ma marche et mon repos ; vous savez tout. — * Autrement : Vous avez agité (remué, bouleversé) mon sentier et ma couche, et tenu toutes mes voies. — C'est le même sens.

§. 5. — ⁴ Autrement : Voici, Seigneur, que vous savez tout, les choses nouvelles et les anciennes. Il ne vient pas une parole sur notre langue, que vous ne la connaissiez ; tout vous est connu, et ce qui arrive présentement et ce qui est passé.

⁵ Dans l'hébr. : Vous m'assiégez par derrière et par devant.

⁶ c'est vous qui me soutenez, qui me protégez.

§. 6. — ⁷ votre toute-science, etc.

§. 8. — ⁸ Dans le royaume des morts. Dans l'hébr. : si je me fais un lit dans l'enfer, etc.

9. Si je prends des ailes dès le matin, et que j'aïlle demeurer aux extrémités de la mer⁹,

10. votre main même m'y¹⁰ conduira¹¹; et ce sera votre droite qui me soutiendra.

11. Et j'ai dit : Peut-être que les ténèbres me cacheront. Mais la nuit même devient toute lumineuse, pour me découvrir dans mes plaisirs¹².

12. Car les ténèbres n'ont aucune obscurité pour vous; et la nuit est aussi claire que le jour : les ténèbres sont à votre égard comme la lumière du jour même.

13. Car vous avez mes reins¹³ en votre pouvoir; vous m'avez formé dès le ventre de ma mère¹⁴.

14. Je vous louerai, parce que votre grandeur a éclaté d'une manière étonnante¹⁵. Vos ouvrages sont admirables, et mon âme en est pénétrée.

15. Aucun de mes os ne vous est caché, à vous qui les avez faits dans un lieu secret¹⁶; ni toute ma substance *que vous avez formée comme au fond de la terre*¹⁷.

16. Vos yeux m'ont vu lorsque j'étais encore informe¹⁸; et tous¹⁹ sont écrits dans votre livre. Les jours sont déterminés, avant que nul n'y soit arrivé²⁰.

17. Mais je vois, mon Dieu, que vous avez honoré d'une façon toute singulière vos amis; et leur empire s'est affermi extraordinairement²¹.

9. Si sumpsero pennas meas diluculo, et habitavero in extremis maris :

10. Et enim illuc manus tua deducet me : et tenebit me dextera tua.

11. Et dixi : Forsitan tenebræ conculcabunt me : et nox illuminatio mea in deliciis meis.

12. Quia tenebræ non obscurantur a te, et nox sicut dies illuminabitur : sicut tenebræ ejus, ita et lumen ejus.

13. Quia tu possedisti renes meos : suscepisti me de utero matris meæ.

14. Confitebor tibi quia terribiliter magnificatus es : mirabilia opera tua, et anima mea cognoscit nimis.

15. Non est occultatum os meum a te, quod fecisti in occulto : et substantia mea in inferioribus terræ.

16. Imperfectum meum viderunt oculi tui, et in libro tuo omnes scribentur : dies formantur, et nemo in eis.

17. Mihi autem nimis honorificati sunt amici tui, Deus : nimis confortatus est principatus eorum.

ÿ. 9. —⁹ La mer est mise pour la région de l'Occident. Sens : Quand je m'enverrais avec la rapidité de l'aurore, de l'Orient vers les contrées les plus reculées de l'Occident, vous m'accompagneriez, et vous seriez partout à mes côtés. — * Dans l'hébr. : Quand je prendrais les ailes de l'aurore, et que j'irais habiter aux extrémités de la mer, etc. — Le sens est le même.

ÿ. 10. —¹⁰ de l'Orient à l'Occident; d'autres trad. : « là » : dans une contrée comme dans une autre, etc.

¹¹ vous y seriez toujours présent, et vous sauriez ce qui me concerne.

ÿ. 11. —¹² J'ai dit en moi-même : Les ténèbres pourront me soustraire à vos regards, ce que je ferai de criminel dans les ténèbres demeurera caché; mais même les ténèbres dévoileraient toutes mes actions et tous mes sentiments; car la nuit même, etc. Dans l'hébr. : Mais la nuit même est lumière autour de moi!

ÿ. 13. —¹³ mon intérieur (Voy. Ps. 7, 10.).

¹⁴ Lit. : Vous avez pris soin de moi dès le sein, etc. C'est vous qui m'avez créé et qui me conservez; vous pouvez donc tout savoir. D'autres trad. l'hébr. : Vous avez formé mes reins, vous m'avez renfermé dans le sein de ma mère.

ÿ. 14. —¹⁵ Dans l'hébr. : ... louerai, de ce je suis si étonnamment admirable.

ÿ. 15. —¹⁶ dans le sein de ma mère.

¹⁷ dans le sein de ma mère. — * Dans l'hébr. : Mes os ne vous sont point cachés, moi qui ai été fait dans le secret, brodé en tissu (recamatus fui) au fond de la terre.

ÿ. 16. —¹⁸ proprement : Vos yeux ont vu mon être encore informe, ma masse, la matière dont j'ai été formé, etc.

¹⁹ les hommes.

²⁰ avant qu'aucun homme vive en effet dans les jours qui lui sont destinés. D'autres d'après l'hébr. : Les jours sont déterminés, avant qu'aucun d'eux (des jours) soit encore présent.

ÿ. 17. —²¹ D'autres trad. : Mais vos amis, ô mon Dieu! sont fort honorés par

18. Dinumerabo eos, et super arenam multiplicabuntur : exurrexi, et adhuc sum tecum.

19. Si occideris, Deus, peccatores : viri sanguinum declinate a me :

20. Quia dicitis in cogitatione : Accipient in vanitate civitates tuas.

21. Nonne qui oderunt te, Domine, oderam : et super inimicos tuos tabescebam ?

22. Perfecto odio oderam illos : et inimici facti sunt mihi.

23. Proba me, Deus, et scito cor meum : interroga me, et cognosce semitas meas.

24. Et vide, si via iniquitatis in me est : et deduc me in via aeterna.

18. Si j'entreprends de les compter, je trouverai que leur nombre surpasse celui des grains de sable²³. Et quand je me lève, je me trouve encore devant vous²³.

19. Si vous tuez, ô Dieu ! les pécheurs²⁴ ; hommes de sang, éloignez-vous de moi,

20. parce que vous dites dans votre pensée : C'est en vain que *les justes* deviendront maîtres de vos villes²⁵.

21. Seigneur, n'ai-je pas haï ceux qui vous haïssaient ? et ne séchais-je pas de douleur à cause de vos ennemis ?

22. Je les haïssais d'une haine parfaite, et ils sont devenus mes ennemis.

23. O Dieu ! éprouvez-moi, et scendez mon cœur²⁶. Interrogez-moi, et connaissez les sentiers par lesquels je marche.

24. Voyez si la voie de l'iniquité se trouve en moi, et conduisez-moi dans la voie qui est éternelle²⁷.

moi ; et leur empire, etc. — Après avoir tracé le tableau de la toute-puissance de Dieu, le Chantre sacré proteste qu'il honore singulièrement les nombreux amis de (ceux qui ont devant les yeux, dans leurs actions, le Dieu qui sait tout), et Dieu qu'il haït ses ennemis (Voy. l'*Hébr.* *ŷ.* 18.).

ŷ. 18. — ²³ qu'ils sont extrêmement nombreux (Voy. *Apoc.* 7, 9.).

²³ Quand le matin je me lève, après avoir réfléchi toute la nuit au nombre de vos amis et aux bienfaits dont vous les comblez, je n'ai point encore fini, mais je suis toujours occupé de la bonté que vous montrez à leur égard. — Les versets 17, 18, peuvent aussi se traduire d'après l'hébreu : Combien incompréhensibles sont pour moi vos pensées, ô Dieu (votre toute-science et votre sagesse) ! combien grande en est la somme (combien tout le monde en est rempli) ! Si je les compte (ces pensées de votre toute-science et de votre sagesse), elles sont plus nombreuses que le sable de la mer : je me lève (le matin après avoir réfléchi toute la nuit à leur multitude), et je suis encore avec vous (dans la méditation de vos pensées).

ŷ. 19. — ²⁴ Afin d'amener la pensée, qu'il haït les méchants, comme étant les ennemis de Dieu, de même qu'il honore les bons, en qualité de ses amis, le Chantre sacré rappelle les châtimens dont Dieu frappe les pécheurs, ce qui est une preuve que Dieu lui-même déteste les méchants incorrigibles. Par ces méchants le Psalmiste a surtout en vue ces mortels ennemis du dehors, qui épiaient l'occasion d'attirer sur les Israélites leur perte, et se déclaraient ainsi les ennemis particuliers de Dieu. — Le chrétien se souviendra des ennemis pleins d'artifices de la religion.

ŷ. 20. — ²⁵ Ils disent : Quoique les Israélites fassent la conquête de villes, leurs victoires sont vaines ; car ils ne posséderont pas ces villes longtemps ; mais, malgré votre protection, ils les perdront bientôt. D'autres trad. l'hébr. : car ils parlent de vous avec outrage, et ils forment avec parjure des complots dans vos villes (ils conspirent par exemple dans la cité sainte. (Voy. *Matth.* 5, 35.). D'après cette manière de traduire, il s'agit des impies du dedans.

ŷ. 23. — ²⁶ pour voir si je ne suis pas plein d'aversion pour les méchants, comme étant vos ennemis, et pour leurs œuvres.

ŷ. 24. — ²⁷ dans la voie de l'éternité, de la vie éternelle.

PSAUME CXXXIX (CXL).

Prière pour obtenir secours.

1. Pour la fin, Psaume de David ¹.
2. Délivrez-moi, Seigneur, de l'homme méchant ²; délivrez-moi de l'homme injuste.
3. Ceux qui ne pensent dans leur cœur qu'à commettre des injustices, me livraient tous les jours des combats ³.
4. Ils ont aiguisé leurs langues comme celle du serpent; le venin des aspics est sous leurs lèvres ⁴. *Pl. h.* 5, 11. *Rom.* 3, 13.
5. Seigneur, préservez-moi de la main du pécheur, et délivrez-moi des hommes injustes, qui ne pensent qu'à me faire tomber.
6. Les superbes m'ont dressé des pièges ⁵ en secret; ils ont tendu des filets pour me surprendre, et ils ont mis près du chemin de quoi me faire tomber.
7. J'ai dit au Seigneur: Vous êtes mon Dieu; exaucez, Seigneur, la voix de mon humble supplication.
8. Seigneur, Seigneur, qui êtes toute la force d'où dépend mon salut, vous avez mis ma tête à couvert au jour de la guerre.
9. Seigneur, ne me livrez pas au pécheur selon le désir qu'il a de me perdre ⁶. Toutes leurs pensées sont contre moi; ne m'abandonnez pas, de peur qu'ils ne s'en élèvent.
10. Toute la malignité de leurs détours ⁷, et tout le mal que leurs lèvres s'efforcent de faire, les accablera eux-mêmes ⁸.

1. In finem, Psalmus David.
2. Eripeme, Domine, ab homine malo: a viro iniquo eripe me.
3. Qui cogitaverunt iniquitates in corde: tota die constituebant prælia.
4. Acuerunt linguas suas sicut serpentis: venenum aspidum sub labiis eorum.
5. Custodi me, Domine, de manu peccatoris: et ab hominibus iniquis eripe me.
- Qui cogitaverunt supplantare gressus meos:
6. absconderunt superbi laqueum mihi:
- Et funes extenderunt in laqueum: juxta iter scandalum posuerunt mihi.
7. Dixi Domino: Deus meus est tu: exaudi, Domine, vocem deprecationis meæ.
8. Domine, Domine virtus salutis meæ: obumbrasti super caput meum in die belli:
9. Ne tradas me, Domine, a desiderio meo peccatori: cogitaverunt contra me, ne derelinquas me, ne forte exaltentur.
10. Caput circuitus eorum: labor labiorum ipsorum operiet eos.

ÿ. 1. — ¹ Selon la plupart des interprètes, David adressa à Dieu la prière contenue dans ce psaume, pour solliciter son secours contre des ennemis pervers et artificieux, dans le temps qu'il était en butte aux persécutions de Saül et de ses courtisans. D'autres prennent le psaume comme l'expression des plaintes des Juifs, après leur retour de la captivité de Babylone, au sujet de la haine et de l'animosité des Samaritains et de leurs autres ennemis (Voy. 2. *Esdras*). Dans cette dernière hypothèse, le sens du titre est: Psaume à la manière de David — * Dans l'hébr. le titre est: Au maître de musique, psaume de David.

ÿ. 2. — ² D'autres: violent. — * Dans l'hébr.: de l'homme des violences.

ÿ. 3. — ³ Ils vivent dans une guerre et des dissensions continuelles.

ÿ. 4. — ⁴ Leurs paroles sont pleines de méchanceté, ils tiennent des discours pernicieux.

ÿ. 6. — ⁵ D'autres: des rêts.

ÿ. 9. — ⁶ D'autres: contre mon désir; — de peur qu'il ne se glorifie (Chrys.). Dans l'hébr.: N'accomplissez pas, Seigneur, les vœux des pécheurs.

ÿ. 10. — ⁷ Tout le mal qu'ils méditent contre moi (Chrys.).

⁸ Dans l'hébr.: Ce sera sur la tête de ceux qui m'environnent que tombera le mal de leurs lèvres.

11. Cadent super eos carbones, in ignem dejicies eos : in miseriis non subsistent.

12. Vir lingucusus non dirigetur in terra : virum injustum mala capient in interitu.

13. Cognovi quia faciet Dominus judicium inopis, et vindictam pauperum.

14. Verumtamen justi confitebuntur nomini tuo : et habitabunt recti cum vultu tuo.

11. Des charbons ⁹ tomberont sur eux ; vous les précipiterez dans le feu ; ils ne pourront subsister dans les malheurs ¹⁰.

12. L'homme qui se laisse emporter par sa langue, ne prospérera point sur la terre. L'homme injuste se trouvera accablé de maux à la mort.

13. Je sais que le Seigneur fera justice à celui qui est affligé, et qu'il vengera les pauvres.

14. Et ainsi les justes loueront votre nom ; et ceux qui ont le cœur droit, demeureront devant votre face.

PSAUME CXL (CXLI).

Prière pour obtenir secours.

1. Psalmus David.

Domine, clamavi ad te, exaudi me : intende voci meæ, cum clamavero ad te.

2. Dirigatur oratio mea sicut incensum in conspectu tuo : elevatio manuum mearum sacrificium vespertinum.

3. Pone, Domine, custodiam oris meo : et ostium circumstantiæ labiis meis.

1. Psaume de David ¹. Seigneur, j'ai crié vers vous, exaucez-moi ; écoutez ma voix lorsque je pousserai mes cris vers vous.

2. Que ma prière s'élève vers vous comme la fumée de l'encens ² ; que l'élévation de mes mains vous soit agréable comme le sacrifice du soir ³.

3. Mettez, Seigneur, une garde à ma bouche, et une porte ⁴ à mes lèvres qui les ferme exactement ⁵.

ÿ. 11. — ⁹ Les éclairs (Voy. Ps. 17, 13.).

¹⁰ Dans l'hébr. : ... sur eux ; il (le Seigneur) les précipitera dans le feu et au fond des abîmes, en sorte qu'ils ne se relèveront point. — * Litt. : ... feu ; au fond des abîmes ils ne se relèveront point. Le ÿ. 12 peut aussi se traduire, dans l'hébr. : L'homme de langue (le calomniateur) ne s'affermira pas sur la terre ; l'homme de violence, le mal en fera sa proie en le poussant (vers sa perte).

ÿ. 1. — ¹ Dans l'hébr. : De David. — * Sous-entendu : psaume. — Suivant plusieurs interprètes, David fit la prière qu'on lit dans ce psaume, pour obtenir la vigilance sur sa langue et protection contre la séduction, dans un moment où il se trouvait dans une situation toute semblable à celle qui doit avoir donné occasion au psaume qui précède. Selon d'autres, le psaume est une élégie à la manière indiquée dans le psaume ci-dessus. — Le chrétien peut se servir du psaume comme de prière contre la séduction.

ÿ. 2. — ² Voy. 2. Moys. 30, 7, 8. — * Dans l'hébr. litt. : (psaume) de David. Seigneur, je vous invoque, hâtez-vous vers moi ; prêtez l'oreille à ma voix, pendant que je crie vers vous.

³ Litt. : ... vous soit comme le sacrifice du soir, — aussi agréable que l'oblation du soir, qui, ainsi que l'oblation du matin, consistait à offrir de la fleur de farine et du vin (2. Moys. 29, 38-42. 4. Moys. 28, 3-8.). Les interprètes qui pensent que c'est David qui prie, trouvent l'explication de ces paroles dans la vie errante qu'il menait pendant sa fuite devant Saül, temps auquel il ne pouvait assister aux sacrifices dans le saint tabernacle, mais était dans la nécessité de se contenter d'adresser à Dieu de ferventes prières. Suivant plusieurs saints Pères, il y a non le sacrifice du matin, mais le sacrifice du soir, pour faire ainsi allusion au sacrifice de la nouvelle alliance, qui, ayant été offert d'une manière sanglante vers le soir, fut aussi institué vers le soir sous sa forme non sanglante.

ÿ. 3. — ⁴ quelque chose qui les tienne fermées (un fermoir).

⁵ Ne permettez pas que je me laisse aller à l'impatience au milieu des calomnie

4. Ne souffrez point que mon cœur se laisse aller à des paroles de malice, pour chercher des excuses à mes péchés⁶, comme les hommes qui commettent l'iniquité; et je ne prendrai aucune part à ce qu'ils trouvent de plus délicieux⁷.

5. Que le juste me reprenne et me corrige avec charité; mais que l'huile du pécheur n'engraisse point ma tête, parce que j'opposerai même ma prière à toutes les choses qui flattent leur cupidité⁸.

6. Leurs juges⁹ ont été précipités et brisés contre la pierre¹⁰. Ils écouteront *enfin* mes paroles, à cause qu'elles sont puissantes et efficaces¹¹.

7. Comme une terre dure et serrée est rompue et renversée sur une autre terre¹², nos os ont été brisés et renversés¹³, jusqu'à nous voir aux approches du tombeau¹⁴.

8. Mais parce que mes yeux se sont élevés vers vous, parce que j'ai espéré en vous, Seigneur, ne m'ôtez pas la vie¹⁵.

9. Gardez-moi du piège qu'ils m'ont dressé, et des embûches de ceux qui commettent l'iniquité.

10. Les pécheurs tomberont dans leur

4. Non declines cor meum in verba malitiæ, ad excusandas excusationes in peccatis.

Cum hominibus operantibus iniquitatem, et non communicabo cum electis eorum.

5. Corripiet me justus in misericordia, et increpabit me : oleum autem peccatoris non impinguet caput meum.

Quoniam adhuc et oratio mea in beneplacitis eorum :

6. absorpti sunt juncti petræ judices eorum.

Audient verba mea quoniam potuerunt :

7. sicut crassitudo terræ erupta est super terram.

Dissipata sunt ossa nostra secus infernum :

8. quia ad te, Domine, Domine, oculi mei : in te speravi, non auferas animam meam.

9. Custodi me a laqueo, quem statuerunt mihi : et a scandalis operantium iniquitatem.

10. Cadent in reticulo ejus

et des persécutions de mes ennemis, de peur que je ne tombe dans la colère, le mécontentement et l'offense de Dieu.

ŷ. 4. — ⁶ Ne permettez pas que la tentation d'excuser mes péchés réels s'élève dans mon cœur.

⁷ à leurs plaisirs, à leurs passions, à leurs crimes. Dans l'hébr. le verset porte : N'inclinez mon cœur vers quoi que ce soit de mauvais, pour me livrer par impiété à des actions coupables avec ceux qui opèrent l'iniquité, de peur que je ne mange de ce qui fait leurs délices.

ŷ. 5. — ⁸ Ne permettez pas, veut dire le Psalmiste d'après le contexte, que je perde patience au sujet de mes ennemis (ŷ. 3-4.); ne permettez pas non plus que je me range de leur côté à cause des plaisirs dont ils jouissent (ŷ. 4.); ces plaisirs, je puis bien m'en passer, car j'aime mieux souffrir de la part du juste une réprimande, qu'elle soit douce ou sévère, que de jouir même des plus grands plaisirs que le pécheur voudrait me procurer; j'oppose bien plutôt ma prière à ces plaisirs, de peur qu'ils ne deviennent pour moi un piège. — Dans l'hébr. le verset porte : Que le juste me frappe dans sa charité, et qu'il me reprenne, c'est là l'huile de ma tête (c'est pour moi une chose très-agréable), ma tête ne se détournera pas; mais je ne cesserai de prier contre leur perversité (de mes ennemis).

ŷ. 6. — ⁹ ceux d'entre eux qui sont les chefs des complots.

¹⁰ au fond des abîmes. Dans l'hébr. : Leurs juges seront précipités du haut des rochers.

¹¹ Dans l'hébr. : ... paroles, car elles sont agréables. Les chefs de mes ennemis seront punis par leur perte; et alors on aura foi à mes paroles.

ŷ. 7. — ¹² par le labourage.

¹³ D'autres trad. l'hébr. : De même que lorsqu'on ouvre la terre et qu'on y trace des sillons, nos os sont dispersés, etc.

¹⁴ D'autres trad. : nos os sont dispersés au bord de l'enfer; — dans le tombeau ou dans le royaume des morts; — ainsi nous avons été livrés en proie à notre perte; ou bien, ainsi nous serons égorgés par nos ennemis.

ŷ. 8. — ¹⁵ Autrem. : vous ne livrerez pas ma vie comme une proie. — * Dans l'hébr. : Parce que mes yeux se sont dirigés vers vous, Jéhovah, Adonai, que j'ai eu confiance en vous, ne dépouillez pas mon âme; — ne me livrez pas sans secours à mes ennemis.

peccatores : singulariter sum ego | filet ¹⁶. Pour moi, je suis seul ¹⁷, jusqu'à ce
donec transeam. | que je passe ¹⁸.

PSAUME CXLI (CXLII).

Prière pour obtenir secours.

- | | |
|--|---|
| <p>1. Intellectus David,
Cum esset in spelunca, oratio.</p> <p>2. Voce mea ad Dominum clamavi : voce mea ad Dominum deprecatus sum :</p> <p>3. Effundo in conspectu ejus orationem meam, et tribulationem meam ante ipsum pronuntio.</p> <p>4. In deficiendo ex me spiritum meum, et tu cognovisti semitas meas.
In via hac, qua ambulabam, absconderunt laqueum mihi.</p> <p>5. Considerabam ad dexteram, et videbam : et non erat qui cognosceret me.
Periit fuga a me, et non est qui requirat animam meam.</p> <p>6. Clamavi ad te, Domine, dixi : Tu es spes mea, portio mea in terra viventium.</p> <p>7. Intende ad deprecationem meam : quia humiliatus sum nimis.
Libera me a persequentibus me : quia confortati sunt super me.</p> <p>8. Educ de custodia animam meam ad confitendum nomini tuo : me expectant justi, donec retribuas mihi.</p> | <p>1. Intelligence de David, lorsqu'il était dans la caverne. Prière ¹. 1. <i>Rois</i>, 24.</p> <p>2. J'ai élevé ma voix pour crier vers le Seigneur; j'ai élevé ma voix pour prier le Seigneur. <i>Pl. h.</i> 76, 2.</p> <p>3. Je répands ma prière en sa présence, et j'expose devant lui mon extrême affliction.</p> <p>4. Lorsque mon âme est toute prête à me quitter ², vous connaissez mes voies. Ils m'ont tendu un piège en secret dans cette voie où je marchais.</p> <p>5. Je considérais à ma droite, et je regardais; et il n'y avait personne qui me connaît ³. Tout moyen de m'enfuir m'est ôté ⁴; et nul ne cherche à sauver ma vie.</p> <p>6. J'ai crié vers vous, Seigneur; j'ai dit : Vous êtes mon espérance, et mon partage dans la terre des vivants ⁵.</p> <p>7. Soyez attentif à ma prière, parce que je suis humilié jusqu'à l'excès. Délivrez-moi de ceux qui me persécutent; car ils sont devenus plus forts que moi.</p> <p>8. Tirez mon âme de la prison où elle est, afin que je bénisse votre nom. Les justes sont dans l'attente de la justice que vous me rendrez ⁶.</p> |
|--|---|

ŷ. 10. — ¹⁶ Litt. : dans son filet, — le filet de Dieu. Dans l'hébr. : Les pécheurs tomberont dans leur propre filet.

¹⁷ c'est-à-dire protégé contre leurs pièges.

¹⁸ jusqu'à ce que j'aie échappé au danger, ou que je sois passé dans une autre vie. D'autres trad. l'hébr. : Les pécheurs tomberont tous ensemble dans leur propre filet, jusqu'à ce que je sois passé.

ŷ. 1. — ¹ David, dans sa détresse, n'espère de secours que de Dieu.

ŷ. 4. — ² Lorsque mon esprit perd courage, vous connaissez ma situation périlleuse, et vous me secourez.

ŷ. 5. — ³ qui me secourût.

⁴ Litt. : la fuite a péri pour moi, — c'est-à-dire je ne puis fuir.

ŷ. 6. — ⁵ dans cette vie et dans l'autre.

ŷ. 8. — ⁶ Les justes attendent l'instant que vous me délivriez, afin de pouvoir vous louer avec moi.

PSAUME CXLII (CXLIII).

Prières pour obtenir secours dans les dangers de mort.

1. *Psautme de David, lorsque son fils Absalom le poursuivait*¹. Seigneur, exaucez ma prière; rendez vos oreilles attentives à ma supplication, selon votre vérité²; exaucez-moi selon votre justice³.

2. Et n'entrez point en jugement avec votre serviteur, parce que nul homme vivant ne sera trouvé juste devant vous⁴;

3. car l'ennemi⁵ a poursuivi mon âme; il a humilié ma vie jusqu'en terre. Il m'a jeté dans des lieux obscurs, comme ceux qui sont morts depuis plusieurs siècles⁶.

4. Mon âme a été toute remplie d'angoisse; mon cœur a été tout troublé au-dessus de moi.

5. Je me suis souvenu des jours anciens⁷; j'ai médité sur toutes vos œuvres; je me suis appliqué à considérer les ouvrages de vos mains;

6. j'ai étendu mes mains vers vous⁸; mon âme est en votre présence comme une terre sans eau.

7. Hâtez-vous, Seigneur, de m'exaucer; mon âme est tombée dans la défaillance⁹. Ne détournez pas de moi votre visage, de peur que je ne sois semblable à ceux qui descendent dans la fosse.

8. Faites-moi sentir promptement¹⁰ votre

1. *Psalmus David, quando persequatur eum Absalom filius ejus.*

Domine, exaudi orationem meam: auribus percipe obsecrationem meam in veritate tua: exaudi me in tua justitia.

2. *Et non intres in iudicium cum servo tuo: quia non justificabitur in conspectu tuo omnis vivens.*

3. *Quia persecutus est inimicus animam meam: humiliavit in terra vitam meam.*

Collocavit me in obscuris sicut mortuos sæculi:

4. *et anxius est super me spiritus meus, in me turbatum est cor meum.*

5. *Memor fui dierum antiquorum, meditatus sum in omnibus operibus tuis: in factis manuum tuarum meditabar.*

6. *Expandi manus meas ad te: anima mea sicut terra sine aqua tibi:*

7. *Velociter, exaudi me Domine: defecit spiritus meus.*

Non avertas faciem tuam a me: et similis ero descendentibus in lacum.

8. *Auditam fac mihi mane mi-*

ÿ. 1. — ¹ Le chrétien peut se servir de ce psaume comme de prière dans les afflictions pressantes, et l'employer aussi pour exprimer ses sentiments de pénitence et obtenir que ses péchés soient pardonnés et effacés — * Dans l'hébr. le titre est simplement : *Psautme de David.*

² parce que vous êtes véritable et sincère dans vos promesses.

³ Justice a souvent dans les Ecritures le même sens que grâce et miséricorde. (Voy. *Ps.* 21, 32, 39, 10. *Jug.* 5. 11. *Chrys.*.)

ÿ. 2. — ⁴ Ne faites pas à son égard des recherches comme un juge sévère, puisque nul homme vivant n'est entièrement pur devant vous.

ÿ. 3. — ⁵ Le chrétien se souviendra des ennemis de son salut.

⁶ Litt. : comme les morts des siècles antérieurs, — comme ceux qui sont morts depuis très-longtemps. David veut dire : Excusez-moi, parce que mes ennemis m'ont persécuté jusqu'à la mort. Le chrétien se souviendra des humiliations que ses péchés lui ont fait subir, et des nuits pleines d'inquiétude qu'ils lui ont fait passer.

ÿ. 5. — ⁷ où vous avez si souvent fait éclater votre miséricorde.

⁸ encouragé par les œuvres de votre miséricorde.

ÿ. 7. — ⁹ par l'impatience de son attente.

ÿ. 8. — ¹⁰ Litt. : dès le matin, — de bonne heure, bientôt.

sericordiam tuam : quia in te speravi.

Notam fac mihi viam, in qua ambulem : quia ad te levavi animam meam.

9. Eripe me de inimicis meis, Domine, ad te confugi :

10. doce me facere voluntatem tuam, quia Deus meus es tu.

Spiritus tuus bonus deducet me in terram rectam :

11. propter nomen tuum, Domine, vivificabis me, in æquitate tua.

Educes de tribulatione animam meam :

12. et in misericordia tua perdes inimicos meos.

Et perdes omnes, qui tribulant animam meam : quoniam ego servus tuus sum.

miséricorde, parce que j'ai espéré en vous. Faites-moi connaître la voie dans laquelle je dois marcher ¹¹, parce que j'ai élevé mon âme vers vous ¹².

9. Délivrez-moi de mes ennemis, Seigneur, parce que c'est à vous que j'ai recours.

10. Enseignez-moi à faire votre volonté, parce que vous êtes mon Dieu. Votre Esprit, qui est bon ¹³, me conduira par une voie droite ¹⁴.

11. Vous me ferez vivre, Seigneur, pour la gloire de votre nom, selon votre justice ¹⁵. Vous ferez sortir mon âme de l'affliction qui la presse;

12. vous détruirez mes ennemis par un effet de votre miséricorde, et vous perdrez tous ceux qui persécutent mon âme, parce que je suis votre serviteur.

PSAUME CXLIII (CXLIV).

Nouvelle prière après avoir remporté la victoire.

1. Psalmus David, adversus Goliath.

Benedictus Dominus Deus meus, qui docet manus meas ad prælium, et digitos meos ad bellum.

2. Misericordia mea, et refugium meum : susceptor meus, et liberator meus :

Protector meus, et in ipso speravi : qui subdit populum meum sub me.

1. Psaume de David, contre Goliath ¹. Que le Seigneur mon Dieu soit béni, lui qui apprend à mes mains à combattre, et à mes doigts à faire la guerre.

2. Il est tout rempli de miséricorde pour moi ; il est mon refuge, mon défenseur et mon libérateur. Il est mon protecteur, et j'ai espéré en lui. C'est lui qui assujettit mon peuple sous moi ²,

¹¹ afin d'échapper à tous les périls de mon salut.

¹² je soupire après vous.

ÿ. 10. — ¹³ Votre Saint-Esprit, votre grâce (Voy. Ps. 50, 13.).

¹⁴ par la voie de la vertu et de la justice.

ÿ. 11. — ¹⁵ Voy. note 3.

ÿ. 1. — ¹ Les mots « contre Goliath » ne sont pas dans l'hébreu. — * L'hébreu porte simplement : de David, sous-entendu : psaume. — Ainsi que beaucoup d'interprètes le croient, David composa ce psaume après sa victoire sur Absalom, lorsque tout Israël lui eut été de nouveau assujéti (ÿ. 2.). D'autres pensent que David le composa après sa victoire sur Goliath, mais ce qui est dit de l'assujettissement du peuple ÿ. 2, ne peut se concilier avec cette opinion. Pour expliquer l'analogie de ce psaume avec le psaume xvii^e, plusieurs interprètes supposent que David, dans le psaume xvii^e, qu'il composa vers la fin de sa vie, se proposa de développer davantage les pensées de celui-ci, qu'il avait composé auparavant. Le chrétien y remercia Dieu des grâces qu'il a obtenues pour son salut, et y demandera de nouveaux secours.

ÿ. 2. — ² David pouvait vous parler ainsi après sa victoire sur Absalom.

3. Seigneur, qu'est-ce que l'homme, pour vous être manifesté à lui³? ou qu'est-ce que le fils de l'homme, pour qui vous faites paraître tant d'estime?

4. L'homme est devenu semblable au néant même⁴, ses jours passent comme l'ombre. *Job*, 8, 9. 14, 2.

5. Seigneur⁵, abaissez vos yeux⁶, et descendez. Frappez les montagnes, et elles se réduiront en fumée.

6. Faites briller vos éclairs, et vous les dissiperez⁷; envoyez vos flèches contre eux, et vous les remplirez de trouble.

7. Étendez du haut du ciel votre main, et délivrez-moi; sauvez-moi de l'inondation des eaux, de la main des enfants des étrangers⁸,

8. dont la bouche a proféré des paroles de vanité⁹, et dont la droite est une droite pleine d'iniquité¹⁰.

9. Je vous chanterai, ô Dieu! un cantique nouveau, et je célébrerai votre gloire sur l'instrument à dix cordes.

10. O vous qui procurez le salut¹¹ aux rois, qui avez sauvé David votre serviteur de l'épée meurtrière,

11. délivrez-moi¹², et retirez-moi d'entre les mains des enfants des étrangers, dont la bouche a proféré des paroles de vanité, et dont la droite est une droite pleine d'iniquité.

12. Leurs fils¹³ sont comme de nouvelles plantes dans leur jeunesse. Leurs filles sont parées et ornées comme des temples.

3. Domine, quid est homo, qui innotuisti ei? aut filius hominis, quia reputas eum?

4. Homo vanitati similis factus est: dies ejus sicut umbra prætereunt.

5. Domine, inclina cælos tuos, et descende: tange montes, et fumigabunt.

6. Fulgura coruscationem, et dissipabis eos: emitte sagittas tuas, et conturbabis eos.

7. Emitte manum tuam de alto, eripe me, et libera me de aquis multis: de manu filiorum alienorum.

8. Quorum os locutum est vanitatem: et dextera eorum, dextera iniquitatis.

9. Deus canticum novum cantabo tibi: in psalterio decachordo psallam tibi.

10. Qui das salutem regibus: qui redemisti David servum tuum de gladio maligno:

11. eripe me.

Et erue me de manu filiorum alienorum, quorum os locutum est vanitatem: et dextera eorum, dextera iniquitatis:

12. Quorum filii, sicut novellæ plantationes in juventute sua.

Filiæ eorum compositæ: circumornatæ ut similitudo templi.

ÿ. 3. — ³ par vos révélations et vos bienfaits.

ÿ. 4. — ⁴ Litt.: à la vanité, aux choses vaines, passagères. D'autres trad. l'hébr.: à une vapeur, au souffle.

ÿ. 5. — ⁵ Après l'action de grâces, commence maintenant la nouvelle prière du Psalmiste pour obtenir d'être délivré de ses autres ennemis, qui continuent à le presser durement (5-12.).

⁶ Les versets 5 et 6 signifient en style figuré: O Dieu! apparaissez dans votre majesté redoutable, et délivrez-moi.

ÿ. 6. — ⁷ mes ennemis, les restes du parti d'Absalom.

ÿ. 7. — ⁸ de la main de ces enfants dénaturés, qui, avec mon fils Absalom, se sont révoltés contre moi. D'autres entendent les ennemis du dehors.

ÿ. 8. — ⁹ D'autres trad.: de fausseté.

¹⁰ D'autres: de mensonge; c'est-à-dire qui ne tiennent point la fidélité qu'ils ont jurée. O Dieu! je vous en prie de nouveau, délivrez-moi de ces traîtres.

ÿ. 10. — ¹¹ la victoire.

ÿ. 11. — ¹² Vous qui m'avez si souvent délivré de ma perte, délivrez-moi encore à l'avenir.

ÿ. 12. — ¹³ Depuis ce verset jusqu'au ÿ. 15, le Chantre sacré trace le tableau de l'état de bien-être où sont ses perfides ennemis, vraisemblablement afin de montrer de cette manière combien peu ils avaient de sujet de se révolter contre leur roi. — Ceux qui eroient qu'il s'agit des ennemis du dehors (note 8), pensent que le Chantre sacré a voulu, par ces paroles, dépeindre la prospérité des impies en général, afin de pouvoir à la fin (ÿ. 15.) tirer la conclusion, que le vrai bonheur est en Dieu. C'est l'instruction que le chrétien en retirera.

13. Promptuaria eorum plena, eructantia ex hoc in illud.

Oves eorum fœtosæ, abundantes in egressibus suis :

14. boves eorum crassæ.

Non est ruina macerïæ, neque transitus : neque clamor in plateis eorum.

15. Beatum dixerunt populum, cui hæc sunt : beatus populus, cujus Dominus Deus ejus.

13. Leurs celliers sont si remplis, qu'il faut les vider les uns dans les autres ¹⁴. Leurs brebis sont fécondes, et leur multitude se fait remarquer quand elles sortent ;

14. leurs vaches sont grasses et puissantes. Il n'y a point de brèche dans leurs murailles, ni d'ouverture par laquelle on puisse passer ¹⁵, et on n'entend point de cris dans leurs places publiques ¹⁶.

15. Ils ont appelé heureux le peuple qui possède tous ces biens. Heureux est le peuple qui a le Seigneur pour son Dieu ¹⁷.

PSAUME CXLIV (CXLV).

Louanges de Dieu.

1. Laudatio ipsi David.

Exaltabo te, Deus meus rex : et benedicam nomini tuo in sæculum, et in sæculum sæculi.

2. Per singulos dies benedicam tibi : et laudabo nomen tuum in sæculum, et in sæculum sæculi.

3. Magnus Dominus et laudabilis nimis : et magnitudinis ejus non est finis.

4. Generatio et generatio laudabit opera tua : et potentiam tuam pronuntiabunt.

5. Magnificentiam gloriæ sanctitatis tuæ loquentur : et mirabilia tua narrabunt.

1. Cantique de louange, de David lui-même ¹. Je célébrerai votre gloire, ô Dieu ! qui êtes mon Roi, et je bénirai votre nom dans le siècle présent, et dans tous les siècles.

2. Je vous bénirai chaque jour, et je louerai votre nom dans le siècle présent, et dans les siècles des siècles.

3. Le Seigneur est grand, et digne d'être loué infiniment ; et sa grandeur n'a point de bornes ².

4. Toutes les races loueront vos œuvres, et publieront votre puissance.

5. Elles parleront de la magnificence de votre gloire et de votre sainteté ³, et elles raconteront vos merveilles.

ÿ. 13. — ¹⁴ Il faut, par défaut de place, amonceler la nouvelle récolte sur l'ancienne.

ÿ. 14. — ¹⁵ Les murailles de leurs villes sont fortes, et ne présentent point d'entrées aux ennemis, pour y pénétrer. Tout est en bon état.

¹⁶ pour cause de besoin ou d'infortune.

ÿ. 15. — ¹⁷ qui adhère au Seigneur, qui est vertueux, pieux. Les versets 12-15 s'éloignent un peu du texte hébreu actuel. Dans le texte ils se rattachent au verset 11, de manière qu'ils offrent un développement des bénédictions qui doivent être l'effet de la prière du Psalmiste, en vue d'être délivré, si Dieu l'exauce. Ils portent : ÿ. 12. En sorte que nos enfants soient comme des plantes qui grandissent dans leur jeunesse, nos filles comme des colonnes de l'angle artistement taillées, à la manière des palais ; ÿ. 13. que nos greniers soient pleins, et puissent fournir une provision après une autre ; que nos brebis se multiplient par milliers et par millions dans nos pâturages ; ÿ. 14. que nos bœufs portent de lourds fardeaux, qu'il n'y ait aucun dommage, aucune issue, aucune plainte dans nos rues ; ÿ. 15. Heureux le peuple à qui tout arrive ainsi ; heureux le peuple dont le Seigneur est le Dieu !

ÿ. 1. — ¹ David loue la puissance, la justice et la bonté de Dieu. — * Dans l'hébr. : Louange (cantique de louange) de David.

ÿ. 3. — ² D'autres trad. : sa grandeur est inscrutable.

ÿ. 5. — ³ Dans l'hébr. : ÿ. 5. Je célébrerai la magnificence de votre gloire, et je raconterai vos merveilles ; ÿ. 6. afin qu'elles disent la vertu de vos actions terribles, et

6. Elles diront quelle est la vertu de vos œuvres qui sont si terribles, et elles feront entendre quelle est votre grandeur.

7. Elles attesteront avec force quelle est l'abondance de votre douceur, et elles tressailliront de joie en chantant votre justice.

8. Le Seigneur est clément et miséricordieux; il est patient et rempli de miséricorde.

9. Le Seigneur est bon envers tous, et ses miséricordes s'étendent sur toutes ses œuvres.

10. Que toutes vos œuvres vous louent, Seigneur; et que vos saints vous bénissent.

11. Ils publieront la gloire de votre règne, et ils célébreront votre puissance,

12. afin de faire connaître aux enfants des hommes votre pouvoir, et la gloire si magnifique de votre règne.

13. Votre règne est un règne qui s'étend dans tous les siècles; et votre empire passe de race en race dans toutes les générations. Le Seigneur est fidèle dans toutes ses paroles, et saint dans toutes ses œuvres ⁴.

14. Le Seigneur soutient tous ceux qui sont près de tomber, et il relève tous ceux qui se sont brisés.

15. Tous, Seigneur, ont les yeux tournés vers vous, et ils attendent de vous que vous leur donniez leur nourriture dans le temps propre.

16. Vous ouvrez votre main, et vous remplissez tous les animaux des effets de votre bonté.

17. Le Seigneur est juste dans toutes ses voies, et saint dans toutes ses œuvres.

18. Le Seigneur est proche de tous ceux qui l'invoquent, de tous ceux qui l'invoquent en vérité ⁵.

19. Il accomplira la volonté de ceux qui le craignent; il exaucera leurs prières, et il les sauvera.

20. Le Seigneur garde tous ceux qui l'aiment; et il perdra tous les pécheurs.

21. Ma bouche publiera les louanges du Seigneur. Que toute chair bénisse son saint nom dans le siècle présent, et dans la suite de tous les siècles.

6. Et virtutem terribilium tuorum dicent : et magnitudinem tuam narrabunt.

7. Memoriam abundantiae suavitatis tuae eructabunt : et justitia tua exultabunt.

8. Miserator et misericors Dominus : patiens, et multum misericors.

9. Suavis Dominus universis : et miserationes ejus super omnia opera ejus.

10. Confiteamur tibi, Domine, omnia opera tua : et sancti tui benedicant tibi.

11. Gloriam regni tui dicent : et potentiam tuam loquentur :

12. Ut notam faciant filiis hominum potentiam tuam : et gloriam magnificentiae regni tui.

13. Regnum tuum regnum omnium saeculorum : et dominatio tua in omni generatione et generationem.

Fidelis Dominus in omnibus verbis suis : et sanctus in omnibus operibus suis.

14. Allevat Dominus omnes, qui corruunt : et erigit omnes elisos.

15. Oculi omnium in te sperant, Domine : et tu das escam illorum in tempore opportuno.

16. Aperis tu manum tuam : et imple omne animal benedictione.

17. Justus Dominus in omnibus viis suis : et sanctus in omnibus operibus suis.

18. Prope est Dominus omnibus invocantibus eum : omnibus invocantibus eum in veritate.

19. Voluntatem timentium se faciet, et deprecationem eorum exaudiet : et salvos faciet eos.

20. Custodit Dominus omnes diligentes se : et omnes peccatores disperdet,

21. Laudationem Domini loquetur os meum : et benedicat omnis caro nomini sancto ejus in saeculum, et in saeculum saeculi.

qu'elles racontent vos grandeurs; ̄. 7. qu'elles proclament le souvenir de la multitude de vos bontés, et qu'elles publient avec jubilation votre justice.

̄. 13. — ⁴ Les mots « Le Seigneur... œuvres » ne sont pas dans l'hébreu.

̄. 18. — ⁵ avec sincérité. *Jean*, 4, 23.

PSAUME CXLV (CXLVI).

Confiance en Dieu.

1. Alleluia, Aggæi, et Zacharie.

2. Laudabo Dominum in vita mea : psallam Deo meo quamdiu fuero. Nolite confidere in principibus ;

3. in filiis hominum, in quibus non est salus.

4. Exhibit spiritus ejus, et revertetur in terram suam : in illa die peribunt omnes cogitationes eorum.

5. Beatus, cujus Deus Jacob adjutor ejus, spes ejus in Domino Deo ipsius :

6. qui fecit cœlum et terram, mare, et omnia quæ in eis sunt.

7. Qui custodit veritatem in sæculum, facit judicium injuriam patientibus : dat escam esurientibus.

Dominus solvit compeditos :

8. Dominus illuminat cæcos.

Dominus erigit elisos, Dominus diligit justos.

9. Dominus custodit advenas, pupillum et viduam suscipiet : et vias peccatorum disperdet.

10. Regnavit Dominus in sæcula : Deus tuus Sion in generationem et generationem.

1. Alleluia. Par Aggée et Zacharie ¹.

2. O mon âme ! louez le Seigneur. Je louerai le Seigneur pendant ma vie ; je célébrerai la gloire de mon Dieu tant que je vivrai. Gardez-vous bien de mettre votre confiance dans les princes,

3. ni dans les enfants des hommes, d'où ne peut venir le salut.

4. Leur âme sortira de leur corps, et ils retourneront dans la terre d'où ils ont été tirés. En ce jour-là même toutes leurs pensées périront.

5. Heureux est celui de qui le Dieu de Jacob se déclare le protecteur, et dont l'espérance est dans le Seigneur son Dieu, *Act. 14, 14. Apoc. 14, 7.*

6. qui a fait le ciel et la terre, la mer et toutes les choses qu'ils contiennent ;

7. qui garde la vérité ² pour tous les siècles, qui fait justice à ceux qui souffrent injure, qui donne la nourriture à ceux qui ont faim. Le Seigneur délie ceux qui sont enchaînés ;

8. Le Seigneur éclaire ceux qui sont aveugles. Le Seigneur relève ceux qui sont brisés ; le Seigneur aime ceux qui sont justes.

9. Le Seigneur défend les étrangers ; il prendra en sa protection l'orphelin et la veuve, et il détruira les voies ³ des pécheurs.

10. Le Seigneur régnera dans tous les siècles. Ton Dieu, ô Sion ! régnera dans la suite de toutes les races.

γ. 1. — ¹ Suivant la tradition, ce furent les prophètes Aggée et Zacharie qui chantèrent ce psaume, lors du retour de la captivité de Babylone. — ² Les mots « Par Aggée et Zacharie » ne sont pas dans l'hébreu.

γ. 7. — ² D'autres trad. : la fidélité.

γ. 9. — ³ les projets.

PSAUME CXLVI (CXLVII).

Dieu est loué pour ses bienfaits.

1. Alleluia. Louez le Seigneur parce qu'il est bon de le louer : que la louange que l'on donnera à notre Dieu, lui soit agréable et digne de lui.

2. C'est le Seigneur qui bâtit Jérusalem¹, qui doit rassembler tous les enfants d'Israël qui sont dispersés.

3. Il guérit ceux dont le cœur est brisé ; il lie et bande leurs plaies.

4. Il sait le nombre si prodigieux des étoiles, et il les connaît toutes par leur nom.

5. Notre Seigneur est vraiment grand ; sa puissance est infinie, et sa sagesse n'a point de bornes².

6. Le Seigneur prend en sa protection ceux qui sont doux³ ; mais il humilie les pécheurs jusqu'en terre.

7. Chantez les louanges du Seigneur par de saints cantiques⁴, et publiez avec la harpe la gloire de notre Dieu.

8. C'est lui qui couvre le ciel de nuées, et qui prépare la pluie pour la terre ; qui produit le foin sur les montagnes, et l'herbe pour l'usage des hommes⁵ ;

9. qui donne aux bêtes la nourriture qui leur est propre, et qui nourrit les petits des corbeaux qui invoquent son secours⁶.

10. Il n'aime point qu'on se fie à la force du cheval⁷, et il ne se plaît point que l'homme s'assure sur ses jambes⁸.

11. Le Seigneur met son plaisir en ceux qui le craignent, et en ceux qui espèrent en sa miséricorde.

1. Alleluia.

Laudate Dominum, quoniam bonus est psalmus : Deo nostro sit jucunda, decoraque laudatio.

2. Edificans Jerusalem Dominus : dispersiones Israelis congregabit.

3. Qui sanat contritos corde : et alligat contritiones eorum.

4. Qui numerat multitudinem stellarum : et omnibus eis nomina vocat.

5. Magnus Dominus noster, et magna virtus ejus : et sapientiæ ejus non est numerus.

6. Suscipiens mansuetos Dominus : humilians autem peccatores usque ad terram.

7. Præcinito Domino in confessione : psallite Deo nostro in cithara.

8. Qui operit cælum nubibus : et parat terræ pluviam.

9. Qui producit in montibus fœnum : et herbam servituti hominum.

10. Qui dat jumentis escam ipsorum : et pullis corvorum invocantibus eum.

11. Non in fortitudine equi voluntatem habebit : nec in tibiis viri beneplacitum erit ei.

12. Beneplacitum est Domino super timentes eum : et in eis, qui sperant super misericordia ejus.

ÿ. 2. —¹ Les interprètes concluent de ce passage que le psaume fut composé après le retour de la captivité de Babylone. — Le chrétien se souviendra de la Jérusalem d'en haut, de l'Eglise, qui devait se former des Gentils et des Juifs. (Voy. Jean, 14, 52.) — * Dans l'hébreu le verset 1 peut se traduire : Louez Dieu, parce qu'il est bon, loue notre Dieu (ô mon âme!), parce que la louange lui est agréable et lui convient.

ÿ. 5. —² Litt. : est sans nombre.

ÿ. 6. —³ D'autres : il relève les malheureux.

ÿ. 7. —⁴ D'autres trad. : Chantez à chœurs alternatifs.

ÿ. 8. —⁵ Les mots : « et produit... hommes » ne sont pas dans l'hébreu.

ÿ. 9. —⁶ Voy. Job, 38, 41.

ÿ. 10. —⁷ Litt. : Il ne met point son plaisir dans la force du cheval, — dans la cavalerie.

⁸ Litt. : et il ne se plaît point dans les jambes de l'homme, — dans les troupes de pied ; en général, il ne se complait point dans la puissance terrestre, ni dans les

PSAUME CXLVII.

Continuation des louanges de Dieu ⁹.

12. Alleluia.
Lauda, Jerusalem, Dominum :
lauda Deum tuum, Sion.

13. Quoniam confortavit seras
portarum tuarum : benedixit filiis
tuis in te.

14. Qui posuit fines tuos pacem :
et adipe frumenti satiat te.

15. Qui emittit eloquium suum
terræ : velociter currit sermo ejus.

16. Qui dat nivem sicut lanam :
nebulam sicut cinerem spargit.

17. Mittit crystallum suam si-
cut buccellas : ante faciem frigi-
ris ejus quis sustinebit?

18. Emittet verbum suum, et
liquefaciet ea : flabit spiritus ejus,
et fluent aquæ.

19. Qui annuntiat verbum suum
Jacob : justitias et judicia sua
Israel.

20. Non fecit taliter omni na-
tioni : et judicia sua non manifes-
tavit eis. Alleluia.

12. Alleluia.

Jérusalem, loue le Seigneur : Sion, loue
ton Dieu,

13. parce qu'il a fortifié les serrures de
tes portes, et qu'il a béni les enfants que
tu renfermes dans ton enceinte.

14. Il a établi la paix jusqu'aux confins
de tes états, et il te rassasie du meilleur
froment ¹⁰.

15. Il envoie sa parole ¹¹ à la terre; et
cette parole est portée partout avec vitesse.

16. Il fait tomber la neige comme de la
laine; il y répand les bruines ¹² comme de
la cendre.

17. Il envoie sa glace comme des mor-
ceaux de pain ¹³. Qui pourra soutenir la
rigueur de son froid?

18. Il enverra sa parole, et il fera fondre
toutes ces glaces. Son vent soufflera, et les
eaux couleront.

19. Il annonce sa parole à Jacob, ses ju-
gements et ses ordonnances à Israël.

20. Il n'a point traité de la sorte toutes
les autres nations, et il ne leur a point ma-
nifesté ses préceptes ¹⁴. Alleluia.

forces physiques. D'autres : Il n'a besoin, pour délivrer, ni de cavalerie, ni de troupes de pied.

⁹ Suivant l'hébreu, ce psaume est une continuation du précédent; en sorte que désormais les numéros des psaumes hébreux coïncident de nouveau avec la Vulgate.

ÿ. 14. — ¹⁰ Litt. : de la moelle du froment, — du meilleur froment.

ÿ. 15. — ¹¹ D'autres : ses ordres.

ÿ. 16. — ¹² Litt. : nebulam, les nuages. Dans l'hébr. : les frimas.

ÿ. 17. — ¹³ Litt. : sicut buccellas, — comme de petits morceaux de pain.

ÿ. 20. — ¹⁴ Dieu ne laissa aux nations que la loi naturelle de la raison, sans les instruire par une révélation extérieure. — * Ce qui, cependant, ne s'entend que de la révélation mosaïque. La révélation primitive faite à Adam et à Noé, fut commune à tous les peuples. Mais dans la suite des siècles, elle s'affaiblit successivement chez les peuples païens. Elle ne se conserva dans sa pureté que dans la race d'Abraham, laquelle reçut aussi la révélation mosaïque. — Ce furent les Juifs qui, suivant les décrets éternels de Dieu, reçurent d'abord cette révélation, puis successivement, au moyen des Juifs, les autres peuples du monde. D'autres d'après l'hébreu : et ils n'ont point connu ses jugements.

PSAUME CXLVIII.

Invitation à tous les êtres à louer Dieu.

1. Alleluia. Louez le Seigneur, ô vous qui êtes dans les cieux ¹! louez-le dans les plus hauts lieux.

2. Louez-le, vous tous qui êtes ses anges; louez-le, vous tous qui êtes ses puissances.

3. Soleil et lune, louez-le; étoiles et lumière, louez-le toutes ensemble.

4. Louez-le, cieux des cieux ²; et que toutes les eaux qui sont au-dessus des cieux ³ *Dan.* 3, 59. 60.

5. louent le nom du Seigneur; parce qu'il a parlé, et toutes choses ont été faites; il a commandé, et elles ont été créées.

6. Il les a établies pour subsister éternellement et dans tous les siècles. Il leur a prescrit ses ordres, qui ne manqueront point de s'accomplir ⁴.

7. Louez le Seigneur, ô vous qui êtes sur la terre! vous dragons ⁵, et vous tous abîmes.

8. Feu, grêle, neige, glace, vents qui excitez les tempêtes, vous tous qui exécutez sa parole;

9. Vous, montagnes, avec toutes les collines; arbres qui portez du fruit, avec tous les cèdres;

10. Vous, bêtes sauvages, avec tous les autres animaux; vous serpents ⁶, et vous oiseaux qui avez des ailes.

11. Que les rois de la terre et tous les peuples, que les princes et tous les juges de la terre;

12. que les jeunes hommes et les jeunes filles, les vieillards et les enfants louent le nom du Seigneur,

13. parce qu'il n'y a que lui dont le nom soit grand et élevé.

14. Sa louange ⁷ et sa gloire s'élèvent au-dessus du ciel et de la terre, et c'est lui qui a élevé la puissance ⁸ de son peuple. Qu'il soit loué par tous les saints, par les enfants

1. Alleluia.

Laudate Dominum de cœlis : laudate eum in excelsis.

2. Laudate eum, omnes angeli ejus : laudate eum, omnes virtutes ejus.

3. Laudate eum, sol et luna : laudate eum, omnes stellæ, et lumen.

4. Laudate eum, cœli cœlorum : et aquæ omnes, quæ super cœlos sunt,

5. laudent nomen Domini.

Quia ipse dixit, et facta sunt : ipse mandavit, et creata sunt.

6. Statuit ea in æternum, et in sæculum sæculi : præceptum posuit, et non præteribit.

7. Laudate Dominum de terra, dracones, et omnes abyssi.

8. Ignis, grandæ, nix, glacies, spiritus procellarum, quæ faciunt verbum ejus :

9. Montes, et omnes colles : ligna fructifera, et omnes cedri.

10. Bestiæ, et universa pecora : serpentes, et volucres pennatæ :

11. Reges terræ, et omnes populi : principes, et omnes judices terræ.

12. Juvenes, et virgines : senes cum junioribus laudent nomen Domini :

13. quia exaltatum est nomen ejus solius.

14. Confessio ejus super cœlum et terram : et exaltavit cornu populi sui.

Hymnus omnibus sanctis ejus :

ŷ. 1. — ¹ Litt. : du haut des cieux, — vous, habitants des cieux.

ŷ. 4. — ² vous, habitants du plus haut des cieux.

³ au-dessus de l'atmosphère, où sont les vapeurs aqueuses.

ŷ. 6. — ⁴ Les lois de la nature sont permanentes.

ŷ. 7. — ⁵ vous, grands monstres marins.

ŷ. 10. — ⁶ D'autres trad. : vous reptiles.

ŷ. 14. — ⁷ Sa louange, sa gloire.

⁸ Litt. : la corne, la puissance. (Voy. *Ps.* 131, 17.)

filiis Israel, populo appropin- | d'Israël, par ce peuple qui est proche de
quanti sibi. Alleluia. | lui. Alleluia.

PSAUME CXLIX.

Action de grâces pour remercier Dieu de ses bénédictions.

1. Alleluia.

Cantate Domino canticum novum : laus ejus in ecclesia sanctorum.

2. Lætetur Israel in eo, qui fecit eum : et filii Sion exultent in rege suo.

3. Laudent nomen ejus in choro : in tympano, et psalterio psallant ei :

4. Quia beneplacitum est Domino in populo suo : et exaltabit mansuetos in salutem.

5. Exultabunt sancti in gloria : lætabuntur in cubilibus suis.

6. Exaltationes Dei in guttore eorum : et gladii ancipites in manibus eorum :

7. Ad faciendam vindictam in nationibus : increpationes in populis.

8. Ad alligandos reges eorum in compedibus : et nobiles eorum in manicis ferreis.

9. Ut faciant in eis judicium conscriptum : gloria hæc est omnibus sanctis ejus. Alleluia.

1. Alleluia. Chantez au Seigneur un cantique nouveau¹. Que sa louange retentisse dans l'assemblée des saints.

2. Qu'Israël se réjouisse en celui qui l'a créé²; que les enfants de Sion tressaillent de joie en celui qui est leur roi.

3. Qu'ils louent son nom par de saints concerts; qu'ils célèbrent ses louanges avec le tambour, et avec l'instrument à dix cordes;

4. parce que le Seigneur a mis son plaisir en son peuple, et qu'il élèvera ceux qui sont doux, et les sauvera³.

5. Les saints seront dans la joie, se voyant comblés de gloire⁴; ils se réjouiront sur leurs lits⁵.

6. Les louanges de Dieu seront dans leur bouche, et ils auront dans leurs mains des épées à deux tranchants⁶,

7. pour se venger des nations⁷ et châtier les peuples;

8. pour lier leurs rois en leur enchaînant les pieds, et les grands d'entre eux, en leur mettant les fers aux mains;

9. et pour exercer ainsi contre eux le jugement qui est prescrit⁸. Telle est la gloire qui est réservée à tous ses saints. Alleluia.

ŷ. 1. —¹ un cantique d'action de grâces pour quelque grande victoire. Quelle est cette victoire, c'est ce qu'on ne sait pas. Le chrétien se souviendra de la victoire de son Libérateur sur les ennemis de son salut.

ŷ. 2. —² Dans l'hébreu littéralement : dans ceux qui l'ont fait, dans ses créateurs, expression qui désigne la pluralité des personnes divines.

ŷ. 4. —³ Dans l'hébr. : et qu'il ornera les malheureux par son salut.

ŷ. 5. —⁴ Litt. : Les saints tressailliront dans la gloire, — dans le bonheur dont ils jouiront après la victoire.

⁵ dans le repos qu'ils goûteront.

ŷ. 6. —⁶ prêts à un nouveau combat, si leurs ennemis osaient les attaquer encore pour les opprimer. Le chrétien entendra la parole de Dieu. (Voy. 2. Cor. 10, 4. Ephés. 6, 17. Hébr. 4, 12.)

ŷ. 7. —⁷ dans le cas où elles viendraient de nouveau à fondre sur eux.

ŷ. 9. —⁸ Litt. : afin de les traiter selon le droit écrit, selon l'ordre donné dans la loi (5. Moys. 7.) d'exterminer les peuples impies du pays de Chanaan. Les peuples qu'Israël avait ordre d'exterminer, étaient des figures des ennemis du salut, qui se tiennent sur la voie pour arrêter quiconque veut entrer dans le pays de la vertu. Le chrétien se souviendra en conséquence de l'ordre qu'il a reçu de faire disparaître de la voie tous les obstacles au salut.

PSAUME CL.

Invitation à louer Dieu.

1. Alleluia. Louez le Seigneur dans son sanctuaire ¹; louez-le sur le trône inébranlable de sa puissance ².

2. Louez-le dans les effets de sa vertu ³; louez-le dans sa grandeur qui est infinie.

3. Louez-le au son de la trompette; louez-le avec l'instrument à dix cordes et avec la harpe.

4. Louez-le avec le tambour et la flûte; louez-le avec le luth et avec l'orgue.

5. Louez-le avec des timbales d'un son éclatant; louez-le avec des timbales d'un son gai et agréable.

6. Que tout ce qui respire loue le Seigneur. Alleluia.

1. Alleluia.

Laudate Dominum in sanctis ejus : laudate eum in firmamento virtutis ejus.

2. Laudate eum in virtutibus ejus : laudate eum secundum multitudinem magnitudinis ejus.

3. Laudate eum in sono tubæ : laudate eum in psalterio, et cithara.

4. Laudate eum in tympano, et choro : laudate eum in cordis, et organo.

5. Laudate eum in cymbalis bene sonantibus : laudate eum in cymbalis jubilationis :

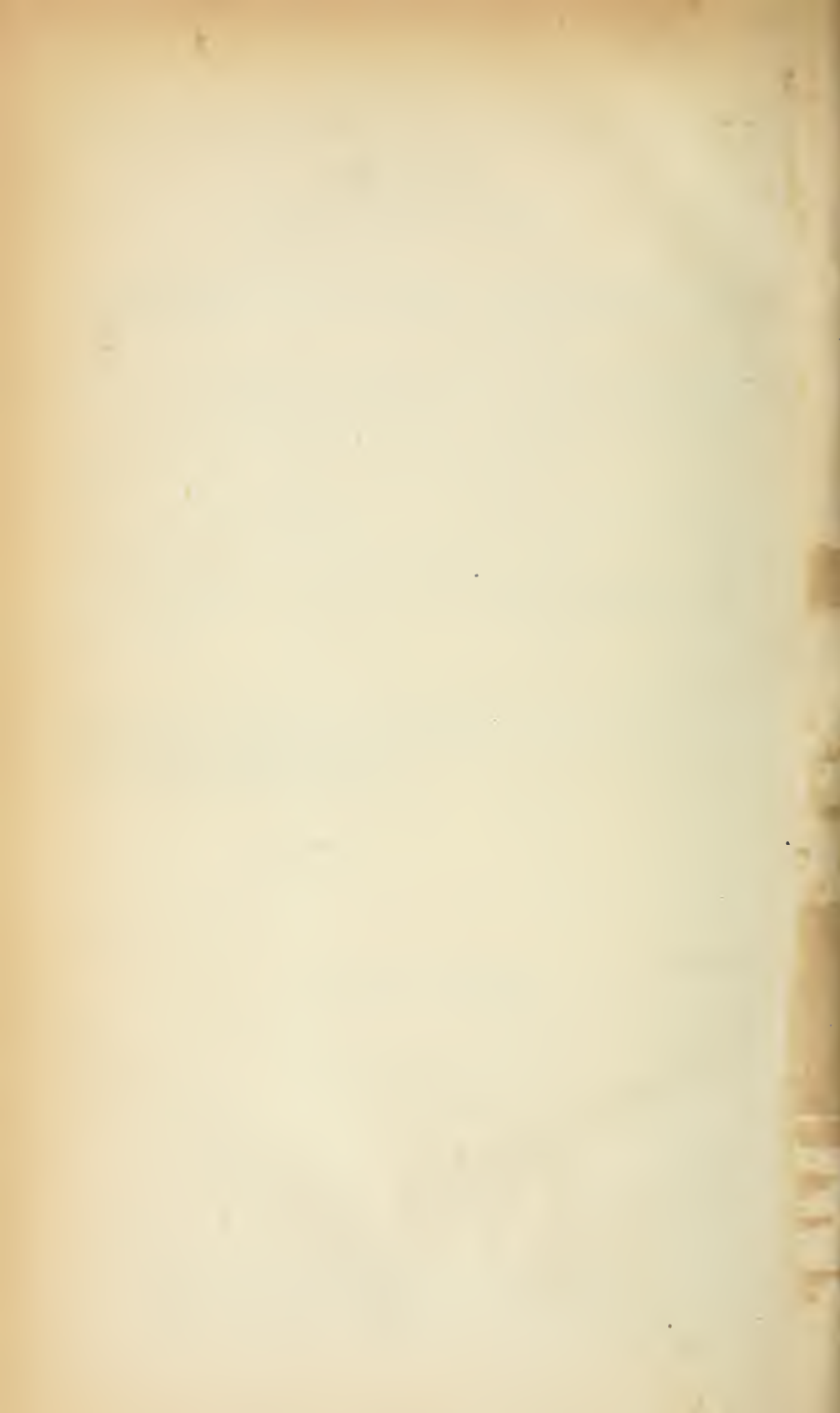
6. omnis spiritus laudet Dominum. Alleluia.

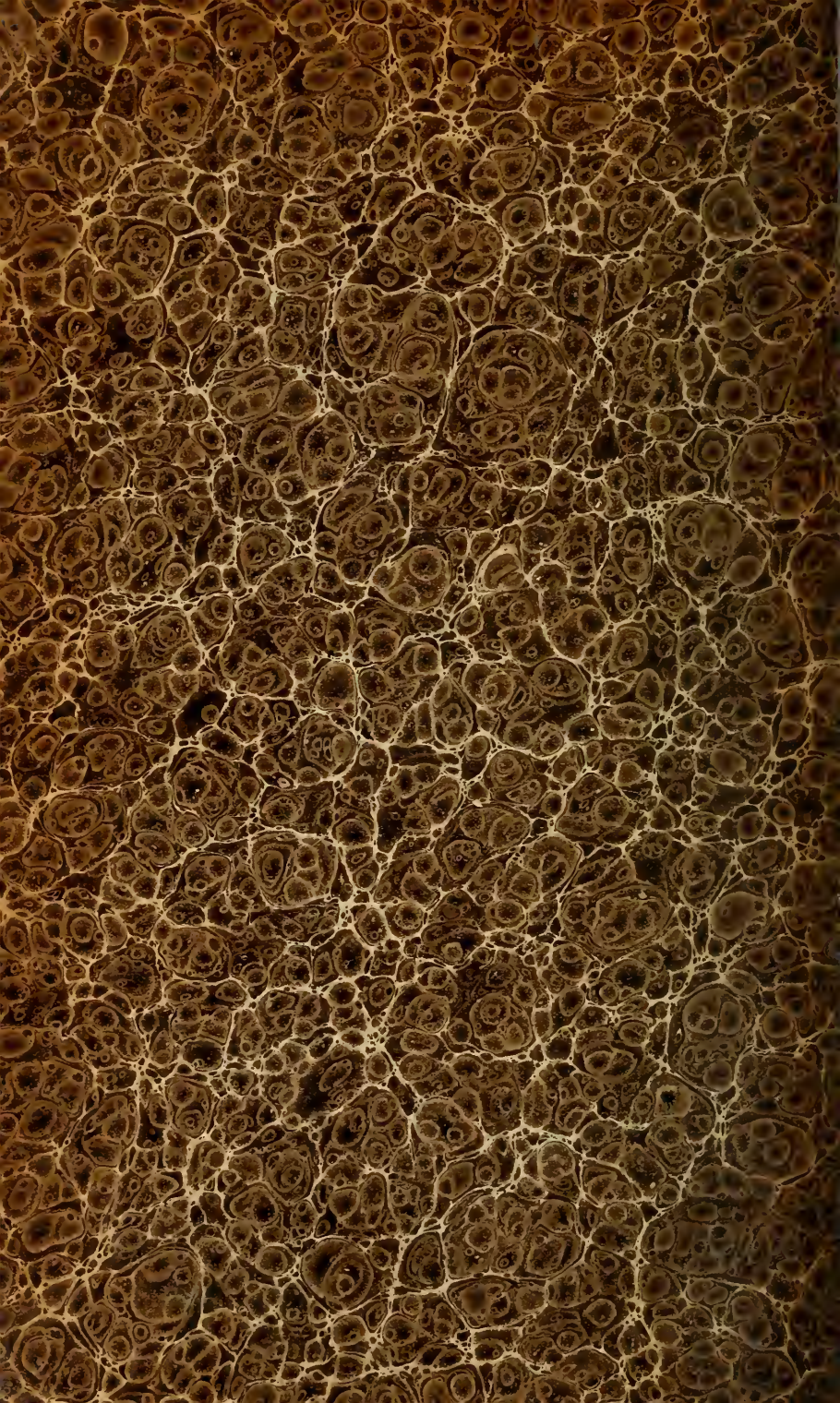
ŷ. 1. — ¹ Litt. : dans ses saints, dans la sainteté dont il orne les saints. Dans l'hébreu : dans son sanctuaire, dans son temple.

² Litt. : dans la fermeté de sa force, — à cause de sa force infinie. D'autres : Louez-le, vous qui êtes dans les cieux.

ŷ. 2. — ³ dans ses œuvres puissantes.

FIN DU TOME TROISIÈME.





Allioli, J.F.

BS
494
.A43
F8

Commentaire sur livres 1884
des divines ecritures v.3

DATE	ISSUED TO

THE REDEEMTORIS
HOLY REDEEMER CO
WINDSOR, ONTARIO
N9G 1V8

